

Université Lumière Lyon 2
École doctorale : Sciences de l'Education, Information, Communication, Psychologie.
Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication

***La formation d'un Espace Public
européen : les élections européennes de
2004.***

Par Antoni RAMONEDA

Sous la direction du professeur Bernard LAMIZET
Présentée et soutenue publiquement le 23 octobre 2007

Devant un jury composé de : Bernard LAMIZET Patrick CHARAUDEAU Jacques GUILHAUMOU José
Manuel PÉREZ TORNERO

Table des matières

Remerciements . .	1
. .	3
Introduction . .	5
Une recherche en SIC . .	7
Une démarche sémiotique . .	8
L'Espace Public européen . .	10
I. PrESence . .	15
1. L'action . .	21
1.1 L'action et le discours (I) . .	23
1.2. L'action et le discours (II) . .	36
1.3. Le discours comme manière d'appréhender le langage . .	38
1.4 Le discours n'est plus un objet . .	40
2. La communication . .	59
2.1. Communiquer et interagir . .	61
2.2. La constitution d'un « Je » énonciateur . .	71
II. Discours . .	103
1. La réalité institutionnelle . .	104
1.1. Distinction entre faits bruts et faits institutionnels . .	105
1.2. La création de faits institutionnels . .	108
1.3. Le lieu d'exercice du pouvoir . .	114
2. La campagne électorale comme dispositif sémiotique . .	118
2.1. L'espace et le temps . .	119
2.2. L'éthos discursif . .	123
3. Les formes de l'intentionnalité . .	138
3.1. Détermination des rapports intentionnels . .	139
3.2. La référence au monde . .	147

3.2.2. Les journaux d'information : l'Europe entre objet discursif et objet d'information .	155
Conclusion : le dispositif « campagne électorale » .	180
Un regard sur l'actualité : parenthèse autour du regard et de la lecture .	182
III. Opinion . .	187
1. De l'existence de l'opinion publique . .	189
1.1. « La spirale du silence » .	191
1.2. Une approche intentionnelle de l'opinion publique .	200
1.3. La TAC et le nouvel espace public .	206
2. Une Europe républicaine ? ⁴⁰⁴ . .	215
2.1. Les huit principaux types de <i>faits bruts</i> constitutifs de la réalité du journalisme : .	217
2.2. La représentation des élections .	221
2.3. L'Europe dans le <i>Faire</i> .	262
2.2.4. Faire l'Europe et être français : Le Figaro . .	271
2.2.5. L'Europe comme lieu d'être .	281
2.2.6. Être eurocivique : <i>Libération</i> .	295
2.2.7. L'Europe dans <i>l'être</i> .	299
2.2.8. Un cadre idéologique pour le discours européen .	303
2.2.9. Libéralisme et europhobie, républicanisme et europhilie ? ⁵⁴⁹ .	306
Conclusion .	313
a) Présence . .	314
b) Discours .	317
c) opinion . .	318
d) Pour une recherche en communication politique .	319
BIBLIOGRAPHIE . .	321
ANNEXES .	333

⁴⁰⁴ Certaines parties de l'analyse qui suit ont été publiées dans la revue « Sciences de la société » (RAMONEDA, T : *Faire, être et dire l'Europe* in Sciences de la Société, n°69, 2006 (pp.195-207).

⁵⁴⁹ Cette dernière section fait suite aux remarques et commentaires que Jacques Guilhaumou a bien voulu nous faire à propos de notre recherche. Nous l'en remercions vivement.

ANNEXE I .	333
« L'Humanité 30 Avril 1985 » . .	333
« El PAIS, 11 avril 1985 » .	335
ANNEXE II .	336
Déclaration de M. Aznar .	337
Information de El PAIS sur la loi de mémoire historique .	339
ANNEXE III .	339
Formes discursives <i>Le Monde</i> discours national . .	339
Formes discursives El PAIS discours national .	357
« Formes discursives El Mundo discours national » .	468
Formes discursives El Mundo discours national .	498
Formes discursives Le Monde discours européen .	529
Formes discursives El PAIS discours européen .	572
Formes discursives El Mundo discours européen . .	625
Formes discursives Le Figaro discours national .	647
Formes discursives Le Figaro discours européen . .	669
Formes discursives ABC discours national .	688
Formes discursives Libération discours national . .	716
Formes discursives Libération discours européen .	751
Formes discursives ABC discours européen . .	777

Remerciements

Je remercie Bernard Lamizet, mon directeur de thèse, pour l'intérêt qu'il a porté à ma recherche. Je remercie également Jean-François Tétu, Isabelle Garcin-Marrou et l'ensemble de membres de l'équipe Médias et Identités pour leur soutien et leur accueil.

Je remercie Jacques Guilhaumou et Patrick Charaudeau pour leurs pré-rapports ainsi que José Manuel Pérez Tornero pour avoir accepté de participer au jury de cette thèse.

Je remercie enfin Floriane Marchand qui a accepté le rôle de correctrice et Sarah Cordonnier dont les corrections, les remarques et les commentaires font que cette thèse soit aussi en partie la sienne.

Lise, sans toi, cette thèse n'existerait pas.

Per vosaltres, papàs

Introduction

Le 12 Juin 1985, à la fin des informations télévisées, mon père se tourna vers moi : « Souviens-toi bien de cette date, elle te sera utile à l'avenir ». Quelques années plus tard, je dus en effet apprendre, entre autres dates historiques indispensables pour réussir mon année scolaire, la date de signature du traité d'adhésion de l'Espagne à la CEE. Malgré les efforts que j'avais faits pour suivre les conseils de mon père, cette date ne resta jamais gravée dans ma mémoire. Aujourd'hui encore, lorsque je décide de relater cette anecdote en introduction de ma thèse sur l'Espace Public européen, je dois faire appel à l'Internet pour la retrouver.

Vingt-deux ans se sont écoulés depuis et je garde toujours présents, dans mes souvenirs, la salle à manger, la télévision, la lumière de midi et le ton (celui des moments graves) de la parole de mon père. Comme si la date, au fond, n'était qu'un détail, ou comme si j'avais voulu simplement contredire mon père, ce que l'enfant que j'étais avait retenu n'était pas le nombre qui me permettrait de gagner un point, quelques années plus tard dans un QCM d'histoire-géographie, mais ce qu'il semblait représenter. Et cette représentation s'apparentait probablement à ce qu'écrivait, un mois avant l'adhésion, l'éditorialiste d'*El PAIS* :

« Lorsque l'Europe des douze sera un fait irréversible nous pourrons en effet dire que la transition politique espagnole est enfin passée et que le processus de normalisation politique est terminé »¹.

Parmi beaucoup d'autres représentations, l'Europe exprimait donc en 1985 en Espagne, un souhait de démocratie. Mais cette même Europe, cette même année et dans un pays

voisin de l'Espagne comme la France pouvait également représenter la concurrence, le travail précaire et la crise économique :

« C'est une décision grave, sérieuse, inquiétante que viennent de prendre à Bruxelles les ministres des dix pays de la Communauté européenne et que devraient ratifier les chefs d'Etat et de gouvernement aujourd'hui: l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal »².

Ces discours ont certainement évolué depuis. Ils se sont probablement rapprochés avec l'adhésion d'autres nouveaux pays qui sont peut-être devenus autant de menaces pour l'Espagne que celle-ci l'avait été pour la France. La «normalisation politique » de l'Espagne aurait-elle eue comme conséquence l'expression dans les médias d'une crainte à l'égard des nouvelles adhésions ? C'est une question à laquelle nous ne répondrons pas, mais qui restera en toile de fond de notre travail. Il est en revanche certain que l'Europe est, en Espagne comme en France, un référent auquel les discours journalistiques rattachent des représentations d'ordre politique, économique et social. C'est à ces représentations que nous nous intéressons dans cette thèse. Nous le faisons à partir d'une problématique qui contient, nous tenons à le préciser, une dimension normative : l'Europe, en tant que référent sur lequel porte un certain nombre de discours publics, est une réalité (géographique, économique, politique...) mais, pour cette même raison, elle n'a pas de sens (elle ne peut pas être communiquée ni donc partagée) tant qu'un certain nombre de représentations ne font pas rentrer ce référent dans une chaîne signifiante. Nous nous demandons dès lors, comment cette chaîne signifiante peut faire l'objet d'un processus de communication politique au moyen duquel, et c'est la partie normative de notre thèse, l'idéal kantien de l'émancipation serait mis en oeuvre.

L'idéal d'émancipation a guidé, depuis les Lumières, le programme de la modernité : l'homme moderne a cherché à se débarrasser des contraintes naturelles, de l'injustice du pouvoir arbitraire et il a cherché à se libérer des contraintes morales liées aux éthiques religieuses de type eschatologique. Il n'y a toutefois rien de moins certain que l'existence d'un tel homme moderne et le triomphe de ces idéaux. Mais ce n'est pas sur des certitudes que se développe une recherche, de même que c'est l'acceptation du doute par opposition à la recherche de la vérité qui distingue le savant et le politique. L'Europe risquerait cependant de devenir une institution où le savant et le politique se mêleraient dans une quête de vérité :

« Au niveau européen, les sciences sociales sont appelées à se développer indépendamment de l'énonciation de référents normatifs de bien commun, sinon celui de l'effectivité économique. On peut ainsi émettre l'hypothèse que l'inachèvement politique – et en l'occurrence social – de l'Europe, qui s'exprime notamment à travers l'absence d'articulation politiquement construite entre efficacité et équité, a des incidences directes sur la traduction en actes de tout projet de sciences sociales européennes »³.

¹ *El PAIS*, 11 avril 1995: « Cuando la Europa de los doce sea un hecho irreversible sí se podrá decir que definitivamente la transición política en España es ya pasado y se habrá culminado el proceso de normalización política ». Nous reproduisons l'article complet en annexe. (Annexe I).

² *L'humanité*, 30 mars 1985. L'ensemble de l'article est reproduit en annexe. (Annexe I).

Selon cette hypothèse de Benedicte Zimmermann, les sciences sociales européennes risquent de s'enfermer dans une quête de l'efficacité économique quel que soit le domaine de leur recherche (efficacité dans la distribution des biens, dans l'intégration sociale de populations culturellement diverses, dans la production de discours médiatiques sur des thématiques concrètes...). L'efficacité économique devient ainsi un référent normatif. Pour Benedicte Zimmermann, « **poser la construction politique d'un bien commun normatif et éthique comme condition de possibilité des sciences sociales n'est pas le moindre des paradoxes au vu de la requête d'autonomie régulièrement formulée par les chercheurs** »⁴. Or, si, comme nous le soutenons, l'efficacité économique est elle-même un référent normatif, le paradoxe ne consiste pas à chercher à le mettre en cause, mais il se trouve dans la recherche scientifique qui ne s'interroge pas à ce sujet. C'est pourquoi il nous semble pertinent de situer notre recherche dans la « quête d'un bien commun normatif » différent de celui de l'efficacité. Ce bien commun normatif est l'émancipation.

Une recherche en SIC

Le domaine des Sciences de l'information et de la communication nous offre dès lors un lieu théorique pertinent pour une telle problématique, en ce qu'il nous permet de poser la question du sens à propos des formes institutionnelles : s'interroger sur la communication revient à s'intéresser aux formes de représentation au moyen desquelles une réalité peut acquérir du sens. C'est donc dans cette perspective que nous chercherons à questionner les formes de représentation de l'idéal de l'émancipation dans des discours concernant l'Europe.

Nous envisageons ainsi l'analyse des composantes politiques de l'Europe à partir d'une question proprement politique : quelles sont les certitudes (morales, éthiques, politiques ou scientifiques) exprimées par les énoncés représentant les institutions européennes ? Dès lors, notre recherche s'insère dans le champ de la communication politique mais elle ne le fait pas pour rendre compte de la communication des institutions politiques, ni de la communication entre des institutions politiques et la société civile ; elle se propose de produire une analyse du phénomène « communication politique ». Ce phénomène a fait l'objet d'un numéro de la revue *Hermès* dont l'article introductif d'André Gosselin nous permet de situer conceptuellement notre recherche : la communication politique est un processus par lequel les territoires du politique sont rendus visibles dans les arènes du politique à partir des formes d'agir communicationnel⁵.

³ ZIMMERMANN, B (dir.): *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris 2004, (p.12).

⁴ Idem (p.12).

⁵ GOSSELIN, A : *La communication politique. Cartographie d'un champ de recherche et d'activités* in *Hermès* n° 17-18, *Communication et politique*, 1995. (pp.17-33).

Outre la volonté d'attirer l'attention sur les deux axes autour desquels s'articulent les processus de communication politique (l'axe vertical de la représentation qui relie les arènes et les territoires du politique et l'axe horizontal de l'action qui désigne les pratiques communicationnelles), ce numéro d'*Hermès* vise à distinguer plusieurs domaines de recherches dans l'étude de la communication politique. Ainsi, les différentes contributions qui le constituent sont identifiées comme des études portant sur les composantes institutionnelles du débat politique (les territoires), sur les lieux de représentation des normes et des règles qui constituent ces territoires (les arènes) ou encore sur les caractéristiques formelles, sociologiques ou discursives des processus de mise en relation de ces deux espaces (les pratiques communicationnelles) :

« Que fait André Gosselin ? Il montre l'intérêt à mobiliser les catégories de Max Weber, avant d'ailleurs celles de Jürgen Habermas. Après avoir rappelé les deux axes, horizontal qui va de l'action à la réception, et vertical qui va de l'arène aux territoires, il définit six formes d'agir qui caractérisent le champ de la communication politique »⁶.

C'est à partir de la mobilisation de ces catégories que nous allons donc analyser un processus de communication politique. Mais nous allons essayer de montrer que ces catégories (que Gosselin désigne comme types d'agir communicationnel) issues de la conception de l'action rationnelle initiée par Weber, ne désignent pas une forme de communication, mais des pratiques discursives mettant en œuvre des processus d'énonciation. C'est pourquoi nous proposons une étude du politique à partir de l'interrogation des formes de circulation discursive présentes dans les processus de communication politique. La communication politique est alors comprise comme « le processus d'énonciation des représentations des territoires du politique exprimées dans des arènes du politique par des sujets porteurs d'identités politiques ». Nous adoptons ainsi une approche de type sémiotique (l'étude des formes d'énonciation) mais également discursive (l'étude du rapport entre les énoncés qui en découlent et la réalité représentée).

Une démarche sémiodiscursive

Cette approche théorique nous a permis d'envisager l'étude d'un corpus hétérogène dans sa forme (des articles d'information et des affiches électorales) mais homogène dans le contenu (des discours politiques concernant les élections européennes de 2004 en Espagne et en France). Nous avons ainsi mis en place une méthode d'analyse sémiodiscursive articulée en trois temps qui constituent les trois parties de cette thèse.

Dans un premier temps, nous nous proposons de décrire les instances d'énonciation auxquelles se rattache ce corpus. Le titre de cette partie (Présence) condense le questionnement théorique autour de l'énonciation plurielle. Bien que les journaux, comme les affiches, puissent être considérés comme des instances d'énonciation, la multiplicité

⁶ WOLTON, D: *La communication politique. Avant-propos in Hermès n°17-18, op. cit (p.12).*

d'énonciateurs qu'ils contiennent rend ce terme problématique. Nous attesterons ainsi avec notre travail d'une présence, dans le sens où les affiches, comme les journaux, se trouvent dans un espace public où ils peuvent être lus ou regardés par des lecteurs ou par des spectateurs. Mais leur matérialité n'est, au fond, qu'une présence en attente d'être énoncée par la lecture ou par le regard. Nous tâcherons de délimiter les énoncés au moyen desquels cette présence devient en effet une forme d'énonciation et met en place un contrat de communication. Eléni Mitropoulou décrit la relation sémiotique entre lecture et écriture d'une manière qui nous semble rendre compte de la problématique de la présence que nous développerons dans cette première partie :

« Il s'agit d'insister sur une fonction sémiotique de l'écriture à partir d'une double spécificité : 'être trace' et 'faire trace'. En principe, écriture et lecture bénéficient de la relation de double présupposition : l'une n'existe que grâce à l'existence de l'autre, présence/absence d'écriture présuppose présence/absence de lecture, écriture et lecture sont en relation de contrariété (...) or, du point de vue 'réaliste' l'absence de lecture ne présuppose pas l'absence d'écriture mais la présence de 'non écriture' au titre d'un état toujours virtuel »⁷.

C'est en effet « au titre d'un état toujours virtuel » que nous considérons les affiches électorales et les journaux d'information comme la présence d'un processus d'énonciation. Mais cette présence virtuelle ne renvoie pas à la réalité des affiches et des journaux, elle renvoie au réel de ce qui y est énoncé. La réalisation de la présence se produit par la reconnaissance d'une distance entre ce qui la rend présente (le discours) et ce qu'elle est (un état de choses). C'est pourquoi nous ferons appel, dans cette première partie, à la notion d'intentionnalité. Nous proposerons d'aborder ce moment fondateur (la reconnaissance d'une distance intentionnelle) comme le pivot de la rationalité communicationnelle et nous le rendrons opérationnel pour notre analyse avec la notion de contrat de communication.

La notion de contrat de communication, et son usage à la suite du processus de communication tel qu'il est décrit par Patrick Charaudeau, nous permettra de relier la présence dans l'espace public à la communication de discours publics. Notre deuxième partie (discours) analysera ainsi les caractéristiques sémiotiques qui permettent de penser les affiches électorales et les journaux d'information comme étant des instances de communication. Nous aborderons le passage de la présence au discours comme une forme de médiation entre le singulier et le collectif. Dans la première partie, nous aurons rendu compte de la distance entre un sujet d'énonciation et un monde énoncé et nous aurons fait de cette distance l'élément central de la rationalité communicationnelle développée par Jürgen Habermas.

La notion de discours nous obligera à penser l'aspect collectif de cette forme de rationalité. La rationalité peut-elle être collective ? Il faudra rendre compte du « mécanisme » qui permet de passer de la différenciation entre « je » et « le monde » à la distinction entre « nous » et « le monde ». Dans le premier cas, le monde est tout simplement ce qui n'est pas « je », mais cela devient problématique lorsque « nous » est

⁷ MITROPOULOU, E : « Sémiotique et Communication en nouvelles technologies » in *Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue*, SEMEN, n°23, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon Avril 2007. (p.111).

déjà un « non-je ». Nous verrons comment la théorie de John R. Searle des faits institutionnels et le concept d'intentionnalité collective nous permettent de penser, de manière rationnelle (c'est-à-dire, sans confondre le sujet de l'énonciation, le monde qu'il énonce et le monde sur lequel porte son énoncé) la mise en place d'instances de communication porteuses de discours publics.

Cette réflexion nous conduira à la troisième partie où nous chercherons à comprendre comment ces instances de communication peuvent donner lieu à des opinions publiques. Le titre de cette troisième partie (Opinion) insiste sur ce qui, dans la tradition kantienne est à l'origine de l'émancipation : l'expression publique de jugements subjectifs.

Monique Castillo commence un essai sur l'universalisme kantien avec les mots suivants :

« La diffusion des Lumières n'est pas conçue par Kant comme l'attribution de certains privilèges au plus grand nombre possible de personnes, comme une distribution égalitaire du savoir, mais comme la formation d'un public, d'un esprit public. Le propos des lumières, à ses yeux, est d'universaliser la liaison entre la raison et la liberté : le penseur vraiment libre est celui qui ne craint pas d'exposer ses pensées au public et de les faire partager »⁸.

La construction d'un esprit public issu de la liaison entre la raison et la liberté constitue le noyau théorique de l'aspect normatif de cette thèse. La perspective communicationnelle adopté nous permettra de revenir dans cette troisième partie sur la « crainte d'une expression publique des pensées ». Nous serons amenés à nous interroger sur la dimension privée de la notion de rationalité et nous tenterons de montrer en quoi, une conception publique de la rationalité (ici public désigne ce qui n'est pas une qualité subjective) ne rentre pas en contradiction avec l'idéal moderne de l'émancipation. La liberté n'est pas l'exercice sans craintes de la parole publique, mais la possibilité de reconnaître les lieux (institutionnels ou non) qui sont à l'origine de ces craintes.

L'émancipation est dès lors une situation dans laquelle les craintes liées à l'exercice public de la parole peuvent être identifiées dans la figure de l'autre, mais où au lieu de vouloir refouler cet autre qui me rend libre, je suis en mesure de lui proposer un dialogue. C'est dans ce projet que se situe, nous semble-t-il, le défi de la construction européenne. C'est à l'issue d'une guerre où la figure de l'autre avait été refoulée dans une volonté d'anéantissement que l'UE a commencé à être mise sur pied. C'est également au moment où l'autre part de l'Europe, celle qui était restée à l'Est du rideau de fer, rejoint le projet d'une Europe unitaire, que la volonté de refoulement de l'autre semble renaître.

L'Espace Public européen

Ces trois parties nous permettront, c'est du moins notre dessein, de mettre en place un idéal-type d'Espace Public. C'est en dernière instance à la notion d'Espace Public qu'est

⁸ CASTILLO, M: *La responsabilité des modernes. Essai sur l'universalisme Kantien*, éditions Kimé, Paris 2007. (p.1)

vouée cette thèse. Si le travail de Habermas a été fondateur en ce qu'il voulait décrire l'espace où s'était forgé l'idéal de liberté des Lumières, l'usage courant de ce terme a fini par le vider de sens : tout espace opposé au privé est devenu public, l'existence d'espaces non soumis à l'arbitraire d'un pouvoir absolu se confondant ainsi d'emblée avec l'existence d'une liberté républicaine. Or, la portée du concept d'Espace Public va au-delà de la distinction entre un domaine privé d'exercice de la morale et un domaine public d'exercice de la responsabilité. L'Espace Public comme concept théorique ouvre la voie à une approche du lien social autrement qu'à partir des notions d'identité (l'État-Nation), d'appartenance (culturelle ou politique) ou de pouvoir (de soumission à une autorité commune).

C'est pourquoi nous proposons le concept d'Espace Public européen. Si l'Europe doit être autre chose qu'un état supra-national, ou qu'un espace d'appartenance culturelle ou qu'une forme de gouvernance, si l'Europe peut être en somme l'occasion de mettre en place une forme institutionnelle en accord avec l'idéal moderne de la liberté républicaine, il faut que nous soyons en mesure de rendre compte des processus qui rendent cette construction effectivement possible.

Une approche de l'Espace Public depuis le domaine des *S/C* permet, nous semble-t-il, de redonner à cette notion habermassienne toute son ampleur théorique sans pour autant nier la complexité du monde social. L'Espace Public européen est donc envisagé dans cette thèse comme une forme idéal-typique de communication politique.

L'idéal-type est un concept méthodologique proposé par Max Weber au début du XX^{ème} siècle avec lequel cet auteur espérait doter la sociologie d'un outil apte pour l'analyse scientifique de phénomènes sociaux. Le but de la recherche scientifique, nous le signalons plus haut, n'est pas selon Weber d'arriver à une vérité, mais de faire planer le doute sur des explications supposées évidentes : **« La science (...) fait de ce qui est évident par convention un problème »**⁹.

Weber parle bien de ce qui est « évident par convention », c'est-à-dire, ce qu'une organisation sociale (un contexte historique, sociologique et politique) contribue à désigner comme tel. Le contexte économique et social contemporain, dominé par une accélération du processus de globalisation économique, par une restructuration des équilibres stratégiques et géopolitiques issus des deux guerres mondiales et par la prise de conscience des limites liées à l'exploitation de la planète, contribuerait à rendre la construction européenne, son élargissement et son efficacité une évidence. L'Espace Public européen comme idéal-type pour une recherche en communication pourrait contribuer à interroger cette évidence.

« En ce qui concerne la recherche, le concept idéaltypique se propose de former le jugement d'imputation : il n'est pas lui-même une « hypothèse », mais il cherche à guider l'élaboration des hypothèses. De l'autre côté, il n'est pas un exposé du réel, mais se propose de doter l'exposé de moyens d'expression univoques. Il est donc l'« idée » de l'organisation moderne [191], historiquement donnée, de la société en une économie de l'échange, cette idée se laissant développer pour nous exactement selon les mêmes principes logiques que ceux qui ont servi par

⁹ WEBER, M : *Essais sur la théorie de la science. Quatrième essai* (1917), Plon, Paris 1965 (p. 16).

exemple à construire celle de l'«économie urbaine» au Moyen Âge sous la forme d'un concept génétique [genetischen Begriff]. Dans ce dernier cas on forme le concept d'« économie urbaine » non pas en établissant une moyenne des principes économiques qui ont existé effectivement dans la totalité des villes examinées, mais justement en construisant un idéaltype. On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène [einheitlich] »¹⁰.

L'Espace Public européen que nous proposons d'aborder dans cette thèse doit ainsi être compris comme un idéal-type désignant les caractéristiques énonciatives et discursives d'une discussion politique européenne respectueuse des principes de la liberté républicaine. L'intérêt d'une telle démarche n'est donc pas de donner une réponse à la question de l'Espace Public européen, mais d'en faire un cadre théorique d'analyse et de comparaison.

Max Weber justifie cette démarche par le fait qu'elle promeut le développement de la jeune sociologie. Ce domaine de recherches, affirme Weber, se doit de construire des idéaux-types à partir desquels la production scientifique est possible ; le même raisonnement peut donc s'appliquer un siècle plus tard, à une autre discipline naissante, les *SIC*. C'est peut-être pour cette raison que Colette Brin, Jean de Bonville et Jean Charron ont fait appel à l'idéal-type weberien pour analyser les transformations du journalisme au XXème siècle :

« Retenons donc que l'idéal type, loin de prétendre décrire fidèlement le réel, cherche précisément à relever et à accentuer des aspects jugés cruciaux d'un phénomène de manière à les constituer en modèle conceptuellement pur qui sert de base de comparaison pour établir dans quelle mesure plusieurs occurrences du phénomène s'écartent plus ou moins du modèle théorique ».¹¹

L'idéal-type proposé pour l'analyse du journalisme contemporain dans l'ouvrage de ces trois chercheurs est celui d'un journalisme de communication qu'ils présentent de la manière suivante :

« La valorisation de la subjectivité du regard de journaliste va donc de pair avec la valorisation de la subjectivité du public lui-même, qu'on cherche à fidéliser à travers un rapport d'intersubjectivité, de 'communication', de reconnaissance mutuelle. Si, comme nous l'enseignent les sciences du langage, tout discours est porteur des traces des conditions de sa production, alors on peut dire que les conditions de production du discours journalistique sont, en quelque sorte, 'inscrites' dans le texte journalistique (...) Les conditions de production définissent les termes d'une sorte de convention tacite qui lie les acteurs du système d'information, à savoir : les journalistes (terme entendu ici comme catégorie générale), les sources, (qui sont aussi le plus souvent les protagonistes

¹⁰ WEBER, M: *Essais sur la théorie de la science. Premier essai* (1904), Plon, Paris 1965 (p.141).

¹¹ BRIN, C, CHARRON, J et BONVILLE, J (dir.) : *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Les Presses de l'Université de Laval, Laval 2004, (p.15).

des événements et des situations) et le public »¹².

Nous prendrons cette forme idéale comme perspective pour l'analyse des discours journalistiques contenus dans notre corpus.

Prétendre enfin que cette thèse puisse mettre en place un idéal-type opératoire pour les Sciences de l'Information et de la Communication est, certes, trop ambitieux. Espérer en revanche que la notion d'Espace Public européen puisse devenir, avec le temps et l'enchaînement des recherches, un idéal-type opératoire comme l'ont été l'économie capitaliste ou l'éthique protestante pour la sociologie est en dernière instance un programme de recherches auquel souhaiterait participer cette thèse.

¹² *Idem. P. (27)*

I. PrESence

L'Europe nous est apparue, aussi bien dans nos recherches précédentes¹³ que tout au long de la thèse, comme un terme trop vague renvoyant à une dénomination peu précise et toujours dépendante d'un adjectif (Europe géographique, Europe institutionnelle, Europe sportive...). La notion d'Espace Public européen vise dès lors à englober ces différentes dénominations sous une même problématique. Nous évitons de ce fait la question, peu pertinente à nos yeux mais hélas trop récurrente sur l'existence de l'Europe. Cela nous place d'emblée dans une position philosophique réaliste, sur laquelle nous reviendrons, qui ne saurait pas s'interroger sur l'existence d'un état de choses (cette existence étant elle-même à l'origine de la capacité de s'interroger sur le monde)¹⁴, mais sur le sens qu'on lui attribue collectivement. L'Espace Public est, de ce fait, l'espace où un état de choses acquiert un sens à l'égard d'une communauté politique. C'est donc sur le sens attribué dans un contexte historique (la campagne des élections européennes de

¹³ C'est avec notre travail de fin d'études en sociologie, dirigé par Mme. María Trinidad Bretones à l'Université de Barcelone que nous avons commencé, en quelque sorte, la recherche que nous présentons ici. Ce travail portait sur le langage politique et l'opinion publique dans la presse espagnole après les attentats commis le 11 septembre 2001 aux États Unis. C'est en conclusion de ce travail que nous avons désigné l'UE comme une institution politique nécessaire pour donner un sens politique aux défis posés par ces attentats. C'est avec ce dessein que nous avons fait un DEA en France sous la direction d'Isabelle Garin-Marrou (*L'Europe médiatique : une analyse de l'espace public européen*) qui débouche maintenant sur cette thèse.

¹⁴ John R. Searle fait, dans les deux derniers chapitres de son ouvrage sur la construction de la réalité sociale, une défense du réalisme à partir de cette prémisse. (SEARLE, J.R : *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris 1995 pp.193-287).

2004) et par une communauté précise (celle qui se constitue autour d'un ensemble de journaux français et espagnols) à un État de choses (l'ensemble d'institutions et d'activités constituant l'UE) que nous nous intéressons dans cette thèse.

Voici donc notre hypothèse de départ : *L'existence de toute institution est intimement liée à sa présence dans un Espace Public*, de laquelle découle une deuxième hypothèse logique : *l'existence d'une institution appelée Union Européenne atteste de la présence d'un Espace Public européen*. Cela nous a permis de mettre en place une première hypothèse méthodologique : *les éléments visibles renvoyant de manière directe à l'institution Union Européenne sont des signes d'un Espace Public européen*. De même que, et cela est notre deuxième hypothèse méthodologique : *les éléments visibles renvoyant de manière indirecte à l'institution Union Européenne sont des signes de la présence d'un discours sur l'Europe dans un contexte sociopolitique*.

Nous sommes toutefois obligés de nous poser une question de méthode portant sur la construction d'un objet d'analyse que nous désignons par le terme « les discours européens » et que nous pouvons formuler comme une troisième hypothèse méthodologique : *un Espace Public est un lieu de circulations discursives*. Dès lors, ces discours peuvent être portés par des constructions architecturales (le parlement européen à Strasbourg en serait un exemple), par des médias de communication de masse, par des hommes politiques, par des partis politiques (au moyen d'affiches électorales, de programmes politiques, de sites Internet...) ou par des individus (dans un café, dans une réunion, dans la rue...) demandant à chaque fois l'application d'une méthode d'analyse adéquate afin de saisir les enjeux propres à chacune de ces formes de médiation. Il suffit donc, pour revenir à notre question de méthode, de choisir un de ces types de discours et de lui donner un corps. C'est ainsi qu'un corpus d'analyse a été constitué à partir de deux types de discours différents :

Des discours d'information de la presse quotidienne espagnole et française d'une part :

Des articles d'information concernant les élections européennes du treize juin 2004 dans six journaux : trois espagnols (*El Mundo*, *El PAIS* et *ABC*) et trois français (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*). Chacun de ces journaux renvoie à un espace public différent¹⁵ en même temps que, regroupés par appartenances nationales, ils constituent deux contextes sociaux au sein desquels peuvent circuler des discours sur l'Europe. Ils nous confrontent dès lors à la problématique centrale de la notion d'espace public : la pertinence du singulier (Espace Public) pour désigner ce qui est multiple (les espaces publics)¹⁶. Précisons donc d'entrée de jeu que cette thèse n'est pas une recherche sociologique sur les caractéristiques des différents publics énonçant des discours sur l'Europe à un moment et dans un espace précis ; cette thèse s'inscrit dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication avec le dessein de rendre la notion

¹⁵ À chaque journal correspondent une idéologie et un rôle social et culturel au sein de son pays d'édition. Nous verrons cela en détail dans la deuxième partie de la thèse.

¹⁶ Sur la difficulté d'application de la notion d'Espace Public dans les recherches en sociologie politique : BASTIEN, F et NEVEU, E (dir) : *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, PUR, Rennes 1999

d'Espace Public opératoire pour l'étude des processus de médiation symbolique qu'implique toute action sociale. Le singulier désigne ainsi un concept plutôt qu'une réalité.

Des discours politiques d'autre part :

Des affiches électorales mises en place par les trois formations concurrentes à l'élection européenne dans l'ensemble du territoire espagnol (*IU*, *PP* et *PSOE*)¹⁷ et par les quatre formations ayant un groupe propre au parlement de Strasbourg, concurrentes à l'élection en France (*UMP*, *UDF*, *PS*, *Les Verts*) et comparables aux formations espagnoles¹⁸.

Ce corpus d'analyse est aussi contextualisé temporellement à partir des articles d'information. Ceux-ci portent sur cinq semaines successives du 9 mai au 14 juin 2004.

Les résultats obtenus ne peuvent s'appliquer qu'au contexte spatio-temporel défini dans le corpus. Les résultats de ce travail d'analyse seront ainsi présentés sous la forme d'hypothèses interprétatives pouvant donner lieu à des hypothèses de travail pour d'autres recherches.

Ce corpus sera abordé de manière progressive suivant le développement théorique du concept d'Espace Public autour de la notion « d'agir communicationnel » développée par Jürgen Habermas¹⁹. Cette démarche contient un certain nombre d'implications épistémologiques que nous résumons à partir des quatre points suivants :

1.- L'Espace Public est un lieu de circulation discursive

Nous avons parlé d'un lien étroit, constitutif des espaces publics, entre les discours et les institutions. Il s'agit d'une affirmation, pour le moins problématique qui mérite d'être abordée minutieusement. Cette affirmation implique, nous semble-t-il, un postulat fort, peut-être caractéristique de la démarche d'« analyse du discours », comme le souligne Ève Seguin :

« ... il ne semble d'ailleurs pas exagéré d'avancer que tous les travaux d'AD véhiculent plus ou moins délibérément ceci: <quand dire c'est créer le monde> »

20

¹⁷ Izquierda Unida (Gauche Unie), Partido Popular (Parti Populaire) et Partido Socialista Obrero Español (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol).

¹⁸ L'absence du PCF dans le corpus est due à deux raisons principales: d'abord, une fois constatée l'impossibilité de produire une analyse représentative de l'ensemble de tendances politiques des deux pays (ce qui par ailleurs est un travail qui reste à faire) nous avons voulu mener à terme une analyse portant sur des objets fortement comparables. Le PCF n'ayant pas son équivalent espagnol, puisque les députés d'*IU* appartiennent majoritairement au rang des *Verts*, nous avons décidé de laisser l'analyse du *PCF* pour une autre occasion, où il serait par ailleurs intéressant de le mettre en rapport, peut-être moyennant une analyse discursive très précise, avec les discours tenus par le seul euro député d'*IU* faisant partie du groupe GUE (Gauche Européenne) du parlement européen où siègent aussi les élus du *PCF*.

¹⁹ HABERMAS, Jürgen : *Théorie de l'Agir Communicationnel*, Fayard, Paris 1987. (2 vol.)

²⁰ SÉGUIN, È : *Unité et pluralité de l'analyse de discours in Langage et société* pp. 37-58, vol. 69, 1994.

Ce postulat ne comporte pas seulement des implications théoriques, que nous discuterons ensuite, il nous oblige également à prendre position en ce qui concerne les rapports entre langage et réalité. Le discours est en effet analysé, et probablement analysable, parce qu'il constitue un point de contact entre la langue et un monde réel. Le développement des formes écrites de communication et plus précisément l'éclosion de la presse quotidienne au XVIII^{ème} siècle, ont donné au discours un ancrage matériel dont les implications politiques ont fait l'objet du premier travail d'Habermas sur la publicité ²¹. Le philosophe allemand, représentant contemporain de la tradition critique de l'école de Frankfurt, désignait dans son ouvrage une zone critique qu'il considérait comme constitutive de la publicité moderne :

« D'un côté, la société bourgeoise, qui se consolide face à l'État, délimite clairement par rapport au pouvoir un domaine privé ; mais d'un autre côté, elle fait de la reproduction de l'existence, qu'elle libère des cadres du pouvoir domestique privé, une affaire d'intérêt public ; et c'est pour ces deux raisons que la zone décrite par le contrat permanent liant l'administration aux sujets devient 'critique' ; mais aussi parce qu'elle suppose qu'un public faisant usage de sa raison y exerce sa propre critique » ²².

L'approche historiciste mise en place par Habermas pouvait faire penser à une disparition de cette zone critique à partir du développement des formes de publicité actuelles. Or, l'auteur lui-même attirait plus tard l'attention sur ce qu'une telle conception avait de simpliste dans le cadre des sociétés contemporaines :

« ... la supposition selon laquelle la société pourrait être conçue en gros, dans sa totalité, comme une association qui agit sur elle-même par les médias du droit et du pouvoir politique, a perdu toute plausibilité au regard du degré de complexité atteint par des sociétés fonctionnellement différenciées. En particulier, la notion holistique d'une totalité sociale à laquelle appartiendraient les individus socialisés comme membres d'une organisation qui les engloberait se heurte aux réalités d'un système économique régulé par le marché et d'un système administratif régulé par le pouvoir (...) De cela est issue la double conceptualisation de la société comme monde vécu et système dans la Théorie de l'agir communicationnel » ²³.

Cette zone critique qui était à l'origine d'une forme de publicité éclairée dans le premier livre d'Habermas est donc redéfinie dans la *Théorie de l'Agir Communicationnel* (TAC)

²¹ Nous utilisons le mot *publicité* dans le sens du terme allemand utilisé par Habermas, *Öffentlichkeit*, qui est traduit comme « espace public » en français ou « vie publique » en Espagnol. Nous souhaitons avec cela distinguer l'objet théorique sur lequel porte cette thèse (l'Espace Public), de l'objet d'analyse décrit par Habermas (la publicité). Nous profitons de la remarque du traducteur espagnol de l'Espace Public qui décrit dans une note du traducteur dans l'édition espagnole de l'Espace Public (HABERMAS, J : *Historia y crítica de la opinión pública. La transformación estructural de la vida pública*, Gustavo Gili, Barcelona 1999, 352 p.) la formation de *Öffentlichkeit* à partir du latinisme *Publizität* (issu du français *publicité*). Bien qu'en désuétude dans le français contemporain, l'usage de *publicité* pour désigner ce qui est public nous permet donc de garder la notion d'Espace Public pour désigner l'objet théorique de la thèse.

²² HABERMAS, J : *L'Espace Public*, Payot, Paris 1993 (p.35).

²³ HABERMAS, J : *préface à l'édition de 1990 in HABERMAS, J: 1993 op. cit. (p.24).*

comme une plaque tournante où les systèmes et les mondes vécus s'articulent de manière discursive. C'est sur ce lieu d'articulation de la publicité que nous plaçons l'objet d'étude des travaux développés au sein des deux grandes traditions d'analyse discursive : l'école française d'analyse de discours et la tradition anglo-saxonne.

2.- Les éléments visibles renvoyant directement à l'institution Union Européenne sont les signes d'un Espace Public européen et par conséquent : les éléments visibles renvoyant indirectement à l'institution Union Européenne sont les signes de la présence d'un discours sur l'Europe dans un contexte socio politique.

Les deux grandes traditions d'analyse de discours que nous venons d'évoquer ont en commun la volonté de relier le discours à ses conditions de production. Or si l'on accepte, suivant Ève Séguin, que dans la perspective de l'analyse de discours « dire c'est créer le monde », nous sommes obligés de problématiser le rapport entre le discours et ses conditions de production.

Ainsi, depuis la perspective de la « Discourse Analysis », le discours est compris d'après Denis Mcquail en suivant la définition de Fiske comme étant :

« Un langage ou système de représentation socialement développé qui vise à élaborer et faire circuler une série cohérente de signifiés référés à un champ thématique ».²⁴

Dire ce n'est pas ici *créer le monde* mais s'y référer. Le discours est alors, dans le champ de l'analyse de discours anglo-saxonne, un langage particulier, propre à une ou plusieurs institutions, mais un langage au bout du compte. Ce langage est défini à partir des contenus qu'il véhicule et cela permet de rendre compte des différentes formes données au monde en fonction de l'usage d'un discours ou d'un autre. *Dire* serait ici créer le monde seulement si l'on considère que cette création est la conséquence d'un partage symbolique : la mise en circulation d'une forme de représentation de la violence, du genre ou du racisme plutôt qu'une autre ou encore la nominalisation de certaines catégories sociales en dépit d'autres deviennent autant de formes d'exercice d'un pouvoir créateur sur le monde. Les travaux de Teun Van Dijk sur le racisme à partir des représentations ethniques et d'une manière plus générale le courant dit d'analyse critique du discours en sont les meilleurs exemples²⁵.

Mais ce pouvoir n'est pas une caractéristique spécifique au mécanisme de référer,

²⁴ **Mc QUAIL, D: *Introducción a la teoría de la comunicación de masas*, Paidós, Barcelona 2000 (p.364). Traduction espagnole de l'ouvrage anglais (Mc QUAIL, D: *Mass communication: an introduction*, Sage, London 1994).**

²⁵ L'analyse critique de discours s'intéresse au rôle de médias dans la reproduction d'idéologies à partir d'études sur les inégalités de genre (WHETERELL, M., STIVEN, H., POTTER, J. *Unequal egalitarianism: a preliminary study of discourses concerning gender and employment opportunities* in *British Journal of Social Psychology*, n° 26, 1987 p. 59-71) des inégalités dues au racisme (WHETERELL M.S., POTTER J. *Mapping the Language of Racism: Discourse and the Legitimation of Exploitation*, Harvester/Wheatsheaf, London 1992). Dues aux préjugés (BILLIG M. 1985. *Prejudice, categorisation and particularisation: from a perceptual to a rhetorical approach*, in *European Journal of Social Psychology*, n°15, 1985, p. 79-103). Ou à l'ethnicité, comme dans les travaux de Van Dijk (VAN DIJK, T : *Racismo y análisis crítico de los medios*, Paidós, Barcelona 1997). La page web de ce dernier auteur est un espace de référence très intéressant en ce qui concerne le courant de l'analyse critique du discours : www.discursos.org.

c'est-à-dire au langage, il est au contraire conditionné par les pratiques de diffusion des représentations, ce qui rend ces représentations inséparables de leurs formes d'action, c'est-à-dire : nous trouvons là l'origine de la pragmatique.

La définition du discours en usage en France, quant à elle, renvoie plus directement au rapport entre un texte et ses conditions de production. Le discours est l'entité issue de ce rapport : *dire* ce n'est pas ici non plus *créer le monde*, mais s'y inscrire. Le discours devient de ce fait la marque d'une idéologie, d'une position sociale, d'une appartenance culturelle... Discours et communication risquent ainsi de se confondre en une seule et même chose. La perspective française d'analyse de discours n'est donc pas non plus entièrement satisfaisante dans la problématisation de ce rapport entre texte et conditions de production, puisqu'elle restreint le champ de l'analyse discursive à un univers disciplinaire trop linguistique²⁶ en même temps qu'elle nous amène à confondre discours et communication.

L'approche d'Ève Séguin offre alors un avantage méthodologique très grand : la discussion se déplace du champ disciplinaire au champ théorique. Dès lors, le discours est abordé comme un fait institutionnel et les différentes traditions d'analyse du discours se reconnaissent dans cette problématisation. C'est par le biais de cette conception du discours comme fait institutionnel que le rapport entre action et communication peut être problématisé à partir du concept d'espace public et que l'on peut essayer de rendre compte de la relation qui s'établit entre discours et idéologie. Cette relation désigne, nous semble-t-il, la forme de médiation par laquelle un espace institutionnel (l'Union européenne) devient un espace politique (l'Europe) au moyen de plusieurs dispositifs d'énonciation (une campagne électorale). La distinction entre discours européen et discours sur l'Europe vise, de ce fait, à opérationnaliser cette analyse. Le discours européen étant de ce fait celui qui valide la phrase *quand dire c'est créer l'Europe*.

3.- L'existence d'une institution appelée Union Européenne atteste de la présence d'un Espace Public européen.

Si l'on croit l'affirmation de T. Van Dijk selon laquelle « ***il n'existe virtuellement aucune monographie qui explore le détail des relations discours – idéologie, même si des nombreux ouvrages en critique linguistique et en analyse critique de discours en abordent certains aspects*** »²⁷ nous devons assumer la spécificité de la démarche adoptée dans notre thèse. Nous nous situons ainsi dans le courant réaliste de l'analyse langagière des faits sociaux incarné par John R. Searle et plus précisément dans la démarche proposée à partir de sa théorie des « faits institutionnels » dans *La Construction de la réalité sociale*.²⁸ Dans cette perspective l'existence de faits institutionnels est dépendante de la croyance partagée par un groupe d'individus concernant l'existence et le statut de ces mêmes faits et cette croyance ne peut avoir lieu ailleurs que dans l'Espace Public.

²⁶ SÉGUIN, È (1994).

²⁷ VAN DIJK, T.A : *Politique, idéologie et discours* in *Semen n°21*, Avril 2006 (p.83).

²⁸ SEARLE, J.R : 1995

Les relations discours-idéologie, comme les relations texte-conditions de production, peuvent dès lors être abordées à partir de l'analyse des croyances partagées sur lesquelles se construisent les faits institutionnels. Les croyances n'étant partageables qu'au moyen du langage, leurs traces seront présentes dans les discours publics constituant notre corpus.

4.- L'existence de toute institution est intimement liée à sa présence dans un Espace Public

La problématique sous-jacente à notre postulat réaliste de départ concernant l'existence de l'Europe, désigne alors ce rapport mal exploré entre idéologie et discours. L'enjeu théorique de cette première partie sera d'essayer de revenir à notre hypothèse de départ en rendant compte des composantes idéologiques qui lui sont liées. Cela implique la mise en relation des deux plans médiatisés par l'idéologie : celui de l'action dont le signifiant est le pouvoir et celui de la communication dont le signifiant est constitué par les appartenances.

Nous allons donc commencer, dans un premier chapitre, par examiner le concept d'action depuis une perspective discursive. Ce chapitre théorique nous permettra d'avancer vers la problématique générale de toute analyse discursive qui est celle de l'articulation entre le plan de l'action et le plan de la communication. À la suite de ces deux premiers chapitres nous aurons les bases théoriques pour développer une première analyse du corpus. Il s'agira de décrire, à l'aide d'outils sémiotiques, les situations de communication mises en exergue par les énonciateurs qui composent ce corpus (partis politiques et journaux d'information). Cela nous permettra de clore cette partie avec une description des instances de communication porteuses de discours capables de *créer* l'Europe.

1. L'action

« La discussion contemporaine en théorie de l'action aborde quelques-unes des questions les plus centrales des sciences humaines, qu'il s'agisse du statut des réalités décrites par le langage de l'action – attitudes psychologiques, intention, etc. - , de la façon dont un jugement, c'est-à-dire quelque chose qui est du domaine de la raison, peut ou non déclencher une action, c'est-à-dire quelque chose qui est aussi du domaine de la physique, ou encore de la possibilité pour une action d'incorporer certains états cognitifs en l'absence desquels il serait impossible d'imputer l'action à un agent et, par conséquent, de poser le problème de la responsabilité »²⁹.

Louis Quéré, auteur de ces lignes, nous rappelle, depuis la perspective du sociologue, que les recherches en sciences humaines ne peuvent pas faire l'économie des théories de l'action sous peine d'enlever au sujet toute responsabilité dans sa conduite sociale³⁰. Ce rappel est particulièrement important dans le domaine de l'analyse du discours lorsque

²⁹ QUÉRÉ, L (dir) : *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, CNRS, Paris 1993. (p.10)

nous situons notre objet d'étude, nous le soulignons dans l'introduction, dans le lieu de médiation entre l'action et la communication. Il est ainsi nécessaire de se demander, dans une recherche sur la communication politique, de quelle manière et par quels moyens, le monde de la *polis*, de *l'homo faber*, pour reprendre la distinction d'Hannah Arendt, et le monde des besoins propre à *l'animal laborans*, se rejoignent dans un espace public démocratique³¹. La tradition ouverte par Arendt dans son essai sur la condition humaine et que Habermas formalisa dans sa thèse sur l'Espace public, permet en effet de replacer la relation entre le discours et l'action au centre de la philosophie politique. C'est donc à la suite de cette réflexion que nous nous insérons dans ce travail.

La formalisation de la notion d'Espace Public que Habermas met en œuvre dans sa thèse est cependant discutable, souligne Louis Quéré, dès lors qu'on examine un certain nombre des résultats qu'il propose³². Ainsi, aux normes d'action déterminées et aux affirmations validées qui composent le tiers symbolisant constitutif de la publicité dans la théorie du philosophe allemand, il faudrait ajouter les différents repères qui garantissent le caractère herméneutique de la communication ; ce qui oblige ensuite à rendre compte des différents types d'objectivité recouvrant les normes et les repères. La détermination des normes d'action, souligne encore Louis Quéré, est toujours locale en démocratie et le processus d'objectivation du tiers symbolisant n'est discursif qu'en partie, l'explicitation rationnelle des intérêts universalisables réprimés n'expliquant pas cette objectivation. Nous reprenons cet ensemble de critiques faites au modèle classique de l'Espace Public à notre compte pour examiner la manière dont, nous semble-t-il, Jürgen Habermas les intègre dans sa philosophie politique à partir de sa théorie de l'action rationnelle.

Enfin, Louis Quéré signale également l'importance de la philosophie analytique dans le renouveau des problématiques liées à la théorie de l'action et le rôle des recherches pragmatiques à cet effet. Mais il signale aussi l'articulation nécessaire entre ces deux perspectives **« pour lier l'intentionnalité et la réflexivité de l'action à l'action elle-même, plutôt qu'au sujet pratique, permettant d'avancer dans l'élucidation d'un certain nombre de ces problèmes »**³³. Dès lors, notre approche discursive nous permettra d'aborder la question de l'action, ce que nous ferons à partir de la théorie de Habermas, mais également la question du sujet, que nous insérons dans le monde social à partir des travaux de John R. Searle et que nous retrouverons dans le discours à partir de la notion de responsabilité³⁴. Une remarque portée par Habermas lui-même doit être toutefois présente tout au long de cette thèse : **« je tiens à répéter, afin de prévenir les malentendus, que le modèle communicationnel d'action n'assimile pas action et communication »**³⁵.

³⁰ La responsabilité ne renvoie pas ici au domaine moral. Elle désigne la possibilité de considérer un individu comme étant l'auteur du choix qui se trouve à l'origine d'une action.

³¹ ARENDT, H : *La condición humana*, Paidós, Barcelona 1998. 366 P.

³² QUÉRÉ, L: *Des miroirs équivoques: aux origines de la communication moderne*, Aubier Montaigne, Paris 1982. 214 P.

³³ QUÉRÉ, L: 1993 (p.19)

1.1 L'action et le discours (I)

Le discours, abordé en France depuis une approche sémiotique à la suite de Barthes et Greimas, a été introduit dans les recherches en pragmatique, d'origine plutôt anglo-saxonne, comme une notion synonyme de celle de langage, parfois confondue avec celle de communication dans un entrelacement de courants reliés par la sémiotique peircienne, la théorie des actes de langage, l'étude des inférences, les travaux sur l'énonciation et sur l'argumentation, les études des interactions verbales et la prise en compte des théories de la communication issues de l'école de Palo Alto³⁶. De ce fait, **« l'analyse de discours entretient de relations étroites avec la pragmatique, appréhendée dans ses diverses facettes »**³⁷ du moment où elle semble se présenter comme méthodologie d'analyse indistinctement des interactions entre des individus et des énoncés portés par les sujets de la communication. Dès lors, à partir des années 1980, se produit un rapprochement entre l'analyse de discours et la pragmatique suivant deux mouvements essentiels : l'analyse du discours française semble « être en crise » et les études pragmatiques sont en plein essor³⁸.

Cette sensation de crise propre au champ français d'analyse du discours est observable à la lecture du numéro spécial de la revue *Mots* de 1984³⁹. Simone Bonnaïfous décrit cette période comme le moment où :

« on passe d'une approche structuraliste et parfaitement close du discours, où les sujets étaient assujettis au sens préconstruit, à des interrogations sur la

³⁴ Un numéro de la revue *Semen* (*Énonciation et responsabilité dans les médias*, *Semen* n°22, novembre 2006) nous permettra de mieux aborder une notion qui est encore très peu développée dans l'analyse de discours. Certainement parce que comme le soulignent les deux coordinateurs de ce numéro : « Cette notion philosophique liée à la morale (éthique de responsabilité) émerge de la notion juridique (responsabilité pénale puis civile), et il est dangereux d'importer sans précautions des notions qui font sens dans d'autres champs théoriques que celui de la langue et du discours » (RABATEL, A et CHAUVIN-VILENO, A : *La question de la responsabilité dans l'écriture de presse* in *Semen* n°22, novembre 2006, p.8).

³⁵ HABERMAS, J : 1987 vol.1 (p.117).

³⁶ CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D (dir.): *Dictionnaire d'analyse de discours*. Seuil, Paris 2002 (entrée pragmatique)

³⁷ Idem (p.457).

³⁸ Nos ne voulons pas dire que les études pragmatiques sont propres au monde anglo-saxon. Cathreine Kerbrat- Orecchioni a bien montré, au contraire, la portée pragmatique chez Benveniste (« Émile Benveniste et la théorisation » in *Émile Benveniste aujourd'hui. Actes du colloque international du CNRS*, éd. Guy Serbat, Paris 1984. Tome 1.). Mais il nous semble que la tradition française, et c'est en quelque sorte aussi le propos du texte d'Orecchioni, a eu tendance à refouler l'aspect pragmatique du discours.

³⁹ À titre d'exemple la première ligne de l'article intitulé : *L'analyse de discours comme contexte épistémologique*: « dans la crise ouverte qui marque le champ de l'analyse de discours dès la fin des années 1970... ». (CONEIN, B ; GUILHAUMOU, J, MALDIDIER, D : « L'analyse de discours comme contexte épistémologique » in *Mots*, n° 9, 1984.

construction du fil du discours, l'hétérogénéité, ou la circulation des énoncés et des sens à travers des ensembles de textes »⁴⁰.

Michel Pêcheux faisait en effet dans ce numéro de *Mots*, un état des lieux de ce qu'il appelait les contextes épistémologiques de l'analyse de discours : ceux-ci concernaient la linguistique, les disciplines historiques, les recherches sociologiques et les recherches en psychologie. Mais dans l'ensemble, ces contextes se heurtaient, nous disait l'auteur, à la limite de l'extralinguistique et, plus précisément, à la non reconnaissance du rapport entre langue et idéologie : **« le fait qu'il y a de la langue (et des langues linguistiquement descriptibles) n'était pas explicitement mis en rapport avec le fait qu'il y a de l'idéologie (et des idéologies socio-historiquement assignables) »⁴¹**. On retrouve, outre la ressemblance avec la remarque de Van Dijk citée plus haut, ce que Sarfati souligne comme étant une caractéristique déjà propre au *Cours de Linguistique Générale* de Saussure, où le terme *discours* n'apparaît pas et s'institue par là en une sorte de tiers exclu dans les dualités Sa/Se et langue/parole. C'est ce qui le conduit à affirmer qu' **« au regard des orientations fondatrices, le concept de discours fait figure de troisième terme absent, de tiers exclu »⁴²**.

Si le discours est un tiers exclu c'est par l'impossibilité de le rattacher au réel, c'est-à-dire, par la difficulté dans laquelle se retrouve le concept de discours lui-même pour être relié à un signifiant, objet premier de l'ordre du discours. Cette impossibilité se traduira soit par le refus du discours, soit par l'indistinction entre le discours et l'action, ce que Simone Bonnafous résume d'une manière très claire : **« si un point rapproche, en effet, les courants de la pragmatique et de l'analyse de discours, c'est bien le refus de distinguer l'action de celui-ci »⁴³**.

L'analyse de discours s'articule donc autour de trois problématiques essentielles : le langage (perspective anglo-saxonne), la communication (perspective française) et l'action (apport de la pragmatique). Le discours semble osciller entre ces trois pôles tout en essayant de les englober. Notre thèse défend que le discours n'est, en effet, un concept opératoire que si l'analyse le rattache à une forme d'action. Ce qui présuppose une distinction entre l'action (domaine du langage) et le discours (domaine de la langue). La restitution du langage comme lieu de l'action nous oblige à recentrer la problématique ouverte par la phrase d'Ève Seguin avec laquelle nous commençons cette thèse.

Dans la phrase *quand dire c'est créer le monde*, dire ce n'est pas faire, auquel cas, la communication serait directement rattachée au réel ; dire c'est bien *créer le monde*. Le verbe *créer* est étymologiquement issu (selon le Robert Historique de la langue française) du latin *creare* qui provient à son tour d'un terme rustique de la racine *crescere*, c'est-à-dire *croître*. Historiquement, *créer* a été introduit avec une valeur religieuse et dans

⁴⁰ *Idem* (p. 49).

⁴¹ *Ibid* (p.12).

⁴² SARFATI, G-E: éléments d'analyse du discours, Nathan, Paris 2001 (p.9)

⁴³ BONNAFOUS, S : 1992 (p.49).

tous les usages qui en découlent, *créer* est lié à une capacité reconnue de faire. Du point de vue philosophique la création est donc une affaire de croyance avant que d'action. Mais épistémologiquement cette même notion, la création, est dépendante de la croyance autour de ce qui est crée, ce que nous avons appelé dans la définition historique une capacité reconnue de faire. C'est ainsi que ce verbe nous semble posséder le double visage du pouvoir : il renvoie à une capacité de faire mais à une capacité dépendant de la reconnaissance d'autrui en ce qui concerne ce faire. Le discours, tel que nous l'abordons dans cette thèse est en effet relié au pouvoir à travers le principe de reconnaissance. Sans la reconnaissance, le pouvoir est une forme d'action qui ne possède pas encore la capacité de créer. On dira ainsi que le discours est une forme de pouvoir qui passe par le langage.

Le *créer le monde* d'Ève Seguin nous emmène ainsi vers la problématique soulevée par Habermas lors qu'il fait appel à la théorie des actes de langage afin de rendre compte de la manière dont s'établit, dans la modernité, une forme rationnelle de lien social.

Selon le philosophe allemand, les concepts d'action utilisés traditionnellement dans les sciences humaines peuvent être classés en quatre catégories : l'agir téléologique, l'agir régulé par des normes, l'agir dramaturgique et l'agir communicationnel⁴⁴. André Gosselin a ajouté à ces quatre catégories celles d'agir affectuel et d'agir par habitus⁴⁵. L'aspect rationnel de l'action est ainsi contenu dans le rapport au monde qu'elle met en œuvre : face à une conception restreinte qui aurait tendance à renfermer la rationalité du côté de l'agir téléologique aristotélicien, la théorie d'Habermas produit une approche intentionnelle de la rationalité par laquelle les différents types d'agir peuvent s'expliquer de manière discursive.

La notion d'intentionnalité telle que nous l'adoptons ici ne doit pas être comprise comme une manière de désigner l'aspect téléologique de l'action. Nous suivons le travail de John R. Searle pour qui l'intentionnalité désigne la distance existante entre un objet représentant et un état de choses représenté⁴⁶. Cette distance de la représentation est également, nous semble-t-il, fondatrice de la relation entre le monde vécu et le sujet agissant sur laquelle se développe la théorie de la rationalité de Habermas. Dans la théorie du philosophe allemand cette distance intentionnelle est comblée au moyen du discours. Comblar une distance intentionnelle n'implique pourtant aucune conception matérielle du discours, cela désigne seulement la possibilité de donner un sens à ce qui n'est, avant la pratique communicationnelle portée par le discours, qu'un lien de causalité. Ainsi, la description de l'action comme pratique communicationnelle qui donne un sens à

⁴⁴ HABERMAS : 1987 op.cit. (pp.101-102)

⁴⁵ GOSSELIN, A : 1995 op.cit (pp.19-21)

⁴⁶ SEARLE, J.R: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*, minuit, Paris 1985, 340 P. Nous nous attarderons sur ce point dans le chapitre suivant (c.f I.2.1.2 une conception intentionnaliste de la signification). Signalons toutefois que le titre de la traduction française est bien « l'Intentionnalité » avec un seul n. Cela répond précisément à la caractéristique technique de ce terme qui veut se distinguer de la notion courante d'intentionnalité. Malheureusement ce vocable n'a pas été systématiquement repris par les traducteurs de Searle, ce qui accroît la confusion entre la théorie du philosophe et le sens de « vouloir faire ».

la relation entre le sujet et le monde vécu implique également l'institution du sujet de l'action comme une instance communicante par le biais de la figure de l'interprète :

« Avec un concept formel de monde, l'acteur est engagé dans des présupposés communs qui transportent sa perspective au-delà du cercle des participants immédiats, et revendiquent une validité même pour un interprète qui s'adjoint de l'extérieur »⁴⁷.

Et cet interprète est, dans le vocabulaire des S/C, le tiers absent qui constitue le public. Dans la TAC, c'est cela qui explique que l'interprétation objective des actions est toujours possible : elles ont toujours lieu face à un public (réel ou imaginaire) sans lequel elles n'ont pas de sens et à partir duquel elles peuvent être toujours l'objet d'une interprétation. Dans la problématique de l'analyse de discours, ce sont les références à ce tiers absent dans toute forme de communication qui expliquent que dire puisse aussi créer le monde. Les lignes qui suivent vont d'abord examiner cette forme de rationalité décrite par Habermas, pour la rattacher ensuite à la question de la reconnaissance soulevée par Ève Seguin.

1.1.1 Les types d'agir communicationnel

La Théorie de l'Agir Communicationnel est l'aboutissement chez Habermas d'une vingtaine d'années de recherche. Les deux volumes qui la composent représentent ainsi une mise en forme des concepts et des raisonnements développés pendant ces années, ce qui rend le texte à la fois compact et d'une extrême solidité théorique. Mais cela rend également le texte difficile d'accès tant il contient des notions centrales pour la théorie qui constituent le vocabulaire de la réflexion du philosophe et sur lesquelles il ne revient pas en détail. Il en est ainsi de certains concepts dont nous nous sommes déjà servis ici, comme le monde vécu, les systèmes ou la rationalité communicationnelle. Le concept de monde vécu renvoie à la tradition phénoménologique incarnée par Husserl et dont le développement sociologique a atteint sa plus grande notoriété avec l'ouvrage de Peter Berger et Thomas Luckmann *La construction sociale de la réalité*⁴⁸ ; la notion de système est utilisée par Habermas suivant les travaux du sociologue Talcott Parsons afin de désigner les formes de causalité contenues dans le monde social⁴⁹ et la rationalité communicationnelle est une construction théorique proposée par le philosophe de Frankfurt à partir de la conception de la rationalité développée par Max Weber⁵⁰.

Jürgen Habermas désigne lui-même *Logique des sciences sociales*⁵¹ comme point

⁴⁷ HABERMAS, J : 1987 *op.cit* (p.118)

⁴⁸ BERGER, P et LUCKMANN, TH : *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris 2006, 357 P.

⁴⁹ Dans la théorie de Parsons, la société est constituée de différents systèmes qui se compensent entre eux afin d'assurer la reproduction de l'ensemble. Ainsi, plus une société est complexe et plus les institutions sociales se distribuent en systèmes différents jusqu'aux sociétés de capitalisme avancé où l'on peut distinguer quatre grands systèmes : le système économique, le système politique, le système légal et le système religieux. La cohérence entre ces quatre systèmes étant assurée par l'exercice démocratique. (PARSONS, T : *The social system*, London, Routledge 1991 575 P.)

⁵¹ HABERMAS, J: *Logique des sciences sociales et autres essais*, PUF, Paris 1987, 459 P.

de départ de la réflexion le menant jusqu'à la TAC. Dans cet ouvrage, paru en 1967, il aborde la dichotomie sociologique classique qui s'opère entre compréhension et explication et attribue à la première, les caractéristiques d'une approche fondée sur le sens des faits analysés par contraste avec l'explication qui est fondée sur l'observation du monde :

« Il ne s'agit plus de fonder les sciences de la nature, mais bien plutôt de lutter contre les tentatives, toujours renaissantes sous des visages différents, mais toujours aussi dangereuses théoriquement selon Habermas, de résorption ou de réduction des objets et des méthodes des sciences de l'homme à ceux des sciences de la nature, les plus prestigieuses et les plus influentes à l'époque moderne »⁵².

C'est donc avec le but de comprendre le monde social que s'est développée la théorie de Habermas depuis la fin des années 60 et qu'il se propose de résoudre la problématique méthodologique majeure de l'analyse sociologique : il convient de mettre en place des modèles objectivants du monde sociale (parce que les individus sont dans une certaine mesure agis par des systèmes économiques, juridiques, politiques ou religieux) mais il faut aussi développer des procédures d'analyse herméneutique permettant d'atteindre la structure symbolique de la société. Ainsi, le projet d'Habermas commence à prendre forme dès les dernières pages de *Logique des sciences sociales* où il affirme sa volonté de mettre en place :

« 'Un fonctionnalisme éclairé par l'herméneutique et historiquement orienté' qui 'n'espère pas arriver à des théories générales, dans le sens stricte des sciences expérimentales, mais à une interprétation générale' »⁵³.

Démarche théorique qui l'amènera à la mise en place de la dichotomie à partir de laquelle s'organise la TAC, opposant les systèmes (l'élément fonctionnaliste) et le monde vécu (l'élément phénoménologique). Il en découle trois conséquences méthodologiques qui nous intéressent en ce qu'elles renvoient à trois questions épistémologiques sur lesquelles repose l'ensemble de sa théorie. Il s'agit d'abord de la distinction entre conduite et action, issue de la manière dont Habermas comprend le « sens ». Ainsi, une action est toujours guidée par une règle ou par une norme qui est analysable selon l'intention visée,

⁵⁰ Habermas prend comme point de départ de sa théorie de l'action la rationalité instrumentale développée par Max Weber dans *Économie et société*. Pour le sociologue Allemand l'agir rationnel est dirigée vers l'efficacité dictée par l'éthique de la responsabilité et il est de ce fait toujours empreint d'un sens (WEBER, M : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris 2004, 531 P. Et pour le grand manuel sociologique, édité à titre posthume : WEBER, M : *Économie et Société/2*, Pocket, Paris 2003 410,424 P.)

⁵² HABER, S: *Jürgen Habermas, une introduction, La découverte, Paris 2001 (p.71). Pour une analyse des différents courants sociologiques à partir de leur approche du social en termes de Holisme et individualisme et d'explication et compréhension* : HOLLIS, M : *The Philosophy of Social Science. An introduction, Cambridge University Press, Cambridge 1994, 268 P.*

⁵³ HABERMAS, J : 1987b op.cit cité in FABRA, P (Josep Joan Moreso Mateos dir.) : *Veritat i correcció normativa. La fonamentació del cognitivisme en Jürgen Habermas, Thèse de doctorat, UPF, Barcelona 2004 (p.86). Texte d'origine : « Un funcionalisme il·lustrat per l'hermenèutica i orientat històricament » que « no pretén arribar a teories generals en el sentit estricte de les ciències experimentals, sinó a una interpretació general ».*

tandis que la conduite est analysable en termes de réactions à des stimuli :

« Les normes possèdent un contenu sémantique ; ainsi, un sens qui est toujours suivi par un sujet en disposition de le comprendre devient la raison ou la motivation d'une conduite : on peut alors parler d'action. Au sens exprimé par la règle lui correspond l'intention d'un agent qui peut orienter sa conduite selon cette règle. Nous appelons action seulement ce type de conduite guidée par des règles ; seulement à propos des actions nous pouvons parler d'intentionnalité. Une conduite observable suit une norme valide si et seulement si cette conduite peut être comprise comme le résultat d'un sujet agissant qui a compris le sens de la norme et que l'a suivie de manière intentionnelle »⁵⁴.

Nous reviendrons, dans notre démarche sémiotique, sur ce principe intentionnel. Nous défendons qu'une action peut être issue de l'observance non volontaire (non intentionnelle dans le sens commun du terme) d'une règle ou d'une norme sans que cela ne mette en cause le caractère intentionnel de la norme ou de la règle observée. Autrement dit, nous pouvons légitimement considérer que lorsque l'on est capable d'attribuer un sens intentionnel à une action quelconque, peu importe que ce sens ait été voulu ou pas par l'acteur, du moment que son action fait sens dans un monde social. Il demeure toutefois que la théorie habermassienne nous permet de rendre compte de la distinction, très importante nous semble-t-il, entre l'action et la conduite.

La deuxième conséquence de l'approche du philosophe de Frankfurt est de type proprement méthodologique et concerne l'obligation pour le chercheur d'adapter sa démarche selon qu'il analyse des règles ou des actions, du fait que les conduites peuvent être observées tandis que les actions seront comprises. Le troisième aspect a également trait à la méthodologie nécessaire à une démarche portant sur le « sens des actions » et qui requiert donc la prise en compte du savoir du sujet concernant les règles à partir desquelles il produit son action et il produit du sens.

Nous arrivons ainsi au noyau de la théorie de la rationalité de Habermas : le langage. La mise en place de ce qu'il appelle une pragmatique formelle vise, en effet, à élucider les règles à partir desquelles les sujets donnent un sens au monde par l'usage du langage. Mais c'est là également que se trouve le point faible, nous semble-t-il, de la théorie de Habermas en ce sens qu'il conçoit le langage, à la manière pragmatique, comme l'élément constitutif de la communication, ce qui réduit, ou borne, celle-ci à la notion problématique d'entente. Le langage quitte, pour ainsi dire, la réalité du sujet pour s'instituer comme la réalité de la communication. Pour Habermas, dans la TAC⁵⁵, la rationalité est contenue dans le langage parce qu'il fait appel à l'entente de ceux qui communiquent :

⁵⁴ HABERMAS, J : *Teoría de la acción comunicativa: complementos y estudios previos*, Madrid 1989 (p.21) cité dans FABRA, P (2004). Texte non traduit en français. C'est nous qui traduisons du Catalan à partir de la traduction de l'allemand proposée par Pere Fabra dans sa thèse : « Les normes tenen un contingut semàntic; i precisament un sentit que sempre és seguit per un subjecte capaç d'entendre'l, es converteix en raó o motiu d'un comportament: és llavors quan parlem d'una acció. Al sentit de la regla li correspon la intenció d'un agent que pot orientar el seu comportament en virtut d'aquesta regla. Només anomenem acció aquest comportament orientat per regles; només de les accions diem que són intencionals. Un comportament observable compleix una norma vigent si i només si aquest comportament pot ser entès com a producte d'un subjecte agent que ha entès el sentit de la norma i l'ha seguida intencionalment ».

« Si nous ne pouvions pas nous référer au modèle du discours, nous ne serions pas en mesure d'analyser si peut que ce soit que cela veut dire, que deux sujets s'entendent (*sich verständigen*) l'un l'autre. L'intercompréhension (*Verständigung*) est inhérente au langage humain comme son telos »⁵⁶

C'est donc dans le but d'une intercompréhension entre les sujets du langage que l'action est analysable en termes de rationalité. Cette analyse portant dès lors sur le respect de la norme constitutive de l'entente : la validité. Seulement lorsqu'une action peut être considérée comme valable, elle sera susceptible de donner lieu à une forme d'entente.

Nous nous référons, pour la présentation du type de rationalité mise en œuvre dans la théorie de Habermas, à la formulation mise en place par André Gosselin en introduction d'un numéro de la revue *Hermès* dédié à la communication politique⁵⁷. Ce texte reprend les formes d'agir développées par Habermas lui-même (agir stratégique, conversation, agir régulé par des normes et agir dramaturgique⁵⁸) et les reformule avec, d'une part la typologie weberienne de la rationalité de l'action (finalité, valeur, affectuelle et traditionnelle⁵⁹) et d'autre part une dénomination plus précise faisant usage de deux emprunts sociologiques : la notion de *habitus* pour mieux cerner les caractéristiques de ce que Weber appelait l'agir traditionnel et la sociologie de Goffman pour mieux préciser la notion d'agir dramaturgique déjà développée par Habermas.

Le travail d'André Gosselin nous permet dès lors d'opérationnaliser la théorie habermassienne en distinguant le plan de l'action, où se développent en effet les types d'agir selon des principes intentionnels (au sens téléologique du terme) du plan de la communication où ces types d'agir sont mis à l'épreuve du monde à travers le langage. Le tableau ci-dessous résume ces formes intentionnelles d'action selon l'accomplissement de l'objectif recherché. Ces formes d'action s'emboîtent les unes dans les autres depuis l'agir affectuel, dont l'accomplissement répond à la mise en place d'un moyen d'action, jusqu'à l'agir communicationnel qui s'accomplit seulement lorsque une forme d'intercompréhension devient possible.

⁵⁵ L'évolution constante de cet auteur et son souci pour intégrer les critiques rend difficile d'en parler génériquement. Ainsi, nous remarquerons que ce que nous disons ici sur la TAC a été déjà dans une certaine mesure reformulé par Habermas (HABERMAS, J : *Verité et justification*, Gallimard, Paris 2001, 348 P.) à partir de la distinction entre entente et accord.

⁵⁶ HABERMAS, J : 1987 *op. Cit.* (p.297).

⁵⁷ GOSSELIN, A: 1995 loc.cit.

⁵⁸ HABERMAS, J : 1987 *op.cit.* (p.337).

⁵⁹ Repris aussi par Habermas qui les signale comme le point de départ de sa propre typologie (HABERMAS, J : TAC vol 1. (p.292).

Les types d'agir	Moyen	Fin	Valeur	Conséquence	Autoprésentation	Intercompréhension
Agir communicationnel	X	X	X	X	X	X
Agir axiologique	X	X	X	X	X	
Agir téléologique	X	X	X	X		
Agir axiologique	X	X	X			
Agir pragmatique	X	X				
Agir factuel	X					

Dans l'action téléologique classique, la rationalité provient du rapport entre un acteur et un monde objectif au moyen des principes de vérité ou de fausseté. Ainsi, une action qui est manifestement fausse ne pourra pas être prise en compte comme une intention de communication. Sauf que, et c'est la raison pour laquelle Habermas développe une théorie pragmatique, dans une assertion fausse il peut y avoir une volonté d'entente sur la fausseté de l'assertion. La thèse de Habermas vise de ce fait à élargir à tout type d'agir cette possibilité de jugement que nous appelons objectif en ce qu'il relève d'une relation intentionnelle entre un sujet et un objet. Nous suivrons sa démarche avant de revenir à la relation entre le langage et la communication dans le deuxième chapitre de cette thèse.

Habermas propose donc un premier type d'action, l'action régie par des normes (agir axiologique), caractérisé par la distinction entre un monde objectif et un monde social, de telle sorte qu'une assertion puisse être fausse par rapport au monde objectif mais qu'elle puisse répondre à une norme faisant partie d'un monde social. Il se peut par exemple, qu'interrogé sur les raisons de son absence en cours, un élève affirme avoir été malade, alors qu'il était parti jouer avec ses amis. Son professeur, alerté par les parents, lui fait voir que son assertion est fausse et qui plus est il a, non pas seulement enfreint une norme morale (il a menti) mais encore une norme sociale (il n'est pas allé en cours). Son comportement est toutefois rationnel en ce qu'il respecte un deuxième aspect de la norme sociale, l'aspect factuel, qui consiste à reconnaître l'existence de la norme elle-même. Avoir menti signifie l'acceptation d'une norme selon laquelle il n'est pas possible de ne pas assister au cours sans raison :

« Qu'une norme vaut idéalement [affirme Habermas] signifie : elle mérite l'assentiment de tous les intéressés parce qu'elle règle les problèmes d'action dans leur intérêt commun. Qu'une norme existe factuellement signifie en revanche : la prétention à la validité qu'elle comporte est reconnue par les intéressés, et cette reconnaissance intersubjective fonde la validité sociale de la norme »⁶⁰.

⁶⁰ HABERMAS, J : 1987 op.cit. (p.104).

Une telle forme d'action suppose toutefois une capacité de l'acteur à discerner entre les éléments factuels et les éléments normatifs d'une situation.

Il y a dans cette implication un postulat fort qui se trouve au centre des reproches faits à Habermas. Est-il rationnel de présupposer une telle capacité de la part des êtres humains ? C'est à ce point que s'attaque entre autres Agamben lorsqu'il soutient que « **le nomos de la modernité est le camp** »⁶¹ en tant qu'endroit d'indistinction entre le droit et le fait. Le camp réfère ainsi à une situation d'anéantissement de la reconnaissance intersubjective fondatrice de la validité de la norme jusqu'au point que la seule norme existante est celle de l'action. Ce serait le *nomos* de la modernité que de réduire l'action à la norme et la norme à l'action par la mise en place de procédures vides de sens et de capacité de transcendance. Le camp représente ainsi, dans cette critique à la rationalité moderne, une réalisation rationnelle, parce qu'intentionnelle (elle vise l'anéantissement d'une catégorie d'individus) dont les acteurs sont autant des sujets observant des règles (des kapos, des officiers SS...) que l'incarnation même de ces règles sans lesquelles ils n'auraient plus d'existence. Ce n'est même pas que la règle les transcende, c'est qu'elle devient elle-même transcendée par l'action qu'elle prône⁶².

Il semblerait donc que Habermas se heurte à une question dramatique et inhérente à la tradition critique de son école de pensée. Est-il donc possible, après Auschwitz, de continuer à défendre un principe de rationalité, le principe intentionnel, présent dans toute action téléologique, qui ne serait pas contré par l'expérience concentrationnaire ? On reproche aux tenants de la théorie critique contemporaine de laisser de côté cette question : « **comment les héritiers d'Adorno, Benjamin et Arendt, ont-ils pu développer un récit de la modernité et une conception de la modernité qui fassent si peu de place à l'un des événements qualificatifs de la rationalité moderne ?** »⁶³. La pertinence de cette question réside dans la manière avec laquelle y répond la TAC. Habermas ne délaisse pas la question du camp, la question du totalitarisme, il montre au

⁶¹ in CUSSET, Y et HABER, S (dir.) : *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, CNRS, Paris 2006 (p.214).

⁶² Souvent rendu à travers la littérature ou les arts en général, toutes les expériences totalitaires semblent se retrouver à un moment dans une situation où la norme devient elle-même une forme d'action. C'est le cas décrit par MILOSZ dans *La pensée captive*, par SEMPRUN dans le récit sur son expérience dans le PCE, De BASHKIM SHEHU sur l'Albanie d'Enver Hoxka, c'est également le cas bien qu'il ne s'agisse pas d'un témoignage, de la fiction de Jonathan LITTEL sur le régime Nazi et de l'infinité d'exemples qui combinent les bibliothèques de chacun. Qu'on nous permette toutefois, par l'originalité et par la relative nouveauté du texte, de faire référence à une nouvelle d'un auteur Espagnol, Alberto Méndez (MÉNDEZ, A : *Los girasoles ciegos*, Anagrama, Barcelona 2004). Il s'agit de l'histoire, imaginée, d'un soldat franquiste qui se rend à l'ennemi à la veille de la prise de Madrid par sa propre armée. Il se rend parce qu'il ne supporte plus d'être un vainqueur qui veut détruire les vaincus ; il sait que Madrid tombera le lendemain, il sait aussi que Madrid aurait pu tomber bien plus tôt, il prend conscience que la guerre comme action mécanique d'anéantissement a pris largement le dessus sur la guerre comme engagement idéologique. Ce soldat réalisera toutefois qu'il n'est ni un vaincu, ni un vainqueur ; il n'est même pas un prisonnier, serait-il un traître ? Serait-il un déserteur ? Il a voulu redevenir un homme mais les hommes ne veulent pas de lui : il faut le tuer. Sauf qu'il est fusillé en tant qu'homme et non en tant qu'ennemi et c'est cela, étrangement, qui lui sauvera la vie...

⁶³ DERANTY, J.F : *Droit et démocratie entre dissolution biopolitique et reconstruction normativiste: Agamben, Foucault, Habermas, Honneth* in *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, CUSSET, Y et HABER, S (dir.) CNRS, Paris 2006.

contraire qu'il n'y a pas de rationalité dans l'agir propre à un état totalitaire en ce que dans un tel état l'entente exigerait l'acceptation a-critique d'une norme idéale. Autrement dit, dans un état totalitaire, l'enfant qui était absent du cours n'est pas seulement en faute vis-à-vis de la norme ; il est également considéré comme étant en dehors du monde social⁶⁴. Pour Habermas, il n'est pas seulement illégitime de considérer qu'un enfant est en dehors du monde social parce qu'il n'a pas suivi la norme imposée ; on peut même affirmer que le sujet politique qui exclu de la communication (et donc du monde) un enfant qui enfreint la norme, n'est pas seulement un sujet politique illégitime, mais il s'agit aussi d'un sujet politique irrationnel.

Ce qui est en fait reproché à Habermas est, au fond, la défense de la rationalité. Du point de vue proprement politique, sa position pêche, certes, de faiblesse normative : postuler l'irrationalité d'un sujet ne nous engage pas à proposer une démarche à son encontre tandis qu'en postuler l'illégitimité nous engage, en revanche, à intervenir dans la situation. Du point de vue de la théorie sociale normative, cette critique porte sur la différence instaurée par Habermas entre le monde social et le monde réel :

« Contrairement à ce qu'encore aujourd'hui défend Habermas, la prétention à la justesse et la manière de la réaliser est du même ordre que la prétention à la vérité (il s'agit en fait de la première intuition de Habermas, mais avec les termes inversés). Il n'est certes possible d'accéder ni à la vérité des énoncés ni à la justesse des normes qu'à travers l'entente et dans une situation idéale. Mais cette entente n'est pas la vérité, de même qu'elle ne peut pas être la justice. Il s'agit seulement du critère nous indiquant que nous sommes arrivés à la limite de nos capacités cognitives étant donnés les éléments dont on dispose ici et maintenant. Nous pouvons dès lors soutenir la vérité d'un énoncé ou la justesse d'une norme 'jusqu'à nouvel ordre' »⁶⁵.

Ce qui demeure derrière ces critiques adressées à Habermas est la notion de valeur universelle. Dans la distinction entre « droit » et « fait », il y a implicitement une mise en cause des universaux moraux de la part de Habermas. Mais elle permet en revanche d'insister sur la valeur universelle de la raison et c'est à partir de ce principe que l'Espace Public a un sens dans la théorie habermassienne : il désigne le lieu où le déploiement de la raison est appelé à agir comme une force normative capable de contrer les situations irrationnelles.

Avant d'aborder pleinement les caractéristiques formelles de la rationalité de l'agir, revenons un instant à Auschwitz : ce village polonais où l'on a construit un des camps les plus représentatifs de l'holocauste. Le visiteur qui prendrait un train depuis Cracovie (la ville la plus proche du lieu), ne saurait nullement prendre un billet pour Auschwitz, mais pour Osbiencim (le nom polonais du village). En revanche, le visiteur qui préfère marchander avec un des multiples chauffeurs de taxi qui se proposent (comme chauffeurs) aux alentours de la gare, ne va pas discuter un prix pour aller à Osbiencim mais pour aller à Auschwitz. Il nous semble se profiler, dans cet exemple, la distinction

⁶⁴ C'est une des raisons pour lesquelles en Union Soviétique ou en Chine encore aujourd'hui, les opposants politiques sont très souvent envoyés dans des asiles psychiatriques.

⁶⁵ **FABRA, P : 2004 op.cit (p.551).**

entre le droit et le fait qu'Auschwitz aurait, d'après Agamben, brouillé. N'y a-t-il pas, dans cet usage très distinct du nom d'un village, une volonté de préserver la distinction entre « un lieu du mal » et « un malheureux endroit », distinction constitutive de la rationalité moderne et que le camp aurait tenté d'effacer ? Nous pensons qu'il y a, dans l'appropriation historique de ce lieu de la part de la population polonaise, un exemple très clair de ce que nous allons essayer de montrer ci-dessous : la volonté de distinguer ce qui est rationnel de ce qui ne peut pas l'être et la volonté, avec cela, de défendre l'engagement politique aussi face aux situations irrationnelles.

Nous franchissons donc un premier pallier dans cet examen de la rationalité à la suite de Habermas avec la notion d'agir dramaturgique. Ce type d'agir se produit lorsque l'acteur ne tient pas seulement compte du monde objectif ou du monde social mais aussi du monde subjectif. Il établit une différence importante entre les souhaits et sentiments (subjectifs, dramaturgiques, exprimables seulement si l'acteur le veut) et les opinions et intentions (qui n'ont de sens que par leur rapport avec un monde objectif ou social). La rationalité est ici liée à l'existence de ce monde subjectif que l'on définira comme **« l'ensemble des expériences vécues subjectives auxquelles celui qui agit a par rapport aux autres un accès privilégié »**⁶⁶. L'acteur peut s'interroger à ce moment sur le rapport entre ce qu'autrui ressent et ce qu'il dit ressentir.

L'indistinction entre droit et fait pointée avec l'exemple d'Agamben peut être reformulée à la lumière de l'agir dramaturgique comme l'expression ultime d'un scepticisme entre « dit » et « fait ». La question ne porte donc plus sur la rationalité d'un postulat qui considère l'individu comme étant capable de discerner entre le monde social et le monde objectif, mais sur le scepticisme lié à l'expression d'une telle distinction par l'acteur lui-même. Mais nous pouvons toujours, face à ce scepticisme tenace, franchir un nouveau palier à l'aide de la notion d'agir communicationnel. Ce type d'agir se caractérise par la mise en rapport du monde subjectif, du monde objectif et du monde social. Le scepticisme lié à l'action dramaturgique est alors déplacé vers un scepticisme concernant l'honnêteté des paroles d'autrui. La question soulevée à partir d'Agamben ne porte donc plus sur une possible indistinction entre le droit et le fait mais sur l'honnêteté de l'expression de cette distinction et nous revenons en effet à la question de l'engagement et de la normativité.

Dès lors, la question soulevée par la rationalité de l'agir porte, nous semble-t-il, sur la possibilité de définir, dans l'action rationnelle, un « mécanisme » quelconque capable de contrer le doute contenu dans l'expression subjective de la distinction entre dit et fait. La notion de l'interprète représente pour Habermas ce mécanisme, en ce qu'il signifie la présence d'un jugement extérieur à l'action. Deux choses semblent importantes ici. D'une part l'insertion du conflit au moyen de ce tiers absent : **« À la différence des participants immédiats, l'interprète ne s'efforce pas de parvenir à une interprétation susceptible de consensus afin de pouvoir accorder ses plans d'action avec ceux des autres acteurs »**⁶⁷ ; Ce qui veut dire que toute action est soumise au jugement potentiel d'un

⁶⁶ HABERMAS, J : 1987, op.cit. (p107).

⁶⁷ Idem (p.123)

tiers absent qui pourrait ne pas être d'accord avec celui qui agit. D'autre part, en contrepartie, l'attribution d'une place majeure aux procédures d'interprétation dans la structure du monde social.

Le conflit n'est donc pas absent de la théorie habermassienne, il est rationalisé au moyen de l'agir, c'est-à-dire, par l'existence du tiers absent, de l'interprète. Il ne faut pas confondre rationalité du conflit avec création de consensus, car c'est précisément au moyen de la recherche d'un consensus que le conflit apparaît aux yeux de l'interprète qui, ne l'oublions pas, n'est pas un interprète ontologique, mais est une position sociale. On peut dire que le conflit est toujours latent tandis que le consensus est effectif et que c'est dans l'objectif d'obtenir ce consensus que le monde social s'articule autour de procédures. La deuxième partie de la théorie de Habermas est consacrée précisément à expliquer comment ces procédures offrent une place à l'activité humaine de telle sorte que celle-ci ne soit pas colonisée, c'est-à-dire anéantie, par les formes systémiques d'organisation sociale qui enfermeraient l'individu dans la cage d'acier weberienne.

L'engagement politique en défense de la rationalité est de ce fait contenu dans la conception procédurale de l'Espace Public. Mais encore faut-il que ces procédures ne deviennent pas elles mêmes une forme irrationnelle d'action. Nous devons donc, toujours derrière Habermas, être en mesure d'analyser les aspects procéduraux qui montrent l'absence de rationalité d'une procédure ; il s'agit des formes d'actions régulées par la violence : l'agir affectuel et l'agir par habitus. C'est en effet une fois que la violence peut être soumise au jugement de la rationalité que le camp ne pourra plus être perçu comme le « nomos de la modernité ».

Dans l'agir affectuel l'action se confond avec l'émotion, ce qui rend impossible toute distinction entre le monde subjectif et le monde objectif : **« l'émotion est le siège <du réel du sujet>, c'est-à-dire de ce en quoi il ne saurait s'identifier symboliquement à l'autre (...) L'identité ne s'y vit pas comme une médiation, c'est-à-dire comme une dialectique entre la dimension singulière du sujet et sa dimension collective d'appartenance et de sociabilité : elle ne peut se penser que comme une expérience de la singularité »**⁶⁸. Dès que l'on fait face à la présence de l'Autre, l'agir affectuel n'est possible que dans l'irrationalité et donc l'émotion n'est plus une forme d'action rationnelle. La rationalité de l'agir affectuel se fonde donc sur la négation de l'Autre. C'est à ce moment, lorsque l'on songe à la rationalité de l'anéantissement d'autrui, que le camp de concentration s'érige en exemple funeste de la rationalité moderne : l'exercice absolu de la dénégation de l'existence d'autrui. Dès lors, considérer la rationalité de l'agir affectuel (ce qui ne fait certes pas, au moins de manière explicite, parti du programme de Habermas) possède l'avantage d'introduire la violence dans la discussion mais aux dépens d'une certaine idée de la modernité et cela nous semble être le noyau des reproches faits au philosophe : il aurait été, dans son dessein de rendre compte d'une forme rationnelle d'organisation sociale, obligé de refouler un phénomène pourtant fondateur de l'ordre social comme la violence. Nous sommes au plus près de l'idée selon laquelle le camp représente l'impossibilité du droit comme idéal politique de la modernité. Or, un dernier type d'agir, l'agir par habitus, vient à la rescousse de la rationalité et de la

⁶⁸ LAMIZET, B : *Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion* in *MOTS. Émotion dans les médias*, n°75, Juillet 2004 (p.38).

capacité de l'agir communicationnel à intégrer la violence.

La rationalité de l'agir par habitus ne se trouve pas dans le rapport entre l'acteur et le monde, mais dans le rapport avec l'histoire : l'agir par habitus implique la distinction entre le temps présent qui est celui de l'action et le temps passé qui est celui de l'apprentissage. L'agir par habitus s'articule ainsi autour de ce que Anthony Giddens appelle une « conscience pratique ». Par conséquent, puisque l'habitus s'est constitué à travers de la sédimentation des paroles, des actes, des discours qui étaient autres, la dénégation de l'existence de l'autre devient l'anéantissement de soi. La rationalité de l'action se situe donc toujours dans un rapport à l'autre et dans un rapport au monde et lorsque ce rapport est impossible ou lorsque le monde est aboli, l'action devient irrationnelle. La procédure de l'extermination mise en place par les nazis était d'une grande précision, mais elle ne pouvait pas être rationnelle en ce qu'elle s'anéantissait elle-même. De fait, la dénégation de l'existence de l'Autre en tant que procédure rationnelle devient, si on l'analyse à la lumière de l'agir par habitus une forme de refoulement de l'autre et comme nous l'explique la psychanalyse, refouler quelque chose est déjà en reconnaître l'existence, une existence qui est forcément liée à l'existence propre. C'est sans doute le sens que l'écrivain Jonathan Littell donne aux paroles qu'il fait prononcer à son personnage lorsqu'il essaie de comprendre les horreurs de l'holocauste :

« J'en suis arrivé à la conclusion que le garde SS ne devient pas violent ou sadique parce qu'il pense que le détenu n'est pas un être humain; au contraire, sa rage croît et tourne au sadisme lorsqu'il s'aperçoit que le détenu, loin d'être un sous-homme comme on lui a appris, est justement, après tout, un homme, comme lui au fond, et c'est cette résistance, vous voyez, que le garde trouve insupportable, cette persistance muette de l'autre, et donc le garde le frappe pour essayer de faire disparaître leur humanité commune. Bien entendu, cela ne marche pas: plus le garde frappe, plus il est obligé de constater que le détenu refuse de se reconnaître comme un non-humain. À la fin, il ne lui reste plus comme solution qu'à le tuer, ce qui est un constat d'échec définitif »⁶⁹.

Nous faisons dès lors une hypothèse, que nous ne pourrions pas vérifier dans cette thèse, mais qui nous semble importante de signaler dans un travail faisant référence à Habermas, selon laquelle l'engagement politique fondé sur la rationalité comme valeur universelle, implique la distinction entre la violence rationnelle et la violence irrationnelle et donc la possibilité de décider des situations dans lesquels les procédures de discussion critique ne suffisent plus à garantir la rationalité de l'action.

L'agir communicationnel représente la forme complète de l'action rationnelle. Il faut donc assumer que l'agir communicationnel n'est pas une description des formes d'action sociales, mais qu'il s'agit d'une théorie idéaletypique à visée normative. Elle représente l'idéal vers lequel devraient tendre les formes démocratiques de communication politique.

C'est ainsi que l'étude de la communication politique depuis le prisme de l'analyse de discours nous permet de suivre un des postulats de la théorie critique de l'école de Francfort à la manière d'Habermas : **« diagnostiquer les maux de la société en termes de défauts de communication »**⁷⁰. Et nous pouvons rendre compte dans ce diagnostic de la violence et du conflit (le camperait en effet un de ces maux : il aurait mis en place

⁶⁹ LITTELL, J : *Les Bienveillantes*, Gallimard, Paris 2006 (p.574).

une forme irrationnelle d'action). On verra, avec l'analyse de la deuxième partie de la TAC qu'à l'évaluation rationnelle de l'action peut être ajoutée l'évaluation de la prise de décisions sous le prisme de la légitimité ; une fois que nous aurons envisagé ces deux éléments, nous pourrions mettre en œuvre une analyse normative de contextes sociaux à partir d'un tableau à double entrée : rationalité/légitimité. Mais nous devons auparavant rendre compte de manière un peu plus précise du rapport énoncé ci-dessus entre action rationnelle et communication. Ce sera l'objet de notre deuxième chapitre.

1.2. L'action et le discours (II)

Nous dirons que nous nous trouvons face à un défaut de communication lorsqu'il n'y a pas d'interprétation rationnelle possible de l'action, parce que l'on ne trouve que deux, voire une seule des trois instances de la communication (les acteurs, le monde et l'interprète). Face à des telles situations (les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, mais aussi la décision d'entreprendre une guerre en Irak, par exemple ⁷¹) il semble possible d'utiliser le terme quelque peu provocateur, mais qui a le mérite d'être clair, de « mal social ».

Dans une démarche d'analyse discursive, cette évaluation se produit au moyen d'une méthode qui associe l'analyse des conditions de production d'un texte (qui crée le monde ?) avec les aspects pragmatiques qui en découlent (de quel monde s'agit-il?). Patrick Charaudeau écrit, en conclusion d'un article sur l'analyse du discours politique que :

« La question de fond pour l'analyse du discours politique est de savoir dans quelle mesure celui-ci est susceptible de révéler les caractéristiques de la réalité du pouvoir, d'un pouvoir qui est, pour l'essentiel, action » ⁷²

Cela nous permet d'établir une nouvelle hypothèse méthodologique à partir de laquelle pourra prendre forme le travail empirique de cette thèse : *l'action collective est pensable sémiotiquement à partir du rapport qui se produit entre l'opinion publique et le pouvoir* et ce parce que, comme on le verra dans notre troisième partie, cette hypothèse tient au fait que le rapport (paradigmatique et syntagmatique) entre langue et parole peut être transposé à l'identique entre le pouvoir et l'opinion publique.

Pour revenir à la problématique du pouvoir dans le discours politique, si nous

⁷⁰ Définition donnée par Giovanna Borradori : Borradori, G : *Le <concept> du 11 septembre. Dialogues à New York (octobre-décembre 2001)*, Paris, Galilée, 2003, (p.83).

⁷¹ Nous avons décrit les caractéristiques communicationnelles des discours tenus par M. Villepin et M. Powel au sein du conseil de sécurité des Nations Unies depuis le prisme du cosmopolitisme habermassien, dans un article paru dans la revue *Études Internationales* : RAMONEDA, T : « Le sujet cosmopolite à la lumière des Sciences de l'Information et de la Communication » in RAMEL, F (dir.) : *Philosophie et Relations internationales. Regards contemporains. Études Internationales*, volume XXXVIII, n°1 mars 2007 pp. 51-71.

⁷² CHARAUDEAU, P: « ¿Para qué sirve analizar el discurso político? » in *De Signis. La comunicación política. Transformaciones del espacio público*, n° 2, avril 2002 (p.122).

comprenons bien la phrase de Charaudeau « révéler les caractéristiques de la réalité du pouvoir » l'analyse discursive n'entend pas atteindre une réalité quelconque, car cela reviendrait à avoir le pouvoir et non le comprendre⁷³ ; il s'agit précisément de comprendre en quoi cette réalité consiste ou, autrement dit, de définir le *sens* de ce pouvoir. Il semble donc nécessaire, pour que l'étude ultérieure du concept d'opinion publique nous permette de construire un cadre méthodologique complet, de nous attarder un moment sur le rapport entre le discours et le pouvoir d'un point de vue philosophique.

La question de fond de l'analyse du discours politique, nous dit Charaudeau, est la question de savoir dans quelle mesure les pratiques d'analyse discursive du fait politique peuvent effectivement atteindre leurs objectifs. Cela revient à dire que l'analyse du discours politique demeure toujours suspecte et qu'elle risque de s'enfermer dans une circularité : d'une part elle se propose de comprendre l'action du pouvoir ; de l'autre elle se demande si elle en est capable. La réponse de Charaudeau, qui est au bout du compte la plus logique, est la réponse pragmatique qui consiste à analyser le discours politique pour comprendre l'action du pouvoir et montrer par la même occasion l'efficacité de la méthode.

Nous avons été plus ou moins consciemment interpellé par cette question tout au long de ce travail. On ne s'engage pas en effet dans une analyse de longue durée sans être persuadé de sa pertinence. Certes, l'institution universitaire avec ses lieux d'appartenance académique joue le rôle de contrôle social au même titre que l'opinion publique le fait dans l'espace public, et nous aide ainsi à choisir une méthode ou un paradigme⁷⁴ ; mais à l'origine de cette thèse, il devait y avoir, à côté des raisons sociologiques, une quelconque intuition, probablement partagée avec un nombre suffisant d'autres personnes, mais qui n'était encore qu'une intuition, concernant la *pertinence* d'une analyse du discours politique.

De fait, l'usage que nous faisons ici du terme *pertinence* est, nous semble-t-il, éclairant en lui-même : nous postulons, en somme, que si l'analyse du discours politique s'est avéré à nos yeux une voie possible pour la compréhension du pouvoir politique, c'est parce qu'il apportait de nouveaux éléments à une structure cognitive de départ. Il est ainsi possible d'affirmer, dans le sens de Sperber et Wilson⁷⁵, que nous « savons » que l'analyse du discours politique est une forme de communication. Mais cela nous permet aussi d'appréhender les limites de la théorie de la *pertinence*, en ce qu'elle se restreint à un type de savoir : nous avons mis en place une méthode d'analyse du discours politique

⁷³ On peut souligner au passage que l'intention d'exercer un pouvoir est une des caractéristiques du commentaire politique.

⁷⁴ Depuis le l'ouvrage de Kuhn (KUHN, Th. S : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion 1972) jusqu'aux travaux de Latour (LATOURE, B : *La Science en action*, La Découverte, Paris 1989) ou les recherches de Bourdieu (BOURDIEU, P : *Homo academicus*, Minuit, Paris 1992 304 P.), sans oublier la quantité d'essais plus ou moins documentés sur le milieu universitaire, la panoplie de disciplines et de problématiques qu'ont abordé la question de l'influence institutionnelle dans les recherches scientifiques, nous permettent, au moins, de considérer cette question comme une variable importante dans la production d'une recherche.

⁷⁵ SPERBER, D et WILSON, D: *La pertinence. Communication et cognition*, Minuit, Paris 1989, 393 P.

parce que nous savions qu'elle allait nous apporter un savoir. Or, la communication n'est pas que du savoir si l'on suit l'approche de Bernard Lamizet à laquelle nous souscrivons :
« Le langage présente une particularité sur d'autres types de faits sociaux : il représente le monde en étant autonome par rapport à lui. Entre le langage et le monde, s'instaure la distance, nécessaire et irréductible, qui sépare la représentation du représenté - qui sépare la réalité des formes qui en sont l'image. Nous voudrions situer la communication dans l'espace de cette distance »⁷⁶

La différence entre la méthode choisie pour sa pertinence et les processus de communication auxquels elle nous permet de participer est la même que celle qui existe entre l'usage d'un langage et la participation à une pratique communicationnelle. Nous ne croyons pas trahir Sperber et Wilson si nous considérons leur ouvrage comme une explication du langage, voire des langages, plutôt que de la communication.

L'analyse du discours politique est alors elle-même un langage, elle est, comme tout langage, soumise aux contraintes de la *pertinence* et, comme tout langage elle n'est pas mise en cause tant que nous sommes capables de la pratiquer et de la partager. C'est par ce biais que nous faisons nôtre la réponse pragmatique de Charaudeau quant à l'efficacité de l'analyse du discours politique. Mais c'est aussi pour cela que nous sommes dans l'obligation de mettre en place un appareil méthodologique qui puisse articuler au moins trois langages : celui que nous mettons en œuvre dans l'analyse, le langage politique déployé dans notre corpus (c'est-à-dire les traditions politiques exprimées par le langage des acteurs politiques dont le discours est analysé) et les langages spécifiques (celui des affiches ou celui des journaux) sur lesquels nous produisons nos analyses. Nous pourrions alors adhérer à une conception du discours selon laquelle **« le discours ne délimite pas un domaine qui puisse être étudié par une discipline consistante. C'est davantage une manière d'appréhender le langage »**⁷⁷.

1.3. Le discours comme manière d'appréhender le langage

Ce détour par l'analyse du discours politique nous a permis de revenir aux sources de la notion de discours tel qu'elle fut mise en circulation par Louis Althusser et Michel Foucault. On peut dire, de manière schématique, que ces deux auteurs nous offrent, en effet, deux manières différentes d'appréhender le langage. D'une part, à la suite de la science de l'idéologie mise en place par Althusser avec sa volonté de démythification de la société nous aurions une approche analytique. D'autre part, dans la lignée de *L'Archéologie du Savoir* de Foucault se dessinerait une approche intégrative de l'analyse du discours⁷⁸.

⁷⁶ LAMIZET, B : *Les lieux de la communication*, Mardaga, Liège 1992 (pp 8-9)

⁷⁷ CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D. (dir.) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil 2002 (p.190)

⁷⁸ Proposition de typologie faite par Dominique Maingueneau (MAINGUENEAU ; D : *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris 1994, 268 P.) cité in SARFATI, G-E : *Éléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris 1997, 128 P.

La première approche serait à son tour divisée en une version faible et une version forte : la version faible situerait les enjeux de l'analyse du discours dans les indices, appelés symptômes, auxquels est attaché tout discours. La version forte postule, en revanche, que ce que dit le discours est très différent de ce qu'il semble dire.

La seconde approche, celle de Foucault, serait caractérisée par la défense d'une analyse discursive qui tient compte des différents paramètres producteurs de sens. Elle serait ainsi redevable de la définition de l'énoncé par Bakhtine selon laquelle celui-ci est **« un enthymème qui, pour être dûment interprété, exige de l'analyste qu'il connaisse la situation de discours »**⁷⁹.

Ces deux approches, ou traditions, fondatrices de l'analyse de discours, ont la particularité, essentielle nous semble-t-il, de voir dans l'analyse du discours un outil, archéologique ou critique, mais au bout du compte un outil, permettant de mieux appréhender les langages sociaux. Or, ces langages sociaux ne pouvant pas se restreindre au texte, l'analyse de discours ne peut pas faire l'économie des différents langages employés par les sujets. Autrement dit, si l'on espère atteindre le sujet du langage dans l'analyse il faut être capable d'intégrer dans la notion de discours l'ensemble de réalités qui constituent le langage et ces réalités peuvent être d'ordre sociologique, psychologique, anthropologique, physiologique...

Lorsque nous pensons l'analyse de discours comme une méthode adéquate à notre problématique nous faisons appel à une interdiscipline qui se propose un objectif précis défini par Patrick Charaudeau de la manière suivante :

« Voir comment se structurent les échanges sociaux à travers le langage, et, ce faisant, comment s'organisent les relations sociales et s'instaure du lien social. C'est dans la mesure où cela se fait par et à travers le langage comme centre géométrique de l'organisation sociale que l'analyse de discours s'institue en discipline différente d'autres disciplines (sociologie, psychologie sociale, anthropologie, etc.) tout en s'articulant sur celles-ci »⁸⁰

Le lien social qui s'instaure au moyen du discours est ce que Ève Seguin appelle *créer le monde*⁸¹. Cette conception de l'analyse du discours dans laquelle nous nous plaçons

⁷⁹ SARFATI, G-E : 1997 op.cit (p.103) Selon le Petit Robert « L'Enthymème est une forme abrégée du syllogisme dans laquelle on sous-entend l'une des deux prémisses ou la conclusion ». Dans le dictionnaire d'analyse du discours dirigé par Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, Christian Plantin précise, dans l'article Enthymème, qu'on peut le définir comme « un syllogisme fondé sur des prémisses non pas certaines mais seulement probables » ainsi que, dans un sens « qui n'est pas aristotélicien (...) comme un syllogisme où est omise une prémisse ». (CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D : 2002, op.cit).

⁸⁰ CHARAUDEAU, P : « Un modèle socio-communicationnel du discours (entre situation de communication et stratégies d'individuation) » in *Médias et culture* (janvier 2006) *Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?* (p.20).

⁸¹ Soulignons ici que « dire » désigne un fait social en ce qu'il suppose un certain nombre de normes acquises. En revanche, « avoir l'intention de dire » désigne un fait brut, comme le souligne Searle et enfin, le « dire qui crée le monde », c'est-à-dire qui produit du lien social est un fait institutionnel. Ainsi, ce qui distingue le langage humain des langages animaux c'est cette possibilité de créer du lien social.

comporte enfin deux conséquences méthodologiques qu'il faut préciser : une approche interdisciplinaire du discours et la mise en cause de « l'objet-discours »⁸².

1.3.1 Une conception précise de l'interdiscipline

Le lien social est ce qui assure l'appartenance du sujet à la communauté, ce qui relie les sujets entre eux, constituant une communauté qui les transcende et référant de ce fait à la médiation entre l'individuel et le collectif. C'est en ce sens que, de même que l'analyse du langage individuel met en lumière le rapport entre le « je » et le monde, l'analyse de discours nous informe du rapport entre « nous » et « eux ». Le problème d'une telle démarche est que l'analyste est lui-même impliqué dans la définition qu'il donne : nous allons devoir choisir si nous sommes « nous » ou « eux ». Prétendre nier cette évidence nous semble, au mieux, être une démarche stérile. La technique à l'usage consiste donc à établir le plus grand nombre de filtres méthodologiques possibles afin de constituer une distance physique mais aussi psychologique avec l'objet d'étude. C'est dans cette direction que nous comprenons l'essor du terme « interdiscipline » de nos jours : en analysant l'objet d'étude sous de multiples facettes, on peut relativiser l'engagement initial et « monocentré » sur l'un de ces aspects et ainsi s'en détacher.

« Mais une interdisciplinarité n'est pas la simple accumulation de plusieurs disciplines, ni de leurs concepts, ni de leurs résultats. Ce n'est pas en ramenant des résultats divers à propos d'un même objet (est-ce d'ailleurs le même objet ?), ni en citant ici ou là tel ou tel concept de telle ou telle théorie, que l'on satisfait à cette ambition. Pour qu'il y ait interdisciplinarité, il faut qu'il y ait un centre géométrique, un lieu d'où sont interrogés d'autres concepts et résultats d'autres disciplines, mais on pourrait imaginer la même posture de la part de la sociologie, de la psychologie sociale et d'autres disciplines, chacune devenant le lieu géométrique de cette interrogation. C'est ce que nous appelons une interdisciplinarité focalisée »⁸³.

C'est donc cette forme d'interdisciplinarité focalisée que nous allons essayer de mettre en place dans l'analyse discursive de l'Espace Public européen. Elle donnera lieu à une méthode d'analyse sémio-discursive : sémiotique, parce qu'elle sera attentive aux différentes formes signifiantes qui peuplent le corpus, discursive parce que ces formes signifiantes seront rattachées à la manière dont le langage est appréhendé dans les discours.

Nous pouvons donc décrire cette méthode comme une méthode qui s'intéresse à la manière dont le langage est appréhendé dans un corpus constitué de plusieurs signifiants articulés entre eux par des réseaux formels.

1.4 Le discours n'est plus un objet

Si les deux traditions philosophiques à l'origine de l'analyse de discours que nous avons

⁸² Terme utilisé par Sarfati in SARFATI, G-E : 1997, op.cit (p.96).

⁸³ CHARAUDEAU, P : 2006 op.cit (p.27)

signalées ci-dessus plaçaient« l'objet-discours » au centre de leur réflexion, il n'est plus possible, en revanche, de parler d'un « objet-discours » dans l'analyse du lien social. Comme nous l'avons rappelé au début de cette partie, tout travail d'analyse discursive repose sur un objet fictif : la constitution d'un corpus est abordée comme le signifiant d'un référent sur lequel porte l'analyse (le discours politique d'un candidat, le discours médiatique sur un thème, le discours européen dans notre cas...). Le corpus peut, certes, être exhaustif, mais il ne peut jamais être considéré comme un discours, il en est la représentation sur laquelle nous réalisons notre analyse.

Le discours ne saurait donc pas entrer dans un rapport de synonymie avec le corpus : celui-ci est composé de langages et de langues différents, il comprend une période historique concrète, il est considéré comme un objet d'analyse et fait état de plusieurs sujets du discours. Les implications disciplinaires qui en découlent instituent la démarche de constitution d'un corpus comme une première étape dans la mise en œuvre d'une interdiscipline focalisée. C'est enfin dans l'analyse, que les différentes manières d'appréhender le langage nous permettront de délimiter l'existence, ou pas, d'un discours européen.

1.4.1 Un corpus et des idiomes

Deux idiomes sont présents dans le corpus : le français et l'espagnol. Ces idiomes sont, dans la terminologie de Saussure, des langues, c'est-à-dire, des systèmes virtuels de signes par opposition à la parole qui en est son actualisation dans le discours. L'existence d'un discours européen ne peut donc pas avoir lieu sans la possibilité d'une parole européenne ce qui, dans le programme saussurien, demanderait l'existence d'une langue européenne. Mais, comme nous venons de l'indiquer, nous essayons, dans notre conception du discours, de dépasser l'idée d'un objet-discours.

Nous serons confronté, au cours de l'analyse du corpus, à un ensemble de textes qui comportent les traces culturelles propres à chacune des langues dans lesquelles ils ont été écrits. Cela ne saurait évidemment pas suffire à rendre compte de la richesse culturelle de l'Europe, mais cela devrait, au moins, constituer une proposition de méthode en accord avec une réalité socio- politique (l'Europe) dont l'étude ne peut ignorer les particularités culturelles qui la composent. Ces particularités, qui résident dans la diversité de langues présentes en Europe dans son sens le plus large (la langue comme système propre à une culture et différent des autres), comportent toutefois le risque d'un relativisme méthodologique qu'il nous semble également important d'éviter si une idée quelconque d'entité politique supra-nationale devait être considérée comme une possibilité européenne. Il s'agit d'être capable de manier les deux langues du corpus, c'est-à-dire de traduire de l'une à l'autre des notions, des idées, des concepts, des discours, qui demandent des compétences culturelles particulières, tout en essayant de distinguer cette démarche de traduction de la démarche d'analyse de discours.

Nous revendiquons avec cela une posture d'analyse selon laquelle la maîtrise d'une langue, sans laquelle l'analyse d'un discours n'est pas possible, ne doit pas se substituer à, voir devenir elle-même, une méthode d'analyse. Nous éviterons donc dans ce travail de donner des interprétations issues d'une lecture contextualisée du corpus. Les

connotations liées à la notion de retour qui, dans le contexte espagnol regroupe aussi bien le retour des troupes de l'Irak, que celui des socialistes au pouvoir, ou encore de ceux qui en avait été expulsés pour cause de corruption, sont consubstantielles à la maîtrise en contexte de la langue espagnole et relèvent en même temps de la connaissance d'un certain nombre de discours en circulation en Espagne.

Cette ambiguïté, contenue en germe dans la définition classique de Saussure de la sémiologie (**« on peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie général ; nous la nommerons sémiologie. »**)⁸⁴ pourrait nous conduire à une démarche faussement herméneutique. Les connotations liées à la maîtrise en contexte d'une langue sont nécessaires pour comprendre le corpus sur lequel est menée l'analyse, mais elles ne doivent pas en être des interprétations discursives aux risques de confondre l'analyse de discours avec le commentaire éclairé. L'hypothèse d'un discours européen est donc fondée non sur un socle culturel commun que l'on pourrait rapprocher de la notion de langue, mais sur l'existence (qu'il s'agira de vérifier) de référents communs sur lesquels porteraient les différentes langues du corpus.

1.4.2 Une période historique

Les élections européennes de Juin 2004 constituent une délimitation dans le temps instituant notre période d'analyse et délimitant ainsi l'existence d'une narration diégétique des événements analysés. La distinction entre le corpus comme objet représentant une narration et l'événement narratif lui-même, fait appel à la distinction entre texte et discours. Sans entrer dans la discussion de ces concepts problématiques, nous préciserons que le texte est, dans notre travail, ce qui réfère à l'ensemble de documents contenus dans le corpus (journaux et affiches électorales), tandis que le discours renvoie aux processus d'énonciation qui ont donné lieu à ces textes et dont les énoncés constituent notre objet d'analyse. Le corpus peut être perçu, grâce à la délimitation temporelle que nous proposons, de manière homogène comme une forme de narration événementielle constitutive d'une diégèse, mais cela ne devrait pas en revanche donner lieu à une interprétation détaché de la réalité des positions d'énonciation. Dans un ouvrage récent sur l'histoire du concept de « discours », Jacques Gillhaumou fait la réflexion suivante :

« La question qui se pose actuellement à l'historien du discours n'est pas de trouver la rationalité de cet ensemble, mais d'y introduire une certaine dose de réalisme, sur la base des réflexions récentes de Searle sur la construction de la réalité sociale (1995) et de l'apport stimulant d'Eco sur l'ontologie. Une fois admis la nécessité de maintenir la distinction entre la réalité et le discours contre toute dérive narrativiste post-moderne, il nous faut considérer les référents du discours dans leur réalité même ».⁸⁵

⁸⁴ SAUSSURE, F : *Cours de Linguistique Générale*, Payot, Paris 1995. 520 P.

⁸⁵ GUILHAUMOU, J : *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon 2006, (p.42).

La délimitation temporelle d'un corpus de textes pourrait en effet nous pousser à la confusion entre ce corpus et la réalité qu'il représente. Comme nous semble le suggérer Jacques Guilhaumou, la prise en compte de la réalité du discours n'implique pas forcément la mise en place d'une démarche sociologique cherchant à ancrer le discours dans un contexte réel. Elle suppose en revanche la prise en compte du sujet de langage qui, dans la théorie de Searle à laquelle renvoie Guilhaumou, est le porteur de la réalité institutionnelle.

Ainsi, lorsque nous observons les élections européennes de 2004 en France et en Espagne, nous observons par la même occasion un contexte historique très large : l'élargissement de l'Union Européenne à 25 membres (le 1er mai 2004), l'achèvement du *traité instituant une constitution pour l'Europe*, des élections régionales en France où le parti d'opposition (PS) a obtenu la présidence de presque toutes les régions, des élections générales en Espagne marqués par des attentats terroristes et une alternance politique, le déclenchement de la guerre menée en Irak par les Etats-Unis et leurs alliés, le retrait des troupes espagnoles, d'abord engagées sous la présidence de M. Aznar, ensuite reparties avec la victoire de M. Zapatero...

L'isolement d'une forme diégétique que nous pouvons nommer « les élections européennes en France et en Espagne » agit dès lors comme une délimitation cotextuelle de la période historique analysée. Elle nous permettra également de délimiter le contexte lexical dans lequel s'insèrent les événements historiques contemporains à la campagne électorale.⁸⁶

1.4.3 Un objet analysé

L'analyse de l'Espace Public européen a été donc problématisée à l'aide d'un objet que nous avons appelé « les discours européens ». Nous avons défini ces discours comme étant composés d'éléments signifiants renvoyant directement à l'institution européenne, par opposition à un discours sur l'Europe qui serait constitué d'éléments signifiants renvoyant indirectement à l'institution politique Union Européenne. Nous nous bornons pour le moment à désigner, par le terme « institution », l'ensemble d'actions légitimes, de procédures et d'espaces de pouvoir, de prises de décisions, de délibération et de représentation constitutif de l'UE. « Institution » sera repris plus tard, dans son acception discursive à partir de la théorie des faits institutionnels de John R. Searle. La formule « éléments signifiants » et les notions de rapport direct et indirect doivent être comprises comme suit :

Les éléments signifiants concernent l'ensemble des signifiants linguistiques, plastiques ou iconiques⁸⁷ présents dans le corpus. Importants pour le travail de repérage du corpus, ces signifiants ont été délimités de manière précise :

⁸⁶ Pour des travaux fondés essentiellement sur la notion de contexte lexical, nous renvoyons à T. Van Dijk, particulièrement l'ouvrage déjà cité VAN DIJK, T.A: *Racismo y análisis crítico de los medios*, Paidós, Barcelona 1997, 318 P. où il développe avec des exemples précis la démarche d'analyse critique de discours.

⁸⁷ Pour cette distinction : JOLY, M: *L'image et les signes*, Nathan, Tours 1994, 191 P.

- Des unités lexicales pour les signifiants linguistiques présents dans les titres des journaux, une recherche dans l'ensemble de numéros ayant été hors de portée de nos moyens. Le choix des articles du corpus s'est fait après la définition d'un certain nombre de mots clés (Europe, Union Européenne, élections européennes, Bruxelles, les Quinze, les vingt Cinq, les pays membres, européens, le continent)⁸⁸.

- Les signifiants plastiques concernent moins le travail de repérage et de construction du corpus que son analyse. Nous y trouvons les angles de prise de vue, les cadrages, les couleurs, les lignes... (pour les affiches électorales). Mais il s'agit aussi de la succession temporelle des titres et des rubriques dans les journaux. On considère en effet que la succession d'une rubrique dans le temps ou la densité de titres renvoyant à un même événement pendant une période donnée comporte une forme de signification semblable à celle des signifiants plastiques définis par Martine Joly. La succession temporelle de rubriques est un élément signifiant si l'on fait l'hypothèse d'une accumulation d'expériences perceptives de la part du lecteur⁸⁹. C'est sur cette hypothèse, qui fait par ailleurs appel à la construction plus au moins consciente d'idéologies à partir des informations⁹⁰, que la succession d'événements médiatiques a un sens. Ce rapport au sens est, nous semble-t-il, du même ordre que celui qui s'opère entre les signifiants plastiques d'une image et le message global qui en ressort avec l'articulation des signifiants iconiques et linguistiques.

- Les signifiants iconiques font référence aux images reconnaissables au sein d'un univers socioculturel. Dans notre corpus ils sont incarnés dans les photos de presse, dans les portraits des candidats, les symboles des partis ou les images utilisées dans les affiches électorales.

Nous avons donc constitué un corpus formé de 859 articles d'information (117 *ABC*, 156 *El Mundo*, 232 *El PAIS*, 141 *Le Figaro*, 87 *Le Monde* et 121 *Libération*) téléchargés en ligne entre le 9 mai et le 14 juin 2004⁹¹. Nous avons également obtenu les images d'une affiche électorale pour chacun des partis retenus.

Il reste la question du rapport direct ou indirect. Ce travail portant sur l'espace public européen, il était nécessaire de constituer un corpus qui pourrait inclure des éventuelles références à l'Union Européenne en dehors du contexte électoral. Nous avons toutefois pris la décision d'exclure, afin de rester dans un cadre discursif politique, les rubriques

⁸⁸ Il faut ajouter à cette liste de mots clés, les références ponctuelles à des institutions européennes (comme la BCE) ainsi qu'à des hommes politiques. Les hommes politiques occupant une fonction au sein de l'UE (Romano Prodi en tant que président de la commission par exemple) ont été automatiquement considérés comme significatifs. Pour les leaders politiques européens (tous étant susceptibles de faire l'objet d'une information sur l'Europe), c'est le contexte de l'article qui nous a guidé dans la décision.

⁸⁹ Nous désignons avec « expériences perceptives » tout ce qui relève d'une relation de reconnaissance entre un objet (le journal) et un sujet (son lecteur). L'avantage de ce terme, qui s'insère dans la lignée des travaux de Searle, est de nous permettre de désigner les différents types de lecture possible d'un journal.

⁹⁰ VAN DIJK, T.A : *La noticia como discurso. Comprensión, estructura y producción de la información*, Paidós, Barcelona 1990 (VAN DIJK, T.A : *News as Discourse*, Hillsdale, NJ: Erlbaum, 1988) et VAN DIJK, T.A: *Ideología y discurso*, Ariel, Barcelona 2003 (VAN DIJK, T.A.: *Ideology and discourse. A Multidisciplinary Introduction* en ligne sur : www.discourses.org).

consacrées à l'économie et au sport. Cette précision s'avère importante en ce qu'il s'agit des deux domaines où l'Europe est le plus visible. Il s'agit toutefois de deux domaines dont les jeux de langage sont très spécifiques⁹² : leur inclusion aurait pu « contaminer » l'ensemble du corpus. Nous regrettons quand même ne pas avoir eu ni le temps ni les moyens de mener une analyse parallèle de ces deux domaines que l'on aurait pu mettre en rapport avec le travail mené.

Le moyen choisi alors pour maintenir le corpus ouvert a été de ne pas mettre en place une liste fermée de mots et d'images clés, mais de considérer au contraire comme pertinent tout signifiant pouvant être rattaché à l'Union Européenne. D'où est apparue la notion quelque peu ambiguë de rapport direct et rapport indirect.

On qualifiera de direct le rapport qui s'établit lorsqu'un titre, ou une image, se réfèrent de manière explicite (par l'expression d'une fonction politique, l'image d'un drapeau ou d'un bâtiment officiel...) à l'institution européenne. On qualifiera en revanche d'indirect le rapport qui s'établit lorsqu'un titre, ou une image, font référence à un personnage politique, à un événement, à une déclaration... qui se réfère à un personnage européen, qui se produit dans un des pays de l'Union Européenne, qui concerne l'Union Européenne, mais pas de manière explicite, permettant ainsi que cela puisse être lu aussi bien comme le signe d'un discours politique européen que comme le signe d'un discours politique sur l'Europe ou en Europe.

1.4.4 Un corpus et des langages

Notre corpus d'analyse comporte trois types de langage : celui de la presse écrite espagnole et française, celui des affiches électorales et celui du champ politique. Ce dernier type de langage renvoie aux territoires du politique, c'est-à-dire à l'ensemble des règles, normes et repères linguistiques qui guident l'action langagière des personnes s'exprimant publiquement sur des sujets politiques. La nature du corpus (formé par des discours qui se trouvent dans les arènes du politique) ne nous permet pas de produire une analyse discursive de ces territoires. Il s'agit cependant d'un choix méthodologique : notre démarche dans cette thèse possède un caractère normatif qui concerne précisément ce que l'on appellera le « langage politique européen ». Nous avons décidé, de ce fait, de confronter notre analyse des arènes du politique à un type idéal de territoire politique qui s'accorderait avec la théorie républicaine développée par Philip Pettit⁹³. Cette démarche visant, en dernière instance, la formulation d'une conclusion évaluative

⁹¹ La version électronique des articles peut parfois changer par rapport à la version papier. Elle facilite en revanche le traitement quantitatif ultérieur. Les modifications qui pourraient être apportées à ces articles ne nous semblent pas être à même de modifier le discours du journal. Nous avons par ailleurs essayé de respecter un même horaire de repérage pendant la récolte du corpus afin de rester le plus près possible d'une même version. Précisons toutefois que l'identification entre le contenu en ligne d'un journal et son contenu papier est de moins en moins évidente, tant les quotidiens tendent à rendre indépendantes leurs rédactions papier et électronique. Notre travail ne portant pas sur le discours global des journaux, cela ne nous semble pas poser un problème méthodologique majeur pour notre recherche.

⁹² Pour une application de la notion de cadre à l'analyse des médias d'information et, plus particulièrement de la presse écrite, voir : ESQUENAZI, J-P: *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, PUG, Grenoble 2002, 183 P.

autour du caractère républicain de la réalité institutionnelle représentée dans le corpus d'analyse.

Afin que le corpus soit traité de manière équilibrée il est nécessaire que la méthode utilisée puisse aborder ces trois types de langage sans que l'un d'eux ne « colonise » les autres. Nous espérons éviter ainsi l'un des pièges les plus courants en analyse de discours, piège qui consiste à considérer qu'un langage (le format publicitaire par exemple) se substitue à un autre (le langage politique) confondant ainsi la forme du premier avec le fond du deuxième; cela pourrait être une hypothèse de travail, mais aucunement un postulat de départ. Lorsque l'on parle de langage politique, publicitaire ou journalistique, nous désignons, en effet, comme nous le signalions un peu plus haut, une notion proche du concept saussurien de langue.

Ce système sémiotique est cependant sociologiquement plus complexe que la « langue » à laquelle s'intéressait Saussure, de telle sorte que l'analyse des actes de parole s'y produisant devra être à même de s'y adapter⁹⁴. Patrick Charaudeau propose trois lieux de pertinence pour l'étude d'un acte de parole : le lieu de la production, le lieu de construction du texte et le lieu de la réception⁹⁵. Les trois types de langage que nous avons dans le corpus se distinguent entre eux en ce qu'ils constituent un système sémiotique spécifique, notre objet d'analyse, par l'articulation de ces trois lieux de pertinence.

Ces trois lieux de pertinence définissent également l'interdisciplinarité dans laquelle s'insère l'étude des discours, ils doivent donc être articulés autour d'un « centre géométrique », si on suit Patrick Charaudeau (cf.I.1.3.1), afin que cette interdiscipline ne soit pas simplement un moyen de s'éloigner subjectivement de l'objet d'étude. C'est autour de la distinction primaire entre langue et parole que s'articule ce centre géométrique qu'est l'analyse du discours. Lorsque nous définissons les langages de notre corpus nous décrivons les situations de communication qui s'y déploient. Lorsque nous voudrions voir les prises de parole qui s'y déroulent, nous toucherons aux situations d'énonciation. Les premières se divisent en trois lieux : le lieu de la production, le lieu de la construction du texte et le lieu de la réception. Ces trois lieux désignent ainsi les trois situations de communication auxquelles sont rattachées les différentes situations d'énonciation. Dans la démarche d'analyse sémiodiscursive, le repérage des positions énonciatives permet de rendre compte de ces lieux de la communication.

⁹³ PETTIT, PH : *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Gallimard, Paris 2004, 444 P.

⁹⁴ Dans notre approche sémiodiscursive, l'usage de « langage » nous semble mieux adapté que celui, qui pourrait recouper une problématique semblable, de « cadre » ou de « jeu de langage ». Il nous semble que notre choix nous permet d'insister sur la distinction entre les enjeux communicationnels et les enjeux sociologiques d'une même problématique. Cela, nous tenons à le répéter, ne suppose en aucun cas un désintérêt pour les enjeux sociologiques de la communication, il s'agit simplement de bien cerner l'objet d'étude de la thèse afin de pouvoir y répondre de la manière la plus précise possible.

⁹⁵ Nous considérons ces lieux comme étant les composantes du système sémiotique auquel on faisait référence en parlant de langue. Ainsi, c'est par l'articulation de ces trois lieux que l'exercice de la parole est possible. Un acte de parole n'est donc pas encore un acte de langage, il le devient lorsqu'il est effectivement intégré dans un échange communicationnel.

1.4.5 Lieu de la production

Le lieu de la production est déterminé par ce que l'on peut appeler les effets visés. Son analyse permet de répondre à la question : « Quelle est la finalité imposée par cette situation ? »⁹⁶. D'un point de vue sociologique, il convient de parler des contraintes de production, c'est-à-dire, les contraintes, les relations de pouvoir et les rapports institutionnels qui définissent les critères selon lesquels les sujets vont choisir, au moment de communiquer, entre plusieurs « occasions de communiquer ». Nous proposons le terme « occasion de communiquer » pour nous référer à cet élément réel qui ne peut pas encore être partagé car il n'est que ressenti par quelqu'un mais qu'il pourrait, par la médiation du langage, devenir un objet communicationnel. Ces contraintes varient selon le type de langage.

1.4.5.1 Le langage journalistique : pertinence

Mauro Wolf a classé les différents critères qui guident la production d'informations à partir d'une distinction première entre critères immanents, critères référés au produit, critères référés au média, critères référés au public et critères référés à la concurrence⁹⁷. Ce qui est important dans ce classement des contraintes de la production journalistique, c'est qu'il tient compte d'un élément essentiel des lieux de production : la co-présence des conditions de production et des conditions d'interprétation.

L'analyse du discours journalistique est parfois comprise comme un moyen pour dénoncer la construction médiatique de la pertinence. Ainsi, on montre souvent, cela avait été particulièrement le cas pendant la guerre du Golfe, comment, dans certains cas, il y a des occasions de communiquer qui rentrent systématiquement dans les critères prédéfinis et d'autres qui vont toujours en être exclues⁹⁸. Cela a même débouché sur la notion « d'idéologie de l'information », selon laquelle l'information contribue à situer la déviance dans le domaine de l'actualité, de la nouvelle et donc de la visibilité, la norme

⁹⁶ CHARAUDEAU, P : 2006 op.cit. Pour une approche des problématiques liées à l'action dans des situations de coopération : QUÉRÉ, L : *La situation toujours négligée ?* in « La coopération dans les situations de travail » *Réseaux* n°85, 1997. Téléchargeable en ligne sur www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/accueil.html Toutes les ressources Internet citées ont été vérifiées le 20 Juillet 2007.

⁹⁷ WOLF, M; *La investigación de la comunicación de masas*, Paidós, Barcelona 1987 (pp. 222-244)

⁹⁸ Un ouvrage remarquable par la qualité du travail mais également par sa lucidité dans un moment assez obscur pour le journalisme : AA.VV: *Las mentiras de una guerra. Desinformación y censura en el conflicto del golfo*, Deriva, Barcelona 1991. Pour une approche sociologique sur la construction d'une pertinence thématique autour de la peur dans les médias de masse : GIL CALVO, E : *El miedo es el mensaje. Riesgo, incertidumbre y medios de comunicación*, Alianza, Madrid 2003, 320 P. Pour une réflexion concernant les relations entre les journalistes et leurs sources et la manière dont cela crée de la pertinence informationnelle : VAN DIJK, T.A : *La noticia como discurso. Comprensión, estructura y producción de la información*, Paidós 1990 (chap. 3) Pour une réflexion sur cette même question, à la lumière des différentes approches théoriques : SCHLESINGER, Ph : *Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme*. In « Sociologie des journalistes ». *Réseaux* n° 51, 1992. Téléchargeable en ligne sur www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/accueil.html

restant de ce fait toujours dans le domaine de l'invisible⁹⁹.

Cela est certes à prendre en compte, mais ce que nous voulons souligner dans cette thèse est que l'établissement des critères de pertinence n'est pas seulement une question liée aux conditions de production et que nous pouvons, au moyen de l'analyse discursive, délimiter des grammaires de communication plus complexes que ce que l'application des contraintes de production laisserait entendre.

1.4.5.2. Le langage publicitaire : efficacité

Nous considérons les affiches politiques comme étant des éléments proches de la démarche publicitaire. En ce sens, leur lieu de production est guidé par l'efficacité. Les conditions de production et d'interprétation se rencontrent dans un même espace symbolique lorsque l'objet sémiotique - l'affiche - est efficace. L'occasion de communiquer n'est pas ici un fait réel qui serait survenu et que nous ne connaissons pas ; l'occasion de communiquer est, dans le langage publicitaire, un projet de vente qui doit s'accorder avec un désir d'achat. L'efficacité de la campagne, ou de l'affiche, étant mesurable *a posteriori*, la visée d'un tel langage est, comme on le verra dans la description du lieu de la construction du texte, de persuader l'instance interprétante pour qu'elle réalise une action.

Les affiches politiques gardent, par leur format, ce même langage publicitaire, mais s'appuient sur une occasion de communiquer qui n'est pas issue d'un projet de vente, elle est issue d'un projet de pouvoir :

« Le présupposé: la relation de communication en politique est une relation de pouvoir. D'abord parce qu'il existe en politique un monopole (Etat) ou un oligopole (partis) de la production de sens. Cela est particulièrement évident en ce qui concerne l'affiche, dont la perception quasi immédiate et publiquement imposée est difficile à éviter (contrairement aux réunions électorales ou aux débats télévisés, par exemple). Relation de pouvoir aussi en ce que cette production de sens est, à son tour, subie comme une contrainte pour le système politique »¹⁰⁰

En ce sens, l'étude des lieux de production des affiches d'une campagne électorale peut nous renseigner sur les formes dont les deux désirs de pouvoir, celui du candidat et celui de l'électeur, convergent dans un même discours par le biais d'un projet politique. Cela n'empêche pas que les affiches politiques puissent se situer parfois dans une situation de consommation ou que les affiches de publicité marchande puissent chercher à « vendre » une forme de pouvoir.

1.4.5.3. Le langage politique : réflexivité

Un langage politique est le système sémiotique par lequel s'exprime une philosophie politique. Une philosophie politique n'est pas une idéologie. Elle est le cadre assurant l'expression des différentes options politiques respectueuses de celui-ci. Le lieu de

⁹⁹ WOLF, M: 1987 op.cit.

¹⁰⁰ MEMMI, D: *Du récit en politique. L'affiche électorale italienne*, Presses de la fondation nationale de sciences politiques, Paris 1986. (p.39)

production du langage politique est donc guidé par la normativité. C'est parce qu'il définit une stratégie d'action et que celle-ci peut être mise en cause constamment, s'il en vient à se contredire dans sa prescription, que le lieu de production du langage politique est soumis au rapport entre conditions de production et conditions d'interprétation.

C'est ainsi que le propre du lieu de production du langage politique nous semble être la réflexivité, avant même la normativité. Tout langage, on le sait, est normatif. Tout langage qui utilise, de plus, des arguments et des techniques rhétoriques, peut faire de la normativité une raison d'être. Le postulat réflexif ne peut être intégré, en revanche, que lorsque la mise en question de la norme est une condition de la norme elle-même¹⁰¹.

1.4.6. Lieu de construction du texte

La caractéristique du lieu de construction du texte est d'être constitué par ce que Barthes avait appelé les « êtres de parole »¹⁰². Il s'agit du lieu proprement sémiotique dans le processus de communication médiatée¹⁰³. Il est composé d'une forme matérielle (le signifiant) et d'un contenu (le signifié). Ce caractère signifiant nous permet d'aborder ce lieu de construction, dans le travail d'analyse, comme étant la situation spécifique de communication dans laquelle se déploie le discours. C'est ainsi que chacune des situations globales de communication est mise en forme dans un dispositif signifiant différent.

Le lieu de construction du texte désigne enfin le lieu où un ensemble d'énoncés et d'images acquièrent une cohérence globale. Cette cohérence peut se lire, mais elle peut aussi se regarder se voir ou s'écouter dans le cas des médias audiovisuels. Nous ne saurions donc réduire le lieu de construction du texte à sa seule composante graphique. Le texte désigne ainsi « **la manifestation matérielle (verbale, gestuelle, iconique, etc.) de la mise en scène d'un acte de communication, dans une situation donnée, pour servir le projet de parole d'un locuteur donné** »¹⁰⁴.

1.4.6.1. Le langage journalistique : véracité

Dans les journaux quotidiens, le lieu de construction du texte est celui qui constitue l'unité

¹⁰¹ Sur l'importance de la réflexivité : DOMÈNECH, A: *Ocho desiderata metodológicos de las teorías sociales normativas*, in *Isegoría* n°18, 1998 pp.115-141. Nous trouvons une critique de la réflexivité in ROSANVALLON, P: *Le peuple introuvable*; Gallimard, Paris 1998. Cette critique porte sur le caractère procédural rattaché à la notion de réflexivité. Nous allons essayer dans cette thèse, afin de dépasser cette critique, de défendre une conception procédurale de l'espace public qui donnerait une place au sujet politique et donc à la communication.

¹⁰² BARTHES, R : *introduction à l'analyse structurale de récit* in *Communication* n° 8, 1966 et *La mort de l'auteur* in *Essais critiques* IV, Seuil, Paris 1984

¹⁰³ Nous adoptons avec la notion de « communication médiatée » la terminologie de Patrick Charaudeau qui a l'avantage de désigner toute forme de médiation sans se restreindre aux médias d'information de masse.

¹⁰⁴ CHARAUDEAU, P: *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette éducation, Paris 1992 (p.645).

sémiotique du journal : la pagination, le format, le rubriquage, mais aussi le style : narratif, informatif ou autre. Ce lieu de construction du texte possède la caractéristique d'instituer un temps présent propre à chaque numéro et de s'insérer dans une chaîne temporelle propre à l'institution médiatique. En outre, la distribution spatiale et la succession de contenus font que ce temps propre à l'institution est rattaché à un espace symbolique qui se réfère au monde réel. Ainsi, la transformation des occasions de communiquer en événements médiatiques est instituée comme une représentation d'un temps et d'un espace précis : c'est ce que l'on peut appeler « un monde » dans la tradition phénoménologique.

En suivant le principe de pertinence propre au lieu de production selon lequel une information est choisie comme telle par son adéquation avec un certain nombre de critères qui relient le journaliste et son lecteur et afin que le présent du journal puisse effectivement être perçu comme une représentation du « monde », il est nécessaire que le lieu de construction du texte respecte le principe de véracité : les éléments constitutifs du dispositif journalistique dans leur ensemble s'articulent entre eux selon une logique de vérité. C'est parce que la vérité est une construction propre au journal que chaque titre peut avoir plus ou moins d'autorité et qu'il devient une réalité autonome. C'est ainsi parce qu'ils assurent la possibilité d'un accord autour de l'existence d'un monde commun que les journaux, et les médias en général, constituent une partie centrale de la rationalité communicative habermassienne.

Or, le principe de véracité fait référence, dans la théorie d'Habermas au monde subjectif de celui qui énonce par opposition à la vérité qui réfère au monde objectif¹⁰⁵. On dira donc que la relation que le journal permet d'établir avec le monde (la relation, médiatisée par le journal comme dispositif, entre le lecteur et le monde énoncé) est de type subjectif et non objectif. Ce n'est qu'à partir de ce postulat que l'analyse du rôle social des institutions médiatiques devient possible et intéressant pour l'étude de l'espace public : celui-ci devenant l'espace où les individus se confrontent aux différentes formes de véracité qui représentent le monde. Le lieu de communication incarné par le journal où se construit un rapport subjectif au monde ne doit donc plus être confondu avec les espaces de reconnaissance mutuelle constitutifs des espaces publics.

1.4.6.2. Le langage publicitaire : justesse

Dans le cas des affiches électorales le lieu de construction du texte est celui qui permet l'identification d'un parti ou d'un acteur politique et la reconnaissance d'un projet de pouvoir : nous y trouvons un dispositif symbolique reconnaissable par l'électeur et une déclaration. Les êtres de parole qui le constituent sont repérables par leur rôle de représentants. À différence du lieu de construction du texte journalistique, il n'y a pas ici un monde à représenter mais des représentants qui se présentent ou qui se représentent. Leur lieu de production étant défini par l'efficacité plutôt que par la pertinence, le lieu de construction du texte possède la caractéristique, en accord avec le projet de pouvoir, de se projeter temporellement vers le futur avec un but persuasif.

Les affiches électorales, comme les affiches publicitaires, ne sont pas dans

¹⁰⁵ HABERMAS, J: 1987op.cit (p.116).

l'obligation de représenter un temps ou un monde précis, même si elles peuvent le faire pour une meilleure efficacité (c'est le cas de l'affiche de *IU* dans notre corpus) ; les êtres de paroles doivent, en revanche, se projeter vers un moment futur : si lire le journal est déjà l'accomplissement de l'acte pour lequel celui-ci a été produit, lire ou regarder une affiche n'est qu'une étape vers l'acte final pour lequel elle a été produite. Une affiche électorale qui ne fait pas preuve de persuasion est dans le même dysfonctionnement médiatique qu'un journal qui ne fait pas preuve de véracité. C'est la raison pour laquelle on peut considérer les formes de persuasion mises en œuvre dans les affiches politiques comme la mise en place d'un rapport intentionnel fondé sur le principe de justesse qui, toujours à la suite de Habermas, rend signifiante la relation entre un sujet énonciateur et un monde social. Nous dirons, sous forme d'hypothèse, que l'intentionnalité publicitaire propre aux affiches politiques est fondée par un processus de mise en relation entre un sujet et un monde social (le sujet regardant l'affiche et le monde social qui lui est proposé au moyen du projet de pouvoir représenté dans l'affiche) tandis que l'intentionnalité journalistique est fondée dans le processus de mise en relation entre un sujet et un monde subjectif (le sujet qui lit le journal et le monde qui est représenté dans le journal).

1.4.6.3. Le langage politique : vérité

Les affiches politiques, en tant que lieux de construction d'un texte, comportent des caractéristiques d'un langage politique comme d'un langage publicitaire, d'où la confusion que l'on peut faire concernant la colonisation de l'un par l'autre que l'on a signalé plus haut. Cependant, le lieu de construction du texte propre au langage politique se distingue des autres en ce qu'il met en rapport les acteurs institutionnels avec les fonctions qu'ils veulent assumer : il réactualise ainsi sans cesse l'architecture institutionnelle. Mais du coup, il ne peut pas être compris sans une connaissance minimale de cette architecture.

Le lieu de construction du texte est alors, dans le cas du langage politique, l'expression d'un espace imaginaire. Ce qui fait du langage politique un moteur de l'histoire c'est la projection dans un temps imaginaire qui est le futur dans lequel il nous plonge. Tandis que le langage publicitaire met en scène un temps présent propre à l'action (le plus souvent celle de consommer), le lieu de la construction du texte politique est toujours tourné vers un temps futur, qui ne peut être qu'imaginaire, ce qui est le propre de l'utopie. L'affiche électorale se confronte dès lors à une double contrainte : elle doit rendre compte d'un imaginaire politique mais elle doit aussi mettre en scène un temps présent propre à l'action (celle d'aller voter). Mais cette abolition de la distance entre l'avenir (imaginaire) et le présent du vote (l'action) n'est proprement politique que si elle repose sur l'expression d'arguments vrais entraînant la responsabilité de celui qui les énonce au-delà du moment de l'énonciation.

Si cela n'est pas possible, le langage politique se trouve dans une situation d'hégémonie sans projection imaginaire ; c'est le cas des régimes totalitaires, où la mise en scène du langage politique se fait le plus souvent dans le temps présent de l'action (que ce soit le temps de la révolution ou de la restauration). À ce moment, d'une part la production du langage politique s'estompe parce que la réflexivité est mise en cause et d'autre part le lieu de construction du texte propre au langage politique est enfermé dans le présent événementiel. Claude Lefort parle ainsi du totalitarisme :

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

« C'est d'une mutation politique, d'une mutation d'ordre symbolique, dont témoigne au mieux le changement de statut du pouvoir, que surgit le totalitarisme moderne. Dans les faits, un parti s'élève, se présentant comme d'une autre nature que les partis traditionnels, comme porteur des aspirations du peuple entier et détenteur d'une légitimité qui le met au-dessus des lois ; il s'empare du pouvoir en détruisant toutes les oppositions ; le nouveau pouvoir n'a de comptes à rendre à personne, il se soustrait à tout contrôle légal »¹⁰⁶

Seule la discussion permet la mise en place d'un contrôle sur le pouvoir et celle-ci est incarnée, dans les lieux de construction du texte, par des êtres de parole porteurs d'arguments qui s'appuient sur le principe de vérité.

1.4.7 Le lieu de la réception

Ce lieu concerne les éléments qui guident la perception lors des échanges communicationnels. Ces éléments, on l'a vu, sont en rapport direct avec le lieu de la production. La distinction entre ces deux lieux répond en fait à une question purement méthodologique. Théoriquement, les caractéristiques de l'un ont une incidence sur celles de l'autre et les déterminent, sans qu'il soit possible de déterminer une hiérarchie ou une direction d'influence de la production vers la réception ou au contraire. Elles ont tendance à fonctionner, nous semble-t-il, selon la même opposition que le couple Sé/Sa, où l'un ne peut être pensé sans l'autre mais l'un et l'autre ne peuvent pas se présenter en même temps. Pratiquement, il est en revanche possible de s'intéresser aux contraintes liées à ces deux lieux de communication. Ainsi, de même que la sociologie des médias est attentive aux contraintes de production médiatique, elle s'intéresse aux contraintes liées à la lecture, au regard ou à l'écoute des différents médias.

1.4.7.1 Le langage journalistique : reconnaissance

Un journal ne se lit pas d'un trait, il ne se lit pas non plus avec la même attention qu'un livre ni avec la même linéarité¹⁰⁷. Les titres journalistiques ont de ce fait un statut très important puisque le lecteur les utilise comme repères dans son parcours de lecture. En revanche, le lieu de la réception est temporellement très proche, comme nous l'indiquions en référence aux critères de pertinence que guident les choix des informations, du lieu de la production (quelques heures à peine peuvent séparer l'écriture d'une information et sa publication) par rapport à d'autres formes de communication basées sur l'écriture (comme la littérature où la présence du lecteur, même si elle existe, s'exprime dans une temporalité plus longue) du lieu de la production¹⁰⁸.

On peut croire que le lecteur reconnaît le monde qui est décrit dans le journal, sans pour autant nécessairement le connaître. Certains événements sont ainsi très difficilement appréhendables et mettent du temps à trouver leur forme de reconnaissance ; à cet effet, l'usage des rubriques et des sections joue un rôle prépondérant dans la mise en place

¹⁰⁶ LEFORT, C : *Essais sur le politique*, Seuil 1986 (p.22).

¹⁰⁷ Le livre se lit souvent de manière linéaire, même s'il est parfois abordé de manière non linéaire. Le journal est en revanche pensé pour ne pas être lu de manière linéaire.

d'un processus de communication. L'exemple qui suit, extrait de notre travail de Master recherche ¹⁰⁹, montre la mise en place progressive dans le journal *Le Monde* d'une forme de reconnaissance d'une situation nouvelle. Nous avons, dans ce travail, recensé les rubriques contenant des titres se rapportant à l'Europe entre le 13 et le 19 septembre 2001 afin de définir la situation de communication dans laquelle les deux journaux analysés, *Le Monde* et *El PAIS*, situaient l'Union Européenne dans le contexte géopolitique ouvert par les attentats survenus aux Etats-Unis. L'image suivante montre la distribution des rubriques apparues dans le journal *Le Monde* durant cette semaine. Chacune des cases correspond à la jonction d'une date (axe des ordonnées) et d'une rubrique codée (axe des coordonnées), les cases contenant une croix indiquent la présence de la rubrique.

¹⁰⁸ L'ouvrage d'Umberto Eco sur le rôle du lecteur dans la construction du sens de l'œuvre littéraire décrit très bien cette relation qui s'établit entre l'œuvre et le lecteur où l'objet littéraire devient le lieu de reconnaissance commun à l'écrivain et au lecteur, tous les deux ayant pris une distance avec celui-ci (ECO, U : *Lector in fabula. Le rôle du lecteur*, Grasset, Paris 1985). Cette «fausse autonomie de l'œuvre », fausse parce que toujours dépendante de son interprétation comme de sa production, mais autonomie parce qu'elle engage l'œuvre avant que son producteur, n'est pas du même ordre dans le cas du journalisme. Le journaliste est, paradoxalement peut-être, plus responsable de son texte face au lecteur que ne l'est l'écrivain.

¹⁰⁹ RAMONEDA, T (sous la direction d'Isabelle Garcin-Marrou) : *L'Europe médiatique : une analyse de l'espace public européen*, Juin 2003. Consultable en ligne sur : www.memsic.ccsd.cnrs.fr

Rubrique/jour	13	14	15	16	17	19
1	x					
2		x				
4			x			
6				x		
10					x	
11						x

01- Réactions dans le monde
 02- La réponse aux attentats
 04- international
 06- La coalition Internationale s'organise
 10- L'enquête aux États-Unis et en Europe
 11- La diplomatie internationale

La composition de cette image montre comment un événement devient reconnaissable à partir de la succession des énoncés utilisés pour le désigner. Nous connaissons le rôle rempli par les rubriques dans la construction médiatique des événements dès lors qu'elles permettent de faire rentrer les informations dans des classifications déjà acquises¹¹⁰. Dans l'exemple que nous reproduisons ici, le journal *Le Monde* assigne chaque jour un lieu de reconnaissance différent à l'Europe dans sa relation avec ces attentats. Ce lieu étant successivement « le monde », « la coalition internationale » et « l'Europe », ce dernier lieu apparaissant par opposition aux États-Unis. Chacun de ces lieux de reconnaissance comporte une forme distincte de définition de l'espace européen (continent géographique, représentation institutionnelle, équivalence étatique...).

La reconnaissance comme critère propre au lieu de la réception journalistique est ainsi analysable sémiotiquement par l'usage et la distribution des rubriques dans le corpus analysé. Rappelons que la reconnaissance est **« le moment où le sujet confère à l'autre une dimension symbolique, en même temps que la dimension réelle d'un objet de perception »**¹¹¹, de manière que l'évolution dans la désignation d'un

¹¹⁰ VERÓN, E : *Construire l'événement. Le s médias et l'accident de Three Mile Island*, Minuit, Paris 1981, 176 P.

¹¹¹ LAMIZET, B : *La médiation politique*, L'Harmattan, Paris 1998 (p.110).

événement ou d'un acteur, au moyen par exemple des rubriques dans lesquels il est inséré, nous informe de la manière dont lui est conférée une dimension réelle et symbolique.

1.4.7.2 Le langage publicitaire : sanction

De même que l'affiche publicitaire, l'affiche politique n'est pas destinée à être lue, mais à être vue. Le lieu de la réception est matériellement séparé du lieu de construction du texte et il est en outre éloigné temporellement. L'efficacité et la persuasion sont donc en permanence menacées par le contexte. Le lieu de la réception est donc ici ambigu : il est d'une part constitué par l'instance présente dans laquelle chaque sujet regarde l'affiche, mais aussi par ce futur proche dans lequel le sujet agira en suivant ou non la prescription de l'affiche.

En ce sens, le rapport entre le lieu de la production, celui du texte et celui de la réception est régulé par le principe de sanction qui, de plus, peut être également influencé par des événements externes à l'institution : les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, en pleine campagne électorale, par exemple, donnèrent lieu à une de ces situations où le décalage entre le lieu de la réception et le lieu de la production devenait insurmontable, les partis politiques ayant tout intérêt à faire oublier la présence de leurs affiches dans les espaces publics pour éviter que celles-ci fussent perçues comme une atteinte au deuil déclaré dans le pays.

Pierre Fresnault-Derruelle décrit cette particularité énonciative de l'affiche de la manière suivante :

« La spécificité de notre médium permet déjà d'avancer ceci : a) l'image de rue est une image dressée, une image 'debout' si l'on préfère, alors que l'image publiée dans un journal est une image 'couchée' que, peu ou prou, nous surplombons, la réception ne peut être la même dans les deux cas ; b) l'image placardée, par ses dimensions, et quand bien même sa thématique relèverait de l'imaginaire tactile ou gustatif, n'est faite, somme toute, que pour nous tenir à distance. Il ressort que ces images, qui brouillent les échelles de représentation jusqu'à la confusion, sont intimidantes »¹¹²

Face à l'intimidation produite par une image placardée, le spectateur aura toujours, dans le cas des affiches politiques d'une campagne électorale, une possibilité de sanction, positive ou négative, au moyen du vote.

1.4.7.3 Le langage politique : identification

L'étendue spatio-temporelle du processus de communication est ici encore plus large que dans les deux autres cas. Le lieu de la réception est constitué par l'ensemble de normes et de règles qui façonnent une société : que ce soit de manière consciente ou inconsciente, nous sommes confrontés à un langage politique chaque fois que nous observons une règle ou une norme issue du pouvoir législatif. L'impératif de réflexivité est ainsi lui-même mis en cause lorsqu'il y a un décalage trop grand entre la forme et le

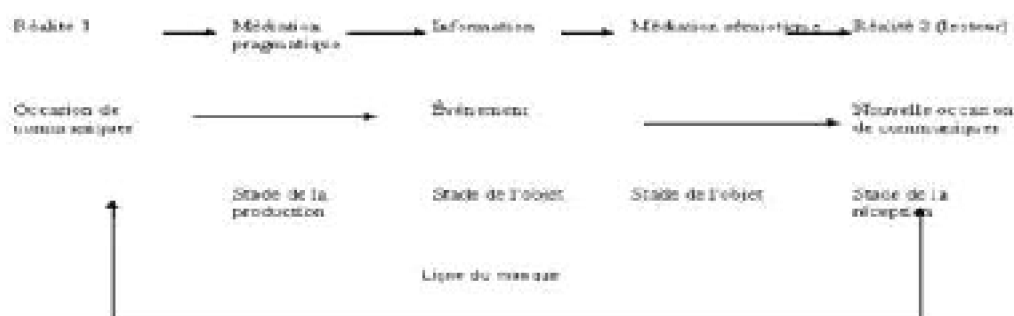
¹¹² FRESNAULT-DERUELLE, P : *L'image placardée. Pragmatique et rhétorique de l'affiche*, Nathan université, 1997.

contenu du lieu de construction textuelle. Si par exemple une loi était appliquée de manière arbitraire.

Afin que la discussion soit possible, et avec elle l'existence du langage politique, il faut, en dernière instance, l'identification entre le lieu de la réception et le lieu de la production par le biais d'un texte. La narrativité d'une campagne électorale peut être considérée de ce fait comme la forme signifiante de ce texte face auquel le sujet, par l'identification avec un candidat ou un parti politique peut reproduire le principe de réflexivité propre au lieu de la production du langage politique. C'est ainsi, comme nous l'avancions tout à l'heure, que la réflexivité est possible comme conséquence de la discussion.

1.4.8 Une première approche des processus de médiation

Après avoir évoqué ces trois lieux de la communication, nous sommes en mesure de proposer une première approche des processus communicationnels dans lesquels s'insèrent les journaux d'information quotidienne. Cela nous permettra, dans le deuxième chapitre, d'étendre cette forme de médiation à l'ensemble des pratiques communicationnelles médiatées à partir de la description des processus de communication proposée par Patrick Charaudeau. Les journaux d'information font donc partie d'un processus de médiation entre le monde (réel) et le lecteur du journal (réel aussi) qui se produit en deux temps à partir des trois lieux de la communication que nous venons d'examiner. Nous présentons ce processus dans la figure suivante :



Nous avons appelé « occasion de communiquer » tout fait réel susceptible d'être transformé en information : lorsque cette « occasion de communiquer » devient une information nous l'appelons événement. Nous assistons entre l'un et l'autre à une première médiation. D'un point de vue sociologique, cette médiation correspond au stade de la production : les contraintes, relations de pouvoir et rapports institutionnels qui définissent les critères selon lesquels les médias choisissent, au moment de produire une information, entre plusieurs « occasions de communiquer ». En sociologie des médias, on parle, on l'a vu tout à l'heure, des contraintes de production, tandis que dans le domaine des SIC nous pouvons l'aborder sous l'angle de la pertinence. Dès lors, nous insérons

avec cela l'institution journalistique dans la réalité par une relation pragmatique, telle que Sperber et Wilson l'évoquent, relation selon laquelle il n'y a de la communication que lorsque ce que je vais dire peut faire changer la situation cognitive qui était au départ celle de mon interlocuteur.

Cette relation pragmatique a un sens lorsqu'elle est appliquée à la communication médiatée du fait que l'objet médiatique est en effet un matériau dont la forme est modifiée par l'information qu'il contient (dans certains cas, comme pour les attentats du 11 septembre 2001, un journal peut aller jusqu'à changer la distribution de sa maquette). Elle ne peut en revanche désigner le processus de communication dans son ensemble si celui-ci doit être envisagé autrement que comme un simple transfert de données.

En rester au domaine pragmatique serait donc oublier le sens de l'information. Ce n'est qu'au moment où on lui donne un sens que l'événement devient un objet symbolique. Nous abordons alors la médiation entre l'événement et le lecteur : le moment sémiotique. Cela nous oblige à opérer un premier choix méthodologique : considérer cet objet symbolique comme l'interprétation de l'occasion de communiquer ou bien comme la représentation de celle-ci. La perspective théorique de cette thèse, dans laquelle nous adoptons une conception réaliste du langage nous emmène à choisir la deuxième option. L'objet symbolique est une représentation, et ce, aussi bien des résultats de la première médiation que de toutes les médiations précédentes, (toutes les fois que la même « occasion de communiquer » a été saisie par le journal, toutes les fois qu'une « occasion de communiquer » semblable a été mise en forme par le journal, toutes les fois que cette « occasion de communiquer » a été abordée par d'autres médias, par des individus ayant un rapport direct avec le média, ou bien par le journaliste qui va lui donner une forme...).

Nous en arrivons enfin à la réception, qui correspond à nouveau à un moment sociologique où l'on peut analyser les différentes façons d'écouter une radio, de voir une émission de télévision, de lire un journal, où l'on peut établir des catégories, définir des publics... La perspective communicationnelle se heurte en revanche aux caractéristiques de ce que l'on a appelé une « réalité 2 ». Le récepteur, en tant qu'acteur réel, implique l'existence d'autant d'interprétations que d'individus, même si le caractère social de tout « récepteur » le pousse à produire des interprétations en relation avec son entourage social. Afin d'atteindre l'élément communicationnel de la réception, il faut donc pouvoir faire attention aux formes que ces interprétations vont prendre, ce qui revient à considérer le sujet de la réception comme un sujet signifiant dont les interprétations, aussi différentes soient-elles, deviennent de nouvelles occasions de communiquer. Du point de vue méthodologique nous avons alors le choix entre deux options : a) l'option phénoménologique, consistant à imaginer quelles peuvent être ces nouvelles occasions et b) l'option sociologique qui consiste à attendre qu'elles aient lieu pour en comprendre les caractéristiques. Nous n'allons nous servir ni de l'une ni de l'autre. Nous défendons précisément la pertinence de l'évacuation, dans une recherche sémio discursive des formes de communication, de la question de la réception.

Cette justification tient à l'existence de la ligne de médiation qui aurait lieu entre la « réalité 1 » et la « réalité 2 » : il s'agit de ce que Bernard Lamizet appelle la ligne du manque¹¹³ et qui désigne cette réalité dont le partage ne peut se faire que par la médiation symbolique. La réalité est à la fois le désir du partage et l'impossibilité de

celui-ci. Cet impossible partage désigné par la ligne du manque implique l'existence des institutions médiatrices, justifiant de ce fait l'existence et même le rôle prépondérant des médias d'information dans un contexte social. Autrement dit, elle justifie le principe sémiotique selon lequel tout processus d'énonciation, mettant en relation la langue, la parole et le discours, attribue aux énoncés qui le composent une valeur de reconnaissance. Ils deviennent un objet dans lequel peuvent se reconnaître les instances de la communication dans leur désir. Cet objet, objet de la communication, peut dès lors être considéré comme un objet intentionnel porteur du sens de l'action rationnelle habermassienne.

La ligne du manque désigne, enfin, l'arrière-plan constitutif des conditions d'existence des institutions et elle nous indique que l'analyse des formes de médiation présentes dans des contextes sociaux nous permettra d'accéder aux rapports communicationnels qui ont lieu au sein des sociétés.

1.4.9 Les lieux du dire et les lieux du faire

La pratique d'analyse que nous allons adopter va s'articuler enfin autour des deux lieux du discours définis par Charaudeau : le lieu du dire et le lieu du faire¹¹⁴. Cette distinction est mise en place pour répondre à une hypothèse méthodologique selon laquelle « **une théorie du discours ne peut se passer d'une définition des sujets de l'acte de langage** »¹¹⁵. Une telle hypothèse semble nécessaire à toute étude qui voudrait, par l'analyse d'une pratique de communication, comprendre une action, celle du pouvoir, étant donné que le seul élément formel qui peut nous permettre de dégager l'exercice d'un pouvoir dans les pratiques communicationnelles est la place attribuée dans le discours aux sujets énonciataires.

Il en découle logiquement une distinction entre le lieu où le sujet agit (le faire) et le lieu où il n'est que représenté (le dire). Les discours politiques se trouvent dans les lieux du dire et nous pouvons les opposer aux actions politiques qui elles se trouvent dans les lieux du faire. D'un point de vue méthodologique cela se traduit par une distinction entre la mise en scène discursive et la mise en scène langagière, distinction qui, on insiste, est méthodologique, car le discours et l'action ne peuvent exister l'un sans l'autre. Nous dirons, néanmoins que « **évidemment la première [de ces mises en scène] ne se fait pas indépendamment de la seconde, mais elle possède un dispositif propre qui lui confère une autonomie** »¹¹⁶, les deux mises en scène pouvant alors être analysées par l'étude de leurs dispositifs signifiants.

¹¹³ LAMIZET, B: 1992 (op.cit)

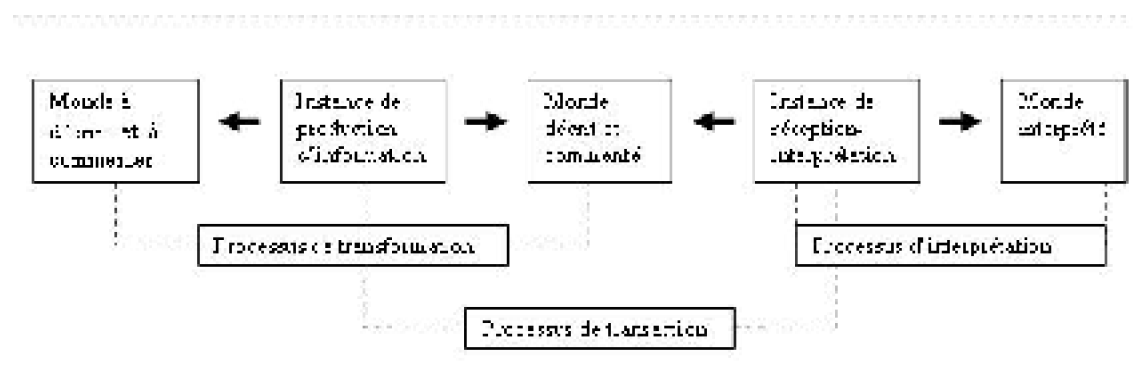
¹¹⁴ CHARAUDEAU, P: *Une théorie des sujets du langage* in Langage et société numéro 28, 1984, pour la première parution.

¹¹⁵ Idem (p. 65). Précisons par ailleurs que, comme Charaudeau le dit lui-même, le concept d'acte de langage est ici utilisé dans un sens beaucoup plus large que chez Austin ou Searle. « Acte de langage » est ici plus proche du concept d'« agir communicationnel » que de la théorie des actes de langage.

¹¹⁶ Idem (p.69).

2. La communication

Nous avons introduit, avec le concept de médiation, l'élément théorique qui permet d'inscrire les discours dans des processus de communication. Nous devons maintenant élaborer une théorie de la communication qui puisse prendre en compte les pratiques discursives qui en découlent. La communication est ainsi abordée dans cette thèse, en suivant Patrick Charaudeau, comme un double processus de transformation et de transaction entre deux instances : une instance communicante et une instance interprétante. Le premier rapport est mis en oeuvre entre le réel et le monde symbolique, le deuxième inscrit les participants dans le processus par un contrat de communication. On peut représenter ce processus social par le schéma suivant ¹¹⁷ :



Patrick Charaudeau ajoute à ces deux processus un troisième processus : celui de l'interprétation. Il nous semble qu'il est du même ordre que le processus de transformation, en ce qu'il s'agit de produire un monde propre à partir d'un monde décrit, c'est pourquoi on n'en tiendra pas compte par la suite. Avant d'entrer dans le détail de ce processus de communication, il semble important de noter l'absence de linéarité qu'il désigne, ainsi que le dynamisme dont il fait preuve : d'une part, les deux instances de la communication se retrouvent autour d'un monde décrit, de telle sorte que celui-ci n'est plus concevable seulement comme un produit dirigé depuis un émetteur vers un récepteur. D'autre part la production d'un monde interprété peut donner lieu à une action quelconque qui devient à son tour un monde à commenter et ainsi de suite. Ce schéma remplit donc deux conditions qui semblent essentielles à toute approche de la communication : l'absence de fonctionnalité et l'impossibilité de distinguer une source première dans la production des messages. Avant de l'aborder plus en détail, nous voudrions revenir sur une discussion que nous avons introduite rapidement dans le chapitre précédent : le rapport au sens dans les processus de communication.

La communication est ici considérée comme un processus par lequel les discours produisent du sens. Dès lors, un discours ne peut pas avoir de sens tant qu'il n'est pas assumé par deux instances participant à un processus de communication. Cela place la

¹¹⁷ CHARAUDEAU, P: *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles 2005 (p.31).

problématique du sens, et donc de la communication, au centre des questions liées à l'énonciation, ce que Bernard Lamizet exprime de manière très claire :

« ... le problème majeur de la communication n'est sans doute pas celui du réel, mais plutôt celui de ses partenaires. En ce sens, l'essentiel y est plutôt de marquer ce que représentent, pour chacun d'eux, le champ du réel et celui du langage, et ce que représente, pour eux, la distinction entre ces deux champs »

118

Dans ce rapport entre discours et communication, il est question d'une distinction entre l'énonciateur et ce qui est énoncé, distinction du même ordre que celle qui se produit, dans la théorie de l'action développée ci-dessus à partir de Habermas, entre le sujet agissant et le monde sur lequel le sujet agit. Elle est du même ordre en ce qu'elle désigne la distance fondatrice de la communication qui s'instaure avec ce que Lacan appelle le stade du miroir :

« Le stade du miroir a été établi par Lacan comme le moment fondateur de la dimension symbolique de la personnalité, car c'est par lui que la conscience de ma propre existence cesse d'être une affaire individuelle que j'éprouve dans mon expérience, pour passer par la médiation de ce que je sais de l'autre et de ce que je sais représenter pour lui »¹¹⁹.

Cette médiation symbolique instaurée par la découverte de l'autre est le fondement de l'identité singulière (sans intersubjectivité, il n'y a pas de reconnaissance de soi) mais également du lien social (conséquence de la découverte de l'autre comme instance fondatrice de soi). C'est pourquoi l'approche communicationnelle des phénomènes sociaux ne part pas de l'analyse de ce qui est commun, mais au contraire, de ce qui instaure la distance entre les instances communicantes et c'est pourquoi, la théorie de la rationalité de Habermas fait appel à la notion de communication pour désigner ce processus par lequel un individu devient sujet de l'action au lieu d'être l'acteur d'une conduite.

Le concept qui permet de désigner, dans notre perspective d'analyse sémiodiscursive, cette distance fondatrice de l'identité (singulière et sociale) est celui d'intentionnalité. Nous en proposons, avant d'aborder cette notion de manière plus précise à partir du travail de John R. Searle, la définition suivante : l'intentionnalité désigne la distance, nécessaire à la mise en œuvre de tout processus de signification, entre un objet signifiant et un objet signifié. L'importance heuristique de ce concept réside dans le fait qu'il nous permet de rendre compte de la distinction entre le processus de signification (la relation entre deux objets) et le processus de communication (l'ancrage de cette relation intentionnelle dans l'intersubjectivité fondatrice de l'identité). C'est pourquoi nous développerons un travail d'analyse visant à rendre compte, à la suite de l'approche des processus de communication de Patrick Charaudeau, de la place des sujets dans le langage. Nous aurons ainsi établi les bases d'une approche discursive de l'espace public, ce qui nous permettra d'analyser ensuite le caractère institutionnel de la réalité sociale à la lumière de la théorie des faits institutionnels de Searle.

¹¹⁸ LAMIZET, B: 1992, *op.cit.* (p. 22)

¹¹⁹ LAMIZET, B: 1998, *op.cit.* (p.111)

2.1. Communiquer et interagir

En l'état actuel de la réflexion de John R. Searle il est possible, selon Georges-Elia Sarfati, de dire que le philosophe américain a débouché sur une théorie discursive du lien institutionnel ¹²⁰. Le point de départ de cette théorie se situe dans son travail d'il y a plus de trente ans sur les actes de langage. Nous allons donc retracer le parcours suivi par cet auteur depuis la théorie des actes de langage jusqu'à ce que l'on appellera une approche intentionnelle de la signification, qui nous permettra de déboucher sur les sujets du langage.

2.1.1 Les actes de langage

À partir de la distinction mise en œuvre par Austin entre deux jeux de langage (le constatif et le performatif), les « actes de langage » de Searle ont la particularité, en tant que théorie, de brouiller la coupure sémiotique. La découverte d'Austin introduisait l'obligation de penser le langage dans son rapport avec le monde puisque la **« qualité performative n'est pas une propriété lexicale intrinsèque mais une propriété potentielle dépendante des conditions de discours »** ¹²¹ que nous pouvons, par ailleurs, placer à la suite de Patrick Charaudeau, dans des situations de communication. Il n'y a, en effet, aucune forme de performativité du langage en dehors d'un contexte communicationnel. C'est de ce fait un contre sens que d'interpréter les actes de parole décrits par Austin comme l'assignation d'un pouvoir quelconque à la parole indépendamment de son contexte d'énonciation.

Étant donné les nombreux jeux de langage possibles, (Wittgenstein en avait postulé un nombre infini) Austin propose une distinction ternaire à partir de l'introduction de la force illocutoire :

« Nous avons distingué l'acte locutoire (...) qui possède une signification ; l'acte illocutoire où le fait de dire a une certaine valeur (force) ; et l'acte perlocutoire, qui est l'obtention de certains effets par la parole » ¹²².

Dans toute énonciation, au moins l'un de ces actes serait accompli. Mais c'est paradoxalement l'acte locutoire qui va finir par poser problème à Austin. Car une fois acceptée l'existence de certains actes de parole (avec Austin, nous ne sommes pas encore dans la théorie des actes de langage) où se trouve la frontière entre l'acte et la description ? Ou, pour le formuler autrement, où se situe la frontière entre le réel et le symbolique ?

Comme le remarque Oswald Ducrot dans la préface aux « Actes de langage » de Searle ¹²³, l'acte rhétorique (l'expression d'une certaine signification) pose un problème : on se demande, par exemple, si la signification est la même lorsque l'on émet une promesse

¹²⁰ SARFATI, G-E : *Précis de pragmatique*, Nathan, Paris 2002 col. 128.

¹²¹ Idem (p. 32).

¹²² AUSTIN, J.L : *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris 1970 (p.129).

ou lorsque l'on fait une affirmation. Ducrot en tire une distinction entre acte illocutionnaire et acte locutionnaire, différente de celle qui avait été donnée par Austin, de telle sorte qu' **« on appellera locutionnaires certains caractères sémantiques d'un énoncé s'ils peuvent être définis indépendamment des résultats produits, dans la situation de discours, par l'énonciation de l'énoncé »**¹²⁴. Mais il apparaît alors que cette définition **« risque de n'avoir pas grand objet, de ne dénoter qu'une classe vide – en ce qui concerne au moins les langues naturelles »**¹²⁵.

La théorie des actes de langage de Searle viendrait en quelque sorte combler ces lacunes austiniennes à partir de deux éléments essentiels :

- l'introduction du principe d'exprimabilité : **« Pour toute signification X et pour tout locuteur L, chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X alors il est possible qu'il existe une expression E, telle qu'E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X »**¹²⁶.

- La reconstruction de la taxonomie des valeurs illocutoires à partir de quatre critères de choix essentiels : 1) Le but illocutoire 2) la direction d'ajustement 3) l'état psychologique et 4) le contenu propositionnel.

Cela donne lieu d'une part à cinq types de « forces illocutoires primitives » contenues dans des actes assertifs, directifs, promissifs, expressifs ou déclaratifs et d'autre part à ce que Habermas désigne comme les trois éléments essentiels qui constituent les actes de langage : l'élément performatif, l'élément propositionnel et l'élément assertorique¹²⁷. Or, comme le souligne Bernard Lamizet, les théories de la performativité ne nous permettent de tenir compte de la figure de l'autre que comme un acteur rendant possible la communication, et non comme un sujet qui la fonderait¹²⁸. Nous souscrivons à cette remarque en y proposant toutefois une modification : il nous semble que les théories de la performativité (et l'approche interactionnelle du langage en général) font de l'autre un acteur rendant possible la communication et, c'est ce que nous souhaitons ajouter comme modification ; elles nous permettent ainsi de situer l'autre en tant que sujet fondateur de la communication, dans un espace social¹²⁹. C'est donc une conséquence logique de la théorie des actes de langage de considérer le rôle du langage dans la réalité

¹²³ SEARLE, J : *Les Actes de Langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann , Paris 1972, 260 P.

¹²⁴ DUCROT, O : préface à SEARLE, J : *Les Actes de Langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann , Paris 1972 (p. 27).

¹²⁵ Idem.

¹²⁶ Ibid. (p. 56)

¹²⁷ HABERMAS, J : 1987 vol. 2.

¹²⁸ LAMIZET, B: 1992, op.cit

¹²⁹ Nous pouvons situer l'origine de cette conception intentionnelle de la communication dans les travaux de Grice en ce qu'il se proposait de rendre compte de l'importance de la coopération pour la réussite de la communication.

sociale, comme l'a fait Searle dans son parcours théorique.

Toute pratique communicationnelle produit donc du sens en même temps qu'elle s'insère dans un espace social d'interaction : c'est à ce double rapport entre le sujet communicant et le monde, et entre le sujet agissant et le monde que nous nous intéressons à partir de la conception intentionnaliste de la signification développée par John R. Searle et basée sur ce qu'il est convenu d'appeler un réalisme naïf qui vise à reconnaître l'existence d'une réalité indépendante de la perception humaine.

2.1.2 Une conception intentionnaliste de la signification

La réalité occupe, en effet, une place prépondérante dans la philosophie du langage de Searle : il se situe à distance, aussi bien d'une pragmatique constructiviste que d'un positivisme structural, sans pour autant prôner un juste milieu, ce qui l'amène à s'intéresser à l'intentionnalité selon une approche originale, différente de celle qui a été mise en place dans la tradition phénoménologique :

« Si l'objet matériel est le seul objet possible pour la perception, c'est que la perception a un contenu intentionnel, lequel est porté par une expérience visuelle »¹³⁰.

Cette expérience de la perception est du même ordre que celle de la parole dans les actes de langage. Cela veut dire que la signification s'opère à partir d'une relation de représentation qui n'est pas déterminée par le monde réel, qui n'est pas le fruit de la libre volonté de l'individu et qui n'est pas entièrement définissable par une communauté d'individus. La signification, en tant que processus dénué de sens, c'est-à-dire en ce qui concerne sa composante réelle, doit s'expliquer par un concept fondé sur la relation. Searle désigne avec le terme « arrière-plan » cette composante réelle du processus de signification.

L'arrière-plan est **« l'ensemble de capacités mentales non représentatives qui est la condition d'exercice de toute représentation »¹³¹**. Il s'agit plus précisément d'un élément réel qui ne saurait pas se laisser réduire à une quelconque construction sociale : **« Ce que j'appelle Arrière-plan dérive en fait de toute une accumulation de relations que chaque être biologique social entretient avec le monde qui l'entoure »¹³²**. Toutefois, il ne s'agit pas non plus d'un ensemble de déterminations biologiques d'un ordre quelconque :

« L'Arrière-plan n'est donc ni un ensemble de choses ni un ensemble de relations mystérieuses entre les choses et nous, mais il est un ensemble de compétences, de positions, d'assomptions et de présuppositions pré-intentionnelles, de pratiques et d'habitudes. Et toutes ces capacités sont, pour autant qu'on sache, réalisées dans des cerveaux et dans des corps humains. Il n'y a absolument rien de <transcendantal> ou de <métaphysique> dans l'arrière-plan au sens où je

¹³⁰ SEARLE, J : 1985 op.cit (p. 82).

¹³¹ Idem (p. 174).

¹³² Ibid. (p. 186).

*l'entends »*¹³³.

On verra plus tard la composition de cet ensemble de compétences pré-intentionnelles. Pour l'instant, il nous intéresse de souligner qu'en suivant les travaux de Searle, nous établissons un lieu d'origine dans l'existence de toute entité sociale (et les institutions, comme par exemple l'UE, en font partie) qui se situe dans la réalité des individus. Le travail de Searle contenu dans les trois ouvrages que nous examinons ici (*Les actes de langage*, *L'intentionnalité* et *La construction de la réalité sociale*) porte précisément sur la problématique que cela soulève : cette réalité à l'origine des institutions ne pouvant être partagée qu'au moyen du langage, la réalité institutionnelle n'est effective que par l'existence des processus de communication. Comment est-il alors possible, semble s'être demandé Searle dans sa démarche théorique, d'expliquer le processus par lequel un individu (acteur relationnel) peut se donner un sens à lui-même et en attribuer un à l'autre afin de devenir sujet (être communicant) ? Avec le concept d'arrière-plan Searle propose la solution réaliste suivante : ce processus est contenu dans la réalité même de l'individu.

Cela n'implique pas pour autant que la société existe parce que nos états pré-intentionnels le « voudraient » ainsi, mais cela implique en revanche que la société existe parce qu'il est possible qu'elle existe étant donnés ces états pré-intentionnels¹³⁴. Un processus de signification intentionnelle commence ainsi à se dessiner à partir des rapports qui s'établissent entre les objets et les sujets de la perception. La distance entre le sujet percevant et l'objet perçu devient, de ce fait, l'élément déterminant dans la reconnaissance collective des réalités sociales.

Un rapport asymétrique entre causalité et intentionnalité

Ce processus de signification intentionnelle doit encore surmonter un deuxième problème : celui de la causalité. La causalité est la caractéristique du réel selon laquelle un fait en entraîne un autre. Dans le processus intentionnel de signification, il ne faut pas confondre la mise en place d'une relation permettant l'attribution de sens par des processus de communication avec un rapport de causalité entre cette relation instaurée et le sens produit. L'intentionnalité, en tant que distance permettant la signification, est de ce fait le mécanisme par lequel toute forme de signification s'insère dans la réalité au moyen de la causalité : qu'il s'agisse de la perception ou de l'action, il y a toujours, dans la signification, la mise en place d'un rapport de causalité du monde vers l'esprit (perception) ou bien de l'esprit vers le monde (action) :

« Dans les deux cas (l'action et la perception), il y a un état ou un événement Intentionnel sui-référentiel : la forme de la sui-référence est qu'il appartient au contenu de l'état ou de l'événement Intentionnel que - pour l'action - les

¹³³ *Ibid.* (p. 187).

¹³⁴ Il s'agit ici du noyau de la conception de la société chez Searle : la réalité biologique de l'individu le prédispose à construire des relations sociales, nous dit le philosophe américain, mais elle n'en détermine pas la forme ni le contenu. Cette prédisposition ne suppose même pas la mise en place d'un monde social. Toute la pensée de Searle repose sur cette conception réaliste selon laquelle ce qui existe pourrait avoir une autre forme, pourrait même ne pas exister, mais n'aurait pas lieu si cela ne s'accordait pas aux possibilités contenues dans la réalité préexistant à toute forme de signification.

conditions de satisfaction (au sens d'exigence) exigent qu'il cause l'ensemble de ses conditions de satisfaction (au sens de chose exigée), ou que - pour la perception - l'ensemble de ses conditions de satisfaction soit cause de l'état ou de l'événement même (...) La direction d'ajustement et la direction de causalité sont asymétriques. »¹³⁵

Le sens produit par le processus de signification se trouve dans les « conditions de satisfaction » qui guident l'intentionnalité de l'action et de la perception. Aucun rapport de causalité ne s'établit entre ces conditions de satisfaction et l'action ou la perception. En revanche, la possibilité d'évaluer tout rapport de causalité à la lumière de ces conditions de satisfaction est une caractéristique de la production de sens :

« Pour être compris et utilisé dans la perspective philosophique du XXème siècle, le concept d'intentionnalité doit d'abord se détacher des quatre causes aristotéliennes. Bien que, tel que le reprend Brentano, le concept d'intentionnalité réfère au rapport entre l'esprit et le monde, cela n'implique aucune relation téléologique, il s'agit en revanche d'une forme de relation représentationnelle. C'est ainsi que nous devons l'inscrire dans une philosophie de l'esprit héritière de Descartes en ce que le philosophe de la raison a 1) énoncé les principes du mécanisme de toute explication scientifique du monde physique 2) donné lieu à la tradition épistémologique et 3) énoncé les principes du dualisme ontologique entre l'esprit et le corps »¹³⁶

Ainsi, lorsque nous parlons d'intentionnalité, nous semblons obligés de choisir entre la tradition rationaliste inaugurée par Descartes et formalisée par Kant et la tradition empiriste qui s'étend de Locke à Russell. Nous sommes tenus d'assumer comme filiation philosophique une sorte d'empirisme classique mais nous devons aussi rappeler qu'il ne s'agit pas ici de développer un travail philosophique et que le choix du concept d'intentionnalité ne répond pas à une volonté d'éclaircissement de celui-ci mais à une volonté d'opérationnalisation du concept de « monde » utilisé dans cette thèse. C'est ainsi que nous suivons les pas de Searle lorsqu'il contourne la question épistémologique par un développement de son objet d'étude à partir de la prémisse réaliste qui soutient sa pensée : l'intentionnalité existe ; la réalité aussi¹³⁷. Tel est notre postulat de départ qui nous situe, si il faut choisir, du côté empiriste. Mais l'intentionnalité ne donne lieu à rien, elle n'a pas de sens en elle-même, de même que la réalité n'est guère intéressante si elle n'est pas médiatisée, c'est-à-dire représentée. C'est ce qui nous permet de voir dans la position de Searle une approche originelle des problématiques de la médiation. Cette approche tient au rapport d'interdépendance entre réalité et représentation désigné dans sa théorie et dont le sujet langagier en est le contenant.

¹³⁵ SEARLE, J.R : 1985 op.cit. (p.151).

¹³⁶ JACOB, P: *L'intentionnalité. Problèmes de philosophie de l'esprit*, Odile Jacob, Paris 2004 (p.28)

¹³⁷ Searle commence son ouvrage avec l'avertissement suivant : « Des mouvements philosophiques entiers se sont constitués autour de théories de l'Intentionnalité. Quel pari adopter en présence de tous ces précédents illustres ? J'ai choisi tout simplement de les passer sous silence, en partie par ignorance de la plupart des œuvres consacrées à l'Intentionnalité, en partie par conviction que le seul espoir de résoudre les difficultés génératrices de cette étude résidait au premier chef dans la poursuite indéclinable de mes propres recherches » (SEARLE, J.R : 1985 op.cit.(p.12)).

2.1.3 Les sujets dans le langage

L'élément central dans l'approche de la signification établie par Searle est la mise en place, à partir de cette recherche sur l'intentionnalité qui désignait le type de relation causale existant entre l'esprit et le monde, de la notion de direction de causalité qui vient enrichir et préciser celle, déjà énoncée dans les *Actes de Langage*, de direction d'ajustement.

Sui-référentialité des actes de langage

Avec son travail sur l'intentionnalité, Searle propose en effet d'ajouter à la direction d'ajustement propre aux actes de langage la direction de causalité : dans tout rapport intentionnel il y a une distance entre les mots et le monde qui peut être comblée à partir de deux directions : de la chose au mot ou du mot à la chose. La direction d'ajustement du mot à la chose est propre aux actes assertifs : si je dis « la voiture est rouge », mon affirmation sera évaluée selon un principe de vérité qui tient à la couleur de la voiture en question : l'affirmation est vraie si elle s'ajuste à un état de choses, en l'occurrence la couleur de la voiture. À l'inverse, si je fais une promesse du genre « je promets de terminer ma thèse pour cet été », la direction d'ajustement de cet énoncé ira du monde aux mots, l'accomplissement de l'acte énoncé, une promesse, dépendant de l'accomplissement effectif de ce qui y est énoncé. La vérité de l'énoncé, le fait que ce soit en effet une promesse que je tiens à respecter étant, en revanche, reliée à mon action sur le monde.

Il devient alors évident, et Searle en fut conscient au point d'entreprendre une nouvelle recherche, que la direction d'ajustement rendant compte d'une relation entre les mots et les choses ne suffit pas à expliquer les formes de médiation propres au langage pour une raison très simple : elle oublie les sujets du langage. C'est dans ce dessein que Searle entreprend sa recherche sur l'intentionnalité et qu'il ajoute à la direction d'ajustement définie dans les actes de langage, la notion de direction de causalité : en plus de la relation entre les mots et le monde, tout acte de langage met aussi en place une relation entre le sujet agissant et l'objet sur lequel il agit. Cette relation est du même ordre que la direction d'ajustement, c'est-à-dire intentionnelle, mais dans le sens inverse. Ainsi, dans « je promets de finir ma thèse pour cet été », la direction d'ajustement décrite plus haut est couplée d'une direction de causalité entre je (sujet communicant) et le monde (une thèse finie) dont la direction vaudrait du sujet vers le monde. L'accomplissement de cette action (promesse de finir ma thèse) n'est donc pas une condition pour l'accomplissement de l'acte de langage (la promesse), elle est une condition pour la vérification de l'énoncé porteur de cette promesse.

Searle introduit ainsi, avec le principe d'intentionnalité, la distinction essentielle entre les actions dans le monde, soumises comme nous l'avons vu dans le premier chapitre aux principes rationnels de vérification, et les énoncés sur le monde soumis aux conditions de satisfaction.

Nous pouvons dès lors insister sur le fait que « l'action par le langage » ne doit pas être comprise comme étant un rapport de causalité entre un émetteur et un récepteur

mais entre le sujet (le *je* qui parle) et le monde (l'accomplissement de l'acte de parler). C'est ce que nous pouvons nommer avec Searle *l'expérience de l'action* et qui en termes psychanalytiques, pourrait s'exprimer comme une « expérience de soi ». Nous avons fait appel plus haut, à la suite de Bernard Lamizet, au stade du miroir de Lacan. Pour ce psychanalyste, la restitution de la fonction de sujet advient à l'enfant par le biais du langage. « Restitution », parce que perdue dans le stade fondateur du miroir. Ainsi,

« La fonction du stade du miroir s'avère pour nous dès lors comme un cas particulier de la fonction de l'imago, qui est d'établir une relation de l'organisme à sa réalité – ou, comme on dit, de l'*Innenwelt* à l'*Umwelt* »¹³⁸.

Le langage permet, en effet, que cette relation de l'organisme à sa réalité s'ouvre à l'autre et donc permette l'existence du *je* : la restitution de la fonction de sujet. Ce n'est que par la médiation symbolique du langage (c'est-à-dire par l'usage de la langue) qu'advient la certitude du sujet :

« Pour Lacan, il y a l'acte de la parole, ou plus précisément ce qui la fait acte, soit la présence de l'articulation du signifiant. Il y a donc l'énonciation. C'est ce qui fait l'acte de la pensée (et la situe d'emblée dans l'inconscient). Il y a ensuite le passage au signifié, là où de fait on peut parler de l'être. Et c'est à ce moment que devient possible une certitude, qui se constituera proprement et s'affirmera enfin dans l'acte effectif de la parole du sujet »¹³⁹.

C'est à cette certitude à laquelle nous nous référons avec l'expression « expérience de soi », certitude qui est, nous semble-t-il, une conséquence de ce que nous avons décrit à la suite de Searle comme une « expérience de l'action ». Ainsi, dans le cadre de notre recherche sur les aspects discursifs d'un Espace Public européen, nous pouvons désigner le sujet porteur d'une énonciation comme un sujet signifiant de cet Espace Public, sa présence étant analysable à partir de l'étude des énoncés contenus dans notre corpus :

« Je suis dans le monde, et dans mon acte concret de parole je pose la certitude que j'ai de mon existence, et de mon existence comme désirant. Le Je suis est pour Lacan le cœur de ce qui est signifié dans l'acte de parole. La certitude relève de l'énoncé. Elle porte sur l'existence et sur le désir, et cela dans le monde, c'est-à-dire, dans un ordre d'anticipation »¹⁴⁰.

Les énoncés du corpus nous renseignent donc sur la certitude de l'existence des sujets du langage et donc des processus de communication liés aux discours qui les englobent.

Les sujets du langage

Nous avons déjà précisé le sens large que Charaudeau attribue à la notion d'« acte de langage ». Ainsi, compris comme des actes de communication, ils sont structurés à partir de deux espaces : l'espace de la constricton (lieu de contraintes) et l'espace de la stratégie (possibilités d'élection pour mettre en scène un acte) de telle sorte que lorsque

¹³⁸ LACAN, J : « Le stade du miroir comme fondateur de la fonction du Je », in *Ecrits I, Seuil, Paris 1999, (p.92).*

¹³⁹ JURANVILLE, A : *Lacan et la philosophie, Puf, Paris 2003 (p.143)*

¹⁴⁰ *Idem. (p.148) C'est nous qui soulignons.*

l'on tient compte du principe de pertinence qui se réfère à tous les éléments nécessaires pour pouvoir communiquer tout en étant extérieurs à l'acte langagier, la distinction entre deux espaces de signification, externe et interne à la verbalisation, donne lieu à deux types de sujets de langage : d'une part les partenaires (des êtres sociaux qui possèdent des intentions) et de l'autre les protagonistes (des êtres de parole responsables de leurs actes d'énonciation). Ainsi,

« définissant l'acte de langage comme naissant dans une situation concrète d'échange, relevant d'une intentionnalité, s'organisant autour d'un espace de contraintes et d'espaces de stratégies et signifiant dans une interdépendance entre un espace externe et un espace interne, nous a amené à proposer un modèle de structuration à trois niveaux »¹⁴¹

Ces trois niveaux sont constitués par :

- Un niveau situationnel qui informe sur les données de l'espace externe en même temps qu'il constitue l'espace de contraintes de l'acte de langage et où sont déterminés la finalité de l'acte, l'identité des partenaires, le domaine du savoir et le dispositif.

- Un niveau communicationnel où sont définies les différentes manières de parler (ou d'écrire) de telle sorte que les sujets de la communication **« ...justifient leur <droit à la parole> (finalité) montrant leur <identité> et leur permettant de traiter d'un certain thème (propos) dans certaines circonstances (dispositif) »¹⁴²**

- Un niveau discursif, enfin, où se produit l'intervention du sujet parlant devenu énonciateur et qui doit satisfaire à des conditions de légitimité (principe d'altérité), de crédibilité (principe de pertinence) et de captation (principe d'influence et de régulation) afin de pouvoir produire un texte, c'est-à-dire, un ensemble d'actes de discours.

Cela donne lieu à une conception intentionnelle de la communication en accord avec les formes rationnelles d'agir décrites plus haut, ce qui nous permet de revenir sur la Théorie de l'Agir Communicationnel à partir des rapports qui s'instaurent entre le « je » et le « tu » acteurs de la communication (que nous désignerons Je énonciateur et Tu interprétant) et le « monde » qui est énoncé dans ce processus de communication.

Le concept de monde désigne chez Habermas le domaine de la réalité auquel fait référence le langage à partir du système de prétentions à la validité qui le compose. Ainsi, selon qu'un sujet réalise un type ou un autre d'acte de parole, il fera référence à un domaine de réalité différent : un acte de parole assertif fait référence à un « monde objectif » constitué d'états de choses et indépendant de nous¹⁴³ ; un acte de parole normatif (une promesse, une ordre, des excuses...) fait référence à un « monde social » constitué de relations interpersonnelles et donc dépendant de nous ; avec un acte de parole expressif le sujet fait référence à un « monde subjectif » interne. Pere Fabra note que Habermas avait d'abord mis en place cette distinction, avant de la formaliser dans la

¹⁴¹ CHARAUDEAU, P: *Une analyse sémiolinguistique du discours in Langages n° 117, 1995 (p. 102).*

¹⁴² Idem p.103

¹⁴³ La différence entre la réalité « externe », c'est-à-dire indépendante du langage, et la réalité « interne », dépendante du langage, sera abordée dans la deuxième partie de cette thèse à partir de la théorie des faits institutionnels de Searle.

TAC, à partir des notions de « nature externe », « société (ou réalité sociale) » et « nature interne » respectivement ¹⁴⁴. Il s'agit d'une distinction formelle, visant à décrire le type de relation intentionnelle mise en œuvre dans les processus de communication. Le concept de monde ne renvoie pas à un contenu descriptif quelconque auquel se référerait les sujets de la communication, il désigne au contraire l'accord nécessaire concernant le type de réalité sur laquelle portent les énoncés produits dans le processus de communication. La description des différents types d'agir présentée plus haut (c.f I.1.1.1) peut donc être reprise dans une théorie intentionnelle de la communication de la manière suivante :

- Agir téléologique

Je E	
	Monde objectif
Tu I	

- Agir axiologique:

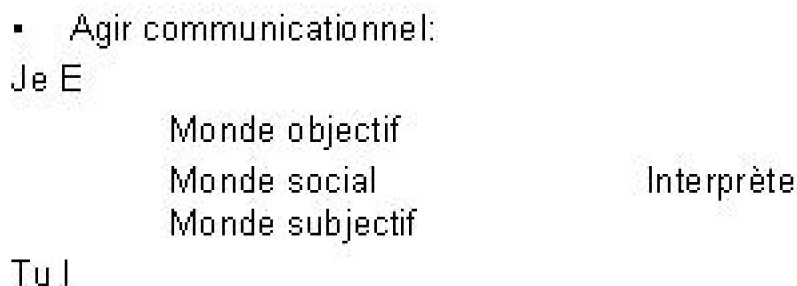
Je E	
	monde objectif
	monde social
Tu I	

- Agir dramaturgique:

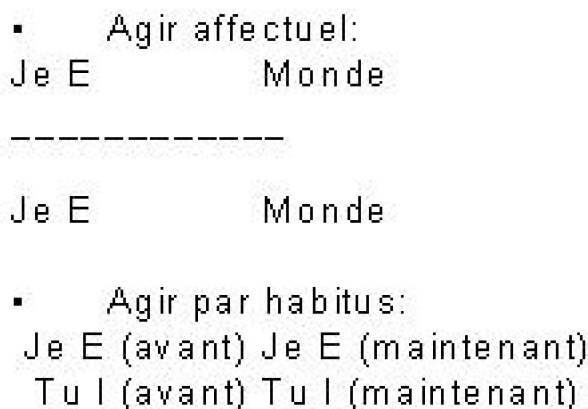
Je F	
	Monde objectif
	Monde social
	Monde subjectif
Tu I	

Les acteurs de la communication ne sont toutefois pas des sujets du discours tant qu'ils ne peuvent pas être reconnus comme faisant partie du monde énoncé. C'est à partir de cette reconnaissance de la subjectivité dans le monde que la communication devient une forme de structuration de l'espace public et cela se produit au moyen du rôle de l'interprète qui apparaît lors de la mise en place du type d'agir communicationnel :

¹⁴⁴ FABRA, P : 2004 op.cit.



L'interprète désigne à la fois le destinataire de l'énonciation, en tant que sujet interprétant des paroles énoncés, et la possibilité de cette interprétation. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'un acteur du processus de communication (ceux-ci étant le Je E et le Tu I) ni d'un être de parole du discours énoncé. L'interprète désigne l'instance imaginaire fondatrice du lien social, par opposition au sujet qui désigne l'instance réelle fondatrice de la communication. La rationalité des deux formes d'agir restantes (l'agir par habitus et l'agir affectuel) se caractérise enfin par l'abolition de la distance intentionnelle propre aux formes de représentation. Que ce soit parce qu'il n'y a pas d'accord concernant le type de monde sur lequel porte l'action (agir affectuel) ou bien parce qu'il n'y a pas de référence à un monde commun (agir par habitus).



Il nous est donc possible de conclure au rapprochement entre l'agir communicationnel de Habermas et l'approche intentionnelle de John R. Searle soulignant le fait que la problématique de l'auteur américain nous permet de placer l'interprète, en tant qu'instance imaginaire, au centre de la construction de la réalité sociale qui découle des sujets du langage. Nous sommes donc en mesure de produire une première analyse du corpus visant à décrire les caractéristiques d'un « je » énonciateur pour chacun des journaux et chacune des affiches analysées.

Notre hypothèse de travail soutient que la présence d'un « je » énonciateur implique

celle d'un « tu » énonciataire et que la description du premier nous informe sur les caractéristiques intentionnelles de la situation de communication dans laquelle s'insèrent les discours analysés.

2.2. La constitution d'un « Je » énonciateur

Le préalable à l'instauration d'un contrat de communication est l'identification des deux partenaires de l'échange : il n'y a pas de communication possible sans l'identification des sujets communicants. Le nom du journal est, en ce sens, un énoncé qui permet l'identification d'une instance communicante et qui assure, ainsi, l'existence symbolique de chaque journal en tant qu'institution différente des autres et partageant le même espace communicationnel. Le nom du journal est pour cela une entité complexe qui fait partie d'une chaîne signifiante plus large et que l'on peut décomposer à partir des quatre rôles qu'il remplit dans le processus de mise en place de ce contrat de communication.

L'approche du nom du journal à partir des rôles qu'il remplit dans le dispositif journalistique nous permet de parler, en suivant toujours Mouillaud et Tétu, de l'énoncé *nom-de-journal*¹⁴⁵ et de l'analyser en tenant compte : a) du rôle de titre (par lequel il s'institue en titre premier du journal), b) du rôle de nom propre (par lequel il permet l'expression publique de l'identité du journal), c) du rôle de signature (par lequel il atteste d'un discours propre au journal), et d) du rôle de dissémination (par lequel il élargit le contrat de communication du journal à d'autres domaines d'information).

Enfin, l'importance du *nom-de-journal* et sa spécificité par rapport à d'autres institutions médiatiques apparaît de manière significative si on compare le support journalistique aux émissions audiovisuelles : le *nom-de-journal* comme élément d'identification d'une instance communicante porteuse d'un contrat de communication doit se rapporter dans le cas de la radio et de la télévision au nom de la chaîne¹⁴⁶.

Il conviendra donc de faire une description succincte des caractéristiques des différents *noms-de-journal* avant de les analyser dans chacun des rôles qu'ils remplissent, puis d'entrer dans le travail proprement sémiotique.

Six petites genèses

Aucun des noms qui désignent les journaux du corpus n'a été choisi au hasard, et certains d'entre eux ne sont pas passés inaperçus lors de leur apparition. « El PAIS » fut ainsi perçu dès son inscription dans le registre de la propriété en 1971, cinq ans avant la publication du premier numéro, comme un nom à connotation progressiste par sa neutralité face à d'autres termes du même univers sémantique comme « patrie » ou « nation »¹⁴⁷. Le premier enjeu d'un journal qui voulait être indépendant était

¹⁴⁵ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : *Le journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon 1989.

¹⁴⁶ Claude Jamet et Anne Marie Jannet expliquent la différence, dans les médias audiovisuels, entre le nom de l'émission, qui rappelle un contrat de communication spécifique à ce moment de la programmation et le nom de la chaîne, qui accompagne l'ensemble des émissions et qui rappelle l'existence d'un contrat global auquel s'identifie la chaîne en tant qu'institution médiatique. (JANNET, A-M et JAMET, C : *La mise en scène de l'information*, L'Harmattan, Paris 1999, 299 P).

précisément de réussir à se doter d'un nom suffisamment neutre pour être accepté dans le registre de la propriété mais également distancié de l'univers sémantique du régime franquiste qui pivotait autour de l'unité nationale. De même, la sobriété choisie pour son design suscitait encore quinze ans plus tard des réactions semblables à celle de l'écrivain Francisco Umbral, une figure plutôt éloignée des cercles de la gauche socialiste assimilés à la ligne éditoriale du journal, lors du dixième anniversaire de celui-ci : **« Avant même de lire le journal, l'acheteur se trouve déjà face à une promesse de modernité, d'objectivité, de 'révolution bien élevée' de progressisme qui ne saurait pas s'arracher les cheveux de papier »**.¹⁴⁸

Cette « révolution bien élevée » qu'incarnerait *EL PAIS* d'après Umbral, s'accorde également bien avec la transition espagnole et son exemplarité : rappelons brièvement qu'à la mort de Franco ce fut celui que le dictateur avait désigné comme son successeur, le roi Juan Carlos I, qui lança le processus de démocratisation. Dans un pays toujours partagé entre les vainqueurs et les vaincus, ce fut au moyen de concessions de part et d'autre que la transition eut lieu et que le spectre d'un nouvel affrontement fut écarté. Les difficultés qu'éprouve encore aujourd'hui le gouvernement espagnol de José Luis Rodriguez Zapatero pour mettre en place des initiatives visant à récupérer la « mémoire historique », témoignent de cette particularité espagnole qui se trouve, paradoxalement, à l'origine de ce que l'on appelle une transition exemplaire¹⁴⁹. *EL PAIS* aurait donc été, à travers son nom, une première façon « bien élevée » de tourner la page d'une patrie meurtrie par la guerre civile.

Il semble possible de tenter une comparaison entre *El PAIS* et le journal français *LIBERATION*. Bien qu'il s'agisse ici d'un journal ouvertement maoïste lors de sa création - ce qui est très loin d'être le cas des entrepreneurs qui mirent en place le journal espagnol¹⁵⁰ - le nom choisi contribue à donner à *LIBERATION* des connotations plus progressistes que révolutionnaires. Il semble que deux arguments principaux auraient joué en faveur du choix de ce nom : le premier tiendrait au rôle politique qu'allait jouer le journal et qui est

¹⁴⁷ Particularité dont attestent les articles et vignettes apparues dans d'autres journaux lors de la diffusion de ce choix de nom. Voir pour cela : SEOANE, M.C et SUEIRO, S : *Una historia de EL PAIS y del Grupo Prisa. De una aventura incierta a una gran industria cultural*, Plaza y Janés, Barcelona 2004

¹⁴⁸ Cité in SEOANE, M.C et SUEIRO, S : 2004, op.cit. (p.65). Texte d'origine : « Antes de leer el periódico, el comprador tiene ya delante una promesa de modernidad, de objetividad, de « revolución con buenos modales » de progresismo que no se rasga por nada las vestiduras de papel ». Nous avons traduit, faute de mieux, « rasgarse las vestiduras » par « s'arracher les cheveux » car, dans l'expression espagnole il y a la connotation, que nous n'avons pas su trouver dans des expressions françaises, de la mise en scène d'un sentiment excessif ou hypocrite face à l'action d'autrui. Cette expression serait issue des images, très souvent reportées dans la bible, des funérailles grecques et juives, où les gens s'arrachaient leurs habits afin de rendre publique leur douleur.

¹⁴⁹ Nous reproduisons en annexe (Annexe II), une page de l'édition du journal *EL PAIS* du 24 juillet 2006 qui atteste de cette situation. Pour une analyse socio politique de la transition espagnole: PÉREZ DÍAZ, V: *España puesta a prueba. 1976-1996*, Alianza, Madrid 1996, 221 P. Publié tout juste après la victoire du *PP* aux élections de 1996 ce livre présente l'originalité de considérer ce moment comme la marque de la fin de la transition pour ce que l'alternance démocratique représente en tant qu'attestation de la normalité politique d'un pays. Pour une analyse du rôle de *EL PAIS* dans la transition espagnole : IMBERT, G : *Le discours du journal – A propos de El País. Pour une approche sociosémiotique du discours de la presse*. CNRS, Paris 1998.

contenu dans une phrase assez explicite : « **Libération ce sera, à peu de choses près, la bicyclette Vietnamienn** »¹⁵¹. Le journal apparaissait donc comme un moyen d'émancipation face à l'empire américain plutôt qu'un outil de lutte contre le capitalisme ou contre les institutions françaises. Le deuxième aurait été une conséquence du contexte politique français ; face à l'accroissement de militants de la Gauche Prolétaire tentés par l'action violente, *Libération* incarnerait un « **projet constructif apte à canaliser les ardeurs** »¹⁵².

Par ailleurs, ce nom avait déjà été celui d'un journal fondé par un illustre résistant, Emmanuel d'Astier qui fut, entre autres, membre du gouvernement provisoire de De Gaulle et élu communiste plus tard. La reprise de ce titre, que la veuve d'Astier accorda facilement, est un troisième élément pour exprimer l'idée selon laquelle, peut-être que « **l'idée la plus délirante de la presse française de l'après-guerre** »¹⁵³ était à peine moins délirante que cela, du fait qu'elle incarnait une forme de résistance finalement en accord avec les valeurs de la République française.

Le Figaro est le plus vieux des journaux du corpus. L'absence de travaux historiques sur ce titre empêche d'en connaître l'origine. Figaro est toutefois un personnage connu, doté par Beaumarchais d'un caractère critique et pugnace qui pourrait en faire, si l'on peut se permettre cette hypothèse, la métaphore d'une nouvelle profession : celle de journaliste. Une profession qui était tout aussi nécessaire que méprisable pour les sociétés bourgeoises du XIX^e siècle, tout aussi libre et critique que soumise et conservatrice. Ainsi, dans la lettre qui préface le *Barbier de Séville*, Beaumarchais nous offre, après s'être moqué des critiques journalistiques, un exercice à la fois impertinent, puisque il s'adresse au roi, et très audacieux puisqu'il annonce déjà un rapport intime entre un texte et son lecteur :

« Que si, par dépit de la dépendance où je parais vous mettre, vous vous aviez de jeter le livre en cet instant de votre lecture, c'est, Monsieur, comme si, au milieu de tout autre jugement, vous étiez enlevé du tribunal par la mort, ou tel accident qui vous rayât du nombre des magistrats. Vous ne pouvez éviter de me juger qu'en devenant nul, négatif, anéanti, qu'en cessant d'exister en qualité de mon lecteur »¹⁵⁴

Le rapport entre *Le Figaro* et Beaumarchais ne peut pas être mis en doute, surtout

¹⁵⁰ Nous nous sommes bornés à la description du nom du journal. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en effet *EL PAIS* fut, toujours dans le même esprit consensuel de la transition espagnole, un journal issu de la constitution d'une entreprise éditoriale (aujourd'hui un géant de la communication), PRISA, dont le capital fut apporté à parts égales par José Ortega Spottorno (fils du philosophe Ortega y Gasset et déjà un éditeur renommé à l'époque), Carlos Mendo, journaliste reconnu et étroitement lié à Manuel Fraga, ministre d'éducation à l'époque et président de la communauté autonome de Galicie jusqu'à 2004 ; Darío Valcárcel, un monarchiste défenseur du roi exilé (le père de Juan Carlos I) ainsi que Juan José de Carlos (avocat ami de Ortega) et un autre monarchiste : Ramón Jordán de Uries.

¹⁵¹ GUISEL, J : *Libération, la biographie*, La découverte, Paris 2003 (p.29).

¹⁵² Idem (p. 29).

¹⁵³ Ibid. (p. 30).

lorsque l'on tient compte de la devise du journal ¹⁵⁵, mais ce sur quoi nous pouvons nous interroger, c'est sur la raison de ce rapport : s'agissait-il de faire une référence illustrée à la culture française ou bien s'agissait-il d'une référence à l'audace de l'écrivain ? Le nom de journal « Le Figaro » fut une reprise de la part d'Hubert Cartier de Villemessant d'un titre plus ancien qui avait été dirigé par Henri Latouche, écrivain et personnage polémique dont la plus grande vertu était d'avoir édité André Chénier, poète français du XVIIIème siècle. Dès lors, il y aurait peut-être, dans cette reprise, quelque chose de plus subtil qu'une simple référence culturelle. Il semblerait en effet que lorsque Villemessant annonça qu'il souhaitait reprendre *Le Figaro*, on le traita de fou, et que c'est précisément cela qui l'aurait enfin poussé à mener à bien son projet :

« Nous nous séparâmes, je sentais qu'il y avait dans ce mot : Figaro, une telle force d'attraction pour le public qu'on ne manquerait pas de dire que je prenais un titre ambitieux... » ¹⁵⁶.

Il est difficile de savoir si ce titre ambitieux, ce qui devrait produire une telle force d'attraction sur le public, est cet ancien *Figaro* d'Henri Latouche dont la rédaction était composée en 1828, selon la manchette du journal, par le comte Almaviva, Figaro, Bartholo, Rosine etc. Ou bien s'agit-il du personnage lui-même, à qui Beaumarchais fait dire, dans *Le mariage de Figaro*, ce qui aujourd'hui fait la devise du journal :

« je lui dirais (...) que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours; que sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits » ¹⁵⁷.

Un auteur et un personnage sont aussi proches que distants et il n'est jamais possible d'affirmer que tel ou tel personnage est la voix de l'auteur. De même, un journal n'est pas seulement la voix d'un directeur, mais aussi un ensemble d'éléments qui donnent forme à un dispositif.

Villemessant voulait attirer l'attention du public et Beaumarchais dans ses écrits remarque le pouvoir qu'il a sur le public qui n'existe qu'en tant que lecteur de ce qu'il écrit. Figaro était ainsi pour cet auteur un personnage qui, s'adressant au public, lui permettait d'exercer ce pouvoir de création. Était-ce aussi la caractéristique du *Figaro* aux yeux de Villemessant ? Nous ne pouvons pas nous prononcer mais nous pouvons toutefois noter que « Le Figaro » contenait, au milieu du XIXème siècle, une forte densité sémantique qui contribua sans doute à sa rapide progression.

L'autre journal plus que séculaire qui compose notre corpus est *ABC*. Dans ce cas, le nom ne semble pas avoir soulevé de polémique ni être à l'origine d'une quelconque prise de position. *ABC* est un des seuls journaux au monde à appartenir toujours, plus d'un siècle après sa création, à la même famille. C'est seulement en ce sens que les lettres

¹⁵⁴ BEAUMARCHAIS : *Théâtre, Classiques Garnier, Paris 1980 (p.24).*

¹⁵⁵ « Sans liberté de blâmer, point d'éloge flatteur » phrase de *Le mariage de Figaro*.

¹⁵⁶ Cité in ROGER-MOULIÉRAS, M : H. Cartier de Villemessant. 1854-Naissance d'un journal. *Le Figaro. Ed de l'officine, Paris 2003 (p. 145).*

¹⁵⁷ BEAUMARCHAIS : 1980 *op.cit.* (P.305).

ABC peuvent nous faire penser à la droiture d'une entreprise paternaliste, d'une figure classique de patron en accord avec l'identité politique que le journal assume aujourd'hui en Espagne. Mais il ne s'agit que d'une impression que, de plus, nous ressentons cent ans plus tard et certainement biaisée par le bon sens¹⁵⁸. À ses origines, ABC se présentait comme étant tout simplement un journal indépendant.

Il reste enfin à traiter les deux journaux qui contiennent le mot *monde* dans leur nom : *El Mundo del siglo XXI* et *Le Monde*. Le journal espagnol est devenu tout simplement *El Mundo* avec le temps et son insertion dans l'espace de la quotidienneté, ce qui marque à la fois la référence à son « homonyme » français et sa distance. On peut penser que, d'une part, ce nom permet au journal de se référer à un des grands titres de la presse européenne sous la responsabilité de ses lecteurs : ce sont eux qui adoptent ce nom. Tandis que d'autre part, il se distingue également du journal français par une référence à l'avenir. Nous verrons cela par la suite. Fondé en 1989, ce journal a été un des acteurs principaux dans la mise en lumière des scandales de corruption de la dernière étape socialiste avant celle de M. Zapatero.

De son côté, *Le Monde*, avec sa typographie gothique caractéristique, s'affiche comme étant toujours « fidèle » à lui-même. Son fondateur, Hubert-Beuve Méry hésitait entre trois noms : *Le Continent*, *L'Univers* et *Le Monde*¹⁵⁹. Les trois noms ont en commun une rupture sémantique avec *Le Temps*, journal dont *Le Monde* est, en quelque sorte le successeur. Il semble important de souligner les implications d'un tel changement : de l'expression d'un temps, le journal passe à l'expression d'un monde et ce monde est soumis à une temporalité courte, scandée par l'actualité et sans autre raison d'être que la causalité des faits qui s'y succèdent. Ce passage du *Temps* au *Monde* pourrait être une métaphore du fait que « **la forme canonique du journal contemporain n'est pas /je dis ceci/ mais /x a dit ceci/** »¹⁶⁰. Cette forme contemporaine entraîne en outre cette particularité qui fait que :

« même quand le journal paraît se contenter de donner la parole à l'autre, il parle de et sur l'autre (il dit au moins que l'autre a dit ceci ou cela) ; il montre ainsi que l'opinion est cette forme là de savoir sur l'autre »¹⁶¹

De même, *El Mundo del siglo XXI* suppose une nouvelle rupture (du moins sémantique) au moment où se termine le court XXème siècle¹⁶², comme si le temps et l'espace allaient se retrouver enfin dans un nouveau monde à venir. Cette relation entre temps et espace, ainsi que le rapport souligné par Tétu et Mouillaud entre l'opinion et les autres,

¹⁵⁸ ABC possède en effet une identité politique affichée et explicite, il s'agit d'un journal conservateur et catholique qui avait pris partie pour le soulèvement franquiste et qui ne s'était jamais opposé à ce régime par la suite, mais celle-ci est certainement beaucoup plus perceptible pour nous, citoyen espagnol, qui avons toujours « connu » cette caractéristique que par quelqu'un d'étranger qui mettra du temps à s'en apercevoir et qui ne ressentira pas, en plus, les connotations « historico-politiques » rattachées en Espagne au journal ABC.

¹⁵⁹ EVENO, P : *Histoire du Journal Le Monde 1944-2004*, Albin Michel 2004 p. 33.

¹⁶⁰ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989, op.cit (p.188).

¹⁶¹ *Idem* (p. 192).

seront sans doute, des éléments essentiels pour l'analyse discursive des journaux.

Ce rapide survol des choix des noms des journaux nous a permis de délimiter une certaine temporalité de notre corpus : deux noms apparaissent dans une période de plein essor de la presse en France et en Espagne (*Le Figaro* et *ABC*) et s'insèrent dans la logique de la presse politique du XIX^{ème} siècle autour de la figure de l'entrepreneur et du mythe de l'indépendance.

Deux noms (*EL PAIS* et *LIBERATION*) se présentent comme une rupture et une continuation à la fois, dans des contextes qui auraient pu virer vers le changement ou l'affrontement.

Deux noms enfin (*LE MONDE* et *EL MUNDO del siglo XXI*) s'inscrivent dans des logiques historiques. L'un fait rentrer l'espace dans la logique d'opinion, l'autre au contraire rend à l'espace un ancrage temporel.

Ce premier constat établissant certains rapprochements nous permet d'introduire l'analyse sémiotique de ce qui constitue le signifiant du destinataire des journaux d'information : leur nom.

2.2.1. Le destinataire des journaux d'information



« ABC » est un nom constitué par trois lettres noires accompagnées de la mention « Fundado en 1903 por Don Torcuato Luca de Tena »¹⁶³. Ce nom est centré, situé en tête de page et il est flanqué de deux colonnes d'une largeur supérieure à celle des colonnes de texte (une fois et demie environ). La colonne de gauche contient les repères spatio-temporels : date et lieu d'édition. La colonne de droite contient les repères bibliographiques : année et numéro de la publication, prix et caractéristiques particulières. Le sous-titre rejoint enfin ces deux colonnes insérant le titre dans ce que l'on pourrait désigner comme un tiroir graphique.

¹⁶² Nous reprenons l'expression d'Eric Hobsbawm pour désigner la période allant de la première guerre mondiale à la chute du mur de Berlin (HOBSBAWM, E : *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle 1914 – 1991*, Le Monde diplomatique - éditions Complexe, 2003, 810 P).

¹⁶³ Fondé en 1903 par M. Torcuato Luca de Tena



Le nom-de-journal « EL PAIS » est composé d'un article défini (el) et d'un nom commun (país) dont la forme correcte est accentuée. La grammaire espagnole n'autorise pas la non-accentuation de lettres capitales. En effet, le nom du journal, qui se décline dans plusieurs endroits de chaque numéro, est toujours accentué sauf dans l'énoncé de la première page. Il s'agit donc d'un énoncé composé de deux mots en capitales qui assume le rôle d'une marque¹⁶⁴. Il est placé au-dessus de la page et il repose sur deux lignes de texte à caractères différents. Une première ligne est constituée de trois énoncés : la date à gauche, le sous-titre du journal « Diario independiente de la mañana »¹⁶⁵ au centre et le type d'édition à droite¹⁶⁶ indiquent l'ancrage spatio-temporel du journal. Une deuxième ligne de texte, à la même police de caractères que le corps des articles, contient les informations bibliographiques du journal : numéro, site internet et prix, dans cet ordre.



« EL MUNDO » est composé d'un article et d'un nom commun, séparés par un signe de couleur verte qui représente la sphère de la terre et sous-titrés par un complément de nom : « del siglo XXI ». L'énoncé qui compose le nom-de-journal est donc sémantiquement constitué du nom et du sous-titre. Un aphorisme, différent chaque jour, délimite le nom par le haut, en forme de chapô. En sous-titre, trois colonnes, avec trois polices de caractère différentes donnent une épaisseur particulière à cette partie du nom. D'abord, à gauche et à droite, deux colonnes hiérarchisées : elles sont composées de deux énoncés dont le premier informe de la date (à gauche) et du type de l'édition (à droite) tandis que le deuxième, dans une police plus petite, contient les informations

¹⁶⁴ Après âpres discussions fut accordé que le nom en tête de journal serait le seul à ne pas avoir d'accent parce qu'il fonctionne comme une marque. Voir à cet effet : SEOANE, M.C et SUEIRO, S : 2004 op.cit (p. 66)

¹⁶⁵ Journal indépendant du matin.

¹⁶⁶ Les journaux espagnols ont souvent plusieurs éditions régionales.

bibliographiques du numéro. Au centre se trouve le complément de nom du nom-de-journal.

Cette description succincte nous offre déjà quelques éléments de distinction entre ces trois journaux : le nom ayant la place et les caractéristiques sémiotiques d'une marque dans *El PAIS*, étant inséré dans la structure sémiotique de la page dans *ABC* et composant un univers sémantique dans *El MUNDO*.

« LE FIGARO » est constitué d'un article et d'un nom propre. Cet énoncé se situe en tête de page et en position centrale. La citation de Beaumarchais sert de sous-titre : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ». À droite du nom, trois lignes indiquent la date, le numéro et le prix, ainsi que les coordonnées du site internet. Plus à droite encore, dans une police plus grande que le nom du journal et en rouge, le chiffre 1 avec le symbole (euro) indique le prix du journal. On peut noter ainsi le phénomène phonétique introduit par cette disposition : « Le Figaro un euro »¹⁶⁷. Le prix du journal acquérant dès lors un rôle identitaire comparable à celui du nom.



« Le Monde », énoncé formé d'un article et d'un nom commun, se trouve centré en tête de page. Il est composé d'une police particulière et facilement reconnaissable et ne fait pas usage des capitales. Ce nom est en outre isolé du reste de la page : seule l'adresse du site Internet accompagne le nom dans sa position en tête de page. Les références spatio-temporelles et bibliographiques n'apparaissent, dans la Une du *Monde*, qu'en-dessous du bandeau. L'encadré à droite est un espace autonome qui annonce les suppléments contenus dans le journal.



« Libération » est composé de lettres minuscules blanches sur fond rouge et ombre noire. Le fond en forme de losange a plus une fonction d'ancrage, comme un *post-it*, que

¹⁶⁷ La nouvelle formule du Figaro (2005) a fait disparaître cette figure de style.

de cadre. Cette composition est mobile et n'a pas de place fixe dans la structure de la Une. Même si elle est dans la plupart des cas dans la moitié supérieure de la page, elle peut parfois quitter ce lieu privilégié.

Nous retrouvons dans le nom-de-journal « Le Monde » le même type de rapport à l'espace, isolé du contenu discursif du journal que dans *El PAIS*. L'identité visuelle portée par le nom-de-journal « Le Figaro » est quant à elle ambiguë du fait de la mise en relation avec le prix du journal. « Libération » est enfin un nom-de-journal dont l'autonomie énonciative renvoie à la marque incarnée par « El PAIS » et « Le Monde » sauf que, à la différence de ceux-ci, cet énoncé est pleinement intégré dans l'espace discursif du journal.

L'analyse des rôles remplis par chacun de ces noms dans l'ensemble du dispositif journalistique permet de mieux définir leurs différences afin de rendre comparables les journaux qui composent le corpus sans leur ôter le caractère identitaire qui les institue comme des instances d'énonciation distinctes.

2.2.1.1 Le rôle de titre

Le nom du journal est le titre premier à partir duquel tous les titres du numéro s'emboîtent les uns dans les autres. Ainsi les noms comme « Le Monde », « Libération », « El Pais », « El Mundo del siglo XXI », « ABC » ou « Le Figaro » sont déjà une indication, un premier classement, un titre en amont concernant ce que l'on peut s'attendre à trouver dans le journal. Mais les *noms-de-journal*¹⁶⁸, peuvent aussi être compris dans cette perspective comme une clôture de l'ensemble des informations présentes. C'est par ce double statut, à la fois d'ouverture sur un monde événementiel qui va se déployer devant le lecteur, et de fermeture sémiotique de ce monde, que le nom-de-journal en tant que titre contribue à l'instauration d'un dispositif de médiation.

Pierre Bourdieu avait insisté, dans sa critique de l'interprétation de Searle des actes de langage sur l'importance des rapports sociaux pour l'efficacité des énoncés performatifs. Isolés du monde, privés des rapports de pouvoir auxquels ils participent par le biais des sujets sociaux, les mots n'ont aucun pouvoir, disait-il. A la lumière de *La Construction de la réalité sociale* cette critique ne peut qu'être intégrée à la pensée de Searle, ce serait peut-être même le sens du commentaire élogieux que le philosophe américain dédie à Bourdieu dans ce même ouvrage : « **Et si je le comprends correctement, les travaux importants de Pierre Bourdieu sur 'l'habitus' portent sur le même genre de phénomènes que j'appelle l'Arrière-plan** »¹⁶⁹.

Bourdieu caractérisait la force illocutoire des énoncés performatifs de la manière suivante :

« La magie performative du rituel ne fonctionne complètement que pour autant

¹⁶⁸ L'usage distinct de nom du journal sans tiret et de nom-de-journal sera maintenu au long de la thèse afin de distinguer entre l'énoncé qui remplit un rôle (le nom-de-journal) et le nom propre (nom du journal). Nous ferons également une distinction typographique, les noms des journaux seront cités en Italique, les énoncés noms-de-journal seront écrits entre guillemets.

¹⁶⁹ SEARLE, J.R : 1998, op.cit. (p.143).

que le fondé de pouvoir religieux qui est chargé de l'accomplir au nom du groupe agit comme une sorte de médium entre le groupe et lui-même : c'est le groupe qui, par son intermédiaire, exerce sur lui-même l'efficace magique enfermée dans l'énoncé performatif »¹⁷⁰.

C'est en tant que « fondé de pouvoir religieux » que le titre nom-de-journal agit comme médium entre le lecteur et le journal lui-même. La « magie performative » qui en découle, pour utiliser l'expression de Bourdieu, est l'instauration de la parole du journal comme parole de vérité¹⁷¹. Le journal est, nous le soutenons, le garant d'un dire vrai. Gilles Gauthier commence un article dans « les Cahiers du journalisme » ainsi : « **Je veux ici soutenir que la vérité est un impératif intrinsèque du journalisme** »¹⁷². Cette vérité intrinsèque du journalisme s'appuie sur un réalisme à la fois métaphysique et aléthique :

« 1. Il existe une réalité indépendante du journalisme et c'est sur cette réalité indépendante que porte, en dernière instance, le journalisme. C'est à partir de cette réalité indépendante que procède la construction journalistique. (...) 2. Le journalisme consiste à produire des assertions vraies au sujet de cette réalité indépendante ».¹⁷³

Il nous semble que la « magie performative » dont parle Bourdieu désigne la caractéristique sociale nécessaire à la reconnaissance de la vérité journalistique et ce faisant relie parfaitement le réalisme que nous défendons ici avec le constructivisme de l'information. La vérité est, dans cette thèse, l'attribut d'une assertion portant sur un état de choses effectif du monde. Une assertion sur un état de choses qui ne correspondrait pas avec l'état de choses effectif sera donc fausse.

Si l'on attribue au journalisme un rôle de représentation des états de choses du monde, il ne serait pas conséquent de décrire cette pratique comme une forme de représentation ne visant pas à rendre compte des états de choses effectifs. Le journal s'appuie donc sur un dire vrai dont seulement une institution peut se rendre responsable. Sur ce point, l'article de Sophie Moirand dans le numéro 22 de la revue *Semen* dédié à la « responsabilité et l'énonciation dans les médias » est très éclairant. Elle propose dans sa contribution des catégories pour l'analyse de la responsabilité discursive, même si :

« L'observation d'une page de journal se caractérise par une hétérogénéité manifeste à plusieurs niveaux, sémiotique, textuel, scripturale, qui pose, avant toute analyse énonciative, la question de la dilution ou de l'éclatement ou de la superposition de responsabilités éditoriales collectives »¹⁷⁴.

Le *medium* entre le groupe et le sujet dont parle Bourdieu est une différence essentielle,

¹⁷⁰ BOURDIEU, P : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris 1982 (pp.117-119).

¹⁷¹ D'où la poursuite en justice de tout détournement satirique d'une typographie propre à un journal ou une institution quelconque.

¹⁷² GAUTHIER, G : *La vérité : visée obligée du journalisme* in *Cahiers du journalisme*, n°13, Printemps 2004.

¹⁷³ *Idem* (pp 168-169).

¹⁷⁴ MOIRAND, S : *Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse* in *Semen n°22*, Novembre 2006, op.cit. (p.45).

nous semble-t-il, entre le journalisme comme métier exercé au sein d'une institution se donnant pour garante du dire vrai de l'information, et le journalisme comme exercice individuel, par exemple sur un Blog, dont les assertions sur les états de choses se confondent avec des assertions sur des expériences de choses. Sans médiation sémiotique entre l'énonciateur et le dispositif d'énonciation, l'hétérogénéité de la page ne renvoie ni à la présence de plusieurs responsables des informations contenues ni à un dire vrai commun à l'ensemble des contenus. Le nom de journal, assurant la reconnaissance d'un contrat de communication, permet la mise en place de ce processus de médiation.

Ainsi, il nous semble que le caractère institutionnel du journaliste qui découle de ce processus permet que la subjectivité de la production journalistique décrite plus haut n'entre pas en contradiction avec le rôle du journalisme dans un système démocratique. L'institution exprime une volonté de dire vrai, mais elle ne peut pas assumer la certitude de cette vérité. La certitude n'est possible que dans la confrontation du dire vrai avec l'état de choses énoncé par ce dire vrai et la réussite de cette confrontation est à l'origine de la liberté critique du lecteur.

L'expression de Bourdieu sur la « magie performative » possède ainsi l'avantage de situer le caractère mythique que l'on pourrait attribuer à la vérité journalistique, dans l'espace anthropologique propre à la mythologie : celui du lien social. Il ne semble guère possible de penser une société sans une reconnaissance partagée sur l'existence d'états de choses accessibles à la perception et susceptibles, par conséquent, de faire l'objet d'assertions informatives¹⁷⁵. La vérité du journalisme est, en effet, le résultat d'un acte performatif qui ne peut pas s'accomplir sans le déploiement d'un dispositif d'énonciation. Le titre nom-de-journal est, à cet effet, le signifiant premier de ce dispositif.

Des titres référentiels

« Le Monde » et « El Mundo del siglo XXI » établissent, on l'a vu plus haut, une forme de référence spatiale à laquelle vient s'ajouter, dans le cas du journal espagnol, une forme temporelle « del siglo XXI ». Les titres qui vont constituer le numéro vont donc *in-former* cet objet référentiel imprécis et vaste qu'est le monde, ou encore le monde du XXIème siècle, jusqu'à le contenir dans l'ensemble des pages du numéro. À la lecture du journal, l'espace de référence ouvert par le titre premier prend une forme de plus en plus précise jusqu'au moment où, toutes les informations ayant été parcourues, l'on pourrait dire que *Le Monde* est le monde¹⁷⁶ et que la « magie performative » a produit son effet. Sauf qu'à ce moment, il y a déjà une nouvelle édition qui attend dans les kiosques et, ce qui est

¹⁷⁵ Accepter la nécessité d'une reconnaissance partagée sur l'existence d'un état de choses n'implique pas ici que l'état de choses soit dépendant de cette reconnaissance. Au contraire, la croyance en son existence est une des composantes de celle-ci. Également l'existence d'une réalité indépendante de sa reconnaissance n'implique en aucun cas que des croyances sur la réalité ne puissent pas varier selon les époques ou les contextes. Le réel existe est, comme dit Searle, un préalable, un accord nécessaire à tout échange quelconque, ne pas l'accepter est, dans le meilleur des cas un exercice rhétorique. Mais, nous insistons, postuler que le « réel existe » n'apporte aucune information ni sur la réalité, ni sur les rapports qui s'y produisent, cela ne contient même pas de prescription normative ; nous soulignons encore que l'existence du réel est une assertion qui ne dit rien sur son objet, elle ne postule même pas que cette réalité a un sens. Le sens étant, bien évidemment, une construction sociale.

sémiotiquement plus important, la lecture exhaustive d'un journal n'est pas une pratique courante ni, nous croyons pouvoir l'affirmer, correcte. La « magie performative » est précisément possible parce que la lecture du journal est toujours incomplète sans que pour autant *Le Monde* ne soit confronté à cette incomplétude réelle.

Le Monde restera donc *Le Monde* (ce qui implique aussi, et ce n'est pas sans importance, que le monde reste également le monde) tout en gardant l'illusion quotidienne de devenir le monde. C'est donc par ce jeu d'illusion que le *nom-de-journal* s'institue comme un titre dans le présent continu de l'information. Dans le cas du journal espagnol, le complément de nom qui fait partie du titre, « del siglo XXI », annonce à la fois la pertinence des informations (celles qui correspondent au monde du XXI^{ème} siècle, ce qui sous-entend que certaines informations pourraient ne pas y correspondre) mais aussi le caractère éphémère de celles-ci. La « magie performative » ne concerne pas, dans ce journal, l'illusion d'être face au monde, mais celle d'être, dès 1989 quand le journal a été fondé, dans le XXI^{ème} siècle. Or, ce statut performatif du nom-de-journal comme titre était effectif jusqu'à l'an 2000. De ce fait, le titre change de statut et devient une assertion dont la « magie performative » ne consiste plus à rendre effectif un état de choses (le XXI^{ème} siècle) mais à attester de la véracité de cet état de choses. *El Mundo*, on le verra au long de l'analyse, n'atteste pas d'un monde vrai, mais d'un dire vrai sur un monde.

Un troisième cas de titre référentiel est celui de « El PAIS » : à mi chemin entre les deux autres, le *nom-de-journal* de ce quotidien espagnol semble opérer à l'inverse de celui du journal *Le Monde*, mais par le biais d'un mécanisme semblable : l'énoncé « El PAIS » circonscrit d'abord un espace de référence fermé, moins ouvert que « El Mundo » ou « Le Monde ». Cependant, une fois que ce titre est accompagné des autres titres qui constituent le numéro, l'espace de référence s'élargit potentiellement jusqu'à l'infini, se trouvant délimité seulement par l'espace physique du journal. La référentialité porte moins ici sur le journal lui-même comme media que sur le couple « journal » « public » ou énonciataire/destinataire qui définit ce « pays » dont il est question. Le groupe exerce, pour reprendre la formule de Bourdieu, la « magie performative » à travers le titre, et ce groupe est ici incarné par le couple énonciataire/destinataire ce qui introduit au « dire le monde » et au « dire vrai » des deux autres journaux, un « dire nous » contenu dans la référence au pays : notre pays, à différence de notre monde, est opposable à leur pays.

Le titre « Le Figaro » exprime une autre forme de référentialité. Il s'agit d'un nom français ancré dans la culture française et reconnaissable aujourd'hui par les membres d'un milieu culturel plus ou moins élevé. Chacun des numéros du journal devient ainsi un lieu culturel auquel on accède par deux voies : la reconnaissance (identification du titre premier comme une forme d'appartenance) et la pratique (la lecture du journal suppose une adhésion à la culture française). C'est par ce biais que *Le Figaro* peut être considéré à proprement parler comme un journal de référence, même si cette catégorie, qui désigne les journaux lus dans les autres rédactions, s'applique à l'ensemble des journaux du corpus.

« Le Figaro » exerce, comme dans les autres titres jusqu'ici décrits, une forme

¹⁷⁶ Claude Jamet et Anne Marie Jannet font une description semblable concernant le générique des journaux télévisés. JAMET, C et JANNET, A-M : 1999.

d'autoréférence que nous avons identifiée avec le « *médium* performateur » de Bourdieu. La différence essentielle réside, nous semble-t-il, dans le fait que tandis que les titres précédents incarnaient des énoncés performatifs dans leurs formes assertives, « Le Figaro » ne le fait que dans une forme expressive de telle sorte que la magie performative est exercée à travers le titre, par les lecteurs du journal. C'est pourquoi « Le Figaro » est un titre à la fois référentiel et anaphorique qui exprime une forme de « dire nous » différente de celle de *El PAIS*. Nous préciserons cette différence par la suite.

Des titres anaphoriques

ABC et *Libération* instaurent, dans leurs noms, un rapport anaphorique à l'information. Dans le premier cas, le nom constitue simplement une marque d'ouverture temporelle : le début du journal, des informations, voire du monde. Cette ouverture dans laquelle viennent se glisser les informations ne peut se refermer qu'avec le numéro suivant. « *ABC* » est ainsi la marque d'un présent continu, d'une succession à priori infinie d'informations : A,b,c...

Dans le cas de « *Libération* », la forme anaphorique est couplée à la forme autoréférentielle. Ce titre, et c'est une des caractéristiques de *Libération* (aussi bien du journal que du nom) se suffit à lui-même dans ce processus de clôture sémiotique propre aux noms des journaux : il est mobile, inséré dans l'image de Une et il constitue un objet sémiotique entier par le biais de son encadrement. Ainsi, tandis que l'énoncé « *ABC* » s'articule comme une marque première de la temporalité du journal, « *Libération* » le fait comme exemple premier de l'autonomie spatio-temporelle des différents éléments du journal : chaque titre est une unité autonome au sein d'un espace qui est *Libération*.

La composante performative de ces titres dans leur rôle de *médiums*, réside de ce fait moins dans le dire, que dans le faire : c'est l'action de lire, comme l'action d'écrire dans le cas de journalistes, qui est sémiotiquement médiatisée par le titre. Nous verrons par la suite qu'il est possible de distinguer les nom-de-journal analysés selon que le *dire* et le *faire* qu'ils véhiculent sont plus ou moins présents.

2.2.1.2 Le rôle de nom propre

Le nom du journal est aussi un nom propre. Nous sommes tous habitués à désigner tel ou tel journal comme on désigne telle ou telle personne et, à la différence d'une marque, il n'y a pas de journal qui devienne un nom commun sauf, on le verra plus tard, dans leur propre univers symbolique. Dans une perspective sémiotique, le nom-de-journal comme nom propre fait appel à la question philosophique des noms propres vides, ou dépourvus de référence dans la réalité (des références mythiques comme Zeus ou Pegasus, mais également des personnages littéraires comme Sherlock Holmes ou Figaro). Tétu et Mouillaud distinguent une évolution dans les noms-de-journal comme noms propres :

« Un nom, un nom propre ? à l'origine, le nom de journal signifie, comme un nom commun : L'humanité : l'humanité, Rouge : le rouge, l'Indépendant : l'indépendant, Le Provençal : le provençal, etc. (même lorsque La Gazette ne dit que la gazette et Le Journal, le journal). Cependant, le sens originel du nom-de-journal s'est effacé. Qui entend encore 'l'humanité dans l'Humanité' ou

'libération' dans Libération ? Le nom n'est plus dans le nom ; de nom plein, il est devenu un nom vide. Alors qu'à son origine, le nom faisait transition entre un sens qu'il représentait et des énoncés qu'il désignait, la signification disparaît au profit de la désignation. Le nom devient une pure deixis, un nom propre : le Monde, c'est ce qui se tient là, les énoncés sous son nom. Mais dans un troisième temps, le nom-de-journal se remplit de nouveau, non plus cette fois du sémantisme d'un nom commun, mais d'un ensemble de connotations qui se sont condensés sur son nom au cours de son histoire »¹⁷⁷.

La question des noms propres est ainsi contournée par la conception du nom-de-journal comme énoncé véhiculant un ensemble de « connotations condensées au cours de son histoire ». Nous considérons donc qu'il remplit le rôle de nom propre, entre autres rôles possibles, sans que cela implique qu'il soit effectivement un nom propre. Chacun des noms-de-journal se réfère de ce fait à la fois à l'ensemble des feuillets constitutifs du numéro qui se trouve entre les mains du lecteur et à l'ensemble des connotations que ce même lecteur peut lui attribuer ainsi qu'à l'ensemble des numéros déjà parus.

En effet, un énoncé du type « *Le Monde* nous informe de... » n'est, dans une conception strictement sémantique, « ni vrai ni faux », pour reprendre les mots de Frege : ce n'est pas vrai parce que le référent monde ne nous informe en effet pas, mais ce n'est pas faux non plus parce que l'institution médiatique qui s'appelle *Le Monde* est en effet une entité qui produit des informations. Si on considère que le nom propre désigne cette institution au moyen de laquelle l'énoncé « *Le Monde* nous informe de... » est vrai, il faut, pour que ce nom propre ne fasse pas référence à une entité vide, qu'il soit perçu dans son rôle de titre. C'est en tant que titre que cet énoncé s'institue en *medium* d'une magie performative désignant le dire vrai de l'institution.

En tant que nom propre, sans tenir compte donc du rôle de titre assumé par cet énoncé, « *Le Monde* » renvoie seulement à la réalité du journal. Ce même raisonnement semble s'appliquer au journal *Le Figaro*, qui ne saurait pas devenir le sujet d'une phrase du type « *Le Figaro* nous informe » sans que ce nom propre, le nom du personnage de Beaumarchais, soit vidé de son sens, et aux journaux espagnols *El Mundo* et *El PAIS*.

Nous appuyons cette hypothèse sur la thèse défendue par Kripke, pour qui, « **le nom propre n'est pas déterminé à priori par des traits singularisants, des propriétés identifiantes qui lui donneraient une signification préalable : il est initialement, en quelque sorte, 'vide de sens' »**¹⁷⁸. Ce qui nous permet de chercher ce sens dans le référent auquel renvoie ce nom. De telle sorte que « **développer une ontologie de la référence équivaut alors à définir le référent d'un nom propre, quelle que soit la description qu'on lui assigne, par rapport à quelqu'un baptisé à un moment donné et qui, en deçà des propriétés qu'on lui assigne restera ce quelqu'un »**¹⁷⁹. Mais Jacques Guilhaumou fait ici référence à ses recherches sur Sieyès, c'est-à-dire, à la problématique concernant l'étude d'un discours qui est à la fois la représentation et le

¹⁷⁷ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989, op. cit. (p.107).

¹⁷⁸ GUILHAUMOU, J : 2006, op.cit (p.202).

¹⁷⁹ Idem (p.202).

référant du nom propre Sieyès (puisque Sieyès n'existe plus). Dans notre cas, les journaux existent, c'est pourquoi le nom propre renvoie à une réalité institutionnelle même si elle reste inconnue pour le lecteur, mais l'ensemble de connotations condensées dans ce nom propre n'existent pas forcément, elles dépendent de l'exercice quotidien de l'information (exercice dont est garant par exemple le nom-de-journal dans son rôle de titre) pour leur réactualisation.

Appliqué aux deux autres journaux (*Libération* et *ABC*) ce raisonnement nous oblige à revenir sur le nom-de-journal dans le rôle de titre caractérisé par la médiatisation d'un faire. Une phrase du type (« *Libération* nous informe... ») ne peut pas ne pas être vraie (il n'y a pas d'équivoque possible avec un nom commun comme c'était le cas pour *Le Monde*). Le sens du nom-de-journal comme nom propre ne se trouve donc pas, à différence des quatre autres journaux, dans le rôle de titre de cet énoncé, il est entièrement contenu dans le rôle de nom propre.

Mouillaud et Tétu parlent d'une ambiguïté issue du déterminant qui fait partie de certains noms de journaux et qui pourrait être une des caractéristiques du journal quotidien :

« On peut interpréter cette ambiguïté comme un indice de l'ambiguïté du journal : un lieu de carrefour et un lieu de tension où se croisent plusieurs directions, le renvoi au monde, le renvoi aux autres journaux, le renvoi à la collection »¹⁸⁰

Le clivage entre noms avec et sans déterminant correspond dans notre corpus à cette distinction signalée à propos des noms propres vides. Mouillaud et Tétu faisaient l'hypothèse d'une distinction entre un statut d'actant vers lequel serait attiré le journal sujet d'un nom sans déterminant et un statut de représentant correspondant à ceux dont le nom contient un déterminant. C'est en ce sens que nous entendons distinguer entre des journaux récepteurs de l'identité discursive de leurs lecteurs (*ABC* et *Libération*) et des journaux porteurs d'identité discursive. Précisons que ce que nous appelons identité discursive concerne **«un ensemble de connotations qui se sont condensées sur son nom au cours de son histoire »**¹⁸¹.

2.2.1.3 Le rôle de signature

Le nom du journal remplit aussi la fonction d'une signature : il constate, actualise ou vérifie l'information qui se déploie ensuite dans les pages du journal. Mais, nous l'avons introduit tout à l'heure à propos de *Le Figaro*, il signe aussi un discours qui indique le rôle du journal dans le monde. C'est en ce sens que le *nom-de-journal* en tant que signature contribue à l'instauration du dispositif : plus que le nom propre et plus que le titre premier qu'il représente, le nom du journal comme signature est la première forme d'inscription du journal dans un discours sur le monde et, le nom du journal étant à la fois l'ouverture et la clôture de ce discours, cette signature désigne les contours de l'identité discursive du journal. La présence du nom du journal en tête de l'éditorial dans *Le Monde* renforce, par exemple, la distinction présente dans tous les journaux, entre une opinion qui est

¹⁸⁰ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989 *op.cit* (p. 108).

¹⁸¹ Idem (p.107) cité ci-dessus.

assumée comme une partie de son identité discursive et d'autres opinions (contenues dans d'autres pages) qui sont légitimées par le journal (puisqu'insérées dans des pages signées avec le nom-de-journal) sans qu'elles puissent pour autant être considérées comme constitutives de son identité discursive.

Le *nom-de-journal* comme signature est présent, dans les journaux qui composent notre corpus, dans plusieurs endroits de chaque numéro : en entête des pages, en pied d'éditorial et après la signature de certains articles pour *Le Monde* ; en entête pour *Libération*, en entête pour *Le Figaro*, en entête pour *El Pais* et aussi pour *ABC*¹⁸².

El PAIS et *Le Figaro* sont les deux journaux du corpus dont le nom est accompagné, dans la page de Une, d'un sous titre. *ABC* présente, pour sa part, la caractéristique d'utiliser comme sous titre la référence à son fondateur. Dans tous les cas le sous titre disparaît lorsque le nom de journal est présent dans d'autres lieux que la page de Une. Nous faisons dès lors l'hypothèse d'un renvoi permanent à cette page de Une où le titre est complété par son sous-titre et à l'identité discursive que ces énoncés contiennent : « la liberté » dans *Le Figaro*, « l'indépendance » dans *El PAIS* « une longue tradition » dans *ABC*¹⁸³. Cela comporte, nous semble-t-il, un mécanisme de clôture sémiotique du journal sur lui-même par lequel l'identité discursive de celui-ci peut se réactualiser en permanence dans le processus de médiation sémiotique mis en œuvre par chaque lecteur. Ce processus relie en permanence l'intérieur du journal avec la Une où le nom complet du journal en condense l'identité discursive. Le nom-de-journal comme signature n'atteste donc pas seulement de l'identité du journal, mais il en permet un rappel constant au moyen de la lecture.

Une relation semblable entre le nom-de-journal en Une et sa présence dans les autres lieux du journal (entête de page) se produit dans *El Mundo*. Le renvoi ne se produit cependant pas vers un sous titre mais vers le complément du nom associé au nom du journal (del siglo XXI). L'attestation d'un discours véridique assumé par le rôle de signature du nom-de-journal se voit ainsi couplée d'une référence directe à l'attribut discursif rattaché à ce nom de journal. Cet attribut, qui fait partie de l'identité discursive du journal, réfère au concept d'avenir, à ce qui est en évolution ou qui tend vers quelque chose : le monde du XXIème siècle.

Le type de médiation instaurée par le lecteur dans la relation entre l'énoncé en Une et le nom-de-journal en entête de chacune des pages ne peut pas être complété ici du fait que « del siglo XXI » ne constitue pas un énoncé autonome. La médiation entre deux énoncés, qui pouvait être incarnée par le lecteur dans le cas précédent n'est pas ici possible, ce qui fait du nom-de-journal comme signature un rappel du nom propre vide « El Mundo del siglo XXI ». Le contenu discursif de ce nom étant toujours réservé au rôle de titre de l'énoncé nom-de-journal.

Dans le cas de *Libération*, la signature remplit un rôle d'attestation. Elle apparaît en Une et dans l'entête des pages. Elle n'apparaît pas ailleurs, sauf dans des cas où, et cela

¹⁸² Nous considérons qu'il ne s'agit d'une signature que lorsque la typographie de Une est respectée.

¹⁸³ Respectivement : « Sans liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur », « journal indépendant du matin », « journal fondé en 1903 par M. Torcuato Luca de Tena ».

est une caractéristique originale de ce journal, le nom du journal est inséré sémiotiquement, voire parfois discursivement, dans le titre de Une du journal. Cette originalité constitue un double rapport au réel de la part du journal : d'une part pour l'insistance sur le rôle de notaire, d'attestation d'une réalité, que semble remplir le nom « Libération » à la Une du journal. D'autre part, et cela est une caractéristique exclusive de *Libération*, cette mobilité du nom-de-journal en tant que signature semble indiquer également une volonté de participation de la part du journal, comme instance communicante, sur la réalité sur laquelle il communique.

Une autre particularité quant à l'autonomie signifiante du nom-de-journal comme signature est celle du journal *Le Monde* lorsque ce nom se trouve en situation de signature d'article : « x pour Le Monde ». La signature du journal ajoute ainsi au rôle d'attestation celui de l'exclusivité. « Le Monde » atteste d'une exclusivité qui vient se rajouter directement aux autres caractéristiques de l'identité discursive du journal. Il n'y a pas ici de processus de médiation sémiotique entre deux énoncés, il y a la juxtaposition d'une caractéristique discursive à d'autres déjà présentes.

Cela permet de définir trois caractéristiques du rôle de signature du nom-de-journal. En premier lieu celle issue des cas où cette signature contient elle-même la représentation d'un discours spécifique : celui de la participation (participer au discours ou à l'image de la *Une*) dans le cas de *Libération* et celui de l'exclusivité dans le cas de *Le Monde*. En deuxième lieu, celle où le nom-de-journal comme signature n'atteste pas d'une identité discursive mais en propose une réactualisation permanente à partir du rôle médiateur du lecteur (*El PAIS*, *ABC* et *Le Figaro*). En troisième lieu, la signature qui atteste de la validité du document agissant comme reproduction du nom propre qui l'identifie (*El Mundo*).

2.2.1.4 Le rôle de dissémination

Le nom du journal peut aussi être « détourné » au sein de l'univers symbolique du journal : ainsi *Le Monde* devient *Le Monde de l'éducation*, *Le Monde de l'économie*, *Le Monde des livres*... et *EL PAIS* peut devenir *EL PAIS de las tentaciones* ou *Ciberpaís*¹⁸⁴. L'attribution d'un complément de nom au nom du journal permet de désigner l'ancrage thématique du supplément tout en gardant l'identité discursive du journal. Le cas de *Ciberpaís* est différent du fait qu'il propose une identité nouvelle. Nous ne nous y attarderons pas, mais nous attirons toutefois l'attention sur cette possibilité de construction d'une identité discursive parallèle au sein du journal¹⁸⁵.

Le cas du *Figaro* est un peu différent en ce qu'il présente deux formules : celle que l'on voit dans *Le Figaro Littéraire* où le nom-de-journal est accompagné d'un adjectif et celle qui concerne les pages économie : *Le Figaro. Économie* où le nom de journal est juxtaposé à une rubrique informative. La différence entre ces deux procédés concerne le

¹⁸⁴ Le premier, qui se traduirait par « EL PAIS de la tentation », est un supplément dédié aux jeunes distribué avec le journal tous les vendredis. Le deuxième est un supplément sur les nouvelles technologies distribué tous les jeudis.

¹⁸⁵ Il s'agit d'un supplément distribué avec le journal mais dont la typographie et la maquette diffèrent légèrement de celles du journal.

type de discours proposé : le nom « Le Figaro littéraire » fait appel à un type de discours expressif en accord avec le rôle de titre assumé par ce même énoncé. Dans le deuxième procédé, en revanche, il n'est pas proposé de discours : il s'agit de deux noms, un nom propre et un nom commun juxtaposés. Le nom-de-journal s'accorde dans cette circonstance avec le rôle de nom propre : il est vide. Mais cela s'élargit aussi à « économie ». La juxtaposition de ces deux noms permet de ce fait de faire rentrer le nom commun « économie » dans le processus de médiation sémiotique auquel le nom-de-journal comme signature invite le lecteur à participer. *L'économie* devient, par ce biais, une deuxième forme de signature du journal. Dès lors que la signature du journal atteste de la véracité de son identité discursive, l'économie signifie, aux côtés du nom « Le Figaro », le type de discours auquel se rattache la liberté selon l'identité discursive du journal.

Il convient de remarquer la non dissémination du nom-de-journal « El Mundo », qui pourrait, à priori, donner lieu à des constructions comme celles du journal *Le Monde* ou *El Pais*. Cela répond à une question sémantique : « Le Monde » et « El Mundo », n'ont pas le même sens en français et en espagnol lorsqu'ils deviennent un nom commun. « Le monde de l'éducation » se traduirait ainsi par « el ámbito de la educación » voir « el país de la educación ». Il faut donc tenir compte de cette distinction pour comprendre comment « El Pais » (ce qui ne serait pas possible en français) se décline comme un nom propre, mais non « El Mundo ». Du point de vue sémiotique, cela renforce la fonction de stricte attestation assumée par le nom-de-journal dans son rôle de signature et reproduite ici dans ses formes disséminées.

Restent à voir les deux noms-de-journal non accompagnés de déterminants. Il est tout à fait logique qu'ils ne se déclinent pas étant donné que toute déclinaison entraînerait en même temps l'ajout d'un déterminant et donc un changement sémantique du nom. Une déclinaison originale se produit pourtant du côté d'ABC : « ABCd las artes »¹⁸⁶. Le nom-de-journal est par ce biais reproduit plus que décliné, en un exercice de redondance. Un exercice qui rappelle toutefois les connotations sémantiques contenues dans ce nom-de-journal et ce faisant permet de les appliquer à d'autres domaines, celui des arts en l'occurrence. Il y a dans cela un processus de médiation sémiotique entre cet énoncé « ABCd las artes » et l'énoncé nom-de-journal qui propose au lecteur d'étendre l'identité discursive à d'autres domaines que celui de l'information. Presque comme s'il s'agissait d'aborder le monde dans son ensemble avec cette disposition discursive. Et cette disposition est présente dans les deux compléments de nom qui accompagnent l'énoncé nom-de-journal : la tradition incarnée par le fondateur du journal, la même tradition incarnée dans la formule « les arts » qui renvoie à la distinction dix-neuviémiste entre les arts et les sciences.

La dissémination du nom de journal présente donc trois modèles différents : celui d'une désignation thématique (*Le Monde*, *El PAIS*), celui de signification de l'identité discursive (*Le Figaro*) et celui enfin d'une signification et d'une étendue de l'identité discursive (*ABC*). Pour les deux autres journaux du corpus (*Libération* et *El Mundo*), la dissémination du nom-de-journal ne peut pas être considérée comme signifiante

¹⁸⁶ « ABCdes arts »

autrement que par son absence ce qui, bien entendu, est toujours une forme de signification dans une démarche comparative.

À la lumière des analyses menées jusqu'ici, il est déjà possible de dresser un premier tableau descriptif des caractéristiques sémiotiques des énoncés nom-de-journal :

Journal	Titre	Nom propre	Signature	Dissémination
Le Monde	Référentiel	Vide	Exclusivité	Oui
El País	Référentiel	Vide	Indépendance	Oui
El Mundo	Référentiel	Vide	Avenir	Non
	Référentiel et			
Le Figaro	Anaphorique	Vide	Liberté	Modifié
Libération	Anaphorique	Vide	Participation	Non
ABC	Anaphorique	Vide	Tradition	Modifié

Les flèches de la figure ci-dessus indiquent les lieux de médiation sémiotique dans lesquels se produit l'instauration d'un destinataire incarné par l'énoncé nom-de-journal. Nous entendons le lieu de médiation sémiotique comme l'instance signifiante (chacun des rôles remplis par les énoncés nom-de-journal) par laquelle un lecteur peut identifier le contrat de communication proposé par le journal. Les lieux où cet énoncé est représenté recevant une flèche indiquent la provenance du sens qui peut lui être attribué en tant que signifiant. Nous dirons, par exemple, que le titre référentiel « Le Monde » est mis en rapport avec le nom propre vide « Le Monde » de telle sorte que la référence du titre devient équivalente à celle du nom propre. Parallèlement, le lieu de la dissémination est mis en rapport avec celui de la signature de telle sorte que toutes les formes de déclinaison du nom-de-journal contiennent la valeur d'exclusivité liée à la signature.

La polysémie identitaire qui en découle, normale dans une instance de communication, nous conduira à proposer une analyse des formes d'intentionnalité collective auxquelles peut donner lieu chaque journal. Ce sera l'objet de la deuxième étape de l'analyse, lorsque il s'agira d'introduire cette instance d'énonciation dans une réalité discursive. Il convient, toutefois, de s'attarder avant sur la mise en œuvre d'un destinataire pour les affiches électorales.

2.2.2 Le destinataire des affiches électorales

L'énonciateur de la parole du parti est l'équivalent, pour les affiches électorales, du destinataire journalistique. Cette forme d'énonciation se compose cependant de trois types d'énonciateurs articulés entre eux : un énonciateur absent qui qualifie le candidat ou le parti, le candidat lui-même qui devient énonciateur au moyen de l'articulation des différents éléments sémiotiques qui composent le dispositif et le destinataire enfin, dont la présence est attestée par le discours énoncé¹⁸⁷.

Les instances d'énonciation ne désignent donc pas un parti politique, mais les caractéristiques de celui-ci en tant que destinataire d'une action, ou d'un ensemble d'actions, situées dans un contexte très précis, celui de la campagne électorale. Le parti

¹⁸⁷ Groupe LUCIOLE : *La politique s'affiche, les affiches de la politique*, Didier érudition, Paris 1988 (p.63).

politique comme instance médiatique - c'est-à-dire comme lieu de médiation incarné dans un objet symbolique, une affiche dans notre cas - est soumis dans la forme comme dans le fond à des changements importants liés à des contextes historiques particuliers (à commencer par le changement des candidats qui se présentent aux élections en leur nom) qui justifient un travail d'analyse portant sur un contexte précis (les élections européennes de 2004 dans notre cas) et se focalisant sur un dispositif d'énonciation concret (les affiches électorales mobilisées à cette occasion).

C'est pourquoi nous n'aborderons pas l'histoire des partis politiques ni leur genèse : nous nous bornerons à la situation de communication analysée, bien que des références historiques et culturelles soient, bien entendu, nécessaires à la compréhension de certains aspects liés à l'identité historique des partis politiques représentée dans ces affiches.

Description des affiches politiques

Nous empruntons, pour la description des affiches politiques, la notion de texte proposée par Pierre Fresnault-Derruelle, qui s'accorde avec la définition que nous avons donnée plus haut pour la description des caractéristiques du « lieu de construction du texte » (c.f : I.1.4.6) :

« Le mot texte est ici synonyme de « texture », « tissage ». Une image (tout comme un poème), une tapisserie, un tableau, un dessin d'humour, ou une affiche de cinéma est un 'texte'. Les composants de tous ces textes entretiennent entre eux des rapports de contiguïté active rimes plastiques, contrastes, effets de complémentarité, etc., forment un tout signifiant, qu'on appellera 'cohésion'. Le signifié de connotation de la cohésion (dès lors considéré comme signifiant d'un degré supérieur) sera 'la cohérence' »¹⁸⁸.

Cette conception du texte s'accorde également avec celle proposée par Oswald Ducrot et J.M Shaeffer dans leur dictionnaire des sciences du langage, où le texte est considéré comme « **une unité sémiotique définie par son autonomie et sa clôture** »¹⁸⁹. Mais nous devons également être conscient du fait que :

« Décrire une image quelle qu'elle soit n'est pas une opération neutre (autant de descriptions, autant d'interprétations) ; que choisir scrupuleusement ses mots revient, ipso facto, à se mettre dans la position d'en atteindre, si peu que ce soit, l'économie signifiante. Vouloir rendre compte de l'objet représenté (...) nécessite, en effet, que l'analyste prenne conscience que cet objet est tributaire d'un réseau d'interdépendances beaucoup plus prégnant qu'il y paraît de prime abord »¹⁹⁰.

Nous devons enfin tenir compte de la particularité de l'affiche politique, voire de l'affiche en générale : leur lecteur (ou spectateur) est debout et se trouve dans des lieux publics et des lieux de passage, par opposition aux images ou photographies contenues dans les

¹⁸⁸ FRESNAULT-DERUELLE, P : 1997 op.cit (p.52).

¹⁸⁹ Cité in BEGUIN-VERBRUGGE, A : *Images en texte, images du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'asque 2006 (p.295).

¹⁹⁰ FRESNAULT-DERUELLE, P : 1997 op.cit (p.84).

supports que l'on lit (ou l'on regarde) assis dans des lieux privés. Pour cela, en raison de leur place dans les espaces publics, les affiches font l'objet d'une particularité communicationnelle dont Pierre Fresnault-Derruelle rend compte en s'appuyant sur une lecture sémiotique de l'œuvre de Warhol « (Elvis 1) » :

« La star, deux fois représentée et qui a endossé le costume des cow-boys, vient de dégainer. Sans doute faut-il voir là l'équivalent hyperbolique du regard 'braqué' des personnages de réclame. L'homme cherche, par ce geste intempestif à établir le contact avec ce moi que le marketing, en d'autres lieux, a réduit à l'état de 'cible'. Le colt menaçant, parce qu'il est menaçant, n'est pas non plus sans lien avec l'idée d'imminence (même si elle est ici désastreuse) qui hante l'iconographie murale, clamant qu'il est urgent de se 'rendre' à l'évidence, à ce qui nous regarde et que nous ne voulions pas voir. Est-ce la raison pour laquelle, mis à l'index par ce doigt d'acier, nous nous retrouvons rejeté en touche, en marge du courant qu'on appelle la mode ou l'air du temps, et cela pour n'avoir pas obtempéré à temps ? Quoi qu'il en soit, ce geste est singulièrement ambigu car, tout en nous tenant en respect, l'homme au colt voudrait nous signifier que nous sommes du même monde (puisque, adversaires, nous sommes censés fouler le même sol). Peine perdue. Le clone qui joute Elvis nous délocalise de notre position de partenaire privilégié littéralement, nous ne savons plus où donner de la tête puisque Presley est à la fois ici (à gauche) et là (à droite). N'en va-t-il pas de même lorsque, longeant les murs de la cité, nous passons en revue des personnages qui y font 'tapisserie' ? »¹⁹¹.

Comme le souligne d'ailleurs Robert Vion, c'est par la présence d'un regard, du regard qui **« équivaut à la construction du destinataire au sein même de l'affiche »**¹⁹² que le message (politique dans notre cas) s'énonce. Mais il s'énonce dans une situation, la rue, produisant une situation globale de communication hors de portée de l'affiche et du parti politique. Cette situation globale de communication par laquelle le message politique s'insère, parmi d'autres messages, politiques ou non politiques, dans un espace infini de relations sémiotiques, désigne le lieu de communication que nous appelons Espace Public. La particularité énonciative des affiches nous permet, en effet, de mieux préciser la distinction que nous opérons dans cette thèse entre les espaces publics (les lieux réels de rencontre où se fait visible la socialisation constitutive du lien social) et l'Espace Public qui désigne un lieu imaginaire dont la signification est contenue dans les formes symboliques (les discours dans notre cas) avec lesquels chaque sujet social peut investir les espaces publics qu'il parcourt.

Ainsi, lorsque nous disons que le message politique « s'énonce » dans les affiches électorales, nous utilisons à dessein cette forme réflexive afin de désigner, comme c'était le cas pour la « magie performative » des noms-de-journal, ce procédé par lequel un objet symbolique est abordable en tant qu'objet intentionnel, c'est-à-dire en tant que lieu de rencontre de deux intentions (l'intention, redisons-le, n'est pas une forme de volonté, mais une opération liée à l'action de représenter) : celle d'un énonciateur et celle d'un énonciataire. L'objet intentionnel (l'affiche où se retrouvent ces deux intentions) devient un

¹⁹¹ *Idem* (pp. 11-12).

¹⁹² GROUPE LUCIOLE : 1988 Op. cit (chap. 2).

objet communicant à travers l'articulation d'un certain nombre de textes dans la mise en œuvre d'une cohérence discursive :

La représentation d'un immeuble d'habitations d'un quartier anonyme, la présence d'un jeune garçon tournant le dos au spectateur dans cette même photographie, un encadré blanc contenant des énoncés linguistiques et la présence du logo du parti dans ce même encadré, pour *IU*.



Dans cette affiche, la mise en visibilité de deux types de langage, celui de l'image dominé par la présence d'une perspective écrasante et celui du texte, donne lieu à une tension sémiotique qui met le spectateur lui-même, dans son rôle de destinataire, dans deux positions distinctes : celle de l'individu écrasé par la grandeur des immeubles et qui s'opère au moyen de la perspective qui met le spectateur dans la même situation que le personnage représenté dans l'image et celle du sujet politique qui reprend à son compte les demandes proposées dans le slogan. Mais la composition d'ensemble, l'articulation de ces deux parcours de lecture, produit comme effet la rupture de la perspective écrasante de l'image grâce au message linguistique qui attire le regard du spectateur en dehors de la ligne de fuite de la photographie.

L'affiche des *Verts* se compose de la représentation iconique d'un tournesol sur un fond bleu, de quatre énoncés reproduits sur ce même fond, d'un encadré avec deux énoncés et du logo du parti en bas à droite.

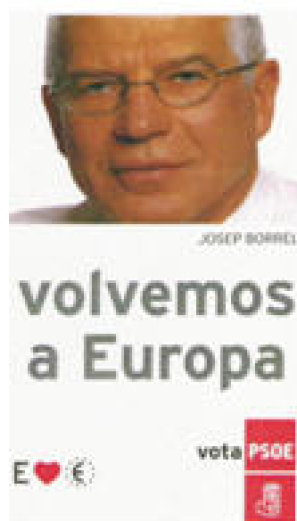


Cette affiche met également en oeuvre une tension entre la lecture et le regard. La place du destinataire n'est cependant pas ici perturbée par cette tension : l'encadré avec le slogan et le nom du parti ne rompt pas la ligne de fuite de l'image, il la respecte même, car les lettres, comme le cadre, sont légèrement penchées vers la droite.

Il s'opère ainsi dans ces deux affiches une forme de tension entre les signifiants iconiques et les signifiants linguistiques qui nous semble être la marque de la présence du destinataire dans la définition du contrat de communication proposé par chacun de ces partis : le destinataire se voit ainsi proposé de choisir entre le rôle de spectateur (contenu dans le texte photographique) et celui du sujet politique (contenu dans le texte linguistique) dans l'affiche d'*IU*. Il est invité à un double parcours de lecture (celui proposé par la plasticité de l'image qui suit les quatre infinitifs et celui proposé par la plasticité du message linguistique qui complète, sans s'opposer, le message précédant) dans celle des *Verts*. Le destinataire devient ainsi dans les deux cas l'acteur d'un parcours de lecture comme, nous pouvons imaginer, les deux partis souhaitent être les acteurs d'un parcours politique.

L'affiche du *PSOE* se compose du portrait du candidat ¹⁹³ dans la partie supérieure de l'affiche, le slogan au centre de l'affiche, une composition symbolique en bas à gauche de l'affiche et enfin l'incitation à voter accompagnée du symbole du parti en bas à droite.

¹⁹³ Il ne s'agit pas à proprement parler d'un candidat, puisque l'élection européenne est une élection législative. Il est toutefois habituel en Espagne que le leader choisi pour mener une élection se présente sous la forme d'un candidat élu par suffrage direct. Il s'agit sans doute d'une habitude paradoxale dans un système démocratique parlementaire où l'élection, y compris celle du président du gouvernement, ne se fait pas par élection directe.



Contrairement à la tension sémiotique mise en évidence dans les deux affiches précédentes, le destinataire est ici, dans l'affiche du *PSOE*, interpellé à trois moments à la fois indépendants et complémentaires, ce qui le libère de la responsabilité de participer à la définition d'un contrat de communication concernant un texte homogène. Nous faisons l'hypothèse d'une affiche qui ne vise pas à faire participer le spectateur à un discours idéologique mais à l'inciter à une action : le vote.

Il convient toutefois de s'attarder un instant sur l'usage novateur des rapports entre les différentes dimensions (figure/fond) dont nous semble faire preuve cette affiche :

« La restitution d'un espace tridimensionnel à l'intérieur d'une surface bidimensionnelle constitue donc un premier niveau de contraintes impliquant, notamment, de jouer sur un axe fictif, extérieur et sécant par rapport à la surface exploitée. C'est selon cet axe que l'affiche va structurer des rapports de type figure/fond, événements/décor, qui constituent déjà l'une des dimensions de la narrativité »¹⁹⁴.

L'axe narratif issu des rapports figure/fond (c'est-à-dire la relation entre la représentation d'un lieu et d'une action qui s'y produit) est ainsi mis en question, effacé peut-être, au profit d'une narration bidimensionnelle (texte/image) dès lors que le fond de l'affiche se confond avec le fond de la surface où il est placardé. Cette narration bidimensionnelle est composée d'un message linguistique : « volvemos a Europa » et d'une composition symbolique E (amour) E. Le rapport entre le couple texte/image et le fond de l'affiche (rapport qui permet la mise en place de la narrativité dans une image) est ainsi suspendu dans une sorte de mise en abyme de cette troisième dimension porteuse de narrativité : le discours. C'est en effet par son absence que le fond de l'affiche rappelle la présence d'un sujet spectateur devenu destinataire des messages énoncés.

Cela viendrait donc renforcer notre hypothèse d'analyse en même temps que cela nous permet de rendre compte d'une utilisation originelle du cadre. Le cadre est utilisé

¹⁹⁴ GROUPE LUCIOLE : 1988 op. cit. (p. 46)

traditionnellement pour définir un espace de représentation (utilisation positionnelle du cadre) et pour définir les relations produites entre les différentes unités constitutives de l'image (utilisation propositionnelle) : **« les deux sont nécessaires à la communication mais la première est la condition de la seconde »**¹⁹⁵. Le seul cadre présent dans cette affiche est rendu visible par le portrait du candidat. Ce portrait désignant ainsi une deuxième position au sein de la première position désignée par le cadre invisible, mais bien entendu présent, de l'affiche. Cette forme de cadrage par absence de délimitation nous invite également à penser à une relation propositionnelle fondée elle aussi sur l'absence de discours reliant les différents messages contenus dans l'affiche. Cette absence n'est qu'apparente, car, comme le cadre, le discours n'est pas absent : il est invisible tant qu'il n'est pas porté par un sujet spectateur devenu ainsi destinataire.

L'affiche du *PS* se compose d'un fond rouge d'où semble affleurer la forme d'une rose, du slogan de campagne en lettres blanches et accompagné du symbole du parti au centre de l'affiche et des étoiles européennes en forme d'ellipse dans le tiers inférieur.



L'absence de tension signifiante est également une caractéristique de l'affiche du *PS*. Ainsi, dans une affiche sans une ligne de perspective proposant une place au destinataire, les rapports figure/fond se produisent au moyen des couleurs : différents tons de rouge, plus clair dans le fond et plus foncé en surface. Un mouvement circulaire du fond vers la surface et de la surface vers le fond est dès lors instauré à partir des deux représentations de la rose socialiste. Mouvement circulaire qui est représenté, de manière iconique cette fois-ci, par les étoiles jaunes renvoyant à l'Europe dont la forme elliptique rappelle, également, un aller - retour entre le fond et la surface.

Ce même mouvement circulaire est présent dans le message linguistique qui, par sa typographie, renvoie, conjointement avec la prédominance du rouge dans l'ensemble de l'affiche, à la campagne présidentielle de 2002¹⁹⁶. Nous faisons donc l'hypothèse, comme pour l'affiche du *PSOE*, d'une affiche dont le rôle injonctif (incitation à voter) serait

¹⁹⁵ BEGUIN-VERBRUGGE, A : 2006 op.cit. (p.92). La distinction entre utilisation positionnelle et utilisation propositionnelle est rapprochée par Beguin-Verbrugge de la thèse de Julia Kristeva sur la coupure sémiotique de la manière suivante : « Une 'position' du sujet ou *thèse*, est nécessaire pour se séparer des pulsions et fusions initiales et pour accéder au mode propositionnel de la signification socialisée ».

plus important que le rôle discursif (rappeler les raisons du vote). Ce n'est pas ici l'absence d'une unité de sens qui entraînerait l'apparition d'un destinataire, mais au contraire, la présence d'une unité signifiante renfermée, circulaire, dont le destinataire est exclu sauf à y participer au moyen du vote, c'est-à-dire, sauf à l'intégrer dans la tradition politique à laquelle elle fait référence.

L'affiche de l'*UDF* se compose d'un slogan accompagné du portrait du président du parti dans la moitié supérieure de l'affiche et du portrait du candidat régional, accompagné de son nom dans la partie inférieure.



Le regard de François Bayrou, légèrement orienté vers sa droite (la gauche du spectateur) suit la ligne de fuite qui le relie à l'image du candidat de région, lequel fixe en revanche son regard devant lui, donc face au spectateur. Le rôle du destinataire est de ce fait très proche de celui du lecteur dans le nom-de-journal dans son rôle de titre : c'est par la médiation du spectateur que la hiérarchie représentée par la ligne de fuite et qui désigne la capacité d'attribution d'un pouvoir (celui d'être candidat) de la part du président du parti (en haut de l'affiche) vers le candidat de région (en bas), institue effectivement François Bayrou comme porteur de ce pouvoir. Nous retrouvons donc un destinataire qui acquiert un rôle dans la signification de l'affiche : il rend effective « la magie performative » du président de l'UDF. Cette opération sémiotique étant effective, le slogan du parti acquiert, du fait d'être énoncé par M. Bayrou à qui le destinataire a attribué un pouvoir, une force illocutoire comparable à celle que contient toute assertion produite par une instance de pouvoir.

Dans l'affiche du *PP*, le slogan de campagne se situe dans la partie supérieure de l'affiche. On observe deux couleurs, bleu clair pour le premier énoncé de ce slogan et bleu foncé pour le deuxième, une ligne de bordure qui sépare cette partie de l'affiche de la partie inférieure et dont la couleur reprend le bleu du premier énoncé du slogan, le fond orange de la partie inférieure de l'affiche et enfin l'énoncé « vota PP » contenu dans cette même partie qui comprend, à son tour, le symbole du parti et les étoiles de l'Union.

¹⁹⁶ En fait, l'ensemble de l'affiche présente un nombre important de ressemblances avec celles de 2002.



Le destinataire est interpellé dans cette affiche par le biais du pronom (contigo) et du verbe impératif (vota). Si l'on attribue une importance signifiante majeure aux couleurs de cette affiche (on croit y apprécier une transition depuis la couleur bleue propre à l'identité classique du parti vers une couleur orange propre aux partis libéraux contemporains) le bleu clair (contigo) et le blanc (vota) indiqueraient l'importance du destinataire dans cette transition identitaire dans laquelle se place le parti. Il s'agit cependant d'un destinataire qui est interpellé, c'est-à-dire explicitement exclu du contenu sémantique de l'affiche. À la différence des exemples précédents, l'affiche prend sens ici parce que le destinataire incarne une présence différente de celle du parti. Il y a l'affiche et il y a celui qui la regarde et à qui l'affiche s'adresse. Notre hypothèse est dès lors celle d'une affiche dont le rôle est de proposer un choix : celui de rejoindre l'identité transmise.

On observe sur l'affiche de l'UMP, la représentation en fond d'affiche d'un visage de jeune fille, la carte de l'Europe, le cadre de l'affiche, le symbole du parti au milieu de la partie inférieure de l'affiche, le slogan de la campagne au centre de la composition, un énoncé enfin dans l'angle supérieur droit de l'affiche contenant les références biographiques de celle-ci (élections européennes).



Si l'on suit la définition de « bordure » donnée par le groupe Mu dans « Le traité du signe visuel » :

« La bordure est l'artifice qui, dans un espace donné, désigne comme une unité organique un énoncé d'ordre iconique ou plastique (...) L'espace intérieur étant ainsi indiqué, un autre espace, extérieur celui-ci, l'est du même coup : c'est de la bordure qu'il reçoit son statut d'extériorité »¹⁹⁷.

Il y aurait, dans l'affiche de l'UMP, un rapport d'exclusion entre ce qui est dans les contours de l'image, le visage de la jeune fille, et ce qui est extérieur aux contours, l'au-delà des frontières. Le regard de la jeune fille penché vers la droite du spectateur suit la frontière nord de la France, la cille gauche ostensiblement ondulé rappelle davantage la sinuosité de l'espace géographique. Le destinataire est donc interpellé ici encore, plutôt que participant, par cette frontière à moitié présente. La France est à la fois une partie du corps de la jeune fille mais aussi la partie qui nous est donnée à voir. Ainsi, elle se réaffirme en tant que frontière du dedans (l'espace visuel de l'affiche, celui de la signification) et du dehors (l'espace physique du spectateur, là où il se trouve). Dès lors, si l'on considère que **« tout acte qui consiste à sélectionner, découper, prélever, rassembler, organiser, réagencer, reformuler, coller, encadrer des fragments informatifs divers est une manifestation d'autorité parce qu'il est une injonction à interpréter »¹⁹⁸**, on fera l'hypothèse d'une affiche qui manifeste une autorité (elle est une injonction à interpréter l'Europe), ce que l'on pourrait dire de toute affiche politique, sauf que la présence du regard de la jeune fille interpelle le destinataire et l'incite à réaffirmer, en tant que Français, l'expression de cette autorité.

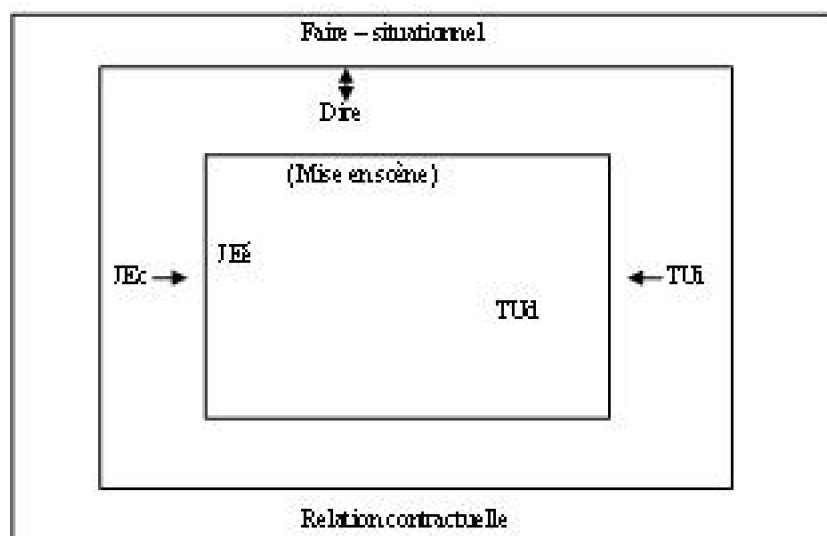
Situation et mise en scène de l'énonciation

Les affiches électorales s'inscrivent dans une situation spécifique de communication qui est celle de la campagne électorale. Comme dans toute situation de communication les sujets du langage se distribuent dans deux lieux : le lieu du *faire* désigné par la mise en place du contrat de communication et le lieu du *dire* caractérisé par la mise en scène discursive de ce contrat de communication (c.f I.1.4.9). Les sujets du faire sont les partenaires de la communication et nous pouvons les désigner, suivant le schéma communicationnel de Patrick Charaudeau par la dénomination (J*Ec* et T*Ui*). Les sujets du dire, les êtres de parole, sont définis par leur rôle narratif comme des J*E* énonciateurs (J*E*é) ou des T*U* destinataires (T*ud*). Cela se présente schématiquement de la manière suivante¹⁹⁹ :

¹⁹⁷ GROUPE Mu : *Traité du signe visuel : pour une rhétorique de l'image*, Seuil, Paris 1990 (p.378).

¹⁹⁸ BEGUIN-VERBRUGGE, A : 2006 op.cit (p.19).

¹⁹⁹ CHARAUDEAU, P: *Une théorie des sujets du langage* in *Langage et société* n°28, Paris 1984.



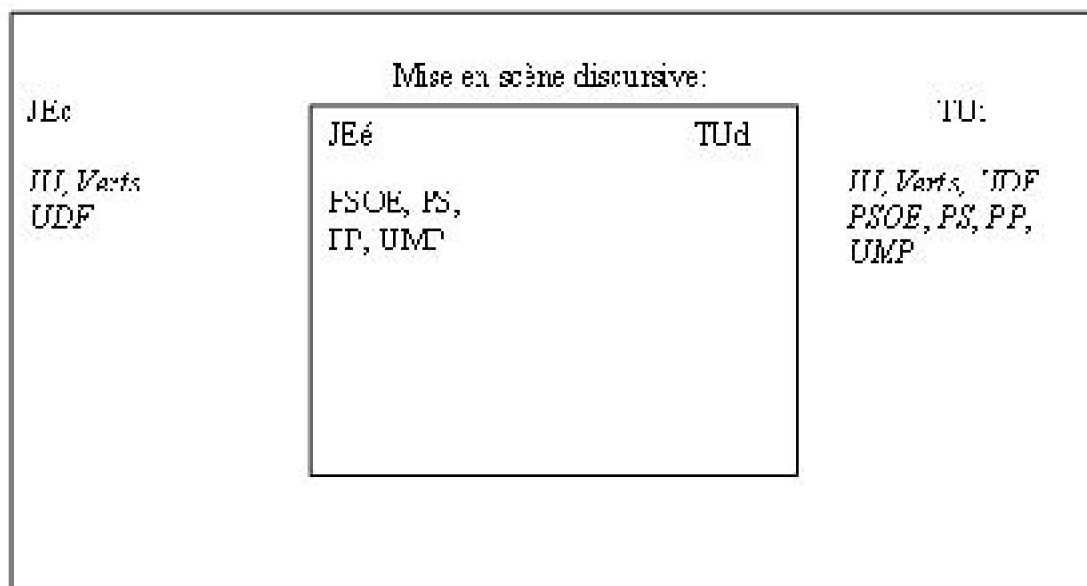
La description que nous avons faite des affiches à partir de la place attribuée au spectateur, destinataire de l'énonciation, nous permet de reprendre cette même grille d'analyse afin de délimiter le rôle des sujets du langage dans leur rapport aux affiches électorales.

Trois affiches (*IU*, *Verts* et *UDF*) font état d'un rapport situationnel entre un JEC (le parti pour les deux premiers, François Bayrou pour l'autre) et un Tui (le spectateur qui est invité à assumer le contrat de communication proposé dans l'affiche).

Quatre affiches (*PSOE*, *PS*, *PP*, *UMP*) font état d'une mise en scène discursive de l'énonciation dont le contrat de communication ne concerne pas la situation spécifique de communication (la présence du spectateur devant l'affiche) mais le choix ultérieur d'aller voter de la part du Tui.

Nous pouvons résumer ceci de la manière suivante :

Situation de communication :



La description de la présence des sujets de langage dans les affiches analysées nous permet ainsi de distinguer deux groupes d'affiches : ceux dont les sujets de langage (le parti politique et le spectateur) sont mis en scène (*PSOE, PS, PP* et *UMP*) de manière discursive et ceux dont ces sujets de langage participent à la mise en scène discursive de l'affiche (*IU, Verts* et *UDF*). Il est intéressant de remarquer le partage qui s'opère entre les quatre formations ayant accès au pouvoir et les trois autres.

De même que l'étude de l'énoncé nom-de-journal nous a permis de définir la place attribuée au lecteur dans la relation intentionnelle entre le journal et le monde à partir du lieu sémiotique où cette relation se produit, l'étude des affiches électorales nous montre deux types de rapport à l'affiche. Le premier est un rapport proprement de communication, dans lequel elle propose au spectateur un contrat de communication dont on verra dans le chapitre suivant les caractéristiques discursives. Le second rapport est exprimé par la mise en scène d'un pouvoir où l'affiche ne propose pas de contrat de communication mais rappelle au contraire l'existence d'un contrat (politique ? identitaire ? communicationnel ?) qu'il faut honorer par le vote.

L'analyse discursive du corpus nous permettra de ce fait de répondre à ces questions ouvertes. Afin de conclure sur la question de l'énonciation, ce que nous avons appelé « la mise en place d'un 'je' énonciateur », nous pouvons attirer l'attention sur une hypothèse découlant de cette analyse : la forme d'énonciation liée au contrat de communication correspond aux partis n'ayant pas accès au pouvoir tandis que celle qui est liée à la mise en scène discursive d'un contrat déjà existant relèverait, au contraire, des partis de pouvoir. Hypothèse que nous ne pouvons pas vérifier avec ce corpus mais qui pourrait être étudiée ultérieurement.

Cette première partie de l'analyse nous a donc permis de définir les caractéristiques énonciatives de la situation de communication analysée dans ce travail, aussi bien pour les journaux que pour les affiches politiques. Ces caractéristiques ont été abordées

différemment afin de respecter les particularités propres à ces deux médias. Nous allons maintenant traiter des caractéristiques qui permettent à ces instances d'énonciation de s'inscrire dans une réalité discursive en tant qu'instances de communication.

II. Discours

La théorie des faits institutionnels de Searle s'articule autour de la conception intentionnaliste de la signification que nous avons examinée dans la première partie. Le philosophe américain se propose, avec cette théorie, de montrer la place de la réalité sociale, institutionnelle et mentale au sein d'une seule et même réalité physique²⁰⁰, ce qui peut certainement s'avérer problématique lorsqu'il s'agit de développer une analyse de la société en termes discursifs et alors que, dans une tradition phénoménologique, Berger et Luckmann ont déjà proposé une explication sociale du monde et des « mondes vécus »²⁰¹.

La philosophie de Searle débouche ainsi sur une thèse forte selon laquelle le « self » (nous parlerons dorénavant du Je que nous préférons à « soi » parce qu'il s'agit d'un terme renvoyant directement au processus d'énonciation) est le garant de la liberté individuelle ; thèse qui risque de vider de sens le monde social, en ce qu'elle tombe dans le piège opposé à celui de la phénoménologie sociologique de Berger et Luckmann qui,

²⁰⁰ SEARLE, J.R: 1995 op.cit.

²⁰¹ L'ouvrage de Berger et Luckmann (BERGER, P et LUCKMANN, T : *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris 1997) est un des classiques de la sociologie contemporaine de telle sorte que, comme le note le traducteur espagnol de Searle, Antoni Domènech, dans la préface du livre qu'il traduit, l'absence de toute référence à cet ouvrage chez John Searle est, dans le meilleur des cas, un oubli significatif. Berger et Luckmann ont publié conjointement un deuxième ouvrage, beaucoup moins profond que le précédent mais qui a le mérite de montrer l'évolution de leur pensée un quart de siècle plus tard : BERGER, P et LUCKMANN, T : *Modernidad, pluralismo y crisis de sentido. La orientación del hombre moderno*, Paidós, Barcelona 1997.

eux, tendaient à ôter toute consistance au sujet de l'action. Or, si Searle débouche sur une position qui semble fortement critiquable, c'est sans doute du fait que ses travaux se centrent sur une recherche constante de la présence du « je » dans le monde social. Mais c'est aussi parce qu'ils insistent dans cette quête que ses travaux sur la société deviennent extrêmement pertinents pour le développement d'un travail d'analyse sur des énoncés discursifs. Comme l'expriment Laurence Kaufmann et Fabrice Clément en conclusion à leur ouvrage critique sur le philosophe américain :

« Au terme de cette analyse, il apparaît que Searle, en suspendant les <obligations d'agir> au bon vouloir des individus, prive le concept de raisons indépendantes des désirs, pourtant prometteur et ingénieux, d'une grande partie de son potentiel heuristique. Un tel concept, en effet, pourrait faire office de médiation entre les deux pôles de sa théorie du social, le pôle intentionnaliste et le pôle déterministe. Son statut médian pourrait combler le fossé qui sépare, dans les sciences sociales en général et dans la théorie de Searle en particulier, les états intentionnels et <les états institutionnels>, l'univers mental et le monde social »²⁰².

Cette médiation entre les deux pôles de la théorie du social de Searle est, nous semble-t-il, un objet d'étude propre aux SIC qui peut-être élucidé par un travail sur l'énonciation. On en a développé un premier volet avec la théorie habermassienne de l'action rationnelle. Nous allons maintenant nous intéresser à la construction de la réalité sociale à partir de la description de la réalité institutionnelle selon la pensée de Searle et, plus précisément, à partir de la distinction ontologique entre faits bruts et faits institutionnels afin de pouvoir aborder ensuite les phénomènes sociaux comme des faits institutionnels à partir de la notion de dispositif. Nous serons alors en mesure de définir, à partir de la notion d'Espace Public, un lieu d'exercice du pouvoir dont l'analyse discursive fera l'objet de la troisième partie de cette thèse, avec la problématisation du concept de lien social à partir des phénomènes d'opinion publique.

1. La réalité institutionnelle

La théorie de la société de Searle s'appuie sur une distinction première qui se produit, en suivant la terminologie d'Anscombe, entre faits bruts et faits institutionnels. Pour une définition du concept de fait : **« une chose est qualifiée de "fait" lorsqu'elle est effectivement "réalisée" et que sa réalité (ou son "avoir été réel") ne peut pas être niée »²⁰³**. La théorie de Searle rend donc compte des faits, du réel. Et c'est précisément parce qu'il considère la société comme faisant partie du réel (**« nous vivons dans un monde exactement, il n'y en a pas deux, ou trois ou dix-sept »**) est la phrase qui ouvre « La construction de la réalité sociale » qu'il est nécessaire de rendre compte des deux

²⁰² KAUFMANN, L et CLÉMENT, F : *Le monde selon Searle*, Cerf, Paris 2005 (p.89)

²⁰³ définition du dictionnaire de philosophie Ferrater Mora , article « hechos ». FERRATER MORA, J : *Diccionario de filosofía*, Alianza editorial, Madrid 1980 (4 vol.).

types de faits qui constituent cette réalité : ceux qui existent indépendamment de nous et ceux qui dépendent de nous. D'un point de vue linguistique cette distinction correspond à la différence entre « action » (« **activité contrôlée par un être humain, comme dans : l'enfant bouge la chaise** ») et « fait » (« **activité non contrôlée par un être humain et qui modifie un état de choses comme dans « la pierre bouge »** »)²⁰⁴.

1.1. Distinction entre faits bruts et faits institutionnels

Ce qui intéresse Searle, ce sont certainement les faits institutionnels, c'est-à-dire ceux qui dépendent de nous ; mais la reconnaissance des faits bruts s'accompagne d'une hiérarchie issue de ce qu'il appelle une ontologie fondamentale : l'idée selon laquelle la capacité de nous représenter des objets et de créer de faits institutionnels est issue d'éléments biologiques, c'est-à-dire de faits bruts. Il convient de s'attarder un instant sur ce point de départ car il constitue probablement le noyau de la théorie de Searle. Signalons simplement au passage que si tout fait biologique est par définition un fait brut, tout fait brut n'est pas forcément biologique.

Rappelons d'abord que le réel existe²⁰⁵ et acceptons ensuite que c'est parce qu'il y a du réel que le langage est possible et non l'inverse. Nous pouvons reprendre les termes de Searle pour mieux exprimer cette position :

« En m'efforçant d'expliquer l'intentionnalité en termes de langage, je me sers de notre connaissance préliminaire du langage comme d'un procédé heuristique à usage explicatif. Quand j'aurai tenté d'élucider la nature de l'Intentionnalité, je montrerai (...) que la relation de dépendance logique est précisément l'inverse. C'est le langage qui est dérivé de l'intentionnalité et non l'inverse »²⁰⁶.

Nous considérons comme réels les éléments, les faits, qui n'ont d'autres raisons d'être que des rapports de causalité. D'autre part, nous l'avons vu plus haut, l'intentionnalité est une propriété de l'esprit qui remplit cette condition puisqu'elle n'a pas de sens. Or, nous avons également vu que ces faits (les faits bruts issus de relations de causalité) pouvaient avoir une incidence sur les faits institutionnels, car ils se trouvent dans le même monde. Le contraire en revanche n'est pas vrai : il n'y a pas d'hypothèse ni d'énoncé d'aucune sorte qui se trouverait faire partie d'un rapport de causalité avec un objet. Cependant, il ne faut pas conclure qu'il n'y a pas de rapport entre un fait brut et un fait institutionnel car, tous les deux faisant partie du même monde, ils ne peuvent exister en parallèle. Autrement dit, qu'il n'y ait pas de rapport de causalité entre un mot et un objet est une chose. Cela n'empêche cependant que, moyennant le langage, énoncer un mot puisse produire chez le locuteur une certaine expérience et donc faire appel à sa réalité²⁰⁷.

²⁰⁴ CHARAUDEAU, P : 1992 op.cit. (p.447)

²⁰⁵ Searle en donne plusieurs explications aussi bien dans « L'intentionnalité » que dans « La construction de la réalité sociale ». Nous n'allons pas développer le débat, nous adoptons le postulat basique de Searle (auquel nous nous sommes déjà référé à plusieurs reprises) selon lequel la défense de la réalité n'est pas possible parce qu'elle n'est pas une hypothèse mais ce qui permet de faire des hypothèses.

²⁰⁶ SEARLE, J.R : 1985 op.cit (p.20)

Nous avons expliqué dans la partie précédente le type de causalité sui-référentielle qui en découle.

Les incidences du langage sur le réel tiennent donc au fait que le langage lui-même découle d'une réalité que Searle appelle « l'arrière-plan ». Pour avoir une incidence sur le réel, il faut donc agir et pour agir (du point de vue communicationnel) il faut soit énoncer soit percevoir. Ainsi, nous observons que Searle est tout à fait conscient qu'il ne suffit pas de nommer une chose pour qu'elle existe institutionnellement (« je déclare la séance ouverte »), il faut que cette parole soit utilisée et son usage partagé par un groupe social. Pour reprendre à nouveau ses mots,

« il ne suffit pas, par exemple, que nous soyons d'accord pour l'assignation originelle 'cette chose est de l'argent' ; il nous faut continuer à l'accepter comme de l'argent, faute de quoi, elle perdra toute valeur »²⁰⁸.

Un énoncé ne devient une « institution » que par l'exercice public de la parole par des acteurs politiques dans les processus d'énonciation, c'est-à-dire, dans les discours. Mais, et c'est là que nous allons au-delà de la théorie de Berger et Luckmann, cet exercice de la parole dans le discours n'est pas seulement l'interprétant final d'une *sémiose sociale*, il est *aussi* une expérience de l'institution. La différence entre avoir ou ne pas avoir le pouvoir réside précisément en ce que sans être investi d'un pouvoir, l'exercice public de la parole est en effet une expérience de l'institution, tandis que cette expérience est couplée d'une capacité à la modifier lorsque nous sommes investis d'un pouvoir.

Il convient de s'attarder un instant sur ce rapport que nous venons d'énoncer entre la théorie des faits institutionnels élaborée par Searle et la « Sémiosis sociale », de tradition peircienne, élaborée par Eliséo Verón. Deux points fondent ce rapport : en premier lieu l'importance du discours dans le programme de Verón, lorsqu'il affirme : « **Ce double ancrage, du sens dans le social, du social dans le sens, ne peut être dévoilé que lorsqu'on considère la production de sens comme étant discursive** »²⁰⁹ et en second lieu, l'application qu'il fait à l'étude du monde social du rapport triadique constitutif du signe chez Peirce, en distinguant entre une priméité qui désigne les phénomènes existants parce que possibles, une secondéité désignant les faits bruts et une tiercéité renvoyant à des phénomènes existants parce qu'exprimant par des lois une tendance réelle à la réalisation.

Nous ne sommes pas très loin, dans cette distinction triadique, de la hiérarchie Searlienne entre faits bruts, faits sociaux et faits institutionnels, sauf que, et c'est ce qui fonde la distinction que nous souhaitons pointer, le lien entre sens et société, exprimé à travers le discours et réalisé par les rapports entre conditions de production et conditions

²⁰⁷ La perception esthétique en est un exemple. Lorsqu'en regardant un tableau, je ressens un frisson, ce n'est pas le tableau qui a causé ce frisson, c'est l'expérience que j'en ai eu. Il en va de même, nous semble-t-il, du rôle attribué à l'imaginaire dans la triade lacanienne Réel, Symbolique et Imaginaire.

²⁰⁸ SEARLE, J.R : 1995 *op.cit* (p.66).

²⁰⁹ VERÓN, E: *La sémiosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*, Presses Universitaires de Vincennes, Paris 1988 (p.123).

de reconnaissance constitutifs de la sémiosis sociale, est explicitement détaché des sujets agissants. Dès lors, la réalité du fait politique, le pouvoir, ne peut être analysée que de manière idéale, dans le sens platonicien du terme, comme le laisse entendre d'ailleurs, la définition du pouvoir donnée par Verón lui-même : **« le système de rapports d'un discours à ses effets, lorsque les conditions de reconnaissance touchent aux mécanismes fondamentaux de fonctionnement d'une société »**.²¹⁰

La théorie des faits institutionnels aborde en revanche les processus d'institutionnalisation à partir d'une direction hiérarchique qui procède du réel vers le symbolique²¹¹. On remarquera, par ailleurs, que dans la théorie lacanienne de la signification, le réel occupait déjà une place principielle dans la communication, résumée par cette phrase d'Alain Juranville dans un ouvrage consacré aux rapports entre le psychanalyste français et la philosophie : **« C'est cela qu'il faut accepter, si l'on veut suivre Lacan. Bien loin que le signifié précède le signifiant, c'est bien le signifiant qui se donne d'abord. Signifiant pur. C'est-à-dire sans signifié »**.²¹²

C'est donc au fondement du politique, à sa réalité, que nous nous intéressons avec la « sui référentialité » des actes de langage revisitée à partir de l'intentionnalité ; au risque toutefois d'octroyer du sens au monde social à la faveur d'un monde qui ne serait constitué que des cerveaux dans des bocaux, à l'image de l'exemple donné par Searle lui-même pour rendre compte de la notion d'arrière-plan et de son caractère préintentionnel :

« Le monde n'intéresse mon arrière-plan qu'en raison de mon interaction avec le monde ; et nous pouvons faire appel à la fable consacrée du 'cerveau-dans-un-bocal' pour illustrer cette remarque. Même si je suis un cerveau dans un bocal, autrement dit, même si toutes mes perceptions et mes actions sur le monde sont des hallucinations, et même si les conditions de satisfaction de tous mes états Intentionnels à référence externe ne sont pas en fait remplies, j'ai pourtant bien le contenu Intentionnel que j'ai, et je ne peux qu'avoir exactement le même Arrière-plan que j'aurais si je n'étais pas un cerveau dans un bocal et que j'aie ce contenu Intentionnel particulier. Le fait que j'aie un certain ensemble d'états Intentionnels et le fait que j'aie un Arrière-plan n'exigent pas logiquement que j'entretienne certaines relations avec le monde qui m'entoure, même si je ne peux pas, sur le plan empirique, avoir l'Arrière-plan qui est vraiment le mien sans une histoire biologique spécifique et sans un ensemble spécifique de relations sociales avec autrui et de relations physiques avec les objets naturels et fabriqués ».²¹³

Comme l'ensemble des travaux du philosophe américain, ce paragraphe est ambigu.

²¹⁰ Idem, (p. 131).

²¹¹ Chaque fois que j'énonce « la séance est ouverte » j'exerce un pouvoir. Chaque fois que j'entends « la séance est ouverte » je me confronte au pouvoir d'autrui.

²¹² JURANVILLE, A : 2003 op.cit (P. 47).

²¹³ SEARLE, J.R : 1985, op.cit (p.187).

D'une part il semble postuler l'indépendance du sujet vis-à-vis du monde social, ce qui débouchera en effet, sur une théorie de la liberté très controversée²¹⁴. Mais d'autre part, ce paragraphe insiste sur une position à laquelle nous souscrivons, qui défend l'indétermination entre le réel de l'individu et sa biographie construite par la sédimentation d'éléments symboliques. Ce que postule Searle avec la notion d'arrière-plan pour désigner le réel de l'individu, est qu'aucun des signifiés que nous allons lui attribuer dans notre biographie personnelle n'aura une incidence quelconque sur la matérialité de l'arrière-plan. Notion qui devient dès lors l'équivalent du signifiant pur qui se donne d'abord, selon la pensée de Lacan. Searle nous permet ainsi d'aborder le monde institutionnel, le monde des signifiés, sans refouler la réalité, la matérialité du signifiant. Notre défi consiste à ne pas confondre ce qui est un postulat philosophique avec ce qui serait une hypothèse explicative à caractère normatif²¹⁵.

1.2. La création de faits institutionnels

La théorie des faits institutionnels se présente donc comme un modèle qui fait appel à la distinction entre faits bruts et faits institutionnels et à l'acceptation du principe, issu de la conception sui-référentielle des actes de langage, selon lequel le monde est un et un seul. C'est à partir de ce modèle que nous proposons d'analyser la manière dont la réalité devient sociale.

La socialisation de la réalité se produit de deux manières différentes : par l'instauration de règles constitutives et par l'application de règles régulatrices. Searle propose un ordonnancement hiérarchique des faits constitutifs de la société. Nous construisons des faits institutionnels par l'assignation de *fonctions de statut* sur des faits bruts à partir de trois types de rapports intentionnels : l'attribution d'une fonction (*x est compté comme un y dans le contexte z* dans par exemple, cette pierre compte comme une arme dans le lieu du crime), l'intentionnalité (*je fais ceci au moyen de cela*, dans par exemple *je commets un crime au moyen de cette pierre*) et les règles constitutives qui découlent de l'attribution de fonctions de statut (*x est compté comme y dans le contexte z* dans, *cette pierre est compté comme une arme dans le lieu du crime* implique *x a commis un crime au moyen de cette pierre* dont peut découler la règle constitutive *x est un assassin*).

1.2.1 L'attribution de fonctions

²¹⁴ Cette théorie, développée dans « Rationality in action » et sur laquelle nous reviendrons dans le dernier chapitre de la thèse (SEARLE, J.R : *Rationality in action*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts 2001.) postule un individualisme radical selon lequel la liberté de choix est présente de manière personnelle dans toutes et chacune des actions menées, indépendamment de tout contexte social. Nous y reviendrons dans l'examen de la liberté républicaine fondée, précisément dans la relation, exprimée dans le langage, entre les actions des sujets et les normes qui les légitiment.

²¹⁵ qui est le reproche que Laurence Kaufmann et Fabrice Clément portent à l'égard du philosophe : « **En d'autres termes, Searle, en conférant un pouvoir causal à des structures logiques comme le Self, confond le modèle de la réalité avec la réalité du modèle** » . KAUFMANN, L et CLÉMENT, F : 2005 op.cit (p.78).

Depuis « Les actes de langage », la pensée de Searle s'articule autour de la problématique suivante : **« expliquer comment certains animaux conscients, qui font partie de ce monde physique, peuvent créer une réalité qui soit épistémologiquement objective et ontologiquement subjective »**²¹⁶. C'est dans ce dessein qu'il introduit la notion de « fonction », attribuée par un observateur sur un objet. Une fonction n'est donc jamais intrinsèque à un objet, elle est toujours en rapport avec un observateur, ce que Searle explicite de manière très claire et que nous voulons également remarquer afin d'éviter tout malentendu sur ce point :

« Ce qui nous empêche de le voir [que les fonctions ne sont jamais intrinsèques] c'est la pratique, surtout en biologie, qui consiste à parler des fonctions comme si elles étaient intrinsèques à la nature. Mais, hormis ces partis de la nature qui sont conscientes, la nature ignore tout des fonctions. C'est, par exemple, quelque chose d'intrinsèque à la nature que le cœur pompe le sang, et constitue la cause de sa circulation dans le corps. C'est aussi un fait intrinsèque à la nature que le mouvement du sang soit relié à un grand nombre d'autres processus causaux qui ont à voir avec la survie de l'organisme. Mais, lorsqu'en plus de dire : 'le cœur pompe le sang', nous disons : 'la fonction du cœur est de pomper le sang', nous faisons quelque chose de plus que simplement rappeler ces faits intrinsèques. Nous situons ces faits relativement à un système de valeurs que nous soutenons. C'est un fait qui nous est intrinsèque, de soutenir ces valeurs ; en revanche, l'attribution de ces valeurs à la nature indépendante de nous est relative à l'observateur ».²¹⁷

La fonction est donc un attribut assigné par l'observateur à la réalité qu'il observe. La discussion concernant les raisons qui amènent l'observateur à considérer les relations de causalité comme des relations fonctionnelles est une question philosophique sur laquelle nous ne nous prononcerons pas. Cela risquerait en effet de nous emmener vers la confusion signalée plus haut entre un modèle de la réalité et la réalité du modèle.

L'explication de Searle sur les composantes de la réalité sociale s'appuie sur le mécanisme selon lequel des relations causales deviennent, moyennant l'usage du langage, des réalités fonctionnelles et donc institutionnelles. Il propose une première distinction entre les « fonctions agentives » (dépendant de l'observateur) et les « fonctions non-agentives » (indépendantes de celui-ci), sur la base du fait que, dans le premier cas la fonction attribuée à un objet ne représente pas seulement la description d'un phénomène causal mais suppose également une prescription d'usage : **« Comme dans le cas du cœur, la fonction n'est pas intrinsèque à l'objet en plus de ses relations causales, mais à l'inverse de l'assignation de fonction au cœur, dans ces cas-ci, l'assignation de fonction assigne l'usage que nous conférons intentionnellement à ces objets »**

218 .

²¹⁶ In KAUFMANN, L et CLÉMENT, F : 2005 op.cit (p.41). Extrait de : GREWENDORF, G et MEGGLE, G (dir): *Speech acts Mind and Social Reality. Discussions with John R. Searle*, Dordrech, Kluwer Academic Publishers 2002.

²¹⁷ SEARLE, J.R: 1995 op.cit (pp.29-30).

²¹⁸ Idem (p.36) (c'est Searle qui souligne).

L'autre type de fonctions, en revanche, n'assigne pas des normes d'usage : ces fonctions apparaissent comme l'explication théorique d'un phénomène. Ainsi, la non-agentivité de ces fonctions ne tient pas, bien entendu, au caractère intrinsèque de l'objet auquel la fonction est assignée, mais à la découverte, par l'observateur, d'une relation causale qui peut être expliquée fonctionnellement en raison d'une caractéristique qui lui est intrinsèque. C'est donc, nous insistons, chez l'observateur et non chez l'objet, que la fonctionnalité a un sens : **« relativement à une téléologie qui prise la survie et la reproduction, nous pouvons découvrir de telles fonctions apparaissant dans la nature indépendamment des intentions et activités pratiques des agents humains »**

219 .

Searle soutient que ce qui rend un certain type de fonctions non-agentives est le fait qu'elles sont comprises comme des éléments logiques d'une vision cosmique du monde, c'est-à-dire que si une théorie était un jour à même de décrire cette fonctionnalité autrement, c'est une explication globale du monde qui serait mise en cause. L'histoire de la science nous fournit des exemples en ce sens depuis Copernic jusqu'à la physique quantique.

Dès lors, si l'on peut distinguer entre ces deux types de fonction sans tomber dans une contradiction logique, c'est parce que, tout comme « l'interprète » chez Habermas, « l'observateur » ne fait pas référence chez Searle à une position ontologique ; l'observateur peut avoir en même temps la capacité (le statut social) d'attribuer une fonction et être le témoin d'un comportement fonctionnel. Ceci n'étant pas possible sans l'existence d'un accord discursif. Ainsi, une même personne peut à la fois attribuer à une pierre le statut « d'objet du crime » et observer comment la personne qui s'en est servi est innocentée par un défaut de procédure. Le lien entre les deux situations dans lesquelles se trouve cette même personne est l'accord discursif propre de l'Espace Public. L'accord en vertu duquel une même personne accepte d'avoir un statut dans une situation et de le conférer à d'autres (le juge qui reconnaît le défaut de procédure) dans d'autres. On verra plus loin le détail de cet accord discursif.

Il nous reste, avant cela, un dernier échelon à gravir dans la description de l'attribution de fonctions agentives : le cas des entités qui signifient quelque chose et qui, par la constitution de systèmes d'équivalences, donnent lieu à ce que nous appelons « les langages », dont les unités de base sont les signes. Un signe est quelque chose qui vaut pour quelque chose d'autre car il se réfère à quelque chose d'indépendant de lui-même²²⁰ . Ce rapport constitutif de tout système sémiotique implique l'attribution d'une forme d'intentionnalité sur des objets qui ne sont pas intentionnels intrinsèquement. Rappelons que dans notre perspective communicationnelle, l'intentionnalité est une propriété qui permet la distinction entre « l'énonciateur » et le « monde énoncé » et dont le résultat est

²¹⁹ Ibid. (p.37).

²²⁰ La définition classique de Peirce est : « Un signe, ou *representamen*, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé » PEIRCE, Ch. S : *Écrits sur le signe rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle*, Éditions du Seuil, Paris, 1978 (p. 121).

la production d'un « sens ». L'intentionnalité ne désigne pas, dans notre approche, une volonté ou une visée téléologique quelconque. Il s'agit d'un concept qui nous permet de désigner la distance qui s'opère, dans tout processus de signification, entre l'objet signifiant et l'objet signifié.

Ainsi, lorsque nous désignons un signe comme ayant une valeur (x), nous permettons que ce signe soit perçu comme un énoncé différent du monde auquel il se réfère. Prenons l'exemple d'un marteau : entre l'objet et sa fonction, il n'y pas de distance intentionnelle. Le marteau sert à clouer, il peut aussi servir de presse papiers, d'arme... Si en revanche le marteau se trouve à côté d'un corps ensanglanté, ce même objet peut devenir le signe d'un acte de violence, auquel cass'établit une distance entre la fonction attribuée au marteau et son usage, distance qu'iséréfère à celui qui s'est servidu marteau. D'un point de vue discursif on dira que cette distance est la distance de l'énonciation où le marteau serait un énoncé rattachable à un énonciataire²²¹.

1.2.2. L'intentionnalité collective

Dans la théorie de Searle, seuls les faits institutionnels peuvent rendre compte de cette distance entre énoncé et énonciataire. Mais pour ce faire, encore faut-il qu'existe, pour revenir à notre exemple, un accord de coopération entre les différents sujets communicants sur le caractère signifiant du marteau. Nous introduisons ainsi le deuxième élément important dans la théorie des faits institutionnels, celui de l'intentionnalité collective (sans tenir compte, pour l'instant, du rapport entre ce concept et la notion de « contrat de communication » propre à la théorie de Charaudeau).

Une fonction ne peut être attribuée que si elle est reconnue par tout le monde; pour qu'une chose soit crue par tout le monde, il ne suffit pas que chaque individu y croie mais il faut que chaque individu y croie aussi, pour ainsi dire, à la première personne du pluriel. Cela fait de l'intentionnalité collective l'un des éléments controversés de la théorie de Searle, en ce qu'il ne la considère pas comme l'addition des intentionnalités individuelles, mais comme une forme d'agir en commun. « Nous croyons cela » au lieu de « **je crois que vous croyez que je crois que vous croyez que je crois....** »²²². Dans la conception classique qui consiste à concevoir l'action collective comme une addition d'actions individuelles, le concept de collectivité devient problématique car « **Aucun ensemble de consciences en 'je', même augmenté de croyances, ne se monte à une conscience en 'nous'** »²²³. Pour Searle, cette conception problématique de la collectivité repose sur une idée fausse :

²²¹ On pourrait se demander pourquoi nous ne faisons pas usage de la notion d'indice mise en œuvre par Peirce, notion qui s'accorderait très bien avec l'exemple donné. C'est une question, celle du choix entre une perspective Peircienne et une perspective Saussurienne du signe, à laquelle nous ne pouvons en effet pas échapper mais que nous avons résolue, nous semble-t-il, dans la référence faite un peu plus haut à la sémiotique sociale de Verón, où nous expliquons pourquoi le signe Peircien ne nous permet pas de rendre compte de la réalité du politique.

²²² SEARLE, J.R : 1995 op.cit. (p. 42).

²²³ Idem (p.42).

« L'idée que quiconque reconnaît l'intentionnalité collective comme forme primitive de la vie mentale est obligé d'admettre l'existence d'une sorte d'esprit du monde hégélien, une conscience collective ou quelque chose de tout aussi peu plausible » ²²⁴ .

Searle insiste ainsi sur le fait que les phrases de type « nous croyons... » ou bien « nous désirons... » représentent des réalités au même titre que celles du type « je crois que... » ou « je désire... ». Seulement, les premières expriment l'intentionnalité individuelle et les deuxièmes l'intentionnalité collective. Dans le premier cas, c'est la représentation du monde subjectif qui est en jeu, tandis que dans le deuxième il s'agit de la représentation du monde objectif et du monde social. Cela rejoint en effet la distinction que nous avons suivie pour la description de la rationalité communicationnelle (c.f I.2.1.5) et nous permet de mieux comprendre ce que signifie, dans la théorie de Searle, que le comportement social est aussi « naturel » que le comportement individuel.

Le terme « naturel » vise à signaler le caractère pré-intentionnel des comportements sociaux et avec cela, le fait qu'ils n'ont pas besoin du langage pour exister. La preuve la plus solide comme défense de ce postulat a été donnée par Elisabeth Noëlle-Neumann ²²⁵ . Nous nous y attarderons dans la troisième partie, avançons pour l'instant que la sociologue allemande s'était rendu compte, lorsqu'elle enquêtait sur la notion d'opinion publique, qu'il existe, chez les citoyens, une tendance très forte à répondre sur les désirs, les actions ou les intentions d'autrui lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet dans le cadre, par exemple, d'enquêtes sociologiques. Pour Noëlle-Neumann, cela était surtout une preuve de l'importance que chacun reconnaît au jugement extérieur. En ce qui concerne l'intentionnalité collective, cela nous semble illustrer fort bien l'existence de ce que Searle appelle une « nous-conscience ». Signalons cependant, reprenant la précision du philosophe américain, que la reconnaissance d'un tel phénomène n'implique pas la reconnaissance d'un esprit transcendant ou d'une totalité supérieure à laquelle nous aurions accès de manière individuelle. Au contraire, la réalité de cette « nous-conscience » en fait précisément une entité vide de sens tant qu'elle n'est pas investie dans des processus de communication. C'est à ce moment que des signifiés peuvent se rattacher à cette réalité et la rendre fondatrice de la dimension collective de l'identité.

Ainsi, si l'on considère la possibilité d'une forme collective d'intentionnalité, il faut que l'on puisse également rendre compte de la distance qui s'opère, dans les processus de communication, entre le « nous » énonciateur et le monde. Autrement dit, de même que ce n'est pas la présence de l'intentionnalité qui rend automatiquement toute action individuelle rationnelle, ce n'est pas non plus l'existence d'une forme collective d'intentionnalité qui assure nécessairement la rationalité du monde social. La rationalité du monde social tient à un certain type de faits sociaux, que nous appelons faits institutionnels et qui sont issus de la mise en place de règles constitutives et de l'application de règles régulatrices.

²²⁴ *Ibidem* (p.43).

²²⁵ NOËLLE-NEUMAN, E: *La espiral del silencio. Opinión pública, nuestra piel social*, Paidós, Barcelona 1995. Ce livre n'étant pas traduit en français, nous en donnerons les références selon l'édition espagnole que nous avons consultée.

1.2.3. Règles constitutives et règles régulatrices

Cette distinction entre règles constitutives et règles régulatrices, que Searle rapproche d'une proposition plus ancienne faite par John Rawls ²²⁶, illustre la manière dont l'attribution de fonctions décrite plus haut donne lieu à la structuration et à la reproduction de réalités sociales. Searle distingue ainsi, dans les processus de constructions sociales, les règles régulatrices (contraintes proprement linguistiques des actes de langage) des règles constitutives (contraintes paralinguistiques). Les premières régulent le déroulement de faits qui existent déjà, tandis que les deuxièmes donnent lieu à la possibilité même de mettre une action en oeuvre.

En attribuant des fonctions, nous, les sujets du langage, donnons naissance à deux types de faits : les faits sociaux et les faits institutionnels. Ainsi, nous pouvons par exemple observer trois formes de cœur : l'élément biologique (un fait brut sans fonction), l'élément social (un fait brut, auquel nous pouvons nous référer par l'attribution d'une fonction comme, par exemple, *le cœur est l'organe chargé de pomper le sang*). Sauf que là nous ne sommes plus dans le cœur, nous sommes dans le signe qui le désigne. L'élément institutionnel enfin, qui donne lieu à de nombreuses pratiques (poétiques, médicales, philosophiques...) autour du concept de cœur. Seul le premier « type » de cœur est indépendant de nous. Mais entre le deuxième et le troisième il y a aussi une différence : pour que le cœur soit étudié dans ses fonctions, un ensemble de règles régulatrices suffit. Pour qu'en revanche il fasse l'objet de la délivrance d'un diplôme en cardiologie ou qu'il réfère à l'amour, il faut aussi des règles constitutives.

Cela établit donc une ligne de partage entre les faits sociaux et les faits institutionnels ; il s'agit d'une ligne floue et souvent perméable, mais il faut en tenir compte, car elle désigne la même distinction, parfois difficile à percevoir, que celle qui se produit entre action et communication. Bien que nous parlions d'actes de communication, ceci désigne un processus social dans lequel une conduite régulée par des règles produit un certain nombre d'énoncés qui désignent une distance entre un énonciateur et un monde énoncé. C'est dans cette distance que les faits institutionnels acquièrent leur objectivité. Nous pouvons dès lors donner une définition d'institution en accord avec la théorie des faits institutionnels de Searle : une institution est un ensemble de règles régulatrices et constitutives incarnées dans un groupe social ou un acteur public. Chaque fois que ce groupe ou cet acteur énoncent quelque chose, ils rappellent l'existence de ces règles et en assurent ainsi la pérennité. C'est pourquoi les formes d'énonciation des institutions sont multiples (les bâtiments publics, les drapeaux nationaux, les discours politiques...) et que par les processus d'énonciation ainsi mis en oeuvre, les institutions peuvent apparaître comme une entité objective responsable des règles qui la composent.

La dénomination « fait institutionnel » nous permet de mieux cerner l'institution dans notre perspective discursive et de désigner ce qui nous intéresse dans un travail sur les aspects communicationnels du politique : le statut qu'on leur attribue n'est pas référé à l'objet (au cœur, si l'on garde notre exemple, au bâtiment public si l'on pense aux institutions politiques) qui l'incarne mais à son porteur (l'individu dont le cœur assume une

²²⁶ RAWLS, J: *Two Concepts of Rules* in *The Philosophical Review* 64 (1955) pp. 3-32. Consultable en ligne sur www.ditext.com

fonction vitale, le sujet qui est connaisseur des caractéristiques physiques du cœur, le membre d'une culture pour lequel le dessin d'un cœur se rapporte au sentiment amoureux ou l'acteur qui habite un bâtiment public). C'est en effet à partir du statut attribué à l'énonciateur d'un fait institutionnel que Searle introduit la notion de pouvoir : l'attribution de fonctions agentives crée des faits institutionnels par l'attribution de fonctions de statut à des « porteurs » d'objets (par exemple le porteur d'une robe noire dans une cour de justice).

Il s'agit du même phénomène que celui sur lequel Bourdieu attirait l'attention à propos de la langue française qui, après la Révolution, permettait à celui qui la maîtrisait, de jouir d'un statut et d'un pouvoir considérables, ou à propos de certains goûts culturels qui peuvent relever ou rabaisser notre position sociale²²⁷. Il s'agit du même phénomène à deux différences près : d'une part, un statut, dans le sens de Searle, n'est pas automatiquement reconnu dès qu'il est énoncé et d'autre part, un même fait institutionnel peut se voir reconnaître plusieurs statuts. Le pouvoir ne relève donc pas d'une position sociale, si l'on suit la théorie de Searle, mais de la réactualisation de celle-ci par le discours au moyen de la mise en place de règles constitutives de type : *x est compté comme un y dans le contexte z* (Lorsque Pierre met sa robe noir il est compté comme un juge dans la salle d'instances). La société est ainsi fondée sur des rapports de pouvoir mais, et c'est ici que se trouve toute l'originalité de la théorie de Searle, ces rapports sont liés aux usages du langage, au sein d'une architecture théorique où ces usages peuvent être rattachés, comme on l'a vu plus haut (cf. I.2.1), aux énonciateurs : les sujets. C'est dans le projet d'élucider la place et le rôle des sujets dans la construction et dans la reproduction des structures sociales que Searle propose une approche originale et proprement communicationnelle des rapports de pouvoir.

1.3. Le lieu d'exercice du pouvoir

Le pouvoir étant donc un attribut du sujet en même temps qu'une composante du social, il nous faut définir un lieu où cette rencontre prend sens à partir de la mise en œuvre des processus de communication. C'est le lieu auquel nous permet de nous référer la notion d'Espace Public.

En tant que lieu de circulation discursive, ce lieu ne pourra pas être défini à partir de ses caractéristiques physiques ; nous allons devoir, au contraire, tenir compte de l'institution qui lui donne forme : le public. Le caractère institutionnel du public tient au fait que l'on désigne par ce terme une position énonciative. Ainsi, le public est, dans notre approche discursive, le sujet de langage désigné comme l'interprète d'une énonciation. Il découle de cela une approche de l'espace public comme un moment communicationnel dans lequel le sujet assume le rôle social de l'interprète. Nous gardons avec cela la distinction annoncée plus haut entre l'Espace Public et les espaces publics. Le premier, en tant que lieu imaginaire, n'existe que dans l'exercice de la parole. C'est pourquoi nous parlons de moment communicationnel plutôt que de lieu de communication. Ce moment,

²²⁷ BOURDIEU, P : *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris 2001, 423 P. (qui reprend les textes de l'ouvrage déjà cité « Ce que parler veut dire ») et BOURDIEU, P : *La distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, Paris 1982, 670 P.

le moment de l'énonciation d'une parole dans un espace public, institue le sujet énonçant dans le rôle de l'interprète, en ce qu'il doit, en même temps qu'il énonce une parole, être capable de savoir comment celle-ci peut être interprétée. Ce rôle d'interprète auquel se confronte le sujet de l'énonciation dans les espaces publics, est ce qui permet d'une part la rationalisation de la société et de l'autre la possibilité du lien entre le singulier et le collectif. Dans les termes d'Habermas :

« Les questions relatives à la validité idéale de normes ne peuvent se poser que dans l'attitude performative de celui qui agit (ou qui prend part à la discussion) tandis que les questions relatives à la validité sociale des normes, questions portant sur la façon dont valeurs et normes sont ou non factuellement reconnues dans un groupe, doivent être traitées dans l'attitude objectivante d'une tierce personne »²²⁸.

C'est en effet parce qu'il assume l'existence de normes factuellement reconnues dans un groupe, que le sujet de l'énonciation donne naissance à cette tierce personne, qui ne se trouve pas présente, mais qui est là : le public. La notion de public prend ainsi toute son ampleur dans la compréhension des sociétés modernes en ce qu'elle vient compléter les institutions religieuses, mythiques ou idéologiques, chargées d'assurer le passage entre le singulier et le collectif. Une conception rationnelle de la société comporte donc une approche pragmatique de ces rapports entre singulier et collectif à partir des différents rôles assumés par les sujets sociaux. Nous suivons une hypothèse méthodologique selon laquelle *ces rôles sociaux s'accordent avec les différentes positions énonciatives assumées dans les discours publics.*

L'apparition de l'Espace Public moderne en parallèle avec le développement des médias d'information telle qu'elle a été décrite par Habermas ne semble pas poser problème à première vue. L'espace privé est l'endroit de la possession : c'est dans l'espace privé que les choses m'appartiennent et que je peux appartenir à quelqu'un²²⁹. La première condition que nous devons tous remplir pour pouvoir accéder à l'espace public est effectivement de n'appartenir à personne. Cela aussi bien dans le domaine « politique », comme le montre Habermas, que dans le domaine moral ou spirituel ou religieux, comme l'avait expliqué Weber dans son analyse de la religion protestante.

Il faut aussi, et cela est une des conditions essentielles de la naissance de l'espace public moderne selon Habermas, qu'il y ait un espace qui ne soit plus la propriété de quelqu'un. Ainsi, l'espace public naît lorsque l'aristocratie se replie petit à petit vers les palais de la cour et que les médias d'information permettent enfin la libéralisation du « savoir pratique ». Dans la préface à l'édition de 1990 de *l'Espace public*, Habermas explique que lorsque, dans la première édition de son ouvrage, il avait décrit l'apparition de sociétés de lecture librement constituées en y voyant une forme embryonnaire d'égalité politique contenant le germe de ce qui devait devenir la société, il ne voulait pas décrire une sorte d'espace public idéal. Il ne fallait pas y voir une forme idéalisée de publicité à la veille de sa corruption par les médias de masse, mais un type idéal

²²⁸ HABERMAS, J : 1987 *op.cit.*, (p. 205).

²²⁹ La notion de *vita activa*, commence chez Hannah Arendt, par la définition de l'homme public comme celui qui possède, dans sa sphère privée, des femmes et des esclaves. ARENDT, H : *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris 1993

méthodologiquement opérationnel. Ces « sociétés de lecture » devaient être comprises comme le type idéal à partir duquel pouvaient être analysées les formes de discussion publique dans les sociétés modernes.

Ce type idéal était cependant empreint d'un constat problématique : l'hégémonie d'un public bourgeois qui exclut la population donne lieu à deux formes différentes de publicité représentative. D'une part, la bourgeoisie qui représente un pouvoir face au peuple et de l'autre, le peuple qui se représente face à lui-même. L'Espace Public compris depuis le type idéal des sociétés de lecture devait incarner dès lors ce lien entre l'État bourgeois et le peuple en l'absence duquel il n'y a pas de communication possible, mais seulement des relations hiérarchiques (du système étatique vers la société) ou bien des rapports spéculaires (une société qui se regarde elle-même dans les médias de masse). Habermas reconnaît lui-même, toujours dans la préface à l'édition de 1990 de *L'Espace public*, le caractère problématique d'un tel diagnostic ; celui d'une société coupée entre systèmes (les formes de relations et les rapports de pouvoir) et mondes vécus (les formes subjectives d'appréhension de ces systèmes) dont les médias de masse ne pourraient qu'en reproduire la structure par leur fonction spéculaire. La force critique de ce diagnostic, nous dit l'auteur, se cachait derrière une absence de connaissances empiriques et théoriques **« Je considérais alors que cette publicité critique ne pouvait être portée que par des partis et des associations démocratisées de l'intérieur »**²³⁰.

Les recherches en communication de masse et plus précisément dans le domaine dit des effets des médias ou de leur pouvoir, nous permettent en effet de mieux décrire aujourd'hui la relation, toujours problématique, entre les médias de masse et les publics²³¹. Elles nous autorisent de ce fait à revenir sur la problématique soulevée par Habermas et considérer les processus d'opinion publique comme l'incarnation de cette voix publique critique que l'auteur allemand n'était pas en mesure d'imaginer. Ce sera l'objet de la troisième partie de cette thèse.

Nous souhaitons pour le moment rester dans la relation mise en évidence par le premier travail de Habermas entre la publicité et l'exercice d'un pouvoir effectif. Cette relation est saisissante à l'observation d'une des particularités dans les formes d'exclusion du peuple de la représentativité publique, particularité qui tient à la différence entre l'exclusion des femmes et celle des hommes sous privilégiés ; en effet, les premières ont, malgré leur exclusion, une respectabilité sociale due à leur rôle essentiel dans le maintien des structures sociales²³². Habermas attire avec cela l'attention sur une distinction,

²³⁰ HABERMAS, J : *L'Espace public*, Payot, Paris 1993 (p. 20).

²³¹ DERVILLE, G: *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, PUG, Grenoble 2005 et WOLF, M : *Los efectos sociales de los media*, Paidós, Barcelona 1994 pour citer deux, parmi les nombreux ouvrages traçant les théories classiques sur le rôle social des médias. LE GRIGNOU, B : *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Economica, Paris 2003 pour les approches focalisées sur le public, un peu moins développées historiquement, mais également présentes aujourd'hui dans les recherches en communication.

²³² Le caractère discriminant de cette respectabilité va de soi, bien évidemment, de même qu'elle est visible dans la comparaison avec les hommes sous privilégiés et non par rapport à l'ensemble du corps social.

importante pour l'analyse des sociétés et essentielle pour la problématique de l'Espace Public, qui concerne les rapports sociaux articulés autour de l'identité sociale des sujets et les rapports de force au sein de ces mêmes identités sociales. Les premiers font état des structures sociales et peuvent se décrire à partir des études des positions sociales (celle occupée par un banquier, une femme au foyer, un facteur, un chef d'entreprise...). Le deuxième type de rapport ne concerne pas seulement la position sociale de l'acteur mais également sa légitimité à l'occuper (un jeune issu d'une famille modeste qui devient facteur ne possède pas le même statut que le fils d'un banquier qui décide de prendre son indépendance et passe un concours de la fonction publique). Cette distinction, qui nous semble à l'origine du travail de Bourdieu sur les pratiques culturelles, mais qui fait aussi appel aux travaux sociologiques de l'école de Chicago et qui est toujours problématisée par les sociologues contemporains a souvent été pensée par l'anthropologie, où l'on trouvera de nombreux exemples de la manière dont elle est mise en œuvre.

Ainsi, Pierre Clastres explique, dans un ouvrage sur le pouvoir et son institutionnalisation²³³, la partition sexuelle dans la tribu des Guayaki. Ce groupe social s'articule autour de deux espaces : la forêt (espace masculin de chasse) et le campement (espace féminin de récolte). À chacun de ces espaces correspond un outil précis et inaliénable. L'arc est l'outil pour la chasse et le panier est l'outil pour la récolte. L'un et l'autre sont des signes distinctifs de la sexualité : un homme ne saurait jamais toucher à un panier ni une femme à un arc. Or, des hommes malchanceux dans leur rôle de chasseur peuvent être conduits à prendre un panier sous la pression d'un groupe qui ne peut pas se permettre de garder des éléments improductifs.

Clastres fait alors état d'un groupe où habitent deux hommes qui portent un panier. L'un a été obligé, suite à sa malchance à la chasse, d'intégrer l'espace des femmes, mais il refuse d'accepter son sort : il porte le panier d'une manière différente (et moins pratique) de celle des femmes, il ne s'intègre pas au groupe féminin. Il est par ailleurs devenu veuf, et aucune femme ne voulant de lui comme mari, il doit rester célibataire, ce que l'empêche de faire partie d'un groupe familial. Il est, en somme, marginalisé. L'autre porteur de panier est ce que nous appellerions un transsexuel : il se comporte comme une femme, il fait partie du groupe féminin, il garde ses cheveux un peu plus longs que les autres hommes et il refuse le contact d'un arc comme un chasseur celui d'un panier. Or, il est homosexuel parce qu'il a été malchanceux à la chasse : **« les confidences de ses compagnons révélaient que son homosexualité était devenue officielle, c'est-à-dire, socialement reconnue, lorsqu'était apparue évidente son incapacité à se servir d'un arc »**²³⁴.

Il s'agit donc d'une situation, dans le second cas, où il n'y a pas de refus de la part de la communauté et Krémbergui, c'est ainsi qu'il s'appelle, passe complètement inaperçu dans son rôle de femme, par opposition à Chachubutawachugi qui, lui, étant resté un « homme » sans pouvoir agir comme tel **« littéralement, [...] ne se trouvait nulle part »**²³⁵. C'est dire si la reconnaissance d'un rôle a un rapport direct et dynamique avec

²³³ CLASTRES, P. : *La société contre l'état*, Minuit, Paris 1974, 186 P.

²³⁴ Idem (p.95).

l'institution d'un espace social ; espace social qui est de ce fait déterminé par les rôles qu'y assument les sujets sociaux mais également déterminant dans les pratiques qu'ils peuvent y assumer. Ce paradoxe sociologique est, nous semble-t-il, l'objet auquel nous pouvons nous intéresser dans une perspective communicationnelle de l'Espace Public.

C'est par ce biais que l'Espace Public comme idéal-type d'analyse de la publicité nous semble pertinent. Nous devons donc l'aborder non seulement comme un lieu pour la participation politique, mais également comme un lieu d'existence sociale, en ce qu'il désigne la possibilité de mise en visibilité des individus, de leurs discours, de leurs attitudes, de leurs postures et de leurs représentations. C'est le lieu, autrement dit, de mise en récit des mondes vécus. Nous avons montré dans la première partie comment les institutions médiatiques composant notre corpus (les journaux d'information et les affiches politiques) devenait des instances d'énonciation. Il convient maintenant de se pencher sur le processus d'énonciation mis en place par ces instances afin de pouvoir délimiter la réalité discursive contenue dans le corpus.

2. La campagne électorale comme dispositif sémiotique

Le concept de dispositif élaboré par Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, vise à distinguer l'inscription sociologique du journal dans le monde de ses implications discursives, de telle sorte qu'ils le décrivent de manière succincte comme « **un site où l'énoncé prend forme** »²³⁶. Mais le dispositif peut également s'étendre à toute instance de communication, en ce qu'il est « **la condition qui veut que l'acte de communication se construise d'une façon particulière selon les circonstances matérielles dans lesquelles il se déroule** »²³⁷. Le dispositif permet, en somme, l'inscription du locuteur et de l'allocataire dans un même espace, celui du dire.

Le concept de dispositif fait donc référence à ces éléments qui nous permettent d'ancrer un discours dans un temps et dans un espace précis. Dans le cas de la presse quotidienne, le dispositif vise à établir une sorte de présent perpétuel qui se renouvelle chaque jour et il permet l'ancrage de ce temps dans un espace géographique et dans un temps historique. Cette opération d'ancrage spatio-temporel étant nécessaire à toute pratique communicationnelle, le déploiement de dispositifs sémiotiques est donc observable dans tous les vecteurs de communication y compris ceux qui constituent notre corpus aux côtés des journaux d'information : les affiches électorales. Ce qui changera, par rapport aux dispositifs journalistiques, est précisément le type d'ancrage spatio-temporel proposé, qui ne va pas renvoyer à un présent continu mais à une

²³⁵ Ibid (p. 96) C'est l'auteur qui souligne.

²³⁶ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989 (p. 101).

²³⁷ CHARAUDEAU, P : 2006 op.cit.(p.54).

articulation entre le passé (temps de l'identité) et le futur (temps de l'élection) dans l'espace géographique (l'Espagne ou la France) où se produit l'événement qui fait l'objet des discours énoncés (le vote).

La notion de dispositif tel que nous l'adoptons peut donc être finalement précisée grâce à la définition proposée par Daniel Peraya :

« Un dispositif est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération, possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique enfin, ses modes d'interaction propres. L'économie d'un dispositif – son fonctionnement – déterminée par les intentions, s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels, qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives, des sujets »²³⁸

Dès lors, la situation de communication désignée comme « campagne aux élections européennes » devient signifiante grâce à la mise en place d'un dispositif d'énonciation où un ensemble d'éléments signifiants des territoires du politique propres à la procédure démocratique, (le principe parlementaire de représentation, les règles de la discussion parlementaire, les procédures de choix des représentants, les procédures de participation politique, les formes de discussion publique, les règles de distribution du temps de parole, la délimitation de territoires représentées...) deviennent visibles dans des arènes du politique (les espaces de médiation permettant les rapports sociaux qui façonnent l'espace politique des deux pays faisant l'objet de cette thèse)²³⁹.

2.1. L'espace et le temps

Nous l'avons expliqué plus haut, notre thèse s'articule autour de l'analyse de trois langages différents : le langage de l'information, le langage publicitaire et le langage politique. Ces trois types de langage ne sont tout de même pas indépendants les uns des autres ; au contraire, le langage publicitaire peut être considéré comme le type de langage utilisé dans la mise en scène du dispositif d'énonciation de l'affiche politique. Dès lors, nous sommes confrontés, dans cette thèse, à deux types de dispositifs : les dispositifs médiatiques qui permettent la mise en scène du langage d'information et les dispositifs publicitaires qui permettent la mise en scène du langage politique. Le troisième type de dispositif qui devrait composer notre corpus, le dispositif politique, est celui qui fait l'objet de notre problématique de départ en ce qu'il se compose des rapports fondateurs de la communication politique désignés par André Gosselin par la distinction entre territoires et arènes du politique.

Le type d'approche communicationnelle du fait politique que nous proposons dans cette thèse nous conduit, dès lors que nous acceptons la distinction entre « énonciation » et « communication », à rendre compte des éléments signifiants dans le processus de

²³⁸ PERAYA, D : *Médiation et médiatisation : le campus virtuel in Hermès 1999, n° 25 (p.153).*

²³⁹ Pour la définition et la distinction entre arènes et territoires du politique voir l'article déjà cité de André Gosselin « La communication politique. Cartographie d'un champ de recherches et d'activités ». Nous y reviendrons par la suite.

médiation entre ces deux plans de l'action politique. Le dispositif d'énonciation est ainsi abordé, en tant que lieu où cette médiation se fait visible, dans le dessein de rendre compte de l'ethos caractéristique de chacun des « je » énonciateurs qui le composent. Nous faisons avec cela l'hypothèse, en accord avec la forme de rationalité intentionnelle défendue dans cette thèse, d'un passage du « je » énonciateur qui a été abordé dans la première partie de ce travail vers le « nous » communiquant qu'il devient lorsqu'on le considère comme une instance de communication. Nous proposons d'analyser ce passage à partir de l'existence d'une cohérence signifiante reconnaissable par un locuteur et un interlocuteur : un ethos discursif.

La narration étant ce qui permet l'insertion d'une forme symbolique dans le temps réel du sujet par le processus de communication, nous allons considérer les marques narratives comme les marqueurs de cette médiation instituant l'instance communicante. Ces marques narratives sont sémiotiquement appréhendables par la représentation du temps dans le discours. Cela est toutefois lié aux propriétés symboliques de chacun des « je » énonciateurs : les journaux d'information s'insèrent dans un temps présent parce que **« l'information n'est pas tournée vers l'intelligibilité de ce qui s'est passé, mais vers l'attente de ce qui n'est pas encore »**²⁴⁰ ce qui a comme conséquence l'opposition entre le temps de l'actualité propre au « je » énonciateur journalistique et le temps long de l'histoire où nous situons le « je » énonciateur des affiches politiques. L'analyse narrative des dispositifs devra tenir compte de cette distinction.

Les journaux d'information : l'actualité

Le temps de l'actualité est celui par lequel une succession d'énoncés s'enchaîne de manière diégétique jusqu'à prendre la forme d'un événement et dont Tocqueville rendait compte déjà au XIX^{ème} siècle en en faisant une caractéristique de la modernité :

« Les seuls monuments historiques des Etats-Unis sont les journaux. Si un numéro vient à manquer, la chaîne des temps et comme brisée : le présent et le passé ne se rejoignent plus »²⁴¹

Tocqueville énonce également de manière implicite dans ce paragraphe une autre caractéristique : un monument n'est, en fin de compte, « qu'un site où un énoncé prend forme ». On peut dire, en effet, qu'un journal est, avant tout, un monument, d'où le caractère symbolique des événements médiatiques par opposition au caractère réel des faits²⁴². Il ne faut toutefois pas confondre le discours porté par un monument avec ses caractéristiques esthétiques de même que le dispositif d'énonciation ne doit pas être

²⁴⁰ TÉTU, J-F: « L'actualité ou l'impasse du temps » in BOUGNOUX, D : *Sciences de l'information et de la communication*, Larousse, Paris 1993 (p.721). Nous trouvons dans ce même article des références à un article de Yves Lavoine où la figure du journaliste est opposée à celle de l'historien à partir de leur rapport au temps (LAVOINE, Y : *Le journaliste, l'histoire et l'historien. Les avatars d'une identité professionnelle (1935-1991)* in *Réseaux* n°51, CNET 1992).

²⁴¹ **TOCQUEVILLE, A : *De la Démocratie en Amérique, vol.1, Garnier-Flammarion, Paris 1981 (p.297).***

²⁴² Pour une formulation récente de cette même problématique dans le travail de l'historien : DOSSE, F : *Paul Ricoeur, Michel de Certeau. Histoire entre le dire et le faire*, L'Herne, Paris 2006 (p. 66). Pour un travail sémiotique sur l'événement et le rapport au réel : LAMIZET, B : *Sémiotique de l'événement*, Hermes Publishing, Londres, 2006.

confondu avec les discours qu'il met en scène.

Par ailleurs, le temps long de l'histoire n'est pas celui d'une succession de faits (ce qui reviendrait à définir l'histoire comme une juxtaposition de monuments constitués de récits d'événements sans tenir compte de leurs implications discursives) mais celui d'une succession d'événements institués en périodes. Nous allons donc distinguer les faits (qui ont lieu dans le réel), l'actualité (qui occupe le temps court de l'information) et les périodes (qui composent le temps long de l'histoire). La notion d'actualité est en ce sens plus pertinente que celle d'information, en ce qu'elle désigne ce moment présent que le dispositif, journalistique dans notre cas, permet d'instaurer. Parmi ces trois composantes de la communication, notre travail se borne aux deux seules qui peuvent produire du sens : l'actualité et la période historique.

On dit alors que chaque numéro d'un journal constitue une unité de temps et qu'une fois qu'il a été parcouru, son existence devient passée. C'est aussi en ce sens que Claude Jamet et Anne Marie Jannet parlent de la présence du journal pour distinguer ce moment symbolique dans lequel les événements existent grâce au lecteur qui les lit. Cette présence dépend toutefois d'une unité et d'une régularité qui permettent de rendre prévisible son apparition quotidienne : la mise en scène, c'est-à-dire, l'ensemble d'éléments signifiants qui par leur articulation permettent la constitution du dispositif²⁴³. Nous considérons cette mise en scène comme l'équivalent journalistique de l'ethos des affiches électorales.

Comme cela a été souligné tout à l'heure, le mécanisme de médiation propre au langage journalistique au sein du lieu de la construction du texte comporte le respect de la véracité. La mise en scène du dispositif sera donc abordée comme l'ensemble des éléments visant à renforcer le *dire vrai* de l'institution médiatique. Nous laissons entendre ainsi une hypothèse selon laquelle *la relation entre l'actualité et le réel passe par le principe de véridiction* qui, comme cela a été également expliqué plus haut, est rattaché au principe de pertinence : est considéré comme pertinent ce qui est susceptible d'être vrai. Le rôle du dispositif journalistique est d'appliquer aux discours présents dans le journal le principe de véridiction et ce au moyen des éléments signifiants constitutifs de la mise en scène de l'information. Le dispositif est, en dernière instance, une première forme de vérification de l'actualité. Dès lors, « les fait divers » ou certains « événements exceptionnels » ont, par exemple, leur espace propre d'où ils peuvent sortir si ce principe leur autorise à le faire²⁴⁴.

Les affiches électorales : l'utopie

La temporalité du politique est celle du temps historique, de la dialectique entre le passé et le présent, mais aussi de la dialectique entre le temps (présent ou passé) et le futur. Nous considérons alors que l'affiche électorale participe à la narrativité de l'élection avec l'instauration d'un ethos politique qui est analysable à partir de trois types de rapport au temps : un rapport causal issu de l'ethos argumentaire déployé dans l'affiche, un

²⁴³ JAMET, C et JANNET, A-M : 1999.

²⁴⁴ Voir à ce sujet le numéro spécial des cahiers du journalisme sur le fait divers : *Les cahiers du Journalisme*, n° 14 printemps/été 2005, voir aussi le texte fondateur de Roland Barthes : BARTHES, R : *Structure du fait divers* in *Essais critiques*, Seuil, Paris 1964.

rapport historique correspondant à la forme de narration mise en place (ethos narratif) et un rapport référentiel issu de l'ancrage identitaire revendiqué dans l'affiche (ethos mythique)²⁴⁵. Rendre compte de la temporalité représentée dans une image demande, si l'on suit toujours les pas du groupe LUCIOLE, la restitution du temps dans l'espace. C'est la raison pour laquelle l'affiche, conçue comme une image, et non comme une succession de messages ou de signes linguistiques, sera décomposée en trois espaces de représentation instituant ces trois types de rapport au temps à partir desquels elle acquiert une forme cohérente de narration.

Cette cohérence peut être définie, nous semble-t-il, avec la notion d'identité politique contextuelle (contenue dans le temps de la campagne analysée) de chacun des partis. C'est en effet parce qu'elle s'insère dans une temporalité narrative que l'identité discursive de chaque parti politique peut avoir une incidence dans les pratiques de l'individu, se traduisant par l'institution d'un sujet politique et par la mise en oeuvre d'un acte politique : le vote. L'institution d'un sujet politique implique, de ce fait, la participation de celui-ci à la construction symbolique de la narration politique à partir du processus de triple *mimésis* avec lequel Paul Ricoeur articule la relation entre temps et récit :

« Il apparaîtra corollairement, au terme de l'analyse, que le lecteur est l'opérateur par excellence qui assume par son faire – l'action de lire – l'unité de parcours de mimésis I à mimésis III à travers mimésis II »²⁴⁶.

À l'action de lire nous substituons celle de regarder, toujours dans le dessein qu'exprime Ricoeur lorsqu'il explique que :

« L'argument du livre consiste à construire la médiation entre temps et récit en démontrant le rôle médiateur de la mise en intrigue dans le procès mimétique »²⁴⁷.

Le rôle de la « mise en intrigue » est ainsi, dans l'analyse que nous proposons, le rôle rempli par les facteurs énonciatifs référents au temps historique propre à la narration, de telle sorte qu'en effet il nous est possible de dire que :

« nous suivons le destin d'un temps préfiguré à un temps réfiguré par la médiation d'un temps configuré »²⁴⁸.

Un parti politique est ainsi capable d'instaurer une identité politique lorsqu'il propose, à ceux qui vont la partager, ou à ceux qui sont censés la partager, une forme d'ancrage du temps historique dans la **« dialectique vivante entre le passé, le présent et le futur »**²⁴⁹. C'est au moyen de cette identité qu'il est possible d'empêcher l'institution d'un temps long de l'histoire, qui **« peut être un temps sans présent, donc aussi sans passé ni futur : mais alors il n'est plus un temps historique, et la longue durée reconduit**

²⁴⁵ GROUPE LUCIOLE : 1991, op.cit.

²⁴⁶ RICOEUR, P: *Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique*, Seuil, Paris 1983 (p. 107).

²⁴⁷ *Idem* (p.107).

²⁴⁸ *Ibid.* (p.108) (en italique dans le texte).

²⁴⁹ *Ibid.* (p. 394).

seulement le temps humain au temps de la nature »²⁵⁰. Ce temps de la nature est celui exprimé dans le rapport causal entre des faits qui se succèdent et qui n'ont donc aucune possibilité d'être porteurs de sens.

« Cette conséquence désastreuse ne peut être éludée que si une analogie est préservée entre le temps des individus et le temps des civilisations : analogie de la croissance et du déclin, de la création et de la mort, analogie du destin »²⁵¹

Le parti politique étant donc un des acteurs dont le rapport au temps préserve cette analogie, il faut pour cela qu'il établisse avec les individus une forme de communication à travers laquelle ceux-ci puissent donner un sens au temps et à l'espace dans lesquels ils existent et agissent. C'est seulement à ce moment que le contrôle discursif devient analysable comme critère de liberté²⁵² et que l'évaluation des actions d'autrui selon des critères communs devient possible. Nous laissons pour l'instant dans l'air cette notion de contrôle discursif, nous la reprendrons dans la troisième partie de la thèse, lors de notre évaluation critique de l'Espace Public européen.

Nous pouvons maintenant préciser l'hypothèse d'analyse sous tendant l'inscription des discours énoncés dans la réalité sociale : *les instances de communication se construisent autour du principe de véracité dans le cas des journaux d'information et du principe de justesse pour les affiches*. La vérification d'une telle hypothèse demande la mise en place d'une démarche d'analyse qui nous permette d'observer, après avoir identifié l'identité du « je » énonciateur incarné par l'instance d'énonciation, les éléments grâce auxquels ce « je » énonciateur devient un « nous » communicant.

2.2. L'éthos discursif

La notion d'*ethos* désigne l'ensemble des qualités liées à la personne de l'orateur et s'oppose au *pathos* qui désigne l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez le destinataire. Mais l'*ethos* renvoie aussi à son être social et à son engagement. Du point de vue de l'affiche politique :

« Roland Barthes, réactualisant le terme d'*ethos*, parlait des orateurs multipliant leurs efforts de conciliation en direction de leur public (le reconnaissez-moi, estimez-moi, aimez-moi, à distinguer du *pathos*). *Mutatis mutandis*, la tête de l'homme politique, en principe engageante et telle qu'elle s'étale à longueur de panneaux, doit à son tour, faire office d'*ethos* »²⁵³.

Mais l'*ethos* discursif d'une affiche politique ne se réduit pas, surtout en dehors des campagnes présidentielles, à la représentation d'un homme politique. Il résulte de la cohérence signifiante issue des rapports entre les trois types de messages constitutifs des

²⁵⁰ Ibid. (p. 395).

²⁵¹ Ibid. (p.395).

²⁵² Pour la notion de contrôle discursif : PETTIT, Ph : *Una teoría de la libertad*, Losada, Madrid 2006. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

²⁵³ FRESNAULT-DERUELLE, P : 1997 *op.cit* (p.17)

images : le message iconique, le message plastique et le message linguistique²⁵⁴. C'est la raison pour laquelle nous adhérons à l'idée selon laquelle :

« L'affiche se présente comme le lieu d'un discours, verbal et non verbal, qui doit préserver une cohérence et une force persuasive. Il s'agit d'un espace dans lequel le candidat et un certain nombre de contenus doivent prendre consistance. Nous sommes donc placés dans le même type de situation que l'affiche publicitaire qui doit donner consistance à des relations entre des concepts et un produit »²⁵⁵.

L'analyse de l'image consiste à rendre compte des relations signifiantes instituées par ces trois types de messages. L'affiche comme expression de la consistance éthique d'un énonciateur est de ce fait composée d'espaces avec des caractéristiques signifiantes spécifiques: il s'agit d'espaces à prédominance iconique, à prédominance plastique ou à prédominance linguistique (soulignons que, bien qu'aucun message ne se réduise à une seule de ces composantes, il n'en demeure pas moins la possibilité de reconnaître une prédominance à l'une d'entre elles)²⁵⁶. Ainsi, afin de rendre compte de la cohérence éthique de ce lieu de discours, nous nous intéresserons aux signifiants qui instaurent cette consistance permettant ainsi l'articulation entre les contenus énoncés et leur énonciateur.

2.2.1 L'Ethos argumentaire

Ces différents textes, disposés sur une même surface (une affiche) au moyen de signifiants plastiques (cadrage, angle de prise de vue, distribution spatiale, focus...) acquièrent leur cohérence argumentative lorsqu'il est possible de traduire l'agencement spatial propre à l'image en une succession temporelle caractéristique de la linéarité de l'argumentation. Du fait même d'être insérée aux côtés d'autres formes d'expression, cette linéarité argumentaire n'est pas du même ordre que celle d'un texte écrit. Il nous semble toutefois pertinent de signaler les caractéristiques de cette forme d'expression et de la mettre en rapport avec l'ethos narratif et l'ethos mythique que nous analyserons par la suite. L'ethos argumentaire désigne de ce fait l'instauration d'un message cohérent contenant la représentation de successions logiques causales. Sémiotiquement cette forme éthique est repérable à partir des éléments signifiants permettant de représenter la succession du temps dans l'espace fixe de l'affiche.

Dans l'affiche de *IU*, la photographie représentant un quartier d'une grande ville, probablement espagnole, l'architecture des maisons et plus précisément les antennes paraboliques, sont des marques de temporalité, celle du présent, au même titre que le pull porté par le garçon, que l'image laisse penser fait d'une matière actuelle (synthétique certainement).

²⁵⁴ Cette distinction est proposée par Martine Joly (JOLY, M : 1994 et aussi JOLY, M : *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan Université, Paris 1993).

²⁵⁵ *Groupe LUCIOLE : 1991 op.cit (p.68).*

²⁵⁶ Les courants picturaux sont un exemple de cette diversité des prédominances.

À l'opposé, l'affiche des *Verts* contient les marques d'une absence de temporalité : les énoncés à l'infinitif sur l'image du fond ainsi que les énoncés nominaux contenus dans l'encadré central ne possèdent pas de références déictiques au temps ²⁵⁷.

Le temps présent représenté de manière iconique dans l'affiche de *IU* est aussi identifiable, cette fois par l'usage des temps verbaux, dans les affiches du *PSOE*, de l'*UDF* et du *PS* : un verbe à la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (*volvemos* ²⁵⁸) dans la première, le même temps verbal (*nous avons*) dans la deuxième et, enfin, l'adverbe « maintenant » dans la troisième.

Les affiches de l'*UMP* et du *PP* contiennent enfin les marques d'un ancrage virtuel (c'est-à-dire en dehors du temps) que nous pouvons appeler une modalité atemporelle d'énonciation, par l'usage d'une forme verbale (*UMP*) ou d'une modalité élocutive particulière (*PP*) qui propose une représentation du futur. Ainsi, « Contigo Fuertes en Europa » fait appel à une modalité élocutive par laquelle le locuteur exprime une attitude de croyance sur le propos qu'il énonce que nous qualifions de conviction ²⁵⁹. Cela implique l'ouverture d'un processus qui doit amener le locuteur et l'allocutaire vers le futur qui, nous le verrons, caractérise l'ethos argumentaire de cette affiche.

L'impératif « voyons la France en grand » est au contraire, dans l'affiche du parti français, la marque d'une forme de réalisation virtuelle par laquelle le locuteur placerait l'allocutaire dans une situation supposée à venir. Ainsi, cet impératif fait appel à la représentation d'un instant T postérieur à T0 ²⁶⁰.

L'ethos argumentaire déployé dans les affiches analysées est donc représentatif de trois rapports distincts au temps que nous désignerons comme « l'uchronie », « la simultanéité » et « la postériorité ». Nous faisons l'hypothèse qu'il existe une signification politique propre à chacun de ces trois types de rapport au temps.

L'uchronie

Ce terme, que nous empruntons à Paul Ricoeur, vise à rappeler l'importance de la relation signifiante entre l'espace et le temps. L'un n'étant pas séparable de l'autre dans la mise en discours de la langue, l'uchronie nous permet de préciser le sens politique de l'utopie :

« C'est là le sens du mot « utopie » : un lieu qui est un autre lieu, un ailleurs qui

²⁵⁷ « le mode infinitif est par excellence le mode qui exprime la virtualité du processus » CHARAUDEAU, P : 1992 op.cit. (p.448).

²⁵⁸ Pour la traduction littérale : *nous revenons*. Dans le contexte de l'affiche, l'énoncé « *volvemos à Europa* » nous semble mieux se traduire en Français par l'énoncé « nous retrouvons l'Europe ».

²⁵⁹ CHARAUDEAU, P: 1992 (p.601). Rappelons que « *les modalités élocutives n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du Propos qu'il énonce* ». (p.599). L'énoncé se traduit comme suit « avec toi, forts en Europe ».

²⁶⁰ Rappelons que la localisation temporelle est exprimée dans la langue par l'expression déictique d'une simultanéité, d'une antériorité ou d'une postériorité à un instant T0 (KERBRAT-ORECCHIONI, C : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris 2006 (p.47)).

est un nulle part. Il faudrait parler ici non seulement d'utopie mais d'uchronie, pour souligner non seulement l'extériorité spatiale de l'utopie (un autre lieu), mais aussi son extériorité temporelle (un autre temps) »²⁶¹.

Nous dirons donc que l'affiche des Verts représente un autre temps et, de ce fait, un autre lieu (mais un autre temps et un autre lieu absolus, un nulle part et un non temps) : les quatre infinitifs introduisent une série d'énoncés dont la transparence (aussi bien sémantique que plastique) rend au tournesol qui est en fond d'affiche tout son éclat. Une première cohérence argumentative est donc mise en place par cette articulation entre des énoncés linguistiques (quatre verbes à l'infinitif) et un message iconique : l'éclat de la nature représenté par la netteté de l'image. Une deuxième relation se produit entre cet argument et le message linguistique occupant la partie centrale de l'affiche.

Divisé en deux parties, la première sur fond blanc et en lettres noires, la deuxième sur fond vert et en lettres blanches, ce message apparaît comme une continuation cohérente des quatre infinitifs, qui amène à conclure : « l'essentiel » ; mais cela donne lieu à une deuxième conclusion : « les verts ! ». Une cohérence argumentaire se dégage donc de cette affiche selon la suite « *respirer, partager...c'est l'essentiel, l'essentiel c'est la nature et la nature c'est les Verts* ». Nous rappelons au passage que le tournesol dont la netteté renvoie à l'éclat de la nature est aussi le logo du Parti. Il n'y a donc pas dans cet ethos argumentaire d'autre ancrage spatio-temporel que celui qui est représenté par le parti.

La simultanéité

La temporalité de l'affiche de IU est fortement empreinte de l'usage de la perspective comme marque de la présence d'un destinataire, qui a le sens d'un appel à prendre cette place : à l'opposé de la « mise en abyme » qui permet de rappeler, par le miroir, que je suis présent parce que je suis absent, la perspective est « ***une des 'ces formes symboliques' grâce auxquelles un contenu signifiant d'ordre intelligible s'attache à un signe concret d'ordre sensible pour s'identifier profondément à lui*** »²⁶² et cette identification, d'ordre intelligible, se fait par la médiation du spectateur qui devient lui-même, dans le processus de signification, un sujet signifiant. Mais, tout cela n'est pas réel (l'image reste une représentation et le sujet son spectateur) c'est pourquoi il s'agit d'une injonction discursive : « *mets toi à sa place* ».

Cette injonction insère l'affiche dans une temporalité narrative du fait qu'elle implique une suite argumentaire, qu'elle soit implicite (exprimer des structurations de l'espace propres à une civilisation) ou explicite (situer le spectateur dans une situation imaginaire par rapport à un autre objet représenté²⁶³). Le deuxième objet représenté, l'encadré contenant le message linguistique, devient ainsi la suite de l'injonction discursive : « *Más. Europa, derechos* » et « *vivienda digna, barrios habitables* »²⁶⁴ sont des énoncés qui, reliés à l'injonction « *mets toi à sa place* », expriment un argument cohérent du type « *Une*

²⁶¹ RICOEUR, P : *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Seuil, Paris 1986 (p.427).

²⁶² PANOFSKY, E : *La perspective comme forme symbolique*, Minuit, Paris 1975 (p.78).

²⁶⁴ « Plus. Europe, droits » « logement digne, quartiers habitables ».

fois que tu t'es mis à sa place, tu ne peux que demander « plus d'Europe, et de droits et plus de logements dignes et de quartiers habitables ».

Il s'agit cependant d'un argument qui désigne un tiers objet (celui dont il faut prendre la place). De ce fait, l'ethos argumentaire du parti n'est pas celui de l'action, qui est réservée, nous en avons parlé dans la section consacrée au « je » énonciateur, au destinataire, mais celui de la monstration : l'ethos argumentaire du parti étant en dernière instance caractérisé par le rôle politique de monstration qu'il s'arroge dans la représentation d'un espace social : *ceci est le temps présent*.

« *Volvemos a Europa* »²⁶⁵ qui est le slogan du *PSOE*, est aussi une marque temporelle du présent et « *ce présent est purement et simplement le présent (moment) de l'énonciation, point d'ancrage absolu de la temporalité* »²⁶⁶ ; l'énonciation étant également une forme d'action, ce présent indique aussi le « pouvoir agir » de celui qui l'énonce. C'est autour de ce « pouvoir d'énonciation » que s'articule la consistance de l'ethos argumentaire de cette affiche. Ainsi, les quatre textes que nous avons identifiés lors de sa description sont reliés entre eux par le « nous » de l'énoncé. Nous savons toutefois que, déictiquement, « nous » n'est jamais le résultat d'un « je pluriel », mais d'un ensemble réunissant « je » plus « non je »²⁶⁷. La pluralité d'énonciateurs issue des différents textes de cette affiche (le candidat, le parti, et l'affiche elle-même lorsqu'elle indique en pied de photo le nom du candidat) renvoie dès lors à la notion d'énonciateur abstrait :

« Ainsi de nombreuses affiches nous présentent un candidat pris dans l'assertion d'un énonciateur 'abstrait' qui effectue l'opération consistant à lui prédiquer telle qualité particulière (...) Cette prédication serait plutôt à mettre au compte d'un type particulier d'énonciateur : une sorte de voix off, une voix raisonnable, extérieure aux objets représentés et à l'interaction, édictant des vérités qui ne sauraient être mises en doute. Nous avons là un énonciateur qui, parlant d'aucune instance énonciative particulière, voit ses paroles frappées du sceau de l'objectivité et des catégorisations qui s'imposent d'elles-mêmes avec la force de l'évidence »²⁶⁸.

L'ethos argumentaire ainsi construit est porteur de ce « sceau de l'objectivité » dont se

²⁶³ C'est le cas de l'affiche analysée, mais cela peut-être aussi le cas des illusions comme le « trompe-l'œil » qui se servent aussi de la perspective pour placer le spectateur face à un espace (la surface de l'image) contenant plusieurs formes, jamais visibles en même temps, c'est-à-dire dépendantes du regard porté par un sujet et donc du passage du temps. Le cas du tableau de Hans Holbein « Les Ambassadeurs », dont Jacques Lacan a fait une analyse, en est un exemple (LACAN, J : *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* in « Le Séminaire », Livre XI, Seuil, pp. (80-83)).

²⁶⁵ énoncé au présent de l'indicatif dont la traduction littérale serait « nous revenons à l'Europe ». Il nous semble que l'énoncé qui respecte le mieux le sens du slogan espagnol est toutefois « nous retrouvons l'Europe ».

²⁶⁶ SARFATI, G-E : *Éléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris 2001. (p.39).

²⁶⁷ KERBRAT-ORECCHIONI, C : 2006 op.cit.

²⁶⁸ Groupe LUCIOLE : 1991 op.cit (p.63).

voit frappée l'affiche. Puisque « *volvemos* » au présent d'indicatif est une forme de déclaration et qu'il est à la première personne du pluriel mettant en place un « nous » inclusif, il est possible de parler d'un argument inaugural du type : « *nous sommes au pouvoir* ou bien *nous exerçons le pouvoir* ou bien encore *nous avons le pouvoir* ». La valeur politique de cet argument est dès lors, contrairement à celle, utopique, de l'affiche des Verts, proprement idéologique :

« C'est alors la fonction de l'idéologie de servir de relais pour la mémoire collective, afin que la valeur inaugurale des événements fondateurs devienne l'objet de la croyance du groupe entier ».²⁶⁹

« Et maintenant, l'Europe sociale », slogan du PS, constitue un exemple de la fonction de relais remplie par les énoncés idéologiques. L'ethos argumentaire de cette affiche incarne ainsi cette cohésion entre le temps et le récit que Ricoeur attribue à l'action politique : le mouvement circulaire identifié dans la description du « je » énonciateur et plus précisément la juxtaposition du symbole du parti (la rose) et du message linguistique, indiquent le déploiement d'un ethos argumentaire fondé sur l'identification entre l'énonciateur et l'objet énoncé du type : « *l'Europe sociale c'est le PS* ».

À l'issue de l'examen de ces trois affiches représentant trois partis politiques situés à gauche de l'espace politique, il semble important de s'attarder sur la progression argumentaire qu'ils évoquent :

- la monstration par un discours sur le réel (ceci est le temps présent).
- l'énonciation d'un discours inaugural (nous avons, ou nous exerçons le pouvoir, ou nous y sommes).
- l'identification avec un discours politique (l'Europe sociale c'est le PS).

L'affiche de l'UDF présente enfin une quatrième forme argumentative. Il s'agit d'une affiche dont la cohérence discursive est issue de la représentation séquentielle d'une action par laquelle une première figure politique (François Bayrou) en institue une deuxième (Thierry Cornillet) comme candidat. Cette séquence est issue d'une relation plastique : la ligne de perspective qui relie les deux candidats. Mais elle est également une conséquence du message linguistique : « nous avons besoin d'Europe » est un énoncé assertif au présent qui dénote une modalité élocutive fondée sur l'expression d'un constat²⁷⁰ et ce constat n'est pas porté par un énonciateur abstrait comme dans l'affiche du PSOE mais par celui à qui se réfèrent les guillemets de l'énoncé : François Bayrou. De même, la partie inférieure de l'affiche est le lieu d'un autre constat : « Thierry Cornillet, candidat dans votre région ».

L'ethos argumentaire de cette affiche est ainsi incarné dans l'objectivité qui sous-tend les deux parties de l'image : le constat d'une réalité politique (« avoir besoin d'Europe ») et le constat d'une réalité de campagne (le candidat de la région). Le refus de jugement

²⁶⁹ RICOEUR, P: 1986 *op.cit* (p.424).

²⁷⁰ Dans le constat, le locuteur « reconnaît un fait à propos duquel il dit qu'il ne peut *qu'observer son existence* de la façon la plus extérieure et la plus objective possible (...) c'est aussi une manière de signifier qu'il *refuse d'évaluer* », CHARAUDEAU, P : 1992 *op.cit* (p.599). C'est l'auteur qui souligne.

contenu dans toute forme de constat institue une quatrième forme d'ethos politique que nous rapprochons de la méthode hypothético-déductive propre au domaine scientifique : « nous avons besoin d'Europe donc, nous votons UDF ».

Cela nous permet d'ajouter aux trois catégories énoncées plus haut, une quatrième catégorie argumentative fondée sur l'observation :

- observation d'une réalité, refus d'appartenance.

La postériorité

La temporalité de l'affiche du *PP* est liée à l'énonciation d'une conviction engageant un processus tourné vers l'avenir. Il s'agit cependant d'une affiche contenant plusieurs textes, dont les messages linguistiques et plastiques (essentiellement dans leur variable chromatique) se trouvent dans un rapport de concomitance. La cohérence de ces messages réside alors dans le rôle de chacun d'eux dans la temporalité engagée. De ce fait, si nous faisons la distinction entre représentation et expression du temps (dans la langue française cette distinction fait référence à la différence entre l'aspect des verbes et le rapport entre les différents temps verbaux²⁷¹) et si nous tentons de l'appliquer à l'image, l'expression temporelle est donnée par le chromatisme de l'affiche : le bleu renvoie au passé (l'identité classique du parti) et l'orange à l'avenir (identité future, puisque l'usage de la couleur orange de la part des partis libéraux en Europe est relativement récente). La représentation temporelle est, elle, contenue dans l'injonction directe à voter présente dans la partie inférieure de l'affiche : « vota PP ».

Si l'on reprend donc la distinction entre utopie et idéologie que nous avons développée jusqu'ici en suivant Paul Ricoeur, qui écrit : « **Mon but dans ce texte est de mettre en relation deux phénomènes fondamentaux qui jouent un rôle décisif dans la façon dont nous nous situons dans l'histoire pour relier nos attentes tournées vers le futur, nos traditions héritées du passé et nos initiatives dans le présent** » ,²⁷² l'ethos argumentaire du *PP* serait tourné comme celui du *PSOE* vers une fonction idéologique mais il serait, à la différence de celui du *PSOE*, situé dans un temps historique passé (celui de la couleur bleue, voire celui de la force) d'où il s'agirait d'avancer vers un temps futur (celui de la couleur orange) et ce au moyen d'un temps présent (celui de l'action). Le temps présent est de ce fait le lieu de médiation entre T0 (le passé) et T1 (l'avenir).

Dans le contexte espagnol des élections européennes cela est un élément majeur car nous y observons, ce qui deviendra encore plus clair dans la troisième partie de notre thèse, la lutte qui oppose les deux partis majoritaires dans leur dessein d'incarner le moment présent. Le *PSOE* se présente comme le parti au pouvoir et incarne ainsi une capacité d'agir. Cette capacité, le parti la rend signifiante avec des références aux actions déjà réalisées comme le retour des troupes engagées en Irak (d'où l'importance du mot « retour » dans le slogan de ce parti, dont nous parlerons dans l'analyse discursive de la

²⁷¹ Distinction élaborée par Gustave Guillaume (GUILLAUME, G : *Langage et science du langage*, Presses de l'Université Laval, Québec 1964).

²⁷² RICOEUR, P: 1986 op.cit (p. 417)

troisième partie). Face à cela, le *PP* présente, dans son affiche, une autre forme d'action, celle du renouvellement mais, d'un renouvellement qui ne concerne pas le parti (puisque si le parti devait se renouveler il perdrait cette bataille pour incarner le présent de l'action) mais les électeurs. Ainsi, face au retour au pouvoir opéré par les socialistes, le *PP* propose un retour au parti opéré par les électeurs.

L'injonction énoncée dans le message linguistique de l'affiche de l'*UMP* situe l'énonciation dans le temps de l'action propre aux formes impératives et c'est autour de cette injonction à l'action que s'établit la cohérence de l'argumentation : la redondance exprimée par l'image où le regard d'une jeune fille fixe celui du spectateur (redondance parce que le regard de la jeune fille symbolise le regard de la France et que le spectateur est lui aussi une partie de ce regard), ainsi que la grandeur géographique de l'Europe symbolisée par le hors-champ dans lequel elle est placée dans cette affiche agissent comme des illustrations de ce message linguistique. L'affiche propose de voir la « France en grand » en même temps qu'elle donne à voir la « France en grand ».

L'Europe est donc une occasion pour retrouver la France (pour la voir à nouveau grande). En ce qui concerne le parti politique dont il est question, on s'aperçoit, si l'on observe la distribution chromatique de l'affiche que les deux couleurs identifiables avec cette option politique (le bleu et le bordeaux qui font l'identité de l'*UMP*) ne se trouvent pas dans l'espace géographique représentant la France. Seul le bleu apparaît, à l'endroit où l'on pourrait situer Bruxelles, dans un entête où on lit « élections européennes 13 juin 2004 ». Il apparaît de ce fait que l'expression du temps n'est pas pointée vers le futur, comme c'était le cas dans l'affiche du *PP*, mais orientée vers le présent. L'Europe, dont l'élection en rend l'existence visible, représente ici un moyen pour mener l'action proposée dans le message linguistique (non le vote, mais le regard) et c'est afin de réaliser cette action, que par ailleurs le spectateur réalise de manière symbolique lorsqu'il regarde l'affiche, qu'il convient de voter pour l'*UMP*. Autrement dit, l'ethos argumentaire de cette affiche ne concerne pas le vote (qui est une action future), mais les raisons de celui-ci (voir la France en grand) qui est une action présente et qui peut se rapprocher de l'ethos du gouvernement « celui qui agit pour la France ».

Ces deux affiches politiques montrent enfin deux formes d'ethos argumentaire dont la fonction de relais de l'idéologie est présente au moyen de l'identification avec une action (aller voter) dirigée vers un but et avec un espace (la France) :

- identification avec un but (être forts)
- désignation d'une raison d'agir (agir pour la France)

2.2.2. L'ethos narratif

La cohérence de l'ethos discursif est également issue de son inscription dans un temps historique. Dans une campagne présidentielle, cela se voit grâce à la temporalité de la campagne, « **temporalité qui se trouve problématisée et matériellement réalisée dans l'apparition séquentielle, chronologique des affiches d'un même candidat** »²⁷³. Les élections européennes mobilisent moins cette forme narrative (ne serait-ce que

²⁷³ Groupe LUCIOLE : 1991 op.cit (p.68).

parce qu'il n'y a pas de premier et deuxième tour et que le temps effectif de la campagne, en accord avec l'importance qui lui est donnée dans les enjeux nationaux de chaque pays, est moindre que celle d'une campagne législative ou présidentielle). L'ethos narratif désigne dès lors, pour notre corpus, l'articulation entre l'expression de la causalité dans le temps (ethos argumentaire) et son inscription dans la médiation d'un temps historique partagé par le « je » énonciateur et le « je » spectateur.

C'est par ce biais que l'identité politique est partageable par un ensemble de citoyens et qu'il est possible d'aborder la médiation politique à partir des subjectivités qu'elle met en jeu au lieu de la réduire à une forme objective de structuration du monde qui s'arrêterait à une logique argumentaire. On dira ainsi, toujours à la suite de Paul Ricoeur, que :

« La substitution de l'intersubjectivité à l'esprit objectif Hégélien préserve à mon sens, les critères minimaux de l'action humaine, à savoir de pouvoir être identifiée par des projets, des intentions, des motifs d'agents capables de s'imputer à eux-mêmes leur action ».²⁷⁴

La prise en compte de la subjectivité dans une perspective critique, qui est un point central de cette thèse, est dès lors opérationnalisée à partir de l'activité mimétique. On peut dire que celle-ci **« en mobilisant par le canal de la lecture les ressources entrecroisées de l'histoire et de la fiction apparaît ainsi comme un élément de réponse aux apories du temps mises en évidence par le courant phénoménologique »**²⁷⁵. Il s'agit, en effet, du passage entre les mondes vécus et leurs différentes interprétations. La mimésis rend donc ce passage opérationnel parce qu'elle le situe dans l'acte de mise en intrigue **« l'acte configurant de la mise en intrigue permet une maîtrise symbolique du temps »**²⁷⁶. L'ethos narratif est l'incarnation, dans les dispositifs d'énonciation mis en œuvre dans les affiches politiques, de cet acte configurant la mise en intrigue.

Cet acte est mis en scène, et donc il devient possible de lui donner une dimension sémiotique, à partir des signifiants déictiques. Dès lors, si on les considère dans un sens large, plus large en tout cas que la stricte conception linguistique, nous pouvons les appliquer aux formes d'agencement spatial des dispositifs. Nous nous référons ici au travail d'Annette Beguin-Verbrugge sur le rôle des dispositifs graphiques dans les processus de communication :

« Comme les déictiques [dit-elle], les bordures sont des signes indexicaux, qui servent à montrer. Ils articulent l'espace de l'inscription et l'espace de la communication dans laquelle celle-ci prend place. La différence tient à la direction de l'index. Les déictiques correspondent à une deixis centrifuge qui part du message pour référer à la situation de communication qui le produit. Les bordures et les cadres correspondent à une deixis centripète qui ramène les

²⁷⁴ RICOEUR, P : 1986op.cit (p.334).

²⁷⁵ CARCASSONNE, M : Les notions de médiation et de mimesis chez Ricoeur : présentation et commentaires, in Hermès. Cognition. Communication. Politique n° 22 CNRS, Paris 1998 (p.55)

²⁷⁶ Idem (p.55).

acteurs de la communication à l'espace privilégié où elle se réalise »²⁷⁷.

Cette double direction de la deixis n'est pas sans rappeler la « sui référentialité » des actes de langage de Searle avec ses deux formes d'ajustement au monde que nous avons examinées plus haut. C'est par l'observation de ces deux formes déictiques que nous allons pouvoir rendre compte de la mise en place d'un ethos narratif qui, dans un processus de communication signifie, nous semble-t-il, l'incarnation de la mimésis II dans le vocabulaire de Ricoeur. La description d'un tel ethos narratif demande cependant l'usage des catégories sémiotiques propres à la narration : les rôles actantiels attribués à l'énonciateur et à l'énonciataire de l'affiche. La deixis centrifuge désigne donc la place que l'énonciateur s'octroie dans le contexte de communication. La deixis centripète désigne, en revanche la place qu'il octroie à l'énonciataire.

La campagne électorale est comprise, dans notre hypothèse d'analyse narrative, comme un récit qui, au nom d'un destinataire (l'Europe comme institution), permet au sujet destinataire (le citoyen) d'acquérir certaines modalités (savoir et/ou pouvoir voter, devoir et/ou vouloir voter) et lui dicte des performances à accomplir (élire un parlement). À ce moment se met en place le programme narratif de base : la quête d'un objet de valeur (un parti, un discours...) pour laquelle le sujet peut être aidé par un adjuvant (le parti, le discours...) et contrarié par un opposant (d'autres partis...). La remise de l'objet de valeur à un destinataire concerne enfin le moment où le sujet est sanctionné (réconforté dans son choix ou non). L'Europe qui était le destinataire de la quête en devient ainsi le bénéficiaire au moyen de son parlement²⁷⁸.

Les rôles actantiels assumés par l'énonciateur (parti) et le destinataire (spectateur) dans chacune des affiches analysées nous informent, dès lors, du programme narratif de chacune des affiches au sein de la campagne électorale. L'ethos narratif sera ainsi caractérisé par son articulation avec le récit électoral : nous cherchons à voir la relation qui s'instaure entre le parti et l'électeur comme acteurs d'un processus politique et l'énonciateur et l'énonciataire comme actants d'un programme narratif. L'ethos narratif des affiches devient ainsi une marque de la mise en intrigue du récit électoral lorsque les rôles actantiels décrits dans le programme narratif nous permettent de décrire le type de relation qui s'opère dans la situation de communication « campagne électorale » entre les acteurs qui la composent.

Le repérage de la structure narrative des affiches permet de distinguer trois types d'objet de valeur : des discours, des acteurs et des objets.

Des discours comme objets de valeur

IU, *PS*, *PSOE*, et *PP* présentent un programme narratif où l'objet de valeur vers lequel est poussé le sujet de la quête est un discours. Dans l'affiche d'*IU*, il s'agit du discours qui est incarné par l'ethos argumentaire, dans celle du *PS*, le discours est celui qui est désigné comme « l'Europe sociale », pour le *PSOE* c'est l'idée d'Europe qui devient un discours dans le slogan et pour le *PP* enfin, la notion de « Force » acquiert une valeur discursive vers laquelle se penche le sujet.

²⁷⁷ *BEGUIN-VERBRUGGE, A : 2006 op.cit. (p.59).*

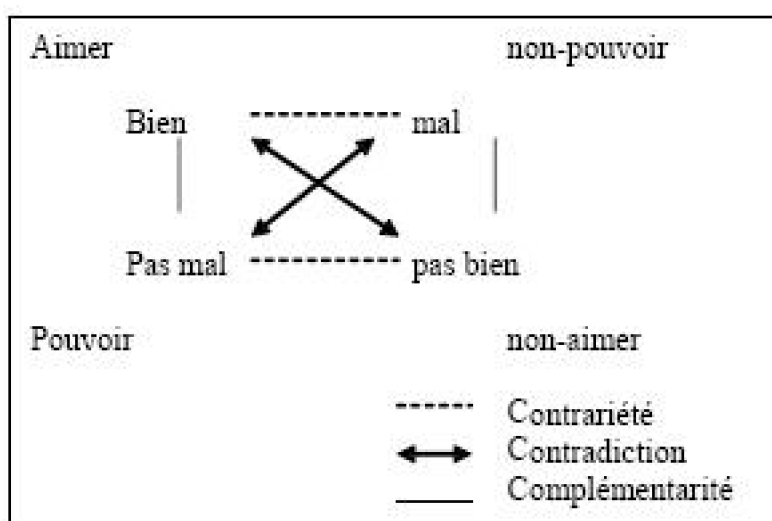
²⁷⁸ Nous suivons donc le programme initié par Greimas (GREIMAS, A.J : *Du sens II. Essais sémiotiques*, Seuil, Paris 1983, 245 P.)

La mise en situation de ce récit, c'est-à-dire la prise en compte de la place attribuée à l'énonciateur et à l'énonciataire, qui est repérable à partir des formes déictiques décrites plus haut, se produit de la manière suivante :

- dans l'affiche d'*IU*, le parti et le spectateur assument tous les deux le rôle actantiel du sujet du programme narratif de l'affiche (le parti et le spectateur doivent se mettre à la place de l'objet représenté, le jeune garçon, et pour cela il leur faut un objet de valeur : l'imaginaire politique incarné dans l'identité d'*IU* et dont nous verrons les caractéristiques dans l'analyse de l'ethos mythique).

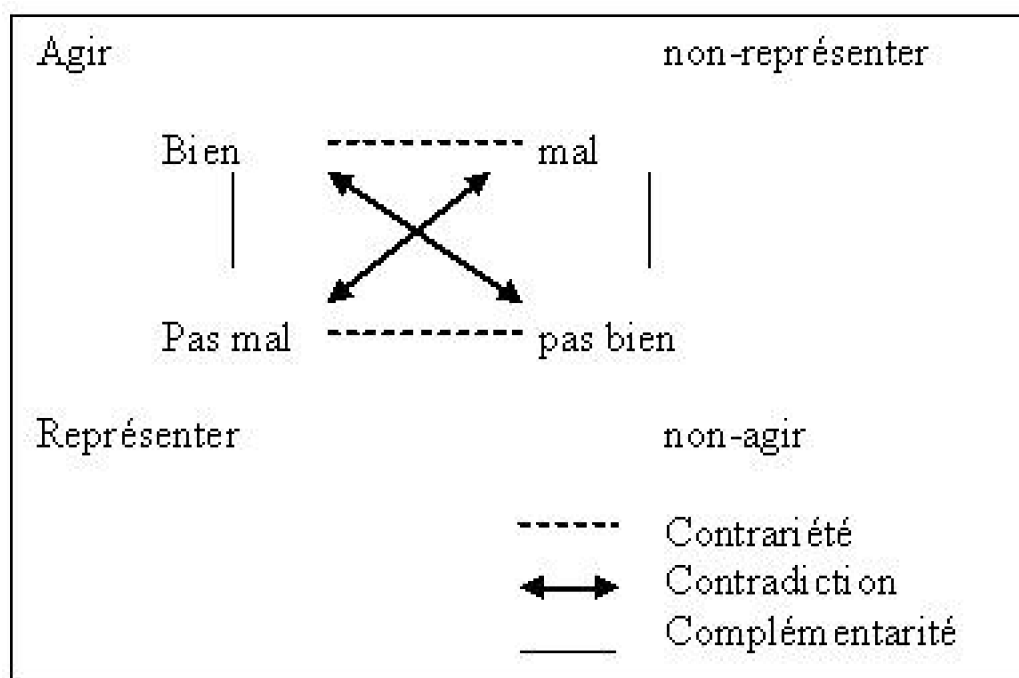
- dans l'affiche du *PS* la place du spectateur est également la même que celle de l'acteur politique dans le récit électoral. Il est le sujet de la quête d'un objet de valeur incarné par le parti. Le programme narratif de cette affiche (le spectateur doit prendre l'objet de valeur qui lui est présenté, c'est-à-dire l'Europe sociale) s'insère dans un programme narratif plus vaste qui est celui des élections européennes. À cet effet, la locution « et maintenant » relie ces deux programmes narratifs de telle sorte que le destinataire du récit électoral (l'Europe comme institution qui permet au sujet d'acquérir les modalités du faire et du savoir) est le même que celui du programme narratif de cette affiche (il lui indique l'objet de valeur dont il a besoin pour accomplir sa tâche : le *PS*).

Dans l'affiche du *PSOE* le spectateur est interpellé à deux endroits différents qui se trouvent séparés par la bordure du portrait du candidat et qui désignent l'existence d'au moins deux programmes narratifs différents. Le premier est celui d'un candidat qui se présente comme le sujet qui recherche un objet de valeur incarné par le pouvoir et qui demande au spectateur une sanction positive en tant que bénéficiaire de ce pouvoir. Le deuxième concerne la composition graphique (E amour E) qui assume le rôle d'un objet de valeur, recherché aussi bien par le spectateur qui devient le sujet de cette quête que par le parti qui en devient donc l'adjuvant. Ces deux programmes narratifs s'instituent dès lors comme un deuxième récit électoral dans lequel la quête du pouvoir incarnée par le candidat est qualifiée comme la quête d'un amour. Cela donne lieu à un carré sémiotique intéressant où le pouvoir est caractérisé par le fait d'aimer :



L'affiche du *PP* contient, comme celle du *PSOE*, un élément plastique qui la coupe en

deux parties. Il s'agit de la bordure bleue qui sépare le haut et le bas de l'affiche et qui met en place un double programme narratif. Dans la partie supérieure, l'objet de valeur est représenté par la « force » recherchée par un sujet (le parti) et son adjutant (le spectateur) qui est représenté par le pronom « contigo ». Dans la partie inférieure, le spectateur est le destinataire interpellé par l'impératif (vota) qui doit sanctionner l'action du parti au moyen du vote. Ce double programme narratif s'insère ainsi dans le récit de l'élection par le biais du pronom « contigo » qui remplit une fonction de relais semblable à celle de l'adverbe « maintenant » pour le PS. Ce pronom indique en effet la reconnaissance de la part de l'énonciateur d'une situation de communication spécifique à laquelle participe aussi le spectateur. Autrement dit, c'est la marque de la présence d'un destinataire (l'Europe comme institution) qui serait à l'origine des épreuves subies par les actants du récit. L'Europe comme destinataire du récit électoral n'est toujours pas présente de la même manière pour chacune des affiches. Elle semble ici jouer un rôle prépondérant. C'est pourquoi, le parti doit s'arroger le rôle actantiel du sujet de la quête s'il veut représenter une forme de « pouvoir faire ». Or, les compétences (pouvoir faire) que le parti doit acquérir concernent d'une part le pouvoir agir (être forts) et de l'autre le pouvoir représenter (avec toi « contigo »). Les deux programmes narratifs de cette affiche se rejoignent enfin dans la mise en place d'un seul programme axiologique :



Des acteurs qui sont des objets de valeur

Deux affiches, celle des *Verts* et celle de l'*UDF* développent un programme narratif où l'objet de valeur de la quête du sujet du récit est incarné par un acteur : un « nous » qui pourrait être la France dans le cas de l'*UDF* et le parti lui-même dans le cas des *Verts*.

La situation de communication qui en découle concerne, pour les *Verts*, un spectateur qui assume la même place que le sujet de la quête (le spectateur qui relie l'encadré avec le reste de l'affiche) et le parti qui s'octroie la même place que celle de

l'objet de valeur du récit. C'est ainsi que le spectateur s'insère dans le récit électoral comme le héros d'un programme narratif où le parti politique représente un objet de valeur dont l'acquisition permet l'obtention d'une sanction de la part du destinataire. Il s'agit de ce fait d'une affiche qui s'insère parfaitement dans le récit électoral tel que nous l'avons proposé comme hypothèse d'analyse. Autrement dit, les *Verts* se présentent comme un actant du récit européen et donc, comme les représentants d'une volonté d'action européenne. La mise en place d'un récit dans lequel le spectateur de l'affiche acquiert le rôle d'un héros à la recherche d'un objet de valeur qui s'avère être un parti politique, nous renseigne sur la manière dont les *Verts* conçoivent leur identité politique : voter pour *les Verts* signifierait selon ce parti, l'obtention d'un objet de valeur. Nous pouvons nous demander si cet objet est l'Europe pour ce parti politique. Nous y reviendrons dans l'analyse discursive lors de la troisième partie de la thèse.

Dans le cas de l'*UDF*, le découpage de l'affiche introduit deux situations de communication, une première où le spectateur est situé dans le rôle d'un destinataire (qui bénéficie de l'action de François Bayrou) mais aussi une deuxième où sa capacité à produire une sanction à l'encontre de l'*UDF* (au moyen de son vote) le situe dans le rôle de l'adjuvant de François Bayrou. A l'opposé de l'affiche précédente, le visage de François Bayrou incarne ici le rôle du destinataire du récit électoral. Dès lors, ce récit met en place un programme narratif dans lequel un sujet (François Bayrou en tant que président de l'*UDF*) suit les épreuves dictées par un destinataire (François Bayrou en tant qu'énonciateur absent dont on cite les mots entre guillemets) avec l'aide de deux adjuvants (le candidat de la région et le spectateur-électeur) dans la recherche d'un objet de valeur (l'Europe) lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires afin d'obtenir la sanction d'un destinataire incarné par le « nous » de « nous avons besoin d'Europe » : la France (c'est-à-dire, les électeurs plus François Bayrou, dans le cadre d'une identité instaurée par l'affiche)²⁷⁹.

Des objets qui sont des objets de valeur

L'affiche de l'*UMP* développe enfin un programme narratif où l'objet de valeur est incarné par la France (« Voyons la France en grand »). Ainsi, l'obtention de cet objet de valeur de la part du parti demande la collaboration d'un adjuvant (l'Europe). Mais en même temps, le regard d'une jeune fille, qui se confond avec une carte de la France, interpelle le spectateur lui attribuant le rôle de destinataire de cette action. De ce fait le spectateur est à la fois celui qui doit sanctionner l'action du parti et une composante de l'objet de valeur recherché par ce même parti. Il apparaît que dans ce qui semble une volonté d'enlever à l'Europe le rôle de destinataire du récit électoral, l'*UMP* lui attribue celui d'adjuvant dans la compétition électorale déplaçant avec cela l'action du sujet dans le récit (l'action sur laquelle doit porter la sanction du destinataire) en dehors du cadre français.

²⁷⁹ Ce programme narratif visant la sanction de la France par le biais de l'Europe comme objet de valeur est, à la lumière de la campagne pour les élections présidentielles de 2007 pendant laquelle nous écrivons cette thèse, doublement intéressante. Le programme narratif mis en place par François Bayrou en 2004 pour les élections européennes étant de fait un programme narratif visant déjà l'élection présidentielle de 2007.

2.2.3. L'ethos mythique

Les affiches ont besoin enfin d'un référent identitaire permettant de les rattacher à un temps long propre à l'identité de chaque parti. Il se peut également qu'un parti s'efforce d'effacer des références devenues problématiques ou qu'il tente d'en créer de nouvelles. Celles-ci seront toutefois nécessaires pour la compréhension du discours énoncé par l'affiche au risque, dans le cas contraire, que celle-ci soit perçue comme une simple opération publicitaire.

L'éthos mythique est exprimé dans l'affiche d'*IU* par la prise de vue donnant lieu à une contre-plongée démesurée et par les marqueurs générationnels du personnage photographié de dos. Le rapport de forces mis en exergue par le plan en contre-plongée représente ainsi une première référence à une identité politique issue de la lutte des classes. Cet ancrage historique est toutefois redéfini par le corps du garçon qui incarne en même temps cette lutte (par sa position spatiale dans l'affiche issue de l'angle de prise de vue) et ceux qui doivent la mener. Ce personnage devient, par son âge (on comprend qu'il ne dépasse pas la trentaine), une représentation de la réactualisation de la lutte des classes.

IU s'attribue ainsi un ethos mythique à la fois légitimé par les principes fondateurs du parti et adapté à l'actualité. L'image quotidienne que l'affiche nous présente est une image classique dans laquelle nous retrouvons des signes de la modernité : le type de blouson porté par le garçon est d'une matière actuelle, le rideau qui couvre une partie de l'immeuble est une innovation dans les travaux d'aménagement actuels de même que la profusion d'antennes paraboliques représente aussi une société de communication. L'ethos mythique mis en avant par *IU* est en somme celui d'une identité traditionnelle du parti, mais existant toujours.

L'ethos mythique mis en avant par les *Verts* est de type circulaire : le tournesol qui est le symbole du parti est représenté dans un très gros plan jusqu'à remplir presque l'ensemble du fond de l'affiche. Cette procédure est très proche du principe pictural de l'autoportrait. Dans ce type de représentations, l'auteur se représente lui-même dans l'image mais il le fait aussi au moyen de la signature. Bien que l'usage des portraits et des logos politiques soit courant dans la construction des affiches, un tel usage du principe de l'autoportrait nous semble révéler d'un caractère novateur important. Il y a en effet quelque chose de fondateur dans un autoportrait : il s'agit de la mise en œuvre d'un regard sur soi qui donne naissance à l'expression d'une identité. Cette affiche des *Verts* serait ainsi l'expression d'un moment fondateur où les valeurs qui les identifient s'instituent dans un temps historique qui est celui de la campagne électorale.

C'est pour cela que l'opposition entre nature et culture que l'on pouvait déceler dans l'analyse narrative de l'affiche se transforme en une opposition entre nature et histoire dans laquelle l'ethos mythique des *Verts* vient se joindre à l'ethos argumentaire et narratif pour construire un moment historique où nature et culture peuvent se retrouver sans s'opposer.

L'ethos mythique mis en évidence par l'affiche du *PSOE* est construit autour des deux notions narratives évoquées plus haut : « pouvoir » et « aimer ». Le pouvoir est

représenté par la notion de retour (« volvemos a Europa ») qui renvoie au retour des troupes engagées en Irak (décision prise une fois que le *PSOE* est venu au pouvoir), mais aussi explicitement au retour du *PSOE* au pouvoir où ce parti s'était établi comme figure importante de la transition. L'amour est également en opposition directe avec la guerre. Ces deux signes d'un discours contextuel sont insérés eux-mêmes dans une composition plastique contenant une gamme de couleurs assez mince : le blanc, le rouge et le gris. Dans cette sobriété chromatique, le rouge se retrouve dans le cœur et dans le logo du parti tandis que le gris rejoint l'Europe, l'Espagne et « volver ». L'ancrage dans l'identité historique du parti se produit donc à travers la référence à l'amour, tandis que le moment inaugural propre à cette élection se fait par l'idée de « retour ». Cette affiche rassemble ainsi dans un ethos mythique le temps présent et le temps historique du parti socialiste sous la forme d'une histoire d'amour.

L'ethos mythique présent dans l'affiche du *PS* a déjà été évoqué tout à l'heure comme une des composantes essentielles de sa narrativité. Le rouge foncé et agressif dominant la surface de l'affiche et qui était déjà présent lors des élections de 2002, semble remplir autant un rôle de rappel identitaire que d'affirmation de cette identité : il la rappelle pour ceux qui auraient pu penser que le *PS* s'était éloigné du socialisme ; il l'affiche pour ceux qui voudraient connaître l'identité revendiquée par ce parti. Les références à toute une tradition socialiste ne sont plus à rappeler dans cet usage de la couleur rouge. L'insistance sur cette identité, en revanche, nous interroge davantage.

Il ne s'agit pas seulement, dans cette affiche, d'un appel à la tradition, car nous y observons presque un baroquisme socialiste dans la reproduction des contours d'une Rose rouge sur fond rouge de même que dans la présence prépondérante de la rose et du poing rouge et blanc sur le même fond rouge. Une telle redondance ne peut donc que faire appel à la capacité d'action de la répétition, ce qui revient en effet à la construction d'un ethos mythique tout puissant qui remplirait le rôle de destinataire de l'Histoire. Il semblerait donc que le *PS* fasse de son histoire un moteur et une légitimation pour le présent au moyen de la présence exagérée de son ethos mythique.

L'élément central d'ancrage identitaire mis en avant par l'*UDF* est, nous semble-t-il, la présence de la couleur orange. C'est la même couleur qu'on a vue dans l'affiche du *PP* et qui permettrait aux partis politiques de se doter d'une identité libérale différente de celle des partis conservateurs jusque là propriétaires de cette identité. La couleur orange est ainsi présente dans le fond des portraits de candidats, donc à l'endroit représentatif du parti.

L'ethos mythique du *PP* est enfin revendiqué dans le rapport entre les différentes couleurs qui composent l'affiche et leur articulation à partir des objets représentés. Il en est ainsi par exemple, de la mouette qui est le symbole traditionnel de ce parti et qui reste la seule touche de bleu sur un fond orange qui couronne le sigle du parti, devenu rouge. L'absence de temps présent observé dans l'ethos narratif semble par la même occasion se reproduire dans la composition des deux éléments proprement identitaires de ce parti : la couleur bleue (qui est tournée vers l'orange de l'avenir) et la mouette qui garde sa place et sa couleur traditionnelles. L'ethos mythique se construit ainsi à partir des signifiants du mouvement et de l'avenir.

Cet ethos mythique est fort absent de l'affiche de l'*UMP* : le procédé métonymique

qui commande cette affiche s'oppose logiquement à la présence d'un ethos mythique qui lui, repose sur un principe de globalité. Ainsi, l'ancrage identitaire assuré par l'ethos mythique est presque exclusivement rempli par la présence du symbole du parti. Celui-ci est centré en bas de la page et il contient la seule touche de couleur de l'affiche, mais il est aussi spatialement situé dans un axe qui coupe les trois mots essentiels de l'affiche : « Europe », « France », « Grand ». Quant on connaît les connotations d'une France Grande dans la vie politique française, l'on peut croire que l'*UMP* est, dans cette affiche, le signifiant auquel se rattache l'ethos mythique d'un parti porteur d'une tradition Gaulliste jadis incarnée par l'UNR, l'UDR et le RPR. Une tradition dont l'ancrage identitaire, le Général de Gaulle, renvoie à une position contraire à l'Europe, problématique, donc, dans une campagne européenne.

3. Les formes de l'intentionnalité

Les instances d'énonciation définies dans la première partie de l'analyse participent à la création de faits institutionnels si elles peuvent être à l'origine d'énoncés porteurs d'intentionnalité collective. L'intentionnalité collective est cette propriété de l'esprit (« mind ») par laquelle un « je » peut se transformer en un « nous » en amont de l'action commune effectivement réalisée (avant la réalisation d'une action quelconque, et indépendamment que celle-ci soit en effet réalisée, « je veux faire ceci » se transforme en « nous voulons faire ceci »). Toute la théorie de Searle repose donc sur le principe selon lequel ces deux énoncés (« je veux » et « nous voulons ») reviennent à un même sujet d'énonciation : l'intentionnalité collective désigne ainsi la possibilité, pour les sujets de langage, de réaliser la médiation, fondatrice du lien social, entre le singulier et le collectif. Cette médiation intentionnelle du singulier au collectif s'exprime dès lors par une phrase au présent du type « nous faisons ceci au moyen de cela ». Searle, dans son goût pour les exemples du quotidien, l'exprime de la manière suivante : **« tout comme je tire un coup de feu en pressant sur la gâchette, de même NOUS préparons la sauce au moyen de MON action de mélanger et de TON action de verser »**²⁸⁰.

Par cette formulation l'énonciateur imprime une forme de subjectivité à la représentation de sa participation à une action commune, car il désigne de manière déictique un monde objectif (ceci, cela)²⁸¹. La place de l'énonciateur dans l'espace et le temps le distingue de n'importe quel autre individu : il y a une seule personne qui puisse être au même endroit et au même moment. Du coup, l'usage de la première personne du pluriel ne peut pas faire référence à une réalité quelconque propre à l'énonciateur, ce qui équivaldrait à soutenir qu'il peut y avoir deux choses au même moment et au même

²⁸⁰ SEARLE, J.R : « L'intentionnalité collective » in PARRET, H (dir.) : *La communauté en paroles. Communication, consensus, ruptures*, Mardaga, Liège 1991 (p.239). Dans le cadre de notre thèse, ceci peut s'exprimer par des phrases du type « nous souhaitons obtenir un pouvoir au moyen des élections européennes » mais également « nous défendons notre pouvoir au moyen des élections européennes ». Dans le premier cas, il s'agit de l'expression d'un souhait ou d'une volonté, dans le deuxième il s'agit de la reconnaissance d'une activité. Dans les deux cas, l'intentionnalité collective est indépendante de l'obtention d'un but recherché : elle se produit en amont.

endroit. Cet usage se réfère plutôt à une caractéristique partagée par ceux qui pourraient être en train de faire la même chose au même moment.

L'analyse intentionnelle vise donc à élucider cette forme conditionnelle de représentation du monde qui se produit à travers l'imaginaire des sujets sociaux. En effet, les propriétés d'un « nous » qui ne s'est pas encore réalisé, comme c'est le cas d'un énoncé de fait à la première personne du pluriel au présent de l'indicatif (nous faisons une mayonnaise), sont forcément imaginaires. Le « nous » n'existe qu'en tant que sujet de l'énonciation ou bien, dans le domaine de l'action, à partir de la reconnaissance d'un sujet individuel dans les attributs rattachés à ce « nous » sujet de l'énonciation.

L'hypothèse de l'intentionnalité collective, telle que nous la comprenons, consiste à dire que c'est par la reconnaissance d'un moyen (faire au moyen de) que le rapport entre l'imaginaire (nous) et le réel (ceci et cela) est symbolisé. Ainsi, l'analyse de la mise en oeuvre de faits institutionnels porte sur cette instance où un moyen est mobilisé afin de pouvoir partager l'identité issue de ce double rapport entre le réel et l'imaginaire²⁸². Cela implique deux temps méthodologiques que nous développerons ci-dessous : d'abord, la détermination des rapports intentionnels, qui doit se faire à partir de la description de la position énonciative dans laquelle sont représentés les actants d'un énoncé et ensuite, le processus de référence auquel ces rapports font appel et qui permet ainsi de désigner le sens issu de la représentation de la distance intentionnelle.

3.1. Détermination des rapports intentionnels

Les énoncés du type « nous faisons ceci au moyen de cela » désignent les lieux du dire où se déploie le sens dans le processus sémiotique de médiation entre une instance communicante et un monde signifié. Nous avons également appelé « occasion de communiquer » l'élément réel qui situe cette médiation. Cette notion nous permettait d'élargir le réel de la communication au-delà de l'information comprise comme une forme de savoir. La distance intentionnelle entre l'instance communicante, le monde à signifier et le monde signifié est dès lors un élément signifiant qui se réfère à la distance intentionnelle comprise dans la médiation entre une instance de communication, le monde signifié et le monde à signifier. Comme toute médiation, elle est possible par l'usage d'un langage ; nous avons décrit plus haut (c.f I.1.4) les caractéristiques communicationnelles du langage journalistique, du langage publicitaire et du langage politique. Nous faisons ainsi l'hypothèse que le type de relation entre le sujet de l'énonciation et l'actant de l'énoncé est analysable dans notre corpus à partir de ces caractéristiques

²⁸¹ La déixis, notion par laquelle on entend « **la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation** » exprime la singularité de l'énonciateur puisque c'est autour de lui que s'organise le contexte représenté dans l'énoncé. (LYONS, J : « Sémantique linguistique », Larousse, Paris 1980 (p.261) cité in CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D : *Dictionnaire d'analyse du discours*, op.cit.).

²⁸² Bernard Lamizet parle d'une Sémiotique instantane pour définir cette forme d'analyse : LAMIZET, B : la *sémiotique instantane*. *Introduction à la sémiotique politique* in *Semiotica* n°159 (pp.1-54).

communicationnelles. Par exemple, la réalité « campagne électorale » est une « occasion de communiquer » qui devient un événement dans un journal du fait de sa pertinence informationnelle²⁸³. Une déclaration d'un homme politique est également une « occasion de communiquer », mais elle l'est parce qu'elle fait déjà partie de l'événement campagne électorale, ce qui nous permet de la considérer comme une « occasion de communiquer » qui fait appel à un deuxième type de médiation (celle qui se produit entre le lieu de construction du texte et le monde à signifié) dont la caractéristique communicationnelle est le principe de véracité. Une campagne électorale est également une occasion de communiquer pour un parti politique. La relation entre cette « occasion de communiquer » et l'instance communicante (parti politique) n'est en revanche pas de l'ordre de la pertinence, mais de l'ordre de la réflexivité : elle est l'occasion pour un parti politique de mettre son projet à l'épreuve du public au moyen d'un langage politique. Notre corpus étant composé d'affiches politiques, nous devons tenir compte du type de médiation caractéristique du langage publicitaire tel que nous l'avons décrit plus haut. Ainsi, dans l'affiche politique, l'occasion de communiquer n'est pas la campagne électorale, mais le projet de pouvoir d'un parti ou d'un candidat. La médiation entre la réalité et l'instance de communication dans le lieu de la production du texte passe dès lors, dans une affiche, par le principe d'efficacité au lieu du principe de pertinence que nous avons attribué aux médias d'information. De même, la médiation entre la réalité et le lieu de construction du texte ne répond pas au principe de véracité mais à celui de justesse (cf. 1.4.6.2). Cette médiation entre le réel (l'occasion de communiquer) et le symbolique (la représentation qui en est faite) peut-être définie, et c'est notre hypothèse de travail pour les analyses qui suivent, comme une forme signifiante de deux types de rapports au monde présents dans la rationalité communicationnelle : la relation entre un sujet de l'énonciation et le « monde subjectif » qu'il énonce, c'est le cas des journaux d'information. La relation entre un sujet de l'énonciation et le « monde social » qu'il énonce, c'est le cas des affiches politiques (le monde social étant compris comme l'espace d'action régulé par des normes dans lequel évoluent les acteurs politiques). La relation enfin entre un sujet de l'énonciation et « le monde objectif » ne sera abordable que dans la troisième partie de la thèse où la prise en compte des interprétations mises en œuvre par les instances de communication analysées ici permet d'intégrer le rôle du « Public » dans le processus de communication.

3.1.1. La justesse politique

L'analyse sémiotique de la narrativité des affiches électorales nous permet d'aborder les éléments signifiants de la médiation entre l'instance communicante et le monde social, à partir de l'élucidation des rôles actantiels exprimés.

Suivant la grille proposée par Dominique Memmi dans une analyse sémiotique des affiches électorales italiennes²⁸⁴, l'ethos narratif peut être analysé à partir de la situation

²⁸³ Dans la médiation entre le lieu de la production et la réalité, le principe de pertinence indique qu'une occasion de communiquer concernant l'ensemble des lecteurs du journal doit devenir une information.

²⁸⁴ MEMMI, D : 1986 (pp. 52-59).

de communication dans laquelle se place le parti et de celle qui concerne le spectateur de l'affiche. Nous proposons donc de distinguer les fonctions actantielles qui sont rattachées à chacun de ces deux acteurs. Nous adaptons de ce fait l'analyse sémiotique à notre approche intentionnelle de la communication : le parti et le spectateur ne sont pas reliés, dans notre modèle d'analyse, de manière fonctionnelle, mais intentionnelle. Cela signifie que la présence de l'un n'est pas possible sans celle de l'autre mais que le rôle actantiel que l'on attribue à l'un (par exemple, le sujet d'une quête) ne détermine pas celui de l'autre (le destinataire de la quête, par exemple). Il s'agit, de ce fait, d'insérer l'ethos argumentaire décrit plus haut (cf. II.2.2.1) dans l'espace et le temps de la communication à partir du type de rapport instauré par le processus narratif :

		Acteur : Parti	
		actants	Type de rapport
Acteur : Spectateur		Sujet (je vous pour moi, nous) Objectif (nous l'objet de valeur)	délegation
Actance	Type de rapport		
Sujet (je vous pour moi, j'obtiens l'objet de valeur)	délegation	Le destinataire (vous devez aller chercher l'objet de valeur)	implication
Destinataire (carne toi, je ne peux pas obtenir l'objet de valeur)	responsabilisation	Le destinataire (carne toi, je ne peux pas obtenir l'objet de valeur)	responsabilisation
Adjuvant (avec moi, tu obtiens l'objet de valeur)	participation	Objet de valeur (bonne annonce désirable)	attractivité
Objet de valeur (je suis désirable)	adhésion	Adjuvant (avec nous, tu obtiens l'objet de valeur)	participation

L'affiche politique est dès lors considérée comme le lieu de convergence de l'intentionnalité du spectateur et de celle de l'énonciateur. Cette convergence est désignée par ce que nous avons appelé plus haut « au moyen de » et que l'analyse narrative nous permet d'identifier à l'objet de valeur du récit électoral. La figure suivante résume les acteurs qui incarnent cet objet de valeur dans le programme narratif des différentes affiches et la forme discursive sous laquelle cet objet est représenté :

Objet de valeur	Représentation :	
<i>Les Verts</i>	Le parti	(L'essentiel)
<i>PS</i>	Le parti	(L'Europe sociale)
<i>UMP</i>	La France	(Voir la France)
<i>UD</i>	L'Europe	(Besoin d'Europe)
<i>IU</i>	Discours idéologique	(Davantage)
<i>PSOE</i>	Le pouvoir	(Revenir et aimer)
<i>PP</i>	La force	(Agir et représenter)

La relation ainsi mise en évidence entre l'objet de valeur du récit électoral et l'acteur communicationnel qui l'incarne nous permet dès lors d'attribuer aux signifiants qui la

représentent (reproduits ci-dessus) une place dans la conception habermassienne de l'Espace Public. Dans la rationalité communicationnelle, les formes d'agir diffèrent selon la distance existant entre le sujet et le monde, mais aussi entre le sujet communicant et le sujet interprétant. La première est la distance de la représentation, la deuxième est celle de l'identité. Avec les aspects narratifs de la communication, nous avons mis en évidence les signifiants porteurs de cette forme d'identification. Nous pouvons maintenant distinguer entre deux types de signifiants : ceux qui identifient le parti politique avec l'objet de la quête et les autres.

Deux affiches (*Les Verts* et *Le PS*) s'insèrent dans une situation de communication de type affectuelle du fait que l'objet de valeur représenté se confond avec le sujet de l'énonciation et empêche l'institution d'un Tu interprétant autrement que par l'identification à celui-ci et, ce processus d'identification est guidé par l'émotion. Une seule affiche, celle de *IU* renvoie à une situation de communication de type axiologique en ce que l'objet de valeur représenté ne se confond pas avec le sujet de l'énonciation, mais il désigne un monde social partagé par le Je énonciateur et le Tu interprétant. Les quatre autres (*UDF*, *UMP*, *PSOE* et *PP*) s'insèrent dans une situation de type dramaturgique du fait qu'ils donnent lieu, au moyen de la représentation d'un objet de valeur différent du sujet de l'énonciation, à la mise en oeuvre d'une situation de communication où le Je énonciateur et le Tu interprétant peuvent converger²⁸⁵ sur un même objet symbolique.

L'insertion de ces rapports intentionnels dans la réalité sociale se produit à partir des rapports établis par la campagne électorale en tant que dispositif d'énonciation de la communication politique. Nous avons expliqué tout à l'heure la manière dont ce dispositif mettait en relation les types d'agir communicationnels avec les notions d'arènes et de territoire du politique. Il est possible pour l'observateur de discerner, dans cette relation, deux directions : une allant vers les arènes du politique et une autre orientée vers les territoires du politique.

En effet, si nous voulons rendre compte d'un territoire politique, nous devons tenter **« de comprendre et d'interpréter la logique d'action d'un agent en ayant pour horizon, voire pour postulat, un agir de type téléologique ou, du moins, axiologique »**²⁸⁶. L'arène du politique, **« à l'opposé, engage deux acteurs au moins et l'observation se place résolument dans la saisie de ce qui caractérise l'interaction, la co-présence de chacun et l'obligation qu'ils ont d'agir en composant avec (ou en anticipant) le comportement ou la réaction d'au moins un acteur supplémentaire »**²⁸⁷. Nous avons expliqué dans notre première partie (cf. I.2.1.3) la manière dont le concept d'interaction devait être compris dans cette thèse ; il ne semble pas nécessaire de revenir dessus. Nous pouvons donc considérer que les arènes du politique mettent en oeuvre les types d'agir faisant état de la présence d'un « monde

²⁸⁵ Nous désignons par le verbe converger le fait que deux instances de communication reconnaissent un même objet comme l'objet sur lequel porte leur contrat de communication.

²⁸⁶ GOSSELIN, A : 1995 op.cit (p.26).

²⁸⁷ Idem (p.26).

subjectif » (agir dramaturgique, et agir affectuel) et d'un « monde objectif » (agir axiologique).

A partir de notre corpus d'affiches politiques nous pouvons donc donner une première description de la manière dont les partis politiques représentent les arènes du politique dans leurs affiches :

Parti politique	Type d'agir	Agir affectuel	Agir axiologique	Agir dramaturgique
UD			D'avantage	
PS		Essentiel		
PCF				Revenir et aimer
PS		L'Europe sociale		
UDF				Besoin d'Europe
PP				Agir et représenter
RMP				Voir la France

Dans la conception intentionnelle de la communication politique, ces dénominations désignent la deuxième partie de la proposition intentionnelle « nous faisons ceci **au moyen de cela** ». Nous sommes donc dans la description d'un moyen d'action qui exprime trois moments différents de rationalité :

- l'affection : « l'essentiel » et « l'Europe sociale »
- l'axiologie : « Davantage »
- la dramaturgie : « Voir la France », « Besoin d'Europe », « Agir et représenter », « Revenir et aimer ».

Rappelons que l'expression de la rationalité ne renvoie pas au sens exprimé par ces énoncés, mais à la forme dans laquelle ils se présentent. Ce n'est donc pas l'énoncé « l'Europe sociale » qui connoterait une forme d'agir affectuel, mais la construction narrative de l'affiche du *PS* que nous avons décrite précédemment.

3.1.2. La vérité journalistique

Dans l'analyse des « noms-de-journal », nous avons observé quatre formes symboliques (le titre, le nom propre, la signature et la dissémination) auxquelles nous avons attribué certains rôles énonciatifs. Nous pouvons donc considérer ces quatre formes symboliques comme des représentations des « moyens de faire », toujours dans notre démarche fondée sur l'intentionnalité collective défendue par Searle. Or, comme on a pu l'observer dans la même analyse, toutes ces formes ne sont pas dans un même rapport au monde selon chacun des journaux. Ainsi, le nom-de-journal comme titre est un moyen de se référer à un espace et un temps pour quatre des journaux analysés (*EL PAIS*, *Le Monde*, *El Mundo* et *Le Figaro*) tandis qu'il est seulement une référence temporelle pour les deux autres (*ABC* et *Libération*). Nous avons décrit le rôle du « nom-de-journal » en tant que destinataire comme l'institution d'un lieu de médiation sémiotique (Cf. 1.2.2).

L'insertion de cette médiation sémiotique dans un espace de communication doit tenir compte du fait que le rapport intentionnel constitutif des journaux d'information est celui de la véracité ; dès lors, le travail d'analyse intentionnelle ne peut pas porter sur la mise en œuvre des types d'agir communicationnels comme cela a été fait pour les affiches, mais sur la construction d'un énoncé premier, que nous appelons le journal et qui est le résultat de la médiation sémiotique entre les différents rôles du nom-de-journal et ses lecteurs.

Nous procéderons en suivant plusieurs hypothèses que nous tenterons de valider successivement. Précisons d'abord notre postulat de départ : *nous considérons le nom-de-journal comme un énoncé pouvant signifier, à partir de son usage dans des processus de communication, le lieu d'une médiation intentionnelle collective : il est possible, à partir des énoncés noms-de-journal, de donner un sens aux phrases du type « nous faisons ceci au moyen de cela »*. Nous supposons ainsi qu'un lecteur, par exemple du journal *Le Monde*, peut formuler une phrase du type « nous, lecteurs, lisons l'actualité au moyen de *Le Monde* ». La richesse sémantique et discursive des noms-de-journal, ainsi que l'insertion du journal dans un processus de communication englobant aussi bien l'instance communicante que l'instance interprétante²⁸⁸, nous permettront, suivant un certain nombre d'hypothèses d'interprétation, de rendre compte des différentes formes d'intentionnalité collective qui peuvent se dégager à partir des journaux qui constituent notre corpus.

Le Monde et El Mundo : un rapport intentionnel exprimé par le « titre » et la « signature »

Si l'on considère, en effet, qu'un journal et son public sont deux instances liées par un contrat de communication fondé sur le principe de conformité à l'actualité, nous pouvons reformuler à nouveau notre phrase intentionnelle de la manière suivante : « *nous faisons l'actualité au moyen du journal X* ». C'est à partir de cette phrase qu'il convient d'analyser les caractéristiques communicationnelles des noms-de-journal « *Le Monde* » et « *El Mundo* ». Cette phrase comporte deux conséquences importantes : elle nous place d'une part dans la conception de Searle de l'intentionnalité collective que nous avons expliquée précédemment. Mais elle indique également que nous considérons les informations journalistiques à partir de leurs caractéristiques institutionnelles. Il est certes contestable que l'information contenue dans un journal soit « faite » par le lecteur du journal au même titre que le journaliste, mais il nous semble en revanche tout à fait acceptable de considérer que l'actualité, qui désigne le temps pendant lequel une occasion de communiquer est valable comme information journalistique, est à la fois une affaire du journaliste et de son lecteur. C'est donc dans ce sens qu'il faut comprendre l'énoncé « nous faisons l'actualité ».

²⁸⁸ Nous utilisons les termes de Patrick Charaudeau pour rester fidèles à la conception du processus de communication sur laquelle repose cette thèse et que nous avons développée plus haut (c.f I.2). Signalons cependant que la distinction entre instance communicante et instance interprétante ne sépare pas la communication et l'interprétation. Le schéma qui résume ce processus doit être compris, nous l'avons dit, de manière dynamique, de telle sorte qu'une même instance est à la fois communicante et interprétante. C'est pourquoi, bien que cela puisse prêter à confusion, face à une distinction du type instance d'énonciation et instance d'interprétation, il nous semble pertinent de garder cette nomenclature afin d'insister précisément sur le caractère méthodologique de ce découpage.

L'énoncé « Le Monde » est apparu, lors de l'analyse de son rôle en tant que signature, comme porteur d'un sens d'exclusivité. L'intentionnalité collective est ainsi exprimable par une phrase du type « *nous faisons l'actualité au moyen de l'exclusivité* ».

Le journal espagnol *El Mundo* adopte un rapport intentionnel au monde qui se distingue du *Monde* sur un point : le référent auquel renvoie le nom-de-journal comme signature. Ce référent est le XXI^{ème} siècle (*El Mundo del siglo XXI*), que nous concevons comme une sorte de présent (nous y sommes, bien que le journal ait été fondé en 1989) étendu vers le futur (précisément parce que dès sa fondation, ce journal se voulait un journal du futur), à la pointe donc de l'histoire. Il est possible alors d'exprimer cette forme d'intentionnalité collective par une phrase semblable à celle du journal *Le Monde* où l'innovation prendrait la place de l'exclusivité : « *nous faisons l'actualité au moyen de l'innovation* ».

El PAIS un rapport intentionnel exprimé par le « titre » et la « dissémination »

La forme *titre* du nom-de-journal institue le caractère intentionnel de cet énoncé à partir du sous- titre « *diario independiente de la mañana* ». Dans ce deuxième énoncé contenu dans le nom-de-journal en tant que titre premier de l'instance d'énonciation il y a une référence à l'émancipation²⁸⁹. Cette hypothèse se vérifie par l'étude de la forme disséminée du nom-de-journal : « El PAIS » se décline en rapport avec la société en tenant compte des jeunes « *El País de las tentaciones* » ou les nouvelles technologies « *cyberpaís* ». La souplesse sémantique du nom-de-journal qui tantôt apparaît comme complément de lieu tantôt comme composant d'un nom propre, semble plus proche d'une volonté d'ouverture que d'indépendance, tout en tenant compte, bien entendu, du fait que comme le rappelle le nom-de-journal comme signature, il n'y a pas d'ouverture sans indépendance. Il est donc possible de parler d'une forme d'intentionnalité collective du genre « *nous faisons l'actualité au moyen de l'émancipation* ».

Cette forme d'intentionnalité collective serait cependant liée à une forme antérieure d'intentionnalité collective du type : « *nous nous émancipons au moyen de l'indépendance* ». Le contexte historique d'apparition du journal fait qu'effectivement un préalable, celui de l'indépendance de l'information vis-à-vis de l'appareil d'État, est requis pour la construction de l'information. Cela est une caractéristique propre à *El PAIS*, qui en fait son originalité par rapport à un journal dont il se veut proche et auquel il est souvent regardé, comme *Le Monde*²⁹⁰. Celui-ci instaure aussi, on l'a vu, une forme

²⁸⁹ Rappelons que la référence est le processus dans lequel un énoncé s'articule à un référent (CHARAUDEAU, P : 1992.). La présence d'un « article zéro » c'est-à-dire, le sens produit par l'absence d'article (« journal indépendant » au lieu de « le journal indépendant » ou « un journal indépendant ») renforce l'importance du mot « indépendant » dans cet énoncé : c'est l'indépendance qui est au centre du processus de référence et non le journal.

²⁹⁰ Nous rejoignons ici encore les travaux sur l'histoire ou le discours du journal qui montrent comment EL PAIS naquit d'une volonté d'émancipation à la fin de la dictature. Mais cette émancipation était double : elle l'était vis-à-vis du pouvoir et de l'histoire tragique de l'Espagne, mais elle l'était aussi vis-à-vis des partis politiques dominants. De la même façon, le journal *Le Monde* naît en 1944, d'une volonté générale d'émancipation de la presse écrite après l'occupation. *Le Monde* a été, entre autres, constitué par des journalistes issus du journal « Le Temps », qui n'avaient pas accepté l'attitude du journal pendant l'occupation. El PAIS rappelle toutefois cette circonstance dans sa manchette, ce qui n'est pas le cas du journal français.

d'intentionnalité issue de la forme disséminée du nom-de-journal. Or, cette forme d'intentionnalité est, dans ce cas, redevable du principe d'exclusivité ne serait-ce que parce qu'à la différence de *El PAIS*, la typographie du nom-de-journal, ainsi que son contenu sémantique (les deux éléments formels qui instaurent la référence à l'exclusivité) sont strictement préservés dans toutes les formes disséminées du nom-de-journal.

Le Figaro : une forme d'intentionnalité circulaire

Le relation intentionnelle entre les lecteurs du journal Le Figaro et le journal lui même se construit à partir trois éléments : le nom-de-journal comme titre, comme nom propre et comme forme disséminée. Le référent auquel s'articule le titre comme moyen pour faire l'information devient en fait « Le Figaro » : « *nous faisons l'actualité au moyen du journal Le Figaro* ». Or, la forme disséminée qui a été observée lors de l'analyse (c.f. I.2.2.1.4) permet de rendre commun ce nom propre de telle sorte que l'intentionnalité collective peut être définie par une phrase du type : « nous faisons l'actualité au moyen du Figaro ». D'où l'ambiguïté intentionnelle de ce nom-de-journal où il est difficile de discerner si effectivement la lecture de « *Le Figaro* » instaure une forme d'auto-reconnaissance ou bien si l'intentionnalité collective comme processus de médiation sémiotique se réalise en dehors du temps de lecture du journal.

Par ailleurs, la citation de Beaumarchais qui accompagne le titre peut être lue, nous l'avons vu, comme une assertion du journal. Cela insiste sur cette circularité intentionnelle qui voudrait qu'en effet « *nous faisons l'actualité au moyen du Figaro* » en même temps que « *nous faisons la liberté au moyen de l'actualité* ». Ce qui rend circulaire cette forme intentionnelle est cette co-présence entre la liberté et l'actualité, comme si elles étaient, en effet, synonymes. « *Nous faisons l'actualité au moyen du Figaro* » devient alors par synonymie : « *nous faisons la liberté au moyen du Figaro* ». Il apparaît ainsi que le contrat de communication entre le journal et ses lecteurs concerne l'exercice de la liberté alors que dans les trois journaux précédents, ce contrat de communication reposait sur la fabrication de l'actualité.

Libération et ABC : l'absence d'intentionnalité collective exprimée par le nom-de-journal

L'importance de la forme du nom-de-journal comme nom propre dans *Libération* et *ABC* dans leur médiation sémiotique avec le monde, enlève à cet énoncé tout caractère intentionnel. Cela implique que la lecture d'*ABC* ou de *Libération* suppose une forme d'intentionnalité collective en amont. On pourrait faire l'hypothèse d'une construction intentionnelle en amont de la lecture du journal du type « *nous faisons l'actualité au moyen de l'achat* » qui déplacerait le contrat de communication vers les raisons qui poussent le lecteur à acheter le journal, mais il s'agit d'une hypothèse qui ne peut pas être prise en compte dans un travail d'analyse sémiotique.

L'absence d'intentionnalité collective portée par ces deux énoncés nom-de-journal, s'accorde toutefois avec l'analyse présentée plus haut concernant la temporalité d'« *ABC* » et l'ambiguïté sémantique aussi bien d'« *ABC* » que de « *Libération* » (c.f. I.2.2.1). Ces deux noms-de-journal nous placent ainsi du côté de l'être du contrat de communication (nous ne pouvons les comprendre que comme des noms propres permettant de désigner un objet) et nous obligent à chercher les rapports intentionnels qui

Partant du principe selon lequel la prééminence du nom-de-journal comme un titre

	25 °C	(25 ± 0.5) °C	50 °C

- Pers	*cu se întoarce alături de ei din moment ce s-au căsătorit
- Kurdc	*cu se întoarce alături de ei din moment ce au căsătorit

La référence est le processus de construction de la relation entre l'énoncé et le référent

Dans le travail d'analyse des instances énonciatives mis en oeuvre plus haut, nous avons

décrit les caractéristiques éthiques des affiches électorales. Le processus de référence

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur

3.2.1.1. *IU* et *Les Verts*

L'Europe occupe une place secondaire dans l'affiche d'*IU*, et elle est absente de l'affiche des *Verts*. Dans le premier cas, la référence à l'Europe se fait au moyen du nom propre « Europe ». Ce mot est cependant utilisé comme un nom commun au même titre que le nom commun « derechos ». Ils remplissent tous les deux une fonction de complément d'objet de « más » qui a perdu, du fait de cette composition sémiotique, sa fonction d'adverbe. Sur l'affiche des *Verts*, l'Europe est complètement absente du dispositif d'énonciation.

Localisation spatiale

Le substantif Europe occupe dans l'affiche d'*IU* la place, dans la distribution plastique de l'image, d'un élément faisant référence à ce qui motive l'action du sujet et que nous pourrions appeler, dans une analyse narrative, destinataire. La distribution des énoncés constitutifs du message linguistique de l'affiche met le nom « Europa » dans une situation d'équivalence avec « derechos », puisqu'ils sont tous les deux associés à « Más ». L'ensemble constitué par ces trois mots succède, à son tour, à un ensemble plus large (« vivienda digna, barrios habitables ») mais dont la police de caractères est plus petite que celle du terme « más ». Il s'établit ainsi une double hiérarchisation : d'une part, la police de caractères permet d'ordonner les trois messages de manière pyramidale, où « más » est la base, « vivienda digna » et « barrios habitables » le corps et enfin « europa » et « derechos » la pointe. D'autre part, la logique rhétorique veut que ces éléments s'articulent dans une succession d'arguments dans laquelle, à une exigence - « vivienda digna, barrios habitables »²⁹² - correspond une solution « Más derechos ; Más Europa »²⁹³.

Dans les deux cas, l'Europe apparaît dans l'affiche comme un lieu symbolique plutôt que comme un espace réel : il s'agit du lieu occupé par la pointe d'une pyramide où l'Europe est l'équivalent de « droits » ou bien du lieu rhétorique incarné par le topos de la conclusion. Il en découle l'instauration d'un signe où le couple Sa/Sé (Europa/derechos) est rattaché au référent (vivienda digna. Barrios habitables). Le caractère uchronique de ce signe politique réside dans le fait que l'image sur laquelle figure le message linguistique suggère au contraire une situation où le logement n'est pas digne et où les quartiers ne sont pas salubres. La relation entre le fond (l'image de l'affiche) et la surface (le message linguistique) par laquelle s'instaure la troisième dimension discursive est ainsi construite autour d'une opposition entre le signe (Europe/droits) rattaché au référent (logement digne. Quartiers salubres) et le signe (non Europe/non droits) dont le référent est (logement non digne. Quartiers insalubres) qui semble être suggéré par l'objet montré par *IU*. Mais il s'agit en effet d'une suggestion. Rien en effet ne permet d'affirmer l'insalubrité des immeubles montrés dans l'image²⁹⁴.

²⁹² « Logements dignes, quartiers salubres ».

²⁹³ « Plus de droits ; plus d'Europe ».

Localisation temporelle

La référence à l'Europe dans l'affiche d'*IU* est également la marque d'un non-temps lié au non-lieu de cette Europe imaginaire. On pourrait alors penser à une Europe comme incarnation de l'utopie libératrice de Ricoeur :

« ... l'utopie est ce qui empêche l'horizon d'attente de fusionner avec le champ de l'expérience. C'est ce qui maintient l'écart entre l'espérance et la tradition »²⁹⁵.

L'Europe, si elle est en effet l'équivalente sémiotique de « droits » apparaît comme un lieu imaginaire permettant au parti de réactualiser son discours idéologique. Or, pour cette même raison, elle ne peut pas exister sans une réalité, la réalité de l'expérience du sujet, qu'elle propose de modifier mais qu'elle n'arrivera jamais à incarner. Si l'Europe arrivait un jour à se confondre avec le lieu d'expérience du sujet, elle ne garderait plus la capacité, qu'elle semble avoir dans cette affiche, de maintenir l'écart entre « l'espérance et la tradition » ; elle serait devenue une des parties constitutives de la tradition.

Dès lors, l'affiche de *IU* attribuée à l'Europe, dans le processus de communication électorale, un caractère proprement symbolique permettant son utilisation par le parti pour la diffusion de son discours idéologique. Il en découle l'hypothèse d'une proposition intentionnelle du type « *nous (« je » parti et « tu » spectateur) réactualisons notre discours au moyen des élections européennes* ». Ce n'est donc pas l'Europe en tant qu'institution politique, mais la procédure électorale qu'elle met en œuvre, qui devient un objet intentionnel au moyen duquel une action collective est possible.

L'affiche des *Verts* ne contient pas de représentation de l'Europe. Ainsi, c'est par son absence que l'Europe devient signifiante. Notre hypothèse prend ici en compte la situation de communication dans laquelle s'insère toute affiche électorale : l'affiche n'est pas là par hasard, c'est donc au spectateur de lui attribuer un contexte de communication, et ce contexte est l'élection européenne. Ainsi, c'est le spectateur lui-même qui introduit l'Europe dans le processus de communication. Cela nous permet donc, à la différence de l'affiche précédente, de faire l'hypothèse d'une Europe réelle, qui existe, mais sur laquelle ne porte pas le discours du parti. Plus précisément, l'Europe devient un espace, qui se trouve dans un temps ne pouvant être différent de l'ici et maintenant du spectateur car, si ce lieu et ce temps n'existaient pas, l'affiche elle-même n'aurait pas lieu d'être.

On sait, en effet, que la temporalité est exprimée dans le langage au moyen de trois formes signifiantes : le passé, le présent et le futur auxquelles on attribue un signifié : le passé est rapporté à une « situation antérieure », le présent à une « situation concomitante » et le futur à une situation « après T0 ». Ainsi, tandis que présent et passé peuvent être autonomes dans un discours, le futur doit toujours être rattaché à un T0 (qui sera par conséquent un temps passé ou un temps présent). C'est pourquoi le futur doit être défini grammaticalement comme un mode plutôt que comme un temps.

²⁹⁴ Nous faisons l'hypothèse avec cela d'une volonté de la part du parti politique de s'attribuer la capacité de définir ce qui est insalubre. Le caractère utopique de son discours étant ainsi toujours préservé par sa capacité à adapter ses critères de diagnostique aux différents contextes historiques : ce qui aujourd'hui est salubre, pourrait ne pas l'être demain.

²⁹⁵ *RICOEUR, P : 1986 op.cit. (p. 430).*

Comme l'avait déjà souligné Gustave Guillaume à la fin du XIX^{ème} siècle ²⁹⁶, le temps ne peut être représenté que par l'espace, ce qui rend le futur entièrement virtuel puisqu'il ne peut être attaché à aucun espace existant ou ayant existé. Dès lors, l'affiche des *Verts* suppose la construction d'un contexte virtuel exprimé par l'absence de représentation temporelle contenue dans les infinitifs énoncés et qui, comme nous l'introduisons un peu plus haut, font du spectateur le lieu d'ancrage spatio-temporel de l'affiche. Le moment de l'énonciation étant le moment de l'élection européenne, c'est donc par l'expérience d'Europe, l'expérience que chaque spectateur peut faire de cette institution et qui commence par l'expérience de l'élection présente, que la virtualité du message des *Verts* s'insère dans le réel. L'Europe devient ainsi le lieu d'ancrage du discours du parti politique et s'institue de ce fait comme un objet porteur d'intentionnalité : « *nous (les Verts) existons au moyen de l'Europe* ».

3.2.1.2 PS, PSOE, PP et UMP

L'Europe est désignée par le nom propre « Europe » et elle est représentée par les étoiles en cercle qui en sont le symbole dans trois affiches (celles du *PS*, du *PSOE* et du *PP*). L'affiche de l'*UMP* contient pour sa part un nombre important de signifiants se référant à l'Europe : le mot « Europe », les douze étoiles, une carte géographique et le syntagme élections européennes.

Localisation spatiale

Afin de garder le principe de classement sémiotique qui guide cette thèse, les trois affiches où l'Europe est présente de manière semblable seront comparées entre elles puis à l'affiche de l'*UMP*, plus polysémique.

Trois messages linguistiques

La présence de l'Europe dans le message linguistique occupe la place centrale de ces trois affiches ; toutefois, si on les met les unes à côté des autres on peut observer une progression intéressante dans le processus de référence. Ainsi, l'affiche du *PP* contient le message « fuertes en Europa » où la proposition « en » comporte une référence à l'espace. L'affiche du *PSOE* « volvemos a Europa » contient en revanche une certaine ambiguïté car, bien que « a » soit également une proposition spatiale, « volvemos a Europa » peut difficilement se lire de cette façon, en raison du temps présent qui indique un mouvement actuel et donc qui supposerait un mouvement réel de la part du lecteur ou de l'énonciateur ou de tous les deux, qui ne se produit pas. La troisième affiche, « l'Europe sociale » celle du *PS*, est dénuée de toute référence spatiale du fait que l'adjectif « social » en fonction de complément indique un niveau de lecture explicitement politique : il ne s'agit pas d'un espace européen, mais d'une idée « l'Europe sociale ».

Ces trois messages linguistiques instaurent donc trois types de référence à l'Europe allant du moins spatial au plus spatial :

²⁹⁶ GUILLAUME, G : 1964 op.cit.

Moins spatial

PS

Plus spatial

PP

PSOE

Un message linguistique

« L'Europe », dans le message linguistique de l'affiche de l'*UMP* est, comme dans le cas de celle du *PP*, précédée d'une préposition « avec » qui lui donne un ancrage spatial, ancrage qui est renforcé par l'autre élément de la conjonction, « la France ». Il nous semble que cette préposition contribue à désigner l'Europe comme un espace, en ce qu'elle lui attribue une forme institutionnelle. « Avec l'Europe » n'a de sens comme énoncé que si l'Europe est pensable sous une forme institutionnelle qui existe et dont nous souhaitons nous servir. L'Europe est ainsi un signe linguistique rapporté à une entité politique.

Trois signes iconiques

Les étoiles constituant le symbole de l'Europe se déclinent de plusieurs manières, mais ont le même statut dans les trois affiches : elles ne se situent pas dans l'axe central de la composition. Si l'on considère que le rapport entre latéralité et centralité est, dans les images fixes, une manière de transmettre le mouvement, la présence toujours latérale de l'Europe serait une manière de marquer son caractère non figé. En ce sens, la représentation des étoiles composant le symbole européen est également un signifiant du dynamisme de l'Europe²⁹⁷. Cela peut également être la marque d'un usage autoritaire du cadre comme métaphore ou reproduction du type de cadrage existant dans la réalité politique entre l'Europe et les États qui la composent, selon lequel, ce serait aux États d'occuper l'axe central de la représentation et à l'Europe de se déplacer.

Cette représentation est toutefois mise en scène de trois manières différentes qui, elles aussi, expriment une idée plus ou moins dynamique de l'Europe. Dans l'affiche du *PSOE*, les douze étoiles forment un cercle qui contient le E d'Europe. Il s'agit donc d'une figure fermée et stable qui est, par ailleurs, mise sur le même plan que le E faisant référence à l'Espagne. L'Europe acquiert ainsi un caractère institutionnel équivalent à celui de l'État espagnol. Sauf que, et cela nous fait revenir au caractère narratif de l'affiche des socialistes espagnols, cette Europe institutionnelle peut devenir l'objet de valeur d'une quête. À l'opposé, la référence iconique à l'Europe présente dans l'affiche du *PP* est formée par la moitié des étoiles distribuées dans une forme semi-elliptique qui ne donne pas lieu à une figure fermée. Le *PS* enfin fait référence à l'Europe au moyen des douze étoiles distribuées dans une ellipse fermée avec la particularité que chacune des étoiles possède une forme légèrement différente des autres, ce qui évoque des

²⁹⁷

Il faudrait s'interroger sur cette notion de dynamisme. Elle est a priori porteuse de connotations positives tenant à la santé, la vigueur et, en somme, tout ce qui est dénoté par la possibilité de bouger. Or le dynamisme référé à un objet politique ou institutionnel peut être revêtu de tout autre signification. Ainsi, dans la politique espagnole, le dynamisme peut faire allusion à l'évolution de la structure de l'État s'opposant ainsi à l'idée d'unité nationale prônée par la droite. Nous en trouverons des exemples dans l'analyse discursive de la troisième partie de la thèse.

personnages en train de danser.

Si l'on reprend le classement opéré plus haut sur le rapport à l'espace attribué à l'Europe dans chacune des affiches, on s'aperçoit que la situation de l'Europe dans l'espace est issue de l'articulation entre les messages linguistiques et les messages plastiques. Les premiers nous ont permis de délimiter une échelle de représentation de la spatialité et nous pouvons maintenant mieux préciser cette échelle au moyen de la principale caractéristique des signifiants plastiques référant à l'Europe : leur représentation du mouvement. Ainsi, les étoiles du *PS* comme celles du *PSOE* constituent deux cercles fermés. Cependant, la forme elliptique et les caractéristiques des étoiles de la première affiche confèrent à ce cercle un dynamisme opposé à la stabilité du cercle représenté dans l'affiche du *PSOE*. De même, l'usage des étoiles européennes comme élément désignant la situation de communication (les étoiles qui surplombent le logo du parti semblent être là pour ancrer celui-ci dans un contexte particulier) permet d'envisager l'Europe comme une institution qui donne lieu à des situations de communication, une campagne électorale par exemple, qui demandent la participation du parti. Nous pouvons de ce fait parler d'une Europe événementielle, en ce qu'elle se rend visible à partir d'événements précis.

Moins spatial

Plus spatial

PS

PSOE

FP

Europe dynamique

Europe figée et stable

Europe événementielle

Une ou plusieurs Europes ?

Il y a plusieurs signifiants se référant à l'Europe dans l'affiche de l'*UMP* et ils ne s'agencent pas forcément d'une manière homogène, ce qui permet d'imaginer différentes relations entre eux. D'abord, le symbole de l'Europe est ici constitué par les douze étoiles, formant un cercle clos, en position centrale, en arrière plan du message linguistique et surmontant le symbole du parti. Ces étoiles entourant en arrière plan le mot Europe produisent une forme de redondance, un baroquisme peut-être, concernant l'idée d'Europe. Sensation qui contribue à transmettre une image peu dynamique de celle-ci.

L'Europe est aussi présente dans cette affiche par une représentation géographique. Mais il s'agit d'une forme de représentation par métonymie mise en place par le visage d'une jeune fille et l'absence de cadre aussi bien pour le portrait que pour la carte géographique dans laquelle il s'insère. Cette absence de cadre devrait stimuler l'imagination du spectateur ou, pour le dire autrement, donner à l'Europe un caractère imaginaire²⁹⁸. Dans ce rapport entre l'image et le cadre, une place importante doit être attribuée au fond bleu dans lequel s'insère la carte géographique. Le bleu est en effet la couleur qui représente la mer dans les images cartographiques, mais le bleu est aussi la

²⁹⁸

Il semble important de signaler que ce caractère imaginaire ne franchit pas la ligne de la politique. Il reste dans un rapport individuel propre à l'imaginaire sans arriver à proposer un rapport collectif comme celui de l'utopie. Bernard insiste, dans « La sémiotique instantane », sur cette caractéristique qui permet de distinguer l'appartenance politique de l'identité personnelle qui, elle, se constitue à partir des rapports entre le symbolique, le réel et l'imaginaire. (LAMIZET, B: 2006b).

couleur classique de la France.

Un dernier élément fait référence à l'Europe. Il s'agit de la légende placée en haut à droite qui indique l'emplacement temporel de l'affiche. Cette légende, située dans l'espace de l'affiche vers l'emplacement de Bruxelles, est en bleu ; le même bleu qui entoure la carte géographique de l'Europe, le même bleu qui représente traditionnellement la France.

L'Europe participe donc dans cette affiche à un jeu de cadrage ambigu avec la France qui pourrait être une réminiscence du rapport historique entretenu par ce pays avec de l'Europe : Yves Delahaye avait analysé les discours des premiers ministres français, anglais et allemand à l'heure de l'institution du conseil européen. En France, le premier ministre était Jacques Chirac (nous sommes en 1974) et voici ce que l'auteur avait conclu de son analyse quant à la relation entre la France et l'Europe dans le discours de politique générale de M. Chirac devant l'assemblée nationale française :

« Le mythe sous-jacent à la quête apparente de l'acteur est ici mythe de régénération. Préserver son identité menacée et, à cette fin, la transférer à un ensemble plus vaste qui serait à la fois soi-même et oeuvre de soi-même, telle est, en fin de compte, la vocation assignée dans ce texte à un Etat devenu conscient de sa faiblesse et de son effacement »²⁹⁹

Substituons « un état devenu conscient de sa faiblesse » par « un gouvernement devenu conscient de sa faiblesse » et nous pouvons donner une interprétation de la situation dans laquelle l'*UMP* affrontait les élections européennes (quelques mois auparavant le PS avait obtenu, lors des élections régionales, 20 des 22 régions françaises).

Localisation temporelle

Le temps est sans doute le pivot autour duquel s'articulent les représentations de l'Europe présentes dans ces affiches. Tandis que les références spatiales ont plutôt tendance à définir les dynamiques d'un possible espace « Europe », les références temporelles lui confèrent l'ancrage social nécessaire pour son existence effective. Il est en ce sens possible de situer l'Europe dans un moment temporel différent pour chacun des partis.

Ainsi, l'Europe est dans le temps immédiat de l'action dans l'affiche du PS. Il s'agit de la temporalité exprimée avec la locution « et maintenant l'Europe sociale ».

Un procédé semblable s'observe dans l'affiche du *PSOE*. Cette affiche contient toutefois une composante narrative plus affirmée qui nuance le caractère déictique de l'énoncé. « *volvemos a Europa* » pourrait, en effet, être une suite du « et maintenant » du PS. La présence d'un verbe fait, néanmoins, rentrer pleinement cette suite dans le temps historique du récit tout en restant, par l'usage du temps présent, ancrée dans un temps propre au discours.

La référence dans l'affiche du *PP* (*fuertes en Europa*) désigne à la fois une destination (nous voulons être forts là bas) et un espace (nous voulons être forts dans l'Europe)³⁰⁰. Il s'agit donc d'une représentation temporelle proprement déictique qui repose sur une référence spatiale : elle désigne le temps nécessaire pour atteindre le but

²⁹⁹ DELAHAYE, Y : *L'Europe sous les mots*, Payot, Paris 1979 (p.68).

d'être « forts dans l'Europe ».

L'Europe est enfin dénuée de toute autre réalité temporelle que celle des élections dans l'affiche de l'UMP puisque l'objet textuel rattaché à la forme verbale impérative est la France et non l'Europe.

Ces différentes références temporelles à l'Europe peuvent, enfin, se résumer comme suit :

Présent d'énonciation			Futur de l'élection
PS	PSOE	PP	UDF
Europe dynamique	figée et stable	événementielle	« mythique »

Nous observons donc deux oppositions : une entre *PSOE* et *PP* concernant la caractérisation de l'Europe (par sa structure, le *PSOE* ou par les pratiques qu'elle met en œuvre, le *PP*) et une autre située entre l'*UMP* et le *PS* concernant le temps de l'énonciation. Ces oppositions permettent l'inscription de l'objet intentionnel (élections européennes) dans un espace de confrontation idéologique dans lequel l'Europe acquiert une existence symbolique. C'est sur cette existence symbolique que les sujets peuvent discuter et donner existence politique à l'Europe. Les élections européennes apparaissent ainsi comme un objet intentionnel permettant l'institution des différentes idées d'Europe :

« *Nous (qui énonçons) faisons l'Europe sociale au moyen des élections européennes* » pour le PS.

« *Nous (moi qui énonce plus toi qui regardes) structurons l'Europe au moyen des élections européennes* » pour le PSOE.

« *Nous (moi qui énonce et toi qui votes pour moi) serons forts en Europe au moyen des élections européennes* » pour le PP.

« *Nous (les Français) faisons la France au moyen des élections européennes* » pour l'UMP.

3.2.1.3 UDF

Le rapport de l'*UDF* avec Valéry Giscard d'Estaing, qui en est le fondateur, et donc l'adhésion de ce parti à un européisme militant, pourraient expliquer la subtilité de la référence symbolique à l'Europe dans cette affiche. Ainsi, la présence des étoiles constitutives du drapeau européen est-elle reléguée à un deuxième plan qui s'institue, toutefois, en une sorte d'arrière-plan discursif. Comme si l'Europe allait de paire avec l'identité du parti et qu'il ne fallait pas le rappeler à ces électeurs.

Localisation spatiale

³⁰⁰ « Forts **en** Europe » est la traduction mot à mot, mais il nous semble que cet énoncé peut aussi se traduire par « Forts **dans** l'Europe ». Nous pensons en fait que le slogan du parti (Contigo fuertes en Europa) joue précisément avec l'ambiguïté que permet la langue espagnole.

L'Europe est ainsi plastiquement présente à deux endroits différents. Le signe linguistique qui la représente se trouve dans la partie haute de l'affiche, à côté de l'image de François Bayrou et lui est reliée par l'usage des guillemets qui encadrent l'énoncé « nous avons besoin d'Europe ». Comme signe iconique elle est représentée par trois étoiles sur lesquelles s'insère le portrait du candidat régional, un fond bleu clair et la signature de l'affiche. L'effet de hors cadre produit par la taille de ces trois étoiles dans le tiers inférieur de l'affiche permet de relier plastiquement les deux références à l'Europe. Ainsi, la parole du président du parti, que nous avons vue représenter l'attribution de la fonction de candidat à Thierry Cornillet et qui est reproduite avec des guillemets dans le tiers supérieur de l'affiche, instaure un effet de hors-champ (les guillemets renvoient à une autre situation de communication) semblable à celui instauré par les trois étoiles dans le tiers inférieur de l'image.

L'Europe est ainsi située dans un espace de communication différent de celui que désigne le cadre de l'affiche. La situation de communication vers laquelle convergent le spectateur et le parti renvoie donc à une autre situation, le lieu d'un faire (dont les caractéristiques ne sont pas explicités), où se trouve l'Europe mais qui n'est pas occupée par les instances de communication.

Localisation temporelle

De manière similaire, le temps est représenté dans cette affiche par deux types de signifiants : il est sémantiquement présent dans l'énoncé qui constitue le slogan. Il s'agit alors d'un présent de l'indicatif porteur d'une assertion et qui suscite la mise en place d'une stratégie. Mais il est aussi présent plastiquement dans le rapport qui s'établit entre le Président du parti, (dans un portrait plus petit que celui du candidat et désigné comme énonciateur des mots que l'on lit, donc dans un temps forcément antérieur à celui de la lecture) et le candidat à l'élection qui, lui, est plus proche du spectateur par le jeu de perspective instauré. Cette proximité est soulignée en outre par l'énoncé (« candidat pour votre région »).

La place de l'Europe, dans un autre lieu que celui de la situation de communication, coïncide avec le moment de l'énonciation, qui est explicitement représenté (par les guillemets) comme étant antérieur à la situation concrète de communication qui se produit lorsque le spectateur regarde l'affiche. Cette mise en scène de la différence entre l'énonciation et le discours énoncé possède elle-même un caractère idéologique dès lors qu'elle insiste sur la distinction entre ce qui répond à des critères de vérification (le discours scientifique par exemple) et qui s'exprime sous la forme d'un constat et ce qui répond à des critères d'adhésion (le discours politique) qui s'exprime avec des énoncés de valeur. Il en découle une forme d'intentionnalité collective où les élections en tant qu'objet intentionnel renvoient à une action collective qui porte sur la France (celle d'un diagnostic permettant d'affirmer que « nous avons besoin d'Europe ») plutôt que sur l'Europe : « *nous (moi, le candidat et vous) faisons un diagnostic au moyen des élections européennes* ».

3.2.2. Les journaux d'information : l'Europe entre objet discursif et

objet d'information

Nous considérons le journal, dans cette partie sémiotique de notre travail, comme un énoncé, c'est-à-dire comme le résultat d'une conversion de la langue en discours par un processus d'énonciation. Nous avons décrit plus haut les caractéristiques sémiotiques de ce processus d'énonciation fondé sur le principe de véracité (cf. II.3.1.2) nous les reprenons maintenant afin d'en analyser le processus de référence.

Nous partons de l'hypothèse que les journaux d'information mettent en œuvre deux processus de référence : *une référence se fondant sur l'Europe comme objet d'information et une référence se fondant sur l'Europe comme objet de discours*. Cette distinction ne vise pas à séparer ces deux termes. Il y a bien entendu de l'information dans le discours et du discours dans l'information. Il s'agit cependant de distinguer, dans le dispositif, entre les éléments signifiants renvoyant à l'Europe dont la présence dans le journal semble être due à l'occurrence réelle d'une occasion de communiquer (nous parlerons alors d'un objet d'information), et ceux dont la présence serait liée à la volonté du journal de les faire apparaître indépendamment de leur occurrence réelle (nous parlerons alors d'un objet de discours).

Un article d'opinion est ainsi un discours moins informationnel qu'une brève ou qu'un reportage. Cependant, nous pouvons, dans les deux cas, y reconnaître des discours et y trouver des informations. Cette distinction entend rendre compte de deux types de rapport au monde dans la construction médiatique d'un monde signifié : lorsqu'une occasion de communiquer est comprise comme un objet d'information, il se produit une direction d'ajustement allant du monde vers le journal où la présence d'un événement référé à un fait réel dépendra de l'occurrence effective de ce fait. Lorsqu'en revanche une occasion de communiquer est comprise comme un objet de discours, la direction d'ajustement va du journal au monde. Dans un corpus s'étendant pendant un mois, il est possible d'observer cette distinction à partir de la distribution des informations dans le temps³⁰¹.

Cette distinction formelle entre objet de discours et objet d'information nous permet de contourner deux problèmes récurrents dans l'analyse de discours. Le premier est celui du genre, auquel nous sommes d'ailleurs confronté lors de la problématisation de la notion de discours³⁰². Le deuxième fait référence à une des questions récurrentes dans les analyses portant sur la médiatisation de l'Europe : lorsque ces analyses portent sur les informations parues dans des médias locaux ou nationaux, elles rendent compte soit d'une localisation du discours européen soit d'une européanisation du discours local ou national, soit encore d'une problématique issue de ce double rapport.

³⁰¹ Nous proposons en effet d'appliquer la notion de direction d'ajustement développée par Searle (C.f. I.2.1) à l'étude du discours journalistique. Ainsi, la distribution temporelle des informations de notre corpus deviendra un élément signifiant, nous permettant de rendre compte de l'incidence du journal en tant qu'instance de communication sur la réalité qu'il représente.

³⁰² Pour deux approches différentes de la question du genre dans l'analyse de discours: VAN DIJK, T.A: *Foundations for Typologies of Texts* in *Semiotica* n° 6, 1972 (pp. 297-323) où l'auteur décrit les différentes formes typologiques selon la discipline d'approche; CHARAUDEAU, P: *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information*, in *Réseaux* n° 81, 1997 où malgré le titre qui sembler borner l'article au genre télévisuel, l'auteur fait état des problématiques propres à toute tentative de typologisation.

L'intérêt de ce type de travaux est évidemment très grand en ce qu'ils rendent compte d'un décalage discursif entre des espaces d'appartenance et des espaces de pratiques. Carlo Marletti a montré, par exemple, à partir d'un travail quantitatif sur la présence en Italie des informations portant sur l'Union Européenne entre deux campagnes électorales, que l'intérêt médiatique pour l'Europe est, contrairement à ce que l'on pourrait penser, accru hors période électorale. Il signale également trois types d'événements considérés comme européens dans la presse écrite italienne : ceux qui ont un impact à l'échelle européenne, ceux qui sont une conséquence des normes européennes et ceux enfin qui, ayant eu lieu dans un pays ou une région particulière de l'Union Européenne, s'étendent petit à petit à l'ensemble de l'Union par un processus de médiatisation³⁰³. Il considère précisément ces derniers comme étant révélateurs de l'existence d'un espace public européen et il donne une définition de l'espace public qui s'accorde avec notre thèse :

« Les recherches en communication médiatique prennent souvent comme paradigme le concept de « sphère publique » - ou espace public (...). Il s'agit d'une expression qui traduit celle allemande de *Öffentlichkeit*, introduite par Habermas et qui en conserve l'ambivalence. D'une part on se réfère avec cela à l'ensemble de normes et de droits dont jouissent les citoyens au sein d'un espace territorial, ce qu'on appelle entitlements ; de l'autre, cela sert à indiquer, dans la tradition de Hannah Arendt, l'espace du débat public, les arènes où celui-ci s'exerce et les sujets qui y participent et ont une voix. La première de ces acceptions remonte à la distinction entre droit public et droit privé, souvent comprise selon la tradition juspubliciste continentale plutôt que anglosaxonne ; la deuxième pose en revanche le problème de l'opinion publique (...). Dans le premier cas, il s'agit d'un concept normatif (...). Dans le deuxième cas le concept de sphère ou d'espace public fait entrer en jeu l'analyse de cette pratique et de son évolution (...). Ces difficultés ont induit beaucoup de chercheurs à redimensionner le problème et au lieu de parler de 'sphère publique' ou 'd'opinion publique' européenne, ils se sont repliés sur un concept théoriquement moins engageant et plus heuristique comme celui 'd'européisation' (...). Cela implique que les opinions publiques des Pays membres restés séparées entre elles et différentes dans leurs traits politiques et culturels tendraient toutefois graduellement à se « dénationaliser » et à mettre la question européenne au centre de leur débats (...) l'analyse des campagnes européennes montre, au contraire, que se sont produits des tendances à la nationalisation de l'agenda électoral et du débat public des Pays membres de l'Union »³⁰⁴.

L'opinion publique européenne serait ainsi moins liée aux caractéristiques de l'information concernant l'Europe qu'aux processus d'élaboration de ces informations. Le rapport entre espace national et espace européen qui pose toujours problème à l'analyste peut ainsi être repensé à partir du type de rapport de communication instauré entre l'institution

³⁰³ MARLETTI, C: « Unione Europea, media e clima d'opinione tra due campagne elettorali (1999-2004) » in MARLETTI, C et MOUCHON, J (dir.): *La costruzione mediatica dell'Europa*, Francoangeli, Milano 2005.

³⁰⁴ *Idem* (p.46).

médiatique et l'occasion de communiquer : c'est ce que nous tâchons de rendre opératoire avec la distinction entre objet de discours et objet d'information. Cela pourrait également expliquer qu'en dehors d'une campagne électorale, l'Europe soit un objet d'information tandis qu'elle deviendrait plutôt un objet de discours pendant les campagnes où l'information tient moins à l'Europe qu'aux paroles, discours et actions des leaders politiques en lice.

L'autre difficulté liée aux travaux visant à observer un possible espace public européen dans les discours médiatiques apparaît dans les recherches sur des médias « européens ». Dans ce cas les résultats ont tendance à montrer l'impossibilité de mettre en place un discours européen, à l'image d'un travail d'Erik Neveu sur le magazine « l'Européen » :

« l' « Européanité » qui est au cœur du projet éditorial, apparaît en effet comme un signifié mou, doté de la paradoxale propriété de chercher à valoriser un « Nous » sans véritablement définir un « Eux » extérieur au monde communautaire »³⁰⁵.

Notre démarche, qui comporte l'analyse des discours nationaux sur l'Europe, n'espère pas, bien entendu, pouvoir résoudre cette question. Nous tâcherons toutefois d'imaginer, dans la troisième partie de la thèse et par la mise en rapport des résultats obtenus avec une théorie politique normative, quels pourraient être les contours d'un discours politique européen³⁰⁶.

Il convient toutefois de cerner notre objet d'analyse, rendant compte du processus de référence mis en œuvre dans le corpus analysé. Il faut pour cela étudier la distribution spatiale (au sein du dispositif d'énonciation journalistique) et temporelle (pour l'étendue du corpus analysé) des énoncés sur l'Europe contenus dans les titres du corpus.

3.2.2.1 La mise en page comme processus de référence

Chaque journal possède sa propre mise en page dans laquelle sont insérées les informations concernant l'Europe. En partant du principe que tout classement et toute disposition n'ont de sens que par rapport à d'autres classements et d'autres dispositions ainsi que par rapport aux contenus qu'ils englobent, la mise en page sera analysée en rapport avec les informations contenues. Cette analyse de la mise en page tient compte également de la distinction entre la Une et l'intérieur du journal.

Dès lors que le contrat de communication commence par la confrontation du lecteur à la Une du journal, celle-ci en est la première marque d'identité. Elle est composée de plusieurs éléments : le nom du journal, la typographie, l'usage d'illustrations et la distribution des informations. Ces éléments s'articulent entre eux et produisent l'identité

³⁰⁵ NEVEU, E: « L'Europe comme communauté imaginable? L'échec du magazine français l'Européen (mars-juillet 1998) » in MARCHETTI, D (dir.) : *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, PUR, Rennes 2004.

³⁰⁶ Il nous semble en effet possible de parler d'un signifié « mou » à propos de « l'euroanéité » dans la mesure où il est très difficile, voire impossible, de produire un discours politique européen. Notre but n'est pas de développer cette hypothèse, mais nous souhaitons en revanche, et ce sera l'objet de notre troisième partie, proposer une description de ce que nous entendons par discours politique européen et comment un tel discours peut exister sans l'existence d'une identité européenne.

visuelle du journal. En outre, cette identité visuelle se trouve couplée à une densité discursive qui, elle, est observable grâce à la présence des rubriques dans la Une, au contenu sémantique des titres et au contenu sémantique des informations, ce qui établit une gradation depuis la surface de l'image jusqu'à la profondeur discursive³⁰⁷.

L'étude des noms-de-journal nous a permis de leur attribuer une place énonciative au sein de l'espace public. La mise en page est ce qui nous permet de délimiter l'énoncé désignant chacune de ces instances d'énonciation. La mise en page comporte ainsi deux dimensions : l'espace et le discours. La première se fonde sur l'unité de base du journal, la colonne. La deuxième se fonde dans le dispositif sur les rapports entre le contenu sémantique des articles journalistiques et l'espace dans lequel ils s'insèrent : la présence ou l'absence d'articles d'opinion à la Une du journal, la présence ou l'absence ainsi que la taille des illustrations et enfin la présence ou l'absence de rubriquage. C'est à partir de ces rapports entre espace et contenu que nous allons tâcher d'élucider les caractéristiques du processus de référence reliant l'identité discursive de chacun des journaux et le référent Europe.

3.2.2.1.1. L'Europe dans le Faire : *Le Monde*, *El Mundo*, *El PAIS*

Le premier rapport qui s'établit entre l'espace et le contenu concerne la distribution des titres au sein de la « Une » : nous avons distingué sept positions différentes dans le corpus des journaux. Ces positions peuvent également se distribuer hiérarchiquement selon le nombre de colonnes qui leurs sont attribuées. Mais leur rapport hiérarchique s'opère également à partir de l'usage des illustrations. À cet effet, une distinction importante existe entre ces trois journaux :

El PAIS utilise très rarement une image pour illustrer l'information principale, la norme étant que l'illustration en Une du journal fasse référence à un titre qui n'est pas le titre hiérarchiquement premier. Du coup, il y a deux informations hiérarchiquement équivalentes pour chaque numéro. La première est représentée de manière linguistique et la seconde de manière essentiellement iconique : *El PAIS* met en œuvre grâce à ce dispositif, une opposition informationnelle qui mériterait sans doute un travail approfondi ; nous nous bornons ici à signaler cette coprésence où l'image n'est plus une illustration d'une information, mais devient en elle-même une forme d'information.

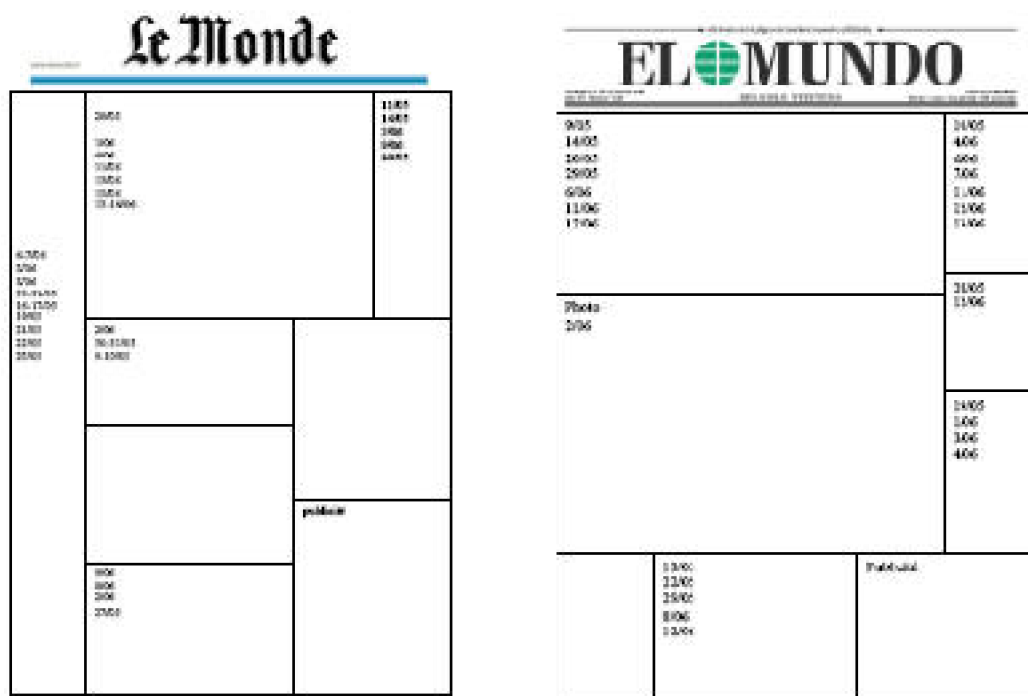
El Mundo oscille entre une utilisation de l'image comme discours autonome à la manière de *El PAIS* et l'utilisation classique de l'image qui consiste à illustrer l'information principale. La correspondance entre une image et un titre principal devient alors, bien que de manière plus évidente dans *El PAIS*, une marque d'exceptionnalité, ou du moins, d'un événement échappant à la norme dans ces deux titres espagnols.

Le rapport entre l'image et le texte se produisait à l'époque dans *Le Monde*³⁰⁸ à travers de la caricature de Plantu. Cette caricature accompagnant toujours une

³⁰⁷ Cette gradation ne désigne pas une hiérarchie quelconque. Elle fait état de ce processus d'emboîtement sémantique dont se dote le dispositif journalistique à partir des sections, rubriques, titres, paragraphes leads, graphisme, images...

³⁰⁸ Depuis, le journal a changé de format et a adopté l'utilisation d'image à la Une.

Les images suivantes font état de l'apparition et de la distribution d'informations concernant l'Union Européenne en Une de ces trois journaux entre le 9 mai et le 13 juin 2004. Nous avons reproduit la composition de la Une de chacun des journaux et nous avons indiqué les numéros contenant une information portant sur l'Europe en Une du journal. Les dates indiquent l'emplacement de l'information.



Dans le tissage propre à la page journalistique entre la colonne verticale et la strate transversale s'institue donc déjà un parcours de lecture différent. Dans le cas du journal français, la Une garde encore (cela a changé aussi avec le nouveau format)³⁰⁹ un parcours de lecture allant de gauche à droite et du haut vers le bas, avec le billet en gras qui fait le lien entre le haut de la page (partie immédiatement visible dans les kiosques) et le bas de la page, partie qui introduit un article d'opinion.

Ce billet est un pivot dans le dispositif de Une, mais il nous semble qu'il représente

³⁰⁹ Toutes les descriptions et les interprétations concernant les journaux du corpus font référence à leur format au moment des élections européennes de 2004.

aussi le pivot autour duquel s'articule le discours du journal. Il s'agit d'une forme discursive qui diffère de la démonstration propre aux informations de même qu'elle s'éloigne de l'argumentation des articles d'opinion. Ce billet est à la fois indépendant des autres informations et du temps du journal et lié à l'actualité et donc au temps de l'histoire. C'est le seul endroit de la Une où nous n'avons pas trouvé de référence à l'Union Européenne sous la forme d'un titre.

La Une du *Monde* présente donc trois lieux : celui de l'information, celui du billet et celui de l'opinion. Une colonne (le sommaire à gauche ou la culture à droite) fait le lien entre les deux parties séparées par le billet de telle sorte qu'information et opinion ne se trouvent pas complètement détachées l'une de l'autre. Ce billet qui occupe la place centrale de la page est en caractères gras, ce qui le fait ressortir visuellement de son lieu d'ancrage au sein de la composition de la Une et lui confère une autonomie par rapport au reste de la page.

Cette spécificité de la Une du *Monde* peut s'interpréter comme l'instauration de deux parcours discursifs : celui du texte et celui de l'image. Le billet serait une sorte d'image discursive, un texte imagé peut être, plus proche de la caricature de Plantu que des informations contenues en Une. Deux éléments nous permettent de formuler cette hypothèse : d'une part l'absence de références à l'*UE* constatée dans le billet s'accorde avec la présence très réduite de photos renvoyant à l'*UE* dans les deux autres journaux. D'autre part, la nouvelle formule de *Le Monde* dans laquelle ont été introduites les images en Une du journal coïncide avec la disparition de ce billet.

20 des 28 titres concernant l'Europe apparus à la Une du *Monde* se situent enfin dans ce qui nous semble être le parcours de lecture propre à ce journal : l'information principale reliée à « l'opinion principale » (c'est-à-dire l'article d'opinion qui a été choisi pour figurer en Une du journal) à travers la colonne de gauche.

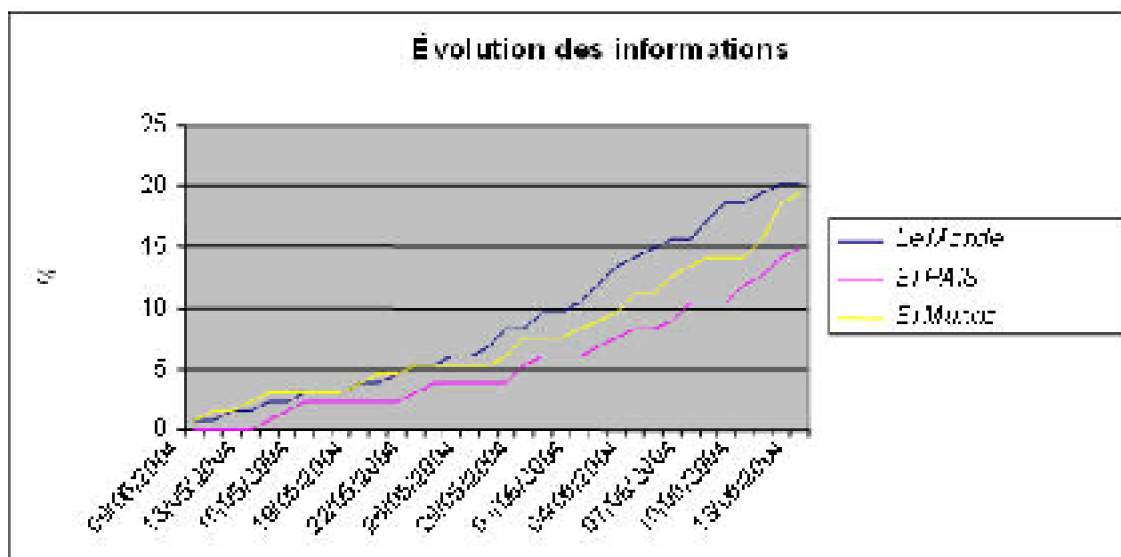
Le format tabloïd propre aux deux journaux espagnols empêche le découpage de leurs Unes en deux parties. Une différence importante est cependant présente entre ces deux journaux : *El PAIS* offre une linéarité de lecture du haut vers le bas qui est absente dans *El Mundo* où la page entière se présente davantage dans sa caractéristique d'image qui doit être perçue comme un tout³¹⁰.

La notion de parcours discursif nous permet de revenir sous un autre angle au rapport de véracité fondé sur le principe de pertinence : nous pouvons considérer que la présence d'un même topos dans le parcours discursif propre au journal est une marque de pertinence des occasions de communiquer à l'origine de ces topoï. Ainsi, la présence de l'Europe dans tous les éléments de la Une serait, dans les journaux espagnols, une marque de la reconnaissance de la pertinence de l'Europe en tant qu'objet d'information.

Il convient à présent d'analyser les caractéristiques communicationnelles de cette pertinence informative à partir de la distinction que nous avons proposée entre objet de discours et objet d'information.

³¹⁰ Nous avons déjà cité l'ouvrage de Mouillaud et Tétu en ce qui concerne le caractère visuel du journal ; il en est également question dans l'ouvrage cité de Claude Jamet et Anne-Marie Jannet. Nous pouvons peut-être y rajouter un ouvrage récemment réédité : DE LA HAYE, Y : *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, L'Harmattan, Paris 2005.

Entre le 9 mai et le 13 juin 2004 apparaissent 64 titres concernant l'Europe à la Une de ces trois journaux selon la distribution que nous montre l'image suivante :



Cette image, dans laquelle le pourcentage du total des informations du corpus apparaît cumulé (les lignes n'indiquent pas une progression entre chacun des points mais la distribution des informations cumulées pendant la période du corpus) nous offre un aperçu visuel : on peut considérer que plus la ligne est courbe, plus l'objet discursif est maîtrisé par le journal. Notre hypothèse consiste à dire que lorsqu'une occasion de communiquer est pertinente pour un journal comme information, elle va se présenter plus ou moins périodiquement selon son occurrence réelle (c'est le cas d'une grande partie des événements journalistiques qui concernent des faits qui ont lieu quelque part et dont l'institution journalistique rend compte) et cela se traduit graphiquement par une ligne en dents de scie. Par contre, lorsqu'une occasion de communiquer est pertinente comme information mais aussi comme objet de discours, elle sera présente à la fois selon ses occurrences réelles et selon l'usage fait dans le journal auquel cas, la ligne que l'on obtient s'arrondit car elle n'est pas soumise aux discontinuités produites par la présence ou l'absence d'un fait dans le monde qui fait l'objet de la représentation journalistique.

Ainsi, dans la progression des trois journaux analysés ici, on observe un première période, jusqu'au 26 -28 mai 2004 où la ligne est en forme de dents de scie dans les trois cas et un deuxième temps où la ligne s'arrondit. Ce serait donc à partir du 28 mai que l'Europe commence à devenir un objet de discours en plus d'être un objet d'information. L'hypothèse d'un *faire discursif* tiendrait à cette caractéristique que l'on peut interpréter comme la capacité du journal de décider à partir de quel moment une information doit rentrer dans une succession narrative.

Le *faire* qui était propre à ces trois journaux peut maintenant être mieux défini comme étant la constitution d'un parcours discursif pour *Le Monde* et une incidence sur la pertinence de l'Europe pour *El Mundo* et *EL PAIS*. Faire de l'Europe un objet de discours pour l'un, en faire un objet pertinent pour les autres, voici les deux formes par lesquelles l'ethos argumentaire caractéristique du faire discursif de ces journaux rendrait compte de l'Union européenne. L'élément avec lequel les journaux peuvent, sur le plan du dispositif,

mettre en place cette stratégie discursive sont les rubriques et les sections qui font le lien entre la Une et l'intérieur des journaux.

L'intérieur des journaux :

Afin de rester toujours sur le plan des signifiants du dispositif, nous avons, dans cette première partie de l'analyse, traité les sections comme des éléments qui apparaissent dans le temps et dont la succession produit des figures intéressantes pour le repérage spatio-temporel de chacun des journaux³¹¹. Le découpage des sections étant très différent d'un journal à l'autre, son analyse nous permet de mieux cerner le rapport intentionnel entre chacun des journaux et l'Europe.

« Les élections européennes » renvoie, en tant qu'occasion de communiquer, à la mise en place d'un événement qui est constitué par un ensemble de faits se produisant dans un intervalle de temps (déclarations politiques, actions sociales, vote...) dans les vingt-cinq pays qui constituent l'Union Européenne et ce jusqu'au 13 juin 2004. Ce que nous avons appelé la position énonciative des journaux fait référence aux coordonnées spatio-temporelles à partir desquelles cet événement est effectivement construit. Les tableaux qui suivent rendent compte de trois distributions différentes dans la construction de cet événement à partir de l'usage des sections.

1.- L'occupation de l'espace dans *Le Monde* :

L'espace de l'information concernant l'Europe est formé dans le journal *Le Monde* à partir d'une double distribution : une distribution temporelle d'une part et une distribution spatiale de l'autre. À la première correspond la succession dans le temps des sections ou des rubriques fondées sur les différents traits de définition de l'événement. À la deuxième correspond en revanche l'inscription de chaque section dans une rubrique désignant un espace. Cet espace peut être géographique (France) il peut être politique (national, international), il peut être culturel (société, médias) et il peut enfin être institutionnel (Union Européenne). La figure qui suit nous offre un aperçu visuel de ces deux distributions à partir duquel nous allons pouvoir développer l'analyse :

³¹¹ Nous suivons la distinction d'Eliseo Verón entre rubrique, section et pseudo section selon leur degré de stabilité : les rubriques sont les titres dans lesquels s'insèrent les informations du journal (« société », « international », « politique »...) et qui désignent donc une réalité stable. Les sections sont les titres dans lesquels s'insèrent les événements journalistiques (« élections européennes », « la gauche », « les pays membres »...) et qui varient selon le contexte socio-politique. Les pseudo-sections enfin ont une durée plus limitée et désignent les éléments qui seront insérés dans une section. (VERÓN, E : 1981 op.cit (p.95)).

Rubrique/jour	4	11	18	19	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	X		X	X	X	X											X	X	X	X	X				
2		X																							
3	X																								
4		X			X		X										X	X			X				
5			X														X							X	
6				X							X							X				X			
7										X								X							
8											5														
9											1		1	1			1	1	1						
10											4														
11																	5								
12																		5							
13																									
14																									
15																									
16																									
17																									

1. Union européenne
2. UE. Les élections du 13 juin
3. Le Monde (ultime)
4. France
5. Médias
6. International
7. Union européenne. Ici Paris et Le Monde
8. Elections européennes. Le rôle et l'influence des eurodéputés
9. Elections européennes. La campagne en France
10. Elections européennes. La campagne en Italie
11. Elections européennes. La campagne en Belgique
12. Elections européennes. La campagne en Espagne
13. Les élections du 13 juin/le scrutin du 13 juin/les élections européennes
14. Elections européennes. La campagne des anti
15. Elections européennes. La campagne en Allemagne
16. Elections européennes. La Grande Bretagne vote
17. Regions

Dans la section :

1. France
2. France/Politique
3. France société
4. internationale
5. Union européenne

Ce tableau s'articule sur deux axes. Sur un axe vertical, on trouve le numéro correspondant à chaque section contenant des informations sur l'Europe. L'axe horizontal représente l'évolution de l'événement dans le temps. Les croix dans les cases indiquent la présence d'une section ; les numéros qui apparaissent dans certaines cases, renvoient à la présence d'une rubrique dans laquelle s'insère la section concernée. Le 29 juin en rouge indique, enfin, le début officiel de la campagne électorale.

Sur le plan formel, ce tableau fait apparaître deux ensembles : un premier groupe de sections dessine une pyramide inversée et se déploie entre le 9 et le 22 mai 2004. Un deuxième groupe, dont la forme serait plutôt losangique, s'étend entre le 22 mai 2004 et le 14 juin 2004, jour des élections. Nous considérons cette ligne de partage qui se produit le 22 mai 2004 comme le signe d'un changement discursif : avant ce jour l'Union Européenne est un objet d'information, et, à partir de ce moment, elle devient un objet d'information et de discours. Cette hypothèse se vérifie dans le plan sémantique.

Ainsi, entre les 9 et 22 mai 2004, les informations concernant l'Europe se trouvent

dans des rubriques régulières du journal. Parmi ces rubriques, il s'en trouve une qui est caractéristique du *Monde* : la rubrique « Union Européenne ». Cette rubrique a été ouverte par le journal lors de l'avant dernière rénovation de sa formule, le 14 janvier 2004. Elle est placée entre « international » et « France », c'est qui n'est pas anodin sur le plan sémiotique³¹². Cependant, les informations concernant l'Europe contenues dans notre corpus ne se bornent pas à cette rubrique, elles naviguent entre celle-ci et « La France » ou « International ». La rubrique « Union européenne » est, en outre, insérée deux fois, en tant que section, dans une rubrique plus large : « France/société » pour le 16 juin et « international » pour le 19 juin.

La deuxième figure présente dans ce tableau peut à son tour se diviser en deux parties : une première entre le 23 et le 30 mai où l'on retrouve une forme qui évoque une pyramide fléchissant à droite et une deuxième enfin entre le 1 et le 14 Juin où les sections se succèdent en cascade. Pour la première figure nous pouvons parler d'une ouverture sémiotique de l'événement à partir de la section qui instaure une collaboration entre trois journaux européens.

El PAIS, *Le Monde* et *La Repubblica* ont conclu un accord de collaboration selon lequel on trouve périodiquement des articles, des reportages ou des entretiens préparés par un de ces journaux dans les pages des autres. *EL PAIS* en fait, on le verra ci-dessous, une rubrique autonome intitulée « un proyecto europeo »³¹³. Le journal devient avec cela un acteur du projet commun qui est l'Union Européenne. Le journal *Le Monde*, en revanche, propose une section, qui est constituée par la signature des journaux qui y participent et qui est insérée dans la rubrique « Union Européenne ». L'énoncé de *El PAIS* a donc tendance à faire de l'Union Européenne un projet à venir, tandis que celui du *Monde* se limite à rendre compte des acteurs qui participent au projet éditorial.

Il convient d'observer à cet effet les thèmes qui sont traités dans cette section par *Le Monde* : « Les aristocraties de l'Est de l'Europe » (le 16 mai 2004), « l'argent du foot en Europe » (le 23 mai 2004), « un entretien avec Giuliano Amato et Dominique Strauss Kahn » (le 30 mai 2004) et enfin « un reportage sur les fonctions des députés européens » (le 6 juin 2004). Ces informations en disent peu, au bout du compte, aussi bien sur le projet commun que sur les caractéristiques de l'Union. Le rôle de cette section nous semble être essentiellement symbolique (dans le sens où elle indique une volonté de paraître), comme en témoigne sa position dans la distribution des sections du journal *Le Monde*, entre un premier moment où l'Europe est un objet proprement d'information dans le dispositif du journal et un deuxième moment où elle acquiert également les caractéristiques d'un objet de discours.

C'est donc à partir du 23 mai 2004 qu'une ouverture sémantique se produit pour désigner l'événement « élections européennes » et cette ouverture concerne,

³¹² L'Union Européenne est de ce fait exclue d'une isotopie géographique, mais elle n'intègre pas non plus l'isotopie thématique qui concerne les autres rubriques du journal (société, politique...). Le rubriquage actuel (printemps 2007) où l'on trouve une rubrique « Europe et France » est de ce fait intéressant.

³¹³ « Un projet européen »

essentiellement, la géographie de l'Europe, c'est-à-dire les territoires politiques qui la composent. Or, cette géographie est à son tour hiérarchisée car certains pays font l'objet d'une section : La France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et la Grande Bretagne. D'autres pays sont cités dans les titres du corpus : Grèce, Irlande, Malte, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, le reste étant englobé dans le titre « l'Europe unifiée » ou bien dans les contenus des informations. Si l'on considère, comme Bernard Lamizet que :

« La désignation de l'espace fait de lui définitivement un espace de communication, et elle permet qu'il devienne, à partir de là, un espace de pouvoir »³¹⁴,

il est possible de voir dans le dispositif du *Monde* l'instauration de trois formes hiérarchisées de pouvoirs dans les pays européens : pays avec section, pays cités en titres, pays englobés dans « Europe unifiée ».

Il reste, enfin, que c'est entre le 28 mai et le 1er juin 2004 que l'on peut tracer la ligne qui distingue les deux figures que nous avons décrites. Le 28 mai coïncide également avec le moment où la ligne désignant la cumulation d'informations sur l'Europe parues en Une du journal *Le Monde* acquiert une forme plus arrondie, que nous avons identifiée avec la mise en place d'un objet de discours. Nous dirons donc que c'est sur un espace hiérarchisé de pouvoir que porte le discours sur l'Europe dans *Le Monde*.

2.- La délimitation du temps par *El PAIS* :

La distribution des sections dans le journal espagnol *El PAIS* met en évidence la temporalité de l'événement :

Le contraste avec l'image du *Monde* est ici frappant : d'une part l'événement « campagne électorale » est très bien délimité dans le temps et, de l'autre, ce temps correspond à celui de l'occasion de communiquer « élections européennes ».

La campagne électorale en tant qu'événement médiatique commence donc le 29 mai 2004 et se termine le 14 juin 2004. Avant le 29 mai les informations concernant l'Europe se trouvent dans les rubriques « España » ou « International » sauf dans le cas de la rubrique « Un proyecto europeo »³¹⁵. Nous avons déjà souligné la stratégie énonciative du journal au moyen de cette rubrique, il est maintenant possible d'y ajouter une caractéristique : elle aurait un rôle indépendant des élections européennes. Cette section qui apparaît avant la mise en place du dispositif propre à l'événement électorale serait un signe d'une volonté de la part du journal de participer au développement de l'Europe.

La construction de l'événement « élections européennes » se produit dès lors à partir de la présence, dans le dispositif du journal, des acteurs prenant part à l'événement. Ceux-ci se distribuent en trois groupes : les acteurs politiques espagnols (sections 7,8 et 9), la nouvelle Europe (sections 10,11,12,13,14 et 16) et les pays européens (sections 15,17,18,19,20,21,22,23). Ces trois groupes ne se trouvent toutefois pas dans le même

³¹⁴ LAMIZET, B: 1998 op.cit. (p. 91)

³¹⁵ Nous renvoyons au tableau ci-dessus pour les traductions des sections et des rubriques.

rapport à l'événement. Il y a quatre sections dont la continuité temporelle atteste du rôle qu'elles jouent dans la définition de l'événement : « elecciones europeas » et « elecciones europeas. Reportaje » qui annoncent la présence d'un événement ; « elecciones europeas. El candidato responde » qui mette en scène les acteurs politiques espagnols de cet événement ; « elecciones europeas. La nueva Europa » qui désigne un des enjeux de l'événement dont sa présence privilégiée en tant que rubrique en fait un enjeu majeur.

Les références aux pays européens remplissent donc dans *El PAIS* un rôle différent de celui qu'elles avaient dans *Le Monde*. L'espace n'est pas ici un espace de pouvoir, mais un espace pour le pouvoir qui est désigné au moyen d'un espace qui ne concerne ni l'Espagne, ni les mêmes pays que *Le Monde* semblait définir comme les détenteurs d'un pouvoir européen. C'est en ce sens que l'Europe serait dans *EL PAIS* encore un projet, une instance imaginaire en vue de laquelle il est possible d'agir. L'Europe serait, dans la mise en scène de *El PAIS*, une occasion de communiquer des informations plutôt qu'un espace de production discursive.

C'est en ce sens que la temporalité est marquée par le dispositif, comme s'il pouvait y avoir deux Europe : celle qui peut donner lieu à des reportages ou des informations et celle qui est, dans le cadre d'une élection européenne, soumise à la temporalité événementielle de l'élection. Cette deuxième Europe ne se dévoile complètement qu'avec les résultats électoraux et elle est incarnée par les acteurs qui y sont impliqués. Nous le verrons dans l'analyse du contenu discursif du journal.

3.- Un écroulement temporel dans *El Mundo*

L'événement électoral est aussi dans le journal espagnol *El Mundo* une construction symbolique liée au temps de l'échéance électorale. Or, à la temporalité narrative que l'on pouvait attribuer aux sections de *El PAIS* s'oppose une temporalité dans laquelle chaque numéro est une unité insérant l'événement dans un présent continu qui semble presque échapper au lecteur. Ce présent est aussi l'une des caractéristiques du dispositif médiatique orienté vers l'émotion « **parce que c'est au présent et que le présent échappe, il perçoit [le récepteur] que la cause peut prendre la place du sens, ce qui est une source majeure d'émotion** »³¹⁶.

³¹⁶ TÉTU, J-F: *L'émotion dans les médias: dispositifs, formes et figures*. In *Mots* n°75, (p.12).

[illegible]

- 1.- titre
- 2.- La presse au final classifie la pré-campagne des européennes
- 3.- élections européennes/ les messages des partis
- 4.- élections européennes/ les procédures politiques
- 5.- élections européennes/ la campagne électorale
- 6.- élections européennes/ un nouveau décor
- 7.- élections européennes/ l'ambivalence de la hémisphère
- 8.- élections européennes
- 9.- élections européennes/ la campagne en Grande Bretagne
- 10.- élections européennes/ la campagne en France
- 11.- élections européennes/ les meetings
- 12.- élections européennes/ la campagne en Belgique
- 13.- élections européennes/ la mobilisation socialiste
- 14.- élections européennes/ les critiques du PP
- 15.- élections européennes/ bourse
- 16.- élections européennes/ SARL en Italie
- 17.- élections européennes/ la puissance face à Dieu
- 18.- élections européennes/ les phrases du défilé
- 19.- élections européennes/ les meetings des "positionnés parties"
- 20.- élections européennes/ la campagne en France et le Royaume Uni
- 21.- élections européennes/ les messages de campagne
- 22.- élections européennes/ les confrontations télévisées
- 23.- élections européennes/ la campagne en Allemagne
- 24.- élections européennes/ la campagne dans l'île portugaise
- 25.- élections européennes/ controverses idéologiques
- 26.- élections européennes/ les interventions du milieu européen
- 27.- élections européennes/ élections locales à Barcelone
- 28.- élections européennes/ journalistes et campagne
- 29.- élections européennes/ élections locales dans les meetings
- 30.- Sondage El Mundo-Sigma-Dea
- 31.- élections européennes/ le candidat du PSOE
- 32.- élections européennes/ la promesse du PP
- 33.- élections européennes/ la campagne en Suède
- 34.- élections européennes/ le débat politique
- 35.- élections européennes/ Le TSC donne jusqu'au dernier souffle en Catalogne
- 36.- élections européennes/ Jaime Mayor Oreja/ le candidat du PP
- 37.- élections européennes/ la dernière fièvre électorale de la campagne
- 38.- élections européennes/ les positions votés
- 39.- élections européennes/ campagne dans les républiques baltes
- 40.- élections européennes/ la polémique allemande
- 41.- élections en Grande Bretagne
- 42.- élections européennes/ les intellectuels et le symbole
- 43.- élections européennes/ les nouveaux membres vont aux urnes
- 44.- élections européennes/ le parti vainqueur TSCG
- 45.- élections européennes/ le deuxième parti PP
- 46.- élections européennes/ l'analyse des partis/ GAL PIRSCA
- 47.- élections européennes/ l'analyse des partis/ IU
- 48.- élections européennes/ l'analyse des partis/ Europa de los pueblos
- 49.- élections européennes/ l'analyse des partis/ Christian Europe
- 50.- élections européennes/ provision dans l'anglais
- 51.- élections européennes/ les modalités du jour
- 52.- élections européennes/ les grandes présences/ la France
- 53.- élections européennes/ les grandes présences/ l'Italie
- 54.- élections européennes/ les grandes présences/ l'Allemagne
- 55.- élections européennes/ les grandes présences/ le Royaume Uni
- 56.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Pologne
- 57.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Suède
- 58.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ le Danemark
- 59.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ l'Irlande
- 60.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ le Luxembourg
- 61.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ les Pays Bas
- 62.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Belgique
- 63.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Grèce
- 64.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Malaisie
- 65.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ le Portugal
- 66.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Slovaquie
- 67.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ l'Espagne
- 68.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ l'Autriche
- 69.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Hongrie
- 70.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Slovaquie
- 71.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ l'Italie
- 72.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la Lituanie
- 73.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ l'Espagne
- 74.- élections européennes/ les pays perdus et les nouveaux membres/ la France

La distribution en cascade des sections dans *El Mundo* construit l'image d'un événement qui se déclenche le 28 mai 2004 et qui évolue dans une succession d'événements jusqu'à sa fin le 14 juin 2004. L'écoulement temporel que ce tableau nous donne à voir figure aussi le surgissement d'une géographie européenne : les sections se succèdent pendant la campagne introduisant des thèmes nationaux, ponctués périodiquement par des références à la géographie européenne : La Grande Bretagne le 29 mai, la France le 30 mai, la Belgique le 31, l'Italie le 1er Juin, la France et le Royaume Uni le 2 juin, l'Allemagne le 3 juin, la Suède le 6 Juin, Chypre (l'île divisée) le 7 juin, les États Baltes le 11 juin et enfin la Grande Bretagne à nouveau le 12 juin. Nous retrouvons donc un espace semblable à celui qui avait été mis en place par *Le Monde* mais dont la distribution hiérarchique se produit à la fin de l'événement : le 14 juin 2004.

Ainsi, le 14 juin *El Mundo* met en place un complexe système de rubriquage qui lui permet de faire référence à l'ensemble de la géographie européenne. Or, cette référence est doublement hiérarchisée. Elle l'est d'abord en ce que pour la plupart, les pays présents dans ces sections qui apparaissent le 14 Juin n'étaient pas représentés dans les

sections parues avant le résultat, mais elle l'est également sur le plan sémantique en ce que *El Mundo* fait une distinction entre : « les grandes puissances » et « les petits pays et les nouveaux associés ».

L'espace européen est à nouveau représenté, comme dans *Le Monde*, comme un espace de pouvoir. Cet espace, à la différence du journal français, n'existe ici que par la représentation d'un événement : l'élection européenne.

L'étude de l'instance d'énonciation journalistique nous avait permis de formuler trois hypothèses intentionnelles définissant le rapport au monde de chacun des journaux :

« Nous faisons l'actualité au moyen de l'émancipation » pour *El PAIS*

« Nous faisons l'actualité au moyen de l'innovation » pour *El Mundo*

« Nous faisons l'actualité au moyen de l'exclusivité » pour *Le Monde*

Ce « moyen pour faire l'actualité » est le signe qui se réfère à la distance intentionnelle entre l'énonciateur et le monde et nous pouvons maintenant lui donner une forme signifiante :

Nous adopterons ainsi pour l'analyse de contenu du journal l'hypothèse suivante : *l'exclusivité permet de définir dans Le Monde l'espace de la communication où s'exerce le pouvoir politique. L'émancipation désigne dans El PAIS la volonté de construire un espace de pouvoir tandis que l'innovation désigne enfin dans El Mundo la capacité d'exercer le pouvoir dans un espace.*

3.2.2.1.2 L'Europe dans le *faire être* : Le Figaro

Le Figaro est le seul journal de ce corpus à garder encore un grand format. Par conséquent la distribution des titres en *Une* est clairement hiérarchisée entre les deux espaces principaux de la page de *Une* : le haut qui est réservé aux seules informations et le bas qui introduit des articles d'opinion. Le sommaire à gauche, comme c'était le cas pour *Le Monde*, permet de faire la transition à la fois sémiotique (puisqu'il occupe deux tiers de la surface de la page) et discursive (puisqu'il signale des informations qui vont être présentes dans le journal sans les développer) entre les deux espaces.

La présence d'une rubrique autonome « Figaro économie » dans l'angle inférieur gauche de la page est une différence importante par rapport à l'autre journal français de référence. Le parcours discursif reliant l'information et l'opinion serait ici lié à un deuxième parcours discursif reliant information et économie, comme si les informations économiques étaient à la fois une partie autonome de l'actualité (elles ont un espace propre) et une composante signifiante de la réalité (leur espace se trouve à la Une du journal). Cela n'est pas sans rappeler le rôle du billet à la Une du journal *Le Monde*, qui nous était apparu comme un espace de lien entre le haut et le bas de la page mais aussi comme une forme d'illustration de l'actualité présente dans les énoncés de la Une.

Si le rôle du billet était d'illustrer la co-présence de l'exclusivité et de l'information dans un même journal, celui de la rubrique « économie » pourrait être de mettre en scène les trois composantes de la liberté pour *Le Figaro* : le savoir (les informations), la critique (les opinions) et une forme de pouvoir (l'économie). Les images ont enfin une présence

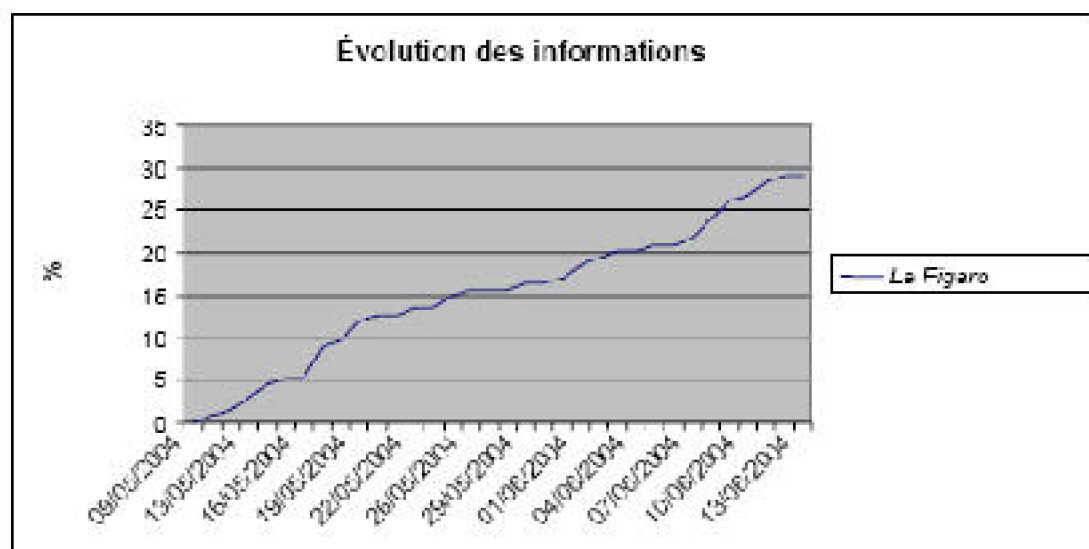
accrue dans la Une de *Le Figaro* ; elles se trouvent le plus souvent dans la partie supérieure de la page et toujours reliées au titre par une fonction illustrative.

LE FIGARO 17

Sommaire P.6	10/05 (photo)	15/05 20/05 11/06 14/06 (photo)	
	10/05		
	13/05 (D)		
	14/05		
	15/05		
	17/05 (D)		
	19/05		
	20/05		
	22/05		
	25/05		
	3/06		
	5/06		
	7/06		
	8/06		
	9/06 (D)		
	11/05		
	2/06		
	7/06		
	8/06		
Économie P.7	17/05	Opinion 14/05 25/05 1/06 14/06	Publié
	31/05		
	1/06		
	10/06		

Comme le montre l'image ci-dessus, la distribution de titres concernant l'Europe en Une du journal suit une logique semblable à celle des autres journaux analysés, mais la présence du sommaire permet de rendre compte d'une originalité, qui tient au dispositif du journal et qui consiste à présenter l'ensemble d'informations contenues dans le journal à la Une de celui-ci. Nous retrouvons le « faire être » (c.f.II.3.1.2) par lequel nous avons défini le journal comme instance d'énonciation : La Une de *Le Figaro* se montre capable de faire exister le monde dans une seule page.

L'Europe fait l'objet de 39 titres au sein de ce dispositif visuel avant le 14 juin 2004. Nous en représentons ci-dessous leur distribution dans temps :



La ligne reliant les pourcentages des titres cumulés présente des formes encore plus arrondies que celle du journal *Le Monde*. La variété des titres présents à la Une du journal empêche, en effet, des écarts importants d'un numéro à l'autre rendant avec cela effective la prise en compte de l'Europe comme objet de discours.

La construction temporelle de l'événement est ainsi différente de celle qui s'opérait dans les trois journaux précédents. Le présent de l'actualité est ici redoublé d'une présence de l'information. L'actualité dont la temporalité est marquée par la succession d'événements est, du fait du nombre de titres qui se trouvent à la première page du *Figaro*, donnée à voir à la Une du journal. Dès lors, la Une du *Figaro* constitue en elle-même une actualité qui pourrait se détacher du discours contenu dans le journal : elle fait référence à la présence de l'information, ce que nous appelons « être *Le Figaro* » et qui serait une sorte de temps suspendu entre l'instant propre au regard et le temps propre à la lecture. Le présent de l'actualité est, quant à lui, contenu dans le temps nécessaire à la lecture. C'est à partir de l'expérience de ce temps de la lecture que l'image composée par la Une du journal (l'être donné à voir par *Le Figaro*) est énoncé et rempli de sens. Il s'agit du procédé que nous désignons avec le terme « faire être l'actualité ».

L'intérieur du journal

Les sections remplissent dans *Le Figaro* le rôle de médiation entre la présence des informations contenues en Une et le présent de l'actualité qui vient tous les jours s'inscrire dans les pages qui lui sont assignées. L'actualité est en effet composée d'une succession d'événements contenus dans un espace facilement reconnaissable (les rubriques du journal sont « Majorité », « opposition », « Union Européenne »...). Ce n'est donc pas la réalité qui est façonnée par les informations, ce sont au contraire celles-ci qui sont obligées de s'insérer dans une des rubriques prévues pour en rendre compte.

Les élections européennes constituent un exemple de ce rapport intentionnel (cette direction d'ajustement entre le journal et le monde) que nous appelons « faire être ». Comme la figure suivante le montre, les informations concernant l'Europe et les élections

paraissent entre le 10 et le 29 mai 2004 dans plusieurs sections différentes, selon qu'elles sont référées aux institutions politiques françaises (« majorité » ou « opposition »), au processus d'élargissement de l'Union, à des thématiques comme la biotechnologie, etc. À partir du 29 mai 2004, début officiel de la campagne électorale, presque toutes les informations se trouvent dans une seule section : « européennes 2004 » ; même si la section « Union européenne » est également présente trois fois, on peut observer dans le tableau de sections qu'elle est passée d'une présence presque quotidienne à n'être plus présente que trois jours sur quinze. C'est donc la réalité, représentée par l'existence d'une campagne électorale, qui va déterminer le lieu de présence des informations :

Reliages/jour	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	X	X		X	X	X		X	X	X		X								X	X											X	X	
2	X																																	
3	X		X																															
4		X							X																									
5			X	X	X	X					X		X		X		X																	
6					X								X																					
7							X																											
8								X							X	X	X		X	X														
9									X																									
10																				X														
11																						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

- 1.- Union européenne
- 2.- Majorité
- 3.- Opposition
- 4.- First France politique
- 5.- Européennes
- 6.- D.F.
- 7.- Elargissement
- 8.- Élections
- 9.- Biotechnologie
- 10.- L.E. Brat
- 11.- européennes 2004

Ce rapport entre avant et après le début de la campagne est à l'opposé de ce que l'on avait observé dans les trois cas précédents : avant le début de la campagne, l'Europe est une occasion de communiquer dont la présence est fluctuante entre plusieurs sections qui font état d'un « monde stable » ; la mise en place d'un dispositif très homogène avec le début de la campagne indique la prise en compte de l'Europe comme un objet de discours.

Nous avons proposé tout à l'heure une hypothèse selon laquelle *Le Figaro* « exercerait la liberté » au moyen de l'institution du journal : « *nous exerçons la liberté au moyen du Figaro* ». Il est possible de mieux définir maintenant cette hypothèse de la manière suivante : la liberté est contenue dans la capacité à rendre compte des événements. De ce fait, la non-existence d'une campagne électorale fait que les élections européennes ne peuvent pas encore être définies comme telles et que l'exercice de cette liberté de traitement n'est pas encore possible. Cette liberté s'exerce en revanche, dès que la campagne commence.

Le monde auquel renvoie la distance intentionnelle contenue dans tout processus de communication devient ainsi un espace public sur lequel se penchent tous les regards

(celui du lecteur, celui du journaliste, celui de l'homme politique). « *Exercer la liberté au moyen du Figaro* » signifie avoir la liberté de regard sur le monde qui découle de cette illusion publique. La distinction entre le temps de la présence (celui du regard) et le temps de la lecture (celui de l'information), instaure ainsi une forme d'appartenance caractérisée par la construction d'un temps historique (celui des événements racontés dans le journal) et d'un temps de l'actualité (celui de la réalité qui se situe ailleurs).

Les deux formes de traitement de l'Europe dans ce corpus tiennent précisément à ces deux moments : dans la première partie, avant l'ouverture officielle de la campagne, l'Europe fait partie du temps de l'actualité en tant que réalité extérieure ; dans la deuxième partie, à l'ouverture de la campagne, l'Europe entre dans le temps historique du journal par le biais de la section « élections européennes ». Nous formulerons alors comme hypothèse pour l'analyse de contenu que *c'est au moyen de la démocratie (comprise comme une procédure électorale) que l'Europe peut être un moyen pour « exercer la liberté » dans le dispositif du journal Le Figaro.*

3.2.2.1.3. L'Europe dans l'être : *Libération* et *ABC*

Ces deux journaux expriment, dans leur mise en scène de la Une, le principe d'un journal donné à voir. La Une de ces deux journaux est un espace visuel qui peut être perçu d'un seul regard comme un ensemble et cela à partir de deux traits principaux : en premier lieu nous remarquons que le message linguistique et le message iconique vont toujours ensemble et (cela est une caractéristique très importante) ils ne se trouvent pas dans un rapport hiérarchique ; il se peut aussi bien que le texte soit subordonné à l'image que l'inverse. En deuxième lieu, la page est structurée de manière à ce qu'un seul événement constitue l'information principale. Cette structuration s'étend également à la distribution dans le temps des informations du journal. Ainsi, lorsqu'une information occupe en entier la page de Une, elle fait entrer cette page dans un temps historique composé par les différentes Unes qui ont subi le même traitement³¹⁷. Même si cela est plus caractéristique de *Libération* que d'*ABC*, il s'agit d'une propriété applicable aux deux journaux³¹⁸.

Dès lors, l'importance que le journal attribue aux informations sur l'Europe dépend de la relation entre chaque information et les autres informations contenues dans le même numéro mais aussi de la relation entre l'information et les autres informations devenues, par leur occupation de la Une, historiquement plus pertinentes pour le journal. La différence entre les deux journaux se produit essentiellement dans le premier type de rapport. La Une de *ABC* est structurée à partir de trois niveaux : du texte dans les niveaux supérieur et inférieur et une image au centre. Une colonne à gauche permet de relier les deux niveaux consacrés au texte. Cette colonne peut toutefois disparaître lorsqu'une

³¹⁷ Une analyse de toutes les informations ayant été traitées sur une page entière de Une dans ces journaux nous donnerait leur propre vision de l'histoire.

³¹⁸ Jusqu'à son changement de formule (2003) *ABC* avait un mode de fonctionnement très proche de celui de *Libération*. De ce fait, il s'autorise encore, mais maintenant de manière exceptionnelle, à consacrer toute la Une à une seule information. Ce fut le cas du mariage du Prince d'Espagne qui intervient dans la période de ce corpus.

information exige plus de place.

L'Europe en tant qu'occasion de communiquer pertinente pour ces deux journaux est rattachée, dans la mise en scène de la Une, au rapport établi avec le présent de l'information : aucune des Unes présentes dans notre corpus n'attribue à l'Europe le caractère « historique » qu'on vient de définir, issu de l'occupation exclusive de la Une par une seule information. Dans le cas de *Libération*, lorsque l'Europe apparaît comme objet d'une information en Une, elle le fait soit dans plusieurs endroits, soit dans une des positions secondaires, mais jamais comme une information unique. Dans le cas d'*ABC* c'est l'absence absolue d'images qui empêche l'Europe comme objet d'information d'intégrer, dans cette campagne, la chaîne d'événements que le journal aura traité dans son histoire de manière privilégiée :

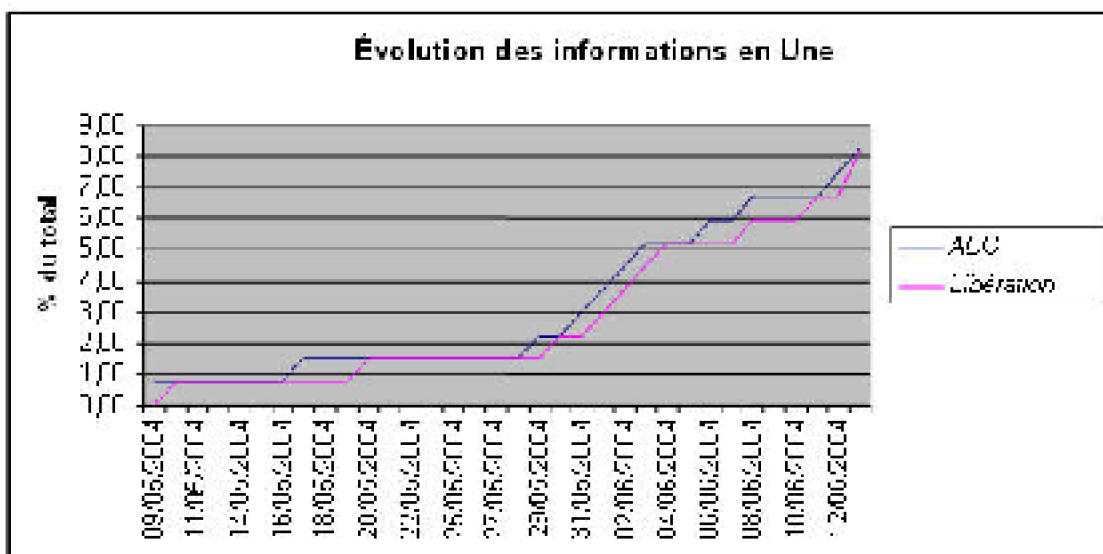
ABC					
9/05	13/06				
31/05	14/06				
5/06					
8/06					
2/06	photo				
3/06					
17/05			publicité		
1/06					
12/06					
14/06					
		20/05			

1/06			
13/06			
14/06			
</			

L'Europe est ainsi dans *Libération* et *ABC* une occasion de communiquer reliée à l'échéance électorale plutôt qu'à son incidence dans le temps historique propre au journal. On aurait pu imaginer, par exemple, que la première élection avec une participation des anciens pays communistes ferait l'objet d'une page de Une consacrée entièrement à cet événement historique. Ce n'est pas le cas, même si les journaux s'en font écho dans leurs discours d'information. Cette échéance électorale n'est donc pas considérée comme un événement extraordinaire et cela est déjà une première conclusion importante nous permettant de faire deux hypothèses d'interprétation : la première porte sur le rapport des deux journaux à cette élection, la deuxième se réfère plutôt au rapport des journaux à l'information. C'est la deuxième hypothèse que nous allons retenir ; nous considérons que le rôle du journal comme acteur historique se manifeste spécialement lorsqu'il informe d'événements qui surgissent de manière inattendue. Ce sont les seuls types d'événements qui n'ont pas pu être préparés, dans leurs formes discursives, par d'autres institutions³¹⁹ ; cela n'étant donc pas le cas de l'élection européenne, elle ne pouvait pas être considérée comme un événement dont le traitement journalistique pourrait faire du journal un acteur de l'histoire³²⁰.

La distribution temporelle des informations telle qu'elle apparaît dans la figure ci-dessous suggère en effet un rapport à l'événement très différent de celui que nous

avons vu dans les autres journaux. Cette figure montre également un fort parallèle entre les deux journaux analysés ici :



La forme scandée de cette image fait apparaître, si l'on suit toujours notre hypothèse d'interprétation, la relation de pertinence à l'Europe en tant qu'objet d'information. Cette pertinence est en outre effective à partir du 29 mai.

La distinction entre objet de discours et objet d'information disparaît donc dans la mise en scène de l'Europe à la Une de ces deux journaux. L'institution de *Libération* et d'*ABC* en tant qu'instances d'énonciation est cependant tributaire d'une forme d'appartenance en amont de la lecture du journal, ce que nous avons appelé « l'être » de ces journaux. Cela est présent, nous l'avons vu, dans la mise en scène des informations à partir de deux critères hiérarchiques : celui qui se réfère aux autres informations et celui qui se réfère aux autres numéros du journal. L'Europe n'est ici représentée qu'à partir du premier type de rapport au temps, ce qui la prive, pour l'instant, comme nous l'avons déjà commenté, d'une densité historique importante.

L'intérieur des journaux

Bien que l'usage des rubriques et des sections exprime toujours, dans toute institution médiatique, le discours sur le monde porté par l'institution, cette caractéristique signifiante est plus pertinente dans le cas de *Libération* et de *ABC*. Leurs Unes attestent d'un choix

³¹⁹ Nous reviendrons sur cela dans notre troisième partie lorsque nous parlerons de la « réalité du journalisme ». Signalons pour l'instant que certains événements (des accidents, des catastrophes, des attentats) requièrent l'utilisation de compétences discursives de la part des médias d'information leur permettant de les nommer, les classer, les décrire... D'autres événements (des discours politiques, une campagne électorale, l'investiture d'un président...) comportent déjà les discours nécessaires à leur nominalisation, leur description et leur classement.

³²⁰ Nous renvoyons au traitement de *Libération* des élections présidentielles de 2002 en France ou des attentats commis sur les États Unis le 11 septembre 2001, voire, encore plus récemment, la défaite de l'Équipe de France en finale de la coupe du Monde.

éditorial fort, consistant à mettre deux ou trois informations en avant. Le lecteur est donc à la fois informé de ce choix et interpellé par la question de sa validité : ce qui se trouve dans le journal n'est pas le développement de ce qui est énoncé à la Une, mais des événements qui n'ont pas été retenus pour la Une. Dans ce deux rapports au lecteur, les sections acquièrent un rôle de repérage au sein de la structure du journal plutôt que de définition du monde signifié.

***Libération* : reconnaître l'événement**

La distribution des sections dans *Libération* présente une image proche de celle du *Figaro*. Nous y observons une certaine hétérogénéité qui disparaît avec la mise en place officielle de la campagne. Les sections désignent moins un espace ou des espaces que des repères discursifs : « politiques », « les gens », « événements », « terre ». Seule une rubrique contient un rapport proprement spatial à l'information : « monde ». Cela dénote la présence d'un discours d'appartenance, c'est-à-dire, de la connaissance d'un langage préalable à la lecture du journal. C'est à partir de ce langage que se produit déjà une différence idéologique avec *Le Figaro* dont nous avons vu les caractéristiques identitaires plus haut.

L'usage de termes comme « terre », « les gens » ou encore « monde » impliquent la mise en place d'un discours fondé sur l'universalité. Seulement « les gens » est accompagné d'un article, tandis que l'absence de déterminant pour désigner le monde ou la terre indique un discours sur l'indétermination du monde ou de la terre : ils peuvent être différents de ce qu'ils sont aujourd'hui.

La présence de l'Europe dans ce dispositif ne pourra donc pas s'exprimer à partir d'un lieu d'ancrage comme on l'a vu dans les autres journaux du corpus. L'Europe va devoir, au contraire, être désignée par les catégories discursives propres à « l'être » de *Libération*. Cela explique la différence qui s'opère avant et après le début de la campagne. Avant son ouverture, l'Europe entre, comme toute occasion de communiquer, dans les catégories discursives du journal avec une particularité : nous observons déjà la mise en place d'une section « élections européennes », mais toujours à l'intérieur de deux rubriques du journal : « événement » ou « politiques ». À partir du 29 mai, l'Europe fait, en revanche, l'objet d'un discours propre par la rubrique « élections européennes ». Ce discours acquiert un rôle équivalent à celui de « l'être » de *Libération* lorsque, le 14 Juin, l'information sur les élections est contenue dans une rubrique propre, « Européennes », contenant elle-même un certain nombre de sections : « À droite », « À gauche », « les résultats dans l'Union » et même une section « France ».

L'Europe devient ainsi dans le dispositif de mise en scène de *Libération* une entité autonome à la fin de l'événement par le biais des élections européennes.

Rubrique/jour	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1		1	2					2	2								2		2		1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		1
2	X				X							X	X	X																			
3		X			X	X																											
4			X															X															
5				X	X	X		X																						X			
6					X																												
7				X						X																							
8							X											X		2													
9								X																									
10										X								X															
11																												X					
12																																	X
13																																	X
14																																	X
15																																	X

1 : Événement

2 : Politiques

1.- Elections européennes

2.- Politiques

3.- Courrier

4.- Un chiffre

5.- Monde

6.- Elections européennes. Les faits du jour

7.- Terre

8.- Les gens

9.- Evénements

10.- Une histoire

11.- Evénements. Pollution

12.- Européennes. À droite

13.- Européennes. À gauche

14.- Européennes. Les résultats dans l'Union. Les 24

15.- Européennes. France

Le rapport entretenu par ce journal avec le temps long de l'histoire est ainsi rendu visible : la mise en scène d'un événement qui s'étend dans le temps finit par susciter un langage qui lui est propre. On dira que « l'être » de *Libération* s'accorde avec celui de l'Europe. Dès lors, et cela est la caractéristique de l'appartenance discursive à laquelle fait appel ce journal, cet être de l'Europe est incarné par « la droite », « la gauche », « les 24 » et « la France » qui apparaissent le dernier jour de notre corpus. Signalons au passage la distinction qui s'opère entre les pays de l'Europe (24) et la France, qui en est le vingt-cinquième pays, mais que le journal distingue des autres. Bien qu'ils soient apparus à la suite de l'ouverture de la campagne électorale, ces composantes discursives de l'Europe ne sont pas liées à la campagne : elles continueront d'exister après ; celle-ci en tant qu'événement aura permis, cependant, que le journal les reconnaisse comme des composantes de l'être européen. C'est ainsi que nous pouvons proposer une hypothèse de travail selon laquelle *l'Europe fait l'objet d'une reconnaissance discursive dans Libération*.

ABC : nous reconnaître

La distribution des sections montre dans *ABC* une logique contraire de celle de *Libération* : une utilisation restreinte, presque homogène pendant les quatre premières semaines qui s'accroît dans la dernière, jusqu'à atteindre son sommet le jour des résultats. Cette distribution est par ailleurs beaucoup plus proche de celle des deux autres journaux espagnols :

Rubrique/jour	9	10	11	13	18	19	20	21	26	27	28	29	31	1	2	3	4	7	8	9	11	12	14
1	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X
2										X													
3																X	X				X	X	X
4																			X				
5																				X			
6																				X	X	X	
7																							X
8				X																			
9				X																			

ABC

- 1.- Política/ Politique
- 2.- Comicios europeos / consultation européenne
- 3.- Europa / Europe
- 4.- Elecciones europeas/ Élections européennes
- 5.- 13-J
- 6.- nada / rien
- 7.- Internacional/ International
- 8.- Tribunales/ Tribunaux
- 9.- Terrorismo/ Terrorisme

C'est en effet avec la campagne électorale, à la différence de ce qui était le cas dans *Le Figaro* ou dans *Libération*, que les élections européennes deviennent polysémiques. Cette polysémie tient en partie à une sorte d'hésitation terminologique : les élections sont appelées « comicios europeos », « elecciones europeas » et enfin « 13-J ». Il y a, dans cette progression, une forme implicite de reconnaissance de l'événement.

La premier terme, que l'on trouve le 27 mai, est une formulation que l'on peut considérer comme technique et qui instaure pour cette raison une distance, celle du savoir, entre l'énonciateur et l'énoncé. Le deuxième terme, qui apparaît le 9 juin, est sensiblement moins technique et réduit donc cette distance sémantique permettant une majeure implication de l'énonciateur sur l'objet énoncé. Le 11 Juin nous trouvons enfin le terme « 13-J » (abréviation de 13 Juin). Le caractère anaphorique de cet énoncé comporte l'implication de l'énonciateur dans l'énoncé ; de ce fait, une implication du journal dans les élections semble se dessiner. Or, ces trois termes n'apparaissent dans le

corpus qu'une seule fois chacun, les informations concernant les élections étant contenues dans les autres cas, dans la section « Politique » ou bien « Europa ». Cet échec, ou peut-être cette distance, dans l'implication discursive du journal nous amène à postuler qu'il ne reconnaît pas les élections européennes comme un événement rattachable à son être discursif.

Cette hypothèse d'interprétation est en outre renforcée par la présence de la section « Europa ». Il y a une différence entre le champ lexical auquel appartient « Europe » (champ qui se réfère à l'espace) et celui auquel appartiennent les autres sections (champ des systèmes ou des actions). Cependant, « Europa » est sémiotiquement au même niveau discursif que les autres sections « Política », « Internacional », « Tribunales » ou « Terrorismo ». Il y a dans cette « fausse » équivalence un refus de reconnaissance de l'échéance électorale comme événement qui pourrait être intégré dans l'univers discursif propre au journal. L'Europe devient de ce fait, un être discursif autonome et différent de l'être qui fait l'appartenance en amont du journal. Nous en tirons une hypothèse de travail selon laquelle *ABC désigne dans l'Europe un espace d'appartenance différent de celui qui est propre au journal.*

La distribution dans le temps des rubriques contenant des informations sur les élections européennes, rapportée à la présence de ces mêmes informations à la Une des journaux, nous a amené à situer le dispositif d'énonciation de chacun des journaux analysés dans le temps délimité par le corpus. On peut en déduire l'existence de trois rapports différents au temps. *EL PAIS*, *El Mundo* et *Le Monde* distinguent dans leur dispositif d'énonciation le temps de l'histoire, exprimé par l'identité du journal, et le temps de l'actualité, délimité par l'information construite. *Le Figaro* attribue le temps de l'histoire à l'identité culturelle dont il se réclame tandis que le temps de l'actualité semble celui du monde. Enfin, histoire et actualité se confondent dans *ABC* et *Libération*. Les rapports à la véracité ne sont certainement pas les mêmes selon chacune de ces positions énonciatives ; cela suppose, dans les deux cas, une vérification des hypothèses énonciatives avancées dans le chapitre précédent. Nous pouvons donc affirmer que le rapport intentionnel à l'Europe n'est pas lié à la mise en place d'un dispositif d'énonciation propre à la campagne électorale, mais résulte plutôt, des caractéristiques sémio-discursives des journaux analysés.

Conclusion : le dispositif « campagne électorale »

L'objet de cette deuxième partie de l'analyse est de définir les caractéristiques discursives du dispositif électoral constitué par les affiches et les journaux analysés. Il s'agit donc d'observer comment les processus de référence propre aux journaux d'information s'articulent avec les caractéristiques identitaires des affiches électorales.

Les affiches électorales ont été distribuées, à partir de leur ethos discursif, selon trois types de rapports intentionnels au monde. Ces rapports intentionnels sont issus, nous le rappelons, de l'attribution dans chacune des affiches, d'une place spécifique à l'Europe en tant que sujet du langage³²¹ : un rapport « uchronique » dans lequel l'Europe est

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

dans ce corpus gomme les formes d'agir « par habitus » et « téléologique » et d'autre part, étant donné que ces deux formes d'agir renvoient aux territoires du politique, la campagne aux élections européennes ne donne pas de visibilité aux territoires politiques de l'UE, elle se focalise sur la représentation des arènes du politique³²².

Un regard sur l'actualité : parenthèse autour du regard et de la lecture

Le travail d'analyse des dispositifs mené jusqu'ici nous a permis de vérifier les hypothèses énonciatives concernant les instances de communication contenues dans le corpus. Nous avons également pu discerner les caractéristiques communicationnelles d'un dispositif propre aux « arènes du politique » (les journaux d'information) et d'un dispositif qui, bien que se trouvant dans « les arènes du politique », présente des caractéristiques communicationnelles proches des « territoires du politique » (les affiches politiques). Nous avons dès lors pu constater le rôle d'interprète assumé par la presse écrite dans les processus de communication politique et montrer que c'est en assumant ce rôle communicationnel que les institutions de médiation, incarnées par les journaux d'information, contribuent à faire apparaître des faits institutionnels.

Nous déterminerons, dans la dernière partie de notre thèse, les différents statuts attachés au fait institutionnel « Union européenne ». Le travail d'analyse du contenu discursif des journaux nous permettra ainsi de rapprocher les deux termes qui désignent notre méthode de travail : l'analyse sémiotique et l'analyse discursive. Nous souhaitons toutefois nous attarder un instant, avant d'entamer cette dernière partie de l'analyse, sur le rapport, peu abordé dans cette thèse, entre le regard et la lecture.

L'Europe comme occasion de communiquer s'insère dans ce que nous appelons un « parcours discursif » qui désignerait le type de rapports à la validité entretenus par un objet de discours : vérité, justesse et véracité. Or, ces rapports à la validité ne sont pas seulement exprimés par des messages linguistiques, ils le sont aussi à travers des messages iconiques. Dans l'analyse du dispositif menée ci-dessus, il a été très peu question d'images, principalement parce que les images sur les élections européennes étaient très minces aussi bien à la Une que dans l'ensemble du dispositif.

Mais cela soulève une question concernant le statut de l'image sur laquelle nous devons nous arrêter : l'absence d'Europe dans le message iconique est entièrement liée aux rapports que les institutions, les individus ou encore les lieux représentés par ces images entretiennent avec un imaginaire européen. Une grande partie des institutions, des hommes politiques ou des lieux qui apparaissent en Une des journaux sont de fait, des images de l'Europe ; cependant il s'agit d'images qui (du moins pour celui qui écrit cette thèse) ne font pas partie d'un discours européen. Pour le dire autrement, si nous avions voulu fournir une analyse iconique de l'Europe dans la presse écrite, quels critères aurions-nous dû observer pour délimiter le corpus ? À quel moment une image du

³²² Nous y reviendrons dans l'analyse du contenu discursif des journaux d'information, à partir de la distinction proposée par Jacques Gerstlé (GERSTLÉ, J : *L'impact des médias sur la campagne référendaire française de 2005. Comparaison avec les élections européennes de 2004* in *Études et recherches* n° 53, en ligne sur le site Notre Europe : www.notre-europe.eu) entre les « jeux » et les « enjeux » des échéances électorales européennes.

président de la République française devient-elle une forme iconique européenne ? Peut-il s'agir en même temps d'une forme iconique européenne et française ? Et cela nous conduit à la question qui innervait finalement cette thèse dans son ensemble : pourquoi ces questions ne se posent-elles pas lorsqu'il s'agit de définir un corpus linguistique sur l'Europe ?

Il est possible d'examiner ces questions à partir de la distinction entre le rapport au réel instauré par les formes iconiques et celui instauré par les formes linguistiques de représentation. Martine Joly fait à ce sujet l'analyse suivante de l'usage des images dans la presse :

« Pourquoi tant d'indignation devant les images des charniers de Timisoara, de l'<interview> de Castro? Pourquoi tant d'interrogations sur les <non-images> de la guerre du Golfe, ou au contraire sur le trop d'images des camps bosniaques ou du <lynchage> d'une jeune Somalienne? Quelle attente déçue manifeste-t-on avec tant d'insistance? L'indignation vient du fait que le contrat de confiance a été rompu: tandis qu'on attend de l'image, plus que tout autre médium, qu'on puisse la croire, la preuve a été faite que cette crédibilité était aléatoire et non certaine. C'est cette incertitude qui est insupportable parce qu'elle bouscule l'attente spécifique de justesse et vérité. Nous pensons, quant à nous, que ce n'est pas l'oubli de notre histoire, mais au contraire le fait qu'elle nous constitue puissamment qui nous pousse à vouloir avec tant de force qu'une image soit juste, que visible et vérité se confondent »³²³

Visible et vérité ne se confondent dans la représentation linguistique qu'en ce qui concerne l'instauration d'un contrat de communication. Voici, nous semble-t-il, en quoi consiste ce rapport problématique à l'image, souvent exprimé par les journalistes à l'aide de propositions du type : « il faut faire entrer le lecteur », « il faut l'attirer » ou encore « il faut le choquer afin qu'il vienne vers nous ». « L'effet de réel » défini par Barthes comme la présence d'un signifiant sans signifié est banni de la photo de presse où le signifié est antérieur au signifiant iconique. C'est cela qui est insupportable, pour reprendre les mots de Martine Joly : cette absence de sens de l'image qui fait qu'elle n'attend qu'une seule chose : qu'on la détourne de son lieu d'ancrage. Si l'on en croit Patrick Eveno, *Le Monde* aurait enfin clos son débat interne autour de la légitimité de l'usage des photos de presse le 11 septembre 2001³²⁴. Ce jour-là Plantu cède sa place à une image du WTC de New York.

D'après le responsable de l'information de la chaîne espagnole T5, une des originalités informationnelles des attentats du 11 septembre 2001 est que **« pour la première fois nous avons les images avant l'information »**³²⁵. Que ce soit à ce moment que *Le Monde* ait décidé d'adopter enfin l'usage de photographies en Une du journal nous semble un aveu implicite de cette « insupportable » distance entre le visible et le certain. Une fois cette distance assumée, le statut des images de presse est

³²³ JOLY, M : 1994 op.cit. (p.55)

³²⁴ EVENO, P : 2004 op.cit. (p.639).

³²⁵ Cité in ZUNZUNEGUI, S : *Le futur antérieur* in *Dossiers de l'audiovisuel* n° 104, Juillet-août 2002 (p.16).

forcément autre que celui des titres ou encore des textes. Les images informent, mais elles ne le font probablement pas au moyen de l'assertion, elles le font parce qu'elles donnent à un bout de monde la possibilité d'être relié à une vérité. Rappelons nous ici l'usage des images que nous avons décrit pour *El PAIS* et *El Mundo* qui faisaient d'elles des formes d'information presque autonomes par rapport au texte.

Ce n'est donc pas dans l'image que se retrouvent le signifiant et le signifié, mais dans le discours dans lequel elle est insérée. Si, comme l'écrit Barthes, le discours est une affaire de langage, les images, elles (contrairement à ce qu'il aurait pu croire) ne se lisent pas (ou pas seulement). C'est bien cela qui les rend « insupportables » et nous oblige à leur attribuer sans cesse un statut ; leur attribuer un statut, c'est aussi leur donner un cadre³²⁶.

C'est à ce jeu d'attribution arbitraire que semblent se livrer *El Mundo* et *El Pais* : il est sans cesse rappelé au lecteur que ce qu'il voit et ce qu'il lit ne sont pas forcément identiques. Du coup, l'instauration du doute est aussi la possibilité de la certitude et chaque image, aussi éloignée soit elle du sujet du titre principal, est toujours susceptible de s'y référer³²⁷.

Les Unes des journaux analysés présentent donc deux types de messages : un message linguistique et un message iconique. Ces deux messages se présentent ensemble mais ne se donnent pas en même temps ; il pourrait s'agir dès lors, de deux rapports au monde différents issus de deux types de contrat de communication différents, qui instaurent avec cela deux instances distinctes de communication.

Le rôle de tout dispositif est précisément d'articuler ces deux instances de telle sorte que le contrat de communication soit congruent. On utilise depuis Barthes les notions de fonction d'ancrage, de relais et de contrepoint. Or, qui est fonction de qui ? Cela peut être aussi bien le message linguistique qui impose le niveau de lecture de l'image, que le contraire. L'exemple qui suit est tiré d'une information du journal *EL PAIS* qui nous semble illustrer ce rapport problématique entre le message linguistique et le message iconique dans la presse écrite :

³²⁶ Sur l'importance du cadre dans la signification visuelle, nous renvoyons à l'ouvrage déjà cité d'Annette Beguin-Verbrugge: BEGUIN-VERBRUGGE, A : 2006.

³²⁷ Andrea Semprini parle d'une fenêtre ouverte sur le monde, avec tout ce que cela suppose d'ouverture mais également de cadrage, donc d'impossibilité de voir, porpre aux médias d'information continue (SEMPRINI, A: CNN et la mondialisation de l'imaginaire, CNRS, Paris 2000, 187 P.); autre rapport de l'image à l'information, celui instauré avec les attentats du 11 septembre 2001 aux États Unis (voir à cet effet le numéro spécial des dossiers de l'audiovisuel que nous avons cité ci-dessus); troisième mode d'approche de l'image, celui classique d'Eliseo Verón dans son texte sur le journal télévisé (VERÓN, E : *Il est là, je le vois il me parle* in *Communication* n°38, 1983 pp.88-102). L'image semble en effet instaurer, à la suite de cet ensemble d'exemples, une expression moderne du cogito cartésien.



Cette page (nous en montrons la moitié, l'autre moitié contient le texte des deux articles dont on voit ici les titres) est composée de deux informations et d'une photographie. Les informations concernent le premier ministre Israélien Ariel Sharon et le président nord-américain George Bush : « Sharon autoriza la construcción de mil nuevas viviendas en asentamientos de Cisjordania »³²⁸ et « Ex diplomáticos avivan la polémica sobre la política exterior de Bush »³²⁹. Aucun rapport thématique ne peut, a priori, être établi entre ces trois lieux de sens (la photographie et ces deux titres) qui composent la page. Or, selon Tétu et Mouillaud la mise en page est :

« L'art de l'attribution d'une valeur d'échange aux unités référentielles qu'elle distribue dans le journal. Il convient donc de considérer les éléments dont dispose la mise en page (emplacement des articles, dimension des titres et des articles, forme et dimension des caractères et des surfaces imprimées) comme autant d'éléments signifiants de l'information. Les signifiés correspondants sont la ressemblance (ou la dissemblance), l'ordre et la proportionnalité des "informations". La mise en page consiste à les transcrire par des variables visuelles qui ont les mêmes propriétés significatives »³³⁰.

Le sens de la page comme unité de discours est donc fondé sur un rapport de ressemblance et de dissemblance, qui constitue une unité visuelle : cela est une forme de justesse (cohérence) et non de vérité. La page, nous insistons sur ce point, est une unité visuelle et, comme telle, elle est d'abord soumise aux contraintes de la cohérence esthétique. Dans l'image que nous reproduisons ci-dessus cette cohérence est élevée à son paroxysme : la page est, en première instance, un espace d'exposition pour une image particulière. Le cadavre d'un enfant recouvert d'une tunique blanche est porté par

³²⁸ « Sharon autoriza la construcción de mil nuevas viviendas en asentamientos de Cisjordania ».

³²⁹ « Ex diplomáticos avivan la polémica sobre la política exterior de Bush ».

³³⁰ TÉTU, J-F et MOUILLAUD, M : 1989, op. cit. (p. 68).

un homme qui le regarde depuis l'axe central de l'image. La composition spatiale rappelle les figures classiques de la tradition iconographique chrétienne. L'enfant pourrait être endormi, il ne montre aucun signe de douleur ou de violence ; les quatre personnages qui l'entourent convergent sur son visage dans leurs regards. Ils ne sont pas trop près de lui, ils pourraient être en train de garder une distance de respect, d'adoration. Leurs visages n'expriment ni la peine ni la rage. On observe enfin une ligne de lumière blanche partant de l'angle supérieur gauche pour éclairer le torse nu de l'enfant : nous sommes devant cette image comme devant une « pietà » chrétienne classique.

Comment une telle image s'insère-t-elle dans une page de journal ? Nous savons que

« la mise en page apparaît alors comme une rhétorique de l'espace qui déstructure l'ordre du discours (sa logique temporelle) pour reconstituer un discours original qui est, précisément, le discours du journal »³³¹.

Ce discours se fonde alors sur le rapport entre l'image et les titres qui l'entourent : il s'agit d'un rapport de causalité dans lequel la conjonction de deux éléments (la politique extérieure de Bush et la décision d'Ariel Sharon) implique un troisième élément (la souffrance martyre représentée essentiellement par l'image du linceul blanc). L'élément proprement argumentaire se fonde sur l'agencement rhétorique entre ces trois éléments ; la taille de l'image et celle du titre concernant Ariel Sharon les situe dans un plan égal comme appartenant au même topos discursif, tandis que la taille plus réduite du titre se référant à la politique de Bush indiquerait la présence d'une deuxième forme topique. La rhétorique du journal consiste dès lors à construire une forme topique, celle du martyre ou de la souffrance, qui englobe ces trois premiers topoï.

Nous retrouvons donc les fonctions du discours de Barthes ainsi reformulées : le discours serait, dans sa relation à l'image, ce qui permet de donner à un ensemble visuel un statut ; dans notre cas, le même statut que celui qui est accordé aux « pietàs » dans la culture chrétienne. Le message linguistique et le message iconique évoluent sur deux plans différents mais ils se retrouvent dans la matérialité de la page et ils deviennent alors les composantes signifiantes d'un discours. La page, dans son rôle déictique de cadre, devient ainsi une instance d'énonciation porteuse d'un discours.

Un travail approfondi sur la présence des figures iconiques dans les informations journalistiques concernant l'Union européenne enrichirait sans doute ce qui a été déjà développé plus haut. Cela va néanmoins au-delà des limites que s'est fixées cette thèse. Nous nous en tiendrons au discours journalistique dans sa dimension proprement linguistique.

³³¹ *Idem* (pp. 57-58).

III. Opinion

« Ces hommes travaillent d'eux-mêmes à sortir peu à peu de leur grossièreté dès lors qu'on ne s'ingénie pas à les y maintenir », disait Kant³³².

Dans *L'espace public*, le travail d'Habermas consistait à observer l'évolution de la ligne critique constitutive d'une double distinction (privé/public et Etat/société) comme étant la ligne à franchir par les individus dans ce chemin vers l'émancipation à travers la participation publique. La première de ces deux distinctions était analysée à partir de l'instauration de formes de représentation politique (les appartenances politiques) et la deuxième faisait l'objet de l'étude des différentes formes de représentation sociale (les lieux de convergence sociale comme les marchés au début de la modernité, les associations plus tard...). La libéralisation du savoir pratique assurait alors l'articulation de ces deux formes de représentation au moyen des médias d'information.

Le savoir pratique renvoie, dans la philosophie kantienne, à la capacité de la raison de formuler de lois ou des normes de conduite capables de guider l'action humaine. Sa libéralisation désigne le fait que l'action humaine puisse être régie par des normes et par des lois issues de la raison du sujet politique au lieu de s'imposer à celui-ci depuis une entité irrationnelle supérieure. Mais Habermas ne tenait pas compte dans son ouvrage du caractère communicationnel des médias d'information chargés d'assurer ce processus de libéralisation et des formes de participation politique que ces médias entraînaient. Il désignait, dans sa thèse sur l'Espace Public, l'évolution de la diffusion de l'information comme un vecteur dans l'apparition du sujet politique. Mais il ne rendait pas compte, cela

³³² KANT, I : *Qu'est-ce que les lumières ?* Flammarion, Paris 1991 (p. 50).

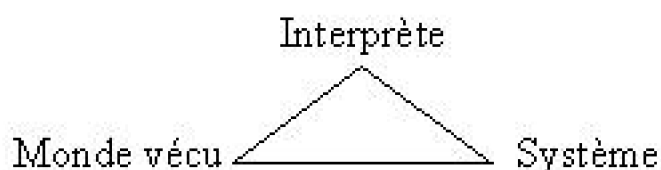
n'étant certainement pas possible dans le contexte théorique où il écrivait ³³³, de la manière dont l'apparition d'un lieu public de médiation met le sujet social face au miroir du politique. La thèse d'Habermas se bornait, dès lors, à critiquer une évolution (celle des médias) qui semblait tendre vers une dépolitisation de la société qui s'auto représente dans le miroir médiatique au lieu de faire de ce dernier un moyen pour développer la participation politique.

Habermas produit donc un travail normatif qu'il situe dans la lignée d'une philosophie politique proche de la pensée d'Abendroth. Cet auteur considérait que la loi fondamentale de la République fédérale se proposait d'

« étendre le contenu de la conception de la démocratie développée par l'État constitutionnel, c'est-à-dire en premier lieu à étendre, dans l'esprit d'une autodétermination, le principe d'égalité et l'articulation de ce principe à l'idée de participation à l'ordre économique et social » ³³⁴.

Comme l'explique Habermas lui-même, la force d'un tel postulat a été par la suite nuancée et dans une certaine mesure réfutée par les expériences marxistes. Il faut en effet rappeler que *l'Espace Public* avait été écrit dans un contexte historique très précis ³³⁵ mais cela, loin d'être perçu comme un inconvénient pour la thèse défendue, doit permettre, aux yeux d'Habermas, d'en reconduire certains aspects et notamment l'impossibilité de traiter des systèmes sociaux d'un point de vue purement holiste.

C'est ici que la distinction entre État et Société se retrouve au centre de la problématique habermassienne au point que c'est sur cette question, restée ouverte dans *l'Espace Public*, que se penche *La Théorie de l'Agir Communicationnel* et que, nous semble-t-il, Habermas introduit de manière indirecte l'opinion publique comme un fait institutionnel constitutif de *l'Espace Public*. Les formes de participation politique des médias d'information et de communication peuvent désormais s'analyser à partir du rapport que fait apparaître la *TAC* entre les systèmes, les mondes vécus et l'interprète. L'opinion publique est dès lors le processus qui relie ces trois composantes de *l'Espace Public* leur attribuant une consistance symbolique :



Nous soutenons donc que la possibilité d'un Espace Public est intimement liée à

³³³ Les années 60 sont encore dominées par une conception fonctionnaliste du pouvoir des médias.

³³⁴ Cité par Habermas dans la préface à l'édition de 1990: HABERMAS, J: 1993 op.cit (p. XV).

³³⁵ Habermas le définit comme « le contexte de forte controverse constitutionnelle des années cinquante » dans la République fédérale autour du rôle de l'État social dans l'architecture de l'État de droit traditionnel. (HABERMAS, J : 1993 op.cit (p.XIV).

l'articulation de ces trois lieux différents et que cette articulation s'exprime dans une forme de narrativité mise en œuvre par les processus d'opinion publique au cours de l'opération de « mise en intrigue » :

« De fait, une mise en intrigue, se déployant tout au long d'un trajet thématique, acquiert une portée globale, précise sa signification au moment où émerge une expression (ou plusieurs) susceptible (s) de résumer l'intelligibilité du processus décrit, et dont il nous importe peu de connaître le degré d'originalité lexicale. De telles expressions à valeur d'arguments, issues de la capacité critique des membres de la société, de leurs jugements pratiques signifie la clôture temporaire d'un processus de configuration constitutif de la mise en intrigue. Tout du moins, il nous faut considérer qu'une mise en intrigue peut s'achever dans sa narration par les spectateurs »³³⁶

Nous analyserons ici l'évolution de l'opinion publique tout au long de l'histoire, entre deux conceptions, une conception rationnelle qui y voyait l'expression d'une opinion de la part d'un public éclairé et une conception « irrationnelle » qui considérait l'opinion publique comme une sorte d'esprit collectif, de volonté collective peut-être, quelque chose de proche, en somme, de l'intentionnalité collective de Searle. Dans son ouvrage sur ce sujet³³⁷, Noëlle-Neuman propose une distinction très semblable au raisonnement de Searle concernant les fonctions « agentive » et « non agentive » (c.f : II.1.2.1) et qui consiste à considérer l'opinion publique depuis le prisme mertonien des fonctions latentes et manifestes³³⁸. Nous allons tenter de montrer de quelle manière la conception moderne de l'opinion publique issue du travail de Noëlle-Neumann, s'accorde avec le postulat kantien du savoir pratique présent dans la notion d'Espace Public de telle sorte que celui-ci peut devenir en effet le lieu d'exercice du pouvoir par la rencontre des mondes vécus, des systèmes et des interprètes. Ce travail théorique nous permettra d'analyser ensuite le contenu des informations journalistiques présentes dans le corpus de presse comme des énoncés publics soumis à la pression de l'opinion publique. L'introduction de l'idéal de la liberté républicaine nous permettra enfin de proposer une interprétation idéologique de ces discours publics européens.

1. De l'existence de l'opinion publique

Habermas avait aussi, dans sa thèse sur l'Espace public, commis un « pêché

³³⁶ GUILHAUMOU, J : 2006 *op.cit* (p.127).

³³⁷ NOËLLE-NEUMAN, E : 1995.

³³⁸ Dans la sociologie fonctionnaliste de Robert K Merton, les fonctions que l'on attribue aux institutions sociales, les fonctions qui apparaissent comme évidentes (les fonctions manifestes) cachent toujours une fonction latente. Dans l'application qu'en fait Noëlle-Neumann, l'opinion publique en tant qu'institution permettant la participation politique des citoyens (fonction manifeste) cache une fonction de contrôle social qui assure la reproduction du système politique démocratique. (MERTON, R.K : *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris 1965, 514 P.)

d'apocalypse », pour reprendre la formule d'Eco³³⁹, dans son diagnostic concernant le changement structural de la publicité. Ce diagnostic inspiré d'Adorno expliquait, en outre, cette transformation comme une évolution au cours de laquelle un public éclairé (celui des sociétés de lecture qu'Habermas désigne comme l'origine de la publicité moderne) devient un public consommateur de culture (se reconnaissant dans le miroir médiatique) et détaché de la participation politique. Il s'agit ici encore d'un jugement contextuel où l'absence de recul théorique vis-à-vis des médias de masse ne lui permettait pas d'en nuancer les effets. L'importance des médias dans la structure de l'Espace public n'est donc pas à mettre en cause, mais elle est à reformuler à partir des avancées des Sciences de l'Information et de la Communication.

C'est en ce sens qu'il faut aborder l'importance du concept d'opinion publique. Celui-ci est fort présent dans le premier ouvrage d'Habermas³⁴⁰ mais il s'agit, encore une fois, d'une conception de l'opinion publique en accord avec le contexte théorique et historique comme le reconnaît Habermas lui-même dans la préface de 1990 à « l'Espace Public » : **« À l'époque, les seuls acteurs que je pouvais imaginer capables d'incarner une voix publique critique étaient les partis politiques et les associations démocratiques »**³⁴¹. Les évolutions dans les recherches sur la communication de masse³⁴² nous permettent aujourd'hui de revoir le concept d'opinion publique et de

³³⁹ ECO, U: *Apocalípticos et integrados*, Lumen, Barcelona 1977. Le texte original a été publié en Italie pour la première fois en 1965.

³⁴⁰ Jusqu'au point d'apparaître dans le titre de la traduction espagnole : HABERMAS, J : *Historia y crítica de la opinión pública. La transformación estructural de la vida pública*, Gustavo Gili, Barcelona 1999. Dans un « avertissement du traducteur », celui-ci signale que « Historia y crítica de la opinión pública » ne correspond pas au titre original, mais qu'il a été suggéré par la maison d'édition à des fins commerciales étant donné la difficulté posée par le terme « publicité », très éloigné en espagnol du sens avec lequel l'avait utilisé Habermas. Afin de rester fidèle au titre original, le traducteur a quand même réussi à imposer un sous-titre : « la transformación estructural de la vida pública ».

³⁴¹ HABERMAS, J : 1993 op.cit (p. XX).

³⁴² Parmi les nombreux ouvrages portant sur la genèse et les principales composantes de la discipline, nous voudrions citer deux exemples, très différents, de délimitation d'un domaine de recherche et d'exposition des différentes « découvertes » constitutives de la discipline. WOLF, M: *La investigación de la comunicación de masas. Crítica y perspectivas*, Paidós, Barcelona 1987 et BOUGNOUX, D: *Sciences de l'Information et de la Communication. Textes essentiels*, Larousse, Paris 1993. Le premier a le mérite de proposer un panorama des différentes positions théoriques possibles face à l'étude des communications de masse. Sans avoir la prétention de constituer un terreau théorique de la discipline il offre au lecteur une vue d'ensemble des problématiques récurrentes au long du XXème siècle et des différentes approches développées pour les traiter. En France, « L'histoire des théories de l'Information et de la Communication » d'Armand et de Michèle Mattelart, la Découverte, Paris 2002, exprime une autre manière d'aborder les études des médias, que l'on pourrait peut-être considérer comme la tradition française par opposition à la tradition anglo-saxonne dans laquelle s'insérerait l'ouvrage de Wolf, où les médias ne sont pas bornés à la communication de masse, mais à la notion même de média, ce qui ouvre le champ théorique mais, par la même occasion, rend plus difficile l'identification d'une problématique récurrente propre à la discipline. L'ouvrage de Daniel Bougnoux, enfin, se distingue par sa prétention de proposer le terreau théorique de la discipline. La richesse et la diversité d'approches qui y sont présentées, en fait un ouvrage capable de compléter les approches historiques ou analytiques propres aux ouvrages de synthèse.

l'appliquer à un processus social ayant un rôle bien défini dans la communication politique. Une fois de plus, la *Théorie de l'agir communicationnel* aura permis à Habermas de revenir sur une question pour laquelle il n'avait pas d'outils d'analyse dans son premier ouvrage : « ***l'énorme pluralisme des intérêts en concurrence nous amène à douter de la possibilité d'un intérêt général capable de guider l'opinion publique*** »³⁴³.

Cet intérêt général auquel se heurtait Habermas dans *l'Espace Public* a été, nous semble-t-il, reformulé dans la *TAC*, dans une perspective proche de la notion de savoir pratique. Ce changement de perspective rend compte de l'ambiguïté attachée au concept d'opinion publique, qui a été historiquement abordé comme un objet ou comme un sujet de la communication, mais très rarement, jusqu'au travail d'Elisabeth Noelle-Neumann, comme l'élément visible, c'est-à-dire le signifiant, d'un processus de communication. Dès lors, il nous semble tout à fait intéressant qu'Habermas ait développé, afin de répondre à la question de « l'intérêt général », une théorie de l'action. Il assume avec cela que l'intérêt général, en tant que construction d'un « nous » agissant, ne peut exister que sous une forme imaginaire et donc ne peut être analysé qu'à partir des actions qui le composent. C'est ainsi que l'opinion publique est rapportée à la notion de savoir pratique.

L'intérêt porté par Habermas aux actes de langage témoigne enfin de cette volonté d'atteindre le lieu de médiation entre le singulier et le collectif. À partir de ces deux prémisses, nous tenterons de montrer, en nous appuyant sur la théorie de la spirale du silence développée par Elisabeth Noelle-Neumann que l'opinion publique instaure, comme le langage chez l'individu, une médiation entre le singulier et le collectif, constitutive des faits institutionnels, ce qui nous amènera à analyser les caractéristiques normatives du concept d'Espace Public.

1.1. « La spirale du silence »

La théorie de la « spirale du silence » a été élaborée à partir d'une étude des résultats des élections de 1965 en Allemagne. Noelle-Neumann avait observé lors de ces élections une différence importante dans les sondages entre l'intention de vote (ce que les sondés disent qu'ils vont voter) et le « climat d'opinion » (ce que les sondés croient qui va se produire). Ainsi, tandis que dans l'estimation directe les deux partis majoritaires se trouvaient à égalité, dans les croyances des sondés la CDU (qui finirait d'ailleurs par remporter l'élection) se trouvait largement en tête³⁴⁴. Ce même phénomène se reproduisit lors des élections suivantes. L'explication alors en usage était celle de l'effet *bandwagon* : les votants finissent par donner leur soutien au groupe qui semble être dans la meilleure position pour remporter la victoire³⁴⁵. En tenant compte d'observations qu'elle avait réalisées lors des mouvements étudiants de la fin des années 1960, Noelle-Neumann formula une hypothèse originale selon laquelle ce serait la peur de

³⁴³ HABERMAS, J : 1993 op.cit. (p. 259).

³⁴⁴ Aujourd'hui, une estimation de vote ne se fait plus à partir de réponses directes. Ce que l'on appelle la « cuisine » des sondages consiste, précisément, à confronter plusieurs questions touchant aux croyances, aux préférences. Noelle-Neumann est, en partie, à l'origine de ces pratiques.

rester isolé des autres, plutôt que la volonté de faire partie des vainqueurs, qui nous amènerait à ne pas rendre publiques des opinions qui seraient perçues comme étant minoritaires.

La prise en compte d'une telle hypothèse supposait, selon les termes de son auteur, **« ... affirmer que les individus observent leur environnement social ; qu'ils sont attentifs à ce que les autres pensent d'eux et qu'ils sont conscients des changements de tendance ; qu'ils comprennent quelles opinions gagnent du terrain et lesquelles vont devenir dominantes »**³⁴⁶, que les individus sont, en somme, des êtres sociaux et cela implique un postulat fort, autour duquel se construit l'ouvrage, postulat selon lequel le social est aussi « naturel » que l'individu. Avec ce postulat, la théorie de la « spirale du silence » fait écho, comme nous l'introduisons un peu plus haut, à la notion d'intentionnalité collective que nous avons développée à partir de John R. Searle. Le philosophe américain considère que :

« l'intentionnalité collective présuppose, en arrière-plan, un sentiment de la communauté, un sentiment d'être un groupe, 'd'être ensemble'; c'est-à-dire qu'elle présuppose un sentiment des autres comme étant plus que de simples agents conscients, comme étant des membres réels ou potentiels d'une activité de coopération ».³⁴⁷

Cet arrière-plan qui confère à l'intentionnalité collective son caractère réel est l'équivalent de ce que Noelle-Neumann appelle « un organe quasi-statistique » grâce auquel les individus mesurent le « climat d'opinion ».

Ainsi, la description de « la spirale du silence » commence par deux arguments qui sont précieux pour la conception intentionnelle de la communication que nous défendons ici. Noelle-Neumann souligne d'une part que pour une question portant sur les comportements ou les opinions d'autrui, entre 80% et 90% des personnes interrogées avaient répondu sans aucune hésitation. Elle explique, d'autre part, que l'étude de plusieurs sondages avait montré des variations importantes (jusqu'à 20 points) entre les opinions concernant un résultat électoral et celles correspondant à l'intention finale de vote. Dès lors, tandis que John Searle avance une explication sur le type de mécanisme qui rend possible l'expression d'énoncés à la première personne du pluriel, le travail de Noelle-Neumann avance une explication sur les conséquences sociales et politiques qu'une telle forme de médiation comporte. Cette explication concerne le rôle que les processus d'opinion publique jouent dans la reproduction des structures institutionnelles, par la pression qu'ils exercent sur l'individu en tant que porteur d'une identité sociale.

De ce fait, l'analyse de ce travail nous permettra de proposer, moyennant une conception intentionnelle de l'opinion publique, une articulation entre le concept

³⁴⁵ George Gallup, qui est le premier à avoir développé des sondages d'opinion à visée prédictive, utilisa ce terme pour parler précisément de l'influence que pouvaient avoir les sondages sur les prises de décision politique. (voir : GALLUP, G : « Sondages d'opinion et démocratie » in *L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, *Hermès* n°31, 2001 (pp.166-180).

³⁴⁶ NOËLLE-NEUMANN, E: 1995 op.cit (p.27).

³⁴⁷ SEARLE, J.R : 1991 op.cit (p.241).

d'intentionnalité collective et la conception searlienne de la réalité sociale qui échapperait à l'individualisme radical vers lequel Searle semble se diriger.

1.1.1 Les composantes de l'opinion publique

Une première définition de la « spirale du silence » est assez rapidement proposée par Noelle-Neuman dans son ouvrage comme étant l'une « **des formes de l'opinion publique. Il pourrait s'agir du processus qui permet le développement d'une opinion publique nouvelle, plus jeune, ou qui permet au sens transformé d'une opinion ancienne de se propager** »³⁴⁸. Or, comme l'auteur le reconnaît elle-même, cette définition renvoie toujours à un concept, « l'opinion publique », qui reste indéfini.

Il convient ici de revenir sur la notion de *public* abordée dans la partie précédente. Nous avons introduit l'idée selon laquelle le public était un lieu où les rôles sociaux sont assumés par les acteurs. Cette conception correspond à l'une des trois acceptions du terme « public », celle qui renvoie au « vivre ensemble » et qui est ainsi intimement liée au politique³⁴⁹. C'est également à partir de cette conception du terme « public » que la théorie de la « spirale du silence » se développe pour déboucher sur une métaphore qui donne lieu au sous-titre de l'ouvrage : « public opinion : our social skin »³⁵⁰. L'individu, nous dit Noelle-Neumann, « **n'habite pas tout seul dans son espace intérieur de pensée et de sentiments. Sa vie est également tournée vers l'extérieur, pas seulement vers chacun des autres individus, mais vers la collectivité comme un tout** »³⁵¹.

C'est cette *collectivité comme un tout* que nous appelons le « lieu du public ». Mais il s'agit aussi de quelque chose qui ne peut avoir une existence que discursive, que ces discours soient séculaires ou non. Notre hypothèse ici est que *le caractère discursif de l'opinion publique en fait une institution qui fonde une identité proprement communautaire* dans le sens où elle repose sur le partage de valeurs et de traditions communes.

L'autre composante de l'opinion publique est le terme « opinion ». Il est possible, aux yeux de Noelle-Neumann, de distinguer entre une tradition allemande qui jugerait l'opinion en rapport avec sa validité ou son utilité dans la lignée de la philosophie kantienne (où l'opinion est un jugement insuffisant) et une tradition de type franco-anglaise, dans laquelle l'opinion est mise en rapport avec l'idée de consensus. Étant données les caractéristiques sociales de la thèse défendue dans « la spirale du silence », c'est à cette deuxième acception que l'auteur rattache sa conception de l'opinion publique. L'opinion publique s'éloigne ainsi du savoir pratique kantien constitutif de la liberté de l'individu et elle peut être définie de manière opérationnelle de la façon suivante :

³⁴⁸ Idem. (p.85).

³⁴⁹ Sur les trois acceptions du terme *public* voir: TASSIN, E: *Qu'est-ce qu'un sujet politique? Remarques sur les notions d'identité et d'action* in *Esprit* (1997) pp. 132-150

³⁵⁰ « L'opinion publique: notre peau sociale ».

³⁵¹ NOËLLE-NEUMAN, E : 1995 op.cit. (P.87).

« des opinions sur des questions controversées qui peuvent être exprimées en public sans risquer l'isolement »³⁵²

Avec cette précision, notre hypothèse concernant la discursivité de l'opinion publique voit enrichie d'un deuxième énoncé : *Ce caractère communautaire n'a de sens que s'il s'inscrit dans un espace politique caractérisé par l'existence de controverses*. Le principe communautaire fait de l'opinion publique une institution homogène qui ne contient pas de controverses, mais cette institution n'a en revanche pas de sens, elle n'est pas interprétable par autrui et elle n'est donc pas entièrement publique que si elle peut faire l'objet de controverses. L'opinion publique acquiert ainsi un rôle politique : rendre possible que les formes communautaires du lien social (homogènes et non controversées) contribuent à façonner le monde social sans qu'elles viennent pour autant se substituer aux formes publiques de participation politique (fondées sur la controverse et la discussion). Ainsi, l'opinion publique comme processus psycho-social (la peur de l'isolement) n'est pas un fait institutionnel, elle désigne une forme d'action collective : l'action par laquelle un groupe homogène devient porteur d'un énoncé public. Cette forme d'action est toujours reliée à des énoncés politiques, c'est-à-dire à des expressions d'appartenance qui, contrairement aux formes communautaires d'action collective, peuvent donner lieu à une discussion publique. C'est ce double visage, à la fois communautaire et politique, qui pose problème dans l'étude du concept d'opinion publique et c'est la raison pour laquelle au début du XXème siècle, le terme de « contrôle social » est venu se substituer à celui « d'opinion publique ». Mais ce double visage nous offre également la preuve du caractère médiateur de l'opinion publique : elle désigne la médiation entre le social et le politique sur laquelle se construit le système démocratique.

La question du contrôle social

C'est Edward Ross qui met en circulation en 1901 la notion de contrôle social³⁵³ pour désigner les aspects de la conduite individuelle qui permettent le maintien de la cohésion sociale sans avoir besoin d'instituer des lois. L'image utilisée par Ross est celle de quelqu'un qui enlève la neige du trottoir et qui, ce faisant, sait que d'autres personnes font la même chose. Le contrôle social en tant que conséquence pratique d'un savoir collectif est dès lors, toujours selon Ross, bien moins cher et bien plus efficace que n'importe quelle loi.

Lorsque, dans les premières pages de cette thèse, nous parlions de l'analyse du discours politique et de l'intérêt porté par celui-ci à la question du lien social (c.f. I.1.3), il nous manquait un élément reliant le « discours » à la « cohésion sociale ». Nous avons franchi un premier palier avec la théorie searlienne du lien institutionnel, nous en franchissons maintenant un deuxième avec la notion de contrôle social.

Il est en effet saisissant de se rendre compte que cette notion était présente de manière implicite chez les différents penseurs qui ont façonné historiquement la notion

³⁵² *Ibid* (p.88).

³⁵³ ROSS, E : *Social Control: a survey of the foundations of order*, The press of Case Western Reserve University, Cleveland et Londres, 1969

d'opinion publique. On peut trouver chez Machiavel, Montaigne, Locke, Rousseau ou Tocqueville des exemples de descriptions de phénomènes de ce genre. Or, l'apparition d'une notion précise au XX^{ème} siècle et, qui plus est, d'une notion qui appelle une explication fonctionnaliste des rapports sociaux (du moins à son origine), aura comme conséquence l'abandon de la conception qu'il est possible d'appeler « classique » de l'opinion publique en faveur d'une conception moderne explicitement rattachée à l'idéal démocratique de participation politique dans le sens où celle-ci était comprise au début du XX^{ème} siècle, spécialement dans le monde anglo-saxon ³⁵⁴.

L'opinion publique est à partir du XX^{ème} siècle définie comme une forme institutionnelle de participation politique, que Noelle-Neumann résume ainsi :

« des opinions sur des affaires d'intérêt national exprimées librement et en public par des individus qui n'appartiennent pas au gouvernement mais qui réclament le droit à ce que leurs opinions aient une influence, ou bien qu'elles puissent déterminer, les actions du personnel ou de la structure de gouvernement » ³⁵⁵.

Les caractéristiques que l'on avait historiquement attribuées à l'opinion publique se muent ainsi en propriétés du contrôle social, ce qui amena Noelle-Neumann à douter de la pertinence de sa thèse, au point qu'elle reconnaît dans son ouvrage avoir abandonné cette hypothèse pendant une longue période face à une évidence qui l'obligeait à voir son travail comme une recherche sur le contrôle social plutôt que sur l'opinion publique.

Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard qu'elle envisagea une solution consistant à associer « opinion publique » et « contrôle social » en considérant que « tout simplement », c'est l'opinion publique, comprise à la manière moderne, c'est-à-dire comme une forme de participation politique telle que nous venons de la décrire, qui assure le contrôle social. Mais cela impliquait d'envisager la thèse de la spirale du silence comme un postulat fort et, dans les termes de l'auteur elle-même, ce postulat fort rend compte d'une question embarrassante : **« Sommes nous obligés de créer la fiction d'une opinion publique fondée sur la base d'un jugement critique parce que reconnaître les forces qui réellement maintiennent la société soudée serait incompatible avec notre idéal du je ? »** ³⁵⁶.

Noelle-Neumann aborde ainsi dans la deuxième partie de son ouvrage une question

³⁵⁴ Nous pensons aux premiers travaux sur l'opinion publique en tant qu'institution politique, dont celui de Geroge Gallup est le plus emblématique : « Nous n'avons une élection nationale que tous les deux ans. Dans un monde où tout change aussi rapidement comme on peut le constater aujourd'hui (...) nous ne pouvons pas poser des problèmes et dire ensuite : 'laissons les prochaines élections en décider' » ce qui l'amène à écrire quelques pages plus tard : « je pense que nous serons d'accord pour considérer que dans un système politique où le gouvernement repose sur le consentement des gouvernés, il doit exister une communication permanente entre les représentés élus par le peuple et le peuple lui-même ». C'est au développement de cette forme de communication qu'il voulu contribuer avec la mise en place des premiers sondages d'opinion, non sans porter, comme nous l'avons souligné quelques pages plus haut, un regard lucide sur les risques d'une telle démarche pour la constitution de l'opinion elle-même. (GALLUP, G : 2001 op.cit. (p.170 et p.173).

³⁵⁵ NOËLLE-NEUMANN, E : 1995, op.cit (p.127).

³⁵⁶ Idem (p.135).

problématique et récurrente dans les sciences humaines : celle de la normativité. En effet, un concept comme celui de l'opinion publique est un exemple parfait de ces mots qui façonnent les choses. À cet effet, son ouvrage possède une richesse énorme en ce qu'il nous permet de parcourir (chapitres 4-8) le monde des choses qui ont été façonnées, dans la pensée occidentale, par cette idée d'un jugement subjectif qui aurait un caractère public et que nous appelons opinion publique.

Ce « jugement subjectif qui aurait un caractère public » semble être donc ce qui est désigné par le terme « opinion publique » (et donc désigne aussi la réalité que l'opinion publique contribue à façonner). Mona Ozouf³⁵⁷ parle de « l'esprit public » pour désigner ce qui, après la Révolution et avec l'éclosion des médias d'information (la presse écrite) aurait écarté le danger qu'entraînerait, dans un régime à caractère démocratique, l'existence d'un nombre infini de jugements subjectifs. L'esprit public désignerait ainsi l'institution d'un usage de la raison dans une société moderne. Mais dans la problématisation des jugements subjectifs apparue avec le développement des idées démocratiques³⁵⁸ c'est le système démocratique dans son ensemble qui est problématisé. Cela marque l'origine d'une conception moderne de l'opinion publique où celle-ci est considérée comme l'expression de la volonté commune.

Or, si avec la modernité l'opinion publique semble en effet désigner une « chose » proche de l'opinion commune, l'usage de ce terme chez les « pères fondateurs » fournit des exemples d'un usage historiquement différent de cette notion et donc du façonnement d'une réalité complexe, présente depuis la Grèce antique, donc non réductible aux sociétés modernes, à laquelle s'appliquerait la notion d'opinion publique.

La généalogie de l'expression « opinion publique » semble remonter, selon la plus ancienne itération repérée à ce jour, à une lettre de Cicéron à Atticus où il est question d'une « Publicam Opinionem »³⁵⁹. On trouve également le terme « *Opinio Publica* » dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury, ainsi que celui d'« opinion publique » dans les Essais de Montaigne et pourtant il semble y avoir un accord autour de la figure de Rousseau comme initiateur du terme « opinion publique ». Examinons d'abord ces trois exemples avant de revenir sur le consensus autour de la figure de Rousseau.

La lettre de Cicéron à Atticus porte entre les paragraphes 17 et 18 sur une curieuse affaire : l'arrière-petit-fils de Scipion Nasica Sarapion (consul en 138), aurait fait inscrire le nom de celui-ci sur trois effigies dédiées non à son grand-père, mais à Scipion le deuxième africain. Le leurre est découvert par Cicéron lorsqu'à la vue des effigies il s'aperçoit que l'une d'entre elles ne porte pas l'inscription COS (consul) mais CES (censeur), faisant ainsi référence à la période dans laquelle Scipion le deuxième africain avait détenu la censure (142 a.c), Nasica Sarapion n'ayant pas été censeur pendant cette

³⁵⁷ OZOUF, M : *Esprit public* in *Dictionnaire critique de la révolution française* pp. 711-719

³⁵⁸ Les réflexions de Tocqueville sont le meilleur exemple des craintes éveillées par la notion de démocratie (TOCQUEVILLE, A : 1981, op.cit.).

³⁵⁹ MONZÓN ARRIBAS, C: *Opinión pública, comunicación y política. La formación del espacio público*, Tecnos, 2000 (p.23) et NOËLLE-NEUMAN, E: 1995 op.cit (p.7).

période. Cicéron réagit ainsi :

« O honteuse ignorance de l'histoire ! Car pour ce que j'ai dit de Flavius et des Fastes, si ce n'est pas exact, il s'agit d'une erreur commune ; tu as été, toi, joliment embarrassé, et de mon côté je n'ai fait que suivre l'opinion quasi officielle : il y a de nombreux cas de ce genre chez les Grecs. Qui, en effet, n'a dit qu'Eupolis, celui de la comédie ancienne, a été jeté à la mer par Alcibiade allant en Sicile ? Opinion qu'a réfutée Ératosthène, en invoquant les pièces que l'auteur en question a fait représenter postérieurement à ce temps-là. Mais raille-t-on Douris de Samos, historien consciencieux pour s'être trompé avec beaucoup d'autres (...) Mais ne pas savoir que son arrière-grand-père n'a pas été censeur, c'est une ignorance déshonorante, d'autant plus qu'entre le consulat et la mort de ce Cornélius, personne de cette famille n'a été censeur »³⁶⁰.

Cicéron fait donc une distinction entre l'ignorance (mensongère ou non) et l'erreur de jugement. Ce n'est en effet que dans le deuxième cas qu'intervient la dimension publique. Cette dimension est d'ailleurs rapportée par le traducteur à l'aide du vocable « officiel » comme traduction du latin « publicam » dans l'expression « publicam prope opinionem »³⁶¹, traduite en français par « opinion quasi officielle ». Précision intéressante en ce qu'elle nous instruit sur le rapport, dans le monde romain, ou du moins, le rapport qui est communément attribué au monde romain, entre la publicité et la légalité : ce qui est public ce n'est pas forcément ce qui est commun à tous, mais ce qui est officiel.

Le deuxième exemple des usages historiques du terme « opinion publique » concerne le *Policraticus* publié en 1159 par John de Salisbury et qui est considéré par certains comme le premier ouvrage de Science Politique³⁶². L'auteur dresse dans ce texte un ensemble de recommandations au roi sur les rapports qu'il doit entretenir avec ses sujets et il mentionne l'opinion publique dans un paragraphe où il fait référence à l'empereur romain Trajan :

« Parfaitement Trajan, le mieux des empereurs païens, répond à ses amis quand ils lui ont reproché de devenir trop proche des hommes, ce qui n'est pas, croyaient-ils, la place pour un empereur ; car il leur répond qu'il souhaitait être vers des citoyens privés un empereur comme il aurait désiré avoir sur lui quand il était un citoyen privé lui-même. Et conformément à ce principe, agissant sur le rapport du jeune Pliny, qui avait été désigné à cette époque, avec d'autres juges, pour persécuter l'Église, il a rappelé l'épée de persécution de l'abattage des martyrs et il a modéré son décret. Et peut être qu'il aurait agit plus doucement encore envers les fidèles car, il n'avait pas des lois ni des exemples de ses prédécesseurs et le conseil des hommes qui étaient considérés des conseillers sages et l'autorité des juges, tous, le pressèrent à détruire une secte considérée

³⁶⁰ CICERON: *Correspondance IV, Les belles lettres*, Paris 2002. Texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet (p.150). (c'est nous qui soulignons)

³⁶¹ Ce qui, traduit mot à mot, donnerait: « opinion quasi publique ».

³⁶² Voir: BOTELLA, J; CAÑEQUE, C; GONZALO,E (éd) : *El pensamiento político en sus textos*. De Platón a Marx, Tecnos, Madrid 1994. Ils notent spécialement le fait qu'il s'agit d'un texte qui dépasse le genre des « miroirs pour princes », classique au Moyen-Âge, pour devenir un vrai traité de politique.

par l'opinion publique comme superstitieuse et ses membres comme les ennemis de la vraie religion »³⁶³.

Le terme « opinion » est une adaptation du latin « opinio », utilisé par John de Salisbury et qui renvoie au jugement subjectif issu de la culture platonicienne³⁶⁴. Cette opinion est également mise en opposition avec le jugement individuel (*private citizens* dans le texte) qui fait, lui, appel à la morale. Or, ce qui est intéressant pour notre recherche, c'est que le rapport à Dieu n'intervient que dans le deuxième cas. L'opinion publique peut alors être correcte mais elle ne peut être légitime tant qu'elle n'est pas validée par le souverain qui incarne à la fois le pouvoir politique et la légitimité divine.

Le dernier de nos exemples concerne l'un des *Essais* de Montaigne, qui utilise le terme « opinion publique » dans le chapitre XII du livre III, *De la physionomie*, où il désigne par le terme « opinion publique » le processus par lequel tout jugement subjectif est en même temps composé de jugements publics. Montaigne pourrait apparaître à nos yeux comme un précurseur de l'ordre du discours foucaldien s'il n'avait pas tenu, vers la fin de son essai, à rappeler que lui, loin de disparaître sous les relations qui composent sa pensée, en demeure le sujet porteur :

« Comme quelqu'un pourroit dire de moy : que j'ay seulement fait icy un amas de fleurs estrangeres, n'y ayant fourny du mien que le filet à les lier. Certes j'ay donné à l'opinion publique que ces parements empruntez m'accompagnent. Mais je n'entends pas qu'ils me couvrent, et qu'ils me cachent : c'est le rebours de mon dessein »³⁶⁵.

Ces trois exemples n'attestent pas seulement d'un usage de l'expression « opinion publique » avant les Lumières et, surtout, avant les « révolutions démocratiques ». Ils nous renseignent aussi sur deux rapports distincts entre le terme « opinion publique » et ce qu'il désigne. L'un d'eux, exprimé par Salisbury, passe par le pouvoir. L'opinion

³⁶³ Nous traduisons, faute d'en avoir trouvé une traduction française, le texte anglais consultable sur Internet <http://constitution.org/salisbury/policrat456.htm> : « Excellently did Trajan, the best of the pagan emperors, answer his friends when they reproached him with making himself too common toward all men and more so, they thought, than was becoming for an emperor; for he said that he desired to be toward private citizens such an emperor as he had desired to have over him when he was a private citizen himself. And in accordance with this principle, acting on the report of the younger Pliny who at that time with other judges was designated to persecute the Church, he recalled the sword of persecution from the slaughter of the martyrs and moderated his edict. And perchance he would have dealt more gently still with the faithful, had not the laws and examples of his predecessors, and the advice of men who were considered wise counsellors, and the authority of his judges, all urged him to destroy a sect regarded by public opinion as superstitious, and as enemies of true religion ». C'est nous qui soulignons.

³⁶⁴ Le jugement subjectif désigne, tel que nous nous en servons ici, les formes expressives de jugement qui ne renvoient ni au « monde objectif » ni au « monde social » que nous avons décrits plus haut (c.f. I.2.1.5) mais au « monde subjectif ». Ces types de jugement portent dès lors sur des expériences qui « n'adviennent pas dans le monde objectif et n'attendent ni validité ni reconnaissance intersubjective dans le monde social ». (HABERMAS, J : *Idéalisations et communication. Agir communicationnel et usage de la raison*, Fayard, Paris 2006 (p.51). C'est pourquoi ils ne constituent pas un savoir.

³⁶⁵ MONTAIGNE, M: *Oeuvres complètes. Bibliothèque de la pléiade, Gallimard, Paris 1962 (p.1033). Un peut plus loin dans ce même texte, Montaigne ajoute « Ces pastissages de lieux communs, dequoy tant de gens mesnages leur estude, ne servent guere qu'à subjects communs ; et servent à nous montrer, non à nous conduire... ».*

publique est ici une parole à partir de laquelle il est possible de prendre une décision et qui est opposée à la parole intérieure, à l'intuition qui peut nous guider, d'après Salisbury, si l'on est moralement correct. L'autre, exprimé par Montaigne et Cicéron, passe par le jugement. L'opinion publique n'est pas alors une parole, mais plutôt un regard, un œil public. Remarquons au passage qu'on doit l'expression « œil public » à Edmund Burke³⁶⁶.

Ces exemples montrent donc la distinction pointée par la notion d'opinion publique, comme nous l'indiquait déjà Noëlle-Neumann, entre le « jugement interne » et le « jugement externe ». Nous avons parlé, un peu plus haut, d'un « jugement subjectif qui aurait un caractère public », il est possible maintenant d'examiner cette hypothèse à la lumière de cette distinction entre « interne » et « externe ».

De l'esprit vers le monde/ du monde vers l'esprit

L'approche intentionnelle du langage développée par John R. Searle s'appuie sur « **la propriété en vertu de laquelle toutes sortes d'états et d'événements mentaux renvoient à ou concernent ou portent sur des objets et des états de chose** »³⁶⁷ que nous avons expliquée tout à l'heure à partir du caractère sui référentiel des actes de langage (c.f.I.2.1.3). D'après Laurence Kaufmann et Fabrice Clément, le dessein de Searle lors de l'élaboration de la théorie des « actes de langage » était de mettre en question le partage existant entre la sémantique et la pragmatique qui, toujours en suivant ces auteurs, justifiait la méthode structuraliste en linguistique³⁶⁸. La direction d'ajustement lui avait permis de construire la notion de « condition de satisfaction », de manière à ce que la distance entre la question sémantique (qui renvoie au rapport entre le sens d'une proposition et ce sur quoi elle porte) et la question pragmatique (qui renvoie aux pratiques, aux contraintes et aux contextes qui régissent la production d'énoncés) fût d'une part comblée et - ce qui nous intéresse davantage - d'autre part problématisée en tant qu'axe central des constructions sociales. La prise en compte, quelques années plus tard, du concept d'intentionnalité, lui permit de définir le type de sujet agissant dans cette construction sociale pour aboutir enfin, dans la *Construction de la réalité sociale*, à la théorie du lien institutionnel que nous suivons dans cette thèse.

C'est à ce type de sujet intentionnel développé dans la « trilogie » searlienne³⁶⁹ que la théorie de l'opinion publique développée par Noëlle-Neumann doit faire appel pour rendre compte de l'énonciateur « *des opinions sur des questions controversées...* » qui, n'est pas encore un sujet politique, mais un sujet social. Nous voulons, avec cette distinction entre sujet politique et sujet social, attirer l'attention sur le fait que les

³⁶⁶ NOËLLE-NEUMANN : 1995 op.cit. (pp.251-252).

³⁶⁷ SEARLE, J.R: 1985op.cit. (p.15)

³⁶⁸ KAUFMANN, L et CLÉMENT, F: 2005 op.cit (p.12)

³⁶⁹ Les trois ouvrages qui débouchent sur la « Construction de la réalité sociale » sont « Les actes de langage », « Sens et expression » et « L'intentionnalité ».

processus d'opinion publique, faisant appel à l'intentionnalité collective et donc exigeant l'expression d'énoncés à la première personne du pluriel, ne permettent pas l'exercice de la parole individuelle instauratrice du sujet politique.

Or l'expression d'énoncés à la première personne du pluriel étant une forme d'acte de parole guidé par le principe de la direction d'ajustement et de la direction de causalité, l'analyse des conditions de satisfaction auxquelles fait appel un énoncé nous renseigne sur l'espace d'exercice du pouvoir politique concerné par le discours énoncé.

Nous pouvons développer cela à l'aide des trois exemples examinés un peu plus haut à partir des textes de Cicéron, Salisbury et Montaigne. Précisons d'emblée que nous considérons le pouvoir politique comme une forme de pouvoir dont la caractéristique principale est d'avoir des conséquences sur les affaires publiques et que ces affaires sont désignées par une forme de jugement public : l'opinion publique. Un jugement peut alors être public de deux manières différentes : soit parce qu'il provient de l'opinion publique (Cicéron, Salisbury ou Montaigne parlent de jugements externes au sujet qui doit les prendre en compte lors de son action ou de son propre jugement) ; soit parce qu'il est porté par un représentant public (la conception moderne de l'opinion publique).

Les conditions de satisfaction de ces jugements ne sont certainement pas les mêmes dans l'un et l'autre cas. Dans le premier, la direction d'ajustement va du monde vers l'énoncé : le monde remplit ou ne remplit pas les conditions nécessaires pour que l'énoncé public soit valide. Dans le deuxième cas, cette direction va de l'énoncé vers le monde : l'énoncé du sujet d'énonciation ne pourra être valide *que* si ce dernier remplit un certain nombre de conditions (légitimité, respect des normes, langue...).

Dans la théorie de « la spirale du silence », Noëlle-Neumann avait réussi, en rattachant la notion d'opinion publique à celle de contrôle social, à montrer le rôle rempli par l'opinion publique dans les sociétés de capitalisme avancé. Ainsi, elle propose, à la fin de l'ouvrage, l'hypothèse selon laquelle, avec le développement des médias de masse, l'opinion publique pourrait être, à l'image de la danse de la pluie chez certaines tribus amazoniennes, une institution dont la fonction manifeste consisterait à rendre la démocratie plus effective, tandis que sa fonction latente serait d'assumer le contrôle social nécessaire au maintien du consensus autour des systèmes politiques concernés³⁷⁰. Il nous semble qu'une conception intentionnelle de l'opinion publique permet de mieux rendre compte de cette dualité à partir des notions de conditions d'ajustement et de conditions de satisfaction.

1.2. Une approche intentionnelle de l'opinion publique

Dans la perspective communicationnelle qui est la nôtre, il nous semble pertinent de reformuler la question du contrôle social de la manière suivante : l'opinion publique incarne-t-elle un idéal de représentation publique, auquel cas elle pourrait être abordée comme une forme légitime d'exercice du pouvoir sous la forme du contrôle social si elle

³⁷⁰ Le travail classique de Patrick Champagne sur les relations entre médias de masse et opinion publique est un exemple du type de recherches concernées par cette problématique et développées dans le domaine de la sociologie. CHAMPAGNE, P: *Faire l'opinion*, Minuit, Paris 1990, 311 P.

remplissait un certain nombre de conditions de satisfaction, ou bien est-elle une forme de jugement public, auquel cas elle ne serait pas une forme légitime de contrôle social, mais un énoncé porteur des conditions de satisfaction nécessaires pour l'expression publique de jugements valides dans un contexte social, culturel et politique donné ? Nous allons tenter de répondre à cette question en suivant d'abord la démarche sociologique analytique développée par Laurence Kaufmann, pour ensuite observer les rapports qui s'opèrent entre la loi et l'opinion publique afin de retrouver dans un troisième temps la notion l'espace public à partir de la TAC.

1.2.1. Une sociologie analytique de l'opinion publique

Dans un article paru dans la revue *Réseaux*, Laurence Kaufmann aborde cette question à partir d'un titre saisissant : « L'opinion publique : oxymoron ou pléonasme ? ». Elle désigne par là le rapport entre deux termes à la fois antagonistes (puisque l'opinion est un type de jugement subjectif tandis que le public fait appel à un « monde objectif » et à un « monde social ») et redondants (puisque dans tout jugement subjectif il y a en effet les traces d'une accumulation de normes et de traditions collectives issues du « monde objectif » et du « monde sociale »).

Laurence Kaufmann propose alors une approche sociologique de type analytique fondée sur le principe intentionnel de relation entre l'individu et le monde, qu'elle définit ainsi :

« C'est une relation ternaire qui articule dans un seul et même mouvement l'objet intentionnel, c'est-à-dire le référent ou l'état de choses que désigne la représentation, le contenu intentionnel, c'est-à-dire la représentation de l'objet référé sous une forme dite aspectuelle, et enfin le mode psychologique sous lequel ce même objet intentionnel est traité »³⁷¹

Avec cette approche, elle analyse la notion d'opinion publique sur deux plans différents : elle montre la tension sémantique contenue dans le terme « opinion publique » et elle problématise cette tension par l'attribution d'un rôle social aux processus d'opinion publique. On s'aperçoit dès lors de ce que la forme de médiation sémantique exprimée dans l'énoncé « opinion publique », celle d'une distance entre l'individu (social et psychologique) et le sujet (politique), est également présente dans l'institution « opinion publique ». En effet, l'expression d'énoncés subjectifs porteurs d'une opinion publique suppose l'exercice de la médiation propre à l'usage de la parole : dans la distinction saussurienne entre langue et parole, le sujet s'individualise au moyen du langage par l'usage de la parole. Or la particularité de l'opinion publique est d'être une parole (un énoncé prononcé à la première personne du pluriel) dont le langage ne renvoie pas au sujet (« je crois que ») mais au groupe (« nous croyons que »). De deux choses l'une, nous dit alors Laurence Kaufmann : soit « je crois » contient un ensemble de « *nous croyances* », auquel cas toute opinion est publique, soit « nous croyons » est une invention poétique plus ou moins réussie, un oxymoron.

C'est la raison pour laquelle aborder l'opinion publique sans tomber dans le pléonasme ou dans l'oxymoron suppose une position normative portant sur la

³⁷¹ KAUFMANN, L : *L'opinion publique : oxymoron ou pléonasme* in *Réseaux* n°117, 2003 (p.265)

démocratie : **« Le pari démocratique consiste précisément à prendre acte de la relation et donc de la différence potentielle entre l'individu et la société et de la problématiser comme étant son domaine d'action »**³⁷². L'opinion publique est alors pensable dans toute sa complexité en tant que phénomène inscrit dans une forme démocratique d'organisation sociale et c'est à ce moment, lorsqu'elle est abordée à travers le prisme de la démocratie, qu'un langage contenant des jugements à la première personne du pluriel est non seulement possible, mais également nécessaire, et que l'hypothèse d'une médiation entre le sujet (politique) et l'individu (social et psychologique) prend toute sa force³⁷³.

Cela nous éclaire aussi sur une question restée dans l'ombre un peu plus haut : le consensus autour de la figure de Rousseau comme étant celui qui lança le terme « opinion publique » ; c'est en effet chez le philosophe français que l'opinion publique apparaît définitivement comme une institution moderne :

« De même que la déclaration de la volonté générale se fait par la loi, la déclaration du jugement public se fait par la censure ; l'opinion publique est l'espèce de loi dont le Censeur est le Ministre, et qu'il ne fait qu'appliquer aux cas particuliers, à l'exemple du Prince. Loin donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur, et sitôt qu'il s'en écarte, ses décisions sont vaines et sans effet »³⁷⁴.

Le jugement public se distingue ainsi de la loi mais il ne s'y oppose pas. Au contraire, la loi doit s'accorder avec cette forme de jugement. La figure du Censeur est, à cet effet, une institution de médiation : *« loin donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur »* ce qui enracine le pouvoir législatif dans le peuple et fait de Rousseau un penseur radicalement démocratique. Mais Rousseau est également effrayé par les conséquences que l'opinion publique entraîne sur les individus en tant que composante de la corruption à laquelle est soumis l'homme civilisé :

« Il y a des couleurs gaies et des couleurs tristes : les premières sont plus du goût des enfants ; elles leur siéent mieux aussi ; et je ne vois pas pourquoi l'on ne consulterait pas en ceci des convenances si naturelles ; mais du moment qu'ils préfèrent une étoffe parce qu'elle est riche, leurs coeurs sont déjà livrés au luxe, à toutes les fantaisies de l'opinion ; et ce goût ne leur est sûrement pas venu d'eux-mêmes ».³⁷⁵

Il ne s'agit pas, pour nous, de faire une critique de la pensée de Rousseau, ce paragraphe

³⁷² Idem (p. 283)

³⁷³ Nous rattachons « sujet » à politique et individu à « social et psychologique » parce qu'il nous semble que c'est dans la rencontre du social, du psychologique et du politique que le sujet s'institue dans toute sa complexité. Le sujet politique désigne, en somme, l'instance où cette médiation est effective. Pour les formes de médiation voir LAMIZET, B: 1992 op.cit. Et pour une application méthodologique : LAMIZET, B: 1998 op.cit. Pour le développement d'un corps social porteur d'identités politiques avec l'avènement de la démocratie : ROSANVALLON, P: *Le peuple introuvable*, Gallimard, Paris 1998.

³⁷⁴ ROUSSEAU, J-J: *Du contrat social, in Ecrits politiques, Livre de Poche, 1992, (p. 328).*

³⁷⁵ ROUSSEAU, J-J (1762) : *Émile ou de l'éducation : Livres I, II et III (p.89)* consulté sur : <http://classiques.uqac.ca/>

ne vise pas à discuter la conception rousseauienne de l'homme civilisé, corrompu par son éloignement de l'état de nature. Ce qui nous importe est le terme choisi pour désigner l'entité porteuse de cette corruption : précisément le terme « opinion ».

Rousseau prend acte, avec cette ambivalence de l'opinion publique, de ce rapport entre individu et société qui constitue, de nos jours, un pari démocratique ; ce faisant, il porte son regard sur deux aspects étrangement modernes : le censeur compris comme une institution de médiation et la consommation (ils préfèrent une étoffe parce qu'elle est riche) comme signe d'une forme de corruption morale. L'opinion publique devient ainsi une institution proprement moderne en ce qu'elle rend insaisissables les lieux d'expression du pouvoir, leur solubilité devenant une question philosophique (l'effroi d'un Tocqueville face à la médiocrité de la masse en est un des exemples), et problématisant par la même occasion la relation entre l'individuel et le collectif.

Si l'on reprend la définition de l'opinion publique qui a été donnée plus haut (des opinions sur des questions controversées qui peuvent être exprimées en public sans se trouver pour autant dans l'isolement) on peut dégager trois questions essentielles : la notion de controverse, le principe d'expressivité et le postulat de la peur de l'isolement. La première ne peut se produire sans l'existence de différentes représentations symboliques de positions antagonistes et donc sans la présence du politique. Le principe d'expressivité est, on l'a vu, rattaché à la réalité des sujets agissants par le biais du langage et par le caractère intentionnel de cette action. La thèse de la peur de l'isolement fait enfin référence au fait que les individus assument la nécessité d'une cohésion sociale pour la survie individuelle.

Si l'on retrouve maintenant le principe intentionnel de la communication et si l'on tient compte de la relation ternaire qui fonde celle-ci, on remarquera que l'objet de la communication trouve son équivalent dans la notion de controverse, que le contenu intentionnel est rapproché du principe d'expressivité et que le mode psychologique est enfin rattaché au postulat de la peur de l'isolement. Le rapport qui s'établit alors entre opinion publique et contrôle social par le biais de cette relation intentionnelle est, en effet, une forme de médiation qui peut signifier

« Aussi bien le début que la fin de la politique. Le début de la politique, car la tension entre la nécessité de la transcendance de la société sur ses membres et la liberté imprévisible et capricieuse des individus est son domaine d'action. La fin de la politique, car une fois au service de la société considérée comme un tout, elle ne fait qu'estampiller la piété aveugle des individus qui opinent docilement à un ordre public qui leur paraît à nouveau exogène ».³⁷⁶

1.2.2. Une forme normative de médiation : loi et opinion publique

Le début et la fin de la politique : Les lois émanent-elles des sujets ou bien leur sont-elles exogènes et s'imposent-elles à eux ? Reformulons donc la question soulevée par Laurence Kaufmann à partir du rapport existant entre la loi et l'opinion publique. Noelle-Neumann signale, dans son parcours historique de l'opinion publique, la présence chez John Locke de « la loi de l'opinion ». Avec ce terme, le philosophe anglais ne

³⁷⁶ KAUFMANN, L : 2003 *op.cit.* (p.285)

désigne pas seulement une relation précise, il insiste également sur le caractère plus contraignant et plus pénible d'une telle loi face à la conception française (déjà exprimée par Montaigne et qui sera un peu plus tard mise en circulation par Rousseau) de l'opinion publique. John Locke la situe donc aux côtés de la loi divine et de la loi civile. Mais concernant l'opinion publique, la question pertinente que soulève Noelle-Neumann consiste à se demander dans quelle mesure ces trois lois peuvent se contredire car c'est à la seule condition de l'autonomie de la loi de l'opinion par rapport aux autres que son porteur pourrait, lui aussi, être considéré comme porteur d'un pouvoir effectif.

Nous pouvons envisager cette question à l'aide d'un exemple pris par Locke, l'exemple du duel : tuer quelqu'un est contraire à la loi divine, peut être contraire à la loi d'une municipalité mais peut également être considéré comme acceptable par la loi de l'opinion. Noelle-Neumann cite le cas des discussions sur la loi de l'avortement en Allemagne comme une situation contemporaine semblable à celle du duel exposée par Locke. Pour elle, la croyance chrétienne (la loi divine de Locke) se heurtait à une croyance plus forte, celle des femmes voulant être maîtresses de leur propre corps, ce qui impliquait une situation de conflit conduisant les individus à organiser leur vie de manière à éviter tout contact avec ceux qui auraient des opinions contraires. Aux yeux de Noelle-Neumann :

« La croyance chrétienne en la protection de la vie, même celle qui n'est pas encore née, se heurte à une croyance émotionnelle également forte, celle que Rousseau, le premier, avait appelé 'religion civile'; une religion séculaire, civile, où l'émancipation ou le droit de la femme à décider sur son propre corps est plus important. Il s'agit d'un de ces conflits qui entraînent les gens à organiser leur vie afin d'éviter la rencontre avec des personnes avec une opinion différente »³⁷⁷.

Ce genre de situations, poursuit l'auteur, entraîne la perte de la capacité quasi statistique de détection du climat d'opinion que posséderaient les individus. Nous reformulerons cela ici en disant que ce genre de situations atrophie l'arrière-plan pré-intentionnel des individus. Ces situations sont par ailleurs mesurables à partir de la confrontation statistique des croyances affirmées par des individus se réclamant de chacun des deux groupes en controverse.

Noelle-Neumann présente un sondage de 1971 dans lequel les individus étaient interrogés sur la pertinence de la prolongation du mandat du Chancelier Brandt ; distribuées par appartenance politique des sondés, les réponses donnaient lieu à deux perceptions opposées du « climat d'opinion ». Ainsi, tandis que 59% des partisans de Brandt affirmaient que « la plupart des gens souhaitaient la continuité de Willy Brandt

³⁷⁷ NOËLLE-NEUMAN, E : 1995 op.cit. (p. 166). Noëlle-Neumann explique aussi la fin du régime d'appartheid en Afrique du Sud par, entre autres facteurs, le processus par lequel ce régime se trouvait de plus en plus isolé dans les institutions et dans l'opinion mondiale. Le témoignage d'André Brink, écrivain engagé d'Afrique du Sud, appartenant à la minorité blanche et qui, au retour d'un séjour en France qui lui permit de se rendre compte de la réalité de son propre pays, fut obligé, afin de passer un pacte de silence avec sa famille la plus proche, selon lequel certains sujets politiques ne serait jamais abordés, est à ce titre très intéressant. Autrement, raconte André Brink, les relations avec sa famille n'auraient pas été possibles. Ce témoignage se trouve dans une communication donnée par l'auteur dans le cadre des Premières Assises Internationales du Roman, organisées par La Villa Gillet à Lyon entre le 31 mai et le 3 juin 2007. L'ensemble des communications seront publiées à l'automne 2007 aux éditions Christian Bourgois, dans la collection « Titres ».

comme chancelier » 75% des opposants à Brandt affirmaient que « la plupart des gens préféreraient un autre chancelier ». L'hypothèse interprétative de Noëlle-Neuman consiste à dire que les deux groupes (partisans et opposants) ne se parlent tout simplement pas, devenant ainsi incapables de définir le « climat d'opinion ».

Nous devons toutefois revenir sur cette hypothèse interprétative car, ce que ces données révèlent, nous semble-t-il, est moins une incapacité à saisir le climat d'opinion qu'une incapacité à saisir un « climat d'opinion publique ». Nous essayons de soulever ainsi la question de la différence déjà effleurée à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent, entre l'aspect social de l'opinion et son aspect politique ; nous proposons de distinguer, puisque l'opinion a forcément un aspect public mais pas toujours une composante politique, entre la capacité des individus à saisir l'opinion d'un groupe d'appartenance³⁷⁸ (aspect social de l'opinion) et la capacité des individus à saisir la place du groupe d'appartenance et la leur au sein de ce groupe, à l'intérieur d'un espace public plus large : le lieu du politique (aspect politique de l'opinion).

Les idéaux éthiques, la tradition et les valeurs se sont substitués, dans la sociologie contemporaine, aux lois divines de Locke ; les habitudes et la moralité publique ont remplacé la loi de l'opinion, tandis que la conception de la loi de l'état est toujours divisée selon deux sources : pour les uns, elle revient aux gardiens de l'ordre et de la stabilité et pour les autres, elle doit être en accord avec les évolutions du monde. L'opinion publique s'accorde donc avec ces deux conceptions du droit. Elle peut aussi bien être considérée comme une source de la loi en tant que porteuse des évolutions sociales que comme un gardien de la stabilité en tant que garante de l'ordre et de la stabilité. Il apparaît ainsi évident que le concept d'opinion publique pose moins un problème théorique qu'il ne nous oblige à des prises de position normatives. Le sens de l'opinion publique et de ce fait le rôle qu'on lui attribue dans l'espace politique, n'est pas le même selon l'usage pratique qu'on fait de la réalité désignée avec ce concept.

L'ouvrage consacré par Loïc Blondiaux aux sondages d'opinion porte précisément sur ce rapport entre le concept, la réalité qu'il désigne et la réalité que l'on construit avec l'usage pratique de ce concept : « **Je me propose donc d'étudier ici les conditions de naissance, de légitimation, d'institutionnalisation et de diffusion des sondages d'opinion dans deux pays, les Etats-Unis et la France** »³⁷⁹. L'auteur propose dans ce travail une démarche opposée aux travaux classiques qui portent sur l'histoire du concept ou des techniques de mesure. Cela lui permet de conclure en ces termes : « **L'opinion publique d'avant le sondage n'est nullement un corps politique, mais la multitude déraisonnable et violente d'avant le Léviathan . Par suite de la généralisation des enquêtes d'opinion, c'est une réalité pacifiée, domestiquée, intelligible, rationalisée qui lui succède** »³⁸⁰. Autrement dit, ce sont les garants de l'ordre qui se sont emparés du pouvoir de l'opinion avec l'usage public du concept et l'invention d'un acteur politique

³⁷⁸ Ce qui me permet d'avoir une place dans un groupe social ainsi qu'une conception de ma propre individualité.

³⁷⁹ BLONDIAUX, L: *La fabrique de l'opinion (une histoire sociale des enquêtes d'opinion)*. Seuil, Paris 1998, 601 P.

³⁸⁰ Idem. (p. 579).

« l'opinion ». La fin du politique si l'on reprend la distinction de Laurence Kaufmann.

Toutefois, peut-être qu'une deuxième option serait encore possible si l'on pense la démocratie en tenant compte de notre hypothèse selon laquelle l'opinion publique consisterait dans une parole au moyen de laquelle le sujet parlant exprime l'appartenance à un groupe, pour ensuite devenir un sujet politique. C'est ce que nous allons tenter de démontrer avec la Théorie de l'Agir Communicationnel. Il ne s'agirait peut-être donc pas de faire un procès aux usages publics du terme « opinion publique » mais d'en proposer un usage différent, tout aussi normatif, car il n'est pas possible d'utiliser le langage sans normativité, mais qui reposerait sur une conception du politique non pas fondée sur l'ordre et la stabilité mais sur la discussion et le conflit.

1.3. La TAC et le nouvel espace public

Dans l'espace public libéral décrit par Habermas à la fin des années 1960, l'opinion publique était opposée à la doxa platonicienne. La dépolitisation de la société qui fondait le diagnostic de l'ouvrage consistait précisément en un retour des formes aristocratiques de représentation : la mise en visibilité d'un pouvoir dans les médias. La posture théorique adoptée dans la TAC suppose, à nos yeux, une redéfinition de cette conception de la représentation du pouvoir. Ainsi, les formes modernes de représentation s'articuleraient autour de la mise en visibilité du pouvoir et de l'exercice d'une parole « au nom d'un monde vécu ». Pour Habermas,

« les certitudes du monde vécu n'ont pas seulement le caractère cognitif de traditions culturelles acclimatées, mais aussi, pour ainsi dire, le caractère psychique de compétences acquises et éprouvées, ainsi que le caractère davantage social de solidarités avérées »³⁸¹.

La modernité comme programme de rationalisation du monde exige ainsi que soient prises en compte dans les analyses des formes d'organisation politique les formes de médiation qui constituent le « **système préreflexif des capacités pratiques et des présuppositions culturelles** »³⁸². On remarquera, avant de continuer, que malgré la difficulté à rendre compte empiriquement d'une telle notion (un système de capacités et de pratiques culturelles), l'accumulation de concepts par des auteurs divers et théoriquement éloignés les uns des autres pourrait être en elle-même un indice, sinon une preuve, de la pertinence et surtout, de l'existence d'une réalité, peut-être insaisissable, mais en tout cas présente. Ainsi, le « monde vécu » de Habermas, la « base d'inférence d'action » de Garfinkel, « l'arrière-plan » de Searle, la « forme de vie » de Wittgenstein, « l'habitus » de Bourdieu³⁸³ mais également le « magma » de Castoriadis ou encore les « modèles cognitifs » de Van Dijk ainsi que dans une certaine mesure les « formations discursives » de Foucault³⁸⁴, toutes ces notions et même celles que nous oublions, désignent une même problématique et constituent une sorte de

³⁸¹ HABERMAS, J : 1987 vol 2. op.cit (p. 242).

³⁸² KAUFMANN, L: 2003, op.cit (p.273).

³⁸³ Ces exemples sont cités par Laurence Kaufmann (2003), op.cit (p.273).

terreau théorique dans lequel pourrait s'enraciner l'intuition présente dans la question du lien social.

L'élément commun à l'ensemble des notions que nous venons d'énumérer est le langage. De ce fait, la prise en compte du concept d'opinion publique comme institution moderne implique en effet un choix, celui d'aborder la société depuis le prisme de l'organisation démocratique ; mais avec ce choix, la démocratie est elle-même problématisée. C'est par ce biais que l'Espace Public devient à son tour un concept normatif et qu'il rend compte, à partir de la TAC, des formes de médiation qui s'expriment par la parole incarnée dans l'opinion publique.

L'Espace Public ne peut plus être perçu comme un « métasujet de l'action collective »³⁸⁵ comme un tiers symbolisant dont la disparition aurait empêché le social de se mêler du politique selon le diagnostic porté par Habermas dans son premier ouvrage et que Louis Quéré résume comme suit : **« La dépolitisation de l'espace public se solde ainsi par un déficit de sens ou de médiation symbolique que l'administration est incapable de combler. C'est la raison pour laquelle la désintégration de la sphère publique débouche sur une grave crise de l'identité sociale »**³⁸⁶. Ce diagnostic empêchait en effet de penser la pluralité des espaces publics ainsi que de **« constater avec réalisme l'irrationalité foncière de l'opinion publique, dont le caractère composite, l'incohérence, l'instabilité et l'irresponsabilité tranchent avec les attributs et la mission que lui confèrent le rationalisme politique bourgeois »**³⁸⁷. L'intérêt et la pertinence des recherches actuelles portant sur l'Espace Public résident précisément dans le fait que

« L'idée d'un tel métasujet, doté, à l'image du sujet individuel, d'une capacité de réflexion, de critique et de contrôle, lui permettant d'orienter le développement de la société, est devenue problématique »³⁸⁸.

Si nous prenons au sérieux la TAC nous sommes tenus d'accepter, afin de dépasser cette notion d'Espace Public devenue problématique, une vision procédurale de l'espace public selon laquelle la légitimité des décisions est une question de procédure dont le garant est précisément le public. Habermas propose cette conception procédurale afin de rompre avec deux positions philosophiques qu'il trouve erronées : celle qui voudrait aboutir à une démocratie directe et qui fait par là l'impasse sur le politique et celle qui au contraire considère comme impossible la rationalisation d'une société constituée de systèmes. Nous

³⁸⁴ Voir : CASTORIADIS, C: *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris 1975 ; FOUCAULT, M: *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris 1969 ; VAN DIJK, T.A : *Racismo y análisis crítico de los medios*, Paidós, Barcelona 1997.

³⁸⁵ DACHEUX, E (dir.) : *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Publications de l'Université de Saint-Étienne 2003, 277 P.

³⁸⁶ QUÉRÉ, L: 1982 op.cit. (p.73).

³⁸⁷ Idem (p.74).

³⁸⁸ COUTTEREAU, A et LADRIÈRE, P (dir.) : *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public. Raisons pratiques n°3*, éditions de l'EHESS, Paris 1992 (p. 7).

sommes toujours aux prises avec la problématique soulevée plus haut concernant la séparation entre État et société, mais l'agir communicationnel, en tant que théorie de l'action rationnelle, commence à y répondre par l'identification des éléments qui permettent de légitimer le pouvoir. La procédure démocratique ne suffit pas et les systèmes comme procédures ne donnent pas assez de place à la raison. Habermas propose alors la distinction entre « système » et « monde vécu » pour expliquer le processus de rationalisation de la modernité.

Les systèmes sont constitués de médiums, comme l'argent et le pouvoir, qui permettent la reproduction des aspects matériels des sociétés sans avoir constamment recours à la rationalité communicationnelle. L'argent et le pouvoir s'ajoutent ainsi au rôle médiateur du langage. Ces deux médiums constituent l'élément interactionnel des systèmes sociaux, tandis que le langage permet, au moyen de la représentation, de se référer au monde vécu et donner ainsi un sens à ces formes d'interaction. L'Espace Public procédural est cet endroit de légitimation par la rencontre d'une praxis et d'une communication. Les dangers de cette nouvelle structuration de la vie publique se trouvent dans ce que Habermas appelle, en reformulant la thèse classique de Weber, la colonisation du monde vécu ; il s'agit du processus par lequel la rationalisation qui a donné lieu à l'établissement des différents systèmes se poursuit jusqu'à une forme de réification du monde vécu et desidentités qui se trouvent, de ce fait, dissoutes sous le poids des interactions. Nous sommes tentés de dire que la communication, dans cette configuration, n'existerait plus, qu'elle aurait laissé la place à l'interaction et que l'espace public serait devenu un espace communautaire ou, pour revenir à l'opinion publique, que l'espace public se confondrait avec l'espace des opinions publiques au lieu d'être le lieu de médiation entre celles-ci et le pouvoir.

Mais cela ouvre aussi une porte critique à la thèse habermassienne, que Lenoble et Berten expriment ainsi :

« Tout d'abord la solution habermassienne semble écartelée entre idéalisation et résignation. Idéalisation, car le seul renforcement des procédures argumentatives au sein de la société civile nous paraît impuissant à contrer les effets des rapports de force qui structurent le champ socio-économique (...) Par ailleurs, l'opposition rigide entre système et monde vécu entraîne une certaine résignation face au caractère incontournable des régulations systémiques »³⁸⁹.

Il semblerait que l'agir communicationnel soit voué à un pragmatisme paradoxal car une action langagière ne peut être conçue que par une vision pragmatique de la communication et dans ce cas, la colonisation par le système n'est pas une conséquence mais le point de départ de la théorie. Mais il nous semble qu'il s'agit, certes, d'une interprétation, mais qu'elle n'est pas la seule que l'on puisse faire d'un espace public procédural fondé sur le principe de l'agir communicationnel. La distinction entre système et monde vécu nous a permis de dépasser la dichotomie entre État et société et de situer ainsi l'espace public aussi bien du côté de l'État (les institutions et les acteurs politiques) que du côté de la société (les individus) : l'Espace public procédural n'est autre chose qu'un lieu vide de contenu moral ou normatif dans lequel l'agir communicationnel se

³⁸⁹ LENOBLE, J et BERTEN, A : « L'espace public comme procédure » in COUTTEREAU, A et LADRIÈRE, P (dir.) : 1992 op.cit. (p.93).

déploie comme médiation entre les systèmes et le monde vécu en tant que pratique communicationnelle³⁹⁰ :

« Si la souveraineté populaire se dissout ainsi dans des procédures, le lieu symbolique du pouvoir qui forme un lieu vide depuis 1789, depuis l'abolition révolutionnaire des formes paternalistes de domination, ne peut plus être occupé, comme l'affirme U. Rödel à la suite de Claude Lefort, par de nouvelles symbolisations identitaires comme le peuple ou la nation »³⁹¹.

L'Espace Public est alors, paradoxalement, un concept proprement normatif, en ce qu'il ne peut être abordé que dans la perspective d'un langage politique précis porté par les énoncés qui composent l'opinion publique. Nous soutenons l'idée que ce langage politique peut être un langage républicain fondé sur le postulat de la liberté comme non-domination³⁹². Notre travail sur corpus nous permet dès lors d'analyser le discours public porté par les instances communicationnelles décrites dans les deux parties précédentes de la thèse afin d'observer leur articulation avec l'idéal politique qui s'accorde, à nos yeux, avec la conception cosmopolite de l'espace public défendue par Habermas : la liberté républicaine.

1.3.1. L'idéal politique de la liberté républicaine

La philosophe politique Philip Pettit a écrit en 1997 un ouvrage, traduit en France en 2004, visant à redonner au républicanisme une actualité qu'il aurait perdue. L'originalité de cet ouvrage réside dans la conception de la liberté qui y est défendue. Partant de la distinction popularisée par Isaiah Berlin entre liberté positive et liberté négative, l'auteur se propose de défendre une proposition échappant à ce dilemme. Philip Pettit construit donc une théorie politique, un vrai programme de gouvernement (au point que M. Zapatero, premier ministre espagnol en a fait sa doctrine de gouvernement³⁹³) qui découlerait de l'idéal de liberté. Le caractère républicain ou libéral de la théorie proposée concerne une discussion qui nous dépasse et sur laquelle nous ne nous pencherons pas. Mais il est en revanche très intéressant de se pencher sur une théorie qui se propose de donner à l'État un rôle proprement politique à partir d'un idéal, la non-domination, qui concerne l'individu. L'auteur affirme ainsi que :

« Le républicanisme est une doctrine conséquentialiste, qui attribue au gouvernement - et en particulier aux autorités gouvernementales – la tâche de

³⁹⁰ Nous proposons l'utilisation du terme « pratique communicationnelle » pour désigner le phénomène issu du concept théorique de l'« agir communicationnel ».

³⁹¹ HABERMAS, J : 1993 *op.cit.* (p. XXX).

³⁹² PETTIT, PH : 2004

³⁹³ En Juin 2007 le philosophe a présenté à « la Universidad Complutense de Madrid » un rapport d'analyse des trois années de gouvernement de M. Zapatero. Selon les différents comptes rendus de la presse espagnole, Philip Pettit considérerait que le gouvernement Zapatero propose une politique en accord avec la théorie républicaine qu'il défend. Nous reproduisons en annexe les articles que lui ont consacrés dans les trois journaux espagnols de notre corpus. Les différences entre les trois manières d'aborder aussi bien la figure de Philip Pettit, que sa doctrine républicaine, nous inciteraient à en produire une analyse approfondie...

promouvoir la liberté comme non-domination »³⁹⁴.

Il est ainsi possible d'envisager, à partir de l'idéal de la liberté républicaine, les caractéristiques discursives des institutions représentées dans notre corpus. Cet idéal s'appuie sur un double postulat. Selon ce postulat, la liberté républicaine est négative en ce qu'elle requiert l'absence de domination sans que cela demande des formes d'autocontrôle, mais elle est également positive en ce qu'elle requiert quelque chose au-delà de l'absence d'interférence (de quelqu'un sur mes décisions et mes actions) : la sécurité devant cette absence d'interférence. Le rôle de l'état est, dès lors, celui de promouvoir la sécurité concernant cette absence d'interférence.

De cela découle une conception à la fois collective et individuelle de la liberté selon laquelle son exercice revient à la collectivité incarnée dans l'institution étatique, mais il revient aussi à l'individu qui devient sujet de la liberté dès le moment où il en est assuré par son appartenance à la collectivité. Nul ne peut être libre sans la conscience de la non-interférence et cette conscience ne peut s'accorder avec un état de choses effectif que si l'État intervient en ce sens. Il y aurait aussi peu de liberté dans un État où les institutions auraient le pouvoir de faire croire aux individus en une liberté qu'ils n'ont pas que dans une société où tous les individus seraient effectivement libres de domination mais où aucune institution ne pourrait leur assurer cette même liberté dans la durée.

L'idéal de la non-domination devient de ce fait un idéal proprement discursif : il est à la fois singulier et collectif. Il est également un idéal qui ne peut pas se comprendre en dehors d'une narration historique. C'est la raison pour laquelle, dans sa définition de la liberté, Philip Pettit fait appel à la notion de contrôle discursif :

« Selon la théorie de la liberté comme contrôle discursif, ce qui constitue la liberté d'une personne est le fait qu'elle dispose de la capacité de raisonnement et de relation exigible pour être reconnue comme un partenaire discursif ; qu'il s'agit d'un être capable de converser, aussi bien dans un sens psychologique que social »³⁹⁵.

Nous sommes donc avec cela en présence d'une forme politique qui ne peut pas s'exercer en dehors d'une narration historique (la narration historique que Ricoeur nous indiquait comme étant garant du politique (cf.II.2.2)) reliant le passé avec l'avenir et qui attribue à la collectivité, à l'État, le rôle médiateur entre le singulier et le collectif nécessaire pour l'existence de formes d'intentionnalité collective. Nous dirons ainsi que cet idéal permet des énoncés du type « nous exerçons la liberté républicaine au moyen de l'État ». C'est ainsi que nous pouvons essayer d'évaluer l'existence de cette forme de liberté dans les discours publics contenus dans notre corpus à partir de la formule : « nous exerçons la liberté républicaine au moyen de l'Europe ». Nous ne postulons pas l'existence d'un État européen, nous souhaitons évaluer la manière dont l'existence d'une entité quelconque lui ressemblant est exprimée dans ce corpus. Il s'agit, pour reprendre le

³⁹⁴ PETTIT, PH : 2004 op.cit (p. 275).

³⁹⁵ PETTIT, PH : 2006 op.cit (p.324). texte d'origine : « Según la teoría de la libertad como control discursivo, lo que constituye la libertad de una persona es el hecho de que dispone de la capacidad de raciocinio y de relación exigible para ser reconocida como socio discursivo, que se trata de un ser capaz de conversar, tanto en un sentido psicológico como social ».

langage de Searle, de vérifier ou non, l'existence d'un état de choses selon lequel l'affirmation « nous exerçons la liberté au moyen de l'Europe » pourrait être vraie.

Il faut distinguer entre les deux acteurs de la liberté républicaine : l'acteur individuel et le collectif. D'après Philip Pettit,

« Affirmer la liberté de quelqu'un par rapport à un choix qu'il a fait revient à nous référer à trois choses différentes (...) La première consiste en ce que l'individu peut être considéré raisonnablement responsable de quelque chose qu'il a fait (...) La deuxième consiste en ce qu'une action librement choisie est quelque chose qu'un individu peut considérer comme étant propre, quelque chose que porte son empreinte : je suis cela. Et la troisième consiste en ce que le choix de l'individu n'a pas été conditionné ; du moins, n'a pas été conditionné par des antécédents comme, par exemple, un état hypnotique, un complexe inconscient ou un trauma infantile »³⁹⁶.

Agir en liberté, étant compris comme être libre vis-à-vis d'une situation quelconque, implique ainsi la capacité autoréflexive de se sentir libre (je suis cela), mais également la possibilité d'être reconnu par quelqu'un d'autre comme celui qui a agi librement (être responsable). Les trois considérations abordées par Pettit renvoient ainsi à la complexité du sujet qui est à la fois sujet du langage (ceci est moi) et sujet du politique (je suis responsable de ce que je fais). Comment donc proposer une théorie sociale normative (une théorie de la liberté implique la défense d'un idéal normatif) qui puisse considérer à la fois la liberté individuelle et la liberté collective du sujet ? La proposition de l'auteur consiste précisément en une approche qui considère la liberté comme la *capacité de l'individu d'être tenu comme responsable d'un choix*. Cette capacité se situant en amont de ce choix. Il s'agit bien d'un individu capable d'être tenu comme responsable et non d'un individu capable de faire *a posteriori* comme s'il était capable d'être tenu responsable d'un choix.

Il est de ce fait frappant de se rendre compte que, comme le souligne Philip Pettit, la liberté ne peut pas être considérée comme une donnée, positive ou négative (l'homme condamné à être libre ou l'homme libre condamné à s'entendre avec les autres), mais elle est, au contraire, une capacité qui ne se reconnaît que dans son usage public :

« Selon notre exposition, le phénomène qui rend un individu ou une action libres sera seulement reconnaissable, sans interférences, par quelqu'un qui participe à la pratique consistante à considérer les autres comme responsables de leurs choix et qui possède les aptitudes évaluatives et d'autre genre requises pour une telle pratique »³⁹⁷.

Ainsi, la liberté républicaine issue du principe de la non-domination et conceptualisée par la notion de « contrôle discursif » implique, au moins, trois conséquences importantes : en premier lieu, le fait que seulement les individus en tant que sujets peuvent être libres.

³⁹⁶ Idem (p.26). Texte d'origine : « Afirmar la libertad de un individuo respecto de algo que haya hecho es lo mismo que referirnos a tres cosas distintas (...) La primera es que el individuo puede ser considerado razonablemente responsable de algo que haya hecho (...) La segunda es que una acción libremente elegida es algo que un individuo puede considerar como algo propio, pensar que lleva su impronta: eso soy yo. Y la tercera es que la elección del individuo no se haya visto condicionada, cuando menos, por determinado tipo de antecedentes como, por ejemplo, un estado hipnótico, un complejo inconsciente o un trauma infantil »

Dans la traduction Espagnole de l'ouvrage de Philip Pettit ceci est exprimé comme suit « **Ce sera possible que les individus jouissent d'un contrôle discursif seulement s'ils sont des personnes et des je** »³⁹⁸. Cela met en évidence une distinction entre l'individu, la personne et le « je ». La personne est comprise par Pettit à partir de l'étymologie du mot, comme le masque sous lequel se cache l'acteur. Le « je » est, dès lors, cet acteur qui est capable de faire usage d'un masque, mais, il ne suffit pas qu'il soit capable d'en faire usage pour être libre, il faut également qu'il puisse assumer ce masque : « je suis ceci ». L'acteur qui parle au nom du personnage qui est représenté par le masque qu'il porte, ne peut pas être tenu comme responsable du discours du personnage et, par la même occasion, ne peut pas, pendant qu'il est en train de jouer sur scène, être considéré comme un « sujet libre ».

Nous pouvons donc considérer que le contrôle discursif fait appel à une conception intentionnelle de la liberté en accord avec la rationalité de Habermas et la théorie des faits institutionnels de Searle. Mais encore, Philip Pettit postule, en deuxième lieu, que **«disposer d'un contrôle discursif implique qu'on puisse attendre de tout individu que ce qu'il fait, ce qu'il réclame ou ce qu'il ressent à un moment, garde une correspondance avec ce qu'il a fait, ce qu'il a réclamé ou ce qu'il a ressenti à des moments précédents** »³⁹⁹. Il ne s'agit pas avec cela, précise l'auteur, d'entreprendre une discussion sur les caractéristiques de l'identité personnelle. Le propos de Pettit consiste, plus précisément, à signaler que si dans le paragraphe précédent nous abordions la responsabilité discursive, c'est-à-dire, face aux autres sujets de discours, il s'agit maintenant d'une responsabilité personnelle, dans le sens où c'est face à lui-même que le sujet libre est responsable dans le temps. Autrement dit, le « je » d'aujourd'hui se reconnaît dans le « je » d'hier, ce que nous avons décrit dans la première partie de cette thèse avec la notion « agir par habitus » (C.f. I.1.1.1), au sens où il se considère comme responsable des masques que le « je » d'hier a pu porter. Il ne s'agit donc pas de postuler une continuité de la personne dans le temps, qui a pu changer et évoluer, mais de la relation entre le « je » et les personnes qu'il a incarnées.

Cette identité *personale* comporte une implication fort intéressante en ce qui concerne le poids moral attribué au « je ». Ainsi :

« Ce critère à propos du je qui s'identifie avec soi-même, signifie que le je supporte, en quelque sorte, une moindre charge que la personne. En tant que personne, je ne pourrai jamais me sentir libre vis-à-vis de ce que d'autres auront pu faire – des facettes des autres individus pour parler proprement – au long de ma trajectoire temporelle. Mais je peux en revanche me sentir libre en tant que

³⁹⁷ Ibidem (p.63) texte d'origine : « Según nuestro planteamiento, el fenómeno que hace de un individuo o una acción algo libre sólo será discernible, sin interferencias, por quien participa en la práctica de considerar responsables a los demás y posee las aptitudes evaluativas y de otra clase que se requieren para tal práctica ».

³⁹⁸ Ibid (p.156). Texte d'origine: « será posible que los individuos gocen de control discursivo solo si son personas y yo es ».

³⁹⁹ Ibid (p.159). Texte d'origine: « disponer de control discursivo implica que, a lo largo del tiempo, se espere de cualquiera que aquello que hace, reclama o siente, en cualquier momento, guarde una correspondencia con aquello que hizo, reclamó o sintió en épocas anteriores ».

je »⁴⁰⁰.

Cela s'explique par le fait que « je » peux, dans une situation, assumer une identité en accord avec ce que lui m'est exigé (si je suis par exemple détenu) sans que cette identité devienne, pour autant, une propriété intrinsèque du « je ». Cela nous permet d'aborder en troisième lieu le postulat selon lequel le porteur du contrôle discursif est en tant que « je » responsable, un « je » libre. Il est ainsi possible, à la lumière du contrôle discursif, d'analyser les justifications données dans un discours en défense d'un changement de position en tenant compte de la liberté dont jouissait le sujet au moment de sa décision et de la liberté au moment de son discours présent. Imaginons la situation d'un individu qui soutient à un moment T0 l'engagement d'une coalition de pays dans une guerre contre l'Irak. Ce même individu ne soutient plus cette guerre au moment T1. Il sera libre s'il considère qu'il s'est trompé. Il assume la responsabilité de sa première décision et il assume à l'instant T1 sa deuxième position et avec cela l'obligation de justifier les raisons qui le poussèrent à prendre sa première décision. Il sera également libre s'il considère qu'il a été trompé. Il dira alors que dans T0 quelqu'un a agi sur lui de telle sorte qu'il a pris un masque qu'il garderait encore aujourd'hui s'il n'avait pas découvert le mensonge. Cet individu est libre parce qu'il est toujours responsable face à autrui (il peut toujours s'expliquer) concernant les raisons qui lui ont fait prendre sa décision dans T0 selon une situation qui pour lui était réelle.

La liberté s'exerce donc au présent et face à autrui, mais pour cela même elle est exercée par un sujet qui s'insère dans une chronologie historique. Le contrôle discursif nous permet d'analyser le compromis entre l'énonciation et la liberté. Dans le même exemple de la guerre en Irak, un individu pourrait ne pas changer d'avis et justifier cela avec un discours selon lequel il a soutenu la guerre pour une raison x à un moment T0 et même si cette raison x s'est avérée fausse au moment T1 il continue de la considérer valable. Cet individu n'est alors pas libre en ce qu'il ne respecte pas le postulat selon lequel entre « je » et la personne (le masque porté) il y a une distance intentionnelle. À l'image de l'acteur qui se voudrait responsable des pratiques de son personnage malgré le fait qu'il est en train de réciter un texte, c'est-à-dire, qu'entre la personne qui agit et le « je » qui parle il y a le texte écrit par autrui.

Utiliser les mots d'autrui, n'est donc pas en soi une preuve d'absence de liberté. Ce n'est que lorsque cet usage se transforme en une forme d'identification à « l'autre » qu'on peut parler de domination. Comment donc penser, à partir de la notion de contrôle discursif, le politique, dont l'essence se trouve précisément dans le principe d'appartenance issue de l'identification symbolique à l'autre ?

La réponse de Philip Pettit est du même ordre que celle de Searle à propos de l'intentionnalité collective :

« il s'avère que tout ce que nous venons d'affirmer à propos de la liberté de l'individu est applicable aussi aux sujets collectifs constitués d'individus »⁴⁰¹.

⁴⁰⁰ Ibid (p.164). Texte d'origine : « Este criterio acerca del yo que se identifica consigo mismo significa que el yo soporta, como si dijéramos, una carga menor que la persona. Como persona, nunca me veré libre de algo que hayan hecho otros individuos – facetas de otros individuos, si hablamos con propiedad – a lo largo de mi trayectoria temporal. Pero, como yo, sí que puedo verme libre ».

L'existence des sujets collectifs renvoie à une discussion philosophique que nous avons déjà évoquée à propos de l'intentionnalité collective. Nous rappellerons seulement que le sujet collectif ne peut être qu'imaginaire et que l'intentionnalité collective désigne la possibilité de relier le singulier et le collectif par la représentation d'un moyen de faire : « nous faisons ceci au moyen de mon action et de ton action ».

La liberté républicaine fondée sur la non-domination et décrite par le concept de contrôle discursif nous oblige ainsi à identifier le « moyen de faire » capable de relier « mon identité » à « ton identité » afin de créer « notre identité ». Revenons à l'exemple de la guerre en Irak à partir de la notion de sujet collectif. Prenons le cas de l'État espagnol qui s'est d'abord engagé et qui, avec le changement de gouvernement, a retiré ses troupes. Au moment du déclenchement de la guerre la mise en place d'une coalition a donné lieu à la constitution d'un sujet collectif porteur d'un énoncé du type « nous faisons la guerre au moyen de cette coalition ». Or, comme nous l'avons signalé ailleurs ⁴⁰², ce sujet collectif ne contient pas de référence au passé, il n'est reconnaissable que dans son action présente. La coalition de pays en guerre contre l'Irak ne peut de se fait être rattachée à une identité que par le biais de chacun de ses membres de manière indépendante, ce qui n'aurait pas été le cas si au lieu d'une coalition la guerre avait été engagée par une institution comme l'ONU. Cela implique que le « nous » de l'énoncé précédent renvoie directement, non aux États membres de la coalition, mais aux individus de chacun des États ⁴⁰³. Toujours dans notre perspective intentionnelle, l'État espagnol en tant que sujet collectif qui est en guerre est concevable de manière discursive à partir de phrases du type « nous faisons la guerre au moyen de mon vote et de ton vote ». C'est seulement si ce type d'énoncés est imaginable que son contraire le devient aussi et que l'exercice du contrôle discursif devient un critère de liberté valable aussi pour un sujet collectif.

C'est ce qui se passe lorsque le gouvernement perd les élections et qu'un nouveau président du gouvernement ordonne le retrait des troupes. À ce moment, le sujet collectif État espagnol doit revenir, face aux autres sujets collectifs, sur son engagement à la guerre et ceci pourrait être une preuve d'absence de contrôle discursif, à l'image du sujet qui refuse d'assumer sa responsabilité face à lui-même dans le passé. Pour que la décision soit possible, il faut donc que le sujet collectif État espagnol reconnaisse au moment T1 sa responsabilité au moment T0. Autrement dit, un nouveau gouvernement ne signifie pas un nouvel État. Le seul argument existant pour justifier cette continuité sans que cela entache la décision de retirer les troupes de l'Irak est celui de la discursivité qui, dans le cas d'un sujet collectif, renvoie à l'existence d'un Espace Public démocratique. Seulement si les décisions prises par un sujet collectif peuvent en dernière instance échouer sur la responsabilité individuelle des sujets politiques qui le constituent, ce sujet

⁴⁰¹ *Ibid* (p.199). Texte d'origine : « Resulta que todo lo que hemos afirmado en relación con la libertad del individuo es igualmente aplicable a aquellos sujetos colectivos constituidos por individuos ».

⁴⁰² RAMONEDA, T : 2007 op.cit.

⁴⁰³ Ceci peut se représenter avec des phrases du type : « nous (espagnols) faisons la guerre au moyen de cette coalition », « nous anglais faisons la guerre au moyen de cette coalition »...

collectif peut être considéré comme porteur d'une forme de contrôle discursive susceptible de promouvoir l'idéal républicain de la non-domination. Dans le cas de l'État espagnol, la présence dans le programme électoral du parti vainqueur aux élections d'une promesse de retrait des troupes est le garant de la liberté de l'État en tant que sujet collectif engagé dans une guerre à l'instant T0 et désengagé à l'instant T1.

Notre analyse d'un Espace Public européen doit tenter ainsi de répondre à la possibilité d'un tel exercice de liberté au sein de l'Union Européenne. Autrement dit, nous nous demandons sur qui repose, en dernière instance, la responsabilité des décisions européennes : sur les citoyens de chaque état membre en tant que sujets politiques ou sur les états membres en tant que sujets collectifs.

2. Une Europe républicaine ? ⁴⁰⁴

Nous avons décrit, dans les deux parties précédentes de cette thèse, les caractéristiques de deux types de sujets collectifs (les journaux et les affiches électorales). Il s'agit maintenant de rendre compte d'un troisième sujet collectif : l'*UE*. Nous considérons l'*UE* comme un fait institutionnel, c'est-à-dire, comme le résultat de l'attribution de « fonctions de statut » à des groupes sociaux au moyen du langage et à partir de règles régulatrices et de règles constitutives. Les fonctions de statut sont attribuées grâce à l'existence de formes d'intentionnalité collective qui dépendent de l'usage du langage par des sujets politiques. Les sujets politiques sont les individus qui exercent leur liberté par l'expression publique de leurs formes d'appartenance sociale et politique. Les éléments signifiants (nous les appelons dénominations politiques) utilisés dans les affiches et dans les journaux pour désigner la réalité institutionnelle *UE* expriment de ce fait cette médiation par laquelle l'Europe comme institution acquiert un sens :

« La liberté, d'abord, permet au sujet d'assumer personnellement, en tant que personne singulière, les formes et la rationalité politique : en ce sens, c'est la liberté du sujet dans le politique qui fonde le politique comme médiation. Il y a médiation à partir du moment où s'exerce une dialectique entre le singulier et le collectif. La médiation rend possible l'appropriation de structures collectives par les sujets singuliers, et, en ce sens, c'est elle qui met en œuvre les formes institutionnelles de l'organisation de la cité, et qui en garantit l'exercice effectif »

⁴⁰⁵

L'*UE* en tant que réalité sur laquelle portent les énoncés que nous analyserons dans cette dernière partie s'insère dans un temps historique et dans un espace géographique, mais on peut lui attribuer une particularité très intéressante pour notre travail :

⁴⁰⁴

Certaines parties de l'analyse qui suit ont été publiées dans la revue « Sciences de la société » (RAMONEDA, T : *Faire, être et dire l'Europe* in *Sciences de la Société*, n°69, 2006 (pp.195-207).

⁴⁰⁵

LAMIZET, B : 1998 *op.cit* (p.98).

« La construction européenne présente une image inversée de la construction des États modernes. Elle semble avoir neutralisé et remis à plus tard les éléments qui ont été au centre de l'apparition de l'État moderne : monnaie, impôts, instances coercitives (armée, police). En revanche, dès l'origine, l'Europe communautaire a revendiqué son attachement aux principes démocratiques »⁴⁰⁶.

C'est ainsi que la dialectique entre le singulier et le collectif ne peut pas se produire à partir des lieux classiques de médiation (monnaie, impôts, armée, police...) se produisant en revanche dans des lieux proprement discursifs comme les trois piliers autour desquels s'articule l'UE : la solidarité, la sécurité et la justice. Le site officiel de l'UE définit ces trois principes comme les piliers de l'Union. C'est la raison pour laquelle nous les désignons comme des lieux discursifs. La solidarité, la justice et la sécurité désignent le discours que l'UE souhaite porter sur elle-même⁴⁰⁷. Au moment où se produisent les élections européennes de 2004, l'UE s'est déjà doté d'une monnaie commune et les discussions sur une armée commune sont en cours. Mais les frontières de l'UE ne correspondent pas à celles de la circulation de la monnaie commune, de même que ces frontières n'ont pas la même valeur, ne possèdent pas le même sens, pour tous les citoyens des pays membres. Il nous intéresse donc de voir, dans notre corpus, les énoncés qui pourraient, en absence de ces lieux de médiation qui demeurent ceux des États-Nations européens, incarner la liberté des sujets européens.

Le site officiel de l'UE propose une description de l'institution à partir de deux axes : le visiteur a le choix entre un onglet « activités de l'UE » et un onglet « institutions de l'UE ». Cela reproduit, nous semble-t-il, la distinction que nous adoptons dans cette thèse entre les « territoires du politique » et ses « arènes ». D'autant plus que les deux onglets n'apparaissent jamais ensemble, le visiteur pouvant faire apparaître l'un ou l'autre, comme si l'on avait le choix entre le signifiant de l'UE et son signifié. C'est donc autour de cette distinction entre « institutions » et « activités » que nous développerons l'analyse du contenu journalistique.

Les activités de l'UE

Le site internet « Europa » répertorie 32 activités différentes. Seules neuf d'entre elles peuvent être directement rattachées à ce que ce même site désigne comme les trois piliers européens : « Aide humanitaire », « Développement », « Douanes », « Droits de l'homme », « Emploi et politique sociale », « Fraude », « Justice et affaires intérieures », « Politique étrangère et sécurité », « sécurité alimentaire ». Il reste donc vingt-trois activités⁴⁰⁸ dont le rattachement à l'un ou l'autre de ces piliers devient plus problématique. Considérer ces activités comme plus proches de l'un ou de l'autre de ces piliers relève, nous semble-t-il, d'un choix idéologique qui s'exprime dans les processus

⁴⁰⁶ COURTY, G et DEVIN, G : *La construction européenne, La Découverte, Paris 2001*

⁴⁰⁷ www.europa.eu

⁴⁰⁸ « Affaires institutionnelles », « Agriculture », « Audiovisuel », « Budget », « Commerce extérieur », « Concurrence », « Consommateur », « Culture », « Économie et monnaie », « Éducation, formation, Jeunesse », « Élargissement », « Énergie », « Entreprises », « Environnement », « Fiscalité », « Marché intérieur », « Pêche », « Politique régionale », « Recherche et innovation », « Relations extérieures », « Santé publique », « Société de l'information », « Transports ».

de communication politique. On peut considérer par exemple que le développement d'une agriculture solidaire n'est pas la même chose que celui d'une agriculture juste ou sûre, de même que l'activité « économie et monnaie » peut être juste aux yeux de certains tandis qu'elle représente une forme injuste de redistribution pour d'autres.

Une première définition discursive de l'Europe est donc issue des formes dans lesquelles ces activités sont rendues visibles dans les arènes du politique. Cette mise en visibilité des activités de l'UE est assez homogène pour quatre des journaux du corpus avec deux exceptions remarquables : *ABC* et *El PAIS*. Dans le premier, les activités de l'UE sont très peu visibles ; le deuxième au contraire est le journal où l'on trouve le plus d'occurrences référées à ces activités. Nous avons tenu compte, en plus des activités représentées, des jours où elles le sont. Il s'avère ainsi que sur un corpus d'un mois, la présence moyenne des activités de l'UE est d'entre dix et quinze jours, avec toujours, les exceptions de *ABC* (4) et *El PAIS* (16).

Les institutions

L'autre onglet définissant l'UE est celui des institutions ; dans ce cas, deux journaux rompent la moyenne des occurrences pour l'ensemble du corpus, qui se situe entre 12 et 14 : il s'agit d'*ABC* et *Le Monde* (6 et 7) sauf que, en ce qui concerne le nombre de jours où les institutions sont rendues visibles, tous les journaux, *Le Monde* inclus, se retrouvent autour de 6 ou 7 jours, tandis que dans *ABC* les institutions de l'UE ne sont visibles dans les titres que deux jours.

Il semble donc se dégager de cette première vue d'ensemble une homogénéité au moins sur deux plans: a) Les jours consacrés à la mise en visibilité de l'UE (à peine la moitié du corpus, rappelons-le, constitué d'informations concernant les élections européennes) b) l'écart entre la visibilité des actions de l'UE et la visibilité de ses institutions. Ce deuxième point nous permet d'avancer quelques hypothèses concernant le rapport entre la représentativité et la visibilité. Même si nous nous situons toujours dans une analyse de contenu, cette distinction entre les actions et les institutions pourrait être une indication de ce qui se produit dans la communication politique européenne où la visibilité ne serait pas forcément accompagnée d'une représentativité, ce qui viendrait nous rappeler que, en effet, on peut ne pas communiquer.

Mais notre travail ne porte pas sur la communication de l'Europe, nous tâchons d'analyser au contraire la manière dont les discours publics contribuent à la construction d'une réalité institutionnelle. C'est pourquoi, nous reprenons la théorie de Searle des faits institutionnels afin d'observer les règles constitutives, les règles régulatrices et les groupes sociaux représentés dans ce corpus.

2.1. Les huit principaux types de *faits bruts* constitutifs de la réalité du journalisme :

L'information est, nous l'avons déjà dit, constituée de représentations portant sur des faits qui constituent la réalité à partir de laquelle se construisent les événements. Bien évidemment, cette réalité est elle-même formée par des faits institutionnels, c'est-à-dire, des faits dépendants de l'attribution de fonctions de statut au moyen du langage. Cette

propriété, qui justifie une approche constructiviste de l'information, ne doit toutefois pas nous faire oublier que ces faits institutionnels sont issus d'un processus d'itération de fonctions de statut. L'ensemble des informations contenues dans un corpus peut de ce fait être rapporté à la réalité qu'elles représentent avant que celle-ci n'ait fait l'objet d'une attribution de statut. Gilles Gauthier propose huit catégories de faits à l'origine des nouvelles journalistiques⁴⁰⁹. Ces catégories, que lui-même définit comme exploratoires, sont distribuées de la manière suivante :

« Les phénomènes naturels »

Il s'agit de la première catégorie de « faits bruts » que Searle lui-même décrit lors qu'il parle de « faits indépendants du langage ». Son exemple le plus classique est le fait que l'Everest soit enneigé. Il s'agit d'un phénomène naturel indépendant du langage et qui diffère de son équivalent langagier : « 'l'Everest est enneigé' est une proposition en langue française ». Le corpus examiné ici ne contient pas des représentations directes de ce genre de faits. Une information concernant une catastrophe naturelle serait un exemple d'information portant sur un phénomène naturel.

« Les faits biologiques »

Il est possible, si l'on suit Gilles Gauthier, de distinguer parmi les phénomènes naturels indépendants du langage les faits biologiques, psychologiques, neurologiques... Un exemple en est la mort d'un candidat au Portugal. La mort est, comme l'Everest enneigé, un phénomène indépendant du langage.

« Les faits mentaux non intentionnels »

Les mêmes caractéristiques attribuées aux phénomènes naturels sont applicables à des états mentaux (avoir mal ou avoir soif) qui ne dépendent pas du langage. La soif ou le mal sont bien entendu des catégories langagières qui nous permettent de désigner ces états et donc de comprendre certaines actions des autres. Cela n'empêche pas que ces états soient indépendants du langage. Nous en trouvons un exemple dans notre corpus dans le journal *Le Figaro* du 9 Juin 2004 : « Blair **redoute** un vote antieuropéen ».

« Les accidents humains »

Pour l'analyse des nouvelles de presse, la distinction entre les phénomènes naturels et les accidents humains est importante. Bien que cette catégorie ne puisse pas être indépendante de l'action humaine, elle contient, au même titre que « l'Everest enneigé », des faits dont l'existence est indépendante de la représentation, langagière ou autre, de celle-ci. Précisons que ce n'est pas la notion d'accident qui est ici discutée, mais l'avènement d'une action non préméditée ne résultant pas d'une conduite délibérée qui, à la différence des phénomènes naturels, n'aurait pas lieu sans l'action humaine. Nous avons un exemple de ce type de faits dans une information du journal *El Mundo* du 12 juin 2004 « Los errores de Televisión Española se debieron a un fallo técnico »⁴¹⁰.

À propos des accidents humains, l'ouvrage classique d'Eliséo Verón⁴¹¹ concernant

⁴⁰⁹ GAUTHIER, G : 2004 op. cit.

⁴¹⁰ « Un problème technique a été la cause des erreurs de la Télévision Espagnole »

l'accident nucléaire de la centrale de « Three Mile Island » aux États Unis nous montre précisément qu'une information se construit avec des références à différents types de faits. Notre démarche ne vise donc pas à nier cela, mais elle nous permet de distinguer, dans le contenu des informations, la prédominance des représentations d'un type ou autre de fait. Ce que Gilles Gauthier exprime de la manière suivante :

« Les faits journalistiques bruts sont ces faits donnés et non construits sur lesquels quelquefois portent directement les nouvelles mais qui le plus souvent servent de points de départ à la construction de faits sociaux de différents niveaux qui, pour certains d'entre eux, aboutissent à des nouvelles »⁴¹².

Rappelons que pour Searle il n'y a pas de distinction ontologique (propre à l'essence du concept) entre l'intentionnalité individuelle et l'intentionnalité collective. La première désigne la distance entre une représentation et ce qui est représenté, la deuxième désigne la distance entre l'observation d'une règle et la règle observée. C'est la raison pour laquelle la plupart des informations journalistiques portent sur des faits sociaux. Il s'agit des faits mettant en évidence des règles dont l'existence dépend de l'attribution, de la part de groupes sociaux, d'une fonction de statut à un objet qui devient de ce fait un objet représentant l'observation d'une règle (porter une bague à l'annulaire désigne le fait d'être marié dans la culture x)⁴¹³.

Les informations portant sur l'observation de règles concernent plus directement le lecteur du fait qu'il est en dernière instance, en tant que membre d'une société, responsable de la possibilité effective de l'existence des actions racontées. Les informations portant sur des actions qui, représentant l'existence d'une relation causale (« l'Everest est enneigé » ou « un candidat est mort ») ne peuvent concerner le lecteur que dans un rôle de spectateur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous pouvons parler de mise en scène de l'information et décrire, avec les analyses des formes des récits médiatiques, les opérations par lesquelles le spectateur joue un rôle dans la production de l'information. Les quatre catégories dans lesquelles nous distribuons, toujours à la suite de Gilles Gauthier, les informations portant sur des formes d'intentionnalité collective, concernent donc la manière dont une information désigne l'observance d'une règle.

« Les gestes ponctuels »

Un « geste ponctuel » est une action dont la réalisation implique l'observation d'une règle et donc l'existence d'un fait institutionnel. Exprimer une préférence politique au moyen d'un bulletin de vote est par exemple un de ces gestes ponctuels. Il s'agit d'un geste par lequel est observée une règle organisant le mode d'expression d'une préférence politique. Ce geste implique l'existence d'un fait institutionnel « élections », qui désigne à son tour un fait institutionnel « compétition électorale » qui implique également

⁴¹¹ VERÓN, E : 1981op.cit.

⁴¹² GAUTHIER, G: 2004 op.cit. (p.171).

⁴¹³ Dans la terminologie de Searle nous dirons que « porter une bague à l'annulaire est compté comme être marié dans le contexte x ».

« partis politiques » et ainsi de suite jusqu'au fait institutionnel « régime démocratique ».

« Les comportements continus »

Un comportement continu désigne une situation qui implique l'observation de règles constitutives de l'action elle-même. Dans les exemples de Searle la possession d'un objet peut désigner l'observation du fait institutionnel « propriété privée ». Dans le corpus de cette thèse, la vérification par le ministère de l'intérieur espagnol des membres qui composent la liste basque HZ désigne l'existence d'un fait institutionnel « pouvoir exécutif »⁴¹⁴.

« Les tendances, dispositions et propensions »

Parmi les différents « faits mentaux non intentionnels », Searle distingue la tendance des hommes et autres groupes sociaux à s'organiser hiérarchiquement et à accepter la domination que certains peuvent exercer sur les autres. Les « tendances, dispositions et propensions » ne désignent donc pas la présence de règles régulatrices ou constitutives mais plutôt la constitution de groupes susceptibles de mettre en place ou d'observer ces règles. Dans le corpus, plusieurs informations font référence à la mise en place de partis politiques ou des alliances entre forces politiques. Par exemple lorsque un candidat cherche à convaincre des partisans d'une autre formation : « Villiers courtise les déçus de l'UMP » (*Le Figaro* 10 mai 2004).

« Les manifestations verbales »

Le langage est, nous l'avons déjà montré, au centre de toute construction institutionnelle. Les pratiques langagières sont de ce fait présentes dans toutes les informations contenues dans la presse. Mais il est possible de distinguer certains articles qui portent sur l'existence d'une « manifestation verbale » plutôt que sur le contenu de celle-ci. Dans une campagne électorale les « manifestations verbales » sont très souvent des informations en elles-mêmes. Ainsi, un titre composé d'une référence, par une citation directe ou par un discours rapporté, aux déclarations d'un homme politique, nous indique la présence d'une nouvelle centrée davantage sur le fait qu'une personne a dit quelque chose que sur le contenu de ce qu'elle a dit. Ce type d'informations est très présent dans l'ensemble de notre corpus mais, c'est ce qui les rend d'autant plus intéressantes pour nous, cette présence n'est pas la même dans le corpus français et dans le corpus espagnol. Dans les journaux français ce type de nouvelles concerne 21,4% des informations analysées (44,8% dans *Le Monde*, 17% dans *Le Figaro* et 2,4% dans *Libération*). Dans les journaux espagnols leur présence s'accroît sensiblement aussi bien dans la moyenne (49,6%) que si on les classe par quotidien (*El PAIS* 63,7%, *El Mundo* 40,8% et *ABC* 44,4%).

La catégorie des « manifestations verbales » nous semble de ce fait particulièrement pertinente pour aborder les différences culturelles propres à notre corpus d'analyse. Nous observons en effet que la description de la réalité représentée dans ce corpus nous offre la possibilité de distinguer entre deux types de réalités politiques : l'une est fortement représentée par des « manifestations verbales » et l'autre par une présence accrue, ce

⁴¹⁴ « Interior verifica que 14 candidatos de HZ están vinculados a Batasuna y su entorno » (18/05) « Le ministère de l'intérieur atteste l'appartenance de 14 candidats de HZ à Batasuna et son entourage »

serait une hypothèse interprétative, de la parole journalistique. Ces deux types de réalités correspondent, à leur tour, à des traditions journalistiques propres à l'évolution culturelle des deux pays sur lesquels nous travaillons. Nous sommes donc en mesure de signaler une différence structurelle tout en respectant les caractéristiques culturelles qui permettent, au fond, d'interpréter cette différence.

2.2. La représentation des élections

Nous souhaitons donc, dans cette dernière partie de l'analyse, aborder l'existence d'une réalité européenne sur laquelle porteraient les discours de campagne contenus dans notre corpus afin de rattacher ces discours aux réalités qu'ils façonnent.

Nous aborderons cette analyse en deux temps. Dans un premier temps nous tiendrons compte des caractéristiques sémiotiques de ce processus de référence dans lequel nous situons les discours journalistiques observés. Nous avons ainsi analysé les marques discursives propres à la construction du récit médiatique pour chacune des instances de communication : la construction d'une norme dans *Le Monde*, la mise en évidence de la pertinence informative dans *El PAIS*, la mise en forme d'un monde dans *El Mundo*, l'expression d'une identité dans *Le Figaro*, la référence à une norme éthique dans *Libération* et la présentation d'un discours politique dans *ABC*. Nous avons adapté à cet effet notre cadre d'analyse aux caractéristiques de chaque journal. Ainsi, ont été abordés dans *Le Monde* des aspects liés à l'énonciation et à l'expression des normes politiques, tandis que nous avons développé davantage les aspects narratifs dans *El PAIS* ou *Le Figaro*, les aspects liés à la subjectivité dans le langage dans *El Mundo* ou le contenu lexical dans *ABC* et *Libération*.

À ce premier temps de l'analyse succédera un deuxième moment dans lequel la typologie des faits à partir desquels se construisent les événements médiatiques (les catégories constitutives de la réalité que nous venons de décrire) nous permettra d'en relier les caractéristiques discursives à des règles (constitutives et régulatrices) et aux identités des groupes sociaux qui font la réalité politique de l'Europe. Les particularités sémio-discursives de chacun des journaux mises en évidence dans le premier temps de l'analyse peuvent, de ce fait, être liées à un socle commun (la réalité de l'Europe), et nous sommes en mesure de proposer une interprétation du sujet collectif *UE* auquel ils donnent une forme.

Nous reprenons donc les deux résultats obtenus jusqu'ici : nous gardons la distribution des journaux en trois catégories (*faire, faire être et être*) et nous reprenons les dénominations politiques issues de l'analyse des affiches électorales (« l'essentiel », « l'Europe sociale », « voir la France », « besoin d'Europe », « davantage », « revenir et aimer », « agir et représenter »). Ces dénominations avaient une certaine valeur heuristique dans la partie précédente, en ce qu'elles nous ont permis de donner une forme signifiante à la position énonciative adoptée par chaque parti en tant qu'instance de communication. Nous proposons maintenant de les aborder sur le plan de la signification afin de donner un sens aux pratiques de communication que nous avons décrites :

« Précisons au passage l'importance de la distinction que nous voulons faire »

entre communication et signification : dans le premier cas, l'on présuppose au moins un émetteur, un message et un récepteur ; ce qui n'est pas tout à fait le cas lorsqu'il s'agit de signification. Proposons ici un exemple qui nous est familier. Soit l'inscription 'Pharmacie' : il est possible de voir là un message émis par le propriétaire (émetteur : pharmacien) à l'intention des destinataires éventuels (récepteurs = clients). Si j'envisage maintenant l'état des chemins de fer italiens et que je me rende compte que les voitures à destination des zones méridionales sont plus souvent dans un état délabré que celles qui circulent dans le nord du pays, puis-je encore parler de communication ? Y a-t-il, en ce dernier cas, un message émis par la société X., qui voudrait dire en substance aux voyageurs : 'Aux régions pauvres, wagons vétustes, aux provinces riches, wagons en bon état' »⁴¹⁵.

L'intentionnalité, qui est constitutive de la communication dans ce texte de Joseph Courtés, sera comprise ici à partir de la conception de ce concept que nous développons tout au long de ce travail. Ainsi, nous parlons de communication lorsqu'il est possible d'attribuer à un élément signifiant (un énoncé) un sujet responsable de son énonciation (un énonciataire). Ce qui est fondateur de la communication n'est donc pas la volonté de produire un sens, mais la possibilité d'être tenu comme responsable du sens produit et pour pouvoir être tenu comme responsable, il faut reconnaître la production de l'acte porteur de sens (sans préjugé de l'intention, dans le sens de volonté, dans laquelle cet acte a été produit).

Nous avons terminé la deuxième partie de la thèse avec une hypothèse sur la communication qui reposait sur ce principe intentionnel. Il s'agit maintenant de confirmer cette hypothèse à partir des discours journalistiques et du sens qu'ils apportent aux pratiques de communication.

Dans une démarche classique d'analyse de contenu ce travail se réalise à partir de la recherche d'occurrences lexicales. Cela nous confronte toutefois à un problème épistémologique : le retour de la notion d'« objet-discours » (c.f. I.1.4). En effet, une telle démarche implique de considérer les énoncés qui composent le texte comme les objets constitutifs du discours alors que dans notre approche le discours ne peut pas se réduire à l'objet textuel analysé. Nous avons donc choisi de prendre comme unité de sens chaque article en entier, que nous avons relié à l'une ou l'autre des dénominations politiques évoquées plus haut. Avec cela, c'est au contenu informationnel de l'article que nous nous intéressons plutôt qu'à sa forme. Il demeure cependant que nous laissons une place importante à notre interprétation ; c'est pourquoi nous avons essayé de délimiter des critères le plus précis possibles au moment de désigner un article comme référent de l'une ou l'autre de nos dénominations politiques. Ce n'est pas que nous réduisons avec cela notre emprise sur le classement du corpus, mais nous proposons au lecteur la possibilité de reproduire notre démarche. Cette démarche nous permet enfin de préserver un des aspects fondateurs de l'analyse sémiotique (le sens est toujours fonction de la comparaison) dans un travail sur le discours d'information.

Description des critères pour la distribution des articles journalistiques

Les articles de presse ont été rattachés à l'une des sept dénominations politiques

⁴¹⁵ COURTÉS, J : *La sémiotique du langage*, Nathan, Paris 2003 (p.14).

proposées selon les critères suivants :

- « L'essentiel » a été identifié à partir d'articles se rapportant à des caractéristiques identitaires ou à des propositions d'action qui ne seraient pas forcément porteuses d'une législation, ni ancrées dans un espace et dans un temps précis.

- « L'Europe sociale » est une dénomination politique qui reprend presque à l'identique le slogan du *PS* et elle a été identifiée à partir de références directes à un contexte politique : les élections régionales en France où le *PS* a largement devancé l'*UMP*. Ces références ont été considérées comme des marques de ce signifiant politique lorsqu'elles étaient reliées, par des formes argumentaires, à un programme politique ; il s'agit généralement du programme du *PS*, mais cela pourrait aussi être valable pour d'autres partis.

- « Voir la France » est une dénomination politique qui a été identifiée à partir d'articles faisant référence au rapport identitaire des partis politiques avec leur pays d'ancrage. Il s'agit d'articles présentant la description et l'évolution des partis politiques mais aussi leurs références à la nation, aux pays ou à la patrie.

- « Besoin d'Europe » en tant que dénomination politique (comme pour le *PS*, il s'agit d'une dénomination politique très proche du slogan de l'*UDF* « nous avons besoin d'Europe ») est porteuse d'une logique de fonctionnalité contenue dans le verbe de nécessité. Nous l'avons donc identifiée dans le corpus à partir des différentes marques d'un discours argumentaire fondé sur une logique de causalité et de fonctionnalité mais aussi, étant donné le parti dont cette dénomination politique est issue, au rôle d'un acteur individuel.

- « Davantage », dénomination politique attribuée à *IU*, a été identifié dans le corpus d'articles à partir de revendications et de propositions législatives dénonçant ou faisant état d'une situation concrète ayant lieu dans un espace précis. Il s'agit de discours avec une prédominance de marqueurs spatiaux.

- « Revenir et aimer ». Cette dénomination politique a été identifiée grâce aux différentes références faites au thème du retour : le retour d'un homme politique ou d'un gouvernement, mais aussi le retour des troupes engagées dans une guerre ou encore d'une situation politique ancienne. Ce sont donc des marqueurs lexicaux qui nous ont guidé ici.

- « Agir et représenter » est identifié par les références au mouvement, à la volonté de pouvoir ou à la capacité de mobilisation. Ces références sont visibles dans le discours par des marqueurs lexicaux (ensemble, force, multitude...) mais aussi par une prédominance de références temporelles au futur.

L'ensemble de marqueurs utilisés renvoi donc à des catégories sémiotiques (les formes d'énonciation), lexicales (les mots utilisés) ou sémantiques (descriptions d'un parti politique ou d'une situation historique). Le classement qui en découle, disons-le encore une fois, n'a pas de valeur interprétative ou heuristique, c'est une manière d'opérationnaliser un corpus large et discursivement hétérogène. Ce classement nous a permis de comparer, sous la notion de dénomination politique, des articles portant sur des partis politiques différents. Il ne faut donc pas voir la description que nous venons de

donner comme une façon de cloisonner les différents discours politiques présents dans le corpus. Au contraire, le but de ce processus d'opérationnalisation a été de pouvoir aborder, sous une même dénomination, des discours idéologiquement, voir culturellement ⁴¹⁶, opposés.

2.2.1. *Le Monde* : les enjeux de politique intérieure et l'instauration d'une norme

Avec le titre « Les enjeux de politique intérieure devraient déterminer le vote des français aux européennes » (21/05/2004), *Le Monde* instaure une norme, avant même le début de la campagne électorale. La présence de la forme verbale au conditionnel donne lieu à une proposition désignant un fait dont l'accomplissement est incertain. La pertinence informative de cet énoncé dépend de ce fait d'une autorité supérieure, qu'on peut définir comme la technique des sondages ⁴¹⁷. D'un point de vue discursif cela construit une situation dans laquelle le lecteur est garant, en tant que français censé voter selon des enjeux de politique intérieure, de la validité de l'information. L'énoncé devient alors normatif puisqu'il indique le bon comportement à suivre pour être en accord avec ce que dit *Le Monde*. ⁴¹⁸ La normativité est présente dans tout discours public, mais ce qui caractérise le discours du journal *Le Monde* est que les normes fondent son discours. C'est ce que nous avons vu dans la description de l'exclusivité comme identité discursive du journal. Nous observons la présence instituante d'un certain nombre de normes sociales dans la référence aux enjeux politiques et aux sondages dans les pages du quotidien.

Ce titre est développé dans le corps de l'article sous une forme explicative. L'explication est, dans le discours politique, une forme d'argumentation par laquelle on explique les pratiques d'un membre d'un groupe différent du nôtre, par des raisons qui tiennent précisément aux caractéristiques qui le définissent comme différent ⁴¹⁹. Dans cet article du *Monde*, l'explication d'un « vote selon des enjeux de politique intérieure » contribue à désigner ces enjeux comme une particularité de cette élection et du rapport que les Français entretiennent avec elle. Trois arguments apparaissent dans cette explication :

⁴¹⁶ On sera peut-être surpris de trouver dans l'analyse de journaux espagnols la dénomination politique « voir la France ». C'est, au contraire, un exemple de la possibilité de comparer des discours politiques en amont du processus culturel de référence dans lequel il se trouvent insérés. Pour une facilité de lecture nous transformerons cette dénomination en une forme équivalente pour l'Espagne, « voir l'Espagne ».

⁴¹⁷ Ce titre renvoie à une des conclusions d'un sondage cité par le journal.

⁴¹⁸ La possibilité d'exprimer une norme au moyen d'une phrase assertive est un des points développés par Habermas dans sa théorie de l'agir communicationnel (HABERMAS, J : *Théorie de l'agir communicationnel*, op.cit)

⁴¹⁹ Un cas classique consiste à expliquer un acte de délinquance commis par un immigrant comme une conséquence de la difficulté de ses conditions de vie. Même dans ce cas, où l'explication vise à défendre le sujet, celui-ci est présenté comme différent. Son acte s'explique du fait précisément qu'il ne me ressemble pas. (à cet effet: VAN DIJK, T.A: 2003 op.cit.).

« (les élections) ne suscitent d'intérêt que pour 42% des sondés ».

« près de deux tiers des Français (65%) assurent que leur vote sera conditionné par les "problèmes qui se posent en France" ».

« par ailleurs, la proportion de Français souhaitant sanctionner le gouvernement est en hausse »⁴²⁰.

« Les Français » et « les sondés » sont utilisés indistinctement pour désigner l'ensemble d'individus ayant répondu à une question. Bien que cela ne relève pas d'une trace discursive mais plutôt d'un usage indistinct de l'un ou l'autre terme à des fins stylistiques, il est étonnant que l'on puisse trouver dans un journal de référence une telle synonymie. D'autant plus qu'elle nourrit un discours positiviste qui aurait tendance à oublier le caractère médiateur de toute méthode d'analyse sociale. Selon ce type de discours, les méthodes d'analyse sociologique seraient des objets neutres, sans emprise sur la réalité sur laquelle ils portent et sans valeur idéologique (Bourdieu en son temps et Bernard Lahire aujourd'hui, pour citer des sociologues ayant fait largement usage de techniques quantitatives pour le premier et défendant le rôle prédictif de la sociologie pour le deuxième, ont longuement attiré l'attention sur l'aspect normatif de toute méthode en sciences sociales) et ce parce qu'on les considérerait comme appartenant à un autre monde, à une autre réalité. Or, un sondage, en tant que technique pour recueillir des informations, fait partie de la même réalité que celle sur laquelle il recueille ces informations et peut donc avoir une incidence sur cette réalité. Utiliser indistinctement « les sondés » et « les Français » contribue, nous semble-t-il, à reproduire ce discours et donc à entretenir l'illusion d'un monde qui serait objectivement mesurable et prédictible⁴²¹.

La normativité contenue dans tout discours public renvoie à l'expression de normes reconnaissables par un groupe de référence. Un même discours peut dès lors être reconnu à plusieurs niveaux : en tant qu'il est constitué par d'énoncés en langue française, il est reconnaissable par un groupe de lecteurs très large ; si ces énoncés traitent une question de politique interne à la France, le groupe se restreint, et ainsi de

⁴²⁰ *Le Monde*, édition du 21/05/2004.

⁴²¹ Une conséquence de ce discours est le nombre de critiques formulées (à tort nous semble-t-il) à l'égard des instituts de sondages après le premier tour des élections présidentielles de 2002. Au moment où nous écrivons, une discussion est lancée dans les médias sur la pertinence de rendre publics les résultats des estimations de vote sur Internet avant 20 heures, lors des élections présidentielles de dimanche 22 avril 2007. En arrière-fond de la discussion il y a la volonté d'être sûr de ne pas revivre une situation du 21 avril 2002. Proposons toutefois un petit exercice réflexif qui nous semble illustrer le caractère fallacieux de cette volonté d'une maîtrise du résultat d'un vote : imaginons qu'à 18h les instituts de sondages sont en mesure de donner un résultat où Le Pen serait au deuxième tour (avec deux ou trois points d'avance, ce qui fait partie de la marge d'erreur) mais où on observe également une participation étonnamment mince, attribuée à l'existence d'un nombre important de votants qui attend précisément l'information de leur sondage pour se décider. Face à une telle situation, que fait le sondeur ? S'il donne Le Pen au deuxième tour, les votants qui n'étaient pas encore allés voter iront le faire avec cette information et le sondeur verra sa prédiction échouer. Si au contraire il donne un autre candidat au deuxième tour en prévision de ce mouvement de dernière minute, ce mouvement ne se produit pas et le sondeur échoue également. Le sondage est, en fait, correct et prédictif dans les deux cas, le problème vient du fait que le sondage est aussi un acteur de la réalité qu'il prédit.

suite. Une norme de ce type est exprimée lorsque le journaliste écrit, toujours dans le même article : « **Au sein même** de l'électorat de droite, on persiste **pourtant** à aborder le scrutin avec des critères de vote marqués du sceau de la politique intérieure ». L'expression « au sein même de l'électorat de droite » contient une forme d'identification par apanage⁴²² qui est mise en cause par l'adverbe « pourtant », utilisé pour marquer une contradiction⁴²³, de telle sorte que le processus dans lequel est engagé l'être identifié (l'électorat de droite) possède comme propriété principale la contradiction⁴²⁴. Attirer l'attention sur une contradiction implique l'assomption d'une norme selon laquelle cette contradiction est effectivement perçue comme telle.

Le 22 mai un article est introduit par le titre suivant : « 67% des Français expriment 'un sentiment positif' sur l'Europe » (22/05/2004). Si l'article précédant renvoyait à l'intérêt porté aux élections, nous sommes maintenant face au sentiment soulevé par l'Europe. Le journal met dès lors en avant une relation d'opposition entre un intérêt (très faible) et un sentiment (positif).

Le Monde fait enfin à nouveau référence à un sondage dans son édition du 31 mai, au lendemain du lancement de la campagne électorale. Sous le titre : « La gauche en tête des intentions de vote aux élections européennes » (31/05/2004), cet article remplit un rôle argumentatif d'exemple qui contribue, d'une part à clore l'argumentation concernant les enjeux de politique intérieure de cette élection en même temps qu'il renforce, d'autre part, l'élaboration d'un cadre normatif d'interprétation au sein duquel le « discours européen » devrait se situer en parallèle avec le « discours national ». L'analyse de la réalité représentée dans l'ensemble des articles nous informera sur l'ancrage de cette normativité dans la réalité de la campagne et sur les caractéristiques de ces deux formes discursives.

2.2.1.1. La réalité du discours politique

Nous commençons (nous suivrons le même ordre pour chacun des journaux analysés) par présenter la distribution des sept dénominations politiques décrites plus haut, selon le type de réalité qu'elles représentent. Le tableau suivant montre ainsi le nombre d'occurrences pour chaque dénomination (chiffre dans chaque case), la réalité qui y est représentée (à partir des catégories proposées par Gilles Gauthier et que nous avons décrites plus haut (c.f. III.2.1) et la présence relative pour chacune de ces deux variables dans l'ensemble du sous-corpus⁴²⁵. Nous avons enfin considéré l'article dans son ensemble comme notre unité d'analyse de base⁴²⁶.

	Voir la	Davantage	Revenir et aimer	L'essentiel	L'Europe	Tot.	%

⁴²² « un être est identifié d'après sa propre nature » CHARAUDEAU, P : 1992 op.cit (p.297).

⁴²³ « Adverbe marquant l'opposition entre deux choses liées, deux aspects contradictoires d'une même chose » selon le Petit Robert.

⁴²⁴ La distinction entre « êtres », « processus » et « propriétés » est de Patrick Charaudeau. Elle permet d'aborder l'analyse de discours à partir de trois grands axes sémantiques. CHARAUDEAU, P : 1992 op.cit.

	France				sociale		
Faits mentaux non intentionnels:	1					1	10,0
Gestes ponctuels:		1	2		1	4	13,8
Comportements continus:		1				1	3,4
Tendances, dispositions et propensions:	8			2		10	34,5
Manifestations verbales:	8	1		1	3	13	44,8
Total	17	3	2	3	4	29	100
%	58,6	10,3	6,9	10,3	13,8	100	

Ce tableau nous montre deux caractéristiques fondamentales. En premier lieu la prédominance de « manifestations verbales » (44,8%) suivie des « tendances, dispositions et propensions » (34,5%) et des « gestes ponctuels » (13,8%). Ces deux dernières catégories désignent les groupes sociaux porteurs d'une identité politique pour la première et la représentation de règles régulatrices pour la deuxième. Cette première vue d'ensemble nous laisse donc penser qu'il s'agit de la représentation d'une réalité constituée de groupes politiques qui énoncent dans leurs manifestations verbales un certain nombre de règles régulatrices. La deuxième caractéristique de ce tableau concerne la distribution des dénominations politiques, parmi lesquelles « voir la France » représente plus de la moitié des articles analysés (58,6%). Nous pouvons dès lors faire l'hypothèse d'une concentration d'énonciations portant sur des règles régulatrices de la part de groupes sociaux, dans les articles que nous avons rattachés à cette dénomination

⁴²⁵ Nous avons utilisé, pour l'étude de ce que nous appelons « la réalité du discours politique » un sous-corpus constitué d'articles rendant compte des déclarations, des actes publics ou des actions produites par des hommes ou des femmes politiques participant à la campagne électorale. Sont donc exclues de ce sous-corpus les informations se référant à la campagne dans d'autres pays de l'Europe ou bien à des actions, des actes publics ou des déclarations qui feraient référence à l'Europe et non à la campagne politique à l'intérieur du pays. Les autres informations constituent un deuxième sous-corpus qui est analysé dans un deuxième temps afin de confronter ce que nous désignons comme le discours national et le discours européen. Cette même distinction a été introduite pour l'ensemble des journaux analysés. Nous suivrons aussi cette démarche pour les autres journaux analysés.

⁴²⁶ On pourrait sans doute nous objecter la présence de représentations de plusieurs types de réalités dans un même article. En l'état actuel de notre recherche (et aussi de l'application de la théorie de Searle à l'analyse de discours, dont à notre connaissance la seule tentative précise est celle de Gilles Gauthier dont nous nous servons ici) il nous est impossible de répondre de manière précise à une telle remarque. Nous pouvons toutefois avancer deux arguments pour soutenir notre démarche en attendant de pouvoir mieux l'affiner : en premier lieu, l'importance des titres journalistiques dans la production mais aussi la compréhension des informations. Les travaux, que nous avons déjà abondamment cités de Teun Van Dijk, reposent, en grande mesure sur ce principe. En deuxième lieu et en lien avec cela, la présence même d'un titre fait appel à la condensation de l'information de l'article dans un ou quelques énoncés. Il en découle la possibilité de considérer un article comme le développement d'une information, dans le sens d'un contenu précis. C'est donc sur la base de cette hypothèse que nous avons considéré chaque article comme représentant un seul type de réalité.

politique.

2.2.1.1.1. L'énonciation d'une normativité

Le 11 mai 2004, plus d'un mois avant les élections, deux articles⁴²⁷ abordent les élections européennes à partir de ce que l'on pourrait appeler un monde vécu faisant appel à la notion de parti. Ce parti est défini par le journal lui-même lorsque, dans le paragraphe d'introduction, le journaliste (Yves Bordenave) se demande : « comment rester le parti du président tout en s'affranchissant de la tutelle de l'Elysée ? ». Cette phrase produit une action discursive « élocutive de désir » du type « je me demande si... » :

« Les modalités élocutives n'impliquent pas l'interlocuteur dans l'acte locutif. Elles précisent la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis du propos qu'il énonce »⁴²⁸

Elle énonce dès lors deux propos : a) le parti du président est soumis à la tutelle de celui-ci et b) l'actuel parti du président souhaite s'affranchir de cette tutelle. Ces deux propos comportent également l'instauration d'une topique argumentaire qui définit le parti du président (l'*UMP*) comme un parti confronté à une contradiction : il désire s'affranchir de la tutelle du président Chirac alors qu'il fut créé pour soutenir sa stratégie.

L'ensemble de l'article se construit autour de deux propos : d'une part, il présente les caractéristiques (la position de M. Juppé opposée à l'adhésion de la Turquie à l'*UE* et la demande d'un référendum sur le traité de constitution européenne) qui justifient la description de l'*UMP* comme étant un parti qui s'affranchit de la tutelle de M. Chirac. D'autre part, il témoigne, moyennant la référence directe aux membres du parti, des conflits qui seraient à l'origine de cette distance entre le parti et le président de la République et ce faisant, l'article fait ressortir l'opposition entre M. Chirac (le Président) et M. Sarkozy, qui aspire à la présidence du parti mais également, et cela constitue le savoir culturel avec lequel les lecteurs abordent l'article, ce que Van Dijk appelle les modèles compréhensifs, à devenir un jour président de la République. L'idée de parti contenue dans l'article s'oppose donc à celle qui serait énoncée dans le texte : dans un texte visant à rendre compte de la mise en place d'un parti politique autonome, il y aurait l'expression d'une norme selon laquelle le parti du chef du gouvernement doit être soumis à celui-ci.

La même topique concernant les rapports entre le parti et le gouvernement est reprise dans un article du 27 mai 2004 : « À l'*UMP* la campagne des européennes en cache une autre ». Comme l'indique le savoir implicite contenu dans ce titre, l'information porte moins sur les élections européennes que sur le parti au pouvoir. De ce fait, cet article s'articule en deux parties qui pourraient être perçues comme une thèse et une antithèse : la première moitié du texte est consacrée à montrer les problèmes posés par la mise en place d'un discours unitaire au sein du parti majoritaire ; les deux premiers paragraphes rendent compte d'un parti qui veut affronter cette élection d'une seule voix : « nous ne mettrons pas notre drapeau dans notre poche, nous sommes solidaires », a

⁴²⁷ « Les choix européens de l'*UMP* attestent l'affaiblissement progressif de la tutelle de M. Chirac ». « Le conseil national de l'*UMP* a adopté une motion réclamant un référendum sur la Constitution de l'*UE* ».

⁴²⁸ CHARAUDEAU, P.: 1992 (p.599).

averti M. Juppé ». Les deux paragraphes suivants, s'ouvrant par « mais », opposent aux paroles d'Alain Juppé des informations concernant la campagne au sein du parti : « mais, à moins de trois semaines du scrutin européen, le 13 juin, c'est une autre élection qui hante les esprits des principaux responsables de la majorité ». Le même décalage que l'on pouvait observer dans l'article du 11 mai entre la volonté du parti d'être autonome et le discours du journal concernant l'impossibilité d'une telle action, apparaît ici entre le discours d'un homme politique (M. Juppé) et le discours du journal sur la stratégie du parti.

La deuxième partie de l'article s'articule autour de cette même dualité : reprise des paroles d'Alain Juppé (« Aujourd'hui nous sommes totalement mobilisés pour les européennes ») et mise à distance ironique de la part du journal « tous les ministres présents ont compris le message et se sont contentés de vanter l'Europe ». Dans « comprendre le message » il y a une marque de subjectivité de la part du journaliste (il s'agit de ce qu'Orecchioni appelle une forme d'appréhension intellectuelle « **servant au locuteur à informer le destinataire des croyances d'un tiers** »⁴²⁹) qui informe (son lecteur) des croyances d'un tiers (les ministres) alors qu'il ne peut pas en avoir une connaissance, mais seulement une opinion. Encore plus explicite, l'usage du verbe « se contenter de » comporte un jugement axiologique négatif de la part de l'énonciateur sur la stratégie menée par l'agent (les ministres dans notre cas).

Le parti politique devient ainsi un acteur institutionnel possédant un statut de soumission au pouvoir et de stratégie d'action pour les individus qui en font partie. C'est à l'énumération de ces stratégies d'action qu'est consacré le paragraphe central de l'article :

« Premier à promouvoir les mérites de l'Union, M. Fillon a souligné que "l'éducation -était- un des principaux instruments d'unification de l'Europe". Il a rappelé qu'"un diplôme franco-allemand" ainsi qu'"un manuel d'histoire commun" aux deux pays étaient en cours d'élaboration. En pleine préparation de la réforme de l'assurance-maladie, M. Douste-Blazy s'est élevé contre "le modèle fric, ultralibéral, en un mot le modèle américain". "Je crois plus que jamais au modèle social européen", a affirmé le ministre de la santé. M. Borloo, quant à lui, a fustigé les socialistes qui souhaitent l'adoption, à l'échelle européenne, d'un salaire minimum ainsi que la réduction du temps de travail. M. Perben a mis en exergue que "les citoyens européens -étaient- le plus en attente" sur les questions de sécurité et de justice. À titre d'exemple, il s'est réjoui de ce que les infractions au code de la route commises en France par des ressortissants d'autres pays de l'Union pourraient désormais faire l'objet de recouvrement. Mme Alliot-Marie a insisté sur "le besoin d'une défense au niveau européen" ».

Ce paragraphe permet de relier la stratégie du parti avec l'exercice d'un pouvoir. S'agissant du parti majoritaire au gouvernement, ses membres représentent à la fois une identité politique (issue du discours du parti) et une capacité politique (issue de leurs actions en tant que membres d'un parti de gouvernement). Or, ce *savoir faire* et ce *pouvoir faire* situent automatiquement le parti dans la situation de recevoir une sanction, par opposition aux partis qui ne sont pas au gouvernement et qui ne peuvent recevoir de sanction que sur leurs actions de campagne.

⁴²⁹ ORECCHIONI, C : 2006 op. cit (p.117).

C'est ainsi par le biais du pouvoir que les journalistes (Yves Bordenave et Pascal Ceaux) introduisent une figure nouvelle : « les Français » et que le parti au pouvoir est représenté comme pouvant subir une sanction au moyen des sondages :

« Ancien commissaire européen, le ministre des affaires étrangères a voulu se persuader que les Français étaient "intéressés" par "le débat européen". Alors que le baromètre TNS-Sofres (Le Monde du 21 mai) indiquait que 62 % des Français souhaitent profiter du scrutin du 13 juin pour manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement ».

2.2.1.2. Les normes énoncées

Nous avons construit un tableau interprétatif à partir de la théorie républicaine de la non-domination et de la théorie des faits institutionnels de John R. Searle. Ce tableau vise à faire apparaître les règles qui participent à la construction des réalités sociales. Ce type de règles, les règles assumées par les groupes sociaux et que dans notre approche communicationnelle du politique, nous situons du côté des territoires de la politique, sont par définition symboliques et donc seulement visibles au moment où elles sont appliquées ou exprimées. Dans notre démarche sémio-discursive, nous ne cherchons pas à les comprendre à partir des stratégies de ceux qui les appliquent, mais à partir de leurs discours.

Nous proposons de classer les énoncés qui nous semblent faire état de règles régulatrices de l'Espace Public analysé, à partir des catégories que Philip Pettit définit comme étant le domaine d'action de l'État républicain : défense, protection intérieure, indépendance personnelle, prospérité économique et vie publique⁴³⁰. Mais l'existence d'une réalité institutionnelle est aussi liée à la présence de règles constitutives. (C'est le rôle joué par les constitutions dans les systèmes politiques démocratiques). Du point de vue discursif la règle constitutive qui correspond à notre démarche est le langage politique :

« En tentant de faciliter la conversation politique, chaque philosophie politique est à la recherche d'un langage qui, dans l'idéal, est capable de faire deux choses. Tout d'abord, il doit pouvoir recourir exclusivement à des distinctions conceptuelles et à des structures argumentatives qu'aucun des membres de la communauté n'a de bonnes raisons de rejeter (...) En second lieu, ce langage idéal doit constituer un moyen de communication permettant à tous les membres de la société, quelle que soit leur origine, de donner une formulation satisfaisante de leurs revendications spécifiques et des buts qui sont les leurs. Ce langage doit répondre au fait de la différence tout en se fondant dans le même temps sur une base d'idées communes »⁴³¹.

Les règles constitutives d'un état républicain reposent sur le langage politique de la non domination. Nous dirons alors qu'une règle constitutive du langage républicain est celle qui vise à assurer et à étendre la protection du citoyen contre les interférences arbitraires. Ainsi par exemple, la règle régulatrice « avoir droit à un logement digne » donne lieu à la

⁴³⁰ PETTIT, PH : 2004op.cit. (Chap.5).

⁴³¹ *Idem* (p.171).

règle constitutive « l'État qui assure à tous les citoyens l'accès à un logement digne reçoit le statut d'État Républicain ». Les règles constitutives d'un état républicain sont dès lors multiples et de ce fait, la catégorie d'état républicain devient elle-même relative, ce qui convient à notre analyse, dans le sens où nous pouvons essayer de délimiter l'intensité de républicanisme contenue dans la réalité représentée dans le corpus. Nous présentons dans le tableau ci-dessous et dans les autres que nous proposerons pour les différents journaux analysés, les règles représentées dans les informations des journaux (en italiques dans le tableau) et les domaines d'action de l'état républicain auxquels elles nous semblent renvoyer. Décrivons d'abord brièvement les cinq domaines d'action de l'État républicain selon Philip Pettit :

- *La défense extérieure* est le premier de ces cinq domaines d'action. Il fait référence à l'obligation de l'État républicain de se défendre des agressions extérieures. Mais cela n'implique pas la mise en place d'un état guerrier. Il s'agit au contraire d'un état capable de se conduire comme un **«bon citoyen international»**⁴³² et cela pour une raison fondamentale qui est que **« l'État et la souveraineté n'ont cependant aucun caractère sacré du point de vue républicain »**⁴³³.

- *La protection interne*, deuxième domaine d'action, désigne essentiellement l'espace du droit pénal. Cela ne néglige pas pour autant la relation qui s'établit, et que nous avons abordée à partir de la notion d'opinion publique, entre le droit et les habitudes, les coutumes et les valeurs. Le droit pénal devra donc à la fois être soumis à la force de l'opinion publique et être capable de s'y affronter (la loi sur l'avortement est en ce sens un exemple d'une situation où le droit s'impose à l'opinion publique). Mais le droit pénal est également un outil dangereux qui peut devenir source de domination suite à un mauvais emploi, à un emploi excessif ou à cause de sa nature même qui vise à priver de liberté les sujets qui font objet d'une condamnation. Il convient donc que le droit pénal respecte deux principes : n'avoir recours à la criminalisation qu'en dernière instance et reformuler la punition de telle sorte que la justice pénale ne dérive pas dans ce que Montesquieu avait défini comme « la tyrannie de la vengeance ».

- Le troisième domaine est celui de *l'indépendance individuelle* et désigne la capacité de **« disposer d'un espace où l'on est en mesure d'agir de manière normale et adéquate au sein de la société, sans avoir ni à solliciter la permission d'autrui ni à emprunter ce que lui appartient, et sans avoir à dépendre de la bienveillance des tiers »**⁴³⁴. Le rôle de l'état républicain répond dans ce domaine à un impératif quantitatif (assurer que chaque individu ait accès au plus grand nombre de choix possibles) mais aussi qualitatif (assurer que les choix qui se présentent aux individus ne le mettent dans une situation de domination). Mais l'indépendance personnelle ne serait pas un moyen d'exercer la liberté républicaine si elle se traduisait par une dépendance des citoyens vis-à-vis de l'État. C'est pourquoi l'intervention de l'État dans le domaine de

⁴³² Ibid. (p.200).

⁴³³ Ibid. (p.200).

⁴³⁴ Ibid. (p. 208).

l'indépendance personnelle doit préférer, toujours dans le raisonnement de Philip Pettit, l'instauration de droits et des devoirs à la mise en oeuvre d'aides publiques.

- *La prospérité économique* quatrième domaine d'action, désigne un domaine où l'État n'agit pas seulement au moyen d'investissements ou des formes de régulation ; il peut aussi instituer des formes juridiques diverses. Par exemple une régulation du droit contractuel peut réduire au maximum l'existence de contrats signés en absence de liberté et donc exerçant une forme de domination sur une des parties contractantes. Dans la mesure où la prospérité économique est intimement liée au travail, la régulation des formes contractuelles entre employeur et travailleur est un des aspects importants du domaine de la prospérité économique.

- *La vie publique* est le dernier domaine d'action de l'état républicain. Pour Philip Pettit, « **On dira qu'une chose existe dans la vie publique juste parce qu'elle existe; le fait que cette chose existe fait l'objet d'une croyance largement partagée; et le fait que cette croyance largement partagée existe fait lui-même l'objet d'une croyance largement partagée, et ainsi de suite** »⁴³⁵. Cela revient à dire que la vie publique est le lieu d'existence des faits institutionnels. Le rôle de l'état dans ce domaine consiste alors à veiller à ce que soient effectivement remplies les conditions de l'existence de faits institutionnels et cela concerne, toujours d'après Philip Pettit, trois problèmes majeurs : en premier lieu l'atomisation de la société, c'est-à-dire, la perte d'espaces sociaux où se déploient *les croyances partagées sur les croyances partagées* ; en deuxième lieu, la représentation déformée du monde qui découle de cette atomisation et qui peut se traduire par une forme radicale de communautarisme ; en troisième lieu, la construction médiatique d'une opinion publique homogène qui risquerait de produire une forme d'identité sociale hégémonique. L'état veillera donc à ce que la vie publique puisse effectivement se développer afin que la non-domination ne soit pas seulement une conséquence des politiques publiques, mais une aspiration et un exercice public. C'est dans le domaine de la vie publique que les citoyens exercent la non-domination et l'intègrent dans leur monde vécu.

Nous avons ainsi proposé, sous la forme de règles génériques, les caractéristiques que chacun de ces domaines acquiert dans la représentation médiatique de la réalité politique. Les tableaux que nous présentons contiennent : des règles auxquelles semblent faire appel les informations analysées (colonne de gauche) ; des éléments discursifs extraits du corpus qui désignent ces règles (colonne du milieu) et les groupes d'acteurs désignés dans ces discours (colonne de droite).

⁴³⁵ Ibid. (p.217).

⁴³⁶ L'annexe III contient, pour l'ensemble des journaux analysés, les articles auxquels font référence ces formes discursives.

<i>Le Monde</i>		
Règles régulatrices	Forme discursive ⁴³⁶	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles de discussion internes aux partis.</i>	Ne pas se tromper de débat à l'UMP	PS, UMP, UDF
<i>Règles de conduite des hommes politiques.</i>	Dernière campagne pour M. Juppé	UMP
<i>Règles de déroulement démocratique</i>	Utiliser le parlement européen	PC, PRG
<i>Règles d'expression publique</i>	Renouer avec les meetings (Jospin)	PS
<i>Règles de la confrontation politique</i>	Renouer avec le duel télévisé	PSOE, Espagne
<i>Règles de pluralité</i>	Droite et gauche c'est la même chose	José Bové
Règles constitutives		
Principe de non-domination		
	Refus du libéralisme	PS
	Une clause sociale dans la constitution Européenne	La France

Le but de ce tableau est de mettre le discours politique de la campagne aux élections européennes de 2004 à l'épreuve de la théorie républicaine de la non-domination. Nous observons ainsi que *Le Monde* se focalise sur la représentation d'un seul des domaines d'action attribués à l'état dans la théorie républicaine. Il s'agit du domaine de la vie publique.

D'une manière générale nous pouvons proposer une première hypothèse d'interprétation intentionnelle de la représentation de cette campagne politique sous la forme suivante : « nous (lecteurs du « *Monde* ») intervenons sur la vie publique au moyen des élections européennes ». Cela est soumis à deux règles constitutives qui s'expriment de la manière suivante : « *le refus du libéralisme est compté comme une règle constitutive de l'Europe pour le PS dans le contexte des élections européennes* » et « *Une clause sociale est compté comme une règle constitutive de l'Europe pour la France dans le contexte des élections européennes* ».

2.2.2. *EL PAIS* : L'information et la délimitation de la pertinence

Le principe d'émancipation constitutif de l'identité discursive de *El PAIS* (cf. II.3.1.2) donne lieu à une distanciation entre le discours du journal et celui des hommes politiques. Dans notre analyse, cela peut s'exprimer par l'élaboration des critères de pertinence d'une information. Ce processus est observable par la comparaison des thèmes mis en avant par le journal tout au long de la campagne et de ceux qu'il développe à partir des voix politiques qu'il cite ⁴³⁷.

Un écart apparaît dans l'ensemble du corpus entre les deux thèmes avancés par les candidats et ceux qui le sont par le journal, ce qui indique l'existence de deux lieux

⁴³⁶ L'annexe III contient, pour l'ensemble des journaux analysés, les articles auxquels font référence ces formes discursives.

parallèles de communication : d'une part le lieu du débat politique, dominé et incarné par les hommes politiques et d'autre part le lieu de l'information, incarné par le journal.

2.2.2.1. Les thèmes mis en avant par le journal

El PAIS propose, pendant onze jours de campagne, une section dans laquelle les deux principaux candidats sont interrogés sur un même aspect. Au-delà de l'incidence d'un tel procédé sur la conception bipolaire de la politique, cela nous informe sur les thèmes désignés par le journal comme étant des éléments d'information pertinents pour traiter de l'Union Européenne en période électorale.

Cette série d'entretiens courts commence par une question ouverte : « Quelle sera votre première proposition au Parlement Européen ? » (29/05/2004) à laquelle les deux candidats répondent en introduisant deux thèmes politiques (« la guerre en Irak » pour le PSOE, « les victimes du terrorisme » pour le PP). Les questions posées par le journal les jours suivants portent sur dix autres thèmes que nous résumons ainsi : « l'immigration illégale » (30/05/2004), « l'armée européenne » (31/05/2004), « l'héritage chrétien » (1/06/2004), « les relations de l'Europe avec les autonomies qui constituent l'Etat espagnol »⁴³⁸ (2/06/2004), « l'axe franco-allemand » (3/06/2004), « le pacte de stabilité » (4/06/2004), « la prise de décision au sein de l'UE » (7/06/2004), « l'usage de langues coofficielles »⁴³⁹ (8/06/2004), « l'Europe à deux vitesses » (9/06/2004), « la présence de l'Europe à l'ONU » (11/06/2004).

2.2.2.2. Les thèmes mis en avant par les voix politiques

Le discours politique rapporté dans le journal, que nous avons identifié à partir du repérage des titres contenant des « voix directes et indirectes »⁴⁴⁰ d'hommes politiques, peut ainsi se distribuer dans ce que T. Van Dijk appelle le carré idéologique :

Accentuer nos points positifs

⁴³⁷ Le thème est une notion développée par T. Van Dijk qui désigne les macro propositions autour desquelles s'articule la connaissance sur le monde. Voir (VAN DIJK, T.A: 1990 op.cit.)

⁴³⁸ L'État Espagnol est formé de seize régions autonomes (appelées communautés autonomes) ainsi que de la communauté forale de Navarre et des villes autonomes de Ceuta et Melilla. Parmi les communautés autonomes, le Pays Basque, la Catalogne, la Galice et l'Andalousie reçoivent le traitement « d'autonomie historique ». Chacune des dix-sept autonomies est reliée à l'État central par une loi organique (c'est-à-dire soumise à la Constitution espagnole) appelée « statut d'autonomie ». Ces statuts diffèrent pour chaque autonomie et sont négociés de manière bilatérale entre le gouvernement central et le gouvernement autonome.

⁴³⁹ En référence aux quatre langues de l'État Espagnol (Espagnol, Galicien, Basque et Catalan) qui ont un statut d'équivalence dans les communautés concernées (le Catalan et l'Espagnol ont la même reconnaissance juridique en Catalogne, ainsi que l'Euskera et l'Espagnol au Pays Basque ou le Galicien et l'Espagnol en Galice) mais qui ne l'ont pas dans les institutions européennes où elles sont représentées par l'espagnol en tant que langue officielle de l'ensemble de l'État.

⁴⁴⁰ La différence entre voix directe et voix indirecte renvoie à la citation d'une parole avec l'usage des guillemets (discours rapporté de manière directe) et la référence à une parole prononcée par quelqu'un (discours rapporté de manière indirecte).

Atténuer nos points négatifs

Accentuer leurs points négatifs

Atténuer leurs points positifs⁴⁴¹

Articulé essentiellement à partir des références à la guerre en Irak et au terrorisme, le lieu de communication issu de ce « carré idéologique » contenu dans les informations de *El PAIS* devient alors complètement dénué de références directes à l'Europe⁴⁴². Il a tendance en outre à mettre en évidence les identités discursives observées dans l'analyse des affiches électorales. Les deux thèmes proposés par les candidats dans la question citée plus haut en sont le meilleur exemple. Le tableau suivant reprend le carré idéologique avec le contenu sémantique mis en évidence par chacun des partis politiques. La colonne de gauche reprend les « voix politiques » citées dans les titres journalistiques, celle de droite concerne l'implication sémantique qui en découle. C'est nous qui formulons l'hypothèse de cette implication sémantique à partir du carré idéologique de Van Dijk sauf à deux reprises, dans le cas des énoncés en gras dans le tableau, où c'est la parole de l'homme politique qui explicite cette implication sémantique dans son exercice rhétorique⁴⁴³.

⁴⁴¹ VAN DIJK, T.A : 2006 op.cit (pp. 73-102). Van Dijk propose une reprise du carré sémiotique de Greimas à partir d'une modalité qu'il considère propre au discours politique : accentuer et atténuer.

⁴⁴² Un seul parmi les 46 titres constituant ce corpus de voix politiques directes se réfère à l'Europe de manière autonome : « Borrell, por una Europa 'social, laica y unida'/Borrell, pour une Europe 'sociale, laïque et unie' » (28/05/2004).

⁴⁴³ Il s'agit des titres: « Zapatero proclama que él defiende la paz y la ONU, y Rajoy, 'la vuelta a las guerras'/ Zapatero affirme qu'il défend la paix et l'ONU face 'au retour aux guerres' de Rajoy » et « Rajoy y Mayor piden el voto para que 'la verdad gane a la mentira y la manipulación' / Rajoy et Mayor demandent le vote pour que 'la vérité l'emporte face au mensonge et la manipulation' »

PSOE :

Nos points positifs

Retrait de l'Irak
Gouvernement décent
Des messages attrayants
Europe laïque, sociale et unie
Arrêter l'occupation en Irak
Changement
Une armée humanitaire
Vouloir débattre des modèles d'Europe
Présence des autonomes en Europe
Reconstruire le moteur de l'Europe
Construire ensemble un avenir de concorde
Développement durable et stabilité sociale
Lutter pour la paix
Usage des langues officielles
Construire l'Europe sociale
Défense de l'ONU et de la paix

Leurs points négatifs (PP)

Ne pas débattre de l'Irak
De loyauté envers les Espagnols
Europe divisée
Mise en danger de la démocratie
Usage du mensonge en politique
Briser l'Europe
Manipulateurs et hautains
Fascistes, nationalistes et réactionnaires

Leurs points négatifs (PP)

Présence en Irak
Gouvernement indécent
Des messages crispés
Europe religieuse, divisée et libérale
Continuer l'occupation en Irak
Continuité
Une armée guerrière
Ne pas accepter de débattre
Absence des autonomes en Europe
Continuité de l'Europe actuelle
Aller vers un avenir de conflits
Crise écologique et sociale
Faire la guerre
Absence des langues officielles
Avancer dans l'Europe libérale
Défense de la guerre

Nos points positifs

Débattre de l'Irak
Loyauté envers les espagnols
Europe Unie
Garants de la démocratie
Usage d'arguments politiques
Unir l'Europe
Transparents et proches
Progressistes et socialistes

Ce premier tableau nous montre l'élaboration d'un lieu de communication politique concernant seulement le *PSOE* et le premier parti de l'opposition. La même binarité apparaît dans la distribution des « voix directes » du *PP* présentes dans le tableau suivant :

PP :**Nos points positifs**

Discuter les problèmes réels des Espagnols
 Espoir et honnêteté
 Solidarité au sein de l'Etat
 Aide aux victimes du terrorisme
 Héritage chrétien
 La vérité
 L'Espagne constitutionnelle
 Ministre responsable
 Europe réaliste
 La décence de l'Espagne dans le monde

Leurs points négatifs (PSOE)

Discuter des questions abstraites
 Désespoir et malhonnêteté
 Insolidarité des nationalistes
 Oubli des victimes du terrorisme
 Laïcité
 Le mensonge et la manipulation
 Les nationalismes
 Ministre irresponsable
 L'Europe plurilingue
 Une Espagne indécente

Leurs points négatifs (PSOE)

Mensonge
 Devenir au "Lehmanne"
 Langue de bois
 Bonelli fut un très mauvais ministre
 L'Espagne soumise à l'axe franco allemand
 Manipulation en 14-M
 Mauvaise lutte anti terroriste
 Défense du chômage et de l'instabilité
 L'Espagne faible en Europe
 Manipulation du 13-M

Nos points positifs

Vérité
 Aller de l'avant
 Langue sincère
 Le (Mayer) fut un bon ministre
 L'Espagne autonome
 Victimes du 14-M
 Bonne lutte anti terroriste
 Défense du pacte de stabilité
 L'Espagne forte en Europe
 Victimes du 13-M

Il découle de cette représentation des discours politiques l'élaboration d'un lieu de communication où sont désignés les thèmes pertinents pour la discussion politique, que nous pouvons résumer de la manière suivante⁴⁴⁴ :

Le changement et l'esprit constructif comme valeurs morales de la part du *PSOE* face à la *transparence et l'honnêteté* évoqués par le *PP*.

La paix et le progrès social comme valeurs politiques pour le *PSOE* face à la *puissance* pour le *PP*.

L'unité de l'Europe et des citoyens comme un principe politique défendu par le *PSOE* devant la *capacité de gestion, la valorisation des victimes et l'unité de l'Espagne* proposées par le *PP*.

⁴⁴⁴ Rappelons toutefois que nous sommes dans la construction d'un lieu de communication à partir des citations des paroles des hommes politiques de la part de *El PAIS*. Nous signalons également que le « felipisme » est négatif dans ce contexte parce qu'il renvoie aux dernières années de l'étape de gouvernement de Felipe González, fort encombrées par les affaires de corruption.

Le caractère générique de ces positions permet de distinguer deux appartenances idéologiques opposées. Mais cela rend peut-être aussi plus difficile l'expression d'autres appartenances politiques, comme par exemple celle d'*IU* qui, outre sa faible représentation en termes d'occurrences dans le corpus, se situe en opposition à ces deux partis :

IU :

Leurs points négatifs (PSOE et PP)

Politique économique libérale du PSOE
Bipartisme
Politique néolibérale
Demandier le vote utile

Nos points positifs

Politique économique sociale
L'pluralisme démocratique
Politique sociale
Vote idéologique

L'identité discursive qu'on voyait se déployer dans l'affiche d'*IU* à partir de l'exposition de la réalité est donc parfaitement reprise dans ce journal. De cela découle la création d'un espace politique constitué par les deux partis majoritaires et qui rend compte aussi de la réalité dénoncée par *IU*.

2.2.2.3. La réalité représentée

C'est ainsi que ces trois options politiques (représentées par les paroles du *PP*, de *IU* et du *PSOE*) acquièrent de la pertinence informative dans le journal *El PAIS*. L'étude du contenu des articles qui se rapportent à la campagne politique nous permet de décrire le type de réalité à laquelle renvoie cet espace de confrontation politique.

Les faits représentés dans ces articles se trouvent distribués selon les catégories suivantes :

	Voir la France	Revenir et aimer	Davantage	Agir et représenter	L'essentiel	Besoin d'Europe	L'Europe sociale
Gestes ponctuels:	10	2	7	1		1	
Comportements continus:	1	1	2	2	1		
Tendances, dispositions et propensions:	2		1	1		1	
Manifestations verbales:	22	18	6	6	3	2	1
Total	35	21	16	10	4	4	1
%	38,5	23,1	17,6	11,0	4,4	4,4	1,0

La campagne électorale pour les élections européennes de 2004 représente donc une réalité formée majoritairement de « manifestations verbales » (63,7%) et dans une moindre mesure, de « Gestes ponctuels » (23,1%) et de « comportements continus » et

« tendances, dispositions et propensions » (7,7% et 5,5% respectivement). Ce classement quantitatif nous permet déjà de porter un premier regard sur la complexité formelle de la campagne : dans notre cas nous dirons que les informations analysées se distribuent dans des catégories proprement politiques. Si en revanche nous avons eu une forte présence « d'accidents humains » ou de « faits biologiques » nous pourrions déjà parler d'un autre type de campagne ⁴⁴⁵.

Cette réalité est enfin distribuée essentiellement entre quatre dénominations politiques (Voir la France, que nous reformulons dans ce corpus par « Voir l'Espagne » (38,5%) ⁴⁴⁶, « Revenir et aimer » (23,1%), « Davantage » (17,6%) et « agir et représenter » (11%)) qui cumulent 90,2% du total d'occurrences. La distribution des articles du corpus à partir de ces dénominations politiques nous a permis de mieux cerner la narrativité du récit électoral dans El PAIS à partir de trois niveaux : la description d'une quête pour le pouvoir, la modalisation des sujets de cette quête et enfin leur axiologisation.

2.2.2.3.1. La quête du pouvoir

La description de la quête du pouvoir concerne les informations rassemblées sous la dénomination politique « voir l'Espagne ». Le récit présenté dans le journal suit un processus de mise en intrigue à partir de la relation du parti socialiste avec ces élections qui apparaissent à la fois comme une occasion pour asseoir sa légitimité après la victoire du 14 mars mais également comme le danger d'un désaveu si jamais cette victoire ne se produit pas.

Ce récit s'articule, selon le principe minimal de la syntaxe narrative, autour du changement d'état concernant les partis politiques qui constituent les sujets du récit électoral : le passage de l'absence à la possession d'un pouvoir (si 1 a le pouvoir, 2 ne l'a pas). Or, il nous semble que se profile avec cela une caractéristique qui serait particulière au traitement des élections européennes : la fixation de l'échéance à partir du topos de l'accession à un pouvoir et non à partir du topos de l'incarnation d'une tendance politique. Ainsi, l'élection ne saurait représenter une lutte pour l'incarnation d'un idéal politique dans un Espace Supra-national, mais une lutte pour l'incarnation d'un idéal national dans ce même espace, redonnant avec cela un caractère européen aux enjeux nationaux sur lesquels se produit la discussion publique ⁴⁴⁷.

Un article du 11 mai 2004, singé par Anabel Díez, rend compte du rapport ambigu du PSOE à cette élection. La journaliste ouvre son article en expliquant que « Zapatero a

⁴⁴⁵ Nous faisons une hypothèse, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de valider, selon laquelle la question de l'insécurité et son traitement dans les médias lors des élections présidentielles de 2002 pourrait nous fournir un exemple d'une campagne électorale où des « accidents humains » et des « faits biologiques » (mort, maladies...) auraient eu une présence accrue et auraient donc contribué à la dépolitisation du débat public. Ou peut-être, pour mieux formuler cette hypothèse, nous dirions que le débat politique aurait porté sur des réalités qui échappent à l'emprise du politique.

⁴⁴⁶ Les caractéristiques attribuées à cette dénomination politique ont été attestées dans ce corpus de presse espagnole. Afin de faciliter la lecture et d'éviter des malentendus, nous proposons, comme nous l'indiquons plus haut, de reformuler cette dénomination avec une référence à l'Espagne.

refusé de considérer ces élections comme 'un deuxième tour' » mais elle précise, un peu plus loin, que « cependant, les références à la nécessité de confirmer les résultats des élections générales dans ces élections sont constantes » avant de conclure que « si le PSOE gagne, le projet de politique extérieure de Zapatero aura été plébiscité »⁴⁴⁸.

Au sujet de la relation du *PP* à cette élection c'est dans un article signé par Pilar Marcos que l'on trouve une description de l'échéance électorale également sous la forme d'un plébiscite, mais qui porterait sur le rôle de M. Rajoy en tant que leader de son parti. Le titre de cet article, « Rajoy affirme qu'il continuera à être le leader du *PP* même avec un mauvais résultat le 13-J »⁴⁴⁹, rapporte une volonté de la part du parti de ne pas entrer dans une situation plébiscitaire, volonté renforcée par les paroles du leader du *PP* que reproduit la journaliste : « Je ne pense pas être un homme assez puissant pour pouvoir donner au *PP* quatre ou cinq députés de plus ou de moins' proclama-t-il »⁴⁵⁰ mais cette volonté est mise en cause de manière implicite par la journaliste avec une phrase ironique : « il n'est peut-être pas 'assez puissant' mais il compte bien s'impliquer [dans la campagne] au même niveau que la tête de liste Jaime Mayor »⁴⁵¹. Une phrase que nous pouvons comprendre sous la forme « s'il n'est pas aussi puissant, pour quelle raison s'implique-t-il autant ? ».

Cet implicite contenu dans l'énoncé journalistique ne remet cependant pas en cause la parole politique, mais élabore un deuxième élément informatif portant sur une volonté du leader du *PP* d'acquérir précisément ce pouvoir qu'il affirme ne pas détenir.

Le récit de l'élection européenne se trouve ainsi directement inclus dans le récit des élections générales⁴⁵² et il en devient l'épreuve décisive pour avoir accès à la sanction

⁴⁴⁷ Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard ont décrit une situation semblable dans un travail sur les élections européennes de 1999 à partir d'un corpus de presse régionale (RINGOOT, R et UTARD, J-M : « L'Europe vue par la presse quotidienne régionale. Les exemples comparés de Ouest France et des Dernières Nouvelles d'Alsace » in MARCHETTI, D (dir.) : *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, PUR, Rennes 2004, 301 P.) Ils proposent d'y voir une absence d'Europe malgré l'europhisme des institutions journalistiques analysées (*Ouest France* et *Les dernières nouvelles d'Alsace*). La proximité entre les exemples issus de leur corpus et ce que nous rencontrons dans la même élection à quatre ans d'intervalle, nous conduit à redéfinir leur conclusion et à considérer précisément ses enjeux nationaux, régionaux ou locaux sur lesquels porteraient les élections européennes, comme des marques d'une forme d'élection européenne.

⁴⁴⁸ « Zapatero huyó de considerar estas elecciones como "una segunda vuelta" de las generales del 14 de marzo » « No obstante, las referencias a que estas elecciones deben confirmar los resultados de las generales son constantes » « si las gana el PSOE, se avalará el proyecto en política exterior de Zapatero ».

⁴⁴⁹ « Rajoy afirma que seguirá como líder del PP aun con un mal resultado el 13-J » (26/05).

⁴⁵⁰ « 'No creo que yo sea un hombre tan poderoso como para producir que el PP pueda tener cuatro o cinco escaños más o cuatro o cinco escaños menos', proclamó ».

⁴⁵¹ « no será "tan poderoso", pero sí se implicará, a partes iguales con su cabeza de cartel, Jaime Mayor ».

⁴⁵² Toute narration journalistique est bien évidemment reliée à un moment antérieur. Il nous semble toutefois que cette élection, par la mise en cause de l'état des sujets que nous venons d'évoquer, est spécialement originale en ce sens.

glorifiante du résultat électoral. C'est la raison pour laquelle les informations du corpus vont rendre compte des performances des deux grands partis espagnols. Ces performances concernent cependant deux domaines différents selon que le journaliste parle du *PP* ou du *PSOE*. Ainsi, tandis que le parti d'opposition est qualifié à partir d'une volonté de *pouvoir faire*, le parti au pouvoir l'est dans une volonté de *pouvoir dire*.

Le *PSOE* veut *pouvoir dire* car il a effectivement acquis dans la campagne précédente la compétence de *pouvoir faire*. Ce *pouvoir dire* est décrit dans un article du 19 mai 2004 à partir de la volonté de ce parti d'aborder le sujet de l'Irak et de son intention d'utiliser un *langage attirant*⁴⁵³, tandis que la compétence de faire dont dispose le *PSOE* est décrite dans un article rendant compte du slogan choisi pour cette campagne⁴⁵⁴. Ce slogan, comme nous l'avons vu lors de l'analyse des affiches électorales, renvoie à la capacité du parti d'agir en étant au gouvernement. Le 21 mai 2004 un article informe ainsi de l'ouverture de la campagne électorale socialiste.

Le *PP* veut en revanche *pouvoir agir* car il en a perdu la compétence dans les dernières élections, et *El PAIS* en rend compte à partir d'informations désignant plusieurs exemples de *vouloir faire*, comme une promesse de M. Rajoy concernant la politique hydrologique en Espagne ou une volonté de changer les règles de discussion parlementaire évoquée par le même leader politique⁴⁵⁵. La distinction entre le *vouloir faire* propre aux partis de l'opposition et le *pouvoir faire* effectif du parti au pouvoir est également présente dans une critique d'*IU* sur la politique économique du gouvernement⁴⁵⁶.

Les performances des sujets politiques seront, et c'est ainsi que se développe le récit électoral, soumises à une forme de sanction, le vote, et cette sanction est portée par les électeurs, auxquels le discours journalistique donne une forme par la description des militants et par la référence aux sondages d'opinion, mais elle est aussi portée par le journal lui-même. Nous faisons dès lors l'hypothèse d'une corrélation entre les deux : dans un premier temps le journal décrit ces électeurs et dans un deuxième temps il s'en fait le porte parole, ou du moins il s'en fait l'incarnation discursive.

La première forme de description de la sanction des électeurs concerne le public des

⁴⁵³ Les deux dans l'édition du 20/05 : « El PSOE insiste en hablar de Irak pese a la amenaza de Mayor/ Le PSOE insiste à parler de l'Irak malgré la menace de Mayor » et « El PSOE insta a sus candidatos a lanzar 'mensajes atractivos'/ Le PSOE incite ses candidats à lancer des messages attirants ».

⁴⁵⁴ Dans l'édition du 21/05 : « El PSOE elige el lema 'Volvemos a Europa' para alejarse del PP/ Le PSOE choisi le mot d'ordre 'nous retrouvons l'Europe' pour s'éloigner du PP ».

⁴⁵⁵ Dans l'édition du 29/05 : « Rajoy promete defender el Plan Hidrológico frente a la 'insolidaridad' de Zapatero / Rajoy promet la défense du Plan Hydrologique face à l'absence de solidarité de Zapatero » et dans l'édition du 31/05 : « Rajoy pretende que su duelo semanal con Zapatero en el Congreso dure 15 minutos / Rajoy prétend que son duel hebdomadaire avec Zapatero dans le congrès des députés dure 15 minutes ».

⁴⁵⁶ Dans l'édition du 29/05 « IU : 'Solbes tiene una política contradictoria con la Europa social' / IU: 'Solbes mène une politique en contradiction avec l'Europe sociale' ».

meetings.

Ce public est décrit aussi bien de manière quantitative, à partir des chiffres d'assistance aux meetings, que de manière qualitative, faisant référence aux comportements de ces mêmes militants. Dans le premier cas, la comparaison avec les élections précédentes donne lieu à la représentation d'une assistance faible :

« À Murcia avait démarré la campagne du PP aux élections municipales d'il y a un an. Il remplit alors les arènes. Ce fut également le cas pour les générales d'il y a quelques mois. Il choisit hier une capacité beaucoup plus modeste : le pavillon multisports Príncipe de Asturias, où il rassembla quelques 3.500 murciens »⁴⁵⁷.

Dans le deuxième cas, l'assistance est décrite à l'aide de verbes fortement chargés de connotations négatives comme « bramaron (bramèrent) » ou « vociferó (vociférèrent) » qui sont réservés au public d'un meeting du PP qui est par ailleurs qualifié de « meeting interactif »⁴⁵⁸.

La deuxième forme de description se fait au moyen des sondages et concerne directement le PSOE en tant que parti favori : « Le PSOE, largement favori pour le 13-J »⁴⁵⁹.

Le journal est enfin en mesure de produire sa propre sanction, (ce qui revient à prendre la place que le récit réserve au destinataire de l'action) le 12 Juin, c'est-à-dire deux jours avant l'élection. Ainsi, un article signé par José Manuel Romero « PP et PSOE ferment la campagne avec des disqualifications »⁴⁶⁰ se présente comme un résumé interprétatif de la campagne à partir de deux axes : une critique des partis : « L'insulte et la disqualification se sont imposées dans la campagne électorale du 13-J » ou bien « éloignés de l'avenir européen et enfermés dans des accusations graves de manipulation ». Suit un résumé des discours de chaque parti. Le discours du soupçon, en ce qui concerne le PP, exprimé dans le compte-rendu d'une déclaration politique d'un des candidats de ce parti à la députation européenne : « Agustín Díaz de Mera a déclaré que son parti se méfie du PSOE pour ce jour de réflexion ». Le discours du danger pour le PSOE est exprimé dans une déclaration de sa tête de liste : « Borrell a profité de sa réunion matinale avec des syndicalistes pour prédire les pires maux dans le cas d'une victoire du parti populaire ».

Il n'en découle donc pas une sanction pour l'un ou l'autre des partis, mais un rejet des deux. Ce rejet pourrait aussi justifier une participation limitée à l'élection. Sauf si, comme le propose ce même article, cette élection est en effet conçue comme un

⁴⁵⁷ « En Murcia arrancó el PP la campaña de las municipales de hace un año. Entonces llenó la plaza de toros. También lo hizo en la campaña de las generales de hace tres meses. Ayer optó por un aforo mucho más modesto: el pabellón polideportivo Príncipe de Asturias, en donde congregó a unos 3.500 murcianos » (édition du 29/05).

⁴⁵⁸ Dans l'article déjà cité « Rajoy prétend que son duel hebdomadaire avec Zapatero dans le congrès des députés dure 15 minutes ».

⁴⁵⁹ « El PSOE, claro favorito para el 13-J » (30/05).

⁴⁶⁰ « PP y PSOE cierran la campaña con descalificaciones »

deuxième tour des élections générales (en Espagne il n'y a pas d'élections majoritaires à deux tours) et que la sanction portait en fait sur le pouvoir en place :

« Les élections du dimanche prouveront si le PSOE, après seulement 90 jours de gouvernement, consolide l'hégémonie obtenue le 14-M ou bien s'il la perd, ce qui laisserait une porte ouverte aux attaques de son principal opposant politique »⁴⁶¹

2.2.2.3.2. Sujets d'état et sujets de faire

Une deuxième structure du récit de cette campagne électorale concerne la description des acteurs politiques à partir de leur modalité. Ainsi, sept partis politiques (*PP*, *IU*, *PNV*, *Europa de los pueblos*, *GALEUSCA*, *ERC*) et cinq institutions de gouvernement (Gouvernement central, gouvernement basque, gouvernement catalan, ministère de justice et M. Zapatero) sont décrits comme des sujets de faire, c'est-à-dire comme des acteurs politiques dotés d'une capacité d'action. En outre, certains de ces acteurs politiques sont aussi représentés dans leur capacité à attribuer à d'autres acteurs institutionnels une capacité de faire (*IU* désigne l'Europe comme sujet d'un faire, le *PNV* désigne les basques, *Europa de los pueblos* l'UE et enfin le *PP* désigne le conseiller régional de politique intérieure du gouvernement basque⁴⁶²).

Nous observons ainsi que dans la quête du pouvoir qui caractérise le récit de cette élection dans *El PAIS*, le *PSOE* n'apparaît pas comme un sujet de faire (laissant cette place au gouvernement, aux institutions et au président Zapatero) ni comme un sujet d'État (cette modalité est rattachée exclusivement à la liste indépendantiste HZ).

Il apparaît également que l'action décrite dans ce récit ne fait appel aux instances européennes que lorsque le sujet de l'action est un parti minoritaire (*IU* ou *Europa de los pueblos*).

Il faut enfin remarquer la représentation de trois sujets institutionnels (le gouvernement central, le gouvernement basque et le gouvernement catalan) dans leurs rapports de pouvoir. Entre le gouvernement central et le basque le rapport est conflictuel⁴⁶³ tandis que ce rapport est inscrit dans la médiation des institutions par le pouvoir dans le cas du gouvernement Catalan. Celui-ci n'est pas en conflit, il exerce son autorité⁴⁶⁴ et participe à la législation de l'État.

⁴⁶¹ « Las elecciones del domingo resolverán si el PSOE, en apenas 90 días, consolida la hegemonía ganada el 14-M o la pierde dejando un flanco abierto para que su principal opositor político ataque ».

⁴⁶² Rappelons que l'architecture institutionnelle espagnole attribue à certains conseillers régionaux de certaines des communautés autonomes (la Catalogne, la Galicie et le Pays Basque spécialement) des pouvoirs équivalents à ceux d'un ministre pour le territoire concerné. C'est le cas du conseiller d'intérieur du gouvernement basque dont dépend par exemple la police autonome basque.

⁴⁶³ « La impugnación de la lista de HZ abre una fractura entre el Gobierno central y el vasco / Le rejet de la liste de HZ ouvre une faille entre le gouvernement central et le gouvernement basque » (15/05).

⁴⁶⁴ « ERC anuncia que la Generalitat promoverá una ley de lenguas del Estado español / ERC annonce la promotion de la part de la Generalitat d'une loi de langues de l'État espagnol » (12/06).

2.2.2.3.3. Les normes morales de la campagne

Précisons d'emblée, sous forme de parenthèse, un aspect important du corpus de presse espagnol. Les élections européennes ont eu lieu trois mois après des élections générales (14 mars) marquées par l'attentat commis à Madrid le 11 mars 2004. Au moment d'écrire cette thèse le procès des auteurs supposés des attentats est encore en cours. Il n'est donc pas possible de désigner, avec une preuve juridique, les auteurs matériels ni leurs commanditaires. Malheureusement, et nous nous permettons ici de prendre position, la droite espagnole et une partie des médias d'information (parmi eux *El Mundo*) insistent, profitant de l'impossibilité de désigner les coupables de l'attentat (d'une part parce qu'il est légitime que tout accusé bénéficie de la présomption d'innocence et de l'autre parce qu'il y a eu, quelques jours après les attentats, un suicide collectif des auteurs présumés) insistent donc toujours sur la possibilité d'une participation de l'ETA à ces attentats.

Au-delà de ce que nous considérons comme une stratégie politique et médiatique éthiquement reprochable, il nous semble important de résumer de manière succincte afin de rester le moins axiologique possible, les faits qui se produisirent entre le 11 mars (jour des attentats) et le 14 mars (jour des élections) afin que le lecteur puisse mieux comprendre les références au mensonge et à la manipulation qui imprègnent ce corpus.

Le 11 mars, des attentats terroristes se produisent à Madrid simultanément dans plusieurs stations du réseau de chemins de fer reliant le centre ville et les banlieues. La première déclaration du président Aznar, le 11 mars 2004 à 14h40, ne mentionne pas l'ETA de manière explicite, mais la rend implicitement responsable de ces attentats⁴⁶⁵. Le président du gouvernement lui-même a informé au cours de la matinée les principaux responsables de presse, par des conversations privées, de la responsabilité de l'ETA. *El PAIS*, journal proche du *PSOE* (premier parti de l'opposition et parti du candidat Zapatero) titre dans une édition spéciale le matin même du 11 mars « Carnage de l'ETA à Madrid ».

Dès la mi-journée, plusieurs informations (spécialement celles de la radio *Cadena Ser*, qui appartient comme *El PAIS*, au groupe de communication *PRISA*) commencent à évoquer la possibilité d'une responsabilité islamiste dans ces attentats. L'évolution de l'enquête qui, petit à petit s'oriente vers la piste islamiste, donnera lieu à une confrontation entre cette radio et le gouvernement. Une grande manifestation est convoquée par le gouvernement pour le vendredi 12 mars ; tous les partis politiques y participent. Cependant, des rassemblements spontanés contre la gestion de l'information par le gouvernement commencent à avoir lieu devant les sièges du Parti Populaire (le parti au pouvoir) dans l'ensemble de l'État Espagnol dès la fin de cette grande manifestation unitaire et surtout le lendemain. Ainsi, le samedi 13 mars, plusieurs manifestations spontanées contre le gouvernement perturbent la journée de réflexion (la veille d'une

⁴⁶⁵ Nous reproduisons en annexe (Annexe II), comme information complémentaire, le texte de cette déclaration. Voici, à titre d'exemple, le dernier paragraphe : « Somos una gran nación, somos una gran nación cuya soberanía reside en todos los españoles. Quien decide es el pueblo español. Nunca permitiremos, no vamos a permitir nunca, que una minoría de fanáticos nos imponga nuestras decisiones sobre nuestro futuro nacional ». « Nous sommes une grande nation, nous sommes une grande nation dont la souveraineté repose sur l'ensemble des espagnols. C'est le peuple espagnol qui décide. Nous n'allons jamais permettre, nous n'allons pas le permettre, qu'une minorité de fanatiques puisse nous imposer des décisions sur notre avenir national ».

élection, toute manifestation publique de soutien politique est interdite) et donnent lieu à une réunion, dans la soirée du samedi, de la junte électorale centrale, pour envisager la possibilité d'une suspension du scrutin.

Le *PP* accuse sur le moment et de manière plus forte par la suite, en particulier lors des élections européennes que nous analysons, le *PSOE* d'avoir orchestré ces rassemblements et d'avoir donc enfreint la loi, qui n'autorise aucune manifestation politique en public lors de la journée de réflexion et d'avoir ainsi manipulé l'élection⁴⁶⁶. Les appels à ces manifestations se firent toutefois à partir de SMS qui se terminaient avec la phrase « pásalo »⁴⁶⁷ ; Cette formule, qui invite à faire suivre le message que l'on vient de recevoir sera utilisée par le *PP*, sous forme de publicité radiophonique, dans la campagne électorale que nous analysons, afin de rappeler cette situation issue, à leurs yeux, d'une manipulation du *PSOE*.

Ce petit rappel nous permet donc de revenir sur la présence très importante de références au soupçon et à la manipulation dans ce corpus. Nous faisons l'hypothèse d'une isotopie générale commune aux discours politiques des deux grands partis espagnols (*Nous sommes les plus aptes à gouverner*) et qui articule deux isotopies particulières (*Nous représentons le retour de l'honnêteté*, pour le *PSOE* et *Nous ne sommes pas malhonnêtes*, pour le *PP*). La composante sémantique des articulations narratives se décompose en trois niveaux : le niveau figuratif, le niveau conceptuel et le niveau axiologique⁴⁶⁸. Après avoir analysé les deux premiers dans les points précédents, l'étude du niveau axiologique nous permet de rendre compte de la manière dont la représentation des discours politiques dans les articles du journal *El PAIS* (journal, nous le rappelons, qui est communément associé au Parti socialiste) aura tendance à reproduire une axiologie favorable au *PP* dans laquelle le thème du retour mis en avant par le *PSOE* acquiert des connotations négatives.

2.2.2.3.3.1. Les figures du retour

Le retour est, nous l'avons vu, le thème exprimé par le message du parti socialiste dans cette campagne. Or, il apparaît, à l'étude du corpus, que l'hypothèse d'une isotopie du retour de l'honnêteté est mise en cause par les figures narratives qui la constituent et ce, du fait que le « retour » est associé, dans l'ensemble du corpus, à quatre figures axiologiquement négatives : la torture, la guerre, la manipulation et la corruption.

La torture

Le retour des troupes engagées en Irak par le gouvernement Aznar en tant qu'argument

⁴⁶⁶ Parmi tous les ouvrages parus après ces attentats (De UGARTE, D : *11-M Redes para ganar una guerra*, Icaria editorial, Barcelona 2004, 120p.) nous offre une analyse intéressante en termes de réseaux de communication qui a le mérite de s'éloigner du récit journalistique et de pointer la particularité, pour les études et les stratégies politiques, de ces rassemblements spontanés à partir de messages SMS.

⁴⁶⁷ « fais suivre »

⁴⁶⁸ COURTÉS, J : 2003 op.cit.

de campagne du PSOE est contré par les références aux tortures des GAL pendant le dernier gouvernement socialiste⁴⁶⁹.

La guerre

La figure de la guerre est aussi un argument rhétorique du PSOE à l'encontre du PP, sa reprise dans le discours journalistique contribue toutefois à le rattacher sémiotiquement à la notion de retour⁴⁷⁰.

La manipulation

La figure de la manipulation est certainement une des plus polysémiques du corpus en ce qu'elle est à la fois une figure narrative désignant les actions malhonnêtes d'un groupe ou d'une personne⁴⁷¹ et une figure contenue de manière implicite dans des références faites à la guerre en Irak ou aux élections du 14 mars⁴⁷², c'est-à-dire, dans les références aux deux piliers de la campagne socialiste : l'élan après la victoire aux élections générales et le retour des troupes engagées en Irak.

La corruption

La figure de la corruption a été enfin utilisée de manière stratégique dans les discours du PP afin de rappeler que le retour du PSOE au gouvernement est aussi le retour d'un parti qui en avait été expulsé après une succession de scandales de corruption. Cet usage stratégique est repris dans les informations de *El PAIS* comme en témoigne l'exemple suivant :

Le 30 mai 2004, le titre : « Zapatero demande le vote pour un exécutif qui a déjà changé beaucoup de choses » est suivi du sous-titre « Mayor affirme que Borrell fit un énorme mal à l'Espagne quand il était ministre du PSOE »⁴⁷³. Signalons que « l'énorme mal causé par Borrell à l'Espagne » fait référence à une affaire de corruption qui avait impliqué un secrétaire d'état aux finances du ministère de M. Borrell. Celui-ci n'y était pas

⁴⁶⁹ Deux articles témoignent de cette relation qui s'établit entre la torture et le retour : « Borrell: 'Las fotos de torturas demuestran cuán necesario era salir de Irak' / Borrell : 'les photos des tortures sont la preuve de besoin qu'il y avait de partir d' Irak » (9/05) et « Mayor amenaza a Borrell con reabrir el debate de las torturas de los GAL / Mayor menace Borrell avec une réouverture du débat sur les tortures des GAL » (18/05).

⁴⁷⁰ L'exemple suivant reprend des paroles du président du gouvernement. « Zapatero proclama que él defiende la paz y la ONU, y Rajoy, 'la vuelta a las guerras' / Zapatero proclame qu'il défend la paix et l'ONU et Rajoy 'le retour de la guerre' » (11/06).

⁴⁷¹ Elle est en ce sens utilisée aussi bien dans des discours du PSOE « Zapatero augura una nueva victoria socialista 'frente a la prepotencia y la manipulación' / Zapatero pronostique une nouvelle victoire socialiste 'face à la superbe et à la manipulation' » (9/06) que dans des discours du PP « Fraga dice que los comicios del 14-M estuvieron 'trucados' / Fraga affirme que les comices du 14-M étaient 'truqués' » (31/05).

⁴⁷² Un titre de l'édition du 21/05 condense ces éléments dans un seul énoncé : « Rajoy cree que los socialistas sólo hablarán de Irak para repetir el clima del 14-M / Rajoy croit que les socialistes ne parleront de l'Irak que pour reproduire le climat du 14-M ».

impliqué mais il décida de démissionner pour assumer sa responsabilité.

L'isotopie particulière que nous avons attribuée au *PSOE* à partir du thème du retour est de ce fait désactivée en tant que forme discursive porteuse d'une axiologie positive. Les deux partis majoritaires se trouvent ainsi dans une situation d'*équité morale*. Une situation dans laquelle tous les deux peuvent être porteurs d'une axiologie négative (Le *PP* en tant que parti dont le retour signifierait le retour à la guerre en Irak et le *PSOE* en tant que parti dont le retour fait appel à la corruption, à la manipulation et à la torture). Le journal, par la reproduction des discours des deux partis, représente encore une fois une situation d'accusation réciproque visant à rejeter sur l'autre une attitude mensongère. L'exemple suivant reproduit ce « dialogue moral » entre les deux partis :

Le 20 mai 2004 un article signé Pilar Marcos porte pour titre : « Mayor accuse le *PSOE* de fonder ses promesses électorales sur quatre mensonges » et est accompagné du sous titre : « Borrell prévient le *PP* de ce que, 'ils le veulent ou pas' la guerre en Irak fera partie du débat électoral »⁴⁷⁴.

Cet exemple nous montre l'opposition entre deux stratégies. Celle du *PSOE* consistant à ancrer dans un fait précis (la guerre en Irak) le discours concernant les mensonges du *PP* et celle du *PP* consiste à introduire le soupçon de manière générique sans un ancrage sur un fait précis. Les quatre figures narratives que nous avons rattachées à la notion de retour expliquent pourquoi la stratégie du *PP* finit par prendre le dessus dans le discours journalistique : elle désactive, au moyen d'une axiologisation négative, l'argument central du *PSOE* : « le retour ».

2.2.2.3.4. Une réalité normative complexe

Le récit journalistique de la campagne aux élections européennes contient enfin la représentation d'une réalité qui, mise à l'épreuve de la théorie républicaine offre la distribution suivante :

⁴⁷³ « Zapatero pide el voto para reforzar a un Ejecutivo que ya 'ha cambiado muchas cosas' » et « Mayor dice que Borrell causó un 'daño enorme' a España cuando era ministro del *PSOE* ».

⁴⁷⁴ « Mayor acusa al *PSOE* de basar sus promesas para las elecciones europeas en cinco mentiras » et « Borrell advierte al *PP* de que, 'le guste o no', la guerra de Irak formará parte del debate electoral ».

EL PAIS		
Règles régulatrices		Groupes désignés
Protection intérieure	Forme discursive	
<i>Règles concernant le terrorisme</i>	Non attribution des données électorales à HZ	HZ, Institutions judiciaires
	Pas d'acceptation en appel	Institutions judiciaires
	Il légalisation de la liste	Gouvernement central et gouvernement basque
	La moins bonne politique antiterroriste d'Europe	PP
	Pour le dialogue dans la politique contre le terrorisme	CiU
	Le conseiller de justice basque doit empêcher une manifestation	PP, gouvernement basque
	Garantir le principe de défense des accusés	La justice
Vie publique		
<i>Règles du débat publique</i>	Respect de l'équilibre médiatique	PP
	Parler de l'Irak	PSOE
	S'insulter	PP, PSOE
	Absence de loyauté vers les espagnols	PP
	Télévision : un espace pour débattre	
	Ne pas utiliser le terrorisme	PSOE
	Débattre sur tous les thèmes	PSOE
	Débattre aussi sur les G.A.L	PP
	Ne pas mentir, ne pas manipuler	PP
	Honte du 13 mars et manipulation du 14 mars	PP, PSOE
	Ne pas parler seulement de terrorisme et de nationalisme	PSOE, PP
	Débattre de la Constitution au parlement	PP
	Ne pas empêcher une liste électorale indépendantiste	Gouvernement basque
	Permettre la participation de la gauche indépendantiste	(PNV) Parti Nationaliste Basque
	Ne pas permettre le vote pour HZ	Gouvernement Espagnol
	Ne pas bafouer la liberté idéologique	HZ
	Ne pas « iraqiser » la campagne	PSOE
	Condamner la violence terroriste	PNV
<i>Règles de discussion internes aux partis</i>	Se mobiliser	PSOE
	Se réjouir des critiques	ERC
	Tenir des messages attirants	PSOE
	Les intellectuels demandent le vote utile	PSOE, IU, les intellectuels

	pour IU	
	Déclarer Bush « persona non grata »	IU
<i>Règles du parlement</i>	Quinze minutes par semaine d'interpellation pour Rajoy	PP
<i>Règles de participation publique</i>	Revoir l'accord de l'État avec l'église	IU
Prospérité économique		
<i>Règles économiques</i>	Solbes empêche le programme économique de gauche	IU
<i>Règles de financement</i>	Augmenter le budget européen	IU
	Augmenter les impôts	GALEUSCA
<i>Règles concernant l'emploi</i>	Un code européen contre les délocalisations	IU
Défense		
<i>Règles d'engagement militaire</i>	Retrait nécessaire des troupes	PSOE
	Mensonges du PSOE sur l'Irak	PP
Indépendance personnelle		
<i>Règles de relations entre territoires</i>	Pas de dépendance envers les nationalistes et euro exigence	PP
	Solidarité hydrologique	PP
Règles constitutives		
Le principe de la non-domination		
	Vérification des listes électorales	Pouvoirs publics
	Demande de l'exécutif et du législatif au juridique (pour vérifier la liste de HZ)	Pouvoirs publics
	Contre une Espagne inégalitaire (Rojas Marcos)	PA
	ERC sont des colonisateurs	GALEUSCA
	Retour des débats télévisés	
	Retour du "felipisme" de 1982	PP
	Le bipartisme est une fraude	BNG
	Un pacte de Tolède européen	GALEUSCA
	Une Europe Unie	PSOE
	Législation sur le plurilinguisme	ERC
	Une politique européenne d'immigration	GALEUSCA
	L'expression des nationalités	GALEUSCA, Europa de los pueblos
	Une Europe contre les guerres et le commerce d'armes	IU
	66% de voix pour l'Espagne dans le	PSOE

	système de décision issu de la constitution européenne	
	Accélération du processus de constitution européenne	PP
	Être indépendant face aux États-Unis	PSOE
Autres principes	La décence de l'Espagne dans le monde	PP
	La première division européenne	PP

Ce tableau présente, à la différence de celui qui concerne le journal *Le Monde*, une grande diversité de règles en accord avec la théorie républicaine, mais il contient aussi l'existence de deux règles constitutives qui pourraient faire appel à d'autres langages politiques. Cette richesse régulative et constitutive à laquelle renvoient les informations contenues dans le journal *El PAIS* serait enfin en accord avec l'identité discursive fondée sur l'émancipation que nous avons attribuée à ce journal. Comme si le journal s'efforçait de donner à voir l'ensemble de procédures qui lui assurent son indépendance et ces procédures se font spécialement visibles pendant une campagne électorale.

2.2.3. *El Mundo* : donner une forme au monde

L'identité discursive fondée sur l'innovation propre au journal *El Mundo* et le caractère performatif que nous lui avons attribué à partir de l'analyse du sous titre « del siglo XXI » se retrouvent dans la mise en forme de la réalité opérée par le journal. Cette mise en forme rend le monde appréhendable et repérable à partir de sa présence dans les pages du quotidien. Dans l'analyse du journal *El PAIS* nous avons décrit un processus semblable de mise en forme du monde s'opérant à partir du principe de pertinence. Nous allons tenter maintenant de montrer, de manière comparative, l'existence de deux formes discursives dans ces deux journaux : la pertinence idéologique et l'appartenance politique.

La particularité de *El Mundo* tient précisément au fait que le principe d'appartenance y est plus visible que celui de pertinence. La principale marque de cette différence réside dans l'absence d'un cadre thématique explicite, comme celui que nous avons observé dans l'autre journal espagnol. Dès lors, *El Mundo* reproduit aussi deux carrés idéologiques, mais ces carrés concernent des formes d'appartenance plutôt que des thèmes de discussion.

2.2.3.1. Deux carrés idéologiques

Il faut noter en premier lieu l'absence d'un carré idéologique concernant *IU*, dont la présence est attestée dans deux titres seulement, l'un reprenant le thème de la politique économique du *PSOE* qui était dans le carré idéologique d'*IU* représenté dans *El PAIS* et l'autre pour désigner le soutien des intellectuels à cette candidature. Le monde politique espagnol est donc encore plus bipolarisé dans *El Mundo*, ce qui renforce l'importance du principe d'appartenance.

Cette bipolarisation suit, par ailleurs une tendance, également présente dans *El PAIS*, qui concerne la prédominance de formes positives d'auto-présentation pour le

PSOE face à une prédominance de formes négatives pour le *PP*. Autrement dit, le premier parti a davantage tendance à défendre ses points positifs et construire ainsi les points négatifs de l'autre, tandis que le parti de droite signale, au contraire, les points négatifs du *PSOE* afin de se valoriser soi-même.

La différence entre les deux journaux concerne enfin les thèmes politiques mis en évidence dans ces carrés idéologiques. Nous avons observé dans *El PAIS* la présence de valeurs morales, de valeurs politiques et de principes politiques. Les informations du journal *El Mundo* semblent reproduire, en revanche, une forme de confrontation politique fondée sur les formes d'appartenance : transparence, indépendance, compétence et valeurs espagnoles pour le *PP*.

PP:

Nos points positifs

Passion pour l'Espagne

L'illusion

Hermétéisme

Aller vers l'avenir

Leurs points négatifs (PSOE)

Manipulation des élections

Dépendance de l'Espagne

Ridicules en Europe

Dépendance des nationalistes

Opportunisme politique

Défense des intérêts franco-allemands

leurs points négatifs (PSOE)

désintérêt pour l'Espagne

le désespoir

corruption

retourner au passé

nos points positifs

transparence face aux élections

indépendance de l'Espagne

respectés en Europe

indépendance vis-à-vis des nationalistes

projet politique pour l'Espagne

défense des intérêts espagnols

Claudia, européisme, changement, paix, sérénité et indépendance médiatique pour le *PSOE*

PSOE :

Nos points positifs

Etre de gauche

Retrouver l'Europe

Changements démocratiques

Européistes

Leurs points négatifs

Oreja est devenu fou

Manipulation médiatique

Retourner à la guerre

leurs points négatifs

être de droite

s'éloigner d'Europe

continuité

Euroceptiques

nos points positifs

nous restons sercins

indépendance médiatique

lutter pour la paix

Il en découle une représentation de la campagne politique fondée sur le principe d'adhésion à un parti ou à l'autre plus que sur celui de pertinence des politiques défendues par l'un ou l'autre.

2.2.3.2. Se repérer en Europe

Ce discours politique apparaît alors comme une manière de se repérer dans un espace de pratiques discursives. Le lecteur du journal *El Mundo* pourra en effet se situer par rapport à l'Europe à la manière définie par Van Dijk concernant l'analyse du discours :

« Si un membre d'un parti d'extrême droite en appelle à la limitation de l'immigration, ses propos seront automatiquement entendus et commentés comme étant racistes, alors que des propositions similaires faites par un membre de notre propre parti de gauche seront évidemment très rarement interprétées comme telles »⁴⁷⁵

Cette interprétation des paroles de l'autre correspond à ce que nous appelons « se repérer en Europe ». Ce qui est intéressant à nos yeux est la complémentarité entre ces deux journaux espagnols : l'un (*El Mundo*) informe sur le caractère des partis politiques, en disant s'ils sont de gauche ou de droite, nationalistes ou pas... et l'autre (*El PAIS*) rendant compte des thèmes mis en avant par le parti, que chaque citoyen peut, selon van Dijk, évaluer idéologiquement selon le sujet politique qui les énonce.

Cette complémentarité reste toutefois une pure construction théorique, puisque la figure politique d'un lecteur de ces deux journaux à la fois n'existe pas dans la réalité de l'Espace Public. Nous pouvons toutefois nous demander si ce n'est pas à une figure de ce genre à laquelle nous pensons lorsque nous imaginons un Espace Public critique. Il s'agit en somme du procès de naïveté que l'on fait souvent à Habermas et sur lequel nous avons déjà attiré l'attention. Mais nous pouvons en même temps signaler cette présence de deux formes discursives différentes dans un même espace politique, ce qui nous permet d'imaginer les possibilités de compréhension réciproque dans des situations politiques effectives⁴⁷⁶.

La réalité représentée dans les informations du journal *El Mundo* se distribue selon nos catégories d'analyse de la manière suivante :

⁴⁷⁵ VAN DIJK, T : 2006, *op.cit* (p. 86).

⁴⁷⁶ Une de nos motivations au moment de commencer cette thèse était d'essayer de comprendre les mécanismes qui pourraient permettre l'entente politique entre communautés identitaires distinctes, voire fermées sur elles-mêmes. Une fois que nous sommes capables de pointer les formes discursives qui caractérisent chacune des communautés, nous pouvons peut-être essayer de construire des ponts vers les situations effectives des espaces publics.

	« Voir l'Espagne »	« Revenir et aimer »	« Davantage »	« Agir et représenter »	« Besoin d'Europe »	« L'Europe sociale »	Total	%
Accidents humains:	1						1	5,0
Gestes ponctuels:	6	2		1		1	10	20,4
Comportements continus:	9				1		10	20,4
Tendances, dispositions et propensions:	5	1		2			8	16,3
Manifestations verbales:	5	5	4	6			20	40,8
Totaux	26	8	4	9	1	1	49	100
Pourcentages	53,1	16,3	8,2	18,4	2,0	2,0	100	

Cette distribution des types de réalités représentées dans le journal montre une prédominance des manifestations verbales (40,8%). Il convient toutefois de souligner que cette catégorie n'est pas majoritaire dans toutes les dénominations politiques, elle est largement devancée dans la dénomination politique « Voir l'Espagne » par la catégorie des comportements continus. Nous avons considéré cette catégorie comme celle qui fait état de la présence de règles constitutives d'une réalité sociale.

Nous nous attarderons de ce fait un instant sur la présence, dans les titres de journal, de ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni appelle les « verbes subjectifs ». Bien que l'on sache que *« toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les 'mots' de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des 'choses' »*⁴⁷⁷, on sait aussi que tout discours est la mise en énoncé d'un processus de sélection et d'organisation des unités disponibles dans une langue et on sait enfin qu'un premier choix s'opère dans ce processus entre deux types de formulations :

« Le discours 'objectif' qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ; le discours 'subjectif', dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ('je trouve ça moche') ou se pose implicitement ('c'est moche') comme la source évaluative de l'assertion »⁴⁷⁸

Il convient de préciser de nouveau que la distinction entre discours objectif et discours subjectif ne tient pas aux caractéristiques subjectives ou objectives du discours, elle désigne une intention, dans le sens que nous lui donnons dans cette thèse, c'est-à-dire une distance (la distance entre l'énonciateur et le personnage mentionné dans l'énoncé). Le discours subjectif désigne donc un type de discours où la distance entre l'énonciateur et l'objet de l'énoncé est effacée (« sa robe est moche ») tandis que le discours objectif rend au contraire visible cette distance (« sa robe est démodée »). Dans le premier cas, l'énonciateur exprime une réalité faisant appel au « monde subjectif » (cette proposition

⁴⁷⁷ KERBRAT-ORECCHIONI, C : 2006 op.cit (p.79).

⁴⁷⁸ *Idem* (p.80).

ne peut pas aspirer à la validité en dehors du « monde subjectif » de celui qui l'énonce). Dans le deuxième cas, l'énonciateur fait référence à un « monde social » (l'observance des normes sociales concernant la mode permet de valider la proposition énoncée).

L'intention ne désigne cependant pas un axe d'opposition, elle met au contraire en évidence l'aspect graduel de la distance et nous permet de « prendre conscience du fait que *l'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique, mais graduel* »⁴⁷⁹. C'est donc sur cette « échelle » qu'il est possible de classer les différents types de discours contenus dans un journal (article d'opinion, éditos, chronique, article d'information...). Mais c'est aussi sur cette échelle que nous pouvons classer différents articles d'un même genre. Notre corpus étant constitué exclusivement d'articles d'information, nous pouvons analyser les différentes formes de subjectivité qu'ils expriment, à partir de la distance exprimée entre l'énonciateur et l'objet de l'énonciation. Notre thèse portant sur la communication politique, nous nous bornons à l'analyse d'énoncés concernant des acteurs politiques.

Les énoncés qui nous ont permis de construire les carrés idéologiques de *El Mundo* et de *El PAIS* contiennent une présence importante de paroles rapportées. Nous n'avons pas jusqu'ici tenu compte des effets de discours liés aux formes de citation. Cela devient, en revanche, indispensable pour rendre compte de la subjectivité journalistique exprimée dans ces énoncés. Ainsi,

«la reproduction (ou citation) met en présence des univers de discours différents qui doivent être articulés à l'intérieur d'une énonciation unique, celle du locuteur qui reproduit l'énoncé d'un autre locuteur »⁴⁸⁰.

Lorsqu'elle rapporte un discours de manière directe elle peut avoir trois formes différentes. La première est celle où l'énoncé rapporté apparaît directement rattaché à l'énonciateur cité (« Mayor : 'le Parti Socialiste connaît les raisons de notre défaite électorale' »)⁴⁸¹. La deuxième est celle où l'énoncé rapporté est rattaché à l'énonciateur initial par le biais de la parole journalistique (« 'Je ne veux pas une Espagne au service de quiconque' a affirmé le leader du PP »)⁴⁸². Dans la troisième enfin, l'énoncé rapporté n'est plus autonome, mais il s'insère dans un énoncé porteur plus large, de telle sorte qu'ils « **supposent un enchâssement dans un énoncé porteur qui est lui-même plus enveloppant qu'un simple verbe déclaratif** »⁴⁸³ (« Mayor Oreja exige qu'on éprouve de la passion pour l'Espagne afin 'd'être bon européen' »)⁴⁸⁴. Ce qui est en jeu dans ces trois

⁴⁷⁹ Ibidem (p.81). C'est l'auteur qui souligne. Précisons qu'elle ne parle pas de la notion d'intentionnalité. C'est nous qui interprétons ainsi ses explications.

⁴⁸⁰ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989 op.cit (p.132).

⁴⁸¹ « Mayor: 'El partido socialista sabe por qué perdimos las elecciones' » (*El Mundo*).

⁴⁸² « 'No quiero una España-monaguillo de una Europa a dos ni de nadie', afirma el líder del PP » (*El PAIS*).

⁴⁸³ MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : 1989 op.cit (p.140).

⁴⁸⁴ « Mayor Oreja pide sentir pasión por España para 'ser buen europeo' ».

exemples n'est pas la subjectivité de l'homme politique cité, mais celle du journaliste. Dans le premier cas, la validité de la parole du journaliste renvoie directement à un « monde objectif » (l'homme politique a affirmé ou non ceci). Dans le deuxième et le troisième exemples, outre ce « monde objectif », le journaliste renvoie également à un « monde social », celui des normes permettant de désigner une manifestation verbale comme une « affirmation » plutôt qu'une « explication » ou une « déclaration ». Mais cela lui permet d'engager également son « monde subjectif » lorsque même les normes sociales ne suffisent pas pour décider s'il s'agit d'une « explication », d'une « déclaration » ou bien d'une « demande ». La validité de la proposition revenant ainsi, en dernière instance, au « monde subjectif » de l'énonciateur.

Comme ces énoncés sont dans tous les cas inscrits dans le discours d'un journal (ils sont mis en scène dans le journal), nous dirons que la distinction des procédés de citation nous permet de considérer, au moins, trois moments différents de l'échelle intentionnelle dans un discours d'information journalistique. Ainsi, lorsqu'un journal rapporte un discours de manière directe et le présente sous la forme (E0 dit X) comme c'est le cas de notre premier exemple, le réel auquel renvoie l'ensemble de l'énoncé est, en première instance, la manifestation verbale elle-même (l'information est E0 a dit X). Dans ce genre de citations, la distance entre le journal comme énonciateur qui rapporte un énoncé (E1) et l'énonciateur qui a produit cet énoncé (E0) est la plus grande. Lorsque le discours rapporté adopte la forme du deuxième exemple (X a été dit par E0), le réel représenté n'est pas la manifestation verbale en elle-même mais ce qu'elle exprime. Mouillaud et Tétu considèrent que dans une telle situation il est aussi possible de dire que le journal s'efface derrière l'énoncé comme de voir une façon pour le journal d'assumer l'énoncé. Quoi qu'il en soit, il en ressort une modification (par effacement ou par appropriation) de la distance intentionnelle entre L0 et L1. Cette distance devient enfin fort mise en cause lorsque une citation, comme dans notre troisième exemple, prend la forme d'un enchâssement de (E0) dans un énoncé de (E1) portant sur (E0).

Avec la prise en compte du mode de citation adopté dans les énoncés analysés, nous pouvons articuler les trois énonciateurs auxquels renvoie la subjectivité de l'énoncé : le journal (par la citation), le journaliste (par le type de monde qu'il engage dans le processus de communication) et le locuteur dont on rapporte l'énoncé. L'analyse du type de rapport qui s'opère entre ces trois sujets d'énonciation nous permet de mieux cerner notre hypothèse sur l'appartenance politique exprimée dans ce journal par opposition à la pertinence informative de *EI PAIS*.

Le tableau suivant montre le classement, selon leur degré de subjectivité, des titres à partir desquels a été élaboré le carré idéologique précédent. Chaque numéro renvoie à un titre. La subjectivité du journal⁴⁸⁵ correspond aux trois formes de citation que nous avons décrites plus haut. La subjectivité du journaliste renvoie essentiellement au type de verbe

⁴⁸⁵ Nous faisons un usage abusif de la notion de subjectivité. Un journal, comme toute institution, ne peut pas être porteur d'une forme de subjectivité. Il conviendrait mieux de parler d'identité du journal. Or, il ne s'agit que de l'identité engagée dans une forme précise d'énonciation (la citation) qui ne renvoie donc pas à l'ensemble des caractéristiques nous permettant d'identifier ce journal, mais à un des éléments qui font que celui-ci se présente à nous plus proche ou plus éloigné d'une tendance politique ou d'une autre. Ce pourquoi nous avons gardé le terme « subjectivité », comme métaphore d'un désir de se rapprocher d'un parti politique.

utilisé pour introduire les paroles citées et la subjectivité du leader politique renvoie essentiellement au type de verbe ou d'adjectif présent dans la parole citée. En suivant le travail de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur l'énonciation, nous avons distingué deux marques de subjectivité. Celle qui est relative à l'évaluation axiologique d'un propos (bon ou mauvais) et celle qui est relative à la modalisation (vrai/faux/ incertain). Nous présentons donc quatre tableaux, les propos de chacun des deux partis politiques représentés correspondant eux-mêmes à deux tableaux.

Evaluation axiologique (bon/mauvais) :

PP	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	2,4	5	6,7,8,9
Journaliste			7,8,9
Politique	2,4	5	6,7,8,9

PSOE	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	1,3	7,8	10,11,12
Journaliste		7	
Politique	1,3	8	10,11,12

Ce qui nous intéresse est la concordance entre les trois énonciateurs présents dans chacun des énoncés. Ce tableau nous permet de voir l'existence de trois titres (7,8,9) qui se répètent dans *El Mundo* avec le même degré de subjectivité et qui sont rattachés au PP. la même corrélation n'étant en revanche pas présente pour le PSOE. Ces trois titres sont les suivants :

7.- « Mayor Oreja exige qu'on éprouve de la passion pour l'Espagne afin d'être des bons européens ».

8.- « La tête de liste du PP revendique sa passion pour l'Espagne et réclame un Conseil Européen à Madrid en mémoire des victimes du terrorisme ».

9.- « Rajoy revendique les mains propres du PP ».⁴⁸⁶

Le deuxième couple de tableaux, qui renvoient à la modalisation des paroles citées, se présente comme suit :

⁴⁸⁶ Respectivement : 7.- « Mayor Oreja pide sentir pasión por España para 'ser buen europeo' » 8.- « El cabeza de lista del PP reivindica su 'pasión por España' y reclama un Consejo Europeo en Madrid en memoria de las víctimas del terrorismo » 9.- « Rajoy reivindica las 'manos limpias' del PP »

À ce vrai/faux/ir certain

PP

	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	1,3	5	8,10
Journaliste		5	8,10
Politique	1,3		10

PSOE

	Subjectivité (I)	Subjectivité (II)	Subjectivité (III)
Journal	2,4,5	7,8	8,10,11
Journaliste		7,8	10,11
Politique	2,4,5	7	8

Dans ce cas, deux articles, un rapportant des voix du *PP* (10) et l'autre celles du *PSOE* (7) sont repris par les trois énonciateurs. Mais tous les deux renvoient à la même question. Le premier article reprend les paroles de la tête de liste du *PP* (10.- « Mayor définit Maragall comme le 'vrai pouvoir' »⁴⁸⁷) et fait état d'une assertion du candidat populaire, intégrée dans un énoncé plus large. Cet énoncé est, à son tour, composé d'un verbe, « définir », qui renvoie à la catégorie des verbes d'opinion⁴⁸⁸, et plus précisément à la catégorie définie par Ducrot où l'énonciateur présente son opinion comme le fruit d'une réflexion⁴⁸⁹. Le journal, le journaliste et l'homme politique se confondent donc dans cette réflexion sans que l'on puisse les accuser d'énoncer une assertion fausse puisque nous sommes du côté de l'opinion. Le deuxième titre (qui constitue en fait le sous-titre d'une information) renvoie à la même question : « Maragall présente l'addition en public à Zapatero : 'José Luis, nous étions avec toi au moment décisif et tu sais de quel moment il s'agit' »⁴⁹⁰. La distance du journal est ici plus grande que dans le titre précédent. En revanche la modalisation, aussi bien de la part du journaliste avec l'expression

⁴⁸⁷ «Mayor define a Maragall como el 'verdadero poder' ».

⁴⁸⁸ Voir KERBRAT- ORECCHIONI, C: 2006 op.cit (p.118).

⁴⁸⁹ DUCROT, O : *Je trouve que* in *Semantikos*, vol.1, n°7, 1975 (p.83).

⁴⁹⁰ 7.- «Maragall pasa factura en público a Zapatero por el apoyo clave del PSC : 'José Luis, estuvimos contigo en el momento decisivo y tú sabes cuál es'»

« présenter l'addition » que dans les paroles du président catalan qui utilise le verbe « savoir », ne repose plus sur une opinion, mais sur une assertion : « il est vrai que Maragall demande des comptes ».

Nous sommes donc en présence de trois thèmes où *El Mundo* adhère au discours du *PP* et que nous considérons de ce fait comme des marques du discours idéologique sur lequel se fonde l'appartenance politique du journal :

La nation espagnole.

Les victimes du terrorisme.

L'absence de corruption (honnêteté).

La même analyse faite sur les titres parus dans le journal *El PAIS* nous permet d'affiner la comparaison entre ces deux journaux et leurs rapports aux discours politiques. Les marques d'une subjectivité axiologique se distribuent de la manière suivante :

Axe bon / mauvais

PSOE

	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	1	18	2,3,5,6,7,10,13,14,15,16,17,19,20
Journalisme			5,6,10,13,15,16,19
Politique	1	18	2,3,5,6,7,10,13,14,15,16,17,19,20

PP

	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	10,17,19	2,4,8,11	1,3,6,7,9,11,12,14,18
Journalisme		2,15	1,12,14
Politique	10,17,19	2,4,8,11	3,5,7,9,11,12,18

Six articles présentent les marques d'une forme de discours journalistique concordant avec le discours politique exprimé par les membres du *PSOE* (5,6,10,13,15,16)⁴⁹¹ et trois

⁴⁹¹

5.- « El PSOE insta a sus candidatos a lanzar 'mensajes atractivos' » « Le PSOE incite ses candidats à proférer des 'messages attrayants' ». 6.- « Borrell reprocha a Aznar su 'deslealtad' con 'los españoles' » « Borrell reproche à Aznar son 'absence de loyauté' vers 'les Espagnols' ». 10.- « Zapatero pide el voto para reforzar a un ejecutivo que ya 'ha cambiado muchas cosas' » « Zapatero demande le vote pour renforcer un gouvernement qui a déjà 'changé beaucoup de choses' ». 13.- « Zapatero demanda el apoyo de 'todos' para construir un futuro 'de concordia' » « Zapatero demande le soutien de 'tous' pour construire un avenir 'en harmonie' ». 15.- « Los socialistas reprochan a los populares que usen 'la mentira como única herramienta política' » « Les socialistes reprochent aux populaires l'usage 'du mensonge comme seul outil politique' ». 16.- « Rodríguez Zapatero pide a los jóvenes que respalden en las urnas la lucha por la paz » « Rodríguez Zapatero demande aux jeunes de soutenir dans les urnes la lutte 'pour la paix' ».

avec celui qui est exprimé dans les paroles du *PP* (2,15,12)⁴⁹². Outre le fait que la distance intentionnelle est moindre pour les premiers que pour les seconds, la prédominance de discours attribués au *PSOE* indique une pertinence idéologique majeure de ce parti dans le discours du journal *El PAIS*. Ce qui nous permet de parler de pertinence idéologique, plutôt que d'appartenance politique, est le fait que les thèmes mis en avant dans ces articles proposent la représentation d'une forme de débat contradictoire entre les deux formations à partir de deux thèmes : celui de l'honnêteté (manipulation, mensonge, 14-M, absence de loyauté, type de messages...) et celui du changement (espoir, paix, avenir...). Ces deux thèmes comprennent aussi les formes d'appartenance observées dans le journal *El Mundo*. L'analyse de la modalisation des énoncés analysés se distribue de la manière suivante :

Axe vrai/faux/incertain

PSOE

	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	13	18	2,3,7,9,11,12,14,17,20
Journaliste		18	2,3,4,7,9,11,12,14,17,20
Politique	13		4,9,11,12

PP

	Subjectivité (+)	Subjectivité (++)	Subjectivité (+++)
Journal	13	4,8	1,2,5,7,9,11,15,16
Journaliste		4,8	3,6,7,9,11,15,16
Politique	13		1,15

Quatre titres (4,9,11,12)⁴⁹³ attribués au *PSOE* et un seul (16)⁴⁹⁴ au *PP* font état d'une forme de pertinence idéologique axée sur la modalisation.

Nous avons donc décrit un lieu de repérage idéologique dans *El Mundo* qui peut s'articuler avec les formes de pertinence mises en avant dans *El PAIS*. C'est dans ce lieu

⁴⁹² 2.- « Mayor quiere ganar para devolver la esperanza a los españoles honestos » « Mayor veut gagner pour 'redonner de l'espoir aux espagnols honnêtes' ». 12.- « Rajoy y Mayor piden el voto para que 'la verdad gane a la mentira y la manipulación' » « Rajoy et Mayor demandent le vote pour que 'la vérité l'emporte sur le mensonge et la manipulation' ». 15.- « Los populares llaman a sus seguidores a expresar sus sentimientos sobre lo que pasó el 14-M » « Les populaires appellent leurs partisans à 'exprimer leurs sentiments à l'égard de ce que s'est passé le 14-M' ».

⁴⁹⁴ 16.- « El PP considera estas elecciones como 'las más políticas de todas' » « le PP considère ces élections comme 'les plus politiques de toutes' »

de repérage des appartenances politiques que la réalité de la campagne est représentée dans ce journal. Dans un lieu de repérage d'appartenances, le récit médiatique est, selon notre hypothèse de travail, moins pertinent pour l'analyse. C'est pourquoi il est possible de présenter directement, sans une analyse en amont des formes de narrativité, les règles normatives et constitutives représentées dans ce journal et les groupes qui apparaissent comme en étant les porteurs.

<i>EL Mundo</i>		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles de discussion internes aux partis</i>	Approuver les listes de candidature	IU
<i>Règles électorales</i>	Tenter de contourner la loi	HZ
<i>Règles de discussion publique</i>	Des options opposées	Eurosceptiques, européistes
	Rendre des comptes en public	PSC, PSOE
	Disqualifier le PP pour son soutien à Bush	PSOE
	Ne pas mélanger l'Irak avec de décisions politiques	PP, PSOE
	Débattre des tortures	PP
	Rappeler les résultats précédents	PSOE, PP
	Débattre de la corruption	PP
	Rappeler la corruption	PP
<i>Règles médiatiques</i>	Accusations contre TVE	Sympathisants du PP, le PP
<i>Règles institutionnelles</i>	Décoration du ministre de la défense	PS
Indépendance personnelle		
<i>Règles de relations entre l'État et les régions</i>	Rendre HZ illégale	Gouvernements Basque et central
	Payer la dette à l'Andalousie	Gouvernements Andalous et central
Prosperité économique		
<i>Règles budgétaires</i>	Trop libérales	IU
Règles constitutives		
Le principe de la non-domination		
		La Junte Électorale Centrale
		32 candidatures
		le Tribunal supérieur
	Contre la constitution européenne	IU
	L'Espagne est en Europe	PSOE
Autre principe que la non-domination		
	L'Espagne huitième puissance du monde	PP

L'élément le plus saillant de ce tableau concerne la représentation des règles constitutives du système démocratique : pour certaines, elles ne sont pas représentées dans leur contenu, mais par le groupe qui en est garant (La junte électorale, le Tribunal supérieur de justice) ou bien porteur (les 32 candidatures à l'élection). Les règles régulatrices représentent, quant à elles, pour une grande partie, le type de relation que

chacun des deux partis majoritaires (*PP* et *PSOE*) peut avoir, a eu ou a avec les instances de pouvoir. Nous pourrions de ce fait faire l'hypothèse d'une relation directe entre ces sujets des règles régulatrices et le contenu des règles constitutives représentées, où ces règles concernent plus l'appartenance à un parti que l'adhésion à un principe politique. Cela donnerait lieu à une règle constitutive générique du type (*les partis politiques présents à l'élection et agréés par les instances judiciaires compétentes sont comptés comme une règle constitutive de l'élection européenne*).

Cela nous autorise à proposer une deuxième hypothèse d'interprétation selon laquelle cette règle constitutive permet la présence d'autres règles, hiérarchiquement moins importantes mais toujours constitutives, du type *lutter contre la constitution européenne est compté comme une règle constitutive de cette élection pour IU*, ou encore, *La présence de l'Espagne en Europe compte comme une règle constitutive pour le PSOE* - . À ces deux règles, il est possible d'en opposer une troisième, relative au *PP* et qui ne concerne pas le principe de la non-domination : *Être la huitième puissance du monde est compté comme une règle constitutive pour le PP*.

2.3. L'Europe dans le *Faire*

El PAIS, *El Mundo* et *Le Monde* ont été catégorisés dans la deuxième partie de cette thèse à partir de la notion de « faire l'information » (c.f. II.3.1.2). Nous avons attiré ainsi l'attention sur le type de contrat de communication qu'ils établissent avec leurs lecteurs. Cela ne préjugait pas, comme le montre l'analyse que nous venons de réaliser, d'un contenu discursif ni même d'une forme discursive équivalente dans ces trois journaux. Ainsi, cette analyse nous a permis de préciser les caractéristiques politiques des stratégies discursives de chacun de ces journaux. Nous avons observé l'instauration d'une norme selon laquelle les enjeux de politique intérieure s'opposent aux enjeux européens (*Le Monde*). Nous avons mieux cerné la pertinence informative des élections européennes dans le journal *El PAIS* à partir des oppositions politiques représentées, oppositions partisans (entre partis ou entre politiques défendues), oppositions de pouvoir (entre gouvernements exerçant le pouvoir sur différents territoires) et oppositions politiques (entre langages politiques représentés). Nous avons enfin confronté cette pertinence informative au principe d'appartenance politique présent dans *El Mundo*. Cela nous a permis d'aborder un troisième aspect de la réalité politique de la campagne aux élections européennes, celui de l'expression de l'appartenance à une réalité institutionnelle : celle de l'État-Nation démocratique. C'est en effet à partir de l'appartenance à cette architecture institutionnelle que la notion de responsabilité politique peut s'appliquer, à la lumière de ce corpus, aux acteurs collectifs qui fondent le politique.

Cette analyse a été menée sur des informations renvoyant aux dénominations politiques décrites dans les parties précédentes de ce travail à partir d'une hypothèse selon laquelle la discussion politique européenne ne se réduit pas à des discussions politiques portant sur des sujets ou des institutions européennes. Nous pouvons repréciser maintenant cette hypothèse et en approfondir l'analyse avec l'étude des articles faisant référence explicite aux institutions ou aux pratiques européennes. Nous proposons ainsi, à la suite du travail cité plus haut de Carlo Marletti⁴⁹⁵, que les

informations portant sur l'UE font état d'une réalité politique qui interroge l'institution de sujets politiques définis à partir du principe républicain du contrôle discursif. Ce principe, nous l'avons expliqué plus haut, repose sur la possibilité de se porter responsable d'une prise de décision, qu'elle ait eu lieu dans le passé ou dans le présent, qu'elle engage un acteur singulier ou collectif. Le rôle des institutions politiques étant précisément de permettre cette médiation temporelle (du passé au présent) et politique (du singulier au collectif). En ce sens, les analyses précédentes nous ont montré une représentation de la réalité politique ancrée dans des groupes (les partis) porteurs de règles constitutives ou régulatrices au moyen desquelles le contrôle discursif est exprimable. Ces normes et ces groupes ont été répertoriés à l'aide des règles constitutives. L'Europe y apparaît dans les cas suivants :

Le Monde :

Représentation d'une Europe dont les principes constitutifs doivent mettre en cause le libéralisme dans la tradition française de la protection sociale.

Le refus du libéralisme pour le PS

Une clause sociale pour la France

El PAIS :

Représentation d'une Europe dont les principes constitutifs doivent intégrer l'expression des nationalités qui la composent. Cela constitue un élément original par rapport au *Monde*. Le reste de règles constitutives développent la mise en cause du libéralisme énoncé dans le corpus du *Monde*. Sauf, peut-être, dans celle qui est rattachée au *PP*.

El Mundo :

C'est enfin aux membres des deux partis de gauche espagnols que revient la responsabilité des règles constitutives de l'Europe dans *El Mundo*.

Lutte contre la constitution européenne pour IU.

Une Espagne en Europe pour le PSOE.

Suivant notre hypothèse d'analyse nous souhaitons comprendre, à partir de la réalité représentée dans les articles portant sur des informations concernant l'Europe, quelle relation on peut établir entre cette conception d'une Europe sociale et plurinationale dont la responsabilité revient plutôt aux partis de gauche dans leurs discours nationaux et l'Europe telle qu'elle est représentée dans les discours européens.

2.3.1. Le Monde : L'Europe comme lieu de pouvoir

La représentation des institutions européennes se distribue de la manière suivante dans le journal *Le Monde* :

⁴⁹⁵ MARLETTI, C: 2005 (c.f. II.3.2.2).

	Occurrences	Pourcentages
Phénomènes naturels:	1	2,4
Gestes ponctuels:	10	24,4
Comportements continus:	6	14,6
Tendances, dispositions et propensions:	16	39,0
Manifestations verbales:	8	19,5
Total	41	100,0

La distribution de ces différentes réalités selon les formes de régulation politique donne lieu à la représentation d'une réalité partagée entre des identités nationales, des institutions européennes, certains groupes d'identité et un collectif qui serait l'Europe. Les premières apparaissent comme des groupes qui appliquent certaines règles (un referendum sur Berlusconi en Italie, par exemple). Les deuxièmes concernent des groupes sur lesquels repose une forme de responsabilité politique (les juifs hongrois à qui on rend hommage, mais aussi les polonais qui défendent l'héritage chrétien pour l'Europe). Les troisièmes renvoient à une autre forme de responsabilité, celle qui tient directement aux règles incarnées par l'UE (le moratoire sur les OGM, par exemple). Les dernières font état, enfin, des caractéristiques constitutives de l'acteur ultime sur lequel doit reposer la responsabilité politique européenne : ses citoyens (c'est le cas de l'Europe qui votera selon le principe de l'abstention ou de la sanction) :

Le Monde		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles diplomatiques</i>	Une épreuve diplomatique	Bush, UE
<i>Règles morales</i>	Hommage aux juifs hongrois	Hongrie, juifs hongrois
<i>Règles de politique intérieur</i>	Referendum sur Berlusconi	Italie
	Abstention ou vote sanction	Europe
	Faire un tour de chauffe	Blair
	Enjeux nationaux et manque d'enthousiasme	Allemagne
<i>Règles de discussion</i>	Le divorce et l'avortement	Malte
	L'Irak et l'Euro	Portugal
<i>Règles européennes</i>	Lever le moratoire OGM	UE
	Livrer les données sur les voyageurs aériens à Washington	UE
Règles constitutives		
Principe de non-domination		
	Être une porte vers la Russie	Estonie, Europe
	Plus d'autonomie vis-à-vis de Madrid	Catalogne
	Lutte pour le Catalan	Catalogne
	Comment s'exerce la justice	UE
Autre principe		
	Héritage chrétien	Pologne, nationalistes polonais, ultra catholiques polonais, populistes polonais, chômeurs polonais

Les règles et les groupes représentés dans ce tableau se distribuent dans les discours de la manière suivante :

Dans la représentation des règles régulatrices, les institutions européennes sont représentées comme agissant sur l'État-Nation (au moyen de procédures).

L'État-Nation est représenté comme agissant sur les identités nationales (au moyen d'actions publiques).

Les sujets Européens sont représentés comme agissant sur l'État-nation (au moyen du vote aux élections européennes).

Dans la représentation des règles constitutives, les identités nationales sont représentées comme agissant sur les institutions européennes au moyen des principes propres à la non-domination (comme l'expression « particularités culturelles »).

Les identités nationales sont également représentées comme agissant sur les institutions européennes au moyen de principes contraires à la non-domination (comme la défense d'un héritage chrétien commun dans la constitution Européenne)

Il découle de cela une représentation de la construction de l'Europe à partir des

identités nationales et une participation des sujets politiques européens à partir de leurs représentants nationaux. C'est quelque chose, en somme, que nous pourrions appeler « l'Européisme à la Française » où l'Europe est un lieu de pouvoir qui doit, en tant que tel, être investi par des institutions et non par des citoyens. C'est également dans ce sens que nous pouvons interpréter la prédominance dans les informations de ce journal de règles contenues dans le domaine de la vie publique. Nous pouvons de ce fait donner un sens plus précis au principe de protection sociale qui était représenté dans le corpus de discours politiques. À l'échelle européenne la règle constitutive de l'Europe semble s'acheminer plutôt vers un principe de protection nationale que vers un principe de protection sociale. Ou, peut-être, et c'est notre hypothèse d'interprétation, dans le cadre européen le discours politique de la protection sociale se transforme-t-il, par synonymie, en un discours politique de la protection nationale.

2.3.2. *EI PAIS* : l'Europe comme lieu de pertinence

L'analyse des informations concernant l'Europe en dehors de l'univers sémiotique délimité par les dénominations politiques, permet de cerner un corpus différent quant au type de faits représentés pour *EI PAIS*. Dans ce cas, les manifestations verbales occupent une place très réduite tandis que les « gestes ponctuels », les « comportements continus » et les « tendances, dispositions et propensions » occupent la majorité du corpus.

	occurrences	Pourcentages
Accidents humains:	2	3,6
Gestes ponctuels:	15	27,3
Comportements continus:	18	32,7
Tendances, dispositions et propensions:	17	30,9
Manifestations verbales:	3	5,5
Total	55	100,0

Ainsi, en tant que lieu de pertinence l'Europe est représentée par des groupes qui constituent un État-Nation (Allemagne, France, Espagne...) ; par des groupes qui renvoient à un identité politique (la droite française, par exemple) ; par des Institutions nationales (l'État-nation) ; par des Institutions européennes (l'UE) ; par des citoyens européens (ceux qui débattent sur la Turquie) ; par des identités sociales (les immigrés) ; et enfin, par des identités institutionnelles (les nouveaux membres) :

EL PAIS		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles de l'action politique</i>	La décision d'aller voter	UE
	Le référendum sur la constitution	Citoyens des pays membres
	Possible vote sanction contre Schroöder	Allemagne
	Élections peu importantes pour la droite française	France, droite française
	Soutien de l'UE au processus électoral irakien	UE, Irak
	Impossibilité de voter pour les Turcs de Chypre	Chypre
	Plusieurs élections en Allemagne	Allemagne
	Bonne participation aux Pays Bas	Pays Bas
	Le vote sanction demandé par M. Hollande	PS en France
	Le vote utile	La droite française
<i>Règles du débat public</i>	Parler de l'Irak et de la crise	Italie
	Débat polarisé en Autriche par le commissaire Fischler	Autriche
	Le SPD veut parler de l'Irak	Allemagne
	Le débat sur la Turquie	Europe
<i>Règles diplomatiques</i>	Récupérer les relations transatlantiques	UE
Prospérité économique		
<i>Règles de répartition</i>	Rupture du pacte de stabilité	Les nouveaux pays membres
Défense		
<i>Règles sur la défense commune</i>	Des ententes pour une défense commune	UE
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	L'Espagne, quatrième pays pour le nombre de chômeurs	Espagne, Europe
	L'Espagne est la destination privilégiée de l'immigration	Espagne, immigrés, UE
	La croissance démographique est soutenue en Europe par l'immigration	Europe, immigration
	Les fonds de cohésion en danger	Espagne, Europe
	L'Espagne en queue pour les dépenses publiques en éducation	Espagne, Europe

	Trois nouveaux membres avec un IPC inférieur à la moyenne	Nouveaux membres, UE
	Prééminence du secteur des services	UE
	Prise de décisions en marge des régions	UE
	Il y a plus de racisme dans l'Europe à 25	UE
	Le pacte de stabilité n'est pas assumé	Nouveaux membres
	Le droit du sol est aboli en Irlande	Irlande
	Les nouveaux pays dépensent 75% moins que la moyenne en santé	Nouveaux membres, UE
	Très peu de femmes à Strasbourg	UE
	Salaire des eurodéputés très élevé	UE
	Nouveaux pouvoirs du parlement	UE, Constitution
	Diversité culturelle dans le parlement	UE

La distribution des discours dans ce tableau présente les caractéristiques suivantes :

L'Etat-Nation est représenté comme agissant sur les institutions européennes (au moyen par exemple d'un referendum). Les institutions de l'Europe sont en effet dépendantes des États plutôt que de leurs citoyens. Le referendum en est un bon exemple en ce qu'il désigne un processus de ratification interne à chaque État. La constitution n'est donc pas acceptée de manière directe par les citoyens européens, mais par les États de l'Europe.

Les identités politiques sont représentées comme agissant sur les Institutions Nationales (au moyen par exemple d'un vote sanction)

Les institutions européennes sont représentées comme agissant sur le monde (au moyen par exemple du soutien à la démocratie irakienne).

L'État nation est représenté comme agissant sur les identités nationales (au moyen par exemple de l'impossibilité de vote pour les Chypriotes turques).

Les sujets européens sont représentés comme agissant sur les Institutions européennes (au moyen, par exemple, du vote ou du débat sur la Turquie).

Les institutions européennes sont représentées comme agissant sur elles-mêmes (au moyen par exemple des avancées sur la défense commune).

Les identités institutionnelles (les nouveaux membres) sont enfin représentées comme agissant sur les Institutions européennes (au moyen par exemple du pacte de stabilité).

La réalité européenne est de ce fait représentée comme un lieu pertinent pour l'action politique au moyen des différentes formes de régulation existantes. Du coup, les règles constitutives ne se présentent pas dans une même relation discursive, fondée sur la représentation des pratiques politiques, mais elles décrivent un être européen, une forme d'identité européenne, qui caractérise les différents sujets qui le composent : selon leur rôle (par exemple comme première destination pour l'immigration), selon leurs

caractéristiques économiques (taux de chômage, taux de croissance, dépenses publiques...). Mais il s'agit aussi d'un être européen qui possède déjà un certain nombre de marques d'identité (les formes de prise de décisions, le racisme, les caractéristiques du parlement...).

Les règles constitutives de l'UE ne sont donc représentées dans ce journal en termes de pratique discursive, comme c'était le cas dans *Le Monde*. Nous sommes face à une autre forme d'europhobie, fondée sur la pratique de l'UE plutôt que sur la construction de celle-ci. Ces deux conceptions de l'Europe (comme un lieu pour le pouvoir institutionnel pour *Le Monde*, comme un lieu politiquement pertinent pour *EL PAIS*) peuvent-elles être complémentaires ? C'est en quelque sorte comme si ces deux journaux nous proposaient un partage des tâches dans la construction européenne, entre ceux qui doivent la faire fonctionner et ceux qui doivent lui donner un sens politique.

2.3.3. *El Mundo* : L'Europe comme lieu d'information

Les informations faisant référence de manière directe à l'Union Européenne reproduisent le même schéma dans *El Mundo* que dans le journal *El PAIS*, où l'on observait moins de représentations des « manifestations verbales ». Ainsi, ce sont les « tendances, dispositions et propensions » et les « gestes ponctuels qui prédominent ». À la différence de l'autre journal espagnol, la représentation de « comportements continus » n'apparaît qu'une seule fois.

	occurrences	Pourcentages
Faits mentaux non intentionnels:	1	5,9
Gestes ponctuels:	6	35,3
Comportements continus:	1	5,9
Tendances, dispositions et propensions:	6	35,3
Manifestations verbales:	3	17,6
Total	17	100,0

En tant que lieu d'information, l'Europe est représentée par des identités politiques (L'Olivier par exemple), par des États-Nation (comme le Royaume-Uni ou la France) par des Institutions européennes comme (l'UE), par les membres de ces institutions (les bureaucrates) et par des sujets politiques (« La France » qui désigne les français pouvant voter, ou « M. Howard » qui désigne les britanniques qui votent pour son parti europhobe).

El Mundo		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles du débat public</i>	La brièveté et la clarté	Les bureaucrates européens
	Disqualifications	Autriche
<i>Règles de l'action politique</i>	Sanctionner Raffarin	France
	Sanctionner Blair	Royaume Uni
	Motivations difficiles à saisir en République Tchèque	République Tchèque
	Ne pas être gouverné par des espagnols	M. Howard (Royaume Uni, Espagne)
	Ne pas perdre de l'influence en Europe	Chirac (France, Europe)
<i>Règles électorales</i>	Sanction aux Pays Bas pour avoir publié les résultats	UE, Pays Bas
	Polémique sur la campagne de Prodi	L'Olivier
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	Le cas de Chypre	Chypre, Europe
	Être capable de défendre son territoire	UE

La distribution discursive des règles et des groupes représentés est donc la suivante :

Les identités politiques sont représentées comme agissant sur l'État-Nation (au moyen de la sanction).

Les États-Nation sont représentés comme agissant sur les autres États Nations (au moyen, par exemple, de leur influence en Europe).

Les institutions européennes sont représentées comme agissant sur les États-Nations (au moyen, par exemple, de la sanction aux Pays Bas).

Les institutions européennes sont aussi représentées comme agissant sur elles-mêmes (au moyen, par exemple, de la brièveté demandée aux bureaucrates européens).

Ces règles régulatrices ne semblent donc pas faire état d'une relation politique entre l'Europe et les sujets politiques. D'autant plus que la relation entre l'institution européenne et les bureaucrates que la composent est représentée sous forme circulaire qui exclue, de fait, toute autre forme de participation politique. La présence d'une règle constitutive concernant la défense européenne, fait par ailleurs penser à une conception différente de celle que l'on observe dans le journal *El PAIS*.

Il s'agit encore une fois d'une règle qui est représentée comme agissant sur

l'Institution « Union Européenne » elle-même. Nous aurions donc une troisième forme d'europhisme, celui-ci étant incarné par une conception de l'Europe comme un lieu d'information. Il s'agit d'une conception qui n'est pas a priori incompatible avec les deux autres incarnées dans *Le Monde* et dans *El PAIS*.

Dans un Espace Public idéal, *El Mundo* incarnerait le discours de ceux qui seraient attentifs à rendre les actions de l'UE visibles, *El PAIS* celui de ceux qui s'efforceraient de faire fonctionner l'institution et *Le Monde* celui de ceux qui souhaiteraient leur donner un caractère normatif. Bien que cet espace public soit idéal, nous avons du moins montré que ces différentes identités politiques existent et qu'elles reposent, en dernière instance, sur les lecteurs de ces trois quotidiens. Le mode d'articulation entre elles ne relève plus de l'analyste, mais de l'homme politique.

2.2.4. Faire l'Europe et être français : Le Figaro

Le Figaro se situe intentionnellement dans une forme de reproduction de l'appartenance que nous avons définie comme l'addition du *faire* et de l'*être*. L'identité discursive de ce journal s'inscrit ainsi dans un rapport au monde à la fois par l'action et par la représentation, qui donne lieu à la mise en pratique d'une appartenance politique. Ceci est vrai pour tout discours politique et tout média, mais ce qui est propre à *Le Figaro*, c'est qu'il en fait la caractéristique informationnelle de son contrat de communication (c.f. II.3.1.2).

Ce qui est en jeu dans le discours du *Figaro* est donc la reproduction d'une appartenance avec une visée politique : « dire l'Europe ». C'est à partir de ce postulat que nous avons tenu compte de deux éléments particuliers de ce corpus : la présence d'une rubrique intitulée « Qu'est-ce qu'être français ? » et les titres référentiels.

À partir du 8 juin 2004, une série d'articles va apparaître dans les rubriques d'opinion afin de répondre à cette question et ce à partir d'un constat :

« Si les Français étaient sûrs d'eux, l'idée de se projeter dans l'Europe, d'accéder à une dimension nouvelle, de peser collectivement plus lourd au sein d'une communauté élargie, serait enthousiasmante. Mais voilà, ils doutent. » (8/06/2004)

Le rôle politique que s'attribue le journal n'est pas à démontrer si ce n'est que cet article est l'introduction d'une rubrique et se présente comme l'ouverture d'une enquête. Il se situe donc du côté de l'information bien que les articles qui vont le suivre soient ensuite placés dans les rubriques d'opinion. Nous retiendrons, afin de suivre le fil de notre analyse, le statut d'information que l'identité acquiert dans ce journal. « Qu'est-ce qu'être Français ? » ne serait donc pas une question d'opinion mais de savoir. Le journal se porte garant de cette identité par son aptitude à nous en informer. Cela nous amène à formuler l'hypothèse d'analyse selon laquelle *Le Figaro* rend compte, dans ce corpus, des identités représentatives de l'Europe.

L'Europe sera définie dans le corpus, selon cette hypothèse, au moyen de références aux acteurs porteurs d'identités. Ces références sont repérables par la présence d'articles définis. Selon la grammaire française, un article défini réfère à un objet déjà identifié⁴⁹⁶, de telle sorte que l'on peut considérer les noms accompagnés d'articles définis comme

des représentants d'institutions connues.

Le repérage de ce type de titres atteste ainsi, d'après le corpus étudié, de la présence d'un certain nombre d'acteurs qui représentent l'Europe :

- Des acteurs politiques nationaux : « les déçus de l'UMP », « les poids lourds du gouvernement », « les Verts », « les trotskistes », « le PS » et « le PCF », « le FN ».
- Des acteurs politiques européens : « les travaillistes », « les socialistes espagnols », « les conservateurs portugais », « les sociaux-démocrates », « les populistes ».
- Des acteurs qui désignent un rapport à l'Europe : « les eurosceptiques suédois », « les eurosceptiques de gauche », « les souverainistes ».
- Des acteurs ayant une fonction institutionnelle : « les partis », « les présidents de l'UMP et de l'UDF », « les nouveaux commissaires », « les parlementaires européens », « les députés danois ».
- Des acteurs représentant des catégories socio-politiques : « les électeurs », « les français », « les millions d'électeurs », « les autrichiens », « les vingt-cinq ».

La composition de ces cinq catégories d'acteurs reproduit fidèlement les cadres idéologiques de l'État-Nation sur trois plans institutionnels : les institutions politiques, la société civile et les institutions publiques. On peut ainsi opposer aux acteurs politiques français leur équivalent européen, aux acteurs qui désignent un rapport contestataire à l'Europe, ceux qui en assurent, en revanche, l'existence institutionnelle et enfin on observe aussi un certain nombre d'acteurs proches de la société civile.

Cette caractéristique identitaire du journal *Le Figaro* peut dès lors être directement analysée à partir du type de réalité représentée dans ce journal selon notre cadre intentionnel construit à partir de la théorie républicaine.

La distribution des informations selon le type de réalité représentée offre déjà une différence par rapport aux autres journaux. Ainsi, les manifestations verbales ne font plus, dans ce journal, l'objet principal des représentations discursives concernant la campagne aux élections européennes en France. Est également significative l'apparition de la catégorie des « faits mentaux non intentionnels » qui, nous le verrons, désigne les interprétations journalistiques concernant les partis ou les acteurs politiques. La prédominance des « comportements continus » et des « tendances, dispositions et propensions » semble renforcer l'hypothèse de l'identité discursive fondée sur les notions d'action et d'appartenance que nous avons attribuées à ce journal. Discursivement, la dénomination politique prédominante est « voir la France » (36,2%), suivie de « besoin d'Europe » (34%) et de « l'Europe sociale » (14,9), de telle sorte que les trois dénominations issues des trois partis majoritaires en France occupent 85,1% des articles du corpus.

2.2.4.1. La représentation de l'univers politique français

La prédominance de la catégorie des « tendances, dispositions et propensions » dans les articles rattachés à la dénomination politique « voir la France » nous permet en effet de

⁴⁹⁶ DENIS, D et SANCIER-CHATEAU, A : *Grammaire du français*, Livre de Poche, 1994.

faire l'hypothèse d'une description des différents groupes qui composent l'espace politique français.

Pascale Sauvage signe le 10 mai 2004 le premier article de ce type, avec une information concernant le PS : « Le PS appelle à un nouveau vote sanction le 13 Juin ». Or, il n'y a pas, dans le texte, d'explication concernant ce vote sanction, bien que l'article commence par une phrase explicite : « Poursuivre sur la lancée des régionales sans avoir l'air de négliger l'enjeu européen... ». Le vote sanction est en effet considéré comme un vote visant le pouvoir, un vote en somme qui permet de « poursuivre sur la lancée des régionales ». Il s'agit d'une reprise du slogan mis en avant par le PS lui-même et que nous avons caractérisé par les termes « participer » et « persévérer ». Or, le développement de l'article n'insiste pas sur le caractère de cette participation mais sur les caractéristiques du parti socialiste : « Le succès électoral du mois de mars a mis de l'huile dans les rouages », ou bien « Seule ombre au tableau : la composition de la liste du Grand Est », ainsi que sur leur rapport au pouvoir en place : « Le premier secrétaire du PS François Hollande a conclu cette convention sur une sévère critique de l'UMP, du président de la République et du gouvernement ». Sur le programme du PS, ou encore sur sa stratégie, une ligne et demie suffit au journaliste : « texte axé sur la revendication 'd'une Europe de gauche', assortie d'un véritable traité social ».

Dans la même édition, Rodolphe Geisler signe un article sur le désir de François Bayrou de créer un parti européen du centre. Ce parti est alors, d'après cet article, l'incarnation d'une Europe politique : « Il s'agirait d'un 'grand parti démocrate, qui veuille l'union sous le contrôle et avec la participation des citoyens' »⁴⁹⁷ cite le journaliste en début d'article, mais nous sommes de ce fait tentés de nous poser des questions, du moins sur la notion de démocratie, des questions qui seraient en accord avec la phrase qui ouvre l'article rapportant les mots de M. Bayrou : « Tous, nous savons que ce scrutin a été inventé pour que le débat européen n'ait pas lieu ». C'est donc face à ce constat que M. Bayrou souhaite créer un parti européen et que le journaliste marque ses distances avec l'usage d'un conditionnel : « François Bayrou le martèle : l'Europe manquerait désormais 'd'un grand courant politique qui ne soit ni conservateur ni socialiste et qui porte l'idéal européen' ».

La notion d'Europe et celle de parti se confondent donc dans les paroles de M. Bayrou et dans la reprise constante de celles-ci par le journaliste ; ces deux notions seraient peut-être également synonymes dans son discours.

Le 12 mai 2004, dans un article signé par Nicolas Barotte, le *MPF* de Philippe de Villiers est décrit comme un parti différent du « nous » auquel pourrait s'identifier le lecteur de l'article, mais aussi distant du journaliste : « les souverainistes pensent ». Mais il est surtout discrédité dans l'évolution de l'argumentaire proposé par le texte. Il passe ainsi d'une situation où Philippe de Villiers serait en train d'essayer de convaincre les membres souverainistes de l'*UMP* (« Philippe de Villiers, candidat lui-même dans l'Ouest, voudrait attirer les gaullistes déçus par l'*UMP* ») à une situation où il serait prêt à les acheter : « Un parlementaire s'est même vu proposer une tête de liste dans le Sud-Est ».

⁴⁹⁷ Au moment de rédiger cette thèse (printemps 2007), trois ans après ces élections européennes, François Bayrou a fondé ce parti sous la dénomination « Mouvement Démocrate ».

Paru le 13 mai 2004, l'article sur le *FN* décrit les mésententes apparues lors des débats internes au parti. Le vocabulaire est même celui du désaccord, en particulier dans le sous-titre de l'article, où le ton est déjà donné : « La composition des listes provoque la grogne du délégué général... ».

« Les trotskystes réduisent leurs ambitions » est le titre d'un article signé par Elsa Freyssenet le 18 mai 2004. Comme pour les souverainistes, l'usage de la dénomination « trotskystes » introduit déjà une distance à leur rencontre. C'est à la définition de cette distance entre le « nous » où se placent le journaliste et le lecteur et le « eux » des sujets de l'information, que le texte est consacré. En premier lieu il décrit une scène où les deux candidats trotskystes rencontrent des sympathisants : « Mehdi, un hydraulicien au chômage de 28 ans, et Flavie, 25 ans, contrôleur de gestion » ; ces précisions contribuent à maintenir cette distance car, elles instituent un « eux » différent (parce que très particulier) du « je » qui lit ou qui écrit. Une situation semblable se produit lorsque l'on connaît les raisons pour lesquelles le journaliste a choisi d'en citer les paroles : ils sont des sympathisants mais ils n'ont pas voté au premier tour des régionales et « Que feront-ils le 13 juin prochain ? Cela «dépendra» de leurs obligations du moment ». Des gens en somme pas très fiables : « Les marques de sympathie ne se concrétisent pas forcément dans les urnes. LO et la LCR en ont fait l'amer constat aux régionales ».

En un paragraphe, la distance entre « eux » et « nous » a donc été établie, le reste de l'article explique les raisons de cette distance, qui se résume en deux questions. La frivolité : « Olivier Besancenot développe les thèmes en vogue de l'altermondialisme et de l'écologie » et l'irresponsabilité : « Ne courant pas le risque d'arriver aux affaires et de devoir appliquer leur programme électoral, la LCR et LO réclament... ».

Le 18 mai 2004 un article est consacré aux rapports entre le PS et le PRG. La candidature de Christiane Taubira pour le PRG est décrite comme la conséquence d'une déception vis-à-vis du PS : « **Vexé, le Parti radical de gauche (PRG) a décidé de partir en campagne pour les européennes** » et donc cela implique *a priori* l'absence d'un programme réfléchi. Le PRG devient, plus qu'un parti pour l'élection, une menace pour le PS : « **Le PS est prévenu : 'Même si je mesure les difficultés, nous y allons et tant pis pour les socialistes s'ils n'ont rien compris'** ». Le parti s'inscrit ainsi dans la continuité des élections présidentielles de 2002 et dans l'attente de celles de 2007 : « **Dans la continuité de l'élection présidentielle de 2002, Christiane Taubira veut placer sa candidature sous le signe de la 'diversité culturelle'** » et pour la fin de l'article : « **Jean-Michel Baylet a aussi annoncé que les radicaux de gauche auraient un candidat à l'élection présidentielle en 2007** ». Peu de références sont donc faites aux élections européennes ou à la particularité de celles-ci.

Dans un article du 19 mai 2004 signé Elsa Freyssenet, les Verts sont présentés de manière détendue, avec un style léger : « **Depuis quand n'avaient-ils pas été tous les trois rassemblés pour un meeting électoral ?** » est la phrase qui ouvre l'article et qui pourrait donner lieu à des scènes d'affrontement. Mais au lieu de cela, c'est un ton léger qui s'impose : « **Et toi tu es 'M. Mariage homo maintenant', dit-il à Mamère.** » avant que l'on ne trouve une polie correction : « **'L'Europe, cela n'attire pas', regrette le député de Gironde. 'Pas encore', corrige le député européen** ».

De même pour la description des candidats faite par le journaliste : « Lipietz le spécialiste », « Mamère le polyvalent », « Voynet, la politique » et encore une fois pour les échanges entre eux lorsque l'on apprend que « Le député de Gironde a fait sursauter Alain Lipietz et Dominique Voynet lorsque, vantant les vertus 'à certains moments de la désobéissance civile', il a déclaré : 'Je suis candidat... pour aller arracher du colza et du maïs transgénique'. Ouf ! ». Les Verts seraient, en somme, un parti plus détendu que sérieux.

Le 20 mai 2004 c'est sur le *PCF* que la même journaliste publie un article. Ce parti est présenté par opposition aux *Verts* et au *PS*, comme un parti qui voudrait être authentique, dans le sens où il se voudrait porteur d'actions et pas seulement de discours, ce qui l'opposerait aux partis au pouvoir. Cela est exprimé par les paroles du président de la fondation Copernic, Yves Salesse, rapportées en fin d'article : « En mettant dans le même sac le président de l'UMP, Alain Juppé, le commissaire européen socialiste Pascal Lamy et Laurent Fabius, il ironise sur 'le temps des berceuses. Ils nous disent que tout ce que l'Europe n'a pas su faire jusqu'à maintenant, ils vont le faire incessamment sous peu. Nous ne pouvons croire à cette berceuse' ».

Un petit article fait référence au FN le 25 mai 2004 sous le titre « le FN dénonce 'les sirènes de la trahison' » pour expliquer la conception du parti de Jean Marie Le Pen sur la constitution européenne qui trahit la France.

Pascale Sauvage signe le 25 mai 2004 un article original sur le *PS* qui porte pour titre « Trois mois après le coup d'éclat des régionales le *PS* ne mise pas sur un 'vote sanction' ». Nous parlons d'un article original parce qu'il utilise à la fois le soupçon à l'égard du discours public des dirigeants socialistes et l'explication de ce discours. Ainsi, dans la première moitié de l'article, les références au parti sont ponctuées de « Officiellement, le Parti socialiste... » ou bien « Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, affirme 'sentir un besoin d'Europe' » ou encore « cette stratégie semble pourtant marquer un changement de pied ». Ces soupçons sont enfin explicités par le journaliste au milieu de l'article : « Les véritables intentions du *PS* sont entre les deux ». Le journaliste se pose en garant de la vérité mais sans s'opposer de manière directe aux paroles des membres du *PS* et c'est à ce moment que l'Europe entre en jeu, lorsque, le même journaliste dit que le *PS* ne pourra pas dépasser de beaucoup le 22% de voix obtenues aux dernières européennes, de telle sorte que, si les socialistes veulent faire de ces élections un vote sanction, ils risquent d'échouer d'avance.

Parler d'Europe est ainsi en fin de compte une stratégie pour que la victoire aux européennes ne soit pas une défaite dans leur stratégie : « ***Une bonne raison pour parler du fond, cette Europe sociale dont la vocation la plus clairement identifiable par les électeurs est de mettre en échec l'Europe libérale défendue par l'actuel Parlement européen*** ».

Nicolas Barotte signe le même jour un article sur l'UMP qui suit une forme argumentaire semblable. Dans une première partie, il s'agit de rendre compte des craintes de la formation (alors que pour le *PS* il s'agissait de ses espoirs). « L'UMP attend le 13 juin avec appréhension » est le titre de l'article et dans les deux premiers paragraphes cela se traduit par une volonté du parti de minimiser les enjeux de l'élection : « ***Le parti***

ne veut pas être prisonnier du scrutin ». Or, les mauvais résultats des dernières élections européennes permettent cependant au parti de se sentir optimiste vis-à-vis de l'avenir et, ce faisant, c'est l'Europe qui rentre en jeu, jusqu'à devenir, à la fin de l'article, un objet de confrontation avec le PS : « **L'UMP se déclare aussi en faveur d'une 'Europe de la croissance au service de l'emploi' censée s'opposer à l'Europe sociale' du Parti socialiste qui aboutirait à une 'hausse des impôts'** ».

L'*UDF* est ouvertement critiquée dans un article signé Judith Waintraub et paru le 29 mai 2004 sous le titre « Bayrou dénonce 'un complot' contre l'idée européenne ». La notion de complot est exploitée par la journaliste dès le premier paragraphe afin de ridiculiser M. Bayrou : « A quinze jours des européennes, François Bayrou voit des 'complots' partout » commence l'article. Mais c'est à démonter l'originalité de l'*UDF* dans ses idées sur l'Europe qu'il se consacre prioritairement : « Pour se distinguer de l'UMP sur l'Europe, l' 'autre pôle' de la majorité a choisi, faute de mieux, de revendiquer son droit d'aïnesse » mais, même dans cette revendication, il est dit que « Les '25 propositions pour une Europe à 25' (...) recoupent pour la plupart les initiatives que prônent les dirigeants de l'UMP ». Avant que l'article ne se termine par la dénonciation explicite d'un parti qui serait peu original et démagogue : « C'est donc encore une fois sur le vote sanction que compte François Bayrou pour élargir son audience. Même s'il insiste sur sa proposition de doter l'Europe d'un président, élu 'à terme' au suffrage universel, pour marquer son originalité. Ou s'il plaide pour une taxe sur les produits venant de pays 'qui ne respectent pas les minima sociaux et environnementaux', histoire de séduire l'électorat de gauche ».

Le 2 Juin 2004 Elsa Freyssenet signe un article sur les Verts titré « Entre Bové et Cohn-Bendit, les Verts choisissent les deux ». L'article dessine une nouvelle fois l'opposition déjà évoquée plus haut entre le politique et le social. Ainsi, « outre la publicité que de tels soutiens apportent à un candidat qui, en dépit de son travail comme vice-président du Parlement européen, reste peu connu » ils choisissent également « Cohn-Bendit pour incarner 'l'Européen type' et Bové pour le 'mouvement social' ». Or, seul Cohn-Bendit est engagé pour les Verts, tandis que « Bové laisse dire mais veille à ne pas se laisser enfermer » de telle sorte que, la tête de liste des *Verts* finit par assurer que « le soutien de Bové 'a des retombées dans un monde très politisé mais l'électorat Vert ne l'est pas tant que cela' ». *Les Verts* apparaît donc dans les pages du *Figaro* et par l'usage des paroles d'un de ses candidats, un parti politique peu politisé.

« Au FN, huit listes, une seule tête » est le titre d'un article signé Olivier Pognon le 7 juin 2004 qui ouvre une série sur les différents partis qui concourent à l'élection. Comme l'introduit le titre, le FN est décrit à partir de la figure de M. Le Pen et les élections européennes sont présentées comme un terrain propice pour ce parti. Le nouveau mode de scrutin est, enfin, souligné comme un handicap pour un parti articulé autour d'une figure et qui doit désigner cette fois-ci des têtes de liste.

Dans la même série, le 8 juin 2004 c'est aux « souverainistes » qu'est consacré un article signé Sophie Huet. Une précision importante toutefois, malgré le titre : « Les souverainistes veulent réveiller le débat » il est presque exclusivement question de M. de Villiers et non de M. Pasqua et la notion de débat est écartée en faveur de celle de polémiques ou de critique.

Toujours dans la même série c'est Judith Waintraub qui signe l'article sur l'UDF le 9 juin 2004, et qui en donne le ton dès le début, avec la phrase suivante « Depuis deux mois, François Bayrou fait un rêve : et si l'UDF arrivait devant l'UMP, le soir du 13 juin ? » et ensuite avec une référence par laquelle la journaliste assume ce qui est dit en le distançant : « Officiellement, l'objectif de 'François Bayrou et ses amis', comme les appelle Jean-Claude Gaudin, est plus modeste ». Les deux phrases introduisent en outre ce que sera le thème de l'article : la relation entre l'UDF, incarné par François Bayrou, et l'UMP.

Le 11 juin 2004, un article rapporte en titre un propos du premier ministre J.P Raffarin : « Raffarin : 'évitons la dispersion des voix' ». Cet appel aux électeurs se produit dans un meeting dans lequel « À contre-courant de l'impression d'atonie de cette campagne européenne, Alain Juppé a voulu 'faire apparaître l'enthousiasme' des militants UMP. Mais il s'agit aussi d'une référence à l'UDF : 'En ligne de mire : l'UDF de François Bayrou qui a annoncé que ses députés ne siègeraient plus au groupe du Parti populaire européen (PPE)' » et la raison de tout cela est le besoin d'unité exprimé à nouveau par M. Raffarin : « 'En Europe, l'isolement est une faute, alors évitons la dispersion des voix'. Traduction : une voix pour l'UDF est une voix perdue pour la France alors qu'une voix pour l'UMP, c'est le moyen de 'peser au Parlement' ». Le journaliste fait enfin un travail d'éclaircissement dans ce paragraphe, mais l'usage du terme « traduction » est aussi une façon de dire que les paroles du premier ministre manquent de clarté ou, même, qu'elles sont prononcées dans une langue difficile à comprendre.

Le Figaro nous offre en tout cas un récit de la campagne électorale où sont présentées et commentées les différentes tendances politiques. Ce récit commence par un article sur les motivations du vote pour le *PS* et se termine avec celles de l'*UMP*. Entre les deux, il y aura eu le temps de la campagne.

2.2.4.2. Les acteurs politiques

L'étude des descriptions des hommes politiques fait affleurer la représentation de trois formes discursives : certains hommes politiques sont représentés à partir de leurs actions, c'est le cas de Jean-Pierre Raffarin, de Michel Rocard ou de Valéry Giscard d'Estaing ; pour d'autres, c'est leur parcours biographique qui est détaillé : c'est le cas de Jean Marie Cavada ; pour Brice Hortefeux, c'est sa relation avec Nicolas Sarkozy qui est mise en avant.

Dans un autre article du 25 mai 2004, M. Raffarin est décrit avec sa double identité de premier ministre et de membre de l'*UMP* : « C'est son dilemme : comment inciter à voter en faveur des listes UMP, sans que le score qu'elles obtiendront soit interprété comme un baromètre de sa popularité ». Cette phrase, au milieu de l'article, reprend le même procédé argumentatif fondé sur l'élocution, que l'on a remarqué dans un article du journal *Le Monde* portant sur l'*UMP*. L'article contient ici une information à propos d'une élection qui risque d'être mauvaise pour l'*UMP* à cause du gouvernement dirigé par M. Raffarin.

Michel Rocard fait l'objet d'un article signé par Pascale Sauvage le 26 mai 2004 qui porte pour titre « Rocard s'offre un nouveau combat ». M. Rocard était tête de liste pour

les socialistes dans le Sud Ouest pour ces élections et il est abondamment associé à la qualité de pédagogue : « 'pédagogue de l'économie' au Parti socialiste », « il s'est posé en pédagogue de l'Europe », « conduire cette 'pédagogie' ».

Le 2 juin 2004, Nicolas Barrote signe un article sur Lionel Jospin sous le titre : « Jospin s'habitue à dire son mot » où l'ancien premier ministre n'est pas un ancien du parti comme c'était le cas pour M. Rocard, mais « le retraité le plus actif de la vie politique française » de même qu'au lieu d'être un pédagogue de l'Europe ou de l'économie, il présente « sur un ton professoral son exposé en trois parties sur l'Europe : 'la paix et la croissance', la 'justice sociale' et le 'modèle de civilisation' ». Jospin est enfin, et cela pourrait expliquer la difficulté à traiter son retour en politique, mis en rapport avec les grands hommes du socialisme, ce qui met en évidence la différence entre le pédagogue et le professeur et expliquerait la crainte qu'il suscite au sein de l'UMP.

Le même jour, c'est sur François Fillon que Judith Waintraub signe un article intitulé « Fillon dénonce le 'songe de rez-de-chaussée' du parti socialiste ». Le ministre est présenté comme s'impliquant dans la campagne non par désir mais pour les besoins du parti : « François Fillon a accepté hier de mouiller sa chemise ». Le numéro trois du gouvernement, comme il est appelé, remplit dès lors un rôle de dénonciation dans la campagne.

Valéry Giscard d'Estaing fait l'objet d'un article signé par Anne Fulda le 4 juin 2004. D'une part, l'ancien président français, dont l'europhilie n'est plus à démontrer d'après le journal, est décrit comme un acteur politique qui s'exprime et qui se fait écouter : « Giscard fait entendre sa voix » est le titre de l'article, mais également nous y trouvons des références dans le corps du texte : « intervention de Valéry Giscard d'Estaing », « Chacune de ses interventions est donc guettée avec attention », « Valéry Giscard d'Estaing s'est par ailleurs prononcé ». D'autre part, au lieu d'être un pédagogue ou un professeur, Valéry Giscard d'Estaing est quelqu'un qui est capable de contredire le président Chirac et de le « contredire avec un malin plaisir ». Remarquons que l'expression « malin plaisir » peut être considérée comme éloignée du champ sémantique de la pédagogie ou du professorat, dont les connotations renvoient plutôt au savoir ou à l'obstination.

Les hommes politiques présentent donc des caractéristiques différentes selon leur appartenance politique mais aussi selon leur position historique. Ainsi, Rocard, Giscard d'Estaing ou Jospin sont qualifiés de pédagogue, de professeur ou d'orateur, par opposition à Fillon ou Raffarin qui, eux, se voient attribuer un rôle politique malgré eux (Fillon « accepte enfin de mouiller sa chemise » et Raffarin « essaie d'éviter les dégâts »). Tandis que les figures politiques choisissent de s'exprimer (Jospin « s'habitue à dire son mot », Giscard d'Estaing « s'exprime » et même Rocard « s'offre un nouveau combat ») les hommes politiques actuels subissent les aléas de la campagne.

Un deuxième type de description concerne précisément les hommes politiques qui seraient, peut-être, destinés un jour à occuper la place des hommes tels Jospin, Giscard d'Estaing ou Rocard. Dans ce cas, nous n'assistons pas à une description mais à l'institution d'un personnage.

« La nouvelle marche de Jean-Marie Cavada » est le titre d'un article signé Eric

Zemmour le 8 Juin 2004 où l'ancien directeur de France Télévisions est présenté par le journal dans son rôle d'homme politique. Le texte est parsemé d'interrogations et de mystères concernant le caractère ou la biographie du personnage : « **comme s'il avait travaillé...** », « **ce qu'il a d'ailleurs fait** », « **fait semblant d'interroger** », « **... fait-il semblant de répondre** », « **Comme si Cavada...** », « **il ne parle jamais de la politique, mais de la vie publique** », « **il fume son cigare en cachette** », « **l'a échappé belle** ». En fait, l'articulation du texte suit une progression sémiotique propre à la narration :

Le premier paragraphe décrit les caractéristiques d'un personnage, par ses traits physiques : « **Sa voix mâle est sa meilleure signature** », et sa rhétorique « **Et puis, ses phrases longues, parfois interminables, avec ses incises et ses reprises – littéraires pour ses admirateurs, alambiquées et sentencieuses pour ses détracteurs** ». Ces caractéristiques le rendent susceptible d'avoir des admirateurs et des détracteurs, condition nécessaire pour un homme politique.

Le deuxième paragraphe plante un décor pour l'action : « **cette dame croisée dans les rues de Perpignan** » et décrit les caractéristiques de ce décor en tant qu'environnement pour le déroulement des actions du personnage : « **Le 'terrain' aime Cavada ; Cavada aime le 'terrain'** ».

À ce stade de la narration (un personnage et un espace environnemental), l'apparition d'un destinataire introduit l'action du récit : « **Cavada sait bien pourtant que c'est là son capital politique. La raison pour laquelle François Bayrou est venu le chercher. Cavada n'est pas dupe. Ni téméraire** ». Et avec l'apparition de ce destinataire, dont le personnage se méfie suffisamment pour être intéressant, mais pas assez pour s'en éloigner, arrive la première épreuve : « Il l'a échappé belle. Dès le début de la campagne, l'UMP a prétendu qu'Alain Juppé lui avait fait des offres de service ; qu'il avait semblé intéressé ».

L'épreuve surmontée, le destinataire fait une nouvelle apparition au cours de laquelle il institue l'actant du récit comme un héros : « Avec Bayrou, ils préparent leur coup depuis de longs mois. Cavada a eu le temps d'apprendre le catéchisme fédéraliste des centristes ». Le héros a donc été institué : « La politique, il y a pris goût. À le voir, à l'entendre, on a l'impression qu'il attendait ce moment depuis longtemps ».

Une fois le héros institué, c'est le moment de partir à la recherche de « l'objet de valeur » et de prendre son autonomie : « Il est tête de liste UDF dans la circonscription Sud-Ouest ; il aurait pu l'être dans l'Est. Bayrou lui avait laissé le choix ». Notre héros n'a pas voulu l'Est car, « dans ce Sud-Ouest qui ressemble pour lui à 'une petite Californie', l'ancien député UDF Alain Lamassoure est passé chez l'ennemi UMP ». L'objet de valeur est donc identifié et l'épreuve finale est engagée « les deux camps s'affrontent à fleurets à peine mouchetés ».

À la fin de l'épreuve, dont on ne connaît pas encore le résultat, le héros devra toutefois se soumettre à la sanction du destinataire : « Il veut accompagner Bayrou dans sa tentative de forger un parti démocrate à l'américaine. Il ne veut pas seulement être un instrument de passage ». Le journal nous fait attendre la suite du récit, le moment où le héros voudra affronter son destin. Nous savons aussi comment se terminent toujours ces

tentatives...

Le troisième type de description concerne enfin deux membres de l'*UMP*. Sous une forme également narrative, le journal raconte la relation entre Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux dans un article publié par Guillaume Tabard le 11 juin 2004. Dans le récit précédent, l'objet de valeur recherché par le héros s'avérait être en dernière instance le pouvoir du destinataire. Dans ce deuxième récit, Brice Hortefeux est présenté comme un conseiller fidèle de Nicolas Sarkozy, mais un conseiller qui « s'est fait un nom » pendant cette campagne européenne passant ainsi d'une situation où il « était l'homme qui parlait discrètement aux autres (élus, journalistes). Tout en poursuivant le même objectif, conduire Sarkozy à l'Élysée » à une situation où « il est celui dont les autres (journalistes, élus) parlent désormais au grand jour ». Dans le récit précédent (celui de l'institution de Jean-Marie Cavada comme homme politique) c'est à ce moment que le héros se sentait capable d'affronter le destinataire de l'action (de lui disputer le pouvoir). Dans le cas de Hortefeux et Sarkozy, la perspective d'un pouvoir majeur, la présidence de la République, agit comme un destinataire commun aux deux personnages. Ainsi, Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux sont guidés dans leur action par une volonté de pouvoir qui en fait l'un l'adjuvant de l'autre au point que le journaliste écrit : « Comme Michel Poniatowski, Brice Hortefeux s'est progressivement mis à son compte » et « Comme Ponia, toujours, on pressent que la récompense ministérielle ne tardera pas ».

Mais le récit ne se termine pas là, puisque le pouvoir désigne toujours le chemin à suivre et que « **Élu européen, élu régional, patron de l'UMP du Puy-de-Dôme, il rêve désormais de réussir en 2007 là où Giscard a échoué d'un cheveu en 1995 : conquérir la mairie de Clermont-Ferrand** ». Le héros peut ainsi être honnête car il aurait le pouvoir, « **mais son bonheur d'être numéro un en Auvergne ne sera complet que si Nicolas est, la même année, numéro un à Paris** ». Ces deux personnages sont ainsi inscrits dans un espace et dans un temps qui sont délimités par le pouvoir, tandis que Bayrou et Cavada restaient, eux, dans l'imaginaire d'un mythe instauré par le journal dans son récit.

2.2.4.3. La France comme acteur européen

Alexandrine Bouilhet signe le 8 juin 2004 un article très dur à l'égard de l'ensemble des députés français sous le titre « L'influence française en recul au Parlement européen ». Le premier problème des députés français, dit l'article, se trouve dans leur dispersion : « À regarder l'Hémicycle, les députés français remportent, il est vrai, la palme de 'l'éclatement' politique. Ils sont les seuls à être dispersés dans l'intégralité des groupes politiques européens, de l'extrême droite à l'extrême gauche ». Le deuxième problème concerne leur manière de travailler : « Une fois élus et assurés de gagner leurs 5 205 euros par mois – un salaire doublé grâce aux enveloppes de frais –, les députés français doivent se mettre au travail, un effort qui semble souvent au-dessus de leurs forces ». Mais ce qui est inquiétant, aux yeux de la journaliste, ce n'est pas tant le caractère peu éthique ou peu moral d'une telle attitude face à leurs responsabilités, que le dommage que cela comporte pour la France en termes stratégiques.

Ainsi, « une fois installés dans leurs groupes respectifs, les eurodéputés français

délaissent les commissions parlementaires stratégiques, celles qui influent sur la législation communautaire (...) Aux commissions décisives, comme les affaires économiques ou juridiques, les Français préfèrent les commissions de 'bavardage' ».

Cet article est ainsi l'exemple d'une conception nationaliste de l'Europe et, en tout cas, d'une règle constitutive de l'UE selon laquelle celle-ci ne doit pas être un lieu de confrontations idéologiques, mais un lieu d'oppositions nationales.

La réalité politique représentée dans ce journal se distribue ainsi de la manière suivante :

Le Figaro		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles d'action politique</i>	Le vote sanction	PS
	Éviter la dispersion	UMP
	Miser sur le vote sanction	PS
<i>Règles du débat politique</i>	Ne pas trop participer à la campagne	Gouvernement
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	Le PCF contre PS et Verts	PCF, PS, Verts
	Les souverainistes contre tous les autres	Souverainistes
	Complot contre l'Europe	UDF
	Exercice de la parole publique	Les partis politiques
	Constitution de listes politiques	ATTAC
	Danger pour l'UMP	UMP
Autre principe	Influence française au PE	France

Nous retrouvons une caractéristique déjà présente dans l'autre journal français analysé (*Le Monde*) qui est la représentation, de manière presque exclusive, du domaine de la vie publique. L'importante présence de règles constitutives renforce enfin le type de discours du journal fondé sur l'identité.

2.2.5. L'Europe comme lieu d'être

La catégorie des « manifestations verbales » devient encore moins présente dans les formes de représentation directes de l'Europe. L'hypothèse du discours identitaire est également renforcée du fait que « les gestes ponctuels », catégorie minoritaire dans les dénominations politiques, est ici majoritaire devant les « comportements continus » et les « tendances, dispositions et propensions ». Les références directes à l'Europe seraient ainsi plus à même de rendre compte des actions guidées par des règles communes qu'à

représenter des acteurs ou des institutions communes.

	occurrences	Pourcentages
Faits mentaux non intentionnels:	3	12,0
Gestes ponctuels:	10	40,0
Comportements continus:	6	24,0
Tendances, dispositions et propensions:	5	20,0
Manifestations verbales:	1	4,0
Total	25	100,0

La distribution des règles régulatrices et des règles constitutives de la discussion européenne nous montre une situation paradoxale : c'est dans ce corpus, où les formes de représentation de la campagne électorale semblaient être le moins politisées parce que focalisées sur l'identification des sujets politiques, que l'Europe est porteuse d'une composante discursive plus riche en termes de règles de construction de la réalité sociale :

Le Figaro		
l'Europe		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Prospérité économique		
<i>Règles de recherche et d'innovation</i>	Le tabou des OGM	Bruxelles
Vie publique		
<i>Règles de prises de décisions</i>	Le référendum	L'Europe
<i>Règles d'action publique</i>	Apprendre le français	Les commissaires
<i>Règles du débat public</i>	La candidature turque divise	Europe
Règles constitutives		
Principe de non-domination		
	Parlement européen	Les députés, 25 membres
	Des modes de scrutin différents	L'Europe
	Les politiques intérieures	L'Europe
	Le pouvoir	Bruxelles
	Tradition chrétienne et liberté de religion	Nouveaux arrivants

Pour l'ensemble de règles régulatrices, la discursivité de l'Europe est constituée par :

Des institutions européennes représentées comme agissant sur les sujets européens (au moyen de la législation sur les OGM, par exemple).

Des sujets européens représentés comme agissant sur les Institutions européennes

(au moyen par exemple d'un référendum sur la constitution).

Des Institutions européennes représentées comme agissant sur des Institutions européennes elles-mêmes (au moyen, par exemple, des commissaires qui apprennent le Français).

Les sujets européens représentés aussi comme agissant sur des sujets européens eux-mêmes (au moyen, par exemple, des débats sur l'adhésion de la Turquie).

Tout cela implique une représentation dynamique de la réalité européenne. Cette dynamique concerne deux types d'acteurs, des acteurs européens institutionnels et des sujets politiques appartenant à l'Europe. Cette dynamique ne renvoie donc pas à des représentations des acteurs nationaux. Les règles constitutives nous montrent dès lors que ceux que nous avons appelés les « sujets européens » sont en effet des membres des États-Nations et que ce sont les États-Nations qui constituent l'Europe :

Les Institutions européennes sont ainsi représentées comme agissant sur elles-mêmes (au moyen du principe de non-domination faisant que le parlement est représentatif des pays membres).

Les États-Nations sont représentés comme agissant sur les institutions européennes (au moyen du principe de non-domination qui veut que tout état puisse avoir sa capacité d'expression, mais aussi qu'il puisse garder son propre mode de scrutin ou encore, qu'il puisse défendre ses propres valeurs).

L'Europe est donc représentée comme une entité dynamique dans sa régulation, mais nous ne pouvons la considérer comme porteuse d'un idéal républicain de liberté dans la représentation qui en est faite dans ce journal que si l'on considère les États-Nations comme les sujets constitutifs de l'Europe, à la place des citoyens de ces états. C'est seulement alors que le principe de la non-domination est respecté dans ce corpus, bien que l'Europe devienne alors une entité semblable aux Nations Unies.

Cela nous montre en tout cas une approche différente de l'UE de celle que nous avons dans les analyses précédentes. Si nous nous plaçons toujours dans la perspective d'un idéaltype d'Espace Public, nous dirons que *Le Figaro* introduit à la discussion politique sur l'Europe la question de l'identité nationale. Ce faisant, il ne s'oppose pas au principe européen, il défend, au moyen de la représentation qui en fait, une Europe fondée sur les relations interétatiques. L'Europe devient ainsi un lieu pour l'existence des identités nationales : un lieu d'être.

2.2.6. ABC : L'Europe qui se présente

L'appartenance idéologique du journal *ABC* est repérable d'emblée dans notre corpus par la présence d'un article intitulé : « Le PP reprendra le discours des élections générales pour la campagne du 13 J »⁴⁹⁸. Il s'agit d'un document interne du parti auquel a eu accès le journal et qui permet de rendre compte du discours ainsi que de la stratégie qui sera mise en œuvre par le PP. Au-delà de la relation de connivence mise en lumière par le journal par la publication de cet article et qui rend compte d'une attente de la part de ses

⁴⁹⁸ « El PP recuperará el discurso de los comicios generales en la campaña del 13-J » (9/05/2006).

lecteurs en ce qui concerne cette proximité entre le parti et le journal ⁴⁹⁹, cet article présente une rhétorique politique fondée sur la participation au discours d'un parti qui nous permettra de formuler une hypothèse d'analyse concernant le reste du corpus.

Nous citons ici un extrait de cet article qui illustre la forme rhétorique donnée à cette information :

« Les membres du PP vont essayer de mobiliser leurs électeurs au moyen d'une plus grande identification entre le PP et le Parti Populaire Européen. La référence à celui-ci s'avère lointaine pour la plupart des citoyens, peu conscients sans doute, du fait qu'à partir des élections du 13-J le Parlement européen assumera de nouvelles compétences, rendant de ce fait déterminant le rapport entre les forces représentées, même pour l'élection du président de la commission ». ⁵⁰⁰

On peut repérer, de manière succincte, quelques stratégies rhétoriques classiques de l'argumentation politique : la description d'une situation, l'explicitation de cette situation, la description d'un acteur et enfin une contraposition factuelle implicite. On peut résumer ainsi ces quatre catégories discursives avec leurs implications narratives et argumentaires : « lointaine pour la plupart des citoyens » décrit une situation. « Peu conscients sans doute » donne une explication et propose une solution implicite. « Assumera de nouvelles compétences » décrit un acteur et « même pour l'élection du président de la commission » est une mise en garde implicite.

À la lumière de cette description, nous formulons une hypothèse d'analyse selon laquelle, en accord avec l'explication soulevée dans l'argumentation, l'Europe sera présentée dans l'ensemble du corpus de manière à ce qu'elle soit moins méconnue.

Nous avons retenu à ce dessein les titres contenant le mot « Europe ». Il s'avère alors qu'aucun de ces titres n'est mis en rapport avec des acteurs associés au PP. Ce terme est toujours mis en rapport avec des acteurs associés au PSOE (6), ou avec des partis nationalistes (2). Il s'ensuit une hypothèse d'interprétation selon laquelle la définition du terme « Europe » ne serait pas nécessaire pour la compréhension des informations car elle se trouverait dans le discours idéologique du journal. Le lecteur aurait déjà, par son appartenance à l'identité discursive à laquelle fait appel le journal, une idée d'Europe. Le discours implicite dans ces titres permettrait, en revanche, de situer les différents acteurs politiques par rapport au « nous » propre au journal et donc à cette idée d'Europe.

⁴⁹⁹ Les relations entre le pouvoir et les médias ont été au centre des études en communication dès les origines de la discipline. Avec le développement des grands groupes médiatiques, la question de la connivence entre les médias et le pouvoir s'est déplacée vers l'analyse des relations entre les groupes économiques, le pouvoir politique et les entreprises médiatiques. Francis Balle en dresse le panorama dans un important ouvrage : BALLE, F : *Médias et sociétés*, Monchrestein 2005, 873 P. Un autre ouvrage rend compte de nouveaux modèles journalistiques, spécialement dans la presse gratuite : RINGOOT, R et UTARD, J-M : *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*. PUR, Rennes 2006, 218 P.

⁵⁰⁰ « Los populares intentarán movilizar su voto persiguiendo una mayor identificación entre el PP y el Partido Popular Europeo, referencia que a la mayoría de los ciudadanos les resulta lejana, acaso ajenos al hecho de que, a partir de las elecciones del 13-j, la Eurocámara asumirá mayores competencias, por lo que el juego de mayorías y minorías será determinante incluso para elegir al presidente de la comisión ».

Opposition implicite dans les références aux acteurs socialistes :
 Eux (PSOE) axe franco allemand
 Eux (PSOE) le changement
 Opposition explicite par les acteurs socialistes :
 Vous (PP) « travail précaire et logement inaccessible »
 Vous (PP) « nationalistes »
 Vous (PP) « contre l'Espagne or Europe »
 Consensus implicite contre les nationalistes :
 Vous (PP et PSOE) Nationalistes espagnols

La présence du consensus contre les nationalismes non espagnols pourrait être, par ailleurs, une forme d'opposition à l'argument, avancé par les acteurs socialistes, du rôle négatif pour l'Espagne des actions menées par le *PP* en Europe⁵⁰¹.

L'ensemble des dénominations politiques se distribue dans le corpus du journal de la manière suivante :

	«L'Europe sociale »	« agir et représenter »	« voir la France »	« revenir et aimer »	« davantage »	« l'essentiel »	« besoin d'Europe »	Tot
Faits mentaux non intentionnels:							1	1
Gestes ponctuels:	4	6		1		1	1	13
Comportements continus:	2		1				1	4
Tendances, dispositions et propensions:	1	1	2		2	1	1	8
Manifestations verbales:	7	2	2	6	2	1		20
Totaux	14	9	5	7	4	3	4	46
Pourcentages	30,4	19,6	10,9	15,2	8,7	6,5	8,7	100

Nous retrouvons ici la prédominance de « manifestations verbales » déjà observée pour les autres journaux espagnols. L'existence d'une occurrence renvoyant à la

⁵⁰¹

Le consensus est une stratégie politique souvent utilisée dans les discours racistes (VAN DIJK, T : 1997 op.cit). Dans le même sens, l'usage politique du nationalisme comporte très souvent des discours racistes où la menace de l'immigration est substituée par la menace de la désintégration de la nation. La stratégie rhétorique du consensus, qui permet de reconnaître un ennemi commun à des tenants de positions idéologiques opposées a été théorisée depuis la philosophie politique par Michael Walzer avec la notion d'urgence suprême, qui réfère à une situation où la menace de disparition pesant sur une communauté d'appartenance justifie le recours de celle-ci à la guerre. (WALZER, M : *De la guerre et du terrorisme*. Bayard, Paris 2004, 251 P.).

catégorie des « faits mentaux non intentionnels » ne semble pas être aussi significative que dans le cas du journal français *Le Figaro*. Il est en revanche pertinent de noter le nombre important de « gestes ponctuels » observés (20%) qui se situent quantitativement après les « manifestations verbales » (44,4%) et devant le reste de catégories. Cette distribution reprend presque exactement les proportions des autres journaux espagnols. Il s'agit d'un point important qui nous permet de signaler la différence entre les journaux espagnols et français, en ce qui concerne le type de réalité représentée dans chacun des deux pays⁵⁰².

Nous retrouvons donc dans ce journal espagnol une représentation de la normativité politique qui se caractérise par la mise en évidence d'une caractéristique propre à l'Espagne : les relations entre les différentes identités nationales qui la constituent. Cela était déjà présent dans les discours des deux autres journaux analysés, mais dans *ABC* les références aux identités nationales mettent en visibilité les discours partisans et les discours identitaires contenus dans l'appartenance idéologique du journal.

2.2.6.1. Identités historiques et arbitrage de la justice

Le 10 mai 2004, un article porte pour titre « Borrell, Maragall et Montilla demandent la reconnaissance du catalan dans l'UE »⁵⁰³. L'identité catalane est ainsi mise en évidence. D'autres formes d'identification apparaissent également, aussi bien dans ce titre, que dans le corps de l'article. Les trois personnes citées représentent en effet trois tendances à l'intérieur du PSOE. Borrell est la tête de liste pour ces élections, il est catalan et il a aussi été secrétaire général du *PSOE* et ministre d'un des gouvernements socialistes. Maragall est également catalan, mais il est président du *PSC* (Le *PSOE* étant un parti fédéral, chaque fédération possède son parti) ainsi que président de la Catalogne. Montilla enfin est également catalan, mais il est issu de la vague d'immigration venue du sud de l'Espagne pendant les années 50 et 60. Il était ministre au moment des élections européennes et il a succédé, depuis, à M. Maragall à la présidence du gouvernement catalan. Le titre choisi par *ABC* rend donc compte d'une demande faite par des membres catalans du *PSOE*, mais il s'agit de membres qui peuvent représenter le parti dans son ensemble. Elle pourrait donc être interprétée comme une revendication assumée par le parti.

L'article rend également compte d'un autre type d'identité ; il s'agit de l'identité attribué au *PP* à partir des paroles du candidat socialiste M. Borrell : « d'autre part, Borrell a mis en rapport la 'photo des Açores' avec les tortures commises par des soldats américains en Irak et le retour des troupes espagnoles »⁵⁰⁴.

⁵⁰² Il s'agit plus précisément d'une hypothèse que nous faisons et qui mériterait peut-être une vérification avec un travail plus approfondi.

⁵⁰³ « Borrell, Maragall y Montilla reclaman el reconocimiento del catalán en la UE »

⁵⁰⁴ « Por otra parte, Borrell relacionó la 'foto de las Azores' con las torturas practicadas por soldados norteamericanos en Irak y el regreso de las tropas españolas ». (Rappelons que 'la photo des Açores' est une image dans laquelle George Bush, Tony Blair et J-M Aznar apparaissent ensemble après avoir mis sur pied la coalition pour la guerre en Irak).

Ce sujet deviendra par la suite un point d'opposition entre ce que les socialistes voudraient attribuer au *PP* et ce que le *PP* considérera comme étant propre aux socialistes. La notion d'identité historique telle qu'elle a été mise en évidence dans la première partie de cet article sera, quant à elle, écartée du discours des deux partis majoritaires.

Un petit article concernant la légitimité juridique de la liste HZ fait figurer la notion de liberté. Le titre « Imaz défend la possibilité pour HZ de se présenter aux européennes »⁵⁰⁵ ne recentre pas le sens de l'information vers cette notion, mais c'est dans le texte que l'on trouve une confrontation de deux conceptions de la liberté ou, pour reprendre les mots du journal, entre la défense de la liberté et l'acceptation de la contrainte. « Pour sa part, le PSE a exigé d'Azkarraga et d'Imaz qu'ils consacrent 'autant de temps' à la défense de la liberté qu'au 'soutien de Batasuna' »⁵⁰⁶.

Il est intéressant de noter que dans ce cas la forme discursive du journal reprend la même stratégie de citation, insérée dans le discours, que lorsqu'il s'agit de références au *PP*. Il semblerait que dans le domaine de la défense de la liberté démocratique le journal considère les deux partis de la même manière.

Le 11 mai 2004 un article titré « Que 'la justice décide' au sujet de la liste 'batasuna' »⁵⁰⁷ rapporte les paroles du leader du PSE (Parti Socialiste du Pays Basque). Ce qui rend cette liste électorale susceptible d'être interdite est précisément sa relation avec le parti interdit « Batasuna » et plus largement, avec le monde proche de l'ETA. L'article, de taille réduite, oppose également l'une à l'autre, trois formes d'identification. En premier lieu, celle des socialistes basques avec les institutions démocratiques « le secrétaire général des socialistes basques, Patxi López, considère que si la candidature aux élections européennes Herritarren Zerrenda est 'héritière de Batasuna, ne doit pas pouvoir se présenter' »⁵⁰⁸. En deuxième lieu, et à la suite de cette première observation, le journal précise l'adhésion de ce parti à la position du gouvernement espagnol qui fait l'objet du titre de l'article : c'est la justice qui doit décider en dernière instance. Troisième forme d'identification enfin, celle des victimes du terrorisme, qui sont citées dans leur demande aux pouvoirs publics pour qu'ils « arrivent à un arrêt provisoire de cette liste »⁵⁰⁹.

Un article du 18 mai 2004 portant par titre « Mayor menace le PSOE de parler des GAL s'ils insistent avec le débat sur l'Irak »⁵¹⁰ rappelle une deuxième forme d'identification mise en évidence dans cette campagne : celle qui renvoie le *PSOE* à ses

⁵⁰⁵ « Imaz defiende que HZ pueda ir a las europeas »

⁵⁰⁶ « Por su parte, el PSE exigió a Azkarraga e Imaz que dediquen «tanto tiempo» a defender la libertad como el que 'emplean en apoyar a Batasuna' »

⁵⁰⁷ « Que 'decida la justicia' sobre la lista 'batasuna' ».

⁵⁰⁸ « el secretario general de los socialistas vascos, Patxi López, opina que si la candidatura Herritarren Zerrenda para las elecciones europeas es «heredera de Batasuna, no se puede presentar».

⁵⁰⁹ « traten de buscar una suspensión provisional de esa lista electoral ».

années au pouvoir. Cette référence au passé récent, utilisée par le *PP* est ainsi reprise et mise en parallèle avec une autre référence, encore plus récente, à la guerre en Irak et aux tortures qui y ont été commises (référence faite par les membres du *PSOE*) et aux attentats du 11 mars en Espagne. C'est sur ce point que porte la deuxième partie de l'article dont le sous-titre « 'utilisation politique' », reprend les déclarations de la tête de liste du Parti Populaire en les insérant dans le discours du journal :

« Le candidat du PP a critiqué 'l'usage politique' de la guerre et de l'attentat de Madrid, de la part de ceux qui 'n'ont jamais eu un projet politique ces dernières années en Espagne, qui ne sont que des parasites voulant exploiter sans limite morale ou éthique ce qui signifie une tragédie' de cette envergure et qui 'a fait sortir le PP du gouvernement' »⁵¹¹.

Nous retrouvons ainsi une appropriation du discours du *PP* semblable à celle du journal *El Mundo* à partir de l'enchevêtrement des citations et du discours du journal. L'exemple le plus frappant serait le lien établi à partir du discours du journal entre les deux phrases de M. Mayor concernant l'action du *PSOE* après l'attentat de Madrid et l'échec du *PP* aux élections.

Le même thème est traité le 19 mai 2004 sous le titre « Mayor défie Borrell de parler d'honnêteté et de corruption »⁵¹². L'article rapporte toutefois la réponse de M. Borrell aux précédentes déclarations du candidat populaire. Il se divise ainsi en deux parties. Dans la première, le discours du candidat socialiste est rapporté de manière directe :

« José Borrell a répondu depuis Madrid à son adversaire politique que l'affaire des GAL n'a 'rien à voir' avec la campagne électorale du 13-J ni avec les tortures au prisonniers de guerre irakiens. Il a argumenté sur le fait que la première est 'une affaire juridiquement close' tandis que la deuxième 'est ouverte devant l'opinion publique du monde entier' et 'elle a bien évidemment un rapport avec la dynamique politique européenne' »⁵¹³.

Le journal marque ici une distance avec le discours du candidat socialiste reflété dans l'usage du verbe « argumenter » qui souligne un caractère rhétorique de l'affirmation de M. Borrell. Le procédé inverse est utilisé dans la deuxième partie de l'article pour rendre compte des paroles de M. Mayor: « Pour sa part, Jaime Mayor Oreja a exprimé l'idée que le candidat socialiste n'a pas la capacité de décider quels sont les thèmes qui doivent être 'ouverts ou fermés' dans la campagne »⁵¹⁴. Ici le candidat n'argumente pas, il manifeste.

⁵¹⁰ « Mayor amenaza al PSOE con hablar del GAL si sigue con el debate sobre Irak ».

⁵¹¹ « El candidato del PP criticó así la 'utilización política' que hacen de la guerra y del atentado de Madrid quienes 'no han tenido un proyecto político en estos años en España, sólo son parásitos que tratan de explotar sin límite moral ni ético lo que significa una tragedia' de este calibre, que 'ha sacado al PP del gobierno' ».

⁵¹² « Mayor reta a Borrell a hablar de honestidad y corrupción ».

⁵¹³ « En Madrid, José Borrell replicó a su adversario político que el asunto de los GAL no tiene 'nada que ver' con la campaña electoral del 13-J ni con las torturas a presos de guerra iraquíes, argumentando que el primero es 'un caso resuelto judicialmente', mientras que el otro 'está abierto en canal ante la opinión pública del mundo entero', y 'sí tiene que ver con la dinámica política europea' ».

Le 19 mai 2004 c'est sur la liste indépendantiste que porte un article titré « L'accès aux données électorales sera refusé à HZ »⁵¹⁵. Nous retrouvons donc la notion d'identité liée au parcours historique d'une organisation ou groupe de personnes, ainsi que l'identification d'un État de droit dont les institutions remplissent leur rôle.

Le 20 mai 2004 un article fait référence au discours de Josep Borrell à partir du titre : « Pour Borrell l'Irak est 'l'épreuve de la vérité' pour l'Union Européenne »⁵¹⁶. La guerre en Irak est ainsi perçue comme une épreuve pour l'unité européenne et de ce fait elle ne concerne pas seulement la paix mais également la notion d'égalité, voire de justice, inséparable de celle de fraternité. Le discours rapporté de M. Borrell est en outre présenté comme une rectification des déclarations où il aurait mis en rapport le PP avec les tortures en Irak. C'est sur ce point que le journal prend position avec une juxtaposition de deux informations qui se contredisent. En premier lieu les paroles de M. Borrell:

« Il a assuré dans une déclaration à A3 qu'il n'a 'jamais' attribué la responsabilité des tortures en Irak aux électeurs du PP parce que 'même pas le gouvernement du PP ne peut pas être tenu comme responsable de ce que font les troupes américaines' »⁵¹⁷.

Ces paroles sont à la fois un démenti et une information sur ce qu'a fait le gouvernement du PP. En second lieu, le paragraphe suivant explique que :

« Le guide de campagne élaboré par le PSOE pour cette campagne indique 'qu'il y a un fil conducteur qui relie directement la photo des Açores – et ses protagonistes – avec l'image du désastre politique et de l'horreur humaine' en Irak, et elle met en garde aussi contre l'abstention »⁵¹⁸.

De cette manière l'ombre du mensonge est projetée sur le discours de paix et de fraternité du PSOE. La dernière phrase, enfin, concerne la mise en garde contre l'abstention et donne lieu à un enchaînement étrange, avec la juxtaposition de trois éléments qui ne sont pas reliés par le discours du journal (catastrophe politique, horreur humaine et abstention) mais par les interprétations que le lecteur voudra bien y faire.

Le 28 mai 2004, le changement prôné par le PSOE est repris dans un article titré « Le PSOE appelle ses votants à apporter à l'Europe 'le changement entamé en Espagne' le 14-M »⁵¹⁹. Ce changement est défini par les paroles de Borrell lui-même :

⁵¹⁴ « Por su parte, Jaime Mayor Oreja manifestó que el candidato socialista no es quién para decidir qué temas están «abiertos o cerrados» en campaña ».

⁵¹⁵ « Negarán el censo a HZ ».

⁵¹⁶ « Borrell dice que Irak es la 'prueba del algodón' para la Unión Europea ».

⁵¹⁷ « En declaraciones a Antena 3, puntualizó que 'nunca' ha responsabilizado de las torturas en Irak a los votantes del PP porque 'ni siquiera al Gobierno del PP puede imputársele responsabilidad de lo que están haciendo las tropas americanas' ».

⁵¹⁸ « En la 'guía de campaña' elaborada por el PSOE para esta campaña se señala que 'hay un hilo conductor que enlaza directamente la foto de las Azores -y a sus protagonistas- con la imagen del desastre político y el horror humano' en Irak, y se alerta contra la abstención ».

« Aller en Europe pour y faire ce que les espagnols ont soutenu le 14 Mars dernier : impulser une Europe unie et forte, défendre la paix et l'environnement, les politiques sociales, la modernité et le futur »⁵²⁰.

L'article informe ensuite sur la mise en place et les caractéristiques de la campagne du PSOE pour finir avec un paragraphe où, encore une fois, le principe de la juxtaposition donne lieu à un jugement critique. Ainsi, l'article se termine par les paroles de José Blanco, numéro deux socialiste qui, après avoir porté plainte contre le slogan du PP pour plagiat, demande aux dirigeants du PP « Un peu plus de talent et de créativité »⁵²¹. Or, la réponse est donnée par la phrase qui suit et qui clôt l'article : « Du 'Vote PP, fais suivre', pas un mot »⁵²².

« Les tortures en Irak et le souvenir des GAL empoisonnent la précampagne européenne »⁵²³ est le titre d'un autre article paru le 20 mai 2004. L'article se propose de mettre en perspective les échanges verbaux qui se sont produits entre les membres du PSOE et ceux du PP à propos de la guerre en Irak, des tortures qui s'y sont produites et de l'affaire des GAL. Dans les paroles des leaders socialistes ce qui est mis en cause est l'honnêteté du parti populaire pendant ses années de gouvernement. Parallèlement, les paroles des leaders socialistes rappellent les positions du précédent gouvernement socialiste en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

C'est cette différence entre une volonté de construire une identité négative de l'autre, volonté attribuée au PSOE et une défense consistant à rappeler l'identité négative de l'autre, énoncée par le PP qui est intéressante dans cet article. Le journal assume en effet le discours du PP dans le premier paragraphe :

« Mayor avait déjà présagé la semaine précédente la volonté du PSOE de convertir le conflit en Irak en 'un étendard' pour recueillir les votes exprimant le mépris du gouvernement Aznar »⁵²⁴.

Dans cette phrase la seule formule citée est celle de « étendard (banderín de enganche) », le reste étant compris dans un récit ancré dans le temps de la campagne et qui s'achève par un constat : le PSOE a mis en place une stratégie de discrédit. C'est donc face à cette stratégie que le PP agit. Mais cette action n'est pas décrite comme stratégique ; elle est présentée comme une réaction logique : « Afin de faire face à cette stratégie le candidat populaire a ressorti 'l'affaire GAL' même si, pour le moment, il ne

⁵¹⁹ « El PSOE llama a sus votantes a llevar a Europa 'el cambio iniciado en España' el 14-M ».

⁵²⁰ « *Ir a Europa y hacer allí lo que los españoles apoyaron el pasado 14 de marzo: impulsar una Europa Unida y fuerte, defender la paz y el medio ambiente, las políticas sociales, la modernidad y el futuro* ».

⁵²¹ « un poquito más de talento y creatividad ».

⁵²² « Del 'Vota PP, pásalo', no dijo nada ».

⁵²³ « Las torturas en Irak y el recuerdo de los GAL envenenan la precampaña europea ».

⁵²⁴ « *Mayor ya auguró la pasada semana que el PSOE iba a intentar convertir el conflicto de Irak en 'banderín de enganche' para captar votos a costa de desprestigiar al Gobierno de Aznar* ».

s'agit que d'un avertissement » ⁵²⁵ .

Dès lors, la responsabilité des uns s'oppose à la stratégie de discrédit des autres : le PP ne ferait que rappeler un fait sans chercher à l'utiliser stratégiquement contre son adversaire.

Le 21 mai 2004 un petit article porte pour titre « Carod défend la candidature de HZ pour qu'elle ne passe pas du côté de la violence » ⁵²⁶ . M. Carod, président du parti indépendantiste Catalan (ERC) est ici cité par des paroles qui ne concernent pas une question d'identité mais de droit. De ce fait, le contenu de l'article fait référence au droit à défendre ses propres idées mais également à la remarque de M. Carod selon laquelle il ne faudrait pas qu'en empêchant une candidature de s'exprimer politiquement on la pousse à prendre la voie de la violence. Cela contient dès lors le principe selon lequel la violence, voire la lutte violente, peut être justifiée par l'absence de droit.

Cette situation est ensuite opposée à la défense de la liberté qui elle est incarnée d'une part par l'institution judiciaire dont une sentence précise, selon le journal, que les idéologies sont libres en Espagne mais non leur défense par la violence et d'autre part par le leader du *PP* au Pays Basque qui considère le discours du Lehendakari comme un éloignement d'une Europe libre et démocratique.

L'information parue le 26 mai 2004 sous le titre « Le PSOE enfreint la loi pour demander le vote par correspondance avant le début de la campagne » ⁵²⁷ concerne également la notion « d'identité historique » en ce qu'elle est reliée, dans le dernier paragraphe de l'article à une habitude supposée du *PSOE* : « Le PP manifeste dans sa plainte son indignation envers les socialistes et met en rapport cette opération avec ce qui eu lieu pendant la journée de réflexion du 12 mars » ⁵²⁸ .

ABC contribue ainsi à la mise en place, que l'on avait déjà observée dans le journal *El Mundo*, d'un climat de suspicion autour de cette journée de réflexion. L'expression « ce qui a eu lieu » est en ce sens suffisamment vague pour accepter toute interprétation.

Dans un autre article titré « Le socialiste basque Buen est pour que le TC considère 'légitime' la liste de HZ » ⁵²⁹ la suspicion est reprise sous une autre forme. L'article contient, dès son titre, une ambiguïté concernant le caractère de l'information : être pour une décision du TC (Tribunal Constitutionnel) est à proprement parler dénué de sens puisque cela ne peut avoir aucune incidence sur cette décision, sauf si la personne concernée fait partie du TC. Dans ce cas, M. Buen ne fait pas partie du TC. Dès lors, l'information contenue dans ce titre exprimerait le souhait du dirigeant socialiste de la

⁵²⁵ « para contrarrestar esta estrategia, el candidato popular ha desempolvado el «caso GAL», aunque en principio, sólo amaga ».

⁵²⁶ « Carod defiende la candidatura de HZ para que no acuda a la vía violenta ».

⁵²⁷ « El PSOE se salta la ley y pide ya el voto por correo antes de empezar la campaña ».

⁵²⁸ « en su denuncia ante la Junta Electoral, el PP manifiesta su indignación con los socialistas y relaciona la operación con lo ocurrido en la jornada de reflexión del 12 de marzo ».

⁵²⁹ « El socialista vasco Buen, a favor de que el TC estime 'legítima' la lista de HZ ».

égalité de la candidature. C'est en effet ce qui est développé dans le corps de l'article en particulier par le biais d'une longue citation : « s'ils pouvaient trouver que la liste est légitime et qu'elle peut se présenter ; cela voudrait dire qu'elle est légitime du point de vue du Tribunal Constitutionnel »⁵³⁰.

Ces paroles de M. Buen ne permettent toutefois pas au journal de développer le titre de l'article mais de rendre compte de la confrontation qui s'opère entre celui qui tient ces propos et les membres du *PP* ainsi que l'association des Victimes du Terrorisme. Le premier réclame au président Zapatero de se prononcer sur ces déclarations, et les deuxièmes les considèrent comme une « atrocité ». Cette confrontation mise en scène par le journal concerne donc des caractéristiques qui seraient constitutives des deux groupes qui sont présentés en opposition. Autrement, la discussion ne pourrait pas être possible tant que la décision de la justice n'a pas été prise et tant que, les déclarations qui déclenchent la polémique expriment aussi que cette décision est assumée. L'affrontement mis en scène concerne donc une appartenance antérieure au débat politique que nous pouvons rapprocher de la figure de la victime et du bourreau⁵³¹.

Un très court article signé M. J Cañizares sous le titre « Vers l'Europe sans s'arrêter à Madrid »⁵³² renvoie enfin ce même jour à une autre forme de liberté, celle qui est réclamée par les partis nationalistes qui voudraient avoir une voix indépendante de celle de l'État Espagnol en Europe. Cette forme de liberté s'inscrit toutefois dans une situation de bipolarité entre les victimes et les bourreaux, qui la rend problématique. Les partis nationalistes se rapprochent ainsi des bourreaux dont la victime serait l'État espagnol.

Le titre d'un article paru le 28 mai 2004 est également explicite en lui-même en ce qui concerne le rapport identitaire mise en évidence dans ce journal : « Le TC atteste que HZ est l'héritière de Batasuna et lui interdit la participation aux élections »⁵³³.

Dans le même sens que la déclaration de M. Imaz du 10 mai, un article du 29 mai 2004 signé par M. Alonso critique durement le gouvernement basque et son président avec comme argument la défense de la liberté. Le titre « Ibarretxe défie le TC et incite les basques à aller voter, même pour les héritiers de Batasuna »⁵³⁴ place le président

⁵³⁰ «ojalá encuentren que esta lista es legítima y se pueda presentar, porque significaría que es legítima desde el punto de vista del Tribunal constitucional».

⁵³¹ C'est la stratégie politique du *PP* de se présenter comme une victime depuis les attentats du 11 mars 2004. Mais il nous semble, bien que ce ne soit pas ici le lieu pour en proposer une interprétation plus poussée, que cette stratégie de victimisation est une caractéristique plus générale propre aux courants politiques néo-conservateurs contemporains. Nous l'avons retrouvée par exemple dans la campagne politique de M. Sarkozy. Nous retrouvons cette même victimisation dans des discours de M. Bush après les attentats du 11 septembre 2001 (SILBERSTEIN, S : *War of words. Language, Politics and 9/11*, Routledge, London 2002). Nous pouvons nous demander si cela ne se rapproche pas du messianisme qui avait fondé le populisme des années 1930 en Europe.

⁵³² « A Europa sin pasar por Madrid »

⁵³³ « El TC confirma que HZ es la herencia de Batasuna y le prohíbe acudir a los comicios ».

⁵³⁴ « Ibarretxe desafía al TC y anima a los vascos a votar incluso a los herederos de Batasuna ».

basque dans une situation de quasi illégalité qui est renforcée de manière négative par l'adjectif « même (incluso) ».

Le 31 mai 2004, un article de Gonzalo López de Alba porte pour titre « Borrell voit en Oreja 'l'Europe de l'emploi précaire et du logement inaccessible' »⁵³⁵. La suite de l'article insiste ainsi sur l'identité attribuée au *PP* par le candidat socialiste et, précise le texte, cette attribution est issue du propre discours du *PP* basé sur la reconnaissance à l'égard du gouvernement Aznar : « Borrell s'est servi hier de la revendication de la politique de José Maria Aznar faite par la tête de liste du PP Jaime Mayor Oreja pour en conclure que... »⁵³⁶.

Le discours socialiste est ainsi présenté une fois de plus comme un discours rhétorique, dans ce cas par l'usage de la formule « s'est servi de ... pour en conclure que ».

Le 3 juin 2004, J.L. Llorente signe un article dont le titre rappelle une autre des caractéristiques de ce que nous décrivons comme une identité historique : « Mayor prévient le PSOE du fait que le futur ne peut pas se construire sur des hypothèques nationalistes »⁵³⁷. L'article rend compte des affirmations énoncées par M. Mayor dans un acte électoral en Catalogne. Il garde toutefois une distance sur un des arguments le plus utilisés par les populaires qui consiste à parler d'un péage payé par le gouvernement espagnol aux indépendantistes catalans en échange de leur soutien. L'article rend compte de ces accusations, mais avec distance :

« Conscient de la brèche ouverte par le supposé tribut que les socialistes paieraient en échange du soutien des indépendantistes catalans, le candidat a voulu faire de la défense de la Constitution et de l'unité de l'État son étendard »

⁵³⁸ .

Bien que le journal établisse cette distance au moyen de l'expression «supposé tribut » cela n'en demeure pas moins une mise en évidence d'identités historiques opposées : celle de l'État et de la Constitution et celle des indépendantistes.

La référence à une identité fondée sur le mensonge est à nouveau présente, cette fois-ci dans les propos du numéro deux du *PSOE* accusant le *PP* de mentir. Ces paroles sont rapportées dans le titre même de l'article le 4 juin 2004 : « Caldera appel à 'rappeler au PP que les mensonges sur le terrorisme se paient ' »⁵³⁹. Les citations contenues dans l'article sont toutefois plus longues que celles des articles qui se rapportent au *PP* et elles

⁵³⁵ « Borrell ve en Mayor Oreja la Europa 'de empleo precario y vivienda inasequible' ».

⁵³⁶ « Borrell se valió ayer de la reivindicación que de la política de José María Aznar hace el cabeza de lista del PP, Jaime Mayor Oreja, para concluir que... ».

⁵³⁷ « Mayor advierte al PSOE que el futuro no puede construirse sobre hipotecas nacionalistas ».

⁵³⁸ **« Consciente del filón que supone el supuesto peaje que los socialistas pagan por el apoyo de los independentistas catalanes, el candidato quiso hacer bandera de la defensa de la Constitución y la unidad del Estado ».**

⁵³⁹ « Caldera llama a 'recordar al PP que mentir sobre terrorismo se paga' ».

ne sont pas embrayées par le discours du journal. Cela, couplé au fait que cet article est deux fois plus court que les autres, laisse penser à une préférence de la part du journal pour un de ces deux discours, celui exprimé par les membres du *PP*.

Un long article du 7 juin 2004 signé J.J. Saldaña met à nouveau en évidence la confrontation espagnole des identités sous le titre : « À San Sebastian, Mas dit que s'il était basque il voterait pour le plan souverainiste »⁵⁴⁰. Ce titre fait référence à une proposition faite par le président du Pays Basque pour un changement de la constitution espagnole visant à reformuler la relation entre l'État espagnol et le Pays Basque, de telle sorte qu'elle soit conçue sous la forme d'une « association libre ». L'article rend compte d'un meeting de la liste nationaliste Galeusca et avec cela de l'ensemble des nationalités qui s'en réclament et qui composent l'État espagnol.

Comme en réponse à cet article, un titre reprenant les paroles de M. Borrell le 11 juin 2004 revient sur la question identitaire : « José Borrell : 'Pour certains dans l'Espagne des autonomies, l'Espagne y est en trop. Moi, au contraire, je crois en l'existence de la Nation espagnole' »⁵⁴¹. Il s'agit du titre choisi pour rendre compte d'une interview avec le candidat socialiste.

Comme pour confirmer cette opposition, une nouvelle référence à la coalition Galeusca fait l'objet d'un article du 12 juin 2004 qui porte pour titre « Galeusca appelle à ne pas se 'faire avoir' avec Zapatero »⁵⁴². Les discours rapportés dans l'article portent enfin sur ce qui serait une impossibilité qu'un même gouvernement puisse défendre à la fois les intérêts de l'État espagnol et ceux des nationalités qui le constituent.

La réalité représentée dans ces discours journalistiques se distribue enfin de la manière suivante :

⁵⁴⁰ « Mas dice en San Sebastián que si fuera vasco votaría a favor del plan soberanista ».

⁵⁴¹ « José Borrell: 'A algunos, de la España autonómica les sobra España; yo sí creo en la existencia de la Nación española' ».

⁵⁴² « Galeusca pide que nadie 'se engañe' con Zapatero ».

ABC		
Règles régulatrices	forme discursive	Groupes désignés
Vie Publique		
<i>Règles du débat public</i>	Parler des GAL	PP
	Parler d'honnêteté et de corruption	PP
	Ne pas empiéter sur le terrain de la justice	PSOE
	Ne pas mentir sur le terrorisme	PSOE
	Faire un troisième débat	PP
	Ne pas manipuler la télévision publique	PP
	Garder le même discours que pour le 14-M	PP
	Débattre sur la chaîne publique	PSOE
<i>Règles électorales</i>	Enfreindre la loi	PSOE
<i>Règles d'action politique</i>	Ne pas être otage des nationalistes	PP
	Reconnaître le catalan à l'UE	PSC
	Défendre le plan souverainiste	GALEUSCA
	Ne pas tout croire de ce que dit Zapatero	GALEUSCA
<i>Règles d'action publique</i>	Ne pas participer aux meetings	Aznar, PP
	Borrell doit aller à A3	La junte électorale
	Mauvais usage de l'argent public à la RTVE	PP
	Participer pour changer	PSOE
Prospérité économique		
<i>Règles budgétaires</i>	Ne pas dépenser pour la guerre	PSOE
Règles constitutives		
Principe de non-domination		
	Équilibre démocratique en Espagne	PP
	L'Irak est l'épreuve majeure pour l'Europe	PSOE
	Action contre HZ	La justice
	Tribunal Constitutionnel	La justice

On observe, en effet, que cette réalité est dominée par le domaine de la « vie publique ». Cela est intéressant dès lors que le discours du journal fait une large place à la représentation de la justice pour arbitrer des oppositions identitaires. Le rôle de la justice dans la représentation des règles constitutives est ainsi un élément important dans le discours de ce journal. Nous pouvons dès lors faire une hypothèse concernant la représentation de la réalité européenne selon laquelle celle-ci pourrait apparaître sous la forme d'arbitre des identités nationales qui la composent.

2.2.6. Être eurocivique : *Libération*

Le terme « eurocivique » apparaît dans *Libération* dans un petit article du 10 mai, l'usage du terme « civique » étant à son tour présent dans un long article daté du 7 juin. Dans les

deux cas, le civisme caractérise le fait d'aller voter et dans les deux cas il s'agit d'articles faisant référence à des données issues de sondages d'opinion. Nous formulons une hypothèse d'analyse, en accord avec le caractère axiologique attribué par le journal au fait d'aller voter, selon laquelle le discours de *Libération* contiendra un certain nombre de jugements de valeur et que ceux-ci vont être présents dans les différents titres du journal.

À partir du nombre important de titres rapportant des jugements de valeur dans le corpus de *Libération* (29)⁵⁴³, il est possible de définir cinq grandes catégories de jugement autour desquelles pourrait se construire le discours critique du journal pour ces élections : la critique des intérêts nationaux, une valorisation du rôle des citoyens, la mauvaise foi des hommes politiques, une critique de ceux qui profitent de l'Europe (par le discours ou par l'argent) et une mise en valeur du caractère unifié de l'élection, c'est-à-dire du fait qu'elle a lieu dans une Europe élargie à 25 membres.

Cela entraîne une opposition entre une « Europe civique » incarnée par les citoyens et une « Europe incivique » incarnée par les « profiteurs », qu'il s'agisse ou non d'hommes politiques. Ce qui fait l'originalité du discours de *Libération* n'est pas la mise en visibilité d'un rapport de forces classique entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui le subissent, mais l'attribution d'une catégorie morale, le civisme, à cette opposition classique.

C'est au moyen du « civisme » que l'opposition sémiotique classique entre *pouvoir faire* et *ne pas pouvoir faire* devient une opposition idéologique. Le civisme permet, en effet, de mettre en rapport les deux éléments constitutifs du politique : l'action et la représentation. *Libération* s'institue ainsi en vrai acteur politique car, au carré sémiotique rapportant les actions des actants du discours nous pouvons ajouter un carré idéologique qui porte sur leur caractéristique : être civique

Le rôle politique du journal est exprimé dans l'article titré « le gouvernement Raffarin pourrait aussi être victime d'un vote-défourloir » (7/06/2004) qui se conclut par le paragraphe suivant : « Comme en mars, une telle poussée de civisme pourrait bien desservir les intérêts de Jean-Pierre Raffarin. Et menacer un peu plus la pérennité de son bail à Matignon ». Ce paragraphe met en rapport le civisme avec la sanction du gouvernement au moyen du vote. Autrement dit, il met en évidence la présence d'une forme d'intentionnalité collective qui pourrait se définir comme suit : « *nous agissons de manière civique au moyen du vote* » et qui permet de donner une substance morale à la forme qui lui est synonyme : « *nous agissons contre le gouvernement au moyen du vote* ».

La présence très réduite de « manifestations verbales » est la caractéristique la plus significative de ce corpus. Dès lors, la réalité politique qui y est représentée se résume à des « gestes ponctuels » (41,5%) et des « tendances, dispositions et propensions » (48,8%). Cela laisse penser à une réalité constituée essentiellement par des règles régulatrices et des groupes qui les observent. Cela s'accorde aussi avec la distinction déjà

⁵⁴³ Ont été mis dans cette catégorie les énoncés faisant état d'un jugement implicite ou explicite repérable par la mise en place de stratégies rhétoriques, lexicales ou sémantiques (« malgré les apparences », « appelle sans le dire », « trop pressés », « la menace... »). Pour une proposition d'analyse des jugements de valeur dans les textes journalistiques : GAUTHIER, G : *L'expression des jugements de valeur en journalisme* in *Les Cahiers du journalisme* n° 12, automne 2003 (pp. 296-313).

pointée entre les journaux espagnols et français en ce qui concerne la représentation de « manifestations verbales ».

	« l'essentiel »	« l'Europe sociale »	« voir la France »	« Davantage »	« besoin d'Europe »	« agir et représenter »	« revenir et aimer »	T
Gestes ponctuels:	8	2	1	2	1	2	1	1
Comportements continus:	1	1			1			3
Tendances, dispositions et propensions:	8	2	5	3		2		2
Manifestations verbales:			1					1
	17	5	7	5	2	4	1	4
	41,5	12,2	17,1	12,2	4,9	9,8		1

2.2.6.1. Des règles pour l'action politique

Comme exemple de ce rapport à la politique représenté dans le sous-corpus de *Libération*, observons un article d'Alain Auffray, signé le 15 mai 2004 sur *Les Verts* : « Pour conquérir l'Union, *Les Verts* l'affichent unique ». La longueur de l'article (le plus long de ce sous-corpus) ainsi que la description minutieuse des étapes par lesquelles a dû passer la mise en place d'un parti *Vert* commun rappellent l'importance sémiotique que nous avons attribuée à la dénomination politique « essentiel » dans la campagne des Verts.

Cette identité discursive n'est dès lors pas représentée dans le journal au moyen d'un discours politique, dont la seule référence est celle qui ouvre le texte :

« ... prétendent démontrer qu'ils sont capables, eux, de faire de la politique au-dessus des frontières. Capables de faire campagne en Europe sans se laisser enfermer, comme les autres partis, dans le cadre national ».

En revanche, elle est exprimable par la référence aux difficultés pratiques, voire sémiotiques, d'une telle démarche. D'abord, il s'agit de l'attribution à Daniel Cohn-Bendit de la volonté et de la responsabilité de cette « ambition ». Mais ensuite, il s'agit des questions liées à la traduction des affiches et à leur contenu, questions pour lesquelles on apprend qu'il a été fait appel à plusieurs agences dont l'une des deux finalistes proposait une campagne politique tandis que l'autre utilisait un langage publicitaire. Hormis l'opposition soulevée par le journal entre ces deux langages (fausse à nos yeux puis qu'elle porte sur deux formes différentes de communication plutôt que sur un choix discursif), la description de la décision prise contient une critique idéologique implicite :

« La seconde avait recours au langage publicitaire, en s'adressant directement, et avec le minimum de mots, à l'électeur-consommateur : les OGM ? La paix ? La corruption ?... «A toi de décider!» Les dirigeants verts ont choisi la deuxième

solution, proposée par l'agence berlinoise qui a conçu - avec succès - les dernières campagnes des Grünen allemands. Ils ont donc choisi l'efficacité et le réalisme, au prix de nouveaux renoncements à leur culture alternative ».

Le choix efficace décrit par le journal est surtout en contradiction avec une des affirmations de M. Cohn-Bendit rapportées en début d'article « Nous, les Verts, sommes européens par ambition. Pas par soumission comme la droite, ni par réalisme comme les socialistes ». C'est également le titre de l'article qui prend tout son sens à ce moment, comme une critique à une formation dont l'unité ne serait pas une question d'engagement ou d'idéal, mais d'ambition électorale. Les propos de Cohn-Bendit font également passer d'une conception positive à une conception négative de l'ambition. C'est en quelque sorte comme si l'identité contemporaine des *Verts* n'était, au bout du compte, qu'une forme de soumission aux lois de la concurrence électorale.

Le parti politique semble ainsi soumis à des règles d'action qui échappent à son contrôle. Du coup, ce sont les hommes politiques qui apparaissent comme destinataires de ces actions. Le cas d'un article sur Daniel Cohn-Bendit, à la suite de celui que nous venons d'analyser sur *Les Verts*, en est un exemple.

Le 28 mai 2004, un autre article d'Alain Auffray porte pour titre : « Cohn-Bendit prédicateur de la cause européenne ». Il s'agit à nouveau d'un long article, mais, comme l'indique le titre, il est moins question ici des *Verts* que de leur porte-parole. C'est à lui que sont rattachées les convictions européennes, opposées parfois aux doutes incarnés par le parti et par les militants. Cela est résumé dans le paragraphe suivant, situé vers la fin de l'article : « S'il ne voit pas d'inconvénient à ce que ses camarades fassent état de réserves antilibérales, il préfère, lui, prendre de la hauteur en insistant sur la 'dimension historique' du projet constitutionnel ».

Or, cet européanisme incarné par Cohn-Bendit, et opposé aux réserves antilibérales, serait l'expression de cette identité contemporaine des *Verts* opposée à l'identité historique incarnée par les réserves antilibérales⁵⁴⁴. Le dernier paragraphe de l'article insiste sur ce point de manière précise :

« S'il s'est éloigné des Verts français, c'est parce qu'il n'a 'pas été capable de les changer'. Cette campagne européenne sera, assure-t-il, sa dernière. Il s'y est taillé un rôle sur mesure : candidat en Allemagne, provocateur en France ».

Le journal met également en évidence une caractéristique de l'UE qui concerne les différences entre les pays qui la composent. Même celui qui a fondé un parti européen est décrit comme ayant deux rôles : un rôle en France et un autre en Allemagne.

Outre les sujets politiques, les pays qui constituent l'Europe apparaissent donc comme porteurs de règles d'action. Il reste que nous avons constaté l'existence d'une règle constitutive en accord avec le principe de la non-domination. La lecture de l'article où il y est fait référence nous éclaire sur la représentation faite par le journal de cette règle : ce n'est pas d'un principe politique qu'il s'agit, mais encore une fois, d'un principe constitutif du politique.

⁵⁴⁴ Daniel Cohn-Bendit s'est montré partisan d'un rapprochement entre le Parti Socialiste et l'UDF (centriste) de François Bayrou lors des récentes élections présidentielles françaises (mai 2007). Ce rapprochement était, entre autres, justifié par l'européanisme qu'incarnerait, aux yeux de Cohn-Bendit, François Bayrou.

L'article signé par Didier Hassoux le 8 juin 2004 titre « En Normandie, Fabius **joue** l'eurosocialiste » ; or, il n'est pas voué à rendre compte des caractéristiques d'un eurosocialisme ; il présente, au contraire, les caractéristiques du leader socialiste, pour l'identifier aux présidentiables du PS : « une intervention par jour durant une petite semaine. Service minimum, donc. Pas plus ni moins que les autres présidentiables du PS, fait valoir son entourage ».

Pour finir l'article avec une question encore plus explicite : « L'opposant serait-il en train de devenir candidat ? ». La règle constitutive ne se trouve donc pas dans le principe de l'eurosocialisme, mais dans le verbe « jouer ».

L'ensemble des règles représentées dans ce journal se distribue de la manière suivante :

Libération		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie Publique		
<i>Règles d'action politique</i>	Appeler au vote sanction	PS
	Faire un sermon	Jospin, PS
	Faire "un clip"	PS
	Faire venir les télés (UMP)	UMP
	Faire un dernier tour	Juppé, UMP
	Feindre l'indifférence	Raffarin, UMP
	Fuir ses responsabilités	Raffarin, UMP
	Donner des leçons	Jospin, PS
	Faire campagne	Jospin
	Le mythe de l'union politique	DSK, PS
	Oublier le scrutin	Gouvernement
	S'opposer à une réforme	PS
	Rappeler une tradition	Krivine, LCR
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	Une réhabilitation	Jospin
	Équité médiatique	
	Jouer l'eurosocialisme	Fabius, PS

2.2.7. L'Europe dans l'être

La réalité du politique a été décrite dans cette catégorie intentionnelle à partir de deux identités discursives semblables dans leur forme mais opposées dans leur contenu. Nous avons vu comment un journal, *ABC*, exprimait son appartenance politique à partir de la représentation d'une réalité constituée d'appartenances politiques, mais dénuée de règles qui guideraient ou qui seraient produites par les instances porteuses de ces appartenances. *Libération* représente, à l'opposé, une réalité politique où les groupes et les sujets politiques observent et produisent des règles qui constituent au fond la base de

l'action politique.

Les deux journaux, ce qui est nécessaire pour leur lecture, assument l'un et l'autre une identité discursive commune en amont : celle qui s'accorde avec le discours du *PP* pour *ABC*, celle qui s'accorde avec une conception du politique fondée sur des règles de domination de l'action individuelle pour *Libération*. Il découle de cela une représentation politique de l'Europe que nous pouvons décrire comme un « être européen » pour *Libération* et « exister en Europe » pour *ABC*.

2.2.7.1. *Libération* : l'être européen

La représentation de l'Europe dans les informations analysées suit la même logique que dans les articles classés selon les dénominations politiques : prédominance des « gestes ponctuels » et des « tendances et dispositions ».

	occurrences	pourcentages
Gestes ponctuels:	11	34,4
Comportements continus:	7	21,9
Tendances, dispositions et propensions:	14	43,8
Total	32	100,0

L'être européen est représenté en grande mesure par le Parlement européen et, de manière plus indirecte, par des États-Nations (Blair comme premier ministre britannique) et les sujets européens (électeurs ou citoyens des pays européens).

Libération		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles d'action politique</i>	Aller à Paris	Blair, Angleterre
	Débat sur le logiciel libre	Parlement européen
	Débat sur la défense des OPAS	Parlement européen
	Débat sur les OGM	Parlement européen
	Débat sur la libéralisation	Parlement européen
	Débat sur les libertés	Parlement européen
	Faire du chantage	Londres
	Sanctionner les gouvernements	Les électeurs
<i>Règles du débat politique</i>	Les questions intérieures	Europe
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	L'écologie	
	Jeune parlement	Députés européens
	Fraudes au Parlement	Députés européens
	Difficultés de l'élection	Elections à 25

Suivant le type d'analyse développé pour les autres journaux du corpus, nous pouvons décrire ainsi la distribution discursive de ce corpus à partir de la représentation des formes d'agir qui y apparaissent :

L'État-Nation est représenté comme agissant sur d'autres États-Nations (au moyen par exemple d'une visite de Blair en France ou du chantage exercé par la Grande Bretagne sur les autres membres dans les discussions sur la Constitution).

Le parlement européen est représenté comme agissant sur les sujets européens (au moyen, par exemple des différentes discussions sur des sujets politiques).

Les citoyens de chaque État-membre sont représentés enfin comme agissant sur l'Institution Européenne (au moyen de leurs motivations pour aller voter par exemple).

Mais le plus frappant est sans doute la représentation accrue du Parlement européen comme groupe politique. Cela répond à une section proposée par le journal sous le titre « les dix travaux du Parlement ». Nous n'insistons pas sur l'ironie contenue dans la référence mythique portée par ce titre, puisque ce qui nous intéresse dans notre démarche est la mise en évidence d'une règle politique selon laquelle le Parlement est effectivement un lieu de pouvoir, même si, comme le laisse entendre le titre de la rubrique et comme nous l'avons déjà signalé, ce pouvoir est lui-même soumis à la volonté d'un destinataire mythique.

Dès lors, l'être européen est finalement représenté comme un sujet politique. C'est ainsi que les règles constitutives de la réalité européenne font appel à ce destinataire qui imposerait les épreuves au Parlement européen.

L'écologie est de ce fait une règle constitutive que nous pouvons appeler positive, même si elle provient d'un fait négatif « Après 'l'Erika', l'UE lave plus écolo »⁵⁴⁵. La corruption est une règle que nous dirons négative et qui fait aussi partie du parlement, « Eurodéputés : prime à la fraude commune »⁵⁴⁶. Dans le premier cas, l'UE est représentée comme agissant sur les sujets européens au moyen d'une volonté politique. Dans le deuxième en revanche, ce sont les sujets européens qui sont représentés comme agissant sur l'Institution Européenne au moyen de leur corruption. Nous revenons ainsi, par le biais de ces règles constitutives, à « l'eurocivisme » mis en évidence par *Libération*.

2.2.7.2. ABC : l'existence européenne

La représentation de l'Europe concerne les « tendances, dispositions et propensions » comme catégorie principale, laquelle est suivie par les « gestes ponctuels ». Il faut enfin remarquer la très faible présence des « manifestations verbales » qui se trouvent aussi peu représentées que les « faits biologiques » ou les « faits mentaux non intentionnels ». Il s'agit d'une différence par rapport aux autres représentations de la politique espagnole.

⁵⁴⁵ Titre d'un article paru dans l'édition du 11/06/2004.

⁵⁴⁶ Édition du 1/06/2004.

	Occurrences	Pourcentages
Faits biologiques:	1	4,0
Faits mentaux non intentionnels:	1	4,0
Gestes ponctuels:	9	36,0
Comportements continus:	3	12,0
Tendances, dispositions et propensions:	10	40,0
Manifestations verbales:	1	4,0
Total	25	100,0

L'existence d'une identité européenne est donc représentée par des États Nations, par l'Institution Européenne (l'UE, la Constitution), par des hommes politiques (Giscard d'Estaing) et par les citoyens des États Membres (le vote en France qui serait un danger pour Raffarin).

ABC		
Règles régulatrices	Forme discursive	Groupes désignés
Vie publique		
<i>Règles d'action politique</i>	Appel des 25	Pays membres
	Invitation par SMS	Berlusconi, Gouvernement italien
	Danger pour le gouvernement (Blair)	Blair, Royaume-Uni
	Incertitude sur la constitution	UE
	Danger pour Raffarin	Vote des français
	Menace sur les fonds régionaux	Allemagne
	Montrer son jeu	Espagne
	Vouloir sauver la constitution	Irlande
	Offrir la signature à Rome	Zapatero, Gouvernement
Règles constitutives		
Principe de la non-domination		
	Accord entre Chirac et Blair	Constitution
	Une présidence stable	Giscard d'Estaing
	Une majorité plus large	Gouvernement espagnol

La distribution discursive de cette représentation de la réalité s'articule essentiellement à partir des États Nations :

L'État-Nation est ainsi représenté comme agissant sur l'Institution européenne (au moyen d'un appel de la part des États membres ou d'une stratégie politique espagnole, par exemple)

L'État-Nation est aussi représenté comme agissant sur les thèmes européens (au moyen du blocage des fonds régionaux, par exemple).

L'État-nation est enfin aussi représenté comme agissant sur les citoyens de l'État (au moyen du SMS de Berlusconi, par exemple).

Les citoyens des États-Nations sont eux aussi représentés comme agissant sur les Institutions de l'État Nation (au moyen du vote sanction qui met en danger Raffarin ou Blair, par exemple).

L'existence européenne repose donc en dernière instance sur la Nation. Cela s'accorde également avec les règles constitutives représentées dans ce tableau, où sont les gouvernements ou les hommes politiques au nom d'un gouvernement, qui sont représentés comme agissant sur la constitution de l'UE. Celle-ci apparaissant dès lors, comme nous l'avancions dans notre hypothèse d'analyse, comme une instance d'arbitrage entre les nationalités européennes.

La confrontation entre l'être de l'Europe et l'existence européenne, nous permet donc de clore l'analyse sur la représentation de la réalité européenne avec la présentation de deux conceptions idéologiques opposées. L'une fait de la nation une réalité à laquelle doit se soumettre l'action du sujet politique et l'autre fait du sujet politique la réalité sur laquelle agissent les règles et normes sociales. Dans l'idéal-type d'Espace Public que nous avons exploré au long de cette thèse, ces deux conceptions du politique viennent enfin donner un ancrage idéologique aux positions politiques que nous avons décrites jusqu'ici.

2.2.8. Un cadre idéologique pour le discours européen

Nous pouvons maintenant délimiter le cadre idéologique général au sein duquel s'insèrent les discours politiques énoncés dans cette campagne. *ABC* transmet une idéologie fondée sur la cohésion communautaire assurée par la nation, tandis que *Libération* véhicule une idéologie, à l'opposée, fondée sur l'action des sujets politiques dans la construction de la cohésion sociale. Dans deux autres journaux (*Le Figaro* et *El Mundo*), le discours politique est caractérisé par une présentation des formes d'appartenance. Dans le journal français, c'est l'identité française qui est rendue visible dans les discours sur l'Europe, tandis que dans le journal Espagnol, c'est la place de l'Europe au sein d'une identité espagnole qui est exprimée. Les deux autres journaux du corpus (*El PAIS* et *Le Monde*) mettent en scène un discours politique fondé sur l'efficacité de l'Europe pour le premier et sur les normes qui seraient souhaitables dans le développement de l'Europe pour le deuxième.

Ce cadre permet de décrire l'Espace Public européen en termes d'idéologie politique où la gauche exprime des discours représentant l'action des institutions ou des sujets politiques et la droite se caractérise par la mise en visibilité des formes d'appartenance.

Appartenance Action

Efficacité de l'Europe Visibilité de l'Europe

Normativité pour l'Europe Visibilité de la France

Cette description de l'Espace Public européen en termes de positionnement idéologique peut enfin être enrichie par une confrontation avec les domaines d'action de

l'état républicain représentés dans chacun des journaux analysés. Le tableau suivant montre les différents domaines d'action représentés dans le corpus à partir de la distinction que nous avons suivie au long de l'analyse entre « discours nationaux » et « discours européens » :

Discours nationaux		Discours européens	
Journal	Domaines d'action représentés	Journal	Domaines d'action représentés
<i>El PAIS</i>	Protection intérieure Vie publique Prospérité	<i>El PAIS</i>	Vie publique Prospérité économique Défense Prospérité
<i>MUNDO</i>	Économique Défense Indépendance	<i>Figaro</i>	économique Vie publique Vie publique Vie publique Vie publique
<i>Monde</i>	personnelle Vie publique Indépendance	<i>Monde</i>	économique Vie publique Vie publique Vie publique Vie publique
<i>Figaro</i>	personnelle Prospérité économique Vie publique Prospérité économique Vie publique Vie publique Vie publique	<i>MUNDO</i>	économique Vie publique Vie publique Vie publique Vie publique

Nous pouvons ainsi rendre plus visible la distinction entre les journaux français et espagnols (partie gauche de ce tableau). Nous pouvons également interroger le caractère idéologique de l'échelle proposée plus haut. Enfin, le contenu de ce tableau met en cause toute distinction, culturelle ou idéologique, lorsque les discours portent sur l'Europe (partie de droite du tableau) ; il semble indiquer que loin d'être un lieu de confrontation, l'Europe serait un espace d'homogénéisation.

Une distinction nationale

Les domaines d'action de l'État républicain sont beaucoup plus diversement représentés, dans les journaux analysés, en Espagne qu'en France. Dans la conception de la communication politique que nous avons adoptée dans cette thèse, nous dirons que les journaux français représentent dans leurs discours politiques les arènes du politique, tandis que les journaux espagnols représentent à la fois les arènes et les territoires du politique. Nous considérons ainsi comme une hypothèse sociologique que la presse en France est une partie des territoires du politique⁵⁴⁷. Cela expliquerait que les

⁵⁴⁷ Nous parlons d'hypothèse sociologique en ce que sa vérification demanderait un travail de recherche sur les interactions professionnelles à l'œuvre dans la production d'informations journalistiques portant sur des institutions politiques. Des nombreux travaux ont déjà été réalisés en ce sens pour montrer la connivence entre le champ journalistique et le champ politique en France. Sur l'Union Européenne aussi, des travaux ont été réalisés dans cette direction (MARCHETTI, D (dir.) : *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe*, PURS, Rennes 2004 ; DACHEUX, E (dir.) : *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Publications de l'Université de Saint Étienne, 2003). L'approche communicationnelle que nous proposons voudrait, avec la formulation de ce genre d'hypothèses, contribuer à la production de travaux sociologiques abordant les interactions ou les relations de pouvoir entre les journalistes et les hommes politiques à partir, par exemple, de la question des territoires du politique.

« manifestations verbales » sont moins l'objet de représentations journalistiques que dans les journaux espagnols, comme si le discours journalistique était en lui-même une « manifestation verbale » équivalente à celle d'un homme politique ou d'un représentant d'une institution politique quelconque.

Une distinction idéologique

La différence dans les représentations des domaines d'action de l'état républicain entre les trois journaux espagnols s'accorde avec les appartenances idéologiques attribuées habituellement à ces trois journaux. Plus on se situe à droite de l'échelle idéologique (ABC) moins de domaines apparaissent et ceux qui disparaissent sont ceux de la « défense » et de la « protection intérieure ». Deux domaines qui sont traditionnellement les domaines régaliens de l'État-Nation. Nous pouvons dès lors faire l'hypothèse d'un attachement plus important à la structure traditionnelle de l'État-Nation dans les discours politiques de droite que dans ceux de gauche.

Une Europe Publique ?

Le domaine de la vie publique est le seul qui est représenté dans l'ensemble de journaux du corpus, ce qui semble logique dans une analyse portant sur une campagne électorale. Mais cela indique également, contrairement à notre hypothèse d'analyse de départ, que la campagne des élections européennes ne mobilise pas forcément d'autres référents que ceux qui sont liés directement à la procédure électorale. Si l'on ne tient pas compte de ce domaine d'action, seuls *El PAIS* et *Le Figaro* produisent une représentation de la réalité européenne dans leurs *discours européens*, de même que seuls les trois journaux espagnols le font dans leurs *discours nationaux*. C'est ainsi dans le domaine de la vie publique que l'Europe acquiert un caractère politique. Au moment où les États-Nations semblent menacés dans leur légitimité politique par la mise en cause de leur efficacité pour résoudre les problèmes auxquels doivent faire face leurs citoyens, la présence de l'UE dans le domaine de la vie publique peut être considérée comme un rappel constant de cette insuffisance des États :

« Si les programmes étatiques de lutte contre le chômage ne marchent pas, ce n'est pas seulement à cause des restrictions de la dette publique, mais aussi parce qu'ils souffrent d'un manque d'efficacité dans le cadre national. Dans une situation de globalisation économique, 'le keynessianisme dans un seul pays' ne peut plus marcher »⁵⁴⁸.

Si l'hypothèse d'une Union Européenne comme signe de l'incapacité de l'État-Nation à affronter des questions aussi essentielles que l'emploi s'avérait pertinente, on pourrait penser à l'UE comme une institution dont la présence serait à la fois une source d'inquiétudes et d'espoirs. D'inquiétude pour ceux qui la vivent comme le signe d'une perte du pouvoir de la nation. D'espoir pour ceux qui la vivent comme une solution aux insuffisances de la Nation. C'est souvent les termes europhilie ou europhobie qui sont

⁵⁴⁸ HABERMAS, J: *Beyond the nation-state? On some consequences of economic globalization in ODVAR ERIKSSON, E (dir.) : Democracy in the European Union : Integration through deliberation ? Routledge, London, 2000 (p.90). Texte d'origine: « State employment programmes today fail, not only because of the limits set to public debt, but because of their lack of effectiveness within a national frame. Under the conditions of globalized economy, 'Keynesianism in one country' no longer works ».*

utilisés pour désigner ces deux postures. Nous pouvons nous demander si ces mots ne renvoient pas plutôt à deux positions idéologiques : celle d'un libéralisme attaché à une conception communautaire de la nation et celle d'un républicanisme attaché à l'idéal de la non-domination.

2.2.9. Libéralisme et europhobie, républicanisme et europhilie ? ⁵⁴⁹

L'opposition entre libéralisme et républicanisme nous permet de terminer ce travail avec une approche des caractéristiques idéologiques de l'Espace Public européen fondée sur une dialectique différente de celle qui concerne la gauche et la droite et qui est utilisée dans le cadre des discussions politiques nationales ⁵⁵⁰. Jürgen Habermas décrit cette opposition, qu'il considère comme fondatrice de l'idéal démocratique moderne, à partir d'une distinction première portant sur le contenu de ces deux positions philosophiques, et plus précisément sur la question des droits de l'homme :

« Si je peux me permettre l'usage de telles étiquettes, les traditions politiques 'libérales' ou lockéennes conçoivent les droits de l'homme comme une incarnation de l'autonomie individuelle et leur donnent priorité face à la souveraineté populaire, tandis que les traditions 'républicaines' conçoivent la souveraineté populaire comme l'expression de l'accomplissement éthique d'un peuple et lui donnent priorité face aux droits de l'homme » ⁵⁵¹

Parallèlement, cette distinction ontologique est couplée à une distinction formelle, que le philosophe allemand considère plus importante et qu'il décrit de la manière suivante :

« La différence essentielle se trouve dans la compréhension du rôle attribué au procès démocratique. Dans la perspective 'libérale' ou lockéenne, le processus démocratique assume la tâche de conduire le gouvernement vers l'intérêt de la société, où le gouvernement est représenté comme un appareil d'administration publique et la société comme un réseau d'interactions entre des individus, structurée à l'image d'un

⁵⁴⁹

Cette dernière section fait suite aux remarques et commentaires que Jacques Guilhaumou a bien voulu nous faire à propos de notre recherche. Nous l'en remercions vivement.

⁵⁵⁰

La théorie de la liberté de Philip Pettit que nous avons adoptée dans ce travail situe les tenants d'une conception libérale de la démocratie du côté de la liberté comprise comme « non-interférence » ce qui les place à la droite de l'échelle idéologique. Cependant, comme le soulignent Ovejero, Martí et Gargarella (OVEJERO, F ; MARTÍ, J-L et GARGARELLA, R (dir.) *Nuevas ideas republicanas. Autogobierno y libertad*, Paidós, Barcelona 2004 (pp. 11-73) il est difficile de placer certains représentants du libéralisme tels que J. Rawls ou Ronald Dworkin à la droite de l'échelle idéologique. C'est pourquoi, nous semble-t-il, les deux dialectiques sont compatibles, elles ne désignent pas des oppositions synonymes ni exclusives.

⁵⁵¹

HABERMAS, J: *Derechos humanos y soberanía popular: las versiones liberal y republicana* in OVEJERO, F; MARTÍ, J-L; GARGARELLA, R (dir.) 2004 op.cit. p.197. Texte d'origine: « Si se me permite usar estas etiquetas, las tradiciones políticas 'liberales' o lockeanas conciben los derechos humanos como la encarnación de la autonomía, y le otorgan prioridad frente a la soberanía popular, mientras que las tradiciones 'republicanas' conciben la soberanía popular como la expresión de la autorrealización ética de un pueblo, y le otorgan prioridad sobre los derechos humanos ».

marché. Ici, la politique (dans le sens de formation de la volonté politique des citoyens) assume le rôle d'unir et d'impulser les intérêts privés contre un appareil de gouvernement spécialisé dans l'usage administratif du pouvoir politique a des fins collectifs. En revanche, depuis la perspective 'républicaine', la politique suppose un peu plus que cette médiation. Elle assume une fonction constitutive des processus de la société comme un tout. 'La politique' est conçue comme la forme réflexive de la vie éthique substantielle, c'est-à-dire, comme le moyen par lequel les membres de communautés plus ou moins intégrées deviennent conscients de leur mutuelle dépendance et, agissant de manière délibérative, en tant que citoyens, constituent et transforment les relations déjà existantes de reconnaissance réciproque, en une association de membres libres et égaux devant la loi (..) outre la régulation hiérarchique de l'État et la régulation décentralisée du marché, c'est-à-dire, au-delà du pouvoir administratif et des intérêts individuels, la *solidarité* et l'orientation vers un bien commun apparaissent comme une *troisième source* de l'intégration sociale »⁵⁵².

Une forme de synthèse de ces deux conceptions, c'est-à-dire une conciliation entre la perspective universaliste propre aux traditions libérales et dont la question des droits de l'homme en est le meilleur exemple et la perspective à la fois éthique (dans le sens de responsabilité au sein de la société) et institutionnelle propre à la culture républicaine, est alors possible sous la dénomination de démocratie délibérative. Dans notre perspective communicationnelle nous considérons cette approche procédural de Habermas moins comme une conception normative de la démocratie (ce qui est son propos) que comme une manière de l'aborder en tant qu'objet d'étude⁵⁵³.

Compris comme dispositif de communication, un système démocratique implique ainsi la mise en place du double processus caractéristique de la communication : la transformation (qui concerne le contenu de ce qui est communiqué) et la transaction (qui

⁵⁵² Idem. (p.198). Texte d'origine : « La diferencia decisiva consiste en la comprensión del papel del proceso democrático. De acuerdo con la perspectiva 'liberal' o lockeana, el proceso democrático lleva a cabo la tarea de dirigir el gobierno en el interés de la sociedad, donde el gobierno es representado como un aparato de administración pública y la sociedad como una red de interacciones entre particulares estructurada a semejanza del mercado. Aquí, la política (en el sentido de formación de la voluntad política de los ciudadanos) tiene la función de unir e impulsar los intereses privados contra un aparato gubernamental especializado en el empleo administrativo del poder político para fines colectivos. En cambio, desde la perspectiva 'republicana', la política implica algo más que esta función mediadora. Ella cumple, más bien, una función constitutiva de los procesos de la sociedad como un todo. 'La política' es concebida como la forma reflexiva de la vida ética sustantiva, a saber, como el medio por el cual los miembros de comunidades más o menos integradas se vuelven conscientes de su dependencia mutua y, actuando con plena deliberación como ciudadanos, conforman y desarrollan las relaciones existentes de reconocimiento recíproco en una asociación de miembros libres e iguales ante la ley (...) además de la regulación jerárquica del Estado y la regulación descentralizada del mercado, esto es, más allá del poder administrativo y los intereses personales individuales, la *solidaridad* y la orientación hacia el bien común aparecen como una *tercera fuente* de integración social »

⁵⁵³ On se demande si Habermas ne tend pas à produire dans sa défense de la démocratie délibérative (*Après l'État-Nation, Sur l'Europe, L'intégration républicaine* mais également dans ses tribunes publiques) une sorte de proposition normative visant à vérifier son propre diagnostic concernant l'agir communicationnel. C'est pourquoi nous nous permettons de considérer sa description de la démocratie délibérative comme un volet théorique de la conception communicationnelle de l'Espace Public plutôt que comme un programme normatif.

concerne la relation entre les instances communicantes)⁵⁵⁴. La démocratie délibérative prônée par Habermas renvoie dès lors, dans son aspect normatif, au type de dispositif souhaitable afin qu'aucun de ces deux processus ne prenne pas le dessus sur l'autre. L'analyse que nous avons proposée dans cette troisième partie de la thèse a été menée précisément sur les discours reliant des instances constitutives de ce dispositif de communication. Nous pouvons maintenant, au terme de ce travail, proposer un idéal type d'Espace Public européen à partir des dénominations politiques observées et des règles régulatrices mobilisées dans le corpus de presse. C'est ainsi que nous proposons de rendre compte des formes d'intentionnalité collective observables dans l'Espace Public européen tel que celui-ci a été abordé à partir du corpus d'articles.

Nous avons repris les propositions intentionnelles avancées en conclusion de notre deuxième partie et nous y avons ajouté un deuxième niveau intentionnel issu des règles de régulation déployées dans le discours de presse que nous avons présentées ci-dessus (c.f III.2.2). Nous obtenons les propositions suivantes :

PS : « Nous faisons l'Europe sociale *au moyen* des élections européennes, *au moyen* de règles de discussion internes aux partis, de règles d'expression publique et de règles de l'action politique ».

PSOE : « Nous structurons l'Europe *au moyen* des élections européennes, *au moyen* de règles du débat public, de règles de discussion internes aux partis, de règles d'engagement militaire, de règles institutionnelles, de règles électorales, de règles d'action politique, de règles d'action publique et de règles budgétaires ».

*IU*⁵⁵⁵ : « Nous faisons notre discours *au moyen* des élections européennes, *au moyen* des règles de discussion interne, des règles de participation politique, des règles économiques, des règles de financement et de règles concernant l'emploi ».

*Les Verts*⁵⁵⁶ : « nous existons *au moyen* de l'Europe, *au moyen* des règles de pluralité ».

*UDF*⁵⁵⁷ : « Nous faisons un diagnostic *au moyen* des élections européennes, *au moyen* de règles de discussion internes aux partis ».

UMP : « Nous faisons la France *au moyen* des élections européennes, *au moyen* de règles de discussion internes aux partis, des règles de conduite des hommes politiques et des règles d'action politique ».

PP : « nous serons forts en Europe *au moyen* des élections européennes,

⁵⁵⁴ Voir notre première partie : I.2 (p.68).

⁵⁵⁵ Ce parti est présent, en tant que sujet d'une forme d'intentionnalité collective, seulement dans deux des trois journaux du corpus espagnol, *El Mundo* et *El PAIS*.

⁵⁵⁶ Seulement dans un journal *Le Monde*, *Les Verts* sont représentés comme des sujets d'une forme d'intentionnalité collective.

⁵⁵⁷ Représenté comme sujet d'une forme d'intentionnalité collective seulement dans le journal *Le Monde*.

au moyen des règles concernant le terrorisme, de règles du débat public, des règles du parlement, de règles de l'engagement militaire, de règles de relation entre les territoires, de règles médiatiques et de règles d'action politique ».

Si nous considérons ces propositions idéal-typiques comme rendant compte d'un processus de transaction entre les différentes instances de communication de cette campagne il apparaît que les seuls échanges contradictoires se produisent entre les deux partis majoritaires de chaque pays. Nous observons également une corrélation entre chaque parti et son équivalent dans l'autre pays. Cela nous conduit à dire que cet Espace public idéal-typique décrit une situation où la démocratie est représentée par les deux partis majoritaires de chaque pays d'une manière républicaine : elle s'articule autour de positions divergentes qui rendent visibles les caractéristiques éthiques des partis concernés. Mais nous observons également que cet Espace public est fortement bipolaire : il n'offre pas de place aux partis minoritaires, ce qui se traduit par une disparition de ceux-ci dans le processus de transaction mais également dans leur force de transformation et avec cela, dans leur capacité à transformer un discours philosophique fondateur de leur identité en un programme politique public.

Dans une conception libérale de l'Europe, où le processus de *transaction* est défini à partir de l'appartenance à une Nation (ou à un territoire), cette absence de diversité politique est reconduite par les différentes formes d'appartenance nationale. Mais la construction d'une entité politique européenne s'opposant, depuis cette perspective, à l'existence de l'État-Nation, ces deux institutions (l'État-Nation et l'UE) entrent en concurrence⁵⁵⁸. Dans une conception républicaine, l'appartenance à la Nation ne se superpose pas à une appartenance idéologique. Or, la mise en place d'une telle forme d'appartenance politique demanderait que les partis politiques ayant un fond idéologique commun désignent, dans leurs contenus discursifs (lesquels, du fait qu'ils font parti du processus de transformation, divergent d'un pays à l'autre), les mêmes règles au moyen desquelles ils s'instituent en tant qu'instances de communication européennes. Nous n'observons, entre le *PS* et le *PSOE* que deux règles régulatrices partagées : *l'action politique* et *la discussion interne aux partis*. Il nous semble qu'elles désignent très bien à la fois l'opacité propre au fonctionnement européen et la bureaucratisation qui en découle et qui lui est souvent reproché.

Une Europe politique commencerait, nous semble-t-il, à être pensable, si dans cet Espace Public idéal typique les règles régulatrices rendues visibles dans les médias et le débat étaient mieux partagées entre les différentes dénominations politiques qui le composent. Cela permettrait que les différences nationales et culturelles puissent se développer au niveau du contenu (du processus de transformation) des discours énoncés. Les instances de communication participant à la campagne électorale seraient alors européennes et nationales à la fois. Mais cela n'est pas forcément dans l'intérêt de tous les participants. Une étude approfondie des programmes ou des discours politiques

⁵⁵⁸ Les mots d'ordre choisis par les trois partis que l'on peut considérer comme défenseurs d'une idéologie de type libéral (*PP*, *UMP* et *UDF*) s'expliqueraient ainsi comme trois manières différentes de proposer une connivence entre ces deux institutions concurrentes : le *PP* propose un rapport de forces (« Fuertes en Europa ») l'*UMP* et l'*UDF* une relation utilitaire (« Avec l'Europe... » « Nous avons besoin d'Europe »).

des différents partis européens nous permettrait de répondre à cette question proprement idéologique.

Ce n'était toutefois pas le but de cette recherche, dont l'objectif était de proposer une interprétation en termes d'intentionnalité collective d'un processus concernant la construction d'une réalité institutionnelle : l'Europe. Nous avons toutefois constaté que le lexique républicain, le lexique de la non-domination, n'est pas encore présent dans le discours public européen que nous avons analysé⁵⁵⁹. Dès lors, si l'on considère, avec le commentaire du « *projet de paix perpétuelle* » de Kant que fait Monique Castillo que « *La meilleure preuve qu'un souverain puisse donner de sa 'bonne volonté' est moins d'alléguer sa vertu personnelle que d'exprimer publiquement ses raisons d'agir [et que] Ainsi la publicité sert de Type ou de modèle pur pour une loi qui veut réellement faire l'objet d'une volonté universelle, en l'occurrence, d'une volonté universelle* »⁵⁶⁰, on comprend pourquoi les hommes politiques ne peuvent pas être perçus, dans cette campagne, comme des hommes vertueux. Nous pouvons même nous demander si cette absence n'est pas une forme signifiante constitutive de ce qu'on appelle communément la distance entre les politiques et les citoyens.

Nous terminons donc notre thèse par une nouvelle question : comment peut-on penser une Europe politique ? Ou, pour le formuler avec le vocabulaire déployé dans ce travail : Comment l'Europe peut-elle faire l'objet d'une reconnaissance de la part de ceux qui la composent ? La règle régulative « action politique », partagée par le *PSOE* et le *PS*, nous semble fort bien illustrer la forme de reconnaissance sur laquelle s'est bâtie jusqu'à présent l'Europe : à partir d'actions politiques qui la représentent et assurent sa présence dans les territoires de l'*UE*. Ces actions concernent souvent les aides au développement issues des fonds régionaux ou des investissements issus des fonds de cohésion. Cela est peut-être une des raisons pour lesquelles l'Europe est souvent pensée comme un moyen pour le développement ou l'émancipation⁵⁶¹, faisant ainsi des autres pays membres des concurrents plutôt que des partenaires. Nous croyons avoir mis en évidence, à partir de la notion d'intentionnalité collective, que cette Europe n'est pas pensable politiquement parce que les appartenances politiques sur lesquelles elle repose ne partagent pas un référent normatif commun. Elles ne se reconnaissent pas mutuellement comme des « moyens de faire » dirigés vers une action commune. C'est donc à travers les « moyens de faire » plutôt que des « buts à atteindre » qu'une Europe à caractère politique se construit et c'est par l'étude et la critique de ces « moyens de faire » que les recherches

⁵⁵⁹ Bien que nous n'ayons pas développée une recherche de type lexicographique à partir de mots clés renvoyant à ce langage précis (recherche qui reste à faire, nous semble-t-il), les expressions, ainsi que les formes discursives que nous avons observé au long de ce travail concernaient soit des champs sémantiques très éloignés du champ sémantique propre au langage républicain (c.f.III.2.2.2 et III.2.2.3, *El PAIS* et *El Mundo*) soit des champs sémantiques propres à des traditions politiques dérivés d'une certaine conception républicaine (le socialisme, par exemple) ou encore de champs sémantiques propres à d'autres langages politiques (la lutte de classes, par exemple).

⁵⁶⁰ CASTILLO, M: 2007, op. Cit (p.35).

⁵⁶¹ L'Europe et ses institutions peuvent, par exemple, servir de « tremplin » à des acteurs politiques pour renforcer leur visibilité personnelle ou nationale.

en communication politique peuvent participer à la construction européenne.

Conclusion

Peu de temps après le non au référendum sur le traité de constitution pour l'Europe en France et aux Pays Bas, Jürgen Habermas écrivait :

« La situation regrettable dans laquelle se trouve l'Union semble accréditer la thèse d'un « no demos », c'est-à-dire, l'idée que l'Europe ne peut pas se doter d'une Constitution parce qu'elle n'a pas de « sujet constituant ». Cet argument repose sur l'hypothèse suivante : le modèle nécessaire de toute communauté politique est la nation, unifiée grâce à une langue, une histoire et des traditions communes. Ce n'est qu'en référence à des idéaux et à des valeurs partagés que les membres d'une communauté sont capables de se reconnaître des droits et des devoirs réciproques et peuvent escompter que ces normes soient équitablement respectées par tous (...) Certes, on ne peut que répondre négativement à la question de savoir s'il existe aujourd'hui un semblant d'identité européenne. Mais c'est en fait mal formuler la question. Il s'agit d'abord de savoir quelles conditions il faut remplir pour que les citoyens puissent accroître la solidarité civique par delà les frontières des États en poursuivant un but d'inclusion mutuelle »⁵⁶².

C'est en effet à cette question des « conditions qu'il faut remplir pour que les citoyens puissent accroître la solidarité civique » que nous nous sommes intéressé dans cette thèse, en choisissant de l'aborder à partir d'une proposition normative concernant la liberté républicaine. Mais notre but n'était pas de proposer un programme politique pour

⁵⁶² HABERMAS, J : *Sur l'Europe*, Bayard, Paris 2006 (p.33).

l'Europe, il ne s'agissait pas non plus de défendre la mise en place d'une république européenne⁵⁶³, ni d'aborder les contradictions philosophiques de « l'homme européen »⁵⁶⁴ au tournant du siècle. Notre objectif était à la fois plus modeste et plus ambitieux. Il était modeste dans sa démarche politique en ce qu'il ne cherchait pas à résoudre les contradictions idéologiques et identitaires de la construction européenne. Il était en revanche ambitieux dans son approche théorique en ce qu'il cherchait à mettre en place un cadre d'analyse pour l'étude critique de ces contradictions. C'est en ce sens que nous avons proposé en introduction de cette thèse de construire un idéal-type d'Espace Public européen.

La construction de cet idéal-type nous a confronté à un objet problématique que nous pouvons appeler, dans un premier temps, le réel de la communication : selon notre postulat de départ, l'existence de l'*UE* atteste de la présence d'un Espace Public européen. Afin de rendre ce postulat opérationnel nous avons délimité deux objets d'analyse : les signes de l'Espace Public européen et les signes d'un discours sur l'Europe. L'Espace Public européen est ainsi composé de représentations discursives (les signes qui renvoient aux multiples identités qui composent l'Europe) et de formes d'énonciation (les signes qui indiquent l'existence de formes européennes de discursivité). Le réel de la communication désigne alors ce lieu de croisement entre l'énonciation et la représentation que nous avons proposé d'aborder à partir de la définition de la communication politique proposée par André Gosselin⁵⁶⁵. Nous souhaitons, au moment de conclure ce travail, revenir sur les formes d'énonciation et les représentations qui ont été observées au cours de notre thèse. Nous proposons ici une synthèse articulée autour des trois parties de notre travail (Présence, Discours et Opinion). Nous reviendrons ensuite sur la notion de communication politique.

a) Présence

L'objet de notre première partie a été de rendre compte des instances d'énonciation présentes dans notre corpus à partir de l'hypothèse des sujets du langage selon laquelle il est possible de relier un discours à des sujets de langage par l'étude du dispositif de communication mis en oeuvre dans le processus d'énonciation. Nous sommes parti à cet effet d'une conception intentionnelle de la rationalité, en accord avec la pensée de Jürgen Habermas, selon laquelle les processus de communication expriment un rapport de représentation entre un sujet, un énoncé et un monde (I.1.4.6.1). Nous avons ainsi proposé une approche en termes de contrat de communication des deux instances d'énonciation qui composent notre corpus (les journaux d'information et les affiches

⁵⁶³ COLLIGNON, S : *Vive la république européenne*, Éditions de la Martinière, Paris 2004.

⁵⁶⁴ SEMPRÚN, J et de VILLEPIN, D : *L'homme européen*, Plon, Paris 2005.

⁵⁶⁵ Voir (I. 1.1.1.) Pour rappel, la communication politique peut être schématisée selon l'auteur par la figure suivante : Territoires du politique Action Réception Arènes du politique

électorales).

Un premier résultat de notre travail est issu de la description des lieux de médiation sémiotique institués par les énoncés « nom-de-journal » (c.f. p.87). Ces lieux de médiation indiquent les instances dans lesquelles est rappelé le contrat de communication qui lie le journal et le lecteur. Ces instances sont toutefois des représentations d'une institution (le journal) : un nom propre vide, un titre (référentiel ou anaphorique), une signature (exclusivité, indépendance, avenir, liberté, tradition, participation) et une forme disséminée (c.f.I.2.2.1). Elles rappellent ainsi la responsabilité de l'énonciation. Or, la responsabilité étant une notion « morale » qu'il est difficile d'appliquer à une institution, le contrat de communication est ce qui, par la mise en relation de deux sujets communicants désigne l'espace imaginaire de cette responsabilité énonciative. Nous avons donc montré pourquoi l'énonciation comprise comme le processus de transformation de la langue en discours, ne désigne pas un sujet producteur de l'énoncé nom-de-journal, mais le moment dans la lecture de celui-ci où s'institue un contrat de communication. La même opération semble se produire dans les affiches électorales et c'est ainsi que nous avons pu décrire la mise en place d'une situation de communication dans laquelle se déploient les identités discursives constitutives des contrats de communication.

Nous avons, avec le terme d'identité discursive, repris à notre compte la notion d'éthos telle que la propose Dominique Maingueneau :

« En fait, l'incorporation du lecteur va au-delà d'une simple identification à un personnage garant, elle implique un « monde éthique » dont ce garant est partie prenante et auquel il donne accès. Ce « monde éthique » activé à travers la lecture est un stéréotype culturel qui subsume un certain nombre de situations stéréotypiques associées à des comportements : la publicité contemporaine s'appuie massivement sur de tels stéréotypes (le monde éthique du cadre dynamique, des snobs, des stars de cinéma, etc.). Dans le domaine de la chanson, par exemple, on notera que le passage de la simple prestation d'un chanteur au clip a eu pour effet d'insérer le garant dans un monde éthique à sa mesure. J'ai proposé de désigner par le terme d'incorporation la manière dont le destinataire en position d'interprète – auditeur ou lecteur- s'approprie cet ethos »

566 .

Ce qu'il nous intéresse de souligner dans cette approche de Dominique Maingueneau, est le fait que le « monde éthique » impliqué par les identités discursives analysées est activé par la lecture. Il n'y a donc pas un rapport d'implication entre l'éthos déployé dans une affiche ou dans un article et son lecteur ou son spectateur ; ce rapport d'implication se produit, au contraire, depuis ces deux instances (l'instance communicante et l'instance interprétante) vers ce que Benveniste appelait la non-personne et que avec Patrick Charaudeau nous avons appelé le tiers objet. Dans notre thèse, ce tiers objet est appelé de manière générique l'*UE* et c'est par rapport à lui que nous avons pu décrire l'institution des sujets d'énonciation journalistiques et politiques :

- par le type de rapport informationnel instauré avec l'Europe (objet de discours ou

⁵⁶⁶ MAINGUENEAU, D : L'éthos, de la rhétorique à l'analyse du discours (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'éthos" in *Pratiques* n° 113-114, juin 2002) consultable sur : http://perso.orange.fr/dominique.maingueneau/intro_company.html

objet d'information) (c.f. II. 3.2.2) ;

- par le type de rapport instauré avec le pouvoir (le pouvoir comme projet politique ou le pouvoir comme opposant politique) (c.f. II.3.2.1)

La présence dans l'Espace Public nous semble ainsi désigner les trois instances autour desquelles s'articule l'identité des acteurs politiques : le projet politique (instance imaginaire), les formes, les logiques et la signification de l'action politique (instance symbolique) et les contraintes, à la fois singulières et collectives, qui définissent les limites de l'action politique (instance éthique).

Il convient peut-être maintenant de revenir sur la distinction que nous avons proposée entre objet de discours et objet d'information. Il s'agit d'une distinction, nous l'avons expliqué, qui vise à articuler l'analyse des discours journalistiques avec la théorie des faits institutionnels de John R. Searle. Mais cette distinction fait aussi appel à un terme que nous avons proposé dans cette thèse : *l'occasion de communiquer*. Dans la perspective réaliste que nous avons adoptée pour analyser le discours journalistique, l'ensemble des informations contenues dans un journal doit se rapporter à quelque chose qui existe, qui s'est passé ou qui va se passer, quelque part et à un moment donné. Pour reprendre la terminologie de Searle, les informations portent sur des états de choses. Jean Charron et Jean de Bonville l'expliquent de manière précise :

« Le journalisme est, par définition, une pratique discursive réaliste, portant sur un référent réel, par opposition à d'autres modes d'expression, comme la littérature ou la peinture, dont les référents sont ou peuvent être fictifs ou imaginaires (...) le journalisme ne peut, sans cesser d'exister, échapper à cette contrainte essentielle : représenter le réel d'une manière qui donne à tous les acteurs sociaux engagés dans sa production, journalistes, sources d'information, annonceurs – et lecteurs – la conviction du réel. L'ensemble de ces agents doit entretenir l'assurance réciproque de cette conviction, c'est-à-dire, posséder la certitude que 'tout le monde joue le jeu' du réalisme. Le journalisme est soumis, non seulement à un jeu de vraisemblance, entendue dans le sens de 'conformité à la réalité', mais aussi de véridicité : ce qu'il rapporte est censé être vrai »⁵⁶⁷.

Le terme *occasion de communiquer* nous a permis de désigner cet état de choses d'avant l'information, c'est-à-dire d'avant l'expression publique d'un énoncé. Une dépêche est alors une occasion de communiquer comme l'est aussi un accident de voiture⁵⁶⁸. Le journalisme est ainsi non seulement envisagé comme une pratique discursive réaliste, mais aussi comme une pratique de communication. Dès lors, les occasions de communiquer peuvent, comme nous l'avons développé dans la troisième partie de la thèse, être analysées selon le type de réalité à laquelle elles font référence (c.f.III.2.1).

⁵⁶⁷ BRIN, C, CHARRON, J et BONVILLE, J (dir.) : 2004 *op.cit* (p.143).

⁵⁶⁸ Entre ces deux exemples il y a également une différence : la dépêche, à la différence de l'accident de voiture, est elle-même une production journalistique à partir d'une *occasion de communiquer*. L'avantage de la notion que nous proposons est qu'elle nous permet de contourner la question de la relation entre les journalistes et leurs sources d'information, sans en oublier l'importance. Nous intégrons ainsi l'aspect sociologique de la production journalistique sans en faire notre objet d'étude. Nous pouvons, de manière théorique, traiter sur le même plan discursif la dépêche et l'accident de voiture : ils sont tous les deux la réalité à l'origine du discours analysé.

Dans notre cas, la campagne électorale a été considérée comme une occasion de communiquer contenant elle-même d'autres occasions de communiquer renvoyant à des réalités différentes. Mais la campagne est une occasion de communiquer aussi bien en ce qui concerne une information sur un état de choses qu'en ce qui concerne une opinion, un projet ou une intention sur ce même état de choses. Dans le premier cas on parlera d'objet d'information et dans le deuxième d'objet de discours⁵⁶⁹.

Si l'identité discursive des journaux a été abordée à partir de leur rapport à l'information, celle des affiches l'a été à partir de leur rapport au pouvoir. Cela nous a permis de décrire l'opposition entre les affiches qui mettent en scène l'énonciation d'un parti politique pouvant accéder au pouvoir et celles qui, en revanche, concernent des partis politiques ne se situant pas dans une logique d'accès au pouvoir. Les secondes se caractérisent par la mise en œuvre d'une forme d'énonciation focalisée sur un contrat de communication, tandis que les premières mettent en œuvre une forme d'énonciation focalisée sur la mise en scène d'un contrat de communication déjà existant et supposé connu.

b) Discours

Notre travail sur les identités discursives nous a permis aussi d'aborder les aspects qui permettent de décrire une instance d'énonciation comme étant également une instance de communication. La différence entre ces deux dimensions réside dans la possibilité de reconnaître les signifiés rattachés aux processus d'énonciation. Nous avons considéré, toujours dans la lignée de l'agir communicationnel habermassien, que la mise en place des instances de communication, issues du rapport entre leur identité discursive et les identités sur lesquelles portent leurs discours, se produit *à partir du principe de vérité dans le cas des journaux d'information et du principe de justesse pour les affiches* (c.f. II.3.1.1, II.3.1.2).

Le passage de l'énonciation à la communication a été abordé à partir de la notion d'intentionnalité collective développée par John R. Searle et cela nous a permis de proposer une signification propre à l'identité discursive de chacune de ces instances (C.f. p. 189).

Ainsi, avec ces deux temps d'analyse, nous avons construit un modèle d'interprétation du processus de communication dans lequel s'insèrent les affiches et les journaux qui composent notre corpus. Ce modèle d'interprétation repose toutefois sur un postulat fort selon lequel les dispositifs d'énonciation déployés dans des processus de communication médiatée contiennent les traces des sujets de langage à l'origine des énoncés qui y sont exprimés. Suivant ce postulat, nous avons considéré que lire un journal, tout comme regarder une affiche, sont des pratiques qui impliquent d'identifier l'identité discursive du journal (ou de l'affiche). Nous ne disons pas que le lecteur ou le

⁵⁶⁹ Nous n'avons pas approfondi cette distinction dans notre travail. Cela reste à faire, nous semble-t-il, à partir d'un travail d'analyse discursive où l'on pourrait comparer les réalités représentées à partir de ces deux types de rapport à l'information.

spectateur reconnaissent l'intention qui fonde le message qu'ils lisent ou regardent, nous disons simplement qu'ils lui attribuent une intention, reconnaissant une distance entre leurs intentions propres et celles déployées par l'objet qu'il lisent ou regardent.

C'est pourquoi nous avons abordé la troisième partie de la thèse (opinion) à partir d'un cadre d'analyse normatif reposant sur le langage politique républicain. Ce cadre d'analyse nous a permis d'aborder la question de la responsabilité de l'énonciation comme une composante de l'Espace Public : j'exerce ma liberté lorsque j'exprime un jugement en public et que ce jugement peut être compris parce qu'il fait appel à une identité discursive et institutionnelle reconnaissable par ce public. Les institutions politiques sont ainsi des espaces (physiques et symboliques) à l'intérieur desquels il est possible d'exercer cette liberté. La troisième partie de notre thèse a été vouée à décrire les caractéristiques de cet espace lorsqu'il s'agit de l'*Union Européenne*.

c) opinion

Les discours concernant l'*UE* ont ainsi été rattachés à des énoncés dont les sujets font partie des espaces publics qui y sont représentés. Ces espaces publics sont représentés dans ces discours à partir d'instances de pouvoir :

- Les institutions européennes
- L'État-Nation
- Les sujets européens
- Les partis politiques
- Les identités institutionnelles
- Le parlement européen
- Les citoyens de chaque État-membre

C'est dans ces lieux de pouvoir que l'énonciation est effectivement possible, en ce sens qu'ils désignent la présence d'acteurs capables d'exercer une forme de pouvoir. Nous en concluons qu'un discours européen n'existe effectivement, dans le corpus que nous avons étudié, que s'il engage ces formes d'identité.

Mais nous nous sommes également inscrit dans une lignée théorique de type réaliste selon laquelle les représentations renvoient toujours à un état de choses. Dans le cadre d'une thèse sur la communication politique, cet état de choses correspond aux caractéristiques qui définissent ces instances de pouvoir.

Une différence majeure a été dès lors observée entre le type de réalité représenté dans les journaux espagnols et français (dans les premiers, les « manifestations verbales » sont largement plus représentées que les autres types de réalités sur lesquelles se construisent les informations). Il s'agit sans doute d'une distinction d'ordre culturel, mais elle nous a permis de mieux comprendre la différence concernant les domaines d'action de l'état républicain représentés dans ces mêmes journaux (c.f.

III.1.3.1).

En somme, nous n'avons pas parlé de l'Europe, mais de la représentation qu'en donnent les instances constitutives de notre Espace Public européen (celui mis en œuvre dans cette thèse). En effet, l'Europe, comme entité politique, n'existe au fond que dans les discours énoncés par ces instances. C'est donc vers ces discours que nous avons voulu porter notre regard parce que c'est à partir d'eux que se construit la réalité politique européenne.

Nous avons également constaté ce que Jacques Gerstlé avait noté lors de la campagne au référendum pour la constitution européenne en France pendant le printemps 2005 :

« Outre les cadrages national et européen, 'l'information européenne' peut être partagée en deux autres grands ensembles, deux façons très différentes pour les journalistes de couvrir les élections, et de construire ainsi la réalité de la campagne pour les téléspectateurs : le jeu ('game frame') et les enjeux ('issue frame'). Le jeu met l'accent sur la compétition politique entre les forces en présence et les stratégies mises en oeuvre pour maximiser des voix. Les enjeux, au contraire, insistent sur les problèmes d'intérêt public dont l'élection est censée assurer le règlement collectif ».⁵⁷⁰

Nous avons enfin rendu compte d'un discours européen composé aussi bien par des représentations des jeux politiques que des enjeux de l'élection, à partir de la distinction entre les arènes et les territoires du politique. C'est ainsi, dans l'articulation de ces deux composantes de la communication politique que se développe l'Espace Public européen avec une confrontation constante entre des formes d'action et des formes d'appartenance. C'est également parce que la communication politique renvoie à cette tension entre deux espaces de pouvoir différents, que nous avons terminé notre travail par la mise en visibilité des « moyens de faire » exprimés dans cette campagne électorale. Nous adaptons ainsi à notre démarche la notion de médiation politique développée par Bernard Lamizet.

d) Pour une recherche en communication politique

La construction d'un idéal-type d'Espace Public européen cherche, nous l'avons déjà énoncé en introduction de cette thèse, à proposer une approche communicationnelle du politique en accord avec un idéal démocratique fondé sur le principe de la responsabilité individuelle. La responsabilité comme idéal politique est un thème des Lumières qui s'accorde avec le projet kantien d'émancipation. Mais dans la pensée de Kant, et des courants philosophiques qui s'en réclament, jusqu'à la nouvelle théorie critique d'Habermas, la question politique centrale est devenue celle de l'universel. Malmenée par les différentes tentatives, souvent appelées post-modernes, de réduire cette notion à l'idée d'une valeur éthique commune à toutes les cultures de la planète, la question de

⁵⁷⁰ GERSTLÉ, J : 2005 *op.cit* (p.19).

l'universel et son projet politique, le cosmopolitisme, retrouvent, nous semble-t-il, son souffle dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication :

« S'il est vrai que la capacité de communication réciproque définit l'humanité, l'universalité se révèle alors une voie encore ouverte pour penser la possibilité d'un monde de relations interculturelles, voie qui invite à prendre en charge une responsabilité nouvelle, celle de la présentation publique des croyances et des convictions. L'impératif de la reconnaissance culturelle d'autrui peut alors s'établir sur la base d'une universalité de compréhension à construire »⁵⁷¹.

C'est à cette entreprise de construction d'une universalité de compréhension que nous voulions contribuer avec cette thèse. C'est parce que la politique se caractérise par la présentation publique des croyances et des convictions, que nous avons voulu produire l'analyse d'un processus électoral. C'est enfin dans ce double rapport au monde, la présentation de soi et la compréhension des paroles de l'autre, par lequel se fonde l'identité des sujets et s'institue le lien social, que la politique apparaît comme un domaine de recherche fertile pour le champ des Sciences de l'Information et de la Communication.

Mais c'est également cela qui nous conduit à terminer ce travail par un retour critique sur l'aspect le plus problématique de la Théorie de l'Agir Communicationnel : la mise en œuvre d'une pragmatique universelle. C'est en vue de ce projet que Habermas a analysé les types de rapport à la validité entretenus par un objet de discours : la vérité, la justesse et la véracité. Nous avons tenté d'intégrer ce principe formel de validité dans une conception plus large des processus de communication. Pour nous, la communication est à la fois une pratique mettant les discours énoncés à l'épreuve du monde vécu (aspect pragmatique guidé par le principe de validité) et ce qui fonde l'identité personnelle par la reconnaissance des paroles de l'autre (aspect symbolique lié au langage). Nous pouvons dès lors terminer notre recherche en faisant appel à un des disciples de Habermas, Axel Honneth, dont les travaux proposent une critique de l'espace public articulée sur le concept de reconnaissance :

« L'accès à une dynamique publique d'argumentation suppose, en plus d'une maîtrise des règles de l'interaction et des compétences communicationnelles concomitantes, un rapport positif du sujet à lui-même et à autrui, sans quoi les assises élémentaires propres à assurer la pleine participation à l'espace public ne sont pas assurées »⁵⁷².

Nous espérons contribuer, grâce à l'approche communicationnel du politique propre aux SIC, à l'étude des formes et des contenus discursifs qui permettent « un rapport positif du sujet à lui-même et à autrui ».

⁵⁷¹ CASTILLO, M: 2007 op.cit. (p. 208).

⁵⁷² VOIROL, O: « L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth » in BARRIL, C ; CARREL, M ; GUERRERO, J-C et MARQUEZ, A (dir.) : *Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, l'Harmattan, Paris 2003 (p.127). Voir aussi : HONNETH, A : *Reificación. Un estudio en la teoría del reconocimiento*, Katz, Buenos Aires 2007, 148 P.

BIBLIOGRAPHIE

- AA.VV: *Las mentiras de una guerra. Desinformación y censura en el conflicto del golfo*, Deriva, Barcelona 1991, 181 P.
- ARENDT, H : *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris 1993, 368 P.
- AUDI, P : *L'Europe et son fantôme*, Leo Sheer, Paris 2003, 280 P.
- AUSTIN, J.L : *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris 1970, 202 P.
- BALIBAR, E : *L'Europe, l'Amérique, la guerre. Réflexions sur la médiation européenne*, éditions La Découverte, Paris 2003, 188 P.
- BALLE, F : *Médias et sociétés*, Monchrestein 2005, 873 P.
- BARBIER, J-C : Une « Europe sociale » Normative et procédurale : le cas de la stratégie coordonnée pour l'emploi in *Sociétés contemporaines* n°47, 2002 (pp. 12-25).
- BARRIL,C ; CARREL, M ; GUERRERO, J-C et MARQUEZ, A (dir.) : *Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, l'Harmattan, Paris 2003
- BARTHES, R : *introduction à l'analyse structurale de récit* in Communication n° 8, 1966
- BARTHES, R : *La mort de l'auteur* in Essais critiques IV, Seuil, Paris 1984, 479 P.
- BARTHES, R : *Structure du fait divers* in Essais critiques, Seuil, Paris 1964, 275 P.

- BASTIEN, F et NEVEU, E (dir) : *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, PUR, Rennes 1999, 326 P.
- BEAUMARCHAIS : *Théâtre, Classiques Garnier*, Paris 1980, 475 P.
- BEGUIN-VERBRUGGE, A : *Images en texte, images du texte. Dispositifs graphiques et communication écrite*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'asque 2006, 313 P.
- BENVENISTE, E: *Problèmes de linguistique générale, 1*, Gallimard, Paris 1975, 356 P.
- BERGER, P et LUCKMANN, T : *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris 2006, 357 P.
- BERGER, P et LUCKMANN, T : *Modernidad, pluralismo y crisis de sentido. La orientación del hombre moderno*, Paidós, Barcelona 1997, 126 P.
- BILLIG M. 1985. *Prejudice, categorisation and particularisation: from a perceptual to a rhetorical approach*, in European Journal of Social Psychology, n°#15, 1985 (pp. 79-103)
- BLOETZER, S : *L'Union Européenne – Un ordre cosmopolitique en émergence ?* Institut européen de l'Université de Genève, Genève 2004, 200 P.
- BLONDIAUX, L: *La fabrique de l'opinion (une histoire sociale des enquêtes d'opinion)*. Seuil, Paris 1998, 601 P.
- BORRADORI, G : *Le <concept> du 11 septembre. Dialogues à New York (octobre décembre 2001)*, Paris, Galilée, 2003, 243 P.
- BOTELLA, J; CAÑEQUE, C; GONZALO,E (éd) : *El pensamiento político en sus textos. De Platón a Marx*, Tecnos, Madrid 1994, 454 P.
- BOUGNOUX, D: *Sciences de l'Information et de la Communicaton. Textes essentiels*, Larousse, Paris 1993, 809 P.
- BOURDIEU, P : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris 1982, 243 P.
- BOURDIEU, P : *Homo academicus*, Minuit, Paris 1992, 304 P.
- BOURDIEU, P : *La distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, Paris 1982, 670 P.
- BOURDIEU, P : *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris 2001, 423 P.
- BRIN, C, CHARRON, J et BONVILLE, J (dir.) : *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Les Presses de l'Université de Laval, Laval 2004, 453 P.
- CARCASSONNE, M : *Les notions de médiation et de mimesis chez Ricoeur : présentation et commentaires*, in Hermès. Cognition. Communication. Politique n° 22 CNRS, Paris 1998
- CASTILLO, M: *La responsabilité des modernes. Essai sur l'universalisme Kantien*, éditions Kimé, Paris 2007, 287 P.
- CASTORIADIS, C: *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris 1975, 538 P.
- CICERON: *Correspondance IV*, Les belles lettres, Paris 2002. Texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet.

-
- CLASTRES, P : *La société contre l'état*, Minuit, Paris 1974, 186 P.
 - COLLIGNON, S : *Vive la république européenne*, Éditions de la Martinière, Paris 2004, 215 P.
 - CONEIN, B ; GUILHAUMOU, J, MALDIDIER, D : « L'analyse de discours comme contexte épistémologique » in *Mots*, n° 9, 1984. (pp.25-30).
 - CORCUFF, Ph : *Les nouvelles sociologies*, Nathan, Paris 2002, 128 P.
 - COULOMB-GULLY, M: *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*, CNRS éditions, Paris 2001, 166 P.
 - COURTÉS, J : *La sémiotique du langage*, Nathan, Paris 2003 (p.14).
 - COURTY, G et DEVIN, G : *La construction européenne*, La Découverte, Paris 2001, 124 P.
 - COUTTEREAU, A et LADRIÈRE, P (dir.) : *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public. Raisons pratiques n°3*, éditions de l'EHESS, Paris 1992
 - CUSSET, Y et HABER, S (dir.) : *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, CNRS, Paris 2006, 235 P.
 - CHAMPAGNE, P: *Faire l'opinion*, Minuit, Paris 1990, 311 P.
 - CHARAUDEAU, P et MAINGUENEAU, D (dir.): *Dictionnaire d'analyse de discours*. Seuil, Paris 2002, 661 P.
 - CHARAUDEAU, P : « Un modèle socio-communicationnel du discours (entre situation de communication et stratégies d'individuation) » in *Médias et culture Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?* janvier 2006
 - CHARAUDEAU, P: « ¿Para qué sirve analizar el discurso político? » in *De Signis. La comunicación política. Transformaciones del espacio público*, n° 2, avril 2002
 - CHARAUDEAU, P: *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette éducation, Paris 1992, 927 P.
 - CHARAUDEAU, P: *Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information*, in *Réseaux n° 81*, 1997
 - CHARAUDEAU, P: *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles 2005, 249 P.
 - CHARAUDEAU, P: *Une analyse sémiolinguistique du discours* in *Langages n° 117*, 1995
 - CHARAUDEAU, P: *Une théorie des sujets du langage* in *Langage et société* numéro 28, 1984
 - DACHEUX, E (dir.) : *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Publications de l'Université de Saint-Étienne 2003, 277 P.
 - DAHL, R: *La poliarquía. Participación y oposición*, Tecnos, Madrid 1997, 228 P.
 - De la HAYE, Y : *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, L'Harmattan, Paris 2005, 230 P.
 - De la HAYE, Y : *L'Europe sous les mots*, Payot, Paris 1979
 - De UGARTE, D : *11-M Redes para ganar una guerra*, Icaria editorial, Barcelona 2004, 120 P.

- DENIS, D et SANCIER-CHATEAU, A : *Grammaire du français*, Livre de Poche, 1994
- DERVILLE, G: *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, PUG, Grenoble 2005
- DESBROUSSES, H et PELOILLE, B : « Parlez moi d'Europe... » in Mots. Les langages du politique, n°34, mars 1993 (pp. 36-55).
- DOMÈNECH, A : *El eclipse de la fraternidad. Una revisión republicana de la tradición socialista*, Crítica, Barcelona 2004, 472 P.
- DOMÈNECH, A: *Ocho desiderata metodológicos de las teorías sociales normativas*, in Isegoría n°18, 1998 pp.115-141.
- DOSSE, F : *Paul Ricoeur, Michel de Certeau. Histoire entre le dire et le faire*, L'Herne, Paris 2006, 141 P.
- DUCLERT, V et PROCHASSON, Ch (dir.) : *Dictionnaire critique de la république*, Flammarion, Paris 2002, 1340 P.
- DUCROT, O : *Je trouve que* in Semantikos, vol.1, n°7, 1975 (p.83).
- DUHAMEL, O : *Pour l'Europe. Le texte intégral de la constitution expliqué et commenté*, Seuil, Paris 2003, 435 P.
- ECO, U : *Lector in fabula. Le rôle du lecteur*, Grasset, Paris 1985, 314 P.
- ECO, U: *Apocalípticos e integrados*, Lumen, Barcelona 1977, 403 P.
- ECO, U: *Le Signe*, Labor, Bruxelles 1998, 282 P.
- ESQUENAZI, J-P: *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, PUG, Grenoble 2002, 183 P.
- EVENO, P : *Histoire du Journal Le Monde 1944-2004*, Albin Michel 2004
- FABRA, P: *Veritat i correcció normativa. La fonamentació del cognitivisme en Jürgen Habermas*, Thèse de doctorat, UPF, Barcelona 2004
- FERRATER MORA, J : *Diccionario de filosofía*, Alianza editorial, Madrid 1980 (4 vol.).
- FLICHY, P: *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, PUG, Grenoble 1980, 275 P.
- FLOCH, J-M: *Sémiotique, Marketing et Communication. Sous les signes, les stratégies*, PUF, Paris 1990, 233 P.
- FONTANA, J : *Europa ante el espejo*, Crítica, Barcelona 2000, 195 P.
- FOUCAULT, M : *Dits et écrits (2 vol.)* Quarto Gallimard, Paris 2001, 1706 P, 1735 P.
- FOUCAULT, M : *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris 1971, 81 P.
- FOUCAULT, M: *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris 1969
- FRESNAULT-DERUELLE, P : *L'image placardée. Pragmatique et rhétorique de l'affiche*, Nathan université, 1997
- FURET, F et OZOUF, M (dir.) : *Dictionnaire critique de la révolution française*, Flammarion, Paris 1988, 1122 P.
- GADAMER, H-G: *L'héritage de l'Europe*, Payot, Paris 2003, 170 P.
- GALLUP, G : « Sondages d'opinion et démocratie » in *L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, Hermès n°31, 2001 (pp.166-180).

-
- GARCIN-MARROU, I : *Terrorisme, Médias et Démocratie*, PUL, Lyon 2001, 148 P.
 - GAUTHIER, G : *L'analyse de contenu des débats politiques télévisés* in HERMÈS 17-18, CNRS éditions, Paris 1995 (pp.355-367).
 - GAUTHIER, G : *L'expression des jugements de valeur en journalisme* in Les Cahiers du journalisme n° 12, automne 2003 (pp. 296-313).
 - GAUTHIER, G : *La vérité : visée obligée du journalisme* in Cahiers du journalisme, n°13, Printemps 2004
 - GERSTLÉ, J : *L'impact des médias sur la campagne référendaire française de 2005. Comparaison avec les élections européennes de 2004* in Études et recherches n° 53, : www.notre-europe.eu
 - GIL CALVO, E : *El miedo es el mensaje. Riesgo, incertidumbre y medios de comunicación*, Alianza, Madrid 2003, 320 P.
 - GOSSELIN, A : *La communication politique. Cartographie d'un champ de recherche et d'activités* in Hermès n° 17-18, Communication et politique, 1995. (pp.17-33).
 - GREIMAS, A.J : *Du sens II. Essais sémiotiques*, Seuil, Paris 1983, 245 P.
 - GREWENDORF, G et MEGGLE, G (dir): *Speech acts Mind and Social Reality. Discussions with John R. Searle*, Dordrech, Kluwer Academic Publishers 2002.
 - Groupe d'ENTREVERNES : *Analyse sémiotique des textes: Introduction Théorie - Pratique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon 1979, 208 P.
 - Groupe LUCIOLE : *La politique s'affiche, les affiches de la politique*, Didier érudition, Paris 1988
 - GROUPE Mu : *Traité du signe visuel : pour une rhétorique de l'image*, Seuil, Paris 1990
 - GUILHAUMOU, J : *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon 2006, 239 P.
 - GUILHAUMOU, J : *Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive* in Marges linguistiques, n°9, mai 2005 (pp. 95-114).
 - GUILLAUME, G : *Langage et science du langage*, Presses de l'Université Laval, Québec 1964
 - GUISAN, C : *Un sens à l'Europe. Gagner la paix (1950-2003)*, Odile Jacob, Paris 2003, 291 P.
 - GUISNEL, J : *Libération, la biographie*, La découverte, Paris 2003
 - HABER, S: *Jürgen Habermas, une introduction*, La découverte, Paris 2001, 360 P.
 - HABERMAS, J : *Historia y crítica de la opinión pública. La transformación estructural de la vida pública*, Gustavo Gili, Barcelona 1999, 352 p.
 - HABERMAS, J : *Idéalisation et communication. Agir communicationnel et usage de la raison*, Fayard, Paris 2006, 104 P.
 - HABERMAS, J : *L'Espace Public*, Payot, Paris 1993, 325 P.
 - HABERMAS, J : *Sur l'Europe*, Bayard, Paris 2006
 - HABERMAS, J : *Théorie de l'Agir Communicationnel*, Fayard, Paris 1987. (2 vol.), 448 P, 477 P.
-

- HABERMAS, J : *Verité et justification*, Gallimard, Paris 2001, 348 P.
- HABERMAS, J: *Logique des sciences sociales et autres essais*, PUF, Paris 1987b, 459 P.
- HOBSBAWM, E : *L'âge des extrêmes : le court vingtième siècle 1914 – 1991*, Le Monde diplomatique - éditions Complexe, 2003, 810 P.
- HOLLIS, M : *The Philosophy of Social Science. An introduction*, Cambridge University Press, Cambridge 1994, 268 P.
- HONNETH, A : *Reificación. Un estudio en la teoría del reconocimiento*, Katz, Buenos Aires 2007, 148 P.
- HORKHEIMER, M : *Teoría tradicional y teoría crítica*, Paidós, Barcelona 2000, 120 P.
- IMBERT, G : *Le discours du journal – A propos de El País. Pour une approche sociosémiotique du discours de la presse*. CNRS, Paris 1998.
- JACOB, P: *L'intentionnalité. Problèmes de philosophie de l'esprit*, Odile Jacob, Paris 2004, 299 P.
- JANNET, A-M et JAMET, C : *La mise en scène de l'information*, L'Harmattan, Paris 1999, 299 P.
- JOLY, M : *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan Université, Paris 1993, 128 P.
- JOLY, M: *L'image et les signes*, Nathan, Tours 1994, 191 P.
- JURANVILLE, A : *Lacan et la philosophie*, Puf, Paris 2003, 495 P.
- KANT, I : *Qu'est-ce que les lumières ?* Flammarion, Paris 1991, 206 P.
- KARAFIÁTH, J et ROPARS, M-C : *Pluralité des langues et mythe du métissage. Parcours européen*, Presses Universitaires de Vincennes, Paris 2004, 206 P.
- KAUFMANN, L et CLÉMENT, F : *Le monde selon Searle*, Cerf, Paris 2005, 110 P.
- KAUFMANN, L : *L'opinion publique : oxymoron ou pléonasm*e in Réseaux n°117, 2003 (p.265)
- KERBRAT-ORECCHIONI, C : « Émile Benveniste et la théorisation » in *Émile Benveniste aujourd'hui. Actes du colloque international du CNRS*, éd. Guy Serbat, Paris 1984. Tome 1
- KERBRAT-ORECCHIONI, C : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris 2006, 267 P.
- KUHN, Th. S : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion 1972
- LACAN, J : « Le stade du miroir comme fondateur de la fonction du Je », in *Ecrits I*, Seuil, Paris 1999, 559 P.
- LACAN, J : *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* in « Le Séminaire », Livre XI, Seuil, Paris 1999
- LAMIZET, B : « Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion » in MOTS. Émotion dans les médias, n°75, Juillet 2004
- LAMIZET, B : *La médiation politique*, L'Harmattan, Paris 1998, 416 P.
- LAMIZET, B : *la sémiotique instante. Introduction à la sémiotique politique* in Semiotica n°159 (pp.1-54).

-
- LAMIZET, B : *Les lieux de la communication*, Mardaga, Liège 1992, 347 P.
 - LAMIZET, B : *Sémiotique de l'événement*, Hermes Publishing, Londres, 2006.
 - LATOUR, B : *La Science en action*, La Découverte, Paris 1989
 - LAVOINNE, Y : *Le journaliste, l'histoire et l'historien. Les avatars d'une identité professionnelle (1935-1991)* in *Réseaux* n°51, CNET 1992).
 - LE GRIGNOU, B : *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Economica, Paris 2003
 - LEFORT, C : *Essais sur le politique*, Seuil 1986, 364 P.
 - LENOBLE, J et BERTEN, A : « L'espace public comme procédure » in COUTTEREAU, A et LADRIÈRE, P (dir.) : *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public. Raisons pratiques* n°3, éditions de l'EHESS, Paris 1992
 - LEWIS, J : *Constructing public opinion. How political elites do what they like and why we seem to go along with it*, Columbia University Press, New York 2001, 250 P.
 - LITTEL, J : *Les Bienveillantes*, Gallimard, Paris 2006, 903 P.
 - MAINGUENEAU ; D : *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris 1994, 268 P.
 - MAINGUENEAU, D : *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours* in *Pratiques* n° 113-114, juin 2002
 - MARCHETTI, D (dir.) : *En quête d'Europe. Médias européens et médiatisation de l'Europe* , PUR, Rennes 2004, 301 P.
 - MARLETTI, C: « Unione Europea, media e clima d'opinione tra due campagne elettorali (1999-2004) » in MARLETTI, C et MOUCHON, J (dir.): *La costruzione mediatica dell'Europa*, Francoangeli, Milano 2005, 280 P.
 - MATTELART, A et MATTELART, M : *Histoire des théories de la communication*, La Découverte, Paris 2002, 123 P.
 - MAYAFFRE, D : 1789/1917 : *L'ambivalence du discours révolutionnaire des communistes français des années 1930* in *Mots. Les langages du politique*, n°69, Julliet 2002 (pp. 65-79).
 - Mc QUAIL, D: *Introducción a la teoría de la comunicación de masas*, Paidós, Barcelona 2000, 632 P. (Mc QUAIL, D: *Mass communication: an introduction*, Sage, London 1994).
 - MELKEVIK, B: *Rawls ou Habermas. Une question de philosophie du droit*, Presses de l'Université de Laval, Laval 2001, 191 P.
 - MEMMI, D: *Du récit en politique. L'affiche électorale italienne*, Presses de la fondation nationale de sciences politiques, Paris 1986.
 - MÉNDEZ, A : *Los girasoles ciegos*, Anagrama, Barcelona 2004,
 - MERTON, R.K : *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris 1965, 514 P.
 - MIÈGE, B : *L'espace public : au-delà de la sphère politique* in *Hermès* n° 17-18, CNRS éditions, Paris 1995 (pp. 49-61).
 - MILOSZ, Cz : *La pensée captive. Essai sur les logocraties populaires*, Gallimard, Paris

1998

- MITROPOULOU, E : « *Sémiotique et Communication en nouvelles technologies* » in *Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue*, SEMEN, n°23, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon Avril 2007.
- MOIRAND, S : *Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse* in Semen n°22, Novembre 2006
- MONTAIGNE, M: *Oeuvres complètes*. Bibliothèque de la pléiade, Gallimard, Paris 1962
- MONZÓN ARRIBAS, C: *Opinión pública, comunicación y política. La formación del espacio público*, Tecnos, 2000, 390 P.
- MOUILLAUD, M et TÉTU, J-F : *Le journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon 1989, 201 P.
- NADEAU, C : *Républicanisme, immigration et design institutionnel* in Raisons politiques 2007/2, n° 26, (pp. 83-99).
- NEVEU, E : *Sociologie du journalisme*, La découverte, Paris 2004, 122 P.
- NOËLLE-NEUMAN, E: *La espiral del silencio. Opinión pública, nuestra piel social*, Paidós, Barcelona 1995, 332 P.
- ODVAR ERIKSEN, E (dir.) : *Democracy in the European Union : Integration through deliberation ?* Routledge, London, 2000
- OGER, C et OLIVIER-YANIV, C : *Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels* in Mots. Mondialisation (s), n°71, mars 2003 (pp. 125-145).
- OVEJERO, F ; MARTÍ, J-L ; GARGARELLA, R (éd.): *Nuevas ideas republicanas. Autogobierno y libertad*, Paidós, Barcelona 2004, 285 P.
- PANOFSKY, E : *La perspective comme forme symbolique*, Minuit, Paris 1975
- PARSONS, T : *The social system*, Routledge, London 1991, 575 P.
- PEIRCE, Ch. S : *Écrits sur le signe rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle*, Éditions du Seuil, Paris, 1978
- PERAYA, D : *Médiation et médiatisation : le campus virtuel* in Hermès 1999, n° 25
- PÉREZ DÍAZ, V: *España puesta a prueba. 1976-1996*, Alianza, Madrid 1996, 221 P.
- PETTIT, Ph : *Una teoría de la libertad*, Losada, Madrid 2006, 347 P.
- PETTIT, PH : *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Gallimard, Paris 2004, 444 P.
- PIGUET, M-F : *L'Europe des européens chez le comte de Saint-Simon* in Mots. Les langages du politique, n°34, mars 1993 (pp. 7-21).
- QUÉRÉ, L (dir) : *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, CNRS, Paris 1993
- QUÉRÉ, L : « La situation toujours négligée ? » in *La coopération dans les situations de travail* Réseaux n°85, 1997
- QUÉRÉ, L: *Des miroirs équivoques: aux origines de la communication moderne*, Aubier Montaigne, Paris 1982. 214 P.

-
- RABATEL, A et CHAUVIN-VILENO, A : « La question de la responsabilité dans l'écriture de presse » in *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Semen n°22, novembre 2006.
 - RAMEL, F: *Philosophie des relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris 2002, 409 P.
 - RAMONEDA, T : « Le sujet cosmopolite à la lumière des Sciences de l'Information et de la Communication » in RAMEL, F (dir.) : *Philosophie et Relations internationales. Regards contemporains. Études Internationales*, volume XXXVIII, n°1 mars 2007 pp. 51-71.
 - RAMONEDA, T : *Faire, être et dire l'Europe* in Sciences de la Société, n°69, 2006
 - RAMONEDA, T: *Les contours d'une Europe cosmopolite : une sémiotique politique de la globalisation* in Semiotica n°159, 2006 (pp.329-341).
 - RAWLS, J: *Two Concepts of Rules* in The Philosophical Review 64 (1955) pp. 3-32.
 - REYNIÉ, D : *Le triomphe de l'opinion publique*, Paris, Odile Jacob, 1998
 - RICOEUR, P : *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Seuil, Paris 1986, 452 P.
 - RICOEUR, P: *Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique*, Seuil, Paris 1983, 404 P.
 - RICHARD-ZAPPELLA, J : *Identité européenne et stéréotypes nationaux dans un sondage d'opinion « transfrontières »* in Mots. Les langages du politique, n° 34, mars 1993 (pp.22-35).
 - RINGOOT, R et UTARD, J-M : *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*. PUR, Rennes 2006, 218 P.
 - ROGER-MOULIÉRAS, M : *H. Cartier de Villemessant. 1854-Naissance d'un journal. Le Figaro*. Ed de l'officine, Paris 2003
 - ROSANVALLON, P : *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Seuil, Paris 2003, 60 P.
 - ROSANVALLON, P: *Le peuple introuvable*, Gallimard, Paris 1998, 489 P.
 - ROSS, E : *Social Control: a survey of the foundations of order*, The pres of Case Western Reserve Univesity, Cleveland et Londres, 1969
 - ROUSSEAU, J-J (1762) : *Émile ou de l'éducation* : Livres I, II et III : <http://classiques.uqac.ca/>
 - ROUSSEAU, J-J: *Du contrat social*, in *Ecrits politiques*, Livre de Poche, 1992
 - SARFATI, G-E : *Éléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris 1997, 128 P.
 - SARFATI, G-E : *Précis de pragmatique*, Nathan, Paris 2002, 128 P.
 - SAUSSURE, F : *Cours de Linguistique Générale*, Payot, Paris 1995, 520 P.
 - SCHLESINGER, Ph : « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme ». In *Sociologie des journalistes* . Réseauxn° 51, 1992.
 - SEARLE, J : *Les Actes de Langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, Paris 1972, 260 P.
 - SEARLE, J.R : « L'intentionnalité collective » in PARRET, H (dir.) : *La communauté en*

- paroles. Communication, consensus, ruptures*, Mardaga, Liège 1991
- SEARLE, J.R : *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris 1995, 303 P.
 - SEARLE, J.R : *Rationality in action*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts 2001, 303 P.
 - SEARLE, J.R: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*, minuit, Paris 1985, 340 P.
 - SÉGUIN, È: *Unité et pluralité de l'analyse de discours* in Langage et société pp. 37-58, vol. 69, 1994
 - SEMPRINI, A: *CNN et la mondialisation de l'imaginaire*, CNRS, Paris 2000, 187 P.
 - SEMPRÚN, J et de VILLEPIN, D : *L'homme européen*, Plon, Paris 2005, 239 P.
 - SEMPRÚN, J : *Autobiografía de Federico Sánchez*, Planeta, Barcelona 1977
 - SEOANE, M.C et SUEIRO, S : *Una historia de EL PAIS y del Grupo Prisa. De una aventura incierta a una gran industria cultural*, Plaza y Janés, Barcelona 2004, 703 P.
 - SHEHU, B : *L'automne de la peur*, Fayard, Paris 1993
 - SILBERSTEIN, S : *War of words. Language, Politics and 9/11*, Routledge, London 2002, 172 P.
 - SPERBER, D et WILSON, D: *La pertinence. Communication et cognition*, Minuit, Paris 1989, 393 P.
 - STEUCKARD, A : *Les ennemis selon l'Ami du peuple, ou la catégorisation identitaire par contraste* in Mots. Les langages du Politique n°69, Juillet 2002 (pp.7-23).
 - SUREL, Y : *L'approche cognitive de l'intégration européenne* in Revue française de science politique, vol. 50, n°2, avril 2000 (pp.235-254).
 - TASSIN, E: *Qu'est-ce qu'un sujet politique? Remarques sur les notions d'identité et d'action* in Esprit (1997) pp. 132-150
 - TÉTU, J-F: *L'émotion dans les médias: dispositifs, formes et figures*. In Mots n°75, (p.12).
 - TOCQUEVILLE, A : *De la Démocratie en Amérique*, vol.1, Garnier-Flammarion, Paris 1981, 569 P.
 - TOURAINE, A : *Qu'est-ce que la démocratie*, Fayard, Paris 1994, 349 P.
 - VAN DIJK, T.A : *Politique, idéologie et discours* in Semen n°21, Avril 2006
 - VAN DIJK, T.A : *Racismo y análisis crítico de los medios*, Paidós, Barcelona 1997, 318 P.
 - VAN DIJK, T.A : *La noticia como discurso. Comprensión, estructura y producción de la información*, Paidós, Barcelona 1990 (VAN DIJK, T.A : *News as Discourse*, Hillsdale, NJ: Erlbaum, 1988)
 - VAN DIJK, T.A: *Foundations for Typologies of Texts* in *Semiotica* n° 6, 1972
 - VAN DIJK, T.A: *Ideología y discurso*, Ariel, Barcelona 2003 (VAN DIJK, T.A.: *Ideology and discourse. A Multidisciplinary Introduction* en ligne sur : www.discourses.org).
 - VELÁZQUEZ, T : *Los políticos y la televisión. Aportaciones de la teoría del discurso al diálogo televisivo*, Ariel, Barcelona 1992, 284 P.
 - VERÓN, E : *Il est là, je le vois il me parle* in Communication n°38, 1983 pp.88-102.

-
- VERÓN, E : *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Mile Island*, Minuit, Paris 1981, 176 P.
 - VERÓN, E: *La sémiotique sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*, Presses Universitaires de Vincennes, Paris 1988
 - WEBER, M : *Le savant et le politique*, La découverte, Paris 2003, 206 P.
 - WEBER, M : *Économie et Société*/2, Pocket, Paris 2003 410,424 P.
 - WEBER, M : *Essais sur la théorie de la science. Quatrième essai (1917)*, Plon, Paris 1965
 - WEBER, M : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris 2004, 531 P.
 - WHETERELL M.S., POTTER J. *Mapping the Language of Racism: Discourse and the Legitimation of Exploitation*, Harvester/Wheatsheaf, London 1992
 - WHETERELL, M., STIVEN, H., POTTER, J. *Unequal egalitarianism: a preliminary study of discourses concerning gender and employment opportunities in British Journal of Social Psychology*, n° 26, 1987 p. 59-71
 - WOLF, M : *Los efectos sociales de los media*, Paidós, Barcelona 1994, 208 P.
 - WOLF, M: *La investigación de la comunicación de masas. Crítica y perspectivas*, Paidós, Barcelona 1987, 318 P.
 - WOLTON, D : *Penser la communication*, Flammarion 1997 400 p.
 - WOLTON, D : *Les contradictions de l'espace public médiatisé* in *Hermès n°10*, CNRS éditions, Paris 1991 (pp.95-113).
 - WOLTON, D: *La communication politique. Avant-propos* in *Hermès n°17-18*, CNRS éditions, 1995
 - ZIMMERMANN, B (dir.): *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris 2004, 331 P.
 - ZUNZUNEGUI, S : *Le futur antérieur* in *Dossiers de l'audiovisuel* n° 104, Julliet-août 2002

ANNEXES

ANNEXE I

« L'Humanité 30 Avril 1985 »

Source

C.L., Course folle, in L'Humanité. 30.03.1985, No 12 630, p. 1.

Copyright

© L'Humanité

Course folle

C'est une décision grave, sérieuse, inquiétante que viennent de prendre à Bruxelles les ministres des dix pays de la Communauté européenne et que devraient ratifier les chefs d'Etat et de gouvernement aujourd'hui: l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

On ne le dirait pourtant pas à l'écoute de quelques radios. Pierre Briançon sur France-Inter évoque avec dédain «des problèmes aussi exaltants que la pêche au merlu dans le golfe de Gascogne, l'huile d'olive ou le gros rouge ibérique», et Ivan Levaï sur

Europe I ironise sur «le marché de la sardine, le prix de la piquette, celui des fruits et du vin cuit». Il serait surprenant que soient sensibles à cette forme d'humour les viticulteurs du Languedoc, les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz, les producteurs de fruits des Bouches-du-Rhône, pour ne citer que quelques-uns des intéressés, en première ligne des victimes potentielles de ce que l'on nous présente, une fois de plus, comme une victoire!

Belle victoire en vérité, que celle qui consiste à enfoncer un peu plus notre pays dans la crise. Comme le constate également Levaï, «lorsque l'on met deux assiettes de plus à table, les parts sont plus petites». Surtout lorsque les nouveaux convives s'approchent de la table commune avec des assiettes bien creuses: un déficit de la balance des paiements de près de quatre milliards d'ECU, une hausse des prix de 11% en Espagne, 30% au Portugal, et trois millions de chômeurs qui vont venir s'ajouter aux treize millions existant actuellement dans la CEE.

Car on ne peut en rester à l'agriculture, il faut mentionner le rôle dévolu à l'Espagne par les stratèges de Bruxelles dans le domaine de la sidérurgie au moment où l'on exige de notre pays de diminuer encore sa production d'acier. Et que dire du sort de l'industrie automobile quand déferleront sur l'Europe les automobiles fabriquées dans les filiales espagnoles des firmes japonaises et américaines?

«Elargir la CEE, c'est élargir la crise», titrait «l'Humanité» le 3 juillet 1978 à propos de l'entrée de la Grande-Bretagne. Qui pourrait dire que nous ayons eu tort? Qui ne voit que ce qui était vrai alors l'est plus encore aujourd'hui? Alors pourquoi cette course folle à l'élargissement? Pour consolider la démocratie en Espagne et au Portugal? Quelle fable. En quoi le fait de ne pas appartenir à la petite Europe a-t-il entravé le développement démocratique de l'une ou de l'autre de ces deux anciennes dictatures?

Faut-il considérer, comme le fait «le Monde», que le fin du fin de la démocratie soit, avec cet élargissement, de «renforcer la cohésion du camp occidental» et de réduire «le risque d'un référendum négatif sur l'OTAN en Espagne»? Ce journal ne cache pas, au demeurant, que la décision de Bruxelles devrait engager une relance européenne sur le plan stratégique (mise en commun des ressources de défense, donc accès de la RFA à la force de frappe française et participation à la guerre des étoiles), institutionnel (renforcement du rôle de la Commission et suppression du principe d'unanimité qui permet à chaque pays membre de préserver ses intérêts) et politique (l'idée d'un nouveau traité est avancée).

C'est dans cette optique que se situerait sans doute l'initiative «surprise» annoncée par François Mitterrand. L'annonce en avait été faite trop sérieusement pour que l'on puisse s'arrêter à l'idée d'un gadget du genre de celui avancé par l'ex-porte-parole Max Gallo qui préconise dans la revue «Trente jours d'Europe» la création d'un «euroloto»!

Restent donc envisageables la procédure du référendum pour ratifier l'extension, comme ce fut le cas avec l'entrée de la Grande-Bretagne, ou la ratification d'un nouveau traité étendant plus encore les compétences du Parlement de Strasbourg et de la Commission de Bruxelles, dont l'intérêt de politique intérieure serait de déterminer de nouveaux clivages sur fond européen.

En tout cas, de l'Europe des Six à l'Europe des Douze, l'expérience prouve que toute solution de ce genre n'aiderait en rien notre pays à sortir de la crise. Elle y ajouterait

simplement de nouvelles limitations à une souveraineté déjà amputée.

C.L.

« EL PAIS, 11 avril 1985 »

EDITORIAL

Interrogantes sobre el ingreso de España

TODO PARECE indicar que, definitivamente, España y Portugal serán miembros de pleno derecho de la Comunidad Económica Europea (CEE) el próximo 1 de enero. Esta situación tiene una dimensión histórica incuestionable. Cuando la Europa de los *doce* sea un hecho irreversible sí se podrá decir que definitivamente la transición política en España es ya pasado y se habrá culminado el proceso de normalización política. La oposición democrática al franquismo luchó desde siempre por dos objetivos prioritarios: la devolución de las libertades secuestradas y la pertenencia a Europa. Por otra parte, el Gobierno socialista ha conseguido -sin desmerecer a los anteriores negociadores desde que Marcelino Oreja pidió la integración política en Europa en 1977- el objetivo principal: ingresar en la CEE. De las condiciones ya habrá tiempo de hablar más adelante, cuando se pase a la valoración técnica y por capítulos de la adhesión. Y en ese análisis será primordial llegar a deslindar los precios ocultos de esa nueva europeidad española. Hay numerosos interrogantes concretos que se insertan en la propia circunstancia de la adhesión. Por ejemplo: ¿qué país va a sacar más provecho de la modernización de los servicios ferroviarios españoles?; ¿qué tanques se van a comprar para el Ejército español?; ¿qué compañía se va a llevar el gigantesco contrato de renovación de la flota de los aparatos DC-9 de Iberia, de más de 100.000 millones de pesetas?

Otro *precio* es la OTAN. Hay pocas dudas, aparte de las existenciales, de que el acuerdo con la CEE ha sido posible a cambio de una permanencia -ya se verá de qué tipo- en la Alianza Atlántica. La promesa del Gobierno de Felipe González de un referéndum sobre la OTAN ha sido una de las mejores bazas psicológicas para ingresar en la Comunidad. El Reino Unido se quedó durante años al margen de la CEE -con el veto de De Gaulle-, pero no pasaba nada, al ser ese país uno de los pilares de la OTAN. El ministro de Asuntos Exteriores, Fernando Morán, ha negado una y otra vez que *los diez* hubieran establecido para el caso español un vínculo entre la CEE y la OTAN. Es una forma de alterar la evidencia. En todo caso, los ciudadanos españoles tienen derecho a conocer todo el proceso de las negociaciones oficiales y extraoficiales.

En cuanto a la negociación en sí -en la que aún quedan los *flecos*, de segundo orden, pero muy significativos-, una primera valoración crítica es muy disímil según los sectores y según los productos. La cuestión industrial no sale mal parada, con una supresión gradual en siete años de las defensas arancelarias y cuantitativas de España frente a los *diez*. El sector pesquero también sale aventajado, pues 18.000 toneladas de merluza en aguas de la CEE es el doble de lo que pescamos actualmente, lo que ilustra claramente que es mejor ingresar que quedarse al margen, como ocurre en el capítulo de los trabajadores emigrados.

El capítulo agrícola es quizá el más discutible a corto plazo. En junio de 1984, los negociadores españoles aceptaron el sistema de dos etapas para la integración en la Comunidad de nuestro sector hortofrutícola. Eri. la noche histórica del 28 al 29 de marzo, cuando se llegó al acuerdo final, las frutas y hortalizas quedaban, con pocas modificaciones, como estaban en junio: un tratamiento de país tercero durante cuatro años. Los cítricos españoles no alcanzarán las ventajas arancelarias que tienen los de Marruecos frente a la CEE hasta pasados cinco años de la adhesión. Fracasó el empeño español de *vaciar de contenido* el sistema de las etapas.

La agricultura se ha negociado, aceptando las imposiciones francesas y cambiando la actitud inicial española, de la forma menos comunitaria posible, aceptando defensa frente a defensa, en vez de apertura frente a apertura. Los países comunitarios se defienden de nuestro sector más competitivo, el hortofrutícola; nosotros defendemos el menos competitivo, el de los productos continentales, y en una cuantía menor que la esperada. De todas formas, y para que esta situación no sea aprovechada por fáciles demagogias, éste no es un problema para las rentas de los agricultores -que se verán favorecidas-, sino de balanza comercial.

Eduardo Punset, uno de los anteriores negociadores españoles, fue el que mejor definió el problema; preguntado sobre las verdaderas razones de la necesidad de que España ingresase en la CEE -independientemente de las políticas-, explicó que dentro de la casa de la CEE hay goteras, pero que fuera diluviaba. Y buena razón tenía. Los costes no son suficientes para ponerle peros a la integración global en Europa. Indudablemente, habrá que arrancar viñas y olivos, completar la reestructuración del sector siderúrgico y cerrar algunas empresas. De cualquier forma, esta lista sería peor de no ingresar en la CEE, una Comunidad, además, que está condenada a desarrollarse o morir. Y con el ingreso, otras empresas se abrirán. Es un reto más para una clase empresarial más habituada al proteccionismo que a la verdadera economía de mercado. El ingreso en el Mercado Común es, *per se*, el ingreso en la Europa liberal, aunque sea una paradoja hacerlo de la mano de un Ejecutivo de ideología socialista.

Con España, ingresa Portugal. Ésta es otra buena ocasión para volver a tejer la historia y acercar humanamente dos pueblos que se dan la espalda, a pesar de que, geográficamente hablando, no pueden estar más próximos. La CEE fuerza a ambos países a negociar un acuerdo pesquero -y comercial- que quizá no se llegaría a conseguir de otro modo. Las fronteras van a desaparecer entre España y Portugal, al menos para las personas. Y esto puede plantear problemas en el mercado de trabajo español, por lo cual es mejor prevenir que curar.

En cualquier caso, hay que recordar que lo que se ha negociado, en la gran mayoría de los casos, son condiciones transitorias y derogaciones temporales a normas de la CEE. Al cabo de 10 años, España estará plenamente integrada en la Comunidad.

ANNEXE II

Déclaration de M. Aznar

TEXTO ÍNTEGRO DE LA DECLARACIÓN DEL PRESIDENTE DEL GOBIERNO El presidente del Gobierno, José María Aznar, ha leído en el Palacio de la Moncloa una declaración institucional sobre los atentados terroristas de ETA en Madrid. Este es el texto íntegro de la declaración institucional del presidente del Gobierno: "El 11 de marzo de 2004 ocupa ya su lugar en la historia de la infamia. Esta mañana en Madrid, los terroristas han hecho explotar varias bombas colocadas en trenes de cercanías que circulaban llenos de ciudadanos.

En este momento de tristeza tan honda, mis primeras palabras son para las víctimas de estos incalificables atentados. Son ya más de un centenar de personas muertas y muchos más heridos. Cientos de familias a las que el luto les ha llegado hoy sin avisar. Miles que están viviendo horas de inquietud y de incertidumbre. Quiero decirles que siento como propia su terrible angustia. Quiero que sepan que en estas horas de dolor y de firmeza democrática el Gobierno de la Nación está con todas ellas, como lo está la inmensa mayoría de los españoles.

Sé bien que hoy las palabras no bastan para consolar su dolor. Estamos y vamos a estar con todas ellas, para todo lo que necesiten, hoy y siempre. Y no olvidaremos lo que ha pasado.

Estamos viviendo horas difíciles pero también hemos tenido ocasión de apreciar cómo muchas personas anónimas han ofrecido lo mejor de sí mismas. La respuesta ciudadana está siendo excepcional. La colaboración espontánea para auxiliar a las víctimas, para trasladar heridos, o para donar sangre ha sido digna del máximo reconocimiento. En nombre del Gobierno quiero expresar mi más profunda gratitud a todas esas personas.

Igualmente quiero agradecer su trabajo abnegado a los miembros de los Servicios de Emergencias Sanitarias, del Cuerpo de Bomberos, de la Policía Municipal y Fuerzas y Cuerpos de Seguridad, así como a las autoridades judiciales, locales, autonómicas y del Gobierno, por su eficacia y por su sentido de la responsabilidad y del deber.

El Gobierno de la Nación ha tomado todas las medidas a su alcance para garantizar la seguridad de los ciudadanos y para restablecer los servicios públicos afectados. En colaboración con las instituciones de Madrid se ha puesto en marcha el mecanismo de evacuación de heridos y de atención a las víctimas y a sus familiares. Por supuesto, las investigaciones policiales para perseguir a los asesinos han comenzado de inmediato.

He informado a Su Majestad el Rey, he hablado con los líderes de los principales partidos políticos, así como con representantes de diferentes instituciones. Se han decretado tres días de luto oficial como expresión pública del dolor que hoy compartimos todos los españoles de bien.

He recibido muestras de solidaridad y de dolor de numerosos gobernantes de países

aliados y amigos. En nombre del pueblo español, he agradecido esos testimonios y he recalcado la importancia de una lucha internacional firmemente determinada a derrotar el terrorismo.

Los terroristas han querido provocar todo el daño posible. Se trata de un asesinato masivo que, como todo ataque terrorista, carece de cualquier justificación. Pero el terrorismo no es ciego. Han matado a muchas personas por el mero hecho de ser españoles. Todos sabemos que este asesinato masivo no es la primera vez que se intenta. Las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad han impedido varias veces que viviéramos esta tragedia. Hoy quiero expresar el más sólido respaldo del Gobierno a todos sus componentes, y a los mandos de la lucha antiterrorista. Gracias a su espléndida tarea, los terroristas tienen su capacidad operativa más debilitada que nunca. Su instinto asesino, y su voluntad de someter a España a sus dictados permanecen, sin embargo, trágicamente activos.

Les derrotaremos. No tenga nadie ninguna duda. Lograremos acabar con la banda terrorista con la fuerza del Estado de Derecho y con la unidad de todos los españoles. Acabaremos con ellos con leyes fuertes, con unas Fuerzas de Seguridad y con unos Tribunales de Justicia firmemente respaldados y decididamente resueltos a aplicar la Ley.

Los criminales que hoy han causado tantos muertos serán detenidos, serán juzgados y condenados por tribunales que sólo están sometidos al imperio de la Ley. Cumplirán íntegramente sus condenas y no tendrán otro horizonte que el de ver amanecer todos los días entre los muros de prisión.

Estamos del lado de las víctimas. Es a ellas a quienes hay que respaldar y a quienes debemos dar voz. Las familias de quienes hoy han sido asesinados contarán siempre con el apoyo y ayuda del Gobierno y de las instituciones. Tendrán también el cariño de la inmensa mayoría de los españoles. Ninguna institución, ningún grupo social, puede regatearles el reconocimiento y el respeto que merecerán siempre.

Estamos del lado de la Constitución. Es el pacto de la inmensa mayoría de los españoles que garantiza las libertades y los derechos de todos. Es también el gran acuerdo sobre nuestro régimen político y es la expresión de nuestra España, unida y plural. No vamos a cambiar de régimen ni porque los terroristas maten ni para que dejen de matar.

Por eso les digo a todos los españoles que no debemos aspirar a nada que no sea la completa derrota del terrorismo, la derrota completa y total, su rendición sin condiciones de ninguna clase. No hay negociación posible ni deseable con estos asesinos que tantas veces han sembrado la muerte por toda la geografía de España. Que nadie se llame a engaño: sólo con firmeza podremos lograr que acaben los atentados. Una firmeza que debe estar presente tanto en la propia lucha antiterrorista como en la rotunda oposición con los objetivos finales que los terroristas pretenden alcanzar.

Para defender estas causas, el Gobierno pide a los españoles que se manifiesten mañana en las calles de toda España. Bajo el lema "Con las víctimas, con la Constitución y por la derrota del terrorismo", han sido convocadas manifestaciones en todas las ciudades españolas, mañana viernes, a las siete de la tarde. Deseo que esas manifestaciones sean tan abrumadoras como el dolor que sentimos hoy, tan cívicas como

el patriotismo que nos hace sentirnos solidarios con todos aquellos que sufren las consecuencias de la acción del terrorismo.

Somos una gran nación, somos una gran nación cuya soberanía reside en todos los españoles. Quien decide es el pueblo español. Nunca permitiremos, no vamos a permitir nunca, que una minoría de fanáticos nos imponga nuestras decisiones sobre nuestro futuro nacional".

Efe / Terra

Information de El PAIS sur la loi de mémoire historique

El PSOE expresa su dudas y se enfrenta a las críticas de IU, ERC y el PP

C. E. C. - Madrid - 24/07/2006

El proyecto de Ley de Memoria Histórica fue siempre polémico. Hasta el punto de que el Gobierno ha incumplido los plazos que se ha dado a sí mismo en tres ocasiones. De hecho, José Luis Rodríguez Zapatero prometió en enero que "antes del final de este periodo de sesiones", o sea el pasado 30 de junio, "el Gobierno presentará la Ley de Memoria Histórica". El PSOE, especialmente su diputado Ramón Jáuregui, que ha seguido de cerca este asunto, y Diego López Garrido, portavoz parlamentario, han expresado esta misma semana sus dudas. Ambos llegaron a afirmar que sólo habría una ley para los antifranquistas muertos a manos de la policía desde 1968. Dirigentes muy relevantes de este partido han mostrado en privado su contrariedad con la ley, porque temen que sea malinterpretada.

Mientras, IU-ICV y ERC critican al Ejecutivo por el enésimo retraso de la iniciativa y le exigen que anule los juicios sumarísimos del franquismo. Joan Tardá (ERC) dijo el jueves que si no lo hace, el PSOE traicionará "a sus muertos", en alusión a los socialistas represaliados por el franquismo.

El PP critica al Ejecutivo por llevar este asunto a primera línea. Mariano Rajoy sostiene que es un tema cerrado que no interesa a los ciudadanos y Esperanza Aguirre declaró ayer a El Mundo que Zapatero tiene como "modelo" la II República, "que desembocó en un fracaso que luego condujo a la mayor tragedia de nuestra historia contemporánea".

ANNEXE III

Formes discursives *Le Monde* discours national

« Ne pas se tromper de débat à l'UMP »

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

M. Juppé invite la majorité à ne pas faire "la même erreur qu'en mars"

LE MONDE | 04.06.04 | 14h46

Il tenait, jeudi, un meeting à Strasbourg avec l'ex-chancelier Helmut Kohl.

Strasbourg de notre envoyé spécial

Pour son deuxième meeting interrégional, auquel participaient Alain Juppé et l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, l'UMP a rassemblé, jeudi 3 juin à Strasbourg, quelque 500 personnes sous un chapiteau dressé au milieu du parking du jardin des Deux Rives, à deux pas du pont de l'Europe, qui sépare la France de l'Allemagne.

Le choix du lieu - Strasbourg, siège du Parlement européen - et la venue de M. Kohl se voulaient symboliques. "J'étais allé le 8 mai en Allemagne à Sarrebruck pour le lancement de la campagne de la CDU", a rappelé M. Juppé, saluant en ces termes l'ancien chancelier : "Un homme pour lequel j'ai beaucoup d'admiration et d'amitié, a-t-il dit. J'ai vu à quel point il était capable de faire prévaloir sa vision de l'Europe."

M. Kohl a évoqué le souvenir de Robert Schuman, l'un des fondateurs de l'Europe, et les 18 cimetières militaires français et allemands qui bordent la route entre Sarrebruck et Verdun. "Nous ne voulons plus jamais construire de cimetières militaires en Europe", s'est-il exclamé. "Le combat pour la paix est encore devant nous. C'est cela le message que nous voulons l'un et l'autre délivrer aujourd'hui", a affirmé pour sa part M. Juppé.

"COMBATS INDISSOCIABLES"

Entouré de Joseph Daul, tête de la liste UMP pour la circonscription de l'Est et député européen sortant, de Claudie Haigneré, ministre délégué aux affaires européennes, et d'Adrien Zeller, seul président de région de droite à avoir sauvé son mandat lors des élections régionales, M. Juppé s'est efforcé "de faire aimer l'Europe". "Elle nous a donné la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

paix", a souligné le président de l'UMP tout en invitant son auditoire à ne pas croire "ceux qui veulent faire peur de l'Europe". "Les combats pour l'Europe et pour la modernisation de la France sont indissociables", a-t-il plaidé.

Revenant sur les propositions de "gouvernement économique de l'Europe" (Le Monde du 4 juin), M. Juppé a estimé qu'il fallait "mettre un tigre dans le moteur de l'Europe". Il a invité la majorité à ne pas "renouveler la même erreur qu'au mois de mars", à l'occasion des élections régionales et cantonales. "Il faut parler d'Europe, mais il faut aussi dire que la France doit réussir ses réformes", a-t-il dit avant d'appeler à "soutenir l'action du gouvernement engagé dans la réforme de la Sécurité sociale".

Pour M. Juppé, il faut "donner un coup de collier" avant le scrutin du 13 juin. "Nous sommes dans la dernière ligne droite pour convaincre et entraîner nos concitoyens", a-t-il ajouté.

"Je suis persuadé que si nous mobilisons, nous pouvons gagner", a-t-il poursuivi.

L'ancien premier ministre conduit sa dernière campagne électorale avant son retrait annoncé, à l'approche de son procès en appel qui se tiendra au mois d'octobre à Versailles (Yvelines). "Je mène cette campagne par conviction, avec le souci d'apporter ma modeste contribution à ce travail que je crois important", a-t-il déclaré en marge de la réunion publique.

Yves Bordenave

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 05.06.04

« Dernière campagne pour M. Juppé »

Alain Juppé mène sa dernière campagne électorale en se refusant à évoquer l'avenir

LE MONDE | 07.06.04 | 14h40

Cette bataille est peut-être pour lui la dernière, mais il s'efforce de n'en rien montrer. A Bordeaux, vendredi 4 juin,

comme la veille à Strasbourg, Alain Juppé s'est affiché comme un chef de parti en campagne sans autre souci que le succès de l'entreprise. Quoique meurtri par une condamnation qu'il juge infamante, le président de l'UMP affecte une sorte de sérénité. "Il est plus détendu que d'habitude", assurent plusieurs de ses proches. Comme si de rien n'était, de conférences de presse en réunions publiques devant des audiences clairsemées, M. Juppé bat la campagne - "avec enthousiasme" dit-il - sans s'économiser.

Lui qui, en 1993, au moment du référendum sur le traité de Maastricht, avait converti à l'idée européenne l'ex-RPR et son leader, Jacques Chirac, voudrait aujourd'hui la faire "aimer" par les Français. Aussi va-t-il répétant que le Parlement européen est "un lieu important", reprochant à François Bayrou - le plus souvent sans le nommer - de vouloir quitter le groupe du Parti populaire européen, qui y rassemble la droite et le centre. "Nous combattons le délire fédéraliste de ceux qui sont prêts à s'acoquiner avec des gens de gauche, lance-t-il. Multiplier les groupuscules n'est pas une bonne chose."

Son retrait annoncé de la vie politique n'y change rien.

L'ancien premier ministre boucle son tour de France électoral comme s'il conservait sur ses épaules le maillot jaune de la chiraquie. Il s'engage à fond, ne laissant guère d'espace à François Baroin, désigné au début du mois d'avril secrétaire général délégué du parti, chargé d'assurer l'intérim d'un pouvoir devenu vacant jusqu'au congrès prévu à l'automne. Le jeune député de l'Aube devait, à l'origine, accompagner M. Juppé dans ses déplacements. Il a préféré s'abstenir - sans doute par crainte de jouer les utilités. Avant le scrutin du 13 juin, M. Juppé aura multiplié les visites et s'offrira le plaisir d'une réunion commune avec Valéry Giscard d'Estaing devant des étudiants, mercredi 9 juin à Talence (Gironde).

M. Juppé est donc toujours là, même si tout lui rappelle que

dans quelques semaines, le jugement rendu en première instance le 30 janvier par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) l'obligera à se trouver ailleurs. Dans la dernière période, François Fillon, Hervé Gaymard et Jean-Pierre Raffarin ont publiquement envisagé, avec plus ou moins de précision, leur éventuelle candidature à la présidence de l'UMP pour devancer celle - supposée - de Nicolas Sarkozy. La réaction de M. Juppé n'a pas tardé : "Je suis président du parti et personne ne conteste ma légitimité. Ma succession sera ouverte le jour où je l'annoncerai."

"MODESTE CONTRIBUTION"

Quand un élu ou un responsable régional du parti lui rend hommage, il ajuste un sourire poli qui dissimule mal son agacement. M. Juppé a programmé son départ de l'UMP vers la mi-juillet, l'abandon de son mandat de député au début du mois de septembre et celui de maire de Bordeaux à la fin de l'année. D'ici là, il répugne à aborder la question.

L'interroge-t-on sur ses sentiments alors qu'il entreprend ce qui pourrait être son ultime combat électoral ? Sa réponse est invariable : "Je mène cette campagne par conviction, avec la volonté de gagner. J'apporte ma modeste contribution à ce travail que je crois important."

Pour l'heure son avenir reste un sujet tabou. Tout juste son entourage confirme-t-il qu'il installera sa famille à Paris à la rentrée scolaire de septembre. Mais rien ne filtre quant à ses projets. Toutefois une rumeur court, selon laquelle M. Juppé pourrait entamer une nouvelle carrière professionnelle aux Etats-Unis, loin de la politique.

Mais en attendant ce qu'il appelle cette "césure", M. Juppé n'est pas décidé à faire de la figuration. Passé le choc de sa condamnation à dix-huit mois de prison avec sursis et à dix années d'inéligibilité, il avait prévenu qu'il "conduirait" les campagnes régionale et européenne de l'UMP. Aussi, comme il l'avait fait au moment des élections régionales, a-t-il

suivi de près l'élaboration des huit listes de candidats à l'élection européenne. Il a imposé Patrick Gaubert, le président de la Licra, comme numéro un en Ile-de-France. Après avoir expliqué au président de la République que les militants de l'UMP et les Français n'accepteraient pas l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne (UE), il a concédé avoir "évolué" sur ce dossier. Le 7 avril, à l'occasion de sa première conférence de presse, il a annoncé que le parti de la majorité voterait contre l'adhésion de ce pays à l'UE. De même, le 9 mai, devant le conseil national de l'UMP, il a repris au vol la proposition de Nicolas Sarkozy concernant l'organisation d'un référendum sur la constitution européenne en faveur duquel il s'était à plusieurs reprises prononcé et l'a rajoutée dans le programme européen de l'UMP.

Yves Bordenave

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 08.06.04

« Utiliser le parlement européen »

A défaut de peser sur les lois, les élus communistes ont

utilisé le Parlement comme une tribune

LE MONDE | 03.06.04 | 14h25

La GUE estime "avoir fait entendre une autre voix".

Bruxelles de notre bureau européen

Fortement minoritaires dans un Parlement européen ancré à droite, les communistes et élus d'extrême gauche, rassemblés au sein du groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE), estiment qu'ils ont fait "entendre une autre voix en Europe" pendant la législature 1999- 2004. Utilisant activement les moyens financiers dont ils ont été dotés, les eurodéputés de la GUE ont surtout offert une tribune à de nombreuses minorités et associations : syndicalistes, pacifistes, altermondialistes, kurdes, objecteurs de conscience israéliens, kabyles...

Sur le plan législatif, en revanche, ils n'ont guère eu

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

d'influence, en raison de leur faible poids - 42 députés au début de la législature, 49 à la fin -, mais aussi de leur refus des compromis. Un fait résume cette contradiction. Si le communiste français Francis Wurtz, ancien secrétaire de Georges Marchais devenu président de la GUE, est généralement estimé par les eurodéputés, il n'a obtenu que 42 voix sur 590 lorsqu'il s'est présenté à la présidence du Parlement, en 2002.

Les communistes se sont beaucoup fait entendre sur les questions de politique étrangère, qui ne relèvent pas de la compétence du Parlement. L'un de leurs dénominateurs communs a été leur engagement propalestinien. Luisa Morgantini, élue sur la liste du Parti de la refondation communiste (PRC) italien, et présidente de la délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien, a vigoureusement soutenu Yasser Arafat. Avec M. Wurtz, elle a appelé le Parlement à demander des sanctions contre Ariel Sharon. En avril 2002, l'Assemblée a réclamé la suspension de l'accord d'association qui lie l'UE à Israël, sans toutefois être entendue par les Etats.

NOTE DISSONANTE

Même les Allemands ont été sur la ligne Wurtz-Morgantini. Seule une élue d'extrême gauche, Ilka Schröder, arrivée en cours de législature après avoir quitté les Verts, a fait entendre une note dissonante. Elle a protesté contre les conclusions d'un "groupe de travail" constitué pour enquêter sur un éventuel financement du terrorisme palestinien par des fonds européens. "Il a ignoré les faits, et n'a rien découvert !", a-t-elle ironisé, alors que son collègue suédois Jonas Sjöstedt, qui en faisait partie, affirmait qu'il n'y avait "pas de preuves d'un détournement".

M. Wurtz estime que "la façon dont la GUE a alimenté le débat fait bouger les esprits". La GUE a aussi fait entendre son refus de la guerre, en organisant un voyage d'eurodéputés en

Irak, en février 2003. Dès novembre 2002, elle avait fait venir à Strasbourg Scott Ritter, ancien chef des inspecteurs des Nations unies pour le désarmement en Irak, qui expliquait qu'il était impossible d'y trouver des armes de destruction massive. Bien avant que soient révélées les tortures commises à la prison d'Abou Ghraib, près de Bagdad, le groupe communiste avait diffusé un film qui accusait les soldats américains de crimes de guerre à l'encontre de talibans, dans le nord de l'Afghanistan.

Les Grecs du Parti communiste (KKE) se sont illustrés par des positions très particulières en politique étrangère. Elus en 1999 parce qu'ils s'étaient opposés aux frappes de l'OTAN contre la Serbie, ils n'ont cessé d'afficher leur soutien à Slobodan Milosevic, l'ancien chef de l'Etat yougoslave, poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ils ont été désavoués par Francis Wurtz, mais pas exclus. A l'approche de l'élargissement, alors que la droite du Parlement a condamné l'éventuelle présence d'anciens communistes dans les institutions européennes, ils n'ont cessé de dénoncer "l'oppression" dont seraient victimes les russophones en Lettonie.

En matière législative, la Gauche unitaire européenne a eu peu d'influence. Elle n'a pas obtenu de rapports très importants, puisque ces derniers sont distribués de manière proportionnelle aux effectifs des groupes. En outre, ses élus, venus de dix pays différents, n'ont pas toujours voté de manière homogène. Les Nordiques, par exemple, ont affiché une sensibilité nettement plus écologiste que les Méditerranéens. La petite taille du groupe n'a guère été compensée par sa capacité à faire des compromis. Les "victoires" de la GUE ont été obtenues grâce à d'autres groupes. C'est l'addition des voix communistes, vertes, socialistes ainsi que d'élus de droite provenant de circonscriptions maritimes, qui a permis de rejeter une directive qui entendait soumettre les services

portuaires aux lois de la concurrence. Ce refus des compromis a donné des résultats paradoxaux. Trouvant trop molle la formule de condamnation de la guerre en Irak proposée par les socialistes, les Verts et les libéraux en mars 2003, les communistes l'ont rejetée, faisant ainsi le jeu de la droite, anglaise, italienne ou espagnole, dont les gouvernements ont approuvé l'intervention américaine. Furieux, Daniel Cohn-Bendit, le président du groupe des Verts, s'en est alors pris à ces "gauchistes qui veulent la révolution, et font gagner la droite !".

Le Vert Alain Lipietz garde encore rancune aux "trotskistes" d'avoir fait échouer un projet de taxe Tobin, en janvier 2000. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) s'est abstenu de voter une motion qui demandait à la Commission d'envisager une taxation des capitaux, parce qu'une disposition annexe insistait sur la nécessité de "stabiliser" le système capitaliste. Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) a voté contre, en expliquant qu'elle n'était pas là "pour réformer le capitalisme".

Celui qui a sans doute le plus vanté la culture du compromis a été le Français Philippe Herzog, élu en qualité de "représentant de la société civile", puisqu'il a quitté le PCF en 1996. Nommé rapporteur sur les services publics, il a réclamé une directive-cadre qui les protégerait des lois de la concurrence, mais il s'est heurté à une très vive opposition de la droite et des libéraux. Il a néanmoins jugé préférable d'avoir un texte amendé, qui "sauve les meubles" plutôt que pas de texte du tout. Seuls, deux élus de la GUE l'ont suivi, les autres ayant jugé son texte "dénaturé".

Rafaële Rivals

Divisions sur la future Constitution

Les élus de la GUE sont divisés sur les questions européennes, comme l'a montré leur vote du 24 septembre 2003. Trois eurodéputés ont voté pour le projet de Constitution, 24

contre, et 14 se sont abstenus. Presque tous les Français ont voté contre, seuls Philippe Herzog et Fodé Sylla (indépendants) s'étant abstenus. Les élus nordiques, traditionnellement eurosceptiques, ainsi que ceux du Parti communiste grec (KKE), hostiles à la construction européenne, et ceux du Parti de la refondation communiste (PRC) italien ont également voté contre.

La tête de liste du Parti du socialisme démocratique (PDS) allemand, Sylvia-Yvonne Kaufmann, qui a été membre de la Convention européenne, avait appelé le groupe à voter pour le projet. Elle a fait machine arrière et s'est abstenue. Les Espagnols de la Gauche unie (Izquierda Unida) se sont partagés entre le vote pour et l'abstention. - (Corresp.)

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 04.06.04

« Renouer avec les meetings »

Lionel Jospin renoue avec les meeting politiques

LEMONDE.FR | 29.05.04 | 09h34

M. Jospin a appelé à voter pour les listes socialistes le 13 juin en ironisant : "Il n'y aura qu'un seul tour, ne le ratez pas!"

Lionel Jospin a tenu vendredi 28 mai son premier meeting politique depuis son élimination de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002. Il était l'orateur vedette d'une réunion publique organisée à Ramonville, dans la banlieue toulousaine, devant plus de 500 sympathisants.

Venu soutenir Kader Arif, tête de liste du PS dans le Grand Sud-Ouest pour les élections européennes, c'est comme "ami" et simple militant qu'il a expliqué sa présence à la tribune.

Mais c'est bien plus l'ancien leader socialiste et premier ministre (1997-2002) qui a balayé pendant une demi-heure tous les thèmes de la campagne électorale européenne, en dénonçant au passage "la politique incohérente et injuste du gouvernement français", sous les ovations répétées de la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

foule.

Interrogé par l'AFP, M. Jospin s'est refusé à donner tout autre éclairage sur la portée de sa participation à la vie politique que ses propos à la tribune. Dans son discours, l'ancien premier ministre s'est contenté d'indiquer que "dans mes conversations avec les Français, il ressort quelque chose du genre : "On respecte votre volonté (de retrait de la vie politique), mais soyez avec nous, soyez avec les socialistes."" De son côté, Kader Arif, ravi de l'ambiance chaleureuse, a qualifié de "génial, l'apport de ce soutien éclairé".

"IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR"

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a moins de raison de se réjouir. "Le pouvoir n'a tiré aucune leçon des élections du 28 mars et du message très clair des Français", a dit M. Jospin. Selon lui, "la fonction-même du premier ministre est en question. (...) Des ministres ont changé d'attribution (...), mais l'hôte de Bercy communique sur sa personne comme il le faisait à la place Beauvau en déstabilisant son propre gouvernement. Quant au président, il s'efforce de se mettre à l'abri de toute chose", a ajouté l'ancien responsable socialiste.

Tout en reconnaissant "des ajustements mineurs" pour les recalculés ou les intermittents, M. Jospin a dénoncé "l'injustice et l'incohérence" du gouvernement et a apporté son soutien au mouvement des employés EDF. Il a dénoncé également le projet de réforme de la Sécurité sociale : "Ils ont laissé se creuser le trou, en finançant des catégories particulières et ils demandent pour l'essentiel aux seuls assurés sociaux d'en porter le poids".

Quant à l'Europe, Lionel Jospin estime que "la France est en position de faiblesse car on a laissé filer les déficits et la dette publique (...). Il est dommage qu'elle ne soit pas en mesure de donner de la dynamique à la construction européenne

qui est dans une phase historique", a-t-il regretté.

"Les socialistes sont bien placés pour faire vivre une Europe sociale et mettre en oeuvre une conception régulée de la mondialisation", a déclaré l'ancien premier ministre.

M. Jospin a conclu son appel à voter pour les listes socialistes le 13 juin par un clin d'oeil à son drame du 21 avril 2002, en lançant : "Il n'y aura qu'un seul tour, ne le ratez pas!"

Auparavant, Lionel Jospin avait passé une demi-journée à Toulouse. Son passage devant les jeunes sans diplôme de l'Ecole de la 2ème chance, comme sa visite à l'Airbus A380, évoquaient tout sauf un retraité de la politique.

Avec AFP

« renouer avec le duel télévisé »

A l'occasion des élections européennes, l'Espagne renoue avec le duel télévisé

LE MONDE | 02.06.04 | 14h34

Pour la première fois depuis 1993, un face-à-face a opposé les leaders de deux partis en campagne.

Madrid de notre correspondante

Rien n'avait été laissé au hasard pour ce face-à-face télévisé, mardi 1er juin dans la soirée, entre l'ex-ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, tête de liste du Parti populaire (PP) aux élections européennes, et son adversaire, ancien secrétaire général du Parti socialiste (PSOE), Josep Borrell.

C'était, il est vrai, le premier duel télévisé entre deux candidats de partis en campagne depuis le débat qui avait opposé, sur la chaîne privée Telecinco, en 1993, lors des élections législatives, le président du gouvernement espagnol de l'époque, le socialiste Felipe Gonzalez, et son adversaire du Parti populaire, José Maria Aznar. Depuis, rien. Devenu chef du gouvernement, M. Aznar avait toujours refusé de

débattre en direct avec les autres candidats lors des élections. Attitude qu'avait adoptée le candidat à sa succession à la tête du PP, Mariano Rajoy, lors de la dernière campagne électorale.

Autant dire, justement après ces élections législatives houleuses qui, dans le sillage des attentats du 11 mars à Madrid, ont porté les socialistes au pouvoir, que l'attente dans le public était très grande. L'événement, organisé à nouveau par Telecinco, avait été préparé au détail près. Les directeurs de campagne des deux candidats avaient même signé, devant notaire, un document extrêmement précis qui a été respecté à la lettre. Ainsi Jaime Mayor Oreja avait été désigné par tirage au sort pour parler le premier, et, si un second débat a lieu par la suite, ce sera au tour de Josep Borrell de commencer.

Les thèmes abordés avaient été également fixés à l'avance : sécurité et politique extérieure, puis questions espagnoles, Union européenne et Constitution, et enfin politique économique et sociale dans l'UE. De plus, chaque intervention était minutée : une énorme pendule marquait en permanence le compte à rebours.

On ne pouvait s'attendre, dans de telles conditions, à ce que le débat sorte du cadre de la simple exposition du programme de chacun. Deux minutes par ci, deux minutes par là, une minute pour l'un, une minute pour l'autre, le téléspectateur a pu simplement se rendre compte des divergences saillantes entre les deux programmes.

M. Mayor Oreja, suivant la ligne marquée par l'ancien président du gouvernement, José Maria Aznar, a insisté sur deux points. En premier lieu, la défense des intérêts de l'Espagne en Europe et, ensuite, les bons résultats économiques des deux législatures du PP, qui ont permis à l'Espagne de réaliser son équilibre budgétaire, de réduire le chômage, de créer des emplois, et de se hisser pratiquement au

PIB moyen européen par habitant des pays de l'Union avant l'élargissement.

TROP "FORMALISTE"

Il a également fait de l'immigration et du terrorisme les préoccupations essentielles des Européens, proposant d'appliquer en Europe la politique de lutte antiterroriste qui a permis d'affaiblir, en Espagne, l'organisation séparatiste basque armée, ETA, dont les attentats ont considérablement diminué.

Plus offensif et mettant à profit la possibilité de répondre à son adversaire point par point, M. Borrell, qui a participé aux travaux de la Convention, a répliqué que les socialistes espagnols voulaient, tout en défendant les intérêts nationaux, construire une Europe unie et sûre, ainsi qu'une Europe sociale, "pas seulement un marché libéralisé". Pour lui, le PP a même accru le "déficit social" de 30 % avec les emplois précaires ou l'augmentation des loyers.

Il a également reproché au précédent gouvernement d'avoir "bloqué la Constitution espagnole", et "isolé l'Espagne en Europe". M. Borrell n'a pas manqué non plus de revenir sur l'appui inconditionnel de M. Aznar des positions américaines dans le conflit irakien, en dépit de l'hostilité de la grande majorité de l'opinion publique espagnole. Il a terminé en demandant aux électeurs de se mobiliser pour que l'Espagne puisse récupérer son rôle en Europe.

Ce premier débat trop "formaliste" a laissé les Espagnols sur leur faim. D'autres pourraient avoir lieu, réunissant, cette fois, les principaux candidats. En attendant, les sondages donnent environ 6 points d'avance au PSOE.

Martine Silber

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 03.06.04

« Droite et gauche c'est la même chose »

En meeting avec les Verts, José Bové renvoie la droite et le

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

PS dos à dos

LE MONDE | 04.06.04 | 14h46

S'exprimant pour la première fois dans une réunion électorale, il a reproché à la majorité et aux socialistes d'éluder le débat européen.

Montpellier de notre correspondant

José Bové fait campagne, mais il votera par procuration aux élections européennes. Son agenda de paysan du monde l'y contraint. Invité samedi 5 juin à Pau (Pyrénées-Atlantiques) par Emmaüs international, attendu la semaine prochaine en Bolivie pour aider un producteur de coca syndicaliste incarcéré, puis au Brésil pour le congrès de l'organisation internationale Via Campesina, il n'a pas une minute à lui. Entre-temps, il se mobilise au côté des Verts français.

L'ancien porte-parole de la Confédération paysanne aurait-il finalement cédé au démon de la politique ? Venu soutenir, jeudi soir à Montpellier, le temps d'un meeting, Gérard Onesta, tête de liste du parti écologiste dans le Sud-Ouest, M. Bové a affirmé le faire en "homme libre", ayant toujours refusé de briguer lui-même toute fonction élective. Peu avant de monter à la tribune, il avait d'ailleurs adressé un message de soutien à Francis Wurtz, tête de liste du PCF en Ile-de-France.

Au-delà du soutien politique, les liens sont anciens entre le syndicaliste paysan et le candidat Onesta. Leur rencontre remonte à 1995, en Polynésie, lors des manifestations contre la reprise des essais nucléaires français. A l'été 2003, alors que M. Bové était incarcéré à Villeneuve-lès-Maguelone, M. Onesta lui avait rendu visite avant d'aller, à son tour, détruire des plants d'OGM. "C'est dire si l'on se rejoint sur les méthodes d'analyse et d'action", a commenté ce dernier. Au mois d'avril, c'est aussi grâce à l'opiniâtreté de l'élu Vert, vice-président du Parlement européen, que la Confédération paysanne a pu y tenir son congrès annuel.

"AFFLIGÉ" PAR LA CAMPAGNE

Amitié et convictions se mêlant, M. Bové, qui ne s'était exprimé dans des conditions comparables qu'à la dernière Fête de l'Humanité, en septembre 2003, a franchi un pas symbolique en prenant part à un meeting électoral. "Ce n'est pas pour autant qu'on fera allégeance à tout", a-t-il néanmoins précisé. Séduit par le rejet exprimé par les Verts de "l'orientation néolibérale" du projet de Constitution européenne, leur lutte contre les OGM, leur "soutien global aux gens d'Attac" et leur revendication d'une "souveraineté alimentaire", l'éleveur du Larzac a déclenché rires et applaudissements lorsqu'il s'est dit "affligé" par la campagne de la majorité, du gouvernement et des socialistes. "Les uns éludent l'Europe et veulent limiter les dégâts, a-t-il lancé ; les autres veulent administrer, après les régionales, une troisième gifle au pouvoir en place. Ils n'assument pas leurs responsabilités sur le traité constitutionnel. On prend les citoyens pour des imbéciles, il n'y a pas eu de débat." Détendu, fumant sa légendaire pipe, M. Bové a justifié sa présence à un meeting de campagne : "Si le mouvement social est autonome du politique, ce n'est pas une raison pour ne pas mener un combat ensemble. A ce titre, l'Europe nécessite des engagements communs", a-t-il affirmé. M. Bové a ainsi invoqué les menaces planant sur l'agriculture depuis la levée du moratoire européen sur les OGM au nom de la traçabilité et de l'étiquetage.

Qualifiant Hervé Gaymard de "sinistre de l'agriculture", accusé d'avoir permis "huit essais d'OGM en plein champ qui ont pour but, non pas de faire de la recherche mais de permettre aux multinationales de les commercialiser à terme", le syndicaliste paysan a appelé à la "désobéissance civique" et donné rendez-vous en juillet pour "détruire ces plants avant qu'ils n'arrivent à maturité". Les militants Verts ont semblé l'entendre comme un appel du pied.

Philippe Palat "Midi libre" pour Le Monde

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 05.06.04

« Refus du libéralisme »

« Une clause sociale dans la constitution européenne »

La France veut introduire une "clause sociale" dans la

Constitution de l'Union

LE MONDE | 11.05.04 | 13h49

Le PS veut créer un salaire minimum européen.

Bruxelles de notre bureau européen

La construction d'une "Europe sociale" s'annonce comme l'un des thèmes majeurs de la campagne des élections européennes en France. Le Parti socialiste en a fait son principal slogan, mais la droite n'est pas en reste.

Jacques Chirac, dans sa conférence de presse du 29 avril, a défini l'Europe comme "un grand espace social qui donne toute sa place à la solidarité et à la justice" et le 1er mai - jour de l'élargissement -, le gouvernement, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Michel Barnier, demandait le renforcement de la "dimension sociale" de la Constitution européenne.

Dans les traités, la politique sociale se fixe pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, une protection sociale "adéquate". Au sens large, l'Europe sociale s'oppose, comme l'a rappelé François Hollande, dimanche soir 9 mai sur France 3, à l'Europe libérale : elle combat la primauté donnée à la loi du marché.

COMPÉTENCES NATIONALES

La politique sociale inscrite dans les traités concerne, pour l'essentiel, le droit du travail, à l'exception des rémunérations, du droit d'association, du droit de grève et du droit de lock-out, qui n'entrent pas dans le champ d'intervention de l'Union. L'emploi et la sécurité sociale ne

font pas non plus partie des compétences communautaires, mais, dans ces domaines, les Etats sont invités à coordonner leur action. Le traité d'Amsterdam a prévu l'élaboration de "lignes directrices pour l'emploi" que les gouvernements sont invités à prendre en compte. Le projet de Constitution reprend telles quelles ces dispositions. Il réaffirme que l'Union "respecte pleinement les compétences des Etats membres" en matière d'emploi et tient compte "de la diversité des pratiques nationales" en matière de politique sociale. Il rappelle également "la nécessité de maintenir la compétitivité de l'économie de l'Union".

Dans la pratique, en dépit de ces limitations, une politique sociale européenne s'est ébauchée au fil des années. Elle a pris la forme de nombreuses directives : sur l'égalité entre les hommes et les femmes, l'aménagement du temps de travail, la santé et la sécurité au travail, la protection des jeunes, les licenciements collectifs, l'institution d'un comité d'entreprise européen, l'information et la consultation des salariés. Mais l'annonce de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, en 1997, a souligné les insuffisances de cette législation. Des révisions sont en cours qui peinent à aboutir en raison de l'opposition des pays qui, comme la Grande-Bretagne, sont hostiles à la mise en place de règles européennes.

Le PS veut ajouter aux dispositions actuelles un salaire minimum européen et la réduction de la durée du travail vers les 35 heures. Il souligne qu'il n'acceptera "aucune remise en cause des garanties de sécurité sociale et de retraite existant au plan national". Sur ce point, le traité de Nice a ajouté aux domaines dans lesquels l'Union "soutient et complète" l'action des Etats membres "la modernisation des systèmes de protection sociale" : cette formulation, reprise dans le projet de Constitution, est interprétée à gauche comme une remise en cause, au moins partielle, de ces systèmes.

En matière sociale, les innovations majeures du projet de Constitution sont l'inscription de l'"économie sociale de marché" parmi les objectifs de l'Union et l'introduction de la Charte des droits fondamentaux, qui met en avant les principes d'égalité, de solidarité, de justice. Le gouvernement français propose d'inclure une clause transversale, qui affirmerait, en ouverture de la partie consacrée aux politiques de l'Union, l'importance de la dimension sociale, comme c'est déjà le cas de la dimension environnementale. Mais le principal sujet de controverse, en particulier avec les Britanniques, concerne le champ d'application de la règle de l'unanimité. La querelle se cristallise sur la question de la sécurité sociale des travailleurs migrants : Londres remet en cause sur ce sujet la règle de la majorité qualifiée, retenue par le projet de Constitution, que M. Barnier se dit résolu à maintenir.

Au-delà de ces mesures particulières, la défense de l'Europe sociale vaut condamnation du "tout libéral", comme l'a dit Jacques Chirac en déclarant que "vouloir faire du social et que du social" ou "vouloir faire du tout libéral" conduisent dans les deux cas à une "impasse".

L'Europe sociale passe notamment par la défense des services publics et par celle des politiques communes qui visent à favoriser la "cohésion sociale". C'est le cas des fonds structurels, parmi lesquels le fonds social européen, qui aide les Etats à lutter contre le chômage.

Thomas Ferenczi

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 12.05.04

Formes discursives El PAIS discours national

« Non attribution des données électorales à HZ »

El Supremo suspende la entrega del censo electoral a HZ
como medida de seguridad

El Gobierno y el fiscal ven una "clara conexión" de la candidatura con Batasuna y ETA

JULIO M. LÁZARO - Madrid

EL PAÍS | España - 20-05-2004

La Sala Especial del Tribunal Supremo accedió ayer a suspender la entrega de copia del censo electoral a la candidatura Herritarren Zerrenda (HZ) hasta que recaiga sentencia sobre su eventual anulación, tal como habían solicitado el Gobierno y la fiscalía. Según el Supremo, la medida cautelar implica un "perjuicio mínimo" de dos días de retraso en el caso de que se desestimase la impugnación. Por su parte, Aralar, el partido independentista nacido de una escisión de Batasuna, se mostró ayer dispuesto a entregar una copia del censo a la candidatura de HZ.

La Sala Especial del Tribunal Supremo explicó, en sendos autos de respuesta al Gobierno y a la Fiscalía del Estado, que de prosperar los recursos interpuestos contra la proclamación de la candidatura de Herritarren Zerrenda (HZ) "nos encontraríamos ante una agrupación electoral sucesora y continuadora de un partido político ilegalizado y disuelto por su vinculación con el terrorismo, por lo que la obtención de los datos censales actualizados de los ciudadanos podría conllevar un potencial e importantísimo riesgo para la seguridad de muchos de ellos".

"Tal como razona el representante del Gobierno de la Nación", prosigue el Supremo, "la entrega del censo podría poner en peligro derechos fundamentales tales como la vida, la integridad física y la seguridad personal de los ciudadanos que en ellos figuren".

Frente a ese riesgo, la Sala Especial cree que el perjuicio causado a HZ es "mínimo", dado que la entrega sólo se retrasaría los dos días de que dispone el alto tribunal para dictar sentencia, plazo que finaliza el viernes. Dado que la campaña electoral no comienza hasta siete días después, el 28

de mayo, HZ tiene tiempo suficiente, según el Supremo, para hacer uso del censo.

Tras la reunión, el Supremo envió a San Sebastián en una furgoneta las demandas del Ministerio Fiscal -presentada y admitida en la misma mañana de ayer- y la del Gobierno, así como los autos sobre la negativa a la entrega del censo. HZ tiene de plazo hasta la medianoche de hoy para formular alegaciones a las demandas.

Por su parte, Aralar, nacido el año pasado de una escisión de Batasuna, acusó al PSOE de usar esta actuación para "dejar sin argumentos al PP" y de "jugar con derechos democráticos a cambio de un puñado de votos", informa Isabel C. Martínez desde Vitoria.

También el Gobierno vasco salió en ayuda de la lista impugnada y su portavoz, Miren Azkarate, indicó: "Si alguien tiene una deuda con la justicia, que se investigue y juzgue, pero entre tanto esas personas tienen todos los derechos civiles".

Por su parte, la cabeza de lista de la candidatura HZ, Marije Fullaondo, anunció una asamblea de los impulsores de la candidatura el sábado en San Sebastián para decidir qué actuaciones llevan a cabo ante lo que consideran "totalmente antidemocrático".

Clara conexión con ETA

Los escritos de impugnación del Gobierno y el fiscal vienen a coincidir en que entre la candidatura HZ, los partidos ilegalizados HB-Euskal Herritarrok-Batasuna y la organización terrorista ETA "existe una clara conexión, que se concreta en la calificación de aquélla como sucesora de éstos".

La Abogacía del Estado, en su escrito de 88 folios, asegura que la creación de la candidatura obedece exactamente "al designio de ETA" y "no es sino un instrumento del complejo Batasuna, de los partidos ilegalizados por sentencia firme, y, en definitiva, de la propia organización terrorista ETA para continuar perpetuándose en la vida política". En un extenso

apartado, la demanda del Gobierno señala las conexiones de 33 de los 54 candidatos con el complejo Batasuna o ETA, así como la relación de los tres promotores de la lista con Batasuna. Además, los escritos detallan pormenorizadamente el acto de "presentación" de HZ en el Palacio de Miramar de San Sebastián el pasado abril, al que asistieron figuras tan bien conocidas por su relación con el entorno de Batasuna como Arnaldo Otegi, Koldo Gorostiaga, Joseba Permach o Rafa Díez Usabiaga, y el ex dirigente etarra Eugenio Etxebeste, Antxon, entre otros. Ente las pruebas aportadas figuran tres CD-ROM con filmaciones del Servicio de Información de la Guardia Civil en el interior de tres herriko tabernas -locales gestionados por Batasuna, según la demanda- en los que figuran huchas y tarjetas para aportaciones económicas y publicidad de HZ.

« Pas d'acceptation en appel »

Elecciones Europeas

El Constitucional niega el amparo pedido por HZ contra la anulación de su lista electoral

Todos los magistrados sostienen que la coalición continúa la actividad de la ilegal Batasuna

BONIFACIO DE LA CUADRA - Madrid

EL PAÍS | España - 28-05-2004

La Sala Primera del Tribunal Constitucional desestimó ayer por unanimidad de sus seis magistrados el recurso de amparo de la agrupación electoral Herritarren Zerrenda (HZ) contra la sentencia del Tribunal Supremo que anuló la candidatura mencionada para las elecciones del próximo 13 de junio al Parlamento Europeo. El Constitucional avala el criterio del Supremo de que HZ continúa la actividad de formaciones ilegalizadas, como Batasuna. La magistrada María Emilia Casas formula un voto particular concurrente por la falta de tutela judicial efectiva al ser el procedimiento tan breve.

La Sala Primera del Tribunal Constitucional, presidida por

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Manuel Jiménez de Parga, desestimó ayer, a escasas horas del comienzo de la campaña electoral, el recurso de amparo de HZ contra las dos sentencias de la Sala Especial del Tribunal Supremo, que, a instancias del Gobierno y del Ministerio Fiscal, anularon, por no conforme a derecho, la proclamación por la Junta Electoral Central de dicha agrupación de electores para los comicios europeos del próximo 13 de junio. El ponente de la sentencia -de 57 folios- fue el magistrado Jorge Rodríguez-Zapata.

La anulación de la candidatura de HZ por el Supremo se fundamenta en la aplicación del vigente artículo 44.4 de la Ley Orgánica de Régimen Electoral General, que extiende a las agrupaciones de electores la imposibilidad legal de concurrir a las elecciones cuando, "de hecho, vengan a continuar o suceder la actividad de un partido político declarado judicialmente ilegal y disuelto, o suspendido". El Tribunal Supremo estimó que HZ responde a una "estrategia planificada por ETA".

La petición de amparo de HZ al Constitucional se fundamentó en la alegada vulneración de derechos fundamentales, entre ellos la libertad ideológica y la participación política. Reprochó al fiscal del Estado que mantuviera que los principios ideológicos de HZ son "iguales a los de ETA y los partidos que le sirven de cobertura política". En cuanto al segundo, HZ argumentó que es contrario a la Constitución privar del derecho electoral "a determinadas personas que en su día se presentaron en listas que entonces eran plenamente legales".

Defensa del pluralismo

La sentencia del Constitucional reconoce "la improcedencia" de que el Supremo vincule con los partidos ilegalizados "a personas que ejercieron su derecho de sufragio pasivo en 1991 o, con carácter general, de las diferentes alusiones que las sentencias [del Supremo] hacen a una izquierda abertzale que, como tal, no ha sido proscrita de nuestro ordenamiento ni

podría llegar a serlo sin quiebra del principio pluralista y de los derechos fundamentales a él conexos".

Igualmente, el Constitucional estima que, en lugar de demostrar la continuidad con las formaciones ilegalizadas, "consideraciones de esa especie podrían llevar el ámbito de fiscalización judicial al terreno de la ideología y las convicciones personales, absolutamente vedado en un proceso electoral y en cualesquiera otros de nuestro ordenamiento".

En cambio, el Constitucional considera que el Supremo ha demostrado suficientemente que HZ ha pretendido defraudar la eficacia de la decisión que ilegalizó Batasuna y otras formaciones políticas, por su vinculación al terrorismo de ETA.

Así, estima que de un documento de ETA intervenido en un registro policial se desprende, según el Supremo, "la importancia que la citada organización terrorista concede a los presentes comicios europeos y a la articulación de una estrategia política para lograr su presencia en los mismos a través de una candidatura única que intente salvar los problemas jurídicos que coartaron su presencia en anteriores procesos electorales".

Apoyos a la candidatura

El Constitucional avala también la vinculación que deduce el Supremo de "la presencia de significados dirigentes de los partidos disueltos en el acto de presentación pública de la candidatura recurrente", así como de una carta suscrita por "líderes del ámbito de Batasuna", en la que se recababa el apoyo para la candidatura impugnada, requiriendo el ingreso de fondos en una cuenta bancaria cuyo titular era un miembro de la Mesa Nacional de Batasuna.

De todo ello, el Constitucional deduce que está "suficientemente acreditada la existencia de un designio defraudador" por parte de HZ respecto a la eficacia de la ilegalización de las formaciones vinculadas al terrorismo,

como Batasuna.

HZ anunció anoche en Hendaya (Francia) que repartirá por "toda Euskal Herria" sus papeletas para las próximas elecciones europeas, a pesar de que serán contabilizadas como nulas, según informa Efe. La dirigente de HZ Marije Fullaondo adelantó en un mitin esta decisión, que coincide con la que adoptaron en las últimas elecciones municipales y forales las candidaturas anuladas en aquella ocasión por los tribunales. Fullaondo mostró durante su intervención la papeleta de su plataforma y aseguró que el voto a HZ representará la "rebeldía", servirá de "protesta ante la conculcación de derechos" y será "una apuesta por la paz".

« Il légalisation de la liste »

La impugnación de la lista de HZ abre una fractura entre el Gobierno central y el vasco

Imaz cree que la ilegalización de la candidatura "no se entendería en la Europa democrática"

A. GUENAGA / L. R. AIZPEOLEA - Bilbao / Madrid

EL PAÍS | España - 15-05-2004

La impugnación de la lista abertzale Herritarren Zerrenda (HZ) anunciada ayer por el Gobierno central ha abierto el primer desencuentro de calado entre el PSOE y el PNV, principal partido del Ejecutivo vasco. El líder del PNV, Josu Jon Imaz, interpreta esta decisión como un efecto más del Pacto Antiterrorista, "excluyente" y firmado en "pleno apogeo del aznarismo". Imaz aseguró ayer que el PSOE demuestra una vez más su "incapacidad para marcar distancia del PP, bien porque no se atreve o porque no se ve con fuerzas". Para el PNV, la ilegalización de HZ "no se entendería en una Europa democrática".

Josu Jon Imaz trasladó ayer a los medios de comunicación la "decepción" en la que a su juicio han sumido el Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero y el PSOE "a la sociedad vasca"

por su incapacidad para separarse del PP tras la victoria electoral del 14-M. Desde Madrid, la vicepresidenta primera, María Teresa Fernández de la Vega, restó importancia a esta crítica y destacó la vía de diálogo abierta por Zapatero con el Ejecutivo de Juan José Ibarretxe.

El análisis que hizo el líder peneuvista del resultado del primer encuentro del Pacto Antiterrorista, tras 14 meses sin reunirse, fue muy negativo. La decisión del Ejecutivo de Zapatero de impugnar la lista independentista sitúa el momento político actual, no en la "nueva etapa" que preconizan los socialistas, sino en un momento ya conocido en Euskadi: abril de 2002, cuando la intención de ilegalizar Batasuna por parte del gabinete de José María Aznar, con la anuencia de Zapatero, era un secreto a voces.

PNV, EA e IU y el Gobierno vasco al unísono reprocharon entonces al Ejecutivo de Aznar el recorte de libertades y su "obsesión" por retirar de la vida pública a Batasuna. Ayer, Imaz consideró que en una Europa democrática nadie entendería que se recortaran los derechos políticos de una parte de la sociedad vasca, al tiempo que afirmaba que el Pacto Antiterrorista también era excluyente hacia la mayoría de la sociedad vasca "contra la cual va dirigido".

Normalización política

Imaz, que se mostró partidario de que "haya cocina en la política vasca" para buscar acuerdos en favor de la normalización política, dibujó a un PSE-EE completamente plegado a la estrategia de Madrid. Para que exista esa cocina, según Imaz, es necesario que el PSE no esté con "falta de liderazgo", sin una "clara interlocución" y sin "solidez en sus criterios", algo que, según Imaz, caracteriza a los socialistas vascos en este momento.

El delegado del Gobierno en el País Vasco, Paulino Luesma, defendió ayer ante el lehendakari, Juan José Ibarretxe, la decisión de recurrir la lista de HZ. "No se puede pedir al

Gobierno que incumpla la ley", señaló. Luesma hizo ver a Ibarretxe que el Gobierno vasco no puede reivindicar los pronunciamientos del alto tribunal cuando desestima el recurso del PP contra el plan Ibarretxe e ignorarlas cuando no son de su agrado, informa Isabel C. Martínez.

El Gobierno central anunció su decisión de impugnar la candidatura de HZ tras las reunión del Consejo de Ministros.

Considera que esta lista supone una continuación de la actividad de la ilegalizada Batasuna, lo que vulneraría la Ley de Partidos Políticos, según explicó la vicepresidenta primera, María Teresa Fernández de la Vega.

El ministro de Justicia, Juan Fernando López Aguilar, ha ordenado ya a la Abogacía del Estado que prepare el texto de la impugnación, que se presentará el miércoles de la semana próxima ante la Sala Especial del Tribunal Supremo, encargada de dirimir el conflicto. Desde ese momento se abre un plazo de diez días que culminaría, si la candidatura fuera ilegalizada por el Tribunal Supremo, con la decisión del Tribunal Constitucional ante la posible presentación de un recurso de amparo.

De la Vega restó valor al malestar del Gobierno vasco por la decisión del Ejecutivo central y recordó que los socialistas "han abierto una nueva vía de diálogo clara con la Administración de Euskadi "que no se había producido desde hace más de seis años".

« la moins bonne politique antiterroriste d'Europe »

Elecciones Europeas

Mayor: "El Ejecutivo deja a España en la cola de la lucha antiterrorista"

PILAR MARCOS - Pamplona

EL PAÍS | España - 01-06-2004

"El terrorismo es el principal problema de los europeos. No la guerra". Alrededor de esa proclama argumentó ayer Jaime Mayor,

candidato del PP a las elecciones europeas, su mitin de Pamplona. Y lanzó una durísima crítica al Gobierno socialista: "España está en estos momentos en la cola y no en la vanguardia en la lucha contra el terrorismo en Europa". El motivo, según él, es que España no participa, "por vez primera", en un acuerdo entre países miembros de la Unión para impulsar lo que en la UE se denominan las "cooperaciones reforzadas" en la lucha antiterrorista.

Se trata de un acuerdo alcanzado este fin de semana por Alemania y sus países satélites: Holanda, Bélgica, Luxemburgo y Austria. La cúpula del PP se lanzó ayer en tromba a criticar al Gobierno por esa ausencia. Empezó Mariano Rajoy en una rueda de prensa en Madrid, siguió Ángel Acebes en un mitin en Cádiz y remató Mayor en Pamplona. "No sé el motivo de la ausencia de España de ese acuerdo", aseguró el candidato. "Lo que sí sé es que ese resultado no es posible ni tolerable".

Por eso, pidió al presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, que "exija" a esos cinco países que "cuenten con España y con los 25" en la lucha contra el terrorismo.

Mayor aprovechó ese "fallo" para sentenciar que su contrincante socialista, José Borrell, "ha hecho el ridículo y debería retirar el anuncio de 'Volvemos a Europa'". El candidato del PP mantuvo que su adversario socialista sólo "vende humo" pues con datos "sabe que pierde". Como ejemplo, esgrimió las cifras de empleo de los Ejecutivos socialista y popular: "Se han terminado los hechos sin comprobación. Ocho años de Gobiernos del PP frente a 13 años de Gobiernos socialistas. ¿Qué significan? Cinco millones de empleos más con el PP, frente a millón y medio más de desempleados con el PSOE".

La economía es el principal aval de la etapa del PP en el poder y Mayor empezó ayer a enarbolarla en datos. Pero lo más relevante, lo que cada día enfatiza el candidato del PP, es que en estas elecciones se juega "la apariencia que ellos

quieren dar de que han ganado por mayoría absoluta". Aún más, admitió: "Nos jugamos la duración del ciclo de Gobierno del PSOE".

Como no hay que ir de derrotados por la vida, Mayor dijo que el PP ganará el 13-J. "No el candidato, los que van a ganar las elecciones son los 10 millones de españoles que nos votaron". A convencer a la mayor parte de esos votantes se dirige cada día.

Hoy lo hará en el primer debate televisado en una década. Competirá con José Borrell en Tele 5 a las 21.10 y durante 50 minutos. El PP y el PSOE se rifaron, notario de por medio, quién arrancararía el debate y quién lo concluiría: empezará Mayor y concluirá Borrell. El debate tendrá cinco apartados. En el primero, cada uno expondrá los mensajes que quiera. Después discutirán sobre terrorismo e inmigración; la nueva Constitución europea y el reparto de poder entre los 25, y economía y empleo. Cada bloque ocupará unos ocho minutos. Y al cierre pedirán el voto.

« Pour le dialogue dans la politique contre le terrorisme »

Elecciones Europeas

El candidato de CiU apuesta por el diálogo para acabar con ETA

IU propone que la Constitución europea prohíba las guerras preventivas

EL PAÍS / CARLOS E. CUÉ - Barcelona / Madrid

EL PAÍS | España - 02-06-2004

Ignasi Guardans, cabeza de cartel de Galeusca, formuló ayer en voz alta una opinión generalizada pero expresada hasta ahora entre bambalinas en su partido, Convergència i Unió. Guardans, al igual que el PNV, defendió la necesidad de hablar con ETA o con su entorno para lograr el cese del terrorismo etarra. El cabeza de lista de Izquierda Unida, Willy Meyer, pidió en un mitin en Fuenlabrada que la Constitución europea prohíba las

"guerras preventivas".

En declaraciones al programa Hoy por Hoy de la cadena SER, Ignasi Guardans afirmó: "Sí, yo creo que en este momento se habla con el enemigo. No se habla con los amigos cuando tiene que buscarse la paz, sino con los enemigos".

Guardans rompió una lanza a favor del PNV y aseguró que nadie mejor que esta formación política para "saber en qué condiciones y de qué manera se puede hacer. Si se busca la paz hay que poder hablar. No sé si directamente con ETA, con quienes tienen las manos manchadas de sangre, pero con gente que puede hacer llegar mensajes a ETA es posible". El líder de Convergència, Artur Mas, se negó ayer a pronunciarse sobre este tema. "No es un asunto para hablar en campaña electoral y menos aquí en el Parlament", señaló.

Respecto al plan Ibarretxe y la posición que adoptará CiU en el Parlamento Europeo, Guardans manifestó: "Habrá que ver en qué acaba esta propuesta y lo decidirá soberanamente el pueblo vasco a través de sus representantes políticos. Lo que allí salga, para mí va a ir a misa. Que decidan los vascos lo que quieran hacer con su futuro y eso es lo que apoyaré en Europa".

El candidato de Galeusca se comprometió a "forzar" una política europea contra las deslocalizaciones industriales y reclamó al Gobierno central que "aclare" su política sobre horarios comerciales y la apertura en festivos.

Por su parte, Izquierda Unida propuso ayer que la futura Constitución europea recoja una prohibición expresa a toda "guerra preventiva", como la que ha desarrollado EE UU en Irak. El cabeza de lista de IU, Willy Meyer, incluso fue más allá y pidió que ese texto rechace la utilización del territorio de la Unión como bases militares de terceros países, lo que impediría la utilización de las bases de la OTAN, una vieja reclamación de IU.

Según Meyer, "estas bases han sido estratégicas en conflictos

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

como el iraquí, ya que permiten a países como Estados Unidos intervenir en cualquier punto del mundo con mucha rapidez, como lo demuestran los primeros bombardeos a Bagdad con aviones que partieron de las bases en España". El candidato aseguró además que "la UE no puede decir que defiende la paz si es el trampolín para este tipo de acciones", y recomendó en cambio que esas bases se utilicen como "lanzaderas de ayuda humanitaria bajo mandato expreso de la ONU". Se refirió en concreto a las bases de Rota y Morón, utilizadas en la guerra de Irak y en la guerra del Golfo.

El mitin de Izquierda Unida en un hotel de Fuenlabrada, al que acudieron unas 200 personas, se produjo casi a la misma hora en la que los cabezas de lista del PSOE y del PP, José Borrell y Jaime Mayor Oreja, debatían en Tele 5. Izquierda Unida, enfadada con un cara a cara que califica de "poco democrático" porque excluye a los partidos más pequeños, colocó en una silla junto al atril de oradores dos sillas con dos fotos: una de Mayor y otra de Borrell. Y tanto Meyer como Gaspar Llamazares, el coordinador general de IU, hicieron un simulacro de debate, dirigiéndose a los dos principales protagonistas de las elecciones.

A Mayor le dedicó Llamazares una de sus habituales pullas: dijo que "seguramente también llegará tarde al Parlamento Europeo, que está mucho más lejos que el vasco", en referencia al retraso del ex ministro del Interior que hizo perder una votación clave al PP vasco. Llamazares trató de convencer a una parte de sus potenciales electores, que el 14 de marzo apoyaron al PSOE, con el argumento de que IU "siempre llega primero a todas las movilizaciones, mientras el PSOE llega al final, presionado por Izquierda Unida".

« Le conseiller de justice basque doit empêcher une manifestation »

Elecciones Europeas

El PP exige a Balza que impida la marcha de esta tarde

en apoyo de la lista anulada

J. R. - Bilbao

EL PAÍS | España - 29-05-2004

El Partido Popular (PP) exigió ayer al consejero vasco del Interior, Javier Balza, que impida la manifestación que Herritarren Zerrenda (HZ) ha convocado para esta tarde en Bilbao para protestar por la anulación judicial de su candidatura. "Es obligación del Gobierno vasco y de [la Consejería de] Interior la salvaguarda de la legalidad", destacó el parlamentario autonómico del PP Santiago Abascal, quien exigió al departamento de Javier Balza "determinación" y una "actuación firme".

Fuentes de Interior han indicado que, si bien los representantes y candidatos de HZ no se pueden presentar ni hacer campaña electoral, "tienen intacta" su capacidad de convocar manifestaciones. Estas fuentes agregaron que la decisión última queda en manos de la Junta Electoral.

La marcha, cuya comunicación al departamento siguió todos los trámites legales, según fuentes de la candidatura anulada, ha sido convocada para esta tarde. La ilegalizada Batasuna, sindicatos nacionalistas y una serie de organizaciones sociales ya han anunciado su apoyo a la convocatoria.

Petición de reuniones

Miembros de HZ, encabezados por quien era su primera candidata, Marije Fullaondo, se reunieron ayer en San Sebastián con representantes de algunos partidos, sindicatos y grupos sociales para discutir propuestas con las que "pasar de las palabras a los hechos y tomar ciertas medidas" contra la decisión judicial que les impide concurrir a los comicios europeos del próximo 13 de junio.

Fullaondo precisó que entre los reunidos figuraban representantes de EA, uno de los tres partidos que sostienen al Gobierno presidido por Ibarretxe. Sobre el PNV, ausente de la cita, la candidata de HZ sostuvo que está "discutiendo

propuestas" y que la semana entrante "probablemente" participarán en las reuniones que realizará la lista anulada. Entre las propuestas concretas que HZ va a poner en marcha contra lo que considera una "conculcación de derechos", Fullaondo precisó que el próximo lunes solicitarán sendas reuniones con el lehendakari y con el presidente de Navarra, Miguel Sanz (UPN), para presentar a ambos una "tabla de mínimos institucional" con la que hacer frente a su anulación, cuyo contenido concreto no precisó. En días sucesivos, HZ quiere reunirse con partidos, sindicatos y asociaciones. Fullaondo criticó que con el PSOE en el Gobierno "la política de la ilegalización sigue los mismos parámetros" que con el PP.

« Garantir le principe de défense des accusés »

Elecciones Europeas

Una juez pide la reforma de la ley para garantizar la defensa

B. DE LA C. - Madrid

EL PAÍS | España - 28-05-2004

La magistrada María Emilia Casas, en su voto particular concurrente, a la vista de "la perentoriedad de los plazos establecidos" para la tramitación y resolución los recursos contra la exclusión de candidaturas presentadas por agrupaciones electorales, pide al legislador que reforme la Ley Orgánica de Régimen Electoral General (LOREG) para conciliar "las exigencias del proceso electoral" con las garantías de "tutela judicial sin indefensión".

Casas inicia su voto particular manifestando que comparte "la argumentación de la sentencia y su fallo". Pero a continuación expresa su disenso con los razonamientos contenidos en la sentencia "a propósito de la constitucionalidad del proceso regulado en el artículo 49 de la LOREG (...), dada la perentoriedad de los plazos establecidos" para los recursos de

las agrupaciones electorales.

La sentencia, con el aval de cinco magistrados en este punto, avala la "celeridad y perentoriedad" de los plazos establecidos, ya que "el proceso electoral es, por su propia naturaleza, un procedimiento extremadamente rápido", por lo que queda despejada "toda duda de inconstitucionalidad".

La mayoría admite que ese procedimiento "requiere de todos los intervinientes (también, por supuesto, del órgano judicial), una extremada diligencia, puesto que se ha decidido hacer compatible el derecho a la tutela judicial efectiva de los recurrentes, con la necesidad de cumplir los plazos establecidos para, a su vez, cumplir los de la globalidad del proceso electoral correspondiente".

María Emilia Casas, tras reconocer "la nueva configuración que este Tribunal ha hecho del recurso de amparo en estos singulares procesos electorales", insiste en que "corresponde al legislador, en la esfera de la libertad que le es propia, conciliar adecuadamente... las exigencias del proceso electoral como institución básica de la democracia, sujeto a plazos cortos y perentorios, y los derechos fundamentales vinculados con el mismo artículo 23 [participación política mediante elecciones] y sus garantías de tutela judicial sin indefensión (...), haciendo así previsible, a través de la legislación, la protección de los intereses en presencia, la defensa del Estado democrático y los citados derechos fundamentales de los ciudadanos".

« Respect de l'équilibre médiatique »

Elecciones Europeas

El PP fracasa en su intento de reprobar a Caffarel en el consejo de RTVE

EL PAÍS - Madrid

EL PAÍS | España - 09-06-2004

Los representantes del PP en el consejo de administración de

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

RTVE fracasaron ayer en su intento de que ese organismo reprobara a la directora general, Carmen Caffarel, por haber programado un cara a cara de José Borrell y Jaime Mayor Oreja y haberlo anunciado en espacios publicitarios. Los consejeros del PP no consiguieron el quórum necesario para que se llevara a cabo una reunión extraordinaria del consejo de administración. Acudieron a la reunión cinco de los seis vocales populares y no asistieron los cuatro consejeros del PSOE, los dos de CiU y Coalición Canaria y la directora general.

Antes de la hora prevista para su celebración, los consejeros socialistas presentaron un informe de los servicios jurídicos del Estado según el cual para la constitución del consejo de administración es necesaria la presencia del presidente y la mitad de sus miembros. De los 12 integrantes sólo cinco acudieron.

El PP entiende que Caffarel intentó "reventar" el debate de ayer en Antena 3 al proponer la celebración de un cara a cara en TVE el mismo día que la cadena privada. El portavoz del PP en el Congreso, Eduardo Zaplana, anunció la solicitud de una comparecencia urgente de Caffarel por su actitud "tendenciosa" y "partidista".

« Parler de l'Irak »

El PSOE insiste en hablar de Irak pese a la amenaza de Mayor

El PP quiere debatir sobre "los problemas reales de los españoles"

ANABEL DíEZ / PILAR MARCOS - Madrid

EL PAÍS | España - 19-05-2004

El apartado "Paz" que figura en el Manifiesto Electoral del PSOE para la campaña europea engloba la crítica acerba a quienes apoyaron esa guerra, desde luego al PP, que dividió a Europa y será utilizado por el candidato José Borrell para

explicar que hay "dos visiones de Europa". Por el contrario, el PP pretende que se hable de los "problemas reales de los españoles que, cada vez, se deciden más en Europa".

El primer partido de la oposición y su candidato europeo, Jaime Mayor Oreja, harán todo lo posible para que la guerra de Irak no sea el tema de campaña. Están dispuestos a aventar, como respuesta, el GAL, la corrupción, lo que haga falta, si el PSOE insiste en hablar de la guerra y, sobre todo, si incluye en ese debate las torturas. "Si ellos quieren debatir de las torturas en Irak, lo haremos también de las torturas aquí en España, y de la ética en la vida pública, y de la utilización honrada de los fondos públicos", advirtió José María Michavila, coordinador de Comunicación del PP.

Pero la guerra de Irak sí será tema de campaña para el PSOE. Tanto Borrell, su candidato, como el portavoz parlamentario, Alfredo Pérez Rubalcaba, dejaron claro ayer que los socialistas hablarán de la guerra porque una de las partes de su proyecto para Europa, que en su programa figura como "Paz", se extiende sobre la división que ha vivido la Unión Europea por la intervención bélica en Irak. Y que se sintetizó en la "vieja Europa" frente a una nueva. Quienes se opusieron a la guerra quedaron situados en esa vieja Europa, con Francia y Alemania de principales adalides, frente a la nueva que giraría en torno a Reino Unido, la España de Aznar, Polonia y los restantes países firmantes de la conocida como Carta de los Ocho.

El cruce dialéctico empezó por la mañana en el Forum Europa, organizado por Nueva Economía y Europa Press, donde compareció Borrell para pedir a Mayor Oreja que si es posible la campaña transcurra con argumentos y no "con descalificaciones que emponzoñen la vida política". Para Borrell, la amenaza de Mayor respecto a que si el PSOE quiere hablar de las torturas en Irak, el PP hablará del GAL no es comprensible. "El GAL se sustanció en sentencias judiciales y la guerra de Irak y las

torturas a los presos iraquíes tiene abierta en canal a la opinión pública del mundo entero", dijo Borrell.

Dos modelos de Europa

El candidato socialista quiere explicar que hay dos modelos de Europa y no es indiferente para su construcción si tiene la mayoría la socialdemocracia o los conservadores. Bien es cierto que Francia está gobernada por los conservadores, y Reino Unido por los laboristas, y mantienen posiciones enfrentadas respecto a Irak. Rubalcaba afirmó que los socialistas "hablarán en la campaña de una guerra que ha supuesto la fractura más importante de la UE desde hacía muchos años".

El portavoz parlamentario del PP, Eduardo Zaplana, se sumó a la amenaza de Mayor de revolver los GAL y lo que haga falta si el PSOE insiste en que la guerra de Irak sea el centro del debate electoral. "Nosotros queremos hablar de la Constitución europea, del poder que tendrá España en la nueva Unión después de que el Gobierno haya renunciado a Niza, queremos hablar de agricultura, de fondos de cohesión, de lo que preocupa a los españoles y no seguir hablando de una guerra que se ha debatido hasta la saciedad", enfatizó.

Los populares reclamarán así que, además de los debates cara a cara que puedan celebrar Borrell y Mayor, haya también debates sectoriales para hablar de economía, impuestos, educación, agricultura... "De los temas que preocupan, de verdad, a los ciudadanos y que cada vez se deciden más en Europa", concluyó Zaplana.

En Calvià, Mallorca, Mayor reiteró ayer su ataque al candidato del PSOE y le pidió que "rebaje el tono": "Que [Borrell] deje de salpicar a diez millones de españoles. No se lo vamos a permitir", informa Andreu Manresa.

« S'insulter »

Elecciones Europeas

PP y PSOE cierran la campaña con descalificaciones

JOSÉ MANUEL ROMERO - Madrid

EL PAÍS | España - 12-06-2004

José Borrell: "Si gana el Partido Popular, será un arma de destrucción masiva del modelo social"

El presidente del Gobierno insiste en su último mitin en la idea de que "España no quiere marcha atrás"

Jaime Mayor: "El PSOE perderá por mentir; a su candidato le falta fortaleza, coraje y honradez"

El insulto y la descalificación han terminado por imponerse en la campaña electoral del 13-J. Los principales partidos, PP y PSOE, terminaron ayer su competición pública por el voto alejados del futuro europeo y enfrascados en graves acusaciones sobre la manipulación de la verdad.

El candidato popular, Jaime Mayor Oreja, atacó a los socialistas por "mentir" -una crítica que ha repetido machaconamente desde que se inició la campaña- y descalificó a su adversario político, José Borrell: "Le falta fortaleza, coraje y honradez". El candidato número 13 del PP al Parlamento Europeo, ex director general de la Policía, Agustín Díaz de Mera, declaró que su partido no se fía del PSOE ante la jornada de reflexión de hoy: "El PP estará muy vigilante para neutralizar democráticamente y legalmente cualquier intento renacentista del comando Rubalcaba".

Mayor recordó a mitad de la campaña electoral que el candidato socialista tuvo que renunciar hace cuatro años a su carrera por la presidencia del Gobierno, tras ganar las primarias socialistas a Joaquín Almunia, "por asuntos de corrupción". Borrell aprovechó ayer su reunión matinal con sindicalistas para vaticinar grandes males ante la hipótesis de una victoria popular. "Si gana el PP, puede ser un arma de destrucción masiva del modelo social".

En ese ambiente de crispación grave han acabado los candidatos

el recorrido electoral, que ya empezaron con acritud el pasado 29 de mayo:

- Borrell: "España es el asno de Troya de Bush".

- Mayor: "El único que rebuzna es Borrell".

Los principales dirigentes de PP y PSOE también se han empleado con idéntica dureza en sus mítines:

- Zapatero: "Yo defendiendo la paz. Rajoy Apuesta por las guerras".

- Rajoy: "El presidente del Gobierno no sabe qué quiere hacer, o no lo dice. Esto es un lío propio de la falta de ideas y proyecto de Zapatero".

Los dos grandes partidos confrontarán mañana sus fuerzas en las urnas, apenas tres meses después del terremoto electoral del pasado 14 de marzo que derribó los cimientos en los que el Partido Popular había sustentado su hegemonía durante ocho años y le dejó fuera del Gobierno con 1,4 millones de votos menos que el PSOE.

Las elecciones del domingo resolverán si el PSOE, en apenas 90 días, consolida la hegemonía ganada el 14-M o la pierde dejando un flanco abierto para que su principal opositor político ataque.

Los resultados también medirán si el PP recupera el terreno perdido o se hunde como segunda fuerza política en España a sólo tres meses de su próximo congreso extraordinario, en el que Mariano Rajoy intentará revalidar la confianza del partido tras haber perdido las únicas elecciones a las que se presentó como cabeza de lista.

Más de 34 millones de electores tienen en sus manos la respuesta. Casi 282.000 ciudadanos se han adelantado y han votado ya por correo. En las últimas elecciones europeas, que, a diferencia de las que se celebran mañana, coincidieron con comicios locales y autonómicos en España, votó el 63% del electorado.

Para formarse una opinión, los electores han tenido, por

primera vez en los últimos 11 años, la posibilidad de contemplar dos debates televisados entre los candidatos. El formato elegido por los partidos para ese espectáculo de enfrentamiento de ideas apenas dejó margen para el debate. El guión estaba tan organizado de antemano que los debates en Tele 5 y Antena 3 se convirtieron en una sucesión de monólogos leídos o interpretados por Mayor y Borrell.

La batalla del 13-J tiene al PSOE como claro vencedor, según los pronósticos de todas las encuestas. En las pasadas elecciones generales, los sondeos apostaron por el PP para el triunfo y perdieron. En aquella ocasión, los sondeos no pudieron medir los efectos del mayor atentado terrorista en la historia de España, que se saldó con 190 muertos y más de 1.500 heridos.

Victoria holgada

El barómetro de mayo del Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS) sobre intención de voto pronosticó una victoria holgada del PSOE con una diferencia en porcentaje de apoyos de casi 10 puntos (46,3% frente al 36,7%) respecto al Partido Popular.

Esa distancia supondría un descalabro colosal para los populares, que sienten desde hace días una recuperación de sus posiciones hasta hacer público que albergan esperanzas de una victoria. "El PSOE perderá por mentir", declaró ayer Mayor.

Si los resultados avanzados por el CIS se confirmasen el domingo en las urnas, el PSOE ganaría incluso tres puntos en porcentaje de voto respecto a sus resultados del pasado 14 de marzo mientras que el PP perdería un punto.

Respecto al resto de las formaciones políticas con posibilidades de sentar a sus candidatos en el parlamento europeo, el CIS otorgaba el tercer puesto a la coalición Galeusca, formada por CiU, PNV y BNG, entre otros partidos, a la que adjudicaba un 5,67% de votos y dos escaños. Los mismos que obtendría Izquierda Unida, que ha apelado en esta campaña

electoral al "voto libre frente al voto útil", con el 4,96% de los apoyos.

La coalición que encabeza el candidato de Esquerra Republicana de Catalunya, Bernat Joan i Marí, y en la que se integran Eusko Alkartasuna y la Chunta Aragonesista, entre otros, conseguiría un escaño con el 3,23%.

El sondeo del CIS dejaba fuera del reparto de escaños a Coalición Europea (Coalición Canaria, Partido Andalucista y Partido Aragonista), con el 0,86% de los sufragios.

El presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, interpretó ayer en su último discurso el deseo del país:

"España no quiere marcha atrás". El PP pidió el voto a los indecisos para que "España siga siendo un ejemplo en la Unión Europea".

« Absence de loyauté vers les espagnols »

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

Borrell reprocha a Aznar su "deslealtad" con "los españoles"

Fernández de la Vega afirma que el Gobierno ha demostrado en un mes "que es decente"

ANABEL DíEZ - Madrid

EL PAÍS | España - 17-05-2004

La tesis mantenida por el ex presidente del Gobierno José María Aznar de que la decisión del Gobierno español de retirar las tropas de Irak satisface a los terroristas, movió ayer al cabeza de lista del PSOE al Parlamento Europeo, José Borrell, a pedir a los dirigentes del PP que opinen. "¿Apoya Jaime Mayor Oreja y Mariano Rajoy esa profunda deslealtad de Aznar con el Parlamento español y, sobre todo, con la mayoría de los españoles?", preguntó Borrell.

El número uno de los socialistas en la candidatura al Parlamento Europeo, José Borrell, se dirigió a su adversario del PP, Jaime Mayor Oreja, en las elecciones europeas del 13

de junio, y al secretario general de ese partido, Mariano Rajoy, para que digan algo sobre las consideraciones del ex presidente del Gobierno. Borrell presentó ayer en el Círculo de Bellas Artes de Madrid el Manifiesto Europeo de los socialistas.

Las palabras de Aznar en tierras norteamericanas, respecto a que la retirada de las tropas españolas de Irak dan alas a los terroristas, fueron consideradas por Borrell como un acto de "profunda deslealtad hacia el Parlamento español, sede de la soberanía". El Congreso se pronunció el pasado jueves a favor de la vuelta de las tropas con el voto de todos los grupos, a excepción del PP. Pero Borrell considera que la principal deslealtad de Aznar es para con "los españoles", que mayoritariamente se han declarado en contra de la participación de España en esa guerra.

Borrell dedicó unas breves pero efectistas invectivas contra el PP por mantener silencio ante estas posiciones de Aznar.

"Mayor Oreja y Rajoy deben estar escondidos debajo de la mesa intentando que nadie se entere de lo que está haciendo Aznar en sus entrevistas con el Terminator de California; aunque ése es de mentirijillas; el importante es el Terminator de Washington". Se refería Borrell, en primer lugar, al gobernador de California, Arnold Schwarzenegger, y al presidente norteamericano, George Bush. Antes, la responsable de Política Internacional del PSOE y portavoz socialista del Ayuntamiento de Madrid, Trinidad Jiménez, acusó a Aznar de "hacer mucho daño a su país, al no tener sentido de Estado y moverse, antes y ahora, sólo por sus intereses". El dirigente socialista madrileño y portavoz de la comunidad autónoma, Rafael Simancas, se preguntó cómo es posible que "ante la ignominia de las torturas con los presos iraquíes, el señor Aznar vaya a hacerse otra foto con Bush".

Pero uno y otro, así como la vicepresidenta primera del Gobierno, María Teresa Fernández de la Vega, fueron a arropar y jalea a Borrell

junto a la ministra de Medio Ambiente, Cristina Narbona; el portavoz parlamentario socialista, Alfredo Pérez Rubalcaba, y una nutrida representación de la candidatura al Parlamento Europeo, como Carlos Carnero y Elena Valenciano. Ya no basta con decir que se quiere "más Europa";

ahora es el momento de decir qué clase de Europea se quiere.

No será lo mismo si la construye una mayoría conservadora o el bloque socialdemócrata.

Ex ministros de González

El candidato socialista ha empezado ya la campaña, casi dos semanas antes de que arranque formalmente, en su afán de movilizar a los ciudadanos para que sepan que "no es indiferente quién gane". La vicepresidenta del Gobierno presumió de candidato por ser "el más listo y el más brillante". Alguien gritó "y el más guapo", ella asintió y Borrell se sonrojó. En este acto, Fernández de la Vega hizo un rápido recorrido por estas semanas de gobierno para concluir que los ciudadanos ya saben que "el Gobierno es decente". La vicepresidenta remachó que el compromiso del Gobierno en la lucha contra los malos tratos a las mujeres era total y anunció que se va a incorporar a la nueva Constitución Europea la persecución de los maltratos.

Los socialistas tratan de quitar importancia al hecho de que la Constitución europea no se vaya a firmar en Madrid, ya que José Luis Rodríguez Zapatero anunció que será en Roma a pesar de que el propio presidente del Gobierno había dicho en el debate de investidura que sería en Madrid. Habrá, eso sí, un gran acto internacional en Madrid en homenaje a las víctimas del 11-M, remachó la vicepresidenta en conversación informal. Al acto de ayer asistieron numerosos altos cargos socialistas. Algunos de nuevo cuño y otros que han vuelto a ser llamados para la nueva Administración. Entre ellos, muchos ex ministros y ex altos cargos de la etapa de Felipe González. El propio Borrell o Narbona. También Fernández de la Vega. Otro ex ministro, Joaquín Almunia, ya comisario europeo. O Rosa Conde,

presidenta de la Fundación Carolina. Abel Caballero, ex titular de Transportes, podría ser nombrado responsable de la Zona Franca de Vigo. Otros ministros de Felipe González, sin embargo, han declinado ofertas importantes como el ex ministro José María Maravall, que ha rechazado una relevante embajada.

« Télévision un espace pour débattre »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Frente a frente en el plató europeo

Los candidatos del PSOE y del PP se medirán ante las cámaras en tres debates que no han requerido especial preparación

LOLA GALÁN - Madrid

EL PAÍS | España - 30-05-2004

Cuando el martes próximo, a las 21.10, el socialista José Borrell tome asiento en el plató de Tele 5 frente a su oponente popular Jaime Mayor Oreja, para participar en el primero de los debates televisivos programados, habrá sonado la hora clave de la campaña al Parlamento Europeo, que culminará en las urnas el 13 de junio. Una campaña importante para los partidos pese a que estos comicios no suelen apasionar a los electores. Sólo un 48% de los 34,7 millones de españoles convocados a las urnas se declaran decididos a votar, según la última encuesta de la Eurocámara, que en la nueva legislatura tendrá 732 diputados de 25 países, entre ellos 54 españoles.

De hecho, el fantasma de la abstención ha impulsado a los dos principales contendientes a aceptar los debates, precedidos por una larga y procelosa negociación, con la mira puesta en movilizar a los votantes. Porque los socialistas, que parten como favoritos, aspiran a revalidar la victoria del 14-M, despegándose definitivamente de la tragedia del 11 de marzo. Y los populares intentan conjurar en las urnas un temido

desplome.

Así las cosas, los dos pesos pesados, José Borrell, ex ministro socialista, de 57 años, y Jaime Mayor Oreja, ex ministro popular, de 53 años, debatirán en la pequeña pantalla los dos modelos de Europa que representan sus respectivos partidos. "Los ciudadanos tienen derecho a ver a sus candidatos debatir las cuestiones europeas", explica un asesor de Mayor Oreja. Sobre todo porque ambos han "vivido alejados de la política nacional los últimos años". Este mismo asesor asegura que Mayor no ha preparado especialmente estos debates, "porque lo importante es que se presente tal y como es, con toda naturalidad, sin estrategias preconcebidas". Tampoco en el PSOE están sometiendo a Borrell a entrenamientos especiales. "Él tiene muchísima experiencia, porque intervino en diversos cara a cara, en las elecciones de 1993 como en las del 1996", dice Óscar López, coordinador adjunto del comité electoral federal. "Ha estado un poco alejado de la política española, pero ha intervenido muy de cerca en la construcción europea, sobre todo en los dos últimos años", añade. Y de Europa se trata. El estilo más bien agresivo del candidato, su facilidad de palabra y sus tablas desempeñarán un papel, desde luego. Aunque Julio de Benito, periodista y jefe de prensa personal de Borrell, asegura que de la imagen externa del candidato nadie se ocupa. "Él es un buen comunicador, pero luego cómo se viste, si se pone una camisa azul, o de otro color, eso es cosa suya. Es un asunto demasiado personal para intervenir. Así ocurre que unas veces sale mejor que otras". De Benito reconoce que preparar un debate en televisión es como preparar un examen. "Pensamos incluso, en el comité electoral, hacer un grupo para ayudarlo, pero luego decidimos que no era necesario. Estudiamos los temas que pueden salir en el debate, porque esta campaña tiene un problema esencial, la falta de tiempo. Borrell tiene actos en las 17 comunidades autónomas, y eso es mucho".

De todos modos, que nadie piensa en esquemas a la americana. "No nos hemos dedicado a visionar otros debates, ni españoles ni extranjeros", dice De Benito. "Lo que hacemos es a escala española, mucho más artesanal". Tanto en el PP como en el PSOE hablan de "credibilidad" y "solvencia", cuando se refieren a los puntos fuertes de los dos cabezas de lista, que tendrán el 1 de junio el primer banco de prueba ante las cámaras. De ellos depende que el debate sea seguido por millones de espectadores o por unos centenares de miles.

Nadie ha olvidado el impacto de los dos cara a cara celebrados en 1993 entre el entonces presidente del Gobierno, Felipe González, y el aspirante a La Moncloa, José María Aznar. La primera de las citas, la noche del 24 de mayo, ante las cámaras de Antena 3 la ganó el aspirante. El moderador del debate, el periodista Manuel Campo Vidal, recuerda los difíciles prolegómenos de la cita. "Había secretarios de Estado midiendo las dimensiones del plató, la altura de sillas y mesas. Los del PP midieron a Felipe González, y decidieron que el debate debía ser con los dos invitados sentados. Creo que los debates eran una novedad en España y los partidos desconfiaban bastante del medio". Al final ganó Aznar, ante una audiencia media de 10 millones de espectadores, con picos de 14 millones. Más o menos la misma que obtuvo el segundo y decisivo cara a cara en Tele 5. El moderador, el periodista Luis Mariñas, no ha olvidado que aquel debate "paralizó el país, y le sirvió a Felipe González para recuperar energías y movilizar a su partido". Mariñas recuerda la tensión que se palpaba en el ambiente. "Fui a recoger primero a Aznar, porque era el aspirante, y luego al presidente González, y durante el trayecto, los dos me hablaban a mí, pero no se hablaban entre ellos". Ese segundo round lo perdió Aznar, que hubo de esperar hasta 1996 para ganar las elecciones. Y es que el debate entraña riesgos difíciles de medir. De momento, los dos adversarios políticos confían en su experiencia política y en

sus conocimientos de Europa. "Mayor Oreja ha liderado consejos de ministros europeos del Interior, y la euroorden es prácticamente obra suya", dice el mismo asesor. En cuanto a Borrell, lleva 10 años en Bruselas y conoce a fondo los entresijos de la política comunitaria.

Está por ver el grado de agresividad que alcanzará este cara a cara. Si Borrell se dirigirá a su oponente llamándole "señor Mayor", explotando con mordacidad el significado del apellido. Y si Mayor Oreja intentará por todos los medios recordar a su contrincante que pertenece al viejo felipismo, olvidando quizá que la disputa está en los modelos de Europa.

« Ne pas utiliser le terrorisme »

Elecciones Europeas

El PSOE acusa al PP de incumplir el Pacto Antiterrorista para intentar arañar votos

Los socialistas reprochan a los populares que usen "la mentira como única herramienta política"

ANABEL DÍEZ - Logroño

EL PAÍS | España - 04-06-2004

La dirección del PSOE ha remitido a sus candidatos al Parlamento Europeo y a todos los dirigentes locales, provinciales y regionales del partido un argumentario para que ataquen al Partido Popular por hacer un uso electoralista del problema del terrorismo, y además les pide que denuncien al PP por incumplir el Pacto contra el Terrorismo. "El PP insiste en usar el mismo estilo político tramposo que mereció la reprobación de los ciudadanos en las elecciones generales y sigue echando mano de la mentira y la manipulación para tratar de arañar un puñado de votos", se dice en el documento.

La dirección federal del PSOE agrega en el argumentario distribuido ayer al aparato del partido que "el Partido Popular sigue utilizando el terrorismo como reclamo electoral, sin importarles incumplir con ello, una y otra vez, el Pacto

contra el Terrorismo".

La dirección del PSOE sostiene en su argumentario que "la mentira está en la raíz del fracaso del Partido Popular" y que "la siguen usando como única herramienta para hacer política". La orden de que se ataque al PP por este motivo salió ayer de la ejecutiva federal del PSOE después de que el día anterior, en el Congreso de los Diputados, el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, acusara al Gobierno anterior, presidido por José María Aznar, de ocultarle en el traspaso de poderes el acuerdo antiterrorista que estaban gestando Alemania, Bélgica, Austria, Luxemburgo y Países Bajos. Frente a la pregunta de Mariano Rajoy en el pleno del Congreso de por qué España no ha participado en la firma de ese acuerdo, Rodríguez Zapatero respondió que el Gobierno de José María Aznar no pidió incorporarse a las negociaciones de las que surgió dicho acuerdo.

España no estuvo, en concreto, el pasado 28 de mayo en la firma de ese pacto, detalló Rodríguez Zapatero, porque se trataba del final de un proceso iniciado en febrero de 2003, cuando en España gobernaba el Partido Popular, y porque no fue informado de la existencia de esa iniciativa. [Alemania, Austria, Bélgica, Luxemburgo y Países Bajos están abiertos a la incorporación de otros países a su acuerdo para reforzar la cooperación en la lucha antiterrorista y contra la inmigración ilegal, según se desprende del documento suscrito por los ministros del Interior. El documento especifica que "cada Estado miembro de la Unión Europea podrá unirse a esta iniciativa", según Europa Press].

Tras haber pasado unos días de desasosiego, hasta que llegaron las explicaciones concluyentes dadas por Zapatero en el Congreso, desde la dirección federal del PSOE se remitió ayer un argumentario para que los dirigentes provinciales, autonómicos y nacionales de ese partido lo utilicen en todos los actos de la campaña electoral europea. Los argumentos

contenidos en el documento fueron ya utilizados anoche en Logroño por la número dos de la candidatura para el Parlamento Europeo, Rosa Díez, y por el ministro de Trabajo y Asuntos Sociales, Jesús Caldera.

El ministro, en un tono muy vehemente que logró arrancar muchos aplausos de los asistentes al mitin, advirtió al PP de que "mentir a los ciudadanos sobre la lucha antiterrorista se paga muy caro, y el PP no escarmienta". Caldera acusó al PP de "lanzar falsedades para desgastar al Gobierno socialista y perjudicar la cooperación europea en la lucha contra el terrorismo". Y aseguró: "Los españoles no lo van a tolerar". Caldera comparó lo que hizo el PSOE hace cuatro años cuando José Luis Rodríguez Zapatero fue elegido secretario general de ese partido y lo que ha hecho el PP nada más pasar a la oposición. Zapatero propuso el Pacto Antiterrorista para "reforzar al Gobierno", y el PP "lanza falsedades para debilitarlo".

Antes de Caldera, Rosa Díez pidió a Rajoy y Mayor Oreja "que no interpielen sobre el terrorismo, en alto y en público, al Gobierno en el Parlamento, sino que todo lo que tengan que preguntar lo hagan, como hemos hecho los socialistas, en las reuniones del Pacto Antiterrorista. Sólo así creeré que les importan las víctimas y la lucha contra el terrorismo", agregó. Díez ha mantenido habitualmente muy buenas relaciones con Mayor Oreja.

Por otro lado, el PSOE echó ayer un órdago al Partido Popular al comunicar públicamente que su cabeza de lista en las elecciones, José Borrell, acudirá el próximo día 8 a TVE para debatir cara a cara con Jaime Mayor. El PP, a su vez, mantiene la cita con Borrell ese mismo día en Antena 3.

« Débattre aussi des G.A.L »

Mayor amenaza a Borrell con reabrir el debate de las torturas de los GAL

El candidato del PP exige al PSOE que deje de hablar de la guerra de Irak

PILAR MARCOS - Madrid

EL PAÍS | España - 18-05-2004

Jaime Mayor Oreja, candidato del PP a las elecciones europeas, amenazó ayer a su contrincante socialista, José Borrell, con reabrir el debate de las torturas de los GAL si el PSOE insiste en hablar de la guerra de Irak y de las torturas contra presos iraquíes. "Le pregunto al señor Borrell, ¿qué pretende?, ¿que hablemos de las torturas en España?, ¿que hablemos del GAL? En esa cuestión el PP no tiene nada que ocultar y estamos a su disposición para hablar de lo que significa la palabra tortura y los atajos para combatir el terrorismo", advirtió.

"Bagdad no puede ser la capital de Europa", proclamó ayer Mayor Oreja en un acto en Madrid con Hans-Gert Pöttering, presidente del Partido Popular Europeo y cabeza de lista de la alemana CDU a las elecciones del próximo 13 de junio. "La guerra [de Irak] no puede ser el debate europeo que sin duda debemos tener los españoles en estas elecciones europeas", afirmó Mayor en respuesta a las declaraciones, el domingo, de su contrincante socialista, José Borrell. "Algunos sólo hablan de la guerra, dicen que son más europeístas que los demás, pero su único lema y su única motivación es hablar de la guerra", se quejó en referencia al PSOE.

Mayor subrayó que su partido es "el primero que condena esas torturas que se han producido" en Irak y que "parece que centran hoy la campaña electoral". En realidad, Borrell no se refirió el domingo a las torturas sino a la guerra de Irak, y también criticó la visita del ex presidente José María Aznar a EE UU. Quien habló de las torturas fue Rafael Simancas, secretario general de la FSM, para decir que "el jefe de Rajoy y de Mayor Oreja va a rendir pleitesía al emperador del mundo norteamericano precisamente en el momento en el que todo el

mundo decente le da la espalda por la ignominia de las torturas en Irak".

« Ne pas mentir, ne pas manipuler »

Elecciones Europeas

Rajoy y Mayor piden el voto para que "la verdad gane a la mentira y la manipulación"

Los militantes del Partido Popular corearon en el mitin de cierre: "¡Televisión, manipulación!"

Jaime Mayor Oreja, candidato del PP a las elecciones europeas de mañana, y Mariano Rajoy, el líder de ese partido, concluyeron anoche la campaña electoral a las 21.25 con el siguiente mensaje: "Hay que votar al PP para que la verdad gane a la mentira, la tragedia y la manipulación". A ese mensaje sumaron una entusiasta defensa de los ocho años de Gobierno de José María Aznar, y múltiples menciones a la "corrupción" que achacan al PSOE. Pero los protagonistas principales del mitin fueron ayer los enfervorecidos militantes del PP que corearon diversas consignas, sobre todo contra TVE.

La militancia popular, que abarrotaba el palacio municipal de Congresos Juan Carlos I de Madrid, recuperó un grito muy repetido en el mitin celebrado en Vista Alegre nada más perder el PP las elecciones: "Grupo PRISA, España no se pisa". Y le sumaron, con muchísima más furia, otro contra TVE, pues parece que no les gustó la entrevista del jueves a Jaime Mayor en la cadena pública. Así, cuando la periodista de TVE fue enfocada por su cámara para iniciar la conexión en directo, los simpatizantes populares bramaron: "¡Televisión, manipulación!". Los abucheos quedaron en mero ruido en el telediario, pues el sonido que prima es el del orador, pero en el mitin sólo se podía oír a la militancia. Al concluir el acto, Rajoy y su equipo fueron a hablar con la periodista de TVE para decirle que lamentaban lo que había pasado.

En la conexión en directo y después, Rajoy pidió el voto a los telespectadores y criticó al presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, por haber retirado las tropas de Irak sin esperar, "como dijo, al 30 de junio para ver si había una resolución de Naciones Unidas". Rajoy interpretó el compromiso de Zapatero en estos términos: "Me aseguró el presidente que él tenía la seguridad de que no se iba a aprobar una resolución antes del 30 de junio, porque había hablado con no sé qué líderes. Ahora nos tiene que explicar en el Congreso de los Diputados por qué no dijo la verdad a los españoles". El líder del PP acusó muchas veces al presidente y a su Gobierno de "decir una cosa y la contraria". Un ejemplo. Los militantes bramaron: "Agua para todos". Ésa ha sido una de las proclamas que han acompañado esta campaña, sobre todo en la Comunidad Valenciana. Y Rajoy les contestó: "Vosotros decís 'agua para todos' ahora y lo haréis dentro de 10 años. No como [José] Borrell, que defendía el Plan Hidrológico hace 10 años y ahora lo rechaza, demostrando lo sólidas que son sus convicciones y sus principios".

El Gobierno socialista suspenderá el trasvase del Ebro en la reunión del Consejo de Ministros del próximo viernes 18 de junio.

La política económica, con el relato de las matizaciones que ha introducido el vicepresidente segundo, Pedro Solbes, y la medalla concedida y retirada a José Bono, ministro de Defensa, fueron otros dos ejemplos de cómo el Gobierno "dice una cosa y la contraria" que fueron muy jaleados por la afición popular, ayer con muchas ganas de vociferar.

El griterío superó todos sus límites cuando Rajoy dijo que la campaña concluía a medianoche. Que hoy no se podrá hacer campaña porque es jornada de reflexión. "[El socialista] Alfredo Pérez Rubalcaba no va a hacer campaña este sábado porque no se lo vamos a permitir", clamó.

La militancia estuvo menos bronca con Jaime Mayor, a quien

sólo interrumpían para decirle: "Jaime, eres el mejor". El candidato del PP a las europeas de mañana pidió el voto también a los indecisos. "A los que duden, les pido que piensen que en España ha habido ocho años de hombres decentes en el Gobierno. Que han creado empleo, que han sabido luchar contra el terror. Les pido el voto para que España siga siendo un ejemplo. Que voten al PP porque tenemos las manos limpias y queremos defender la honradez, la limpieza y el futuro de España".

Por la mañana, Mayor fue a cerrar la campaña en Bilbao con los militantes del PP vasco. También allí para pedir "el voto a los españoles que quieren que la verdad gane a la mentira y a la manipulación". Ése ha sido el principal mensaje de la campaña. A él, Mayor suma otro: "Cuando dicen que el PP es el partido de la guerra y el PSOE, el de la paz no sólo mienten sino que insultan a la inteligencia de los españoles". Por eso, pronosticó, "van a perder las elecciones: por mentir". A cambio, pidió votar al PP porque "el 13 de junio hay que ganar por la verdad".

Elecciones Europeas

Zapatero augura una nueva victoria socialista "frente a la prepotencia y la manipulación"

Ibarra llama al PP "fachas, carcas, cavernícolas y casposos" por su "rancio nacionalismo"

ANABEL DÍEZ - Badajoz

EL PAÍS | España - 09-06-2004

Los ciudadanos españoles votaron en las pasadas elecciones "frente a la mentira, la prepotencia y la manipulación del poder y volverán a hacerlo el 13 de junio, dando la victoria al PSOE". Éste fue el augurio que anoche hizo el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, en un discurso de corte izquierdista en el que se comprometió, como gobernante, a trabajar "por una sociedad más justa y poner límites a los poderosos". El líder socialista tuvo como presentador al

presidente de la Junta de Extremadura, Juan Carlos Rodríguez Ibarra, que arremetió contra "el nacionalismo rancio del PP". Hasta ahora el mitin para las elecciones europeas celebrado anoche en el Pabellón de la Granadilla de Badajoz, ha sido el acto del PSOE más bullicioso y entusiasta de cuantos ha celebrado este partido. Los socialistas extremeños no quisieron que, como ha ocurrido en otros lugares, el presidente del Gobierno se encontrara con sillas vacías por lo que casi 6.000 personas abarrotaron este recinto al igual que hicieron el pasado 8 de marzo.

En esa ocasión Zapatero se comprometió a elaborar un plan especial de progreso económico para Extremadura si ganaba las elecciones y anunció que esta semana empiezan los preparativos. Y recordó que también prometió a Rodríguez Ibarra que sería al primer presidente autonómico que recibiría en La Moncloa. Y así ha sido. Estos recordatorios, junto a la repetición de las medidas que ha tomado en 50 días de gobierno, le sirvieron a Zapatero para apoyar su tesis, que hace honor a su palabra.

Pero ayer Zapatero mostró cierto enojo por lo que escucha de los dirigentes del PP, sobre todo, cuando le dicen que no cumple con su palabra e indirectamente quitan valor al resultado electoral del 14-M. "El PP tiene problemas para hacer la digestión de los resultados electorales y han dicho que la gente ha votado manipulada o con miedo y eso es que no conocen a este pueblo, valiente, sin temor y que votó contra la mentira, la prepotencia y la arrogancia". Esa proclama le sirvió para hacer la siguiente, pero ya referida a lo que quiere que pase el próximo domingo. "El 13 de junio hay que ir a votar, y ganar con limpieza, como el 14 de marzo, frente a la mentira y frente a un partido que intentó monopolizar el poder".

Votar "masivamente"

Las razones que esgrime Zapatero para convencer a los

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

españoles de que deben ir a votar "masivamente" la sitúa en el campo "de la paz, la verdad, la solidaridad, frente a los que quisieron la guerra". No olvidó pedir el voto y relacionarlo con su gobierno. "Con vuestro voto dareis el respaldo a este gobierno que quiere defender a una Europa unida y social contra los poderosos".

El clima de este mitin, muy afectivo y con continuas proclamas de apoyo tanto a Zapatero como a Rodríguez Ibarra, le llevaron al líder socialista a hacer un discurso de corte clásico de izquierdas y aseguró que ahora desde el Gobierno tiene más claro que nunca que se dirige "a los más débiles". "Tengo el afán de trabajar por una sociedad más justa, para beneficiar a la mayoría y poner limitaciones a los poderosos y a los que más poder tienen", dijo Zapatero.

En plena faena mitinera el líder socialista no dudó en arrogarse la capacidad de "escuchar y poner al país por encima de los intereses de partido y no como hizo el señor Aznar".

También lanzó unos cuantos dardos al líder del PP, Mariano Rajoy, por su "fervor" repentino por los debates electorales cuando su partido los ha evitado durante 11 años y el propio Rajoy no los quiso durante la última campaña electoral.

Con mucho más ahínco se empleó el presidente de Extremadura a criticar al PP, quizás, porque tenía muy reciente la visita de los dirigentes del PP, en esta campaña, a su región y no le ha gustado lo que dijeron. "No vinieron los del PP a hablar de Europa, sino a criticar al Gobierno de España y al de Extremadura". Para Ibarra, el PP muestra una actitud "rancia, nacionalista española" en relación a Europa. Y a continuación les llamó "fachas, carcas, cavernícolas y casposos".

Tanta descalificación la justificó por "haber dividido Europa" y por declaraciones de dirigentes, en este caso de la Comunidad de Madrid, en relación a los inmigrantes. Rodríguez Ibarra pidió con énfasis a los extremeños que vayan a votar el 13-J "para que José Luis vaya a la Cumbre Europea este mes con

fuerza y muy respaldado; nada de revanchas sino votar para dar fuerza al presidente del Gobierno".

Ibarra, como luego hizo Zapatero, estima que el PP no ha digerido los resultados porque la derecha "nunca acepta el triunfo de la izquierda. En el 96 ganaron a Felipe González con una conspiración mediática-judicial, y en el 36 con un golpe de Estado".

« Honte du 13 mars et manipulation du 14 mars »

Elecciones Europeas

Rajoy: "El PSOE no repetirá en esta campaña la vergüenza del 13-M"

El líder popular dice que van a ganar porque se votará "con la cabeza y con el corazón"

PILAR MARCOS - Santander

EL PAÍS | España - 09-06-2004

Mariano Rajoy proclamó ayer en Gijón y en Santander que el Partido Popular ganará las elecciones el 13-J porque el PSOE "no repetirá la campaña del 13-M pues algo de vergüenza les tiene que quedar". Esa "campaña del 13-M" a la que tanta importancia da Rajoy se resume en las manifestaciones espontáneas ante las sedes del PP y el envío masivo de mensajes de móvil exigiendo la verdad antes de votar.

"El próximo sábado, ni [Alfredo Pérez] Rubalcaba ni otros van a hacer campaña porque les quedará un poco de vergüenza para volver a hacer aquello", proclamó Rajoy después de que sus teloneros tildaran al portavoz del PSOE en el Congreso de los Diputados de "protagonista de la jornada de reflexión".

El líder del PP sustituyó ayer al candidato de su partido a las europeas europeas, Jaime Mayor Oreja, que comenzó su debate con José Borrell en Antena 3 justo cuando Rajoy concluía su mitin de Santander. Tanto en la capital cántabra como por la mañana en Gijón, Rajoy acentuó su apelación a "los sentimientos" de los votantes del PP como banderín de

enganche.

"El domingo vamos a votar con la cabeza y con el corazón", afirmó Rajoy. "Para decir lo que pensamos y para expresar nuestros sentimientos y nuestro juicio sobre lo que pasó el 14 de marzo y los días anteriores". Rajoy invitó a volver a votar al Partido Popular "a los casi 10 millones" de ciudadanos que lo hicieron el 14 de marzo con una promesa: "Estarán más felices después de hacerlo".

"Ahora tendremos la mitad"

Junto al corazón, el líder del PP apeló a las opiniones de sus votantes sobre lo que está haciendo y, sobre todo, deshaciendo el Gobierno socialista. Su primera proclama fue ridiculizar el eslogan del PSOE: "Volvemos a Europa". Se mofó en estos términos: "Eso debe querer decir que antes no estábamos. Según ellos, no estábamos pero teníamos los mismos votos que Francia y Alemania, y ahora que vamos a volver gracias a ellos tendremos la mitad".

Ése fue su resumen de la pérdida de poder que tendrá España si renuncia al reparto de votos del Tratado de Niza y acepta lo que se propone en la convención. "Si quieren ir a Europa a perder el peso político que consiguió José María Aznar que no vayan, porque es mejor para España y los españoles que las cosas se queden como están".

Los militantes del PP bramaron el habitual: "¡Dales más caña!". Él contestó que lo "tenía difícil porque se la dan ellos solos". Entre las risotadas de su afición recordó que "se dan y se quitan medallas" y tienen "un desmedido afán por parar todas las decisiones que adoptó el anterior Gobierno".

En Asturias y Cantabria hay infraestructuras a medias y Rajoy criticó "la paralización de las obras" que, según él, ha decidido la ministra de Fomento, Magdalena Álvarez. "Ha parado las infraestructuras. La ministra, en un alarde de inteligencia, finura e inteligencia, dice: "¡Qué obsesión tiene la gente porque el AVE llegue a su pueblo!". Pues sí, yo

tengo esa obsesión, como ustedes también", proclamó en medio de una ovación de sus partidarios.

Los intereses de España

En clave europea, enfatizó que esas obras se cofinancian con fondos estructurales de la Unión Europea y su mantenimiento depende de los célebres votos. "El PP defiende que España mantenga el mismo peso que logró en el Tratado de Niza y se lo exigirá al Gobierno", declaró. Rajoy ve prioritario el mantenimiento de esa capacidad de decisión en la UE, aunque eso implique un nuevo retraso en la firma de la Constitución europea. El Gobierno tendrá el apoyo del PP si no cede y defiende los intereses de España", remachó.

Y para "pedir responsabilidades" al Gobierno socialista también pidió el voto. "Hay que votar con la cabeza. A un partido que acabó con la corrupción. Que logró acercar la renta española a la media europea cuando en 1996 no podíamos ni entrar en el euro. Y que ha sabido situar a España en el lugar que le corresponde en el mundo". Concluyó su mitin cántabro con una queja: "¡Qué difícil es conseguir las cosas y qué fácil es desbaratarlas por demagogia, oportunismo, falta de patriotismo y por ser un irresponsable".

Fraga dice que los comicios del 14-M estuvieron "trucados"

XOSÉ HERMIDA - Santiago

EL PAÍS | España - 31-05-2004

El presidente de la Xunta de Galicia y fundador del PP, Manuel Fraga, quien en los días posteriores a las elecciones generales del 14-M había acogido con respeto el triunfo socialista, ha cambiado radicalmente el discurso tras el arranque de la campaña para las europeas y se dedica desde hace días a deslegitimar el resultado de las urnas. Fraga no dudó ayer en considerar "trucado y forzado por las circunstancias" el desenlace de los últimos comicios generales. "No fueron unas elecciones normales, y que digan lo

que quieran", denunció Fraga en un mitin en Cangas do Morrazo (Pontevedra), donde reclamó a los ciudadanos que acudan a las urnas como si votasen por sus "vidas y futuros" con el propósito de restaurar la "mayoría natural de Galicia y España".

Fraga ya había acusado el viernes a los socialistas de no actuar con limpieza tras la matanza terrorista del 11-M, al tiempo que presumía de que el Gobierno del PP "pudo haber declarado el estado de excepción y no quiso". Esas declaraciones fueron criticadas por varios dirigentes socialistas, incluido el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, quien el sábado en Vigo las calificó de "desafortunadas". "No saben perder las elecciones", volvió a replicar ayer en líder del PSdeG-PSOE, Emilio Pérez Touriño. "Es una aberración que denota debilidad de convicciones democráticas".

« Ne pas parler seulement de terrorisme et de nationalisme »

Elecciones Europeas

Borrell teme que Mayor sólo vaya a Europa para hablar de nacionalismos y terrorismo

El candidato socialista reprocha al PP que busque en las europeas "la revancha" al 14-M

ANABEL DÍEZ - Vitoria

EL PAÍS | España - 03-06-2004

Los socialistas han decidido transmitir a los ciudadanos su convicción de que el PP busca en las elecciones del 13-J "la revancha" del triunfo del PSOE en las del 14-M. Así lo denunció ayer José Borrell junto a la actitud que percibe de su adversario Jaime Mayor. Borrell aportó otro elemento de crítica para añadir a su planteamiento de campaña. "Me quedé preocupado porque me dio la impresión de que al señor Mayor no le interesa esta campaña y es un tema que no conoce", dijo comentando el debate con él en Tele 5. A Borrell le gustaría

que Mayor hablara de algo más que de "nacionalismos y terrorismo".

Esta noche se celebrará en TVE un debate entre todos los partidos políticos que participan en estas elecciones, sólo dos días después del primer cara a cara entre Borrell y Mayor. La satisfacción reinaba ayer en el Comité Electoral del PSOE a pesar de que reconocieron que el cara a cara fue excesivamente rígido y encorsetado. El propio Borrell, en conversación informal, confesó que eso no había sido exactamente un debate tal y como él lo entiende.

Pero lo cierto es que lo que allí ocurrió sirvió al candidato socialista para obtener más argumentos en contra de su adversario político, argumentos que no dudó en desgranar en un acto celebrado anoche en el Palacio de Congresos Europa de Vitoria, al que asistió junto a la número dos al Parlamento Europeo, Rosa Díez, y al secretario general de los socialistas vascos, Patxi López. "En el PP parece que no se han enterado de que estas son elecciones europeas, y lo que buscan es la oportunidad para tener la revancha de las elecciones que ya hubo el 14 de marzo. Europa para ellos es lo de menos", sentenció Borrell.

El candidato socialista se congratuló de que "por fin" hubiera habido un debate electoral. "Fijaos de un detalle. Después de 11 años esperando ha vuelto a haber debates. Justo el último fue cuando había un gobierno socialista, y ahora los vuelve a haber cuando ha ganado el PSOE las elecciones". Conclusión de Borrell: "La fórmula para que el PP acepte debatir es que esté en la oposición". Muy celebrada fue esta aseveración.

Enseguida entró Borrell a hacer su valoración pública sobre su debate con Mayor. "Diré que me quedé preocupado porque tuve la impresión de que el señor Mayor es el candidato en una campaña que no le interesa, en un tema que no conoce y con un discurso que él no ha escrito. "Y no es bueno", aseguró el candidato socialista, que ésos sean los rasgos que definan a los

políticos que van a Europa.

Los intereses de España

"En el Parlamento Europeo necesitamos que todos los diputados españoles, también los del PP, estén comprometidos con lo que allí se hace porque en muchas ocasiones los eurodiputados españoles tendremos que unirnos para defender los intereses de España", añadió. Borrell expresó un deseo dentro de este contexto. "Me gustaría que mi interlocutor del PP además de hablar de los nacionalistas y de los terroristas también pudiera hablar de Europa".

La sensación de que el discurso de Mayor poco o nada tiene que ver con la construcción europea y con el papel de España en la Europa ampliada a 25 países se ha cernido sobre el Comité Electoral de los socialistas, quienes, no obstante, preveían que el discurso del PP en esta campaña iba a ser netamente nacional y con muchas alusiones a los nacionalismos, a la lucha contra el terrorismo y a la comparación de los gobiernos del PSOE y del PP. Todos sus augurios, de momento, aseguran que se están cumpliendo.

Pero Borrell quiso dejar anoche claro ante los socialistas vascos y los ciudadanos españoles que al PSOE le preocupa que el PP, y singularmente anteanoche en el debate televisivo, trate de "monopolizar la preocupación por las víctimas del terrorismo". "Hay que guardar respeto a las víctimas y no tengo más remedio que recordar al PP que fuimos los socialistas los que propusimos el Pacto Antiterrorista, que en un primer momento nos causó escarnio y mofa. Así que, por favor, no se pongan ustedes más medallas en un asunto en el que todos tenemos que estar unidos", señaló Borrell.

Tanto Borrell como

Rosa Díez y Patxi López denostaron casi por igual el proyecto del PP y el de los nacionalistas para Europa. A Borrell le parece antitético con el proyecto europeo el afán de los nacionalistas de acudir al Parlamento Europeo para reforzar su

propia identidad. "Si el plan Ibarretxe saliera adelante el País Vasco se convertiría en la Albania del Atlántico", espetó en referencia al plan soberanista del lehendakari.

« Débattre de la constitution au parlement »

El PP pide a Zapatero que lleve al Congreso la

Constitución europea

Le reclama "consenso y debate previo"

PILAR MARCOS - Madrid

EL PAÍS | España - 14-05-2004

El PP registró ayer una petición formal en el Congreso para que el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, informe al Parlamento de cuál será la posición española en la negociación de la nueva Constitución europea. La mayor parte de los países europeos, según el PP, ya lo han hecho para contar con el respaldo de sus Parlamentos. Además, esa comparecencia cumpliría la oferta de consenso del presidente. El PP puso como ejemplo al Reino Unido, donde su Gobierno incluso ha elaborado un libro blanco sobre la posición que mantiene de cara a la negociación de la Constitución europea. Al reabrirse el debate sobre el reparto de poder pactado en Niza, la mayor parte de los países europeos, según el PP, han buscado respaldo parlamentario para dotarse de más legitimidad ante una negociación difícil.

Los populares argumentan además que tras el abandono por parte del presidente Zapatero de la defensa del reparto de votos de Niza que mantenía el anterior Gobierno, el Parlamento desconoce cuál es la nueva posición del Ejecutivo. Por ello le pide que envíe una comunicación, tal como está regulada en el artículo 196 del Reglamento del Congreso, para que se discuta y vote la posición que defenderá Zapatero en la Conferencia Intergubernamental de los próximos 18 y 19 de junio. "Hay tiempo de sobra y el presidente, en su discurso de investidura, se comprometió al consenso y el diálogo en la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

política exterior, y a hacer partícipe de ella al Parlamento", aseguró Eduardo Zaplana, portavoz del PP en el Congreso. "¡Qué mejor ocasión!", exclamó. Esa votación, según el PP, "servirá para que el presidente pueda ir a la negociación en la CIG con todo el respaldo de la Cámara". Todo ello, claro, si logra tal apoyo. El PP matiza que su respaldo dependerá de si Zapatero se compromete a "defender los intereses de España".

« Ne pas empêcher une liste électorale indépendantiste »

Elecciones Europeas

Ibarretxe insta a los vascos a votar a quien consideren conveniente, "también a HZ"

El jefe del Ejecutivo de Vitoria tilda de "anormalidad democrática" la suspensión de la candidatura

JAVIER RIVAS - Bilbao

EL PAÍS | España - 29-05-2004

El lehendakari, Juan José Ibarretxe, se implicó ayer personalmente en la defensa que su Gobierno está haciendo de la posibilidad de que la candidatura Herriarren Zerrenda (HZ), anulada por la Sala Especial del Tribunal Supremo por continuar la actividad de la ilegalizada Batasuna, concurriese a las elecciones europeas del 13-J. Ibarretxe aprovechó un acto oficial en Murueta (Vizcaya) para instar a los ciudadanos vascos a votar "a quien crean conveniente, el que crea conveniente también a las listas de HZ de las maneras que se han trasladado por parte de sus dirigentes". Los representantes de la lista anulada ya han anunciado que repartirán por "toda Euskal Herria" una papeleta "legal en Europa".

De esa forma anuncian su intención de que sus seguidores vayan a las urnas dentro de 15 días con la papeleta con que HZ concurre a los comicios en el País Vasco francés, donde Batasuna no es ilegal. Estas papeletas se computarán como votos nulos en España.

Ibarretxe no se había pronunciado públicamente sobre este conflicto desde que el Tribunal Supremo anulase la candidatura de HZ el pasado día 21, decisión ratificada anteayer por unanimidad por el Constitucional. Las críticas a la actuación del Gobierno y la Fiscalía General del Estado contra la candidatura abertzale habían quedado en manos de la portavoz del Ejecutivo autónomo, Miren Azkarate, y de otros miembros del Gabinete.

El jueves por la tarde, tras conocerse la decisión del Constitucional, los servicios de la Presidencia del Gobierno vasco difundieron un "aviso urgente" anunciando que Ibarretxe iba a comentar la decisión del alto tribunal en la mañana de ayer, aprovechando su presencia en el acto de botadura de un barco atunero.

El lehendakari planteó en su declaración que "si no fuera trágico sería cómico" que sea posible votar "con toda naturalidad" la lista de HZ en Hendaya, en el País Vasco francés, y no lo sea "unos metros más allá, en Irún". Para Ibarretxe, es un "despropósito político gigantesco" que una lista, "la misma", sea ilegal en España y legal en Francia. Este mismo planteamiento ha sido repetido en los últimos días por dirigentes de Batasuna y sectores de la izquierda abertzale.

Su segunda reflexión, que como la anterior dirigió directamente al presidente, José Luis Rodríguez Zapatero, y al PSOE, fue "a quién favorece" en la izquierda abertzale la anulación de la lista, a la "inmensa mayoría" que quiere transitar a la política o a la "minoría" que sigue apostando por la violencia.

Otegi y la "guerra"

Frente a esta "anormalidad democrática", el lehendakari se mostró "absolutamente convencido" de que la sociedad vasca se comportará con madurez y serenidad. Por ello, instó a que la campaña y las votaciones se desarrollen normalmente y "cada

uno vote lo que crea conveniente", capítulo en que incluyó a las listas de HZ, "o al PNV, o a EA, o a Izquierda Unida [los tres partidos que sostienen su Gobierno], o a quien crean conveniente".

"Queremos que todas las formaciones políticas estén en el mercado y que con toda libertad" los ciudadanos puedan votar "a todos los partidos", agregó Ibarretxe, quien cerró sus palabras exigiendo de nuevo que "desaparezca la tortura" que supone que ETA siga en activo.

El presidente peneuvista, Josu Jon Imaz, se sumó al mensaje en un acto de campaña en Vitoria en que recalcó que la anulación de la lista "refuerza las posiciones más duras" dentro de la izquierda abertzale. Imaz defendió que "en democracia todos los ciudadanos debieran tener el derecho básico a elegir y a ser elegidos en unas elecciones".

Arnaldo Otegi, portavoz de la ilegalizada Batasuna, interpretó en términos de "guerra" la decisión judicial. Para Otegi si el PSOE y Zapatero apuestan por "aniquilar políticamente" a un "interlocutor válido para resolver el conflicto", están apostando por "la guerra y la confrontación" en lugar de buscar soluciones. Y si el PSOE busca el enfrentamiento, tendrá "enfrente" a la izquierda abertzale, "como nos tuvieron enfrente Franco, Suárez, González y Aznar".

El Ayuntamiento de Getxo (Vizcaya), que gobierna el peneuvista Iñaki Zarraoa, aprobó ayer con los votos de PNV, EA e IU y la oposición de populares y socialistas una moción que pide al Gobierno que derogue la Ley de Partidos con urgencia para que HZ pueda presentarse a los comicios. Zarraoa expulsó del pleno a la edil socialista Gotzone Mora, según criticó ella misma, después de aprobarse la moción y tras mantener un rifirrafe verbal con el alcalde.

« Permettre la participation de la gauche indépendantiste »

Imaz defiende que la izquierda 'abertzale' pueda

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

concurrir a las europeas

El PSE pide que se deje a los jueces decidir si la nueva

lista está relacionada con Batasuna

EL PAÍS | España - 10-05-2004

El presidente del PNV, Josu Jon Imaz, defendió ayer el derecho de la candidatura Herritarren Zerrenda (HZ, literalmente La Lista de los Ciudadanos)(...) a participar en las elecciones europeas del próximo 13 de junio. "No es concebible que en una Europa democrática haya proyectos políticos que no tengan vías de expresión", destacó Imaz en Bilbao.

Tras recordar la oposición "frontal" del PNV a la Ley de Partidos, Imaz considero necesario que haya cauces electorales para todos los proyectos políticos, "máxime cuando cuentan con respaldo de una parte de la ciudadanía". Imaz intervino en una rueda de prensa por el Día de Europa en que volvió a exponer las líneas principales del programa que el PNV ha cerrado con Convergencia i Unió (CiU) y Bloque Nacionalista Galego (BNG) para presentarse en coalición el 13-J.

Los dos socios del PNV en el Gobierno vasco (Eusko Alkartasuna e Izquierda Unida-Ezker Batua) consideran que la presencia de esta candidatura abertzale en las elecciones europeas demostraría el "nuevo talante del PSOE". "Batasuna negó que esté apadrinando esa opción política y yo les creo. Pero aún no siendo así, pienso que esa opción tiene todo el derecho a presentarse a unas elecciones y ser elegida", afirma Joseba Azkarraga, consejero de Justicia y hombre fuerte de EA en el Gobierno de Vitoria.

Una profesora vizcaína, Marije Fullaondo, encabezaré la lista de HZ, que se registrará hoy ante la Junta Electoral Central.

A su presentación pública el sábado en San Sebastián asistieron destacados miembros de Batasuna, el secretario general del sindicato LAB, Rafael Díez Usabiaga, y el ex dirigente etarra Antxon Etxebeste.

Batasuna se ha esforzado por mostrar su preferencia pública

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

por esta candidatura y, al tiempo, desvincularse orgánicamente de ella para eludir la prohibición de la ley de Partidos. La iniciativa pretende presentar en Francia otra candidatura a la Eurocámara.

Los socialistas vascos pidieron ayer que se deje a los jueces decidir si la lista de HZ está relacionada con Batasuna, lo que podría suponer su anulación. El portavoz parlamentario del PSE, Rodolfo Ares, destacó que la concurrencia de la lista no debe resolverse desde la política, "sino que, con absoluta normalidad, quien tiene que decidir es la Justicia".

El fiscal general del Estado, Cándido Conde-Pumpido, destacó el pasado jueves que ya se habían adoptado "las medidas necesarias" para que haya una "reacción inmediata" frente a cualquier candidatura que pueda suponer un fraude legal. Por otra parte, Imaz aseguró que "todos" en el PNV comparten "proyecto político y los mismos ejes políticos de actuación", tras las disputas que se están sucediendo en las elecciones internas y que han dejado a su antecesor, Xabier Arzalluz, fuera (con voz, pero sin voto) de la Asamblea Nacional, el máximo órgano entre congresos. Imaz se negó, por "respeto a todos los afiliados", a hacer "ninguna consideración sobre órganos elegidos o personas elegidas o dejadas de elegir".

« Ne pas permettre le vote pour HZ »

España

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

El PP exige que se actúe contra la lista de HZ y

Justicia anuncia un examen riguroso

EL PAÍS | España - 11-05-2004

El PP pedirá mañana al Gobierno, si éste no lo anuncia como una decisión propia, que actúe contra la "ilegal" lista electoral de HZ (Herriarren Zerrenda, lista de los ciudadanos), por considerar que vulnera la Ley de Partidos.

Los populares recuerdan que esta ley modificó la Ley Orgánica

de Régimen Electoral General, en su artículo 44, para establecer que "las agrupaciones de electores que de hecho sucedan a un partido político declarado ilegal no puedan presentar candidaturas". HZ es, según el PP, "heredera de Batasuna" y "debe ser el Gobierno" quien inste a la Fiscalía a impedir que concurra el 13-J.

El secretario general de los socialistas vascos, Patxi López, replicó ayer a los populares que los partidos no deben entrar en valoraciones que condicionen a quien tiene que decidir, "que es la Justicia". Y añadió: "Si se demostrara que HZ es la heredera de Batasuna, no se podría presentar porque es un partido ilegalizado".

Por su parte, el ministro de Justicia, Juan Fernando López Aguilar, anunció que la Abogacía del Estado "examinará con rigor" todas las candidaturas que concurran a las elecciones europeas para evitar fraudes a la Ley de Partidos. "A resultados de ese examen, se podrían emprender acciones ante los órganos electorales o ante la jurisdicción correspondiente", añadió el ministro sin mencionar a HZ.

El número tres de Herritarren Zerrenda, Walter Wendellin, y representantes legales de la lista entregaron ayer en la Junta Electoral Central, con sede en el Congreso de los Diputados, las 40.000 firmas necesarias (presentaron 49.000) para formalizar la candidatura.

Posible impugnación

Ayer era el último día para la presentación de listas. Ahora, tras cuatro días para subsanar posibles irregularidades, la Junta Electoral Central proclamará las candidaturas, que serán posteriormente publicadas en el Boletín Oficial del Estado. A partir de ese momento comienzan a correr los plazos para una posible impugnación ante los tribunales invocando la Ley de Partidos por la que los tribunales ilegalizaron Batasuna, HB y EH.

Los 54 nombres del País Vasco y Navarra que figuran en la

lista de HZ no han sido nunca candidatos por alguna de esas tres formaciones ilegalizadas. Sin embargo, HZ ha sido públicamente respaldada por destacados responsables de la izquierda abertzale.

Marije Fullaondo, profesora y cabeza de lista de HZ, explicó en San Sebastián que su grupo "no tiene nada que ver" con ningún partido. En su opinión, ilegalizar esta candidatura constituiría "una verdadera salvajada jurídica y política".

« Ne pas bafouer la liberté idéologique »

HZ alega en su recurso al Constitucional que se ha vulnerado la libertad ideológica

AITOR GUENAGA - Bilbao

EL PAÍS | España - 26-05-2004

El recurso de amparo presentado por Herritarren Zerrenda (HZ) ante el Tribunal Constitucional (TC), contra la decisión del Supremo de ilegalizar dicha lista electoral por considerar que responde a una "estrategia planificada por ETA", alega que se han vulnerado varios derechos fundamentales, entre ellos el de libertad ideológica y los derechos al pluralismo político y a la intimidad. HZ califica la resolución del Supremo de "nula e inconstitucional" e invoca el derecho ciudadano a un juicio con garantías y a la tutela judicial efectiva, así como el derecho a la intimidad, que cree conculcado por la investigación policial de los titulares de las cuentas corrientes abiertas para apoyar la candidatura abertzale.

El recurso fue presentado el pasado domingo por el abogado de HZ, Txema Azkuenaga, y consta de 24 páginas. El TC deberá decidir entre hoy y mañana. A juicio de Azkuenaga, los "plazos sumarásimos" producen "indefensión" y quiebran el derecho a la defensa. "Parece que el tribunal, al final, todo lo justifica por la perentoriedad del procedimiento", dijo Azkuenaga a este periódico.

El letrado de HZ resalta en el recurso que el argumento

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

recogido en la página 6 de la demanda presentada por la Fiscalía ante el Supremo acerca de que los principios ideológicos de HZ son "iguales a los de ETA y los partidos que le sirven de cobertura política" atentan contra la libertad ideológica proclamada por la Constitución. El recurso censura la aparente retroactividad de la Ley de Partidos y del reformado artículo 44.4 de la Ley Electoral para "privar de los derechos civiles, entre ellos el de sufragio pasivo, a determinadas personas que en su día se presentaron en listas que entonces eran plenamente legales", en alusión a HB y EH, y que no están condenadas en firme. [El Ministerio Fiscal pidió ayer al TC que no ampare a HZ. Niega que se haya lesionado el derecho constitucional a participar en procesos electorales, ya que la anulación de la candidatura aplica la reformada Ley Electoral. La fiscalía alega que la denegación de pruebas fue razonada por el Supremo, que dio por probado que HZ continúa a Batasuna, relacionada con ETA.] El secretario del PSE de Guipúzcoa, Miguel Buen, dijo que espera que el TC considere HZ "legítima y se pueda presentar".

« Ne pas 'iraquiser' la campagne »

Borrell llama a no "iraquizar" en exceso el 13-J porque

ya se conoce la actuación de cada uno

A. D. - Madrid

EL PAÍS | España - 26-05-2004

La división de Europa por la guerra de Irak es un hecho de tanta relevancia que formará parte de la campaña de todos los partidos que concurren a las elecciones europeas del 13 de junio, pero no es el único asunto que debe formar parte de las diferencias a resaltar entre el model socialdemócrata y el conservador. Ésta es la tesis que ayer defendió en el Club Siglo XXI José Borrell, cabeza lista del PSOE, en una conferencia en la que actuó como presentador, Virgilio Zapatero, rector de la Universidad de Alcalá de Henares y

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

compañero de Borrell en los Gobiernos de Felipe González.

"Para el revivido eje franco alemán y, por supuesto, para los socialistas españoles, Europa debe ser un actor global capaz de actuar autónomamente en todas las dimensiones de la política", reivindicó el candidato socialista, que consideró necesario estar dispuesto a "mantener posiciones antagónicas con Estados Unidos en temas trascendentales sobre la paz y la guerra; los equilibrios ambientales globales, la justicia penal, el comercio y el desarrollo mundial".

A juicio del cabeza de cartel socialista, la guerra de Irak demuestra que EE UU "quiere una Europa comprometida con los problemas globales pero sin criterios propios" y que se limite a secundar, como hizo el PP, el criterio de Estados Unidos". Y continuó la reflexión: "Si la UE no acepta esta subordinación, corre el riesgo, como también ha ocurrido, de que los Estados Unidos traten de dividirla, con la inestimable colaboración de algunos de sus miembros, para los que es tabú tener posiciones distintas de EE UU". Y para Borrell "guste o no guste", la participación de Francia y Alemania es una condición para que exista una política exterior europea.

El candidato se refirió especialmente a España para señalar que si continúa junto al Reino Unido, Italia y Polonia, en un bloque frente a los dos anteriores, EE UU "podrá seguir dividiendo a Europa".

Pero España "ya no se presta a ese juego", precisó de inmediato Borrell en referencia a las actitudes del Gobierno que preside José Luis Rodríguez Zapatero. En ese contexto, señaló que "tampoco hay que iraquizar excesivamente las próximas elecciones europeas. Los españoles ya saben lo que ha ocurrido allí y cuál es la responsabilidad de cada cual".

Dos modelos de hacer Europa

Borrell y sus compañeros de candidatura, basarán la campaña en explicar que habrá dos modelos de construir Europa que afectan a la economía, a la cohesión social, a la cultura y al modo de

afrontar la globalización. "Una Europa social y laica" es la que defiende Borrell, y aunque reconoció ante su auditorio que el camino, ahora con la Europa de los 25, está plagado de incertidumbres, carencias y riegos, dijo que se superarán. Virgilio Zapatero ilustró al auditorio sobre la amplia experiencia de Borrell en temas europeos. resaltó del candidato que ha vivido los principales acontecimientos de los últimos veinte años "en primera línea".

« Condamner la violence terroriste »

Elecciones Europeas

Imaz dice que si HZ no condena los últimos sabotajes, sus votos servirán para que "se mantenga la violencia"

A. G. - Bilbao

EL PAÍS | España - 31-05-2004

El presidente del PNV, Josu Jon Imaz, aseguró ayer en un acto electoral en Alsasua (Navarra) que si la anulada candidatura Herritarren Zerrenda (HZ) no condena los últimos sabotajes contra sedes de partidos, "significaría que cada voto que se emita a HZ va a seguir siendo un voto por que la situación y la violencia se mantengan en Euskal Herria como están". Imaz hacía estas declaraciones apenas 48 horas después de que el lehendakari, Juan José Ibarretxe, animase a los vascos a votar a cualquier sigla en las próximas elecciones europeas, incluida HZ, tras la confirmación por el Constitucional de la anulación de la candidatura abertzale.

Imaz emplazó a HZ a condenar públicamente los últimos ataques: dos sedes socialistas han sido atacadas en el País Vasco y Navarra, y ayer varias personas patearon la puerta de un batzoki en Durango (Vizcaya). "Un rechazo firme y claro por HZ a estos ataques significaría una apuesta clara por la pluralidad política y democrática en la sociedad vasca", subrayó Imaz. Los partidos vascos siguieron ayer sus actos de campaña. El líder del PSE, Patxi López, le recordó en Basauri

al PNV, cuyo lema dentro de la coalición Galeusca, que comparte con CiU y el BNG, es Una estrella en Europa, que los vascos ya tienen "una estrella en Europa", en alusión a los eurodiputados de España que "defienden los intereses de vascos y españoles". López acusó a los nacionalistas de pretender arrogarse el derecho a representar a los vascos en el Parlamento de Estrasburgo. "No les sirve nada que no sean ellos mismos, porque consideran a Euskadi como su batzoki, en el que nadie tiene derecho a representar al País Vasco si no comparte la ideología nacionalista", apuntó.

La presidenta de EA, Begoña Errazti, cuyo partido integra la coalición Europa de los Pueblos junto a ERC, CHA y PSA, defendió la autodeterminación y mostró su deseo de ver la ikurriña "como bandera oficial al lado de las de Malta o Alemania".

« Se mobiliser »

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

Zapatero pide a su partido que se movilice para las elecciones europeas

A. D. - Madrid

EL PAÍS | España - 11-05-2004

El secretario general del PSOE, José Luis Rodríguez Zapatero, participará en media docena de mítines en apoyo a la candidatura socialista al Parlamento Europeo, que encabeza José Borrell, cuyas elecciones se celebrarán el 13 de junio. Borrell hará una campaña muy intensa por toda España. En la reunión que ayer presidió de su ejecutiva federal, Zapatero pidió "la movilización" del partido toda vez que esos comicios "no están ganados", según señalaron asistentes a la reunión. Al propio tiempo Zapatero huyó de considerar estas elecciones como "una segunda vuelta" de las generales del 14 de marzo con el argumento de que en cada elección los ciudadanos tienen en cuenta cuál es el objetivo que se persigue.

No obstante, las referencias a que estas elecciones deben confirmar los resultados de las generales son constantes para afirmar que, si las gana el PSOE, se avalará el proyecto en política exterior de Zapatero. Entre otras cosas el "no a la guerra", que defendió Zapatero ya que, según el secretario de organización, José Blanco, "la foto de las Azores fue la foto del error, ahora es de la infamia", dijo en relación a las revelaciones sobre torturas a presos en Irak por parte de soldados estadounidenses y británicos.

Reafirmar el proyecto

Pero el Manifiesto Electoral para estas elecciones sí deja claro que se busca la reafirmación del proyecto de Zapatero en política exterior y también lo reconoce sin ambages José Borrell.

El primer acto preelectoral lo protagonizará Borrell el próximo domingo en Madrid, acompañado por la vicepresidenta primera del Gobierno, María Teresa Fernández de la Vega.

El responsable de organización, José Blanco, trabaja ya en la puesta en marcha de la máquina electoral. Al mismo tiempo Blanco prepara el XXXVI congreso del PSOE que se celebrará en la primera semana de julio. La ejecutiva federal aprobó ayer el borrador de la ponencia-marco para ese congreso que presentó Blanco y que pasa ahora a la discusión de toda la organización.

Esta ponencia tiene como base fundamental el programa electoral del PSOE y en el aspecto organizativo tratará de convertirse en un "partido de masas, moderno, con vocación de mayoría, pensado para la España del siglo XXI en el que la sociedad debe señalar el camino al partido, y no al revés", sintetizó Blanco.

Este dirigente aseguró que el Gobierno quiere cumplir a rajatabla su programa electoral y para hacerlo definirá prioridades. No obstante, apuntó a que el Ejecutivo está en fase de comprobar si es cierto que en España hay un déficit

cero real y las cuentas están equilibradas. Y no quiso ser más preciso.

« Se réjouir des critiques »

Elecciones Europeas

Carod acoge con alborozo las críticas de Mayor Oreja

ENRIC COMPANYY - Xerta

EL PAÍS | España - 31-05-2004

Los republicanos han acogido con alborozo que Jaime Mayor Oreja, el candidato del PP, dijera anteayer que también en estas elecciones se confrontan su modelo de España y el del líder de Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), Josep Lluís Carod. La réplica la dio el propio Carod, protagonista de los mítines de la candidatura de la coalición Por la Europa de los Pueblos. "Por una vez, Mayor Oreja tiene razón. Hay dos modelos de España: el autoritario, uniformista y centralista que defiende el PP, y el progresista y democrático basado en que no hay una sola lengua, una sola cultura y un solo pueblo, y en que todos tienen los mismos derechos. Y éste es el nuestro", afirmó.

Carod habló así en Xerta (Baix Ebre), una localidad especialmente activa en la oposición al trasvase del río Ebro. Unas 450 personas acudieron a escucharle y ante ellas tanto Carod como los restantes oradores del partido mostraron inquietud por la, a su juicio, excesiva tardanza del Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero en firmar el decreto de derogación del trasvase del Ebro.

Lo que permitió a Carod explayarse a su gusto, sin embargo, fueron las palabras de Mayor Oreja. Se refirió al ex ministro de Aznar y ex candidato a la presidencia del Gobierno vasco como "candidato repetidamente derrotado" como exponente de la "alergia a la diversidad" de la derecha española no en vano instalada cómodamente en la dictadura. "Frente al modelo de España del PP", argumentó Carod, "sólo está el nuestro, el de

la república federal y plurinacional", a la que presentó, no obstante, sólo como estación intermedia en el camino hacia la independencia.

ERC está convencida de que si, como sucedió en las autonómicas y legislativas, el PP les coloca en la campaña electoral como blanco de sus ataques, lograrán doblar también sus resultados en el Parlamento Europeo, como hicieron en los anteriores comicios.

Ataques a Maragall

Aunque evitando mencionar por su nombre al presidente de la Generalitat, Carod rechazó la idea expresada la víspera por Pasqual Maragall de que no es necesario tener competencias nominales en materia de inmigración ni en materia de relaciones exteriores.

El líder de CiU, Artur Mas, equiparó a Maragall con "un presidente de la Generalitat del PP", por haber "renunciado explícitamente", dijo, a que la Administración catalana tenga competencias en materia de inmigración. Raimon Obiols (PSC), candidato al Parlamento Europeo, replicó que Mas manipulaba las palabras de Maragall, que nunca dijo lo que se le atribuye.

« Tenir des messages attirants »

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

El PSOE insta a sus candidatos a lanzar "mensajes atractivos"

ANABEL DíEZ - Madrid

EL PAÍS | España - 20-05-2004

Los diseñadores de la estrategia electoral socialista piden a sus candidatos que "prolonguen el impulso electoral del 14 de marzo" y lancen mensajes "atractivos" respecto a que lo que se decide en las elecciones europeas del 13 de junio afecta de lleno a la vida de los españoles. Los socialistas son conscientes de que puede haber ya en España una "cierta

saturación" tras un período cargado de citas electorales por lo que apuestan por una campaña "positiva" y que fije en la opinión pública la idea de que se enfrentan dos modelos: el representado por Aznar, Rajoy y Mayor Oreja frente al de Zapatero y Borrell.

Estas consideraciones figuran en la guía de campaña diseñada por el equipo que dirige el responsable electoral del PSOE, José Blanco, y que desde ayer está en manos de los candidatos y de los dirigentes socialistas. Todos tienen la misión de hacer campaña.

Después de varias citas electorales "es probable que se dé un cierto grado de saturación en los ciudadanos lo que obliga a que los mensajes sean atractivos y con interés", dice esta guía, que señala que "la campaña debe estar orientada a prolongar el impulso electoral del 14 de marzo", aunque de inmediato se pide que no se diga que estas elecciones son una "segunda vuelta" de las generales.

No obstante, las decisiones del Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero en materia de política exterior se resaltan en todo momento. El presidente dirigirá una carta a todos los votantes españoles pidiéndoles el voto para su partido.

Los socialistas tratarán de que los ciudadanos se respondan a la pregunta de a quiénes quieren como representantes en Europa: "¿El PSOE de Zapatero y Borrell o el PP de Aznar, Rajoy y Mayor Oreja?".

Desde España

Los candidatos tienen que hablar, insiste la guía, "desde España y sobre las preocupaciones de los españoles, proyectadas al ámbito europeo". Los candidatos deben evitar caer en un discurso centrado en cuestiones "burocráticas o institucionales, importantes para los responsables políticos pero que no despiertan el interés de los ciudadanos ni tienen relevancia a efectos de motivar el voto", se escribe en la guía.

Eso sí, sin meterse en demasiadas honduras se dice a los candidatos que recuerden que el cabeza de lista del PSOE, José Borrell, es uno de los "artífices de la Constitución Europea", que el PP obstaculiza como obstaculizó en su día la Constitución Española.

Paz, empleo estable, Medio Ambiente, políticas sociales y cohesión económica y territorial son las prioridades de la política de los socialistas españoles en el Parlamento Europeo.

« Les intellectuels demandent le vote utile pour IU »

Elecciones Europeas

Un manifiesto de intelectuales pide que vuelva a IU el "voto prestado" al PSOE

CARLOS E. CUÉ - Vélez-Málaga

EL PAÍS | España - 09-06-2004

El eje de la campaña de Izquierda Unida pasa por convencer a una parte de los votantes que se fueron al PSOE en las generales de que vuelvan a apoyar a la federación. La mejor manera que han encontrado sus dirigentes de lanzar ese mensaje consiste en presentar un manifiesto de apoyo a IU firmado por más de 60 conocidos artistas e intelectuales.

Entre ellos están Miguel Ríos, Joaquín Sabina, Luis Eduardo Aute, Moncho Alpuente, Bernardo Atxaga, José Manuel Caballero Bonald (que precisamente ayer recibió el premio Reina Sofía de Poesía), Juan Echanove, Almudena Grandes, Luis Landero, Juan Diego Botto, Eduardo Mendicutti, Javier Álvarez, Asunción Balaguer, Rosana Pastor, Miguel Bardem, Felipe Benítez Reyes, Jordi Dauder, Benjamín Prado, Natalia Dicenta, Belén Gopegui, Pedro Guerra, Juan Diego, Kiti Manver, Juan Margallo, Joan Margarit, Carmen Paris, Luis Pastor, Lolo Rico o Enrique Simón.

El manifiesto pide el voto para Izquierda Unida "ahora", porque, según los firmantes, "la federación ha demostrado que

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

su trabajo es imprescindible en la España progresista de hoy". Y también "porque su presencia asegura una política de izquierdas para toda la sociedad". El texto ofrece otros motivos para apoyar a IU: "Porque la política debe pertenecer a los ciudadanos, sin humillarse ante las especulaciones de los intereses económicos particulares. Porque debemos asegurar el equilibrio ecológico y el desarrollo sostenible del planeta. Porque una frontera es una invitación al viaje y al diálogo, y no una alambrada".

La importancia política del manifiesto reside en la tradicional batalla entre el PSOE e IU por el voto de una parte de la izquierda. Aunque en ninguna parte del manifiesto se pide expresamente a la gente de izquierdas que en estas elecciones no apoye a los socialistas, ése es el mensaje que IU quiere transmitir. Que esta vez no hay que echar a la derecha del Gobierno, que ahora "no hay excusas" para no apoyar a la federación "porque se lo merece". Y para que ese mensaje llegue nítido a los ciudadanos, los dirigentes consideran básico utilizar el tirón de algunos artistas e intelectuales que en el pasado han llegado incluso a pedir el voto para los socialistas con el objetivo de echar al PP. Esa idea de la recuperación del "voto prestado al PSOE" fue, también ayer, el eje del mitin de Izquierda Unida en Vélez Málaga. La federación ya lanzaba este mensaje desde el principio de la campaña, pero lo ha intensificado después de la llamada al voto útil que lanzó el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, el domingo en Sevilla. Los militantes que acudieron a un cine de Vélez-Málaga, aunque no muy numerosos -más de 200-, pusieron en sus aplausos y vítores un calor inédito en la campaña de IU para las europeas. El cabeza de lista, Willy Meyer, celebró el apoyo de las gentes de la cultura, las mismas, recordó, que "lideraron la protesta del No a la Guerra". Meyer siguió ayer con su recurso a las referencias históricas, que siempre son muy aplaudidas: el

Ejército Rojo, la resistencia francesa y, ayer, Dolores Ibárruri, Pasionaria.

Elecciones Europeas

Caballero Bonald, Sabina, Miguel Ríos, Pilar Bardem y Pedro Guerra reclaman el "voto útil" para IU

CARLOS E. CUÉ - Madrid

EL PAÍS | España - 12-06-2004

"Alianza de las fuerzas del trabajo y de la cultura". Era la propuesta del Partido Comunista de España cuando comenzaba a salir, en los años 60, de la esfera exclusivamente obrera para introducirse en las clases medias e intelectuales. Esta frase fue recordada ayer en un emotivo acto de reivindicación de Izquierda Unida protagonizado en el Círculo de Bellas Artes de Madrid por conocidos poetas, como José Manuel Caballero Bonald y Luis García Montero, máximo promotor del encuentro; novelistas, como Eduardo Mendicutti, Benjamín Prado; cantantes, como Joaquín Sabina, Miguel Ríos, Pedro Guerra y Luis Pastor; y actores, como Pilar Bardem o Juan Diego, que sirvió como plato fuerte del cierre de campaña de la federación. Por la noche, Pastor y Guerra cantaron para unos 2.000 simpatizantes de IU en el parque Las Vistillas.

Todos, a su manera, con canciones, poesías, chistes, textos, discursos mitineros, lanzaron el mismo mensaje: aunque en el pasado se votara al PSOE para echar al PP del Gobierno, esta vez el verdadero "voto útil" es el que va a IU. "Lo que hace falta es que el vienteillo rojo de IU empiece a soplar", pidió Sabina.

Juan Diego se lamentó de que las acciones de la izquierda alternativa siempre acaben beneficiando al PSOE. "Es que siempre trabajamos pal inglés. Cuando lo del golpe de Tejero, nos convencieron con el voto útil. Y ya vimos lo que pasó -el peor resultado del PCE, en 1982-. El 14 de marzo otra vez. Ahora ya no".

Algunos se limitaron a felicitarse por el éxito de echar al

PP. Sabina, que hizo reír a todos, confió en que, con el PSOE en el poder y la presión de IU, acabe la telebasura. "Es que habíamos llegado a tal nivel que Sánchez Dragó parecía Aristóteles, Pedro Ruiz, Séneca, y el bueno de Labordeta... ¡Marco Polo con mochila!". Tamién hubo críticas al PSOE por el desalojo de inmigrantes en Barcelona. Luis García Montero sostuvo que IU es "la garantía para que esté representado el espíritu de la gente crítica" y "la utopía razonable".

Caballero Bonald dijo que la federación "se merece" un buen resultado porque "el bipartidismo es un obstáculo para los derechos y las libertades".

Carla Matteini, directora teatral, comentó: "Nunca he prestado el voto a nadie". Benjamín Prado recordó que sólo IU apuesta de verdad por el ecologismo. Gaspar Llamazares y Willy Meyer, coordinador general y primer candidato, agradecieron el gesto, recordaron los "altibajos" de esta formación con sus amigos de la cultura y confiaron en que este renovado apoyo continúe.

« Déclarer Bush 'persona non grata' »

Elecciones Europeas

IU pide que se declare a Bush 'persona no grata' en Europa

CARLOS E. CUÉ - Madrid

EL PAÍS | España - 07-06-2004

El recuerdo del Día D, el desembarco de Normandía, que se conmemoró ayer, estuvo muy presente en la jornada electoral de IU. Tanto el coordinador general, Gaspar Llamazares, como el cabeza de lista para las europeas, Willy Meyer, fueron muy aplaudidos cuando pidieron que se declare al presidente de EE UU, George Bush, "persona no grata en Europa".

Frente al protagonismo que EE UU está teniendo en la conmemoración de la derrota del régimen nazi, Willy Meyer recordó a Bush algunas cifras: "Los europeos sabemos de esa guerra más que usted", clamó. "El pueblo norteamericano tuvo

una importante participación en esa guerra, pero no determinante. 275.000 soldados de EE UU murieron. Pero también lo hicieron más de 21 millones de soviéticos, la mayoría civiles, que dejaron su vida para frenar al nazismo ¿Cuándo se va a contar la verdad? Tampoco nos olvidamos de la resistencia francesa, de los partisanos italianos y de los republicanos españoles que seguían luchando después de perder la Guerra Civil".

Meyer y Llamazares ofrecieron un mitin especialmente simbólico en el Pozo del Tío Raimundo, en Madrid. Este lugar, escenario protagonista de la lucha antifranquista en los años 60, encabezada por el padre Llanos, sufrió especialmente los atentados del 11-M. Ninguno de los dos dirigentes quiso aprovechar esa carga simbólica para pedir el voto, y ofrecieron mítines de contenido similar a otros. Y eso a pesar de que, según dijo Inés Sabanés, Meyer, hijo y nieto de militantes de la izquierda, nació en Vallecas.

Pilar Bardem

Sí hablaron del Pozo Fausto Fernández, el coordinador de Madrid, y sobre todo Pilar Bardem. La actriz ocupa por primera vez un puesto en las listas de IU, el sexto, aunque sin posibilidades de salir elegida. Ella recordó que fue en el Pozo donde empezó su militancia en el antifranquismo en la clandestinidad, en CC OO, que se fundó en ese pequeño barrio obrero. Las 500 personas que acudieron a uno de los mítines más importantes hasta ahora, sólo mejorado por el que ofrecieron por la mañana en Valencia, aplaudieron a Bardem más que a nadie. También a Fausto Fernández cuando hizo una encendida defensa de la inmigración y de la paz. "Aquí la gente siempre vino del sur. Y dijo no a la dictadura, y a la injusticia. Y ahora en el Pozo se sigue integrando a todos", subrayó.

Pero lo que siempre triunfa en los mítines de IU es el discurso anti EE UU, intensificado por la visita de Bush a

Europa. Meyer criticó que la UE se quede en silencio contemplando cómo Marruecos firma un contrato con EE UU para modernizar su Ejército: "Marruecos necesita fábricas y trabajo, no armas".

« Quinze minutes par semaine d'interpellation pour Rajoy »

Elecciones Europeas

Rajoy pretende que su duelo semanal con Zapatero en el Congreso dure 15 minutos

"No quiero una España-monaguillo de una Europa a dos ni de nadie", afirma el líder del PP

PILAR MARCOS - Valladolid

EL PAÍS | España - 31-05-2004

El duelo semanal que el líder de la oposición puede mantener con el presidente del Gobierno en la sesión de control al Ejecutivo dura cinco minutos. Así es con todas las preguntas al Gobierno, y el presidente del Congreso vigila que nadie supere su tiempo. Mariano Rajoy reclama tener él, como líder del principal partido de la oposición, el triple de tiempo en su debate con el presidente. Así lo plantea su borrador de nuevo Reglamento del Congreso que Rajoy expondrá hoy. Ayer lo anunció en el tercer mitin de la campaña para las elecciones europeas. Luego proclamó que no quiere "una España monaguillo de una Europa a dos ni de nadie, sino socio en igualdad de condiciones de una Europa a 25".

La reforma del Reglamento del Congreso es un proyecto que se ha puesto en marcha al inicio de cada legislatura y luego se ha ido dejando por desistimiento de los dos partidos mayoritarios y, sobre todo, del que estaba en el Gobierno en ese momento. Ahora el PSOE ha anunciado que quiere aprobarlo antes de fin de año y el presidente del Congreso, Manuel Marín, lo ha asumido como un compromiso personal, al punto de que será él quien presida la ponencia para tal reforma.

Y el PP ha cogido el guante. Hoy presentará su borrador de

nuevo Reglamento, que tiene como propuesta más novedosa triplicar el tiempo de debate semanal entre el presidente del Gobierno y el líder de la oposición. Rajoy enmarcó esta petición como respuesta al "talante" del jefe del Ejecutivo, José Luis Rodríguez Zapatero, que le "va a hacer el honor" de recibirle en La Moncloa "dos veces al año".

Esta pretensión de Rajoy fue inmediatamente criticada por José Blanco, secretario de Organización del PSOE. Según Blanco, Rajoy sólo pretende "conseguir cinco minutos de gloria personal a la semana". Blanco se preguntó si eso "responde o no al interés de los votantes" del PP.

A los votantes del PP que ayer acudieron al mitin de Valladolid donde Rajoy hizo su anuncio sí les gustó. Bramaron un "¡a por ellos!" a su líder. Y éste dedicó lo más aplaudido de su mitin a repasar la tarea del Gobierno socialista. Afirmó que "sólo ha tomado dos decisiones y media. Lo demás sólo han sido anuncios". Son las siguientes: "Ratificar una decisión que adoptó el presidente [del Gobierno] nada más tomar posesión", es decir, la retirada inmediata de las tropas españolas de Irak; "derogar, sin diálogo y con un real decreto" la ley de Calidad de la Enseñanza, "y la tercera ha sido condecorar al señor [José] Bono". La militancia vociferó. Él les dijo: "A mí me parece muy bien; lo que me pregunto es qué habría pasado si el anterior Gobierno hubiera condecorado a un miembro del Consejo de Ministros". El BOE publicó el sábado la condecoración a Bono con la gran cruz al mérito militar con distintivo blanco.

Los populares replicaron a gritos: "¡Dónde está, no se ve, el talante de ZP!". Y Rajoy respondió: "No estoy de acuerdo con vosotros. Ha condecorado a Bono. ¿Os parece poco talante?". Como ayer en Valladolid el público popular incluía muchos jóvenes, los más entusiastas gritaron: "¿Dónde está mi piso?". Rajoy les respondió: "De momento, con un poco de suerte, tendréis media solución habitacional. ¡Así de dura es la

vida!".

Con este método de mitin interactivo, Rajoy enarboló un teletipo de la agencia Europa Press que decía que Zapatero ha pedido a sus ministros que adopten "un perfil bajo", dosifiquen sus anuncios y se centren en preparar el Presupuesto de 2005. El líder del PP felicitó a Zapatero por tal iniciativa. Después repasó los anuncios económicos, y sus posteriores matizaciones, realizados por el Gobierno en las últimas semanas. Destacó que eso, "la incertidumbre", es lo peor para la economía.

Pero ayer había que hablar de Europa en el tercer mitin de la campaña electoral para la cita del 13 de junio. Sobre eso, Rajoy remachó sus críticas a la negociación agrícola de la primera semana del Ejecutivo socialista y a la cesión "sin nada a cambio" de la firma en Madrid de la Constitución Europea. "Ambas demuestran poco talento", sentenció.

Pero lo peor para el PP, por ser una cuestión de fondo, es la supuesta entrega de Zapatero a los intereses de la Francia de Jacques Chirac y la Alemania de Gerhard Schröder. "El PP no quiere una Europa de dos sino una Europa de 25, en la que estemos todos en igualdad de condiciones", afirmó. No quiere, subrayó, "una España-monaguillo de una Europa a dos ni de nadie" sino "una Europa a 25 para negociar en pie de igualdad el reparto de los fondos europeos".

Recordó que "España ha recibido nueve billones de esos fondos desde el año 2000". Y advirtió a Zapatero que "si cede a los intereses de dos en esa negociación tendrá en contra al PP y a la inmensa mayoría de los ciudadanos". Francia y Alemania defienden que esos fondos vayan ahora a los países de la ampliación.

« Revoir l'accord de l'État avec l'église »

Elecciones Europeas

Llamazares reclama que se revise el acuerdo con la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Iglesia

EL PAÍS - Barcelona

EL PAÍS | España - 30-05-2004

La Conferencia Episcopal española se ha convertido, para Izquierda Unida, en la "verdadera oposición al Gobierno" socialista, al anunciar que movilizará la sociedad contra el desarrollo de leyes en favor del aborto, la igualdad de las parejas homosexuales o la investigación genética. Por eso, ayer, Gaspar Llamazares, el coordinador general de IU, pidió al Ejecutivo que dirige José Luis Rodríguez Zapatero que acabe con la "hipoteca" que suponen los acuerdos Iglesia-Estado, y que revise "cómo se financia la Iglesia y la presencia de la religión en las escuelas, sin ánimo de revancha ni venganza, sólo para que España sea sociedad moderna en Europa, laica y democrática".

Este fue uno de los puntos centrales de la intervención del líder de IU en un mitin que ofreció junto al número dos de la lista para las europeas, Raül Romeva, representante de Iniciativa per Catalunya Verds, organización con la que IU ha formado una coalición electoral. Llamazares dio por hecho que el PP será derrotado de nuevo en las urnas porque se presenta "como perdedor, mirando hacia atrás con ira".

Las dificultades de la federación para movilizar de nuevo a sus votantes e incluso a sus militantes en esta campaña quedó en evidencia ayer en Cornellá (Barcelona). Sólo un centenar de personas siguió el mitin bajo un sofocante sol de mediodía. En este caso la responsabilidad organizativa estaba en manos de Iniciativa, el socio de IU.

« Solbes empêche le programme économique de gauche »

Elecciones Europeas

IU: "Solbes tiene una política contradictoria con la Europa social"

CARLOS E. CUÉ - Zaragoza

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Izquierda Unida mostró ayer en Zaragoza el eje de su campaña para las europeas: la crítica a la política económica de los Gobiernos que dominan la UE, encabezada por el responsable español, Pedro Solbes. Para el candidato de IU, Willy Meyer, el ministro de Economía "tiene una política contradictoria con la Europa social que propone José Borrell", cabeza de lista de los socialistas.

La federación que encabeza Gaspar Llamazares necesita competir en el ala izquierda del PSOE para que vuelvan una parte de los electores de IU que apoyaron a los socialistas el pasado 14 de marzo. Y en el marco de esa lucha tanto Meyer como Llamazares se esmeraron en destacar las contradicciones entre los "liberales" del Gobierno, como Solbes, que ayer asumía la posibilidad de reformar la negociación colectiva, y el sector a la izquierda. "El PSOE tiene el corazón partido entre los que estuvieron en las movilizaciones y en la oposición de izquierdas, en la calle, y los que estaban de vacaciones como Solbes o [José] Bono", ministro de Defensa, dijo Llamazares, que criticó por primera vez al presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, por negarse a firmar una condena contra las torturas del ejército de EE UU en las cárceles de Irak. "Te has equivocado, compañero", le dijo.

"Izquierda que no falla"

Meyer recordó que Solbes, cuando era comisario europeo de Economía, avaló la política neoliberal que IU combate. "¿Dónde está escrito que no se puedan dar ayudas al sector naval, por ejemplo, aunque sea deficitario? ¿Es que acaso los ejércitos son rentables, y los financiamos sin problemas?", se preguntó Meyer.

Llamazares se centró en destacar la participación de IU en la lucha "para derrotar al PP". Por eso pidió el voto para la federación: "Porque nos lo merecemos, porque somos la izquierda que no falla".

IU se plantea estas elecciones, que sus candidatos definen como "raras" por la escasa movilización, como una oportunidad para que sus militantes y simpatizantes recuperen el optimismo perdido. La dirección que encabeza Llamazares se juega además la posibilidad de aplacar la disputa interna tras los malos resultados electorales del 14 de marzo. El sector crítico, encabezado por el secretario general del PCE, Francisco Frutos, rechazó la candidatura de Willy Meyer, y la fuerza que tenga después de las europeas dependerá sin duda de los resultados de la federación en estos comicios.

La dirección de IU asume, sin embargo, como los demás partidos, que no será fácil movilizar a su electorado. En Zaragoza, IU reunió a unas 400 personas, más que el día anterior en Leganés (Madrid).

Augmenter le budget européen »

Elecciones Europeas

IU propone aumentar el presupuesto de la Unión al 5%

C. E. CUÉ - Guadalajara

EL PAÍS | España - 01-06-2004

Izquierda Unida aprovechó ayer que su caravana electoral pasaba por Castilla-La Mancha, una región que puede dejar de recibir fondos de la Unión Europea porque la ampliación desplazará las necesidades a los países del Este, para proponer un aumento del porcentaje del presupuesto que cada país dedica a rellenar las arcas de Bruselas. Ahora esa cifra está en el 1,27%. El cabeza de lista de IU, Willy Meyer, propuso ayer en Guadalajara que ese porcentaje crezca en una primera fase hasta el 3%, para llegar con el tiempo a un 5%. Todo ello con el objetivo de lograr una "Europa cohesionada". Meyer recordó que las cinco anteriores ampliaciones de la UE implicaron un aumento del presupuesto, pero esta vez, los grandes paganos, Alemania, Francia y el Reino Unido, pretenden lo contrario, rebajarlo hasta el 1%.

« Augmenter les impôts »

Elecciones Europeas

Guardans propone subir los impuestos del tabaco para reducir el consumo

J. G. A. - Barcelona

EL PAÍS | España - 01-06-2004

El cabeza de lista de Galeusca, el convergente Ignasi Guardans, aprovechó el Día Mundial sin Tabaco para proponer ayer un incremento sustancial de los impuestos que gravan este producto y la prohibición "radical" de su publicidad en las competiciones deportivas. Unas medidas que, según el candidato nacionalista, reducirían el consumo del tabaco y servirían de revulsivo para posibles nuevos consumidores. "Desde Europa se puede luchar para quitarle todo el glamour al hecho de fumar, e incluso seguir subiendo el precio del tabaco para disuadir sobre todo a los jóvenes que aún no han comenzado a consumirlo", explicó.

Consciente de que la UE carece de competencias directas en materia de salud, el candidato de CiU puntualizó que las instituciones comunitarias "pueden impulsar políticas con un efecto directo en este campo, fijando los grandes objetivos comunes". En esta línea, Guardans propuso la prohibición total de fumar en los lugares de trabajo o en los transportes públicos -"para proteger al más débil que es el fumador pasivo", manifestó- mientras que dejó libertad a cada Estado para que amplíe esta medida a restaurantes o bares como ha hecho Irlanda.

« Retrait nécessaire des troupes »

Borrell: "Las fotos de torturas demuestran cuán necesario era salir de Irak"

PERE RUSIÑOL - Barcelona

EL PAÍS | España - 10-05-2004

El cabeza de lista del PSOE en las elecciones europeas, José Borrell, dejó ayer claro que el no a la guerra va a seguir siendo uno de los ejes centrales de la campaña socialista para las europeas del 13 de junio. En Barcelona, donde ayer se presentaron los candidatos del Partit dels Socialistes (PSC) en la lista europea, Borrell aseguró que las "terribles fotos" de las torturas de iraquíes a manos de soldados estadounidenses demuestran "cuán necesario era salir de Irak". El dirigente socialista llegó incluso a relacionar estas imágenes con la "foto de las Azores" de Georges W. Bush, Tony Blair y José María Aznar, que marcó el punto de partida del ataque a Irak: "La foto de las Azores es el símbolo del embarque en una aventura insensata, en una guerra ilegítima e injusta y, además, contraproducente, y las terribles fotos de las torturas que hemos visto estos días nos demuestran, por si hiciera falta, cuán necesario era haber salido de esta aventura como lo ha hecho el Gobierno de España", afirmó. Borrell, que es miembro de la ejecutiva del PSC, llamó a la movilización para que la izquierda dé un impulso a la construcción de una "identidad común" europea. Todo el PSC arropó ayer la presentación de la candidatura europea, incluido el primer secretario y ministro de Industria, José Montilla; y el presidente de la formación y de la Generalitat, Pasqual Maragall, quien pidió el reconocimiento del catalán en la futura Constitución europea.

Explicaciones del PP

Por otro lado, el secretario de Organización del PSOE, José Blanco, pidió ayer, en la Fiesta de la Rosa que celebraron en Valencia los socialistas de esa comunidad, a los dirigentes del PP y más concretamente a Mariano Rajoy "que explique si comparte esas imágenes de horror, tortura, terrorismo y odio" en el conflicto en Irak, informa Cristina Vázquez.

Blanco insistió en que no estaría de más conocer qué opinan los dirigentes populares sobre esas imágenes "que son

consecuencia de una guerra que apoyó el PP, que decidió el señor Aznar y que respaldó Rajoy". "Nos habían dicho que se apoyaba una guerra precisamente para acabar con el odio, restablecer la democracia y para encontrar armas de destrucción masiva. El PP debería dar explicaciones sobre todo esto", subrayó.

El responsable de Organización del PSOE se refirió al portavoz del grupo popular, Eduardo Zaplana, presidente valenciano durante siete años, para recomendarle "sosiego y tranquilidad" para afrontar su nueva etapa en la oposición y mostró "cierta preocupación" por el intento de los populares de crispar la vida política del país. Blanco le recriminó que pida en 15 días del nuevo Gobierno "lo que ellos no fueron capaces de hacer en ocho años". "Tiene bastante cara", agregó.

« Mensonges du PSOE sur l'Irak »

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

Mayor acusa al PSOE de basar sus promesas para las elecciones europeas en "cinco mentiras"

Borrell advierte al PP de que, "le guste o no", la guerra de Irak formará parte del debate electoral

PILAR MARCOS / ANABEL DÍAZ - Madrid

EL PAÍS | España - 20-05-2004

Los dos sucesores de José María Aznar que no llegaron a serlo, Jaime Mayor Oreja y Rodrigo Rato, se dieron ayer cita en el Club Siglo XXI. Rodrigo Rato, que se irá a Washington el próximo día 6 para dirigir el Fondo Monetario Internacional (FMI), presentó al candidato del Partido Popular a las elecciones europeas. Y Mayor pronunció una conferencia en la que acusó al PSOE de basar sus promesas electorales para el 13 de junio "en cinco mentiras": Irak, el supuesto euroescepticismo del PP, el eje franco-alemán, la política de las cesiones y el apoyo a los nacionalistas.

Rato, fiel a su nuevo papel como futuro director gerente del

FMI, hizo una presentación institucional de su compañero de partido. Ambos son, de momento, vicesecretarios del PP. Tras repasar la biografía política de Mayor -desde la construcción de la democracia en la UCD, hasta su dedicación al País Vasco, pasando por su etapa de ministro del Interior-, Rato destacó que España, tras su "transformación" económica de los últimos años, no puede ser un mero receptor en la UE. Según Rato, España, gracias a esa transformación, ha logrado una "fortaleza" desde la que puede y debe participar "en la construcción de la UE".

Lo que menos gusta al PP es que la guerra de Irak sea un eje clave de la campaña electoral del PSOE. Y así lo destacó anoche Jaime Mayor. "Cuando hablan de un refrendo de la política exterior o de la retirada de tropas de Irak están distorsionando la elección", mantuvo.

Pero es peor, a su juicio, cuando los socialistas "mezclan de manera mezquina y repugnante unas torturas deplorables con una decisión de política internacional del Gobierno de [José María] Aznar". Esa decisión fue el apoyo político a la intervención de EE UU en Irak decidido en la cumbre de las Azores. Según Mayor, además, el PSOE "miente al electorado español cada vez que intenta convertir Bagdad en el corazón de Europa".

La segunda "mentira" de las promesas socialistas es, según Mayor, pretender que el PP es "euroescéptico". Él defiende que "el PP es más euroexigente". La tercera, según Mayor, es la relevancia que el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, quiere dar al eje franco-alemán. "La construcción europea es la superación de los ejes". En la UE a 25, según el candidato popular, poco tienen que decir los ejes. Y, además, "el eje Schröder-Chirac sólo es una sociedad de socorros mutuos". Lo que debe hacer España, según el candidato del PP, es "defender sus propios intereses".

La "cuarta mentira", según Mayor, pasa por pretender que "la

cesión y la concesión como sistema es eficaz". Así, sería eficaz para el PSOE haber cedido a que sea Roma y no Madrid la sede donde se firme la próxima Constitución europea. No lo es, según el PP. "Sólo es una muestra de debilidad", opina.

Y la última es, a juicio del candidato popular, intentar "satisfacer a los nacionalistas". Mayor mantuvo que "la propuesta planteada por Zapatero para hacer, supuestamente, del gallego, catalán y vasco lenguas oficiales de la UE", no es más que el reflejo de "una exigencia política de sus socios de Gobierno de Cataluña, de Esquerra Republicana de Catalunya".

Mayor aseguró que su campaña intentará convencer a "los 10 millones de votantes" del PP de que acudan a las urnas para evitar que el resultado de las elecciones europeas sean utilizados por el PSOE para "aparentar una mayoría absoluta" que no obtuvieron el 14 de marzo.

Imposible escapar

Pero frente a los intentos del candidato popular de sacar del disputa electoral la guerra de Irak, el cabeza de lista del PSOE-Los Verdes en las europeas, José Borrell, advirtió ayer al PP de que, "le guste o no le guste, la ruptura de la unidad europea catalizada en los acontecimientos en Irak y la posición del Gobierno de entonces es algo determinante en los debates de la Constitución y sobre la idea de Europa que" unos y otros van a llevar a estas elecciones. Y arguyó que lo ocurrido en Irak, y las posiciones que han mantenido al respecto los diversos gobiernos, constituyen "el telón de fondo de la historia reciente y futura de Europa". El dirigente socialista pronosticó que ese asunto será un tema que formará parte de los debates y de la campaña electoral, del que será "imposible escapar".

Borrell agregó que entiende que el PP "no tenga ganas" de hablar de la guerra de Irak pero subrayó que las actitudes mantenidas ante ese conflicto "son la prueba del algodón de

las posiciones mantenidas por unos y otros con respecto a la Europa política". El cabeza de lista del PSOE hizo esas declaraciones tras recibir, en una entrevista en Madrid, el apoyo del presidente de Los Verdes alemanes, Reinhard Buitikofer, y del representante de esa formación en la lista europea, David Hammerstein.

Borrell replicó además a Mayor, por el aviso de éste de que si se habla de las torturas en Irak, él hablará de las de los GAL. "Dice que quiere hablar de torturas. Muy bien. Yo no le voy a decir a nadie de qué tiene que hablar. Pero algunas cosas vienen más a cuento y son más relevantes que otras", zanjó Borrell.

« Un code européen contre les délocalisations »

Elecciones Europeas

IU propone un código europeo para impedir la fuga de multinacionales

Llamazares: "El debate a dos no es democrático"

CARLOS E. CUÉ - Alcalá de Henares

EL PAÍS | España - 31-05-2004

Izquierda Unida insistió ayer en su intento de demostrar que estas elecciones europeas son importantes. El cabeza de cartel, Willy Meyer, aprovechó que estaba en Alcalá de Henares (Madrid), una ciudad que ha sufrido la fuga de algunas multinacionales, para proponer que la Unión Europea promueva un código de conducta, firmado por todos los países, para impedir que las empresas multinacionales trasladen libremente su producción de un país a otro para reducir costes, dejando en la estacada a los trabajadores.

Los mítines al aire libre en una plaza céntrica de una ciudad obrera suelen ser una garantía de éxito para IU, una organización pequeña con dificultades para convocar a masas. A menos que, como ayer, el sol caiga a plomo a mediodía. Si a eso se le suma el escaso ambiente de campaña que se vive en

estas elecciones europeas, el resultado es una convocatoria deslucida, de menos de 200 personas, en la Plaza Cervantes de Alcalá de Henares. Y la mayoría, jubilados curiosos que apenas aplaudían, colocados en hilera debajo de los árboles para resguardarse del calor.

Willy Meyer recibió los mayores aplausos nada más comenzar su discurso, desde la caseta de música de la plaza, cuando recordó a los 27 alcalaínos que perdieron la vida en el atentado del 11 de marzo. Pero también cuando se refirió a los diferentes conflictos sufridos en empresas de la zona, como Poliseda o GAL, para concluir que debe haber una normativa europea que impida a las empresas trasladarse libremente entre países. Meyer exigió que en cualquier caso se garantice la participación de los trabajadores en cualquier decisión de la empresa que afecte al traslado de la producción. También defendió un cambio de la política industrial y económica europea para que servicios esenciales como la distribución del agua potable, el transporte de viajeros, el correo y la electricidad sean públicos.

Meyer entró a criticar al PSOE, especialmente por la política exterior del nuevo Gobierno, y dijo que lamenta "profundamente" que el presidente, José Luis Rodríguez Zapatero, no haya presionado en la cumbre UE-América Latina de Guadalajara (México) para condenar el endurecimiento del embargo de EE UU contra Cuba. Llamazares también criticó a Zapatero, algo que no había hecho hasta que empezó la campaña para las europeas. Le reprochó que el sábado, en Vigo, hubiera puesto como ejemplo del "cambio democrático" el hecho de que vaya a haber debates cara a cara entre los dos principales candidatos. Para Llamazares, esos debates "no son democráticos" porque no representan a la pluralidad de la sociedad.

« Pas de dépendance envers les nationalistes et euro exige »

Elecciones Europeas

El candidato del PP afirma que sobran las "hipotecas nacionalistas" y promete ser "euroexigente"

PILAR MARCOS - Barcelona

EL PAÍS | España - 03-06-2004

Cataluña fue un ejemplo paradigmático de la debacle electoral que el PP sufrió el pasado 14 de marzo: pasó de 12 a seis diputados, la mitad. Y ahora se trata de recuperar al menos parte de ese terreno perdido. Jaime Mayor, candidato del PP a las europeas, y Josep Piqué, el líder de ese partido en Cataluña, utilizaron tres argumentos para tal envite: "Necesitamos más España en Europa, no menos"; "Queremos llevar a Europa las políticas que han funcionado bien en España", es decir, las de empleo, crecimiento económico y lucha antiterrorista; y "en Europa sobran las hipotecas nacionalistas". Con ese triple mensaje, Mayor intentó contagiar su fe en la propia victoria.

"Nosotros estamos para defender los intereses de los españoles en la Unión Europea", proclamó Jaime Mayor. Para completar una afirmación de Josep Piqué: "Ser amigo de Francia y Alemania no significa decir a todo que sí. Porque franceses y alemanes defienden sus intereses, como es lógico, y lo mismo debe hacer España".

El europeísmo del que presumieron ayer Mayor y Piqué dice ser así "euroexigente" y tiene como objetivo "defender en el Parlamento Europeo que España esté en la Europa del bienestar y del empleo", y en la "Europa de la seriedad y el rigor".

Esto, según enfatizó Mayor, ha ocurrido, sobre todo, en los Gobiernos de José María Aznar. "Nosotros hemos podido presumir de lo que había hecho la sociedad española en esos años", proclamó.

Entre esos "hechos", el candidato del PP destacó la creación de empleo, el crecimiento económico y la lucha contra el terrorismo de ETA. "Queremos llevar a la UE lo que ha dado

buen resultado en España: el empleo y la política económica. Y si ha funcionado la lucha contra el terrorismo de ETA vamos a llevarlo porque el terrorismo va a ser el primer problema de la UE".

Ahí Mayor introdujo una autocrítica implícita: "Si en otras cosas no ha ido tan bien, debemos ser humildes y aprender en la UE, pero sin complejos". Es decir, sin citar nada en concreto, Mayor asumió que fuera de la política económica y la lucha contra ETA, su partido tiene que "aprender" y, según él, está dispuesto a hacerlo.

Empleos en Cataluña

Lo que no está dispuesto a cambiar es su opinión sobre los nacionalismos. "Las hipotecas nacionalistas sobran hoy en Cataluña y sobre todo en España", declaró. A su juicio, ese modelo político "habla mucho de políticas de progreso pero permite poco progreso real". Como ejemplo, preguntó a su afición: "¿Cuántos empleos va a ser capaz de crear el Gobierno socialista de Cataluña?". La militancia popular que llenó el Palacio de Congresos de Cataluña, respondió con un bramido. Tras el bajón electoral que el PP obtuvo en Cataluña, ayer se trataba también de insuflar ánimos. Con ese objetivo, Mayor pronosticó "la victoria" para su partido el 13 de junio.

"Parecía que la campaña iba a ser un paseo militar para los socialistas", arrancó para reconocer: "Empezamos mal". Pero, según él, el PP va a "ganar las elecciones del 13 de junio".

Lo hará, dijo, por "obligación": para "devolver la ilusión a 10 millones de españoles", la cifra, a tanto alzado, que apoyó al PP en marzo. Aún más: "Es una obligación con nuestra democracia, que la realidad gane a la tragedia, que la realidad del 13 de junio gane a la mentira y la manipulación del PSOE".

Esa "mentira", consiste, según defendieron tanto Mayor como Piqué, en defender que la derrota del PP en marzo obedeció a que "el proyecto del PP estaba agotado, que el país necesitaba

un cambio y que empiece un nuevo ciclo político en el que el PP debe estar en la oposición durante mucho tiempo". Su verdad se resume en proclamar que el 14-M ganó el PSOE porque "pasó lo que pasó", sin dar más datos.

« Solidarité hydrologique »

Elecciones Europeas

Rajoy promete defender el Plan Hidrológico frente a la "insolidaridad" de Zapatero

El PP inicia una campaña de envío masivo de mensajes a través móviles con el lema "Pásalo"

PILAR MARCOS - Murcia

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Murcia es una plaza muy favorable electoralmente para el Partido Popular. "Fue la región de España que más votó al PP en las últimas elecciones generales", recordó ayer el secretario general de ese partido, Mariano Rajoy. Y el cabeza de lista del PP en las elecciones al Parlamento Europeo, Jaime Mayor, apostilló: "En Murcia, estas elecciones tienen un especial sentido. Son una oportunidad para votar por la solidaridad. De decir que Murcia está por el Plan Hidrológico Nacional y en contra de la actitud insolidaria del presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero".

Mariano Rajoy dijo lo mismo, aunque de otro modo: "El otro día estuve con el presidente [del Gobierno], y le exigí que cumpliera el Plan Hidrológico, porque el agua es una necesidad y el plan es solidaridad". Le aplaudieron, y continuó: "Recibí ración doble de talante, pero de eso me dijo que ni hablar".

En Murcia arrancó el PP la campaña de las municipales de hace un año. Entonces llenó la plaza de toros. También lo hizo en la campaña de las generales de hace tres meses. Ayer optó por un aforo mucho más modesto: el pabellón polideportivo Príncipe de Asturias, en donde congregó a unos 3.500 murcianos, que antes de que llegaran sus líderes corearon, a gritos, "¡fuera

la SER!".

Luego, los militantes populares escucharon cómo Rajoy y Mayor proclamaban que el Plan Hidrológico Nacional es "el proyecto de solidaridad más importante" que puso en marcha el anterior Gobierno, y es en la "solidaridad donde se mide el europeísmo".

Rajoy y Mayor coincidieron también en defender la herencia de "los Gobiernos de José María Aznar". Durante la campaña de las generales, fueron pocas las veces en las que se mencionó al anterior presidente del Gobierno.

Esa mención y las críticas que Rajoy lanzó al Gobierno socialista fueron muy jaleadas. Pero hubo una frase que la vociferante afición no dejó concluir a Rajoy: "Jaime no tuvo que dimitir como otros como consecuencia de...". La ovación de su gente impidió escuchar el final.

Más allá del PHN, cuestión prioritaria en Murcia, Rajoy y Mayor Oreja adelantaron dos mensajes que, probablemente, repitan cada día hasta las elecciones. La primera: "Así como hemos demostrado que cumplimos lo que prometemos, el PP defenderá en Europa los intereses de todos los españoles". La segunda: el Gobierno "no sabe ni gobernar, sólo saben hacer anuncios y rectificarlos. Tienen una metralleta para anunciar y otra para rectificar". Las dos frases son de Rajoy.

Mayor, un poco antes, contrapuso el actual Gobierno con el anterior con una fórmula que suele funcionar en los mítines: lanzar una serie de preguntas para que la militancia conteste con un monosílabo, en este caso un "sí". En esa línea, les preguntó si con los Gobiernos del PP se logró "más crecimiento", "más empleo", "más reducción del paro" y "una mayor aproximación a la renta europea". Después de todos los síes, concluyó: "Cuando más europea ha sido España es con los Gobiernos de José María Aznar y del PP".

Además de los mítines, el "pásalo" va a ser parte activa de la campaña electoral del Partido Popular. Ayer iniciaron un envío

masivo de mensajes por teléfono móvil a sus afiliados. Le dijeron a unos 100.000 militantes por SMS: "Estamos en campaña. Ponte en marcha. Contigo vamos a ganar. Un abrazo. Jaime Mayor Oreja. Pásalo". Enviarán otros cuatro mensajes con la misma orden, "pásalo", de aquí a las elecciones del próximo día 13 de junio.

La página web del Partido Popular ha puesto también en marcha un boletín diario con las novedades y los mensajes para intentar ganar votos. El de ayer incluía frases atribuidas a Jaime Mayor Oreja, entre ellas la siguiente: "Lo que pasó en los días 11 y 14 de marzo es motivo más que suficiente para que participemos más que nunca en nuestra democracia". Y eso será la campaña popular.

« Vérification des listes électorales »

Interior verifica que 14 candidatos de HZ están

vinculados a Batasuna y su entorno

Responsables del ministerio aseguran que "no tiene posibilidad" de burlar la Ley de Partidos

A. GUENAGA - Bilbao

EL PAÍS | España - 18-05-2004

El Ministerio del Interior ha comprobado que al menos cuatro de los candidatos incluidos en la lista de la izquierda abertzale Herriitarren Zerrenda (HZ) ya lo fueron en candidaturas de Herri Batasuna (HB) en las municipales de 1987 y 1991 y en las europeas de 1989. La información incorporada en dos informes de la Unidad Central de Inteligencia y de la Guardia Civil arroja datos que vincularían a 10 de los 54 miembros integrados en HZ en las sucesivas organizaciones juveniles independentistas (Jarrai, Segi y Haika), y Gestoras pro Amnistía, ilegalizadas por la Audiencia Nacional. Altos responsables de Interior creen que con ambos informes "no tienen ninguna posibilidad de escaparse" de la aplicación de la Ley de Partidos.

La Guardia Civil y el Cuerpo Nacional de Policía han elevado a la Secretaría de Estado de Seguridad, que dirige Antonio Camacho, sendos informes, extensos, en los que ambos cuerpos analizan la supuesta relación entre los candidatos que integran la lista HZ, cuya cabeza de lista es la profesora Marije Fullaondo. La lista para las europeas del 13 de junio ha logrado unas 50.000 firmas de apoyo.

Los textos policiales, de la Unidad Central de Inteligencia (UCI) -habitualmente utilizada por el juez Baltasar Garzón para sus diferentes operaciones contra el entramado político, económico y de medios de comunicación supuestamente relacionado con la organización terrorista ETA-, y de los servicios de análisis de la Guardia Civil, este último el más extenso, analizan desde la vinculación de algunos de los candidatos a las sucesivas denominaciones, tanto electorales como organizativas de la izquierda independentista, hasta las personas que han participado en la promoción de alguna de las agrupaciones electorales que se presentaron en las últimas elecciones municipales, celebradas hace un año.

De los 54 candidatos de la lista -HZ presentó a otros 20 de las provincias del País Vasco francés en un acto político celebrado en Bayona el pasado sábado-, los analistas de las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado han realizado un barrido en sus archivos en un proceso similar al realizado cuando se constituyó la plataforma por la autodeterminación AuB y el resto de agrupaciones municipales ligadas a la izquierda independentista que pretendían presentarse a las pasadas elecciones municipales.

Fruto de ese trabajo policial, junto a otros elementos de juicio, los jueces, primero del Tribunal Supremo y, posteriormente, los del Constitucional consideraron ilegales buena parte de las listas.

En el apartado del informe de la UCI dedicado a la relación de los candidatos de HZ con las tres organizaciones políticas

declaradas ilegales por el Supremo -Herri Batasuna (HB), Euskal Herritarrok (EH) y Batasuna- se señala el pasado de cuatro candidatos. Según la policía, el médico José María Alejandro Artetxe Ocasar fue candidato por HB en 1989 en las elecciones europeas y por EH en los comicios al Parlamento vasco en 1998. Ahora se presenta en el cupo que reservan los promotores de la lista para Guipúzcoa, al igual que el trabajador Ramón María Loiti Larrañaga. Según el mismo informe, éste fue candidato de HB en las comicios municipales en la lista que presentó este partido en Elgeta (Guipúzcoa). El tercer candidato con pasado en las listas de la pantalla electoral de la organización terrorista, según las resoluciones del Supremo y del Constitucional, es el profesor Luis Miguel Uzkudun Olano, que ahora concurre como suplente, según la lista aportada el pasado domingo 9 en el periódico Gara. El cuarto candidato ligado a alguna de las formaciones ilegalizadas es el profesor Jesús José María Arrizabalaga Aramendi, que concurre también en el cuota por Guipúzcoa. El informe de la UCI enumera a otros 10 candidatos bajo el encabezamiento de "Personas relacionadas con Jarrai, Haika, Segi y Gestoras pro Amnistía", organismos del autodenominado Movimiento de Liberación Nacional Vasco, ilegalizados en los diferentes sumarios instruidos por el magistrado de la Audiencia Nacional Baltasar Garzón. Se trata de Ohiana Estíbez (estudiante), Oibar Egia (euskalgintza, trabajador en actividades culturales en favor del euskera), Maider Aretxabaleta (profesora), Rebeka Fernández Robles (estudiante), Iñigo Ibarra (improvisador de versos), Eneko Dorronsoro (agricultor), Enara Mínguez (abogada) Zañe Rodríguez (trabajador), Joseba Iñaki Aurrekoetxea (trabajador) y Jaione Karrera Arranz (estudiante). Éstos serían los 14 candidatos que según la policía estarían contaminados por su pasado en listas u organizaciones ilegalizadas. Además, el informe de la UCI señala a otras seis

personas relacionadas con otras organizaciones de la izquierda abertzale sin determinar que van en la lista de HZ: Anartz Larrañaga (estudiante), Juan María Sarasola (trabajador), Daniel González (sindicalista), María Soledad Vales (trabajadora), Miren Ikerne Zamakola (profesora) y Ernesto Prat Urzainki (músico).

El Boletín Oficial del Estado publica hoy todas las candidaturas proclamadas y mañana la Abogacía del Estado y la Fiscalía General del Estado tienen previsto impugnar la lista de HZ con base en varios artículos de la Ley de Partidos Políticos. Para la impugnación, se utilizarán los dos informes policiales y del instituto armado.

« Demande de l'exécutif et du législatif au juridique (pour vérifier la liste de HZ)

España

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

El PP exige que se actúe contra la lista de HZ y

Justicia anuncia un examen riguroso

EL PAÍS | España - 11-05-2004

El PP pedirá mañana al Gobierno, si éste no lo anuncia como una decisión propia, que actúe contra la "ilegal" lista electoral de HZ (Herritarren Zerrenda, lista de los ciudadanos), por considerar que vulnera la Ley de Partidos.

Los populares recuerdan que esta ley modificó la Ley Orgánica de Régimen Electoral General, en su artículo 44, para establecer que "las agrupaciones de electores que de hecho sucedan a un partido político declarado ilegal no puedan presentar candidaturas". HZ es, según el PP, "heredera de Batasuna" y "debe ser el Gobierno" quien inste a la Fiscalía a impedir que concurra el 13-J.

El secretario general de los socialistas vascos, Patxi López, replicó ayer a los populares que los partidos no deben entrar en valoraciones que condicionen a quien tiene que decidir,

"que es la Justicia". Y añadió: "Si se demostrara que HZ es la heredera de Batasuna, no se podría presentar porque es un partido ilegalizado".

Por su parte, el ministro de Justicia, Juan Fernando López Aguilar, anunció que la Abogacía del Estado "examinará con rigor" todas las candidaturas que concurran a las elecciones europeas para evitar fraudes a la Ley de Partidos. "A resultados de ese examen, se podrían emprender acciones ante los órganos electorales o ante la jurisdicción correspondiente", añadió el ministro sin mencionar a HZ.

El número tres de Herritarren Zerrenda, Walter Wendellin, y representantes legales de la lista entregaron ayer en la Junta Electoral Central, con sede en el Congreso de los Diputados, las 40.000 firmas necesarias (presentaron 49.000) para formalizar la candidatura.

Posible impugnación

Ayer era el último día para la presentación de listas. Ahora, tras cuatro días para subsanar posibles irregularidades, la Junta Electoral Central proclamará las candidaturas, que serán posteriormente publicadas en el Boletín Oficial del Estado. A partir de ese momento comienzan a correr los plazos para una posible impugnación ante los tribunales invocando la Ley de Partidos por la que los tribunales ilegalizaron Batasuna, HB y EH.

Los 54 nombres del País Vasco y Navarra que figuran en la lista de HZ no han sido nunca candidatos por alguna de esas tres formaciones ilegalizadas. Sin embargo, HZ ha sido públicamente respaldada por destacados responsables de la izquierda abertzale.

Marije Fullaondo, profesora y cabeza de lista de HZ, explicó en San Sebastián que su grupo "no tiene nada que ver" con ningún partido. En su opinión, ilegalizar esta candidatura constituiría "una verdadera salvajada jurídica y política".

« Contre une Espagne inégalitaire (Rojas Marcos) »

Elecciones Europeas

Rojas-Marcos acusa al PP y al PSOE de promover una España desigual

AGENCIAS - Sevilla

EL PAÍS | España - 29-05-2004

El cabeza de lista de Coalición Europea, Alejandro Rojas-Marcos, criticó ayer el bipartidismo que están auspiciando los dos principales partidos en las elecciones europeas y acusó al PSOE y al PP de defender una España "asimétrica y desigual", frente a pluralidad por la que aboga, dijo, su formación. Rojas-Marcos inauguró la campaña de Coalición Europea con la pegada de un cartel en una pared de madera instalada al efecto en una avenida sevillana. Acompañado por su hermano, el psiquiatra Luis Rojas-Marcos, y por más de medio centenar de andalucistas, insistió en la importancia de estos comicios para dar respuesta a los problemas de las regiones, entre los que citó la crisis de empresas de astilleros, las reformas de la OCM en los sectores del aceite de oliva, el algodón y el tabaco, y los del sector pesquero. "En las anteriores elecciones, el centro de gravedad era el País Vasco, y ahora es Cataluña por el crecimiento de los independentistas", advirtió Rojas-Marcos. Coalición Europea está formada por Partido Andalucista, Coalición Canaria, Partido Aragonés Regionalista, Unió Valenciana, Unió Mallorquina, Convergencia de Demócratas de Navarra, Extremadura Unida y Partido Asturianista.

« ERC sont des colonisateurs »

Elecciones Europeas

Guardans acusa a Esquerra de querer "colonizar el País Valenciano"

EL PAÍS - Barcelona

EL PAÍS | España - 04-06-2004

Ignasi Guardans, candidato de la coalición Galeusca, acusó ayer a Esquerra Republicana (ERC) de "dividir el voto de los nacionalistas" en Valencia "debilitando la unidad de la lengua y el catalanismo" y de intentar "colonizar" esta comunidad autónoma. "Hay mucha gente que tiene la percepción de que ERC intenta colonizar el País Valenciano", afirmó en declaraciones a TV3.

El candidato de Convergència i Unió, que compite con los republicanos por el voto nacionalista, dijo que esta estrategia de Esquerra "daña una lucha que debería ser conjunta" y les conminó a limitar su acción política y electoral en Cataluña. "CiU no va a conquistar votos más allá de las Tierras del Ebro o a las islas Baleares, mientras que Esquerra divide el voto de los nacionalistas valencianos", afirmó Guardans.

En la coalición Galeusca está integrado un partido valenciano, de carácter extraparlamentario, denominado Bloc Nacionalista Valencià.

El cabeza de lista recriminó a Esquerra su negativa a incorporarse a Galeusca junto a CiU, el Partido Nacionalista Vasco y el Bloque Nacionalista Galego y crear otra coalición de signo soberanista, La Europa de los Pueblos.

« Retour des débats télévisés »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Frente a frente en el plató europeo

Los candidatos del PSOE y del PP se medirán ante las cámaras en tres debates que no han requerido especial preparación

LOLA GALÁN - Madrid

EL PAÍS | España - 30-05-2004

Cuando el martes próximo, a las 21.10, el socialista José Borrell tome asiento en el plató de Tele 5 frente a su oponente popular Jaime Mayor Oreja, para participar en el primero de los debates televisivos programados, habrá sonado la hora clave de la campaña al Parlamento Europeo, que culminará en las urnas el 13 de junio. Una campaña importante para los partidos pese a que estos comicios no suelen apasionar a los electores. Sólo un 48% de los 34,7 millones de españoles convocados a las urnas se declaran decididos a votar, según la última encuesta de la Eurocámara, que en la nueva legislatura tendrá 732 diputados de 25 países, entre ellos 54 españoles.

De hecho, el fantasma de la abstención ha impulsado a los dos principales contendientes a aceptar los debates, precedidos por una larga y procelosa negociación, con la mira puesta en movilizar a los votantes. Porque los socialistas, que parten como favoritos, aspiran a revalidar la victoria del 14-M, despegándose definitivamente de la tragedia del 11 de marzo. Y los populares intentan conjurar en las urnas un temido desplome.

Así las cosas, los dos pesos pesados, José Borrell, ex ministro socialista, de 57 años, y Jaime Mayor Oreja, ex ministro popular, de 53 años, debatirán en la pequeña pantalla los dos modelos de Europa que representan sus respectivos partidos. "Los ciudadanos tienen derecho a ver a sus candidatos debatir las cuestiones europeas", explica un asesor de Mayor Oreja. Sobre todo porque ambos han "vivido alejados de la política nacional los últimos años". Este mismo asesor asegura que Mayor no ha preparado especialmente estos debates, "porque lo importante es que se presente tal y como es, con toda naturalidad, sin estrategias preconcebidas". Tampoco en el PSOE están sometiendo a Borrell a entrenamientos especiales. "Él tiene muchísima experiencia, porque intervino en diversos cara a cara, en las elecciones de 1993 como en las

del 1996", dice Óscar López, coordinador adjunto del comité electoral federal. "Ha estado un poco alejado de la política española, pero ha intervenido muy de cerca en la construcción europea, sobre todo en los dos últimos años", añade. Y de Europa se trata. El estilo más bien agresivo del candidato, su facilidad de palabra y sus tablas desempeñarán un papel, desde luego. Aunque Julio de Benito, periodista y jefe de prensa personal de Borrell, asegura que de la imagen externa del candidato nadie se ocupa. "Él es un buen comunicador, pero luego cómo se viste, si se pone una camisa azul, o de otro color, eso es cosa suya. Es un asunto demasiado personal para intervenir. Así ocurre que unas veces sale mejor que otras". De Benito reconoce que preparar un debate en televisión es como preparar un examen. "Pensamos incluso, en el comité electoral, hacer un grupo para ayudarle, pero luego decidimos que no era necesario. Estudiamos los temas que pueden salir en el debate, porque esta campaña tiene un problema esencial, la falta de tiempo. Borrell tiene actos en las 17 comunidades autónomas, y eso es mucho".

De todos modos, que nadie piensa en esquemas a la americana. "No nos hemos dedicado a visionar otros debates, ni españoles ni extranjeros", dice De Benito. "Lo que hacemos es a escala española, mucho más artesanal". Tanto en el PP como en el PSOE hablan de "credibilidad" y "solvencia", cuando se refieren a los puntos fuertes de los dos cabezas de lista, que tendrán el 1 de junio el primer banco de prueba ante las cámaras. De ellos depende que el debate sea seguido por millones de espectadores o por unos centenares de miles.

Nadie ha olvidado el impacto de los dos cara a cara celebrados en 1993 entre el entonces presidente del Gobierno, Felipe González, y el aspirante a La Moncloa, José María Aznar. La primera de las citas, la noche del 24 de mayo, ante las cámaras de Antena 3 la ganó el aspirante. El moderador del debate, el periodista Manuel Campo Vidal, recuerda los

difíciles prolegómenos de la cita. "Había secretarios de Estado midiendo las dimensiones del plató, la altura de sillas y mesas. Los del PP midieron a Felipe González, y decidieron que el debate debía ser con los dos invitados sentados. Creo que los debates eran una novedad en España y los partidos desconfiaban bastante del medio". Al final ganó Aznar, ante una audiencia media de 10 millones de espectadores, con picos de 14 millones. Más o menos la misma que obtuvo el segundo y decisivo cara a cara en Tele 5. El moderador, el periodista Luis Mariñas, no ha olvidado que aquel debate "paralizó el país, y le sirvió a Felipe González para recuperar energías y movilizar a su partido". Mariñas recuerda la tensión que se palpaba en el ambiente. "Fui a recoger primero a Aznar, porque era el aspirante, y luego al presidente González, y durante el trayecto, los dos me hablaban a mí, pero no se hablaban entre ellos". Ese segundo round lo perdió Aznar, que hubo de esperar hasta 1996 para ganar las elecciones. Y es que el debate entraña riesgos difíciles de medir. De momento, los dos adversarios políticos confían en su experiencia política y en sus conocimientos de Europa. "Mayor Oreja ha liderado consejos de ministros europeos del Interior, y la euroorden es prácticamente obra suya", dice el mismo asesor. En cuanto a Borrell, lleva 10 años en Bruselas y conoce a fondo los entresijos de la política comunitaria. Está por ver el grado de agresividad que alcanzará este cara a cara. Si Borrell se dirigirá a su oponente llamándole "señor Mayor", explotando con mordacidad el significado del apellido. Y si Mayor Oreja intentará por todos los medios recordar a su contrincante que pertenece al viejo felipismo, olvidando quizá que la disputa está en los modelos de Europa.

« Retour du 'felipisme' de 1982 »

ELECCIONES AL PARLAMENTO EUROPEO

Mayor proclama que el PSOE quiere "volver al felipismo

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

de 1982"

El candidato del PP asegura que acudirá a Antena 3 el día

8 "al debate pactado"

PILAR MARCOS - Madrid

EL PAÍS | España - 27-05-2004

El lema de campaña del PSOE -Volvemos a Europa- es una de las cosas que más ha revuelto al PP contra su adversario

socialista. "Es una de las grandes mentiras del PSOE", aseguró

ayer Jaime Mayor Oreja, su candidato. Lo que en realidad

quiere el PSOE con estas elecciones, según Mayor, "no es

volver a Europa sino volver al felipismo de 1982". Él cree que

Borrell pretende "revivir un felipismo de segunda generación

en el que se dé la apariencia de que el PSOE gobierna por

mayoría absoluta y no tiene alternativa para muchos años".

La acusación de que "el PSOE miente" es sistemática en las

intervenciones de Mayor. Ayer, en la presentación de su

programa, añadió "la mentira de los debates". Según él, los

socialistas "empiezan a hacer trampas, a mentir, no quieren

debatir, sólo insultar". Con esta tesis, Mayor mantuvo que él

cumplirá el acuerdo alcanzado con el PSOE y estará el día 1 en

Tele 5 para un cara a cara, el día 3 en TVE para un debate

entre todos los partidos que compiten a las elecciones del

13-J, y el día 8 en Antena 3 para el último cara a cara.

El PP mantiene que el lunes a mediodía su jefe de campaña,

Juan Carlos Vera, cerró con su interlocutor socialista, Álvaro

Cuesta, un acuerdo para la celebración de estos tres debates.

"Y los acuerdos son para cumplirlos". Horas después, la Junta

Electoral Central abrió la posibilidad de un debate cara a

cara en TVE, siempre que se compense a los partidos pequeños

con más espacios electorales. Pero el PP afirma que el acuerdo

estaba "cerrado". Por eso, Mayor Oreja "estará el día 8 a las

21.30 en Antena 3 para celebrar un debate cara a cara con José

Borrell". Cabe la posibilidad de que, a esa hora, Borrell esté

en TVE esperando a Mayor para ese debate.

Si llegaran a debatir podrían contraponer sus dos visiones de Europa. Ayer, Mayor afirmó que la suya implica "no imponer una Europa necesariamente socialdemócrata, ni obligatoriamente laica, ni enfrentada a Estados Unidos". Además, la del PP es una Europa "que debe volcarse en la lucha contra el terrorismo", con el objetivo de "derrotarles" para que en "ninguna ciudad europea sea posible un atentado como el del 11 de marzo" en Madrid.

« Le bipartisme est une fraude »

Elecciones Europeas

El BNG denuncia que el bipartidismo supone un "fraude para Galicia y para Europa"

XOSÉ HERMIDA - Santiago de Compostela

EL PAÍS | España - 09-06-2004

El Bloque Nacionalista Galego (BNG), integrado en la coalición Galeusca, intenta recuperar el voto útil perdido a favor del PSOE en las elecciones generales del 14-M. Los nacionalistas están convencidos de que fue la polarización entre PP y PSOE la que les privó de uno de los tres diputados que tenían hasta entonces en el Congreso, y ahora tratan de recuperar sus apoyos con el mensaje de que la campaña europea presenta un escenario político distinto. "El bipartidismo supone un fraude para Galicia y para la misma Europa", declaró ayer durante un mitin en Lugo el primer candidato del BNG, Camilo Nogueira, quien aspira a revalidar su escaño en el Parlamento de Estrasburgo.

Nogueira explicó que ninguno de los candidatos de los dos grandes partidos se está ocupando de los verdaderos problemas de Galicia, entre los que citó el futuro de la construcción naval, su conexión ferroviaria con el resto de la Península, la producción láctea y el crecimiento del empleo. En su proclama contra el bipartidismo, Nogueira también recordó que en el Parlamento Europeo el BNG está adscrito al grupo Los

Verdes-Alianza Libre Europea, una tendencia "absolutamente necesaria para acrecentar la fuerza de la izquierda". El veterano dirigente nacionalista también auguró que el primer candidato del PP, Jaime Mayor Oreja, será en la Cámara de Estrasburgo "un diputado tan irrelevante como lo fue la socialista Rosa Díez".

Fichajes del Bloque

El mitin de ayer en Lugo contó con la presencia estelar de uno de los fichajes del BNG para estas elecciones, el periodista gallego afincado en Francia Ramón Chao, un hombre muy vinculado a la gestación intelectual del movimiento antiglobalización junto a su amigo y compañero Ignacio Ramonet. Uno de los recursos de los nacionalistas para intentar recuperarse en estos comicios ha sido la incorporación a sus listas y a sus actos de personajes del mundo de la cultura sin militancia política. Además de Chao, entre los candidatos que el BNG aporta a Galeusca figura el actor Luis Tosar, uno de los rostros que más se distinguió en la plataforma Nunca Más durante la catástrofe del Prestige. En algunos de sus actos, Nogueira también ha contado con el apoyo de escritores como Manuel Rivas, Suso de Toro o Víctor Freixanes, y de otra de las que fueron más activas portavoces de Nunca Más, la cantante Uxía Senlle. La reducción del cupo español de eurodiputados ha abocado al BNG a presentarse por vez primera en coalición. En las anteriores elecciones, los nacionalistas consiguieron situar a Nogueira en Estrasburgo.

« Un pacte de Tolède européen »

Elecciones Europeas

Galeusca propone un Pacto de Toledo entre todos los países de la UE

J. G. A. - Barcelona

EL PAÍS | España - 11-06-2004

El cabeza de lista de Galeusca, el convergente Ignasi Guardans, propuso ayer la firma de un Pacto de Toledo en todos los países de la Unión Europea para garantizar la pervivencia de sus respectivos sistemas de pensiones. Guardans presentó en Barcelona sus propuestas para conseguir un "modelo social europeo" destinado principalmente a ancianos y discapacitados. El candidato nacionalista abogó también por mejorar la transferencia de las pensiones de un Estado a otro sin que represente un sobrecoste para el beneficiario, y defendió la armonización de las políticas sociales entre todos los países de la UE. En este sentido, propuso la creación de un carné para los pensionistas, válido para toda la zona comunitaria, que ofrezca ventajas y descuentos a la hora de viajar. Por su parte, el secretario general de CiU, Josep Antoni Duran, arremetió, en un mitin en Tarragona, contra el presidente del Gobierno central, José Luis Rodríguez Zapatero, a quien acusó de "embestir" a los nacionalismos y oponerse a sus reivindicaciones sobre financiación autonómica o su presencia en los organismos comunitarios. Duran dijo que el talante "distinto" de Zapatero se está "desvaneciendo".

« Une Europe unie »

Elecciones Europeas

El PSOE dice que los populares quieren ser fuertes en Europa "para romperla"

ANABEL DÍEZ - Talavera de la Reina

EL PAÍS | España - 08-06-2004

Los socialistas echaron ayer toda la carne en el asador en el intento de convencer a los ciudadanos de que si el PP "es fuerte en Europa", como dice su lema de campaña, toda una suerte de males y desgracias caerán sobre ella y también sobre España. El cabeza de lista del PSOE, José Borrell, recordó que los populares están "muy orgullosos" de lo que hizo José María Aznar y por eso deducen todo lo que sigue: "El PP quiere ser

fuerte en Europa para romperla y ponerla sumisa ante Bush y, quizá, para llevarnos a Irak". También, a juicio de Borrell, si los partidos "antieuropeos", y citó al PP, ganan en Europa "España será débil".

El discurso contra la guerra fue atizado ayer por Borrell con intensidad en un mitin en Talavera de la Reina (Toledo) que entusiasmó a los militantes y simpatizantes socialistas que arrojaron al candidato, así como al presidente de la comunidad, José María Barreda, que acudió al acto con otros consejeros de Castilla-La Mancha. "No nos cansemos de votar, las elecciones europeas son nuestras, no son ajenas ni lejanas y aquí, en esta comunidad, hemos recibido mucha solidaridad de Europa", recordó Barreda, que jaleó la "brillantez" y capacidad de Borrell.

En efecto, Borrell recibe en todos los actos a los que va muestras de gran simpatía y reconocimiento a sus parlamentos, sobre lo que debe ser Europa tanto en el terreno político como en el social, económico y militar.

Pero quizás las explicaciones más celebradas fueron las de la guerra y su punto de vista sobre cómo se combate al terrorismo internacional. "Bombardear pueblos, aunque sea con uniforme, es también terrorismo", proclamó el candidato. "No nos libraremos en el mundo del terrorismo si no conseguimos que las masas árabes puedan cenar cada noche".

Doce logros

Pero no sólo la actividad del PSOE se centra en los mítines que protagoniza José Borrell y el propio José Luis Rodríguez Zapatero. La mayoría de los barones del PSOE, desde luego el presidente del partido, Manuel Chaves, y los ministros tienen actos durante toda esta semana en capitales de provincia para mover el voto. Además, toda la organización recibió ayer nuevas consignas. En un documento, firmado por la Comisión Ejecutiva Federal y titulado Los cumplimientos del Gobierno", se enumeran doce medidas tomadas por el Ejecutivo que preside

Rodríguez Zapatero y que todos los cuadros medios del partido y todos los cargos públicos tienen la obligación de difundir.

Comienza por el regreso de las tropas de Irak y continúa con la nueva política exterior para encauzarla "hacia una mayor implicación en el núcleo central de la construcción de la Unión Europea".

Se incluye como cumplimiento la reunión del Pacto por las Libertades y contra el Terrorismo después de "catorce meses sin reunirse". La creación del Mando Unificado y del Centro Nacional de Coordinación Contra el Terrorismo es otra de las medidas, así como "la recuperación del diálogo con las comunidades autónomas". La ley integral que ataca la violencia contra las mujeres, el aumento del 17% del presupuesto destinado a becas, la subida del salario mínimo interprofesional a 490 euros mensuales y la dotación de 3.700 millones de euros para el Fondo de Reserva de la Seguridad Social, son otras de las medidas que los socialistas deben explicar según mandato de su ejecutiva federal.

Junto a los "logros" se incluye una retahíla de críticas al PP por continuar "con la mentira" para hacer oposición al decir sus líderes que el Gobierno de Zapatero "sólo ofrece incumplimientos y descoordinación". "Pese a que la mentira está en la raíz del fracaso del PP, siguen utilizándola como única herramienta para hacer política", dice este documento, muy en línea a lo que el día anterior dijo el propio Zapatero en un mitin en Sevilla cuando exclamó: "No escarmientan, y si continúan así pasarán muchos años en la oposición".

« Législation sur le plurilinguisme »

Elecciones Europeas

ERC anuncia que la Generalitat promoverá una ley de lenguas del Estado español

ENRIC COMPANYY - Barcelona

EL PAÍS | España - 12-06-2004

El conseller en cap del Gobierno catalán, Josep Bargalló, anunció ayer en un acto electoral de la coalición Por la Europa de los Pueblos que el Gobierno catalán promoverá la elaboración de una ley de lenguas del Estado español. El objetivo de esta ley debería ser, dijo Bargalló, consagrar en España lo que ahora se pide a la Unión Europea: que el catalán, el vasco y el gallego sean también lenguas de uso con la Administración española, junto con el castellano.

Bargalló explicó que su pretensión es reunir en septiembre próximo a representantes del Gobierno central, de los Ejecutivos del País Vasco, Galicia y Cataluña y de las cuatro academias de la lengua para elaborar de común acuerdo un anteproyecto de ley.

La aspiración de Bargalló es que esta ley logre el consenso de todos los partidos y los Gobiernos afectados, pero el conseller en cap advirtió ya que "la ausencia de alguien no tiene por qué impedir la materialización del proyecto". Aunque de forma elíptica, Bargalló se refería a los Ejecutivos de Baleares y la Comunidad Valenciana, que desde que son gobernados por el PP han rechazado colaborar con la política cultural y lingüística de la Generalitat.

"Paradoja hipócrita"

La exigencia de reconocimiento oficial por la Unión Europea de las lenguas cooficiales en España ha hecho caer en la cuenta a sus promotores catalanes de que se pedía a Bruselas lo que no se aplica en España. Bargalló señaló que "podría darse la paradoja absolutamente hipócrita de que todos quieran que el catalán sea oficial en Europa pero que no se diga nada de que también lo tiene que ser, junto con el vasco y el gallego, en todo el Estado español".

En paralelo a esta iniciativa, que se halla todavía en fase embrionaria, el Gobierno catalán prepara la creación de una Agencia Catalana para el Multilingüismo, encargada de hacer efectivo en Cataluña, según dijo Bargalló, "el compromiso en

favor de la diversidad y la tolerancia lingüística". Esta agencia dispondría de un observatorio de la creciente multiplicidad lingüística existente en Cataluña. La política lingüística de la Generalitat se basará, afirmó, "no en lo que existió en el pasado sino en la actual realidad social".

El primer candidato de la coalición (ERC, Eusko Alkartasuna, Chunta Aragonesista y Partido Socialista de Andalucía, entre otros), Bernat Joan, apuntó que como eurodiputado propondrá la creación de una agencia similar para toda Europa, con el objetivo de garantizar la pervivencia de la diversidad lingüística "ignorada por los Estados jacobinos" y que su sede esté en Barcelona.

« Une politique européenne d'immigration »

Elecciones Europeas

Guardans defiende una política común de la UE sobre inmigración

EL PAÍS - Barcelona

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Desde la punta de Tarifa (Cádiz), uno de los extremos del continente europeo adonde llegan las pateras con inmigrantes procedentes de África, el candidato de Galeusca-Pueblos de Europa, Ignasi Guardans, propuso ayer que la Unión Europea tenga una política común sobre inmigración. Para que esa política sea efectivamente comunitaria, Guardans afirmó que debe evitarse "el bilateralismo entre España y Marruecos".

La política de inmigración propugnada por la candidatura encabezada por CiU, PNV y BNG incluye la adopción de "normas comunes y procedimientos coordinados" para la entrada y salida de la emigración, aunque siempre reservando el derecho a los Estados, y en su caso a las regiones y comunidades autónomas a decidir sus propios objetivos de inmigración.

Guardans estuvo acompañado en Tarifa por Manuel Pimentel, ex ministro de Trabajo y Asuntos Sociales en uno de los Gobiernos

de Aznar, que en su día se opuso al tratamiento dado por el PP a la inmigración. Pimentel apoyó la propuesta de Galeusca en nombre de Foro Andaluz. También Abdelhamid Beyuki, ex presidente de la Asociación de Trabajadores Inmigrantes Marroquíes de España (ATIME), mostró su apoyo a las propuestas de Galeusca en esta materia.

La Europa de los Pueblos

El candidato de la coalición Por la Europa de los Pueblos, Bernat Joan, arremetió ayer contra su rival del PP, Jaime Mayor Oreja, por haber defendido que España debe ocuparse de defender el castellano en Europa. "La idea de defender a la lengua mayoritaria es contraria a la lógica europea", afirmó el candidato, "que se caracteriza justamente por el respeto a la diversidad".

Los partidos integrados en esta coalición, Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), Eusko Alkartasuna (EA), Chunta Aragonesista (CHA) y Partido Socialista Andaluz (PSA) han convertido el reconocimiento en la UE de todas las lenguas oficiales en España como piedra de toque para aceptar o rechazar la futura Constitución europea.

Bernat Joan advirtió ayer a Mayor Oreja de que si no defiende el pluralismo lingüístico corre el riesgo de que al castellano le apliquen en la Unión Europea la misma lógica que él aplica al catalán, vasco y gallego. "Si se quiere una sola lengua para Europa es evidente que no será el español", afirmó. Lo que Mayor hace al defender sólo el castellano es "tirar piedras sobre su propio tejado" porque la base para esa defensa no es la exclusividad de unas lenguas sino la pluralidad. Lo que a Mayor le sucede, sentenció el candidato, es que defiende unos conceptos culturales "anquilosados en la época de Napoleón Bonaparte, sin serlo, el pobre". Joan se manifestó también sobre la anulación de la lista de Herritarren Zerrenda para las elecciones. "Eso no ayuda a la paz", dijo.

« L'expression des nationalités »

Elecciones Europeas

Europa de los Pueblos pide voz para las comunidades

EL PAÍS - Barcelona

EL PAÍS | España - 01-06-2004

El cabeza de lista de la coalición Europa de los Pueblos, Bernat Joan, de Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), reclamó ayer que las autonomías tengan "voz propia" en la Unión Europea (UE), como mínimo cuando se discutan asuntos sobre los que tengan competencias.

Durante una visita a Vilanova i la Geltrú (Barcelona), el candidato puso como ejemplo la pesca y pidió que España tome nota de la situación del Reino Unido, donde Escocia, con una importante flota pesquera, participa en su delegación en el Consejo de Ministros de Pesca. Joan consideró "ilógico" que países sin costa, como Eslovaquia y la República Checa, participen en este organismo y Cataluña no.

« Une Europe contre les guerres et le commerce d'armes »

IU quiere una Europa que renuncie a la guerra y a la venta de armas

IU (Izquierda Unida)

Sede: Madrid (España)

TEMA

Elecciones europeas

El cabeza de lista de Izquierda Unida (IU) al Parlamento Europeo, Willy Meyer, abogó anoche por una Europa "social y verde" que "no vaya a remolque de la Europa económica que quieren el PP y el PSOE" y que renuncie a la guerra y a la exportación de armas. Meyer también defendió que el actual Pacto de Estabilidad sea sustituido por un pacto de empleo y progreso social.

Meyer ofreció la conferencia Otra Europa posible, en el Club

Siglo XXI de Madrid, en la que desgranó las propuestas de su formación (que concurre junto a Iniciativa Per Catalunya y a varias organizaciones de izquierdas y ecologistas) para las elecciones europeas del 13 de junio.

Entre sus propuestas, Meyer destacó su intención de lograr una Europa que renuncie a la guerra y a la exportación de armas y que trabaje por solucionar conflictos internacionales como el de Oriente Próximo, además de potenciar una política exterior y de seguridad autónoma a los intereses de EE UU y de la OTAN.

Meyer, que fue presentado por el coordinador general de IU, Gaspar Llamazares, se mostró como un firme defensor de la ampliación a países como Rumania o Bulgaria en 2007 y de negociar la adhesión de Turquía, Croacia y el resto de Estados de los Balcanes.

« 66% de voix pour l'Espagne dans le système de décision issu de la constitution européenne »

Zapatero defenderá con firmeza el 66% en la Constitución europea

Un portavoz asegura que la posición del Gobierno es irrenunciable

PERU EGURBIDE (ENVIADO ESPECIAL) - Roma

EL PAÍS | España - 13-05-2004

El presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, considera que exigir el apoyo de una mayoría de Estados representativos de al menos el 66% de la población comunitaria para que el Consejo Europeo decida por mayoría cualificada es una posición firme española en la negociación de la futura Constitución europea, y admite pocos retoques. Así lo afirmó ayer un portavoz gubernamental.

El portavoz citado jugó incluso con la expresión "línea roja", para hacer constar que la posición es irrenunciable, aunque luego consideró que, teniendo en cuenta que la propuesta que maneja la presidencia irlandesa de la UE exige que en cada

decisión intervenga al menos un 55% de los Estados y un 65% de la población, nadie debe extrañarse si el Gobierno español considera que ese arreglo sería muy conveniente.

La posición de La Moncloa se orienta, pues, sobre la línea más flexible de "los dos tercios de la población" expuesta el pasado lunes por el ministro de Asuntos Exteriores, Miguel Ángel Moratinos, pero sobre todo confirma todo lo revelado ese día por el ministro, en contraste con la costumbre comunitaria de llevar los detalles de estas negociaciones con gran secreto.

Las posiciones de los socios siguen estando en este momento muy alejadas, prosiguió la fuente gubernamental citada, ya que franceses, y sobre todos los alemanes, no admiten que el criterio del 60% de la población propuesto por la Convención sea elevado más allá de un 62%. Pero el ambiente es de concordia y prevalece el optimismo de que la propuesta irlandesa sea aprobada en Bruselas, en los términos indicados, el próximo 28 de junio.

"España ya ha hecho su parte, al aceptar el sistema de doble mayoría. Ahora, Francia y Alemania deben dar el siguiente paso", comentó el portavoz del Gobierno mencionado. También Moratinos reconoció el martes en Madrid que las posiciones siguen distantes, pero consideró que eso es normal cuando se está al comienzo de una negociación, y vaticinó que se llegará a un acuerdo.

El primer ministro irlandés, Bertie Ahern, realiza en este momento una gira de sondeo por las capitales de la UE que mañana, viernes, le llevará a Madrid, donde conversará con Zapatero. Éste ha efectuado también sus contactos con eco positivo, según sus portavoces.

Hoy Zapatero se entrevistará en Roma con el primer ministro, Silvio Berlusconi. El pasado mes de marzo, el italiano acabó mal con su aliado y amigo José María Aznar, porque, siendo presidente de turno de la UE, en lugar de buscar un compromiso

se unió a los países grandes y apoyó la oferta de la Convención, 50%-60% que establecería la minoría de bloqueo de decisiones en un 40% de la población, bien distante del 34% o 35% que entonces y ahora perseguían los españoles.

El tema comunitario será importante en las conversaciones de hoy, ya que marca un punto de concordia frente al disenso que genera el problema de Irak. El objetivo del viaje de Zapatero es, ante todo, demostrar que los Gobiernos de España e Italia seguirán en estrecha relación por la fuerza de sus intereses y por encima de las amistades personales o de las salidas de tono que el repliegue español suscitó en más de un dirigente italiano.

« Accélération du processus de constitution européenne »

Elecciones Europeas

LA ALTERNATIVA DEL PP

"Hay que acelerar el proyecto de Constitución europea"

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Para gestionar el fenómeno de la inmigración no hay más solución que alcanzar una verdadera política común europea, puesto que entre los países de la Unión han desaparecido las fronteras y los inmigrantes pueden circular con libertad.

Hasta ahora se han hecho avances muy lentamente porque para adoptar medidas es necesaria la unanimidad, por eso el PP defiende acelerar el proyecto de Constitución europea para que las decisiones en materia de inmigración se adopten por mayoría. Para el PP, la política de inmigración común debe estar basada en tres aspectos: el control conjunto de las fronteras exteriores de la UE, la integración social de los inmigrantes regularizados y el incremento de la cooperación con los países de origen y tránsito de la inmigración ilegal.

El control de las fronteras exteriores debe realizarse a través de la Agencia ya creada, la puesta en marcha de un banco europeo de visados y de un instrumento europeo de

repatriación de irregulares.

« Être indépendant face aux Etats-Unis »

Elecciones Europeas

Borrell sostiene que sin el euro, EE UU habría impedido a España abandonar Irak

El candidato socialista asegura que una Europa fuerte es la vía para que España "pinte algo"

XOSÉ HERMIDA - Santiago de Compostela

EL PAÍS | España - 31-05-2004

El primer candidato del PSOE a las elecciones europeas, José Borrell, defendió ayer la unidad política del continente frente a lo que calificó como "miopía suicida estadounidense". Borrell, en un mitin celebrado en Santiago de Compostela, ilustró con un ejemplo su idea de que una Unión Europea "fuerte, social y laica" constituye la mejor garantía de la soberanía española frente a la hiperpotencia norteamericana. "Sin el euro, España nunca hubiese podido tomar la decisión de retirar sus tropas de Irak", sentenció Borrell.

Consciente de que su tajante afirmación podía suscitar la perplejidad del cerca de medio millar de personas congregadas y visiblemente encandiladas con el discurso, Borrell se hizo una pregunta retórica: "¿Qué tendrá que ver el euro con Irak, os diréis vosotros?". Y en un instante desarrolló su argumento: "Si en lugar del euro hubiésemos tenido la peseta, los mercados financieros controlados por los americanos no hubiesen dudado en devaluar nuestra moneda las veces que hiciese falta hasta ponernos de rodillas. Así hicieron con [François] Mitterrand en Francia en el año 80, cuando intentó hacer una política de izquierdas".

En sus primeros mítines de campaña, Borrell insiste en declararse ajeno a las filas de quienes mantienen una actitud contraria a EE UU. "Lo que pasa es que yo creo que el mejor amigo es el que te avisa cuando estás haciendo algo mal",

explicó en la noche del pasado sábado en Vigo.

Y los reproches diarios de Borrell al amigo americano son muy duros, entre ellos, el apoyo de los sucesivos Gobiernos de Washington a la dictadura franquista. Esas críticas le sirven para defender con vehemencia una Europa unida políticamente, que haga valer una visión del mundo distinta a la estadounidense. "Cuando Europa no está unida, no se resuelven los problemas", aseguró en Santiago. "Estamos desunidos en Jerusalén y por eso no podemos poner coto al martirio del pueblo palestino".

La fortaleza de Europa, apuntó Borrell, es la vía que tiene España para "pintar algo en el mundo" sin "atrincherarse en el bienestar", y también el mejor modo de garantizar la soberanía nacional. Esta última idea la ilustró con el ejemplo sobre la relación entre la moneda única europea y el margen de maniobra de España para tomar decisiones a propósito de la presencia militar en Irak. "A menos soberanía formal, más soberanía real", concluyó.

Como ya hiciera el día anterior en Vigo el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, en su primera aparición en la campaña, Borrell se dirigió a los jóvenes para pedirles que no se desmovilicen tras la masiva participación en las elecciones generales del 14-M. "Los jóvenes aplaudieron el regreso de las tropas y ahora debemos convertir ese ánimo en voto", pidió a los militantes.

Borrell profundizó también en otro de los argumentos centrales de Zapatero, la idea de que el Gobierno del PSOE, al cumplir en pocas semanas algunas de sus más pregonadas promesas electorales, como la retirada de las tropas de Irak o el aumento de las becas, ha enviado un mensaje a la ciudadanía sobre la utilidad del voto. "Hemos demostrado que la política no es un acto inútil", alardeó el dirigente socialista, quien de nuevo se dirigió a los jóvenes para advertirles que si no se hubiesen movilizado por el cambio el 14-M "nuestras tropas

seguirían en Irak y algunos no tendrían beca". "Nuestro principal adversario el 13 de junio no es el PP, es el desinterés", insistió. "El desinterés de creer que Europa se hace sola o de que ya todo se logró en marzo".

Disputa ideológica

Pese a los ataques directos que ha recibido en los últimos días del primer candidato del PP, Jaime Mayor Oreja, Borrell apenas citó de pasada a su rival y se extendió más en consideraciones teóricas que en réplicas. Con todo, advirtió que en las elecciones del 13-J se dirime una disputa entre "planteamientos ideológicos diferentes". Borrell, que estuvo acompañado por el secretario general del PSdeG-PSOE, Emilio Pérez Touriño, y por los candidatos gallegos, ironizó sobre lo que puede aportar el PP a Europa: "El empleo precario, las viviendas inasequibles, el desprecio a la investigación y la televisión de Urdaci". Frente a ese modelo, subrayó, está la España "de la verdad, la transparencia, el diálogo y el respeto", la de "la vuelta de las tropas y el impulso a la investigación con células madre para avanzar en la curación de enfermedades".

Borrell también reprochó al PP que hubiese roto el consenso sobre la política exterior española de los Gobiernos de Felipe González. "¿Os acordáis cuando Aznar dijo que Felipe iba a Europa de pedigüeño?", enfatizó. El candidato del PSOE calificó la adhesión española a la UE como "historia de un éxito" y aseguró que en los últimos 18 años España ha recibido en fondos comunitarios la mitad de lo que se gastó Estados Unidos en Europa con el Plan Marshall tras la II Guerra Mundial.

« La décence de l'Espagne dans le monde »

Elecciones Europeas

Rajoy: "El PP recuperará la decencia de España en el mundo"

Pide al PSOE que "no haga campaña como hizo el 13 de marzo"

PILAR MARCOS - Vigo

EL PAÍS | España - 11-06-2004

"España era hasta ayer un país muy importante en la escena internacional, pero hoy, por la falta de determinación, ideas, y principios del Gobierno, está en tierra de nadie", proclamó Mariano Rajoy en Vigo en el penúltimo día de campaña para las elecciones europeas. La militancia del PP, que llenaba el polideportivo As Travesas, le dio la razón a gritos y Rajoy sentenció: "Vamos a ganar las elecciones el domingo para recuperar la decencia y el prestigio de España en el mundo".

La política exterior fue el principal argumento ayer en Vigo para pedir el voto al PP: "Con lo que ha hecho el Gobierno socialista en política exterior, pese al poco tiempo que lleva, hace falta en Europa un partido al que se le respete".

Y ése, según Rajoy, no puede ser otro que el Partido Popular.

Rajoy critica dos cosas en la política exterior del Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero. "Que haya cedido a cambio de nada" en la negociación del reparto de poder en la nueva Constitución Europea, y "que haya mentido a los españoles cuando dijo que retiraba las tropas porque tenía la seguridad de que no habría una resolución de Naciones Unidas antes del 30 de junio". La militancia gallega le jaleaba cada proclama. "Mintió porque dijo que no se iba a producir esa resolución antes del 30 de junio", declaró entre las ovaciones de su afición.

El reparto de poder en la nueva Constitución Europea es un asunto recurrente en cada mitin. Ayer apostilló que, como "España ha quedado en tierra de nadie en la escena internacional", el Gobierno no tendrá apoyos en Europa para defender los votos de ese nuevo reparto de poder en la UE de 25 países. Ante esta supuesta soledad ofreció su ayuda: "El presidente del Gobierno tendrá el apoyo del PP para defender

los intereses de España. Lo tendrá si defiende lo logrado por José María Aznar en Niza. Si no, se lo reprocharemos", avisó. Pero las elecciones no se juegan sólo en clave europea. Tienen mucho de repaso "a lo que ocurrió el 14 de marzo y los días anteriores", según repiten cada día Rajoy y el candidato, Jaime Mayor. Ayer, la referencia del líder popular se produjo en los siguientes términos: "Espero que el próximo sábado, Rubalcaba y otros reflexionen y no hagan campaña electoral, como hicieron el 13 de mayo". La crítica a las manifestaciones del día de reflexión convocadas por mensajes de teléfono móvil ante las sedes del PP ha planeado como argumento recurrente toda la campaña, pero siempre como un sobreentendido. Ayer ya incluyeron mención expresa al portavoz del PSOE en el Congreso, a quien los populares acusan de estar detrás de sus males.

Quedan dos días para las elecciones y la estrategia lleva a aumentar al máximo la tensión de los propios partidarios. Así, vale también hablar del "paro, despilfarro y corrupción" que el PP atribuye a los Gobiernos socialistas de Felipe González. "Nosotros llevamos a un candidato que nunca tuvo que dimitir por un caso de corrupción", afirmó Rajoy para comparar a Jaime Mayor con José Borrell, quien dimitió en mayo de 2001 como candidato del PSOE a la presidencia del Gobierno por un caso de corrupción de dos antiguos colaboradores suyos, José María Huguet y Ernesto Aguiar.

Jaime Mayor recordó que él sacó este asunto en el último debate, el martes en Antena 3, y Borrell no le contestó. "Ha respondido después, y con una gran mentira", clamó Mayor. Esa "mentira", según él, consiste en afirmar que "el PP es el partido de la guerra y el PSOE es el de la paz". Tal afirmación, en opinión de Mayor y de Rajoy, le costará al PSOE las elecciones del domingo.

« La première division européenne »

Elecciones Europeas

Rajoy y Mayor piden el voto para que España "no vuelva a la segunda división de Europa"

Los populares llaman a sus seguidores a "expresar sus sentimientos sobre lo que pasó el 14-M"

PILAR MARCOS - Zaragoza

EL PAÍS | España - 07-06-2004

"Quieren una España de segunda división, como cuando la dejaron en 1996, que no habríamos podido ni entrar en el euro", aseguró ayer en Zaragoza Jaime Mayor, candidato del PP a las elecciones del 13-J. Lo quiere, según él, "el Gobierno ramplón" del PSOE, "que representa a una España débil y desprecia a la sociedad española". Mariano Rajoy, líder del PP, completó así el argumento: "España no puede ser un país instalado en la resignación, que juegue en segunda división". Rajoy y Mayor pidieron que se vote al PP para "avisar al Gobierno" de que "no es admisible" una política exterior que consista en "la adaptación de España a los deseos de las dos potencias que lideran la UE: Francia y Alemania".

"El PSOE diseña su política exterior como contraste de los ambiciosos criterios de [José María] Aznar, y ha situado en el fondo el regreso a Europa, de donde nunca hemos salido", proclamó Rajoy. "Ellos vuelven a Europa, nosotros estábamos allí. Si vuelven, les pedimos que no empiecen otra vez con sus políticas de impuestos altos y generación de paro que nos alejaron tanto de Europa", apostilló.

Como alternativa, Rajoy pidió el voto a quienes les apoyen en las siguientes seis propuestas: "Para hacer en Europa una política económica que cree empleo, pues hemos demostrado que sabemos hacerlo; para que España se acerque más al bienestar de los europeos, también lo hemos demostrado; para garantizar el peso de España logrado en Niza; para no ponernos a las órdenes de nadie; para defender los fondos europeos, y para aportar ideas en las políticas que afectan a los ciudadanos".

Inmigración

Como primer ejemplo de estas "políticas que afectan a los ciudadanos", Rajoy puso la inmigración. "Será nuestra primera propuesta", prometió. La detalló en estos términos:

"Defenderemos una política europea para la inmigración legal. Vamos a apostar por el establecimiento de controles en las fronteras que eviten la inmigración ilegal. Apostamos por la igualdad de derechos y deberes de todos los inmigrantes en la UE. Por el establecimiento de un visado único en toda la UE. Por procedimientos judiciales iguales y rápidos contra las mafias que trafican con seres humanos. Y porque la inmigración sea el eje capital de la política exterior de la Unión Europea".

Esas promesas significan, según Rajoy, "apostar por las políticas que son buenas y efectivas". Como ejemplo de lo contrario, de políticas ineficaces, destacó el déficit público, para enfatizar que el Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero "quiere ahora imitar a los países que, por culpa del déficit, no han crecido".

La cita era ayer en Zaragoza, en el polideportivo Príncipe Felipe, donde el PP sólo cubrió media entrada. Y, como su promesa es decir lo mismo en todas partes, Rajoy y Mayor hablaron del Plan Hidrológico Nacional. Rajoy afirmó que "la primera decisión del Gobierno" fue "paralizarlo sin dar ninguna alternativa". Y puso en duda que el Ejecutivo vaya a realizar las obras del Pacto del Agua, que se iban a financiar, en buena medida, con fondos europeos. Esos fondos, según el PP, corren riesgo por "la cesión de poder" en la Constitución Europea que "ha asumido, sin negociarlo", el Gobierno.

Para frenar estas decisiones y "defender los intereses de los españoles", Rajoy pidió el voto el próximo domingo. Pero también lo pidió, de forma muy explícita, para responder al resultado de las elecciones generales. "Vamos a expresar

nuestros sentimientos todos los votantes del PP y vamos a avisar al Gobierno", proclamó. Según Rajoy, votar al PP el 13-J servirá también "para opinar sobre lo que pasó el 14 de marzo y los días anteriores".

« Formes discursives El Mundo discours national »

« Approuver les listes de candidature »

IU aprueba su lista para las europeas con un 42% de castigo / EL MUNDO
ESPAÑA

IU aprueba su lista para las europeas con un 42% de castigo
Advierte en su programa electoral de que votará en contra de la
Constitución de la UE si se mantiene en los términos actuales
AGUSTIN YANEL

MADRID.- El Consejo Político Federal de Izquierda Unida aprobó ayer los principales nombres que llevará en su candidatura para las elecciones al Parlamento Europeo. Pero un 42,7% de los 157 asistentes se abstuvo o votó en contra de que Willy Meyer sea el número uno de la lista, como castigo al método que ha utilizado la dirección de IU para elaborarla y para firmar coaliciones con otras fuerzas políticas.

Gaspar Llamazares reconoció que tal vez se equivocó cuando ofreció el primer puesto de la lista a Carlos Jiménez Villarejo, ex jefe de la Fiscalía Anticorrupción. Pero explicó que lo hizo para presentar una lista «abierta» a personas y a grupos sociales que se han movilizado con IU y, al mismo tiempo, que tenga la identidad propia de esta federación y de los partidos con los que se presenta en coalición.

«Todo eso lo hay en esta candidatura» que encabeza Meyer, dijo. Varios dirigentes del sector que se aglutina en torno al secretario general del PCE, Francisco Frutos, así como Angeles Maestro (de Corriente Roja) y otros, criticaron que los pactos de IU con Iniciativa per Catalunya-Verds y con otros partidos obliguen a

situar en el número dos de la lista a una persona de esa formación catalana, cuando creen que debe ir del cuatro para abajo.

Desde el sector mayoritario, que lidera Llamazares, les volvieron a explicar que eso está firmado así desde que IU e ICV acordaron presentarse en coalición a las pasadas elecciones autonómicas y después a las generales, lo que les ha permitido tener un grupo en el Congreso.

Un 40% de los asistentes avaló con su firma una candidatura alternativa, encabezada por el actual eurodiputado, Salvador Jové. Pero éste, tras criticar la manera en que se ha elaborado la candidatura del sector mayoritario, anunció que no se presenta y pidió a todos que no impugnen esa lista oficial sino que la apoyen, porque el objetivo debe ser «contribuir todos a que haya un excelente resultado para IU».

Ante su renuncia, los críticos no presentaron esa candidatura, con lo que sólo fue votada la que encabeza Meyer, actual responsable de Política Internacional de IU.

Tras ser elegido -90 votos a favor, 54 en contra, 10 abstenciones y tres en blanco-, Meyer afirmó que va a trabajar para construir «un espacio común europeo» en el que lo económico y lo social caminen a la vez; también dijo que defenderá una Europa con una política exterior propia y autónoma respecto a Estados Unidos y la OTAN. Entre los independientes están la actriz Pilar Bardem, en el número seis; el poeta Luis García Montero (nueve) y Jordi Daudet (13), portavoz de Cultura contra la Guerra.

Gaspar Llamazares espera que en los resultados se reflejen «las fuertes movilizaciones contra la guerra y en favor de los derechos sociales». En definitiva, «que se produzca en la Unión Europea un cambio hacia una izquierda alternativa» y que «IU salga reforzada», aunque no recupere todos los «votos hurtados» debido a las «circunstancias excepcionales» del 14-M.

El Consejo Político también aprobó el programa de IU para estas elecciones, a falta de añadir algunas propuestas.

En él se indica que IU no votará a favor del proyecto de

Constitución europea tal como está redactado ahora, porque promueve el riesgo de rearme e intervenciones militares, niega la participación política de las regiones, consagra un modelo económico neoliberal -privatizaciones, flexibilidad laboral, menos protección social...- y no da medios para lograr los fines que propone.

« Tenter de contourner la loi »

Domingo, 9 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.265.

ESPAÑA

La izquierda 'abertzale' presenta una lista a las europeas que intenta eludir la ilegalización

La mayoría de los integrantes de Herritarren Zerrenda no ha figurado con anterioridad en candidaturas electorales vinculadas a Batasuna

JAVIER URTASUN

SAN SEBASTIAN.- La candidatura promovida por la izquierda abertzale para las elecciones europeas, Herritarren Zerrenda, ha recurrido a personas que en su mayoría no han figurado anteriormente en listas electorales para tratar así de sortear su posible ilegalización.

Herritarren Zerrenda presentó ayer en un acto celebrado en el Palacio Kursaal donostiarra la lista que presentará para los comicios del próximo 13 de junio, integrada por personas independientes vinculadas a diferentes ámbitos sociales y culturales.

La candidatura -que será presentada mañana en Madrid ante la Junta Electoral Central tras haber recabado las 40.000 firmas de apoyo necesarias- intentará de este modo evitar la vinculación con Batasuna que le han atribuido en los últimos días dirigentes del PP y PSOE y que podría, si se demuestra, motivar su ilegalización en aplicación de la Ley de Partidos.

Las 64 personas que integrarán la lista electoral fueron presentadas ayer en un mitin presidido por una enorme ikurriña y un panel con el lema «Una nación libre en una Europa sin límites».

El acto se celebró ante un auditorio atestado que contó con la presencia de ex dirigentes de Batasuna, como Pernando Barrena, Anjel

Mari Elcano o Juan José Petrikorena; representantes de LAB, con su secretario general, Rafa Díez, a la cabeza; y ex presos de ETA como Eugenio Etxebeste, Antxon.

La cabeza de lista de Herritarren Zerrenda, la profesora Marije Fullaondo, dio a conocer las líneas maestras de la candidatura e incidió especialmente en que «no tiene voluntad alguna de representar a ningún otro agente político existente en la sociedad vasca».

Eso sí, concurre a los comicios europeos enarbolando la bandera de la autodeterminación y reivindicando Euskal Herria como una «nación europea», por entender que ninguna otra formación representa fielmente estos postulados.

Previamente, durante un extenso acto que contó con la actuación de bertsolaris y cantautores latinoamericanos, representantes de Herritarren Zerrenda leyeron un manifiesto en el que se recogen los principios que inspiran la candidatura.

El texto señala que la lista pretende recoger los principios que inspiraron la Propuesta de Bergara -principalmente, la defensa ante Europa de una nación vasca diferenciada de España y Francia- y se guía por las líneas de actuación del Pacto de Lizarra, entre ellas la necesidad de dotar al conflicto vasco de una solución política dialogada.

La presentación oficial de la candidatura se produce en medio de un fuerte debate acerca de si se trata de unas siglas independientes o bien tratan de suplantar a la ilegalizada Batasuna.

Sus impulsores han tratado de demostrar la primera tesis incluyendo en la lista a personas que no han figurado anteriormente en la candidatura de ningún partido. Herritarren Zerrenda se encuentra ahora a la espera de la reacción que suscite su presentación, ya que el fiscal general del Estado anunció su intención de estudiar si la candidatura incurría en alguno de los supuestos establecidos en la Ley de Partidos.

« Des options opposées »

Blanco: en junio se escogerá entre «euroescépticos» y «europeístas»

Lunes, 10 de mayo de 2004

ESPAÑA

Blanco: en junio se escogerá entre «euroescépticos» y «europeístas»

VALENCIA.- José Blanco auguró ayer en Valencia que el PSOE ganará las elecciones europeas por «amplia mayoría» porque los ciudadanos tienen claro cuáles son las opciones que concurren: «los euroescépticos y los que tenemos una voluntad clara de europeísmo, de compromiso con Europa».

«Escogerán entre aquellos políticos que quieren construir la Europa de la paz, social, del pleno empleo o aquéllos que han demostrado que han querido una Europa sumisa a los intereses de Estados Unidos», añadió el secretario de Organización y Acción Electoral. Ante 4.000 socialistas valencianos, Blanco explicó que su partido tiene ahora la oportunidad de «hacer posible también el cambio político en Europa». A su juicio, España tiene que tener de nuevo un papel relevante, «volver a ser parte del motor y del corazón de Europa».

En referencia al PP -y en particular al hasta hace poco líder popular en la Comunidad Valenciana- señaló que «el rencor nubla las ideas», algo que «le está sucediendo a muchos dirigentes del PP, especialmente a Zaplana», a quien le recomendó «sosiego» para afrontar la etapa en la oposición. Por ello, pidió al PP que «mantenga el mismo compromiso de lealtad con los temas de interés general que mantuvo el PSOE cuando estaba en la oposición».

« Rendre des comptes en public »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / EL PSOE ECHA EL RESTO EN CATALUÑA

Maragall pasa factura en público a Zapatero por el apoyo clave del PSC

«José Luis, estuvimos contigo en el momento decisivo y tú sabes cuáles», le recordó en un mitin ante 16.500 personas - De inmediato, le reclamó el archivo de Salamanca y selecciones deportivas «como Escocia»

MANUEL SANCHEZ. Enviado especial

BARCELONA.- El PSC quiso hacer una demostración de poderío y lo consiguió. Unas 16.500 personas llenaron ayer el Palau Sant Jordi, a falta sólo de 500 personas para colgar el no hay billetes, convirtiendo el acto de Barcelona en el mitin más potente de toda la campaña electoral.

Cantó Lucrecia, hablaron casi una decena de dirigentes políticos, y el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, se contagió del entusiasmo. Pero ni siquiera hizo falta tal gesto de poderío. El presidente de la Generalitat, Pasqual Maragall, dijo alto y claro lo que pretende, recordando viejas facturas: «Cataluña está y estará inflexiblemente a tu lado, José Luis, y lo sabes porque estuvimos contigo en el momento decisivo, y tú sabes cuáles es».

Maragall concretó sus peticiones, ambiguas, pero fáciles de entender: «¿Quién se puede rasgar las vestiduras porque Cataluña, como Escocia, tenga equipos propios?» y, previamente, en el mismo tono, señaló: «¿Es tan difícil de entender que Cataluña quiera recuperar los documentos del archivo de Salamanca que fueron robados a ciudadanos catalanes a punta de pistola en sus casas?»

Además, Maragall avisó que si cosas supuestamente tan obvias como éstas no se cumplen, la idea de la independencia crecerá, aunque se cuidó en más de una ocasión de decir que el PSC no la defiende, y que busca «una relación de interdependencia con España», como ya dijo en el Club Siglo XXI de Madrid hace unas semanas.

No obstante, advirtió: «De España no nos vamos a ir, aunque con unos años más de catalanismo estamos convencidos de que a Cataluña no habría quien la pillara»

Con tales planteamientos, los dos grandes anuncios que Zapatero quería hacer en Cataluña quedaron diluidos. Eso sí, hubo una gran ovación cuando proclamó solemnemente, y tras leer el último párrafo del testamento de Lluís Companys, que el castillo de Montjuïc pasará a manos del Ayuntamiento de Barcelona y en él se instalará el gran museo de Europa por la paz. Anunció que la idea ya estaba cerrada

entre Joan Clos y el ministro de Defensa, José Bono.

El otro anuncio fue asegurar que «el catalán estará en la Constitución europea», lo que provocó la segunda gran ovación de la noche de un público entregado al presidente del Gobierno y líder del PSOE.

Pero Zapatero se guardó de entrar al trapo de las dos preguntas trampa -como diría el candidato del PP- que había dejado flotando en el impresionante Palau de Sant Jordi el presidente de la Generalitat. Sólo hubo un compromiso, genuinamente genérico: «No tengas dudas Pascual», dijo en el mismo tono coloquial con el que él fue tratado: «Cumpliré todos mis compromisos con Cataluña». Incluso, gritó: «¡Visca Cataluña!» y «¡Visca el Barça!». Y, ya más adelante del mitin, anunció que Cataluña tendrá nuevo estatuto, diga lo que diga el PP.

A nivel más propio de campaña, Zapatero tiene claro su mensaje en la recta final. De nuevo los jóvenes y, de nuevo, «el voto por la paz».

El líder socialista repitió hasta la saciedad que nadie se quede en casa, y aseguró que en la recta final de campaña se han empezado a visualizar dos proyectos muy distintos sobre Europa.

«Decide la gente»

«Nosotros queremos volver a Europa, y el PP quiere volver a Irak. Nosotros queremos estar en el corazón de Europa, y el PP quiere volver a las Azores... más claro, nosotros queremos paz y ellos quieren volver a la guerra». El grito de «no a la guerra» en catalán fue atronador en el pabellón.

Zapatero, que se siente muy fuerte en este asunto, fue a más. «Ahora dicen que mi Gobierno ha dividido a los españoles. Aquí, quien ha dividido y ofendido la voluntad del pueblo español fue el Gobierno de Aznar. Pero, ahora, en este país, decide la gente con su Gobierno». Este mensaje final, que ayer fue repartido en un millón de «estampitas» por toda España y que cerrará campaña con un nuevo vídeo del líder del PSOE, también fue otra de las claves del mitin de Zapatero.

En este sentido, y tras volver a relatar los logros del Ejecutivo,

el presidente indicó que la mejor prueba de sus dos meses de gobierno es que los ciudadanos han podido comprobar que con su voto se hacen cosas, se deciden cosas y, sobre todo, se cumple la palabra dada.

Previamente a los dos presidentes actuó José Borrell, con la mayor parte de su intervención en catalán, citando poesías -el candidato socialista ha hecho la campaña del poeta-. En su discurso dio sólo un mensaje contundente: «El PSOE debe rematar la faena del 14-M. Hay que ir a votar».

« Disqualifier le PP pour avoir soutenu Bush »

Jueves, 20 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.276.

ESPAÑA

La Guía de Campaña del PSOE descalifica al PP por su 'apoyo incondicional' a Bush

El manual sostiene que «el Gobierno de Zapatero representa genuinamente la política europeísta y el Partido Popular, la política euroescéptica»

MANUEL SANCHEZ

MADRID.- «Zapatero representa genuinamente la política europeísta. El PP es la política euroescéptica, y de apoyo incondicional a las ideas e intereses de Bush».

Esta frase, que se recoge en la página 7 de la Guía de Campaña del PSOE para las elecciones europeas, es la idea/fuerza que los socialistas quieren utilizar de cara a los comicios del próximo 13 de junio.

El PSOE tiene claro el mensaje que de mil y una formas se repite en las 21 páginas de la Guía, para llegar a una conclusión final:

Zapatero es Europa, el PP es Bush.

En el documento, las referencias a la foto de las Azores y la decisión de Zapatero de retirar las tropas también son constantes, como otro mensaje a utilizar en la campaña electoral: «Hay un hilo conductor que enlaza directamente la foto de las Azores -y sus protagonistas- con la imagen del desastre político y del horror

humano en que se ha convertido la situación en aquel país. Los españoles no quieren estar asociados a eso y su Gobierno tampoco».

El manual también recoge otras descalificaciones a la política del PP con respecto a Europa, sobre todo en su postura de bloqueo para la aprobación de la Constitución europea.

Las alusiones también a la política exterior del PP desarrollada en los últimos cuatro años son constantes. Así, se afirma: «El tema de Europa no ha sido hasta ahora conflictivo en la política española (...). Pero el Gobierno del PP, que ha roto el consenso sobre los ejes de nuestra política exterior, lo ha hecho también en nuestra posición en el seno de la UE».

«Se ha alineado con los gobiernos euroescépticos, ha provocado la división de Europa en un asunto tan crucial como la Guerra de Irak, y se ha distanciado de países centrales como Francia y Alemania, y ha bloqueado el proyecto de la Constitución», continúa el texto.

Pese a estas duras críticas al anterior Gobierno, la guía también incide en que el PSOE realice una campaña «de tono positivo y optimista», aunque advierte que dicha predisposición «no significa renunciar a debatir con nuestros adversarios o no responder a sus ataques».

Para estos mensajes positivos, la guía recuerda los anuncios electorales de Zapatero de hace apenas dos meses: «Vamos a devolver España a Europa»; «Vamos a recuperar nuestro papel en el motor y en el corazón de la UE»; «Votar al PSOE es ratificar la vuelta al europeísmo; votar al PP es retroceder a la política de años anteriores».

Además, también se marcan los cinco puntos que concentrarán el discurso del PSOE en la campaña electoral que se inicia la próxima semana: 1) Europeísmo frente a euroescepticismo. 2) España, con fuerza en Europa. 3) El cambio político dado en España se tiene que desarrollar en Europa. 4) Los problemas a resolver (la paz, el empleo estable, el medio ambiente, la política social y la solidaridad). 5) La Constitución europea.

Pero en el análisis político y electoral que se recoge en esta guía,

el PSOE no olvida avisar de un riesgo (la desmovilización de su electorado) y tampoco obvia las lecturas políticas que el resultado final tendrá para la política española.

Sobre este último punto, la Guía de Campaña del PSOE dice claramente que «el PP tiene la necesidad imperiosa de obtener un resultado que le permita contener las consecuencias de su derrota en las elecciones generales, para lo que hará un gran esfuerzo de movilización de su electorado». Y añade: «Para ello, lo hará con un discurso doméstico, en el que primará un claro mensaje de revancha o segunda vuelta del 14-M».

El PSOE quiere contrarrestar esto intentando mantener el nivel de «movilización positiva» del 14-M, aunque admite sus dificultades, por lo que fija que «el primer objetivo del PSOE en esta campaña es la movilización de nuestro electorado, especialmente a los jóvenes y a los trabajadores».

La guía, pese a todo, admite que las perspectivas electorales son buenas, «aunque pueden producirse circunstancias que alteren esta situación. La más peligrosa sería una insuficiente movilización del partido y del electorado».

En este sentido, recuerda lo que le ocurrió al Partido Popular en las pasadas elecciones generales, y afirma: «Este partido ya ha experimentado las consecuencias de plantear campañas de perfil bajo confiando en la inercia de un resultado aparentemente asegurado».

Por último, la Guía de Campaña hace especial mención al hecho de que Los Verdes acudan a las elecciones formando parte de la candidatura del PSOE, y califica este hecho como «de mucha relevancia» y un asunto «a destacar durante toda la campaña».

Como objetivo, el PSOE se marca para el 13 de junio ser el partido más votado y con mayor número de escaños. En concreto, los socialistas barajan lograr entre 25-26 escaños en el caso de que se repitieran los resultados de hace dos meses.

No obstante, las encuestas internas del PSOE le otorgan una mayor diferencia en porcentaje con respecto al Partido Popular que el logrado en las elecciones del 14 de marzo.

« Ne pas mélanger l'Irak avec de décisions politiques »

Jueves, 20 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.276.

ESPAÑA

Mayor acusa al PSOE de mezquino por mezclar las torturas en Irak con una «decisión política de Aznar»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El cabeza de la lista popular a las elecciones europeas, Jaime Mayor Oreja, acusó ayer al Partido Socialista de distorsionar estos comicios al «mezclar de manera mezquina y repugnante unas torturas deplorables con una decisión de política internacional del Gobierno de José María Aznar».

Esta fue la mención expresa que el candidato del PP hizo al ex presidente del Gobierno, ya de vuelta de su viaje privado a los Estados Unidos, en la conferencia que ayer pronunció en el Club Siglo XXI. Ante un nutrido público de populares y tras una aplaudida presentación por parte del nuevo director general del FMI, Rodrigo Rato, Jaime Mayor subrayó la «transformación vertiginosa de España en estos últimos ocho años» y la política europeísta del anterior Gobierno del PP, y concentró toda su atención en detallar las «cinco mentiras» sobre las que se apoya la política europea del Partido Socialista.

La mezcla de la Guerra de Irak con las elecciones al Parlamento sólo es, en boca de Mayor Oreja, la «quinta» de estas mentiras. El candidato criticó, dentro de este capítulo, el electoralismo de sus adversarios al «escoger un calendario de retirada de tropas que termina prácticamente el mismo día que comienzan las elecciones europeas». Y reiteró que, «cada vez que hacen de Bagdad el corazón de estas elecciones y lo convierten en el corazón de Europa, están mintiendo al electorado español».

El conferenciante criticó la estrategia socialista sobre el 13-J como «refrendo de la situación en Irak». Pero antes de ello priorizó como la «primera mentira del presente socialismo» el trasladar la idea a la opinión pública de que las cesiones y concesiones en la

Unión Europea son eficaces y positivas para España.

Definió la «segunda mentira» de los socialistas como la de la «dogmatización» sobre los ejes en Europa. Mayor subrayó «que la construcción europea es precisamente la superación de los ejes». La «tercera mentira», según Mayor, consiste en haber hecho esa «propuesta imposible» de hacer cooficiales en Europa a las lenguas autonómicas. Para el candidato, ello no sólo es «inviable» en la ya actual Torre de Babel europea, sino sobre todo, el «reflejo de una exigencia política de sus socios de Gobierno en Cataluña, ERC». El candidato popular también combatió ayer una «cuarta mentira», la del «supuesto euroescepticismo del PP». Según Mayor, quien volvió a reivindicar la gestión del anterior Gobierno, «en el PP no somos más euroescépticos, sino más euroexigentes, más euroambiciosos y menos acomplexados».

« Débattre des tortures »

Miércoles, 19 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.275.

ESPAÑA

LA GUERRA DE IRAK CALIENTA LA PRECAMPAÑA DE LAS EUROPEAS

Mayor reta a debatir todas las torturas

«Que Borrell no se ponga tan gallito». Jaime Mayor Oreja animó la campaña electoral europea retando a José Borrell a un debate «sobre todo tipo de torturas» y exigiendo que el número uno socialista a las elecciones europeas «rebaje el tono de su discurso». Mayor Oreja, que clausuró un encuentro en Calvià (Mallorca) del PP y la CDU alemana, fue más allá y afirmó que estaba dispuesto a celebrar «un debate sobre limpieza y corrupción» con el candidato socialista, informa Agustín Rivera. Y es que las torturas en Irak siguen centrando la disputa electoral entre los dos partidos. «¿Quién es él para decir qué tipo de torturas son objeto de debate?», se preguntó el ex ministro popular. También acusó a Borrell de «insinuar el visto bueno» de los votantes del PP a las torturas practicadas a presos en las cárceles iraquíes.

« Rappeler les résultats précédents »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / EL ARRANQUE DE CAMPAÑA

PSOE y PP abren la campaña recordando el resultado de las generales

MANUEL SANCHEZ / CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- «No pidáis disculpas por haber ganado las elecciones del 14 de marzo». La frase, la más aplaudida de la noche, fue dicha por el presidente del Gobierno y secretario general del PSOE, José Luis Rodríguez Zapatero, desde México, y la transmitió a todos los presentes José Blanco en el arranque de la campaña para las elecciones europeas.

Rafael Simancas, Rosa Díez, José Blanco y José Borrell abrieron el primer acto electoral en Madrid ante un millar de personas. Los mensajes fueron para pedir que se consolide en estos comicios el resultado de hace dos meses. «Hay que rematar la jugada» dijo Rosa Díez.

También en Madrid y ante varios centenares de simpatizantes, el cabeza de lista del Partido Popular, Jaime Mayor Oreja, consideró el 13-J como la oportunidad de «devolver la ilusión, esperanza y alegría» a los 10 millones de votantes del PP que «van a ganar estas elecciones».

Mayor Oreja aseguró que su partido acude a estos comicios «sin ira, diciendo no al victimismo», y aprovechó para mostrar su «orgullo» por los anteriores gobiernos de Aznar. Según el candidato, «España nunca ha sido más europea que en los años de gobierno popular».

« Débattre de la corruption »

Viernes, 21 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.277.

ESPAÑA

Mayor Oreja pide debatir sobre «corrupción» hoy y en «el pasado»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El cabeza de lista del PP a las elecciones europeas encaró ayer las alusiones vertidas a su partido por parte del PSOE en

relación a las torturas descubiertas en Irak.

En una intervención ante la Junta Directiva del Partido Popular de Andalucía, Jaime Mayor Oreja aseguró que no dicen que no a sus adversarios socialistas, pero les emplazó a «un debate no en la lejanía, sino en la cercanía; a un debate sobre derechos humanos y corrupción entre los miembros del PP y del PSOE de ahora y de siempre».

El candidato popular contestó al secretario de Organización del PSOE, José Blanco, al decir que no ha perdido la cabeza, e insistió en abrir dicho debate «sobre nuestro presente y nuestro pasado», en alusión tácita al GAL y a otros escándalos del felipismo en cuya última etapa participó como ministro y alto cargo el actual número uno socialista para las elecciones europeas, José Borrell.

Mayor aprovechó el contexto de las negociaciones de los dos partidos con RTVE -aún no rotos en ese momento- para pedir públicamente que se haga «un apartado» específico en los debates electorales para la confrontación y el análisis del «comportamiento ético de los miembros del Partido Popular y del Partido Socialista».

Por otra parte, el candidato reiteró ayer las cinco «mentiras» en las que, a su juicio, incurre la política europea del actual partido del Gobierno.

Adelantándose a la propia Guía de Campaña del PSOE, dada a conocer ayer, en la que se subraya el euroescepticismo del PP, Mayor insistió en lo que ya había dicho el miércoles en su conferencia ante el Club Siglo XXI: «No somos más euroescépticos, sino más euroexigentes y menos acomplexados».

« Rappel la corruption »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS

Rajoy recuerda la dimisión del candidato socialista

Afirma que Mayor Oreja contó con colaboradores honestos y tiene ideas, principios y ganas

CARMEN REMIREZ DE GANUZA. Enviada especial

MURCIA.- El secretario general del PP, Mariano Rajoy, calentó ayer la campaña electoral al recordar en su primer mitin ante 3.000 personas reunidas en Murcia, que el candidato socialista a la Eurocámara, José Borrell, tuvo que renunciar hace cinco años a ser candidato a la Presidencia del Gobierno por un asunto relacionado con la corrupción. Rajoy no fue explícito en su crítica al adversario, quien se retiró de la batalla por La Moncloa tras descubrirse la participación en un presunto delito fiscal de dos inspectores de Hacienda de Barcelona que él nombró desde la Secretaría de Estado. El líder del PP se limitó a contrastar su historial con el del candidato popular, Jaime Mayor Oreja: «Es el mejor candidato, un hombre preparado, con experiencia, con una hoja de servicios a España, con ideas, principios y ganas. Que tuvo colaboradores honestos y no tuvo que dimitir como otros». Con este dardo envenenado, Rajoy rompió la tónica de un discurso europeísta, más entusiasta que victimista, a pesar de apelar al «sentimiento» para reclamar el voto europeo y redimir así la derrota electoral del 14-M. Fue un mitin plagado de promesas en la defensa de los intereses de España y centrado en una máxima reivindicación, el Plan Hidrológico Nacional, para un público sediento de agua. No por casualidad, los populares eligieron ayer el feudo de Murcia para arrancar su campaña más difícil de la década. Tal como dijo ayer Rajoy, se trata de la «región de España que más votó al PP en las últimas elecciones». El 14-M no hizo mella alguna en el voto popular murciano, que volvió a doblar al socialista. Sin embargo, los asistentes al acto se empeñaron ayer en corear contra la Ser, a la que el PP culpa de la manipulación informativa por la que perdieron las elecciones. El tono de los dirigentes estuvo en sintonía con su público. Tanto Rajoy como Mayor reivindicaron sin complejos la memoria de José María Aznar, aunque sin hacer mención alguna a su política exterior en Irak y sí a los logros de sus gobiernos en materia económica y de integración europea. «Vamos a seguir ayudando a construir Europa», dijo Rajoy, «y a defender el peso que tiene España en Europa, el

peso que le ha dado el Gobierno que presidía Aznar». Y Mayor dirigía su particular andanada contra Borrell: «Si yo tuviese un eslogan asentado en la falsedad (dijo en referencia al socialista Volvemos a Europa), me daría vergüenza ser candidato del PSOE». El cabeza de lista del PP no olvidó la decisión del Constitucional de impedir la candidatura de HZ en las elecciones europeas, y la calificó de la «decisión más europea que nos aleja del terror y nos devuelve la esperanza para que no haya tragedias como la del 11-M».

« Accusations contre TVE »

ELECCIONES EUROPEAS

El PP acusa a TVE de «manipulación» por retrasar la entrevista de Mayor

MADRID.- El PP hizo público anoche un comunicado en el que asegura que Televisión Española «ha vuelto a dar un ejemplo de la manipulación constante que está caracterizando la cobertura informativa de estas elecciones europeas», al retrasar la emisión de la entrevista con el cabeza de lista del PP al Parlamento europeo, Jaime Mayor Oreja.

TVE culpó a un fallo técnico, un «rebobinado accidental de la grabación», el que no se pudiera emitir la entrevista con el candidato popular al terminar el telediario de las 21.00 horas, como estaba previsto.

La cadena pública pidió disculpas por este fallo, al que se sumó otro ocurrido durante la propia emisión del telediario: un anuncio de coches interrumpió «involuntariamente» la información sobre el mitin que Borrell protagonizaba en Barcelona.

Para el PP, la directora general de RTVE, Carmen Caffarel, utiliza la televisión pública como medio al servicio del partido que está en el Gobierno «y se aleja del pluralismo que debe caracterizar a los espacios informativos, perjudicando claramente con su actitud a los populares». Anunciaron que denunciarán ante la Junta electoral «esta actitud» y pedirá la comparecencia de Caffarell.

Televisión Española comunicó anoche mediante una nota sus «disculpas

a los espectadores y a los partidos políticos afectados por una serie de fallos ocurridos hoy [por ayer] durante la emisión de noche en la primera» cadena, y afirmó que «se están investigando» las causas.

La dirección de TVE informó de que se «está investigando la causa de estos errores, presumiblemente debidos a las pruebas que se realizan en la automatización de las emisiones.

Fuentes del PSOE indicaron por su parte que el PP no soporta que TVE «haya dejado de ser su televisión» y «aprovecha cualquier excusa para enturbiar el ambiente».

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LA POLEMICA TELEVISIVA

Más de 7.000 simpatizantes 'populares' cierran la campaña abroncando a TVE

Rajoy reivindica las «manos limpias» del PP y Mayor define a Maragall como el «verdadero poder»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- Una bronca monumental contra Televisión Española (TVE) interrumpió ayer el discurso de fin de campaña de Mariano Rajoy. Más de 7.000 militantes y simpatizantes del Partido Popular (PP) mostraron su furia contra la televisión pública y ahogaron no sólo las palabras de su líder, sino las de la propia periodista del ente, que fue literalmente abucheada. «Televisión, manipulación», fue el grito de guerra en una noche plagada de himnos a la paz.

Al principio, el líder del PP saludó con una abierta sonrisa el desahogo de un público soliviantado por la entrevista de la víspera a Mayor Oreja [más información en página 12] y por la polémica que la directora de RTVE, Carmen Caffarel, ha mantenido con los dirigentes del partido a propósito de los debates cara a cara.

«A las 21 horas y ocho minutos entro yo en directo», contestó Rajoy desde el micrófono. Pero la gracia de su líder fue recibida por el público como una señal, y al encenderse el piloto de la cámara de TVE, la bronca se encendió. Fue sólo en el segundo embate de la afición cuando Rajoy optó por seguir con su rosario de reproches a

las «incoherencias» e «incumplimientos» del Gobierno socialista, cuando logró recuperar su protagonismo.

Fue la de ayer una noche emotiva en la que los ánimos estaban más que recuperados, encendidos. Minutos antes se oyó corear con fuerza lo de «Grupo Prisa, España no se pisa», en alusión al papel que los simpatizantes del PP le atribuyen a este grupo de comunicación en la jornada de reflexión del 13-M. Con ello, los populares criticaban la otra «manipulación informativa» con la que los miembros del PP explican su derrota en las generales.

Rajoy, no obstante, se acercó posteriormente a la periodista de TVE para pedirle disculpas y para reconocer que había «cometido un error» al decir en público la hora exacta de la conexión con el informativo de la televisión pública.

Con la selección

Fue una noche en la que líderes y público hicieron una abierta exaltación de España, de José María Aznar y de los éxitos del Gobierno popular. «Sí, señores, España», contestaba Rajoy a las invocaciones. «Yo mañana estaré en Faro, viendo el partido de la selección española, porque creo en la selección española, creo en España, me gusta el fútbol y sé de fútbol, no como otros», añadió en referencia a «la foto» de Zapatero con la selección.

Y es que, según Rajoy, el líder socialista «se calla cuando [Pasqual] Maragall dice que quiere una selección deportiva catalana como la de Escocia. Y un presidente del Gobierno no puede callarse. La obligación del presidente del Gobierno es defender las convicciones de la mayoría de los españoles».

La mención al mitin de Maragall y Zapatero en Barcelona, celebrado la noche anterior, dio mucho juego a los populares. Siguiendo en la onda deportiva, el presidente del PP madrileño, Pío García-Escudero, inició el acto con un «¡Viva el Estudiantes!», en referencia al equipo de baloncesto que se jugaba en esos momentos la Liga con el Barcelona en el Palacio de Vistalegre -donde el PP había previsto el mitin de cierre- y en respuesta al «¡Visca el Barça!» pronunciado la víspera por ZP.

El cabeza de lista, Jaime Mayor, definió «al señor Maragall» como el «verdadero poder hoy en España». Insistió en que el presidente del Gobierno «está hipotecado». «No sé lo que le debe», dijo, «ni lo que hizo para ser secretario general. Lo que sé es que en la Unión Europea no hay que defender las hipotecas nacionalistas, sino los intereses de la mayoría de los españoles».

Rajoy recalcó que «la verdad es la principal obligación del presidente del Gobierno» y le reprochó que no la dijera en el Congreso sobre el regreso de las tropas. Mariano Rajoy y Mayor Oreja invocaron una candidatura popular a las europeas «que ha devuelto la ilusión y las ganas a la sociedad española, con las manos limpias, con decencia, con principios y con convicciones».

« Décoration du ministre de la défense »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MITINES

Rajoy ironiza sobre la condecoración a Bono

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

VALLADOLID.- El líder del PP, Mariano Rajoy, ironizó ayer sobre la concesión de la gran cruz del mérito militar al ministro de Defensa, José Bono. «El Gobierno no ha hecho hasta ahora más que dos cosas y media con consecuencias jurídicas: ratificar una decisión del presidente del Gobierno [dijo en referencia a la retirada de las tropas de Irak]; derogar por decreto la LOCE y condecorar al señor Bono». «No es que yo me oponga a que se le condecóre», dijo Rajoy con su sutil oratoria, «pero ¿qué se hubiese dicho si el Gobierno popular condecorara a un ministro que se sienta en el mismo Consejo que lo nombra?», se preguntó ante un público feliz. Para el secretario general del PP, más allá de estos reales decretos, el nuevo Ejecutivo sólo ha hecho «anuncios de que se van a cargar lo que nosotros hemos hecho». Rajoy anunció para hoy la presentación de una propuesta de reforma del Reglamento del Congreso para que «en lugar de dos minutos y medio a la semana» pueda dialogar con Zapatero «15 minutos». Y contra la petición del público de una

«oposición dura», anunció una «oposición seria y divertida». En clave de europeas, Rajoy dijo que «España no debe ser monaguillo de nadie», y subrayó que Mayor «sólo dimitió una vez para dar la cara en el Parlamento vasco».

« Rendre HZ illégale »

Viernes, 14 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.270.

ESPAÑA

La pretensión del Gobierno de ilegalizar HZ provoca el primer choque con Ibarretxe

El Ejecutivo central ultima el proceso mientras que el vasco le acusa de hacer políticas «de Aznar»

OSCAR TORRES / ANGELES ESCRIVA

VITORIA/BILBAO.- La coincidencia entre el PSOE y el PP al considerar a la plataforma electoral Herritaren Zerrenda (HZ) heredera de la ilegalizada Batasuna y el deseo del Gobierno socialista de que no participe en los próximos comicios europeos provocó ayer el primer enfrentamiento grave entre los ejecutivos central y vasco desde la llegada de José Luis Rodríguez Zapatero.

Mientras el Gobierno central preparaba las órdenes para que el Consejo de Ministros inste hoy a la Abogacía del Estado a emprender las acciones oportunas para la ilegalización de HZ, el vasco acusaba a los socialistas de hacer suyas las «viejas políticas de Aznar».

Las últimas horas han despertado la desconfianza del Gabinete de Ibarretxe que, tras mostrarse entusiasmado con el cambio de Gobierno, suma ahora al agravio del descuento de los 32 millones del Cupo, la posición del PSOE en la reciente reunión del Pacto Antiterrorista y las acciones emprendidas por Zapatero para ilegalizar la lista abertzale.

La portavoz del Ejecutivo vasco, Miren Azkarate, convocó ayer a los medios con urgencia para advertir a los socialistas de que éstos no son los pasos que esperaban el PNV y sus socios. «Ahora resulta que el pasado es presente y que tanto el nuevo Gobierno como PSOE y PP pretenden prohibir el derecho que tiene cualquier ciudadano a elegir

y ser elegido. Esto es inaceptable para la sociedad vasca», aseguró Azkarate.

«Obras son amores»

El Gobierno vasco no se confiesa abiertamente decepcionado, pero la portavoz se esmeró por dejar patente su malestar. «Es cierto que vemos otro talante, pero los hechos no acompañan a las palabras. Dicen que estamos en un nuevo tiempo, en un nuevo clima, pero obras son amores y no buenas razones», afirmó.

En este punto, Azkarate colocó en el mismo plato de la balanza «dos decisiones recientes, adoptadas por el Gobierno de Zapatero, el descuento del Cupo y el inicio de la ilegalización de HZ, que corresponden a la vieja política de la era Aznar».

Que populares y socialistas apoyen la ilegalización de HZ resulta «incomprensible» para Azkarate, que consideró la candidatura un proyecto promovido «por un grupo de ciudadanos, respaldado por 50.000 firmas» y recordó que su inscripción ha sido aceptada «al menos, provisionalmente» por la Junta Electoral. Estos argumentos bastaron a la portavoz para atribuir una única estrategia al Gobierno y, como sucedió en la pasada legislatura, a los dos partidos mayoritarios de la oposición en el País Vasco, PSE y PP. Sobre la posibilidad de un recurso a la decisión de los tribunales, Azkarate apuntó que el Gobierno vasco será respetuoso con las sentencias. También aseguró que el lehendakari, tal y como anunció en Madrid, no va a pedir la modificación o la ruptura del Pacto Antiterrorista. Recordó, no obstante, que PSOE y PP han acordado no modificar «ni una coma del preámbulo» y aseguró que en éste se menciona en más ocasiones a PNV y EA que a ETA. «Nunca será una vía de paz y de convivencia en este país, pero si PSOE y PP van a seguir en esta rueda y ésta va a ser su aportación, el Gobierno no va a presentar mayores quejas», afirmó.

El Consejo de Ministros adoptará hoy «el acuerdo por el que ejercita la legitimación que el Ejecutivo tiene para articular la intervención de la Abogacía del Estado en la impugnación de la lista de HZ para el Parlamento europeo». La complicada expresión utilizada

por un miembro cualificado de la Administración viene a explicar que el Ejecutivo comunicará de forma oficial mañana a los letrados del Estado que deben ponerse a investigar si la impugnación es posible e implica una voluntad política de que esto se lleve a cabo.

De hecho, la Abogacía del Estado y la Fiscalía General llevan varios días estudiando si es posible fundamentar dicho recurso basándose en los precedentes de sus integrantes y tienen la intención de presentar su escrito de impugnación de la plancha de HZ el próximo jueves.

Martes, 11 de mayo de 2004

ESPAÑA

El PP exige al Gobierno que impugne la lista de HZ

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El Partido Popular exigirá mañana al Gobierno, en el seno de la reunión del Pacto Antiterrorista, que impugne la candidatura de Herritarren Zerrenda a las elecciones europeas del 13 de junio.

Así lo decidió ayer la dirección del principal partido de la oposición para el caso de que antes el Ejecutivo o el fiscal general del Estado no actúen de oficio en este sentido. De hecho, ayer mismo trascendió la noticia de que el Gobierno ha empezado a revisar la composición de la lista electoral, entre cuyas 46.000 firmas de adhesión -oficialmente presentadas ayer ante la Junta Electoral Central- figuran antiguos integrantes de la ilegalizada Batasuna. El propio ministro de Justicia, Juan Fernando López Aguilar, dijo ayer que la Abogacía del Estado ejercerá acciones ante la autoridad electoral si aprecia algún tipo de fraude.

El primero en alertar de un posible «fraude» a la Ley de Partidos en la composición abertzale de la candidatura de Herritarren Zerrenda fue el actual diputado del PP Ignacio Astarloa, quien la semana pasada recordó que la citada ley impide que se presente a los comicios con nombre distinto una formación ya declarada ilegal. «Queremos instar al Ejecutivo», dijo, «que ha manifestado expresamente la vigencia del Pacto contra el Terrorismo y que en su día apoyó la Ley de Partidos Políticos, a utilizar todos los

mecanismos necesarios. Concretamente, si la candidatura de HZ es proclamada por la Junta Central, es obligación del Gobierno impugnarla ante del Tribunal Supremo, para que éste pueda dictaminar su ilegalidad».

La Asociación de Víctimas del Terrorismo se unió también ayer a la propuesta del PP y pidió, en boca de su portavoz, Daniel Portero, que como mínimo, se «suspenda» cautelarmente la candidatura de HZ. Pero mientras se produce la respuesta del Gobierno socialista, éste se veía ayer mismo emplazado por un doble envite. El coordinador de Aralar y cabeza de lista de esta formación a las elecciones europeas del 13 de junio, Patxi Zabaleta, defendió que la candidatura Herritarren Zerrenda concorra también a los comicios europeos y añadió que la polémica que se ha creado en torno a esta lista será «la prueba del algodón» para el PSOE, que tiene que demostrar que «no es igual» que el PP.

Además, el portavoz de Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) en el Congreso de los Diputados, Joan Puigcercós, defendió también ayer la legitimidad de la candidatura de HZ a las elecciones europeas, y reiteró su rechazo a ilegalizar partidos políticos «por defender sus ideas».

Puigcercós resaltó a Servimedia que ERC «siempre ha estado en contra» de ilegalizar formaciones políticas, e insistió en que el Código Penal sólo es aplicable a las personas que violan la ley, pero en ningún caso a organizaciones, tal como argumentó su partido al oponerse en su día a la Ley de Partidos.

Por su parte, Ignasi Guardans, candidato de CiU a las elecciones europeas, fue más cauto al remitirse a la aplicación de la ley en esta polémica: «Hay una ley», declaró ayer, que nos puede gustar más o menos, pero corresponde a la Justicia saber si se viola o no» con esta candidatura». «En ese caso», añadió, «habrá que cumplirla».

« Payer la dette à l'Andalousie »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / SILLAS VACIAS EN LOS MITINES

ZP celebra el pago de la deuda a Andalucía en un acto desangelado
Apenas acudieron a escucharle 2.500 personas, cuando se esperaba un
aforo de 7.000 asistentes

MANUEL SANCHEZ. Enviado especial

SEVILLA.- Los escoltas de La Moncloa vigilaban sillas vacías. Los
asistentes al mitin se llevaron, cada uno, más de media docena de
banderolas del PSOE. Los niños corrían como locos y sin molestar a
nadie por los pasillos del pabellón de San Pablo. Y es que ayer, en
el mitin central de Sevilla, sobró vigilancia, sobraron banderas,
faltaron muchos niños y, principalmente, sobraron asientos.

Lo cierto es que el presidente del Gobierno y líder del PSOE, José
Luis Rodríguez Zapatero, cosechó su mayor pinchazo en un acto
electoral desde que es secretario general del partido y, lo más
sorprendente, le ocurrió en Sevilla el día en que celebró con sus
seguidores que el próximo día 10 de junio se liquidará la deuda con
Andalucía por un importe de 2.500 millones de euros (416.000
millones de pesetas).

Las cifras lo dicen todo: apenas acudieron 2.500 personas a un acto
que tenía capacidad para cerca de unos 7.000 asistentes. El aspecto
del pabellón era desolador y la cabeza caliente -la cámara de
televisión que recoge los planos generales con una inmensa grúa-
planeaba a ras del suelo para evitar que se observaran las gradas
vacías.

Lógicamente, la media docena de oradores que intervinieron en el
acto obvió tal hecho, e intentó insuflar ánimos.

Pero ni la experiencia de Luis Yáñez, ni el voluntarismo gritón de
Verónica Pérez, ni las llamadas de Manuel Chaves al voto útil o la
sólida y bien armada intervención de José Borrell lo
consiguieron. Rodríguez Zapatero se tuvo que remangar entonces, pero
tampoco fue su mejor mañana.

Eso sí, el líder del PSOE tuvo que ver que las cosas pintaban muy
feas y recurrió a los jóvenes como centro de su discurso. Les pidió
que regresaran a las urnas el próximo 13 de junio, «porque uno no se
puede cansar de votar una y mil veces por la paz».

Más duro que nunca

Además, les recordó la subida de las becas, les prometió acabar con el empleo precario antes de fin de año y les aseguró que tendrán viviendas accesibles y dignas.

También incidió, con mucha más intensidad que otras veces, en sus críticas al Partido Popular. Zapatero aseguró que el PP no puede hablar de Europa, «y por eso se dedican ahora a contar los logros de ocho años de Gobierno del PP cuando eso ya fue contestado en las urnas», dijo.

«Y el PP no puede hablar de Europa», continuó Zapatero, «porque Europa es unidad, Constitución y paz; y ellos han llevado división entre los países europeos, el bloqueo de la Constitución y una guerra».

Hablando de Europa, Zapatero aprovechó que ayer se cumplían 60 años del Desembarco de Normandía para hacer una comparación dentro de la Historia. «Todos podemos hacer una reflexión. Hace 60 años Europa era un campo de batalla, de división y de confrontación de naciones. Hoy es el espacio mayor de la paz, unidad, progreso y cohesión social».

El líder socialista reiteró que su Gobierno cumple y respeta los compromisos que tiene con las personas. «Y sí, lo digo claro, el Gobierno va hacer lo que quiere la gente, porque eso es democracia. Es chocante que nos critiquen por eso, por respetar la voluntad de los ciudadanos. Creo que no han aprendido la lección, no han aprendido nada, ni siquiera que por ir a una guerra en contra de la gente han pasado a la oposición, donde creo que van a estar una larga temporada», apuntó entre aplausos el dirigente socialista.

El presidente del Gobierno hiló este hecho con la Guerra de Irak y la actual posición de España en el mundo, de la que dijo sentirse tremendamente orgulloso: «Porque España tiene amigos y aliados, pero no amos», afirmó, en la frase más aplaudida y celebrada por los asistentes al acto en una calurosa mañana sevillana.

Acabó el mitin con su retahíla de acuerdos aprobados en sus primeras siete semanas de Gobierno y en anuncios, ya conocidos, de lo que

quiere desarrollar en el último cuatrimestre del año.

Y, parafraseando la misma expresión que utilizó en el XXXV Congreso de su propio partido, José Luis Rodríguez Zapatero afirmó: «Lo mejor de este país está por venir, y lo haremos entre todos». Ayer, el líder socialista lo pronunció igual que entonces, aunque con una leve modificación: en aquella ocasión dijo «PSOE» en lugar de «país».

José Borrell, por su parte, exigió al Partido Popular que rectifique su posición sobre la Guerra de Irak. «Ahora todos sabemos que fue un error y una gran mentira. Lo mínimo que deberían hacer los señores del PP sería reconocerlo y pedir disculpas al pueblo español».

El cabeza de lista del PSOE al Parlamento europeo, además, anunció que él estará en TVE para celebrar un debate con Jaime Mayor Oreja, «porque hay que hacerlo en la televisión pública, en la televisión de todos».

Aun así, Borrell añadió que él está dispuesto a acudir a más enfrentamientos con el candidato del Partido Popular y hacerlo en otras televisiones, siempre que se celebre el cara a cara previsto en Televisión Española.

« Trop libérales »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS

IU pide a Zapatero que se «emancipe del padre castrador» Solbes
SEVILLA.- Gaspar Llamazares hizo ayer un llamamiento al presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, para que sea capaz de «emanciparse del padre castrador» que, en su opinión, es el ministro de Economía, Pedro Solbes, y diga si está dispuesto a cumplir los compromisos sociales que ha anunciado.

En Sevilla, donde estuvo en la penúltima jornada de esta campaña electoral antes del cierre que celebrará hoy en Madrid, el coordinador general de IU anunció que la próxima semana va a preguntar a Rodríguez Zapatero, en el Congreso, si «va a cumplir su programa en materia social» o si, por el contrario, «piensa cumplir

con el catecismo del padre Solbes, que se está convirtiendo en una especie de padre castrador, represivo, que no quiere saber nada de propuestas de esperanza y de cambio, sólo de estabilidad y déficit cero».

Por eso pidió al presidente del Gobierno que «se emancipe» del ministro de Economía y cumpla lo que prometió a la izquierda durante la campaña de las pasadas elecciones generales. «Son promesas incompatibles con el programa de Solbes», dijo, según informa Efe. El líder de IU se mostró «muy contento» con la campaña que ha llevado a cabo esta formación política, que comenzó «fría y condicionada por los debates a dos» en la televisión pero que ha terminado con un importante respaldo por parte de un centenar de representantes del mundo de la cultura.

La actriz Pilar Bardem, el poeta Luis García Montero, el cantante Joaquín Sabina, la escritora Almudena Grandes y actores como Javier Bardem, Juan Diego Botto y Benito Rabal, entre otras personas, han firmado un manifiesto en el que expresan su apoyo a la candidatura de Izquierda Unida-Iniciativa per Catalunya Verds.

« Contre la constitution européenne »

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MENSAJES DE LOS PARTIDOS

Meyer anuncia movilizaciones contra la Carta Magna europea
MADRID.- El cabeza de lista de IU al Parlamento Europeo, Willy Meyer, anunció ayer que su coalición no votará a favor del texto constitucional europeo tal y como está redactado. Adelantó, además, que impulsará movilizaciones ciudadanas contra el mismo, según informa Servimedia.

En un encuentro en el Hotel Ritz de Madrid, organizado por Fórum Europa, Meyer apostó por convocar un referéndum vinculante en todos los estados miembros antes de ratificar definitivamente la nueva Constitución europea, e hizo hincapié en la necesidad de que la UE se convierta en una Federación de Estados y Ciudadanos.

El candidato peleará en Europa por que desaparezcan las bases americanas, en España y en todo el continente, para convertirse en

instalaciones civiles al servicio de la solidaridad. En concreto, señaló que Morón y Rota deberían ser «lanzaderas de ayuda humanitaria».

« L'Espagne est en Europe »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MENSAJES DE LOS PARTIDOS

Borrell: el 14-M supuso un 'segundo regreso' a Europa

Insiste en que se debe hablar de la Guerra, pero sin «iraquizar excesivamente» la campaña

MADRID.- El cabeza de lista del PSOE en los comicios al Parlamento Europeo, Josep Borrell, manifestó anoche, en una conferencia en el madrileño Club Siglo XXI, que es natural que la Guerra de Irak sea objeto de debate de cara a las europeas, aunque añadió, como había hecho el día anterior en Tenerife, que «tampoco hay que iraquizar excesivamente» las próximas elecciones porque «los españoles ya saben lo que ha ocurrido allí y cuál es la responsabilidad» de cada formación.

Borrell señaló que hay muchos otros temas en los que existen «enormes diferencias entre la derecha y la izquierda, en España y en Europa», y citó su carácter social y laico, su necesario gobierno económico, la forma de integrar a los nuevos miembros, su responsabilidad frente a los problemas ambientales, la adhesión de Turquía y el papel de las regiones.

En su opinión, sólo la percepción de las diferencias entre los proyectos que unos y otros, la derecha y la izquierda y también los distintos países, tienen para Europa, podrá vencer «la indiferencia de los electores para que acudan a las urnas de acuerdo con la importancia de las próximas elecciones».

Josep Borrell, quien señaló que «el primer regreso de España a Europa» se produjo en junio de 1985, con la firma del Tratado de Adhesión con un Gobierno socialista, añadió que ahora se puede hablar del «segundo regreso», también con un gobierno socialista, gracias a la victoria obtenida el pasado 14 de marzo.

El candidato socialista subrayó que la crisis respecto a Irak no hizo sino explicitar las diferentes concepciones de Europa que tienen las distintas formaciones políticas y los viejos y nuevos miembros de la UE.

En cuanto a los futuros posibles, indicó que para muchos europeos progresistas, Europa empieza a sonarles a neoliberalismo y a impotencia, por lo que la izquierda debe corregir «urgentemente» esta situación y afrontar la encrucijada en la que se encuentra el proyecto europeo.

Agregó que para algunos países nucleados en torno al «revivido eje franco alemán» y también para los socialistas españoles «Europa debe ser un actor global y capaz de actuar autónomamente en todas las dimensiones de la política», y estar dispuesto para ello «a mantener posiciones antagónicas con los Estados Unidos en los temas trascendentales de la paz y la guerra y los no menos importantes de los equilibrios ambientales globales, la justicia penal internacional y el desarrollo mundial».

Asimismo, subrayó que para otros, en particular la derecha española, «la Unión es, sobre todo, un espacio de cooperación económica basado en la desregulación y la liberalización a ultranza de la actividad económica y las relaciones sociales, cuya seguridad es subsidiaria de la protección americana». «Ambos proyectos son incompatibles», recalcó.

Borrell expresó la importancia del cambio en España el 14-M, que a su juicio ha «inflexionado la trayectoria política de Europa», y afirmó que «Europa necesita a la izquierda porque sin ella sólo será un mercado, y en vez de ser un instrumento de regulación de la globalización, será su caballo de Troya».

« L'Espagne huitième puissance du monde »

Lunes, 10 de mayo de 2004

ESPAÑA

Rajoy: «La octava potencia del mundo no está para hacer lo que le digan otros»

El líder del PP advierte que «el nuevo talante» no debe ser una «coartada» para ceder en Europa

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- «La octava potencia económica del mundo no está para hacer lo que le digan otros». Hasta cuatro veces repitió ayer Mariano Rajoy este mensaje durante el acto de presentación de la candidatura del Partido Popular a las elecciones europeas del 13 de junio.

El secretario general del PP insistió ayer en conciliar la palabra «interés» nacional con la de «europeísmo» para llamar a la movilización del voto a su partido en los próximos comicios a la Eurocámara. Rajoy lanzó un mensaje alternativo al de la sonrisa y el diálogo, esgrimido, según subrayó, por sus adversarios políticos, y dijo de todas las maneras que fue capaz -y fueron muchas- que «una cosa es el diálogo, el talante y la buena educación, y otra, confundir los intereses de España y de Europa».

Definió la Constitución europea, hoy en fase de redacción, como «el reto más importante» de la construcción europea, y enfatizó que «queremos más Europa, más políticas económicas comunes y de defensa», pero también «queremos tener votos, cuantos más mejor, igual que los demás países».

Fiel a su estilo irónico, Rajoy marcó para su partido en Europa un objetivo «distinto al de hacer amigos, lo cual no me parece mal», y dijo que a Europa hay que ir «a defender con buen talante, eso sí, aquello en lo que todos creemos».

A vueltas con el talante inaugurado por Rodríguez Zapatero, que tanto juego dialéctico le está dando, el líder de la oposición advirtió de que «nos gustaría que el nuevo talante no se convirtiera en coartada» para justificar las malas negociaciones en Europa o para ceder en las posiciones de España ante la nueva Constitución.

Rajoy no falló en su afición a los juegos de palabras e invirtió la frase de Rodríguez Zapatero de «lo que es bueno para Europa es bueno para España» por la de «lo que es bueno para España es bueno para Europa». En la misma línea, advirtió de que frente a los acuerdos alcanzados por el Gobierno popular en Niza, los socialistas «quieren

un modelo bueno para ellos que es malo para nosotros, y quieren que sea bueno para Europa». El discurso de Rajoy fue el más europeísta de los pronunciados en su actual etapa de oposición. Sin embargo, los militantes aplaudieron con más fervor sus andanadas -más sibilinas que feroces- contra el ministro del Interior y contra el resto del Gobierno, salvo claro, de «aquellos ministros a los que es difícil criticar porque ni han dicho ni han hecho nada». Rajoy avisó de que el próximo miércoles, en la primera sesión de control al Gobierno, su grupo parlamentario preguntará a José Antonio Alonso por qué dijo que el Gobierno popular actuó, en referencia al 11-M, con imprevisión política. Y fue especialmente aplaudido cuando dijo: «Nosotros no vamos a responsabilizar a un Gobierno cuando se produzca un atentado terrorista, porque no es ético».

Sin embargo, el líder del PP no cargó las tintas contra los planes socialistas sobre la composición de la comisión de investigación del 11-M y se limitó a decir que «queremos saber por qué miles de ciudadanos coincidieron, yo creo que coincidieron, en la sede del PP» en la jornada de reflexión.

Rajoy volvió a pedir además que el fiscal general investigue la filtración del sumario.

Pie de foto titulada

LA FILA DE LOS ELEGIDOS. Luisa y Luis -la ex presidenta del Congreso Luisa Fernanda Rudi, y el periodista Luis Herrero- destacaron ayer en la primera y segunda filas de los candidatos populares a las elecciones europeas. El número 12 de la lista más codiciada del nuevo PP en la oposición, ocupó un asiento contiguo al de la ex ministra de Educación, Pilar del Castillo, futura compañera de escaño en la Eurocámara. Rudi, la número dos, supo colocarse junto al uno, Jaime Mayor, y a la plana mayor del partido, Mariano Rajoy, su adjunto Angel Acebes, y el flamante director del FMI, Rodrigo Rato.

Formes discursives El Mundo discours national

« Approuver les listes de candidature »

IU aprueba su lista para las europeas con un 42% de castigo / EL MUNDO

ESPAÑA

IU aprueba su lista para las europeas con un 42% de castigo

Advierte en su programa electoral de que votará en contra de la

Constitución de la UE si se mantiene en los términos actuales

AGUSTIN YANEL

MADRID.- El Consejo Político Federal de Izquierda Unida aprobó ayer

los principales nombres que llevará en su candidatura para las

elecciones al Parlamento Europeo. Pero un 42,7% de los 157

asistentes se abstuvo o votó en contra de que Willy Meyer sea el

número uno de la lista, como castigo al método que ha utilizado la

dirección de IU para elaborarla y para firmar coaliciones con otras

fuerzas políticas.

Gaspar Llamazares reconoció que tal vez se equivocó cuando ofreció

el primer puesto de la lista a Carlos Jiménez Villarejo, ex jefe de

la Fiscalía Anticorrupción. Pero explicó que lo hizo para presentar

una lista «abierta» a personas y a grupos sociales que se han

movilizado con IU y, al mismo tiempo, que tenga la identidad propia

de esta federación y de los partidos con los que se presenta en

coalición.

«Todo eso lo hay en esta candidatura» que encabeza Meyer, dijo.

Varios dirigentes del sector que se aglutina en torno al secretario

general del PCE, Francisco Frutos, así como Angeles Maestro (de

Corriente Roja) y otros, criticaron que los pactos de IU con

Iniciativa per Catalunya-Verds y con otros partidos obliguen a

situar en el número dos de la lista a una persona de esa formación

catalana, cuando creen que debe ir del cuatro para abajo.

Desde el sector mayoritario, que lidera Llamazares, les volvieron a

explicar que eso está firmado así desde que IU e ICV acordaron

presentarse en coalición a las pasadas elecciones autonómicas y

después a las generales, lo que les ha permitido tener un grupo en

el Congreso.

Un 40% de los asistentes avaló con su firma una candidatura alternativa, encabezada por el actual eurodiputado, Salvador Jové. Pero éste, tras criticar la manera en que se ha elaborado la candidatura del sector mayoritario, anunció que no se presenta y pidió a todos que no impugnen esa lista oficial sino que la apoyen, porque el objetivo debe ser «contribuir todos a que haya un excelente resultado para IU».

Ante su renuncia, los críticos no presentaron esa candidatura, con lo que sólo fue votada la que encabeza Meyer, actual responsable de Política Internacional de IU.

Tras ser elegido -90 votos a favor, 54 en contra, 10 abstenciones y tres en blanco-, Meyer afirmó que va a trabajar para construir «un espacio común europeo» en el que lo económico y lo social caminen a la vez; también dijo que defenderá una Europa con una política exterior propia y autónoma respecto a Estados Unidos y la OTAN. Entre los independientes están la actriz Pilar Bardem, en el número seis; el poeta Luis García Montero (nueve) y Jordi Daudet (13), portavoz de Cultura contra la Guerra.

Gaspar Llamazares espera que en los resultados se reflejen «las fuertes movilizaciones contra la guerra y en favor de los derechos sociales». En definitiva, «que se produzca en la Unión Europea un cambio hacia una izquierda alternativa» y que «IU salga reforzada», aunque no recupere todos los «votos hurtados» debido a las «circunstancias excepcionales» del 14-M.

El Consejo Político también aprobó el programa de IU para estas elecciones, a falta de añadir algunas propuestas.

En él se indica que IU no votará a favor del proyecto de Constitución europea tal como está redactado ahora, porque promueve el riesgo de rearme e intervenciones militares, niega la participación política de las regiones, consagra un modelo económico neoliberal -privatizaciones, flexibilidad laboral, menos protección social...- y no da medios para lograr los fines que propone.

« Tenter de contourner la loi »

Domingo, 9 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.265.

ESPAÑA

La izquierda 'abertzale' presenta una lista a las europeas que intenta eludir la ilegalización

La mayoría de los integrantes de Herritarren Zerrenda no ha figurado con anterioridad en candidaturas electorales vinculadas a Batasuna

JAVIER URTASUN

SAN SEBASTIAN.- La candidatura promovida por la izquierda abertzale para las elecciones europeas, Herritarren Zerrenda, ha recurrido a personas que en su mayoría no han figurado anteriormente en listas electorales para tratar así de sortear su posible ilegalización.

Herritarren Zerrenda presentó ayer en un acto celebrado en el Palacio Kursaal donostiarra la lista que presentará para los comicios del próximo 13 de junio, integrada por personas independientes vinculadas a diferentes ámbitos sociales y culturales.

La candidatura -que será presentada mañana en Madrid ante la Junta Electoral Central tras haber recabado las 40.000 firmas de apoyo necesarias- intentará de este modo evitar la vinculación con Batasuna que le han atribuido en los últimos días dirigentes del PP y PSOE y que podría, si se demuestra, motivar su ilegalización en aplicación de la Ley de Partidos.

Las 64 personas que integrarán la lista electoral fueron presentadas ayer en un mitin presidido por una enorme ikurriña y un panel con el lema «Una nación libre en una Europa sin límites».

El acto se celebró ante un auditorio atestado que contó con la presencia de ex dirigentes de Batasuna, como Fernando Barrena, Anjel Mari Elkano o Juan José Petrikorena; representantes de LAB, con su secretario general, Rafa Díez, a la cabeza; y ex presos de ETA como Eugenio Etxebeste, Antxon.

La cabeza de lista de Herritarren Zerrenda, la profesora Marije Fullaondo, dio a conocer las líneas maestras de la candidatura e incidió especialmente en que «no tiene voluntad alguna de representar a ningún otro agente político existente en la sociedad

vasca».

Eso sí, concurre a los comicios europeos enarbolando la bandera de la autodeterminación y reivindicando Euskal Herria como una «nación europea», por entender que ninguna otra formación representa fielmente estos postulados.

Previamente, durante un extenso acto que contó con la actuación de bertsolaris y cantautores latinoamericanos, representantes de Herritarren Zerrenda leyeron un manifiesto en el que se recogen los principios que inspiran la candidatura.

El texto señala que la lista pretende recoger los principios que inspiraron la Propuesta de Bergara -principalmente, la defensa ante Europa de una nación vasca diferenciada de España y Francia- y se guía por las líneas de actuación del Pacto de Lizarra, entre ellas la necesidad de dotar al conflicto vasco de una solución política dialogada.

La presentación oficial de la candidatura se produce en medio de un fuerte debate acerca de si se trata de unas siglas independientes o bien tratan de suplantar a la ilegalizada Batasuna.

Sus impulsores han tratado de demostrar la primera tesis incluyendo en la lista a personas que no han figurado anteriormente en la candidatura de ningún partido. Herritarren Zerrenda se encuentra ahora a la espera de la reacción que suscite su presentación, ya que el fiscal general del Estado anunció su intención de estudiar si la candidatura incurría en alguno de los supuestos establecidos en la Ley de Partidos.

« Des options opposées »

Blanco: en junio se escogerá entre «euroescépticos» y «europeístas»

Lunes, 10 de mayo de 2004

ESPAÑA

Blanco: en junio se escogerá entre «euroescépticos» y «europeístas»

VALENCIA.- José Blanco auguró ayer en Valencia que el PSOE ganará las elecciones europeas por «amplia mayoría» porque los ciudadanos tienen claro cuáles son las opciones que concurren: «los euroescépticos y los que tenemos una voluntad

clara de europeísmo, de compromiso con Europa».

«Escogerán entre aquellos políticos que quieren construir la Europa de la paz, social, del pleno empleo o aquéllos que han demostrado que han querido una Europa sumisa a los intereses de Estados Unidos», añadió el secretario de Organización y Acción Electoral. Ante 4.000 socialistas valencianos, Blanco explicó que su partido tiene ahora la oportunidad de «hacer posible también el cambio político en Europa». A su juicio, España tiene que tener de nuevo un papel relevante, «volver a ser parte del motor y del corazón de Europa».

En referencia al PP -y en particular al hasta hace poco líder popular en la Comunidad Valenciana- señaló que «el rencor nubla las ideas», algo que «le está sucediendo a muchos dirigentes del PP, especialmente a Zaplana», a quien le recomendó «sosiego» para afrontar la etapa en la oposición. Por ello, pidió al PP que «mantenga el mismo compromiso de lealtad con los temas de interés general que mantuvo el PSOE cuando estaba en la oposición».

« Rendre des comptes en public »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / EL PSOE ECHA EL RESTO EN CATALUÑA

Maragall pasa factura en público a Zapatero por el apoyo clave del PSC

«José Luis, estuvimos contigo en el momento decisivo y tú sabes cuáles», le recordó en un mitin ante 16.500 personas - De inmediato, le reclamó el archivo de Salamanca y selecciones deportivas «como Escocia»

MANUEL SANCHEZ. Enviado especial

BARCELONA.- El PSC quiso hacer una demostración de poderío y lo consiguió. Unas 16.500 personas llenaron ayer el Palau Sant Jordi, a falta sólo de 500 personas para colgar el no hay billetes, convirtiendo el acto de Barcelona en el mitin más potente de toda la campaña electoral.

Cantó Lucrecia, hablaron casi una decena de dirigentes políticos, y

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, se contagió del entusiasmo. Pero ni siquiera hizo falta tal gesto de poderío. El presidente de la Generalitat, Pasqual Maragall, dijo alto y claro lo que pretende, recordando viejas facturas: «Cataluña está y estará inflexiblemente a tu lado, José Luis, y lo sabes porque estuvimos contigo en el momento decisivo, y tú sabes cuáles es».

Maragall concretó sus peticiones, ambiguas, pero fáciles de entender: «¿Quién se puede rasgar las vestiduras porque Cataluña, como Escocia, tenga equipos propios?» y, previamente, en el mismo tono, señaló: «¿Es tan difícil de entender que Cataluña quiera recuperar los documentos del archivo de Salamanca que fueron robados a ciudadanos catalanes a punta de pistola en sus casas?»

Además, Maragall avisó que si cosas supuestamente tan obvias como éstas no se cumplen, la idea de la independencia crecerá, aunque se cuidó en más de una ocasión de decir que el PSC no la defiende, y que busca «una relación de interdependencia con España», como ya dijo en el Club Siglo XXI de Madrid hace unas semanas.

No obstante, advirtió: «De España no nos vamos a ir, aunque con unos años más de catalanismo estamos convencidos de que a Cataluña no habría quien la pillara»

Con tales planteamientos, los dos grandes anuncios que Zapatero quería hacer en Cataluña quedaron diluidos. Eso sí, hubo una gran ovación cuando proclamó solemnemente, y tras leer el último párrafo del testamento de Lluís Companys, que el castillo de Montjuïc pasará a manos del Ayuntamiento de Barcelona y en él se instalará el gran museo de Europa por la paz. Anunció que la idea ya estaba cerrada entre Joan Clos y el ministro de Defensa, José Bono.

El otro anuncio fue asegurar que «el catalán estará en la Constitución europea», lo que provocó la segunda gran ovación de la noche de un público entregado al presidente del Gobierno y líder del PSOE.

Pero Zapatero se guardó de entrar al trapo de las dos preguntas trampa -como diría el candidato del PP- que había dejado flotando en

el impresionante Palau de Sant Jordi el presidente de la Generalitat. Sólo hubo un compromiso, genuinamente genérico: «No tengas dudas Pascual», dijo en el mismo tono coloquial con el que él fue tratado: «Cumpliré todos mis compromisos con Cataluña». Incluso, gritó: «¡Visca Cataluña!» y «¡Visca el Barça!». Y, ya más adelante del mitin, anunció que Cataluña tendrá nuevo estatuto, diga lo que diga el PP.

A nivel más propio de campaña, Zapatero tiene claro su mensaje en la recta final. De nuevo los jóvenes y, de nuevo, «el voto por la paz».

El líder socialista repitió hasta la saciedad que nadie se quede en casa, y aseguró que en la recta final de campaña se han empezado a visualizar dos proyectos muy distintos sobre Europa.

«Decide la gente»

«Nosotros queremos volver a Europa, y el PP quiere volver a Irak. Nosotros queremos estar en el corazón de Europa, y el PP quiere volver a las Azores... más claro, nosotros queremos paz y ellos quieren volver a la guerra». El grito de «no a la guerra» en catalán fue atronador en el pabellón.

Zapatero, que se siente muy fuerte en este asunto, fue a más. «Ahora dicen que mi Gobierno ha dividido a los españoles. Aquí, quien ha dividido y ofendido la voluntad del pueblo español fue el Gobierno de Aznar. Pero, ahora, en este país, decide la gente con su Gobierno». Este mensaje final, que ayer fue repartido en un millón de «estampitas» por toda España y que cerrará campaña con un nuevo vídeo del líder del PSOE, también fue otra de las claves del mitin de Zapatero.

En este sentido, y tras volver a relatar los logros del Ejecutivo, el presidente indicó que la mejor prueba de sus dos meses de gobierno es que los ciudadanos han podido comprobar que con su voto se hacen cosas, se deciden cosas y, sobre todo, se cumple la palabra dada.

Previamente a los dos presidentes actuó José Borrell, con la mayor parte de su intervención en catalán, citando poesías -el candidato socialista ha hecho la campaña del poeta-. En su discurso dio sólo

un mensaje contundente: «El PSOE debe rematar la faena del 14-M. Hay que ir a votar».

« Disqualifier le PP pour avoir soutenu Bush »

Jueves, 20 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.276.

ESPAÑA

La Guía de Campaña del PSOE descalifica al PP por su 'apoyo incondicional' a Bush

El manual sostiene que «el Gobierno de Zapatero representa genuinamente la política europeísta y el Partido Popular, la política euroescéptica»

MANUEL SANCHEZ

MADRID.- «Zapatero representa genuinamente la política europeísta. El PP es la política euroescéptica, y de apoyo incondicional a las ideas e intereses de Bush».

Esta frase, que se recoge en la página 7 de la Guía de Campaña del PSOE para las elecciones europeas, es la idea/fuerza que los socialistas quieren utilizar de cara a los comicios del próximo 13 de junio.

El PSOE tiene claro el mensaje que de mil y una formas se repite en las 21 páginas de la Guía, para llegar a una conclusión final:

Zapatero es Europa, el PP es Bush.

En el documento, las referencias a la foto de las Azores y la decisión de Zapatero de retirar las tropas también son constantes, como otro mensaje a utilizar en la campaña electoral: «Hay un hilo conductor que enlaza directamente la foto de las Azores -y sus protagonistas- con la imagen del desastre político y del horror humano en que se ha convertido la situación en aquel país. Los españoles no quieren estar asociados a eso y su Gobierno tampoco».

El manual también recoge otras descalificaciones a la política del PP con respecto a Europa, sobre todo en su postura de bloqueo para la aprobación de la Constitución europea.

Las alusiones también a la política exterior del PP desarrollada en los últimos cuatro años son constantes. Así, se afirma: «El tema de

Europa no ha sido hasta ahora conflictivo en la política española (...). Pero el Gobierno del PP, que ha roto el consenso sobre los ejes de nuestra política exterior, lo ha hecho también en nuestra posición en el seno de la UE».

«Se ha alineado con los gobiernos euroescépticos, ha provocado la división de Europa en un asunto tan crucial como la Guerra de Irak, y se ha distanciado de países centrales como Francia y Alemania, y ha bloqueado el proyecto de la Constitución», continúa el texto.

Pese a estas duras críticas al anterior Gobierno, la guía también incide en que el PSOE realice una campaña «de tono positivo y optimista», aunque advierte que dicha predisposición «no significa renunciar a debatir con nuestros adversarios o no responder a sus ataques».

Para estos mensajes positivos, la guía recuerda los anuncios electorales de Zapatero de hace apenas dos meses: «Vamos a devolver España a Europa»; «Vamos a recuperar nuestro papel en el motor y en el corazón de la UE»; «Votar al PSOE es ratificar la vuelta al europeísmo; votar al PP es retroceder a la política de años anteriores».

Además, también se marcan los cinco puntos que concentrarán el discurso del PSOE en la campaña electoral que se inicia la próxima semana: 1) Europeísmo frente a euroescepticismo. 2) España, con fuerza en Europa. 3) El cambio político dado en España se tiene que desarrollar en Europa. 4) Los problemas a resolver (la paz, el empleo estable, el medio ambiente, la política social y la solidaridad). 5) La Constitución europea.

Pero en el análisis político y electoral que se recoge en esta guía, el PSOE no olvida avisar de un riesgo (la desmovilización de su electorado) y tampoco obvia las lecturas políticas que el resultado final tendrá para la política española.

Sobre este último punto, la Guía de Campaña del PSOE dice claramente que «el PP tiene la necesidad imperiosa de obtener un resultado que le permita contener las consecuencias de su derrota en las elecciones generales, para lo que hará un gran esfuerzo de

movilización de su electorado». Y añade: «Para ello, lo hará con un discurso doméstico, en el que primará un claro mensaje de revancha o segunda vuelta del 14-M».

El PSOE quiere contrarrestar esto intentando mantener el nivel de «movilización positiva» del 14-M, aunque admite sus dificultades, por lo que fija que «el primer objetivo del PSOE en esta campaña es la movilización de nuestro electorado, especialmente a los jóvenes y a los trabajadores».

La guía, pese a todo, admite que las perspectivas electorales son buenas, «aunque pueden producirse circunstancias que alteren esta situación. La más peligrosa sería una insuficiente movilización del partido y del electorado».

En este sentido, recuerda lo que le ocurrió al Partido Popular en las pasadas elecciones generales, y afirma: «Este partido ya ha experimentado las consecuencias de plantear campañas de perfil bajo confiando en la inercia de un resultado aparentemente asegurado».

Por último, la Guía de Campaña hace especial mención al hecho de que Los Verdes acudan a las elecciones formando parte de la candidatura del PSOE, y califica este hecho como «de mucha relevancia» y un asunto «a destacar durante toda la campaña».

Como objetivo, el PSOE se marca para el 13 de junio ser el partido más votado y con mayor número de escaños. En concreto, los socialistas barajan lograr entre 25-26 escaños en el caso de que se repitieran los resultados de hace dos meses.

No obstante, las encuestas internas del PSOE le otorgan una mayor diferencia en porcentaje con respecto al Partido Popular que el logrado en las elecciones del 14 de marzo.

« Ne pas mélanger l'Irak avec de décisions politiques »

Jueves, 20 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.276.

ESPAÑA

Mayor acusa al PSOE de mezquino por mezclar las torturas en Irak con una «decisión política de Aznar»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El cabeza de la lista popular a las elecciones europeas, Jaime Mayor Oreja, acusó ayer al Partido Socialista de distorsionar estos comicios al «mezclar de manera mezquina y repugnante unas torturas deplorables con una decisión de política internacional del Gobierno de José María Aznar».

Esta fue la mención expresa que el candidato del PP hizo al ex presidente del Gobierno, ya de vuelta de su viaje privado a los Estados Unidos, en la conferencia que ayer pronunció en el Club Siglo XXI. Ante un nutrido público de populares y tras una aplaudida presentación por parte del nuevo director general del FMI, Rodrigo Rato, Jaime Mayor subrayó la «transformación vertiginosa de España en estos últimos ocho años» y la política europeísta del anterior Gobierno del PP, y concentró toda su atención en detallar las «cinco mentiras» sobre las que se apoya la política europea del Partido Socialista.

La mezcla de la Guerra de Irak con las elecciones al Parlamento sólo es, en boca de Mayor Oreja, la «quinta» de estas mentiras. El candidato criticó, dentro de este capítulo, el electoralismo de sus adversarios al «escoger un calendario de retirada de tropas que termina prácticamente el mismo día que comienzan las elecciones europeas». Y reiteró que, «cada vez que hacen de Bagdad el corazón de estas elecciones y lo convierten en el corazón de Europa, están mintiendo al electorado español».

El conferenciante criticó la estrategia socialista sobre el 13-J como «refrendo de la situación en Irak». Pero antes de ello priorizó como la «primera mentira del presente socialismo» el trasladar la idea a la opinión pública de que las cesiones y concesiones en la Unión Europea son eficaces y positivas para España.

Definió la «segunda mentira» de los socialistas como la de la «dogmatización» sobre los ejes en Europa. Mayor subrayó «que la construcción europea es precisamente la superación de los ejes». La «tercera mentira», según Mayor, consiste en haber hecho esa «propuesta imposible» de hacer cooficiales en Europa a las lenguas autonómicas. Para el candidato, ello no sólo es «inviable» en la ya

actual Torre de Babel europea, sino sobre todo, el «reflejo de una exigencia política de sus socios de Gobierno en Cataluña, ERC». El candidato popular también combatió ayer una «cuarta mentira», la del «supuesto euroescepticismo del PP». Según Mayor, quien volvió a reivindicar la gestión del anterior Gobierno, «en el PP no somos más euroescépticos, sino más euroexigentes, más euroambiciosos y menos acomplejados».

« Débattre des tortures »

Miércoles, 19 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.275.

ESPAÑA

LA GUERRA DE IRAK CALIENTA LA PRECAMPAÑA DE LAS EUROPEAS

Mayor reta a debatir todas las torturas

«Que Borrell no se ponga tan gallito». Jaime Mayor Oreja animó la campaña electoral europea retando a José Borrell a un debate «sobre todo tipo de torturas» y exigiendo que el número uno socialista a las elecciones europeas «rebaje el tono de su discurso». Mayor Oreja, que clausuró un encuentro en Calvià (Mallorca) del PP y la CDU alemana, fue más allá y afirmó que estaba dispuesto a celebrar «un debate sobre limpieza y corrupción» con el candidato socialista, informa Agustín Rivera. Y es que las torturas en Irak siguen centrando la disputa electoral entre los dos partidos.«¿Quién es él para decir qué tipo de torturas son objeto de debate?», se preguntó el ex ministro popular. También acusó a Borrell de «insinuar el visto bueno» de los votantes del PP a las torturas practicadas a presos en las cárceles iraquíes.

« Rappel les résultats précédents »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / EL ARRANQUE DE CAMPAÑA

PSOE y PP abren la campaña recordando el resultado de las generales

MANUEL SANCHEZ / CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- «No pidáis disculpas por haber ganado las elecciones del 14 de marzo». La frase, la más aplaudida de la noche, fue dicha por el

presidente del Gobierno y secretario general del PSOE, José Luis Rodríguez Zapatero, desde México, y la transmitió a todos los presentes José Blanco en el arranque de la campaña para las elecciones europeas.

Rafael Simancas, Rosa Díez, José Blanco y José Borrell abrieron el primer acto electoral en Madrid ante un millar de personas. Los mensajes fueron para pedir que se consolide en estos comicios el resultado de hace dos meses. «Hay que rematar la jugada» dijo Rosa Díez.

También en Madrid y ante varios centenares de simpatizantes, el cabeza de lista del Partido Popular, Jaime Mayor Oreja, consideró el 13-J como la oportunidad de «devolver la ilusión, esperanza y alegría» a los 10 millones de votantes del PP que «van a ganar estas elecciones».

Mayor Oreja aseguró que su partido acude a estos comicios «sin ira, diciendo no al victimismo», y aprovechó para mostrar su «orgullo» por los anteriores gobiernos de Aznar. Según el candidato, «España nunca ha sido más europea que en los años de gobierno popular».

« Débattre de la corruption »

Viernes, 21 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.277.

ESPAÑA

Mayor Oreja pide debatir sobre «corrupción» hoy y en «el pasado»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El cabeza de lista del PP a las elecciones europeas encaró ayer las alusiones vertidas a su partido por parte del PSOE en relación a las torturas descubiertas en Irak.

En una intervención ante la Junta Directiva del Partido Popular de Andalucía, Jaime Mayor Oreja aseguró que no dicen que no a sus adversarios socialistas, pero les emplazó a «un debate no en la lejanía, sino en la cercanía; a un debate sobre derechos humanos y corrupción entre los miembros del PP y del PSOE de ahora y de siempre».

El candidato popular contestó al secretario de Organización del

PSOE, José Blanco, al decir que no ha perdido la cabeza, e insistió en abrir dicho debate «sobre nuestro presente y nuestro pasado», en alusión tácita al GAL y a otros escándalos del felipismo en cuya última etapa participó como ministro y alto cargo el actual número uno socialista para las elecciones europeas, José Borrell.

Mayor aprovechó el contexto de las negociaciones de los dos partidos con RTVE -aún no rotos en ese momento- para pedir públicamente que se haga «un apartado» específico en los debates electorales para la confrontación y el análisis del «comportamiento ético de los miembros del Partido Popular y del Partido Socialista».

Por otra parte, el candidato reiteró ayer las cinco «mentiras» en las que, a su juicio, incurre la política europea del actual partido del Gobierno.

Adelantándose a la propia Guía de Campaña del PSOE, dada a conocer ayer, en la que se subraya el euroescepticismo del PP, Mayor insistió en lo que ya había dicho el miércoles en su conferencia ante el Club Siglo XXI: «No somos más euroescépticos, sino más euroexigentes y menos acomplexados».

« Rappeler la corruption »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS

Rajoy recuerda la dimisión del candidato socialista

Afirma que Mayor Oreja contó con colaboradores honestos y tiene ideas, principios y ganas

CARMEN REMIREZ DE GANUZA. Enviada especial

MURCIA.- El secretario general del PP, Mariano Rajoy, calentó ayer la campaña electoral al recordar en su primer mitin ante 3.000 personas reunidas en Murcia, que el candidato socialista a la Eurocámara, José Borrell, tuvo que renunciar hace cinco años a ser candidato a la Presidencia del Gobierno por un asunto relacionado con la corrupción. Rajoy no fue explícito en su crítica al adversario, quien se retiró de la batalla por La Moncloa tras descubrirse la participación en un presunto delito fiscal de dos

inspectores de Hacienda de Barcelona que él nombró desde la Secretaría de Estado. El líder del PP se limitó a contrastar su historial con el del candidato popular, Jaime Mayor Oreja: «Es el mejor candidato, un hombre preparado, con experiencia, con una hoja de servicios a España, con ideas, principios y ganas. Que tuvo colaboradores honestos y no tuvo que dimitir como otros».

Con este dardo envenenado, Rajoy rompió la tónica de un discurso europeísta, más entusiasta que victimista, a pesar de apelar al «sentimiento» para reclamar el voto europeo y redimir así la derrota electoral del 14-M. Fue un mitin plagado de promesas en la defensa de los intereses de España y centrado en una máxima reivindicación, el Plan Hidrológico Nacional, para un público sediento de agua. No por casualidad, los populares eligieron ayer el feudo de Murcia para arrancar su campaña más difícil de la década. Tal como dijo ayer Rajoy, se trata de la «región de España que más votó al PP en las últimas elecciones». El 14-M no hizo mella alguna en el voto popular murciano, que volvió a doblar al socialista. Sin embargo, los asistentes al acto se empeñaron ayer en corear contra la Ser, a la que el PP culpa de la manipulación informativa por la que perdieron las elecciones.

El tono de los dirigentes estuvo en sintonía con su público. Tanto Rajoy como Mayor reivindicaron sin complejos la memoria de José María Aznar, aunque sin hacer mención alguna a su política exterior en Irak y sí a los logros de sus gobiernos en materia económica y de integración europea. «Vamos a seguir ayudando a construir Europa», dijo Rajoy, «y a defender el peso que tiene España en Europa, el peso que le ha dado el Gobierno que presidía Aznar». Y Mayor dirigía su particular andanada contra Borrell: «Si yo tuviese un eslogan asentado en la falsedad (dijo en referencia al socialista Volvemos a Europa), me daría vergüenza ser candidato del PSOE». El cabeza de lista del PP no olvidó la decisión del Constitucional de impedir la candidatura de HZ en las elecciones europeas, y la calificó de la «decisión más europea que nos aleja del terror y nos devuelve la esperanza para que no haya tragedias como la del 11-M».

« Accusations contre TVE »

ELECCIONES EUROPEAS

El PP acusa a TVE de «manipulación» por retrasar la entrevista de Mayor

MADRID.- El PP hizo público anoche un comunicado en el que asegura que Televisión Española «ha vuelto a dar un ejemplo de la manipulación constante que está caracterizando la cobertura informativa de estas elecciones europeas», al retrasar la emisión de la entrevista con el cabeza de lista del PP al Parlamento europeo, Jaime Mayor Oreja.

TVE culpó a un fallo técnico, un «rebobinado accidental de la grabación», el que no se pudiera emitir la entrevista con el candidato popular al terminar el telediario de las 21.00 horas, como estaba previsto.

La cadena pública pidió disculpas por este fallo, al que se sumó otro ocurrido durante la propia emisión del telediario: un anuncio de coches interrumpió «involuntariamente» la información sobre el mitin que Borrell protagonizaba en Barcelona.

Para el PP, la directora general de RTVE, Carmen Caffarel, utiliza la televisión pública como medio al servicio del partido que está en el Gobierno «y se aleja del pluralismo que debe caracterizar a los espacios informativos, perjudicando claramente con su actitud a los populares». Anunciaron que denunciarán ante la Junta electoral «esta actitud» y pedirá la comparecencia de Caffarell.

Televisión Española comunicó anoche mediante una nota sus «disculpas a los espectadores y a los partidos políticos afectados por una serie de fallos ocurridos hoy [por ayer] durante la emisión de noche en la primera» cadena, y afirmó que «se están investigando» las causas.

La dirección de TVE informó de que se «está investigando la causa de estos errores, presumiblemente debidos a las pruebas que se realizan en la automatización de las emisiones.

Fuentes del PSOE indicaron por su parte que el PP no soporta que TVE

«haya dejado de ser su televisión» y «aprovecha cualquier excusa para enturbiar el ambiente».

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LA POLEMICA TELEVISIVA

Más de 7.000 simpatizantes 'populares' cierran la campaña abroncando a TVE

Rajoy reivindica las «manos limpias» del PP y Mayor define a Maragall como el «verdadero poder»

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- Una bronca monumental contra Televisión Española (TVE) interrumpió ayer el discurso de fin de campaña de Mariano Rajoy. Más de 7.000 militantes y simpatizantes del Partido Popular (PP) mostraron su furia contra la televisión pública y ahogaron no sólo las palabras de su líder, sino las de la propia periodista del ente, que fue literalmente abuchcada. «Televisión, manipulación», fue el grito de guerra en una noche plagada de himnos a la paz.

Al principio, el líder del PP saludó con una abierta sonrisa el desahogo de un público soliviantado por la entrevista de la víspera a Mayor Oreja [más información en página 12] y por la polémica que la directora de RTVE, Carmen Caffarel, ha mantenido con los dirigentes del partido a propósito de los debates cara a cara.

«A las 21 horas y ocho minutos entro yo en directo», contestó Rajoy desde el micrófono. Pero la gracia de su líder fue recibida por el público como una señal, y al encenderse el piloto de la cámara de TVE, la bronca se encendió. Fue sólo en el segundo embate de la afición cuando Rajoy optó por seguir con su rosario de reproches a las «incoherencias» e «incumplimientos» del Gobierno socialista, cuando logró recuperar su protagonismo.

Fue la de ayer una noche emotiva en la que los ánimos estaban más que recuperados, encendidos. Minutos antes se oyó corear con fuerza lo de «Grupo Prisa, España no se pisa», en alusión al papel que los simpatizantes del PP le atribuyen a este grupo de comunicación en la jornada de reflexión del 13-M. Con ello, los populares criticaban la otra «manipulación informativa» con la que los miembros del PP

explican su derrota en las generales.

Rajoy, no obstante, se acercó posteriormente a la periodista de TVE para pedirle disculpas y para reconocer que había «cometido un error» al decir en público la hora exacta de la conexión con el informativo de la televisión pública.

Con la selección

Fue una noche en la que líderes y público hicieron una abierta exaltación de España, de José María Aznar y de los éxitos del Gobierno popular. «Sí, señores, España», contestaba Rajoy a las invocaciones. «Yo mañana estaré en Faro, viendo el partido de la selección española, porque creo en la selección española, creo en España, me gusta el fútbol y sé de fútbol, no como otros», añadió en referencia a «la foto» de Zapatero con la selección.

Y es que, según Rajoy, el líder socialista «se calla cuando [Pasqual] Maragall dice que quiere una selección deportiva catalana como la de Escocia. Y un presidente del Gobierno no puede callarse. La obligación del presidente del Gobierno es defender las convicciones de la mayoría de los españoles».

La mención al mitin de Maragall y Zapatero en Barcelona, celebrado la noche anterior, dio mucho juego a los populares. Siguiendo en la onda deportiva, el presidente del PP madrileño, Pío García-Escudero, inició el acto con un «¡Viva el Estudiantes!», en referencia al equipo de baloncesto que se jugaba en esos momentos la Liga con el Barcelona en el Palacio de Vistalegre -donde el PP había previsto el mitin de cierre- y en respuesta al «¡Visca el Barça!» pronunciado la víspera por ZP.

El cabeza de lista, Jaime Mayor, definió «al señor Maragall» como el «verdadero poder hoy en España». Insistió en que el presidente del Gobierno «está hipotecado». «No sé lo que le debe», dijo, «ni lo que hizo para ser secretario general. Lo que sé es que en la Unión Europea no hay que defender las hipotecas nacionalistas, sino los intereses de la mayoría de los españoles».

Rajoy recalcó que «la verdad es la principal obligación del presidente del Gobierno» y le reprochó que no la dijera en el

Congreso sobre el regreso de las tropas. Mariano Rajoy y Mayor Oreja invocaron una candidatura popular a las europeas «que ha devuelto la ilusión y las ganas a la sociedad española, con las manos limpias, con decencia, con principios y con convicciones».

« Décoration du ministre de la défense »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MITINES

Rajoy ironiza sobre la condecoración a Bono

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

VALLADOLID.- El líder del PP, Mariano Rajoy, ironizó ayer sobre la concesión de la gran cruz del mérito militar al ministro de Defensa, José Bono. «El Gobierno no ha hecho hasta ahora más que dos cosas y media con consecuencias jurídicas: ratificar una decisión del presidente del Gobierno [dijo en referencia a la retirada de las tropas de Irak]; derogar por decreto la LOCE y condecorar al señor Bono». «No es que yo me oponga a que se le condecore», dijo Rajoy con su sutil oratoria, «pero ¿qué se hubiese dicho si el Gobierno popular condecorara a un ministro que se sienta en el mismo Consejo que lo nombra?», se preguntó ante un público feliz. Para el secretario general del PP, más allá de estos reales decretos, el nuevo Ejecutivo sólo ha hecho «anuncios de que se van a cargar lo que nosotros hemos hecho». Rajoy anunció para hoy la presentación de una propuesta de reforma del Reglamento del Congreso para que «en lugar de dos minutos y medio a la semana» pueda dialogar con Zapatero «15 minutos». Y contra la petición del público de una «oposición dura», anunció una «oposición seria y divertida». En clave de europeas, Rajoy dijo que «España no debe ser monaguillo de nadie», y subrayó que Mayor «sólo dimitió una vez para dar la cara en el Parlamento vasco».

« Rendre HZ illégale »

Viernes, 14 de mayo de 2004. Año XV. Número: 5.270.

ESPAÑA

La pretensión del Gobierno de ilegalizar HZ provoca el primer choque con Ibarretxe

El Ejecutivo central ultima el proceso mientras que el vasco le acusa de hacer políticas «de Aznar»

OSCAR TORRES / ANGELES ESCRIVA

VITORIA/BILBAO.- La coincidencia entre el PSOE y el PP al considerar a la plataforma electoral Herritaren Zerrenda (HZ) heredera de la ilegalizada Batasuna y el deseo del Gobierno socialista de que no participe en los próximos comicios europeos provocó ayer el primer enfrentamiento grave entre los ejecutivos central y vasco desde la llegada de José Luis Rodríguez Zapatero.

Mientras el Gobierno central preparaba las órdenes para que el Consejo de Ministros inste hoy a la Abogacía del Estado a emprender las acciones oportunas para la ilegalización de HZ, el vasco acusaba a los socialistas de hacer suyas las «viejas políticas de Aznar».

Las últimas horas han despertado la desconfianza del Gabinete de Ibarretxe que, tras mostrarse entusiasmado con el cambio de Gobierno, suma ahora al agravio del descuento de los 32 millones del Cupo, la posición del PSOE en la reciente reunión del Pacto Antiterrorista y las acciones emprendidas por Zapatero para ilegalizar la lista abertzale.

La portavoz del Ejecutivo vasco, Miren Azkarate, convocó ayer a los medios con urgencia para advertir a los socialistas de que éstos no son los pasos que esperaban el PNV y sus socios. «Ahora resulta que el pasado es presente y que tanto el nuevo Gobierno como PSOE y PP pretenden prohibir el derecho que tiene cualquier ciudadano a elegir y ser elegido. Esto es inaceptable para la sociedad vasca», aseguró Azkarate.

«Obras son amores»

El Gobierno vasco no se confiesa abiertamente decepcionado, pero la portavoz se esmeró por dejar patente su malestar. «Es cierto que vemos otro talante, pero los hechos no acompañan a las palabras. Dicen que estamos en un nuevo tiempo, en un nuevo clima, pero obras son amores y no buenas razones», afirmó.

En este punto, Azkarate colocó en el mismo plato de la balanza «dos decisiones recientes, adoptadas por el Gobierno de Zapatero, el descuento del Cupo y el inicio de la ilegalización de HZ, que corresponden a la vieja política de la era Aznar».

Que populares y socialistas apoyen la ilegalización de HZ resulta «incomprensible» para Azkarate, que consideró la candidatura un proyecto promovido «por un grupo de ciudadanos, respaldado por 50.000 firmas» y recordó que su inscripción ha sido aceptada «al menos, provisionalmente» por la Junta Electoral. Estos argumentos bastaron a la portavoz para atribuir una única estrategia al Gobierno y, como sucedió en la pasada legislatura, a los dos partidos mayoritarios de la oposición en el País Vasco, PSE y PP. Sobre la posibilidad de un recurso a la decisión de los tribunales, Azkarate apuntó que el Gobierno vasco será respetuoso con las sentencias. También aseguró que el lehendakari, tal y como anunció en Madrid, no va a pedir la modificación o la ruptura del Pacto Antiterrorista. Recordó, no obstante, que PSOE y PP han acordado no modificar «ni una coma del preámbulo» y aseguró que en éste se menciona en más ocasiones a PNV y EA que a ETA. «Nunca será una vía de paz y de convivencia en este país, pero si PSOE y PP van a seguir en esta rueda y ésa va a ser su aportación, el Gobierno no va a presentar mayores quejas», afirmó.

El Consejo de Ministros adoptará hoy «el acuerdo por el que ejercita la legitimación que el Ejecutivo tiene para articular la intervención de la Abogacía del Estado en la impugnación de la lista de HZ para el Parlamento europeo». La complicada expresión utilizada por un miembro cualificado de la Administración viene a explicar que el Ejecutivo comunicará de forma oficial mañana a los letrados del Estado que deben ponerse a investigar si la impugnación es posible e implica una voluntad política de que esto se lleve a cabo.

De hecho, la Abogacía del Estado y la Fiscalía General llevan varios días estudiando si es posible fundamentar dicho recurso basándose en los precedentes de sus integrantes y tienen la intención de presentar su escrito de impugnación de la plancha de HZ el próximo

jueves.

Martes, 11 de mayo de 2004

ESPAÑA

El PP exige al Gobierno que impugne la lista de HZ

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- El Partido Popular exigirá mañana al Gobierno, en el seno de la reunión del Pacto Antiterrorista, que impugne la candidatura de Herritarren Zerrenda a las elecciones europeas del 13 de junio.

Así lo decidió ayer la dirección del principal partido de la oposición para el caso de que antes el Ejecutivo o el fiscal general del Estado no actúen de oficio en este sentido. De hecho, ayer mismo trascendió la noticia de que el Gobierno ha empezado a revisar la composición de la lista electoral, entre cuyas 46.000 firmas de adhesión -oficialmente presentadas ayer ante la Junta Electoral Central- figuran antiguos integrantes de la ilegalizada Batasuna. El propio ministro de Justicia, Juan Fernando López Aguilar, dijo ayer que la Abogacía del Estado ejercerá acciones ante la autoridad electoral si aprecia algún tipo de fraude.

El primero en alertar de un posible «fraude» a la Ley de Partidos en la composición abertzale de la candidatura de Herritarren Zerrenda fue el actual diputado del PP Ignacio Astarloa, quien la semana pasada recordó que la citada ley impide que se presente a los comicios con nombre distinto una formación ya declarada ilegal.

«Queremos instar al Ejecutivo», dijo, «que ha manifestado expresamente la vigencia del Pacto contra el Terrorismo y que en su día apoyó la Ley de Partidos Políticos, a utilizar todos los mecanismos necesarios. Concretamente, si la candidatura de HZ es proclamada por la Junta Central, es obligación del Gobierno impugnarla ante del Tribunal Supremo, para que éste pueda dictaminar su ilegalidad».

La Asociación de Víctimas del Terrorismo se unió también ayer a la propuesta del PP y pidió, en boca de su portavoz, Daniel Portero, que como mínimo, se «suspenda» cautelarmente la candidatura de HZ.

Pero mientras se produce la respuesta del Gobierno socialista, éste

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

se veía ayer mismo emplazado por un doble envite. El coordinador de Aralar y cabeza de lista de esta formación a las elecciones europeas del 13 de junio, Patxi Zabaleta, defendió que la candidatura Herritarren Zerrenda concorra también a los comicios europeos y añadió que la polémica que se ha creado en torno a esta lista será «la prueba del algodón» para el PSOE, que tiene que demostrar que «no es igual» que el PP.

Además, el portavoz de Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) en el Congreso de los Diputados, Joan Puigcercós, defendió también ayer la legitimidad de la candidatura de HZ a las elecciones europeas, y reiteró su rechazo a ilegalizar partidos políticos «por defender sus ideas».

Puigcercós resaltó a Servimedia que ERC «siempre ha estado en contra» de ilegalizar formaciones políticas, e insistió en que el Código Penal sólo es aplicable a las personas que violan la ley, pero en ningún caso a organizaciones, tal como argumentó su partido al oponerse en su día a la Ley de Partidos.

Por su parte, Ignasi Guardans, candidato de CiU a las elecciones europeas, fue más cauto al remitirse a la aplicación de la ley en esta polémica: «Hay una ley», declaró ayer, que nos puede gustar más o menos, pero corresponde a la Justicia saber si se viola o no» con esta candidatura». «En ese caso», añadió, «habrá que cumplirla».

« Payer la dette à l'Andalousie »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / SILLAS VACIAS EN LOS MITINES

ZP celebra el pago de la deuda a Andalucía en un acto desangelado
Apenas acudieron a escucharle 2.500 personas, cuando se esperaba un aforo de 7.000 asistentes

MANUEL SANCHEZ. Enviado especial

SEVILLA.- Los escoltas de La Moncloa vigilaban sillas vacías. Los asistentes al mitin se llevaron, cada uno, más de media docena de banderolas del PSOE. Los niños corrían como locos y sin molestar a nadie por los pasillos del pabellón de San Pablo. Y es que ayer, en

el mitin central de Sevilla, sobró vigilancia, sobraron banderas, faltaron muchos niños y, principalmente, sobraron asientos.

Lo cierto es que el presidente del Gobierno y líder del PSOE, José Luis Rodríguez Zapatero, cosechó su mayor pinchazo en un acto electoral desde que es secretario general del partido y, lo más sorprendente, le ocurrió en Sevilla el día en que celebró con sus seguidores que el próximo día 10 de junio se liquidará la deuda con Andalucía por un importe de 2.500 millones de euros (416.000 millones de pesetas).

Las cifras lo dicen todo: apenas acudieron 2.500 personas a un acto que tenía capacidad para cerca de unos 7.000 asistentes. El aspecto del pabellón era desolador y la cabeza caliente -la cámara de televisión que recoge los planos generales con una inmensa grúa- planeaba a ras del suelo para evitar que se observaran las gradas vacías.

Lógicamente, la media docena de oradores que intervinieron en el acto obvió tal hecho, e intentó insuflar ánimos.

Pero ni la experiencia de Luis Yáñez, ni el voluntarismo gritón de Verónica Pérez, ni las llamadas de Manuel Chaves al voto útil o la sólida y bien armada intervención de José Borrell lo consiguieron. Rodríguez Zapatero se tuvo que remangar entonces, pero tampoco fue su mejor mañana.

Eso sí, el líder del PSOE tuvo que ver que las cosas pintaban muy feas y recurrió a los jóvenes como centro de su discurso. Les pidió que regresaran a las urnas el próximo 13 de junio, «porque uno no se puede cansar de votar una y mil veces por la paz».

Más duro que nunca

Además, les recordó la subida de las becas, les prometió acabar con el empleo precario antes de fin de año y les aseguró que tendrán viviendas accesibles y dignas.

También incidió, con mucha más intensidad que otras veces, en sus críticas al Partido Popular. Zapatero aseguró que el PP no puede hablar de Europa, «y por eso se dedican ahora a contar los logros de ocho años de Gobierno del PP cuando eso ya fue contestado en las

urnas», dijo.

«Y el PP no puede hablar de Europa», continuó Zapatero, «porque Europa es unidad, Constitución y paz; y ellos han llevado división entre los países europeos, el bloqueo de la Constitución y una guerra».

Hablando de Europa, Zapatero aprovechó que ayer se cumplían 60 años del Desembarco de Normandía para hacer una comparación dentro de la Historia. «Todos podemos hacer una reflexión. Hace 60 años Europa era un campo de batalla, de división y de confrontación de naciones. Hoy es el espacio mayor de la paz, unidad, progreso y cohesión social».

El líder socialista reiteró que su Gobierno cumple y respeta los compromisos que tiene con las personas. «Y sí, lo digo claro, el Gobierno va hacer lo que quiere la gente, porque eso es democracia. Es chocante que nos critiquen por eso, por respetar la voluntad de los ciudadanos. Creo que no han aprendido la lección, no han aprendido nada, ni siquiera que por ir a una guerra en contra de la gente han pasado a la oposición, donde creo que van a estar una larga temporada», apuntó entre aplausos el dirigente socialista.

El presidente del Gobierno hiló este hecho con la Guerra de Irak y la actual posición de España en el mundo, de la que dijo sentirse tremendamente orgulloso: «Porque España tiene amigos y aliados, pero no amos», afirmó, en la frase más aplaudida y celebrada por los asistentes al acto en una calurosa mañana sevillana.

Acabó el mitin con su retahíla de acuerdos aprobados en sus primeras siete semanas de Gobierno y en anuncios, ya conocidos, de lo que quiere desarrollar en el último cuatrimestre del año.

Y, parafraseando la misma expresión que utilizó en el XXXV Congreso de su propio partido, José Luis Rodríguez Zapatero afirmó: «Lo mejor de este país está por venir, y lo haremos entre todos». Ayer, el líder socialista lo pronunció igual que entonces, aunque con una leve modificación: en aquella ocasión dijo «PSOE» en lugar de «país».

José Borrell, por su parte, exigió al Partido Popular que rectifique

su posición sobre la Guerra de Irak. «Ahora todos sabemos que fue un error y una gran mentira. Lo mínimo que deberían hacer los señores del PP sería reconocerlo y pedir disculpas al pueblo español».

El cabeza de lista del PSOE al Parlamento europeo, además, anunció que él estará en TVE para celebrar un debate con Jaime Mayor Oreja, «porque hay que hacerlo en la televisión pública, en la televisión de todos».

Aun así, Borrell añadió que él está dispuesto a acudir a más enfrentamientos con el candidato del Partido Popular y hacerlo en otras televisiones, siempre que se celebre el cara a cara previsto en Televisión Española.

« Trop libérales »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS

IU pide a Zapatero que se «emancipe del padre castrador» Solbes
SEVILLA.- Gaspar Llamazares hizo ayer un llamamiento al presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, para que sea capaz de «emanciparse del padre castrador» que, en su opinión, es el ministro de Economía, Pedro Solbes, y diga si está dispuesto a cumplir los compromisos sociales que ha anunciado.

En Sevilla, donde estuvo en la penúltima jornada de esta campaña electoral antes del cierre que celebrará hoy en Madrid, el coordinador general de IU anunció que la próxima semana va a preguntar a Rodríguez Zapatero, en el Congreso, si «va a cumplir su programa en materia social» o si, por el contrario, «piensa cumplir con el catecismo del padre Solbes, que se está convirtiendo en una especie de padre castrador, represivo, que no quiere saber nada de propuestas de esperanza y de cambio, sólo de estabilidad y déficit cero».

Por eso pidió al presidente del Gobierno que «se emancipe» del ministro de Economía y cumpla lo que prometió a la izquierda durante la campaña de las pasadas elecciones generales. «Son promesas incompatibles con el programa de Solbes», dijo, según informa Efe.

El líder de IU se mostró «muy contento» con la campaña que ha llevado a cabo esta formación política, que comenzó «fría y condicionada por los debates a dos» en la televisión pero que ha terminado con un importante respaldo por parte de un centenar de representantes del mundo de la cultura.

La actriz Pilar Bardem, el poeta Luis García Montero, el cantante Joaquín Sabina, la escritora Almudena Grandes y actores como Javier Bardem, Juan Diego Botto y Benito Rabal, entre otras personas, han firmado un manifiesto en el que expresan su apoyo a la candidatura de Izquierda Unida-Iniciativa per Catalunya Verds.

« Contre la constitution européenne »

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MENSAJES DE LOS PARTIDOS

Meyer anuncia movilizaciones contra la Carta Magna europea
MADRID.- El cabeza de lista de IU al Parlamento Europeo, Willy Meyer, anunció ayer que su coalición no votará a favor del texto constitucional europeo tal y como está redactado. Adelantó, además, que impulsará movilizaciones ciudadanas contra el mismo, según informa Servimedia.

En un encuentro en el Hotel Ritz de Madrid, organizado por Fórum Europa, Meyer apostó por convocar un referéndum vinculante en todos los estados miembros antes de ratificar definitivamente la nueva Constitución europea, e hizo hincapié en la necesidad de que la UE se convierta en una Federación de Estados y Ciudadanos.

El candidato peleará en Europa por que desaparezcan las bases americanas, en España y en todo el continente, para convertirse en instalaciones civiles al servicio de la solidaridad. En concreto, señaló que Morón y Rota deberían ser «lanzaderas de ayuda humanitaria».

« L'Espagne est en Europe »

ESPAÑA

ELECCIONES EUROPEAS / LOS MENSAJES DE LOS PARTIDOS

Borrell: el 14-M supuso un 'segundo regreso' a Europa

Insiste en que se debe hablar de la Guerra, pero sin «iraquizar excesivamente» la campaña

MADRID.- El cabeza de lista del PSOE en los comicios al Parlamento Europeo, Josep Borrell, manifestó anoche, en una conferencia en el madrileño Club Siglo XXI, que es natural que la Guerra de Irak sea objeto de debate de cara a las europeas, aunque añadió, como había hecho el día anterior en Tenerife, que «tampoco hay que iraquizar excesivamente» las próximas elecciones porque «los españoles ya saben lo que ha ocurrido allí y cuál es la responsabilidad» de cada formación.

Borrell señaló que hay muchos otros temas en los que existen «enormes diferencias entre la derecha y la izquierda, en España y en Europa», y citó su carácter social y laico, su necesario gobierno económico, la forma de integrar a los nuevos miembros, su responsabilidad frente a los problemas ambientales, la adhesión de Turquía y el papel de las regiones.

En su opinión, sólo la percepción de las diferencias entre los proyectos que unos y otros, la derecha y la izquierda y también los distintos países, tienen para Europa, podrá vencer «la indiferencia de los electores para que acudan a las urnas de acuerdo con la importancia de las próximas elecciones».

Josep Borrell, quien señaló que «el primer regreso de España a Europa» se produjo en junio de 1985, con la firma del Tratado de Adhesión con un Gobierno socialista, añadió que ahora se puede hablar del «segundo regreso», también con un gobierno socialista, gracias a la victoria obtenida el pasado 14 de marzo.

El candidato socialista subrayó que la crisis respecto a Irak no hizo sino explicitar las diferentes concepciones de Europa que tienen las distintas formaciones políticas y los viejos y nuevos miembros de la UE.

En cuanto a los futuros posibles, indicó que para muchos europeos progresistas, Europa empieza a sonarles a neoliberalismo y a impotencia, por lo que la izquierda debe corregir «urgentemente» esta situación y afrontar la encrucijada en la que se encuentra el

proyecto europeo.

Agregó que para algunos países nucleados en torno al «revivido eje franco alemán» y también para los socialistas españoles «Europa debe ser un actor global y capaz de actuar autónomamente en todas las dimensiones de la política», y estar dispuesto para ello «a mantener posiciones antagónicas con los Estados Unidos en los temas trascendentales de la paz y la guerra y los no menos importantes de los equilibrios ambientales globales, la justicia penal internacional y el desarrollo mundial».

Asimismo, subrayó que para otros, en particular la derecha española, «la Unión es, sobre todo, un espacio de cooperación económica basado en la desregulación y la liberalización a ultranza de la actividad económica y las relaciones sociales, cuya seguridad es subsidiaria de la protección americana». «Ambos proyectos son incompatibles», recalcó.

Borrell expresó la importancia del cambio en España el 14-M, que a su juicio ha «inflexionado la trayectoria política de Europa», y afirmó que «Europa necesita a la izquierda porque sin ella sólo será un mercado, y en vez de ser un instrumento de regulación de la globalización, será su caballo de Troya».

« L'Espagne huitième puissance du monde »

Lunes, 10 de mayo de 2004

ESPAÑA

Rajoy: «La octava potencia del mundo no está para hacer lo que le digan otros»

El líder del PP advierte que «el nuevo talante» no debe ser una «coartada» para ceder en Europa

CARMEN REMIREZ DE GANUZA

MADRID.- «La octava potencia económica del mundo no está para hacer lo que le digan otros». Hasta cuatro veces repitió ayer Mariano Rajoy este mensaje durante el acto de presentación de la candidatura del Partido Popular a las elecciones europeas del 13 de junio.

El secretario general del PP insistió ayer en conciliar la palabra

«interés» nacional con la de «europeísmo» para llamar a la movilización del voto a su partido en los próximos comicios a la Eurocámara. Rajoy lanzó un mensaje alternativo al de la sonrisa y el diálogo, esgrimido, según subrayó, por sus adversarios políticos, y dijo de todas las maneras que fue capaz -y fueron muchas- que «una cosa es el diálogo, el talante y la buena educación, y otra, confundir los intereses de España y de Europa».

Definió la Constitución europea, hoy en fase de redacción, como «el reto más importante» de la construcción europea, y enfatizó que «queremos más Europa, más políticas económicas comunes y de defensa», pero también «queremos tener votos, cuantos más mejor, igual que los demás países».

Fiel a su estilo irónico, Rajoy marcó para su partido en Europa un objetivo «distinto al de hacer amigos, lo cual no me parece mal», y dijo que a Europa hay que ir «a defender con buen talante, eso sí, aquello en lo que todos creemos».

A vueltas con el talante inaugurado por Rodríguez Zapatero, que tanto juego dialéctico le está dando, el líder de la oposición advirtió de que «nos gustaría que el nuevo talante no se convirtiera en coartada» para justificar las malas negociaciones en Europa o para ceder en las posiciones de España ante la nueva Constitución.

Rajoy no falló en su afición a los juegos de palabras e invirtió la frase de Rodríguez Zapatero de «lo que es bueno para Europa es bueno para España» por la de «lo que es bueno para España es bueno para Europa». En la misma línea, advirtió de que frente a los acuerdos alcanzados por el Gobierno popular en Niza, los socialistas «quieren un modelo bueno para ellos que es malo para nosotros, y quieren que sea bueno para Europa». El discurso de Rajoy fue el más europeísta de los pronunciados en su actual etapa de oposición. Sin embargo, los militantes aplaudieron con más fervor sus andanadas -más sibilinas que feroces- contra el ministro del Interior y contra el resto del Gobierno, salvo claro, de «aquellos ministros a los que es difícil criticar porque ni han dicho ni han hecho nada». Rajoy avisó de que el próximo miércoles, en la primera sesión de control al

Gobierno, su grupo parlamentario preguntará a José Antonio Alonso por qué dijo que el Gobierno popular actuó, en referencia al 11-M, con imprevisión política. Y fue especialmente aplaudido cuando dijo: «Nosotros no vamos a responsabilizar a un Gobierno cuando se produzca un atentado terrorista, porque no es ético».

Sin embargo, el líder del PP no cargó las tintas contra los planes socialistas sobre la composición de la comisión de investigación del 11-M y se limitó a decir que «queremos saber por qué miles de ciudadanos coincidieron, yo creo que coincidieron, en la sede del PP» en la jornada de reflexión.

Rajoy volvió a pedir además que el fiscal general investigue la filtración del sumario.

Pie de foto titulada

LA FILA DE LOS ELEGIDOS. Luisa y Luis -la ex presidenta del Congreso Luisa Fernanda Rudi, y el periodista Luis Herrero- destacaron ayer en la primera y segunda filas de los candidatos populares a las elecciones europeas. El número 12 de la lista más codiciada del nuevo PP en la oposición, ocupó un asiento contiguo al de la ex ministra de Educación, Pilar del Castillo, futura compañera de escaño en la Eurocámara. Rudi, la número dos, supo colocarse junto al uno, Jaime Mayor, y a la plana mayor del partido, Mariano Rajoy, su adjunto Angel Acebes, y el flamante director del FMI, Rodrigo Rato.

Formes discursives Le Monde discours européen

« Une épreuve diplomatique »

DIPLOMATIE

George Bush débute une difficile épreuve diplomatique en Europe

Article paru dans l'édition du 02.06.04

Le 6 juin ne sera pas seulement la commémoration du débarquement de Normandie : en marge des manifestations, se tiendra une série d'intenses négociations internationales. En quête de soutien pour sa politique en Irak, le président américain tentera de convaincre ses alliés

Le président Bush entame à la fin de la semaine une tournée diplomatique en Italie et en France qui sera suivie de PLUSIEURS SOMMETS internationaux, G8, Etats-Unis - Union européenne et OTAN. Durant ce mois de juin, M. Bush tentera de convaincre ses alliés de soutenir sa politique en Irak, alors que la négociation d'une RÉSOLUTION au Conseil de sécurité se poursuit. La France continue à s'opposer aux projets américains en Irak, demandant un transfert complet de souveraineté aux Irakiens et refusant d'envoyer des militaires sur le terrain. Lors du G8, Paris fera également entendre son OPPOSITION au projet de « Grand Moyen-Orient » avancé par Washington. L'Italie, qui accueille M. Bush vendredi, redoute de violentes MANIFESTATIONS. En France, plusieurs voix se font entendre contre la visite du président américain.

PUISSANCE INVITANTE, la France a vu grand pour orchestrer les cérémonies du 60e anniversaire du Débarquement en Normandie, qui culmineront dimanche 6 juin à Arromanches en présence de 17 chefs d'Etat et de gouvernement étrangers. Le chancelier allemand sera parmi eux, pour la première fois. Mais l'invité vedette sera George Bush, qui doit prendre la parole dimanche matin, après Jacques Chirac, au cimetière américain de Colleville.

En tant que représentant des Etats-Unis, c'est George Bush qui recueillera l'hommage aux « combattants de la liberté » de la seconde guerre mondiale. Cela n'est pas sans susciter en France quelques grincements de dents, commentaires cinglants sur ce « paradoxe du 6 juin », selon Laurent Fabius, pour qui M. Bush est « l'exact opposé des valeurs qui font que nous aimons l'Amérique », et projets de manifestations.

Fallait-il en faire tant et offrir cette tribune à M. Bush, qui ne se prive pas de faire un rapprochement entre le combat pour la liberté de l'Europe que fut la bataille de Normandie et l'intervention actuelle en Irak ? Dans l'entourage de Jacques Chirac, on écarte la question : si le cadrage de cette manifestation est difficile pour quelqu'un, c'est bien pour George Bush ! « Il ne peut pas s'aventurer bien loin dans la comparaison historique, sous peine qu'elle se retourne contre lui. La réalité parle d'elle-même », fait-on valoir à l'Elysée, sous-entendant que les photos de la prison d'Abou Ghraib se superposent mal à l'image des héros du Jour-J.

« Ce n'est pas lui que nous célébrons », dit un autre proche de Jacques Chirac. Il s'agit au contraire de montrer que le lien historique de l'Europe avec les Etats-Unis résiste aux divergences du moment, que la reconnaissance pour les combattants de 1944 est intacte mais qu'elle n'est pas synonyme d'alignement. « Nous ne savons pas ce que George Bush va dire à Colleville, mais Jacques Chirac n'a pour sa part aucune intention de faire la moindre comparaison de cette nature », ajoute-t-on.

Les cérémonies du 6 juin sont le lever de rideau d'une série particulièrement dense de rencontres transatlantiques, qui vont jalonner tout le mois et seront dominées par la question de l'Irak : réunion du G8 (les pays économiquement les plus puissants) aux Etats-Unis, rencontre Etats-Unis - Union européenne à Dublin, sommet de l'OTAN à la fin du mois à Istanbul, à la veille de la date officiellement prévue pour le transfert de souveraineté de la puissance occupante à de nouvelles autorités irakiennes. D'ici là continuera de se négocier au Conseil de sécurité de l'ONU une nouvelle résolution qui doit donner à ce transfert la caution internationale.

Juste avant la Normandie, George Bush aura pu constater vendredi et samedi, auprès du pape et dans les rues de Rome, que sa politique en Irak ne fait pas que des adeptes. Il l'aura vérifié à Paris, où il doit avoir, samedi soir, avec Jacques Chirac un entretien et un dîner de travail.

M. Bush, en campagne électorale, est en quête de soutiens internationaux. Il espérait des annonces de relèvement des troupes américaines en Irak avant l'élection présidentielle, il ne les aura pas. La France a pour sa part annoncé la couleur : ses soldats n'iront pas, « ni maintenant ni plus tard ». C'est à cette aune des participations que s'appréciera à la fin du mois, lors du sommet de l'OTAN, le véritable état de cette Alliance atlantique, pour laquelle le 6 juin 1944 reste l'image fondatrice.

Le désaccord sur l'Irak va se décliner dans toutes les rencontres du mois de juin. A New York, au Conseil de sécurité de l'ONU, les Français ont monté leur groupe de résistance et proposent, avec les Russes, les Chinois, les Allemands, les Espagnols, les Chiliens, les Brésiliens, les Algériens, des amendements au projet de résolution qui, à ce stade, ne reflète pas suffisamment la volonté de rendre aux Irakiens la maîtrise de leur sort.

Il n'est pas question de veto mais seulement d'abstention, si ces amendements n'étaient pas retenus. Combat pour la forme, impuissance à régler la crise ? Une telle question irrite dans l'entourage de Jacques Chirac : « Il n'y a qu'une toute petite chance de sortir de cette situation dramatique : c'est de donner vraiment aux Irakiens le sentiment qu'ils sont maîtres chez eux ; il n'y en a pas d'autre ! »

A la réunion du G8, la semaine suivante, l'administration américaine devra aussi en rabattre. Les stratèges de Washington avaient imaginé il y a des mois de proposer à leurs partenaires de se joindre à ce qu'ils appellent « l'initiative pour le Grand Moyen-Orient ». A l'origine, l'idée était de s'appuyer sur l'exemplarité du modèle irakien pour insuffler les vertus de la démocratie à un vaste ensemble de pays allant de la Mauritanie jusqu'à l'Afghanistan. On y mettrait peu de moyens économiques mais on demanderait aux partenaires du G8 et alliés européens de pourvoir à l'intendance et on vivifierait l'OTAN en la chargeant de concocter avec les pays concernés des « garanties de sécurité ».

Ce projet s'est heurté à un tir de barrage des pays arabes, de la France et de quelques autres. Si quelques dirigeants arabes ont accepté l'invitation à Sea Island, plusieurs autres l'ont déclinée, comme l'Egypte, qui s'en est publiquement expliquée.

« La démocratie ne s'exporte pas dans des fourgons blindés », dit-on sèchement dans l'entourage de Jacques Chirac, où depuis des mois on essaie de faire entendre aux dirigeants américains que leur « Grand Moyen-Orient » n'existe pas, que vouloir appliquer un traitement global à des pays qui n'ont pour point commun que l'islam, c'est alimenter l'idée d'une confrontation entre civilisations, que l'Europe n'a pas attendu les néoconservateurs pour consacrer des millions d'euros à une coopération méditerranéenne conçue dans un esprit de dialogue, et qu'elle n'entend pas se laisser dessaisir de cet effort à long terme au profit d'un slogan électorale américain.

La France et les pays arabes font valoir surtout que les Etats-Unis n'ont rien à espérer dans cette région du monde tant qu'ils ne chercheront pas sérieusement à régler le conflit israélo-palestinien.

La déclaration finale du sommet du G8 sur le « Grand Moyen-Orient » est en train de se dégonfler, au fil des réunions de sherpas. De la même manière, le projet qui était celui des Américains de passer le flambeau à l'OTAN en Irak à l'occasion du sommet d'Istanbul devient très incertain, en raison des « réserves » affichées par plusieurs membres de l'Alliance, dont la France et l'Allemagne.

Aucun de ces désaccords ne sera exposé crûment en public lors des réunions du mois de juin. Mais la sagesse devrait inspirer à George Bush de jouer autant que possible profil bas, dimanche, en Normandie.

Claire Tréan

« Hommage aux juifs hongrois »

L'hommage aux juifs hongrois assassinés

Article paru dans l'édition du 11.05.04

'ÉLARGISSEMENT de l'Union européenne s'accompagne d'une circulation des mémoires à travers l'ensemble d'un continent qui retrouve son histoire commune en même temps qu'elle accueille certains des pays marqués par la « double mémoire » du nazisme et du communisme.

C'est ce qui explique que le soixantième anniversaire du massacre d'une grande partie des juifs de Hongrie en 1944, dans les derniers mois de la seconde guerre mondiale, fasse à Paris l'objet d'une série de manifestations sous l'égide de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, présidée par Simone Veil. Des événements d'autant mieux venus qu'au moment où la Hongrie rejoint l'Europe, ce pays connaît une poussée de fièvre antisémite, moins liée qu'en France aux soubresauts du conflit israélo-arabe (Le Monde du 28 avril).

Pour inaugurer ces commémorations, un colloque s'est tenu à la Bibliothèque nationale de France (BNF) le 27 avril. Il rassemblait des historiens, mais aussi des survivants et des enfants de survivants, avides de témoigner d'une histoire rarement évoquée, et parfois déroutés ou déçus par les analyses dégrisées des spécialistes.

Le sociologue Andras Kovacs en a profité pour présenter un état des lieux à partir de deux enquêtes réalisées en 1996 et 2000. Les résultats font apparaître à quel point la non-coïncidence du cheminement des mémoires nourrit l'incompréhension. Ainsi, tandis que 80 % des juifs interrogés estiment que, dans le contexte actuel, affirmer que « les crimes [antijuifs] ne sont pas plus grands que ceux qui ont été perpétrés contre les victimes du communisme » constitue une remarque antisémite, 62 % des résidents non juifs de Budapest ayant fait des études secondaires ou supérieures sont d'un avis contraire. Le décor est posé et l'effet de « concurrence des victimes » joue à plein dans l'ex-bloc de l'Est.

Un effet renforcé par le « grand silence » qui a fait disparaître la Shoah de la scène publique hongroise dès 1948. Pour l'historien Peter Kende, auteur du Défi hongrois (éditions Buchet-Chastel), un tel refoulement relève d'une convergence de facteurs : « Aux yeux des chrétiens, l'arrivée des Soviétiques a rendu caduc le problème. (...) Enfin, les communistes refusaient d'entendre les doléances d'un groupe particulier, en

internationalistes qu'ils se voulaient. Ils avaient d'autre part accueilli dans leurs rangs beaucoup d'anciennes «croix fléchées» [fascistes hongrois de Ferenc Szalasij]. »

« DÉSÉMANCIPATION »

Afin de mieux retracer les étapes qui ont amené à briser ce silence, comparable à celui qui fut constaté en France, Susan Suleiman, professeur de littérature comparée à l'université Harvard (Etats-Unis), elle-même d'origine hongroise et auteure de *Retours. Journal de Budapest* (Bleu autour, 1999), s'est appuyée sur la création artistique. Elle pense que c'est au cours des années 1970 que la mémoire de la Shoah est revenue sous la plume d'une génération d'écrivains ayant connu la persécution en tant qu'adolescents. Parmi eux, le Prix Nobel de littérature 2002, Imre Kertesz, dont *Etre sans destin* paraît en 1975.

Les années qui ont suivi 1989 ont vu le souvenir bridé se donner libre cours. Mais un jeune écrivain juif hongrois comme Gabor Szanto s'est inquiété à la tribune que la référence à un judaïsme de moins en moins vécu s'arc-boute exclusivement à la mémoire de la Shoah. « J'ai peur qu'à notre génération, à la différence de celle des Konrad qui avaient encore une expérience directe d'une vie juive, nous n'ayons plus qu'une identité négative : le judaïsme ne renvoie qu'à la face sombre de l'existence, être juif cause votre mort », a-t-il averti.

En France, le silence autour des juifs de Hongrie, dont 437 402 ont été déportés à Auschwitz entre le 15 mai et le 6 juillet 1944 sous l'autorité d'Adolf Eichmann, est d'autant plus assourdissant que la référence à la Shoah reste surtout la tragédie vécue par le judaïsme polonais. La séquence hongroise a pourtant constitué, par sa brièveté, le processus d'extermination le plus intensif de la seconde guerre mondiale. Elle s'est, en outre, déroulée au vu et au su des légations étrangères et alors que les Alliés étaient informés de l'existence des camps de la mort.

A la libération de Budapest, il ne restait que 70 000 survivants et une vingtaine de milliers de rescapés. Si l'occupation de la Hongrie par les Allemands a été déterminante pour l'enclenchement de ce processus, l'historien Laszlo Karsai, de l'université de Szeged, a rappelé que la législation antijuive était bel et bien en place avant l'arrivée de la Wehrmacht à Budapest, le 19 mars 1944.

Etrillée par la défaite de 1918 et par les énormes pertes territoriales résultant du traité de Trianon (1920), la Hongrie avait même été pionnière en matière de « désémancipation » des juifs en adoptant, de 1920 à 1928, un *numerus clausus* limitant l'accès des études supérieures aux « personnes de religion juive ». Le régime du régent Horthy pensait ainsi faire payer aux juifs le traumatisme de la « république hongroise des conseils ». Pendant quelques semaines de 1919, les bolcheviks avaient occupé le pouvoir, emmenés par Bela Kun (« liquidé » par Staline en 1939).

Pourtant, a rappelé le sociologue Viktor Karady, « parmi les victimes de la révolution de 1919, les juifs sont surreprésentés. Le «judéo-bolchévisme» est une invention du régime Horthy ». « L'Holocauste n'a pas été le fait que des SS et de la police, mais a requis une large collaboration » locale, estime de son côté l'Allemand Christian Gerlach, auteur, avec un autre historien du génocide, Götz Aly, d'une récente somme sur le sujet (*Das Letzte Kapitel* [« Le Dernier Chapitre »], DVA, Stuttgart). La fin du régime communiste,

dit-il, a « été l'occasion d'interroger la puissance du nationalisme. Ainsi les perpétrateurs [hongrois] poursuivaient des objectifs nationaux qui n'avaient rien à voir avec les projets nazis », une remarque qui vaut du reste pour d'autres alliés du Reich comme la Roumanie ou la Slovaquie.

Un autre aspect important qui a émergé dans la recherche ces dernières années et qui joue un rôle dans l'explication des événements est la spoliation des juifs grâce à laquelle les Hongrois espéraient couvrir l'énorme coût de l'occupation : « Ce fut une persécution pour l'effort de guerre et non malgré celui-ci », a résumé M. Gerlach, ajoutant encore une dimension à ce que l'historien français Paul Gradwohl, de l'université Nancy-II, a qualifié à juste titre d' « histoire de violence proprement européenne entre Européens ».

Nicolas Weill

« Referendum sur Berlusconi »

Les élections européennes en Italie s'annoncent périlleuses

pour Silvio Berlusconi

LE MONDE | 31.05.04 | 13h50

A 12 h 15 par e-mail, découvrez toute l'actualité

économique et financière. Abonnez-vous au Monde.fr, 5€
par mois

Le scrutin, qui se double d'importantes consultations locales,
est un test pour la popularité du chef de gouvernement. Forza
Italia a tenu son congrès à Milan dans une ambiance maussade.

Milan de notre envoyé spécial

"Contrat avec les Italiens : les engagements tenus." Sur le
gigantesque écran qui sert de décor au deuxième congrès
national de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, du 27
au 29 mai dans la banlieue de Milan, ces quelques mots
traduisent la posture délicate d'un parti de gouvernement à
mi-mandat. Entre promesses renouvelées et bilan inachevé. Dès
l'ouverture, rien n'a manqué de l'habituelle scénographie des
grand-messes berlusconiennes : jeux de lasers, ballet des
bannières tricolores, hymne du parti à pleins poumons,
discours fleuve - plus de deux heures - du fondateur.
"L'Italie, nous l'avons changée, et même beaucoup, s'est-il
exclamé. Ce n'est pas seulement un fait, c'est déjà de
l'histoire."

Derrière l'orateur, l'habituel fond azur immaculé était troublé de nuages moutonnants. Une métaphore météorologique de l'humeur maussade des 3 000 délégués rassemblés à Milan dans la crainte de mauvais résultats aux élections européennes du 13 juin. Ce scrutin se double, en Italie, d'importantes consultations locales concernant 80 % du corps électoral, ce qui devrait constituer un test national significatif à deux ans des législatives. "Comment je vois les élections ? Assez mal", confiait un délégué de la province de Côme, résumant l'opinion de nombreux cadres. Les sondages situent le principal parti du gouvernement entre 22 % et 23,5 % des intentions de vote, loin des 29,8 % atteints aux législatives de 2001.

Quelques-uns, pourtant, tentaient de réchauffer les ardeurs : "La peur d'une déroute existait effectivement jusqu'à la semaine dernière, mais les derniers sondages montrent que le vent est en train de changer depuis la visite de Berlusconi à George Bush et le débat au Parlement sur l'Irak", a déclaré Antonio Tajani, chef de Forza Italia au Parlement européen. Mais derrière cet optimisme forcé, de nombreux élus locaux témoignaient mezza voce de la "déception" de l'électorat sur "les promesses non tenues".

Les ministres ont donc défilé pour détailler concrètement "les nombreuses réformes déjà faites". Dans les travées circulait un exemplaire de la lettre que Silvio Berlusconi a postée à 15 millions de familles pour retracer "l'incessante activité du gouvernement". Quatre des cinq points du contrat qu'il avait signé en 2001 devant les caméras de télévision auraient, selon lui, trouvé une large réalité. Reste la baisse des impôts.

"Nous la ferons pour deux raisons, a-t-il martelé. D'une part, parce que nous sommes de parole, d'autre part, parce c'est la meilleure façon de relancer l'économie, la consommation et la croissance."

RÉTICENCES DES ALLIÉS

Le chef du gouvernement aurait bien aimé lancer sa réforme fiscale avant l'échéance électorale, mais il s'est heurté aux réticences de certains alliés, comme Gianfranco Fini, vice-président du conseil et dirigeant d'Alliance nationale.

"Ce serait déjà fait si j'avais eu 51 % des voix", a lancé Silvio Berlusconi, plutôt amer.

Autant que Romano Prodi, le président de la Commission européenne, qui parraine la liste unique de centre-gauche, les attaques du Cavaliere ont visé ses partenaires de la majorité. Leurs dirigeants ont boudé le congrès, à l'exception de ceux de la Ligue du Nord. Mais ces derniers n'ont pas apprécié que M. Berlusconi recommande aux électeurs de ne pas disperser leurs voix sur "les petits partis".

Le patron de Forza Italia s'est porté tête de liste dans toutes les circonscriptions, espérant rééditer l'exploit des européennes de 1999, lorsqu'il a recueilli sur son nom plus de 3 millions de votes préférentiels. En Italie, il est en effet possible de cocher jusqu'à quatre noms pour marquer ses préférences au sein d'une liste. Mais les temps du plébiscite semblent lointains. Menacé dans le sud et dans le centre du pays, le Cavaliere se serait emporté récemment contre les coordinateurs régionaux qui ne le mettent pas assez en avant. Sur les affiches de certains candidats, son nom aurait même disparu...

L'agacement de Silvio Berlusconi contre son propre parti est monté d'un cran lorsqu'il a constaté, en arrivant dans le palais des sports d'Assago, dans la banlieue de Milan, qu'une partie des gradins était vide. Le manque d'enthousiasme s'est doublé de critiques à peine voilées de la part de certains délégués regrettant "le manque de débat à l'intérieur du parti". La critique la plus virulente est venue d'un éditorial d'Il Foglio, journal d'opinion contrôlé à 38 % par l'épouse du chef de gouvernement : ""Gentile presidente", écrivait Giuliano Ferrara, son directeur, qui fut le porte-parole du

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

premier gouvernement Berlusconi, nous n'avons plus confiance en vous."

Jean-Jacques Bozonnet

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 01.06.04

« Abstention ou vote sanction »

Entre abstention et vote-sanction, des enjeux très nationaux

LE MONDE | 12.06.04 | 12h40

S'il s'estime conforté depuis le remaniement de son gouvernement, Jean-Pierre Raffarin se prépare à une nouvelle défaite, dimanche 13 juin aux élections européennes. Menacée par la montée de l'UDF et celle des souverainistes, l'UMP pourrait s'y révéler minoritaire au sein de la droite.

Entre l'Europe des urnes et celle du football, le match n'est pas gagné d'avance : menacé d'un taux record d'abstention au terme d'une campagne minée par l'indifférence, le scrutin européen qui se tient dimanche 13 juin, date de l'entrée en lice de l'équipe de France au championnat d'Europe de football, pourrait mobiliser moins de citoyens dans les bureaux de vote que de supporters devant leur télévision.

En 1999, le taux de participation n'avait atteint que 46,76 % ; cinq ans après, les enjeux directs de l'élection au

Parlement européen restant mal compris, les abstentionnistes pourraient rester majoritaires - selon le dernier sondage

TNS-Sofres pour Le Monde, RTL et LCI, 64 % des Français se désintéresseraient de l'élection (nos éditions du 12 juin).

Cette menace se combine, pour le gouvernement, de celle d'un nouveau vote-sanction, deux mois et demi après la déroute des régionales.

Le gouvernement fragilisé

Même s'il s'estime conforté par le remaniement gouvernemental intervenu au lendemain des régionales, Jean-Pierre Raffarin s'attend à un score médiocre pour l'UMP. Aussi a-t-il assuré par avance que son "calendrier d'action" était indépendant du

résultat du 13 juin, tout en insistant sur l'enjeu proprement européen du scrutin : quelle majorité sortira des urnes de l'Union élargie pour dessiner le nouveau Parlement de Strasbourg ?

De Matignon à l'Elysée et jusqu'au siège de l'UMP, on invite aussi à comparer le résultat de l'UMP avec celui obtenu, en 1999, par la liste conduite par Nicolas Sarkozy : 12,8 %. Ce qui permet de fixer un objectif modeste : "A 14 % c'est une victoire, a dit François Baroin, secrétaire général délégué du parti chiraquien. A 15 %, un triomphe. A 16 % c'est l'extase et au delà, je ne connais pas." Ni le chef de l'Etat ni le premier ministre n'ignorent, toutefois, qu'une nouvelle défaite sévère fragiliserait encore davantage le gouvernement.

Le résultat de la majorité se jugera donc aussi sur l'écart entre l'UMP et le PS, estimé à plus de dix points au premier tour des élections régionales, le 21 mars - et pour l'heure situé au même niveau dans la plupart des enquêtes d'opinion.

C'est pourquoi les dirigeants de la majorité ont mené campagne, cette fois, en insistant sur cette dimension politique du vote. M. Baroin a invité les siens à ne pas commettre "la même erreur" qu'au mois de mars. "Nous n'éludons pas les enjeux nationaux, liés au scrutin européen", a confirmé Alain Juppé.

Anticipant sur le résultat, les socialistes se sont efforcés de situer l'enjeu de l'élection sur la personne du premier ministre. Décidé à confirmer son statut retrouvé de premier parti politique de France par le nombre de suffrages- "alors que l'UMP dispose de tous les pouvoirs", souligne volontiers François Hollande -, le PS se tient prêt à une offensive sur le thème de la crise de régime. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, est allé jusqu'à demander à M. Raffarin de "se démettre" s'il était "désavoué" par les urnes. "Si l'UMP fait 16 %, le gouvernement Raffarin ne peut se maintenir", précise-t-on au siège du PS, rue de

Solférino. Le cas de Pierre Mauroy quittant Matignon après la déconvenue des européennes de 1984 (20,76 %) est cité en exemple. Mais la portée de l'argument va au-delà : "Dans les débats sur la constitution européenne qui s'ouvriront quatre jours après le scrutin, le président -de la République- sera très affaibli s'il représente moins de 20 % des Français", fait valoir François Hollande.

L'UMP minoritaire à droite ?

Pour l'UMP, le scénario catastrophe serait évidemment que l'UDF se hisse à hauteur, voire qu'elle la dépasse. Ces derniers jours, plusieurs responsables de la majorité n'écartaient pas cette hypothèse. "Ce serait la fin de l'UMP", estime un député proche de M. Juppé. Sans aller jusque-là, si le score entre les deux partis de la droite gouvernementale - censée constituer la majorité parlementaire de M. Raffarin - était trop serré, l'UMP verrait sans doute s'ouvrir en son sein un vif débat interne, qui pèserait sur la succession de M. Juppé - et pourrait favoriser Nicolas Sarkozy.

Créée en 2002, après la réélection de M. Chirac, l'UMP devait rassembler toutes les tendances de la droite et du centre en un seul parti. Moins de deux ans après, elle doit compter avec l'UDF. Mais composer avec la formation de François Bayrou - en lui réservant, par exemple, des places au gouvernement - pourrait susciter d'autres remous internes : les centristes de l'UMP, ralliés autour de Philippe Douste-Blazy et de Pierre Méhaignerie, vivraient mal que des concessions importantes soient faites à ceux qui ont préféré rester au dehors du parti majoritaire.

L'émergence d'un pôle souverainiste, même si elle est classique lors des scrutins européens, avive les inquiétudes. Philippe de Villiers présente des listes dans les sept circonscriptions métropolitaines et Charles Pasqua dans six. Unis en 1999, les deux hommes avaient réalisé le meilleur score de la droite en recueillant plus de 13 % des voix. Mais

L'UMP n'existait pas encore ; si les listes de M. de Villiers obtiennent, cette fois encore, un score important - les sondages lui attribuent autour de 8 % -, la vocation du parti chiraquien sera mise en cause. L'UMP pourrait même, le 13 juin, apparaître minoritaire au sein de la droite.

La gauche favorite, mais divisée

Faire la course en tête sans apparaître comme trop écrasant : telle est l'équation difficile posée au PS dans son rapport aux autres formations de la gauche. Du score des Verts, du PCF et du PRG dépend aussi le rapport général gauche-droite, souligne-t-on au PS - en excluant l'extrême gauche de l'addition. Une domination trop nette consacrerait la prééminence des socialistes mais pourrait raviver les inquiétudes des partenaires de l'ex- "gauche plurielle" et compliquerait le dialogue qui se renouera aux lendemains de l'élection.

"Le résultat du PS ne se fera pas au détriment de ses partenaires", a assuré M. Hollande dans les derniers jours de la campagne, précisant : "Nos alliés ont souvent, par rapport à nous, des craintes qui ne sont pas justifiées. Un PS fort est une condition nécessaire pour l'avenir de la gauche, mais elle n'est pas suffisante." Le premier secrétaire du PS sait que la période qui s'ouvrira aussitôt après le 13 juin n'est pas forcément la plus propice. Le PS va être absorbé par l'élaboration de son projet - qu'il a néanmoins prévu de présenter à ses partenaires dans ses différentes étapes. Et puis il y a les Verts. Qu'ils passent la barre des 10 %, et leur situation de partenaires prépondérante sera symboliquement confortée, à la faveur d'un scrutin qui leur est traditionnellement profitable. Le PCF sera attentif à l'écart qui le sépare des écologistes - il était d'un peu moins de trois points en 1999 - ainsi qu'à son propre rapport de force avec l'extrême gauche, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les listes de l'alliance LCR-LO. Aux régionales,

là où il s'était présenté seul sous sa bannière, le PCF était parvenu à inverser la tendance de l'élection présidentielle de 2002 et à devancer les candidats trotskistes. Il n'est pas certain de rééditer cette performance.

Service France

M. Dupont-Aignan choisit M. de Villiers

Le député (UMP) de l'Essonne Nicolas Dupont-Aignan a déclaré, dans Valeurs actuelles daté du 11 juin, qu'il votera "sans états d'âme", dimanche 13 juin lors du scrutin européen, en faveur de Philippe de Villiers. Dans un communiqué publié le même jour, le président du club souverainiste Debout la République appelle ses adhérents à voter "pour la liste incarnant le plus l'idée de la France du général de Gaulle".

Tandis que les villiéristes se réjouissaient de cette "heureuse surprise", Jacques Toubon, numéro trois sur la liste de l'UMP en Ile-de-France, a accusé M. Dupont-Aignan d'avoir "fait le choix du passé contre celui de l'avenir".

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 13.06.04

« Faire un tour de chauffe »

Tony Blair veut faire des élections européennes un tour de chauffe, avant de briguer un troisième mandat

LE MONDE | 27.05.04 | 14h22

Le premier ministre a privé les conservateurs d'un thème de campagne en annonçant un référendum sur la Constitution européenne. Il les accuse de préparer la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union.

Londres de notre correspondant

Dans deux semaines, la Grande-Bretagne va vivre son "super-jeudi". Dès le 10 juin, les électeurs britanniques seront - en même temps que les Néerlandais - les premiers citoyens de l'Union européenne (UE) à désigner leurs 78 eurodéputés (au lieu de 89 il y a cinq ans). Le même jour, une partie des électeurs anglais et gallois choisira aussi 4 807

représentants dans 166 conseils locaux (un tiers du total). En outre, les habitants du Grand Londres éliront les 25 membres de l'Assemblée municipale et le maire de la ville. Les Londoniens devront ainsi glisser trois bulletins dans l'urne. Pour le gouvernement travailliste de Tony Blair, comme pour les deux principaux partis d'opposition, les conservateurs de Michael Howard et les libéraux-démocrates de Charles Kennedy, ce "super-jeudi" aura un air de répétition générale. Ce sera l'ultime test électoral grandeur nature avant le prochain scrutin législatif dont on murmure avec de plus en plus d'insistance qu'il pourrait avoir lieu le 5 mai 2005, une date facile à retenir (05/05/05).

Le taux de participation sera la principale inconnue de ce 10 juin. Pour le scrutin européen, il est traditionnellement très faible, et même en déclin. En 1999, 24 % seulement des électeurs avaient voté, contre un peu plus de 36 %, lors des deux consultations précédentes en 1989 et 1994. L'Assemblée de Strasbourg suscite chez la majorité des Britanniques, au mieux l'indifférence, et le plus souvent l'hostilité.

APATHIE DU PUBLIC

Ni le scrutin de liste à la proportionnelle ni le découpage du royaume en douze immenses circonscriptions n'aident à secouer l'apathie du public, ou à rapprocher l'électeur de l'élus. Dans la plus vaste d'entre elles, dans le sud-est de l'Angleterre, 6 millions d'électeurs désigneront 10 eurodéputés. Les proeuropéens espèrent que la coïncidence des scrutins favorisera la participation.

En 1999, la campagne des tories (conservateurs), conduite par leur ancien chef William Hague, sur le thème "Gardons la livre" (sterling), leur avait assuré une assez nette victoire, avec 36 sièges, contre 29 au Labour et 11 aux libéraux-démocrates. Leur ambition est de conserver cet acquis, ce qui suppose de porter leur score de 36 % à 40 % des votes pour compenser la baisse des sièges alloués au royaume

du fait de l'élargissement de l'Union.

Cela ne sera pas facile car Tony Blair a privé les conservateurs de leur principal cheval de bataille européen en annonçant, le 20 avril, la tenue, probablement à l'automne 2005, d'un référendum pour ratifier la future Constitution de l'UE. "Donnez-nous un référendum !", était un mot d'ordre plus mobilisateur que le nouveau slogan des tories : "Le Labour laisse tomber la Grande-Bretagne." Quel que soit le résultat du scrutin, il faudra se garder de toute extrapolation hâtive, car la victoire conservatrice aux européennes de 1999 n'a pas empêché Tony Blair de remporter, deux ans plus tard, un franc succès aux législatives. En fait, le véritable affrontement sur l'Europe n'aura lieu que lors du référendum sur la Constitution, s'il est organisé un jour.

"LIGNES ROUGES"

En présentant le programme européen de son parti - un document de 24 pages -, Tony Blair s'est, comme à l'ordinaire, drapé dans la défense des intérêts nationaux britanniques : "Le choix n'est pas entre être probritannique ou proeuropéen. Nous croyons que l'intérêt national est mieux servi si nous sommes au centre du processus de décision en Europe." A l'inverse, a-t-il dit, les conservateurs veulent "déplacer" le royaume "aux marges" du continent, ce qui le laisserait "isolé et affaibli". Ils sont aujourd'hui, s'agissant de l'Europe, "plus extrêmes que jamais". M. Blair s'est engagé à maintenir, dans la négociation finale sur la Constitution, les "lignes rouges" britanniques sur le vote unanime en matière de politique étrangère, de sécurité ou de fiscalité.

Les tories rejettent la Constitution de l'UE et veulent une Europe "plus flexible". Le premier ministre les accuse de vouloir, sans le dire clairement, "désengager" le royaume en renégociant les liens qui l'unissent à l'Europe, une démarche qui, en cas de raidissement ou de lassitude de ses grands partenaires, ouvrirait la voie au retrait britannique de

l'Union. Quoi qu'il en soit, les candidats conservateurs consacrent peu de temps à parler du Parlement européen. Ils préfèrent des thèmes plus accrocheurs comme la nécessité de durcir la politique britannique en matière de droit d'asile. Les conservateurs risquent de souffrir, sur leur droite, de la poussée antieuropéenne de formations plus radicales, aux militants plus motivés, comme l'Independance Party (UKIP), favorisées par la représentation proportionnelle et l'absentéisme du plus grand nombre. Un récent sondage, qu'il faut toutefois accueillir avec prudence, attribuait à l'UKIP 18 % des voix et sept mandats (contre 7 % et trois sièges en 1999).

Pour Tony Blair, le grand risque est de voir le scrutin se transformer en un référendum contre sa politique irakienne. Le Parti libéral-démocrate, désireux d'empocher les bénéfices de sa ligne antiguerre, a appelé le public à exprimer un vote-sanction. Le premier ministre a pris soin d'ajourner un éventuel renforcement du contingent britannique en Irak, pour ne pas braquer un peu plus un électorat qui y est, aux deux tiers, hostile. Il trouvera en revanche un certain réconfort dans le plus récent sondage, publié, mardi 26 mai, par le Guardian. 76 % des électeurs travaillistes continuent de le tenir pour un atout électoral, et 72 % souhaitent qu'il reste à son poste après les prochaines élections législatives.

Jean-Pierre Langellier

David Hill et "les insuffisances françaises"

L'effondrement partiel du terminal 2E de Roissy -

Charles-de-Gaulle est l'occasion "d'attirer l'attention sur les insuffisances des infrastructures françaises en matière de transports", a selon le quotidien Daily Mail affirmé David Hill, directeur de la communication de Tony Blair, au cours de la réunion rassemblant, chaque lundi matin, tous les responsables de la communication du gouvernement. Selon le Daily Mail, les propos de David Hill ont "stupéfié" ses

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

collègues présents, l'un d'entre eux les jugeant de "mauvais goût et surprenants". Selon le journal londonien, qui cite sans le nommer l'un des participants à cette réunion, les remarques de M. Hill avaient pour but "d'affaiblir les chances de Paris d'accueillir les Jeux olympiques de 2012". "M. Hill a déclaré, mardi, que ces remarques ne devaient pas être prises au sérieux car c'étaient des propos désinvoltes, tenus au cours d'une réunion interne", a précisé le Daily Mail. La déclaration de David Hill "est exacte", a pour sa part déclaré le porte-parole de Tony Blair, Ian Gleeson, qui a indiqué : "Nous n'allons pas faire d'autres commentaires." - (AFP.)

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 28.05.04

« Enjeux nationaux et manque d'enthousiasme »

En Allemagne, la campagne a été conduite sans enthousiasme sur des enjeux d'abord nationaux

LE MONDE | 12.06.04 | 12h40

Seuls les Verts ont misé sur ce scrutin, en s'affichant comme "clairement européens". Les autres partis se réservent pour les douze prochains rendez-vous électoraux de l'année.

Berlin de notre correspondant

A l'indice de la sensibilité européenne, ce sont les Verts qui remportent l'épreuve ! Des 22 listes (23 en Bavière) qui se partageront, dimanche 13 juin, les suffrages des électeurs convoqués pour élire leurs députés au Parlement, la formation écologique est la seule qui a fait une réelle campagne adaptée à l'événement, déclinant les thèmes de sa personnalité politique dans une perspective franchement européenne.

Les autres listes se sont contentées, presque avec lassitude, de montrer qu'elles étaient présentes, mettant en avant leur leader national et leur tête de liste, inconnus du grand public, égrenant quelques slogans généraux tout juste agrémentés du mot "Europe".

A côté des retraités des Panthères grises, des trotskistes de

la IVe Internationale, des Républicains et néofascistes du NPD, des Amis des animaux, etc, seuls les six partis traditionnels représentés au Bundestag (chrétiens-démocrates de la CDU et de la CSU, sociaux-démocrates du SPD, Verts, libéraux du FDP, néocomunistes du PDS) ont des chances de placer des élus. Le plus récent sondage, publié mardi 8 juin par le magazine Stern, crédite la CDU et la CSU de 45 % des suffrages, suivis du SPD (28 %), des Verts (13 %), du FDP (6 %) et du PDS (4 %). Les autres listes se partageant les 4 % restants.

Hormis celui des Verts, les scores de ces partis recourent assez fidèlement ceux que leur attribuent les sondages faits à propos d'éventuelles élections législatives, laissant présager qu'en Allemagne les électeurs confirmeront d'abord leurs choix de politique nationale. Quant aux Verts, Daniel Cohn-Bendit, l'une des deux têtes de liste des écologistes, estimait récemment que le résultat attendu de son parti reflétait son bon étiage actuel augmenté d'une prime à l'Europe décrochée grâce à une campagne très européenne. "Nous sommes clairement identifiés comme européens et nous sommes les seuls à l'être, estime le président du groupe écologiste à Strasbourg. Là où les Verts sont forts, ils le seront encore plus."

ABSTENTION

Le score des abstentionnistes fera l'objet des premiers commentaires. Comme dans les autres pays européens, il devrait être élevé : reflet d'une campagne qui n'est pas parvenue à trouver son rythme ni à enthousiasmer les électeurs. Sans doute plus que chez d'autres, l'idée européenne est en Allemagne fortement ancrée, seule référence idéologique sur laquelle le pays a rebâti une légitimité après la catastrophe du nationalisme hitlérien. Sur un sujet évident, les partis ont eu de la peine à se différencier, écartelés entre l'invocation sans substance et le rappel de leurs désaccords habituels.

Cela a donné une campagne molle, à peine assumée par les grands ténors des partis qui ont, à l'évidence, économisé leur enthousiasme. Les partis, qui entrent dans une période où les électeurs, au niveau régional ou communal, seront appelés aux urnes une bonne douzaine de fois jusqu'à la fin de l'année, ont également voulu limiter leurs dépenses pour mieux les consacrer aux prochaines élections, accentuant d'autant le caractère secondaire du combat européen.

Les appareils politiques allemands regarderont les résultats des élections européennes d'abord comme un indice des élections suivantes. L'opposition compte sur les résultats de dimanche pour illustrer sa thèse d'une coalition rouge-verte bien engagée sur son dernier chemin ; sociaux-démocrates et Verts espèrent pouvoir faire la démonstration inverse.

Mais c'est vers l'Est, en Thuringe, que les deux groupes se tourneront d'abord. Ce même 13 juin, les électeurs y sont invités à renouveler le Parlement régional (Landtag) où la CDU dispose d'un peu plus que la majorité absolue. Chacun des grands partis en a fait un objectif symbolique évident. La CDU espère bien s'y maintenir, et ses adversaires spéculent sur son échec qui, pensent-ils, marquerait le début de son reflux.

Pour les néocommunistes qui y sont la deuxième force politique, les élections de Thuringe sont aussi importantes que celles du Parlement européen. En net recul depuis deux ans, le PDS joue dans ces deux élections une bonne part de sa crédibilité électorale. En cas d'échec, la crise de direction, qu'il contient avec difficulté, ne manquerait pas d'éclater.

Le même scénario risque, d'ailleurs, d'affecter les libéraux.

Depuis l'échec des élections législatives de 2002, le FDP est toujours en crise. Sa faiblesse devient un handicap pour ses éventuels alliés chrétiens-démocrates, qui redoutent de ne pouvoir compter sur lui pour bâtir une majorité.

Georges Marion

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 13.06.04

« Le divorce et l'avortement »

L'Europe fait poindre le divorce et l'avortement dans le débat politique à Malte

LE MONDE | 09.06.04 | 15h21

Nouvelle venue dans l'Union, Malte est l'un des rares pays décidés à s'exprimer massivement le 12 juin, un jour avant la plupart des autres pays, lors du premier scrutin européen auquel elle participera : 85 % des Maltais affirment qu'ils se rendront aux urnes.

Le Parti nationaliste conservateur, en dépit d'un essoufflement qui a fait bien des mécontents, devrait être, en bonne logique, "primé", car il avait massivement fait campagne pour le "oui" au référendum sur l'adhésion, en 2003, contrairement à son adversaire travailliste, qui avait mené une virulente campagne anti-UE.

D'autres semblent opter pour une timide troisième voie.

Jusqu'à 9 % pourraient voter pour les Verts d'Alternativa Demokratika. De l'inédit à Malte.

"Mon ascension dans les sondages, confie le seul candidat Vert, le professeur et écrivain Arnold Cassola, c'est que les gens en ont assez du poids du bipartisme, pour une fois ils se font plaisir." Sa campagne est axée sur la création de travail et la défense de l'environnement. Ce qui n'est pas un luxe car Malte, dont les chasseurs, organisés en puissant lobby, sont accusés de ne pas respecter les oiseaux migrateurs, ne brille pas non plus pour la qualité de l'eau ou le recyclage des déchets. "Un environnement bien compris peut favoriser le tourisme et créer ainsi de nouveaux emplois. Notre programme est un signe d'ouverture pour Malte", commente M. Cassola. Cette ouverture atteint pourtant vite ses limites sur le plan de l'évolution des mœurs. Catholique pratiquante à 90 %, l'île, qui demande une référence à l'héritage chrétien dans la Constitution de l'UE, ne connaît ni divorce (il n'existe

légalement que l'annulation du mariage, souvent difficile à obtenir devant des tribunaux embouteillés, ou la séparation) ni la moindre amorce de discussion des droits pour les homosexuels.

Quant à l'avortement, encore illégal et puni de prison, même en parler reste tabou. Ouvert pourtant à un processus d'instauration du divorce, Arnold Cassola s'indigne de ce que des rumeurs aient pu lui attribuer des paroles de soutien à l'avortement. "Ce sont des manœuvres pour me discréditer en pleine campagne, tout le monde sait que je suis opposé à l'avortement", explique-t-il " Malte est ainsi, nos valeurs font partie de notre identité. Nous ne sommes pas prêts à y renoncer."

Cependant, cette question n'est pas tout à fait absente de la campagne et, même si le thème est abordé de façon marginale, c'est en somme une grande première. Candidat indépendant, l'avocat Emmy Bezzina, à la tête d'un parti - le Groupe Alpha - créé pour la circonstance et qui ne compte qu'une poignée de militants, se présente sous une bannière qui fait scandale : oui à l'avortement, au divorce, aux droits des homosexuels. Autant dire que ses chances sont plus que minimes. Ses adversaires le traitent de "lunatique", de "personnage peu fiable" et la presse l'ignore en bonne partie. "Vouloir discuter de ces frivolités libérales quand nous avons un réel problème d'emploi est plutôt déplacé", estime un élu conservateur.

La réponse de l'avocat Bezzina est sans complexe : "Il n'y a pas que les critères de convergences économiques, l'UE est un tremplin pour faire évoluer notre société qui en a bien besoin", explique-t-il. Il raconte la grande détresse des femmes maltaises, contraintes à se rendre incognito dans des cliniques siciliennes, les plus proches de l'île, pour avorter. Sans compter l'histoire de cette jeune femme russe installée à Malte, Nadejda Gavrilova, qui, il y a quelques

mois, s'était vue dans un premier temps, interdire par la police de quitter le pays, car son compagnon s'était plaint qu'elle comptait se rendre en Russie pour avorter. Faisant remarquer la grande "hypocrisie" de la société maltaise et le manque de courage des partis politiques devant l'influence toujours très forte de l'Eglise, Emmy Bezzina conclut : "Il fallait bien mener cette bataille, même perdue d'avance. L'an dernier, 600 Maltaises ont dû aller clandestinement avorter en Angleterre. Il est inadmissible que l'on traite ces femmes de "bouchères" qui ont "assassiné leurs bébés" et que les droits individuels des femmes ne soient pas reconnus dans un pays qui fait à présent partie de l'UE."

Marie-Claude Decamps

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 10.06.04

« L'Irak et l'Euro »

L'Irak et l'Euro 2004 de football bousculent la campagne des élections européennes au Portugal

LE MONDE | 03.06.04 | 14h25

Aucun parti ne remet en cause un engagement européen qui a permis au pays de se reconstruire. Les enjeux, aujourd'hui, sont la politique sociale du gouvernement et la relation avec les Etats-Unis.

Lisbonne de notre envoyée spéciale

Contrôles rétablis aux frontières et affiches grand format prônant "Un effort !" ou "Tous ensemble !" : Lisbonne se prépare à livrer bataille. Laquelle ? On ne sait pas très bien. Celle du football, avec, samedi 12 juin, l'ouverture du championnat d'Europe des nations ? Celle des élections européennes du 13 juin ? A moins qu'il ne s'agisse surtout de gagner la bataille de l'abstention.

"Au Portugal l'abstention pour les européennes est toujours élevée, plus de 60 %. Cette année nous jouons de malchance, en plus du football, le 10 et le 13 juin sont des jours fériés

!", soupire Carlos Coelho, directeur de campagne du centre-droit. Sa crainte est partagée par le numéro deux sur la liste socialiste, Antonio Costa, dont le parti est crédité d'une légère avance : "Si les gens vont voter, nous gagnons c'est sûr ! mais, ironise-t-il, comment lutter contre le pouvoir d'attraction d'un Zidane ou d'un Beckham ?" D'où les slogans qui mélangent les genres : "Força Portugal !", lance la majorité gouvernementale ; les socialistes menacent le gouvernement d'un "carton jaune" et les communistes d'un "hors-jeu".

Et pourtant, même si seuls 33 % des Portugais se disent prêts à voter, une majorité (68 %) estiment que ce scrutin est "important". Car, comme l'explique l'historien José Medeiro Ferrera, "Ici, l'image de l'Europe est très positive.

"L'Europe avec nous" a été le mot d'ordre aux premières élections libres en 1975, un an après la fin de la dictature. Et, en 1986, notre entrée dans la Communauté a été notre brevet de démocratie et de modernité. Il n'y a qu'à regarder, tous les progrès accomplis l'ont été avec l'aide de l'UE."

L'aide venue de Bruxelles - l'équivalent de 36 milliards d'euros de fonds structurels entre 1994 et 2006 -, va se raréfier pour aller aux pays de l'élargissement. Cette perspective refroidit-elle l'euro-optimisme portugais ? "Non, répond M. Medeiro Ferrera, il y a bien une certaine morosité due aux difficultés économiques, mais on se rend compte que nous sommes devenus, par rapport aux entrants, les frères aînés qui doivent accepter qu'il faut se débrouiller seuls".

Ce sentiment a créé un "politiquement correct" tacite. Même les rares eurosceptiques n'osent pas s'avouer anti-européens, et tous souhaitent un référendum sur la Constitution. Les communistes, très critiques, se disent juste "pour une autre Europe"; le virulent ministre de la défense, idéologue de la droite, Paulo Portas, obligé à plus de diplomatie après sa coalition avec le centre au sein de Força Portugal, se dit

"euro-calmé" ; la petite formation d'extrême droite, Nouvelle démocratie, ne se reconnaît que "euroréaliste".

D'où le glissement des élections sur des thèmes de politique intérieure qui en font un test pour le gouvernement. Dans son quartier général où des fresques peintes représentent des masses de jeunes gens dynamiques en marche (sans doute vers les urnes), l'ancien ministre des affaires étrangères et ex-commissaire européen Joao De Deus Pinheiro, tête de liste de Força Portugal, ne joue nullement les autruches : son but sera de limiter les dégâts. "C'est inévitable, reconnaît cet homme affable, on va nous faire payer l'addition de tous les efforts du gouvernement". A commencer par la lutte impopulaire contre les déficits publics, qu'il attribue "à la nécessité de corriger l'héritage terrible des socialistes" qui les avaient laissé filer bien au-delà des 3 % du PIB prescrits par le pacte de stabilité.

L'autre épine dans la politique de Força Portugal est la fameuse photo des Açores, en 2003, où le premier ministre portugais, Durao Barroso, pose aux côtés de MM. Bush, Blair et Aznar qui venaient de décider de la guerre en Irak. Or, en dépit d'un fort attachement atlantiste, 74 % des Portugais sont favorables au retour des gendarmes envoyés sur place. "Nous sommes multilatéralistes", explique Joao de Deus Pinheiro, un peu gêné, qui reconnaît que l'après-guerre a été un "désastre" "et puis le Portugal se devait d'être aux côtés de ses alliés, même sans mandat de l'ONU".

Ces arguments ne convainquent guère au PS, dont la liste est dirigée par l'ancien ministre des finances Antonio Sousa Franco, un indépendant catholique. "Notre stratégie est simple, explique le numéro deux socialiste Antonio Costa, nous demandons aux électeurs quelle Europe ils veulent et on leur montre que la politique du gouvernement au Portugal ne va pas en ce sens : le chômage a grimpé de 4 % à 6,7 %, on sacrifie notre Etat social pour être concurrentiels avec le marché

polonais et les Açores ont montré que l'unité de l'UE n'était plus notre priorité".

Des propos sur lesquels Ana Gomez, ex-diplomate de carrière, respectée et populaire candidate socialiste, qui ne décolère pas contre les "néo-libéraux" qui mènent l'UE, ne peut que renchérir : "Il faut en finir avec le "fondamentalisme" européen de ce gouvernement ! Même l'Allemagne et la France ne tiennent pas les critères !". Quant à l'Irak, "dans les gènes portugais, dit-elle atterrée, il y a toujours eu un équilibre entre notre engagement européen et notre atlantisme. D'un coup les gens ont du choisir, ils ne s'y retrouvent plus".

Pelouse, fleurs qui embaument près du Tage et violoniste virtuose, ce n'est pas une garden party, mais un meeting du PC. Ilda Figueiredo, députée européenne et tête de liste, tente elle aussi, en dépit d'une audience du PC en recul, de rallier les mécontents. Ce jour-là elle s'adresse aux femmes. L'inégalité entre sexes est criante au Portugal et l'avortement encore une longue bataille. "Nous ne sommes pas des nationalistes mais des patriotes européens", explique-t-elle doucement, en défendant sa position sur une Europe qui ferait la part belle aux Etats nationaux.

Pourtant, sur ce terrain qui consiste à renvoyer dos à dos les deux grands partis, le PC a trouvé son maître, le petit parti du Bloc de gauche. "Gauche caviar" pour les uns ; "irresponsables" pour les autres, le Bloc fait son bonhomme de chemin dans les sondages, entre 5 % et 7 % des voix. "Je suis devenu l'ennemi numéro un des conservateurs et du PC, c'est bon signe !", lâche sa tête de liste, Miguel Portas, frère "gauchiste" du ministre de la défense. Son but : "Frapper fort sur l'UE des marchands et des magouilles comme nous le faisons au Portugal". Et cet agitateur d'idées de proposer : "Ramenons les gendarmes d'Irak. Si on doit faire la guerre c'est au chômage".

Marie-Claude Decamps

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 04.06.04

« **Lever le moratoire OGM** »

La Commission décidera le 19 mai de lever le moratoire sur les
OGM

LE MONDE | 13.05.04 | 13h54

Seuls quatre commissaires sur trente ont fait connaître leurs
réserves lors d'une réunion préparatoire, mercredi 12 mai.

Bruxelles de notre bureau européen

L'affaire a été expédiée en quarante-cinq minutes, mercredi 12
mai, en fin de matinée. Les cabinets des commissaires
européens, dont le nombre est passé de vingt à trente avec
l'élargissement, ont ouvert la voie à la levée définitive du
moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), qui
s'applique dans l'Union européenne depuis 1999.

En effet, seuls quatre cabinets sur trente ont émis des
réserves sur la proposition d'autoriser la mise sur le marché
du maïs doux "Bt-11" produit par la firme Syngenta. Il s'agit
des représentants de la Verte allemande Michael Schreyer, du
français UMP Jacques Barrot, du conservateur grec Stavros
Dimas, rejoints par le représentant du travailliste
britannique Neil Kinnock.

Les vingt-six autres ont approuvé la proposition ou n'ont rien
trouvé à y redire. Sauf improbable coup de théâtre, le collège
des commissaires prévoit d'approuver formellement cette
autorisation mercredi 19 mai lors de sa réunion hebdomadaire.

Présentée par l'Irlandais David Byrne, responsable de la santé
et de la protection des consommateurs, la proposition a été

élaborée avec tous les commissaires partis prenantes au

dossier, sous la houlette du président Romano Prodi :

l'Autrichien Franz Fischler (agriculture), la Suédoise Margot

Wallström (environnement), le Belge Philippe Busquin

(recherche), le Français Pascal Lamy (commerce international)

et le Finlandais Erkki Liikanen (entreprises). La manœuvre

permet à toute la Commission de faire bloc, alors que le temps des polémiques est passé. "Le débat de fond a eu lieu en janvier dernier. Il n'y a rien de neuf. C'est l'aboutissement d'un processus", indique l'entourage de M. Prodi.

FIN DE MANDAT

Les commissaires qui travaillent depuis cinq ans sur le dossier entendent boucler l'affaire avant la fin de leur mandat le 1er novembre. Le système législatif fondé sur le principe de précaution est en place, selon la Commission. Les commissaires estiment qu'il faut l'appliquer et donc reprendre le processus d'autorisation des OGM.

Les promoteurs de la décision ont reçu le renfort des commissaires des pays de l'élargissement. Le représentant du tchèque Pavel Telick, qui travaille en tandem avec M. Byrne, a approuvé l'initiative, insistant sur le fait que les consommateurs avaient le choix de consommer ou non des OGM. Parmi les opposants, la verte Michaela Schreyer est la seule à contester le principe de l'autorisation des OGM. Son cabinet a invoqué l'opinion émise en avril par l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) qui s'opposait à l'autorisation du Bt-11. Le représentant de M. Barrot a surtout insisté sur le calendrier, trouvant le moment particulièrement mal choisi, à quelques semaines des élections européennes, alors que les opinions publiques sont réticentes sur les OGM.

Cette analyse a été vivement contestée par les partisans de la décision, en particulier le cabinet de M. Fischler : selon lui, la Commission doit travailler en toute transparence vis-à-vis des citoyens et ce serait faire preuve non pas de responsabilité mais d'"opportunisme" que de reporter de quatre semaines la décision, pour lever le moratoire juste après les élections.

Le représentant du grec Dimas s'est demandé si la Commission, en fin de mandat, avait la légitimité politique de prendre une

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

telle décision. Les partisans de l'autorisation ont estimé qu'ils avaient le soutien du Parlement européen, qui a balayé début mai un amendement déposé par les Verts demandant à la Commission de ne pas se prononcer sur le dossier.

Les opposants à la décision ne comptent pas lever leurs réserves lors de la réunion des chefs de cabinet qui aura lieu lundi 17. Non pas parce qu'ils ont l'espoir de renverser une décision qu'ils considèrent comme acquise mais parce qu'ils veulent qu'il y ait un débat en Commission, mercredi 19.

Arnaud Leparmentier

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 14.05.04

« Livrer les données sur les voyageurs aériens à Washington »

Les fiches individuelles des passagers aériens seront livrées
à Washington

LE MONDE | 18.05.04 | 13h30

Bruxelles de notre bureau européen

La Commission et le Conseil ont donné leur feu vert, lundi 17 mai, à un accord légalisant la transmission aux autorités américaines, par les compagnies européennes, d'informations relatives aux passagers des vols transatlantiques. Le Conseil a passé outre l'opposition du Parlement européen, qui lui avait demandé d'attendre un avis de la Cour de justice certifiant que cet accord serait conforme à la protection des données personnelles prévue par le droit communautaire.

La Commission n'a pas davantage tenu compte de la demande du Parlement, qui la priait de renégocier un accord plus ambitieux. Elle a pris un acte formel consistant à certifier que ces données sont protégées de manière adéquate aux Etats-Unis, et à empêcher toute contestation devant les autorités nationales de protection des données personnelles. L'accord, qui entrera en vigueur d'ici une semaine, est censé limiter les contraintes que les autorités douanières américaines ont imposées aux compagnies européennes. Le 5 mars

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

2003, au nom de la lutte antiterroriste, elles les ont obligées, sous peine de très lourdes sanctions, à leur livrer leur fichier "PNR" (Passenger Name Record), contenant les informations que les passagers confient aux compagnies lorsqu'ils réservent un vol à destination des Etats-Unis.

Elles comprennent le nom de la personne, la date et l'heure de son vol, son adresse dans les deux pays, son adresse e-mail, le numéro de sa carte de crédit, un numéro de téléphone de contact, ainsi que l'itinéraire complet de son déplacement.

Elles peuvent inclure la mention selon laquelle le passager se rend au congrès de tel parti politique, quand cela justifie un tarif particulier auprès de la compagnie. Le PNR indique aussi les préférences alimentaires du passager, qui traduisent son éventuelle appartenance religieuse.

Le Parlement européen s'étant indigné de cet accord, la Commission a obtenu plusieurs concessions. Les Américains se sont engagés à ne retenir que 34 informations, au lieu d'une cinquantaine. Sur ces 34 informations, les Américains se sont engagés à supprimer tout de suite celles qui sont considérées comme sensibles et qui concernent notamment la santé ou les préférences alimentaires. A terme, les Américains devront mettre un filtre, à leurs frais, afin de limiter leur propre accès. Ils se sont engagés à ne stocker que pendant trois ans et demi, et non cinquante, la plupart de ces données.

Rafaële Rivais

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 19.05.04

« Être une porte vers la Russie »

L'Estonie veut faire ses preuves comme porte vers la Russie

Article paru dans l'édition du 16.05.04

Le plus petit des Etats baltes a planté un million d'arbres pour fêter son adhésion

Près la Pologne, la Hongrie, la Lettonie et la Lituanie, nous poursuivons la publication d'une série d'articles consacrée aux nouveaux membres de l'Union européenne.

C'EST UNE PELLE à la main que de nombreux Estoniens ont célébré l'entrée de leur

pays dans l'Union européenne (UE). Pour marquer cet événement, les autorités du plus petit des trois Etats baltes avaient convié la population à participer à la plantation d'un million d'arbres, étalée entre le 1er et le 15 mai.

Le pays, qui n'a jamais manqué ni de pins ni de bouleaux, a toutefois vu une partie de son parc forestier disparaître ces dernières années, à la faveur de la reprivatisation des terres. De nombreux propriétaires ont vendu des parcelles entières pour améliorer la vie quotidienne, qui reste souvent difficile dans les campagnes.

« L'Estonie est désormais implantée dans l'UE », a titré très symboliquement, le 3 mai, le quotidien Postimees (www.postimees.ee). Au-delà de ce jeu de mots, le journal a salué l'initiative gouvernementale, menée sous le slogan : « Sauvons au moins une forêt... », citation d'une chanson populaire chère à l'âme estonienne. Les manifestations officielles et populaires liées à l'entrée dans l'UE ont attendu la journée du 1er mai, la nuit précédente étant traditionnellement dédiée à la fête des sorcières et des étudiants... Une coutume que les Estoniens ont respectée, malgré le caractère extraordinaire de l'événement. Postimees l'a admis bien volontiers dans un éditorial publié à la veille de l'entrée de l'Estonie dans l'Union européenne : « Bien que les Estoniens n'aient pas l'intention de devenir euphoriques (...) le plus critique d'entre eux ne pourra pas nier que l'entrée dans l'UE est un moment historique. »

Annexée par l'Union soviétique en 1940, comme la Lettonie et la Lituanie, l'Estonie n'a pu recouvrer son indépendance qu'en 1991. « Nos arrière-grands-parents, a repris le journal, n'auraient jamais même rêvé d'assister un jour aux changements dont les récentes générations ont été témoins : six décennies de paix, la chute de l'empire soviétique, la reconquête de l'indépendance sans verser une goutte de sang, puis l'entrée dans l'OTAN et dans l'UE. » Dans une tribune publiée par le quotidien, le président de la République, Arnold Ruutel, estime que « les Estoniens peuvent penser à l'adhésion avec fierté ». Postimees ne se berce toutefois pas d'illusions : « Evidemment, l'UE n'est pas le paradis sur Terre. Ceux qui s'attendent à une réussite rapide et à un bonheur immédiat seront déçus. » Le fait de pouvoir, « pour la première fois, influencer sur le futur, à l'intérieur d'un grand système », aura un certain prix.

« Les Estoniens ont encore à découvrir l'Europe. L'UE aussi possède un centre et des périphéries », pointe le journal, en allusion à l'ex-URSS. « En tant qu'Etat-frontière de la nouvelle UE, l'Estonie devra faire ses preuves dans le rôle de porte vers Saint-Pétersbourg et la Russie », précise le quotidien.

« LA VALSE DE LA VODKA »

Postimees, qui est désormais la propriété du groupe de médias norvégien Schibsted (éditeur également du gratuit d'informations 20 Minutes, distribué notamment dans plusieurs villes de France), a publié ces derniers jours divers articles soulignant les risques liés, selon lui, à l'adhésion : l'intensification de la criminalité économique et du trafic de drogues, la hausse des prix, en particulier des carburants et du sucre, denrée que les Estoniens ont stockée massivement avant le 1er mai.

« Découvrir l'Europe signifie faire face au multiculturalisme, mais aussi aux inégalités sociales. Dans les premiers temps au moins, il y aura une Europe à deux niveaux. Nul doute, toutefois, que l'Estonie pourra utiliser la liberté de circulation des biens et des

services pour accroître le niveau de vie de la population », assure Postimees.

Comme les autres journaux du pays, Postimees s'est également intéressé aux premiers effets concrets de l'adhésion. La suppression des limites d'importation des boissons alcoolisées s'est traduite par une arrivée massive de touristes nordiques à Tallinn. Les Suédois, mais surtout les Finlandais, dont la capitale, Helsinki, est à moins de 90 kilomètres par bateau, ont tenu à profiter immédiatement des effets de l'élargissement. « La valse de la vodka », a ironisé le journal.

Antoine Jacob

« Plus d'autonomie vis-à-vis de Madrid »

Au nom de l'Europe des régions, la Catalogne veut encore plus d'autonomie vis-à-vis de Madrid

LE MONDE | 10.06.04 | 14h10

Les nationalistes et les indépendantistes comptent sur les socialistes du PSOE pour faire entendre leurs revendications à Bruxelles.

Barcelone de notre envoyée spéciale

80 % des Espagnols se disent proeuropéens et les Catalans ne sont pas en reste. Ils ont toujours voulu jouer leur propre rôle dans l'UE et l'ont répété tout au long de la campagne pour les élections européennes du 13 juin.

Ils revendiquent notamment l'usage du catalan comme langue officielle de l'Union et une présence accrue de leur région en Europe.

Jordi Pujol, qui a présidé le gouvernement catalan pendant vingt-trois ans, à la tête du parti nationaliste modéré,

Convergence et Union (CiU), a toujours œuvré en ce sens. En janvier 2003, il a remis au président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, un document intitulé "La Convention catalane pour le débat sur le futur de l'Europe", réalisé par trois cents personnalités de la société civile catalane, syndicalistes, homme d'affaires ou politiques.

Cet "apport des Catalans" au projet de Constitution consistait à demander, outre la reconnaissance du catalan, une participation "active et directe" au sein de l'UE des "régions disposant de compétences législatives". Ce dernier point n'a

jamais été appuyé par le Parti populaire (PP) et le gouvernement de José Maria Aznar qui s'y sont vivement opposés.

Toutefois, en un an, la situation politique a totalement changé. La Catalogne est gouvernée depuis novembre 2003 par une coalition tripartite du Parti socialiste catalan (PSC), des communistes et des Verts d'Initiative pour une Catalogne Verte (ICV) ainsi que des nationalistes indépendantistes d'Esquerra Republicana (ERC). Tandis qu'à Madrid, le Parti socialiste (PSOE) a ravi le pouvoir au PP à l'occasion des législatives du 14 mars.

Quelle incidence cette nouvelle équation aura-t-elle sur les élections européennes ? Si les socialistes catalans sont affiliés au PSOE, et figurent sur sa liste pour le scrutin de dimanche, ils restent toutefois "catalanistes". Or les relations entre les deux formations ne sont pas de tout repos.

Il a fallu au secrétaire général des socialistes catalans, José Montilla, nouveau ministre de l'industrie, beaucoup de diplomatie pour vaincre les réticences de la direction du PSOE, qui voyait d'un mauvais œil l'arrivée des indépendantistes d'ERC au gouvernement catalan.

En effet, ERC, qui s'est conforté comme le troisième parti de Catalogne derrière CiU et devant le PP aux élections régionales, fait figure de loup dans la bergerie. Son leader, Josep Lluís Carod-Rovira, a dû démissionner de son poste de premier ministre catalan pour avoir rencontré secrètement, en janvier, des membres d'ETA - l'organisation séparatiste basque responsable d'attentats.

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

La crise politique qui a suivi a obligé Pasqual Maragall, le président du gouvernement catalan, et José Luis Rodríguez Zapatero, l'actuel président du gouvernement espagnol, à déployer toute leur diplomatie pour éviter l'implosion du gouvernement catalan, attaqué par le PP et les barons du PSOE.

Mais M. Maragall n'a pas l'intention d'oublier qu'il a été de ceux qui ont porté M. Zapatero à la tête du PSOE, en juillet 2000, et que sur les 11 millions d'Espagnols qui ont voté socialiste le 14 mars, il y avait 1,5 million de Catalans. Il n'hésitera pas à rappeler au gouvernement central les revendications "catalanistes", en particulier, un nouveau statut pour la Catalogne, avec plus d'autogouvernement et davantage de moyens financiers.

Jusqu'alors, le PSC s'est fait entendre à Bruxelles sur l'usage du catalan dans l'UE et sur la place que pourrait tenir la Généralité, au côté du gouvernement central, par la voix du candidat tête de liste du PSOE, Josep Borrell, ancien secrétaire général du parti, lui-même catalan.

M. Carod-Rovira lui aussi veut faire pencher la balance, "Nous avons voté l'investiture de José Luis Rodríguez Zapatero, mais ce n'est pas un chèque en blanc ! Le PSOE a l'opportunité de montrer que le gouvernement espagnol a un projet d'Etat qui n'est pas celui de la droite. On espère qu'il sera multilingue, multiculturel, multinational et fédéral." Et il n'hésite pas à ajouter, "sinon, l'option indépendantiste catalane va aller croissant".

Le candidat d'ERC aux élections européennes, Bernat Joan, a d'ailleurs déclaré que seule la création d'un "Etat propre et indépendant des Pays catalans", comportant outre la Catalogne espagnole, la "Catalogne française", la Communauté de Valence et les îles Baléares, permettrait d'affronter les défis économiques, industriels culturels et politiques de la Catalogne. Il a ajouté, dans un débat à la télévision catalane, qu'il fallait défendre la présence politique de ces "Pays catalans" dans l'Union, en tant qu'eurorégion avec droit à l'autodétermination.

Ces revendications purement catalanes, véritable casse-tête pour la direction nationale du PSOE, n'ont toutefois trouvé aucun écho dans le reste de l'Espagne, où la campagne s'est

centrée sur des questions de politique intérieure.

Martine Silber

Les sondages donnent l'avantage au PSOE

Selon les sondages, le 13 juin, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) obtiendrait de 24 à 27 sièges sur les 54 dont dispose l'Espagne au Parlement, contre 22 pour le Parti populaire (PP). Les communistes de la Gauche unie auraient 2 ou 3 sièges, tout comme les partis nationalistes ou régionalistes, qui présentent des listes communes. Il n'y a qu'une seule circonscription en Espagne, contre 8 en France, ce qui profite aux deux grands partis nationaux, les partis nationalistes ou régionalistes ne pouvant trouver d'électeurs que dans leur propre région. Ils se sont donc regroupés. Trois listes ont été ainsi formées, Galeuska, L'Europe des peuples et Coalition européenne. - (Corresp.)

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 11.06.04

« Lutte pour le Catalan »

Barcelone bataille pour que le catalan soit une langue officielle

LE MONDE | 10.06.04 | 14h10

Barcelone de notre envoyée spéciale

Le catalan peut-il devenir une langue officielle de plus dans les institutions européennes ? C'est ce que demandent tous les partis politiques catalans, de gauche comme de droite, nationalistes ou non, ainsi qu'ils l'ont manifesté dans une déclaration du Parlement de Catalogne, le 26 mai : "Si l'Union européenne veut être autre chose que la somme des gouvernements des Etats, si elle aspire à constituer une union des citoyens et des citoyennes sur un projet commun, elle ne peut tourner le dos à la reconnaissance de la pluralité et de la diversité linguistique dans son territoire.

"

A la maison, à l'école ou au Parlement régional, le catalan

est la langue de 10,5 millions de personnes, en Catalogne, mais aussi dans la région de Valence, aux îles Baléares et en Andorre. Une langue reconnue dans ces régions d'Espagne et dans la principauté comme langue officielle. On le parle un peu aussi dans la région de Perpignan, en France et en Sardaigne.

Quelles que soient les convictions des principales formations politiques catalanes, le discours est à peu près le même. Pour Ignasi Guardans, tête de liste pour Convergence et Union (CiU), qui fait partie pour les élections européennes de la coalition des partis nationalistes modérés espagnols Galeuska, qui comprend aussi le Bloc national galicien (BNG) et le Parti nationaliste basque (PNV), l'inscription du catalan sur la liste des langues officielles est "une conviction et un besoin".

"Au minimum, dit-il, nous voulons que la Constitution soit publiée en catalan. Nous souhaitons aussi pouvoir nous adresser aux institutions européennes dans notre langue et recevoir une réponse dans notre langue. Nous ne renoncerons pas à avoir les mêmes droits que les Danois, les Estoniens ou les Maltais". Et d'ajouter : " Si on nous répond, vous n'êtes pas un Etat, cela nous poussera à revendiquer un Etat."

Le président du parti indépendantiste Esquerra republicana de Catalunya (ERC), Josep Lluís Carod-Rovira, ne dit pas autre chose : "Le catalan est la dixième langue européenne, 7 nouveaux pays sont plus petits que la Catalogne, 6 n'existaient pas en 1990. C'est à l'Etat espagnol de nous défendre. S'il ne sert pas nos intérêts, c'est que nous avons besoin de notre propre Etat."

Anna Terron, députée socialiste au Parlement européen depuis 1994 et présidente de l'Agence de la généralité de Catalogne pour l'Europe, le Patronat catala pro Europa, fait confiance au nouveau gouvernement socialiste. Dès son arrivée au pouvoir, José Luis Rodríguez Zapatero a considéré que

rediscuter de "l'architecture" espagnole des régions n'était plus un tabou, mais au contraire une nécessité pour la cohésion du pays. "Pour la première fois, assure Anna Terron, un gouvernement espagnol reconnaît à l'extérieur le multilinguisme et le défend. Le Parti populaire de José Maria Aznar en avait fait tout un drame, mais au fond tout le monde est d'accord. L'élargissement donne une force nouvelle à une vieille revendication."

Le texte de la Constitution européenne sera sans doute publié dans les trois langues régionales espagnoles officielles (le basque, le galicien et le catalan) mais le ministre espagnol des affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, a reconnu qu'il sera "très difficile" de faire accepter le droit des Galiciens, des Basques et des Catalans à s'adresser aux institutions européennes et à recevoir une réponse dans ces langues. La présidence irlandaise, qui a renoncé à faire inscrire le gaélique, trop minoritaire, sur la liste des langues officielles, s'y est opposée, ainsi que d'autres pays, dont la France.

Martine Silber

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 11.06.04

« Comment s'exerce la justice »

Comment l'Europe fait la loi

LE MONDE | 12.06.04 | 12h40 • MIS A JOUR LE 12.06.04 | 12h55

Il a fallu près de deux ans de tractations et de batailles pour que les euro-députés imposent la directive "Fumer tue" à tous les Etats membres. Itinéraire d'un texte de loi européen. "Fumer tue", "Fumar mata", "Smoking kills": quel fumeur n'a pas soupiré ou détourné le regard devant la formule apparue à l'automne 2003 sur les paquets de cigarettes, lettres noires sur cadre blanc ?

Certains s'y font, d'autres pas. Mais bien peu savent, sinon ceux qui fument et enfument partout en Europe, que cet

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

avertissement est désormais imprimé, à quelques mots près selon les versions, sur tous les paquets vendus dans l'Union. Et qu'il trouve son origine dans une récente loi européenne. Le 15 mai 2001, quand ce texte est adopté par les eurodéputés, réunis ce jour-là en session plénière à Strasbourg, David Byrne, le commissaire européen à la santé et à la protection des consommateurs, exulte. "J'aimerais contribuer à réduire le nombre de fumeurs d'un tiers à moins d'un cinquième de la population européenne", proclame cet Irlandais, qui s'est beaucoup battu pour imposer cette directive phare de son début de mandat. Les tractations ont duré près de deux ans entre le Parlement, le Conseil et la Commission. Rien d'exceptionnel dans l'univers bruxellois, même si le texte a suscité une très forte mobilisation des industriels du tabac et des partisans de la santé.

La bagarre prend forme en novembre 1999. Réuni au Breydel, le siège de l'exécutif européen, le collège des commissaires, présidé par l'Italien Romano Prodi, adopte une proposition de directive destinée à harmoniser, au sein du marché intérieur, "la fabrication, la présentation, et la vente des produits du tabac". Sous cet intitulé bureaucratique, le projet se révèle être un instrument de lutte contre le tabac, accusé par ses détracteurs d'être à l'origine de 500 000 morts par an en Europe. Les grandes lignes du texte ont été élaborées depuis le milieu des années 1990 dans le cadre des efforts de lutte contre le cancer. La formule "Fumer tue" figure dans l'esquisse de directive.

Autre nouveauté, l'exécutif européen entend imposer des teneurs maximales à chaque cigarette produite dans l'Union : 10 mg pour le goudron et le monoxyde de carbone, 1 mg pour la nicotine.

Cette proposition n'est qu'au début d'un long parcours d'obstacles. Il s'agit d'un texte dit de "codécision" dans le vocabulaire communautaire : il doit être adopté par le

Conseil, où sont représentés les Etats membres, et par les députés.

Le projet connaîtra son baptême du feu parlementaire au printemps de l'année 2000. Comme pour chaque projet, une commission parlementaire, en l'occurrence celle de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs, est saisie sur le fond. Ses membres vont piloter le travail du Parlement, sous la houlette d'un rapporteur, Jules Maaten. A moins de 40 ans, pour son premier mandat, ce député libéral néerlandais deviendra vite incontournable. C'est un homme favorable à la cause de la santé publique, qui n'a pourtant jamais fermé la porte de son bureau aux fabricants de cigarettes.

Sous l'influence des écologistes et des libéraux, la commission de l'environnement cherchera à renforcer le projet. Très favorables au "Fumer tue", Jules Maaten et ses collègues vont chercher à agrandir la taille des fameux avertissements. David Byrne a déjà proposé de les porter à 25 % au recto des paquets, contre 4 % jusqu'ici. Jules Maaten veut aller plus loin : "Des études révèlent que la moitié au moins des personnes qui fument souhaitent être mieux informées des conséquences du tabagisme ou des moyens de cesser de fumer et que le paquet est l'instrument de communication le plus direct", répète le député néerlandais. La commission environnement va aussi proposer de durcir l'interdiction des mentions "light", "pauvres en goudrons", "mild", qui induisent, selon elle, les fumeurs en erreur.

"Ces propositions sont importantes, car elles conditionnent les négociations entre les groupes politiques, et orientent le vote des centaines de députés qui ne sont pas censés maîtriser à fond le dossier", dit Didier-Claude Rod : lors d'une réunion, cet écologiste français se souvient avoir proposé de porter les avertissements à 60 % pour que M. Maaten apparaisse en position médiane.

En séance plénière, le 14 juin 2000, les députés adopteront le rapport du Néerlandais, mais le Parlement est divisé : certains élus sont très sensibles aux arguments de l'industrie du tabac. Saisie pour avis, la commission de l'industrie a ainsi cherché à diminuer la portée du texte. Ses membres s'inquiètent pour la prospérité de la filière tabac dans l'économie européenne, dont dépendent des dizaines de milliers d'emplois. Rapporteur sur le sujet, Werner Langen, député conservateur allemand (PPE), met en garde contre la "bureaucratie supplémentaire" que va susciter, à ses yeux, la nouvelle législation.

L'opposition d'Ana Palacio - qui deviendra plus tard chef de la diplomatie espagnole - est encore plus tranchée : la commission qu'elle préside, celle des affaires juridiques, rejette le texte pour "défaut de base juridique". Sous couvert d'harmoniser le marché intérieur, le projet s'inscrit, à ses yeux, dans un domaine de compétence des Etats membres, la protection de la santé. Il n'aurait donc pas lieu d'être au niveau européen.

Un coup de théâtre viendra conforter cette analyse : en octobre 2000, la Cour de justice européenne casse une précédente directive, votée en 1998 pour bannir la publicité pour les cigarettes. Les juges considèrent que l'Union a outrepassé ses compétences. Très vite, leur veto va inciter deux des principaux producteurs mondiaux de cigarettes, British American Tobacco (BAT), et Imperial Tobacco, à contester le projet de loi en cours d'examen. Sans succès, puisque les magistrats de la Cour de justice confirmeront sa validité. Leur arrêt ne sera toutefois pas connu avant décembre 2002, soit longtemps après l'adoption de la nouvelle législation !

Néanmoins, la menace d'un nouveau désaveu de la Cour pèsera tout au long des débats. "Notre problème a été de maintenir la directive dans le champ du marché intérieur. Les députés, dont

M. Maaten, croyaient parfois renforcer le texte en faveur de la prévention et de la santé. Sur le fond, on aurait pu être d'accord, mais leurs propositions affaiblissaient la base juridique, en déplaçant le point d'équilibre de la directive vers le domaine de la santé", raconte John Ryan, le fonctionnaire chargé du dossier à la Commission : placé en position d'arbitre, ce chef d'unité de la direction santé s'est ainsi opposé, contre l'avis du Parlement, à l'interdiction immédiate d'additifs, comme l'ammoniaque, dans les cigarettes. Il préférera demander aux fabricants d'indiquer les ingrédients et leurs effets éventuels sur la santé humaine. Après le Parlement, c'est au tour du Conseil, composé des Etats membres, de prendre position. Les ministres de la santé se penchent sur la proposition, modifiée par la Commission pour mieux tenir compte des vœux du Parlement, en juin et juillet 2000. Or cette directive sur le tabac divise les représentants des gouvernements. Plusieurs pays, dont la France, la Belgique, les Pays-Bas, et les pays scandinaves vont chercher à durcir le projet. La Grèce et l'Italie seront plus prudentes ; la Grande-Bretagne plus opportuniste, tiraillée entre les exigences de santé publique et les intérêts de ses fabricants de cigarettes.

Un pays freine des quatre fers : l'Allemagne, où la plupart des partis politiques sont financés par les fabricants de cigarettes, votera fin juillet 2000 contre ce que les fonctionnaires appellent "la position commune" du Conseil - le Luxembourg, l'Espagne, et l'Autriche vont s'abstenir. Le gouvernement Schröder ne veut pas de la formule choc "Fumer tue". Il obtient une version moins agressive en langue allemande ("Fumer peut tuer", "Rauchen kann tödlich sein"), car, expliquent ses diplomates, tous les fumeurs ne meurent pas du tabac... "Au départ, les Allemands ne voulaient même pas changer l'avertissement utilisé à l'époque : "Nuit gravement à la santé"", se souvient Alain Lefebvre, un des

négociateurs français. "Quand nous leur avons expliqué que les jeunes des banlieues s'inspiraient de l'expression pour surnommer les cigarettes "nuigravs", tout le monde a souri, et ils ont commencé à plier."

Même la typographie des caractères pour les avertissements ou la densité du noir se négocient. Le Conseil est d'avis que la taille exigée par le Parlement est excessive. Chaque pays entend par ailleurs imposer ses vues sur les messages secondaires, des formules un peu plus longues qui doivent être apposées au verso des paquets. Une cinquantaine de phrases chocs seront proposées ; quatorze, retenues. Ainsi, les Britanniques mettent-ils en avant les travaux de leurs scientifiques pour valoriser l'avertissement auquel ils tiennent : "Fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoque l'impuissance."

Une chose au moins rapproche Parlement, Conseil, et Commission : en coulisse ou au grand jour, ces trois institutions sont soumises à de multiples pressions. Le lobby du tabac, mais aussi ses adversaires se déchaînent. Séminaires, dîners, visites d'usine proposées aux parlementaires, coups de fil, e-mails, rien n'est laissé au hasard. "Pour chaque texte, il existe une quinzaine de personnes-clés qu'il faut à tout prix approcher au Parlement", explique Antonella Pederiva, secrétaire générale de la Confédération des fabricants de cigarettes de l'Union européenne (CECCM), dans son bureau de l'avenue Louise. Les contacts se multiplient avec M. Maaten, bien sûr, mais aussi avec les shadow-rapporteurs, désignés par les familles politiques rivales de celle du rapporteur. Les industriels chercheront, sans grand succès, à obtenir des dérogations pour les produits exportés, afin qu'ils puissent échapper aux teneurs maximales.

Juste avant l'examen, crucial, en deuxième lecture, le 13 décembre 2000, des dizaines de lobbyistes pro-tabac tentent encore, aux portes de l'hémicycle strasbourgeois, de

convaincre les députés. "Il est très difficile d'être entendu par des élus sur un sujet aussi émotionnel que le tabac ; et les politiques ont aussi du mal à plancher sur des propositions techniques", dit le directeur des relations institutionnelles d'un fabricant européen. A ce moment-là, les parlementaires réintroduisent dans le texte une partie des amendements rejetés par le Conseil. Ils reviennent en particulier à la charge sur la taille des avertissements.

"Contrairement à ce qui arrive parfois, les lignes de clivage n'ont été ni vraiment nationales, ni vraiment partisans, chaque député avait son avis sur la question ; et la plupart des formations étaient divisées", dit Luk Joossens, l'une des bêtes noires des industriels du tabac. Très actif à l'époque pour la Ligue européenne contre le cancer, il a conservé dans ses tiroirs les brochures distribuées en anglais, français et allemand aux députés : une tête de piranha orne la couverture.

"A droite comme à gauche, les Allemands ont fait bloc avec leur gouvernement, sauf du côté des écologistes", renchérit Françoise Grossetête (UMP/PPE) : en visite à Berlin, cette députée française, favorable au texte, raconte avoir évité un dîner offert au Bundestag... par Philip Morris, le numéro un mondial (Marlboro).

A l'issue de la deuxième lecture, une partie des divergences demeure entre le Parlement et les ministres de la santé. Une ultime procédure de conciliation est donc lancée pour se mettre d'accord. Réunions, navette de la Commission entre le Parlement et le Conseil, elle s'achèvera le 28 février 2001, au cœur de la nuit, dans l'imposant bâtiment du Parlement, cette fois à Bruxelles. Le Conseil refuse toujours d'accoler des messages sur les distributeurs de cigarettes, contre une recommandation des députés. On se met d'accord pour que les avertissements occupent 30 % du recto et 40 % du verso des paquets.

Surtout, vers 3 heures du matin, les élus remportent une

victoire inattendue : les capitales auront la possibilité fin 2004 d'imposer la publication, sur les paquets de cigarettes, de photographies en couleurs mettant en garde contre les dégâts du tabac. "Le compromis est typique de ce genre de conciliation : peu favorable aux images chocs, la Commission européenne obtient que les clichés seront choisis sur une liste commune, établie par... ses soins. Afin d'obtenir l'aval des pays les plus réticents, la mise en place des photos est optionnelle", raconte Roger Chadwick, un administrateur auprès du groupe libéral du Parlement, très actif tout au long du processus.

A ce stade, la directive sur les produits du tabac est proche du but. Les députés voteront le texte le 15 mai 2001. Le Conseil entérine à son tour le compromis en juillet. Berlin est, avec Vienne et le Luxembourg, l'une des trois capitales à s'abstenir. Dernier rebondissement, le gouvernement Schröder annonce aussitôt son intention de saisir la Cour. Mais son recours a été déposé... un jour après la fin du délai légal. Jules Maaten et ses collègues se demandent encore si ce retard était accidentel ou calculé.

Désormais, la voie est libre. Dents noircies, poumons goudronnés, les photos chocs devraient bientôt venir compléter le "Fumer tue" dans les Etats qui le souhaitent.

Philippe Ricard

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 13.06.04

« Héritage chrétien »

La Pologne repart à l'offensive sur « l'héritage chrétien »

Article paru dans l'édition du 22.05.04

Varsovie veut que la future Constitution fasse explicitement référence au christianisme. Une lettre, signée par une dizaine de pays, dont le Portugal et l'Italie, devrait en faire officiellement la demande à la présidence irlandaise

Deux jours après l'échec de la réunion des ministres des affaires étrangères européens à Bruxelles, la Pologne vient de relancer une initiative sur un sujet qui divise les 25 : la référence à la tradition chrétienne dans la Constitution européenne. « La

Pologne, avec l'Italie, est à l'origine d'une lettre commune adressée à la présidence irlandaise », confirme le porte-parole du ministère polonais des affaires étrangères, Boguslaw Majewski. « Le texte est actuellement discuté par différents pays. Il devrait être prêt vendredi 21 mai », ajoute le diplomate sans plus de précision sur son contenu.

A Dublin, le ministère irlandais des affaires étrangères a précisé, jeudi soir, à l'AFP que « la présidence n'a pas encore reçu de lettre », précisant qu'une telle demande pourrait de toute façon être examinée lors du prochain rendez-vous européen, lundi, à Bruxelles. Les autorités polonaises ont indiqué, sans en dévoiler le nom, qu'une dizaine de pays seraient prêts à signer ce texte. Plusieurs pays (Italie, Irlande, Malte, Pologne, Portugal, République tchèque et Slovaquie) ont déjà réclamé l'inclusion d'une référence explicite au christianisme dans ce préambule.

A Vilnius, un communiqué du premier ministre Algirdas Brazauskas a expressément fait référence à la signature, par la Lituanie, de cette missive, le même jour, à Bruxelles. Dans un communiqué, il est précisé que M. Brazauskas « a informé le nonce apostolique Peter Stephan Zubriggen que le ministre des affaires étrangères Antanas Valionis s'était joint aujourd'hui à la lettre signée par plusieurs membres de l'UE ».

Cette démarche signifierait que l'option avancée un temps par le président polonais Aleksander Kwasniewski - inclure la référence à la tradition chrétienne dans une déclaration annexe - est maintenant écartée. « Ce serait un non-sens de la défendre alors que l'épiscopat polonais s'est prononcé contre une telle solution », explique une source autorisée sous couvert d'anonymat.

Le projet de traité rédigé par la Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par M. Giscard d'Estaing, se contente de préciser que la Constitution s'inspire « des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe ». Dans un entretien accordé, il y a un an, au journal italien Corriere della Sera, l'ancien chef de l'Etat français avait souligné qu'il avait été un temps question d'inscrire dans ce préambule « l'élan spirituel qui a parcouru l'Europe ». « Il est évident qu'il s'agit de celui de la religion chrétienne », avait-il estimé. « Mais nous ne pouvions pas le citer plus explicitement, sinon nous aurions dû mentionner aussi les autres religions présentes sur le continent, du judaïsme à l'islam. Et cette solution n'aurait pas été acceptable pour tous », avait-il alors rappelé.

Christophe Châtelot

Formes discursives EI PAIS discours européen

« La décision d'aller voter »

Sólo el 45% de los ciudadanos de la UE está decidido a votar

R. M. DE RITUERTO - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 28-05-2004

Las elecciones al Parlamento Europeo de dentro de dos semanas

están lejos de inflamar pasiones: sólo el 45% de los

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

ciudadanos de la Unión está decidido a votar. Hay que sumar a ese porcentaje el 6% inclinado a hacerlo para superar por poco la participación de hace cinco años, cuando por primera vez en la historia de la Eurocámara la tasa no llegó al 50%. La consulta no figura entre los intereses de los europeos. Apenas el 37% conoce que habrá votación en junio. En España, la participación asegurada llega al 48%.

Los resultados del Eurobarómetro electoral fueron presentados ayer en el Parlamento Europeo cayeron como un jarro de agua fría. Las elecciones dejan fríos a los ciudadanos de la UE a Veinticinco. El promedio del 45% de participación decidida tiene su cota más alta en Bélgica, con un 76% que se alza sobre la obligación legal de votar, y su sima en el 20% de los checos. En España la participación garantizada del 48% contrasta con la de hace cinco años cuando la participación real fue del 64,4%.

La precampaña no ha hecho mella en los potenciales electores, que en su mayoría desconocen la fecha de la consulta. Sólo el 37% en el conjunto de la Unión la saben. En España el resultado es aún más pobre: un escasísimo 27% de los ciudadanos es conciente de que el 13 de junio está llamado a las urnas.

« Le référendum sur la constitution »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Clamor por un referéndum

300 organizaciones de los 25 países de la UE reclaman una consulta popular sobre la Carta Magna

GABRIELA CAÑAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 03-06-2004

La Constitución europea, aún pendiente de negociación entre los gobiernos, debe ser ratificada por la ciudadanía. Así lo consideran 300 ONG europeas de los 25 países que, en plena

campaña electoral, han lanzado una iniciativa que cuenta con la opinión favorable del 84% de los ciudadanos, pero con sólo la tercera parte de los partidos que concurren a las elecciones del próximo fin de semana. El primer ministro belga, Guy Verhofstadt, se sumó ayer a los otros ocho países que más o menos oficialmente han declarado estar por la consulta popular.

La campaña, cuyos primeros pasos datan de 2001, se declara neutral en el sentido de que no se decanta por uno u otro resultado. Lo importante, dicen sus responsables, es que se realice en todos los países de la Unión Europea porque eso otorgaría mayor legitimidad democrática a la futura Carta Magna. "Cubriría el déficit democrático de las decisiones europeas", dijo ayer el presidente de la Europa de la Democracia y las Diferencias, el euroescéptico danés Jens-Peter Bonde.

La idea, lanzada oficialmente ayer en el Parlamento Europeo, es la de convocar 25 referendos porque no hay base legal para celebrar uno paneuropeo. "Suenan bien lo del referéndum a nivel europeo, pero legalmente no tiene sentido", dice el coordinador general de la campaña, Thomas Rupp, que ya durante el tiempo que duró la Convención en la que se elaboró el borrador de Constitución logró el apoyo de un centenar de eurodiputados.

Un Eurobarómetro señala que el 84% de los ciudadanos europeos son favorables a un referéndum, pero según los datos obtenidos por este conglomerado de organizaciones llamado ERC (European Referendum Campaign), de los 250 partidos que concurren a las próximas elecciones, sólo 75 han declarado oficialmente estar a favor de la consulta popular. Bien es cierto que a sus propuestas en España sólo han contestado favorablemente Izquierda Unida y CiU, mientras que los dos partidos mayoritarios (PP y PSOE) ya han manifestado que no lo rechazan.

El primer ministro belga, Guy Verhofstadt, uno de los nombres que se barajan para presidir la Comisión Europea, se sumó ayer al grupo de países favorables al referéndum. Irlanda y Dinamarca están obligados por ley a refrendar la Constitución que se desea aprobar en el próximo Consejo Europeo del 17 y 18 de junio próximo. Pero el anuncio del primer ministro británico, Tony Blair, de convocar una consulta ha animado a otros a seguir el ejemplo y así Portugal, Francia, Holanda, Luxemburgo y República Checa han mostrado interés por el asunto. El Gobierno de José Luis Rodríguez Zapatero podría ser el décimo en sumarse. El mayor problema provendría de Alemania. "Nuestra Constitución no permite los referendos y la coalición rojiverde gubernamental ha rechazado por dos veces modificarla", explica el secretario general de los liberales alemanes, Jorgo Chatzimarkakis.

La ERC ha abierto una página en Internet en los 20 idiomas oficiales de la UE para que los ciudadanos puedan firmar a favor de la convocatoria (www.eu04.com) y rechaza ahora entrar en las complicaciones que generaría la consulta en el caso de que uno o varios países respondieran negativamente. "No puedo imaginarme una Constitución rechazada por la mayoría de la población de un país", dice Rupp. "Lo lógico sería que los países de la UE negociaran posteriormente para lograr un acuerdo político unánime", dice Bonde.

« Possible vote sanction contre Schroöder »

« Le SPD veut parler de l'Irak »

Elecciones Europeas

Las reformas de Schröder afrontan un voto de castigo en las urnas

El SPD intenta colocar la guerra de Irak en el centro de su campaña

JOSÉ COMAS - Berlín

EL PAÍS | Internacional - 04-06-2004

El canciller federal Gerhard Schröder, de 60 años, y su Partido Socialdemócrata de Alemania (SPD) han convertido la paz y su acierto al oponerse a la guerra de Irak en tema central de su campaña a las elecciones al Parlamento Europeo. No parece que el esfuerzo de Schröder y el SPD de desviar hacia esas cuestiones la atención del electorado, para hacer olvidar la impopularidad de la política social y económica del Gobierno, vaya a tener éxito.

Los últimos sondeos registran una caída de la intención de voto al SPD hasta un 26%, muy por debajo del 45% de la Democracia Cristiana (CDU / CSU), 14% de Los Verdes, 6% de los liberales (FDP) y un 5% de los poscomunistas del Partido del Socialismo Democrático (PDS).

En Alemania no se advierten indicios palpables sobre la celebración de unas elecciones dentro de poco más de una semana, el 13 de junio. Sólo los carteles en las calles y las cuñas de propaganda de los partidos, de obligada inserción en la televisión pública. Si no fuera por incidentes aislados en actos electorales, como la bofetada que un maestro en paro propinó al canciller Schröder o el tirón de orejas y sopapo al dirigente liberal Guido Westerwelle a cargo de una vecina de mesa, las elecciones europeas pasarían por completo inadvertidas.

Todo esto invita a pronosticar que se producirá una abundante abstención. El electorado alemán es consciente de la escasa importancia política del Parlamento Europeo (PE), al que los medios de comunicación alemanes de gran tirada presentan como una guarida de políticos dedicados a la rapiña de succulentas dietas. Desde las primeras elecciones se ha considerado en Alemania el PE como un refugio para políticos con los que no se sabía qué hacer. De aquellos días data el eslogan, con rima en alemán, "Si tienes un opa , mándalo a Europa".

El canciller Schröder y el SPD han convertido la paz en el eje de su campaña con cartelones con un mensaje muy simple: "SPD, fuerza de paz". A esto se añaden las alusiones en los mítines a lo que habría ocurrido si los democristianos hubiesen ganado las elecciones generales en septiembre de 2002 cuando se encontraban en pleno fervor pronorteamericano y acusaban a Schröder y al SPD de romper la sacrosanta alianza con EE UU, "el país que liberó a Alemania del nazismo y nos apoyó frente al comunismo durante la guerra fría".

Los papeles de estrategia electoral del SPD dejan claras las intenciones: "La posición de Alemania en la cuestión de Irak fue y es tan correcta como su activo compromiso para asegurar la paz. Las dos cosas juntas han incrementado de forma significativa el peso y la imagen de nuestro país en la política internacional. El que quiera que toda Europa sea una fuerza de paz en el mundo tiene que fortalecer la posición del Gobierno federal y votar SPD el 13 de junio".

De hecho, poco más que su tino en política exterior puede ofrecer Schröder al electorado. La economía no acaba de despegar y lleva ya tres años estancada; las cifras de paro se mantienen en torno a los 4,5 millones; Alemania se sume en el déficit e incumple los criterios de convergencia que exige la Unión Europea y las reformas que puso en marcha el Gobierno SPD-Verdes de los sistemas de seguridad social, con recortes a los jubilados y en las prestaciones de la sanidad, son muy impopulares. El otro lema central de Schröder y el SPD es "Por un futuro justo", es decir, la afirmación de que con el programa de reformas se hará justicia a las generaciones venideras.

Según todos los indicios demoscópicos, en estas elecciones pesará mucho más el descontento con la política social que el acierto del Gobierno SPD-Verdes al oponerse a la guerra de Irak y a la política de Washington, aunque esta firmeza de Schröder ante EE UU haya devuelto a muchos alemanes la

autoestima y les haya quitado la sensación de ser un país castrado por una hipoteca del pasado que parecía imposible de cancelar. Schröder se encuentra embarcado en un ritmo frenético de viajes al extranjero.

La revista Stern de esta semana dedica al tema un reportaje titulado "Schröder Tours" y registra que desde el 1 de enero del año pasado hasta finales de junio, el canciller habrá realizado 67 viajes al extranjero. Al mismo tiempo, Schröder recorre Alemania, abraza a viejecitas, come salchichas y se fotografía con todo el que se le cruza por delante en un intento de ofrecer una imagen cálida frente a la fría dirigente democristiana Angela Merkel, de 49 años. Resume Stern: "Al haberse enfrentado a Estados Unidos por la guerra de Irak, la gente se siente más protegida en sus ansias de paz que con la mujer de la CDU. Salchichas y paz apuntan directamente al alma alemana".

El asesor demoscópico de Schröder, el director del instituto Forsa Manfred Güllner reconoce: "La coalición de gobierno saca a relucir el tema de la paz porque no tiene nada que pueda llevar a las urnas a los votantes rojos y verdes".

« Élections peu importantes pour la droite française »

Elecciones Europeas

La derecha francesa intenta restar valor a los comicios europeos

El sistema electoral favorece la dispersión del voto entre las 168 listas que se presentan

OCTAVI MARTÍ - París

EL PAÍS | Internacional - 07-06-2004

El pasado mes de marzo, la derecha francesa cosechó una derrota histórica en las elecciones regionales: perdió todas las circunscripciones en disputa excepto Alsacia. Desde ese momento, la convocatoria europea del 13 de junio ha pasado a ser objeto de ninguneo. Como prueba de este clima, baste el

recordar que la ministra de Asuntos Europeos, Claudie Haigneré, dijo esta semana que se daría "por satisfecha si la participación superaba el 50% de los inscritos".

En 1999, los abstencionistas fueron el 52,9% de los franceses con derecho a voto. Y desde entonces el panorama se ha complicado. La circunscripción única se ha dividido en ocho, una división arbitraria, meramente electoral, sin ninguna raíz histórica, geográfica o política que la explique. De pronto ya no hay líderes nacionales que encabecen el debate, sino barones que penan por hacerse oír. Los grandes canales de televisión de ámbito nacional se han desentendido de las elecciones y el Gobierno pone en primer plano otras preocupaciones: las privatizaciones, el consumo interno, el déficit, la batalla contra la inseguridad urbana, la legalidad del matrimonio homosexual, etcétera.

El sistema electoral francés tiende a servirse de la doble vuelta: en la primera tienen cabida todas las opciones, en la segunda quedan las dos o tres mayoritarias. En las europeas sólo habrá una vuelta y eso debiera favorecer la dispersión del voto. En total, se presentan 168 listas, entre ellas una Euro-Palestina, otra Europa-Democracia-Esperanto o la de un misterioso partido de los socioprofesionales, por dejar de lado las monárquicas, la ya clásica de los amantes de la caza o la de los automovilistas que piden gasolina gratis y la abolición de los límites de velocidad.

Desacuerdo sobre Turquía

La Unión para un Movimiento Popular (UMP) en el poder teme quedar otra vez por debajo del 20%, es decir, demostrar de nuevo que, a pesar de sus siglas, es incapaz de aglutinar todas las familias de la derecha. La centrista UDF sí se siente cómoda en esos comicios porque sus convicciones europeístas son sólidas y distintivas frente a las reticencias de los herederos del gaullismo, y porque en 1999 obtuvo un modesto 9,2% que debiera mejorar. Además, en la UMP, si bien

Jacques Chirac se dice a favor del ingreso de Turquía en la UE, el partido está en contra. Y tampoco ayuda a la UMP su confusión sobre la Constitución europea: Chirac no sabe si quiere ratificarla por referéndum o gracias a un voto del Congreso. Queda la incógnita del resultado de los soberanistas de derecha, los Philippe de Villiers y Charles Pasqua, que en 1999 se presentaron juntos y consiguieron un 13% que ahora, separados, está fuera de su alcance.

En la izquierda, los socialistas esperan captar el mayor número de votos-sanción. La irritación ciudadana contra la incompetencia de los sucesivos ejecutivos liderados por el primer ministro Jean-Pierre Raffarin no ha aminorado. La campaña del PS hace hincapié en la necesidad de una "Europa social", pero propone como medidas-faro para su construcción dos recursos escasamente convincentes: la semana de 35 horas laborales para todos dentro de la UE y un salario mínimo europeo. En realidad, en el PS todo se da por bueno si sirve para captar el descontento popular. Las distintas corrientes internas se enfrentarán tras el escrutinio y el principal objeto de discusión será una Constitución que muchos socialistas califican de "liberal".

Ecologistas, comunistas y trotskistas confían en la movilización de sus militantes sumada a un fuerte porcentaje de abstención para obtener una representación superior a su peso real en la sociedad, pero la falta de cabezas visibles y la fatiga de sus fórmulas -la influencia del Partido Comunista Francés sigue declinando, la boda entre las dos formaciones trotskistas ha restado más que sumado- no les garantiza un final feliz.

Francia, según el calendario oficial, no debiera conocer nuevas elecciones hasta bien entrado 2007. Para la UMP y Chirac son tres años de tranquilidad por delante. Hoy les preocupa más quién va a dirigir la UMP a partir de finales de año que una consulta electoral que se intenta minimizar. Para

los socialistas, en general, es una nueva oportunidad de dar un puyazo a la UMP y de consolidar su OPA sobre el conjunto de la izquierda y, ya en concreto, para el reaparecido Lionel Jospin la campaña es una oportunidad para pasar de la categoría de oráculo temido a la de árbitro que decide la legitimidad del sucesor.

« Soutien de l'UE au processus électoral irakien »

Elecciones Europeas

Bruselas prepara su apoyo al proceso electoral de Irak

BOSCO ESTERUELAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 11-06-2004

Los ministros de Exteriores de los Veinticinco aprobarán el lunes en Luxemburgo una estrategia para Irak, que incluye a corto plazo el apoyo político y técnico al nuevo Gobierno y al desarrollo de elecciones no más tarde de enero próximo, y a largo plazo, la voluntad de integrar el país en el diálogo de la UE con todos los de la zona, y en especial con los del área del golfo Pérsico.

El comisario Chris Patten y el Alto Representante, Javier Solana, han enviado esta semana a la presidencia de la Unión una carta conjunta que recoge el espíritu de ese plan, elaborado en gran parte por la Dirección General de Relaciones Exteriores de la Comisión.

Para el Ejecutivo comunitario, la seguridad continúa siendo un problema clave y será crucial para poder desarrollar con normalidad las elecciones en enero de 2005. "Los próximos meses serán vitales y de gran dificultad", según Patten.

Los objetivos de la estrategia son tres: el establecimiento de un país estable y democrático, la economía de mercado y la integración política y económica en la región, en particular con los países del Golfo, sumándolo al diálogo con la UE.

Oficina en Bagdad

La Comisión planea la apertura de una oficina en Bagdad si se

dan las circunstancias, apoyo técnico para la celebración de elecciones, el mantenimiento de la ayuda humanitaria al menos a los niveles actuales (300 millones de euros anuales), así como poner en marcha una conferencia internacional sobre el futuro iraquí. El Ejecutivo comunitario sugiere también negociar un acuerdo comercial y de cooperación una vez celebradas las elecciones y redactada una Constitución. Algunas de las aportaciones inmediatas podrían consistir en la asistencia y adiestramiento policiales.

Patten y Solana hablan en la carta al ministro irlandés de Exteriores, Brian Cowen, de la necesidad de que la ONU desempeñe una función de liderazgo en el proceso de transición política y sostienen que la UE debería establecer las bases para una relación sólida con Irak y designar un enviado especial. "Después de muchos años de represión y conflicto, el pueblo iraquí se merece un país bien gobernado y próspero. Pensamos que está en el interés de la UE ayudarles a lograrlo", dice el texto.

Bastantes más interrogantes surgen en lo que respecta a la composición de la futura fuerza multinacional que debería permanecer en el país al menos un año una vez transferida la soberanía al Gobierno provisional el próximo 1 de julio. La resolución aprobada por la ONU ha sido bien recibida por la UE, pero hay divisiones sobre si la OTAN debe o no desempeñar finalmente una función de relieve.

« Impossibilité de voter pour les turcs de Chypre »

Elecciones Europeas

Chipre impide el voto turco y Malta reabre el debate sobre su adhesión

J. C. S. - Madrid

EL PAÍS | Internacional - 11-06-2004

Como si fueran antiguos miembros de la Unión, los dos nuevos socios del Mediterráneo votan también en clave interna. En

Chipre, el vendaval del fracaso del referéndum sobre la reunificación de la isla del pasado 24 abril ha dado un portazo en las urnas a los turcochipriotas. Centenares de potenciales votantes se han visto excluidos del censo electoral, aunque posean el pasaporte de la República de Chipre, por no haberse podido registrar a tiempo. A pesar de las promesas del líder grecochipriota, Tassos Papadopoulos, entre los 59 candidatos a las seis actas de la isla en la Eurocámara sólo habrá el domingo un aspirante turcochipriota. Malta, el país más pequeño de los Veinticinco, será previsiblemente el de mayor participación. Las encuestas predicen que más de dos tercios de los electores se movilizarán el sábado para reabrir el debate sobre la adhesión a la UE. El voto favorable a los nacionalistas en el poder servirá para ratificar el ajustado sí del referéndum de 2003, en tanto que cada papeleta de la oposición laborista se sumará al campo de los euroescépticos. Los ultracatólicos malteses han roto también viejos tabúes en la campaña europea al incorporar al debate político el divorcio y el aborto, todavía prohibidos en el archipiélago.

« Plusieurs élections en Allemagne »

Elecciones Europeas

Siete elecciones locales coinciden en Alemania con las europeas

JOSÉ COMAS - Berlín

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

Las elecciones al Parlamento Europeo (PE) coinciden en Alemania con las del Estado federado (land) de Turingia, en el este del país, y las municipales en seis Estados (länder).

Esto permitirá elevar un poco la participación electoral y al mismo tiempo tal vez ofrezca al canciller Gerhard Schröder y a su Partido Socialdemócrata de Alemania (SPD) la posibilidad de un lenitivo para lo que se pronostica como una fuerte derrota

en las elecciones al PE.

Los alemanes se encuentran mucho más preocupados por el inminente partido contra Holanda en la Eurocopa que por las elecciones al PE. El desinterés por las elecciones se reflejará, sin duda, en una baja participación, que en 1999 ya cayó hasta un 45% del censo. Esta baja participación y el consiguiente argumento de la escasa representatividad saldrán a relucir en las justificaciones de posibles desastres electorales.

Según todos los sondeos, al canciller Schröder y a su SPD les espera una considerable derrota con un porcentaje de votos que podría bajar incluso por debajo del desastroso 30% de las europeas de 1999. A la CDU / CSU los sondeos les dan hasta un enorme 49%. Este previsible duro golpe podría quedar compensado con los resultados de Turingia, si se cumplen algunos pronósticos y la CDU pierde la mayoría absoluta en el pequeño Estado federado de 2,4 millones de habitantes. Los sondeos pronostican un apretado resultado en Turingia. Si la CDU pierde la mayoría absoluta, se abren las puertas a toda clase de coaliciones más o menos contra natura: desde una gran coalición CDU-SPD hasta una del SPD con los poscomunistas del Partido del Socialismo Democrático.

El socio de coalición en Berlín, Los Verdes, sale mejor librado en las europeas. Los sondeos predicen un porcentaje de dos cifras que mejoraría el 6,4% de hace cinco años.

« Bonne participation aux Pays bas »

Elecciones Europeas

Holanda mejora la participación de los comicios de 1999

AGENCIAS - La Haya

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

La participación en las elecciones europeas de Holanda del jueves fue del 39,1%, casi 10 puntos por encima de los comicios de 1999, cuando se quedó en el 29,9%.

Escrutado ya el 100% de los votos y anunciados los resultados por el Gobierno holandés -pese a la prohibición impuesta por la UE de anunciar los resultados hasta mañana-, los democristianos, al frente del Ejecutivo en Holanda, cosecharon el 24,4% de los sufragios y lograron siete escaños, dos menos que en las elecciones de hace cinco años. Los laboristas, con el 23,6% de las papeletas, suben uno respecto a 1999 y consiguen también siete escaños. Los liberales, con cuatro asientos, se situaron terceros.

« Le vote sanction demandé par M. Hollande »

« Le vote utile »

Elecciones Europeas

La derecha francesa llama al "voto útil" para evitar una nueva derrota del Gobierno

El líder socialista Hollande pide "un castigo justo, legítimo y necesario" al Ejecutivo de Chirac

JOAQUÍN PRIETO - París

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

Como casi todos los Gobiernos europeos, el de Francia también sufrirá mañana un voto de castigo, si se cumplen los pronósticos. Dominique de Villepin, Nicolas Sarkozy y otras figuras de la derecha han brillado por su ausencia en la campaña europea, esperando salir intactos a efectos de la política interna. Están en juego el liderazgo de la Unión por un Movimiento Popular (UMP) y quizá el cargo de primer ministro, cuyo titular, Jean-Pierre Raffarin, llama al voto útil para no verse guillotinado de nuevo. Hace apenas tres meses la derecha francesa perdió de forma abrumadora las elecciones regionales.

En Francia está en juego todo, menos Europa. El contraste resulta apabullante. De las playas de Normandía a las reuniones del G 8, el presidente, Jacques Chirac, ha vivido

jornadas de auténtico protagonismo exterior, mientras el sindicato CGT multiplicaba los sabotajes en la red eléctrica del país que, sólo el lunes pasado, provocaron la paralización de 250 trenes y afectaron a 500.000 viajeros. Ante hechos semejantes, reivindicados tranquilamente por sus autores, el Gobierno se ha limitado a lamentarlos, sin duda por miedo a desencadenar una reacción preelectoral.

Los 41 millones de votantes están invitados a escoger 78 eurodiputados entre 169 candidaturas. Son nueve diputados menos que en la Cámara precedente, donde la representación francesa ya estaba fragmentada en grupos diversos. Esa dispersión constituye el único argumento europeísta de Chirac y del primer ministro, cuyo mensaje a los electores consiste en que mandar a Estrasburgo una representación nacional tan dividida hará que no se le escuche en una Cámara de 25 países. Además de apelar al patriotismo, Raffarin pide la concentración de los votos de la derecha en las candidaturas de la UMP, el partido que le sostiene en el poder, y ofrece un argumento a escala europea: en Estrasburgo también hay mayorías, como en cualquier otra Cámara, y sería lastimoso que la derecha europea perdiera la que ya tiene a causa de las disputas franco-francesas. Lo que se pretende realmente con estos llamamientos es reducir las consecuencias políticas nacionales de un desastre en las urnas.

Las encuestas asignan a la UMP el 18% de los votos, un resultado mejor que el obtenido en 1999, cuando la lista conducida por Sarkozy no alcanzó el 13%; pero lejos de la brillante mayoría absoluta conseguida en 2002 en el Parlamento nacional. El partido centrista Unión por la Democracia Francesa (UDF), de François Bayrou, sueña con rebasar ahora el 10% y un conjunto de movimientos antieuropeos muerde otro 10%, entre las listas del soberanista Philippe de Villiers, el Partido de los Cazadores (opuesto a las reglamentaciones europeas) y veteranos como el ex ministro Charles Pasqua,

siempre en busca de la eterna oportunidad. Sin olvidar a la ultraderecha de Jean-Marie Le Pen, también en torno al 10%. La división es enorme incluso en el seno de la UMP, donde la minoría liberal está organizándose contra los neogaullistas. Por eso el dirigente liberal Alain Madelin ha pedido el voto para Philippe Morillon, candidato de un partido distinto al suyo (la UDF), a costa de denunciar que su propia candidata, Roselyne Bachelot, había apoyado a Saddam Husein. Tampoco la izquierda ha conducido una campaña de ambición europea, con la destacada excepción de Los Verdes, influidos por el franco-alemán Daniel Cohn-Bendit, que apoya decididamente el proyecto de Constitución de la UE. Toda la izquierda ataca sin piedad al Gobierno por sus "planes antisociales", esperando servir así de vehículo al voto de castigo de los afectados por las reformas en marcha, entre ellas el recorte de prestaciones del seguro de enfermedad o el proyecto de privatización del gigante eléctrico EdF, motivo de los sabotajes sindicales citados.

El líder socialista, François Hollande, pide "una sanción justa, legítima, necesaria" al Gobierno y sugiere la dimisión de Raffarin en caso de que así sea. "Sin cuestionar en nada la legitimidad del presidente de la República ni de la mayoría surgida de las elecciones de 2002", esa victoria "privará de credibilidad y de capacidad de actuar al equipo de Gobierno saliente", según Hollande.

Entre sus filas, el portavoz parlamentario socialista, Jean-Marc Ayrault, ha dicho una gran verdad: Francia es "la gran muda de Europa", y los franceses se sienten cada vez más inquietos respecto a la Unión Europea. "El proyecto de Constitución [de la UE] es un verdadero avance", se atrevió a defender ante sus correligionarios, muchos de los cuales critican la Constitución porque les parece que cristaliza la Europa liberal.

« Parler de l'Irak et de la crise »

Elecciones Europeas

Berlusconi plantea las elecciones europeas como un plebiscito sobre su gestión

La guerra de Irak y la crisis económica centran los debates de la campaña en Italia

ENRIC GONZÁLEZ - Roma

EL PAÍS | Internacional - 03-06-2004

Italia está llena de vallas publicitarias con el rostro de

Silvio Berlusconi, sonriente y rejuvenecido por el cirujano.

Nadie ha invertido tanto en propaganda como Forza Italia, es decir, el propio Berlusconi, cuya fortuna personal permite

cualquier gasto. La campaña de las elecciones europeas y

municipales tiene a Il Cavaliere como protagonista estelar:

encabeza todas las listas de Forza Italia y, de hecho, plantea

la votación de los días 12 y 13 de junio como un referéndum

sobre su gestión al frente del Gobierno. La guerra de Irak y

la crisis económica italiana constituyen los temas de debate.

Europa es sólo el telón de fondo.

El aspecto referendario de la votación es aceptado por todos.

La oposición pide el voto contra Berlusconi. Éste, a su vez,

reclama apoyo para proseguir con unas reformas siempre

pendientes, pero siempre a punto de realizarse. La famosa

rebaja de impuestos que prometió en las generales de 2001 se

hará por fin, dice Berlusconi, a vuelta de vacaciones. El

interés del presidente del Gobierno por los asuntos europeos

se refleja en uno de los cartelones con que ha inundado calles

y carreteras: "Iniciadas obras públicas por valor de 93

billones de liras". Da igual que la ley exija todos los

precios en euros. De todas formas, la mayoría de esas obras

públicas existen solamente sobre el papel o son una simple

primera piedra.

Las elecciones italianas suelen ser complejas, y las de este

mes lo serán especialmente. Primero, porque concurren muchas listas a las europeas (1.586 candidatos en total, teniendo en cuenta que algunos, como Berlusconi, lo son por las cinco circunscripciones y, evidentemente, no tienen intención de mudarse a Bruselas). Segundo, porque se renovarán 4.530 consejos municipales, y 63 presidencias provinciales. Y, tercero, porque, dada la multiplicidad de resultados, la interpretación del voto podrá ajustarse a todas las necesidades.

Berlusconi reclama el voto para su persona y lo define como "el único voto útil". "No votéis a los partidos pequeños", dijo el sábado, en referencia a Alianza Nacional, Liga Norte y Unión de Centro, sus aliados. La frase provocó el enésimo ataque de furor entre sus socios, temerosos de que Il Cavaliere salga reforzado y les ningunee todavía más. A juzgar por los sondeos, aún enmascarados por un 30% de abstencionistas y un 20% de indecisos, lo más probable es que Berlusconi salga relativamente bien parado, y sus aliados ven aún más reducida su influencia en la coalición Casa de las Libertades.

Alianza Nacional perderá votos en favor de las listas de Llama Tricolor y Alessandra Mussolini, de puro pedigrí neofascista. Y la Liga Norte está pendiente de los males de su líder carismático, el gran ausente de la campaña pese a encabezar la candidatura. Bossi, víctima de una crisis cardiaca con repercusiones cerebrales, está hospitalizado desde el 11 de marzo.

Salvo grandes sorpresas, el centro-izquierda obtendrá la victoria. Los analistas de la firma de sondeos Ispo consideran que el centro-derecha se situará en torno al 42%, y el centro-izquierda rondará el 47%, aunque advierten que el margen podría ser menor. En cualquier caso, para las listas de Forza Italia y Berlusconi, el límite entre victoria y derrota está establecido en el 20%. Y parece probable que supere esa

cota. Pese al desgaste, Forza Italia puede seguir siendo el mayor partido italiano.

Gran parte del mérito, en ese caso, correspondería a la oposición, cuyos dos principales partidos, Demócratas de Izquierda (DS) y La Margarita, concurren unidos en una coalición llamada Lista Prodi, en la que no aparece Romano Prodi, líder moral pero todavía presidente de la UE. Si Berlusconi ha obviado los temas europeos, salvo para criticar a la UE ("holgazanes", "lentos", "burócratas"), la galaxia opositora ha centrado su campaña en la denuncia de la gestión económica gubernamental y en el rechazo a la guerra de Irak, exacerbado por la visita a Roma, mañana, de Bush.

« Débat polarisé en Autriche par le commissaire Fischler »

Elecciones Europeas

El comisario Fischler polariza el debate electoral en Austria

M. Á. V. - Madrid

EL PAÍS | Internacional - 11-06-2004

El comisario de Agricultura y Pesca de la Unión Europea, Franz Fischler, se ha convertido en el eje de la campaña electoral en Austria. En un intento de captar votos de los antieuropeístas, el líder ultraderechista del FPÖ, Jörg Haider, ha arremetido contra el comisario austriaco, al que ha llegado a calificar de "traidor a la patria" por no saber reivindicar el peso de Austria en la Unión Europea. Por su parte, los democristianos del VPÖ han defendido a Fischler. La cabeza de lista del gubernamental VPÖ, Ursula Stenzel, acusó a quienes critican a Fischler de no tener ni idea de los asuntos europeos. Entretanto, los socialdemócratas del SPÖ, que se encuentran en la oposición, han realizado una campaña muy europeísta en el sentido de vincular los éxitos de la UE con el progreso de Austria. En clave de política interna, los socialdemócratas han animado a su electorado a mostrar una

"tarjeta roja" al Gobierno de coalición que encabezan los democristianos.

Con la incógnita del porcentaje que obtendrán las pequeñas formaciones, como los ultraderechistas o Los Verdes, los sondeos apuntan a un resultado muy igualado el domingo entre democristianos y socialdemócratas. Austria elegirá 18 eurodiputados.

« Récupérer les relations transatlantiques »

Elecciones Europeas

La Unión recupera el vínculo transatlántico

Las relaciones con Washington han mejorado desde la crisis abierta del año pasado

BOSCO ESTERUELAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 07-06-2004

El año 1999 fue el de la vergüenza para la UE cuando la concatenación de una serie de diferentes circunstancias causó la caída en bloque de la Comisión Europea; 2003 fue el del abismo, cuando la crisis de Irak abrió una seria brecha entre lo que el jefe del Pentágono, Donald Rumsfeld, definió la nueva Europa y la vieja Europa, y aún más entre Washington y Bruselas. Hoy, las heridas se van gradualmente cerrando. Franceses y alemanes prometen no poner demasiadas pegas a la resolución de la ONU sobre el traspaso de soberanía a los iraquíes antes del 30 de junio y el papel de la fuerza multinacional; hay contención en las críticas a los abusos de militares norteamericanos en la prisión de Abu Ghraib y el presidente Chirac no censurará la política errática de la Administración Bush en Oriente Próximo en la cumbre del G-8, que empieza mañana.

"Con Clinton vivíamos mejor y hasta lográbamos enmascarar nuestras diferencias, que siempre han existido", comenta un diplomático al repasar la política exterior de la UE durante los últimos cuatro años y las relaciones transatlánticas. "Una

victoria de John Kerry en las elecciones presidenciales del próximo noviembre tranquilizaría bastante el ambiente", añade. Desde la última cumbre EE UU-UE, hace un año, se escucha en las cancillerías que las relaciones con Washington se han encauzado y que han sido ya completamente restañadas las heridas entre los Veinticinco. Pero son muchos los analistas que sostienen que las contradicciones y los intereses nacionales afloran cuando se trata de encontrar una posición común en cuestiones delicadas. En todo caso, se destaca como notable la aprobación en diciembre de la primera doctrina de seguridad de la UE elaborada por el equipo del Alto Representante, Javier Solana.

La estrategia pone énfasis en la importancia que para la estabilidad mundial tiene que funcionen bien las relaciones entre europeos y norteamericanos, pero en un plano de igual a igual. La UE apuesta por el multilateralismo y discrepa de la teoría de la guerra preventiva de la Administración estadounidense, aun cuando no la excluye del todo para hacer frente a las grandes amenazas de este siglo: el terrorismo, las armas de destrucción masiva y los llamados países gamberros. Para la Unión, la solución del conflicto árabe-israelí es una prioridad estratégica.

Las más flagrantes fracturas de la UE se han producido con la guerra de Irak. La ocupación norteamericana fue apoyada política y militarmente por Blair, Aznar y Berlusconi, así como por los diez países de la ampliación, liderados por Polonia. Varsovia anuncia ahora que no sólo no ampliará su contingente una vez terminada la retirada de tropas españolas, sino que desea repatriar a sus soldados antes de fin de año. Franceses y españoles hablan de que haya una gran participación árabe en la fuerza multinacional. París propone, además, una conferencia internacional, y Berlín adelanta que no enviará efectivos aunque suscribirá la futura resolución del Consejo de Seguridad. Británicos e italianos siguen fieles

a lo que marque la Casa Blanca.

En el conflicto palestino-israelí hay aparentemente mayor sintonía en estos momentos. Pero nadie va más allá de repetir la discutible validez de la Hoja de Ruta, el plan de paz de EE UU, UE, Rusia y la ONU y la labor de este cuarteto. Los Veinticinco no han modificado el objetivo de la creación del Estado palestino en 2005, pese a que el Gobierno israelí y la Casa Blanca ya han indicado que no será factible.

En ese embrollo, los Gobiernos europeos se sienten más satisfechos cuando afirman tener su propia estrategia para el Mediterráneo y Oriente Próximo, que pasa prioritariamente por el logro de la paz entre palestinos e israelíes y lejos de imponer la cultura de las sociedades democráticas occidentales, como quiere el presidente George W. Bush con su iniciativa de un Gran Oriente Próximo, que abarque desde Marruecos hasta Afganistán. Así se lo harán ver Chirac y Blair al inquilino de la Casa Blanca en el próximo G-8.

Dos cuestiones de no menor relevancia son la iniciativa de una política de relación privilegiada con los países fronterizos de Europa y norte de África tras la ampliación, así como la apuesta por Turquía. En la primera hay una concordancia teórica, aunque existen divergencias sobre dónde poner los límites una vez que ingresen en el futuro los países balcánicos; en la segunda, no hay posición común. La actual Comisión presentará en octubre un informe sobre los avances de Turquía y los líderes deberán pronunciarse en diciembre si abrir o no negociaciones de adhesión. No es improbable que digan no, pero más allá de eso se entra en la nebulosa de hasta dónde se puede llegar.

« Rupture du pacte de stabilité »

« Le pacte de stabilité n'est pas assumé »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

El de Estabilidad, un pacto para incumplir

Trece países miembros vulneran las reglas en una u otra medida, entre ellos las grandes potencias económicas

C. Y. - Bruselas

EL PAÍS | España - 02-06-2004

El Pacto de Estabilidad y Crecimiento fue impuesto en 1997 por Alemania y Francia al resto de los países de la Unión Europea como el marco legal y sancionador para que todos los países participantes en la Unión Económica y Monetaria (UEM) cumplieran unas férreas reglas tras asumir el euro como moneda única.

El Pacto exige una disciplina presupuestaria a todos los Estados de la Unión para que ningún desvío en uno de ellos repercuta negativamente en los demás. Así, fija que el déficit público no debe superar el 3% del PIB; la deuda pública no pueda estar por encima del 60% del PIB; y la inflación no ha de superar en más de un punto a la media de los tres mejores. En una u otra medida, 13 países lo incumplen, entre ellos las grandes potencias económicas de la Unión Europea.

El punto más importante del Pacto de Estabilidad y Crecimiento es el relativo al déficit, porque los desequilibrios presupuestarios de un país son los que más repercusiones dañinas pueden causar al resto. Para evitarlos, el Pacto y el propio Tratado de la Unión Europea prevén incluso sanciones que van desde la puesta bajo control de la Unión de las cuentas públicas de un país hasta sanciones económicas contra el mismo que pueden llegar al 0,5% de su producto interior bruto (PIB).

El primer país en incumplir el Pacto fue Portugal y sobre él recayeron desde 2002 todo tipo de advertencias y recomendaciones dentro de su expediente por déficit excesivo. Pero después, en medio del estancamiento económico en Europa, fueron Francia y Alemania los incumplidores y la historia

empezó a escribirse de otra manera cuando los expedientes afectaron a las dos grandes potencias fundadoras de la Unión Europea. El eje franco-alemán insistió en que el Pacto es de Estabilidad, pero también de Crecimiento, y que el corsé del mismo frenaba el repunte económico en Europa. Incluso el presidente de la Comisión, Romano Prodi, declaró que el Pacto era "estúpido".

Comenzó así en la UE un pulso aún no resuelto. De un lado, Pedro Solbes, comisario español de Asuntos Económicos y hoy y ministro de Economía y Hacienda, apoyado por los países cumplidores, con España, Austria y Holanda a la cabeza. De otro, el eje franco-alemán, apoyado por los que ya veían problemas en el horizonte, como Italia o Reino Unido. La primera gran batalla se registró en noviembre pasado, cuando el segundo grupo impuso que los ministros de Finanzas (Ecofin) dejaran en suspenso el camino de las sanciones contra Berlín y París. La Comisión recurrió ante el Tribunal de la Unión Europea y aún se espera el veredicto.

Desde entonces, el Pacto está en el limbo. Tanto Solbes como su sucesor, Joaquín Almunia, se han inclinado por flexibilizar las reglas del Pacto, su aplicación. A la vez, han insistido en que, mientras estén ahí, las reglas están para cumplirlas. Por eso, a Portugal, Francia y Alemania les han seguido después como expedientados Reino Unido, Grecia, Holanda, Italia y seis de los nuevos países que acaban de incorporarse el 1 de mayo a la UE.

Tanto la Comisión como el Ecofin aguardan ahora el veredicto del Tribunal de la Unión Europea y las propuestas de reforma del Pacto que presentará Almunia. Entretanto, nadie pone en duda que debe haber unas reglas concretas de coordinación económica en un club con un mercado único y con una moneda compartida por doce socios. Sobre todo cuando en ese club se está produciendo un claro envejecimiento de la población y los sistemas públicos de pensiones amenazan con más profundos

desequilibrios en las finanzas de los Estados.

« Des ententes pour une défense commune »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Europa juega a la guerra

Pese a los recelos de EE UU y la OTAN, la UE logra

pequeños avances en defensa

BOSCO ESTERUELAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 04-06-2004

Los diplomáticos europeos juegan a veces a la guerra virtual.

Y cuando lo hacen se topan en más de una ocasión con los recelos de la OTAN y de la sombra alargada de EE UU, como sucedió hace dos semanas durante una reunión de los embajadores del Comité Político y de Seguridad (COPS) de la UE. La Alianza Atlántica pidió detalles, no los obtuvo y al final la operación quedó abortada. Sin embargo, los avances de la Europa de la Defensa empiezan a ser tangibles: se va a crear una agencia especializada y se han desarrollado ya algunas misiones militares: Macedonia (primavera de 2003), Congo (septiembre 2003) y Bosnia (prevista para diciembre de 2004).

El próximo Consejo Europeo dará luz verde a la puesta en marcha de la Agencia Europea de Armamento, que tendrá en principio el objetivo de impulsar proyectos conjuntos de armas, crear un propio mercado europeo y participar en la designación de las capacidades militares de la Unión. Estará dirigida en una primera fase por un británico y luego por un francés. Contará con una especie de consejo de administración, en el que estarán los ministros de Defensa, y la supervisión del Alto Representante, Javier Solana.

En teoría, el establecimiento de este órgano es una meta anhelada por los más europeístas; en la práctica, muchos temen que los euroescépticos quieran embarullarlo otorgándole

competencias que no le corresponden a fin de hacer saltar el proyecto por los aires. El Reino Unido quiere poner el acento en el desarrollo de las capacidades militares para mejorar la gestión de crisis; Francia, por el contrario, busca con la agencia potenciar el mercado europeo de armamento. ¿Qué hará entretanto la poderosa industria militar norteamericana? ¿Cómo reaccionarán los nuevos miembros de la Unión, empezando por Polonia, alineados con Washington?

El presupuesto militar en el conjunto de la UE fue alrededor de 170.000 millones de euros en 2002, la mitad del norteamericano. La Unión es el segundo en el mundo en defensa, pero gasta mal y sin fundamento. Por eso se decidió a elaborar hace tres años un catálogo para identificar carencias con vistas a posibilitar la Fuerza de Reacción Rápida (FRR) para sus misiones en el exterior. La FRR estaría compuesta por 60.000 soldados con capacidad de despliegue en un plazo de 60 días para operaciones de al menos un año de duración. Una de esas carencias, el transporte de tropas, podría quedar colmada con el futuro avión A400M.

La FRR se trata por ahora más de un sueño que de una realidad. Esa idea ha sido redimensionada ante las dificultades que acarrea. Franceses y británicos lanzaron a finales de 2003, respaldados luego por alemanes, una propuesta más concreta y limitada: poner en marcha batallones de combate de élite preparados para actuar en apenas dos semanas en misiones de paz en el exterior y en principio con el visto bueno de Naciones Unidas. La cumbre europea de mediados de este mes en Bruselas consagrará el plan que se espera pueda funcionar plenamente antes de fin de la presente década, aunque podría empezar ya en 2007.

El proyecto contempla el establecimiento de batallones de élite de unos 1.500 soldados cada uno para desplazarse en menos de 15 días en operaciones de de entre 30 y 120 días en zonas de crisis, preferiblemente África. Es allí donde

franceses y británicos han realizado con relativo éxito misiones de urgencia recientemente como Congo, Costa de Marfil y Sierra Leona. Alemania, Francia, Reino Unido, Italia, España y Polonia, las seis mayores naciones de la UE, aportarían cada una un batallón. Los demás podrían ser multinacionales. La autonomía de las misiones militares europeas es hoy por hoy muy escasa. El año pasado tuvieron que sudar sangre, sobre todo los franceses, para que EE UU no obstaculizara la puesta en marcha de una modesta célula de planificación militar para operaciones de gestión de crisis ajenas a la OTAN. En principio, según Solana, es factible que esté lista a lo largo del próximo semestre. No se trata, ni mucho menos, de fundar un cuartel general europeo, como sugirieron el año pasado Francia, Alemania, Bélgica y Luxemburgo, el club de los chocolateros, como despectivamente los bautizó el Pentágono.

« L’Espagne, quatrième pays pour le nombre de chômeurs »

La nueva Europa / Desempleo

España es el cuarto país con más parados de la Europa de los 25

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Los representantes que salgan de las urnas en estas elecciones al Parlamento Europeo tendrán en la lucha contra el desempleo uno de sus principales retos, máxime tras la incorporación de 10 socios del Este. Seis de ellos tienen tasas de paro superiores a la media de la UE, que se situaba en el 8% antes de la última ampliación. Las mujeres sin trabajo en la Europa de los 25 suponen el 9,95% de la población activa, mientras que en el caso de los hombres la proporción es del 8,4%. Según datos de Eurostat, la oficina estadística comunitaria, este fenómeno afecta de forma significativa a los menores de 25 años, entre los que se observa una tasa de paro que ronda el 18%. Los 10 nuevos socios aportan una abultada cifra de población desempleada. El 10,14% de sus ciudadanos no tiene

trabajo, lo que eleva la media europea por encima del 9%, unos 40 millones de personas. De los antiguos 15 socios, España (11,2%) presenta la tasa de paro más alta, seguida de Francia (9,5%), Alemania y Grecia (9,2%), y Finlandia (9%). Mientras que Luxemburgo (3,9%) y Holanda (4,3%) presentan los índices más bajo de paro. Entre los nuevos miembros destaca, en negativo, el 19,1% de Polonia, el 16,6% de Eslovaquia, y el 11,9% de Lituania. Las mejores cifras de ocupación las presentan Chipre y Hungría, con menos del 6% de su población desempleada. Tras la ampliación, España pasó a convertirse en el cuarto país de la UE en tasa de paro.

« L'Espagne st la destination privilégiée de l'immigration »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Un problema de medio millón de inmigrantes irregulares al año

España se convirtió en 2003 en el primer destino de las personas que pretenden instalarse en Europa

TOMÁS BÁRBULO - Madrid

EL PAÍS | España - 29-05-2004

Cada año entran irregularmente en Europa medio millón de inmigrantes, según el Centro Internacional para el Desarrollo de Políticas Migratorias. Para hacer frente a ese flujo, que se incrementa año tras año, tanto la UE en conjunto como varios de sus países miembros han endurecido las políticas de inmigración y asilo.

España, donde residen unos 800.000 sin papeles, se convirtió el año pasado en el primer destino de los inmigrantes llegados a la UE: casi uno de cada cuatro (el 22,9%) se instaló en el país, según la oficina de Estadística de la Unión, Eurostat. Por eso, las resoluciones que adopte el Parlamento Europeo en este asunto durante la próxima legislatura afectarán a España de manera fundamental.

Numerosos informes afirman que la UE necesitará 650.000 inmigrantes anuales durante las próximas dos décadas. Pero, dado que los diez países que acaban de incorporarse a la Unión suministrarán 250.000 cada año, la demanda queda reducida a 400.000.

Hasta el momento, la opinión pública respalda el modo en que la Comisión Europea ha abordado la inmigración. El 56% de los europeos reconoce que los extranjeros son necesarios en ciertos sectores económicos, y el 66% desea para ellos los mismos derechos que disfrutaban los ciudadanos comunitarios. Pero, al mismo tiempo, una aplastante mayoría, el 80%, es partidaria de reforzar los controles fronterizos, según el Eurobarómetro de marzo.

A pesar de esta sintonía global con las instituciones, la política de Justicia e Interior de la UE avanza lentamente. Los motivos pueden hallarse en la letra pequeña del mencionado Eurobarómetro. Mientras el 86% de los españoles son partidarios de otorgar a los inmigrantes los mismos derechos que les asisten a ellos, sólo el 50% de los alemanes respaldan esa opinión. De ahí que sea el Gobierno alemán el que pone más obstáculos cuando el Consejo Europeo intenta adoptar normas comunes de asilo o establecer el estatuto de inmigrante de larga duración.

Cuatro iniciativas abordadas el año pasado hacen pensar que la política europea deriva hacia el cierre de fronteras: la directiva de asilo, la de reagrupación familiar, la agencia de control de fronteras y los acuerdos con otros países para repatriar a los sin papeles.

La primera es la más llamativa, pues pretende rechazar sistemáticamente a los demandantes de asilo que procedan o hayan transitado por países considerados "seguros". La lista definitiva de esos países aún no ha sido confeccionada, pero se baraja la posibilidad de incluir en ella a todos los firmantes de la Convención de Ginebra.

La reagrupación familiar sólo abarcará a las parejas de hecho reconocidas por el país receptor. La agencia de control de fronteras coordinará y financiará con 30 millones de euros los vuelos conjuntos para expulsar a sin papeles. En cuanto a los acuerdos internacionales de repatriación, hasta el momento sólo han sido firmados con Hong Kong, Sri Lanka, Macao y Albania, aunque se negocian otros. A todo esto hay que añadir la discutida exigencia de visados con datos biométricos (huellas dactilares y características físicas) para entrar en la UE.

El Gobierno del PP participó en algunas repatriaciones conjuntas a países del Este y en la denominada Operación Ulises: barcos y fuerzas de seguridad de cinco países patrullaron durante ocho días el Mediterráneo occidental para interceptar embarcaciones cargadas de inmigrantes irregulares. El despliegue costó un millón de euros y terminó en fracaso.

« La croissance démographique est soutenue en Europe par l'immigration »

España

La inmigración sostiene el crecimiento demográfico de la UE

EL PAÍS | España - 31-05-2004

La Unión Europea cuenta tras la ampliación con 453 millones de habitantes. Los 10 nuevos socios han aportado más de 74 millones de ciudadanos. Sin embargo, las tasas de crecimiento siguen siendo preocupantemente bajas. Además, el mínimo aumento de la población viene dado en muchos países miembros por las corrientes migratorias, ya que los niños nacidos de ciudadanos de la UE son cada vez más escasos.

En 2001, la tasa neta de migración fue de 3,1 por mil habitantes, lo que representó alrededor del 74% del crecimiento total. Entre enero de 2002 y el mismo mes de 2003, la población de los 25 socios se incrementó en 1.200.000 personas. De éstas, un millón eran extranjeros.

Los países que cuentan con un mayor crecimiento natural de la población -diferencia entre los nacimientos vivos y los fallecimientos- son Francia, Reino Unido y Países Bajos, frente a Alemania, Hungría e Italia, que presentan las tasas más bajas.

Los nuevos socios presentan tasas de crecimiento natural negativas, con la excepción de Chipre y Malta. Los miembros que en 2003 vieron aumentada su población considerablemente debido a los flujos migratorios fueron España (227.000 personas), Alemania (221.000 personas) e Italia (107.000 personas).

Dentro del raquítico avance de la población en el seno de la UE, Francia se sitúa como el país en el que se produjo un mayor incremento demográfico (288.000 personas), seguida de España (272.000 personas) y Reino Unido (164.000 personas). Los que menos crecieron fueron Hungría, Letonia y Polonia.

« Les fonds de cohésion en danger »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

El maná de los fondos, en peligro

España perderá al menos el 30% de lo que recibe debido a la incorporación a la UE de países más necesitados

CARLOS YÁRNOZ - Bruselas

EL PAÍS | España - 02-06-2004

España ha sido el país de la Unión Europea más beneficiado de la llamada Política de Cohesión, la encaminada a potenciar el desarrollo en los países y regiones menos favorecidas del club. En el actual marco financiero de la Unión (2000-2006), España se lleva 56.000 del total de 233.000 millones de euros dedicados a ese fin.

España ha sido el país de la Unión Europea más beneficiado de la llamada Política de Cohesión, la encaminada a potenciar el desarrollo en los países y regiones menos favorecidas del

club. En el actual marco financiero de la Unión (2000-2006), España se lleva 56.000 del total de 233.000 millones de euros dedicados a ese fin.

Anualmente, supone una media del 1% del producto interior bruto (PIB) español. Para el próximo marco financiero (2007-2013), España perderá al menos el 30% de esos fondos por dos razones: ya no es un país tan poco desarrollado en comparación con la media europea, y acaban de entrar en el club Estados mucho más necesitados.

La mayor parte del pastel se reparte entre las denominadas regiones Objetivo 1, aquellas en las que la renta por habitante es inferior al 75% de la media europea. En el actual periodo se han beneficiado de esos fondos regionales o estructurales todas las comunidades autónomas salvo Navarra, Madrid, País Vasco, Aragón, La Rioja, Cataluña y Baleares. La construcción de infraestructuras públicas ha sido su principal destino y ha originado decenas de miles de puestos de trabajo.

Próximo marco financiero

Para el próximo marco financiero de la Unión Europea, varias regiones habrán superado ya de forma natural ese límite del 75%. Se trata de Canarias, Cantabria y Comunidad Valenciana. Otras lo harán por efecto estadístico, es decir, porque se han incorporado ya muchas regiones de Europa Central y Oriental menos desarrolladas y eso hará que la renta por habitante en Asturias, Murcia, Ceuta y Melilla esté por encima del 75% de la media europea.

El otro trozo importante del pastel es el Fondo de Cohesión, repartido entre los países, no regiones, con renta inferior al 90% de la media europea. En este caso, España se lleva en este periodo financiero 11.600 del total de 25.000 millones de esa partida. Para el siguiente periodo, sin embargo, España ya estará por encima de ese 90%.

Si las reglas se aplicaran estrictamente, España perdería de golpe casi el 70% de todo ese dinero. Para evitar semejante

impacto, Bruselas ha propuesto periodos transitorios, un nuevo Objetivo 1-bis para las regiones afectadas por el efecto estadístico (recibirían el 50% de lo que les hubiera correspondido en el Objetivo 1) o la posibilidad de recibir fondos de otros capítulos. A su vez, España quiere negociar un periodo de transición para el Fondo de Cohesión.

Pagar toda la factura

Hasta aquí las propuestas. La realidad puede acabar siendo otra. Todos los países ricos, y sobre todo los contribuyentes netos a los fondos comunitarios, exigen que los fondos regionales se concentren en los nuevos países incorporados a la Unión. Si así fuera, argumenta el Gobierno, sería España la que pagara casi toda la factura de la ampliación de la Unión Europea.

El mismo grupo de países (Alemania, Francia, Reino Unido, Holanda, Suecia y Austria) quiere recortar el presupuesto de la Unión a costa de esta política regional y alguno, sobre todo Alemania, prefiere que esas ayudas se renacionalicen, es decir, que sean aportadas por cada Gobierno. A su vez, la Comisión Europea ya ha advertido de que no hay posibilidades legales para que España disfrute de un periodo de transición en el Fondo de Cohesión.

Será este contencioso el más importante para España a lo largo del año y medio que aún resta para que los 25 socios del club pacten el futuro marco financiero plurianual. En contra tiene a los países más potentes del club. A favor, el sistema vigente en la Unión Europea para lograr el acuerdo final: por unanimidad, es decir, con derecho a veto por parte de todos.

« L'Espagne en queue pour les dépenses publiques en éducation »

Elecciones Europeas

La nueva Europa - Educación

España se sitúa a la cola de la UE en gasto público en educación

EL PAÍS | España - 02-06-2004

Si la inversión en educación es un seguro para la futura prosperidad de un país, España no está cuidando su bonanza para los próximos años. Junto a Grecia, Luxemburgo, Eslovaquia, República Checa, Irlanda, se sitúa en el grupo de países que invierten menos del 4,45% del producto interior bruto (PIB), mientras que la media de los 25, según los últimos datos de Eurostat (la oficina estadística europea), está en el 4,93%.

A la cabeza del gasto en educación se sitúan Dinamarca (8,38%) y Suecia (7,32%). Letonia, con un 6,39%, es el país de los 10 nuevos socios que más esfuerzo económico realiza en este campo. En cuanto al nivel de estudios, en los 15 viejos socios, el 64,6% de la población de entre 25 y 64 años ha completado, al menos, la educación secundaria; mientras que esa media se dispara en los 10 nuevos miembros, en los cuales el 81% de la población ha concluido sus estudios medios. En la República Checa y Estonia, ese porcentaje supera el 87%. En la cola se sitúan Portugal (20,6%), España (41,6%) e Italia (44,3%).

La mayoría de los europeos que decide realizar estudios universitarios se inclina por las Ciencias Sociales, Económicas, Empresariales y Derecho. Estas ramas presentan porcentajes más altos que las ingenierías y las ciencias en todos los países de la UE, salvo en Finlandia, donde el 25,9% de los estudiantes optan por la ingeniería, la rama más solicitada.

« Trois nouveaux membres avec un IPC inférieur à la moyenne »

Elecciones Europeas

Sólo tres nuevos socios presentan un IPC inferior a la media de los 15

EL PAÍS | España - 03-06-2004

Uno de los principales caballos de batalla de las autoridades

monetarias de Bruselas es el control de la tasa de inflación en los países miembros. Los precios subieron durante el año 2002 una media del 2,2% en el conjunto de la Unión Europea, descendiendo en 2003 hasta el 1,8%, según los datos suministrados por la oficina estadística europea, Eurostat. Los países más inflacionistas durante el pasado año fueron Grecia (3,1%), Irlanda (2,9%) y España (2,7%). En Alemania se registró el menor aumento de los precios durante el mismo periodo, tan solo un 1,1%. La tasa interanual de los 12 países de la zona euro en abril se situaba en el 2,0%, mientras que en el conjunto de los Quince era del 1,8%.

Los primeros datos publicados tras la ampliación indican que entre los nuevos socios se producen unas diferencias mucho más holgadas: el país que presenta un mejor comportamiento en su IPC es Lituania, con un -0,7%, mientras en Eslovaquia se registró la tasa de inflación más alta, con un 7,8%. De los datos facilitados por el Instituto Nacional de Estadística, en abril, se desprende que sólo tres países del grupo de nuevos socios, Chipre, Estonia y Lituania, poseen tasas interanuales inferiores a la media de los 15 viejos miembros. Las miradas de las autoridades monetarias estarán especialmente atentas a la evolución de los precios en Eslovaquia (7,8%), Hungría (7,0%) y Letonia (5%).

« Prééminence du secteur des services »

Elecciones Europeas

La nueva Europa - Estructura económica

El 65% del PIB de la UE se genera en el sector servicios

EL PAÍS | España - 08-06-2004

La reciente ampliación obliga a un nuevo reparto de los fondos de cohesión, que hasta ese momento recibían los Quince. La estructura de las economías de los nuevos socios reclama más apoyo, sobre todo en algunos sectores como la agricultura y la pesca, áreas que siguen teniendo más peso en los 10 países del

Este que en los viejos miembros. Las incertidumbres también se extienden al sector industrial, ya que la ampliación podría incentivar la política de deslocalizaciones de grandes empresas para reducir costes. El 3,5% del PIB de los nuevos miembros se genera en el sector agrícola y pesquero, el 25,1% en el sector industrial, el 6,2% en la construcción, y el 65,2% en el sector servicios. El sector terciario sigue liderando también la economía de los 25 socios: supone algo más del 65% del PIB de toda la UE. Los servicios representan más del 73% del PIB en Luxemburgo (82,7%), República Checa (75,6%), Francia (73,2%) y Reino Unido (73,2%). Según los datos de Eurostat, Grecia es el país que cuenta con una mayor aportación del sector primario a la economía, con un 7%. En Irlanda, Eslovenia y la República Checa el peso del sector industrial es superior al 30%. En 2002, el 9% del PIB en España se generaba en el sector de la construcción. El peso de las intermediaciones monetarias en la economía de Luxemburgo es del 56%. Suecia (26,8%) es el país en el que se observa mayor actividad en el sector de la administración pública, la sanidad y la educación.

« Prise de décisions en marge des régions »

Elecciones Europeas

REPORTAJE

La toma de decisiones en la UE, al margen de las regiones

Mientras el ministro austriaco vota sobre la pesca sin tener mar, al consejero de la Junta de Andalucía se le deja sin voz

GABRIELA CAÑAS - Bruselas

EL PAÍS | España - 08-06-2004

El ministro valón de Agricultura, José Happart, participó el año pasado en las negociaciones de la histórica reforma de la Política Agrícola Común. También formaron parte de los equipos

negociadores los ministros del ramo de Flandes, Ludo Sannen, y de Escocia, Ross Rinnie. No son dos ejemplos. Son los extraordinarios casos existentes de participación de las regiones en la toma de decisiones de la institución más poderosa de la Unión Europea: el Consejo de Ministros. Es la paradoja de una UE en la que el ministro austriaco vota sobre la pesca sin tener mar mientras al consejero de turno de la Junta de Andalucía se le deja sin voz.

La UE se construyó y se sigue edificando en base a los Estados y, en ese camino, las regiones participan sólo de forma indirecta en la toma de decisiones: a través de sus representantes en el Parlamento Europeo a la hora de votar y explicitando sus variadísimas y poco escuchadas demandas a través del Comité de las Regiones, donde también están representados los ayuntamientos. Así que sólo podrán participar en las decisiones de los Consejos de Ministros si sus respectivos Gobiernos centrales les dan voz y voto, lo que no siempre requiere su presencia física en las negociaciones como suelen hacer Bélgica, Reino Unido y Alemania.

Cada país es dueño y señor de cómo organiza sus equipos negociadores. Bélgica es el más abierto a las regiones. De hecho, en plena presidencia belga, fue un ministro regional, el presidente de la región Bruselas-capital, el que llegó a presidir Consejos de Ministros, un sistema tan descentralizado que algunos países criticaron por considerar que en ocasiones se puede ignorar cuál es el interlocutor válido para negociar.

El Reino Unido sólo invita a un político regional cuando se trata un asunto que atañe de forma especial a la zona correspondiente y siempre preside la delegación y, por tanto, lleva la voz cantante el ministro del Gobierno de Londres. Lo mismo ocurre con Alemania, que en ocasiones recurre al asesoramiento de un responsable de un land determinado para negociar en Bruselas.

Todas las fórmulas son posibles, si bien son criticadas por la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

complejidad que añaden a los sistemas ya de por sí complicados de la UE (25 países que suman casi 250 regiones). En ocasiones, el buen conocimiento mutuo, incluso los lazos amistosos entre ministros facilitan los acuerdos. Pero el escaso papel de las regiones, destinatarias por otra parte de los fondos estructurales, en las decisiones europeas es aún más clamoroso tras la última ampliación, que ha incorporado al club a una gran cantidad de países de dimensiones extraordinariamente reducidas. De los 25 socios actuales, casi la mitad (12) tienen menos de 11 millones de habitantes, de los cuales cinco no llegan ni siquiera a los cuatro millones. Muchas regiones españolas y, sobre todo, muchos länder alemanes les superan con creces.

"Con esta ampliación se ha introducido un elemento peligroso", dice una fuente diplomática. "Porque Checoslovaquia gana más dentro de la UE siendo dos países (República Checa y Eslovaquia) que uno solo: tiene dos comisarios, más votos juntos en el consejo que Holanda, que tiene el mismo número de habitantes, y más eurodiputados. Con esta ampliación es más lógico que muchas regiones se planteen que acudiendo independientemente tendrán más poder".

« Il y a plus de racisme dans l'Europe à 25 »

Elecciones Europeas

La Unión Europea de los Veinticinco tiene un perfil más racista y xenófobo

El informe sobre Derechos Fundamentales denuncia discriminación contra gitanos y extranjeros

GABRIELA CAÑAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 11-06-2004

Los gitanos de la República Checa y Eslovaquia no tienen derecho a votar en estas elecciones europeas. Los de Hungría tienen 10 años menos de esperanza de vida que sus conciudadanos. En Holanda, el 60% de los demandantes de asilo

son rechazados por procedimiento abreviado, y en Alemania, ni siquiera los afganos o los iraquíes logran el estatuto de refugiado. El Informe 2004 sobre los Derechos Fundamentales en la UE, el primero que incluye a los 10 nuevos países, ofrece un perfil más racista y xenófobo de Europa, con prácticas inéditas en su mayoría contra extranjeros y gitanos.

El Informe sobre los Derechos Fundamentales en la UE lo elaboran cada año expertos nacionales para la Comisión Europea. El relativo a España deplora la reforma de la Ley de Enjuiciamiento Criminal acometida en 2003 que permite mantener incomunicado a un detenido durante 13 días. También destaca la violencia doméstica, que ha costado 77 vidas de mujeres el año pasado, y las discriminaciones que sufren los inmigrantes y las minorías étnicas.

En el contexto general del informe de la UE, España, sin embargo, apenas merece el reproche de los expertos a la hora de hacer un recuento de las situaciones más denunciadas. Y ello a pesar de que son numerosas entre los viejos socios de la Unión. En Austria se confina en viejas cárceles a los demandantes de asilo; en Francia se ejerce la violencia sistemática hacia los expulsados; en Bélgica los inmigrantes irregulares pueden quedar retenidos de forma indefinida si no cooperan en su repatriación. En Italia, Portugal y Suecia se expulsa a los demandantes de asilo aunque hayan apelado contra la expulsión.

Los nuevos socios abren el abanico de las actitudes xenófobas. Los casos más preocupantes son los de Estonia y Letonia. En el primer país, hasta 162.890 personas, el 12% de la población, están consideradas "no ciudadanas" o apátridas sin derecho, por tanto, a participar en las elecciones generales. En Letonia tienen ese mismo estatus 494.319 personas, muchas de ellas de origen ruso, de una población total de 2,3 millones de habitantes. Los expertos señalan que los nuevos países de la Unión están haciendo esfuerzos por resolver estas

situaciones, pero reconocen que amplían todavía la faz racista y xenófoba de Europa.

El informe critica también algunos aspectos de las normas europeas aprobadas durante el año pasado en la incipiente política de Justicia e Interior de la UE. Consideran que los tres años de plazo máximo recogido en la directiva de reagrupación familiar para permitir la entrada de familiares es "desproporcionado" y también critican que dicha directiva permita a los países analizar las "condiciones de integración" de los menores con más de 12 años para permitirles la reagrupación.

Los gitanos viven en Europa en peor situación socioeconómica que el resto de los ciudadanos con diversos tratos discriminatorios. Ocurre, como señala el informe, en Reino Unido (se rechaza previamente su entrada), en Grecia, España, Suecia, Italia o Polonia, pero los expertos nacionales hacen un llamamiento especial a que cese el acoso policial permanente al que les somete Eslovaquia.

De la difícil situación que sufren en España, el informe nacional destaca un dato espectacular: hay absentismo escolar en el 70% de los gitanos de más de 14 años y el 90% de las gitanas de esa misma edad.

La pérdida de libertades individuales en razón de la lucha antiterrorista tras el 11-S se ha consolidado en Europa, dice el informe. Especialmente preocupantes son las prácticas británicas, como el encarcelamiento sin juicio, y las escasas garantías procesales en Estonia, Chipre y Eslovaquia.

Los 10 nuevos países aportan a la Unión varias discriminaciones contra otros colectivos. Así, por ejemplo, en Hungría se separa a los presos que tienen sida, en Eslovaquia se utilizan camas-celda para los enfermos mentales y el pasado comunista es un obstáculo importante en la República Checa para obtener un puesto en la Administración.

« Le droit du sol est aboli en Irlande »

Elecciones Europeas

Irlanda elimina el derecho a la nacionalidad por nacimiento

WALTER OPPENHEIMER - Londres

EL PAÍS | Internacional - 11-06-2004

Nacer en Irlanda ya no será garantía suficiente para obtener la nacionalidad irlandesa. Salvo una sorpresa mayúscula, los irlandeses aprobarán hoy en referéndum una propuesta del Gobierno por la que una persona nacida en Irlanda no tendrá derecho a la nacionalidad irlandesa salvo si al menos uno de sus progenitores es irlandés o que la ley disponga otra cosa. La propuesta de ley que prepara el Gobierno para completar esta reforma constitucional establece que sí serán irlandeses los hijos de extranjeros con al menos un progenitor con residencia legal en el país durante tres de los cuatro años anteriores al nacimiento del bebé. Seguirán teniendo la nacionalidad irlandesa los hijos de padres irlandeses o con derecho a la nacionalidad, aunque ni los padres ni los hijos hayan nacido en el país.

El Gobierno no ha ofrecido cifras que corroboren su tesis de que la llegada de mujeres extranjeras en avanzado estado de gestación -para conseguir la ciudadanía para su bebé y la residencia para los progenitores- está colapsando las maternidades. Pero los electores no parecen afectados ni por la falta de datos ni por las denuncias de la izquierda de que esa propuesta va a crear ciudadanos de dos categorías y significa una ruptura del Acuerdo de Viernes Santo al discriminar a ciudadanos de ambas partes de la isla en razón de su nacimiento. Los sondeos otorgan una intención de voto del 57% a favor de la reforma. Sólo un 22% asegura que votará a favor de la actual situación. Los dos grandes partidos, el nacionalista Fianna Fail, del primer ministro Bertie Ahern, y

el democristiano Fine Gael, apoyan la reforma, rechazada por la izquierda.

Los irlandeses votan también hoy en elecciones locales y europeas, aunque los resultados de éstas no se conocerán hasta el domingo. Los sondeos otorgan un 32% al Fianna Fail, un 22% al Fine Gael, 15% a los laboristas, 11% al Sinn Fein, 4% a Los Verdes y 3% a los Progresistas Demócratas.

« Les nouveaux pays dépensent 75% de moins que la moyenne en santé »

España

El gasto en salud de los nuevos, un 75% menor que la media de los 15

EL PAÍS | España - 11-06-2004

Si bien el gasto en salud por habitante de los Quince presentaba grandes diferencias antes de la ampliación -Luxemburgo dedicaba 2.600 dólares por cada ciudadano al año, mientras Portugal se quedaba en 982-, tras el 1 de mayo, la brecha en el esfuerzo económico en este apartado ha aumentado de forma considerable: el país de la UE que menos invierte en sanidad es ahora Lituania, con 206 dólares por habitante. La media de los Quince se establecía en 2001, según datos de la OMS, en 1.842 dólares por habitante. En el caso de los nuevos miembros no llegaba ni a 500 dólares, un 75% menos. A la cabeza del gasto sanitario por habitantes está Luxemburgo, que invierte una media de 2.600 dólares. Le siguen Dinamarca (2.545), Alemania (2.412), y Suecia (2.150). España, que ha ocupado durante años los últimos puestos, dedica una media de 1.088 dólares. Los nuevos socios que realizan un mayor esfuerzo son Chipre, que dedica 932 dólares de media por persona; Eslovenia, con 821; y Hungría, con 345. La parte del producto interior bruto (PIB) destinada a la salud también presenta grandes diferencias entre los dos bloques. La media de los viejos miembros es del 8,3%, una proporción en la que se sitúa la mayoría de los países desarrollados; sin embargo

los socios recién llegados sólo arañan para la sanidad un 6,91% de su PIB. Alemania con 10,8 puntos de su riqueza nacional, y Estonia, con 5,5 de la suya, son la cara y la cruz de la sanidad en la UE.

« Très peu de femmes à Strasbourg »

Elecciones Europeas

El largo camino de la igualdad

Sólo el 31% de los eurodiputados actuales son mujeres

GABRIELA CAÑAS - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

En menos de un año entrará en vigor una directiva que obligará a los empresarios a intentar evitar el acoso sexual en sus empresas. Esta nueva norma y la aprobación de la Constitución serán los avances más significativos en la lucha por la igualdad en Europa, si bien el proyecto de Carta Magna ha sido un cierto jarro de agua fría para el feminismo europeo, que esperaba nuevas conquistas, y la violencia doméstica sigue huérfana de legislación y hasta de estadísticas homologadas. Para colmo, el nuevo Parlamento Europeo que salga de las urnas podría reducir la participación femenina debido al concurso de los 10 nuevos socios.

El ex primer ministro danés Poul Nyrup Rasmussen, candidato al Parlamento Europeo, ha pedido que en la nueva Comisión Europea haya un responsable de igualdad. "El gran desafío de Europa es lograr una auténtica igualdad de género. Es increíble, pero cierto, que en la Europa de hoy las mujeres siguen siendo ciudadanos de segunda clase", dijo Rasmussen.

No será difícil obtener un comisario/a de igualdad, ya que el próximo Ejecutivo europeo tendrá 25 miembros. Más complicado será dotar a las europeas de una ciudadanía de primera clase.

El borrador de Constitución tiene la ventaja de que, de aprobarse, daría carta de naturaleza a la Carta de Derechos Fundamentales, que consagró los principios de la igualdad de

género, pero que los líderes europeos rehusaron ratificar.

Sólo la "proclamaron" como un gesto político en diciembre de 2000.

Con la Carta de Derechos Fundamentales incluida, la aprobación del proyecto de Constitución será un paso adelante para la igualdad. Así lo cree la eurodiputada conservadora francesa Marielle de Sarnez. Pero, como ella reconoce, quedará aún mucho por hacer. Porque ese proyecto de Carta Magna proclama la igualdad de retribución, pero las trabajadoras europeas cobran todavía un 16% menos que los hombres, y recuerda también que la UE apoyará la igualdad de oportunidades en el mercado laboral, pero el paro femenino sigue estando dos puntos por delante del masculino y ellas siguen ocupando la mayoría de los puestos a tiempo parcial.

"La democracia paritaria es un principio ya indiscutido en la UE", según la eurodiputada socialista Elena Valenciano, pero lo cierto es que Europa no sólo está lejos de aplicarla, sino que se vaticina un retroceso en este terreno. A finales del pasado año, la Eurocámara pedía en un informe cuotas y campañas para evitar la pérdida de escaños femeninos en las elecciones debido a la ampliación. El eco ha sido escaso, por no decir nulo, y el Parlamento podría reducir ese 31% de mujeres que ahora exhibe.

Valenciano opina que el gran reto de la próxima legislatura será avanzar en la lucha contra la violencia doméstica, legislar contra ella y lograr de una vez estadísticas comparables, una tarea que la presidencia española de la UE prometió a principios de 2002 y que está por hacer. Los sondeos indican que una de cada cinco europeas ha sufrido violencia doméstica.

« Salaire des eurodéputés très élevé »

Elecciones Europeas

Un trasiego bien pagado

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Los europarlamentarios obtienen una remuneración promedio cada mes en torno a los 8.000-9.000 euros

R. M. DE RITUERTO - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

Los europarlamentarios se quejan de muchas cosas, pero no del sueldo. Tienen razón cuando braman contra la extravagante decisión de mantener la sede oficial del Parlamento en la francesa Estrasburgo, adonde una semana al mes tienen que desplazarse desde su base de Bruselas para el rutinario pleno parlamentario que podría celebrarse perfectamente en la capital belga. Es una penosa emigración, en la que sus euroseñorías arrastran un baqueteado baúl metálico con el mínimo necesario de documentos para pasar el trance.

Para compensar ésta y otras penalidades, como el continuo vaivén entre sus lugares de residencia en los países de procedencia y Bruselas o Estrasburgo, los diputados europeos se las apañan para cerrar cada mes con unos ingresos promedio en torno a los 8.000-9.000 euros, conseguidos por medios de los que ellos mismos se avergüenzan.

Los europarlamentarios reciben en Bruselas la misma retribución básica que sus colegas de los respectivos Parlamentos nacionales, instituciones que abonan esa nómina. Se produce así el extraño fenómeno de que, por el mismo trabajo, un eurodiputado español recibe 2.619 euros mensuales mientras que un italiano se lleva 10.975 y un lituano tiene que sobrevivir con menos de 350, de acuerdo a un informe del Parlamento Europeo para el curso 2002-2003.

Para paliar tamañas diferencias, la Eurocámara ha previsto un sistema de igualación por arriba que da lugar a no pocos abusos. Un diputado finlandés confesó que explotados a fondo todos los potenciales recursos que ofrece el sistema, sus ingresos podían superar los 20.000 euros mensuales.

Todo diputado recibe una dieta diaria de asistencia (a multiplicar por cuatro o cinco jornadas a la semana) de 262

euros para cubrir gastos de hotel, manutención y transporte; otros 3.700 euros mensuales para mantenimiento de oficina y 12.576 euros para hacer frente cada mes a los gastos de empleo de sus secretarios parlamentarios. De estos dos últimos renglones, el eurodiputado sólo saca parcial provecho personal, pues de ellos sale la compensación financiera que debe entregar para financiar al partido, que también se hace cargo de la contratación de sus ayudantes. Salvo que el parlamentario vaya por libre o su partido no le exija ningún peaje. Así es como algunos se embolsan íntegros los 3.700 euros y contratan como secretarios a miembros de su familia, una práctica no permitida por los partidos españoles.

El grueso de los beneficios liquidados por el Parlamento Europeo a cada eurodiputado deriva del abono de los viajes. Para los que utilizan el avión, la inmensa mayoría, el Parlamento fija el abono de una tarifa que es la de un billete abierto en clase turista en una compañía de bandera y sin ninguna limitación, entre Bruselas y el aeropuerto más cercano al de residencia del diputado. Como justificante, el diputado sólo debe presentar una tarjeta de embarque, pero no el billete, de modo que lo que ocurre es que el político viaja en compañías de vuelo baratas y se embolsa la diferencia, tanto mayor cuanto más lejos viva de Bruselas. Desde el aeropuerto a su casa, el diputado viajero recibe 33 céntimos por kilómetro, con un mínimo de 40 euros. Para los que viajen en coche o tren, la dieta es de 67 céntimos/kilómetro para los primeros 500 kilómetros de cada trayecto de viaje y de 28 céntimos por cada kilómetro adicional.

Además, los eurodiputados pueden reclamar 5.000 euros anuales para clases de idiomas; 3.652 euros por año para viajes al extranjero con motivos de trabajo (esta vez contra la presentación de facturas) y el abono de dos trayectos de taxi semanales hasta un total de 50 euros, pese a tener a su disposición una flota de coches oficiales.

Algunos parlamentarios han intentado infructuosamente modificar este generoso régimen retributivo. El año pasado lograron que el Parlamento fijara un sueldo de 8.600 euros pagadero 12 veces al año y eliminara el resto de las retribuciones, pero Alemania y Francia, secundados por Suecia y Austria, se negaron a aceptar el aumento de sueldo de sus eurodiputados (7.000 euros para los germanos y 5.206 para los franceses).

Desde entonces se han seguido sucediendo escándalos, el más espectacular de los cuales fue el generado por el eurodiputado austriaco Hans-Peter Martin, que grabó con una cámara oculta a colegas (hasta acumular 7.000 casos) que firmaban el libro de asistencia (262 euros) mientras salían corriendo hacia el aeropuerto.

« Nouveaux pouvoirs du parlement »

Internacional

Elecciones Europeas

Los nuevos poderes de la Eurocámara

La futura Constitución europea refuerza el papel del Parlamento de Estrasburgo

THOMAS FERENCZI - Bruselas

EL PAÍS | Internacional - 12-06-2004

Las leyes y directivas europeas se adoptan a propuesta de la Comisión, conjuntamente por el Parlamento y el Consejo de Ministros, como establece el proyecto de Constitución en su artículo 33, que añade: "Si ambas instituciones no se ponen de acuerdo, no es posible seguir adelante". Esta frase constituye una revolución, puesto que sitúa al Parlamento en pie de igualdad con los Gobiernos, en lo concerniente a la actividad legislativa. Si la función primordial de un Parlamento es esa actividad, la Asamblea de Estrasburgo deberá considerarse, a partir de la aprobación de la Constitución, como un socio con plenas atribuciones. Es cierto que las cosas ya son así en

muchos campos, desde que el Tratado de Amsterdam amplió las posibilidades de co-decisión, pero el procedimiento se convertirá en ordinario con estos planteamientos.

En los principios, si no siempre en los hechos, es un cambio de marca, que consagra como en todas las democracias parlamentarias el papel esencial del Parlamento en la aprobación de las leyes. Pero ese papel, a diferencia de lo que ocurre en las Asambleas nacionales, lo compartirá con el Consejo. Como la UE no es un Estado federal, los parlamentarios europeos no pueden pretender el monopolio legislativo, sino que tendrán que trabajar con los representantes de los Estados en Consejo de Ministros. Eso no obsta, como subraya el ex presidente francés, Valéry Giscard d'Estaing, presidente de la comisión que redactó el proyecto de texto constitucional, para que la Asamblea se convierta en un Parlamento real. La propia Asamblea ya saludó en septiembre ese avance fundamental en el refuerzo de la legitimidad democrática de la Unión. Es verdad que quedan campos en los que no opera el sistema de co-decisión y por ello no cabe hablar de co-poder legislativo integral, como señala el eurodiputado socialista francés Olivier Duhamel: "Se aproxima sin llegar a alcanzarlo. Toda la historia de nuestra joven Comunidad convertida en UE se hace por una extensión progresiva, laboriosa de las prerrogativas parlamentarias". Y esas restricciones afectan a la fiscalidad, la política social, la cooperación policial. La Convención que redactó el texto constitucional no se sintió entusiasmada con estas excepciones. Muchos de sus miembros las criticaron y algunos presentaron enmiendas para derogarlas o limitar su vigencia, pero, en general, los Gobiernos prefirieron mantenerlas. En contrapartida, el Parlamento recibirá dos nuevos poderes: elegir al presidente de la Comisión, cuyo procedimiento actual se definió en el Tratado de Niza, y que se aplicará todavía dentro de unas semanas para designar al sucesor de Romano

Prodi. Este sistema prevé que sea el Consejo quien haga ese nombramiento para que, sólo entonces, el Parlamento vote sobre esa elección. La Constitución establece, en cambio, que el Consejo, teniendo en cuenta los resultados de las elecciones europeas, proponga un candidato al Parlamento, que debe entonces proceder a la verdadera elección, de forma que si el designado no obtiene la mayoría de la Cámara, el Consejo habrá de proponer otro candidato en el plazo de un mes. Hay, por tanto, una elección parlamentaria reforzada con el poder de negar la investidura, como comenta Giscard. La segunda innovación hace referencia al voto del presupuesto. En este caso, la última palabra corresponde al Parlamento cuando haya desacuerdo con el Consejo. Dado que se suprime la distinción entre gastos obligatorios y los no obligatorios, el Parlamento, que hasta ahora sólo entendía de los segundos, ve ampliado su campo de acción. La conferencia intergubernamental, sin embargo, expresa objeciones a este punto.

Un mecanismo que respete el equilibrio entre Consejo y Parlamento ha sido propuesto por la presidencia rotatoria de la UE, primero por Italia y luego Irlanda, y ha habido varias enmiendas. Así, el ministro francés del Interior, Dominique de Villepin, ha insistido sobre la necesidad de que haya una verdadera capacidad de co-decisión entre ambas instituciones, lo que supone, como dijo, prever la existencia de un criterio para resolver las divergencias persistentes.

« Diversité culturelle dans le parlement »

Internacional

Elecciones Europeas

REPORTAJE

Los rostros del Parlamento Europeo

La Cámara de Estrasburgo refleja la diversidad cultural

y social de la Europa de los 25

Políticos veteranos, escritores, empresarios o periodistas... Los diputados que ocuparán los 732 escaños en el próximo Parlamento Europeo, cuya importancia quedará reforzada por la futura Constitución de la Unión, son un reflejo de la diversidad cultural y social de la Europa de Los Veinticinco.

El Parlamento Europeo nace de unas elecciones en las que participan 25 países con 450 millones de habitantes, desde el Báltico al Mediterráneo. Pero no es una Cámara simbólica, sino que sus poderes son crecientes: según la futura Constitución, los 732 diputados elegidos desde el pasado jueves a mañana tendrán que ratificar los presupuestos y al presidente de la Comisión. Esta diversidad cultural y social tiene un reflejo claro en el Parlamento, en el que podrían sentarse desde un general francés, ex jefe de las fuerzas de la ONU en Bosnia, hasta una periodista italiana, símbolo de la rebelión contra Berlusconi, o un famoso deportista y ex disidente eslovaco, además de políticos de todos los signos o escritores de la talla de José Saramago o Antonio Tabucchi.

ALEMANIA

Un polémico millonario de origen turco

El multimillonario turco-alemán de 62 años Vural Öger, propietario de un imperio de empresas de viajes en las que trabajan unos 5.000 empleados, es el candidato número 10 al Parlamento Europeo (PE) en la lista del Partido Socialdemócrata de Alemania (SPD). En medio de la mediocridad y falta de perfil público de los más de 500 candidatos de los grandes partidos alemanes, llama la atención Öger, con una biografía apasionante y una falta de pelos en la lengua que escandaliza en Alemania a los defensores de la corrección política.

Este hijo de un oficial del Ejército turco llegó a Berlín con 18 años para estudiar ingeniería y recibió el número 31 de los emigrantes turcos en Alemania, que hoy llegan casi a los dos

millones. En Hamburgo tuvo Öger la idea de crear la empresa Öger Tours para transportar a sus compatriotas emigrantes a Turquía. Hoy día, Öger es dueño de 3 empresas en Alemania, 14 en Turquía, 10 hoteles y hasta una isla cerca de Estambul. En el año 1990 recibió la nacionalidad alemana, pero no ha olvidado sus raíces.

Con Öger está garantizada la polémica. En una reciente intervención calificó de vergüenza que el 40% de las mujeres alemanas no estén dispuestas a tener hijos. La solución de Öger para el problema de la baja natalidad en Alemania desencadenó el escándalo: "Tenemos que desarrollar lo que inició el sultán Suleiman en el sitio de Viena en el año 1683 y producir habitantes con nuestros potentes hombres y nuestras sanas mujeres".

FRANCIA

Veteranos que se niegan a retirarse

La cara de Jean-Marie Cavada, periodista de televisión y ex presidente de Radio France, de 64 años, supone una de las pocas novedades en las listas francesas a las europeas, cuyos puestos "elegibles" están copados por veteranos de la política. Cavada se presenta con la Unión por la Democracia Francesa (UDF), en cuyas candidaturas figura también el general Philippe Morillon, de 68 años, ex jefe de las fuerzas de la ONU en Bosnia.

La gran mayoría de los políticos franceses se resiste a retirarse, lo cual explica el enjambre de aspirantes al Parlamento Europeo en busca de la enésima oportunidad. Éste es el caso del líder ultraderechista Jean-Marie Le Pen, que a sus 75 años quiere volver al escaño al que tuvo que renunciar hace un año, tras recibir una condena judicial por haber agredido a una mujer. El no menos conocido ex ministro conservador Charles Pasqua, de 77 años, experimenta un repentino interés por Europa, proporcional a la intensidad con que varios jueces hurgan en su pasado.

Michel Rocard, ex primer ministro socialista, de 74 años, ha tenido que librar una batalla interna en su partido para repetir como candidato a la Eurocámara. La trotskista Arlette Laguiller, fracasada media docena de veces en elecciones francesas, camina hacia el Parlamento Europeo con la prédica del "comunismo revolucionario", a sus 64 años.

ITALIA

Una estrella de la televisión frente a Berlusconi

Lilli Gruber (Bolzano, 1957) solía ser el rostro de las noticias: era presentadora y enviada especial del telediario vespertino de la RAI. Ahora es el rostro de la izquierda italiana en las elecciones europeas. Romano Prodi, su padrino, apostó por ella como cabeza de lista del Olivo (coalición de DS y Margarita) en dos de las cinco circunscripciones, Centro y Noreste; quizá para aprovechar su popularidad, o quizá porque, como la propia Gruber, se convenció de que la periodista estaba destinada a llegar lejos en la política: aspira, y lo dice, a ser ministra de Asuntos Exteriores. Gruber explica que Prodi, líder moral de la oposición a Berlusconi, leyó su libro sobre Irak y la telefoneó. Así comenzó la aventura electoral. Por lo demás, su biografía es europea: nació en el Tirol italiano y su lengua materna es el alemán y está casada con un francés. Asegura que habría dejado la RAI aunque no le hubieran ofrecido ser cabeza de lista, "para no seguir dando la cara por un telediario servil ante el Gobierno".

PORTUGAL

Saramago y Tabucchi, en las listas de la izquierda

Dos nombres mayores de la literatura europea se presentan como diputados europeos por partidos políticos portugueses. El premio Nobel José Saramago es el número 10 de la lista comunista lusa. El escritor italiano Antonio Tabucchi, premio Médicis y Jean Monet, es el 7 de la lista del Bloco de Esquerda (BE).

Tabucchi (Pisa, 1943) es experto en literatura portuguesa y profesor en la Universidad de Siena. "Si tras la vida que he tenido, las experiencias culturales que he vivido, me dijeran que pertenezco a un solo país me quedaría sorprendido. El hecho de que me sienta europeo es una de las razones que me llevaron a aceptar", afirmó recientemente. Saramago repite en la lista comunista. El escritor portugués (Azinhaga, 1922) dice que se presenta por una cuestión de "fidelidad" al partido. Pero está decepcionado con la clase política en general. Para desesperación de los dirigentes comunistas, en los últimos meses ha hecho varios llamamientos al voto en blanco. Saramago será rival de su única hija, Violante Saramago, candidata número dos del Bloco de Esquerda.

REINO UNIDO

El laborista expulsado que se enfrentó a Blair
George Galloway, el hombre que llamó "lobos" a Tony Blair y George W. Bush, se puede convertir en la voz de la izquierda a la izquierda de la izquierda en Estrasburgo. Militante laborista desde siempre, su corazón se divide entre dos banderas: la roja (adornada quizás con la hoz y el martillo) y la palestina. Fue expulsado del Partido Laborista por sus devastadoras declaraciones en los primeros días de la guerra a una televisión de Abu Dhabi, en las que no sólo arremetía contra su primer ministro y el presidente de EE UU, sino que parecía llamar a la revuelta militar al decir que "lo mejor que pueden hacer las tropas británicas es negarse a obedecer órdenes ilegales". Como por arte de magia, su feudo electoral de Glasgow Kelvin ha desaparecido al fusionarse con una circunscripción vecina, representada por el primer diputado musulmán del laborismo. Este político de verbo encendido se juega su supervivencia política en estos comicios.

ESLOVAQUIA

Ídolos del deporte

La Unión Democristiana Eslovaca, en el poder en Eslovaquia, ha

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

colocado a una ex estrella del deporte nacional, el hockey sobre hielo, a la cabeza de su lista para las europeas. Aunque carece de experiencia política, Peter Stastny, de 47 años, es un símbolo de la transición del país hacia la democracia y la independencia. Estrella de la entonces selección checoslovaca, Stastny huyó del país y del comunismo en 1980, en unas circunstancias dignas de las mejores películas de espionaje, y acabó jugando en los Nordiques de Quebec. En los ochenta se convirtió en el máximo anotador de la liga norteamericana, y en 1994 fue quien llevó, llorando de emoción, la bandera nacional en su primera participación en los Juegos Olímpicos como país independiente.

Las elecciones europeas del domingo servirán de escenario para otros muchos ex deportistas. En Polonia se presenta Grzegorz Lato, la estrella de la selección de fútbol que acabó tercera del Mundial de 1974. Y en Francia concurre el finlandés Ari Vatanen, ex campeón del mundo de rallies, en la lista de la UMP.

Formes discursives El Mundo discours européen

« La brièveté et la clarté »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / EL PROBLEMA DE LA BUROCRACIA

En Europa, lo bueno si breve, mejor

La UE «recomienda» a sus burócratas ser «más concisos» para evitar un colapso de las traducciones

BRUSELAS.- La Comisión Europea decidió el pasado miércoles «recomendar» a los burócratas escribir documentos menos prolijos, con vistas a reducir el número de páginas de las comunicaciones y textos explicativos y evitar el colapso del proceso de traducción de las informaciones a las 20 lenguas oficiales.

La adhesión de los 10 nuevos miembros a la Unión Europea el pasado 1

de mayo y la introducción de otras nueve lenguas oficiales agravó la torre de babel que vive la organización, añadiendo una carga adicional al ya exhaustivo trabajo de los traductores.

En los cinco últimos años, la Dirección General de Traducción de la Comisión Europea y sus 2.400 traductores han tenido que hacer frente a un aumento de volumen del 5,3% de media anual, lo que representó una demanda total de traducción de 1,48 millones de páginas en 2003.

La falta de intérpretes y de recursos llevaron a la Comisión a reconocer que este mes se retrasó la adopción de dos nuevas leyes del servicio financiero hasta el otoño por la imposibilidad de concluir las traducciones en el plazo previsto.

«Necesitamos controlar esto», indicó el portavoz de la Comisión Europea, Eric Mamer, sobre el volumen de trabajo generado.

«Recomendamos a todos los estados miembros que produzcan documentos más cortos».

Mamer estimó que el retraso este año en la traducción de los textos a todas las lenguas oficiales es de 60.000 páginas hasta el mes de abril. Si la Comisión Europea no tomará ninguna medida para simplificar sus documentos por traducir inmediatamente la cifra alcanzaría 300.000 páginas en un periodo de tres años.

Las nuevas normas «recomendadas» a los servicios internos para «garantizar que la extensión estándar de los documentos sea plenamente respetada» incluye que los textos explicativos no superen las 15 páginas salvo en casos extraordinarios. Otra iniciativa será la producción de informes sólo en inglés, francés y alemán, con un pequeño resumen en otras lenguas.

Sin embargo, todos los textos que la Comisión tiene la obligación legal y política de producir -como el borrador de directivas, ayudas de Estado y decisiones de fusión de empresas- se publicarán en todas las lenguas oficiales.

«Definiremos un enfoque fundado sobre las necesidades reales [de la Comisión]», indicó el portavoz. «Los ciudadanos y las empresas continuarán recibiendo las comunicaciones en su propia lengua».

Nuevas contrataciones

Para reducir la acumulación de documentos por traducir, la UE planea contratar otros 1.800 traductores e intérpretes extras hasta 2008, con un coste para la organización de 10 millones de euros.

«Estas medidas deberían permitir eliminar el retraso de aquí a finales de 2006, una vez concluida la puesta en marcha de las fuentes de traducción para las nuevas nueve lenguas oficiales», señaló Mamer.

Pese a las insistencias de la UE de que no hay ningún tipo de discriminación a los nuevos miembros, éstos son los que más sufren con los problemas de traducción. La Comisión ha encontrado apenas 214 traductores para las nueve lenguas; cifra que aumentará en septiembre hasta los 376. Las dificultades para encontrar profesionales calificados son mayores en Malta, debido a su reducida población: 380.000 personas. Además, los recién llegados deben responsabilizarse de traducir a sus respectivos idiomas todas las leyes de la UE, que suman 80.000 páginas.

« Disqualifications »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / EL DEBATE POLITICO

Ola de descalificaciones en la campaña austriaca

Haider pide el procesamiento del cabeza de lista socialdemócrata por «traición a la patria»

ROBERT KOCH. Afp / EL MUNDO

VIENA.- La campaña para las elecciones europeas ha tomado una dirección polémica en Austria, hasta el punto de que gran parte de los analistas y de los medios de comunicación denuncian la ausencia de un verdadero debate sobre la política europea.

El tono del debate subió bruscamente después de que el número dos del grupo parlamentario socialdemócrata, Josef Broukal (en la oposición), acusó a los diputados que sostienen la coalición de Gobierno (los populares del ÖVP y la extrema derecha del FPÖ) de ser «unos nostálgicos del nacionalsocialismo».

Broukal, un antiguo presentador de televisión, se retractó horas

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

después de estas acusaciones, lo que no impidió que los partidos de la coalición gobernante reclamaran su dimisión señalando que los «ultrajadores de la nación no pueden tener sitio en el Parlamento».

El líder populista Jörg Haider, que incluye con frecuencia en su discurso alusiones racistas y antisemitas, recordó que en 1991 se vio obligado a dejar su puesto de gobernador de la provincia de Carintia tras hacer una referencia a la «política de empleo del III Reich».

La campaña electoral para los comicios del próximo día 13 comenzó a agriarse la pasada semana, cuando el propio Haider calificó de «traidor a la patria» al cabeza de lista del grupo socialdemócrata, Hannes Swoboda, porque apoyó en 2000 las sanciones impuestas durante seis meses a Austria coincidiendo con la entrada de los populistas del FPÖ en el Gobierno. Exhibiendo una carta de hace cuatro años en la que Swoboda expresa su «comprensión» por las sanciones, el líder populista pidió públicamente el procesamiento del líder socialdemócrata por el delito de «traición».

El comisario europeo de Agricultura, el austriaco Franz Fischler, ha lamentado recientemente el nivel «deplorable» del debate político. Poco después, Fischler era calificado de «un político que ha denigrado al país» por un líder del FPÖ.

La prensa ha reaccionado con dureza al duelo de descalificaciones en el que se ha convertido la campaña austriaca. Así, el diario Die Presse advertía que «agitar el fantasma del nazismo es jugar con una bestia peligrosa», mientras el influyente Kronenzeitung argumentaba que el tono de la campaña «dará armas en el extranjero a aquellos que sostienen que todos los austriacos son nostálgicos del nazismo». Según los últimos sondeos, el partido socialdemócrata parte con una intención de voto del 34% en estos comicios, frente al 30% con el que cuenta el ÖVP, el 13% del Partido Verde y el 7% de los populistas de Jörg Haider.

La lista independiente liderada por el eurodiputado Hans-Peter Martin cuenta con una intención de voto del 14%.

« Sanctionner Raffarin »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LA CAMPAÑA EN FRANCIA

Jospin 'resucita' con la mente puesta en acabar con Raffarin

El ex líder socialista, que se retiró tras la derrota en las presidenciales de 2002, reaparece con fuerzas renovadas

ASUNCION SERENA. Especial para EL MUNDO

PARIS.- Las elecciones europeas del 13 de junio están pasando con más pena que gloria en la franco-francesa Francia.

A los políticos franceses les resulta difícil atraer la atención de los ciudadanos, sobre todo a la hora de diferenciar el interés que tiene votar izquierda o derecha cuando se trata de defender los intereses franceses a nivel europeo.

Sin embargo un personaje ha venido a romper la monotonía de esta campaña: Lionel Jospin.

El antiguo primer ministro, que abandonó la escena política después del varapalo sufrido en las elecciones presidenciales de 2002 al quedar eliminado en la primera vuelta en favor del líder de la extrema derecha, Jean-Marie Le Pen, anunció su retirada la misma noche de la derrota, ante el asombro de todos.

Hasta ahora, Jospin había asumido un discreto plano de militante de base, dejando espacio al resto de pesos pesados del Partido Socialista (Dominique Straus-Khan, Martine Aubry o Laurent Fabius), incluido su secretario general, François Hollande. Pero ese periodo de gracia ha llegado a su fin ante la sorpresa de todos.

Ya hace dos semanas, el antiguo primer ministro se decidió a coger la pluma para escribir en el Journal de Dimanche su oposición al matrimonio entre homosexuales. Fue el líder de los Verdes, Noël Mamère, quien despertó recientemente el debate sobre este tema, al anunciar que casará en su Ayuntamiento a dos hombres. Los pesos pesados de la izquierda se habían pronunciado mostrándose a favor y Jospin se desmarca mostrando su rechazo.

El viernes, por primera vez en dos años Jospin tomó la palabra en un

mitin de partido. El objetivo que tiene ahora en mente el ex líder socialista es el primer ministro, Jean-Pierre Raffarin, que, según él «no ha aprendido la lección» de la derrota en los últimos comicios regionales cuando los socialistas cosecharon una victoria impactante.

Jospin acusa a Raffarin de dejarse manejar por el titular de Economía, Nicolás Sarkozy, porque «está siempre ahí pero no tiene fuerza política, hasta el punto de desnaturalizar su función» de jefe del Gobierno.

Jospin no ahorró críticas frente a Sarkozy de quien dijo que es el «último ejemplo de incoherencia» porque en tanto que ministro de Economía se niega a dar al ministro del Interior el dinero necesario para financiar las medidas que él mismo había creado cuando ocupaba este puesto.

En definitiva, poco de Europa y mucho de política interior, como si el antiguo candidato a las elecciones presidenciales de 2002 tuviera en mente los comicios del año 2007, a pesar de que, aunque es un dirigente escuchado entre las filas socialistas, su imagen supone una rémora para aglutinar y movilizar a la hora de atraer al electorado menos fiel a los principios socialistas.

Y es que la presencia de Jospin no es la única piedra en el zapato del socialismo galo. El pasado 21 de marzo, lograron un triunfo redondo en las elecciones regionales acaparando la práctica totalidad de los gobiernos regionales, pero los problemas para ganar y consolidar el electorado siguen presentes.

Por un lado, la abstención sigue siendo alta. Por otra parte, si es cierto que arrasaron el 21 de marzo, también lo es que en la primera vuelta de esta elecciones obtuvieron el 45% de los votos, mientras que el 49% fueron para la derecha, de ahí la preocupación por la falta de una segunda vuelta en las elecciones europeas que permita en el intervalo alcanzar pactos con otras formaciones afines.

Sin segunda vuelta

Bien lo recordó el viernes Lionel Jospin haciendo hincapié en la necesidad de movilizarse para ir a votar: «No faltéis en la primera

vuelta. No lo olvidéis (...) el resultado no será tan evidente como en las regionales».

Además, el nivel de aceptación de la extrema derecha sigue siendo muy elevado, y sobre todo entre quienes teóricamente son electores potenciales del socialismo, el sector de los obreros.

Si un 38% vota a la izquierda, uno de cada tres trabajadores pone todas sus esperanzas en el mensaje de Jean-Marie Le Pen, y muchos otros se abstienen, quizás porque no se identifican con el socialismo que tiene un electorado cada vez más burgués, principalmente entre aquellos que tienen un cargo en el sector público, y muy extendido también en el privado.

« Sanctionner Blair »

MUNDO

ELECCIONES EN GRAN BRETAÑA / De extrapolarse estos resultados a unos comicios nacionales, el partido gobernante pasaría a convertirse en la tercera fuerza / El laborismo perdió Oxford, New Castle y Cardiff, pero mantuvo Londres

Fuerte castigo a Tony Blair en las municipales por la Guerra de Irak

El mismo resultado en unas generales dejaría a los laboristas en tercer lugar / Los barones del partido, «horrorizados» por la pérdida del 17% de los concejales

ADRIAN SACK. Especial para EL MUNDO

LONDRES.- Varapalo a los laboristas en el Reino Unido en las elecciones municipales. El primer ministro británico, Tony Blair, culpó a la preocupante influencia de las «sombras» de la Guerra de Irak, mientras que su ministro del Interior, David Blunkett, prefirió admitir que se sentía «horrorizado» ante los datos.

Los resultados conocidos ayer colocan al gobernante Partido Laborista en un humillante tercer puesto, por detrás de los conservadores y los demócratas liberales. Según los datos escrutados, habría perdido un 17% de sus concejales.

El laborismo sufrió un revés mucho más duro de lo esperado en las elecciones municipales celebradas en Inglaterra y Gales, donde

perdió el control de varios distritos a manos de los conservadores y los Demócratas Liberales.

Según los cálculos difundidos por la BBC, que extrapoló los resultados de estas municipales a unos hipotéticos comicios nacionales, la formación liderada de Blair pasaría de gobernar a convertirse en la tercera fuerza del Reino Unido.

Con respecto a los resultados, y según muestra el gráfico, el partido laborista perdió 464 concejales y ocho consejos (ayuntamientos), incluyendo Oxford, Newcastle, Cardiff (capital de País de Gales), Swansea y Leeds, uno de sus bastiones desde hace 24 años. También fue derrotado en el popular distrito minero de Bassetlaw.

Mientras tanto, los tories (conservadores) ganaron 263 concejales y pasaron a gobernar 13 ayuntamientos más, una vez escrutados las papeletas de 165 de las 166 circunscripciones que participaban en los comicios. Sólo falta el recuento definitivo de la ciudad de Birmingham, que será hecho público mañana.

La formación del primer ministro Tony Blair salvó su honor gracias a la reelección del alcalde de Londres, Ken Livingstone. No obstante, Blair aseguró que él y su Gobierno llevarán «hasta el final» la acción que han iniciado, refiriéndose a su participación en la Guerra de Irak.

Aun así, el único alivio de Blair, conservar la alcaldía de la capital, tampoco puede hacer sentirse muy orgulloso al laborismo. Livingstone ganó el Ayuntamiento de Londres en 2000 presentándose como independiente, tras haber sido expulsado del partido del primer ministro. Fue readmitido para estas elecciones y finalmente ha sido reelegido, aunque con un resultado muy ajustado frente al candidato tory, Steve Norris.

Apodado Ken el Rojo y representante del ala izquierda del laborismo, Livingstone se impuso en las elecciones del jueves al conservador Steve Norris con 828.380 votos frente a los 667.178 votos de su adversario, apenas 160.000 más.

El ganador no logró más del 50% de los votos en el primer recuento,

por lo que tuvo que esperar al segundo cómputo para confirmar su victoria, que se anunció casi 24 horas después de que cerrasen los colegios electorales.

Según el sistema para elegir al alcalde de la capital británica, si un candidato no obtiene en el primer cómputo más de la mitad de los votos, hay que hacer un segundo recuento en el que se suman las segundas opciones preferentes de los votantes.

«Estoy orgulloso de que se nos haya dado la oportunidad de continuar con nuestro trabajo durante cuatro años más», dijo Livingstone, con alegría contenida, tras anunciarse los resultados.

En sus primeras declaraciones después del escrutinio inicial, el primer ministro, Tony Blair, se limitó a vincular el pobre papel de su partido en sus comicios con la participación del país en la guerra y la ocupación de Irak que, en su opinión, «ensombreció» la elección. Horas después, desde Washington, declaró: «Debemos mantener la sangre fría y llevar a buen término lo que hemos comenzado. Irak ha sido una decisión extraordinariamente difícil».

En sintonía con sus palabras, el viceprimer ministro, John Prescott, calificó al tema Irak como «un nubarrón» sobre el firmamento laborista, aunque negó que la sociedad le haya dado la espalda al Gobierno en temas cruciales como el de la prestación de los servicios públicos. «A la gente le gusta nuestra política, que no juzgó en estas elecciones», afirmó. El ministro del Interior, David Blunkett, dijo sentirse «horrorizado» por el revés

electoral. «Sabemos que ha sido una mala noche, pero no es el fin, ni tampoco significa el despegue de los conservadores», arriesgó.

Entre la oposición, hubo euforia y sorpresa. Los conservadores, que no celebraban una victoria desde 1992, cuando John Major se impuso, mostraron en su líder, Michael Howard, a su voz más entusiasta.

«Hemos hecho una gran elección, ahora sí estamos bien representados a lo largo y a lo ancho del país».

« Motivations difficiles à saisir en République Tchèque »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LOS NUEVOS SOCIOS ACUDEN A LAS URNAS

A la caza del complicado voto de la República Checa

El 'número dos' de los socialdemócratas ha recorrido 10.000 kilómetros en los dos meses de campaña para las elecciones europeas

SILVIA ROMAN. Enviada especial

BOHEMIA OCCIDENTAL (REPUBLICA CHECA).- Música country, bolígrafos y pins dorados con la rosa socialista y las estrellas europeas. Estos han sido los principales reclamos del Partido Socialdemócrata checo (CSSD) para captar la atención de los desinteresados votantes que hoy acuden a las urnas en todo el país. Y la gran sonrisa, eso sí, de Richard Falbr, el número dos del CSSD a las elecciones europeas. Falbr tiene 63 años, el aspecto de un apuesto actor de películas del Oeste y una disposición absoluta a escuchar y hablar con todo aquel que se le acerque. «Me daría incluso igual que, al final, los resultados no fueran buenos. Lo importante es la experiencia de estos días y las miles de personas con las que he charlado», asegura con acento del Caribe este político y ex sindicalista, hijo de una valenciana y un brigadista checo, que pasó su infancia en tierras cubanas y venezolanas.

Como número dos, Falbr tiene el billete a Estrasburgo asegurado. Su partido, a pesar de liderar el Ejecutivo checo de la mano del primer ministro Vladimir Spidla, va el tercero en las encuestas, y desea conquistar entre cuatro y seis escaños.

En primer lugar, según los sondeos, se sitúan con el 29% de los votos los liberales del Partido Cívico Democrático, comandados anteriormente por el actual presidente checo, Vaclav Klaus, «el mayor euroescéptico del país», según Falbr.

Pero para euroescépticos los comunistas, en segunda posición en la carrera al Parlamento Europeo a pesar de que ellos mismos instaron a votar 'no' en el referéndum de ingreso en la Unión Europea.

«Los jóvenes no tienen hijos porque es muy caro y arriesgado. ¡Metería ahora mismo en el cementerio a Klaus y Spidla!», grita un simpatizante socialdemócrata a Falbr en la plaza de la República de Pilzen, en plena Bohemia checa. Son pocos los que se

acercan (aunque sea para gritar) a las dos furgonetas que forman la modesta caravana política.

«La gente está indignada. Los que robaron en otras épocas no han sido llevados ante la Justicia y el paro [10%] es un problema nuevo al que no se acostumbran», explica Falbr, quien reconoce que su corazón sigue siendo más de sindicalista que de político (pues para eso fue durante años presidente de los Sindicatos Checoslovacos). El desencanto de la población se percibe claramente en el porcentaje que, según las encuestas, acuden ayer y hoy a las urnas: un 20%, lo que convertirá a la República Checa en el país con la participación más baja de estas elecciones europeas. Y es que demasiados checos añoran el comunismo.

Los folletos y caramelos repartidos por Falbr y su equipo de seis personas son recogidos en cuestión de escasos minutos e introducidos en las furgonetas azules y amarillas, tras haber devorado con rapidez un exquisito gulash.

Pilzen queda atrás y el nuevo destino es Cheb, junto a la frontera alemana, donde el desinterés es tan grande que no tardan más de 30 minutos en poner rumbo a Sokolov (más animado gracias a un grupo de majorettes) y, poco después, a la bella ciudad balneario de Karlovy Vary. Entre los baños termales donde las familias de los zares curaban sus dolencias, Falbr continúa inagotable con su discurso en defensa de una Europa social y dando la mano a todos los ciudadanos que pueda.

Europa, ante todo, para la gente, reza el lema de la campaña socialdemócrata. Por la paz y la seguridad, dice el segundo eslogan, que, sin embargo, no tiene relación alguna con la Guerra de Irak. «Aquí no es un asunto que importe demasiado», aclara Libor Roucek, número uno en las listas europeas del CSSD, que se ha acercado un rato a echar una mano a Falbr.

«El tema de Irak ha sido en la República Checa como el cuento de La montañesa lista», precisa Falbr. «Cuentan que el Rey dijo a la montañesa que se casaría con ella si aparecía ante él ni vestida ni desnuda. Y la montañesa se presentó con una red sobre su cuerpo»,

relata con una carcajada final Falbr.

Son las ocho de la tarde y la minicaravana europea recorre las zonas mineras del norte, prósperas en tiempos pasados y golpeadas ahora por un desempleo elevado. Un motel de carretera cercano a Usti nad Labem es la recompensa en forma de descanso tras 200 kilómetros y 11 horas de trabajo. Usti será la próxima pica a poner al día siguiente. Pero todo compensa cada vez que se piensa en Bruselas. «Allí, la atmósfera de trabajo es simpática. No como la agresiva de aquí», comenta Falbr. «A la UE le va a caer una buena con los nuevos países miembros», ríe. «Estoy deseando ver qué cara ponen los antiguos parlamentarios cuando algunos políticos del Este lleguen pegando un puñetazo en la mesa y, sin estar dispuestos a dialogar, digan: 'Queremos esto'».

« Ne pas être gouverné par des espagnols »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LA CAMPAÑA BRITANICA

«Adoro a los españoles, pero no quiero que me gobiernen»

Robert Kilroy-Silk, ex estrella de la BBC con fama de racista, quiere ganar para sacar al Reino Unido de Europa

ANA ROMERO. Enviada especial

NORTHAMPTON.- Llega Robert Kilroy-Silk al aparcamiento principal de este pueblo como un Camilo José Cela de la vida viajando por la Alcarria: Jaguar negro tapizado en piel blanca, chófer igualmente negro y su mujer, la rubia Janet, de copiloto. El, mientras tanto, detrás, dulcemente reclinado sobre unos cojines tapizados en piel (falsa) de leopardo. «¿Racista yo?», se pregunta señalando a Rodney, el conductor. «¿Cree usted que lo aguantaría si fuera racista?».

Cinco años cuenta Rodney que lleva trabajando para Robert Kilroy-Silk, 61 años, el periodista estrella que fue despedido de la BBC por decir eso de que los árabes son «terroristas suicidas, amputadores de miembros y opresores de mujeres». Habla Rodney mientras correteamos detrás de su jefe, que después del despido se ha metido de nuevo a político y se presenta como candidato a las

elecciones europeas por el UKIP, el Partido de la Independencia del Reino Unido. El UKIP, que aboga por la salida de la Unión Europea, tiene ya tres diputados. Estas elecciones pueden llegar a desbancar a los liberalesdemócratas y a convertirse en el tercer partido más votado del país.

- ¿Va en serio esto de salir de Europa, señor Kilroy-Silk?

- Por completo. Esto no es un juego. Nosotros nos hemos gobernado solos durante más de 1.000 años. Bueno, a nosotros y a gran parte del mundo, y no hemos tenido problema alguno. Además, nosotros nunca nos hemos sentido parte de Europa. Yo tengo casa en España. Me encanta Europa, es un privilegio poder moverse libremente de un país a otro, comerciar, pero no quiero que me gobiernen. Adoro a los españoles, pero no quiero que me gobiernen. Quiero ser gobernado por mi propia gente.

Esta idea de amor por Europa y odio hacia las instituciones europeas la desarrolla Kilroy-Silk dirigiendo abundantes piropos hacia los españoles: «Mi mujer y yo tenemos muchos amigos en España. Los admiramos por el énfasis que ponen en la vida de familia, por lo mucho que trabajan, por su solidaridad. Nos sentimos muy en casa en España». También, añade, tiene algo en común con nosotros: «Ustedes son como yo; nos gusta tocar, besar a la gente». Eso es lo que ha hecho Kilroy-Silk durante esta tarde de gris primavera inglesa en Willingborough, un pueblo de East Midlands, donde él se presenta como cabeza de lista.

Estrechar manos, dar abrazos, hacerse fotos, muchas fotos, y, como él dice, «conectar con la gente». Catorce años como parlamentario laborista, 18 años en un programa tipo Sabor a ti, el bronceado que adquiere en su casa de Málaga y los ojos azules causan furor entre la clase baja blanca, que lo adora. ¿Por qué va a votar por él Laura, la mamá de Jessica, esta chica obesa que está aquí en la plaza del pueblo, con sus tatuajes y su incomprensible inglés? «Porque lo veo en la tele». También hay musulmanes en Willingborough, y en cuanto Kilroy-Silk detecta una chilaba sale disparado a abrazarse.

- De usted se tiene la percepción de que es una persona racista.
- ¿Yo racista? Eso no es verdad. Tenía que haber visto usted en Northampton a ese hombre árabe que vino a abrazarme mientras me decía: «Yo soy musulmán. Lo que este hombre dijo es verdad. Yo lo apoyo. Tiene razón. Habló en defensa de las mujeres árabes». Yo no lo conocía de nada. Lo mismo me ocurrió en Leeds. Ese segundo musulmán me dijo: «Lo que están diciendo sobre usted es terrible. Usted es un hombre bueno». Yo no soy racista.

- De manera que lo que usted ataca es el extremismo árabe.
- Exacto. Y defendiendo a las mujeres. ¿Es racista decir que está mal tratar a las mujeres como ciudadanos de segunda clase? Que está mal reprimirlas, ocultarlas en casa, no dejarlas que se eduquen, no dejarlas trabajar, y en algunos casos mutilarlas genitualmente, obligarlas a llevar el rostro tapado, caminar detrás del hombre, prohibirles conducir un coche o ir al médico. ¿Está mal denunciar todo esto? Todo lo que he dicho son datos, no me estoy inventando nada.

Kilroy-Silk niega también las acusaciones de ser de extrema derecha. ¿Irak? «Usted sabe que aquí se ha dicho que los españoles son unos cobardes porque votaron a favor del terrorismo. Yo escribí que no, que millones de españoles salieron a la calle desafiando al terrorismo. Yo creo que el voto no lo decidió el terrorismo. Creo que los españoles votaron como votaron porque se sintieron engañados. Sintieron que el Gobierno no les dijo la verdad acusando a ETA en vez de Al Qaeda y por eso los echaron».

Y concluye: «Yo apoyé la guerra porque me creí que tenían armas de destrucción masiva». Pensé: «Se acabó. Tenemos que terminar con esto. Ahora siento que me han engañado. Me mintieron con Europa, y ahora me han mentido con Irak. Es la misma sensación que tuvieron los españoles, y que aquí en Inglaterra también existe. ¿Por qué fiarnos de un tipo que miente? Cuando dice que la Constitución Europea es buena para nosotros, ¿hemos de creerle visto lo visto en Irak?».

« Ne pas perdre de l'influence en Europe »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LA CAMPAÑA EN FRANCIA

Chirac llama a los franceses a votar el 13 de junio para no perder influencia en Europa

La adhesión de Turquía a la Unión Europea y la convocatoria de un referéndum para aprobar el texto de la futura Constitución centran el debate electoral, junto a los temas de política nacional

ASUNCION SERENA. Especial para EL MUNDO

PARIS.- Los franceses podrán elegir entre 168 programas que se presentan a las elecciones europeas. Desde la Francia de Abajo a la Alianza Real, desde Europa Sí, Turquía No a Herritarren Zerrenda pasando por Automovilista Vaca de Leche, Harto, que defiende a los conductores oprimidos. Ni qué decir tiene que también figuran el partido en el poder, la UMP (Unión para un Movimiento Popular), los socialistas del PS, los Verdes, los centristas de la UDF o el Frente Nacional.

Toda esta variedad llevará consigo una dispersión del voto francés en el seno del Parlamento Europeo que Jacques Chirac quiere evitar. Aunque ya lo advirtió el 29 de abril, esta semana ha vuelto a la carga apelando al patriotismo francés y pidiendo «a todos nuestros compatriotas que tomen conciencia de la importancia de su voto y de la necesidad de tener parlamentarios europeos fuertes en los grandes grupos políticos en los que se toman las decisiones, para que podamos tener un peso real sobre el Parlamento».

Este es el fin, evitar que los franceses, «en los centros de decisión importantes, seamos débiles y contemos poco». Lo ideal para Chirac sería que los votos fueran a parar a los dos grandes partidos europeos, el PPE (Partido Popular) y el PSE (Partido Socialista).

En cuanto a la campaña, sólo dos temas parecen encontrar eco además de la política nacional: la entrada de Turquía en la UE y la organización de un referéndum sobre la futura Constitución. En contra de lo expresado por el 70% de los franceses, Chirac está convencido

de que Turquía tiene «vocación europea». Aunque es una perspectiva que no contempla antes de 10 ó 15 años, no descarta aceptar que la UE abra negociaciones con Ankara a partir de 2005 con vistas a su adhesión.

Tampoco en su partido quieren estas negociaciones. Alain Juppé, presidente de la UMP, lo ha dejado claro: «La UMP no desea que se inicien negociaciones para la adhesión de Turquía», algo que podría «desnaturalizar completamente» la Unión. De ahí que prefiera hablar de un «partenariado privilegiado».

Con esta postura no sólo piensan atraer a los euroescépticos de Charles Pasqua, quien considera que Turquía está en Asia y que sólo traerá disgustos a la UE, sino también a centristas como el propio Giscard d'Estaing para quien «salta a la vista que los turcos no son europeos». Hasta en la izquierda se oye cierto recelo a la entrada de Turquía, como el demostrado por Laurent Fabius para quien este país supone 70 millones de habitantes con una pequeña parte de su territorio en Europa que acabará convirtiéndose en «un vientre flácido y no avanzará».

Sobre el referéndum para aprobar la Constitución, Chirac ha dejado planear el suspense, declarando que todavía «es prematuro» para decidirse por un sistema u otro, y que lo hará «teniendo un conocimiento seguro de lo que piensa la opinión pública».

Sin embargo, entre las filas de su partido se han apresurado a pedir un referéndum, para forzar al presidente a contrarrestar el efecto que tendría entre sus electores las corrientes soberanistas y los centristas de la UDF que lo reclaman y que podrían, los primeros, denunciar la falta de interés del proyecto europeo y, los segundos, exhibir la ausencia de confianza de la UMP en la capacidad de los ciudadanos.

Otro tema sobre el que Chirac se ha mostrado rotundo es la inclusión o no de una referencia explícita a los orígenes cristianos de Europa en la Constitución. Durante la conferencia sobre su visión de la UE, dijo que era «totalmente favorable al texto como aparece en la Convención, tal y como ha sido redactado», y fue aun más lejos

indicando que era «totalmente contrario a cambiarlo».

Esta vez ha encontrado réplica entre los suyos. El primer ministro Jean-Pierre Raffarin, de visita oficial en Dublín, afirmó hace 10 días que «la herencia cristiana» del Viejo Continente es indiscutible, añadiendo que Francia no es «hostil» a una referencia a las raíces cristianas en la futura Constitución. Estas declaraciones le han costado varias llamadas de atención e incluso ha sido forzado a corregirse posteriormente, diciendo que «no hay ninguna razón para que este texto varíe».

« Sanction aux Pays Bas pour avoir publié les résultats »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS

Bruselas estudia sancionar a Holanda por publicar los resultados

JUAN CARLOS GONZALEZ. Corresponsal

BRUSELAS.- La Comisión Europea estudiará la posibilidad de sancionar a Holanda por publicar resultados provisionales de las elecciones al Parlamento Europeo antes de que se celebren los comicios en el resto de los países de la UE.

Holanda, que junto al Reino Unido, celebró sus comicios el jueves, optó por publicar ayer datos provisionales en contradicción con las normas europeas que regulan estas elecciones. Estos datos anticipados dan la victoria al partido democristiano holandés (CDA) del primer ministro, Peter Balkenende. Pero a pesar de esta victoria, el CDA registra un considerable descenso respecto a los anteriores comicios al Parlamento Europeo celebrados en 1999.

Bruselas evaluará probablemente la semana que viene el impacto de la decisión de La Haya de publicar los resultados de forma anticipada.

Fuentes comunitarias descartaron ayer que la publicación de estos datos pueda tener un impacto en los comicios del resto de los Estados miembros. Pero la Comisión Europea puede denunciar a un Estado miembro que contraviene las normas comunes ante el Tribunal de Justicia.

Sin embargo los jueces de Luxemburgo tardan una media de dos años en

pronunciar una sentencia. Para los expertos europeos la publicación de los datos no puede invalidar los comicios que finalizarán en el conjunto del continente este domingo.

La principal sorpresa de esta elección en Holanda es el resultado logrado por un nuevo partido denominado Europa Transparente. Esta formación ha sido creada para estos comicios por un funcionario de la Unión Europea, Paul van Buitenen, que denunció en el pasado casos de corrupción en el Ejecutivo europeo y logró la caída de la Comisión presidida por el luxemburgués Jacques Santer.

El partido de Van Buitenen logró un 7% de los votos y consiguió dos escaños de los 27 otorgados a Holanda en la nueva Cámara de la UE ampliada. Van Buitenen quiere ahora luchar contra la corrupción en el Ejecutivo europeo desde el Parlamento Europeo.

« Le cas de Chypre »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LA CAMPAÑA EN LA ISLA DIVIDIDA

Chipre acude a los comicios en busca de una 'solución europea'

Los partidos políticos coinciden en delegar a la UE la reunificación de la isla

PAMBOS HATZILAMBIS. Especial para EL MUNDO

ATENAS.- Poco menos de medio millón de ciudadanos de Chipre acuden a su primera cita electoral con Europa, con fe en sus instituciones y sin más incógnitas que la unidad interna de uno de sus principales partidos políticos.

En el primer compromiso ciudadano de la República de Chipre con Europa participarán sólo los grecochipriotas y turcochipriotas que habitan la zona donde está vigente el acervo comunitario, es decir, la controlada por su Gobierno. Porque, según las conclusiones de la Cumbre de Copenhague de 2002, en la parte invadida en 1974 por las tropas turcas el acervo comunitario será aplicado, cuando este territorio sea controlado por el estado chipriota. De esta manera, de los seis escaños que por proporción poblacional corresponden a los chipriotas, los dos que corresponden a los turcochipriotas serán

también ocupados por grecochipriotas.

Hace seis semanas Chipre ingresó en la Unión Europea con la esperanza de que su problema fuese visto bajo el enfoque europeo, después de que los grecochipriotas rechazaran la propuesta del secretario general de Naciones Unidas, Kofi Annan, de cancelar la actual República y crear otro estado bajo el nombre de «República Unida de Chipre» en la que participaría como integrante la parte ocupada y colonizada por Turquía.

El presidente de la República, Tassos Papadopoulos, ya dejó claro a Annan que «la parte grecochipriota desea una solución negociada del problema, dentro del marco del Derecho europeo y acorde con los principios de los Derechos Humanos». Más concreto, el diputado centrista Andreas Anghelidis subrayó que «todo se jugará en los órganos institucionales de la Unión Europea».

Tal vez ésta es la causa por la que más del 85% de los grecochipriotas considera importantes las elecciones europeas y la razón de que en ello coinciden todos los partidos con posibilidades de enviar representantes al Parlamento Europeo: el comunista AKEL, el derechista y principal opositor Convocatoria Democrática, el centrista Partido Democrático, y el socialista EDEK.

En el proceso electoral participan 59 candidatos en ocho listas de seis propuestas partidistas cada una y 11 candidaturas independientes, entre las que se encuentra un candidato turcochipriota y uno de origen armenio. La incógnita de los comicios es, tan sólo, si el principal partido opositor puede conservar la fuerza electoral que en las elecciones de 2001 ascendió al 35%. El ex presidente de Convocatoria Democrática y otros ex miembros del partido han discrepado con su línea oficial de aprobar el plan de Annan en el plebiscito del 24 de abril y han formado su propia propuesta, la alianza Por Europa, apostando por una solución europea del problema chipriota.

Si los datos arrojados por los sondeos de los últimos días se reflejan en resultado del próximo domingo, los conservadores grecochipriotas enviarían a Estrasburgo tres, en vez de dos,

eurodiputados. Dos de Convocatoria Democrática más uno de los disidentes de Por Europa, éste en perjuicio de los socialistas que, si no logran superar el 6% que les otorgan los sondeos de intención de voto, quedarían sin representante en el Partido Socialista Europeo. Los tres escaños restantes se repartirían entre los comunistas (dos) y los centristas (uno), todos grecochipriotas. Ante la no representación de los turcochipriotas ha reaccionado su líder Mehmet Alí Talat, quien en una carta dirigida al presidente del Parlamento Europeo, Pat Cox, subraya que sus correligionarios no son parche de la República de Chipre, se sienten europeos y, por ello, deben estar presentes en Estrasburgo, aunque como invitados.

« Être capable de défendre son territoire »

MUNDO

ELECCIONES EUROPEAS / LA CAMPAÑA EN FRANCIA Y REINO UNIDO / MICHELLE

ALLIOT-MARIE / Ministra francesa de Defensa

«Para que Europa sea una potencia debe ser capaz de defender su territorio»

ASUNCION SERENA. Especial para EL MUNDO

PARIS.- Michèle Alliot-Marie, ministra de Defensa desde que la derecha francesa recuperó el poder en 2002, es una europea convencida, y una francesa evidente. Ambiciona una «Europa de la Defensa», de la que se siente, en parte, promotora, y aspira a que su país esté mejor representado en los altos mandos de la OTAN. Confirma que nunca habrá una foto de militares franceses en Irak. Pregunta.- ¿Existe alguna posibilidad de que Francia envíe tropas a Irak?

Respuesta.- Ninguna. Estamos dispuestos a participar en la reconstrucción del país, incluida la formación de las Fuerzas de Seguridad, Ejército, policía... con los japoneses o con los alemanes que ya están implantados en los Emiratos Arabes, pero en ningún caso sobre el terreno. Los iraquíes no necesitan ver más militares de países extranjeros sino médicos e ingenieros. Ellos mismos serán los

que levanten sus poderes públicos.

P.- También George W. Bush habla de devolver la soberanía a los iraquíes, de un Ejército bajo una fuerza multinacional...

R.- Sí, pero tiene que precisar exactamente qué es lo que quiere decir. Y de eso se está ocupando el Ministerio de Asuntos Exteriores. No recelamos de sus palabras, pero es importante que las cosas sean precisas.

P.- ¿Qué diferencian las operaciones exteriores francesas de las americanas?

R.- El contexto. Nosotros decimos siempre que, si podemos actuar contra el adversario sin emplear la fuerza militar, lo preferimos. Sin embargo hay situaciones en las que, frente a una guerra terrorista, hay que emplear los medios militares. De la misma manera empleamos medios militares para intentar restablecer situaciones de estabilidad y de paz en zonas que están en crisis, entre pueblos que se batan entre sí.

P.- Los ciudadanos europeos quieren una Defensa europea pero muchos, sobre todo los últimos socios de la Unión, apuestan por la OTAN...

R.- Los 10 países que se incorporaron a la Unión Europea el pasado 1 de mayo se adhirieron también a la política europea de Seguridad y Defensa. Esta es indispensable para construir una Europa que sea una potencia no sólo económica sino política. Debe ser capaz de defender su territorio y apta para conducir una política exterior autónoma y al mismo tiempo complementaria, en un marco de transparencia y solidaridad, con nuestros socios de la Alianza Atlántica, y en primer lugar con los americanos. En este marco, el Eurocuerpo es una de las capacidades operacionales de que dispone Europa para llevar a cabo sus misiones de Defensa. Y pronto no será la única. Trabajamos ahora en la mejora de la capacidad de reacción rápida de la Unión Europea con el desarrollo, de aquí a 2007, de varios grupos tácticos compuestos de unos 1.500 militares que podrán ser desplegados en 10 días en cualquier parte del mundo si la UE decide lanzar una operación.

P.- ¿Qué ambiciona Francia para la cumbre de Estambul que tendrá

lugar a finales de junio sobre las relaciones OTAN-UE?

R.- Será la ocasión de recordar nuestra adhesión a la Alianza Atlántica, pilar de la seguridad en Europa, y de confirmar nuestra implicación en el proceso de transformación de las estructuras de la OTAN, así como nuestra voluntad de mantener nuestra contribución a la fuerza de reacción rápida de la OTAN (NRF) a un nivel significativo, conservando siempre una posición específica.

P.- Se la ve muy satisfecha al hablar de las tropas europeas.

R.- Yo estoy muy contenta de ver que la Defensa europea existe porque cuando llegué a este ministerio hace dos años nadie creía demasiado en él. Se hablaba siempre en futuro. Hoy se ve la operación en Macedonia, donde hemos tomado el relevo de la OTAN con éxito; y la de Bunia (RDC) a principios del verano pasado, en condiciones muy difíciles, sin apoyo de la OTAN, concluimos en 15 días y pasamos el relevo a la ONU. Hoy podemos constatar los progresos hechos en el plano institucional. También se ha trabajado para determinar cuál debe ser la capacidad europea en el horizonte de 2010, y ahí nos apoyamos en programas conjuntos de armamento: el avión de transporte A-400M, el helicóptero Tigre, el misil Meteor y la parte militar del satélite Galileo. Todo esto muestra que hemos logrado una verdadera base para la Defensa europea, y como creo haber jugado un papel en nombre de Francia, me produce, naturalmente, gran satisfacción.

P.- ¿Le tentaría un cargo europeo? ¿Madame PESD como sucesora de Javier Solana o ministra de Asuntos Exteriores de Europa cuando este cargo exista?

R.- Me queda mucho que hacer en este ministerio. El señor Solana está ahí y trabaja bien. Respecto a la representación de Exteriores, ya veremos qué pasa en 2005. Es cierto que todo lo europeo me interesa, pero de momento ni me lo planteo. No digo ni que sí, ni que no.

P.- ¿Qué le parecen las declaraciones del ministro de Defensa, José Bono, ante la comisión de Defensa del Parlamento mostrándose contrario a reforzar las tropas españolas en Afganistán?

R.- Yo tenía la impresión de que era más bien lo contrario.

P.- ¿Cómo fueron las relaciones con Federico Trillo?

R.- Siempre nos entendimos bien. Aunque nuestros países adoptaron posturas diversas frente a la crisis de Irak, hemos trabajado bien en el marco de la construcción de la Europa de la Defensa, incluido el ámbito industrial.

P.- Usted acordó con el anterior Gobierno la venta de 24 helicópteros Tigre, ¿teme que el Ejecutivo actual eche marcha atrás?

R.- No lo creo, por una razón muy simple: hoy resulta muy difícil a los gobiernos europeos no dar importancia a los riesgos que pesan sobre el conjunto de los ciudadanos: principalmente el terrorismo, pero también las crisis que se multiplican en el mundo y que pueden servir de apoyo a los terroristas al crear zonas de fácil circulación. Yo pienso que nuestras opiniones públicas quieren que la Defensa de sus países y la Defensa europea represente para ellos una garantía de seguridad.

Formes discursives Le Figaro discours national

« Le vote sanction »

Politique

OPPOSITION La convention socialiste a ratifié hier son programme et ses listes pour les européennes

Le PS appelle à un nouveau vote sanction le 13 juin

Pascale Sauvage

[10 mai 2004]

Poursuivre sur la lancée des régionales sans avoir l'air de négliger l'enjeu européen... C'est ce qu'espère réaliser le PS lors du scrutin du 13 juin et ce qu'a traduit le lancement de sa campagne, hier matin à Paris.

Avant les régionales, on disait le PS menacé d'éclatement sur l'Europe, les deux courants minoritaires ayant décidé de se coaliser contre la majorité pour refuser la future Constitution européenne en

faveur de laquelle penchait nettement la direction. Le succès électoral du mois de mars a mis de l'huile dans les rouages et, jusqu'au 13 juin en tout cas, le NPS et Nouveau Monde feront taire leurs divergences au nom de l'efficacité politique.

L'atmosphère était donc très consensuelle hier matin à la Mutualité. Plus de 400 délégués ont ratifié à une écrasante majorité (403 mandats pour, 2 contre) le texte d'orientation sur lequel s'étaient mis d'accord les courants, texte axé sur la revendication d'«une Europe de gauche», assortie d'un véritable traité social.

Quant aux listes, elles ont été approuvées (400 mandats pour et 5 contre), telles qu'elles avaient été investies par le Conseil national le 17 avril.

Seule ombre au tableau : la composition de la liste du Grand Est a fait l'objet de réels désaccords, 34,47% des militants concernés ayant voté contre (59,26% pour), en raison de l'absence de candidat alsacien ou lorrain parmi les trois premiers noms de la liste. Les deux fédérations alsaciennes auraient notamment souhaité que l'ancien ministre et maire de Strasbourg Catherine Trautmann figure en deuxième position derrière l'ancien ministre des Affaires européennes Pierre Moscovici. Or elle n'est que quatrième, sans certitude d'être élue au Parlement européen.

«Il faut surveiller Jacques Chirac, qui est un outil formidable pour notre campagne», a lancé Pervenche Bérés, député européen et candidate en Ile-de-France. «Un président de la République ne peut pas être indifférent au résultat des élections européennes. Sa position sur la Sécurité sociale tiendra compte des résultats du 13 juin», a embrayé Harlem Désir, tête de liste en Ile-de-France, en affirmant qu'«il y a un modèle social européen à construire». Or, si «à Paris, Chirac réclame une Europe forte, à Bruxelles, il signe des textes qui la réduisent à une zone de libre-échange», accuse-t-il. L'ancien premier ministre du Danemark Poul Rasmussen, président du Parti socialiste européen (PSE), était l'invité de cette journée de lancement de la campagne. «J'aime votre débat et j'aime votre texte», a-t-il déclaré aux socialistes français. «Nous sommes,

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

depuis l'élargissement, l'économie la plus puissante du monde - t'as compris, Bush ! - et cela nous crée des obligations au plan social», a-t-il précisé, en espérant un changement de majorité au Parlement européen.

Le premier secrétaire du PS François Hollande a conclu cette convention sur une sévère critique de l'UMP, du président de la République et du gouvernement. A la première, il reproche de vouloir faire de la Turquie l'enjeu principal de la consultation, et de «l'utiliser pour faire peur et pour stigmatiser certaines populations». «Il n'y a rien d'anormal à considérer ce pays comme un candidat à l'entrée dans l'Europe, mais elle ne respecte pas les conditions en matière de démocratie et de droits de l'homme», estime-t-il en proposant «un partenariat renforcé afin de la faire évoluer en ce sens».

A Jacques Chirac, il reproche de «ne pas s'engager pour un réel gouvernement économique de l'Europe» et de n'avoir toujours pas dit «si les Français seront consultés ou non sur la future Constitution européenne». «La France doit porter l'exigence d'une consultation le même jour dans tous les pays de l'Union afin d'éviter une ratification étalée sur deux ans qui donnerait des armes à ceux qui espèrent son échec», affirme le patron du PS.

Enfin, François Hollande s'en est donné à cœur joie sur Jean-Pierre Raffarin, dont il affirme qu'il «craint les élections européennes».

«Le premier ministre a dit que les européennes n'étaient pas à son calendrier. Nous allons réparer cet oubli... comme pour les régionales», a-t-il ironisé, avant d'estimer que Jean-Pierre Raffarin est «un premier ministre sans crédit, sans durée, sans cap, sans boussole, enfermé dans un cockpit qu'il croit être un Airbus et du haut duquel il regarde la France d'en bas en lui demandant de se serrer la ceinture».

« Éviter la dispersion »

Européennes 2004

Raffarin : «Evitons la dispersion des voix»

G. T.

[11 juin 2004]

A contre-courant de l'impression d'atonie de cette campagne européenne, Alain Juppé a voulu «faire apparaître l'enthousiasme» des militants UMP. Les près de 2 000 personnes et les 6 ministres (Claudie Haigneré, Jean-François Copé...) venus soutenir hier soir au Palais des sports de Paris la liste conduite par Patrick Gaubert, Nicole Fontaine, Jacques Toubon et Marie-Thérèse Hermange ont en tout cas témoigné leur affection à Alain Juppé, «un chef que nous respectons», comme l'a présenté Jean-Pierre Raffarin, et qui tenait sans doute son dernier meeting de président de l'UMP, ainsi qu'au premier ministre, «qui représente le courage des réformes», dicit Juppé.

A moins de trois jours du scrutin, les deux hommes ont surtout appelé au vote utile. En ligne de mire : l'UDF de François Bayrou qui a annoncé que ses députés ne siègeraient plus au groupe du Parti populaire européen (PPE), le groupe qui rassemble la grande majorité des eurodéputés de droite et du centre droit. Alain Juppé a ainsi fustigé, sans les citer explicitement, «les incorrigibles de la division qui nous reprochaient il y a dix ans [au RPR d'alors] d'affaiblir le PPE et qui s'apprêtent aujourd'hui à le quitter».

Jean-Pierre Raffarin a rappelé de son côté sa propre expérience de député européen élu en 1989. «Je m'étais d'abord inscrit dans un petit groupe. C'est plus facile pour prendre la parole, mais on ne parle qu'à soi-même et on n'a aucune influence. Je faisais un travail qui n'était pas utile à mon pays.» Deux ans plus tard, il rejoignait le PPE. Aujourd'hui, il confirme : «En Europe, l'isolement est une faute, alors évitons la dispersion des voix.»

Traduction : une voix pour l'UDF est une voix perdue pour la France alors qu'une voix pour l'UMP, c'est le moyen de «peser au Parlement», comme l'a dit Nicole Fontaine, passée de l'UDF à l'UMP. Car, pour Raffarin, «la seule grande question est de savoir qui aura la majorité dans la future Assemblée de Strasbourg : le PPE ou le PSE (le Parti des socialistes européens)». Un raisonnement

chaudemment soutenu par l'ancien premier ministre belge Wilfried Maertens, l'actuel président du PPE, qui participait au meeting de l'UMP.

« Miser sur le vote sanction »

Politique

Trois mois après le coup d'éclat des régionales

Le PS ne mise pas sur un «vote sanction»

Pascale Sauvage

[25 mai 2004]

Une campagne courte sous le signe de «l'Europe sociale».

Officiellement, le Parti socialiste s'estime assez fort pour dépasser l'idée du «vote sanction» qui avait animé la campagne des régionales. Hier, en présentant le dispositif électoral du PS, François Rebsamen, directeur de la campagne, et Claude Bartolone, chargé de la communication de la Rue de Solferino, ont affirmé qu'il était «superflu» de miser sur un vote sanction contre le gouvernement car l'image de celui-ci demeure «profondément dégradée».

«Pendant que d'autres parlent du vote sanction, nous, nous parlons de l'Europe. Il y a place pour une Europe de gauche, le contraire d'une Europe libérale», a déclaré François Rebsamen.

Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, affirme «sentir un besoin d'Europe au travers de nos contacts avec nos électeurs».

«Aujourd'hui, nous avons le sentiment que les Français sont beaucoup plus intéressés par ce que les socialistes ont à proposer», estime le bras droit de Laurent Fabius.

Cette stratégie semble pourtant marquer un changement de pied, au regard des déclarations faites par François Hollande le 9 mai. En lançant la campagne, le premier secrétaire avait insisté sur la signification «franco-française» du scrutin, «la dernière occasion d'adresser un message à l'égard du pouvoir», avait-il souligné.

Les véritables intentions du PS sont entre les deux. Au fond d'eux-mêmes, les responsables espèrent évidemment infliger une

défaite au camp gouvernemental. «Il n'est pas possible que les Français se dédisent en l'espace de deux mois», estime Jack Lang. «Le PS fera un bon score», renchérit Laurent Fabius. Mais un bon score pour le PS aux européennes consiste à dépasser les 22% réalisés lors du dernier scrutin. Or, un petit quart des suffrages exprimés n'est pas suffisant pour prétendre avoir «sanctionné» le gouvernement. Et l'éclatement des forces politiques (21 listes pour la seule région du grand Sud-Est, où Michel Rocard mène la liste socialiste) complique la donne. Une bonne raison pour parler du fond, cette Europe sociale dont la vocation la plus clairement identifiable par les électeurs est de mettre en échec l'Europe libérale défendue par l'actuel Parlement européen «dont on ne sait pas assez qu'il est dominé par la droite», insiste François Rebsamen.

Pour en parler, le PS fait appel à une valeur sûre, Jacques Delors, vedette de son clip de campagne. Dans la dernière semaine précédant le vote, les socialistes ne se priveront pas d'agiter l'incarnation du libéralisme mondial, en la personne de George Bush. Le PS a en effet annoncé son intention de manifester sous une forme encore à déterminer contre la politique de George W. Bush en Irak et au Proche-Orient, à l'occasion de la venue en juin en France du président des États-Unis.

« Ne pas trop participer à la campagne »

Politique

Les poids lourds du gouvernement ne participeront chacun qu'à un meeting

Européennes : Raffarin cherche le ton de sa campagne

Guillaume Tabard

[13 mai 2004]

Faire campagne sans trop s'exposer. Se préparer à une défaite sans sembler s'y résigner. Le gouvernement Raffarin aborde les élections européennes avec prudence. Mardi soir, le premier ministre a réuni les poids lourds de son équipe pour définir une stratégie. Nicolas

Sarkozy, François Fillon, Jean-Louis Borloo, Michèle Alliot-Marie, Philippe Douste-Blazy et Gilles de Robien ont ainsi planché à Matignon, Dominique de Villepin et Dominique Perben, également conviés, étant en déplacement aux États-Unis.

«Je ne crois pas que je sois engagé dans la bataille partisane au quotidien. Les élections auront lieu. Nous écouterons ce que les Français disent, mais je n'en fais pas pour moi l'échéance de mon action», a assuré Jean-Pierre Raffarin la semaine dernière, sur France 2. Mais le chef du gouvernement a payé cher de s'être arc-bouté jusqu'au bout à son slogan «à élections régionales, leçons régionales». Et s'il risquait de l'oublier, Alain Juppé l'a clairement rappelé dimanche au conseil national d'Aubervilliers: «L'enjeu est également national. Ne commettons pas la même erreur que pour les élections régionales.» Jouant les Cassandra, François Fillon a prévenu de son côté: «Il est possible que nous fassions, une fois encore, les frais d'une élection détournée de ses véritables objectifs.»

Lors de la réunion de Matignon, la question a donc été tranchée: les ministres devront s'engager dans la campagne. Mais de manière plus qualitative que quantitative. Chaque «grand ministre» participera à un meeting dans une circonscription électorale. Nicolas Sarkozy sera ainsi le 9 juin à Clermont-Ferrand, où il soutiendra son vieux complice Brice Hortefeux, tête de liste dans les trois régions centrales (Auvergne, Limousin, Centre). François Fillon présidera un meeting à Nantes, où la liste UMP sera conduite par son amie Roselyne Bachelot. Michèle Alliot-Marie ira soutenir Alain Lamassoure à Bordeaux. Un meeting par personne, c'est peu. Officiellement, parce que la campagne effective sera extrêmement courte: trois semaines tout au plus, au lendemain du pont de l'Ascension. Officieusement, parce que personne ne se bouscule pour battre les estrades. Trop de nouveaux dossiers à régler, invoque-t-on, par exemple, à Bercy comme à l'Éducation. Seul, Michel Barnier effectuera un véritable tour de France. La tutelle qu'il exerce au Quai d'Orsay sur les affaires européennes,

ses anciennes fonctions à la Commission de Bruxelles font de lui, à part Alain Juppé qui effectuera sa dernière campagne, le responsable de la droite française le plus crédible sur ces questions. Voilà pourquoi le premier ministre lui a demandé d'être le «coordinateur» de la campagne européenne du gouvernement. En plaçant Michel Barnier au premier plan, Jean-Pierre Raffarin peut se protéger lui-même en évitant de trop monter au feu politique. Lui aussi se limitera sans doute à un seul meeting avant le scrutin, le 10 juin à Paris. Le reste du temps, c'est en tant que chef du gouvernement qu'il montrera son engagement européen. Mardi prochain, il recevra à dîner Romano Prodi, président de la Commission européenne. Il devrait aussi profiter des nombreuses cérémonies célébrant le soixantième anniversaire du Débarquement pour présenter sa vision de l'Union. Sur un plan plus qualitatif, les ministres ont également été invités à mener une campagne d'explication, en s'appuyant sur leurs compétences respectives, sur sept thèmes: l'Europe de l'emploi, l'Europe de la croissance, l'Europe des grands projets, l'Europe de la Sécurité sociale, l'Europe de la sécurité personnelle, l'Europe de la transmission des savoirs, des échanges culturels et de la jeunesse.

En associant Gilles de Robien, l'unique ministre UDF de son équipe, à cette campagne militante, Raffarin cherche enfin à ce que l'on ne réduise pas le soutien à son gouvernement au seul score de l'UMP.

« Le PCF contre PS et Verts »

L'actualité politique sur Lefigaro.fr

Jeudi 20 mai 2004

Politique

ÉLECTIONS«L'Europe oui, mais pas celle-là»

LE PCF cible le PS et les Verts

Elsa Freyssenet

[20 mai 2004]

Quand le Vert Daniel Cohn-Bendit moque les communistes, leur secrétaire nationale, Marie-George Buffet, réplique immédiatement.

Quand le PS l'ignore, le PCF cherche à le faire réagir en mettant en doute «sa sincérité». Les communistes cherchent à forcer le débat sur le projet de Constitution.

Depuis septembre, ils militent contre le texte issu de la Convention qui a, selon eux, le tort de «constitutionnaliser le libéralisme».

Puisque les Verts et le PS ont choisi de réserver leur réponse, le PCF espère bien faire valoir sa différence au sein de la gauche parlementaire (l'extrême gauche est aussi opposée au projet) pour résister à la réforme du mode de scrutin défavorable aux petits partis. Sur leurs six élus sortants, ils espèrent en sauver au moins deux (un en Ile-de-France et un autre dans la grande région Nord-Ouest). Mais voilà, le débat sur l'Europe peine à s'imposer. Alors, les communistes cognent.

Avec les Verts, c'est le plus facile: eux aussi ont intérêt à parler d'Europe pour échapper à une bipolarisation (PS-UMP) du paysage politique. Lorsque, la semaine dernière, sur l'antenne de France Inter, le Vert Daniel Cohn-Bendit a qualifié les communistes de «souverainistes par bêtise» - «Ils refusent toujours l'Europe parce que ce n'est pas la bonne», a-t-il ironisé - Marie-George Buffet a répondu dans la journée, par voie de communiqué: «L'Europe oui, mais pas celle-là.» Lundi, elle a élargi la critique au PS: «On ne peut pas approuver cette Constitution et parler d'Europe sociale et citoyenne. C'est contradictoire, ce texte est inamendable.»

Ce jour-là, la secrétaire nationale du PCF présentait la liste de la «gauche populaire et citoyenne» conduite par le député européen communiste sortant, Francis Wurtz, en Ile-de-France. Cette région est la seule dans laquelle Marie-George Buffet ait pu convaincre ses troupes de passer un accord avec des réseaux «citoyens», comme elle l'avait fait aux dernières régionales. La tactique ayant payé en mars, Francis Wurtz en fait un argument électoral pour les européennes: «Notre liste est sans équivalent en Ile-de-France. Le PCF coopère à égalité avec les acteurs et les actrices du mouvement social et citoyen», déclare-t-il, soulignant implicitement l'absence d'«ouverture» du PS, des Verts et de l'extrême gauche.

Après avoir vanté les mérites du «rassemblement», ses colistiers non communistes en reviennent à la critique du PS et des Verts. Ainsi, Claude Debons, l'ancien patron de la fédération CFDT des transports passé à la CGT, demande à ceux qui, «à gauche, pensent qu'on peut construire l'Europe sociale dans un carcan libéral, de s'expliquer sur leurs contradictions».

Pas candidat mais venu apporter son soutien, le président de la fondation Copernic, Yves Salesse, assure, lui, que «le programme du PS se heurte au contenu des traités existants», qu'il ne pourrait donc être appliqué qu'«en rejetant la Constitution». En mettant dans le même sac le président de l'UMP, Alain Juppé, le commissaire européen socialiste Pascal Lamy et Laurent Fabius, il ironise sur «le temps des berceuses. Ils nous disent que tout ce que l'Europe n'a pas su faire jusqu'à maintenant, ils vont le faire incessamment sous peu. Nous ne pouvons croire à cette berceuse».

« Les souverainistes contre tous les autres »

Européennes 2004

Les présidents du MPF et du RPF cherchent à mobiliser contre l'entrée de la Turquie dans l'Union et en faveur d'un référendum sur la Constitution

Les souverainistes veulent réveiller le débat

Sophie Huet

[08 juin 2004]

Dans un climat politique apparemment atone, la division des souverainistes aux élections européennes du 13 juin constitue un handicap pour les candidats des listes «Changeons d'Europe» conduites par Philippe de Villiers, et «La France en tête» menée par Charles Pasqua.

Parti le premier en campagne, début avril, le président du Mouvement pour la France (MPF) déploie une énergie considérable pour mobiliser les électeurs. Présent partout, sur les ondes ou dans les journaux télévisés, Philippe de Villiers, qui conduit la liste dans l'Ouest, fait tout pour réveiller l'électorat. En avril, il a fait distribuer

un million de tracts «Non à la Turquie dans l'Europe», un slogan phare de sa campagne, qu'il voulait faire breveter. 500 000 affiches «Non aux délocalisations» ont été distribuées mi-mai, pour envoyer un message en direction des chômeurs. Une autre vague d'affiches, «Protégeons nos campagnes», a ensuite été réalisée, à l'adresse des électeurs ruraux.

Villiers a aussi fait envoyer dans tous les foyers un journal électoral, dans lequel il propose d'être «la boussole d'une majorité aujourd'hui désorientée». Reçu le 17 mai dernier à Matignon par Jean-Pierre Raffarin, puis par le conseiller de Jacques Chirac, Jérôme Monod, le député vendéen ne tire plus à boulets rouges sur le gouvernement. Villiers se contente de dénoncer le découpage de la France en huit grandes circonscriptions, déplorant que la majorité veuille «tuer le débat national sur l'Europe». Son objectif, et il ne s'en cache pas, c'est que le 13 juin, la majorité soit «plurielle» et «s'exprime à travers plusieurs conceptions de l'Europe».

La volte-face de l'UMP, de l'UDF et du PS, qui disent désormais – comme lui – «non» à la Turquie, et qui réclament – comme lui – un référendum sur le projet de Constitution européenne, est-elle susceptible de lui prendre des électeurs ? Villiers ne le croit pas, et rétorque : «S'agissant de l'entrée de la Turquie, nous sommes face à un grand mensonge. Car si la Commission de Bruxelles émet une recommandation favorable, le 1er octobre prochain, l'adhésion de la Turquie sera enclenchée de manière irréversible.» Le député vendéen est convaincu que, sur ce thème, comme sur celui du référendum, il va récupérer les voix des électeurs souverainistes de l'UMP. Même sans le soutien officiel de Nicolas Dupont-Aignan, député UMP de l'Essonne, et fondateur du club «Debout la République». Ce dernier n'a d'ailleurs pas empêché ceux qui formaient un trio avec lui pour l'élection à la présidence de l'UMP, Sylvie Perrin et Christophe Beaudouin, de figurer en numéro deux et trois sur la liste villiériste conduite en Ile-de-France par le gaulliste Paul-Marie Coûteaux.

Villiers multiplie en outre les apparitions (comme samedi dernier à Bègles, pour protester contre le mariage homosexuel), ou les initiatives (tel son livre-réquisitoire contre le gaucho, qui a connu un grand succès). Il a effectué plus de soixante déplacements dans toutes les régions, et il achèvera son tour de France le 9 juin à Abbeville, aux côtés d'Yves Butel, le président de la fédération des chasseurs de la Somme, chef de file de sa liste dans le Nord-Ouest.

Après l'échec retentissant du mouvement Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT) aux élections régionales et cantonales de mars, liée à la stratégie controversée du «ni droite ni gauche» de Jean Saint-Josse, Villiers n'a en effet eu de cesse de récupérer l'électorat rural et chasseur. Pour cela, il a pris comme codirecteur de campagne Thierry Coste, l'ancien conseiller politique de Saint-Josse, très introduit dans le milieu cynégétique, qui dirige une société de lobbying. Présent à l'université d'été du MPF dans le Jura, en septembre dernier, Thierry Coste, qui a toujours été clairement ancré à droite, travaille en réalité en sous-main pour Villiers depuis des mois. Résultat : plusieurs élus CPNT sont candidats sur les listes villiéristes, en particulier Yves Butel, qui pourrait être le seul des six députés européens sortants de CPNT à être reconduit à Strasbourg, mais sous l'étiquette Villiers.

Le député vendéen, dont les listes sont désormais créditées de 7% des voix dans les sondages, mise sur «l'effet zapping» des derniers jours de campagne pour mobiliser les souverainistes. Et, avec les européennes, il se trouve sur un terrain qui lui est traditionnellement favorable. Aux élections de 1994, Villiers avait créé la surprise en obtenant 12,33% des suffrages, avec une liste réunissant l'homme d'affaires milliardaire Jimmy Goldsmith, le juge Thierry Jean-Pierre et le petit-fils du général de Gaulle, Charles de Gaulle. En 1999, le succès était encore au rendez-vous pour la liste Pasqua-Villiers, qui avait recueilli 13,05% des voix, et 13 sièges au Parlement européen, se payant le luxe de devancer la liste RPR-DL menée par Nicolas Sarkozy (12,82%).

A propos de son ancien allié, Charles Pasqua, le député vendéen lance : «Comment va-t-il ? Toujours à Sainte-Hélène ?» Pourtant, le président du Rassemblement pour la France (RPF), qui a été le seul des dirigeants politiques français à ne pas démissionner du Parlement européen en 1999, lui a tendu la main. En présentant ses chefs de file dans six circonscriptions (sur huit), le 5 mai, Pasqua a précisé qu'il ne ferait pas de liste dans l'Ouest, pour ne pas affaiblir Villiers. Une bonne manière qui a laissé ce dernier de marbre.

« Complot contre l'Europe »

Politique

ÉLECTIONS Selon le président de l'UDF, l'UMP et le PS sont responsables du désintérêt pour le scrutin

Bayrou dénonce «un complot» contre l'idée européenne

Judith Waintraub

[29 mai 2004]

A quinze jours des européennes, François Bayrou voit des «complots» partout. Au PS, au gouvernement, à l'UMP, entre la gauche et la droite... Tous de mèche, selon lui, pour «ne pas traiter du sujet européen», de peur que leurs «dissensions et leurs contradictions internes» n'apparaissent au grand jour ! Plus qu'à une défense de l'oeuvre de Robert Schuman, sa référence constante, c'est à un réquisitoire contre ses concurrents que s'est livré hier le président de l'UDF.

A l'entendre, ce vaste «complot de ceux qui n'ont pas très envie qu'on parle de l'Europe» explique l'indifférence persistante des Français pour le scrutin du 13 juin. Et pan sur le Parti socialiste, «qui dit qu'il consultera ses militants quand on lui demande son avis sur la Constitution européenne». Pan sur l'exécutif, sur Jacques Chirac qui reste favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union, sur le gouvernement qui, «de son côté, considère en réalité l'Europe non pas comme une affaire pour les citoyens, mais comme une affaire pour les initiés».

Quant à l'UMP, elle se livre selon François Bayrou à «un tour de passe-passe, une tentative pour tromper l'électeur, ou en tout cas pour détourner son attention de l'Europe» en prenant «des positions radicalement différentes de celles du président et du gouvernement».

Le leader centriste, qui a été le premier à s'alarmer du projet d'adhésion de la Turquie et à demander que les Français soient consultés sur le projet de Constitution européenne, ne se réjouit pas que le parti chiraquien lui ait emboîté le pas. Il a affirmé que ce ralliement n'était qu'un «reniement», feignant d'oublier que, dès septembre dernier, Alain Juppé avait exprimé sur ces deux questions des opinions très proches de celles de l'UDF.

Une omission bien compréhensible. Pour se distinguer de l'UMP sur l'Europe, l'«autre pôle» de la majorité a choisi, faute de mieux, de revendiquer son droit d'aînesse, en mettant en cause la sincérité de la conversion de son adversaire. François Bayrou l'a d'ailleurs dit quasiment en ces termes hier quand il a expliqué : «L'UDF a depuis le début la même position et n'en a jamais changé. Nous pensons que c'est une force.»

C'est, en tout cas, le thème principal sinon unique de la campagne centriste. Les «25 propositions pour une Europe à 25» que l'UDF a présentées hier, et qu'elle a l'intention de distribuer à 23 millions d'exemplaires, recourent pour la plupart les initiatives que prônent les dirigeants de l'UMP. François Bayrou demande un «gouvernement économique de l'Union». Alain Juppé, en tandem avec Nicolas Sarkozy, tracera mercredi prochain les perspectives d'une «gouvernance économique de l'Europe». L'UDF est pour une harmonisation fiscale entre les partenaires européens et contre le dumping social. L'UMP aussi. L'une et l'autre préconisent une politique étrangère et de défense commune, de même qu'une maîtrise commune de l'immigration et une lutte commune contre le terrorisme. Les centristes vont bien sûr continuer d'instruire le procès en contrefaçon qu'ils intentaient déjà au RPR quand il s'est rallié à l'Europe, mais ils se font peu d'illusions sur la portée de leurs arguments. Les électeurs ont déjà du mal à percevoir ce qui

distingue les positions du PS – quand il en a – de celles de la droite. Leur demander de trier les idées de l'UMP et celles de l'UDF relève du voeu pieux.

C'est donc encore une fois sur le vote sanction que François Bayrou compte pour élargir son audience. Même s'il insiste sur sa proposition de doter l'Europe d'un président, élu «à terme» au suffrage universel, pour marquer son originalité. Ou s'il plaide pour une taxe sur les produits venant de pays «qui ne respectent pas les minima sociaux et environnementaux», histoire de séduire l'électorat de gauche.

« Exercice de la parole publique »

Politique

A droite comme à gauche, on fait le même constat : ce scrutin intéresse peu les Français car l'enjeu leur paraît lointain Européennes : en France, les partis peinent à mobiliser Nicolas Barotte

[01 juin 2004]

A droite comme à gauche, personne ne connaît la formule pour intéresser les électeurs aux européennes. La campagne officielle a commencé hier. Au siège de l'UMP, on n'est pas loin de désespérer : «Les gens ne savent même pas s'il y a un tour ou deux.» Le libéral Alain Madelin va plus loin dans l'ironie : «Les élections sont le 13 juin. Mais ne le répétez pas, car personne ne le sait !»

C'est un fait, le sujet ne passionne pas. Depuis le 7 avril, le parti d'Alain Juppé a lancé une pétition en faveur de la Constitution européenne. «Nous avons obtenu 7 000 signatures», se réjouit le directeur de campagne Pierre Lequiller, en soulignant l'effort à réaliser : «Remplir le document, l'envoyer...» Mais, en mai 2003, une pétition de l'UMP contre le boycott des examens par les professeurs en grève avait recueilli 200 000 signatures en quelques semaines...

Dans ces conditions, il est normal que les meetings ne mobilisent pas les masses. «Les meetings, où ne viennent que des convaincus,

sont peut-être dépassés», s'interroge Dominique Voynet, qui n'a rassemblé, avec Noël Mamère et Alain Lipietz, que 60 personnes lors d'une réunion publique à Argenteuil.

Tous, quel que soit le parti, demandent plus de pédagogie sur l'Europe. Mais chacun se renvoie la responsabilité de cette carence : «Le gouvernement n'a pas fait le travail d'explication sur l'importance de cette échéance», a regretté la semaine dernière le directeur de campagne PS, François Rebsamen. Même son de cloche à l'UDF, où Marielle de Sarnez, candidate en Ile-de-France, critique «l'absence absolue de campagne» d'incitation au vote. Les Verts et les communistes regrettent, pour leur part, le refus des «socialistes d'engager le débat sur la Constitution». Ce que Dominique Voynet appelle «l'entourloupe du PS».

Cinq éléments peuvent d'ores et déjà laisser prévoir une abstention élevée, comme ce fut le cas lors des élections européennes précédentes :

- o Le mode de scrutin est complexe. En mars 2003, le gouvernement a modifié le mode de scrutin des élections européennes en même temps que celui des régionales. Désormais, les eurodéputés français sont élus dans huit grandes circonscriptions. Censé rapprocher l'élection du citoyen, le nouveau mode de scrutin complique l'organisation du débat au niveau national sans permettre réellement de campagne locale. Il rend aussi plus difficile d'obtenir des élus pour les petites formations. Pour les partisans de ce système, l'élu devra maintenant rendre des comptes à ses électeurs.

- o Les têtes de liste ne sont pas connues. La plupart des responsables politiques de premier plan ne se sont pas portés candidats. Le cumul des mandats interdit en effet d'être élu à l'Assemblée nationale et au Parlement européen. Pour mener leurs listes, les partis ont souvent fait appel à leurs députés européens sortants, peu connus des Français. Un seul ministre sera candidat : Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au Développement durable. Seuls les leaders nationaux des partis «souverainistes» se sont jetés dans la bataille : Jean-Marie Le Pen (FN) dans le Sud-Est, Philippe de

Villiers (MPF) dans l'Ouest, Charles Pasqua (RPF) en Ile-de-France, liste à laquelle il faut ajouter, à l'extrême gauche, Olivier Besancenot (LCR), lui aussi en Ile-de-France. La multiplication des listes (une vingtaine en moyenne par circonscription) contribue à brouiller l'élection.

o Les enjeux de cette élection sont mal définis. Plusieurs questions se superposent. Le premier enjeu est bien sûr l'élection des parlementaires qui siégeront à Strasbourg. Mais leurs compétences sont mal connues. Le Parlement de Strasbourg apparaît aussi comme le parent pauvre des institutions européennes. Beaucoup de décisions sont prises sans son aval. D'autres débats animent cette campagne, mais l'élection n'aura que peu d'impact direct sur eux. La Constitution européenne d'abord. La droite et la gauche sont divisées en leur sein sur ce sujet. Ainsi, le PS n'a pas pris position officiellement. En outre, le nouveau Parlement européen n'influera pas sur le texte, rédigé dans le cadre de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing et discuté au niveau intergouvernemental. Deuxième débat : l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. A nouveau droite et gauche sont divisées. La position de l'UMP est ainsi en contradiction avec celle de Jacques Chirac. Comme pour la Constitution, les députés élus le 13 juin ne seront pas amenés à trancher cette question.

o Il s'agit du troisième vote en moins de trois mois. Les électeurs se sont déjà exprimés lors des élections régionales et cantonales les 21 et 28 mars. La proximité des deux scrutins ne favorise pas la participation ou le renouvellement d'un «vote sanction» qui a déjà eu lieu.

o Le gouvernement s'investit prudemment. Même si le premier ministre a annoncé qu'il participerait à plusieurs meetings, un seul est indiqué pour l'instant dans son agenda. Il a par ailleurs déclaré que les européennes ne constituaient nullement son «l'échéance de son action».

« Constitution des listes politiques »

Politique

ALTERMONDIALISME

Attac se divise sur son rôle politique

Elsa Freyssenet

[17 mai 2004]

C'est une sorte de paix armée qui a été conclue samedi au conseil d'administration d'Attac. Depuis plus de deux semaines, les membres de la direction de l'association altermondialiste se déchirent à propos des «listes 100% altermondialistes» qui pourraient se présenter aux élections européennes du 13 juin. Et, plus précisément, du rôle joué par le président d'honneur d'Attac, Bernard Cassen, dans leur conception.

Attac a pour règle de «ne susciter, ne présenter ni ne soutenir aucune liste ou candidature». L'implication trop visible d'un de ses fondateurs et dirigeants dans une entreprise électorale réduirait ce principe à néant. Or c'est bien cela qui a été reproché à Bernard Cassen.

Dans une lettre aux adhérents, huit membres du bureau de l'association dont ses trois vice-présidents (Susan George, Gustave Massiah et François Dufour) avaient accusé, la semaine dernière, Bernard Cassen, d'avoir, «en liaison avec Jacques Nikonoff» (le président d'Attac), piloté en sous-main l'opération et contacté José Bové pour qu'il «préside un comité de soutien». Une initiative qui, selon les rédacteurs de cette lettre, faisait courir des «risques majeurs» à l'association «ainsi instrumentalisée». Bernard Cassen s'en défendait tout en reconnaissant avoir été informé et donné son «avis» sur la préparation des listes. Il mettait en garde contre une éventuelle «tentative de déstabilisation de la direction» et pointait implicitement les représentants, au sein de la direction d'Attac, d'organisations syndicales comme le G10-solidaires. Outre des divergences de méthode, le conflit a mis en lumière un débat de fond sur le rôle d'Attac. Schématiquement, il y a d'un côté ceux qui veulent que l'association s'en tienne à son rôle de contre-pouvoir interpellant les partis politiques. Et, de l'autre,

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

ceux qui considèrent que le mouvement altermondialiste doit avoir une traduction électorale.

Et le débat a rebondi jusqu'au conseil d'administration extraordinaire de samedi. A l'issue d'une journée entière de vives discussions, une déclaration a été votée à l'unanimité, y compris par Bernard Cassen et Jacques Nikonoff. Pourtant, elle reprend, en termes diplomatiques et au conditionnel, les reproches formulés par leurs détracteurs. Ainsi, le conseil d'administration «regrette» de ne pas en avoir «été informé». «Si tel avait été le cas, un débat aurait pu s'engager (...) sur les éventuels risques» que les listes altermondialistes «pourraient faire courir» à l'association. «C'est pourquoi cette situation est apparue dommageable du point de vue de l'identité d'Attac». Voilà pour la méthode. Sur le fond, le débat reste entier.

Hier, Bernard Cassen n'ait avoir été désavoué par le conseil d'administration et voulait croire à «une péripétie qui est close». Il se félicitait que cette crise contraigne Attac à «revisiter d'urgence son rapport avec le champ politique». Lui est convaincu que les partis «ne répondent pas à l'ampleur et à la diversité de la demande antilibérale», qu'il y a «un espace politique qui n'est pas occupé» et que «maintenant le terrain est ouvert pour d'autres configurations». Même si cela doit se faire «hors d'Attac et sans son implication»...

« Danger pour l'UMP »

Politique

Atmosphère morose au sein du parti

L'UMP attend le 13 juin avec appréhension

Nicolas Barotte

[25 mai 2004]

L'UMP ne s'enthousiasme pas, loin de là, pour les élections européennes. Le premier meeting de campagne national aura lieu le 1er juin à La Baule, mais au siège du parti, on ne sait pas encore quel responsable politique fera le déplacement : le président Alain

Juppé, le secrétaire général délégué François Baroin ou bien un autre. Alain Juppé s'exprimera demain sur les élections lors d'une conférence de presse.

Le parti ne veut pas être prisonnier du scrutin. «L'UMP ne concentre pas toute son énergie sur la campagne des européennes», a reconnu hier l'un des porte-parole du parti, Yves Censi, en expliquant que le parti travaillait aussi sur l'assurance-maladie. Les responsables de la formation voudraient éviter qu'un mauvais résultat compromette cette réforme. «La campagne des européennes ne stoppe pas [son] urgence», affirme Yves Censi. Pourtant, selon François Baroin, cité hier par Le Parisien, le gouvernement jouerait à «quitte ou double» le 13 juin. «Si on est cinquième partout en France, on pourra difficilement faire passer l'assurance-maladie derrière un nouveau vote sanction», aurait-il affirmé.

L'UMP n'imagine pas un tel résultat, ce qui ne l'empêche pas d'aborder le scrutin avec beaucoup d'appréhension. On ne pense pas pouvoir obtenir plus de 20% des suffrages, même si des enquêtes d'opinion donnent le parti à ce niveau. Yves Censi propose que les résultats à venir soient comparés à ceux des précédentes européennes, modestes pour la droite : «La base de comparaison de 1999 est une base réaliste», assure-t-il. Il y a cinq ans, Nicolas Sarkozy, qui était tête de liste RPR-DL, n'avait obtenu que 12,8%. Hier, le directeur de campagne pour l'UMP Pierre Lequiller a déclaré dans Le Parisien «ne pas craindre un nouveau vote sanction».

Pour diffuser sa «vision de l'Europe», l'UMP a fait éditer un «journal de campagne» à 25 millions d'exemplaires qui sera distribué dans toute la France. Le parti y rappelle ses prises de position en faveur de la Constitution européenne, en faveur de son adoption par référendum, contre l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. L'UMP se déclare aussi en faveur d'une «Europe de la croissance au service de l'emploi» censée s'opposer à l'«Europe sociale» du Parti socialiste qui aboutirait à une «hausse des impôts».

« Influence française au PE »

Européennes 2004

A la veille des élections européennes, Paris tire la sonnette d'alarme

L'influence française en recul au Parlement européen

Bruxelles : de notre correspondante Alexandrine Bouilhet

[08 juin 2004]

Elèves absents, dispersés, aucune assiduité dans les matières essentielles : tel pourrait être le commentaire d'un professeur jugeant le travail des députés français au cours de la dernière législature. Avec un avertissement en rouge au bas du carnet de notes : «Risquent d'être noyés dans le prochain Parlement». A la veille des élections européennes, Jacques Chirac ne dit pas autre chose. Comme un entraîneur d'une écurie en perte de vitesse, le président français ne cesse de réclamer des eurodéputés «plus forts» et «plus actifs».

A Paris comme à Bruxelles, le sujet a été érigé au rang de cause nationale. «Il faut que la France essaie d'améliorer sa force de frappe au Parlement européen !», implorait Jacques Chirac, le 2 juin, dans un dernier appel à ses «compatriotes», peu motivés par ce scrutin. «Nous sommes parmi les plus faibles à Strasbourg, en raison de la dilution et de la dispersion des représentants français», regrette le chef de l'Etat.

L'Elysée n'est pas la seule institution à tirer la sonnette d'alarme. Le Medef a fustigé le manque d'influence des députés français, dès le mois de février, dans une étude au vitriol.

Suivait, en mai, un rapport complet de l'Assemblée nationale sur le déclin de la France dans les arcanes du pouvoir européen, présenté par le député socialiste Jacques Floch. Fut ensuite publié un opuscule de la Fondation Robert-Schuman, rédigé par deux chercheurs français, Yves Bertoncini et Thierry Chopin, donnant plusieurs pistes à suivre pour enrayer la débâcle. La plus évidente d'entre elles consiste, à leurs yeux, à voter utile. «Il est contre-productif d'envoyer à Strasbourg des députés qui seront inscrits dans des groupes qui n'ont pas d'influence», écrivent-ils.

Autrement dit : hors du PPE et du PSE, les groupes parlementaires conservateurs et socialistes, et du groupe libéral, point de salut. A regarder l'Hémicycle, les députés français remportent, il est vrai, la palme de «l'éclatement» politique. Ils sont les seuls à être dispersés dans l'intégralité des groupes politiques européens, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Contrairement à l'Allemagne, au Royaume-Uni, à l'Italie et à l'Espagne, ils sont surreprésentés dans les formations minoritaires et sous-représentés dans les principaux groupes. Cette dilution est encore plus visible dans le Parlement «élargi» à 732 députés depuis le 1er mai, où la France n'a plus de 78 sièges – contre 87 auparavant. Vu le nombre record de listes qui s'offrent cette année encore aux électeurs – une vingtaine de partis par circonscription, soit plus de 120 listes –, cette tendance à l'éparpillement s'annonce plus forte que jamais, notamment à droite. Le départ annoncé des élus UDF du groupe conservateur (PPE), où siège l'UMP, et le succès du vote protestataire décelé par les sondages promettent une dilution maximale des eurodéputés français, qui n'est pas étrangère à l'intervention de l'Elysée dans la campagne.

Une fois élus et assurés de gagner leurs 5 205 euros par mois – un salaire doublé grâce aux enveloppes de frais –, les députés français doivent se mettre au travail, un effort qui semble souvent au-dessus de leurs forces. Il faudrait d'abord qu'ils se déplacent plus nombreux à Strasbourg. D'après une enquête officielle fondée sur les registres de présence en séance plénière – quatre jours par mois –, les Français, maîtres dans l'art du cumul des mandats, se situent à l'avant-dernier rang de la classe européenne, avec un taux de présence très en dessous de la moyenne. Seuls les Italiens, les mieux payés de l'Hémicycle, les dépassent par leur absentéisme. Les plus assidus sont les élus allemands, finlandais, luxembourgeois. Autre caractéristique peu flatteuse des Français : les têtes de liste sont souvent tentées de quitter l'Hémicycle en cours de législature pour rejoindre les états-majors de leurs partis lorsqu'un scrutin national se profile. Ce fut le cas, après les

élections de 1999, de François Bayrou, François Hollande, Nicolas Sarkozy, Philippe de Villiers, Alain Madelin et Robert Hue. Une fois installés dans leurs groupes respectifs, les eurodéputés français délaissent les commissions parlementaires stratégiques, celles qui influent sur la législation communautaire. Aux commissions décisives, comme les affaires économiques ou juridiques, les Français préfèrent les commissions de «bavardage», celles où l'on débat des droits de l'homme ou de la politique étrangère, deux matières nobles, mais qui échappent aux pouvoirs du Parlement. «La France n'a pas encore pris la mesure des pouvoirs du Parlement européen», regrette un diplomate. Lors de la dernière législature, la France ne présidait que deux commissions sur dix-sept – agriculture et culture –, alors que l'Italie en présidait quatre. Pendant la même période, les députés allemands rédigeaient 299 rapports parlementaires, alors que les Français n'en produisaient que 199. Le Medef a relevé que le taux d'activité était de 3,45 rapports pour un député néerlandais contre 1,36 pour un Français. Lorsque vient l'heure du bilan, les plus travailleurs ne sont pas toujours récompensés par les états-majors de parti à Paris. Ce fut le cas pour le député Olivier Duhamel, qui n'a pas été réinvesti par le PS cette année, alors qu'il a joué un rôle décisif dans la rédaction de la future Constitution.

Formes discursives Le Figaro discours européen

« Le tabou des OGM »

International

BIOTECHNOLOGIE La Commission de Bruxelles devrait donner son feu vert pour la commercialisation d'un maïs génétiquement modifié.

Cette autorisation met fin

Bruxelles brise le tabou des OGM

Yves Miserey

[19 mai 2004]

L'autorisation d'importer en Europe du maïs transgénique Bt 11 devrait être prise aujourd'hui à Bruxelles lors de la réunion hebdomadaire des commissaires. Cette initiative marquera la fin du moratoire européen sur les OGM. Décidé en juin 1999, ce dernier avait été demandé par cinq pays, dont la France, qui exigeaient avant tout préalable la mise en place d'une réglementation sur l'étiquetage et la traçabilité des OGM.

Cette réglementation étant entrée en vigueur le 18 avril dernier, il n'y a donc plus d'obstacle de principe à ce que soient instruits les dossiers d'introduction de nouveaux OGM. Une trentaine de plantes transgéniques (maïs, soja, betterave, pomme de terre) attendent depuis quatre ans que la situation se débloque, que ce soit pour la consommation humaine ou la culture en plein champ. L'Union européenne importe d'ores et déjà pour le bétail des millions de tonnes de soja génétiquement modifié des Etats-Unis et d'Argentine. La Commission de Bruxelles ne pouvait prolonger indéfiniment le moratoire. En effet, les producteurs d'OGM accusent depuis plusieurs années les Européens de protectionnisme. Les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine ont déposé une plainte contre l'Union européenne auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un panel d'arbitrage doit se réunir début juin pour auditionner les parties avant de rendre une décision dans quelques mois. «Nous ne sommes pas inquiets. L'objectif des plaignants est de dissuader les pays comme le Brésil, l'Inde et la Chine ou les pays africains, qui refusent l'aide alimentaire transgénique, d'adopter des règles comme les nôtres», affirme une source communautaire citée par l'AFP.

En autorisant la commercialisation du maïs Bt, la Commission fait montre de sa bonne volonté même si elle affirme ne pas agir sous la pression de l'OMC. Elle prend surtout un risque conséquent car les consommateurs de nombreux pays membres sont hostiles aux aliments OGM. La Commission a néanmoins écarté l'idée de prendre cette décision après les élections européennes de juin, estimant que cela «ne serait pas honnête».

La Commission a été obligée de jouer les premiers rôles dans cette

affaire car les gouvernements européens ne sont jamais parvenus à un accord sur cette question. Le 26 avril dernier, lors de la réunion des ministres de l'Agriculture des Quinze qui examinaient la candidature du maïs Bt, aucune majorité qualifiée n'avait pu se dessiner (nos éditions du 14 mai 2004) ni dans un sens ni dans l'autre. Six pays (Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède, Finlande et Italie) s'étaient prononcés en faveur du BT 11. Trois autres (Allemagne, Belgique et Espagne) s'étaient abstenus et les six derniers (France, Autriche, Luxembourg, Danemark, Portugal et Grèce) avaient voté contre.

Des produits alimentaires issus de 16 OGM avaient déjà été autorisés avant 1999, y compris le maïs Bt 11, mais sous forme d'huile et non de maïs en boîte, d'où la nécessité d'une nouvelle autorisation. Le maïs Bt 11 est doté de deux gènes étrangers. Le gène de la toxine Bt est issu d'une bactérie (*Bacillus thuringiensis*) dont les propriétés insecticides naturelles sont utilisées depuis plusieurs années en agriculture biologique. On trouve aussi un gène de résistance à un herbicide (glufosinate ammonium).

Le maïs doux Bt 11 commercialisé par le groupe suisse Syngenta sera autorisé exclusivement pour la consommation (pop-corn et boîte de conserve de maïs cuit), il ne pourra pas être cultivé en Europe. Le maïs de Syngenta sera autorisé pour dix ans et devra porter l'étiquette «ce produit contient des OGM». Cultivé en Argentine, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, en Uruguay et aux Etats-Unis, le maïs Bt est déjà autorisé pour l'alimentation dans treize pays, parmi lesquels la Chine, la Russie, l'Australie.

Comme on pouvait s'y attendre, l'autorisation annoncée du maïs Bt 11 a déjà soulevé un tonnerre de protestations (ci-dessous). Le rejet des OGM par les consommateurs européens est tel que l'avenir des OGM sur le Vieux Continent reste encore en pointillé. Les agriculteurs du sud-ouest de la France, une région traditionnelle de production du maïs doux, ne se précipiteront pas pour cultiver du Bt 11. Ils en sont réduits aujourd'hui à espérer que l'arrivée d'un maïs transgénique ne freinera pas les ardeurs des amateurs de pop corn.

Quant à Jean-Michel Wal, spécialiste de l'allergie alimentaire (Inra-CEA), qui a participé à un programme européen sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des cultures alimentaires OGM (Entransfood), il confie être frustré par les maigres résultats de quatre années de recherche. «Nous n'avons pas mis en évidence de risque adverse. Rien de significatif statistiquement.» Une seule chose est sûre : les aliments traditionnels n'ont jamais été étudiés d'aussi près que les OGM.

« Le référendum »

Européennes 2004

Alors que les électeurs peinent à s'intéresser aux élections du 13 juin, ils plébiscitent à plus de 80% une consultation directe sur la future Constitution

A travers l'Europe, le référendum s'invite dans la campagne
Bruxelles : de notre correspondante Alexandrine Bouilhet
[03 juin 2004]

Si les Européens ne se passionnent guère pour l'élection de leur assemblée commune, ils ne sont pas indifférents à l'avenir de l'Europe. Au contraire. D'après plusieurs sondages, ils plébiscitent, à plus de 80%, la tenue d'un référendum sur la future Constitution. Dans une campagne atone, cantonnée à une juxtaposition de débats nationaux, ce référendum s'impose comme un sujet de préoccupation commun aux électeurs des vingt-cinq Etats membres. Cette exigence de consultation directe vient combler le vide du discours européen, et apparaît, aux yeux de ses partisans, comme le seul vrai remède au déficit démocratique dont souffrirait l'Europe. Face à la pression populaire, les partis politiques et les gouvernements en quête d'électeurs cèdent à la tentation, si risquée soit-elle. «Le référendum, c'est l'arme de destruction massive de l'Europe !», redoute-t-on à la Commission.

A ce jour, 75 partis européens se disent favorables à un référendum sur la Constitution, affichant même la promesse dans leur programme de campagne. En France et en Grande-Bretagne, toutes les formations

politiques sans exception réclament une consultation directe des citoyens. En Allemagne, les Verts et le SPD de Gerhard Schröder s'abritent derrière sa Constitution fédérale pour refuser de soumettre le traité constitutionnel à référendum comme le réclament 75% des Allemands dans un dernier sondage.

Au sein de l'Union, neuf Etats membres sur vingt-cinq ont déjà annoncé qu'ils tenteraient l'aventure, alors que seuls deux d'entre eux y sont contraints par les textes, l'Irlande et le Danemark.

Ceux qui n'ont pas la culture du référendum, notamment la Belgique et les Pays-Bas, ont lancé un nouveau concept : le «référendum consultatif», un vote non contraignant juridiquement, mais politiquement incontournable.

A terme, si la France, elle aussi, saute le pas, la moitié des Etats membres pourraient soumettre la future Constitution à référendum.

L'effet de contagion sera, une fois encore, parti de Londres, où Tony Blair a annoncé, fin avril, qu'il soumettrait la Constitution au vote populaire pour couper l'herbe sous les pieds des conservateurs.

Par le biais de ces référendums, la Constitution revient comme un boomerang à la tête des dirigeants européens qui ont tout fait pour escamoter le sujet. Les partis politiques nationaux étaient invités à débattre de tout, sauf du traité constitutionnel, un sujet trop sensible pour être confié aux préaux de campagne. Les chefs d'Etat et de gouvernement, qui s'alarment aujourd'hui de la montée de l'abstention, ont délibérément reporté à l'après-13 juin la clôture des négociations sur le contenu du traité en vue d'un accord au sommet de Bruxelles le 18 juin.

D'ici là, ils gardent secret le contenu des dernières réunions de travail entre diplomates, ce qui leur permet de rester très vagues sur l'orientation du texte, alors que 99% des points sont déjà acquis pour accord. Affolées par les résultats des derniers scrutins européens qui se transforment tous en vote sanction, les capitales redoutaient que les discussions sur la Constitution européenne ne viennent polluer les européennes, en donnant un sérieux avantage aux

partis eurosceptiques. Mais le résultat est pire aujourd'hui : non seulement les partis populistes gagnent des points dans les sondages, mais les électeurs «pro-européens» réclament des informations sur une Constitution qui n'est pas arrêtée. Faute de réponse claire, sur l'Europe sociale ou libérale, fédérale ou addition d'Etats nations, les plus motivés hésitent à se rendre aux urnes. «A quoi bon voter, quand les choses importantes se décident dans notre dos et dans le vôtre», répètent-ils aux candidats pour le Parlement européen. C'est ainsi que l'abstention devient un vote protestataire.

« Apprendre le français »

Européennes 2004

Stages de français pour les nouveaux commissaires

S. K.

[08 juin 2004]

Une semaine – ou deux – de cours intensifs de français dans un château près d'Avignon. Plus une initiation à la vie culturelle française et des dégustations de vins et de produits du terroir... Avec ces stages d'été tous frais payés (répartis entre la Commission, la France et le pays d'origine du stagiaire), au bord d'une grande piscine, dans un magnifique parc, Paris espère enrayer le déclin de la langue de Molière au sein de l'Union européenne. Pour que les hauts fonctionnaires des dix nouveaux pays membres puissent maîtriser la deuxième langue la plus utilisée dans les couloirs des institutions européennes – et pour que le français ne perde pas ce statut ! –, le gouvernement emploie les grands moyens : outre ces stages d'été offerts aux nouveaux commissaires et à leurs chefs de cabinet, des leçons de français sont proposées, à Bruxelles, à tous les fonctionnaires commun autaires. De tels cours avaient déjà été organisés lors des précédents élargissements. L'an dernier, 3 200 étrangers en ont profité.

« La candidature turque divise »

Européennes 2004

Alors que les électeurs britanniques et néerlandais ont donné hier le coup d'envoi des élections européennes

La candidature turque divise l'Europe

Laure Mandeville et Arielle Thédrel

[11 juin 2004]

Faut-il ou non intégrer la Turquie dans l'Union européenne ? Bien qu'elle ne soit pas directement du ressort du Parlement de Strasbourg, la question a fait irruption dans la campagne des européennes, damant le pion à la plupart des autres sujets. La Turquie, dont la candidature a été retenue dès 1999, et qui a engagé des réformes législatives et constitutionnelles sans précédent pour se conformer aux critères politiques de Copenhague, espère obtenir un feu vert de l'Union en décembre. Mais la question de son intégration divise plus que jamais les Européens, pour la plus grande inquiétude d'Ankara, qui dépêche à travers toute l'Europe des «missi dominici» chargés de défendre son dossier.

Alexandre Lefebvre, spécialiste des relations internationales, explique la levée de boucliers antiturcs par «un décalage entre le discours officiel et la réalité de l'opinion». Depuis l'accord d'association de 1963, les gouvernements et la Commission européenne ont soutenu cette candidature turque, «tout en cherchant à gagner du temps». Mais «les opinions publiques ne sont manifestement pas prêtes».

Du coup, nombre de politiques et de partis se mobilisent. Prenant le contre-pied de Jacques Chirac, favorable à la Turquie, l'UMP a suivi son président Alain Juppé pour dire haut et fort qu'Ankara n'avait pas «vocation à intégrer l'UE sous peine de la dénaturer». L'UDF est sur la même longueur d'onde. Philippe de Villiers a axé l'ensemble de sa campagne sur le non à la Turquie. Beaucoup de Français ont tendance à voir en Ankara «un cheval de Troie» de l'Amérique, très présente en coulisses sur ce dossier.

En Allemagne, où vivent 2,5 millions de Turcs, l'opposition chrétienne-démocrate (CDU) s'est elle aussi prononcée contre

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

l'entrée d'Ankara, préférant proposer, comme l'UMP, «un partenariat privilégié». Cette opposition, malgré le tropisme traditionnellement pro-turc de l'Allemagne, tranche avec le soutien sans réserve apporté par le chancelier Schröder à Ankara.

En Autriche, où vit également une forte minorité turque, l'ensemble des partis sont turcosceptiques. Ce même sujet divise largement les partis traditionnels du nord de l'Europe, comme au Danemark.

Derrière les slogans antiturcs, brandis notamment par les populistes et l'extrême droite, se profile partout le thème d'un nouvel afflux potentiel d'immigrants d'origine musulmane. «Il ne serait pas juste que nous payions pour la crise d'identité de l'Europe», s'étonne un homme d'affaires turc.

Le débat a gagné aussi certains pays entrants. La Pologne notamment, qui insiste tant pour que la future Constitution européenne fasse référence aux racines chrétiennes de l'Europe élargie. Varsovie soutient officiellement les efforts d'Ankara pour rejoindre l'UE, mais de plus en plus de voix, comme l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, soulignent que la Turquie, en adhérant, risque de «remettre en cause une part importante de son identité, ce qui pourrait renforcer la mouvance intégriste». Ankara dispose pourtant de quelques alliés de taille, notamment à Londres, en accord sur ce point avec Washington ; et à... Athènes, qui estime qu'il sera plus facile de régler les contentieux existants, une fois la Turquie intégrée.

« Parlement européen »

Européennes 2004

Les Vingt-Cinq élisent leur premier Parlement

Bruxelles : de nos correspondants, Pierre Avril et Alexandrine

Bouilhet

[12 juin 2004]

Événement «historique», l'élection du premier Parlement de l'Europe élargie, risque de passer inaperçue aux yeux de la plupart des citoyens. La campagne express menée par les dirigeants des partis

européens s'achève dans une quasi-indifférence. De Dublin à Tallinn, d'Helsinki à Chypre, quelque 350 millions d'électeurs sont appelés, d'ici demain soir, à se rendre aux urnes pour élire la plus grande assemblée transnationale du monde : 732 députés représentant les citoyens de 25 pays, élus parmi 14 670 candidats, répartis sur 947 listes, et issus de 481 partis. Le marathon électoral a débuté jeudi et vendredi dans quatre Etats membres : la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Irlande et la République tchèque. Mais le gros des troupes se mobilisera aujourd'hui – en Italie, à Malte et en Lettonie – et surtout dimanche, jour d'élections en France, en Allemagne, en Espagne et en Pologne. Jusqu'au dernier moment, les dirigeants européens se sont efforcés de mobiliser un électorat apathique, misant sur la carte émotionnelle. «En choisissant nos représentants, nous allons souligner ce qui s'est déjà manifesté le 1er mai, à savoir que la division de l'Europe appartient aux livres d'histoire», a déclaré le chef de la diplomatie étrangère de l'Union, Javier Solana. Dans les pays qui ont inauguré le baptême électoral, hier et avant-hier, cet appel semble avoir été entendu. La participation est plus forte que prévu. Les électeurs néerlandais étaient près de 40% à se rendre aux urnes, jeudi, soit dix points de plus qu'en 1999. Même embellie en Grande-Bretagne, où le scrutin européen était couplé à des élections municipales. Il n'y a pourtant pas de quoi triompher. Aux yeux de nombreux électeurs, le match de foot qui opposera dimanche soir la France et l'Angleterre, devrait susciter bien plus d'intérêt que la composition politique du nouveau Parlement, dont de nombreux européens ignorent toujours l'utilité. «Les gens se demandent pourquoi ils vont voter : il n'y a guère de personnalités fortes et visibles parmi les parlementaires et ils ont l'impression de ne pas avoir de véritable choix», observe Sebastian Kourpas, analyste au Center for european and policy studies (CEPS). Cette désaffection a été entretenue par une campagne atone, incapable de faire émerger un véritable débat européen. Dans sept pays, scrutins européens et nationaux ou locaux se déroulent le même jour, entretenant ainsi la confusion dans l'esprit des électeurs. La

prolifération des listes, plus d'une centaine en France, en Italie et en Pologne, n'aide pas à y voir plus clair. La juxtaposition des scrutins a tendance à occulter l'enjeu européen, lequel n'a aucun impact sur la nomination d'un quelconque exécutif. Il s'agit d'ailleurs de son principal handicap. «Compte tenu des pouvoirs politiques réduits de ce Parlement, qui n'a même pas la faculté de choisir seul son président, c'est un miracle que les électeurs se déplacent», commente le constitutionnaliste Olivier Duhamel. Renonçant à expliquer aux électeurs l'impact, encore peu visible, des décisions de Strasbourg sur leur vie quotidienne, les chefs de partis se sont rabattus sur des débats nationaux, plus payant électoralement. Quand ils ont pu émerger, les rares débats sur l'Europe ont plutôt servi la cause des eurosceptiques, qui devraient emporter une centaine de sièges dans le nouvel hémicycle. Curieusement, la fibre nationale et patriotique n'a jamais autant vibré que dans les dix nouveaux pays membres.

« Des modes de scrutin différents »

Européennes 2004

Faute d'accord, chaque Etat membre accommodera à sa façon la règle européenne de la proportionnelle

Vingt-cinq modes de scrutin différents

Par Bernard Dollez (*)

[02 juin 2004]

Le nouveau Parlement européen ne sera pas élu en juin prochain selon une «procédure uniforme». Il aurait fallu, pour cela, un accord unanime des Etats membres, en vertu de l'article 190 alinéa 4 du traité CE. Le Conseil est néanmoins parvenu à s'entendre sur des «principes communs», selon l'expression du traité d'Amsterdam, aux premiers rangs desquels figure le choix d'un scrutin de type proportionnel. Le Royaume-Uni, qui fut longtemps le seul Etat à pratiquer le scrutin majoritaire, s'y est ainsi rallié depuis 1999. Mais d'un Etat à l'autre, les modalités concrètes du scrutin demeurent profondément différentes. Il y a presque, aujourd'hui,

autant de régimes proportionnels que l'Union européenne compte d'Etats membres. Petit tour d'horizon des différences qui affectent les pays de l'Union.

Une ou plusieurs circonscriptions ?

Dans la majorité des Etats, le territoire national constitue une circonscription unique. En créant 8 circonscriptions électorales pour le scrutin de 2004, la France a rejoint le camp des Etats qui ont fait le choix de découper leur territoire, tels la Belgique, le Royaume-Uni ou l'Irlande, en y organisant l'ensemble des opérations électorales, à savoir l'enregistrement des candidatures, le recollement des votes et la distribution des sièges en fonction des suffrages recueillis. Parfois, le découpage du territoire national s'impose presque «naturellement» au regard des considérations nationales (les antagonismes régionaux et linguistiques en Belgique, par exemple). Parfois, le morcellement du territoire national est un simple choix d'opportunité. Choisir le niveau d'organisation du scrutin n'est pas neutre : plus la magnitude (c'est-à-dire le nombre de sièges en jeu) est faible, moins l'effet proportionnel du scrutin est important. Fractionner le territoire aboutit mécaniquement à défavoriser les petits partis.

Certains Etats souhaitent concilier une organisation régionale du scrutin, sans pour autant édulcorer sa proportionnalité. Cela suppose l'adoption d'un système complexe, articulé sur deux niveaux.

Le premier type de système complexe est la représentation proportionnelle à plusieurs niveaux de candidature. Les formations politiques peuvent présenter des listes soit au niveau national, soit au niveau régional, mais la répartition des sièges s'effectue au niveau national. En Allemagne, par exemple, les partis ont la possibilité de présenter des listes de candidats, soit à l'échelon national, soit à l'échelon des Länder, pour tenir compte du particularisme bavarois et permettre à la CSU de présenter ses propres candidats. Un dispositif similaire existe également en Finlande, mais en 1999 tous les partis finlandais avaient décidé de présenter des listes nationales. Deuxième type de système complexe :

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

la représentation proportionnelle à plusieurs niveaux d'attribution de sièges. Ainsi, en Italie, le quotient électoral est calculé au niveau national, les sièges sont répartis au quotient dans les circonscriptions régionales et les restes sont additionnés au niveau national, permettant par conséquent d'accroître la proportionnalité du système et d'offrir une meilleure représentation aux petits partis.

Scrutins de liste (1) : listes bloquées, panachage, vote préférentiel

En France, mais aussi en Allemagne, en Grèce, au Portugal, au Royaume-Uni ou en Espagne, les listes sont bloquées. Parmi les nouveaux Etats membres, l'Estonie, la Hongrie et la Pologne ont également opté pour ce système. L'électeur doit se contenter d'arbitrer entre les listes candidates, sans pouvoir choisir parmi l'ensemble des candidats en compétition : il ne peut ni panacher son vote, c'est-à-dire voter pour des candidats de listes différentes, ni même établir un classement préférentiel entre les candidats d'une même liste. L'ordre de présentation des candidats sur les listes a donc une importance décisive, laissant ainsi aux formations politiques le soin de désigner pratiquement les futurs élus.

Mais, dans une majorité d'Etats, les listes ne sont pas bloquées : les électeurs peuvent alors indiquer leurs «préférences», et donc modifier l'ordre des candidatures établi. C'est notamment le cas de l'Autriche, l'Italie, des pays du Benelux et de ceux d'Europe du Nord (Danemark, Finlande, Suède) mais aussi, parmi les dix nouveaux membres, de la Lituanie, de la Slovaquie ou de la Slovénie. D'un Etat à l'autre, les modalités d'application du vote préférentiel sont elles-mêmes variables. Elles peuvent laisser une liberté totale aux électeurs ou au contraire être assez strictes. Deux limites peuvent notamment être apportées au vote préférentiel : la première concerne le nombre de candidats dont la place peut-être modifiée et la seconde, l'exigence d'un nombre minimum de «préférences» pour modifier in fine l'ordre des candidatures. La règle électorale applicable en République tchèque fournit, sur ces deux points, un

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

bon exemple : les électeurs peuvent modifier la place de deux candidats maximum sur la liste qui recueille leur suffrage ; les préférences exprimées ne sont prises en compte que si le candidat concerné a obtenu au moins 5% de voix préférentielles.

En Suède et au Luxembourg, les électeurs peuvent non seulement indiquer leurs préférences, mais aussi panacher leur vote, en votant pour des candidats issus de listes différentes. Au Luxembourg, chaque électeur dispose de six voix, soit autant qu'il y a de sièges à pourvoir. Les listes en compétition peuvent compter jusqu'à douze noms. Les électeurs ont trois possibilités : attribuer la totalité de leurs suffrages en bloc à une liste, voter pour les candidats d'une même liste en indiquant leurs préférences, répartir leurs suffrages entre des candidats de différentes listes. Les sièges sont ensuite répartis à la proportionnelle entre les différentes listes en fonction du nombre de suffrages qu'elles ont recueillis, puis entre les différents candidats en fonction des préférences manifestées par les électeurs.

Scrutins de liste (2) : formule électorale et seuil

Certains Etats, comme la France, l'Allemagne et l'Italie, utilisent des systèmes à quotient. La France utilise le quotient de Hare, qui s'obtient en divisant le total des voix exprimées par le nombre de sièges à pourvoir. L'Allemagne utilise la méthode dite de «Hare-Niemeyer», où le calcul du quotient ne prend en compte que les suffrages des seules listes ayant franchi le seuil des 5% des suffrages exprimés. Le nombre de voix recueillies par chaque liste est ensuite divisé par le quotient ainsi obtenu. S'il reste des sièges à pourvoir, ceux-ci peuvent être attribués selon deux méthodes : la «plus forte moyenne», en vigueur en France ; le «plus fort reste», en vigueur en Allemagne et en Italie (après agrégation des restes au niveau national).

Mais la plupart des pays ont opté pour des systèmes à diviseur. La méthode élaborée par le mathématicien belge Victor d'Hondt, équivalente à la proportionnelle à la plus forte moyenne, est la plus fréquemment utilisée. Appliquée pour la première fois en 1899

pour les élections législatives belges, elle consiste à diviser le nombre de suffrages obtenus par chaque liste par une suite d'entiers naturels (1, 2, 3, 4, 5...). Les sièges à pourvoir sont ensuite attribués aux listes en compétition dans l'ordre décroissant des quotients ainsi obtenus, jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. Dans l'exemple suivant, où trois listes sont en concurrence pour six sièges, le premier siège est attribué à la liste A, arrivée en tête avec 6 millions de suffrages exprimés. Les sièges suivants sont attribués respectivement à A, B, A, B et C. Les listes A, B et C recueillent respectivement 3, 2 et 1 sièges. (voir notre graphique ci-dessous)

La méthode d'Hondt avantage les grands partis, surtout quand la magnitude (le nombre de sièges à pourvoir) est faible. Le mathématicien français Sainte-Lagüe proposa en 1910 d'utiliser une suite de diviseurs impairs (1, 3, 5, 7...), afin d'accroître la proportionnalité du système. Mais cette fois, ce sont les petits partis qui sont avantagés. Le système «Sainte-Lagüe modifié», moins défavorable aux grands partis que le précédent, n'utilise pas comme premier diviseur 1 mais 1,4. D'application fréquente dans les pays nordiques, il est utilisé par la Suède pour les élections au Parlement européen.

Certains Etats prévoient en outre un seuil d'accès à la représentation : 5% en Allemagne et en France, 4% en Autriche et en Suède, 3% en Grèce. Quand la magnitude est importante, notamment quand le territoire national constitue une circonscription unique (la France de 1979 à 1999), ce seuil a pour effet d'exclure de la représentation une liste qui a pourtant recueilli suffisamment de voix pour obtenir des élus. Quand la magnitude est plus faible (France, 2004), le seuil de 5% ne joue qu'un rôle théorique, puisqu'il faut en pratique recueillir une proportion de voix supérieure pour espérer obtenir un élu. Le «seuil effectif» est alors plus élevé que le seuil légal.

Le vote unique transférable : l'Irlande et Malte

La représentation proportionnelle ne suppose pas nécessairement un

scrutin de liste, contrairement à une idée reçue en Europe continentale. Le vote unique transférable, d'inspiration anglo-saxonne, permet à chaque électeur de voter pour les candidats de son choix, comme au scrutin uninominal ou plurinominal, tout en étant d'esprit proportionnaliste. Il est appliqué pour les européennes en Irlande et à Malte, mais aussi en Irlande du Nord. Concrètement, les noms des candidats figurent par ordre alphabétique sur le bulletin de vote. L'électeur classe les candidats par ordre de préférence. Pour l'électeur, cela revient à voter pour un candidat, et à indiquer dans l'ordre les candidats auxquels doit aller sa voix au cas où celui-ci obtiendrait un nombre de voix supérieur à celui nécessaire pour être élu (ou serait au contraire éliminé faute d'avoir recueilli suffisamment de suffrages). En pratique, le vote unique transférable est proche d'un scrutin de liste proportionnel avec panachage et vote préférentiel.

(*) Maître de conférences à Paris-I.

« Les politiques intérieures »

Européennes 2004

Les grands débats européens ont peiné à s'imposer dans la campagne
Les politiques intérieures ont dominé la campagne

Stéphane Kovacs

[12 juin 2004]

Vingt-cinq ans après la première élection de 1979, les européennes font toujours figure de scrutin de «second plan» : malgré des enjeux de taille à court terme – Constitution, décision sur l'ouverture des négociations avec la Turquie – et des pouvoirs croissants du Parlement de Strasbourg, les grands débats européens ont peiné à s'imposer dans la campagne.

Le Parlement et les dirigeants nationaux ont beau répéter que les votes des eurodéputés affectent désormais la vie quotidienne, de la sécurité des aliments à la lutte contre le terrorisme, à peine la moitié des 350 millions d'électeurs comptent se rendre aux urnes.

Quant à ceux qui iront voter, ils placeront bien souvent leurs

considérations nationales avant les enjeux européens.

«Dans chaque pays, comme d'habitude, les électeurs vont voter pour ou contre leur gouvernement», estime le président de la Commission européenne, Romano Prodi. «L'élection à venir ressemble moins à une consultation à l'échelle européenne qu'à 25 scrutins parallèles dans chacun des Etats membres», renchérit une étude du Centre for European Policy Studies (CEPS) de Bruxelles.

Lorsque les pays, afin d'encourager la participation, ont décidé de coupler le scrutin européen avec des élections locales – comme la Belgique, le Luxembourg ou encore la Lituanie –, les thèmes de politique intérieure ont souvent éclipsé les enjeux européens.

Dans plusieurs autres États, le scrutin de dimanche représente un test de mi-mandat pour le gouvernement en place. En France, la gauche tentera d'infliger un nouveau désaveu au cabinet Raffarin. En Allemagne, la droite espère un vote sanction contre les impopulaires réformes du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder. En Hongrie, le gouvernement de centre-gauche, arrivé au pouvoir en 2002, risque également d'être malmené par les électeurs.

A l'Est, les habitants des nouveaux pays membres de l'Union européenne n'apparaissent pas très enthousiastes pour se rendre aux urnes. La population tchèque et slovaque est saturée par des élections qui se sont succédé depuis la fin du régime communiste en 1989. La droite eurosceptique caracole en tête des sondages en République tchèque, devant les communistes nostalgiques de l'ex-URSS. En Pologne, les habitants sont davantage préoccupés par la crise politique que traverse le pays que par les élections européennes. Quant aux Baltes, ils sont souvent déçus par la politique et pas assez informés sur l'UE. Seuls les Slovènes, les Européens les plus convaincus parmi les nouveaux venus, semblent plus motivés : ils sont persuadés que ces élections peuvent donner un coup de projecteur sur l'image internationale de leur minuscule pays.

« Le pouvoir »

Européennes 2004

La logique des décisions communautaires dépasse de très loin
l'entendement du citoyen européen

Bruxelles, un pouvoir bien trop lointain

Bruxelles : de notre correspondant Pierre Avril

[03 juin 2004]

L'Europe ne fait plus recette. Depuis quelques semaines, ce constat pessimiste alimente une intense activité éditoriale. A quinze jours des élections, sur lesquelles plane la menace d'une abstention massive, livres et rapports s'accumulent et se penchent sur ce mal diffus dont souffrirait l'Union. Trop distante des citoyens, elle accuserait un irréductible «déficit démocratique».

Elle se fabrique «sans les peuples», accuse le député souverainiste français, Georges Berthu (1). Elle est en «panne de projet», se lamente le commissaire européen, Pascal Lamy (2). «Elle peut disparaître par rejet de ses citoyens», redoute le socialiste Dominique Strauss-Kahn. A travers sa tentative érudite «d'audit démocratique» de l'Union (4), l'universitaire Christopher Lord ne fait finalement que conforter le jugement de ses compatriotes britanniques : l'Europe ressemble à un informe magma bureaucratique. Il y a seulement deux semaines, celle-ci donnait une démonstration éclatante de sa capacité à dérouter les citoyens : le Parlement européen, censé incarner le visage démocratique de l'Union, avait voté contre un projet emblématique de la commission relatif à la lutte antiterroriste. Conçu à la demande des autorités américaines à la suite des attentats du 11 septembre, ce texte rend obligatoire la transmission aux douanes américaines d'une liste d'informations personnelles relatives aux passagers aériens atterrissant sur le sol américain, et en particulier leur numéro de carte de crédit. A deux reprises, donc, une majorité de députés, y compris des parlementaires de l'Est réputés atlantistes, ont jugé le texte liberticide et préféré attendre que la Cour de justice statue sur sa conformité à l'égard du droit communautaire. Or, ignorant l'avis des députés, même si celui-ci n'avait pas de valeur normative, la

commission vient dans l'urgence, de promulguer ce texte, sans même attendre la décision des sages du Luxembourg. Au nom de la fluidité du marché intérieur.

Morale de l'histoire : la logique des décisions communautaires dépasse de très loin l'entendement du citoyen européen, dès lors que celui-ci – ce qui est d'ailleurs l'exception – distingue les pouvoirs des trois piliers institutionnels de l'Union. «L'électeur les perçoit comme des institutions très lointaines utilisant des langages incompréhensibles», observe l'eurodéputé socialiste espagnol Raimon Obiols, qui fait campagne en Catalogne. Bien que relativement dépourvu de pouvoirs, le Parlement fait légèrement exception à la règle, puisque selon le dernier eurobaromètre, 53% des citoyens lui «font confiance», loin devant la commission (48%) et le Conseil des ministres (environ 38%). Aussi nébuleux fut le long processus diplomatico-juridico-scientifique qui a conduit la Commission européenne, cinq ans après l'instauration par les Etats membres d'un moratoire sur les OGM, à autoriser la mise sur le marché d'un maïs transgénique, alors que deux tiers des citoyens s'y déclarent hostiles.

Ce constat d'un «déficit démocratique» n'est pas nouveau. Le concept figure dans le glossaire officiel de l'Union européenne et les travaux de la convention avaient pour ambition de le combler. Mais, à la suite de l'élargissement et avec la possible adhésion de la Turquie, l'interrogation prend carrément un tour existentiel.

Et si le mouvement de l'Europe s'était définitivement emballé, hors de tout contrôle démocratique ? C'est évidemment la thèse favorite des souverainistes. «Avec l'adoption de la Constitution, ce sera sans doute pire», pronostique Georges Berthu. Ce projet poursuit sur une lancée supranationale qui l'éloigne mécaniquement du sentiment populaire.» L'urgence, pour les eurosceptiques, consiste donc à rapatrier les pouvoirs de Bruxelles vers les capitales. Pour les «fédéralistes» au contraire, partisans de plus d'intégration, ce diagnostic est erroné.

«Il existe une demande d'Europe, mais un fossé se creuse entre ces

attentes et ce que l'Europe est en mesure d'offrir», explique Pascal Lamy. Déçu par l'inconstance des Etats membres, le commissaire en veut pour preuve les sondages d'opinion qui indiquent de manière constante qu'environ deux tiers des citoyens sont favorables à une politique étrangère commune. 65% d'entre eux (79% chez les 10) souhaitent par ailleurs une politique de défense commune. Mais, en retour, ils constatent que l'Union se déchire à propos de l'Irak. De même, placent-ils l'emploi et l'immigration au premier rang des priorités de la campagne, autant de domaines, dans lesquels l'Union a peu ou pas de compétences, ou se montre peu efficace. «Les citoyens veulent que l'Europe du chocolat (directive sur la teneur en beurre de cacao, NDLR), fasse la place à une Europe de la diplomatie», explique Gilles Savary, candidat en Ile-de-France. «Ils sont ambivalents, nuance un expert belge des questions européennes. Ils veulent les bénéfices de l'intégration européenne, mais sans les contraintes.»

Afin de réhabiliter l'Europe, les parlementaires «fédéralistes» réclament plus de pouvoir. Et ne manquent pas de propositions : placer au coeur de la campagne des européennes l'élection du président de la Commission ; instaurer des élections transnationales ; élire des députés communs à plusieurs pays ; créer d'authentiques partis politiques européens.

«Les institutions doivent s'insérer dans un «théâtre» politique, qui répercute les débats et anime la vie publique européenne», résume Dominique Strauss-Kahn. «La communication sur l'Europe est de mauvaise qualité, mais ce n'est pas en embauchant un consultant lambda qu'on va résoudre le problème», relativise Pascal Lamy. Qu'il soit souverainiste ou fédéraliste, chacun se rend compte que l'Europe de Jean Monnet, qui, à défaut d'avoir entrepris l'intégration politique, a si bien réalisé le marché intérieur et l'Union monétaire, est aujourd'hui à bout de souffle.

(1) L'Europe sans les peuples (François Xavier de Guibert). (2) La démocratie monde (Seuil). (3) Construire l'Europe politique (rapport de la Commission européenne). (4) A democratic audit of the European

Union.

« Tradition chrétienne et liberté de religion »

France

Le message aux nouveaux arrivants : tradition chrétienne et liberté de religion

T. P.

[08 juin 2004]

Le film Vivre en France, projeté dans leur langue natale aux primo-arrivants, délivre quelques messages, énoncés en voix off sur des images symboliques. Une vue de l'Assemblée nationale accompagne le commentaire suivant : «Comme tout pays, comme le vôtre, la France et les Français sont attachés à une histoire, à une culture et à certaines valeurs fondamentales...» Un tableau d'une bataille révolutionnaire – «La Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen proclame que tous les hommes naissent libres et égaux en droits»... Une église – «C'est un pays de tradition chrétienne où chacun peut pratiquer la religion de son choix» –, une mosquée, une synagogue – «ou ne pas en avoir»... Un homme marche dans la rue, passe un porche, la lourde porte se referme – «La religion relève du domaine privé». Une avocate quitte deux de ses collègues masculins également en robe – «La France est très attachée au principe d'égalité entre les hommes et les femmes». Un père vient chercher son fils à la sortie d'un établissement primaire – «L'école est la clé de la réussite de vos enfants». Enfin, après un clin d'oeil au mur marseillais dédié à Zinédine Zidane, un groupe reprend sur scène la chanson de Maxime Leforestier Être né quelque part. Dernier mot de la voix off : «Nous vous souhaitons la bienvenue.»

Formes discursives ABC discours national

« Parler des GAL »

Martes, 18 de mayo de 2004

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Mayor amenaza al PSOE con hablar del GAL si sigue con el debate sobre Irak

El cabeza de lista del Partido Popular a las europeas critica a Borrell por calificar de «profundamente desleal» a Aznar y cuestionar su viaje a Washington

MADRID. El candidato del PP al Parlamento Europeo, Jaime Mayor Oreja, aseguró ayer que la guerra en Irak no puede centrar el debate ante las elecciones europeas, pero que si lo que quiere el candidato socialista es hablar de torturas, él está dispuesto a hablar «de torturas en España» y del GAL.

Mayor Oreja reaccionó así ante las afirmaciones de Borrell el pasado domingo en las que calificaba de «profundamente desleal» al ex presidente del Gobierno José María Aznar y criticaba que viaje a Washington a hacerse una foto con «el «terminator» de verdad», en referencia a George W. Bush, coincidiendo con el escándalo de las torturas a presos iraquíes.

«¿Qué es lo que pretende, que hablemos de las torturas en España?, ¿que hablemos del GAL?, porque en esta cuestión el PP no tiene nada que ocultar y cuando quiera el señor Borrell estaremos a su disposición para debatir sobre exactamente el significado de la palabra tortura y de lo que significa el atajo para combatir el terrorismo», dijo Mayor Oreja en un acto del PPE celebrado en Madrid.

«Utilización política»

El candidato del PP criticó así la «utilización política» que hacen de la guerra y del atentado de Madrid quienes «no han tenido un proyecto político en estos años en España, sólo son parásitos que tratan de explotar sin límite moral ni ético lo que significa una tragedia» de este calibre, que «ha sacado al PP del gobierno».

En su intervención en un acto con el presidente del PPE y cabeza de lista del CDU alemán a las elecciones europeas en el que ambos firmaron un «Decálogo de compromisos con Europa», Mayor Oreja expuso

sus «tres compromisos» con la UE, el primero de los cuales es que los «valores y principios» del PP deben impregnar no sólo el programa electoral sino también el discurso y la forma de hacer política de los populares. Fue en este contexto en el que explicó que «el fin no justifica los medios, que no vale todo en la política», un precepto que, según dijo, es necesario recordar hoy en España por que «la tragedia del 11-M es terreno abonado para deformar y distorsionar el carácter de una elección». Así pues, aseguró que «Bagdad no puede ser la capital de Europa, la guerra no puede ser el debate» que centre la campaña.

« Parler d'honnêteté et de corruption »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Mayor reta a Borrell a hablar de honestidad y corrupción

El candidato socialista dice a su adversario del PP que el GAL es «caso cerrado», mientras que las torturas en Irak «están abiertas en canal»

MADRID / PALMA. Los cabezas de listas del PP y del PSOE a las elecciones al Parlamento Europeo del 13 de junio, Jaime Mayor Oreja y José Borrell, respectivamente, mantuvieron ayer la polémica de los últimos días en relación con las torturas en Irak y el viaje del ex presidente del Gobierno, José María Aznar, a Estados Unidos.

En Madrid, José Borrell replicó a su adversario político que el asunto de los GAL no tiene «nada que ver» con la campaña electoral del 13-J ni con las torturas a presos de guerra iraquíes, argumentando que el primero es «un caso resuelto judicialmente», mientras que el otro «está abierto en canal ante la opinión pública del mundo entero», y «sí tiene que ver con la dinámica política europea».

Durante su intervención en el Fórum Europa (organizado por Nueva Economía Fórum y la agencia Europa Press), Borrell defendió la posibilidad de criticar en campaña la posición del Gobierno anterior respecto a la guerra de Irak -indicando que la situación provocada

es un asunto que «tiene bastante que ver con Europa»-, así como la «gira» de Aznar por EE. UU., aunque en este último caso destacó que «cuando el adversario se equivoca es mejor no distraerle».

«No ser tan gallito»

Por su parte, Jaime Mayor Oreja manifestó que el candidato socialista no es quién para decidir qué temas están «abiertos o cerrados» en campaña y le instó a rebajar el «tono de sus críticas» y a «no ser tan gallito». Así, avisó a Borrell de que está dispuesto a participar en un debate sobre «honestidad, corrupción y derechos humanos» para comparar entre populares y socialistas.

Durante su intervención en la clausura de unas jornadas de parlamentarios españoles del PP y alemanes de la CDU celebradas en Palma de Mallorca, Jaime Mayor pidió a los periodistas: «Pregúntenle a Borrell si el tema de las torturas seguirá abierto o cerrado. Si escoge hacer un debate de limpieza, nosotros entraremos en el debate; si es un debate de comportamiento humano, de dirigentes del PP y del PSOE, en términos de honestidad, corrupción, principios y resultados, lo haremos. Si comparamos o analizamos comportamientos personales en corrupción y derechos humanos, Borrell nos encontrará».

« Ne pas empiéter sur le terrain de la justice »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Que «decida la Justicia» sobre la lista «batasuna»

El secretario general de los socialistas vascos, Patxi López, opina que si la candidatura Herriarren Zerrenda para las elecciones europeas es «heredera de Batasuna, no se puede presentar», pero defendió que «es la Justicia la que tendrá que decidir» y que para ello «no debe tener condicionantes de los partidos políticos». López recordó que los «batasunos» ya hicieron un intento similar en las elecciones municipales.

La Asociación de Víctimas del Terrorismo pidió ayer que las autoridades traten de buscar una suspensión provisional de esa lista

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

electoral, similar a la que el juez Garzón decidió en su momento respecto a Batasuna y que fue previa a su ilegalización. A la presentación de esa candidatura asistió, junto a miembros de la antigua Batasuna, el etarra «Antxon».

« Ne pas mentir sur le terrorisme »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Caldera llama a «recordar al PP que mentir sobre terrorismo se paga»

G. L. A./

LOGROÑO. El ministro de Trabajo y Asuntos Sociales, Jesús Caldera, hizo ayer un llamamiento al electorado para que «recuerde» al PP el próximo día 13 que «mentir sobre terrorismo se paga muy caro», ya que «parece que no se ha enterado y que no escarmienta».

Con José Borrell en el debate de TVE, Caldera protagonizó el acto central del PSOE. Subrayó que «lo primero que hizo Zapatero cuando fue elegido líder de la oposición fue proponer el Pacto

Antiterrorista, y lo primero que ha hecho el PP al llegar a la oposición ha sido lanzar falsedades sobre la cooperación europea contra el terrorismo para debilitar al Gobierno de España»; y eso, dijo, «es algo que los españoles no pueden consentir». Caldera también señaló -no se sabe si en una crítica velada a Bono, por asociación de ideas o en lapsus- que «si yo hubiera sido como Zaplana, me habría puesto ya 400 medallas como Khrushchev».

« Faire un troisième débat »

Mayor Oreja reta a Borrell a un tercer debate y acusa al PSOE de utilizar TVE para engañar

ABC | 06 de junio de 2004 | J. L. LORENTE

LAS PALMAS. El cabeza de lista del PP a las elecciones europeas, Jaime Mayor Oreja, animó ayer a los afiliados y simpatizantes que acudieron a un acto electoral en Las Palmas de Gran Canaria a decir la verdad de lo que ocurre en España, porque ése es el principal patrimonio con el que cuenta el partido. Y la verdad, según interpreta el ex ministro de

Interior, es que los socialistas han pasado de una oposición de pancarta para alcanzar el poder a «un Gobierno de encuesta», cuyo único objetivo es buscar la satisfacción de quien tiene enfrente. «En Roma tratan de agradar a Berlusconi con la cesión de la firma de la Constitución europea. Si van a París o Berlín, dicen que Francia y Alemania son el corazón de Europa. En Marruecos, critican al Gobierno anterior. Solo se ocupan de caer bien a quien les escucha y son incapaces de resolver ni uno solo de los problemas de los españoles».

Además, Mayor intentó ayer recuperar la iniciativa en los debates electorales en televisión y retó a su adversario socialista, José Borrell, a un tercer «cara a cara». Tras insistir en que, en ese ámbito, su partido vuelve a decir la verdad y el PSOE a mentir, aseguró que la intención de los populares es que la última semana de campaña sea decisiva en cuestión de debates. En este punto, recordó el pacto que el PP alcanzó con el PSOE el pasado 26 de mayo para que hubiera un primer debate a dos en Telecinco -celebrado el pasado martes-, uno a seis en TVE -el jueves- y otro a dos en Antena 3 -el próximo martes-. «En el momento en que creíamos que eso estaba cerrado, TVE, que está al servicio del PSOE, planteó un debate el mismo día y a la misma hora que el de Antena 3, para que ellos pudieran decir que no queremos ir a la televisión pública. Eso es jugar con la inteligencia de los españoles. Nosotros iremos a Antena 3, pero si quieren otro debate en TVE, lo tendrán. No obstante, lo que deben dejar de hacer los socialistas es utilizar la cadena pública para mentir».

Como viene siendo habitual durante toda la campaña, el candidato del PP alertó sobre la importancia de los comicios europeos. En este sentido, Mayor quiso hacer hincapié en que España se juega un ciclo político. «Los socialistas quieren aprovechar las elecciones para demostrar una apariencia de que hay mayoría absoluta del PSOE. Sin embargo, estas elecciones nos determinarán cuánto tiempo va a estar en el poder el PSOE, partido que sólo busca un felipismo de segunda generación». En cambio, según Mayor, el PP tratará de «partirse la cara» para defender los intereses de los españoles en la UE.

« Ne pas manipuler la télévision publique »

« Mauvais usage de l'argent public à la RTVE »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

El PP acusa a RTVE de malversación de fondos y publicidad engañosa

El Partido Popular presentó ayer un requerimiento notarial para que la Dirección General de RTVE retire la promoción del debate «cara a cara» entre Jaime Mayor Oreja y José Borrell que el ente público ha programado para el martes.

Los populares mantienen su intención de acudir ese día al debate de Antena 3, porque es parte del acuerdo al que llegaron el 26 de mayo con el PSOE. Los socialistas, por su parte, dicen que irán al «cara a cara» de TVE, porque el ente público lo pidió antes que la cadena privada.

Ayer, los populares quisieron tomar la iniciativa y el director de campaña del Partido Popular, Juan Carlos Vera, acudió a un notario de guardia a plantear el requerimiento, como paso previo a una demanda judicial. Los populares están molestos por la promoción que TVE hace del debate del martes, ya que consideran que ese hecho pudiera ser constitutivo de un delito de malversación de fondos públicos y otro de publicidad engañosa. La demanda del PP, si no se retira la promoción, irá dirigida contra la directora general de RTVE y el presidente de la SEPI.

Mariano Rajoy también se refirió ayer en el mitin de Zaragoza a los debates con el PSOE y señaló que los socialistas no quieren que «Borrell vuelva a debatir con Mayor, porque no les interesa». «El Partido Popular -añadió- cumplirá su palabra y estará el martes en Antena 3, porque eso fue lo acordado, porque hay que ser serios y porque hay que decir la verdad».

« Garder le même discours que pour le 14-m »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

El PP recuperará el discurso de los comicios generales en la campaña del 13-j

Un documento interno con veinte «ideas fuerza» denuncia el «seguidismo» de Zapatero con Francia y Alemania y su «irresponsabilidad» en Europa

CRISTINA DE LA HOZ/

MADRID. La categoría que de «segunda vuelta» se ha dado a los comicios europeos del 13-J se dejará sentir en la estrategia y mensajes que el PP lanzará durante la campaña, y que han quedado plasmados en un documento interno que bajo el título «Ideas fuerza de la campaña electoral» fue aprobado en la última reunión del comité ejecutivo y al que ha tenido acceso ABC. Se trata de veinte puntos en los que se resumen nada más ni nada menos que trece documentos en los que ha estado trabajando el comité de programa. Catorce son cuestiones de programa y los otros seis se refieren a cuestiones que pueden ser objeto de debate político durante la confrontación electoral que «medirá» a Jaime Mayor Oreja y al socialista José Borrell.

El PP recuperará parte de su discurso de los pasados comicios generales para «vender» la gestión de los Gobiernos de José María Aznar en materias como la política económica y antiterrorista.

También incidirán en los pactos del PSOE con ERC e Izquierda Unida, sobre los que intentarán transmitir una imagen de los socialistas atrapados por unos socios de los que dependen para sobrevivir y que se traducirá, según el documento, en la defensa de los «intereses partidistas» de Rodríguez Zapatero.

Movilizar el voto

Los populares intentarán movilizar su voto persiguiendo una mayor identificación entre el PP y el Partido Popular Europeo, referencia que a la mayoría de los ciudadanos les resulta lejana, acaso ajenos al hecho de que, a partir de las elecciones del 13-J, la Eurocámara asumirá mayores competencias, por lo que el juego de mayorías y minorías será determinante incluso para elegir al presidente de la

Comisión. Acercar la política europea a las preocupaciones ciudadanas serán uno de sus objetivos.

Además, en cuanto a las propuestas programáticas, los populares pondrán el acento en la existencia de un PP «unido y cohesionado que defiende los intereses de España». «Uno de los valores de nuestro partido ha sido siempre la unidad de mensaje en cualquier Comunidad Autónoma, en España y en la Unión Europea», dicen.

Ya en clave más europea, denunciarán la «irresponsabilidad» de los socialistas votando en el Parlamento Europeo medidas «contra los intereses de España» y pondrán como ejemplo la financiación europea del Plan Hidrológico Nacional, que se puede perder con su anunciada paralización. Asimismo, incidirán en el, a su juicio, «seguidismo» del nuevo Gobierno con Francia y Alemania -«aplaudir a estos dos países no es europeísmo», dicen- y recordarán la actitud que durante años ha tenido Francia hacia cuestiones agrarias o su política en Marruecos, en clara competencia con España, tal y como se puso de manifiesto durante la crisis del islote de Perejil.

Además, defenderán una Constitución Europea en la que España «tenga el peso que se merece», poniendo en valor «las negociaciones de Niza como ejemplo de acuerdo a la hora de abordar el futuro reparto de poder», y un espacio común de libertad y seguridad, capítulo en el que destacarán «el papel impulsor que España y el PP han tenido en este tema, principalmente en la lucha contra el terrorismo.

Por otro lado, el PP tiene previsto cerrar su lista al Parlamento Europeo con la inclusión del ex presidente del Congreso de los Diputados y ex Defensor del Pueblo, Fernando Álvarez de Miranda; el ex presidente del Parlamento Europeo y «número dos» de la lista del PP en las europeas de 1999, José María Gil-Robles; y, por último, el ex presidente del Senado Antonio Fontán.

« Débattre sur la chaîne publique »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Borrell emplaza a Mayor a acudir a «la TV de todos el día y a la

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

hora que hemos quedado»

GONZALO LÓPEZ ALBA/

SEVILLA. A 48 horas del segundo «duelo» televisivo programado entre José Borrell y Jaime Mayor Oreja, el candidato del PSOE emplazó al del PP a comparecer «en TVE, que es la televisión de todos, el día y a la hora que hemos quedado», a sabiendas de que el candidato popular le hace idéntico emplazamiento en el «terreno» de Antena 3. A falta de regulación legal, sólo un acuerdo de última hora permitiría su celebración, pero, mientras se despeja definitivamente la incógnita, el segundo «cara a cara» se ha convertido no sólo en elemento central de la controversia electoral en la recta final de esta campaña, sino también en campo de batalla para la defensa de «la televisión pública» frente a la privada.

Así, Borrell acusó a Mayor Oreja de «inventar excusas» para «rehuir» el contraste de sus proyectos. «Hemos tenido una sequía de debates y el pueblo tiene necesidad de contrastar posiciones para entender mejor Europa y saber que no será la misma si la hacemos unos u otros. Nosotros no queremos que sea un gigante económico y un enano político como quiere el PP, sino que queremos que sea también un gigante político», afirmó ayer en Sevilla, donde nuevo, y a pesar de la presencia de Zapatero, no se llenó el recinto (-22.000 personas en un aforo para 6.000). Algo que ya ocurrió en las pasadas elecciones municipales.

Pagar la deuda

Aun así, el presidente del Gobierno se empleó con la misma energía que en los recintos llenos de la reciente campaña de las generales, y subrayó que el PP sólo puede «recurrir al pasado para defender su etapa de Gobierno» porque «no tiene nada serio y creíble que decir sobre Europa». Argumentó que los tres elementos que definen las elecciones europeas «son la unidad, la Constitución y la paz», y «el PP no puede hablar de la unidad de Europa, porque la dividió; no puede hablar de la Constitución europea, porque la bloqueó, y no puede hablar de paz porque nos llevó a la guerra». En clave «doméstica», se declaró sorprendido porque desde el PP se le

critique por «hacer lo que quiere la gente». «No han aprendido la lección. Por hacer lo que no quería la gente están en la oposición y van a seguir, como sigan así, por mucho tiempo».

En Andalucía no pudo faltar el recordatorio de que el día 10 esta Comunidad «tendrá los 416.000 millones de pesetas que le pertenecen como pago por la deuda de la financiación autonómica», confirmación que acompañó con la proclama de que «hemos hecho en 7 semanas lo que el PP negó durante 7 años» y la aseveración de que «hubiera hecho lo mismo si el presidente de Andalucía, aunque eso es difícil, hubiera sido del PP».

« Enfreindre la loi »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

El PSOE se salta la ley y pide ya el voto por correo antes de empezar la campaña

El PP presenta denuncia ante la Junta Electoral Central y pide medidas contra un partido «que tiene por costumbre vulnerar las normas que regulan las campañas»

ÁNGEL COLLADO/

MADRID. El PSOE empezó a mandar cartas con petición de voto a los residentes españoles en el extranjero firmadas por José Luis Rodríguez Zapatero y José Borrell -más papeleta y sobre incluidos- una semana antes de que empiece la campaña, pese a que la ley lo prohíbe hasta el día 28, fecha del arranque oficial del proceso.

«Para que España vuelva con fuerza a Europa, para impulsar el cambio, para seguir trabajando por la paz y para defender nuestros intereses con eficacia, le pedimos que el 13 de junio acuda a votar y apoye a la candidatura del Partido Socialista», dice la misiva remitida por el PSOE a los emigrantes desde Suiza, país ajeno a las elecciones en la Unión Europea.

Militantes y simpatizantes del PP recibieron las cartas la semana pasada y pusieron en conocimiento de la dirección nacional la maniobra de los socialistas. El PP ha presentado la correspondiente

denuncia ante la Junta Electoral Central.

Al margen de la vulneración de la Ley Electoral y de la ventaja que quieran conseguir los socialistas al mandar sus papeletas días antes que las demás formaciones, se da la circunstancia de que hasta el pasado martes, en teoría, los partidos no tenían acceso al Censo de Españoles Residentes Ausentes para los comicios europeos y, pese a ello, el viernes ya habían llegado cartas a Argentina, lo que ha despertado sospechas añadidas en la formación que encabeza Mariano Rajoy ante la posibilidad de que en la sede del PSOE hayan utilizado el censo de los comicios generales.

El precedente del 13-J

En su denuncia ante la Junta Electoral, el PP manifiesta su indignación con los socialistas y relaciona la operación con lo ocurrido en la jornada de reflexión del 12 de marzo. «El PSOE tiene por costumbre saltarse las normas que regulan las campañas electorales desde las últimas a Cortes Generales -y dicho sea con el debido respeto- sin que hay sido sancionados y ni siquiera amonestados por esa Junta Electoral ni por ningún otro órgano de la Administración electoral. Tanto es así que parece que la normativa electoral vigente no afecta en absoluto a esa formación política», se lamenta la representante del PP en su escrito, además de pedir la apertura de un expediente sancionador al PSOE «por solicitar a los electores el voto antes del inicio de la campaña electoral».

« Ne pas être otage des nationalistes »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Mayor advierte al PSOE que el futuro no puede construirse sobre hipotecas nacionalistas

J. L. LORENTE/

BARCELONA. Las críticas a las cesiones del PSOE ante sus socios nacionalistas fue el eje central del discurso que el cabeza de lista del PP a las elecciones europeas, Jaime Mayor Oreja, pronunció ayer en Barcelona. Ante un auditorio formado por 1.500 afiliados y

simpatizantes del PP, que llenaron el Palacio de Congresos de Cataluña, Mayor arremetió contra la decisión de los socialistas de permitir en el Congreso que las selecciones deportivas autonómicas puedan competir en el extranjero. Y todo para advertir al Gobierno que el futuro no pueden construirse sobre «hipotecas nacionalistas».

El «filón» del peaje

Consciente del filón que supone el supuesto peaje que los socialistas pagan por el apoyo de los independentistas catalanes, el candidato quiso hacer bandera de la defensa de la Constitución y la unidad del Estado. El eje argumental del discurso fue que España no puede acercarse a Europa «con selecciones deportivas de muchos lugares». «En la vida nada se hace sobre hipotecas -añadió-. Por eso es tan importante que expliquemos que iremos al Parlamento de la UE a defender los intereses de todos los españoles». Para Mayor, el futuro debe constituirse con una mayoría de españoles desde la normalidad de la Constitución «y no desde el tránsito permanente de España».

Además, Mayor animó a sus compañeros del PP catalán a atreverse a decir la verdad en aquellas Comunidades autónomas donde la presencia del PP es más difícil. Por eso es tan importante, en su opinión, que los dirigentes populares digan la verdad de «lo que pasa» con el tripartito que gobierna en Cataluña. Descalificó la tregua que la banda terrorista pactó en su reunión con el líder de ERC, Josep Lluís Carod-Rovira. «Cataluña estuvo en la defensa de la víctimas del terrorismo. Se lanzó a la calle cuando mataron a compañeros nuestros. Cuando oigo que hay una tregua catalana, sólo me cabe decir que es una tregua cobarde, porque Cataluña es todo lo contrario a cobardía».

Pocas menciones hizo el candidato al enfrentamiento televisivo que protagonizó la víspera junto a su adversario socialista. Tan sólo quiso referirse a unas declaraciones efectuadas por Borrell, que acusó al PP de ir a Europa «con temor a defender a España». «No es una cuestión de miedo del PP. Hay que tratar de evitar que, cuando un ministro negocia en la UE, los que tengan miedo sean, por

ejemplo, los agricultores del olivar, que ven como fracasa el Gobierno en esa negociación».

Para Mayor, los comicios europeos deben suponer «el punto cero» de lo que tiene que hacer el PP en Cataluña. «Europa no se va a construir con el tripartito», dijo. Avisó a sus compañeros de que su principal objetivo es llevar la ilusión a los casi diez millones de españoles que el pasado 14 de marzo votaron al PP. «Parecía que la campaña iba a ser un paseo militar para el PSOE. Empezamos mal y vamos a ganar las elecciones».

« Reconnaître le catalan à l'UE »

NACIONAL

Política

Borrell, Maragall y Montilla reclaman el reconocimiento del catalán en la UE

BARCELONA. El cabeza de lista del PSOE para las elecciones al Parlamento europeo, José Borrell; el presidente de la Generalitat de Cataluña, Pasqual Maragall; y el primer secretario de los socialistas catalanes y ministro de Industria, José Montilla, coincidieron ayer en reclamar el reconocimiento del catalán como idioma oficial de la Unión Europea.

Maragall reclamó que ese reconocimiento se haga «constitucionalmente», mientras que Borrell destacó la importancia de la «promoción de las lenguas españolas». Montilla, a su vez, destacó que «estamos abriendo ventanas y expulsando el aire enrarecido» que atribuyó al PP.

Por otra parte, Borrell relacionó la «foto de las Azores» con las torturas practicadas por soldados norteamericanos en Irak y el regreso de las tropas españolas. «La foto de las Azores es el símbolo del embarque en una aventura insensata, en una guerra ilegítima e injusta, y , además, contraproducente; y las terribles fotos de las torturas nos demuestran, por si hiciera falta, cuán necesario era salir de esta aventura como ha hecho el Gobierno», dijo.

« Défendre le plan souverainiste »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Mas dice en San Sebastián que si fuera vasco votaría a favor del plan soberanista

Juan José Ibarretxe acusa a PSOE y PP de «castigar» al País Vasco por impedir que las instituciones autonómicas estén representadas en Europa

J. J. SALDAÑA/

VITORIA. El lendakari Juan José Ibarretxe reivindicó «la identidad nacional» de vascos, catalanes y gallegos y acusó a PSOE y PP de «castigar» a los vascos al no permitir la presencia de las instituciones autonómicas en Europa. En San Sebastián, el secretario general de CiU, Artur Mas, dijo que si fuera vasco, votaría a favor del plan Ibarretxe.

Cuando falta una semana para la cita con las urnas, Galeusca reunió en el palacio el Kursaal de San Sebastián a los líderes de los partidos que integran la coalición y a un nutrido auditorio que ondeaba banderas de todas las Comunidades a las que pertenecen los partidos que integran la coalición. Además, estuvieron presentes también el ex dirigente sabinista Xabier Arzalluz; Xoxe Manuel Beiras, del BNG; Daniel Ortíz, de UCD; y Eric Morera, de BNV. En el transcurso del acto, tomaron la palabra, entre otros, Ibarretxe, que abrió el turno de intervenciones, y los secretarios generales de CiU, Artur Mas y Josep Antoni Duran i Lleida, que vinieron a denunciar la coincidencia en los planteamientos de populares y socialistas respecto al nacionalismo.

Mientras Ibarretxe volvía a reclamar, en su línea habitual, el derecho de autodeterminación, Artur Mas fue el que se volcó en la defensa del plan de libre asociación propuesto por el lendakari. El dirigente de CiU -formación que cuando el «plan» se presentó se mantuvo al margen y siempre defendió, hasta ahora, diferentes soluciones para Cataluña y País Vasco- afirmó si «fuera vasco,

votaría a favor» de dicha propuesta secesionista y defendió, al igual que Ibarretxe, que ésta traerá la paz al País Vasco.

Por su parte, Ibarretxe arremetió por igual contra PSOE y PP y contra el mundo de Batasuna. Respecto a socialistas y populares, dijo que son «igual de responsables» de que las instituciones vascas, catalanas y gallegas «no hayan tenido presencia en Europa» y que esto constituye «simplemente un castigo» para todos los vascos, con independencia del partido al que voten.

Acusó a estos partidos de tener como «objetivo» el hacer «desaparecer la identidad nacional» de Cataluña, Galicia y Euskadi, «que se disuelva -dijo- como un azucarillo en España». A

continuación, se preguntó «cómo nos van a defender» en Europa, «quién se va a creer esa milonga»,

Por un lado, afirmó que el PNV resulta «incómodo» para el PSOE y el PP al reivindicar que «somos abertzales» y que «el pueblo vasco tiene capacidad y derecho para decidir su futuro». Y, por otro, constituye «un pecado» para el mundo batasuno porque «decimos claramente que ETA está de sobra». Añadió que «no hay excusas para nadie, ni para ETA ni para Batasuna», y les instó, una vez más, a que se incorporen al debate político porque será la sociedad vasca la que «decida democráticamente lo que quiere ser».

El presidente del PNV defendió la apuesta de Galeusca frente al modelo de populares y socialistas, que apuestan «por seguir con una Europa caduca, vieja, arcaica de Estados». En este sentido, se refirió al «bipartidismo» que existe en estas elecciones donde, de un lado, PP y PSOE «defienden una Europa que traslada la realidad uniforme del Estado español» y, de otro, Galeusca, que aboga «por la diversidad».

Por último, Duran i Lleida afirmó que el objetivo de la coalición es obtener cuatro diputados. El político catalán insistió en que socialistas y populares «siempre se han puesto de acuerdo para ir contra los que representan» a Cataluña, Galicia, Euskadi y las Islas Baleares.

« Ne pas tout croire de ce que dit Zapatero »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Galeusca pide que nadie «se engañe» con Zapatero

ABC/

BARCELONA. La coalición de partidos nacionalistas Galeusca, que concurre a las elecciones con Ignasi Guardans (CiU) como cabeza de lista, despidió ayer su campaña con la expresa petición al votante de que «no se engañe ni se deje engañar» con las promesas del presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero, porque «se las lleva el viento». Guardans trató de combatir el «bipartidismo» y reclamó el «voto nacionalista» porque Jaime Mayor y Josep Borrell «se tumbarán a la bartola en lugar de trabajar por Cataluña».

Por parte del PNV, Josu Jon Imaz, pidió a los vascos que voten a Galeusca con el fin de que «la fuerza de Euskadi no se diluya» en el recuento de sufragios de toda España. «Necesitamos una presencia fuerte de Euskadi en Europa», dijo.

« Ne pas participer aux meetings »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Aznar no participará en ningún mitin de su partido durante la campaña
J. L. LORENTE/MADRID.

Por primera vez desde que ocupa un puesto relevante en el PP, José María Aznar no participará en acto electoral alguno de su partido durante la campaña de los próximos comicios europeos. Así lo anunció el secretario general adjunto del PP, Ángel Acebes, en la presentación de la campaña electoral de los populares. Acebes quiso resaltar que la intención del ex presidente del Gobierno es «no participar en la actividad política» y, como ejemplo, recalcó que Aznar no acudió ayer al Comité Ejecutivo del PP, como ha sido habitual desde que el pasado mes de septiembre cedió el liderazgo del partido a Mariano Rajoy, excepción hecha de la reunión

inmediatamente posterior a la derrota del 14-M.

La decisión de Aznar de no participar en la campaña fue conocida una semana después del viaje privado del ex jefe del Ejecutivo a Estados Unidos -que incluyó una entrevista con el presidente de ese país, George Bush- y del malestar que dicha visita generó en la Ejecutiva del PP. La dirección popular no quiere dar bazas a sus adversarios socialistas, que no dudan en sacar a relucir en esta precampaña el apoyo otorgado por Aznar a los aliados norteamericanos durante la guerra y la ocupación de Irak.

La ausencia del presidente del PP en los actos electorales de su partido contrasta con la presencia activa de Rajoy en la campaña. El líder de los populares tiene previsto intervenir en una decena de los mítines del partido. En casi todos ellos coincidirá con el cabeza de lista, Jaime Mayor Oreja. Cuando el «número uno» del PP para las europeas participe en debates televisados, será el secretario general quien protagonice en solitario los actos electorales de los populares.

Los vídeos del PP

El Comité Ejecutivo Nacional aprobó en su reunión de ayer la campaña de publicidad para las elecciones al Parlamento Europeo, en cuyo vídeo se incluyen referencias a «la corrupción y el despilfarro» de los Gobiernos de Felipe González. Mayor, que aparece en la grabación en compañía de Rajoy, pide el voto a los ciudadanos con el argumento principal de que todo lo conseguido en los últimos ocho años «está en juego». El cabeza de lista del PP defiende que su partido no «malgastó» el dinero público ni «despilfarró» las ayudas procedentes de la Unión Europea. Subraya, además, que con los Gobiernos de Aznar «no ha entrado la corrupción en España».

Una de las notas curiosas de la publicidad de los populares -idea del director de campaña, Juan Carlos Vera- es la frase con la que concluyen las cuñas de radio: «España necesita que votes al PP. Pásalo». La consigna «pásalo» es la que se utilizó en los mensajes telefónicos para convocar manifestaciones contra el PP frente a las sedes del partido durante la jornada de reflexión previa al 14-M.

«Contigo fuertes en Europa» será el lema de la campaña del PP, cuyos gastos ascienden a 6, 4 millones de euros, cantidad a la que se debe sumar los 4,1 millones que se dedicarán al «mailing».

« Borrell doit aller à A3 »

NACIONAL

Política

La Junta Electoral da la razón al PP y José Borrell asistirá hoy al debate de Antena 3

J. L. LORENTE MADRID.

La Junta Electoral Central (JEC) decidió ayer dar la razón al PP y ordenó a RTVE que retire la promoción del debate entre el candidato popular, Jaime Mayor Oreja, y su adversario socialista, José Borrell, que el ente público anunció unilateralmente para hoy.

El principal partido de la oposición presentó el domingo un escrito ante la Junta Electoral en el que denuncia los anuncios de TVE en los que se convoca a los espectadores a presenciar un supuesto debate entre los cabezas de lista del PP y del PSOE el día 8 de junio, «cuando dicho debate se celebrará en Antena 3 y no en TVE», según señala el texto que ayer analizó la JEC.

Finalmente, la Junta Electoral —reunida ayer en el Congreso de los Diputados— acordó «trasladar al ente público RTVE que deberá abstenerse de emitir anuncios de un debate en el que, según se desprende de la comunicación que el PP dirigió al citado ente público el día cuatro de los corrientes, dicho partido rehusó participar».

Además, la JEC expresa, «en el ejercicio de las funciones que le corresponden en periodo electoral», su criterio «resueltamente favorable» a que se pueda alcanzar un acuerdo entre RTVE, PSOE y PP «en orden a que se programe un debate bilateral para su emisión cualquiera de los otros días que restan del periodo de campaña electoral».

Precisamente, en eso se empleó la directora general de RTVE, Carmen Caffarel, al ponerse en contacto con el PP. Según fuentes populares,

Caffarel propuso aplazar el debate entre Mayor y Borrell que anunció para hoy. Ante la resolución de la JEC, el hecho de que el candidato del principal partido de la oposición acudirá hoy al «cara a cara» de Antena 3 y las críticas recibidas por la promoción del debate en el ente público —el PP llegó a acusar a Caffarell de malversación de fondos y publicidad engañosa—, la directora general de RTVE planteó ayer las fechas del jueves o el viernes. Los populares descartan el viernes —por ser el cierre de la campaña electoral— y aceptan el jueves siempre y cuando Borrell se avenga a debatir hoy con Mayor en Antena 3, tal y como acordaron verbalmente los directores de campaña de PP y PSOE —Juan Carlos Vera y Álvaro Cuesta, respectivamente— el pasado 24 de mayo. La directora general de RTVE contestó que eso es algo que deben pactar los partidos mayoritarios.

Tras la polémica inicial sobre la posible no comparecencia de Borrell en el debate de esta noche, finalmente el PSOE envió un comunicado en el que anunciaba que su candidato sí acudirá hoy a la cadena privada de televisión.

Según dicha nota oficial, Borrell comparecerá en Antena 3 porque «considera prioritario defender el derecho de los ciudadanos a los debates electorales, tras once años de secuestro de estos debates por parte del Partido Popular».

«Denunciamos la actitud del Partido Popular de boicotear a la televisión pública para defender los intereses de una televisión privada; actitud que en el fondo encubre un nuevo intento de enturbiar la campaña electoral desviando la atención de los ciudadanos y de obstaculizar la celebración de los debates en los medios públicos», añade el comunicado del PSOE.

Rajoy: RTVE mintió a los ciudadanos

Por su parte, el líder del PP, Mariano Rajoy, insistió ayer en sus críticas a TVE y acusó al ente público de «mentir al conjunto de los españoles» con la emisión de un anuncio promocional del «cara a cara». Rajoy señaló que la cadena «sólo puede anunciar un debate cuando las personas que van a ir al mismo manifiestan su conformidad».

El propio cabeza de lista del PSOE declaró a Efe que el PP «está sacando un poco los pies del tiesto» con la polémica, insistió en la necesidad de que se celebre el «cara a cara» y alertó de la decepción entre los ciudadanos si no hay un acuerdo para debatir. Por otra parte, un total de cinco de los seis consejeros a propuesta del PP en el consejo de administración de RTVE solicitaron ayer una reunión extraordinaria de este órgano para hoy con el fin de reprobar la gestión de la directora general del ente público en la organización de debates electorales. En su solicitud, los vocales a propuesta del PP acusan a Caffarel de fijar unilateralmente el debate «cara a cara» anunciado para hoy, «en una fecha y hora acordada» por PP y PSOE con otro medio de comunicación, en alusión a Antena 3.

« Participer pour changer »

EDICIÓN IMPRESA - Política

Zapatero reclama la participación más alta de la UE para «continuar el cambio»

Borrell endurece su discurso contra el PP en el último día: «No dejéis que haya en Europa parlamentarios que pongan la zancadilla al Gobierno de España»

GONZALO LÓPEZ ALBA/

MADRID. Primero en León, y más tarde en Madrid, el presidente del Gobierno, José Luis Rodríguez Zapatero cerró la campaña del PSOE con un llamamiento a «votar masivamente» para «continuar el cambio que hemos empezado a construir» y dar a toda la Unión Europea «una gran lección de europeísmo» con el más alto índice de participación.

«Lo vimos el 14 de marzo: el voto puede cambiar las cosas», subrayó como mensaje de fondo para movilizar a los abstencionistas -la principal preocupación de los socialistas desde el comienzo de esta campaña-, que complementó una sutil apelación a la rebeldía frente a quienes cuestionan «la limpieza y nobleza» de su triunfo en las generales.

Su apelación la dirigió especialmente a los jóvenes, a los que

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

siempre ha reconocido como protagonistas decisivos del 14-M, con el recuerdo de que «cumplí el compromiso más difícil: sacar las tropas de Irak». A ellos les dijo que «cuando ordené el regreso de las tropas, pensé ante todo en los miles y miles de jóvenes que lloraron en las calles gritando «Paz y Gobierno escúchanos»», y, sobre todo a ellos, aunque no sólo a ellos, les recordó que «por la paz hay que votar cuantas veces haga falta».

Pero, como hiciera en la campaña de las generales, no fue el voto joven el único que reclamó. «Pido el voto de todos los españoles, nos votaran o no en marzo», porque «governamos para todos y no sectariamente, como en otras épocas», dijo Zapatero, que no pudo evitar apelar a sus raíces para proclamar que «la gente de León tiene palabra y cumple, y así va a ser el presidente del Gobierno; de un Gobierno que, siempre, siempre, escuchará y respetará a los españoles».

Consejo de Ministros en León

No fueron estos mensajes lo único que recordó a la campaña de marzo. Por primera vez en esta campaña, le acompañó su esposa, Sonsoles Espinosa, y, como entonces, Zapatero puso la misma energía, desgranó compromisos -en León, junto a otros más, que por primera vez en la historia de España el día 23 se reunirá allí el Consejo de Ministros; y, con carácter general, que «voy a ser muy duro» para favorecer la plena integración de los discapacitados-. También trazó la misma «línea roja» que entonces para diferenciar al PSOE y el PP: «Nosotros pensamos en el futuro y ellos en el pasado; nosotros hablamos desde la esperanza y ellos desde el rencor».

El presidente del Gobierno destacó que es un error pensar que estas elecciones son «menos importantes» que las generales porque «en Europa se deciden gran parte de las cosas que nos afectan», para añadir a continuación que trabajar por la unidad de una Europa «fuerte y de marcado contenido social» es «la mejor manera de defender el interés nacional». Agregó que «la idea de Europa que tiene el PP es imposible y negativa para España» porque «si Alemania o Francia dijeran lo mismo que Mayor Oreja, no habría fondos de

cohesión».

«La peor cara de la derecha»

José Borrell, que encabeza la candidatura socialista, sorprendió por la dureza de su intervención, en la que dirigió al PP los ataques más duros de toda la campaña. Así, afirmó que «ya ni intentan parecer de centro», que han mostrado «la peor cara de la derecha», que «no saben perder» y que «nos les importa un pimiento Europa, sólo la revancha». Y su proclama última fue: «No dejéis que haya en Europa parlamentarios que pongan la zancadilla al Gobierno de España».

En Madrid, el PSOE contó con un «telonero» inesperado. El gaitero José Hevia, que amenizó la espera, se felicitó porque haya «un Gobierno que está trabajando ya por lo que más amamos: la paz».

« Ne pas dépenser pour la guerre »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Borrell acusa al PP de haber malgastado en Irak la mitad del presupuesto de Vivienda

GONZALO LÓPEZ ALBA/

PAMPLONA. «Creo tener algún mérito, curriculum y experiencia. Si me presentara en Europa para un puesto de trabajo, seguramente me lo darían». Pero no se trata de eso, sino de convencer y conquistar el voto de los electores para el 13 de junio, según admitió el propio José Borrell, quien arrancó esta carrera en una plaza «talismán» para él, Pamplona, donde hace seis años se lanzó a la conquista del liderazgo en el PSOE, que arrebató, aunque por poco tiempo, a Joaquín Almunia. En su tarjeta de presentación de ayer, como cabeza de lista del PSOE al Parlamento Europeo, esgrimió diez años representando al Gobierno de España en Bruselas, casi cinco años presidiendo la Comisión Mixta Congreso-Senado para la UE y una intensa participación en la Convención que elaboró el proyecto de Constitución europea.

Ante estos comicios, en los que el PSOE apela a los once millones de

españoles que le votaron el 14 de marzo para que demuestren que el suyo no fue un apoyo volátil, Borrell subrayó expresamente que «nuestro gran adversario no es el PP, es la abstención». Frente a este adversario esgrimió dos argumentos principales: «los españoles no pueden permitirse quedarse en casa, ser indiferentes, porque todo lo que nos pasa en la vida de cada día está influido por lo que se decide en Europa»; y «no es la misma Europa según quien vaya a hacerla, porque responde a concepciones distintas de cómo tiene que ser el mundo».

Aznar perjudicó a España y Europa

Y aquí presentó como medular las diferentes actitudes ante la invasión de Irak, un debate que calificó de «irrenunciable»: en España, porque «el PP cambió a Europa por la foto de las Azores para embarcarnos en una suicida aventura imperial», que, junto a vidas humanas, ha costado al erario público «la bagatela» de 60.000 millones de las antiguas pesetas, «la mitad del presupuesto del Ministerio de Vivienda»; y en Europa, porque aquella guerra representa «el naufragio moral de Occidente ante el mundo islámico» y es la piedra angular para determinar si Europa quiere tener «criterios propios» o limitarse a ser «una especie de Suiza» -la banca- o de «Atenas» -la filosofía- de EE.UU, pero «irrelevante» en la práctica. Por ambas cosas, concluyó que «la política de Aznar ha sido contraria a los intereses de España y de Europa».

Así, junto a la autonomía frente a EE.UU., que pasa por la construcción de una «identidad común» europea en la política y en la seguridad, y su fundamento «laico» -«hay que dejar a Dios en paz»-, Borrell pone la «dimensión social» en el frontispicio de la nueva Europa -donde hay 55 millones de pobres y 35 millones de discapacitados-, y lo hace con dos propuestas concretas: el establecimiento de un salario mínimo paneuropeo -fijado en términos porcentuales, no en euros- y la supresión del requisito de unanimidad para aprobar normas sociales, pactando unos mínimos cuyo incumplimiento acarrearía sanciones como las que ya se aplican en los casos del déficit público o la inflación.

« Équilibre démocratique en Espagne »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

El Partido Popular pide el voto para «equilibrar la democracia» tras su derrota electoral de marzo

MADRID. El secretario general del PP, Mariano Rajoy, y el cabeza de lista de los populares a las elecciones al Parlamento Europeo, Jaime Mayor Oreja, arrancaron anoche en el Centro Cultura Conde Duque de Madrid la campaña electoral de su partido con un llamamiento al voto de los españoles para «normalizar y equilibrar la democracia». Mayor resaltó la trascendencia de los comicios del 13-J, porque «lo que pasó entre los días 11 y 14 de marzo es motivo más que suficiente para que participemos más que nunca en nuestra democracia». Según el cabeza de lista de los populares, «hay que devolver la esperanza a millones de españoles que piensan que el Gobierno del PP lo había hecho bastante bien». «Es importante -añadió- que se vote, no con ánimo, como dicen algunos, de revancha, sino para equilibrar y normalizar la democracia».

La polémica del día previo al inicio de campaña estuvo centrada -también en el PP- en la guerra de los lemas. El secretario general adjunto de los populares, Ángel Acebes, negó que el eslogan de su partido sea un plagio. «Nos hemos limitado a añadir el término «contigo» a nuestro propio eslogan de 1994, «Fuertes en Europa»», aseguró. Acebes pidió, en cambio, la retirada del lema de los socialistas catalanes «Volvamos a derrotar al PP», por considerar que «es un desprecio a los ciudadanos» evocar las circunstancias anómalas en que se votó el 14-M.

« L'Irak est l'épreuve majeure pour l'Europe »

Jueves, 20 de mayo de 2004

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Borrell dice que Irak es la «prueba de algodón» para la Unión

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Europea

MADRID. «Es imposible escapar. Guste o no, la guerra de Irak formará parte del debate en todos los países europeos» durante la campaña para el Parlamento europeo, según afirmó ayer el cabeza de lista del PSOE, José Borrell, y corroboró Reinhard Buitikofer, presidente de Los Verdes de Alemania, donde -según este político- «los conservadores también están intentando tapar este tema».

Ante la «amenaza» del PP de resucitar las torturas a los GAL, Borrell afirmó que «se puede hablar de todo», aunque apuntó que unos asuntos «vienen más a cuento que otros». Así, defendió que «no habría que iraquizar la campaña», pero también que los diferentes planteamientos ante la guerra en aquel país son «la prueba del algodón» de la unidad europea .

En declaraciones a Antena 3, puntualizó que «nunca» ha responsabilizado de las torturas en Irak a los votantes del PP porque «ni siquiera al Gobierno del PP puede imputársele responsabilidad de lo que están haciendo las tropas americanas».

En la «guía de campaña» elaborada por el PSOE para esta campaña se señala que «hay un hilo conductor que enlaza directamente la foto de las Azores -y a sus protagonistas- con la imagen del desastre político y el horror humano» en Irak, y se alerta contra la abstención.

« Action contre HZ »

Miércoles, 19 de mayo de 2004

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Negarán el censo a HZ

La Abogacía del Estado ha recurrido ante el Tribunal Supremo el acuerdo de la Junta Electoral Central por el que se proclamaba la candidatura a las elecciones europeas de Herriarren Zerrenda. El recurso pide también que se impida el acceso de HZ al censo electoral. La demanda sostiene que 33 personas de las que figuran en la lista están vinculadas al «complejo Batasuna», a ETA o a diversos

grupos de la izquierda abertzale. Las cuatro personas que figuran como promotores están relacionadas con Batasuna, al igual que otras nueve de apoyo a los promotores. Además, sostiene que tres de los candidatos han formado parte de listas que fueron ilegalizadas. Se trata de José Alejandro Artetxe Osacar, Ramón Loiti Larrañaga y Luis Miguel Uzkudun Olano. La Fiscalía ha pedido al Supremo que impida el que HZ disponga del censo electoral.

« Tribunal Constitutionnel »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

El TC confirma que HZ es la herencia de Batasuna y le prohíbe acudir a los comicios

El PNV consoló anoche a Herritarren Zerrenda exigiendo al PSOE «regeneración democrática», mientras PSOE y PP se felicitaron por el fallo del Constitucional

MANUEL MARÍN/

MADRID. Herritarren Zerrenda, agrupación de electores representativa de la izquierda abertzale vasca, vio ayer frustrada su última oportunidad de concurrir a los comicios europeos del próximo 13 de junio al haberle cerrado las puertas, de modo definitivo, el Tribunal Constitucional. De esta forma, el TC, por unanimidad de su Sala Primera, presidida por Manuel Jiménez de Parga, rechaza uno por uno todos los argumentos expuestos por HZ, que consideró violados sus derechos a un proceso con todas las garantías, a participar en procesos electorales o a la libertad ideológica, entre otros.

Para el TC, la decisión de la pasada semana del Tribunal Supremo de impedir el concurso electoral de HZ fue «perfectamente razonable» cuando apreció la conexión entre esta agrupación de electores y las disueltas Batasuna, EH y HB «en el ámbito de una trama defraudatoria dirigida a la continuidad de aquellos». Así, el TC da validez a diversos documentos que sirvieron de base al Supremo para prohibir la candidatura de HZ, como uno intervenido a ETA del que se desprende «la importancia que esa organización terrorista concede a

los comicios europeos y a la articulación de una estrategia política para lograr su presencia en los mismos».

De igual modo, el TC valora la presencia de «significados dirigentes» de Batasuna en el acto de presentación pública de HZ para «patrimonializar -sostenía el Supremo- el apoyo electoral con que contaba esa formación ilegalizada en el entorno abertzale». Y finalmente, se remite a una carta suscrita por líderes de Batasuna en la que se reclamaba apoyo para HZ y el ingreso de fondos en una cuenta bancaria a nombre de un ex miembro de la mesa nacional de Batasuna.

A estos elementos objetivos se suman otros como la identificación de varios miembros de la candidatura de HZ que, o bien se presentaron anteriormente con HB, EH o Batasuna -en especial su cabeza de lista, Marije Fullaondo- o bien promovieron manifestaciones prohibidas.

«Designio defraudador»

Con todo ello, el TC estima «suficientemente acreditada la existencia de un designio defraudador materializado a través de una agrupación electoral» constituida como continuadora de Batasuna. El TC recuerda que las ideologías son en España «absolutamente libres», pero no pueden aspirar a concurrir a unas elecciones quienes se promocionan con medios ilícitos o violentos y con la «intimidación terrorista».

«Es perfectamente aceptable en una sociedad democrática -argumenta la sentencia, de la que ha sido ponente el magistrado Jorge Rodríguez-Zapata- que, tan pronto se cierna sobre una agrupación electoral la sospecha fundada de connivencia con el terror o con formaciones que han sido proscritas en razón de esa connivencia, pueda esperarse de ella, si efectivamente no acepta más instrumentos que los del voto y el debate libre, una declaración inequívoca de distanciamiento, rechazo y condena de cuanto representa una organización criminal y sus instrumentos políticos». Y esto no ha ocurrido en el caso de HZ. «Quebrar la dimensión significativa del silencio con el pronunciamiento firme e indubitado frente al terrorismo y sus instrumentos es, en definitiva, lo menos que cabe

demandar de quien quiere servirse de los beneficios que brinda el sistema que la criminalidad quiere subvertir».

La magistrada María Emilia Casas comparte el fondo de la sentencia, pero cuestiona la constitucionalidad de un precepto de la Ley Electoral por los rígidos plazos que establece para resolver cuestiones como que suscitó HZ.

Esta formación mantuvo anoche que el fallo del TC es «una pena de muerte política para miles de ciudadanos» y el PNV recordó que HZ es legal en «la centralista y chauvinista Francia» e instó al PSOE a iniciar «la regeneración democrática». Para el PSOE, la sentencia viene a «aportar garantías democráticas» al proceso, y el PP se alegró de que a HZ «le haya salido el tiro por la culata».

Formes discursives Libération discours national

« Appeler au vote sanction »

Elections européennes

Le PS appelle au vote-sanction sans le dire
Malgré les apparences, les socialistes gardent
la même stratégie que pour les régionales.

Par Paul QUINIO

lundi 10 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Tout est dans le «aussi». «Ce sont aussi des élections européennes», a déclaré hier matin Patrick Bloche en ouvrant, à la Mutualité, à Paris, la convention nationale lançant la campagne du Parti socialiste pour le scrutin du 13 juin. «On a tous le 28 mars à l'esprit», a ajouté le responsable de la fédération de Paris. Difficile d'être plus explicite. En fin de réunion, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a lui aussi estimé que «les Français ne doivent pas apporter à Jean-Pierre Raffarin une autre réponse le 13 juin que celle du 28

mars». Le Premier ministre avait «nié la portée politique nationale de la consultation régionale. Il a prétendu que les européennes ne figuraient pas dans son calendrier. Nous allons essayer de réparer cet oubli», a ironisé le patron du PS en faisant des européennes «la deuxième occasion, mais aussi la dernière avant 2007, d'adresser un message à l'égard du pouvoir».

Troisième tour? La députée européenne sortante Pervenche Bérés a appelé de son côté «à combattre Jacques Chirac et le gouvernement comme nous l'avons fait lors des régionales». Et malgré les apparences, le secrétaire national chargé des questions internationales, Pierre Moscovici, veut lui aussi faire du 13 juin une répétition du vote sanction. «Nous n'avons pas l'intention de faire de cette consultation un troisième tour des élections régionales», a-t-il d'abord assuré dans le Journal du dimanche. Avant d'insister sur le fait que «les Français peuvent vouloir donner un nouvel avertissement» au gouvernement Raffarin.

Les socialistes vont d'ailleurs calquer leur stratégie de campagne sur celle adoptée lors des régionales. L'organigramme est quasiment le même, avec François Rebsamen en directeur de campagne et Jack Lang en porte-parole. Le premier secrétaire, François Hollande, devrait faire le tour des 7 grandes circonscriptions régionales métropolitaines, comme il avait fait celui des 22 régions. Et Claude Bartolone, chargé de la communication, a annoncé que les opérations baptisées «Tous sur le pont» qui

avaient jalonné la campagne des régionales seront renouvelées pour mobiliser les militants. Les propos de Pierre Moscovici, tête de liste dans la région est, résumant assez bien la tactique adoptée par le PS pour les européennes : appeler au vote sanction, mais sans le dire. L'expression «troisième tour des régionales» devrait être bannie des discours lors des meetings. «Nous ne mènerons pas campagne en demandant aux Français de confirmer la sanction», confiait en fin de semaine dernière François Rebsamen, secrétaire national chargé des fédérations. Comme ils l'ont fait avant le 21 mars, les socialistes vont plutôt user de l'argument du «vote utile», érigé en version positive du vote sanction. «Pour les chercheurs, les chômeurs, le vote du 28 mars a été utile», a déclaré hier Rebsamen à la tribune. «Dire non à une politique libérale à l'échelle européenne pèsera sur les choix du gouvernement, notamment sur la Sécurité sociale», a-t-il poursuivi. Hollande a repris l'argument, en rappelant les décisions prises dans les régions sur la gratuité des livres, les emplois associatifs ou les OGM. «L'avenir de la protection sociale figurera bien au coeur des élections du 13 juin», assure le numéro un du PS. Slogan social. Cette déclinaison du vote utile est néanmoins plus délicate à établir au niveau européen. Elle prend pour l'instant essentiellement la forme d'un slogan en faveur de l'Europe sociale. A défaut, François Hollande s'est plu hier à taper comme un sourd sur «l'incohérence et l'injustice» d'un gouvernement

«au service de ses clientèles». Une autre façon d'inciter au vote sanction.

« Faire un sermon »

En meeting vendredi, l'ancien Premier ministre a

fait la leçon au gouvernement.

Jospin, le sermon toulousain

Par Gilbert LAVAL

samedi 29 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Toulouse de notre correspondant

«Les raisons de sanctionner le gouvernement ce 13 juin n'ont pas changé depuis les élections régionales du 28 mars.» Il faudra se contenter de ça. Pour son premier meeting depuis la campagne présidentielle de 2002, Lionel Jospin, en visite vendredi à Toulouse, a voulu être sévère avec l'équipe UMP au pouvoir, caractérisée, selon lui, par «l'incohérence et l'injustice». Mais il n'en a pas dit davantage sur un retour plus avancé sur la scène politique.

Faim. Le maire (PS) de Ramonville, dans la banlieue de Toulouse, Pierre Cohen, a cru pouvoir lancer le sujet dans sa salle des fêtes en fin de journée : «La campagne midi-pyrénéenne pour les régionales, qui a été lancée ici même par Martin Malvy [président de la région], s'est très bien terminée avec son élection. Je souhaite la même chance à tout le monde.» Mais Jospin n'a ni bronché ni cillé. La tête de liste européenne Kader Arif a tenté le coup à son tour : «Je pensais que cette journée serait consacrée à l'Europe, mais je m'aperçois que les questions qui nous ont été posées cet après-midi n'ont

rien à voir avec le sujet...» Las ! ils seront restés sur leur faim.

Pourtant, Jospin ne se prive pas de commenter la politique intérieure. Nicolas Sarkozy ? «Il refuse de financer les mesures que lui-même avait préconisées quand il était à l'Intérieur.»

Ni la politique étrangère du chef de l'Etat :

«Jacques Chirac laisse la France en position de faiblesse en Europe.» Le 28 mars a été, selon

l'ex-Premier ministre, l'occasion pour les électeurs de dire qu'ils «n'acceptaient pas l'incohérence du pouvoir et n'aimaient pas non plus la façon dont ils sont gouvernés». Mais le pouvoir n'aurait «rien entendu» de ce message, insiste-t-il, puisque le Premier ministre est «resté en place» et que les ministres «se sont contentés d'échanger leurs postes entre eux».

Sinon, rien de ce meeting du soir n'a dénoté avec le reste de sa journée. A l'école de la Deuxième Chance, en début d'après-midi, le candidat recalé à la présidentielle n'a pas voulu tenter la sienne. Dans cet établissement de formation pour les jeunes hors système scolaire, Jospin chaloupe entre les questions des élèves. «Je ne me pose pas la question», répond-il à Malika qui tente de savoir ce qu'il fera à la présidentielle de 2007. «Je suis venu soutenir Kader Arif, tête de liste pour les européennes dans la région du Grand Sud-Ouest», répond-il à Hamid qui lui demande d'emblée ce qu'il est «venu faire ici». L'ancien Premier ministre, qui entraîne une forêt de caméras dans le sillage des trois voitures de son cortège, ne livrera pas ses intentions. Ni ne dira qu'il en

a, d'ailleurs.

Les militants se lassent peut-être de ce silence : «Il se prend pour le pape du socialisme ?» interroge l'un d'eux, fatigué d'attendre la fumée blanche. «Il fait son boulot», temporise un élu. Le boulot de Jospin, en pleine campagne européenne, était de visiter une école financée à 40 % par des fonds européens. Il a pu incidemment mesurer l'attachement des plus défavorisés aux emplois-jeunes, qu'il avait créés, depuis remis en cause - «Il faudra envisager de les remettre en place», lâche-t-il. S'il est parti ensuite visiter l'usine de montage de l'Airbus A380, c'est «tout simplement, explique-t-il, que c'est sous mon gouvernement que cette opération industrielle a été lancée». Cette visite a été au moins l'occasion de rappeler son bilan au bon souvenir de tous.

«J'attends toujours la bonne parole», s'impatiente l'élu régional Didier Cujives, vers 17 heures. A ce moment, Jospin se «promène dans Toulouse». A la terrasse des brasseries du Capitole et de la place Saint-Sernin au moins. Les badauds interrogent : «C'est Jospin ? C'est vrai ?» Les étudiants se perchent sur les bornes de la rue du Taur pour tenter de l'apercevoir. Il leur serre la main, sourit, ne dit toujours rien. «On voit toutefois qu'il est heureux au contact du public», analyse généreusement son ami et ex-conseiller Michel Teychené. «Je le trouve en forme et très décontracté», juge Martin Malvy. Les 400 personnes qui l'attendaient à Ramonville ont été d'un

enthousiasme plus mesuré. La sono prévue pour l'extérieur est en tout cas restée inutile.

« Faire un clip »

Kouchner, Delors et Royal font un clip

mercredi 02 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Pour les spots de sa campagne officielle, le PSa fait appel à un trio de personnalités appréciées des Français, selon la plupart des instituts de sondage. L'ancien président de la Commission de Bruxelles Jacques Delors, la présidente de la région Poitou-Charentes, Ségolène Royal, et l'ex-ministre de la Santé Bernard Kouchner font en effet partie des responsables qui s'exprimeront successivement dans la foulée du clip du parti diffusé sur les chaînes publiques de télévision, a annoncé hier le secrétaire national à la communication, Claude Bartolone.

« Faire venir les télés (UMP) »

«On va marier deux lesbiennes, ça fera venir les télés»

Par Vanessa SCHNEIDER

mardi 08 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Alain Juppé est toujours très doué pour les séances de remotivation. Presque chaque mardi après-midi, lors des réunions du comité de pilotage de la campagne européenne qu'il anime, il martèle : «Finalement, ça ne s'annonce pas si mal !» En fixant le score plancher des listes UMP à 13 %, le résultat obtenu par Sarkozy en 1999, le patron du parti chiraquien se donne de la marge. Mais derrière l'esbroufe, il sait que son mouvement a du souci à se faire. Il y a trois semaines, il décide de secouer candidats

et cadres du parti. «Il nous faut trouver des idées pour qu'on parle de nous, la campagne UMP n'est pas assez présente dans les médias», se plaint-il, avant de laisser poindre son agacement : «Qui a des idées ? Bien sûr, je m'en doutais, personne n'a jamais d'idées ici !»

Devant un tel assaut d'amabilités, tout le monde se tasse autour de la table. Jeannette Boughrab, l'une des porte-parole, se lance. Elle évoque l'idée de monter une opération avec des footballeurs français qui jouent dans des clubs européens et cite l'exemple de Lilian Thuram qui a «un discours très intelligent sur l'intégration». Juppé la renvoie dans ses buts : «C'est ça, on va faire venir des types qui gagnent des millions d'euros pour s'adresser à des smicards, très malin, merci Jeannette !»

Personne n'ose reprendre la parole, et le maire de Bordeaux de conclure, mi-énervé, mi-rigolard : «Moi, j'ai une idée pour qu'on parle de nous : on va marier deux lesbiennes rue La Boétie (siège de l'UMP), au moins, ça fera venir les télés !» Qu'est ce qu'on se marre à l'UMP...

« Faire un dernier tour »

Ultime campagne du président de l'UMP avant son départ et son procès en appel.

Juppé, dernier tour avant de tourner la page

Par Antoine GUIRAL

mardi 08 juin 2004 (Liberation - 06:00)

erniers meetings, derniers frissons. Chef de file autoproclamé de la campagne européenne, Alain Juppé effectue son ultime tour de piste avant d'abandonner la présidence de l'UMP à la

mi-juillet, son mandat de député en septembre et sa mairie de Bordeaux fin 2004. L'ex-Premier ministre, qui veut «prendre du recul», va vite retrouver les flashes. Du 13 au 29 octobre, il sera de retour face à la justice, avec l'espoir que la cour d'appel de Versailles infirme sa condamnation du 30 janvier à dix-huit mois de prison avec sursis et dix ans d'inéligibilité, dans le cadre de l'affaire des emplois fictifs du RPR.

Pour l'heure, Juppé trimballe de ville en ville une étonnante bonne humeur. Meurtri au plus profond de lui-même d'être contraint à renoncer à son «destin présidentiel», il fait son job de chef de parti : discours incisifs, rencontre avec les militants et salves contre l'opposition, qu'elle soit PS ou UDF. Comme libéré d'une campagne sans enjeux pour lui, il affiche même une certaine décontraction en pratiquant l'autodérision, l'une de ses spécialités. «Je connais l'angoisse ou l'impatience qui vous tараude...», répond-il à propos de la date de son départ. «Avec toutes mes imperfections, j'essaie de porter un message européen dans les débats», explique-t-il en s'essayant à la modestie. «Il a des hauts et des bas en permanence, mais pour une fois ce n'est pas trop désagréable de travailler avec lui», assure un des cadres du parti (lire ci-contre). Sans nostalgie ni regrets, les élus et les dirigeants de l'UMP ont tourné la page Juppé. «Dans le regard des gens, il est déjà parti», note un de ses collaborateurs. Même Sarkozy qui le considère désormais hors jeu n'a pas hésité

la semaine dernière à s'afficher à ses côtés.

Soldat. Fidèle soldat de la Chiraquie, le président de l'UMP a donc accepté de se lancer dans un combat électoral incertain. «Ce type est inhumain jusqu'au bout. Il continue son parcours christique pour Chirac, incapable de tout envoyer valdinguer», soupire un député qui le connaît bien. Bouclier du président de la République et du Premier ministre qui ne se sont guère montrés dans cette campagne, il sera en première ligne pour endosser le résultat d'un «vote-défouloir contre le gouvernement, dans le droit fil des élections régionales», comme dit un conseiller de Jacques Chirac. En bon patron de la majorité, Juppé a déjà prévenu tous ceux qui s'attendent à ce que le chef de l'Etat tire les enseignements politiques d'un mauvais résultat : «Vous n'allez pas nous refaire le coup des régionales. Ce n'est pas non plus avec des élections européennes que l'on change de majorité.» Et donc de Premier ministre. A l'Elysée, son influence reste intacte. Il suffit que Juppé fustige l'idée de François Bayrou de créer son propre groupe au sein du futur Parlement européen pour que Jacques Chirac relaie cette thématique en Conseil des ministres et appelle au regroupement des eurodéputés. Alain Juppé est «incorrigible», a répliqué hier François Bayrou : «Je lui dis sans aucune agressivité, il y a des millions de Français qui n'ont pas envie d'être sous son autorité, ni en France ni en Europe.»

Tous ceux qui ont eu le tort de manifester de la convoitise pour lui succéder à la présidence de

l'UMP - Raffarin inclus - se sont vu sèchement répliquer par Juppé lors d'une conférence de presse : «Ma succession sera ouverte le jour où je l'annoncerai.» Très mystérieux sur son avenir personnel, il ne dit rien à ses proches, qui n'osent pas évoquer le sujet avec lui. «On lui trouvera une occupation à la hauteur de son personnage», affirme une de ses collaboratrices. Fantaisistes, les rumeurs qui agitent la droite le donnent conseiller à l'Elysée, ambassadeur à Washington et... futur secrétaire général de l'ONU. «Et pourquoi pas pape ou Dieu, s'amuse un cadre de l'UMP. Il faudra surtout qu'il se trouve un job compatible avec une condamnation judiciaire.»

«Has been». En meeting à Strasbourg, jeudi aux côtés de Helmut Kohl, Alain Juppé a pu mesurer à quel point les élus apprécient, à travers leurs hommages appuyés, les antiquités ou les has been de la politique, qui ne présentent plus aucun danger pour eux. «Avec mon ami Alain, nous avons connu dans nos vies des sommets et des vallées», a lancé l'ex-chancelier allemand. Dans son discours, Juppé, lui, est resté dans l'action et a brossé le tableau de toutes les réformes et gros dossiers qui attendent le gouvernement : «Nous en reparlerons dans les mois et les semaines à venir.» Sans doute, mais sans lui.

« Feindre l'indifférence »

Européennes. A peine 1 200 personnes, hier soir à Paris, pour écouter un Premier ministre refusant de lier son sort au scrutin.

En meeting, Raffarin feint l'indifférence...

Par Vanessa SCHNEIDER

vendredi 11 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Le revoilà. Jean-Pierre Raffarin avait prévenu qu'il ne s'impliquerait pas beaucoup dans la campagne des européennes. Il a poussé la discrétion si loin qu'on a bien failli ne pas l'y voir. Hier soir, il a néanmoins conclu le dernier meeting de la campagne de l'UMP qui s'est tenu Porte de Versailles à Paris avec le patron du parti, Alain Juppé. Sa présence aux côtés de la tête de liste UMP en Ile-de-France, Patrick Gaubert, n'a pas suffi à attirer les foules. A peine 1 200 personnes se sont déplacées pour écouter leurs grands chefs dans une ambiance morne. Seul Alain Juppé a cru sentir «de l'enthousiasme». Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, Nicolas Sarkozy s'est, lui, abstenu de venir.

Juppé «admiratif». Le Premier ministre a profité de cette occasion un peu tristounette pour vanter encore une fois les bienfaits de sa politique et d'insister sur la nécessité de conduire les réformes. Son message européen tient en quelques mots : il ne faut pas avoir peur de l'Europe qui «nous protège» contre la mondialisation, et le projet de Constitution de Valéry Giscard d'Estaing est le bon. Alain Juppé l'a fait applaudir par la salle en se disant «admiratif» et «décidé à le soutenir».

«Action». Quand la gauche, et dans une moindre mesure l'UDF, le poussent à démissionner en cas d'un nouvel échec de l'UMP, le Premier ministre s'efforce de ne pas lier son sort aux résultats de dimanche. Depuis plusieurs semaines, il ne

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

cesse de rappeler qu'il est «à la tête d'une majorité élue pour cinq ans». Dans une interview au Monde publiée hier, il «imagine l'avenir dans l'action», façon de dire qu'il pense rester aux manettes quoi qu'il arrive. Comme pour éviter la focalisation sur le seul score de l'UMP, il a expliqué hier que «la grande question de l'élection de dimanche est [pour la droite européenne] de garder la majorité à Strasbourg». En entrant au dernier moment dans la campagne, le Premier ministre espère ne faire de cette élection qu'une parenthèse vite refermée. Il ne manque jamais une occasion de rappeler qu'il a de gros chantiers sur le feu comme ceux de l'assurance maladie, de la cohésion sociale ainsi que la préparation du budget. Pour les régionales de mars dernier, il s'était déplacé pour soutenir certaines têtes de liste UMP. Et s'est fait du même coup reprocher de les avoir fait perdre. Alors qu'il jurait que ces élections n'avaient rien de nationales, les électeurs ont profité du scrutin pour sanctionner sa politique. C'est ce qui risque de se reproduire dimanche.

« Fuir ses responsabilités »

Européennes

... et le PS l'accuse de fuir ses responsabilités

Lors du dernier meeting électoral à Rezé, les socialistes ont fustigé le gouvernement.

Par Paul QUINIO

vendredi 11 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Rezé envoyé spécial

La faute à la droite. Si la campagne «a été trop brève», c'est parce qu'elle a été «étouffée», a accusé hier François Hollande, lors d'un point de presse. «Etouffée» par l'UMP, «un adversaire que l'on ne voit pas», a ajouté le premier secrétaire du PS, toujours prompt à moquer l'absence dans la campagne européenne des ministres. Et toujours souriant quand il rappelle qu'ils avaient été omniprésents dans celle des régionales...

Aux yeux du PS, le meeting parisien de la majorité, organisé hier soir en présence de Jean-Pierre Raffarin (lire ci-dessus) ne change pas grand-chose. Avant une ultime réunion publique qui a rassemblé 800 participants hier soir à Rezé, dans la banlieue de Nantes, en présence des sept têtes de liste socialistes métropolitaines, Claude Bartolone, secrétaire national à la communication, estimait que le gouvernement a «volontairement disqualifié l'élection». Ces derniers jours, de nombreux ténors socialistes, François Hollande en tête, ont multiplié les appels «à l'utilité du vote» de peur de voir les électeurs de gauche s'abstenir ou se disperser.

«L'utilité du vote», c'est la version présentable de l'appel au vote-sanction, thème que les socialistes ont hésité à dégainer ces dernières semaines. Dans la dernière ligne droite, ils ont moins de pudeur à concentrer leurs attaques contre Raffarin. «Les choses doivent être claires. Quand un gouvernement est désavoué deux fois coup sur coup par son peuple, il doit en tirer les conséquences !», a lancé

hier soir Jean-Marc Ayrault, le président du groupe PS à l'Assemblée. Bernard Poignant, tête de liste dans l'Ouest, s'est amusé à dicter dix commandements pour dimanche. Le premier : «Tu leur rappelleras en juin ce qu'ils n'ont pas compris en mars, car il faut plusieurs coups pour enfoncer un clou.» Fabius a usé d'une variante de sa formule sur l'opposition frontale : l'Europe sociale, thème de la campagne du PS, «oppose front contre front la gauche et la droite». Avant la réunion, il avait réclamé «une réorientation de la politique gouvernementale» plutôt que «le remplacement de M. X par M. Y» à Matignon, sous-entendant de Raffarin par Sarkozy, «ce ministre dont le nom rime avec modestie». Hollande se dit, lui, certain que la question du sort du gouvernement s'imposera en cas de nouvelle défaite de l'UMP. Et que le PS n'aura pas besoin de la poser. «Elle le sera au sein même de la majorité.»

« Donner des leçons »

Leçon d'Europe à Marseille

Par Paul QUINIO

mercredi 26 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Juré, craché. Désormais, les socialistes vont parler d'Europe, rien que d'Europe. François Rebsamen, le directeur de campagne du PS, l'avait promis dès lundi : «L'UMP parle de vote-sanction, nous, on n'en parle pas.»

Illustration hier soir, à Marseille, où Michel Rocard, tenait son premier grand meeting, avec François Hollande: le patron du PS a d'abord insisté sur «l'enjeu politique français». Puis

il a dénoncé «l'incohérence au sommet de l'Etat», estimant être «face à un pouvoir qui ne veut pas reconnaître qu'il a échoué». «Fier d'avoir redressé la gauche», Hollande a prévenu que «tout se jouera le 13 juin pour ne pas laisser les mains libres» à la droite jusqu'en 2007. Le président PS de la région Paca, Michel Vauzelle, a insisté sur «l'élan» du 28 mars «à confirmer le 13 juin. Les électeurs ont dit non à la politique de Raffarin, de Jacques Chirac et du Medef. Il faut leur redire non encore plus fort !» «La droite est sourde. On est obligé de répéter le message», a martelé Marie-Arlette Carlotti, quatrième sur la liste Rocard. Et puis l'ancien Premier ministre s'est installé devant le micro. Pour parler de l'Europe, «le contraire du libéralisme», cette «Europe instrument de justice et de réponse aux désordres du monde». Pour convaincre son auditoire, Rocard est parti de la naissance du capitalisme, «système génial mais abominablement cruel», il est passé par Ford, les trois petits-fils de Charlemagne, Charles Quint et Milton Friedman. Il a fait du Rocard. Et n'a pas eu un mot pour Raffarin.

Le «prof» Jospin n'est plus à court d'Europe
A Quimper hier, il a tenté de faire la démonstration de son intérêt pour la construction de l'Union.

Par Paul QUINIO

mercredi 02 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Quimper envoyé spécial

«Prof» est de retour. D'aucuns s'interrogeaient sur les raisons de la présence, hier, de Lionel

Jospin à Quimper, pour sa troisième intervention dans la campagne européenne. A Paris, le 11 mai, aux côtés de la tête de liste socialiste en Ile-de-France, Harlem Désir, l'ex-Premier ministre était dans sa section. A Toulouse vendredi, avec Kader Arif, il était dans son ancien fief, la Haute-Garonne. Rien de tel en Bretagne, même s'il entretient des liens d'amitié avec Bernard Poignant, le chef de file du PS dans la région Ouest.

L'ex-candidat à l'Elysée avait choisi la Bretagne pour délivrer une leçon d'Europe. Une demi-heure de béton armé à la Jospin, sans rien qui dépasse. A peine s'est-il permis une allusion aux interrogations sur ses intentions de retour : «J'accomplis des gestes simples qui ne devraient provoquer ni gloire, ni spéculation. Soutenir des amis parce qu'ils me l'ont demandé (...) est naturel et peut-être utile.» A peine a-t-il eu un mot désagréable pour la droite : il y a eu «une part de rejet de la politique du gouvernement» dans le résultat des élections cantonales et régionales, s'est-il contenté de dire sans citer les noms de Chirac ou de Raffarin. «Il aurait pu en faire un peu plus», s'est étonné un des 400 militants à la sortie de la salle du Chapeau rouge.

Prudence. Mais hier, Lionel Jospin n'était pas là pour ça mais pour dire : «Je suis Français, je me sens européen.» Il l'avait déjà dit quand il était à Matignon, mais sans vraiment convaincre qu'il s'était débarrassé de sa prudence sur un sujet largement porté par la gauche et ses leaders, comme l'a rappelé hier

Bernard Poignant. Histoire de bien assurer qu'il avait, lui aussi, «la fibre», Jospin a mis en garde «ceux qui boudent l'Europe. Il faut leur rappeler ce qu'elle était avant l'Union européenne : des guerres, des dictatures, des nationalismes, de l'antisémitisme». Il a aussi avancé qu'«il faudra sans doute élire un jour le président de la Commission au suffrage universel». Il a surtout tenté d'apporter ses solutions à la période «moins euphorique» que traverse la construction européenne.

Cette esquisse en cinq points d'un «projet» pour relancer cette construction, Lionel Jospin l'a entamé par une évocation de la paix et une mise en garde. Si la diplomatie française a eu raison «de ne pas engager le pays dans la guerre en Irak», la France «n'a pas intérêt à une confrontation directe avec les Américains. (...) Gardons à ce grand peuple notre gratitude», a-t-il souligné à quelques jours des festivités commémorant le 60e anniversaire du Débarquement.

Deuxième point de la démonstration jospinienne : la croissance. «Elle s'est affaiblie en France plus encore que dans les autres pays. (...) Il n'y a aucune raison d'accepter que l'Europe soit une zone de croissance plus faible qu'ailleurs.»

Et l'ancien Premier ministre de juger «indispensable» la constitution «d'un gouvernement économique au sein de l'Union pour mieux coordonner les politiques» et favoriser «le dialogue entre la Banque centrale européenne et les gouvernements». Troisième point : «la justice sociale». Pourquoi l'Europe serait nécessairement synonyme de remise en cause «des

acquis sociaux», s'est-il interrogé. «C'est à nous de démontrer que c'est possible et cohérent de vouloir appuyer l'efficacité économique et la justice sociale.» Formulation jospinienne pure beurre.

Larme. Le «prof» a terminé son intervention par quelques tirades sur la diversité culturelle et «l'originalité de l'Europe, peut-être cette première puissance qui ne soit pas une puissance dominante». Du béton armé donc qui n'a sans doute pas fait chavirer cette Quimpéroise, la larme à l'oeil en le voyant arriver. Cette larme qu'ont parfois les bons élèves quand ils retrouvent leurs anciens professeurs.

« Faire campagne »

Lionel Jospin bat la campagne et le fait savoir...

Entre deux visites aux candidats, il égratigne le gouvernement.

Par Paul QUINIO

vendredi 28 mai 2004 (Liberation - 06:00)

ui a peur de Lionel Jospin ? Qui craint, non qu'il revienne, mais qu'il soit candidat à la prochaine élection présidentielle ? Alors que l'ancien Premier ministre va soutenir aujourd'hui Kader Arif, la tête de liste PS dans la région Sud-Ouest pour les européennes, cette question est désormais la seule qui vaille. Celle de son retour, elle, ne se pose plus. Balade en ville. Aujourd'hui, l'ex-candidat à l'Elysée va visiter une école dite «de la deuxième chance» du côté de Toulouse. Il a prévu de se balader en ville pendant deux heures avec

Kader Arif. Il prononcera, en début de soirée, un discours à Ramonville, dans la banlieue de la préfecture de Haute-Garonne, lors d'un banquet. Il interviendra exclusivement sur l'Europe, paraît-il, «mais comment éviter de dire un mot sur la politique gouvernementale ?», prévient son ami Daniel Vaillant. Jospin le fait dès ce matin dans une interview à la Dépêche du Midi. Il y appelle les électeurs à renouveler le 13 juin le vote-sanction qu'ils ont exprimé aux régionales : «La politique que les Français ont jugée injuste et incohérente n'a pas été modifiée, alors les raisons de sanctionner le gouvernement subsistent.» Défendant le bilan européen de son gouvernement, il égratigne Jacques Chirac en accusant «le président», qui «était de droite», d'avoir «entravé» son action. Mardi, l'ex-Premier ministre sera à Quimper, pour soutenir Bernard Poignant, la tête de liste PS dans la région Ouest. Marri de la faible médiatisation de son déplacement du 11 mai à Paris auprès d'Harlem Désir, Lionel Jospin, cette fois, s'est arrangé pour faire connaître son programme. Deux interventions publiques plus une tribune remarquée dans le Journal du dimanche pour dire son opposition au mariage gay, le tout en moins de dix jours, Lionel Jospin est bien là. Daniel Vaillant précise : «Ceux qui auraient peur de Lionel Jospin ont tort. Il ne cherche qu'à être utile à son camp.» «Lionel Jospin est libre. Cette liberté est utile», assure un autre dirigeant du PS, régulièrement en contact avec l'ancien Premier ministre.

«Evolutive». Jospin pense-t-il à 2007 ? «Il n'a pas changé de posture» depuis l'annonce de son retrait de la vie politique, prétend Vaillant. A la direction du PS, on souligne que Jospin «a, depuis le départ, conçu sa présence de manière évolutive». Jusqu'où peut aller cette évolution ? Chez les proches de Laurent Fabius, «on ne veut pas vivre en se demandant en permanence ce qu'il va faire. Il faut vivre avec l'idée qu'il fait partie du paysage», en espérant que «plus il parlera, moins sa parole sera sacralisée». Chez Dominique Strauss-Kahn, on constate que Jospin s'emploie «à répondre à ceux qui ont voulu l'enterrer trop tôt. Il veut peser sur la désignation du candidat pour 2007, sur la ligne, sur le futur programme». Le doute qui plane sur ses intentions futures n'est pas pour déplaire à DSK : tout ce qui peut déstabiliser la candidature «naturelle» de Fabius est toujours bon à prendre...

« Le mythe de l'union politique »

DSK relance le mythe de «l'Union politique»

Il a remis, hier, son «projet durable pour l'Europe de demain» à Romano Prodi.

Par Paul QUINIO

mercredi 19 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Renouer avec le «mythe». Rien de moins. C'est la portée que fixe Dominique Strauss-Kahn aux 50 propositions contenues dans le rapport, remis hier à Romano Prodi. Le président de la Commission européenne lui avait confié la présidence d'une table ronde pour rédiger «un projet durable pour l'Europe de demain». Une

dizaine de membres (parmi lesquels Bronislaw Geremek, ex-ministre polonais des Affaires étrangères, Hans Tietmeyer, ex-gouverneur de la Bundesbank ou encore Nicole Notat, ex-secrétaire générale de la CFDT) en faisaient partie. Mais c'est en «[son] nom» que l'ancien ministre de Lionel Jospin présente ce texte de 109 pages, intitulé «Construire l'Europe politique». «Les propositions qu'il contient ne sont pas nécessairement soutenues par tous les membres» du groupe de travail, écrit-il dans son introduction.

Ambition. DSK propose que l'Union crée «le premier impôt européen, qui pourrait prendre la forme d'une taxe additionnelle à l'impôt sur les sociétés». Selon lui, le passage à l'Union politique ne peut se concevoir avec un budget égal à 1 % du PIB européen : il faut donc «supprimer le plafond de ressources propres» pour «passer approximativement à 2 % du PIB». Il suggère également de «favoriser la mobilité entre les fonctions publiques nationales», mais aussi de «donner mandat au prochain Parlement européen pour préparer une nouvelle étape constitutionnelle», idée déjà évoquée dans le débat interne au Parti socialiste français. Il reprend aussi la proposition du PS, dans la campagne en cours avant le scrutin du 13 juin, «d'un revenu minimum européen».

Toile de fond de ces propositions, la nécessité de relancer le projet européen via «une grande ambition pour les vingt prochaines années : construire l'Europe politique». C'est le nouveau «mythe» dont l'UE a besoin après celui de

l'euro. «L'Union européenne traverse une triple crise, son projet est en panne [...], elle se pose pour la première fois la question de ses frontières, écrit DSK en introduction. Dès lors, la finalité de la construction européenne est à nouveau posée : l'Union doit-elle renouer avec la vision politique de long terme des pères fondateurs ou se limiter à une coopération toujours renforcée entre des Etats indépendants ?» Pour l'auteur du rapport, l'Europe politique s'impose comme réponse à cette crise. D'abord parce qu'il existe, selon lui, «un modèle de société commun» (les droits de l'homme, la culture comme moyen d'émancipation, le multilatéralisme...). Ensuite, parce que ce modèle, précisément, est menacé de l'intérieur (mutations économiques, vieillissement de la population...) et de l'extérieur (mondialisation...). DSK voit dans l'adoption du projet de Constitution (lire aussi page 12) «le point de départ et non le point d'arrivée» de cette ambition.

Turquie. En désaccord sur ce point avec pas mal de socialistes français, il suggère de «préparer un processus d'extension» de l'UE à «tout le pourtour méditerranéen», y compris donc la Turquie, afin que l'Europe puisse peser face aux grands ensembles, américain, chinois ou indien.

« Oublier le scrutin »

Européennes

Pour Chirac et Raffarin, l'invisible scrutin
Quels que soient les résultats, le Premier
ministre devrait garder son fauteuil à Matignon.

Par Antoine GUIRAL et Vanessa SCHNEIDER

samedi 12 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Européennes, vous avez dit européennes ? Pour le gouvernement, l'affaire est entendue depuis les régionales : ce scrutin n'existe pas. Depuis la sévère défaite de mars, il s'attend à une nouvelle claque et ne compte pas y donner plus d'importance que ça.

Décoder. Jean-Pierre Raffarin n'a quasiment pas fait campagne. Il s'est contenté de dix minutes d'explications lors d'une émission télévisée sur LCI, d'une interview au Monde et d'un meeting à Paris jeudi. Idem pour son numéro 2, Nicolas Sarkozy, qui n'est allé soutenir que son bras droit, Brice Hortefeux, à Clermont-Ferrand.

L'Elysée, en revanche, estime avec sérieux que Jacques Chirac «a beaucoup mouillé sa chemise dans cette campagne, depuis plusieurs mois». Son entourage met en avant la conférence de presse du chef de l'Etat consacrée à l'Europe fin avril, sa rencontre avec des jeunes franco-britanniques aux côtés de Tony Blair, et ses prises de position répétées pour inciter les électeurs à aller voter sans disperser leurs suffrages sur des petites listes qui affaibliraient, selon lui, la voix de la France au Parlement de Strasbourg.

Dans le droit fil de la pensée chiraquienne, le Premier ministre a déjà donné sa lecture du scrutin : le clivage droite-gauche n'est pas pertinent pour analyser les résultats qu'il faudra, selon lui, décoder en fonction du sentiment de «confiance» à l'Europe que les électeurs auront voulu témoigner. Si le groupe

du PPE, qui regroupe les partis européens de droite et de centre droit, est plus important que celui des socialistes, il estimera par ailleurs avoir gagné. Dans le même registre de la mauvaise foi, les chiraquiens se sont fixés comme objectif de dépasser les 13 % obtenus par Sarkozy en 1999. Une performance pas trop difficile à améliorer qui leur permettra de se rassurer à bon compte, et d'infliger une petite vexation au ministre des Finances. A l'Elysée comme à l'UMP, on fait d'ores et déjà le gros dos. Alain Juppé a prévenu que ce ne «sont pas des élections européennes qui permettent de changer de majorité». Et donc de gouvernement. Quels que soient les résultats, Raffarin semble quasi certain de conserver son fauteuil à Matignon. «Il n'y aura ni remaniement, ni ajustement au sein de l'équipe gouvernementale», assure un conseiller de Chirac qui espère «un sursaut de l'électorat UMP». Seule Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au Développement durable et tête de liste UMP dans le Nord, devrait abandonner son portefeuille avant de siéger au Parlement de Strasbourg.

Scénarios. Après avoir reconduit Raffarin malgré le rejet qu'il suscite, Chirac n'a aucun intérêt à se débarrasser de lui maintenant. D'autant plus qu'il n'a pas envie de nommer à sa place Sarkozy. Le gouvernement donne pour l'instant satisfaction à l'Elysée comme à Matignon où l'on se félicite notamment des débuts de Sarkozy à Bercy et de Philippe Douste-Blazy à la Santé. Et Raffarin doit encore boucler la réforme de l'assurance maladie, la loi sur la cohésion

sociale et le budget. «C'est de la réussite des réformes que dépendra sa longévité», note un de ses proches. Il devrait donc rester en place au moins jusqu'en septembre. A cette date, deux scénarios s'offrent à lui : soit il profite des sénatoriales pour quitter le navire, soit il se refait une petite santé dans les sondages grâce au retour de la croissance et il peut espérer rester encore un peu Rue de Varenne.

« S'opposer à une réforme »

Politiques

PS : les européennes pour dire non à la réforme de la Sécu

Par Paul QUINIO

jeudi 20 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Le PS a invité hier les électeurs à profiter du scrutin européen du 13 juin pour dire non au projet de réforme de l'assurance maladie que prépare le ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy. François Hollande, le premier secrétaire du PS, et Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ont appelé «à la mobilisation civique dans les prochaines semaines. [...] On va demander aux Français de se prononcer le 13 juin par rapport à cet enjeu». Ni l'un ni l'autre n'ont utilisé l'expression «vote-sanction», ni appelé à faire des européennes «le troisième tour des régionales». Ils ont, en revanche, souligné que le résultat du 28 mars avait conduit le gouvernement à des «reculs sur l'allocation spécifique de solidarité, les recalculés (de l'Unedic), les chercheurs, les

intermittents du spectacle».

Le président du groupe UMP à l'Assemblée, Bernard Accoyer, a déploré qu'«un parti qui se prétend un parti d'alternance puisse confondre ainsi les échéances». Dénonçant «l'incompétence et les calculs d'un gouvernement pas responsable», mais qui rend «les assurés sociaux tous coupables», François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont également présenté le contre-projet du PS (Libération du 14 mai). «Une autre politique est possible», ont-ils indiqué. Ils ont pris l'engagement que la «contribution» présentée hier constituera l'ossature sur cette question de l'assurance maladie du «projet du PS pour 2007».

« Rappeler une tradition »

Européennes

A Carmaux, Krivine creuse son filon au pays de Jaurès

Devant 66 personnes, la tête de liste LO-LCR dans le Sud-Ouest puise dans la tradition politique ouvrière.

Par Gilbert LAVAL

samedi 12 juin 2004 (Libération - 06:00)

Carmaux (Tarn) envoyé spécial

«C'était pas évident... Cette élection européenne, excusez-moi, mais tout le monde s'en fout.» La tête de liste LO-LCR dans le Sud-Ouest remercie tout de suite son auditoire d'avoir fait le déplacement. Depuis qu'il est en campagne, Alain Krivine n'a eu pour public qu'une centaine de personnes à Tarbes ou une quarantaine à Auch. La toute petite cité minière

de Carmaux lui en dépêche 66 ce soir-là,
essaimées sur les chaises de la salle Bérégovoy.

«Logique, se satisfait-il en aparté. Il n'y a
plus de mineurs dans la ville de Jean Jaurès,
mais des comportements sont restés.» Le
porte-parole de la Ligue communiste
révolutionnaire (LCR) engloutit le radis au foie
salé du restaurant de la Mouette et se régale du
vin de Gaillac avant de monter sur scène. Le
leader carmausin de la LCR, Gilles Jeanjean,
fait ses comptes sur un coin de nappe : «C'est
ce bassin qui nous a donné les meilleurs scores
dans le département aux régionales : 9 % à
Carmaux, 10 % à Saint-Benoît et 11 % à
Blaye-les-Mines.» Les deux trinquent d'un coup
d'oeil à la bonne nouvelle : les trotskistes
peuvent se voir en animateurs modernes de la
tradition politique ouvrière.

Vote utile. Le député européen sortant Alain
Krivine n'exploitera pas le filon symbolique
carmausin. Il préfère se contenter des faits que
cet ancien bastion des luttes ouvrières lui
propose : celui qui a été à côté de lui à table
est un ancien mineur; son voisin de tribune au
meeting en est un autre. Autant de personnes
auxquelles il peut parler de lutte de classe
sans avoir l'air de prononcer des gros mots.

La gauche socialiste aujourd'hui ? «C'est elle
qui a mis en place l'Europe libérale quand elle
dirigeait 11 gouvernements européens sur 15.» Et
le PCF ? «Le ministre Gayssot n'a pas
démissionné du gouvernement Jospin quand ce
dernier a avalisé à Barcelone l'ouverture au
privé du capital d'EDF après celui de France

Télécom.» Le vote utile aux travailleurs,
conclut-il, «c'est nous».

Après les derniers puits, c'est la mine à ciel
ouvert qui a fermé ici en 1997. Les unes après
les autres, les entreprises autour ont disparu
en même temps que le charbon. Plus d'usines,
plus de sorties d'usine...

C'est aux étudiants de l'antenne universitaire
ou aux salariés de l'hôpital du Bon Sauveur à
Albi, que les militants sont allés annoncer la
venue d'Alain Krivine. Tandis qu'à Carmaux, une
distribution de tracts sur le marché du vendredi
a appelé au meeting. «Une réunion politique dans
une petite ville est toujours un événement»,
commente la tête d'affiche.

Décontraction. Alain Krivine fait son numéro
debout, en toute décontraction et sans notes. Il
parle de ce «rêve révolutionnaire qui aide à
lutter contre le monde libéral». «Je suis
heureux de rêver, reprend-il, alors que les
sociaux-démocrates devenus des sociaux libéraux
me reprochent mon manque de réalisme.» Le
porte-parole de la LCR sourit en retournant
s'asseoir. Dans une campagne électorale dont
«tout le monde se fout», un «événement» à 66
spectateurs suffit à son bonheur.

« Une réhabilitation »

Les régionales, une réhabilitation paradoxale

Jospin revendique une part de la victoire, là où
d'autres estiment avoir gagné sans lui.

Par Paul QUINIO

samedi 29 mai 2004 (Liberation - 06:00)

heureux ou contrarié ? A trois reprises, Lionel

Jospin a choisi de donner de la visibilité à son action. D'abord avec sa sortie à contre-courant de la direction du PS sur le mariage gay, puis vendredi à Toulouse (lire ci-contre), et enfin, mardi prochain, avec son déplacement en Bretagne pour soutenir les candidats socialistes aux européennes dans l'Ouest. Ces trois exemples sont-ils le fruit du bilan paradoxal que l'ex-Premier ministre a tiré de la victoire des socialistes aux régionales ? Son ami Daniel Vaillant assure que non : «Il était enchanté du résultat.» Plusieurs dirigeants du PS confirment que le soir des résultats il était «heureux», voire «joyeux». Il a sans doute moins apprécié l'interprétation de cette victoire faite par certains au PS : ils peuvent gagner sans lui. L'ex-candidat à l'Elysée a lu le vote de mars comme «une forme de reconnaissance» ou «une réhabilitation» de son action à la tête du gouvernement entre 1997 et 2002. Un sentiment légitimé par la campagne du PS avant le scrutin : la philosophie des propositions socialistes (tels les «emplois trempés»), l'angle choisi pour dénoncer la politique économique du gouvernement (l'absence de «volontarisme» pour relancer le couple moteur croissance-emploi) étaient largement d'inspiration jospinienne. La défense des 35 heures face aux assauts de la majorité et du Medef a complété, pendant cette période prérégionales, le retour en grâce du bilan Jospin. Alors qu'il a essentiellement expliqué sa défaite au premier tour de la présidentielle par la dispersion à gauche, Jospin a aussi été

«réconforté par les regrets» qu'auraient exprimés, le 21 mars, des électeurs qui l'avaient boudé le 21 avril 2002. Ses petites incursions de campagne à Marseille ou à Dijon ont flatté son ego. Comme le dit Vaillant, «on ne peut pas l'empêcher de prendre un certain plaisir à aller au-devant de gens qui l'applaudissent».

Revers du succès : «Psychologiquement, l'interprétation des régionales ne lui a pas fait plaisir», confie l'un de ses interlocuteurs. Requinqués, les socialistes peuvent en effet tourner la page Jospin et «l'enterrer une deuxième fois». «Je l'ai senti se raidir, commente un jospinien. Il a très vite compris que la trappe se refermait, qu'il n'aurait plus d'espace» entre Fabius, Strauss-Kahn et Hollande. Les deux premiers ont très rapidement lancé la course présidentielle. Le troisième a personnellement tiré bénéfice de la victoire. Opportunément, Jospin a profité de la première occasion - le mariage gay - pour se remettre sur ses pattes de gros chat qui joue avec les souris. Son jeu préféré depuis un moment.

« Équité médiatique »

Le CSA dépoussière la campagne radiotélé

Une première: les partis pourront tourner leurs clips hors de la Maison de la radio.

Par Didier HASSOUX et Isabelle ROBERTS

mardi 18 mai 2004 (Libération - 06:00)

La politique en clips tournés hors des studios.

Pour les européennes, la campagne radiotélévisée

officielle sera rock n' roll ou ne sera pas. En tout cas, c'est ce qu'espère le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a décidé de la rénover. Avant, c'était simple, monolithique : le CSA mettait à la disposition des candidats un studio à la Maison de la radio et, en toute fin de campagne - une fois la tournée des meetings terminée -, les hommes politiques défilaient la veille ou l'avant-veille de la diffusion du spot pour enregistrer leur réclame. Tout cela, c'est fini. Plus de Maison ronde et sa moquette commune à tous les candidats, les trois sortes de tables au choix, le même nombre de spots contingenté quel que soit le parti, le même mur sur lequel, on pouvait - seule liberté - punaiser une carte de France.

Déjà, dans les années 90, le CSA avait autorisé 50 % d'inserts tournés en extérieur pour faire respirer des spots à la grâce toute brejnévienne. Pas suffisant : «C'était 50 % de liberté dans 50 % de contraintes», explique Joseph Daniel, conseiller en charge des campagnes électorales au CSA. D'où une tendance certaine du téléspectateur à se carapater à la seule vue d'une campagne officielle. Et ce, même quand Antoine Waechter se fait interviewer par un comparse déguisé en castor... En 2001, le CSA commence à travailler à une réforme. Ce ne sera pas pour la présidentielle ou pour les législatives de 2002 : le Conseil constitutionnel est réticent. Ni pour les régionales, qui n'ont pas de campagne officielle à la télé. Ce sera donc pour les européennes.

Pas de lieux officiels. Plus de Maison de la radio, donc, mais une équipe de tournage mise à la disposition des candidats (après appel à candidatures, France 3 a été choisie), lesquels pourront choisir leur réalisateur et aller tourner où bon leur semble. Enfin, presque : ils doivent éviter les lieux officiels, tels l'Assemblée, Matignon ou l'Elysée, et s'abstenir de planter derrière eux le drapeau français ou européen. Le CSA contrôlera après coup la légalité des messages. Les spots seront plus courts : une minute quinze pour le format le plus bref (1). Ce sont eux qui seront le mieux exposés : après le journal de 20 heures, sur France 2, ou avant Questions pour un champion, sur France 3. Les bavards se retrouveront après Télématin.

Le collectif de publicitaires baptisé Démocratie et Communication espère que ces changements constituent un premier pas vers la pub politique. Mais, attention, pas comme aux Etats-Unis avec avalanche d'argent et messages mensongers ! Juste une publicité bien française contrôlée par le CSA. Nicolas Bordas, le publicitaire attitré du PS pour les européennes, est pour, parce qu'elle incitera les électeurs à accomplir un geste civique. Vice-président de l'agence TBWA, il estime que la réforme est «un bon signe, mais insuffisant».

A l'inverse, Joseph Daniel se félicite de cette réforme qui éloigne, selon lui, une éventuelle autorisation de la pub politique : «Si nous n'avions pas rénové le système, on nous aurait bientôt dit : "Il faut passer à la pub

politique, parce que ce que vous faites est sinistre." Pour nous, c'est un test en vrai.» Mais avec des messages d'une minute quinze, contre trente ou quarante-cinq secondes pour les vrais spots de pub, on est encore loin du compte.

Satisfaction. Côté politique, les responsables de la com' des partis se disent satisfaits par l'allègement des contraintes. «C'est un bon compromis», estime ainsi Claude Bartolone (PS), qui se réjouit «qu'on ait évité un système à l'américaine». Pour l'UMP, Marie-Laure Simon-Baulieu ne sait pas trop quoi penser. Si ce n'est que la nouvelle façon de travailler «ne sera pas une révolution» pour eux. Enfin, François Bayrou promet d'utiliser les clips de l'UDF pour faire de l'instruction civique. Un rôle d'ordinaire dévolu au gouvernement. Qui, sous prétexte de manque d'argent, s'est abstenu d'inciter par les ondes les électeurs à aller voter.

(1) Les partis représentés au Parlement disposent de deux heures d'antenne, les autres d'une heure.

« Jouer l'euro socialisme »

En Normandie, Fabius joue l'eurosocialiste

Le numéro 2 du PS était en Seine-Maritime pour soutenir Henri Weber.

Par Didier HASSOUX

mardi 08 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Petit-Couronne (Seine-Maritime) envoyé spécial
romesse du candidat Fabius : «Je ne ferai pas
toutes les campagnes électorales depuis

l'étranger.» Pour son retour sur le sol national, après quinze jours d'exil et d'enseignement distillé à l'université de Chicago, le numéro deux du PS tenait hier soir meeting sur ses terres de Seine-Maritime. Devant 300 personnes, il soutenait la liste de son ami, le sénateur Henri Weber. C'est bien le moins qu'il pouvait faire. «J'ai fait pas mal de meetings avant mon séjour aux Etats-Unis, se défend-t-il. Je n'ai pas déserté la campagne. J'ose espérer d'ailleurs qu'elle ne repose pas sur mes 3 ou 4 déplacements.» Même s'il se sait indispensable au PS, l'ex-Premier ministre veut croire que «la campagne commence aujourd'hui». Et d'égrener son programme d'ici à dimanche. Une intervention par jour durant une petite semaine. Service minimum, donc. Pas plus ni moins que les autres présidentiables du PS, fait valoir son entourage. Et le premier adjoint de Grand-Quevilly de conseiller à ses camarades «d'en revenir à l'essentiel, à la base, au sujet : si on veut une Europe sociale, il faut un Parlement européen socialiste !». Fabius n'hésite pas à fustiger la réforme «injuste» de l'assurance maladie de «l'illustre Douste-Blazy» et sa «gestion de mèche». Pas étonné par la faible mobilisation sociale, il dénonce «la martingale du gouvernement : j'accuse mes prédécesseurs, je rejette sur mes successeurs». Le député de Seine-Maritime craint que la gauche, si elle revient au pouvoir dans trois ans, «se repaie plein pot l'assurance maladie, les retraites, la réforme de l'Etat». Fabius suggère de développer une «opposition

argumentée» au gouvernement. Un mot d'ordre qui tranche avec celui qu'il préconisait lors des régionales. Il parlait alors d'«opposition frontale». L'opposant serait-il en train de devenir candidat ?

Formes discursives Libération discours européen

« Aller à Paris »

Elections européennes

Blair à Paris

lundi 10 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Journée de l'Europe oblige, Tony Blair s'est invité hier dans le lancement de la campagne des européennes en France. Au fil de sa journée à Paris, il a justifié son choix d'organiser en Grande-Bretagne un référendum sur la Constitution européenne. Invité de Jacques Chirac, il a profité d'une rencontre avec quelque 400 jeunes français et anglais réunis à l'Elysée pour expliquer qu'il jugeait «le moment venu» pour une telle consultation car les Britanniques doivent être «des acteurs centraux en Europe». «Je n'imagine pas que la Grande-Bretagne puisse durablement donner la priorité à sa vocation de grand large», a poliment répondu Chirac. Les deux hommes se sont efforcés d'afficher un semblant d'entente cordiale, mais Tony Blair, 51 ans, n'a pas manqué de pointer une différence de taille avec son hôte, 71 ans, en lançant au jeune public: «A votre âge, j'étais barman à Paris et Jacques était Premier ministre à cette époque...» Il

s'est ensuite rendu à Matignon avant d'assurer qu'il pensait «gagner le débat» sur le référendum lors d'une interview commune avec Raffarin, sur LCI. Puis Blair, qui demeure travailliste, a rencontré le patron du PS, Hollande, à l'ambassade de Grande-Bretagne.

« Débat sur le logiciel libre »

Les dix travaux du parlement

«Le logiciel, un langage universel»

Par Jean QUATREMER

mardi 08 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Le Parlement européen, même dominé par la droite et les libéraux, a une idée très tempérée du capitalisme, comme l'a montré son rejet des directives OPA et services portuaires, jugées trop libérales (Libération des 1er et 5 juin).

Il l'a une nouvelle fois démontré en refusant, en septembre 2003, que les logiciels soient considérés comme des inventions brevetables au même titre qu'une machine ou un médicament. «Un logiciel, c'est un langage universel, comme l'alphabet. Il doit donc, en tant que tel, échapper au monopole d'exploitation afin de ne pas figer l'innovation», explique le député européen sortant Gilles Savary (France, socialiste). C'est précisément le cas dans l'Union où la législation prévoit que les logiciels ne sont pas brevetables : ils sont protégés par le droit d'auteur classique, c'est-à-dire que leur utilisation donne lieu au versement d'une simple rémunération. Mais la Commission européenne, comme souvent fascinée par la logique libérale anglo-saxonne, a

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

proposé, sous la pression des géants informatiques, Microsoft en particulier, d'adopter le modèle américain où les logiciels sont protégés durant vingt ans.

Le 25 septembre 2003, par 361 voix contre 157 et 28 abstentions, les députés européens ont mis le holà à cette tentative en limitant le champ de la brevetabilité aux logiciels mettant en oeuvre «les forces de la nature». Par exemple, une machine-outil comme un robot peintre ou le système de freinage ABS d'une voiture. Mais les logiciels mettant en oeuvre des algorithmes mathématiques ne seront pas brevetables en tant que tels.

« Débat sur la défense des OPAS »

Européennes les dix travaux du parlement

A chaque Etat sa défense contre les OPA

Par Jean QUATREMER

mardi 01 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Retour, pendant dix jours, sur dix interventions du Parlement de Strasbourg.

Certes, le Parlement européen est dominé par la droite. Ce qui n'implique pas une vision

«libérale» pure et dure. La Commission en a fait l'expérience, le 4 juillet 2001 : les

eurodéputés ont fait capoter une proposition de directive visant à faciliter les offres

publiques d'achat (OPA). Un coup que le très libéral commissaire chargé du Marché intérieur, le Néerlandais Frits Bolkestein, n'avait pas vu venir.

Il avait fallu douze ans de discussions pour que les Etats se mettent d'accord afin d'harmoniser,

au sein du marché intérieur, les règles de rachat des entreprises, que celles-ci soient cotées à Paris, Francfort ou Londres. Mais les OPA posent une question politique : le marché a-t-il toujours raison ? Pour la Commission, c'est oui. Elle proposait donc de compliquer l'adoption par les entreprises de «mesures de défense» contre une OPA hostile : les poison pills devaient être décidées par les dirigeants de l'entreprise ET approuvées ensuite par l'assemblée générale des actionnaires, les premiers n'ayant pas forcément le même intérêt que les seconds.

L'Allemagne, soucieuse de préserver ses entreprises des prédateurs, surtout au lendemain du dépeçage de Mannesmann par le britannique Vodaphone, s'est battue contre cette directive. Elle a réussi à convaincre 98 de ses eurodéputés (sur 99), ainsi que les Italiens de Forza Italia et une partie de l'UDF. Finalement, la directive sur les OPA a été adoptée fin 2003. Mais chaque Etat membre reste libre de légiférer sur les «mesures de défense», donc d'aménager la loi du marché.

« Débat sur les OGM »

Européennes Les dix travaux du Parlement

La bataille des OGM a bien eu lieu

Par Julie MAJERCZAK

mercredi 02 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Retour, pendant dix jours, sur dix interventions du Parlement de Strasbourg.

«La législation européenne est extrêmement ambitieuse par rapport à ce qui se fait dans le

monde.» Et c'est un eurodéputé Vert qui l'affirme. Un avis partagé par les associations écologistes comme Greenpeace ou le réseau InfOGM. Le 2 juillet 2003, deux règlements sur la traçabilité et l'étiquetage des OGM sont adoptés définitivement par le Parlement européen. Les députés ont dû batailler dur pendant deux ans pour se faire entendre. Le consommateur européen doit avoir le droit de savoir s'il y a des OGM ou non dans son assiette. C'est au nom de cette liberté de choix que la gauche, les Verts et les libéraux ont réussi à durcir le texte de la Commission et à l'emporter contre le lobby agroalimentaire. Le Parlement voulait imposer l'étiquetage à partir de 0,5 % d'OGM dans les produits, la Commission refusait de descendre en dessous de 1 %, tandis que le lobby agroalimentaire se battait pour ne signaler la présence d'OGM qu'au-delà de 3 %. Le compromis trouvé met la barre à 0,9 %. Mais l'essentiel est sauvé : l'obligation d'étiquetage s'applique aux produits contenant des OGM qu'ils soient destinés à l'alimentation humaine ou animale et surtout elle englobe les produits dérivés d'OGM, c'est-à-dire ceux qui ne présentent plus de trace d'ADN, ce qui inclut de nombreux aliments tels que les bonbons, les chewing-gums ou les bières qui contiennent du sirop de glucose produit à partir de maïs génétiquement modifié. La Commission n'a cependant pas tout perdu. L'entrée en vigueur de cette réglementation en avril lui a permis de lever le moratoire européen sur les OGM observé depuis 1999.

« Débat sur la libéralisation »

Les dix travaux du parlement

Le train poussé à la libéralisation

Par Jean QUATREMER

lundi 07 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Retour, pendant dix jours, sur dix interventions
du Parlement de Strasbourg.

Si le Parlement européen a montré sa capacité à
s'opposer à une dérive par trop libérale de la
construction communautaire, par exemple en
bloquant les projets de directives sur les OPA
ou sur la libéralisation des services
portuaires, il sait aussi pousser les feux de la
concurrence quand il juge que cela est
nécessaire à la survie d'un secteur économique.

Tel a été le cas pour les chemins de fer:

l'Europarlament a avancé, en avril, la date de
l'ouverture totale du fret à la concurrence au
1er janvier 2007. Les Etats membres voulaient au
départ la retarder d'un an, et éviter qu'elle
s'étende au cabotage, c'est-à-dire à la
possibilité pour un train effectuant la liaison
Amsterdam-Nice de prendre des marchandises à
Paris. Surtout, le Parlement a obtenu, à
l'occasion du vote de ce paquet ferroviaire,
l'engagement que le transport des passagers soit
lui aussi libéralisé à l'horizon 2010, au moins
pour les lignes internationales : les Etats
membres doivent encore se prononcer sur ce
point, mais il est plus que douteux qu'ils s'y
opposent. Les plus réticents, dont la France,
n'ont pu que constater leur isolement croissant
en Europe dans leur défense des monopoles

nationaux. Les libéraux ont beau jeu de souligner que la quantité astronomique d'argent public dépensée pour aider les chemins de fer n'a eu aucun effet sur l'effondrement des parts de marché.

Cela étant, le Parlement n'a pas été jusqu'au bout de la logique libérale : il a soutenu la Commission et la France pour imposer une harmonisation des normes de sécurité dont ne voulaient pas les pays les moins interventionnistes.

« Débat sur les libertés »

Les dix travaux du parlement

Les atteintes aux libertés hors de portée

Par Jean QUATREMER

vendredi 04 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Retour, pendant dix jours, sur dix interventions du Parlement de Strasbourg.

Depuis le 11 septembre 2001, la guerre au terrorisme justifie toutes les privautés en matière de libertés publiques, y compris au sein de l'Union. Le Parlement européen, qui ne possède pas de pouvoir autre que moral dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, a tenté d'y mettre le holà. En vain. Mais le fait mérite d'être salué car aucun autre parlement ne s'en est ému. Les Etats-Unis ont exigé des compagnies aériennes acheminant des passagers vers ou à partir de leur territoire un droit d'accès à leur système de réservation, le PNR (Passenger Name Record), répertoriant notamment numéro de carte de crédit, habitudes alimentaires, voyages

précédents, adresse, numéros de téléphone... Or, en droit européen, ces données personnelles ne peuvent être transmises sans le consentement de l'intéressé, surtout à un pays qui n'a aucune législation sur la protection des données. Afin d'éviter des mesures de rétorsion, les compagnies se sont pliées à l'injonction américaine en mars 2003. Et Bruxelles a couvert cette illégalité en négociant avec Washington un accord limitant la durée de conservation de ces données. Le 31 mars dernier, Strasbourg s'insurge et vote une résolution condamnant cette violation du droit européen et demandant aux compagnies de suspendre l'accès des Américains au PNR. Le 21 avril, le Parlement décide de saisir la Cour de justice européenne, et exige que rien ne se fasse sans un avis de cette dernière. Peine perdue : le 28 mai, l'accord UE-USA a été signé, Bruxelles espérant sans doute que la future assemblée sera moins à cheval sur les libertés publiques...

« Faire du chantage »

Constitution européenne : Londres fait du chantage

Les Britanniques demandent plus de concessions sur le projet de VGE.

Par Jean QUATREMER

mercredi 19 mai 2004 (Liberation - 06:00)

Bruxelles (UE) de notre correspondant

ack Straw, secrétaire au Foreign Office, s'est

agacé des critiques de ses partenaires européens

: «Je suis très déçu de subir sans cesse les

piqûres de moustiques contre la position

britannique.» Joschka Fischer, le chef de la diplomatie allemande, a immédiatement rétorqué : «Oui, mais ce sont des moustiques proeuropéens.»

Le Français Michel Barnier a enfoncé le clou : «Je vous rappelle qu'il existe aussi des mouches tsé-tsé qui essaient d'endormir tout le monde, et moi je ne veux pas que l'Europe s'endorme.»

Le moins que l'on puisse dire est que l'ambiance n'était pas au beau fixe, hier, au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de trouver un compromis sur le projet de Constitution européenne (Libération du 17 mai).

Mauvaise tournure. Réunie depuis lundi pour la première fois depuis le fiasco du Conseil européen de Bruxelles, en décembre 2003, la CIG a rapidement pris une mauvaise tournure. Le Polonais Włodzimierz Cimoszewicz, dont le pays a posé un veto avec l'Espagne au projet de Constitution, a, dès son arrivée à Bruxelles, claironné qu'il ne parierait «pas un zloty sur les chances de succès du sommet de juin», au cours duquel ce texte est censé être enfin adopté. Jack Straw n'a pas non plus écarté la possibilité que les négociations se poursuivent au-delà de cette date butoir : «Une telle éventualité existe toujours. Je ne ferai pas de promesses. Il faut espérer...» De fait, l'Espagne et la Pologne ont maintenu leur opposition à ce que le Conseil des ministres puisse adopter une décision si 50 % des Etats représentant 60 % de la population européenne votent pour, comme le prévoit le texte élaboré sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing.

Référendum. Surtout, la Grande-Bretagne a donné

de la voix pour la première fois depuis longtemps : elle s'était tenue en retrait après avoir obtenu satisfaction sur ses red lines infranchissables (maintien de l'unanimité, notamment en matière fiscale, sociale ou encore en politique étrangère). Mais Tony Blair ayant décidé de convoquer un référendum pour ratifier la future Constitution européenne, Londres veut pousser son avantage en demandant plus de concessions à ses partenaires, en arguant des risques d'un «non»... Jack Straw veut donc remettre en question le caractère obligatoire de la Charte des droits fondamentaux, les possibilités de créer plus facilement des «coopérations renforcées» ou encore les percées du vote à la majorité qualifiée dans les domaines de la coopération judiciaire. Ses partenaires ont eu le sentiment qu'il entendait détricoter le projet de Constitution. Fischer n'a pas hésité à accuser Straw d'utiliser la «tactique du salami», qui consiste à découper en tranches un texte pour le réduire à néant. Réponse immédiate de l'intéressé : «Les Allemands sont beaucoup plus habitués au salami que le ministre britannique des Affaires étrangères. Personnellement, je préfère autre chose pour mon petit déjeuner.» On comprend que le ministre finlandais Erkki Tuomioja ait confié hier qu'il était «plus pessimiste qu'il y a deux semaines. Désormais, c'est du 50-50».

« Sanctionner les gouvernements »

Européennes

Election, la menace du vote-sanction

A la différence de 1999, le scrutin européen pourrait s'affirmer comme un défouloir contre les chefs de gouvernement en place.

Par Nathalie DUBOIS et Marc SEMO

mercredi 02 juin 2004 (Libération - 06:00)

es élections européennes sont le plus souvent l'occasion d'un vote défouloir. Dominé par des enjeux d'abord nationaux, le scrutin organisé du 10 au 13 juin prochain dans les vingt-cinq pays de l'UE a toutes les chances de ne pas faire exception à cette règle. L'«offre» politique énorme, notamment en France avec 41 partis et mouvements en lice sur 168 listes, entraînera probablement une dispersion de ce vote protestataire de droite (voir page 6) ou d'extrême gauche. Le ras-le-bol se traduira aussi par une abstention, qui, à dix jours du scrutin, s'annonce presque partout très élevée.

«Il n'y a pas seulement une abstention d'indifférence mais aussi une abstention protestataire. Dans plusieurs pays dont la France, elle s'annonce même comme le principal geste protestataire de ce scrutin», souligne Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof). Dans l'Hexagone, le nombre des votants risque de rester sous la barre des 50 %. En Grande-Bretagne, les derniers sondages estiment qu'à peine 25 % des électeurs se rendront aux urnes. En moyenne, guère plus d'un Européen sur deux compte effectuer son devoir civique, et les nouveaux entrants ne sont d'ailleurs pas plus motivés.

Le débat européen est absent et partout la mobilisation des électeurs se fera d'abord sur des enjeux internes, ce qui peut avoir aussi pour effet d'entraîner un choix de vote «utile». Ainsi, en Italie, où les deux grandes formations de la gauche (Démocrates de gauche et Marguerite) sont parvenues à s'entendre pour affronter ensemble les différentes composantes de la majorité de centre droit de Silvio Berlusconi, qui courent chacune de son côté. «Ce sera une sorte de référendum pour ou contre Berlusconi, notamment parce que celui-ci a décidé de se présenter comme tête de liste de Forza Italia dans toutes les régions. Dans ce contexte, il n'y a pas d'espace pour le vote protestataire», explique le politologue Giovanni Sartori. En Allemagne, le gouvernement de coalition «rouge-vert» attend aussi les résultats des européennes avec une certaine inquiétude. Le SPD pourrait chuter à 25 %, soit 13 points de moins que son score aux élections législatives de septembre 2002. «Les électeurs savent très bien qu'ils ne votent pas pour un gouvernement européen, ils profitent donc de ces élections de "second ordre" pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de la politique de réforme du chancelier Schröder», explique Bernhard Wessels, chercheur en sciences politiques de Berlin.

Au Royaume-Uni, c'est la question irakienne qui est au coeur de la campagne, et le New Labour craint que nombre d'électeurs ne profitent de ce vote pour sanctionner Tony Blair, déjà usé par sept ans de pouvoir. Ce ras-le-bol risque en

particulier de s'exprimer par un vote en faveur d'une formation protestataire, violemment antieuropéenne, comme le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), crédité de 10 à 18 % des intentions de vote selon les sondages (lire ci-contre).

A contrario, cette virulence antieuropéenne ne fait plus vraiment recette ailleurs, sinon chez certains des nouveaux pays membres, comme la Pologne, où des formations populistes ont le vent en poupe et dénoncent les méfaits d'un pouvoir supranational. «La facilité avec laquelle les gens se sont approprié la monnaie unique montre bien que l'Europe s'impose de plus en plus comme une évidence auprès des citoyens.

Tandis que les partis eurosceptiques incarnent, eux, un combat d'arrière-garde», souligne l'anthropologue Marc Abélès, directeur de recherches au CNRS. Le Front national ne parle plus de sortir de l'UE. En Autriche, l'extrême droite nationaliste du FPÖ, laminée par sa participation au pouvoir aux côtés des conservateurs, tombera selon les sondages de 23 % à moins de 10 %. Nombre de ses électeurs se porteront sur le mouvement de Hans-Peter Martin, ancien député social-démocrate aux accents populistes qui dénonce les gabegies bruxelloises. Même dans les pays scandinaves traditionnellement très méfiants à l'égard de l'intégration européenne, les mouvements anti-UE semblent aujourd'hui battre de l'aile.

Un retournement particulièrement évident au Danemark, où le Mouvement de Juin, parti eurosceptique créé en 1992 au lendemain du non à

Maastricht, et le Mouvement populaire contre l'UE, qui ensemble avaient obtenu 23,4 % des voix en 1999, ne devraient guère engranger plus de 6 %. Les Danois ont désormais changé d'attitude face à l'UE et une majorité d'entre eux voterait aujourd'hui en faveur de l'euro et de la défense européenne.

« Les questions intérieures »

Européennes

Les problèmes intérieurs emplissent les urnes
Les dix nouveaux membres de l'UE ne semblent guère mobilisés pour leur futur Parlement.

Par Marc SEMO

samedi 12 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Partout chez les Vingt-Cinq, ce vote sera dominé d'abord par des enjeux de politique intérieure.

«Dans chaque pays, comme d'habitude, les électeurs vont voter pour ou contre leur gouvernement national», reconnaissait Romano Prodi, président sortant de la Commission européenne et père spirituel, en Italie, de la liste de centre gauche Unis dans l'Olivier. Dans la péninsule, l'opposition de gauche fait bloc et a le vent en poupe dans les sondages. Son objectif : affaiblir la coalition de droite au pouvoir de Silvio Berlusconi, lui-même tête de liste de son parti, Forza Italia, dans les cinq circonscriptions du pays mais qui ne pourra pas siéger à Strasbourg à moins de démissionner de ses fonctions de Premier ministre. Son parti tournerait autour de 23 %, nettement moins qu'aux dernières législatives de 2001 (29,8 %) ou qu'aux précédentes européennes (25,2 %).

Impopularité. En Grande-Bretagne, les élections locales qui se déroulaient jeudi en même temps que les européennes annoncent un vote-sanction contre Tony Blair, plombé par son soutien à Washington dans l'aventure irakienne. Le chancelier allemand Gerhard Schröder était aux côtés de Paris pour refuser la guerre mais son gouvernement est pénalisé par le ralentissement de la croissance économique et l'impopularité de réformes aussi courageuses que tardives. Les sociaux-démocrates sont crédités d'à peine 25 % face à une CDU regonflée à bloc qui accuse le gouvernement «rouge-vert» d'avoir fait couler le pays. Crédités de 11 % des suffrages, les Verts tirent néanmoins leur épingle du jeu, forts d'avoir mené avec Daniel Cohn-Bendit une véritable campagne européenne.

Ailleurs, les enjeux sont moins cruciaux. Les sociaux-démocrates danois, dans l'opposition depuis 2001, devraient doubler leur score et arriver à 34 % des voix, redevenant ainsi la première force du pays. On craint, en Belgique, une poussée de l'extrême droite flamande lors de scrutins locaux, tenus en même temps que les élections européennes, qui pourrait menacer l'actuelle coalition «laïque» de Guy Verhofstadt. En revanche, la droite grecque et les socialistes espagnols, l'un et l'autre à peine revenus au pouvoir, profitent encore d'un état de grâce.

«Naïvement». Parmi les dix nouveaux membres de l'Union européenne aussi, la politique intérieure dominera, notamment en Pologne, plongée dans une crise politique avec

l'implosion des ex-communistes au pouvoir. Les forces populistes et eurosceptiques, dont le mouvement du leader paysan Andrej Lepper, devraient se renforcer. Il en sera de même en Slovaquie et en République tchèque. Le taux de participation à l'Est s'annonce très bas. C'est seulement parmi les plus petits, Malte, Chypre et la Slovénie, que les électeurs semblent vraiment se mobiliser. Professeur de sciences sociales à Ljubljana, Ogor Lukisc constatait : «Les Slovènes croient naïvement que ces élections sont importantes et à même de changer leur vie.»

« L'écologie »

Européennes. Les dix travaux du parlement

Après l'«Erika», l'UE lave plus écolo

Par Jean QUATREMER

vendredi 11 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Retour, pendant dix jours, sur dix interventions du Parlement de Strasbourg.

S'il y a bien un domaine sur lequel le Parlement européen laissera sa marque, c'est celui de l'environnement. Moins soucieux que les gouvernements de défendre les intérêts étroits de leurs entreprises, les eurodéputés n'ont jamais hésité à exiger les normes les plus élevées possibles. La lutte contre la pollution maritime en offre un parfait exemple : sans le soutien indéfectible du Parlement, la Commission n'aurait jamais pu faire passer la législation qui fait de l'Union européenne, avec les Etats-Unis, une des zones les plus impitoyables à l'égard des navires-poubelles. C'est le

dramatique naufrage de l'Erika, en décembre 1999, qui a lancé la machine communautaire. Trois «paquets» ont été proposés, entre 2000 et 2002, aux Etats membres. En vrac, il s'agissait d'adopter un calendrier d'interdiction des pétroliers à «simple coque», de doter les bateaux de «boîtes noires», de créer une Agence de sécurité maritime, d'augmenter les indemnisations ainsi que la fréquence et la qualité des contrôles des navires, etc. Un certain nombre d'Etats, comme le Danemark, les Pays-Bas ou encore la Grande-Bretagne, ne voulaient pas, à des degrés divers, de ces mesures. L'accord du Parlement était nécessaire pour aboutir à des textes. Or, les propositions de la Commission étaient, pour les députés, un minimum minimorum. Par un jeu de rôles habile, le Parlement endossant l'habit du «Monsieur plus», et la Commission celui du tiers désintéressé, les Quinze ont dû avaler l'ensemble des dispositions par peur d'apparaître comme les responsables de futures marées noires...

« Jeune parlement »

L'état de l'union

L'âge ingrat de l'eurodéputé

La classe politique européenne est encore embryonnaire, mais ce mandat est de plus en plus prisé.

Par Nathalie DUBOIS

lundi 07 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Jeunes loups aux dents longues et dinosaures en bout de course cohabitent au Parlement européen.

Etrange tribu faite pour deux tiers d'hommes et un tiers de femmes que l'anthropologue Marc Abélès décrit dans sa Vie quotidienne au Parlement européen comme une espèce de «mutants, mi-politiques, mi-experts». A Strasbourg ou Bruxelles, ils s'immergent «dans un bouillon de culture européen, dont tous sortent transformés, convertis à la logique du compromis qu'impose le système communautaire», s'amuse le politologue Olivier Costa, enseignant au collège d'Europe à Bruges. Cette «Assemblée d'étrangers», comme l'anticipait suspicieusement le général de Gaulle, serait-elle devenue le creuset d'une véritable classe politique européenne ? Olivier Costa n'y croit pas : «Pour qu'elle existe, il faudrait un Etat et un espace public européens, ainsi que des possibilités de carrière politique européenne, ce qu'on n'aura pas avant longtemps. En revanche, cette assemblée délibérante est un lieu crucial d'eupéanisation des classes politiques nationales.» Pour les quelque 150 partis de 25 pays qui y siègent, c'est une plongée dans l'intimité de l'Europe, mais aussi l'occasion «d'un brassage des idées, d'un décroisement des espaces politiques nationaux». Longtemps, Strasbourg fut un purgatoire, voire une punition, pour politiques en disgrâce. Aujourd'hui, le mandat européen est de plus en plus prisé. «Emmerdeurs». «A Sciences-Po, chez les jeunes tentés par la politique, l'investissement européen devient très important», constate Marc Abélès. A l'université libre de Bruxelles, le

politologue Pascal Delwit constate «une professionnalisation des eurodéputés» et définit «trois profils fréquents d'eurodéputés : les jeunes qu'on lance se faire les dents pour une législature, la catégorie des battus qu'on recase, des emmerdeurs qu'on exile ou des grands leaders en fin de carrière type Mario Soares, Roy Jenkins ou Wilfried Martens. Enfin, les experts qui ont choisi de s'investir dans l'Europe plutôt que dans une ambition nationale, comme l'Espagnol Baron Crespo, les Allemands Pöttering et Cohn-Bendit ou le Français Bourlanges». Souvent marginaux dans leur propre parti, ce sont ceux-là qui pèsent le plus au Parlement européen. Une stratégie d'enracinement, dont l'Allemagne est championne : neuf de ses hommes et femmes siègent ainsi depuis un quart de siècle à Strasbourg, quand la France n'a qu'un seul exemple de constance, le communiste Francis Wurtz. Vieux routiers. Les partis allemands y ont une véritable «stratégie d'influence», qui les a conduits à développer «une pratique fondée sur l'exercice de trois mandats» : le premier pour apprendre, le deuxième pour agir, le troisième pour transmettre aux nouveaux venus, souligne avec envie le récent rapport du député Jacques Floch sur «la présence de la France en Europe» (qu'il trouve insuffisante). Dans le Parlement sortant, on ne trouve que 3 % de Français chez les vieux routiers alignant plus de trois mandats, quatre fois moins que chez les Allemands, deux fois moins que chez les Britanniques...

Méconnu de ses électeurs, l'eurodéputé reste dédaigné par ses pairs nationaux. «Il n'y a qu'à voir sa place très basse dans le rang protocolaire, après le préfet et l'archevêque», ironise Olivier Costa, regrettant qu'avec l'Italie la France donne «le plus mauvais exemple» (Libération d'hier). Erreur d'appréciation d'autant plus dommageable que le Parlement n'a cessé de gagner en envergure. «De 1987 à 1992, pour préparer le Marché unique, il a produit au kilomètre de la norme, des balais de WC aux vélos d'enfant», admet Costa. Aujourd'hui, souligne Abélès, «les thèmes qu'il traite sont devenus des thèmes politiques de premier plan. En se saisissant des questions du développement durable ou de l'écologie, les eurodéputés ont prouvé qu'ils étaient des défricheurs».

Organe. Leur agenda, dix fois plus chargé que celui des parlements nationaux, pâtit de son haut niveau de technicité, difficile à médiatiser. D'autant que l'enceinte n'a jamais fonctionné sur le mode parlementaire classique d'un combat entre majorité et opposition. Il s'y invente une nouvelle forme de démocratie, basée sur la recherche du compromis par-delà les multiples clivages à l'oeuvre, droite-gauche, clivages nationaux, pro- et anti-UE... Signe que ce Parlement est perçu comme un organe de plus en plus politique, l'européanisation des partis va bon train, du côté des écologistes ou des communistes. Les Verts montrent la voie, avec, cette année, pour la première fois, des affiches, des slogans et des thèmes de campagne

communs. En attendant de vraies listes transnationales, encore utopiques.

« Fraudes au Parlement »

Eurodéputés : prime à la fraude commune

Pour «compenser» les disparités de salaires, un curieux système d'indemnités a été instauré.

Par Jean QUATREMER

mardi 01 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Bruxelles (UE) de notre correspondant

Depuis quelques années, la chasse à l'eurodéputé est un sport à la mode : absent, grassement payé, fraudeur, inutile, il cumule toutes les tares. Sur sa une du 24 mai dernier, l'International Herald Tribune titrait : «Primes au Parlement européen : un système hors de contrôle ?» Et le quotidien américain, publié et distribué dans toute l'Europe, de souligner que «les députés peuvent arrondir leur salaire de 100 000 euros par an» grâce à la batterie d'indemnités dont ils bénéficient.

Veto allemand. Ce long article, qui laisse entendre que la fraude est généralisée, a fait mal en pleine campagne électorale : «Cela devient une habitude de nous taper dessus. Les premières questions qu'on me pose dans les meetings c'est : alors, vous vous en mettez plein les poches et vous ne faites rien ?», se désole la Française Marielle de Sarnez (UDF). En Autriche, un député européen sortant, l'ancien socialiste Hans-Peter Martin, qui s'est fait une spécialité de dénoncer, pas toujours à propos, les abus de ses collègues, se présente même avec pour unique programme la moralisation du

Parlement de Strasbourg. Il est crédité de plus de 10 % des intentions de vote...

Dans ce portrait à charge, tout n'est, à vrai dire, pas faux : le système des indemnités permet effectivement des fraudes. Il a même été prévu pour ça. Choquant ? En partie seulement. Car tout le monde fait mine d'oublier que les députés n'ont d'européen que le nom. Non seulement ils sont élus dans leur pays respectif (sauf à de trop rares exceptions), mais encore ils n'ont pas de statut unique. Chaque élu dépend donc, pour sa rémunération - et ses impôts -, de son pays d'élection. Un eurodéputé élu en France est payé par l'Assemblée nationale française comme un député national. Résultat : des disparités choquantes.

Dans l'Union à quinze, l'écart de salaires allait de 2 723 euros brut par mois (sur quatorze mois) pour les Espagnols à 12 007 euros pour les Italiens. Dans l'Union à vingt-cinq, l'écart passe de 1 à 16 avec, tout au bas de l'échelle, des députés hongrois payés à peine 761 euros par mois, soit moins qu'un huissier du Parlement européen...

Ce sont les Etats qui portent la responsabilité de cette situation ubuesque où, à travail égal, les députés européens n'ont pas droit à un salaire égal. Après avoir longtemps tergiversé sur le montant du salaire à leur accorder, les Quinze ont finalement rejeté, le 26 janvier dernier, à l'instigation de l'Allemagne, une proposition de statut unique qui recueillait pourtant un large consensus. Gerhard Schröder a pris peur face à une campagne lancée par le

quotidien populaire Bild Zeitung qui dénonçait le montant plantureux de la rémunération prévue : 9 037 euros brut par mois. Une belle somme certes, mais qui n'est que la moitié du salaire d'un juge à la Cour de justice européenne.

La France, qui ne refuse rien à l'Allemagne, l'Autriche, elle aussi sous pression populiste, et la Suède, qui voulait que les eurodéputés payent les impôts nationaux, ont tous les trois soutenu le veto allemand. Les députés européens les plus mal payés vont donc continuer à tirer le diable par la queue, au moins jusqu'en 2009, puisqu'un éventuel statut unique ne pourrait s'appliquer qu'à la prochaine législature.

C'est là qu'interviennent les fameuses «indemnités». Afin de «compenser» ces différences salariales, les députés européens se sont accordés dès l'origine de grasses «rémunérations» annexes : 3 700 euros par mois pour leurs frais généraux, 3 652 euros par an d'indemnité de voyage hors travaux du Parlement, 262 euros par jour de réunion (frais d'hôtel, de taxi et de restaurant) et 12 576 euros par mois de secrétariat. A cela s'ajoutent de généreux remboursements au forfait des frais de voyage qui peuvent permettre au député de toucher jusqu'à dix fois le prix réel du billet...

Se gaver davantage. L'idée, curieuse, est de permettre «aux députés les plus pauvres de s'y retrouver, comme l'explique Gérard Onesta, vice-président (vert) du Parlement, qui a mené la bataille pour la réforme du système.

L'insupportable est que cela a aussi permis aux plus riches de se gaver davantage.» On peut

effectivement se demander pourquoi le Parlement n'a pas tout simplement décidé d'attribuer un salaire complémentaire aux députés touchant moins que le salaire médian. Sans doute tout le monde avait envie d'aller à la soupe...

Très logiquement, puisqu'il s'agissait d'un «salaire» déguisé, ces indemnités n'ont longtemps fait l'objet d'aucun contrôle.

Finalement, sous la pression de l'opinion publique et des Etats, le Parlement européen a mis en place, sous la législature qui s'achève, un contrôle de l'indemnité de secrétariat afin de s'assurer qu'elle servait bien à payer un ou plusieurs assistants (sans garantie en revanche sur leur travail réel). De même, le per diem n'est versé que si le procès-verbal de présence est signé chaque jour, et l'indemnité de frais généraux est réduite de moitié en cas de présence inférieure à 50 % des jours de sessions.

Deux villes chères. Le Parlement, après avoir fait longtemps la sourde oreille, s'est même engagé à passer aux frais réels si le statut unique des députés était voté...

On peut imaginer ce qui va se passer avec les députés des nouveaux Etats membres qui vont bien devoir vivre à Bruxelles et à Strasbourg, deux villes chères, avec un salaire jusqu'à seize fois inférieur à celui de leurs collègues italiens... La chasse à l'euro-député fraudeur - même si c'est par nécessité pour les plus pauvres d'entre eux - a donc encore de beaux jours devant elle.

« Difficultés de l'élection »

Européennes

Première élection de Brest à Vilnius

Vingt-cinq pays élisent un Parlement commun.

Dominée par les débats nationaux, la campagne a peu mobilisé. Mais pour l'Union, les enjeux sont importants.

Par Nathalie DUBOIS

samedi 12 juin 2004 (Liberation - 06:00)

Les Européens sont conviés ce week-end au plus grand marathon électoral de leur histoire : 348

millions d'électeurs sont invités à choisir sur

946 listes les 732 hommes et femmes qu'ils

envoient pour cinq ans au Parlement européen. Le

plus gros scrutin transnational jamais organisé

dans le monde, mais aussi la première expression

démocratique des peuples de cette nouvelle

Union, élargie, depuis le 1er mai, à 25 Etats

membres. «La démocratie n'est pas un sport pour

spectateurs. Elle exige notre participation et

notre engagement», a lancé le Premier ministre

irlandais, Bertie Ahern, président de l'UE.

Apparemment plus captivés par le coup d'envoi de

l'euro de football ce samedi au Portugal, les

électeurs sortiront-ils de leur apathie ?

Dominée partout par des enjeux d'abord nationaux

(lire page 9), la campagne a très peu intéressé,

malgré les rendez-vous cruciaux qu'a cette année

l'Union : l'adoption (si tout va bien la semaine

prochaine) de sa première Constitution et la

réponse à donner en décembre à la Turquie sur

ses chances d'adhésion. Mais le Parlement

européen reste, aux yeux des citoyens, un objet

votant non identifié, dont ils ont bien du mal à saisir l'importance. Malgré le renforcement continu de leurs pouvoirs (lire page 4), les eurodéputés ont, à chaque scrutin, de moins en moins d'électeurs : de 62,4 % chez les Neuf en 1979, la participation moyenne est tombée à 49,6 % chez les Quinze en 1999. La nette remobilisation observée aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, où le vote avait lieu dès jeudi, est un motif d'espoir. Un dernier sondage de l'institut EOS Gallup prédisait ainsi une participation de 52 % dans toute l'UE. Moins brillant, seulement 38 % des électeurs se disaient «certains» d'aller voter dans les dix nouveaux pays membres. D'où le rappel à l'ordre du président polonais, Aleksander Kwasniewski : le 13 juin sera «un test pour notre sens des responsabilités européennes», a-t-il lancé à ses concitoyens pour les inciter à prendre ce vote au sérieux.

Reste que cette consultation continentale a des chances de rester une addition de 25 élections nationales, où, en France (lire ci-contre) comme ailleurs, la première motivation est de sanctionner le gouvernement en place. La faute sans doute à l'absence d'enjeu politique clair au niveau européen, seuls les Verts s'étant essayé à une vraie campagne transnationale. Le vote, parfois couplé avec des élections nationales ou locales, s'étale sur quatre jours, du 10 au 13 juin. L'Irlande et la République tchèque ont voté vendredi, tandis que les bureaux de vote s'ouvrent ce samedi en Lettonie, à Malte et en Italie. Dimanche sera la journée

phare avec le vote dans les 18 autres Etats membres. Bravant Bruxelles, les Pays-Bas ont diffusé dès jeudi soir les résultats de leur vote, mais il faudra attendre la fermeture des derniers bureaux dimanche à 22 heures pour connaître la physionomie du nouveau Parlement. Un suspense qui, sur les chaînes de télévision, ne pèsera pas lourd face au match France-Angleterre.

Formes discursives ABC discours européen

« Appel des 25 »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

«Llamamiento de los 25»

Los responsables de Asuntos Europeos de los países que integran la UE han decidido lanzar una llamada conjunta («Llamamiento de los 25») a los ciudadanos de la UE para que voten en las elecciones europeas del próximo día 13, ante el riesgo de una fuerte abstención.

La iniciativa partió de la ministra delegada francesa de Asuntos Europeos, Claudie Haigneré, que la propuso a sus colegas de los otros veinticuatro Estados miembros, indicó un portavoz del Ministerio. El llamamiento será publicado mañana en todos los Estados que integran la Unión, indicó Haigneré en la sesión de control al Gobierno francés en la Cámara de los Diputados.

« Invitation par SMS »

INTERNACIONAL

13-J

Berlusconi invita a los italianos, mediante un SMS, a votar en las elecciones

Roma. Agencias

El presidente del Gobierno italiano, Silvio Berlusconi, invitó hoy mediante mensajes al móvil (SMS) a votar en las elecciones europeas y regionales previstas para este fin de semana.

El SMS, de pocas líneas, invitaba en nombre de la Presidencia del Gobierno a votar en las elecciones regionales y europeas y recordaba los horarios en los que se abrirán los colegios electorales los días 12 y 13 de junio. "Hemos verificado que no todos los italianos sabían los horarios para poder ejercer su voto y por esto hemos adoptado esta iniciativa para informarlos", ha comentado Berlusconi desde la cumbre del G8 en Sea Island.

La iniciativa ya ha recogido multitud de críticas debido al horario en el que a muchos le ha llegado el mensaje, es decir durante la madrugada, y la posible violación de la privacidad, ya que las compañías de telefonía móvil han dado los números de teléfono privados para que se mandase el SMS.

« Danger pour le gouvernement (Blair) »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

El Reino Unido votó en unas elecciones que calibran el desgaste de Tony Blair

EMILI J. BLASCO. CORRESPONSAL/LONDRES.

Tony Blair se enfrentaba anoche a un voto de castigo probablemente mitigado por el también mal resultado previsto para los conservadores, en las elecciones europeas y municipales celebradas ayer en el Reino Unido. Los dos grandes partidos habrían sufrido retrocesos en beneficio de los liberal-demócratas y, especialmente, del Partido de la Independencia del Reino Unido (UKIP), que con su exigencia de una salida inmediata de la UE ha protagonizado la campaña electoral.

A la hora de cerrar esta edición, aún no se habían facilitado los primeros datos del escrutinio relativos a los comicios locales; los correspondientes a las europeas no se anunciarán hasta el domingo

por la noche, cuando hayan cerrados sus puertas los colegios electorales de los demás países de la UE.

Hasta ahora las encuestas han dibujado un escenario no excesivamente preocupante para Blair, ya que un cierto voto de protesta contra el Gobierno es habitual en las convocatorias a urnas a mitad de mandato, y ya los conservadores ganaron las europeas de 1999, sólo dos años después del arrollador primer triunfo de Blair. Pero el efecto político de este «súper jueves» (también ayer se votó la Asamblea de Londres y, por elección directa, al alcalde de la capital), a un año de las generales, no podrá determinarse del todo hasta que los datos de las municipales que hoy quedarán computados se completen el domingo con los de las europeas.

Todo indicaba anoche que la participación se situaba claramente por encima del 23 por ciento de hace cinco años. El hecho de que esta vez hayan coincidido las europeas con un buen paquete de elecciones locales (se renuevan la mayor parte de las autoridades locales de Inglaterra y Gales, incluido Londres) y de que una cuarta parte del electorado haya votado por correo ha supuesto un aumento del voto. Éste podría haber llegado incluso al 40 por ciento en las cuatro circunscripciones en las que el voto por correo era la única posibilidad, experiencia puesta en marcha para salvar los inconvenientes de tener que acudir al colegio electoral y aumentar así la participación.

Los fallos detectados en el proceso, con papeletas que no llegaron a todos los domicilios y problemas de Correos por tramitar a tiempo las remesas han llevado a denuncias de la oposición, que también advierte que esa modalidad de votación se ha puesto en marcha en zonas de tradicional militancia laborista.

Tony Blair también votó por correo, ya que a comienzos de semana se trasladó a EE.UU. para participar en la reunión del G-8. De hecho, el primer ministro británico apenas se ha implicado en la campaña electoral, sin ni siquiera aparecer en televisión en los vídeos electorales laboristas, en un paso atrás probablemente pensado para evitar la rémora de Irak.

Por el contrario, el líder conservador, Michael Howard, ha tenido una presencia constante e incluso se trasladó a Gibraltar, territorio que por primera vez participaba en unas elecciones europeas. Sin embargo, Howard no parece haber podido contrarrestar el avance del UKIP.

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Blair afronta con relativa tranquilidad el test electoral del próximo 10 de junio

Las elecciones europeas se han convertido en una disputa entre el Partido Conservador y el Partido para la Independencia del Reino Unido

EMILI J. BLASCO. CORRESPONSAL/

LONDRES. Lo que debía ser un comprometedor test para Tony Blair sobre el declive de su liderazgo, se ha convertido en una disputa entre el Partido Conservador y el Partido para la Independencia del Reino Unido (UKIP en sus siglas inglesas), formación que ha irrumpido con fuerza en la campaña electoral con un mensaje antieuropeo sin rodeos.

El próximo jueves día 10, en el Reino Unido se celebran elecciones europeas y municipales, y en el caso de Londres una tercera votación elegirá directamente al alcalde de la ciudad. Un Blair en horas bajas a causa de los continuos problemas en Irak afronta el triple test con cierta confianza.

Por un lado, los laboristas ya perdieron las elecciones europeas hace cinco años, con lo que la previsión demoscópica de un nuevo triunfo conservador no supone un especial peligro para el primer ministro. Por otro, en Londres Blair ha firmado la paz con el alcalde, el radical Ken Livingstone, al que ha vuelto a admitir en el partido después de que hace cuatro años ganara como candidato independiente. Además, en la votación en las municipales a lo largo y ancho del país influyen muchas dinámicas locales que acaban desdibujando un posible voto de castigo contra el Gobierno.

La ocasión para pasar factura al Ejecutivo por el creciente

descontento acerca de la intervención en Irak eran los comicios al Parlamento Europeo, y aquí Blair ha vuelto a tener suerte. La campaña de las europeas se está centrando en la disputa entre el Partido Conservador y el UKIP, que amenaza con llevarse parte de los votantes de los tories.

Uno de los sondeos realizados la última semana llega a otorgar a esta última formación el 21 por ciento de los votos, por delante del siempre tercer partido británico, el Liberal-Demócrata, y muy cerca de los laboristas. En los comicios de 1999, el Partido Conservador obtuvo 36 escaños en Estrasburgo, el Laborista 29, el Liberal-Conservador 10 y el UKIP 3 (entonces con el 7 por ciento de los votos). Otras formaciones menores reunieron los 9 escaños restantes.

Es probable que el ascenso del UKIP, detectado por una encuesta realizada a través de Internet, no llegue a ser tan pronunciado, pero su programa reclamando la salida del Reino Unido de la Unión Europea ha puesto en un aprieto a los conservadores y los ha dividido. El partido «tory» mantiene oficialmente una línea euroescéptica, de aceptación de la UE pero con el mínimo compromiso posible, sin embargo buena parte de su electorado es claramente antieuropeo.

El centro político

El dirigente conservador, Michael Howard, ha intentado hacer frente a esa competencia presentando a su partido como el justo medio entre laboristas y liberal-demócratas, «absolutamente entregados a Bruselas», según asegura, y los extremistas del UKIP, que no atienden a los beneficios que pueden obtener de Europa. Sin embargo esa satanización del UKIP ha provocado la rebelión de algunos dirigentes y varios lores, luego expulsados del grupo parlamentario, han reclamado el voto para ese otro partido.

Howard encuentra dificultad por marcar el mensaje después de que Blair le quitara el arma de la reclamación de un referéndum sobre la Constitución europea, que los conservadores iban a utilizar como banderín de enganche de un amplio electorado.

Referendum europeo

Blair neutralizó esta operación con el anuncio de la celebración de un referéndum para el que no hay fecha, pero que quedaría para después de las elecciones generales de primavera de 2005.

Tampoco en la campaña para la alcaldía de Londres los conservadores logran el protagonismo, a pesar del malestar de gran parte de los londinenses por el impuesto de circulación para entrar en el centro de la ciudad, que podría ser ampliado a nuevos barrios, y de los problemas del transporte público. La fuerte personalidad de Ken Livingstone, que ha vuelto a demostrar su independencia reclamando la cabeza de Bush, ocupa los espacios electorales de los medios de comunicación.

« Incertitude sur la constitution »

Europa acude a las urnas sin la certeza de un acuerdo sobre su futura Constitución

ABC | 13 de junio de 2004 | ENRIQUE SERBETO. CORRESPONSAL

Otra novedad es que se ha llegado al consenso de que el próximo presidente de la Comisión Europea pertenezca al grupo político más numeroso BRUSELAS. Los ciudadanos de la Unión acuden hoy a las urnas para elegir a los diputados de la sexta legislatura del Parlamento Europeo, por primera vez con la participación de 25 países. Sin embargo, la cita electoral ha llegado antes de que los dirigentes políticos se hayan puesto de acuerdo sobre un Tratado Constitucional que en teoría debe regir los destinos de todas las instituciones comunitarias, Parlamento incluido, y que sigue en el alero a la espera de lo que decida la próxima cumbre de presidentes y jefes de Gobierno.

Algunos países (Holanda, Reino Unido, Italia, Irlanda, Letonia., Republica Checa y Malta) ya han votado porque su tradición electoral no acostumbra a hacerlo en domingo, mientras que el resto lo harán hoy. Por lo demás, las elecciones europeas de hoy serían un ejemplo planetario de democracia, si no fuera por el escaso entusiasmo que despiertan entre los votantes. Según el último estudio realizado por el propio Parlamento Europeo, en toda la Unión el número de ciudadanos que prevén acudir a

votar rebasa por los pelos la mitad del censo (el 52 por ciento) y eso teniendo en cuenta que hay países como Bélgica o Italia donde depositar el voto es una obligación legal. El Parlamento se consuela al constatar que el interés ha venido aumentando desde el 49 por ciento a finales de mayo o el 45 por ciento que revelaba la primera encuesta hace un mes. Llama la atención que para ser la primera vez que acuden a estas elecciones, de los nuevos miembros que ingresaron el primero de mayo, solamente la mitad -Chipre, Malta, Hungría, Lituania Letonia- tienen índices similares a la media, mientras que los demás están por debajo. Eslovaquia o la República Checa mantienen niveles excepcionalmente bajos y en Polonia se ha dado la paradoja de que la previsión de abstención ha llegado a aumentar a medida que avanzaba la campaña. Además, en la mayoría de los países los debates internos han pesado más que la discusión europea.

Contribuir al entusiasmo

Pensando que si se hubiera aprobado a tiempo el Tratado el entusiasmo de los ciudadanos habría aumentado, la presidencia irlandesa hizo público el jueves un último texto del proyecto en el que aun no se habla de las cuestiones institucionales, sobre todo del reparto de votos, porque es lo que falta por decidir, pero mantiene la evidente intención de enviar una señal positiva al electorado. Con la Constitución el Parlamento Europeo aumenta sus poderes, especialmente en la negociación del presupuesto comunitario en la que tendrá derecho de veto, pero todavía no se sabe si esta reforma llegará a ser una realidad o cuándo será ratificada por todos los países. Para Iñigo Méndez de Vigo, eurodiputado popular y uno de los redactores de la Constitución, si el Tratado se hubiera cerrado ya «habría sido lo ideal, y hacer, como pretendía el Gobierno popular, el referéndum en el mismo día de las elecciones. No pudo ser porque no hubo acuerdo, pero habrá que hacer el referéndum porque es necesario».

Cambio en España

Rosa Díez, numero dos de la lista socialista española, también opina que «ha sido una pena que no se aprovechara la oportunidad de la Presidencia italiana para elaborar la Constitución, pero me pongo en la parte

positiva, que es que creemos que se ha desbloqueado» con el cambio de Gobierno en España. Rosa Díez también opina que debe someterse a referéndum y por ello cree que «ésta va a ser la legislatura de la Constitución, a la vez que nos adaptaremos los 25 países, aunque si no se aprueba en la presidencia irlandesa, creo que tendremos un problema». Otra de las novedades de estas elecciones es que se ha llegado al consenso de que el próximo presidente de la Comisión Europea pertenezca al grupo político más numeroso, que era el Popular en la pasada legislatura y que muy probablemente volverá a serlo si se cumplen las encuestas. «Si yo fuera el presidente de turno del Consejo» -opina Méndez de Vigo- lo tendría muy en cuenta porque de otro modo se puede encontrar con la opinión en contra del Parlamento». Es muy posible que los ministros de Asuntos Exteriores que se reúnen el lunes en Luxemburgo puedan utilizar los resultados electorales para empezar en serio una negociación que hasta ahora no ha hecho más que girar en redondo sin perspectivas claras. A los electores no se les pide hoy que elijan también al Presidente de la Comisión, pero existe la certeza de que el sentido del voto mayoritario no podrá ignorarse como hasta ahora en aras de las componendas entre Gobiernos.

« Danger pour Raffarin »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Francia mostrará su disconformidad con el Gobierno de Raffarin en las urnas

Los comicios europeos tienen una dimensión nacional para el Gobierno de Chirac. Por eso los principales partidos han fijado objetivos locales en su campaña

JUAN PEDRO QUIÑONERO CORRESPONSAL/

PARÍS. A diez días de las elecciones al Parlamento Europeo, el 70 por ciento de los electores franceses afirma que desea aprovechar esta oportunidad para manifestar su descontento con el Gobierno de Jacques Chirac. Según los primeros sondeos, un 52 por ciento de los electores votará a los partidos de derechas y un 48 por ciento a los

de izquierda. Sin embargo, las divisiones del centro, la derecha y la extrema derecha facilitarán la victoria de la izquierda socialista.

Tras el voto de censura de las elecciones regionales celebradas el pasado mes de marzo, cuando el Partido Socialista conquistó a 21 de las 22 regiones metropolitanas, la izquierda y la derecha temen la abstención de un electorado aparentemente hastiado por las bizantinas maniobras de los distintos microcosmos parisinos.

La extrema izquierda trostkista está dividida en tres grupos fraticidas, que juntos apenas alcanzan el seis por ciento. Cifra irrisoria, que parece reflejar un callejón sin una salida evidente.

El PCF cuenta con unas intenciones de voto del 5 por ciento. Hundido en su decadencia histórica, el comunismo galo ni siquiera tiene representación nacional, y vegeta en la periferia de algunas grandes urbes, donde no ha sido desplazado por la extrema derecha.

El PS es el gran beneficiario del letargo agonal de la izquierda comunista y troskista. Con un 29 por ciento de intenciones de voto, los socialistas franceses pudieran consolidarse como el primer partido de Francia, matriz de una posible alternancia dentro de tres años (2007).

Con un 8 por ciento de intenciones de voto, los Verdes se confirman como segundo partido de la izquierda francesa, si consiguen enterrar sus divisiones y enfrentamientos entre rupturistas y liberal-libertarios, partidarios de una «cultura de Gobierno» similar a la de los ecologistas alemanes.

Alianzas en el centro-derecha

En el centro-derecha, la Unión por un Movimiento Popular (UMP, conservador) y la Unión por la Democracia Francesa (UDF, centrista) podrían aspirar a un 29 por ciento de los votos si alían sus fuerzas. Por separado, se cotizan entre el 18 y el 11 por ciento. La división arruina al centro-derecha francés, cuya desunión volverá a facilitar la victoria socialista.

Los ultranacionalistas Charles Pasqua y Philippe de Villiers se disputan el 2 y el 4,5 por ciento del electorado nacional. Se trata

de dos listas muy conservadoras, antieuropeas, coqueteando con las fronteras de la extrema derecha, dividida a su vez entre los partidarios de Bruno Mégret y los fieles de Jean-Marie Le Pen.

La lista Frente Nacional de Le Pen cuenta ella sola con el 12 por ciento de las intenciones de voto y vuelve a confirmar una evidencia palmaria, sistemáticamente olvidada: el 30 por ciento de los obreros franceses votan extrema- derecha, y ese voto refleja una «marea negra» de mucho calado, que las elites parisinas llevan muchos años sin tratar en profundidad.

Además de esas grandes familias políticas hay medio centenar largo de listas locales y regionales que solo tendrá una presencia testimonial, pero pueden perturbar los resultados.

La UMP (partido gubernamental) y el PS (líder en la oposición) reconocen la dimensión nacional del escrutinio europeo. Ambas partes han hecho una campaña europea con objetivos puramente locales: la derecha moderada ha intentado justificar su política en nombre de Europa; el PS plantea toda su campaña como una alternativa y voto de castigo. Ambos bandos tienen objetivos muy modestos: los socialistas se consideran satisfechos con ganar el 25 por ciento de los votos; la derecha moderada aspira al 20. Veremos.

« Menace sur les fonds régionaux »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Alemania mantiene su amenaza sobre los fondos regionales

E. S./

BRUSELAS. Días después de la cumbre de diciembre, Francia y Alemania encabezaron una carta en la que respondían a modo de represalia con amenazas de recortes en el presupuesto comunitario, del que vienen las ayudas y los fondos regionales.

Tampoco en este caso han surgido efecto los llamamientos europeístas del nuevo Gobierno español y las tijeras de enero siguen igual de afiladas en mayo, ahora mezcladas con los debates sobre el futuro de la Constitución.

Karl Diller, responsable del Ministerio de Finanzas alemán, dijo ayer en un debate en el Parlamento Europeo que la pretensión de aumentar los gastos de la UE hasta el 1,24 del PIB le parecía «sorprendente, por decirlo amablemente». El nuevo comisario de política regional, Jacques Barrot, advirtió a los países miembros «que no prometan a sus ciudadanos que van a recibir más de lo razonable».

« Montrer son jeu »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

España enseña sus cartas

ENRIQUE SERBETO/

El ministro de Asuntos Exteriores, Miguel Ángel Moratinos, desveló ayer en unas jornadas de la Fundación Pablo Iglesias las pretensiones del Gobierno en la negociación sobre el reparto de poder en la Constitución europea. Tal como había dado a entender Moratinos en la entrevista publicada ayer en ABC, con que se elevase del 60 al 66 por ciento el umbral de la población necesaria para llegar a la mayoría cualificada, el Gobierno socialista daría «luz verde» al proyecto. Según fuentes de la Presidencia irlandesa, ésta es una parte de la fórmula que está proponiendo a los distintos gobiernos, a la que añade una subida del 50 al 55 por ciento de los países, para dar un aliciente a los más pequeños. Sin embargo, hay dudas de que esto pueda compensar lo pactado en Niza.

« Vouloir sauver la constitution »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Irlanda convoca una reunión extraordinaria para salvar la Constitución

Lo más probable será que la presidencia irlandesa de turno elabore un documento de conjunto, que será puesto sobre la mesa de los jefes de Gobierno

ENRIQUE SERBETO. CORRESPONSAL/

BRUSELAS. Los ministros de Asuntos Exteriores de la Unión Europea se volverán a reunir el próximo lunes en Bruselas, en la que será probablemente la última oportunidad de preparar un acuerdo sobre la Constitución para la cumbre de presidentes de Gobierno que se celebrará en junio en la capital de Irlanda.

La presidencia de turno irlandesa ha convocado esta reunión extraordinaria porque sigue teniendo indicios de que no es imposible llegar a un compromiso, pero al mismo tiempo después de constatar que en dos días de reuniones «a veinticinco» no ha salido nada claro.

Es difícil distinguir entre las apreciaciones voluntaristas de los que no quisieran ver a la Unión Europea tener que afrontar un fracaso como el de diciembre, tras la presidencia italiana, de los síntomas reales de avance en las negociaciones que pudieran existir.

El optimismo de Moratinos

En este sentido, no era lo mismo escuchar al ministro español Miguel Ángel Moratinos, para quien «estamos en el comienzo de la verdadera negociación, el proceso va bien y el método es el adecuado», que al representante polaco, el viceministro Jan Trzuszczynski, que ha dicho que no apostaría «ni un zloty» (unidad monetaria polaca) por las posibilidades de éxito.

Tampoco estaba contento ayer el representante francés, Michel Barnier, que ni siquiera era favorable a convocar la reunión extraordinaria para la semana que viene porque «no parece útil que sigamos repitiendo cada uno sus puntos de vista», como sucedió en las reuniones previas al Consejo Europeo de diciembre.

Cooperación reforzada a la carta

Ante esta situación, Francia ya no oculta sus amenazas de promover la cooperación reforzada en los ámbitos que le convienen, para llevar a cabo las políticas en las que no consiga un acuerdo constitucional. «Estamos todos en la misma ruta -explicó el canciller Barnier-, pero en ciertas condiciones algún grupo de países puede tener la necesidad de ir más lejos y partir como

exploradores. Si no se puede hacer dentro de los tratados, esos países podrían sentir la tentación de hacerlo fuera».

Lo más probable, por tanto será que la discusión desemboque en un documento de conjunto, sin demasiada sustancia, elaborado por la presidencia irlandesa y que será puesto sobre la mesa de los jefes de Gobierno para que decidan si lo aceptan o no.

La palabra la tendrá entonces el presidente del Gobierno español, José Luis Rodríguez Zapatero, que deberá adoptar en su primera cumbre europea una de las decisiones más importantes para el futuro de España.

Ayer, Moratinos dijo por primera vez con claridad lo que no resulta aceptable para el Gobierno de Madrid: «Muchos creían que el actual Gobierno español llegaría a Bruselas a aceptar la oferta de la Convención y eso no es posible ni justificable. Venimos con otras maneras y con otra actitud, ya veremos cuál es el resultado en la negociación». Eso, veremos.

« Offrir la signature à Rome »

NACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Política

Zapatero entrega a Roma, en detrimento de Madrid, la firma de la Constitución Europea

El jefe del Ejecutivo español considera que el «sitio natural» para la firma del tratado es la capital italiana y dice que el terrorismo no debe alterar los planes

JUAN VICENTE BOO, CORRESPONSAL/

ROMA. La sonrisa de Zapatero y el nerviosismo de Berlusconi contrastaban ayer al término de un primer encuentro que reveló la falta de «química» a pesar del esfuerzo de ambos por aparentar cordialidad.

Paradójicamente, después de haber entregado a Roma la firma de la Constitución Europea, que el Parlamento Europeo y varios países habían pedido para Madrid como homenaje a las víctimas del 11-M, José Luis Rodríguez Zapatero aparecía enormemente satisfecho,

mientras Silvio Berlusconi apretaba los dientes y miraba al techo durante la conferencia de prensa final.

El «regalo» de Zapatero fue anunciado por Berlusconi, quien agradeció una concesión que le permitirá protagonizar la firma de un documento histórico. En realidad, «il Cavaliere» se había asegurado ya ese «trofeo» durante la presidencia italiana, pero el jefe de la oposición, Francesco Rutelli, intentó quitárselo proponiendo, poco después del 11-M, que la firma tuviese lugar en Madrid.

El sitio natural

Zapatero agradeció ayer el respaldo del Parlamento Europeo y de varios gobiernos a esa idea, e incluso reconoció que la propuesta de que el Tratado se firmara en Madrid era «muy atractiva». Sin embargo, afirmó que «el sitio natural para la firma de la Constitución Europea es Roma, la ciudad donde comenzó este gran proyecto con el Tratado de Roma». «El terrorismo no debe alterar las decisiones y los planes políticos, ni lo que representa el proyecto de la UE en ese gran momento histórico para la cultura de la paz y de la democracia», sentenció.

Zapatero tendrá oportunidad hoy de transmitir su decisión al primer ministro irlandés, Bertie Ahern, presidente en ejercicio de la Unión, a quien recibirá en el Palacio de la Moncloa, para conocer las propuestas con las que pretende alcanzar un acuerdo sobre la Carta Magna europea.

El jefe del Ejecutivo español recalcó ayer varias veces que las relaciones con Italia seguirán siendo buenas ya que «los dos pueblos se quieren, se entienden, comparten muchos lazos culturales e históricos. Y sus Gobiernos tienen que estar a la altura de las circunstancias».

Durante la declaración de amor, Berlusconi mantenía el rostro tenso, puesto que tan solo hace unas semanas había intentado hundir la candidatura de Rodrigo Rato a director general del Fondo Monetario Internacional. Probablemente, el ambiente sera más relajado en la próxima cumbre hispano-italiana, que se celebrará en Cuenca.

Las críticas sobre Irak

En el capítulo de Irak, el que más les separa, ambos mandatarios se esforzaron por manifestar respeto a la posición del otro.

Berlusconi insistió en que respeta la decisión de Rodríguez Zapatero y desautorizó las declaraciones de su viceprimer ministro Gianfranco Fini, según el cual, la retirada de los soldados españoles «es el mayor éxito del terrorismo internacional desde el 11 de septiembre». Berlusconi manifestó haber clarificado este punto con Fini y aseguró que esas declaraciones hechas a «Die Welt» son una mera «opinión personal» del viceprimer ministro.

Por otra parte, el presidente del Gobierno aseguró que su predecesor en el cargo, José María Aznar, puede contar con todo el apoyo técnico y operativo del Ejecutivo en su viaje a Estados Unidos, durante el que se entrevistará con George W. Bush.

Zapatero dijo que Aznar no le había comunicado previamente su intención de hacer este viaje, pero subrayó que no tiene por qué hacerlo ya que puede tener los contactos que considere oportunos como ex presidente del Gobierno y como «ciudadano libre».

Después de concluir su visita oficial a Palazzo Chigi, Zapatero se reunió en un hotel de Roma con el jefe de los Demócratas de Izquierda, Piero Fassino, quien subrayó al término del encuentro la total confluencia de puntos de vista sobre la grave deterioro de la guerra en Irak, donde «los episodios de tortura han cambiado cualitativamente la situación y exigen una ruptura con la línea seguida hasta ahora».

El Parlamento italiano volverá a debatir la crisis en Irak el próximo día 20 al regreso de Berlusconi de Estados Unidos y, a menos que haya un cambio radical en la política americana, todos los partidos del centro izquierda pedirán la retirada inmediata de los soldados italianos.

« Accord entre Chirac et Blair »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Chirac y Blair acuerdan trabajar juntos en la ONU para buscar una

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

salida a Irak

París y Londres afirman desear y creer posible que la Constitución europea sea aprobada antes del verano. Blair defiende su derecho a convocar un referéndum

JUAN PEDRO QUIÑONERO CORRESPONSAL/

PARÍS. Jacques Chirac y Tony Blair confirmaron ayer el «entendimiento cordial» entre París y Londres. Defendieron «al unísono» la adopción de la empantanada Constitución europea y la «confirmación» de las relaciones trasatlánticas, al mismo tiempo que reconocían diferencias de fondo sobre la puesta en marcha práctica de tales proyectos. Francia e Inglaterra habían programado volver a conmemorar el centenario de la Entente Cordial (8 abril de 1904) al celebrar el nuevo Día de Europa (ayer) con un gran debate ante 600 jóvenes ingleses y franceses, que «interpelaron» a ambos dirigentes sobre los grandes problemas internacionales del momento. Ante tan peligroso ejercicio, el primer ministro francés, Jean-Pierre Raffarin, resumía ayer el resultado de la jornada franco-británica en estos términos: «Juntas, Francia y el Reino Unido contribuyen a hacer de Europa un actor responsable y respetado de la política internacional; incluso si no siempre estamos de acuerdo sobre los medios para alcanzar nuestros objetivos comunes». París y Londres afirman desear y creer posible que la Constitución europea sea finalmente aprobada antes del verano. Sin embargo, a la hora de la entrada en vigor de tal Constitución, Tony Blair defiende su derecho a convocar un referéndum en el Reino Unido; mientras que Chirac (que apoya tal proyecto, para los británicos) se guarda muy mucho de lanzar semejante iniciativa en su propia patria.

«En el corazón de Europa»

En el terreno europeo, Blair justificó la convocatoria de un referéndum británico sobre Europa, contemplado con callada reserva en las grandes capitales de la Unión Europea, por las mismas razones que Chirac guarda silencio al respecto. El primer ministro británico considera que tal convocatoria instalará al Reino Unido «en el corazón de Europa». Chirac teme que un referéndum europeo en Francia

pueda recordar que sus promesas y política se aplican tardíamente e incumplen numerosos compromisos europeos.

Ante las relaciones Europa-Estados Unidos, Chirac declaró: «Todo cuanto amenace la solidez de las relaciones trasatlánticas -que reposan en el respeto mutuo- es peligroso para Europa y para EE.UU.». Al mismo tiempo, los gobiernos británico y norteamericano confirman su política militar en Irak, que París considera tan nefasta hoy como ayer. Para intentar establecer un puente, Chirac y Blair se dicen dispuestos a trabajar juntos en la ONU «para favorecer la transferencia de la soberanía al pueblo iraquí».

Tony Blair, por último, condenó sin reservas «algunos comportamientos espantosos» y reclamó una «aproximación equilibrada» a la crisis de las torturas. En ese terreno, Chirac no pudo evitar lanzar una puya velada: «La clave de la paz es el respeto hacia el otro».

« Une présidence stable »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Giscard descarta que en el futuro sigan las presidencias semestrales de la UE

Los premios Carlomagno reclaman una política exterior común, y Romano Prodi defiende una relación «sincera y de igualdad» con los Estados Unidos

IVA ANGUERA DE SOJO/

BARCELONA. El presidente de la Convención responsable de la redacción de la Constitución Europea, Valéry Giscard d'Estaing, señaló ayer la falta de «identidad» y «patriotismo» europeo y reclamó una rápida aprobación de la Carta Magna comunitaria para reforzar tanto la estructura política de la UE y especialmente su política exterior, como la identidad europea. En este sentido, aseguró que «es legítimo el respeto a la diversidad cultural», pero advirtió que «hay que propiciar el nacimiento de una identidad europea común, la suma de identidades no es suficiente».

Giscard advirtió además, tajantemente, contra los intentos de variar la definición de la presidencia europea estable que contempla el proyecto constitucional que él ha dirigido para introducir de nuevo las presidencias semestrales rotatorias, un «rumor» que el ex presidente francés reclamó «descartar definitivamente».

Giscard d'Estaing hizo estas afirmaciones en el primer encuentro de premios Carlomagno celebrado en el marco de los debates del Fórum 2004, presidido por Su Majestad el Rey Don Juan Carlos, que reunió entre otros, al presidente de la Comisión Europea, Romano Prodi, el presidente del Parlamento, Pat Cox, el ex presidente del Banco Central Europeo, Wim Duisenberg, el ex presidente español Felipe González y los ex presidentes del Parlamento Europeo Emilio Colombo y Simone Veil.

Todos ellos coincidieron en la necesidad de reforzar las estructuras políticas de la Unión, con especial atención a la política exterior y de defensa común, que reconocieron inexistente, para defender el multilateralismo frente al unilateralismo impuesto por la actual Administración estadounidense. En este sentido, Prodi reconoció que Estados Unidos sigue siendo un referente imprescindible de la política exterior de la UE y que Europa necesita una relación «sólida y amistosa» con los norteamericanos, pero reclamó también una relación «basada en la sinceridad y la igualdad».

La cooperación contra el terrorismo como nuevo reto de la UE fue otro de los ejes del debate, introducido por Su Majestad el Rey cuando se cumplían dos meses de los atentados del 11-M en Madrid.

Don Juan Carlos advirtió de que la UE debe «asumir como una prioridad la lucha contra la lacra del terrorismo», tras brindar un «emocionado recuerdo» hacia las víctimas del 11-M y sus familiares.

Pat Cox se sumó a ese recuerdo y advirtió de que «tenemos otro deber hacia las víctimas, hacer que nuestra Europa no acoja más al terrorismo, poner las condiciones para que esto no vuelva a suceder». Cox retomó además el camino abierto por Giscard y reivindicó la necesidad de aprobar en el menor plazo posible la Constitución europea tras advertir que, de lo contrario comportaría

una seria pérdida de credibilidad de la UE.

« Une majorité plus large »

INTERNACIONAL

EDICIÓN IMPRESA - Europa

Tibia acogida en la UE a la propuesta de Moratinos de subir la mayoría calificada

La fórmula supone, a juicio de la Comisión Europea, «reducir las posibilidades de acuerdo» en la toma de decisiones «y aumentar las de bloqueo»

ENRIQUE SERBETO. CORRESPONSAL/

BRUSELAS. La propuesta española para el reparto de poder en la Constitución europea ha sido recibida con tibieza, e incluso con cierta «decepción» porque se ha considerado como una vuelta a las posiciones de diciembre.

Desde todos los frentes se lanzan bienaventuranzas diciendo que hay voluntad para que se apruebe la Constitución en la cumbre de junio, pero da la impresión de que en lo que respecta a España no se deja otra posibilidad de acuerdo que no sea que el Gobierno se pliegue a la posición de Alemania y Francia.

Abierto rechazo

La Comisión Europea ha sido la primera institución que rechaza abiertamente la idea lanzada por el ministro español de Asuntos Exteriores, Miguel Ángel Moratinos, de subir a dos tercios el umbral de la mayoría calificada. Aunque esta institución ya no participa en las negociaciones, su portavoz recordó que su misión «es defender los intereses europeos».

La fórmula que propuso el ministro español supone, a juicio de la Comisión, «reducir las posibilidades de acuerdo» en la toma de decisiones «y aumentar las de bloqueo». El proyecto de Constitución establece la mayoría calificada cuando estén de acuerdo el 50 por ciento de los países y representen al menos el 60 por ciento de la población.

La Comisión pretendía que fuera aún más simple, la mitad de países y

protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

la mitad de la población, pero a regañadientes aceptó la fórmula final. La de España, que eleva al 66,6 por ciento de la población el bloque que debe formarse para aceptar una mayoría, sería muy difícil de aceptar para muchos países. De hecho, esta idea fue puesta sobre la mesa por el entonces presidente del Gobierno, José María Aznar, en la cumbre de diciembre, pero ni siquiera llegó a ser escuchada. Aunque nadie lo reconoce oficialmente, España podría añadir ahora a sus pretensiones la salvaguardia de que las minorías de bloqueo deberían ser formadas por al menos cuatro países, para evitar que tres grandes (Francia, Alemania e Italia, por ejemplo) pudieran tener una especie de derecho de veto permanente.

Pero el canciller alemán, Gerhard Schroeder, y el ministro italiano de Asuntos Exteriores, Gianfranco Fini, coincidieron ayer en que el mecanismo de doble mayoría es ya «innegociable» y que los márgenes en los que se pueden mover los umbrales «deben separarse lo menos posible de la propuesta de la Convención». El presidente del Gobierno español, Rodríguez Zapatero, tiene previsto entrevistarse esta semana con su colega italiano, Silvio Berlusconi, aunque es poco probable que consiga cambiar esa posición.

Algunos, como el eurodiputado popular Íñigo Méndez de Vigo, creen que esta propuesta no ha sido más que un globo sonda «para ver cuáles eran las reacciones y tomar la temperatura al debate».

Elecciones europeas

Méndez de Vigo, que participó como representante de la Eurocámara en el Presidium de la Convención, piensa que el Gobierno socialista «tal vez quería saber cual sería nuestra reacción pensando en las elecciones europeas».

La respuesta del diputado popular ha sido «esperar los resultados y si no quieren un acuerdo de Estado con nosotros, entonces que nos digan qué han conseguido y ya veremos entonces cual es nuestra posición.»